

DÉPARTEMENT DU DOUBS

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR

JULES GAUTHIER

ARCHIVISTE

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES. — SÉRIE G

N^{os} 1 à 1139

TOME PREMIER



BESANÇON

IMPRIMERIE DE PAUL JACQUIN

1900

DÉPARTEMENT DU DOUBS

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR

JULES GAUTHIER

ARCHIVISTE

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES. — SÉRIE G

N^{os} 1 à 1139

TOME PREMIER



BESANÇON

IMPRIMERIE DE PAUL JACQUIN

1900

COLLECTION
DES
INVENTAIRES SOMMAIRES
DES
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DÉPARTEMENT DU DOUBS

SECONDE PARTIE

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES

Département du Doubs.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE G.

(Clergé séculier. — Archevêché ; chapitre métropolitain ; officialité diocésaine ; grand séminaire ; églises collégiales, églises paroissiales et fabriques, chapelles, etc.)

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON

G 1. (Registre.) — In-folio, papier, de 920 pages (rel. bas.)
(la page 4 est *bis* et *ter*, les pages 158-159 manquent).

1749. — *Pouillé du diocèse de Besançon*, rédigé en latin, vers 1710, par le P. André de Saint-Nicolas (Nicolas André, né à Remiremont en 1637, mort à Besançon en 1714), religieux carme de l'ancienne observance, du couvent de Besançon, transcrit en 1749 pour l'Archevêché de cette ville. Ce pouillé, dont l'original a péri, est connu dans l'histoire de Franche-Comté sous le nom de Pouillé des Carmes. — Tome I. — A. — DOYENNE D'AJOIE. Pages 1 à 192 ; table : Alle, 71, 162 ; Autechaux-lez-Blamont, 11 ; Belleherbe (v. Esbey) ; Bief, 38 ; Bief-d'Étoz, 133 ; Blamont, 3 ; Bois, 1 ; Boncourt, 2, 4 *bis* ; Bondeval (v. Seloncourt) ; Bonfol, 6, 154 ; Bonnétage, 4 *bis* ; Bourguignon, 11 ; Brésaucourt, 7 ; Les Bréseux, 84, 175 ; Bure, 52, 163 ; Burnevesain, 36 ; Cernay, 87 ; Cerneux-Monnot, 5 ; Chamesey, 92 ; Chamesol, 8 ; Charmauvillers, 431 ; Charquemont, 86 ; Château-Sainte-Marie (v. Pont-de-Roide) ; Chaux-lez-Châtillon, 13, 151, 167 ; Cheney 19 ; Cœuve, 103, 119 ; Corcelles-lez-Florimont, 21 ; Cornol, 25 ; Courcelles-Saint-Hippolyte, 17 ; Courchavon, 22 ; Courgenay, 25 ; Courtedoux, 28, 157 ; Courtefontaine-lez-Mâche, 131 ; Courtelevant, 30 ; Courdemâche, 27 ; Croix, 52 ; Dampheux, 34 ; Dampjoux, 36 ; Damprichard, 129 ; Dampvant, 39 ; Dannemarie, 143 ; Delle, 40, 183 ; Droitfontaine, 94 ; Les Écorces, 87 ; Écot, 55 ; Esbey et Belleherbe, 135 ; Essart-Cuenot, 126 ; Essers, 57 ; Fahy, 65, 165 ; Faverois, 56 ; Ferrières-lez-Mâche, 126 ; Feschés, 59 ; Fessevillers, 127 ; Fleurey-lez-Châtillon, 19, 156 ; Florimont, 31, 152 ; Fontenais-lez-Porrentruy, 59 ; Fontenelle, 4 *ter* ; Frambouhans, 5, 87 ; Le Friolais (v. Mont-de-Vougney) ; Glay et Meslières, 147 ; Glères, 61 ; Goumois, 62 ; Grandfontaine-lez-Porrentruy, 63, 145 ; Grandvillars, 66 ; La Grange, 135 ; Indevillers, 131 ; Lugney, 36 ; Mâche, 79, 159, 177, 181 ; Mancenans-lez-Mâche, 84 ;

Mandeure, 88, 144 ; Mathay, 90 ; Meslières (v. Glay) ; Montagney-lez-Grangour, 95 ; Montandon, 74 ; Montbouton, 97 ; Mont-de-Prel, 85 ; Mont-de-Vougney, 93 ; Montjoie, 137 ; Morvillars, 98, 187 ; Neuchâtel-Urtière, 11 ; Plain-Dessus, 128 ; Pont-de-Roide, 10 ; Porrentruy, 100, 170, 178 ; Provenchère-lez-Belvoir, 121 ; La Roche-en-Montagne, 76, 179 ; Rosières, 122 ; Rosureux, 135 ; Saint-Dizier, 50, 149 ; Saint-Hippolyte, 73 ; Saint-Julien-lez-Bonnétage, 76 ; Saint-Maurice-lez-Cour, 92 ; Sainte-Croix, 60 ; Seloncourt et Bondeval, 150 ; Solemont, 38 ; Soulce, 122 ; Trévillers, 123 ; Urtière, 127, 185 ; Valonne, 140 ; Valoreille, 19 ; Vandelincourt, 7 ; Vaucluse, 134 ; Vauclusotte, 94 ; Vaufrey, 136 ; Villars-lez-Blamont, 148 ; Vyt-lez-Belvoir, 139. — B. — DOYENNE DE DOLE. Pages 193 à 730 ; table : L'Abergement-lez-Auxonne, 193 ; Amange, 299 ; Arc-en-Val-Louais, 575 ; Archelange, 419, 424 ; Augerans, 461 ; Authume, 419 ; Auxange, 204 ; Auxonne, 207, 669, 679 ; Aybe, 400 ; Azans, 254, 257 ; Balançon, 593 ; Bans, 582, 588 ; La Barre-lez-Orchamps, 513, 695 ; Baverans, 259 ; Belmont-lez-Dole, 262, 263 ; Biarne, 267 ; Billey, 271, 273 ; Brans, 274 ; Buffard, 455 ; Chamblay, 280, 283 ; Champagne, 451 ; Champagney-lez-Pesmes, 290 ; Charapagnolot, 351 ; Champvans-lez-Dole, 296, 298 ; Châtenois-lez-Dole, 309 ; Chevigny-lez-Montmirey, 312, 675 ; Chissey, 313, 687 ; Clervans, 314 ; Cramans, 337 ; Crissey, 255 ; Dammartin-lez-Pesmes, 349 ; Dampierre-lez-Fraisans, 342 ; Dole, 353, 673, 681 ; Éclangeot, 391, 392 ; Éclans, 391, 393 ; Étrepigny, 397, 398 ; Évans, 342, 631 ; Falletans, 400 ; Flammerans, 404, 666 ; Foucherans-lez-Dole, 407 ; Fraisans, 343 ; Frasneles-Meuilières, 410 ; Goux-lez-Dole, 412, 413 ; Gredisans, 482 ; Jallerange, 415 ; Jouhe, 419, 421 ; Lavangeot, 425, 433, 677 ; Lavans-lez-Dole, 425, 426, 685 ; Liesle, 436 ; La Loye, 460, 462 ; Malange, 474, 473 ; Marpain, 293 ; Menotey, 478, 484 ; Moisse, 490, 683 ; Monnières, 297, 307, 420 ; Montbarrey, 560, 565 ; Montjeu, 396 ; Montmirey-la-Ville, 520, 524 ; Montmirey-le-Château, 502 ; Montrambert, 294 ; Mont-Roland, 420, 423, 424 ; Mont-sous-Vaudrey, 499 ; Mouterot-lez-Étrabonne, 415 ; Mutigney, 349 ; Nevy, 504 ; Offlange, 508 ; Orchamps-lez-Dole, 510 ; Ougney, 620 ; Ounans, 357, 514, 515 ; Our, 397, 399 ; Pagney, 619, 625 ; Parthey, 308 ; Pointre, 520, 521 ; Ranchot, 532 ; Rans, 527 ; Raynans, 489 ; Rochefort, 535 ; Romange, 425, 578 ; Saint-Vivant-en-Amaous, 308 ; Saligney, 558, 582 ; Sampans, 306 ; Santans, 560, 561, 568, 689 ; Senans, 570, 576 ; Sermange, 577 ; Serre-lez-Moulières, 579 ; Souvans, 581, 582 ; Taxenne, 627 ; Thervay, 589 ; Vaudrey, 599 ; La Vieille-Loye, 262, 267 ; Villers-Farlay, 281, 287 ; Villers-Robert, 581, 582, 606 ; Villers-Rotin, 272 ; Villette-lez-Dole, 413 ; Vitreux, 613 ; Wriange, 474. — C. — DOYENNE DE GRANGES. Pages 731 à 920 ; table : Allenjoie, 847 ; Arcey, 731, 825 ; Auxelles, 784 ; Banvillars, 780 ; Bavilliers, 733 ; Belfort, 736, 868, 871 ; Bermont-lez-Belfort, 763 ; Béverne, 847 ; Bourogne, 766 ; Brasse, 759 ; Brevilliers, 847 ; Buc, 768, 873 ; Chagey, 847, 851 ; Châlonvillars, 772 ; Champagney-lez-Lure, 776 ; Champey, 844 ; La Chapelle-sous-Chaux, 778 ; Châtenois-lez-Belfort, 779, 780 ; Chaux-lez-Belfort, 782 ; Clairegoutte, 847 ; Dambenois, 847 ; Danjoutin, 785 ; Désandans, 847 ; Errevet, 857 ; Essert, 788 ; Faymont, 808 ; Flangemont (?), 847 ; Frahier, 775 ; Fresse, 819 ; Frotey-lez-Lure, 792 ; Giromagny, 803 ; Granges-la-Ville et le-Bourg, 793 ; Héricourt, 847, 853 ; Lomont, 808, 809 ; Lure, 811 ; Lyoffans, 806 ; Marvelise, 826, 829 ; Melisey, 817 ; Moffans, 821 ; Montenois, 823 ; Onans, 826, 827 ; Plancher-Bas, 830, 831 ; Plancher-Haut, 830 ; Le Puix, 859 ; Ronchamp, 832 ; Rougegoutte, 836 ; Roye, 834 ; Saint-Barthélemy, 817 ; Saint-Julien-lez-Montbéliard, 847 ; Sainte-Marie, 825 ; Saunot, 838 ; Tavey, 855 ; Trémoins, 847 ; Trétudans, 765 ; Vézelois, 845 ; Vouhenans, 815 ; Vyans, 847.

G 2. (Registre.) — In-folio, papier, de 868 pages (rel. bas.). (Les pages 181-189 n'existent pas ; les pages 699 et 700 sont *bis*.)

1749. — *Pouillé du P. André de Saint-Nicolas. Tome II.* — A. — DOYENNE DE FAVERNEY. Pages 1 à 420 ; table : Aboncourt, 1, 2 ; Aigremont, 5 ; Aillevillers, 6 ; Ainvelle, 9, 126 ; Aisey, 30 ; Alaincourt, 143 ; Amance, 13 ; Ambiévillers, 141 ; Amenvelle, 230 ; Anchenoncourt, 19 ; Anjeux, 23 ; Arbecy, 25 ; Arnoncourt, 272 ; Augicourt, 27 ; Barges, 37 ; Bassigney, 90, 92 ; Baulay, 39, 386 ; Belrupt, 43 ; Bétaucourt, 300 ; Bétoncourt, 216 ; Blondfontaine, 254 ; Bonvillers, 43 ; Bougey, 45 ; Bouligney, 50, 209 ; Bourbévelle, 54 ; Bourbonne-les-Bains, 56, 370 ; Bourguignon-lez-Conflans, 90, 92 ; Bousseraucourt, 166 ; Briancourt, 65 ; Buffignécourt, 61 ; Cemboing, 264, 384 ; Cendrecourt, 72 ; Chargey-lez-Port, 76, 382 ; Châtillon-sur-Saône, 78 ; Chauvirey-le-Vieux, 82 et 304 ; Conflans, 64, 69, 71 ; Contréglise, 85, 86 ; Corre, 88 ; Corbenay, 209 ; Cubry-lez-Faverney, 235 ; Dampierre-lez-Conflans, 90 ; Dampvalley-lez-Bouligney, 52 ; Darnay, 93 ; Demangevelle, 96 ; Enfonvelle, 21 ; Faverney, 99 ; Fignéville, 137 ; Fleurey-lez-Saint-Loup, 209 ; Fontaine-lez-Luxeuil, 116 ; Fontenoy-la-Ville, 117 ; Fontenoy-le-Château, 118 ; Fouchécourt-sur-Saône, 1 ; Fouchécourt (Saint-Valbert), 124 ; Fresne-sur-Apance, 127, 380 ; Gendrey, 138 ; Genrupt, 153, 282 ; Gevigney, 132, 374 ; Godoncourt, 137 ; Grignoncourt, 79, 166 ; Gruy, 139 ; Harsault, 145 ; Hautevelle, 1 47 ; Hurecourt, 216 ; Jasney, 149 ; Jonvelle, 154 ; Jussey, 167, 368, 372, 378 ; Lambrey, 205 ; Lironcourt, 274 ; Magny-lez-Jussey, 211, 213 ; Mailleroncourt-Saint-Pancras, 214 ; Martinville, 228 ; Melay, 231 ; Melincourt, 233 ; Menoux, 234, 236 ; Mercey-lez-Gevigney, 135 ; Mont (Serqueux), 272 ; Montcharvot, 238 ; Montcourt, 88 ; Montdoré, 239 ; Montigny-lez-Cherlieu, 241 ; Montureux-lez-Baulay, 212, 214 ; Neuvelle-lez-Voisey, 280 ; Noroy-lez-Jussey, 223 ; Oigney, 45 ; Ormoy, 243 ; Passavant (H.-S.) et la Côte, 230, 245 ; Polaincourt, 246 ; Pont-du-Bois, 142, 263 ; Purgerot, 247, 376 ; Raincourt, 253, 388 ; Richecourt, 35 ; Rignovelle, 230 ; Rosières-sur-Mance, 258, 260 ; Saint-Loup-lez-Luxeuil, 207, 210 ; Saint-Marcel, 217 ; Saint-Remi, 256 ; Saponcourt, 244 ; Selles, 261 ; Semmadon, 224, 390 ; Senaide, 270 ; Senoncourt, 85, 257 ; Serqueux, 271 ; Les Thons, 274 ; Trémouzey, 277 ; Vauvillers, 240, 278 ; Venisey, 212 ; Le Vernoy (lez-Rosières), 259 ; Villars-le-Pautel, 32, 302 ; Villars-Saint-Marcelin, 282 ; Voisey, 286 ; Vougécourt, 293. — B. — DOYENNE DE GRAY. Pages 421 à 868 ; table : Ancier, 441 ; Angirey, 421 ; Apremont, 423, 428, 825, 827 ; Aubigny-lez-Pesmes, 699 *bis* ; Autoreille, 609 ; Avrigny, 431 ; Balançon, 658 ; Bard-lez-Pesmes, 438, 458 ; Batterans, 441 ; Bay, 448, 449 ; Beaujeu, 433, 434 ; Beaumotte-lez-Pin, 444 ; Besuche, 647 ; Bonnevent, 453 ; Bourguignon-lez-la Charité, 454 ; Breslilly, 458, 755 ; Broye-lez-Pesmes, 459, 461 ; Brussey, 462 ; Bucey-lez-Gy, 464 ; Burgille-lez-Marnay, 473 ; Champtonnay, 486 ; Champvans-lez-Gray, 424, 480, 813 ; Chancey, 476, 646 ; La Chapelle-Saint-Quillain, 492, 494 ; Charcenne, 497 ; Chasseylez-Pesmes, 675, 756 ; Chaumercenne, 500, 793 ; Chenevrey, 507 ; Chevigney-lez-Pesmes, 699 *bis* ; Choyé, 507, 831 ; Citey, 493 ; Courchapon, 528 ; Courcuire, 524 ; Cresancey, 529 ; Cugney, 532 ; Cult, 710, 821 ; Esmoulins, 424, 482, 536 ; Fondremand, 537, 807 ; Frasne-le-Château, 549 ; Fretigney, 552 ; Germigney, 424, 425 ; Grandvelle, 620, 623 ; Gray, 556, 809, 817 ; Gy, 584, 799, 803, 819, 823, 835 ; Hugier, 736 ; Igny, 610 ; Leffond (N.-D. de), 504 ; La Loge, 425 ; (Maisods), 623 ; Maizières, 619, 815 ; Malans-lez-Pesmes, 624 ; Marnay-la-Ville, 626 ; Marnay-le-Château, 627, 796 ; Montagney-lez-Chancey, 646, 650 ; Mont-lez-Étrelles, 641 ; Montseugny, 460, 643 ; Motey-sur-l'Ognon, 644, 657 ; Motey-sur-Saône, 660 ; Neuvelle-lez-la-Charité, 665 ; Noiron, 529 ; Oiselay, 667 ; Onay, 489 ; Perrigny, 674 ; Pesmes, 675, 801, 829 ; Pontailier-sur-Saône, 690 ; La Résie-Saint-Martin, 501 ; Ruffey-sur-l'Ognon, 473, 696 ; Saint-Broingt, 450 ; Saint-Gand, 493 ; Saint-Loup-lez-Gray, 612 ; Saint-Valier, 433 ; Sauvigney-lez-Pesmes, 699 *bis* ; Seveux, 702, 805 ; Soissons, 741 ; Sornay, 448, 707 ; Tromarey, 709 ; Vadans-Saint-Sauveur, 716 ; Valay, 720 ; Velesmes-lez-Gray, 722 ; Vellemoz, 610 ; Vellexon, 727 ; Velloreille-lez-Choye, 613, 617 ; Venères, 731, 811 ; Vielverge, 740 ; Villefrancon, 615 ; Villers-Chemin, 642 ; Virey, 742.

G 3. (Registre.) — In-folio, papier, de 176 pages (rel. bas.). (La page 114 est *ter*, les pages 1079-1082 et 1128 sont *bis*.)

1749. — *Pouillé du P. André de Saint-Nicolas. Tome III.* — A. — DOYENNE DE LONS-LE-SAUNIER. Pages 1 à 766 ; table : Arlay, 11 ; Augéa, 446 ; Augisey, 687 ; Baume-les-Moines, 38 ; Beaufort, 30 ; Beurepaire, 42, 603 ; Bersaillin, 44 ; Beyne (Trenal), 9 ; Bletterans, 654, 739 ; Bosjean, 49 ; Brainans, 126 ; Bréry, 240 ; Briod, 152 ; Cesancey, 633 ; Champrougier, 126 ; Chapelle-Voland, 57 ; Charin (Voiteur), 676 ; Charnay, 220 ; Château-Châlon, 60 ; Chaumergy, 102 ; Chilly-le-Vignoble, 103 ; Coges, 526, 530 ; Coldres, 114 ; Colonne, 114 *ter* ; Commenailles, 129 ; Condamine, 583 ; Conliège, 134 ; Courbouzon, 154 ; Courlans, 160 ; Courlaoux, 167 ; Crançot, 178 ; Darbonnay, 418 ; Desnes, 200 ; Domblans, 180 ; L'Étoile, 263 ; Les Faisses, 475 ; Le Fay-en-Bresse, 205 : Fay-en-Montagne, 208, 736 ; Le Fay (Colonne), 689 ; Fioles, 536 ; Fontaine-Mercier, 165 ; Fontenelay, 166 ; Frangy, 216 ; Le Fred, 213 ; Frontenay, 221 ; Géruge, 253 ; Gevingey, 233 ; Granges-sur-Baume, 41 ; Graveleuse, 239 ; Jousseaux, 533 ; Larnod (J.), 248 ; Lavigny, 510 ; Lombard (J.), 271, 666 ; Longeverne (Beaufort), 5 ; Lons-le-Saunier, 273, 743, 745 ; Louhans, 394 ; Le Louverot, 187 ; Macornay, 434 ; Mantry, 447 ; La Marre-Jousseraud, 476 ; Maynal, 440 ; Ménétrux, 452 ; Mirebel, 475 ; Moiron, 459 ; Monay, 485 ; Montagney, 492 ; Montaigu, 494 ; Montain, 508 ; Montcony, 488 ; Montmorot, 513 ; La Motte-sous-Sellières, 609 ; Nance, 526 ; Nevy-sur-Seille, 671, 679 ; Nilly (Courlaoux), 167 ; Nogna, 534 ; Oysenans, 574 ; Pannessières, 545 ; Passenans, 245 ; Perrigny, 537 ; Picarreau, 477 ; Plainoiseau, 549 ; Publy, 550 ; Quintigny, 573 ; Ratte, 205 ; Revigny, 555 ; Ruffey (J.), 563 ; Sagy, 575 ; Saillenard, 602 ; Saint-Germain, 231 ; Saint-Lamain, 240 ; Saint-Laurent de la Roche, 251 ; Saint-Lothain, 417 ; Saint-Martin, 675 ; Saint-Martin-du-Mont, 577 ; Saint-Maur, 458 ; Saint-Usuges, 680 ; Sainte-Agnès, 1 ; Savigny-en-Revermont, 582 ; Sellières, 605 ; Sens, 614 ; Le Tartre, 51 ; Toulouse, 617 ; Trenal, 632 ; Vaivre-lez-Colonne, 127 ; Vernantois, 637 ; Vers, 648 ; Veivy, 650 ; Villers-Serine, 418 ; Villevaudry, 601 ; Villevieux, 654, 737, 741, 747 ; Vincent, 666 ; Viseney, 125 ; Voiteur, 670. — B. — DOYENNE DE LUXEUIL. Pages 767 à 1176 ; table : Ailloncourt, 842 ; Amblans, 960 ; Amoncourt, 847 ; Andelarre, 767 ; Authoison, 858 ; Auxon-lez-Vesoul, 769 ; Borrey, 769, 1128 ; Bougnon, 773 ; Bouhans-lez-Lure, 953, 956 ; Breuches, 1135 ; Breurey-lez-Faverney, 1071 ; Brotte, 776 ; Calmoutier, 777, 1111 ; Cerre-lez-Noroy, 779 ; La Chapelle-lez-Luxeuil, 875 ; Chariez, 780, 1121, 1128 *bis*, 1143 ; Château-Lambert, 799 ; Châtenois-lez-Saulx, 967 ; Chaux-lez-Port, 801 ; Colombe-lez-Vesoul, 802 ; Colombier-lez-Vesoul, 803, 1109, 1123 ; Conflandey, 1063 ; Corravillers, 811, 1080 ; Dambenoît, 814 ; Dampierre-lez-Montbozon, 816 ; La Demie, 818 ; Éche-noz-la-Meline, 822, 1137 ; Échenoz-le-Sec, 820 ; Équevilley, 901, 1059 ; Faucogney, 823, 1125, 1155 ; Filain, 844 ; Flagy, 987, 990, 1147 ; Fleurey-lez-Faverney, 847 ; Fougerolles, 849 ; Franchevelle, 953, 961 ; Frotey-lez-Vesoul, 851 ; Genevray, 855 ; Genevreville, 905 ; Luxeuil, 865 ; Magnivray, 822, 888 ; Magay-d'Anjoux, 888 ; Mailleroncourt-Charette, 876 ; Mailley, 881 ; Melisey, 892 ; Mersuay, 1076 ; Meurcourt, 900 ; Mollans, 904, 1081, 1141 ; Montaigu-lez-Vesoul, 810 ; Montcey-lez-Montaigu, 906 ; Montigny-les-Dames, 908 ; Navenne, 922, 934 ; Neurey-en-Vaux, 877 ; Noidans-lez-Vesoul, 921, 924 ; Noroy-l'Archevêque, 909 ; Pannessières, 950, 1145 ; Pomoy, 916 ; Pont-lez-Vesoul, 920, 923 ; Port-sur-Saône, 936, 1131 ; Provenchère, 943 ; Pusey, 944 ; Pusy, 947 ; Quenoche, 949 ; Quers, 951, 954, 1133 ; Quincey, 962, 1115, 1139 ; Saint-Aignan, 984 ; Saint-Bresson, 774 ; Saint-Germain, 895 ; Saint-Martin, 896 ; Sainte-Marie-en-Chanois, 886 ; Sainte-Marie-en-Chaux, 889 ; Saulx, 966 ; Scye, 969 ; Servance, 894 ; Solleborde (N.-D. de), 921 ; Vaivre-lez-Vesoul, 971, 1113, 1149 ; Val-d'Ajol, 978 ; Valleriois-le-Bois, 981 ; Val-Saint-Éloi, 991 ; Varogne, 984 ; Vellefaux, 992 ; Vellefrie, 988 ; Velleguindry, 996 ;

Velleminfroy, 917 ; Velorcey, 901, 1059 ; Vesoul, 998, 1117, 1119, 1127, 1151, 1157 ; La Villedieu-en-Fontenette, 1059 ; La Villeneuve, 1053 ; Villeparois, 1052 ; Villers-les-Luxeuil, 1061 ; Villers-sur-Port, 1063 ; Vy-lez-Filain, 1068.

G 4. (Registre.) — In-folio, papier, de 992 pages (rel. bas.). (Les pages 270-279 sont omises dans la pagination.)

1749. — *Pouillé du P. André de Saint-Nicolas. Tome IV.* — A. — DOYENNE DE MONTAGNE. Pages 1 à 581 ; table : Alièze, 1 ; Ardon, 61 ; Arinthod, 5 ; Barézia, 24 ; Beauregard, 41 ; Bellecin, 404 ; Bellefontaine, 246 ; Besain, 27 ; Bief-du-Fourg, 218 ; Binans, 34 ; Blye, 34 ; La Boissière, 29 ; Bonlieu, 41 ; Boucherans, 226 ; Cernon, 45 ; Chalain, 193 ; Chalème, 355 ; Chambéria, 49 ; Champagnole, 52 ; Cbarcilla, 62 ; Charcier, 377, 384 ; Charézier, 377, 384 ; Chatagna, 344 ; Château vilain, 361 ; Châtelneuf, 68, 174 ; [Châtelneuf de Vuillafans], 72 ; [Châtelneuf en Vennes], 71 ; Châtillon-sur-Courtine, 73 ; Châtonnay, 85 ; Les Chauvins (Grande-Rivière), 156 ; La Chaux-des-Crotenay, 90 ; La Chaux-du-Dombief, 42 ; Chavéria, 354 ; Chevrotaine, 176 ; Clairvaux, 94 ; Colondon (Doucier), 377, 380 ; Cressia, 113 ; Crotenay, 118 ; Les Crouzels, 178, 186 ; Cuvier, 122 ; Denezières, 42 ; Dompierre (J.), 125 ; Doucier, 377, 382 ; Dramelay, 5, 87 ; Écriste (Plaisia), 125, 433 ; « Ésaille » (Orgelet), 306 ; Esserval, 214 ; Étival, 385, 390 ; Fétigny, 163 ; Foncine, 134 ; Fontenu, 196 ; Fraroz, 439 ; Le Frasnois, 144 ; Froidefontaine, 229 ; Gillois, 355 ; Grandvaux, 151 ; Graye, 168 ; Lavant-les-Louvières, 181 ; Lect, 159 ; Légna, 163 ; Lieffenans, 377, 383 ; Loisia, 168, 172 ; Longcochon, 217 ; Loulle, 173 ; Maisod, 66 ; Marigna-sur-Valouse, 243 ; Marigny, 187 ; Marnézia, 375, 378 ; Martigna, 159 ; Ménétrux-en-Joux, 177 ; Menouille (Cernoz), 45 ; Mérona, 319 ; Meussia, 62, 67 ; Mièges, 200, 222, 227, 249 ; Mignovillard, 218, 225, 228 ; Moirans, 226, 255 ; Monnetay, 242 ; Monnet, 233 ; Montrevel, 60 ; Mont-sur-Monnet, 233 ; Morbiez, 246 ; Moutonne, 347 ; Nanc, 258 ; Ney, 417 ; Le Nod (Mignovillard), 223 ; Nozeroy, 260 ; Onglières, 217 ; Onoz, 267, 280 ; Orgelet, 284 ; Le Pasquier, 307 ; Patet (Essavilly), 217 ; Petites-Chiettes, 42 ; Les Piards, 156, 388 ; Pillemoine, 176 ; Pimorin, 311 ; Plaisia, 375 ; Les Planches-de-Sirod, 369 ; Plénise 201 ; Poitte, 321 ; Pra, 184 ; Prénovel, 158 ; Présilly, 130 ; Rathonnay, 328 ; Réthouse, 125 ; La Rixouse, 324 ; Saffloz, 170 ; Saint-Christophe, 394 ; 401 ; Saint-Germain-en-Montagne, 145 ; Saint-Lupicin, 178 ; Saint-Maurice, 197 ; Saint-Sorlin, 376, 378 ; Sarroigna, 333 ; Savigna, 341 ; Sézeria, 344, 349 ; Siam, 374 ; Sirod, 355, 356, 363 ; Songeson, 173, 481 ; Soucia, 385, 386 ; Thoiria, 393 ; La Tour-du-Meix, 394 ; Ugna, 343 ; Valempoulières, 406 ; Vannoz, 145 ; Verges, 34 ; Vers-en-Montagne, 408 ; Vertamboz, 108 ; Le Villars-lez-Marigny, 187, 193 ; Virechâtel, 268 ; Vouglans, 159 ; — B. — DOYENNE DE NEUBLANS. Pages 582 à 812, table : Annoires, 582, 583, 763, 783 ; Asnans, 584 ; Aumur, 587 ; Authume, 587 ; Beauregard (v. Bellevoie), 772 ; Beauvernois, 641 ; Bellevesvre, 589, 745 ; Bellevoie, 610 ; La Bruyère, 658 ; Chamblanc-lez-Seurre, 590 ; Champdivers, 592, 785 ; La Chapelle-Saint-Sauveur, 594 ; Charette, 596 ; Charnay, 595 ; La Chassagne, 597, 763 ; Chastelet, 658 ; Chaussin, 600, 749, 771, 775 ; La Chaux-en-Bresse, 599 ; Chaux-lez-Saint-Aubin, 587 ; Chemin, 607 ; Choisey, 604, 755, 769, 777 ; Clux, 736 ; Damparis, 610 ; Flacey, 611, 773 ; Flagey-lez-Gilly, 692 ; Franxaull, 612 ; Fretterans, 613 ; Gevry, 609 ; Grand-Noir (v. Annoires) ; Grosbois-lez-Tichey, 615 ; Lauthes, 615, 751 ; Lays-sur-le-Doubs, 614 ; Longepierre, 618 ; Longwy, 619 ; Moisenans, 599 ; Molay-lez-Dole, 635 ; Montagny-lez-Seurre, 729 ; Mont-lez-Seurre, 639 ; Mouthier-en-Bresse, 641 ; Navilly, 684 ; Neublans, 644 ; Pagny-la-Ville, 658 ; Pagny-le-Château, 659 ; Parcey-lez-Dole, 662 ; La Perrière, 666 ; Peseux (J.), 672 ; Petit-Noir, 651, 781 ; Pierre, 677 ; Pleure, 679 ; Pontoux, 681 ; Port-Aubert, 635 ; Purlans, 685 ; Rahon, 690 ; Rye, 597 ; Saint-Aubin, 585, 765, 768 ; Saint-Baraing, 588, 745 ;

Saiut-Jean-de-Losne, 757, 816 ; Saint-Loup-lez-Dole, 632 ; Saint-Seine, 692 ; Saint-Symphorien, 723 ; Saint-Ylie, 738 ; Saunière, 720 ; Sermesse, 720 ; Seurre, 693, 779 ; Tavaux du Jura, 725 ; Tavey-lez-Héricourt, 725 ; Terrans, 596 ; Tichey, 729 ; Torpes (Saône-et-Loire), 731 ; Villangrette, 632, 634 ; Villeneuve-lez-Seurre, 733. — C. — DOYENNE DE BAUME-LES-DAMES. Pages 813 à 992 ; table : Adam-lez-Passavant, 897 ; Amagney, 813 ; Anteuil, 814 ; Appenans, 902 ; [Arguel], 989 ; Aulechaux ; 930 ; Avilley, 816, 943 ; Baume-les-Dames, 818, 937, 959, 960, 963, 969, 975, 979, 982, 985, 988 ; Baumotte-lez-Montbozon, 848 ; Besnans, 924 ; Bouhans-lez-Montbozon, 808 ; Branne, 849 ; Bretigney, 878, 880 ; Cendrey, 850 ; Champlive, 880 ; Chassey-lez-Montbozon, 852, 981 ; Chauz-lez-Clerval, 855, 865 ; Clerval, 855, 964, 965, 973, 990 ; Cognières, 867 ; Corcelles-Mieslot, 915 ; Cour-lez-Baume, 869 ; Crosey-le-Grand, 872 ; Crosey-le-Petit, 874 ; Cusance, 874, 977 ; Dammartin-le-Templier, 877 ; Dampvaux, 935 ; Deluz, 881 ; Esnans (Cour), 871 ; Fay (Dammartin), 878, 880 ; Fontenelle-Montby, 934 ; Fontenoy-lez-Montbozon, 882, 941, 966 ; Glamondans, 878, 881 ; Gouhelans, 896 ; Guiseuil, 885 ; Huanne, 890 ; Hyèvre-Paroisse, 935 ; Larians, 898 ; Lieu-Croissant, 902 ; Loulans, 887 ; Mancenans-lez-l'Isle, 901 ; Maussans, 887 ; Mésandans, 891, 980 ; Mondon, 904, 971 ; Montbozon, 933 ; Montmartin, 894 ; Montussaint, 906 ; Ollans, 900 ; Ougney-les-Champs, 889, 987 ; Pompierre, 909 ; Pouligney, 889, 918 ; Rigney, 911 ; La Roche, 915 ; Roche-lez-Clerval, 915 ; Roche-sur-Linotte, 916 ; Rognon, 908 ; Romain, 891 ; Roulans, 917 ; Saint-Hilaire, 888 ; Saint-Juan, 897 ; Santoche, 910 ; Sechin, 846, 888, 958 ; Servigney-lez-Montbozon, 919, 945 ; Thieffrans, 989 ; Thiénans, 920, 991 ; La Tour-de-Scay, 852 ; Tournans, 924, 962 ; Uzelle, 933 ; Vaire-le-Grand, 925, 983 ; Vaîte, 878 ; Verne, 927 ; Les Vignottes, 836, 967 ; Villers-le-Sec, 931 ; Voillans, 929 ; Vuillorbe, 878.

G 5. (Registre.) — In-folio, papier, de 1182 pages (rel. bas.)

1749. — *Pouillé du P. André de Saint-Nicolas. Tome V.* — A. — DOYENNE DE ROUGEMONT. Pages 1 à 186 ; table : Abbenans, 1 ; Accolans, 9 ; Aillevans, 49 ; Arpenans, 3, 135 ; Athesans, 31 ; Aynans (Dambelin), 18 ; Bavans, 79 ; Bermont, 33, 155 ; Beutal, 79 ; Beveuge, 68, 137 ; Blussans, 5 ; Bonnal, 7, 129 ; Bournois, 8, 151 ; Colombier-Fontaine, 80, 91 ; Courchaton, 10, 163 ; Cubry, 14 ; Cuse, 15 ; Dambelin, 17 ; Dampierre-sur-le-Doubs, 19 ; L'Ermitage (Villersexel), 74 ; Esprels, 131 ; Fallon, 2, 153 ; Fontaine-lez-Clerval, 21 ; Fusnans (L'Isle), 35 ; Gondenans-lez-Montby, 24 ; Gondenans-les-Moulins, 16 ; Gouhenans-lez-Lure, 26 ; Goux-lez-Dambelin, 31 ; Grammont, 11 ; L'Isle-sur-le-Doubs, 35, 82, 93, 141, 147 ; Lanthenans, 32 ; Longeville près Moimay, 50 ; Longeville-sur-le-Doubs, 89 ; Marast, 49 ; Médières, 6 ; Melecey, 41 ; Moimay, 48 ; Montby, 23 ; Montjustin, 42, 133, 143, 149, 157 ; Nahon (Rougemont), 60 ; Nant, 16, 139 ; Pont-sur-l'Ognon, 51 ; Rang-lez-L'Isle, 51, 95 ; Rougemont, 52, 83, 159 ; Saint-Ferjeux (H.-S.), 68 ; Saint-Georges, 25 ; Saint Maurice, 80, 87 ; Saint-Sulpice, 64 ; Sainte-Suzanne, 81 ; Senargent, 61 ; Soye, 62 ; Vellechevreaux, 66 ; Villars-sous-Écot, 75 ; Villersexel, 69, 145, 161 ; Villers-la-Ville, 70 ; Voujaucourt, 81 ; Vy-lez-Lure, 77. — B. — DOYENNE DE SALINS. Pages 187 à 928 ; table : Abergement-le-Grand, 296 ; Aiglepierre, 362 ; Alaise, 389 ; Amancey, 285 ; Amondans, 288 ; Arbois, 194 ; Arc-sous-Montenot, 226 ; Aresches, 228 ; Aumont, 308 ; Barretaine, 418 ; Bartherans, 269 ; Bellaigue, 244 ; Bracon, 553, 561 ; Breuil-lez-Salins (Saint-Lazare de), 569 ; Buvilly, 233 ; By, 396 ; Cernans, 240 ; Chamole, 245, 417 ; Changin, 196 ; La Chapelle-lez-Rennes, 247 ; Chapois, 252 ; Château-sur-Salins, 388 ; La Châtelaine, 257, 351 ; Châtelguyon, 571 ; Châtillon-sur-Lison, 270 ; La Chauz-sur-Champagny, 314 ; Chay, 396 ; Chilly-sur-Salins, 250 ; Clucy, 243 ; Coulans, 343 ; Cussey-sur-Lison, 264 ; Déservillers, 271 ; Dournon, 245 ; Échay, 269 ; Éternoz, 274 ; [Fédry], 293 ; Fertans, 282, 291 ;

La Ferté, 292 ; Gardebois, 255 ; Gevresm, 277 ; Gillois, 348 ; Grimont, 246, 417 ; Grozon, 294 ; Ivory, 312 ; Ivrey, 248 ; Labergement-du-Navoy, 273 ; Lemuy, 316 ; Levier, 336 ; Lizine, 339 ; Malans-lez-Fertans, 341 ; Marnoz, 352 ; Mesmay, 487 ; Mesnay-Arbois, 345 ; Miéry, 365 ; Montfort, 494 : Montigny-lez-Arbois, 371 ; Montmahoux, 276 ; Montmalin, 677 ; Montolier, 295, 296 ; Montrond, 383 ; Mont-sur-Lison, 367 ; Mouchard, 386 ; Myon, 389 ; Nans-sous-Sainte-Anne, 191, 276 ; Onay, 249 ; Paroy, 394, 799 ; Les Planches-sur-la-Châtelaine, 258, 351 ; Plasne, 408 ; Pointvillers, 498 ; Poligny, 411, 797 ; Pont-d'Héry, 231 ; Port-Lesney, 320 ; Pretin, 695 ; Pupillin, 484 ; Rennes, 250 ; Ronchaux, 487 ; Saint-Cyr, 683 ; Saint-Savin, 415 ; Saint-Thiébaud, 657 ; Sainte-Anne, 187 ; Salins (Saint-Anatoile de), 506, 791 ; Salins (Clarisses de), 649 ; Salins (Saint-Jean-Baptiste de), 604, 785, 789, 793 ; Salins (Saint-Maurice de), 572, 795 ; Salins (Saint-Michel de), 546 ; Salins (Notre-Dame de), 584 ; Salins (Notre-Dame Libératrice de), 571, 639, 787 ; Salins (Saint-Pierre de), 557 ; Saraz, 277 ; Supt, 652 ; Tourmont, 659 ; Vadans (Saint-Pierre de), 678 ; Vadans-lez-Arbois (Saint-Maurice de), 669, 697 ; Vaux-sur-Poligny, 662 ; Villeneuve-d'Amont, 187, 199 ; Villeneuve-d'Aval, 388, 665 ; Villers-les-Bois, 679 ; Villette-lez-Arbois, 683. — C. — DOYENNE DE SEXTE. Pages 929 à 1182 ; table : Abbans-Dessous, 1001, 1145 ; Abbans-Dessus, 1000 ; Antorpe, 1007, 1133 ; Arguel, 1018 ; Audeux, 931 ; Auxon-Dessous, 935 ; Auxon-Dessus, 933 ; A vanne, 931 ; Bellevaux (abbaye), 953 ; Berthelange, 1067 ; Beure, 1064 ; Bonnay, 936, 1117, 1137 ; Boulton, 938 ; Boussières, 940 ; Bregille, 941, 1139, 1140 ; Bussièrès, 945 ; Busy, 946, 1147 ; Buthiers, 948 ; Byans, 950 ; Chalèze, 954, 1081 ; Chalezeule, 954, 1087 ; Chambornay-lez-Bellevaux, 952 ; Chambornay-lez-Pin, 955 ; Champagny, 1016 ; Chapelle-des-Ladres (Grandfontaine), 978 ; Châtillon-Guyotte, 983 ; Châtillon-le-Duc, 938, 1045 ; Chauenne, 1006 ; Chaudfontaine, 983 ; Chemaudin, 956 ; Chenecey, 947 ; Chevigney-sur-l'Ognon, 1040 ; Cirez-lez-Bellevaux, 953 ; Corcelles-Ferrières, 959 ; Corcondray, 957 ; La Corne-de-Chaux, 1058 ; Courtefontaine, 1058 ; Le Croc, 969, 1113 ; Cromary, 959 ; Cussey-sur-l'Ognon, 962 ; Dannemarie, 964 ; Devecey, 938 ; Émagny, 1009, 1153 ; L'Ermitage (Cirey-lez-Bellevaux), 953 ; L'Ermitage (Devecey), 938 ; Étrabonne, 988 ; Étuz, 963 ; Ferrières, 1007 ; Fontaine, 968 ; Fontenelay, 1149 ; Foucherans, 1050, 1077 ; Fourg, 950 ; Franey, 1041 ; Gendrey, 989, 1119, 1125, 1143 ; Geneuille, 970 ; Gennes, 971 ; Gézier, 972 ; Grandfontaine (Boussières), 975 ; Lantenne, 979 ; Lavernay, 980 ; Lombard, 1038 ; Louvatange, 988, 1129 ; Malbrans, 1052 ; Mamirolle, 981 ; Marchaux, 982 ; Mazerolle, 933 ; Mercey-le-Grand, 984 ; Mérey, 1062 ; Miserey, 935 ; Moncey, 1004 ; Moncley, 1010 ; Montarlot, 993 ; [Montboillon], 1123 ; Montfaucon, 995 ; Montferrand, 977 ; Montrond, 1061 ; Naisey, 996 ; Nancray, 998, 1085 ; Noironte, 933 ; Notre-Dame du Mont (Thoraise), 978 ; Novillars, 954 ; Osselle, 999 ; Palise, 1002 ; Pelousey, 1004 ; Pessans, 1038 ; Pin-l'Émagny, 1007 ; Pirey, 1012, 1083 ; Pouilley-Français, 965 ; Pouilley-les-Vignes, 1014 ; Pugey, 1016 ; Quingey, 1020, 1079, 1114, 1115, 1127, 1135 ; Rancenay, 977 ; Recologne, 1039 ; Rioz, 1042 ; Roche-lez-Beaupré, 954 ; Romain (Grand-Mercey), 986 ; Rouffange, 993 ; Saint-Ferjeux (Besançon), 966 ; Saint-Maximin (Trepot), 1055 ; Saint-Vit, 1065 ; Salans, 1068, 1151 ; Saône, 1043 ; Sorans, 1052 ; Tallenay, 1044 ; Tarcenay, 1048 ; They, 1051 ; Thisse, 1052, 1078 ; Thoraise, 978 ; Torpes, 1001 ; Trepot, 1054 ; Vaux-les-Prés, 956 ; Velotte, 1062 ; La Vèze, 1075 ; Vieilley, 1055 ; Villars-Saint-Georges, 1057 ; Villersbuzon, 964 ; Villers-le-Temple, 1052 ; Villers-sous-Montrond, 1060, 1131 ; Voray, 1069, 1111.

G 6. (Registre.) — In-folio, papier, de 958 pages. (La page 581 est *ter*, la page 706 manque.) (Rel. bas.)

1749. — *Pouillé du P. André de Saint-Nicolas. Tome VI.* — A. — DOYENNE DE VARESCO.

Pages 1 à 822 ; table : Les Allemands, 172, 615 ; Ambre, 27 ; Arçon, 1, 86 ; Arc-sous-Cicon, 109 ; Athoze, 253 ; Aubonne, 109, 113 ; Avoudrey, 160, 331 ; Bannans, 2, 712, 714 ; Le Barboux, 21 ; Les Bassots, 213 ; Le Bélieu, 14, 22 ; Belvoir, 482, 491 ; Le Bizot, 14, 703 ; Bolandoz, 58 ; Bonnevaux (Mouthe), 447 ; Bonnevaux (Ornans), 23 ; Bouclans, 25 ; Boujailles, 32, 720 ; Les Boujeons, 223, 234 ; Bouverans, 447, 464 ; Bugny, 172 ; Petit-Bugny, 85 ; Bulle, 2 ; Cerneux-Péquignot, 215 ; Chaffois, 48, 726 ; Chantrans, 53, 724 ; Chapelle-des-Bois, 223, 224, 233, 611 ; Chapelle-d'Huin, 62 ; Charbonnières, 136 ; Chassagne, 502 ; Châteauvieux, 193 ; Châtel-Blanc, 231 ; La Chaux-de-Gilley, 171 ; Chaux-Neuve, 222 ; Chazot, 69, 481 ; La Chenalolle, 14, 16,17 ; Chevigney-lez-Vercel, 72 ; Cléron, 75 ; La Cluse, 379 ; Cornabey (Grand'Combe), 117 ; Courvière, 42 ; Dommartin, 78, 708, 710 ; Dompierre, 448, 465 ; Dompriel, 93, 95 ; Doubs, 86 ; Durnes, 130 ; Échevanne, 132 ; Épenoy, 157, 529 ; Étalans, 89 ; Les Étraches, 361 ; Évillers, 586 ; Eysson, 93 ; Flagey-Amancey, 59 ; Flangebouche, 163, 700 ; [Fontenelay], 218 ; Les Fontenelles, 217 ; Fournets, 264 ; Les Fours, 362 ; Frasne, 96 ; Gellin, 223 ; Gilley, 103, 173 ; Gonsans, 105 ; Goux-lez-Usiers, 599 ; Grand'Combe, 114 ; Grand'Combe-des-Bois, 15, 617 ; Granges-Narboz, 372 ; [Granges-sur-Baume-les-Moines], 373 ; Les Grangettes, 371 ; Les Gras, 118 ; Guyans-Durnes, 132 ; Guyans-Vennes, 120, 732 ; Houtaud, 85 ; Landresse, 138 ; Laval, 142 ; Laviron, 146 ; Leugney, 151 ; Lièvremont, 172 ; Lods, 239 ; Longechaux, 549 ; Longeville, 565 ; Loray, 158 ; Luhier, 142 ; Luisans, 264 ; Maillot, 577 ; Maisons-du-Bois, 173 ; Malbuisson, 368 ; Mémont, 19 ; Montbenoit, 170 ; Montgesoye, 180, 204 ; Montperreux, 375 ; Montpetot, 379 ; Mont-de-Villers (v. Villers-la-Combe) ; Morteau, 205 ; La Motte, 219 ; Mouthe, 220 ; Mouthier-Haute-pierre, 238 ; Nods, 253 ; Noël-Cerneux, 14, 22 ; Notre-Dame de Consolation, 129 ; Orchamps-Vennes, 260 ; Ornans, 288, 716, 718 ; Orsans ; 336 ; Osse, 55 ; Ouhans, 340 ; Oye, 373 ; Passavant, 343 ; Passonfontaine, 349 ; Petite-Chaux, 232 ; Pierrefontaine-lez-Varans, 356 ; Le Pissoux, 206, 214 ; Plaimbois-du-Miroir, 145 ; Plaimbois-Vennes, 353 ; La Planée, 359 ; Pontarlier, 358 ; Pontarlier (Annonciades), 415 ; Pontarlier (Saint-Bénigne), 382, 728 ; Pontarlier (Saint-Étienne), 434 ; Les Pontets, 223, 236 ; Rantechaux, 526 ; Remonot, 206 ; Remoray, 514 ; Reugney, 566, 573 ; La Rivière, 445 ; Rochejean, 467 ; Rurey, 474 ; Le Russey, 14, 17, 730 ; Saint-Antoine, 515, 608 ; Sainte-Colombe, 2 ; Saint-Gorgon, 108 ; Saint-Hippolyte-lez-Durnes, 132 ; Saint-Point, 364, 613 ; Saint-Théodule (Labergement), 512 ; Sainte-Radegonde (Vennes), 286 ; Sancey, 481 ; Saules, 132 ; Scey-en-Varais, 501 ; Scey-le-Château, 501 ; Septfontaines, 597 ; Servin, 43 ; Sombacourt, 600 ; La Sommette, 95 ; Surmont, 482, 500 ; Usier, 590 ; Valdahon, 518 ; Vanclans, 258 ; Vauchamps, 31 ; Vaux-et-Chantegrue, 514 ; Vennes, 120 ; Vercel, 530 ; Vernierfontaine, 562 ; Les Verrières, 364 ; Verrières-de-Joux, 379 ; Vesigneux, 565 ; Villedieu-en-Varais (lez-Vercel), 578 ; La Villedieu-Mouthe, 471 ; Villers-la-Combe, 174 ; Villers-le-Lac, 205 ; Villers-sous-Chalamont, 581 ; Vuillafans, 180, 705 ; Vuillocin, 83, 722. — B. — DOYENNE DE TRAVES. Pages 823 à 958 ; table : Ailloncourt, 828 ; Aroz, 825 ; Artaufontaine, 836 ; Betoncourt-les-Ménétriers, 826, 913, 939 ; Charentenay, 829, 909, 934 ; Chassey-lez-Saint-Aubin, 824 ; Chemilly, 863 ; Cintrey, 848 ; Combeaufontaine, 830 ; Confracourt, 831 ; Cornot, 833, 947 ; Cubry-lez-Soing, 879 ; L'Ermitage (Vezel), 895 ; Fédry, 885 ; Fleurey-lez-Ray, 836 ; Francourt, 896 ; Fresne-Saint-Mamès, 837, 936 ; Gourgeon, 840, 904 ; Grandecourt, 841 ; Laitre, 845, 949, 951 ; Lavigny, 849 ; Lavoncourt, 850 ; Malvillers, 856 ; Melin, 855 ; Membrey, 857 ; Mont-Saint-Léger, 853 ; Morey, 858, 930 ; Moutherot-lez-Traves, 883 ; Noidans-le-Ferroux, 862, 917 ; Pontcey, 862 ; Preigney, 863, 916, 933 ; Ray, 865, 907 ; Raze, 870, 943 ; La Rochelle, 849, 935 ; Rosey, 867 ; Rupt, 871, 903 ; Saint-Aubin, 823, 915 ; Saint-Julien-lez-Morey, 842 ; Scey-sur-Saône, 875, 945 ; Soing, 878 ; Theuley-lez-Lavoncourt, 855 ; Tincev, 880 ; Traves, 381, 905, 931 ; Valleriois-lez-Traves (Raze), 883 ; Vannes, 884 ; Vauconcourt, 886, 941 ; Velle-le-Château,

889 ; Vezet, 893 ; Volon, 895, 929 ; Vy-le-Ferroux, 897, 911 [Vy-lez-Lure]. 898.

G 7. (Registre.) — In-folio, papier, de 330 pages (rel. bas.).

Pouillé du P. André de Saint-Nicolas. Tome VII. — METROPOLE DE BESANÇON. Pages 1 à 330 ; table : Annonciades de Besançon, 310 ; Antonins de Besançon, 183 ; Bénédictines de Besançon, 373 ; Capucins de Besançon, 183, 302 ; Carmélites de Besançon, 302 ; Carmes de l'ancienne observance, 297 ; Carmes déchaussés de Besançon, 309 ; maison de Cîteaux de Besançon, 289 ; Clarisses de Besançon, 292 ; Confrérie de la Croix, 321 ; Cordeliers de Besançon, 291 ; Cornandouille (Saint-Laurent), 284 ; Dames de Chamars (chapelle), 319 ; Hôpital Saint-Jacques et de la Charité, 183, 318 ; les Jacobins de Besançon, 95, 288 ; les Jésuites de Besançon, 183, 298 ; Notre-Dame de Jussan-Mouthier, 221 ; Refuge de Besançon, 183, 314 ; Saint-Esprit de Besançon, 287 ; Saint-Étienne de Besançon (cathédrale), 25 ; Saint-Jean de Besançon, 39 ; Saint-Jean Baptiste de Besançon, 47 ; Saint-Laurent de Besançon, 184 ; Saint-Marcellin de Besançon (v. Saint-Vincent) ; Saint-Maurice de Besançon, 187 ; Saint-Paul et Saint-Donat de Besançon, 214 ; Saint-Pierre de Besançon, 97 ; Saint-Vincent de Besançon, 285 ; Saint-Yves du Parlement (chapelle), 183, 185 ; Sainte-Anne (chapelle), 94 ; Sainte-Madeleine de Besançon, 233 ; Séminaire de Besançon, 313 ; le Temple de Besançon, 95, 287 ; Ursulines de Besançon, 183, 303 ; La Vèze, 95 ; Visitandines de Besançon, 303.

G 8. (Registre.) — In-quarto, papier, de 1 et 142 pages et 34 feuillets (rel. parch.).

XVIII^e siècle. — *Table alphabétique du Pouillé du P. André de Saint-Nicolas.* — P. 1, décanat d'Ajoie ; — p. 9, décanat de Dole ; — p. 19, décanat de Granges ; — p. 25, décanat de Faverney ; — p. 37, décanat de Gray ; — p. 47, décanat de Lons-le-Saunier ; — p. 59, décanat de Luxeuil ; — p. 69, décanat de Montagne ; — p. 79, décanat de Neublans ; — p. 87, décanat de Baume ; — p. 95, décanat de Rougemont ; — p. 101, décanat de Salins ; — p. 113, décanat de Sexte ; — p. 123, décanat de Varesco ; — p. 135, décanat de Traves ; — fol. 1, table alphabétique générale des paroisses avec renvois aux décanats (« Abbenans-Yvory ») ; — fol. 20, table des villages qui ne sont pas chefs-lieux de paroisses, avec renvois aux paroisses et décanats Abbans-Yèvres. »

G 9. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, de 63 pages (cartonné).

1893. — *Table alphabétique générale du Pouillé du diocèse de Besançon du P. André de Saint-Nicolas, par Léon Gauthier, élève de l'École des Chartes.* — P. 1, « Abbans-Dessous ; — p. 63...., Wriange. »

G 10. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 675 pages et 22 feuillets.

1701. — *Recueil général des bénéfices ecclésiastiques tant du diocèse de Besançon que du comté, contenant les noms et invocations, de même que des patrons et titulaires d'iceux jusqu'au commencement de l'an 1701.* Texte français. — P. 1, Archevêché et chapitre ; — p. 9, église métropolitaine ; — p. 18, abbaye Saint-Paul ; — p. 20, abbaye Saint-Vincent ; — p. 21, collège de Sainte-Madeleine ; — p. 47, paroisse Saint-Jean-Baptiste de Besançon ; — p. 56, paroisse Saint-Pierre ; — p. 67, paroisse Saint-Maurice ; — p. 83, paroisse de Notre-Dame de Jussan-Mouthier ; — p. 85, monastères de la ville de Besançon ; — p. 94, décanat de Sexte ; — p. 126, décanat de Salins ; — p. 189, décanat de Montagne ; — p. 226, décanat de Lons-le-Saunier ; — p. 305, décanat de Neublans ; — p. 334, décanat de Dole ; — p. 401, décanat de Gray ; — p. 457,

décanat de Traves ; — p. 469, décanat de Favorney ; — p. 499, décanat de Luxeuil ; — p. 536, décanat d'Ajoie ; — p. 564, décanat de Granges ; — p. 577, décanat de Varesco ; — p. 668, avis au lecteur ; — fol. 1, table alphabétique des bénéfiques du diocèse de Besançon.

G 11. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 3 papier, dont 1 cahier de 12 feuillets
(filigrane : *bras de saint Étienne, sur un piédestal orné d'un cœur*).

1157-1586. — *Titres généraux* : Copie de la confirmation des privilèges de l'église métropolitaine de Besançon accordée par l'empereur Rodolphe II aux doyen et chapitre de cette église, Prague, 26 février 1586 ; — fol. 7 v°, privilèges concédés à la même église par Frédéric Barberousse, Dole, 4 novembre 1157 ; — fol. 2 v°, autre de l'empereur Wenceslas, Prague, 10 juin 1399 ; — fol. 6 v°, autre de Charles-Quint, 1548 ; — lettres de lods accordées par l'archevêque Guillaume de Vergy ; 1382 ; — investiture des régales de l'église de Besançon, accordée par l'empereur Wenceslas à l'archevêque Thiébaud de Rougemont, 1407 (cop.) ; — acte de prise de possession de l'archevêché notifié aux co-gouverneurs de Besançon, au nom de l'archevêque Claude de La Baume, par Jean Huot, s^f d'Ambre, président d'Orange, Jean Tornon, official de Besançon, Jean de La Tour, vicaire général, et Claude Pignet, chanoine de la métropole, 1545 (cop.).

G 12. (Cahier.) — *Papier, couverture parchemin, de 53 feuillets (filigrane : bras de saint Étienne et initiales I S, en minuscules gothiques, avec broche croisetée et étoilée aux extrémités)*.

1532-1559. — *Titres généraux* : Expédition faite devant Humbert Jantet, juge de la régale de Besançon, de requête appointée par l'Empereur, à lui présentée par l'archevêque de Besançon, contre les empiétements des officiers du comte de Bourgogne, 1534 ; fol. 2, texte de la requête présentée à Charles-Quint par Antoine de Vergy, archevêque de Besançon, contre les attentats à sa juridiction commis par les officiers de justice du Comté, en matière de testaments, rentes à percevoir, etc., signé par ordonnance : L. de Gruyères ; en marge est l'appointement de l'Empereur : donné à Bologne le 27 février 1532 ; — fol. 16, copie d'une autre requête présentée à l'Empereur, à Tolède, par le même archevêque, contre les entreprises du parlement de Dole, contre les privilèges de son siège, notamment en matière de suspension d'excommunication, d'interdiction aux laïques de porter leurs procès devant l'officialité diocésaine, de redevances d'églises mortuaires et autres, signée : Antoine de Vergy et Pierre de La Baume ; en marge est l'appointement impérial daté de Tolède, le 3 avril avant Pâques 1538 (v. s.) ; — fol. 28, copie d'une autre requête présentée par le même archevêque à l'Empereur pour que les appointements donnés à Bologne et à Tolède, en vertu desquels les débiteurs de rentes et revenus des églises pourraient être cités devant l'archevêque ou son official, soient exécutés au comté de Bourgogne ; appointement favorable daté de « Raynspuz » (Ratisbonne) [1538], 25 juillet ; — traité pour « procéder à inquisitions et à informations des acculpez, entachez ou suspects des sectes [hérétiques] » pour continuer à « faire vivre le commung et peuple de lad. cité [de Besançon] en nostre ancienne et accoustumée sainte foy catholique » passé entre l'archevêque Antoine de Vergy et le syndic de Besançon Girard Ryotet, à l'instigation des envoyés de l'Empereur, Claude de La Baume, maréchal de Bourgogne, et Hugues Marmier, président de Bourgogne, en la maison d'Oudette Chauldet ; présents François Bonvalot, abbé de Saint-Vincent ; Bernardin de Sommevoire, vicaire général ; Léonard de Gruyères, official, archidiacre de Salins ; Guillaume Fromond, chanoine de Besançon ; Simon Gauthiot, s^f d'Ancier ; Pierre Nardin ; Denis d'Anvers ; Pancrace de Chaffois, s^f d'Angeot ; Charles Pillot, s^f du Châtelard ; Jean du Champ, Antoine Buzon, tous cogouverneurs de Besançon ; Pierre Marmier, prieur de Jussan-Moutier ; Jean de

Saint-Paul, protonotaire apostolique ; Philippe de Saint-Andoche, Valbertde Raincourt, écuyers ; Pierre Bourquin, de Vercel ; Guillaume Borrelot, de Jussey, ledit traité reçu par Philippe Vaulchier, greffier du parlement de Dole ; Pierre Lulier, prêtre, secrétaire du chapitre de Besançon, et Jean Lambelin, secrétaire de la ville, sans date [1537] ; — fol. 32, extraits du traité de Rouen, passé entre la ville et l'archevêque Jean de Rochetaillée, le 10 juin 1435 ; fol. 43, copie de l'induit de Paul III, réglant les conditions d'admission et d'élection des chanoines de Besançon, 1442 ; — procès-verbal d'un colloque tenu entre les délégués du parlement de Dole, les conseillers Colin, Clerc et Fauche, les fiscaux de Saint-Mauris et Seguin, le procureur général Marin Benoit, et ceux de l'archevêque (lui présent), le vicaire général Lulle, l'official Renard, son lieutenant le docteur Guyot, les officiers de l'archevêque : Humbert Jantet, Christophe Humbert, Jean d'Amondans, Guillaume Berend, assistés en qualité de greffiers de Bonaventure Junot, secrétaire de l'officialité, et de Claude de Lesmes, greffier de la cour, Dole, 1-12 août 1559 ; ce compromis trancha toutes les questions en suspens sur les suspensions d'excommunication, les actions personnelles, le déclinatoire des gens d'église, le règlement des mortuaires, les actions criminelles, les statuts de M. de Vergy, etc. ; l'archevêque y dépensa 1,200 francs de frais.

G 13. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 19 pièces papier, dont 2 cahiers de 11 et 10 feuillets, 1 sceau.

1662-1734. — *Titres généraux* : Lettres de diacre, sous le sceau de l'archevêque Jean-Jacques Fauche, données par le suffragant Joseph Saulnier à Claude-Anatoile Jeanneret de Salins, 1662 ; — requête présentée au parlement de Besançon par François-Joseph de Grammont, haut doyen et abbé de Bithaine, prieur de Champlitte et Beaupré, pour être déchargé d'une caution pour jouir des revenus de Bithaine ; appointment conforme, 1681 ; — certificats de messes célébrées pour le repos de l'âme d'Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, archevêque de Besançon, dans les couvents des Capucins, Minimes, Bénédictins, Carmes de l'ancienne observance, Cordeliers, Carmes déchaussés et Jacobins de Besançon, mai 1698 ; — observations du procureur général de la Chambre des Comptes de Dole, François Bouhélier du Viseney, sur le dénombrement donné par l'archevêque de Besançon, François-Joseph de Grammont, en prêtant serment de fidélité au Roi, en ladite Chambre, 1701 ; — jugement de l'intendant André de Harouys, chevalier, sieur de la Seilleraye, adjugeant à l'archevêque le sixième du prix de terres expropriées pour la tête de pont de Bregille, sur des particuliers censitaires de l'archevêché, nommés Louvet, Quinternet et Jacoulet, 1702 ; — procédures devant la Chambre des Comptes contre l'archevêque, touchant certains articles défectueux de son dénombrement du temporel de l'archevêché, 1703-1704 ; — rétractation de Pierre-Albert de Chaillot, promoteur de l'archevêché de Besançon, et de Simon Pochet, prêtre, désavouant les manuscrits d'un catéchisme diocésain condamné par l'archevêque de Besançon, le 30 mai 1712, comme infecté des erreurs du P. Quesnel et contraire aux constitutions apostoliques, 1715 ; — transaction entre l'archevêque Honoré-François de Grimaldi-Monaco et les directeurs du grand séminaire de Besançon, touchant la succession de l'archevêque défunt François-Joseph de Grammont, 1729 ; — reconnaissance des titres et papiers de l'archevêché faite au décès d'Antoine-François de Blisterswich-Moncle, archevêque de Besançon, par le doyen des conseillers au Parlement, Antoine-François d'Arvisenet d'Auxange, et Claude-François Duban, chanoine de la métropole et prieur du Mouterot, assistés comme greffiers de Jean-Claude Huot, commis greffier au parlement, et de Claude-Joseph Damey, séchal du chapitre, 1734.

G 14. (Registre.) — Papier de 52 feuillets, 1 sceau.

1738. — « Déclaration que donne par-devant nos seigneurs de la Chambre et Cour des Comptes, aides, domaines et finances de Dole, illustre et révérend seigneur messire Antoine-Pierre de Grammont, archevesque de Besançon, prince du Saint-Empire, du temporel de son archevesché, sous protestation d'ajouter ou diminuer ce qui pourroit avoir été omis ou inséré de trop dans les présentes ; » — fol. 2, maréchal impérial ; fol. 4, maître d'hôtel ; fol. 5, séchal ; fol. 5 v°, forestier ; fol. 6 v°, échanson ; fol. 7, chambrier ; fol. 8, immeubles et droits à Besançon ; fol. 12 v°, Étalans ; fol. 15 v°, Foucherans ; fol. 18 v°, Noroy ; fol. 24 v°, Calmoutier ; fol. 25, Senans ; fol. 27, [Gy] ; fol. 36, Avrigney. ; fol. 39, Autoreille ; fol. 39 v°, Vantoux, Bucey ; fol. 40 v°, fiefs mouvants de Gy, etc. ; — ladite déclaration signée d'Antoine-Pierre II de Grammont.

G 15. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 13 pièces papier, 2 sceaux.

1740-1785. — Noms et surnoms des curés et autres ecclésiastiques du décanat de Gray, de Traves, de Varesco, d'Ajoie, de Sexte et de Favorney, 1740 ; — billet de l'Association du clergé du diocèse de Besançon demandant des prières pour les confrères décédés en 1739 (impr.), 1740 ; — remplacement en argent de fonds dépendant de l'archevêché, aliénés par François-Joseph de Grammont, soldé par le grand séminaire, son héritier, 1741 ; — état des redevances annuelles de l'archevêque envers son chapitre, 1744 ; — dispense pontificale (au porteur) du vœu de chasteté, 1755 ; — monitoire imprimé et scellé, délivré par Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, archevêque de Besançon (sans objet), 1763 ; — engagement pris envers le fondé de pouvoir du cardinal-archevêque Antoine-Clériadus de Choiseul par les religieux de Saint-Berlin, de Saint-Omer, de payer 75,000 l. de pension annuelle audit cardinal sur les revenus de leur abbaye, et cela durant 9 ans, 1764 ; — liste (imprimée) des prêtres du diocèse convoqués à la retraite ecclésiastique après Pâques de l'an 1785.

G 16. (Cahier.) — Papier, de 112 feuillets.

1754. — Visite des fonds et bâtiments de l'archevêché de Besançon faite après décès de l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont par Joseph-François Reud, conseiller-doyen du Parlement, Philippe-Antoine Doroz, procureur général, en présence de Joseph Marin et Pierre Couthaud de Rambey, chanoines, administrateurs du bénéfice vacant, assistés de l'architecte Charles Colombot, expert, et de divers entrepreneurs de construction ou plâtrerie, 17 octobre-5 décembre. — Fol. 2 v°, moulins de l'archevêque à Chamars (Besançon) ; — fol. 14, maison de la Grande-Rue occupée par le sieur Daclin, imprimeur du Roi ; — fol. 18, officialité ; — fol. 21, halles ; — fol. 24, nouvelle visite des moulins, avec l'assistance de l'architecte Nicolas Nicole ; — fol. 52, vignes de Besançon ; — fol. 58, palais archiépiscopal (nombreuses réparations à faire) ; — fol. 69, château de Gy ; halles et salle d'audience dans le bourg du haut ; cuverie ; caves ; colombier, porterie, murs ; château proprement dit, grand et petit escalier, « lequel est soutenu par un arc en forme de trompe avec clef pendante, au dessous de laquelle est un sphinx portant les armes d'un des anciens archevêques, lad. tour de l'escalier couverte en tuiles ; l'expert Colombot nous a fait rapport que la cage du grand escalier est octogone, bâtie en pierres de taille tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, avec pilastres en dehors en forme d'augives, terminée au dessus par des fleurons en pierre, et dans chaque augive est un support en cul de lampe portant écusson aux armes d'un des anciens archevêques ; que la porte d'entrée de la cage dud escalier est à chambranle antique avec bas-jour en plein cintre masqué, dans lequel bas jour est une petite figure en pierre représentant saint Michel sur son pied d'estal, et au dessus un chapiteau antique renfermé par une grande moulure qui porte au dessus un cul de lampe, où est la figure en pierres

de la sainte Vierge, avec son chapiteau au dessus, et de chaque côté une figure d'ange qui tiennent chacun une croix, auxquelles sont attachés les écussons des armes d'un des anciens archevêques, le tout en sculpture au goût antique, dans lesquels ouvrages il y a plusieurs petits morceaux enlevés, ce qui ne peut se réparer par rapport à la délicatesse de l'ouvrage ; » — fol. 105 v°, fours d'Autoreille et d'Avrigny ; — fol. 106 v°, forêts de Vaivre, d'Angirey, des Grands bois.

G 17. (Cahier.) — Papier, de 134 feuillets.

1755. — Vente des effets provenant de la succession d'Antoine-Pierre II de Grammont, archevêque de Besançon, prince du Saint-Empire, du 10 juin au 22 septembre 1755, à requête du grand séminaire et de la mission de Beaupré, ses héritiers, par le ministère de Marc Courtot, clerk au bailliage de Besançon ; — fol. 6, 12 fauteuils de tapisserie, 240 l. ; 6 consoles dorées avec 6 seilles de faïence, 36 l. ; 1 pendule avec sa console, 150 l. ; 2 girandoles de cuivre à deux branches, 12 l. ; une estampe du cardinal de Fleury, 9 l. ; — un tableau de l'évêque de Porrentruy, 241. ; un secrétaire de marqueterie, 48 l. ; 16 fauteuils de velours, 80 fr. ; une douzaine de couteaux de Langres, 12 l. 2 s. ; bouteilles de ratafia à la fleur d'orange, d'eau d'Ardenne, d'eau amère ; 12 verres à boire gravés et cerclés, avec leurs étuis, 6 l. 4 s. ; statue d'ivoire de saint Pierre, 81. 10 s. ; 6 pièces de tapisserie de Flandre en verdure, 650 l. ; un lustre de verre, 25 l. ; assiettes de faïence, rondes ou octogones, de 3 à 4 fr. la douzaine ; fleur d'oranger, « chinoises » et noix confites ; tabatière d'écaille doublée d'or, 198 l. ; commode plaquée, 40 l. ; 2 bras de cuivre doré, 10 l. ; lit à quatre colonnes, 92 l. ; 50 livres de café à 39 s. la livre ; 2 seaux d'argent haché, 70 l. ; 2 seaux ou cuvettes d'argent haché, avec étuis, 100 l. ; 12 serviettes et une nappe damassée, 48 l. ; fontaine et cuvette de cuivre rouge, 100 l. ; autre, 130 l. ; autre petite, 25 l. ; batterie de cuisine (fol. 83 et suiv.) ; — une feuille de vin de Bourgogne, 144 l. (la plupart des objets de valeur sont achetés par M. Jallout pour le compte d'Antoine-Clériadus de Choiseul, successeur de l'archevêque défunt).

G 18. (Cahier.) — Papier, de 671 feuillets.

1774. — Visite des immeubles et fonds dépendant de l'archevêché de Besançon, faite après le décès d'Antoine-Clériadus de Choiseul, cardinal-archevêque de Besançon, par François-Xavier Damey, conseiller au parlement de Besançon ; Claude-Théophile Doroz, procureur général au même siège, en présence des commissaires du chapitre, les chanoines Pierre-Joseph-Xavier de Chamigny et Jean-Baptiste-Ignace Matherot, les 8 janvier-26 février 1774 ; — apposition de scellés ; — p. 20, examen des titres et archives ; — p. 86, visite des bâtiments, les commissaires s'étant adjoint à titre d'expert l'architecte Joseph Cuchot et l'architecte Nicolas Pillot et le s^r Catton comme greffier ; — p. 92, maison de la grande rue « sur laquelle étoient adaptées les armoiries d'un ancien archevêque de Besançon ; » — p. 121, halles de Besançon ; — p. 123, moulin dit de l'Archevêque ; — p. 177, conciergerie et prisons de l'officialité ; — p. 197, porterie du palais archiépiscopal ; — p. 221, chapelle de l'archevêché, éclairée par un grand vitrail sur la cour ; tableau d'autel : Christ en croix sous un dais ; — p. 337, château de Gy ; — p. 344, four banal et église d'Autoreille ; — p. 351, halles de Gy ; — p. 384, forêt de Natoy percée d'une « route cardinale » avec deux étoiles en ronds-points où aboutissent des allées avec écriteaux de fer-blanc : route cardinale, route de Chantonay, route de Belvédère, route de Gy, route de Châtillon, route d'Oiselay, route de Saint-Loup ; à la 2^e étoile, 4 bancs et 14 poteaux ; à la troisième étoile, 9 poteaux avec indications de directions : Villefrancon, Citey, etc. ; — p. 398,

four d'Avrigny ; — p. 404, église de Gy, « trois statues d'argent d'environ un pied de hauteur, l'une représentant la sainte Vierge, et les autres saint Étienne et saint Symphorien ; » — p. 414, château de Gy proprement dit ; — p. 580, église d'Autoreille ; — p. 635, vignes de Besançon.

G 19. (Registre.) — In-folio, papier de 1 et 170 feuillets, couverture parchemin, acte de l'official Jean Tournon au sujet d'une chapelle de Saint-Lazare en l'église de Sainte-Madeleine de Besançon, attribué à un certain Rigaud N..., vers 1500 (filigrane : *d i gothiques avec broche étoilée et croisetée*, alterné avec *une tête de bœuf sommée d'une broche étoilée*).

1544-1546. — *Comptes de l'archevêché* : « Compte du palais de Besançon, rendu par Jehan Richardot, notaire, receveur du dict palais. » Fol. 1 *bis*, commission pour ouïr les comptes donnée par François Bonvalot, administrateur du temporel et du spirituel de l'archevêché, durant la minorité de Claude de La Baume, au vicaire général Jacques Perrot, à Nicolas Lulier, s^r de Raucourt ; Laurent Chifflet, avocat fiscal de l'archevêché ; Jean Chauvel, notaire à Champlitte ; Jean Barbier, curé de Thiénans, et Jean Nazey, citoyen de Besançon, 1546 ; — fol. 1, compte des cens, rentes, seigneuries, revenus et menades dus à l'archevêque à cause du temporel de son palais, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1544 ; — fol. 1 v^o, ménades dues par les familles : Turgis, Loys, Saulget, Grenier, Mouchet, Jolyot, de Reculot, Despotots, Montrivel, de Villette, Gurnel, etc. ; — fol. 11 v^o, vente de vin blanc « en la vothe » de la maison de la Grande-Rue ; — fol. 12, plaid général à Bregille ; — fol. 13, recette de moutons (pour cens) ; — fol. 16, cens d'argent pour vignes : Godefroy Flamand ; « Jehan Gaudimey, bourrelier ; » Hugues Malgirard, notaire ; Jean Tissot, notaire ; Pierre Despotots ; Jacques Bonvalot ; Nicolas de Chaflois ; Richard Malermey ; Étienne d'Orchamps ; Claude Pillot ; — fol. 68 v^o, herbes de pré ; — fol. 70, garde de vignes ; — fol. 71, autres cens d'argent ; — fol. 93, amodiations, battoirs d'écorces, poids de la cité, port de Rivotte, « tannel des bestes que l'on tue ès boucheries, » journées de charrues, rivière de Velotte, du Gour de Pierre et de Chamars ; — fol. 93, éminage ; — fol. 95 v^o, recette de 8 charges de sel à Salins (8 l.) ; — fol. 96, bancs devant la cour de l'archevêque ; — fol. 96 v^o, recette d'argent à Bregille ; — total de la recette d'argent, 585 l. 7 s. 4 d. ; — fol. 107, cens de froment ; — fol. 112, d'avoine ; — fol. 122, vins ; — fol. 123, huile ; — fol. 124, dépense : bergerette due aux chanoines, chapelains et choriaux de l'église métropolitaine, « ou cloître dud. Besançon après les dances et heures de nouvel du jour de Pasques ou l'on livre trois fois de bergerette et deux fois de vin cler. » 20 channes de bergerette à 5 gros la channe, 8 l. 6 s. ; — collation de la veille de saint Nicolas, 7 l. 4 s. ; — hypocras de la veille de Noël après les vêpres, 11 l. 6 d. ; — collation de la veille des Innocents ; — fol. 151 v^o, nourriture des prisonniers dans les prisons de l'archevêché, remis au geôlier Nicolas Jeannerot, 1 bichot de froment ; — fol. 169, dépense totale : 436 l. 7 s. 6 d. argent ; 45 bichots 3 émines d'avoine ; 147 bichots 1 émine de froment ; 1 émine et demie et 2 setiers de vin ; — apurement du compte le 30 mai 1546.

G 20. (Cahier.) — In-4^o papier, de 26 feuillets (filigrane : *d i gothiques avec broche étoilée et croisetée*).

1546-1549. — *Comptes du palais*. Compte rendu par le receveur Jean Richardot pour les mois de janvier avril 1546 (ce receveur fut remplacé le 25 mai 1546). Recettes : ménades : Girard Lardier (au lieu de feu Jean Petremand, notaire), Denis Saige, Jean Turgis, Jacques Bonnet, prêtre, curé de Marchaux, Jean et Louis Saulget, Jean Chasne, trésorier aux greniers ; — fol. 11, plaid général dû à Bregille ; — fol. 12, recette de moutons ; — fol. 13, recette d'argent ; — fol. 14, recette d'huile ; — fol. 15, recette de froment ; — fol. 16, d'avoine ; — fol. 17, dépense : aux chanoines, marguilliers, etc., pour la confection du saint-chrême, 5 l. 8 s. ; — bergerette de

Pâques, 9 l. ; confection de « pontots » aux moulins de Chamars, 13 l. 7 s. ; — total de la dépense d'argent, 56 l. 17 s. ; — dépense de froment ; — apurement des comptes, 11 février 1547.

G 21. (Registre.) — In-folio, papier, de 1 et 132 feuillets.

1546-1549. — *Comptes du palais.* Compte rendu par le receveur Jean Naisey pour 9 mois du 1^{er} avril au 31 décembre 1546. Fol. 1 *bis*, commission de receveur donnée à Jean Naisey par François Bonvalot, administrateur des spirituel et temporel de l'archevêché, 1546, 25 mai. — Fol. 2, cens des vignes de « Cray, la Vayte, la Gray, Charrigney et le Perron, Chappray, Belregard et la Perrouze, les Fontenottes, Charrières, Mandelier, le Mont de Burgille, la Brosse, les Varoilles, Fuisseigney, Vaufrelin, les Remontans, Ragot, Port-Juhain, Plainnechault, les Plantes de Belmont, Charmarin, les Prels de Vaulx, le Perron, Verney, la Vaytte, la Croix au Guerret, Burgilles, Besançon, ès Courvées, Roignon, Champnardin, les Plantes, Cray-Rougeot, Gyssey, Gyssey en montaigne et Montoille, Chamuse, Champ-Melin, Douvot, Escugney, Remiremont, Valère, Casamenne, Dessoubs-Valère, Mugnot ; — fol. 55, recette de moutons ; — cens dus par : Charles Ludin, Nicolas Perrot, curé de « Bussurières, » Claude Pillot, Jean de la Rue, prêtre, Guillaume Loys ; — fol. 59 v^o, tailles de Velotte ; — fol. 60, paisson des bois ; — fol. 60v^o, prés ; — fol. 61 v^o, garde de vignes ; — fol. 63, cens d'argent ; — fol. 70, M. de Vaulchier, messire Nicolas de Diesbach (au lieu d'Étienne François, chanoine), pour le curtil de la monnaie, 12 s. ; — fol. 74, « les vies fourchues (cens) ; » — fol. 98, rivières ; — fol. 93 v^o, lods ; foule à drap de Chamars, 4 l. et demie ; l'armurerie près ladite foule, amodiée pour 3 ans à Thiébaud Jouylle, 2 l. 14 s. ; — fol. 112 v^o, vins, huile, sel ; — fol. 115, dépense totale, 760 l. 11 s. ; — apurement du compte, 8 février 1547.

G 22. (Registre.) — In-folio, papier, de 132 feuillets (filigrane : *d i gothiques* avec broche étoilée et croisetée).

1549-1548. — *Comptes du palais.* Compte rendu par Jean Naisey, receveur, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1547. Fol. 1 v^o, ménades soldées par : Pierre Monstureux, Nicolas Mercier, prêtre, chapelain des cordelières, Étienne Paris, Claude Nicod, Jean d'Auxon, clerc, les hoirs de feu Girard le Verrier, les maître et frères du Saint-Esprit, les hoirs de maître Jean Chauldet, Etienne Bourgeois, trésorier de la cité de Besançon, Guillaume Montrivel, Étienne Merceret, prêtre (au lieu d'Alard Rougemont), Jean Huguenot, Outhenin de Cléron (fils de Simon), Pierre de Chaffois, Pierre Bichet, notaire ; Jean Chuchot, notaire ; Jean de Cusance (au lieu de Léonard de Gruyères), pour une maison à Bregille, Huguenin Malgirard, notaire ; Huguenin le Dur, Jean Marquis, couturier ; Huguenin Brocquard, Jean Caresmentrant, Antoine d'Aigremont (au lieu des héritiers de maître Jean d'Aigremont) ; — fol. 75 v^o, recette d'argent ; — fol. 88 v^o, battoir à écorces, poids de la cité, droit du port Rivotte (31 l.) ; — fol. 91, éminage ; — fol. 115, dépense : gages du receveur, 18 l. ; — collations diverses dues au chapitre et à ses suppôts ; — gages d'Humbert Jantet, docteur en droit, juge et official de la régale et de la mairie de Bregille, 50 l. ; — apurement du compte, 11 mars 1548.

G 23. (Registre.) — In-folio, papier, de 133 feuillets (filigrane : *d i gothiques*, avec broche étoilée et croisetée).

1548-1549. — *Comptes du palais.* Compte rendu par le receveur Jean Naisey, notaire, pour un an, du 1^{er} janvier 1548 au 31 décembre même année. Fol. 1 v^o, ménades : Richard Marcerotte, de Vercel ; Guillaume Robert *alias* Grandmont, Jean Jolyot, Catherine de Reculot, femme de Guyot

de Vaudrey, Jacques Grandjehan, maçon ; Claude Marquis, chandelier ; Guillaume Chauverdot, les hoirs de feu Huguenin de La Borde, Nicolas Lulier, s^f de Raucourt ; Michel Barbet, prêtre ; Jean Buressard, chanoine ; Perrenot Camelin, Robert Maldejeuney, Jean Perreaul, Claude Grenier ; — fol. 89, poids de la cité ; — fol. 97, cens de nouveaux trouvés ; — fol. 108, cens de vin ; — fol. 116, bergerette de Pâques ; collation de la veille de Noël ; collation après vêpres de la Saint-Étienne, aux chanoines, chapelains, chantres, choriaux et habitués : pain, vin clair, poires, fromages et dragées, 22 s. et demi ; — apurement du compte, 17 février 1549.

G 24. (Registre.) — In-folio, papier, de 135 feuillets (filigranes : partie :
d i comme ci-dessus, partie : bras de saint Étienne, Tarragnoz).

1549-1550. — *Comptes du palais.* Compte rendu par le receveur Jean Naisey, notaire, citoyen de Besançon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1549. Recette : menades, cens en argent et en nature, froment, avoine et vin : « Nicolas de Chaffois, chanoine de la Madeleine ; Étienne Charmet, Pierre Lambelin, Guillaume Germain, les prieur et confrères de Saint-Martin de Bregille ; — total de la recette : 474 l. 19 s. 7 d. ; — fol. 117, dépense : réfection du clocher de la chapelle Saint-Laurent, abattu par le feu de la rue d'Arènes, par Henri Bressand, charpentier, et Claude Vannier, couvreur, 31 l. et demie ; — apurement du compte, 1^{er} juin 1550.

G 25. (Registre.) — In-folio, papier, de 91 feuillets (filigrane : *armoiries de l'abbaye de Lure avec initiales P P*).

1625-1631. — *Comptes du palais.* État des amodiations, recettes et paiements faits à Mgr Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon. Fol. 1, archevêché, les revenus du palais archiépiscopal amodiés à Jacques Maillot et Louis, son fils, pour 6,400 l. par an (mandements délivrés, de 1625 à 1630) ; — fol. 5, la terre de Gy, amodiée à Jean Pierre, de Cussey ; Humbert Pierre, de Gy, et Pierre Courtot, de Dole, 6,500 fr. par an ; — fol. 7, Mandeure, amodié 1,150 fr. à Pierre et Laurent Petitot, de Neuchâtel ; — fol. 9, Noroy, amodié 1,075 fr. à Antoine Jobelin, de Vesoul ; — Étalans, amodié 1,010 fr. à Claude Martel, de Tarcenay ; — fol. 12, Secrétariat, amodié à M. Bon Monnier, de Besançon, 1,400 fr. par an ; — fol. 14, excès (ou amendes) amodiés pour 1,256 fr. à Luc Mareschal, marchand de Besançon ; — fol. 15, petit sceau tenu en recette par Antoine Tinseau, greffier de l'officialité ; — fol. 16, Arbois, le prieuré, tenu en recette par Claude Anguiot ; — fol. 22, Saint-Claude, grande cellérierie, amodiée 11,400 fr. à Claude Crestin ; — fol. 25, Grandvaux, prieuré, amodié 6,000 fr. à Claude Crestin ; — fol. 27, Moirans, amodié 1,740 fr. à Pierre Romanet ; — fol. 29, Tour du Meix, amodié 2,000 fr. à Antoine Varod, de Saint-Christophe ; — Vernantais, amodié 575 fr. à Jean Varod, fils du précédent ; — fol. 32, Jasseron, amodié 2,600 l. à Sibuet Jayr, de Trecona ; — fol. 34, Châtel-Blanc, amodié 450 fr. à Jean Brocard, de Chaux-Neuve ; — fol. 36, le prieuré de Gigny, amodié 2,850 fr. à Jean Varod, de Saint-Christophe ; — fol. 39, Cuisia et Saint-Nizier, amodiés 490 l. à Jean Rosset et consorts ; — fol. 41, Saint-Nizier, amodié 480 l. à Charles Guiny ; — fol. 44, le prieuré de Saint-Marcel, amodié 2,920 fr. à Nicolas Coudriet, de Cemboing ; — fol. 46, Cherlieu et dépendance, amodiés 5,520 fr. à Guillaume Balliet et associés ; — fol. 49, Preigney, amodié 865 fr. à Nicolas Lucot, cautionné par Jean-Bonaventure Guillemain ; — fol. 51, Betaucourt, amodié 910 fr. à Antoine Cournaire, de Jussey ; — fol. 53, Vernoy et Saponcourt, amodiés 2,030 fr. à Guillaume Febvre, de Jussey, Jean Petit et Claude Pouillet ; — fol. 55, Purgerol, amodié 2,030 fr. à Guillaume Doyen, d'Amance ; — fol. 57, Saponcourt, amodié 1,850 fr. à Nicolas Simonney, de Jussey ; — fol. 59, Cherlieu et religieux, 975 fr. ; — fol. 61, Châteaueux, tenu en recette par maître Jean Bart, de Vuillafans ; — fol. 64, Châtelneuf, amodié 1,820 fr. à Claude Camus, de Vuillafans ; —

Saint-Seigne (Vuillafans), amodié 625 fr. à Claude Camus ; — fol. 68, Cléron (Vuillafans), amodié 2,043 fr. à Claude Amyot, d'Étalans ; — fol. 70, Chevroz (Vuillafans), amodié 560 fr. à Claude Amyot ; — fol. 72, Bersaillin (id.), amodié 615 fr. à Claude Desbieis, de Vuillafans ; — fol. 74, Montrond et Trepot, amodiés 4,400 fr. à Jean-Baptiste Charmigney, d'Ornans ; — fol. 77, forges de Scey, amodiées 1,222 fr. à Guillaume-Antoine Martin, d'Ornans ; — fol. 79, lods, tenu en recette par Étienne Billefolz, dudit lieu ; — fol. 81, l'Isle, amodié 2,875 fr. à Claude Carlin et consorts.

G 26. (Registre.) — In-folio, papier, de 107 feuillets (filigrane : *croisse de Dole*).

1547-1548. — *Comptes de la Chambre archiépiscopale.* Compte (troisième) rendu à François Bonvalot, administrateur diocésain, par Claude de La Baume, alors mineur, par Thomas Berdot, doyen de Montbéliard, secrétaire de la Chambre, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1547 (en latin). Fol. 1, Patronages reçus au synode de mai : Sainte-Marie en Chanois, Courtelevant, Bethoncourt, Blamont, Granges, Beutal, Dambenoît, Dasle, Brans, Trepot, etc. ; — « cathedraticum » soldé par les doyens de Sexte, Salins, Montagne, Lons, Neublans, Gray, Traves, Faverney, Ajoie, Baume, Dole, Granges, Varesco et Rougemont (Luxeuil dispensé comme fils d'un co-auditeur du compte) ; — fol. 2, exemptions ; — fol. 3, réceptions de lettres de non-résidence (par décanat) ; — fol. 55, lettres extraordinaires scellées (indication de l'objet et du titulaire, provisions de bénéfices, de chapelles, etc., rangées par mois ; — fol. 102, dépenses afférentes au compte : rémissions faites au nom de l'archevêque ; menus paiements ; recette totale : 2,142 l. ; — dépense : 277 l. 19 s. 9 d. — fol. 107, apurement du compte, 8 mars 1548.

G 27. (Registre.) — In-folio, papier, de 12 feuillets (filigrane : *bras de saint Étienne*).

1560-1561. — *Comptes du sceau.* — Compte du grand sceau de l'archevêché de Besançon rendu à Claude de La Baume, prince du Saint-Empire, par Simon Perrot, chanoine commis à la récolte, pour l'année 1560. F^o 1. « Premièrement rapporte led. commis cinq seelz d'argent desquels l'on a de coustume user en l'officialité dud. Besançon, assçavoir deux d'argent pendans à une chenne, deux aultres d'argent emmanchez de bois avec un grand entièrement d'argent. Recette : 1^{re} semaine de janvier, 34 fr. 3 gr. 1 bl. ; — 2^e, 42 f. 10 gros et demi ; — dernière semaine de décembre, 30 fr. 1 gr. 6 d., plus 8 fr. 8 gros et demi ; — reçu de Christophe Humbert, prêtre, pour l'émolument du sceau de Chaussin, 5 fr. 2 gr. et demi ; — f^o 9, dépense : frais de Jean Cray, docteur ès droits, conseiller de l'archevêque, « au voiaige d'Alemaingne devers la majesté de l'Empereur » par ordre du prélat, 645 fr. 10 gr. ; — Recette totale, 2,724 fr. 9 gros 6-engr. ; — dépense, 2,367 fr. 6 gros et demi ; — apurement, 20 janvier 1561, par Claude de La Baume et son conseil.

G 28. (Liasse.) — 14 pièces papier, dont 5 cahiers de 3, 4, 5, 12 et 18 feuillets.

1662-1679. — *Comptes des sceaux.* — Comptes rendus par le notaire Jean Pequegnot, citoyen de Besançon, garde des sceaux de la cour archiépiscopale pour Antoine-Pierre I^{er} de Grammont pour les années 1662-1667 ; recette 1662, 223 fr. 9 gros ; 1663-1664, recette, 512 fr. 4 gr. ; — 1665-1667, recette totale, 846 fr. 4 gr. 1 bl. ; — pièces justificatives des comptes qui précèdent. — Compte de Michel Quégain, notaire, garde des sceaux pour les années 1677-1678, 1678-1679 ; — recette de 1677-1678, 327 fr. 5 gr. ; — recette de 1678-1679, 246 fr. 4 gr.

G 29. (Cahier.) — In-folio, papier, de 4 et 43 feuillets.

1544-1546. — *Comptes d'amendes* [« *excessus* »]. Compte d'amendes et de cire des notaires de l'officialité rendu par Antoine Rigauld, notaire et receveur, du 4 mai 1544 (jour de la mort du cardinal-archevêque Pierre de La Baume) jusqu'au synode d'automne de l'an 1545, à l'administrateur François Bonvalot. Fol. 1 *bis*. Commission donnée par l'administrateur du diocèse à Nicolas Lulier, Laurent Chifflet, Jean Chauvel et Jean Barbier, curé de Thiénans, pour juger les comptes de l'archevêché, 1546, 25 mai ; — institution de receveur des amendes de l'officialité donnée à Antoine Rigauld, notaire, par François de Poitiers, protonotaire du Saint-Siège, vicaire général du haut doyen Claude Carondelet, administrateur du spirituel du diocèse de Besançon, 1544, 6 mai ; — fol. 3 *bis*. Confirmation et rénovation de cette commission par Jacques des Prés, doyen de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, vicaire général du haut doyen Claude Carondelet, 1544, 3 octobre ; — fol. 4 *bis*. Rénovation de cette commission par François Bonvalot, administrateur du diocèse, 1545, 28 septembre ; — fol. 1. Condamnations prononcées par l'official contre : Girard Boisson, de Blye, vicaire de Plaisia, 20 l. ; — Jean Capitaine, notaire à Santans, 6 l. ; — Nicolas Martin, ancien vicaire d'Arbois, 4 l. ; — Toussaint Febvre, de Morey, vicaire de Preigney, 5 l. ; — Nicolas Vyenochet (alias Monnot), de Malmaison, 25 l. ; — fol. 22, sommes reçues des notaires par chaque synode ; Décanat de Gray : Nicolas Varon, de Pesmes ; Nicolas Bairgier, de Venère ; Louis Tueboys, de Pesmes ; Gérard Bonnet, de Marnay ; Jean Boujaille, de Frasnelle-le-Château ; — doyenné de Dole : Thiébaud Biguenet ; Jean Marchant, de Santans ; Hugues Abbé, de Cramans ; — doyenné de Lons-le-Saunier : Claude Lardanchet, de Bletterans ; Pierre Druot, de Savigny-en-Revermont ; — doyenné de Salins : Guillaume Bousson ; Claude Bardey, de Pointvillers ; Jean La Pye, de Salins ; Étienne Guye, de Sainte-Anne ; — doyenné de Montagne : Claude Favernel, de Clairvaux ; Antoine Sappelly, de Thoirans ; — doyenné de Varesco : Étienne Légier, de Sancey ; Jean Veurriet, de Vercel ; — doyenné d'Ajoie : Étienne Barat, de Neuchâtel ; — doyenné de Granges : Martin Chanterel, de Granges ; Guillaume Vinochey, de Lure ; — doyenné de Luxeuil : Jean Ravier, de Port-sur-Saône ; Jean Prévost, d'Équevilley ; Louis Jaillot, de Belonchamp ; — doyenné de Baume : Jean Pierrard, de Passavant ; Guillaume Papay, de Clerval ; — doyenné de Favorney : Claude Bourgogne, d'Ormois ; Jean Bailly, prêtre, vicaire de Gourgeon ; Hugues Thierry, de Cemboing ; Jean Bourrelrier, de Fouchécourt ; — doyenné de Traves ; Étienne Voisin, de Vauconcourt ; Jean Milley, de Confracourt ; Antoine Barberot, de Vezet ; — fol. 27, recette totale, 800 l. 10 s. — fol. 27 v°. Dépense : moitié des gages de Laurent Chifflet, avocat fiscal de la cour de l'archevêque, 25 l. ; — au suffragant François Symard, moitié de ses gages, 100 l. ; — à Jacques Varin, maçon, et Louis Belpoix, geôlier des prisons de l'archevêque, 2 fr. pour réparations aux prisons ; — à l'official Jean Tornand, docteur ès droits, pour achat de deux registres pour inscrire les condamnations à l'amende, 2 fr. ; — confection d'une « mitre » pour un condamné, Claude Archeret, d'Amagney ; — fol. 33, modération et suspension d'amendes ; — fol. 43, apurement du compte, 29 mai 1546.

G 30. (Registre.) — In-folio, papier, de 48 feuillets (filigrane : *d i gothiques*).

1546-1547. — *Comptes d'amende*. Compte d'amendes rendu à l'administrateur François Bonvalot par Antoine Rigauld, du 29 mai 1546 au 10 février 1547. Fol. 1, commission du receveur, 1546 ; — fol. 3, condamnations à l'amende contre : Claude Le Noir, prêtre, 2 l. ; Étienne La Truffe, 5 l. ; Simon Symard, curé de Roulans, 4 l. ; Guillaume Guillaume, de Bouclans, notaire, 120 l. ; Georges Malbouhans, de Favorney, 5 l. ; Jean Poinot, de Valonne, 4 l. ; Claude Perruche, de Bolandoz, 3 l. ; Jacques Loriol, de La Rivière, notaire, 25 l. ; Jean Trippart, d'Orsans, prêtre, 30 l. ; Jean Groskul, de Marnoz, 3 l. ; Grégoire Loys, de Fondremand,

10 l. ; Jean Raillard, meunier à Vy-lez-Lure, 4 l. ; Guillaume Pethyet, prêtre, vicaire de Rougemont, 5 l. ; — fol. 32, recette des notaires pour droit de cire, au synode, doyenné par doyenné. Gray : Jean Balahou, Girard Bonnet, de Marnay ; — Ajou : Étienne Baral, etc. ; — recette totale, 1,441 l. 16 d. ; — fol. 34 v°, dépense : à l'official Jean Tornard, 100 l. (moitié de ses gages) ; — à Nicolas Monstureux, procureur fiscal et général de l'archevêché, 100 l. de gages ; — à Guillaume d'Andelot, écuyer, s^r de Tromarey, régale, 100 l. de gages ; — à noble Claude Nicol, co-avocat fiscal, 40 l. de gages ; — à Girard Lardier, son collègue, 40 l. ; — fol. 47-48, apurement du compte, 1547.

G 31. (Cahier.) — In-folio, papier, de 61 feuillets (même filigrane que le précédent).

1547-1548. — *Comptes d'amendes.* Comptes d'amendes et revenus divers de l'officialité diocésaine, rendu par le receveur Antoine Rigauld pour l'année 1547-1548 (s'arrête au 3 mars 1548). Fol. 2 v°, condamnations à l'amende prononcées contre : Oudin Picquet, de Chenecey, 10 l. (néant recouvré) ; — Claude Nélaton, de Quingey, prêtre, 2 l. ; — Pierre Soufflard, de Ruffey, prêtre, 3 l. (néant) ; — Jean Guiot, curé de Coulans, 8 l. ; — Claude Bolot, de Montureux, prêtre, vicaire de Quenoche, 25 l. ; — Hugues Nicod, prêtre, vicaire de Bouclans, 6 l. ; — Nicolas Marion, prêtre, vicaire de Pierrefontaine, 5 l. 10 s. ; — Jacques de Foucherans, écuyer, demeurant audit lieu, 5 l. ; — Denis Brethin, de Thervay, prêtre, 12 l. ; — Simon Cadot, d'Apremont, 6 l. ; — Jean Mignot, prêtre, curé de Chenevrey, 6 l. ; — Jean Amyon, de Marnay, 10 l. ; — Henri Gardot, vicaire de Saint-Martin de Baume, 10 l. ; — fol. 46, recette pour droit de cire prélevée sur tous les notaires, listes par décanat ; — fol. 48, dépenses, frais d'officiers, etc. ; — fol. 60, apurement du compte 1548, 28 février.

G 32. (Registre.) — In-folio, papier, de 59 feuillets (même filigrane que le précédent.)

1548-1549. — *Comptes d'amendes.* Compte rendu par Antoine Rigauld, receveur des amendes de l'officialité pour l'année 1548 (jusqu'au 14 février 1549) ; — fol. 1 v°, condamnations à l'amende prononcées contre : Simon Vaultier, d'Émagny, 3 l. ; — Odot Courlot, de Buthiers, 6 l. ; — Jean du Vergier, de Recologne, 20 l. ; — Jean Moinne, d'Arlay, prêtre, 30 s. ; — Catherin Guilloz, de Château-Châlon, prêtre, 2 l. ; — Claude Lombardot, d'Athose, 4 l. ; — Pierre Bassand, de Pierrefontaine, 6 l. ; — Anatoile Teste, de la Rivière, 1 l. ; — Hilaire Marrod, de Buffard, 5 l. ; — fol. 46, droits acquittés par les notaires pour cire ; — fol. 48, dépense : 100 l. de gages à Nicolas Monstureux, chanoine et curé de Sainte-Madeleine de Besançon, procureur fiscal et général de l'officialité ; — 17 fr. 8 gr. à Pierre Marquis, marchand, pour drap rouge et confection des robes des deux appariteurs ; — 2 fr. payés au brodeur Robert Coquet pour avoir brodé sur ces robes des écussons ; — 12 l. à Humbert Jantet pour voyage à Montbéliard, en y portant des lettres de l'empereur et de l'archevêque ; — achat d'un registre pour y consigner les délibérations du conseil de l'archevêque, 24 s. ; — fol. 59, apurement du compte, 16 février 1549.

G 33. (Registre.) — In-folio, papier, de 62 feuillets (filigrane : *une licorne couchée*).

1549-1550. — *Comptes d'amende.* — Compte rendu par Antoine Rigauld du 16 février 1549 au 26 avril 1550. Fol. 1 v°. Amendes contre : Pierre Marlet, de Nancray, 3 l. ; — Michel Roussel, de Roulans, 2 l. ; — Jean Bouget, vicaire de Montcharvet, 10 l. ; — Nicolas Chevanney, curé de Jonvelle, 6 l. ; — Mougins Vaudrimey, de Jasney, 6 l. ; — Guillaume Martin dit Artilleur, 3 l. ; — Richard Philippey, de Montigny-les-Dames, 6 l. ; — Guillaume Muselier, religieux de Mont-

Sainte-Marie, 6 l. ; — Pierre Vaulchier, de Vaux-sur-Poligny, 5 l. ; — Pierre Gauthier, de Salins, messager, 6 l. ; — Claude Sacquespée, prêtre, de Cresancey, 2 l. ; — Jean Galois, de Florimont, 10 l. ; — fol. 48, droits de cire perçus sur les notaires : Gray : Jean Boujaille, Humbert Belvillain, Jean Balahu, Jean Coquillard, Louis Thuebois, Nicolas Morel ; — Dole : Jean Marchant, Claude Morel ; — Neublans : Étienne Censois ; — Lons : Jacques Poly, Claude Lardanchet, Louis Baratte, Claude Converset, Hugues Gabryot ; — Salins : Guillaume Bousson, Pierre Galois, Thiébaud Grothebris ; — Montagne : Vaulchier Loysot, Jean Varod ; — Rougemont : Claude Garin, Antoine Vernier ; — Luxeuil : Jean Prévost, d'Équevilley, Jean Fournier, Jean Ravier, Nicolas Thevenin, Guillaume Joquey, Girard Bonnier, Nicolas Jaillot ; — Faverney : Claude Molet, Claude Bourgogne, Hugues Thierriez, Jean Bailly, Pierre Clerget, Jean Borrelier ; — Traves : Étienne Vezain, Jean Nuelley, Jean Marsot, Jean Verttey ; — recette totale : 1,268 l. 17 s. ; — fol. 49 v°. Dépense : 100 l. à l'official Jacques Perrot ; — 100 l. au régale Guillaume d'Andelot, écuyer, s^r de Tromarey ; — au receveur des amendes, 25 l. ; — au marguillier de Saint-Jean ses bons deniers pour la bénédiction des puits, 6 s. ; — robes armoriées des appariteurs, 21 fr. ; — drap vert pour la table du conseil acheté à Étienne Montrivel, marchand, 4 fr. 4 s. ; — corde de la cloche du palais, réparation des sièges des avocats, « des bailles » et de l'armoire de la chambre ; — voyage de Guillaume d'Andelot en Allemagne pour les affaires de l'archevêque, 60 écus d'or ; — à Étienne Quiclet, citoyen de Besançon, pour plusieurs services et démarches faites dans l'intérêt de l'archevêque en Allemagne, 6 écus : — copies et salaires payés au notaire Pierre Jaquot, de Besançon, 20 s. ; — à Ferry Juliot, notaire, pour dépenses d'un voyage fait à Montbéliard et lieux circonvoisins, pour l'observation de *l'Intérim*, 6 fr. ; — fol. 62, apurement du compte par François Bonvalot et son conseil, 29 avril 1550.

G 34. (Liasse.) — 50 pièces papier, dont 2 dessins à la sanguine.

1736-1749. — Pièces justificatives de comptes d'Antoine-Pierre II, archevêque de Besançon. Lettre d'un brodeur d'ornements d'église parisien, nommé Rocher, 1738 ; — mémoire d'ornements façonnés par lui, 5,200 fr., 1739 ; — autre quittance de 4,090 l. ; — autres lettres du même Étienne Rocher ; — état quittancé de glaces et trousseaux commandés au s^r Faivre, de Besançon, 1748 ; — Argenterie : état de la vaisselle du prélat : ancienne vaisselle, 5,945 l. 18 s. ; vaisselle neuve, 50, 547 l. 5 s. 2 d. ; chapelle, 4,930 l. 3 s. 6 d. ; à l'usage de Monseigneur, 763 l. 17 s. Total : 62,187 l. 3 s. 8 d. ; — détail de l'argenterie, modèles de soupières d'argent (à la sanguine) ; — détail d'exécution d'une berline allemande (« tout ce qu'il y a de mieux ») par le peintre d'équipages Masson, de Besançon ; — inventaire des ornements de l'archevêque, 1743 ; — Mémoire de réparations de la maison canoniale unie à l'archevêché par Gallezot, architecte), 1736.

G 35. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 7 pièces papier, dont 1 plan, 2 sceaux.

1707-1765. — *Besançon. Bâtiments de l'archevêché.* Accommodement entre l'archevêque et le chanoine Courvoisier, au sujet d'un « traige » commun entre leurs maisons respectives, 1707 ; — vente de la maison canoniale de l'archevêque défunt François-Joseph de Grammont, par ses héritiers, les directeurs du grand séminaire, à Antoine-Pierre II de Grammont, son successeur, 1736 ; — requête à l'Intendant par l'acquéreur ; — patentes royales portant union de cette maison canoniale au palais archiépiscopal, 1738 ; — permission donnée par l'archevêque au sieur Faivre, Francis, menuisier, d'appuyer un couvert contre la terrasse du palais, 1740 ; — vente d'une portion de terrain rue du Clos, à Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, cardinal-archevêque de

Besançon, par Jeanne-Claude Tournier, veuve de Pierre-Joseph Faivre, menuisier, 1765 ; — plan d'ensemble de l'archevêché avec et y compris la maison canoniale achetée du grand séminaire, fin du XVIII^e siècle.

G 36. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 4 papier, 1 fragment de sceau.

1263-1754. — *Besançon.* — Sentence d'Antoine-Désiré Linglois, juge et gouverneur de la cité royale de Besançon, confirmant comme bonne et valable la vente d'une maison sise au Grand Battant, au sieur Girard Bernard par Antoine-Pierre de Grammont, abbé de Bithaine, 1671 ; — *Chamars.* Vente par Guillaume, seigneur de Pesmes, à Guillaume, archevêque de Besançon, pour 1601. estevenantes d'une maison dite la « maison Mercoât, » derrière la maison de Guillemette de Montmorot, 1263, avril : — achat au profit d'Antoine-Pierre 1^{er} de Grammont, archevêque de Besançon, d'un jardin, pour 253 fr., de Claude Sauterey, vigneron, citoyen de Besançon, 1683 ; — autre achat de jardin à Chamars, par le même, pour 416 fr., 1684 ; — vente du jardin de Chamars à Joseph Lebas de Clévans (ledit jardin voisin de la rue des Minimes) par Antoine-Pierre II de Grammont, 1738 (2 exemplaires) ; — achat de 13 faux de pré de M. le comte d'Hennezel, en remplacement de ce jardin de Chamars, pour 9,500 l., par l'archevêque Antoine-Pierre II, 1754.

G 37. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 18 pièces papier, dont 1 plan.

1572-1780. — *Moulins de Chamars.* Traité contenant transaction sur difficultés relatives à la construction et disposition du canal des moulins de Chamars, entre la cité de Besançon et Claude de La Baume, archevêque, 1572 (cop.) ; — amodiation de la vieille foule à drap, par Jean Ravier et Étienne Desgrey, pour 15 fr. par an, consentie par l'archevêque, 1639 ; — autre des battoirs à écorce, à Pierre Oiselay, pour 260 fr., 1640 ; — bail à cens de la foule à drap de Chamars à Désiré Callieret Pierre Cerne, 1640 ; — amodiation des moulins, rebatte, foule à drap, pour neuf ans, par Humbert Melin, de Salins, et Claude Chanet, citoyen de Besançon, 1689 ; — procès-verbal de l'état des écluses, 1690 : — certificat constatant la situation ; — marché fait entre Claude-François de Chenin, prêtre, intendant de l'archevêque, Henri Vyenot, de Leugney, et consorts, pour le rétablissement des battoirs d'écorce et foule à drap, 1694 ; — procès-verbal des architectes Claude Coquard et Jean Cuéne, pour visiter l'état des écluses d'accord entre l'archevêque et la ville de Besançon, 1702 ; — procuration donnée par l'archevêque au s^f Jallout, son agent, pour résister aux prétentions de la ville en matière d'inspection des écluses et déchargeoir, 1702 ; — procédures ; — difficultés entre les héritiers de l'archevêque François-Joseph de Grammont et Toussaint Vernerey, ancien meunier des moulins de Chamars (2 d.) — mémoire pour le séminaire, héritier de François-Joseph ; — reconnaissance de l'écluse entre les parties en différend, 1740 ; — plan du moulin de Chamars, dressé par J.-C. Colombot, 1755 ; — bail pour trois ans des moulins, consenti par l'archevêque, Raymond de Dурfort, à Claude-François Jeanningros et Jeanne-Claude Bauquier, sa femme, moyennant le canon annuel de 4,150 l., 1780.

G 38. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 16 pièces papier, dont 1 imprimée, 4 sceaux.

1468-1764. — *Besançon* (suite). Extraits de quatre reconnaissances faites au profit des chapelains de la chapelle Sainte-Catherine d'Étalans, pour justifier que le comte de Saint-Amour, comme maréchal impérial, ne peut prétendre cens sur la maison des Gendrot, sise rue du Chateur, tenue en 1677 par Nicolas Quinternet, 1568-1579-1610-1656 (cop.) ; — procédures au sujet de

cette maison, intentées par le chanoine Boitouzet, 1675-1679 ; — arrêt du parlement de Besançon contre les chanoines de Besançon, s'opposant à l'échange d'une maison dépendant du fief du maréchal impérial, 1686 ; — procédures diverses, 1701 ; — factum au profit de Charles-François de La Baume, comte de Saint-Amour, plaidant à ce sujet contre Antoine-Pierre de Grammont et le chapitre (impr. de 8 p., signé J. Bouverot, in-4°) ; — *Rue du Clos*. Achat d'un meix touchant d'un côté la rue du Clos, de l'autre, le meix du palais archiépiscopal, par Jean de Ronchaux, écolâtre et chanoine de Besançon, ayant procuration de l'archevêque Charles de Neuchâtel, de Jean Roland, dit d'Apremont, orfèvre et citoyen de Besançon, et de Renaude, sa femme, au prix de 100 l. estevenantes, 1469 ; — *Grande-Rue*. Donation par Jacques, fils de Thiébaud Malclerc, citoyen de Besançon, à l'archevêché, d'une maison sise dans la Grande-Rue, entre les maisons de Pierre Corne et des enfants d'Étienne de Berne, 1275 ; — bail ou accensement d'une maison sise en la Grande-Rue, consenti par l'archevêque François-Joseph de Grammont, au profil d'Antoine Alibert, marchand libraire, et de Philiberte Daclin, sa femme, pour une durée de 29 ans, 1707 (prix du bail, 300 fr.) ; — bail de la même maison, louée pour 9 ans à Claude-Joseph Daclin, imprimeur, et à Jeanne-Baptiste Latreille, sa femme, par l'avocat Jallout, intendant du cardinal-archevêque Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, 1764 (prix 1,350 fr. par an).

G 39. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 8 papier, 1 sceau.

1441-1787. — *Besançon* (suite). *Halle aux blés*. Achat par Jean de Rochetaillée, cardinal-archevêque de Besançon, d'une maison provenant de l'apothicaire Simon Verroille, sise à côté de la chapelle Saint-Laurent et de la place du Pilon, qui lui est cédée au prix de 36 fr. par Perrette, veuve de Barthélémy de Mailley, 1435 ; — consentement donné à cette vente (destinée à fournir l'emplacement des nouvelles halles), par Jeanne du Change, fille de Thomas, comme ayant la seigneurie de cet immeuble ; — emprunt de 360 florins d'or du Rhin fait en commun, pour construire la halle de la cité, par l'archevêque de Besançon (représenté par le notaire Gui Lovaton), Simon de Dompré, abbé de Saint-Paul, et la ville de Besançon (représentée par son trésorier Nicolas de Velotte), de Philibert de Vaudrey, bailli d'Amont pour le duc de Bourgogne, 1441, 18 mars ; — procuration donnée pour recouvrer cette somme de ses débiteurs, à Hugues dit Perrat, citoyen de Besançon, par Philibert de Vaudrey, 8 avril ; — amodiation du poids des halles faite par l'archevêque Claude d'Achey à Louis Sire et Philippe Vincent, pour trois ans, ail prix annuel de 560 fr., 1640 ; — transaction faite entre l'archevêque François-Joseph de Grammont et Jean-Baptiste Bouchet, contrôleur d'artillerie, ce dernier versant 1,100 l., et obtenant de l'archevêque, moyennant ce prix, tous les droits (7,030 l.), dont il était créancier sur les amodiateurs de l'éminage des halles, les consorts Damotte, 1714 ; — bail de boutiques aux halles, louées par l'archevêque Antoine-Clériadus, cardinal de Choiseul, à Pierre-François Droz et Jeanne-Marie Fontaine, sa femme, 1764. — *Rue du Perron*. Bail d'un jardin situé à la rue du Perron, près des Minimes, consenti par Antoine-François de Blisterswich, archevêque de Besançon, au profit de Jean Lépagney, 1733. — *Port Rivotte*. Amodiation du droit du Port Rivotte consentie par l'archevêque Claude d'Achey, au profit d'Étienne de Pin, fournier, pour trois ans, au prix de 140 fr. par an, 1640. — *Rue Saint-Quentin*. Partage d'une maison sise en la rue Saint-Quentin, entre la maison d'Antoine Oudot, prêtre, et celle du vicariat de l'église Saint-Jean-Baptiste, entre Pierre Barbe et Blaise Gauthier, sa femme, d'une part, et Anselme Miroudot et Françoise Gauthier, d'autre part, 1670 (deux exemplaires). — *Pêche du Doubs*. Amodiation du droit de pêche pour trois ans, faite par Claude d'Achey à Jacques Guinot dit Brodeur, de Bregille, pour 180 fr., 1640 ; — bail à ferme du même droit depuis « le pontot des moulins de la ville jusqu'au gué de Velotte, » faite au pêcheur André Amidey, pour neuf ans, au prix annuel de 440

l., 1764 ; — aveu et dénombrement d'une portion de la rivière du Doubs et de divers immeubles sis à Besançon dépendant de la grande Chamberrie de l'archevêché, donné à Mgr Raymond de Durfort, par François-Marie de Franchet de Rans, chanoine de Saint-Claude, grand chambrier de Besançon, 1787.

G 40. (Liasse) — 14 pièces parchemin, 1 pièce papier, 3 sceaux.

1235-1368. — *Bregille*. Ami de Bregille et Alix, sa femme, vendent à l'archevêque Nicolas, pour 22 livres estevenantes, le tiers du clos appelé le Clos du prévôt de Bregille, dot d'Alix, du consentement de Jean, prévôt de Bregille, frère, et d'Anfelise, mère de celle-ci, 1235 (orig. et copie) ; — concession faite par le chapitre de Sainte-Madeleine de Besançon, à Jean, fils du maire de Bregille, d'une vigne située « en Roche Boymiez, » sous la condition du cens annuel d'un denier, 1246 (vidimus) ; — reconnaissance du cens annuel d'un bichot de blé envers l'archevêché, pour le champ de la Vayte, par Pierre, maire de Bregille, et ses hoirs, 1253 ; — vente par Thiébaud de Rougemont, vicomte de Besançon, à l'archevêque Guillaume, de tout ce qu'il possédait à Bregille en hommes, terres, vignes, prés, bois, eaux, cens, etc., 1262 ; — accensement fait par Henri, maire de Bregille, à Besançon de Bregille, de deux vignes situées l'une à la Roche et l'autre à Fussigney, moyennant le cens annuel de 20 s. estevenans, 1282 ; — échange entre l'archevêque Eudes de Rougemont et Hugues Emays, curé de Bregille, d'un meix dit la Cour de l'archevêque, contre un autre meix voisin de l'église du lieu, 1286 ; — reconnaissance d'un cens de 3 sous estevenants sur une vigne à Beauregard, faite par Vineis de la Porte d'Arènes, au profit du curé de Bregille, 1294 ; — Eudes de Rougemont concède à perpétuité au curé de Bregille, Étienne d'Oiselay, son chapelain, et à ses successeurs le meix dit « la Cour de l'archevêque, » situé à Bregille, sur la rivière du Doubs, et où les archevêques ses devanciers avaient coutume d'habiter, en échange d'un autre meix situé derrière l'église, où le prélat réside actuellement, 1296 ; — Hugues Truson, de Bregille, et Isabelle, sa femme, vendent au même archevêque une maison et un cens sur un chasal sis audit lieu, 1297 ; — convention entre Pierre d'Ornans, citoyen de Besançon, et Haymon de Bregille, fils du Destroit, au sujet d'un cens de deux sous au profit de la cure de Bregille, assigné sur une vigne dite « en Fontemoirynne, » tenue par ledit Haymon, et précédemment sur une autre vigne « à Franchevoraille ; » — vente par Haymon Destroit et Clémence, son épouse, à Robert, forestier de Bregille, d'un champ sis « à la Perrouse, » movant du domaine du maire du lieu, au prix de 7 livres, sous le sceau de l'official diocésain et de Henri, maire de Bregille, 1301 ; — testament de Besançon de Bregille, léguant différentes sommes aux églises et couvents de Besançon, et entre autres choses 4 sous de rente à l'église de Bregille pour un anniversaire, 1304 ; — accensement d'un désert de vigne en Champ-l'Ognon consenti, moyennant 13 sous de rente, au profit de Hugues Muguerat, citoyen de Besançon, et de Sibylle, son épouse, par Hugues de Chaux-en-Montagne, curé de Bregille, 1363 ; — Gui de Beaune, religieux de Saint-Vincent, chapelain d'une chapelle de ce monastère, et Thiébaud, prévôt de Bregille, traitent au sujet de deux vignes movantes de la chapelle en question et situées à Bregille, l'une en « Lagrey, » et l'autre en Fussigney ; le prévôt paiera annuellement un cens de 5 sous au chapelain, outre les tierces et dimes dues à l'archevêque, 1368.

G 41. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 7 papier, dont 1 cahier de 46 folios, 4 sceaux.

1369-1735. — *Bregille* (suite). Vienet Huidelet, citoyen de Besançon, reconnaît devoir à Hugues, curé de Bregille, 12 deniers et 2 sous de cens sur une vigne sise en la Charrière, lieu dit

en la Couère, 1369 ; — vente de la mairie de Bregille par Étienne, fils d'Aimon dit Menoyer, de Bregille, à Thiébaud, prévôt dudit lieu, pour le prix de 200 florins de Florence, 1370 ; — ratification de cette vente par Aymon de Villersexel, archevêque de Besançon ; — convention passée entre Guillaume de Vergy, archevêque de Besançon, et Thiébaud de Nant, abbé de Saint-Paul, pour amortir et affranchir les vignes que ce monastère possédait à Bregille ; en échange l'abbé de Saint-Paul cède à l'archevêché sa part de dîmes à l'Orme de Bregille, à Fussigney et Plainechaux, 1375 ; — sentence de l'officialité condamnant Jean Malcourion, vigneron, à paver annuellement à Hugues de Chaux-en-Montagne, curé de Bregille, et à ses successeurs un cens de 9 sous sur un désert de vigne sis « en Coste Rebource, » 1385 ; — exécution de sentence de décret du bailliage de Dole par le lieutenant général Antoine Grusset sur les biens de Christophe de Maisières, écuyer, et Marie d'Albamey, sa femme, « sieur et dame de Burgilles ; » détail de la foresterie de Bregille, terres et cens en dépendant, le tout mouvant de l'archevêché de Besançon, 1591 (couverture parchemin, testament d'un habitant de Pointre-lez-Montmirey, 1588) ; — carnet des cens dus à l'archevêché par les particuliers tenant meix et héritage à Bregille, 1683-1695 ; — visite des prés Convers ou Carrey, à Bregille, mouvants de l'archevêché, 1684 ; — obligation souscrite par Guillaume Donnet, de Bregille, de payer 6 fr. par an à l'archevêché pour anticipation faite sur le verger du palais, proche l'église du lieu, 1684 (double exemplaire) ; — reconnaissance du sieur Moureau pour anticipation analogue, 1702 ; — bail des chènevières de Bregille passé pour le compte de l'archevêque Honoré-François de Grimaldi de Monaco, 1730 ; — autre bail des mêmes prés, 1735.

G 42. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 23 papier, dont 3 plans.

1567-1728. — *Besançon* (suite). *Chaprais*. Échange entre l'archevêque François-Joseph de Grammont et l'abbé de Saint-Paul, d'un pré au bout de l'écluse Saint-Paul contre un pré sis aux Chaprais, 1712 ; — traité avec le chanoine Boisot, touchant une muraille qui séparait son jardin des Chaprais du pré de l'archevêque, 1719. — *Charmarin*. Promesse de vente d'une vigne sise à Charmarin, faite par Antoine Huot, seigneur d'Ambre, à Étienne Paulin, vigneron, 1624 ; — sentence de la régalie dégageant cette vigne de ses charges anciennes, 1626 ; — arrêt du parlement de Besançon, en matière de dîmes et garde d'une vigne en Charmarin, rendu contre Jean-Baptiste Alviset, de Besançon, au profit d'Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, archevêque de Besançon, 1685. — *Les Époisses*. Transaction entre le même prélat et divers censitaires d'une vigne aux Époisses : Toussaint Boicheluz, Antoine Coulardot, Philibert Bomeret et Claude-François Bizet, 1693. — *Les Montarmots*. Ferjeux Burgille, fils de feu Michel, vigneron, vend à Lactance Galois, demeurant rue Saint-Paul, trois journaux de terre sis « en Montarmoz, » mouvants de la totale justice de l'archevêché, 1567 ; — copie d'une vente par Pierre et Gérard Nicolin, vigneron bisontins, à François Rivey, marchand, leur concitoyen, d'une pièce de pré et verger « en Montarmoz, » 1591 ; — accensement par l'archevêque Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, de 40 journaux de terre à Montarmots (ou Combe aux Chiens), à Pierre et Étienne Lacroix, de Septmoncel, 1690 ; — autre par le même, de 20 journaux au même endroit, à Jacques Saulget, des Fourgs, 1695 ; — vente de 15 journaux de terre au même lieu, chargés de cens envers l'archevêché, par Claude Berceot et Louise Perrier, sa femme, à Étienne-Joseph Verdant et Jean-Nicolas Verdant, son oncle, tous de Gruyère au pays de Fribourg, 1697 ; — autre accensement de 12 journaux par François-Joseph de Grammont à François Jahin, de Besançon, 1704 ; — plan du canton de Montarmoz et du Deffois, dressé par l'arpenteur juré François Gautherot, 1712 ; — arpentement annexe, par le même ; — autre plan des accensements de Montarmoz ; — autre du bois du Deffois et de Relançon ; — ventes et accensements, 1715-

1716 ; — transaction au sujet des limites de Montarmoz, entre l'archevêque et le magistrat de Besançon, délimitation, 1716 ; — relâche de trois journaux et demi faite par Jean Verdan à l'archevêque, 1728.

G 43. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 15 pièces papier, dont 4 plans, 1 sceau.

XV^e s.-1934. — *Besançon* (suite). *Palante*. Bail par Antoine-Pierre II de Grammont à Pierre Marguet et Hélène Fauvey, sa femme, de champs à Palante, 1749 ; — autre par le fermier général des revenus de l'archevêché (pour Antoine-Clériadus de Choiseul) au même preneur, 1756 ; — autre bail des mêmes champs pour 9 années, moyennant un renter de 18 mesures de froment, aux mêmes, 1764 : — bail de deux pièces de terre à Vaite près de Palante, amodiées par les chanoines Mareschal d'Audeux et Hugon, administrateurs de l'archevêché vacant, à Charles Marquis, laboureur, demeurant aux Chaprais, 1774. — *Port-Douvot*. Acceusement par Quentin Ménard, archevêque, à Jacquot Poliet, notaire, et à Jeannette, sa femme, d'un désert de bois et roches, au champ Melin, près Port-Donvot, moyennant 2 bons deniers annuels (1439-1462 (s. d.)). — *Prés-de-Vaux*. Abonnement d'un pré entre Claude-François Deschemin, prêtre, intendant d'Antoine-Pierre 1^{er} de Grammont, et Pierrette De la Borde, veuve du sieur Guibourg, 1685 ; — bail d'un pré échangé par l'archevêque avec le conseiller Vuilleret, consenti au profit de Claude-Antoine Groperrin, 1778 ; — autre bail, 1782 ; — plan de plusieurs pièces de prés, sis aux Prés-de-Vaux, appartenant à l'archevêché, 1784.

G 44. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 5 papier, dont 1 cahier de 11 feuillets.

1366-1735. — *Besançon* (suite). *La Vaite*. Bail de 5 journaux à la Vaite, consenti par le sieur Jallout, intendant de François-Joseph de Grammont, au profit de Jean-Claude Coulon et Jean-Claude Voirin, 1725 ; — autre au sieur Pierre-François Guerissot, et à sa femme Pierrette Lanchy, 1730 (double exemplaire) ; — autre au même, 1735. — *Velotte*. Accensement de 2 journaux de terre, en Gisse, consenti par Jean de Rochetaillée, archevêque, au profit de Henri Gannier, tondeur de drap, 1439. — *Vieilles-Perrières*. Accensement d'une vigne, aux Vieilles-Perrières, consenti par Aymon de Villersexel, archevêque, au profit de Perrenot Monestrier, vigneron de Besançon, 1366 ; — compte rendu par Claude-François Deschenin, maître d'hôtel de l'archevêque, des sommes reçues par lui du trésorier général pour le remboursement et dédommagement des vignes et prés de l'archevêché expropriés par le Roi pour les fortifications de Besançon, 1687-1696.

G 45. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 4 papier, dont 1 cahier de 20 feuillets, 1 sceau.

1293-1699. — *Angirey*. Vente par les frères Fourcaud, fils de dame Estroinge, à leur sœur Alix, de ce qu'ils possédaient de terres à Angirey, 1293. — *Autoreille*. Vente par Jean de Rougemont, chevalier, fils de feu Humbert de Rougemont, à Thiébaud de Scey, chevalier, de la moitié de la maison forte d'Autoreille et de ses dépendances à Avrigney, Autoreille et Longeville, pour le prix de 2,500 florins, contrat passé par le notaire apostolique et impérial Étienne de Marchaux, 1356 : — requête présentée à Claude de La Baume, archevêque de Besançon, par les habitants de Cour cuire, pour obtenir l'abornement d'un bois nommé les Rappes, au territoire d'Autoreille, et des bois des Fourcherats, au territoire de Courcuire, 1566 (appointement marginal de l'archevêque commettant à la délimitation Jean Craïus, docteur ès droits, bailli de la seigneurie archiépiscopale de Gy) ; — abornement fait en conséquence par Jean Craïus, Africain de Nicey, écuyer, mandataire de l'archevêque, Adrien Poulenot et Antoine

Paris, mandataires des habitants de Courcuire, 1566 ; — transaction entre les habitants d'Autoreille et de Courcuire, touchant le parcours réciproque de leurs bestiaux dans leur finage « en morte pasture et en terre vuide seulement, » 1632 ; — état de frais de l'arpentement général du territoire d'Autoreille, exécuté par le notaire royal Étienne Cocagne, de Gy, pour l'archevêque, 1689 (double exemplaire).

G 46. (Liasse.) — 12 pièces papier, dont 3 cahiers de 55, 12 et 42 feuillets, 1 plan.

1569-1764. — *Bucey-lez-Gy*. Procès entre l'archevêque Claude de La Baume et le conseiller au parlement Claude Belin, touchant le four banal de Bucey et l'affouage pris dans les bois de Gy, devant le parlement de Dole, 1569 ; — enquête à ce sujet (par le conseiller Nicolas Chappin), 1570 ; — mandement de garde au profil du conseiller Belin, 1579 ; — arpentement du territoire de Saint-Maurice de la paroisse Saint-Martin de Bucey, 1685 ; — état des terres qui touchent ou aboutissent sur les bois communaux de Bucey, extrait de l'arpentement général fait par le notaire Antoine Dié, en 1685, 1723 ; — traité portant cession d'un canton appelé Châtoillenot, autrefois en bois, à présent en broussailles, au profit de l'archevêque de Besançon, par les habitants de Bucey, 1741 ; — plan du canton des Rappes, au territoire de Saint-Maurice-lez-Bucey (s. d.). — *Cenans*. Arpentement de la prairie, 1657 ; — délimitation et abornement des territoires de Cenans et Gesans à la diligence de Claude-François Deschenin, mandataire d'Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, archevêque de Besançon, de M. de Constable et des habitants, 1685 ; — bail de la seigneurie de Cenans, passé au nom de M. de Choiseul-Beaupré, cardinal-archevêque, au profit de François Beauchet et de Madeleine Tribouley, sa femme, au prix annuel de 440 fr., 1764.

G 47. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 7 papier.

1360-1762. — *Choyé et Velloreille-lez-Choye*. Testament d'Odon, chanoine et chantre de l'église métropolitaine de Besançon, léguant entre autres choses dix fauchées de pré à Choye, à l'archevêque, 1360 ; — sentence du bailli de Gy, rendue à requête du procureur d'office de l'archevêque en ladite justice, Jean-Baptiste-Pierre, contre Pierre Doutey et Jacques Clerc en tant qu'échevins de Choye, condamnant ceux-ci à reconnaître à l'archevêque le droit d'échantillonner à ses armes les mesures usitées en la communauté de Choyé, 1634 ; — déclaration des prés distribués en l'arpentement de la prairie de Choye, à l'archevêque de Besançon, 1695 ; — bail du pré Friquet, à Choye, consenti en faveur d'Antoine Monneret, au nom de l'archevêque, 1712 ; — accensement perpétuel du canton de Meloz, par l'archevêque Antoine-Clériadus de Choiseul, au profit de la communauté de Velloreille-lez-Choye, 1762.

G 48. (Cahier.) — In-folio, papier, de 25 feuillets (filigrane : *bras bénissant*).

1560-1561. — *Étalans*. Compte treizième rendu par Jean Jourdain, de Vuillafans, notaire, receveur de la seigneurie d'Étalans, pour Claude de La Baume, archevêque de Besançon, des tailles, cens, renies, redevances, fours, gelines, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1560. Recette : tailles d'Étalans, Fallérans et Foucherans ; — cens de la seigneurie, amodiation des prés ; — amendes et défauts de la justice ; — exploits, adjugés par le bailli, noble Claude Faulche, docteur ès droits ; — cens de froment ; — coupots dits « de l'accord du guet ; » — amodiation des fours d'Étalans ; — froment dû par ceux qui ont semé sur les communaux ; — recette d'avoine ; — cire ; — fol. 17 : gelines dues à carême-prenant (une par feu) à Foucherans, familles : Gauthier, Vergey, Gerrier, Vaulcheret, Borne, Julyen, Grandperrin, Pommey ; — fol. 17 v^o, Fallérans : familles Drouhard Jehan, Goulthière, Coillet, Amyot, Juran, Belvoir, Guinemand, Galand,

Barreur ; — fol. 18, Étalans : familles Laura, Bequille, Largerot, Girard, Perrot, Petit, Vuillemin, Roussel, Guinemand, Valoz, Caillot, etc. — Fol. 19. Dépenses : au châtelain, Jean Saulget, gages, 20 fr. ; à Jacques d'Amondans, procureur de la seigneurie, 3 fr. 4 gros ; — à Nicolas Marnault, greffier, 3 fr. 4 gr. ; — cens dus aux seigneurs de Durnes, à payer, à maître Claude Gay, de Vuillafans, amodiateur de la seigneurie de Durnes, des seigneurs de Sombernon, 6 gr. 8 engr. ; — tenue des journées de la seigneurie par les officiers de justice, 8 gros par tête pour leurs dépens, 4 fr. ; — gages du bailli, Claude Faulche, 10 fr. ; — frais occasionnés par la fustigation d'un prisonnier, nommé Vuillemin Amorgeon, détenu ès prisons du château d'Étalans et l'exécution « au signe patibulaire d'Étalans » de François Estevenin, dit Patot, et Jean Tortey, dit Pecquignot, 8 fr. ; — réparations au four d'Houpans ; — à Jean Guyon, d'Étalans, charpentier, et Blaise Étignard, de Vuillafans, maréchal, pour salaires d'avoir fait deux portes de chêne, pour les caves du château d'Étalans, garnies de grosses pamelles de fer, 9 fr. 11 gros ; — délivrance de blé ; — apurement du compte par l'archevêque et son conseil, 1561, 15 janvier.

G 49. (Liasse.) — 8 pièces papier, 1 sceau.

1471-1764. — *Étalans* (suite). État de compte entre l'archevêque et son fermier d'Étalans, Jean-Claude Guyon, 1691-1692 ; — bail de la seigneurie d'Étalans passé par l'archevêque au profit de Nicolas Bourgon, procureur en cour d'officialité à Besançon, pour 6 ans, à 800 fr. par an, 1699 ; — transaction sur procès entre l'archevêque François-Joseph de Grammont et les sieurs Claude-Joseph Amiot, prêtre, curé de Mont-lez-Seurre, et consorts, tous d'Étalans, 1716 ; — autre bail de la seigneurie passé par le cardinal-archevêque Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, pour la même seigneurie, au profit de Jacques-Antoine Bonnefoy, procureur au bailliage d'Ornans, au renter annuel de 1,800 l., 1764. — *Étrabonne*. Reprise de fief de la terre d'Étrabonne faite au profit de l'archevêque Charles de Neuchâtel, par Jean de Bauffremont, seigneur de Soye, 1471 (cop.) ; — autre reprise de fief faite au Roi, pour la même terre, par Pierre Pétremand, docteur ès droits, citoyen de Besançon, procureur de Catherine Hurault, femme d'Antoine d'Aumont, chevalier des ordres du Roi, comte de Châteauroux, baron et seigneur de Couches, etc., 1506 (cop.) ; — autre par Jean d'Aumont, chevalier, grand maréchal de France, pour la même baronnie, 1584 (cop.).

G 50. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 8 papier, 4 sceaux.

1280-1566. — Gy. Acte passé devant Henri de Scey, archidiacre de Besançon, portant vente par Hugues dit Malpois, de Gy, damoiseau, à Eudes de Rougemont, archevêque de Besançon, du sixième du moulin de Changey, sur le Dugeon, au finage de Gy, pour le prix de 20 l. estevenantes, 1280 ; — autre acte passé devant l'archidiacre de Faverney, Pierre de Seurre, et le doyen de Faverney, Mathieu, par lequel Huguenet, dit Mosserdet, de Gy, et Jacqueline, son épouse, donnent à l'archevêque Eudes de Rougemont tous leurs droits sur le moulin du Dugeon, en échange de deux champs, échus par droit caduc à l'archevêque, au territoire de Gy, 1282 ; — autre acte passé devant l'archidiacre de Faverney, Pierre de Seurre, et le doyen de Montagne, Gérard, par lequel le même archevêque Eudes achète la dix-huitième partie du moulin du Dugeon, dit de Changey, de Simon dit Sennegron, de Gy, et de Nicole, sa femme, au prix de 8 livres estevenantes, 1285 ; — autre achat d'un sixième du même moulin par le même prélat, de Narduin, de Gy, tisseur, et de Journette, son épouse, au prix de 14 l. estevenantes, 1286 ; — autre achat d'un seizième du même moulin neuf, par l'archevêque Hugues de Chalon, du notaire Barthélémy, de Gy, au prix de 6 l. estevenantes, 1302 ; — ratification par l'archevêque Hugues

de Vienne du don fait par feu l'archevêque Vital [de Montesquiou] à son chambrier Huguet de Guaspres, de divers immeubles à Gy, 1336 (copie) ; — achat d'une pièce de terre (d'un bichot de revenu) par Quentin Ménard, archevêque de Besançon, de Jean de Boy, de Gy, et Vuillemette, sa sœur, femme de Perrin Juhannot, barbier, du même lieu, 1444 : — autre achat par le même prélat de quatre « penaux » de terre, voisins du moulin de Changey, de Jean d'Étuz dit Roussel, notaire ; — traité passé entre l'archevêque Quentin Ménard et les habitants de Gy, au sujet des tailles, 1456 (cop.) ; — compromis et sentence arbitrale (Claude de Fouchier et Humbert d'Haraucourt, arbitres) entre Claude de La Baume, archevêque de Besançon, et Claude d'Oiselay, s^r dudit lieu, Lavigney, la Chapelle-Saint-Quillain, etc., pour délimiter les petits bois de Gy et les terres de la Chapelle, 1561-1564 ; — accensement d'une partie de l'écluse de l'Étang à Gy, pour un cens de 15 s. par an, consenti par Claude de La Baume, archevêque, à Anatoile Chauvel, 1566 ; — traité fait entre le même et les habitants de Gy, Choyé et Charcenne, au sujet de la délimitation de ces trois territoires.

G 51. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 21 papier, dont 1 cahier de 78 feuillets.

1594-1729. — Gy (suite). Arrêt du parlement de Dole dans un procès entre les habitants de Choye et Léonard Chabot, chevalier de l'Ordre et grand écuyer de France, intervenant d'une part, et les habitants de Gy d'autre part, assistés de Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, intervenant, louchant le droit prétendu par les premiers de prendre bois, etc., dans les bois du Combel, la Vesvre, le Faud, la Roupture, Malot, Châtoillenot, Le Fay, Chèvrefeu, les petits bois de la Vergenne, maintenant ces derniers dans leur droit d'usage, 1594 ; — achat par Claudine de Fouvent, de la sixième partie des champs et prés appartenant, à Gy et à Charcenne, au sieur Samson Malmarmey, s^r de Loray, les ayant acquis par décret de Claude de Lafitain, premier mari de ladite Claudine, remariée depuis à Étienne Michotey, procureur postulant au parlement de Dole, 1599 (cop.) ; — procès entre les Minimes de Besançon, héritiers de Claudine de Fouvent, et Étienne Michotey, mari de la testatrice, 1621-1622 ; — délibération de la ville de Gy, au sujet d'un projet d'érection de couvent de Minimes d'après la réquisition d'un religieux, le P. Terrier, 1622 ; — déclaration des biens légués aux Minimes par Claudine de Fouvent, 1624 ; — amodiation de prés sis à la Montbelouse, appartenant à l'archevêque, 1625 ; — amodiation du moulin Sauguet, de Gy, par Claude d'Achey, 1642 ; — interpellation faite par Christophe Geliot, de Gy, marchand, au procureur fiscal du lieu, Jean-Baptiste Pierre, pour reconnaître l'état des murailles du chasal de Gy, légué aux Minimes, 1647 ; — cession faite aux Minimes de Dole, par les échevins de Gy, d'une rente de 28 fr. en principal de 400 fr. sur Charlotte Doyen, de Gy, femme de François Bergeret, 1662 ; — transaction sur procès entre l'archevêque Antoine-Pierre I^{er} de Grammont et les échevins et habitants de Gy, touchant la « paste des fourgs, » la coupe des blés, enfin la vente du pain et « rortes » par les habitants du voisinage au lieu de Gy, 1679 ; — délimitation du canton des Malbuissons, à Gy, pour les Minimes de Dole, 1714 ; — bail de la terre de Gy, faite par les chanoines administrateurs de l'archevêché pendant la vacance du siège, à Charles Rigney, de Vantoux, et Claudine de Lisle, sa femme, pour 8,000 fr. par an et cela durant six années, 1718 ; — arrêt sur requête du parlement de Besançon, ordonnant que le procureur du bailliage de Gray assistera à la visite des bâtiments de Gy, dépendant de l'archevêché, sur la demande des directeurs du séminaire, 1718 ; — transaction passée entre l'archevêque Honoré de Grimaldi-Monaco et les communautés de Gy et dépendances (Bucey, Charcenne, Autoreille, Vellefrey, Velleclair, Vantoux, Longeville et Vellefrange, au sujet des communaux, etc., 1729).

G 52. (Liasse.) — 14 pièces papier, dont 2 cahiers de 13 et 17 feuillets, 3 plans.

1735-1771. — Gy (suite). Bail de la terre de Gy, amodiée pour neuf ans, à 10,000 fr. par an, à Charles Rigney, de Vantoux, sa femme, sa fille et son gendre le sieur Guenot, par Antoine-Pierre II de Grammont, 1735 (deux exemplaires) ; — plan des bois de Gy, 1751 ; — jugement sur requête rendu par Claude-François de Renouard, s^r de Fleury, réformateur des eaux et forêts de France aux duché et comté de Bourgogne, Bresse, haute et basse Alsace, commettant M. Gallet, lieutenant de la maîtrise de Besançon, pour faire vente des bois de Maloz et la Roture, dépendant de la terre de Gy, 1749 ; — procès-verbal de visite dressé par Alexis Gallet, de Recologne, lieutenant de la maîtrise de Besançon, 1749 ; — jugement du grand maître Renouard de Fleury réglant les bois de l'archevêché à Gy ; — plan géométrique des bois de Gy, dressé par l'arpenteur Dausse ; — renouvellement du bail de la terre de Gy au sieur Rigney, de Vantoux, pour 11,000 l. par an, 1752 (pour commencer en 1754) ; — échange conclu entre l'archevêque et le conseiller Claude-Ambroise Frère de Villefrancon, d'un bois appelé la Roture, contre sept fauchées de pré à Vellefrey, 1754 ; — travaux faits aux fours de Gy, 1755-1756 ; — échange fait par le cardinal de Choiseul avec les habitants de Gy, d'un canton de bois, dit les Grands-Bois, contre celui appelé Natoy, 1768 ; — patentes sur arrêt, comprenant cet échange, 1769 ; — plan des bois de l'archevêché à Gy, dressé par les officiers de la maîtrise de Gray, suivant un nouveau règlement, 1771 ; — nouveau règlement des bois de Gy.

G 53. (Liasse.) — 12 pièces papier, dont 2 mémoires in-4°, imprimés, de 10 et 18 pages, 1 plan.

1776-1787. — Gy (suite). Accensement perpétuel d'un terrain devant sa maison fait à François-Hilaire Avenue, avocat, de Gy, par l'archevêque de Besançon, représenté par son intendant, l'avocat Jean-François Copel, 1776 ; — extrait du pouillé du P. André de Saint-Nicolas, concernant la chapelle Sainte-Madeleine en l'église de Gy, 1782 ; — plan de la machine hydraulique du château de Gy (sans date) ; — procès soutenu par l'archevêque Raymond de Durfort, contre le sieur Lebœuf, chirurgien à Gy, au sujet d'un legs fait à ce dernier par le défunt archevêque Antoine-Clériadus de Choiseul, 1785-1787 (2 mémoires imprimés).

G 54. (Liasse.) — 16 pièces papier.

1697-1758. — Gy (suite). Travaux et réparations au château. Visite de la grange et des fours du château faite par Lazare Chevyet, charpentier expert commis pour le compte de l'intendant de l'archevêque, Claude-François Deschenin, curé de Thise, et Étienne Bally, autre charpentier, demeurant à Angirey, commis pour celui de Vincent et Pierre Bebyon, charpentiers, ayant marchandé et exécuté des charpentes au château, 1697 ; — visite du château faite par Hugues de Fouvent, lieutenant au bailliage de Gy, Joseph Vuillemot, procureur fiscal, et Pierre-François Cordebillot, greffier, ensuite d'ordre de l'archevêque, lors de la rendue du fermier, le sieur Jean-Baptiste Gay, 1712 ; — devis des maçonneries à faire au château, dressé par M. Arnoux, 1718 ; — devis des charpentes, 1719 ; — reconnaissance des travaux faits par ordre du Séminaire au château de Gy, dressée par l'architecte Maurice Chalandre, citoyen de Besançon, 1719 ; — autre reconnaissance de l'état du château faite par ordre du conseiller Belin après la mort de l'archevêque François-Joseph de Grammont, par François Albert, entrepreneur de maçonnerie à Gy, 1726 ; — autre des toitures, par Antoine Viollet, maître couvreur ; — autre des charpentes, par Lazare Chevyet, — correspondances et marchés relatifs à des réparations au château, 1734-1758.

G 55. (Registre.) — In-folio, papier, de 111 feuillets, couverture parchemin (filigrane : *d i gothiques avec broche à étoile et croisette*).

1546-1547. — Gy (suite). Compte troisième rendu par Jean de Fouvent, receveur de la terre et seigneurie de Gy, à François Bonvalot, administrateur du diocèse pendant la minorité de Claude de La Baume, des rentes et revenus de la seigneurie, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1546. Recette : deniers dus chaque année à la Saint-Pancrace ; — fol. 7. Autres dus à la Toussaint ou à la Saint-Martin d'hiver ; cens dus à la même date ; — cens dus pour les terres et près du bois de Chassigne ; — fol. 51, cens dus à cause des terres tenues à Malbuisson et à Charmoille ; — fol. 63, charruages de Bucey ; — fol. 75, recette d'avoine ; — fol. 79, de vin ; — fol. 80, de cire ; — fol. 89, « recepte de fers de chevaulx garnis de cloz, » néant parce qu'on ne tient plus les plaids généraux depuis 40 ans, et que les maréchaux ne paient plus cette redevance ; — fol. 90, recette « d'aiches, » 4 haches apportées par les sergents de Gy et de la terre ; — fol. 90 v^o, 6 chapons et un gâteau valant 20 s., dus chaque année pour le cens du moulin de l'Étang par Guillaume et Guillaume Chauvel, frères ; — fol. 91, gelines ; — fol. 92, 5,000 tuiles dues par Nicolas Peletier pour l'amodiation d'une tuilerie appartenant à l'archevêque ; — fol. 93, dépense : gages du bailli Jean Huot, 50 l. ; — de Jean de Soigne, écuyer, châtelain de Gy, 54 l. ; — de l'écuyer Quiclet, capitaine de Gy, 15 l. ; — du procureur fiscal, Léonard Barbier, d'Angirey, 10 l. ; — du gruyer, Pierre de Sesey, écuyer, 15 l. ; — du portier Élyon Proudon, de Gy, 5 l. ; — du receveur Jean de Fouvans, 25 l. ; — gages des prévôts des arbalétriers de Gy et de Bucey, 2 l. chacun ; — moissons ; — rémissions ; — recette totale d'argent, 864 l. 17 s. 3 d. ; — dépense totale d'argent, 526 l. 4 s. ; — apurement du compte le 8 janvier 1547.

G 56. (Registre.) — In-folio, papier, de 118 feuillets, un peu gâté par l'humidité ; couvert d'un débris de procédure sur parchemin du XV^e siècle.

1561-1562. — Gy (suite). Compte premier rendu par le receveur Christophe Caret à Claude de La Baume, pour l'année 1561. Recette : cens argent payés par les familles Grivey, Mortault, Garnier, Fribourg, Coulon, Cornu, Gourrot, Tartet, Blanchert, Vuillequel, Campaignarde, Bichet, Sipierre, Marlot (alias Briacourt), Jolyet, Ramondet, Biétrix, Rousselet, Gevrey, Lochardet, Esterlin, Voulot, Symonne, Marchant, Vuillemy, Guet, Catin, etc. ; — recette de froment, avoine, chapons ; — fol. 91, dépense : gages de Jean Craïus, bailli, 50 l. ; de Jean de Boigne, écuyer, châtelain, 54 l. ; de Guillot de Montmirey, capitaine, 15 l. et 2 bichots blé et avoine ; de Jacques Garnier, procureur fiscal, d'Adrien Gourrot, greffier ; du gruyer M. de Grachaux ; de Pierre de Fouvent, gruyer ; — réparations au colombier ; nourriture d'un fauconnier de Monsieur et de 4 faucons ; — conduite de vin clair de Gy à Arbois ; — dépense de froment, vin, chapons, tuiles, etc. ; — arrêté de compte, 26 février 1562.

G 57. (Liasse.) — 2 cahiers in-folio, papier, de 31 et 31 folios.

1638-1641. — Gy. Comptes de la terre de Gy rendus devant le conseiller Terrier, commissaire du parlement de Dole, par Richard Gérard, prêtre familial dans l'église de Gy, receveur de la seigneurie pour Claude d'Achey, archevêque de Besançon. — (A). Année 1638. Recette : la plupart des recettes manquent « à raison des malheurs des guerres, peste et famine à présent régnantes en ce pays ; » — fol. 10, « pièces de chasse receue en l'an du présent compte 1638 ; un demy chevreux apporté au château par Perrenot Coulon et Claude Borrey, de Bucey ; — une chevrolle prinse en un tracq faict dans les bois de la seigneurie ; — un chevreux et un lièvre ; » — fol. 16, dépense : faconde vignes ; achat de platine ou « tacq de fers » pour le four de Gy ; —

verrous posés aux portes du château ; — gages d'officiers, 60 fr. ; — (B). Année 1639. Recette : tailles d'argent ; four banal de Gy ; prés, cire, poules ; vin, graines, éminage ; moulin Saulget ; orge, champs ensemencés ; — dépense : culture des vignes ; à Jacques Michel, de Jussey, vitrier, pour vitres en losanges replacées au château 3,421, plus 908 déplacées). 148 fr. 7 gros ; — gages d'officiers ; dépense de froment.

G 58. (Cahier.) — In-4°, papier, de 15 folios (filigrane : tête de bœuf avec broche étoilée).

1503-1505. — *Mandeure*. Compte de la recette rendu à Antoine de Vergy, archevêque de Besançon, par Richard Tissot, prêtre, curé et receveur dudit lieu, pour l'année 1503. Recette : droit du seigneur de prendre une grosse bête pour la consommation de son hôtel, où il voudra, moyennant taxe raisonnable ; — même droit pour les gelines, poulailles et poussins « appelé rupt du gect du baston ; » — de Guillaume de Coeuve, écuyer, châtelain de Mandeure, pour les rivières du lieu, 9 l. ; — dépense de MM. de Vellefaux, Thiébaud de Portier, Claude de Reculot et vingt officiers ou autres gens, à Mandeure, le 22 octobre 1503, 30 fr. 3 gr. 3 blancs ; — dépense totale d'argent, 85 l. 15 s. 9 d. — dépense de froment ; — (à la recette sont mentionnées une chaudière de cuivre et une pièce de toile fine) ; — apurement des comptes par commissaires, 13 janvier 1504 ; — fol. 15, copie d'une commission donnée par le père de l'archevêque, Guillaume de Vergy, sieur de Fouvent, Champlitte, etc., maréchal de Bourgogne, à Bernardin Labouquet, official de Besançon ; Claude de Damas, s^r de Verprey ; Simon de Champagne, s^r dudit lieu et de Vellefaux, Jean, bâtard de Vergy, écuyer, et Guillemain Perrenin, de Vauconcourt, clerc, notaire public, pour ouïr les comptes de l'archevêché, 17 janvier 1505.

G 59. (Liasse.) — 3 cahiers in-4°, papier, de 22, 20 et 19 folios
(filigrane : *d i gothiques avec broche croisetée et étoilée*).

1545-1548. — *Mandeure*. Comptes de la terre rendus par Jean Gerbet, de Mandeure, à François Bonvalot, administrateur de l'archevêché, pour les années 1545, 1546 et 1547, l'année commençant à l'Annonciation. — (A). 1545. Fol. 1. Commission pour ouïr les comptes donnée par François Bonvalot à Jacques Perrot, chanoine et vicaire général ; Nicolas Lulier, sieur de Raucourt, Laurent Chifflet, avocat fiscal de l'archevêché ; Jean Chauvel, de Champlitte, et Jean Barbier, curé de Thiénans, 29 mai 1546 ; — recette totale d'argent, 112 l. 8 s. 9 d. ; — dépense d'argent, 65 l. 10 s. 4 d. ; — dépense de froment ; — apurement, 1546. — (B). 1546. Recette totale d'argent, 130 l. 15 s. 7 d. ; — dépense, 205 l. 12 s. ; — apurement, 1547. — (C). 1547. Recette d'argent, de froment, d'avoine ; — dépense : gages du juge Nicolas Briol, 5 l. ; — apurement, 1548.

G 60. (Cahier.) — Papier, de 31 folios, le 31° mobile (filigrane : *croisse baloise*).

1559-1560. — *Mandeure*. Compte de la terre rendu par Claude de Valengin, écuyer, coseigneur à Trévillers, capitaine, châtelain et receveur des terres, seigneurie et souveraineté de Mandeure pour l'archevêque Claude de La Baume, pour l'année 1558-1559 (commençant à l'Annonciation), Claude de La Baume étant qualifié de « prince du Saint-Empire, souverain seigneur et prince dudit Manderre. » « Mond. seigneur... a le droit sur les chanoines et chappitre de Saint-Ursanne prez Saint-Hippolyte que à quanteffois qu'il est temps de bisexte, les chanoines et chappitre doibvent à mond. seigneur une grande chaudière d'arain et une pièce de toile si delyé qu'elle puisse passer par dedans son aigneaul archeviscopal, pour en faire ung rocquet. Et doibvent le tout rendre en son chasteaulaud. Mandeure, au jour de feste Saint Michiel

Archange ; » — recette : des mainmortables de Mandeuire, Courcelles devant Ied. Mandeuire, Bourguignon el Autechaux, 20 l. ; — amendes et défauts ; chaudière et toile dues par le chapitre de Saint-Ursanne (néant) ; — froment et avoine ; — dépense : gages du bailli, Humbert Jeantet, régale de Besançon, 22 fr. 2 gr. 8 engr. ; — gages du châtelain M. de Valengin, 40 l. ; — comme receveur au même, 10 liv. ; — achat d'une pierre « ou sont taillé les armoiries de mond. seigneur que sont sur lagrant porte devant le chasteaul, 6 gr. ; — dépense totale d'argent, 193 fr. 3 gr. 2 engr. 2 deniers : — apurement du compte, 1560 ; — fol. 31, requête en modération d'impôt présentée aux commissaires des comptes par Girard Menegoz, de Mandeuire.

G 61. (Liasse.) — 3 pièces papier, dont 2 cahiers de 5 et 4 feuillets.

1717-1765. — *Mandeuire*. Visite par ouvriers experts, couvreurs et charpentiers de l'état du château de Mandeuire, pour servir au bail de François Chasteur, ancien amodiateur de la seigneurie, responsable de l'entretien des ferrures et couvertures, le tout effectué sous l'autorité de Henri Bonnefoy, juge-châtelain, et du procureur fiscal François Parrenin, 1717 ; — autre visite, 1718 ; — grosse de bail à ferme de la souveraine principauté et seigneurie de Mandeuire consenti par le cardinal de Choiseul-Beaupré à Pierre-Louis Farey, notaire royal, juge-châtelain à Saint-Hippolyte, Jean-Claude Vouron, Jean-Baptiste Vouron et Jeanne Chervoillot, son épouse, François-Joseph Vouron et Claudine Chervoillot, son épouse, tous de Mandeuire, 1764.

G 62. (Cahier.) — In-folio, papier, de 41 feuillets (filigrane : *d i gothiques, avec broche croisetée el étoilée*).

1546-1549. — *Noroy-l'Archevêque*. Compte de la recette de la seigneurie rendu par le receveur Claude Collaboz à François Bonvalot, administrateur de l'archevêché de Besançon pour Claude de La Baume, pour l'année 1546 (commençant le compte à la Circoncision). Recette : cens appelé le « prouchat » dû en carême par plusieurs habitants de Noroy ; — corvées : redevance annuelle de 30 l. pour l'affranchissement de mainmorte concédé au XIV^e siècle par Hugues de Vienne ; — f. 8 v^o, seigneurie de Calmoutier (Colombmostier) ; — f. 13, recette de la seigneurie de Cenans ; métiers : chapuis, tisserands, cousturiers, bouchers, fillandiers et bourreliers (chaque maître devait annuellement une channe de vin), néant ; — cire ; chapons ; vin ; — dépense d'argent, 88 l. 5 s. — apurement du compte, 1549.

G 63. (Cahier.) — In-folio, papier, de 54 feuillets.

1547-1549. — *Noroy-l'Archevêque*. Compte deuxième rendu par le receveur Claude Collaboz à l'administrateur François Bonvalot. Recette : cens, corvées, herbes de prés, etc. ; — meix vacants ; — tailles de Calmoutier ; — mainmortes du même lieu ; — tailles de Cenans ; cens ; vente du poisson des étangs de Noroy : 18 petits brochets et un quarteron de carpes, 9 fr. et demi ; — channes de vin des métiers (néant parce que le vin est d'ordinaire pris par les officiers) ; — froment, avoine et corvées ; — dépense : gages du receveur, 10 l. ; — du châtelain, Simon Renard, docteur ès droits, 18 l. ; — réparations à la maison de l'archevêque, au moulin, à l'étang ; — dépense d'argent, 186 fr. 7 gr. 4 engr. ; — apurement du compte, 1549.

G 64. (Cahier.) — In-folio, papier, de 49 feuillets.

1548-1549. — *Noroy-l'Archevêque*. Compte troisième de Claude Collaboz, rendu à l'administrateur François Bonvalot. Recette : argent, 309 fr. 9 gros et demi ; 814 quartes et demie de froment à la mesure de Noroy ; 1,316 quartes d'avoine, même mesure ; 33 l. de cire ; 3

chapons ; — dépense : 100 fr. 8 engr. argent ; 50 quarts de froment, 72 quarts d'avoine ; — apurement, 1540.

G 65. (Cahier.) — In-folio, papier, de 60 feuillets.

1549-1550. — *Noroy-l'Archevêque*. Compte quatrième du receveur Claude Collaboz, rendu à François Bonvalot. Recette : Cens ou redevances dus à Noroy par plusieurs habitants de Noroy, Cerre, Autrey, Dampvalley, familles Vejuz, Cotat, Rossel, Guerryet, Jehambar, Pechard, etc. ; — Calmoutier : tailles et monades ; — f. 10, lods de lettres et contrats ; — f. 13, Cenans ; — f. 43, dépense : gages de M. Huot, de Dole, bailli de Noroy, -10 fr. ; — du greffier, Hugues Rosselet, 10 fr. ; — réparations aux four, moulin, etc. ; — dépense totale d'argent, 124 fr. 4 gr. 8 engr. ; — apurement, 1550.

G 66. (Liasse.) — 13 pièces papier.

1691-1776. — *Noroy-l'Archevêque*. Adjudication du bail de la seigneurie de Noroy, par Antoine-Alexis Tranchant de Borrey, mandataire de l'archevêque, à François Vêjux et Jean-Baptiste Monnin, moyennant 1,050 fr. par an pour 6 ans, 1691 ; — transaction devant notaire entre François-Joseph de Grammont, archevêque de Besançon, et Charles-Aimé Tranchant de La Verne, s^r de Borrey, au sujet d'une coupe de bois vendue, sans autorisation, par la commune de Noroy à ce dernier, 1707 ; — amodiation de la seigneurie, consentie par Jean Jalloux, procureur spécial de l'archevêque, au profit de Philibert Travault, procureur à Vesoul, pour 6 ou 9 ans, moyennant un renterrie de 1,850 l., 1730 ; — autre pour 6 ans en faveur de Bonaventure Roussel, de Noroy, 1732 ; — déclaration des biens et revenus de Noroy, 1735 ; — bail de la terre consenti en faveur de Claude Roland, d'Esprels, et de sa femme, au canon annuel de 2,500 l., 1735 (revanche jusqu'en 1757) ; — autre en faveur des mêmes, au rendage annuel de 3,200 fr., 1764 ; — autre pour les mêmes fermiers, au prix de 3,400 fr., 1770 ; — autre pour Simon Vuillier, de Marast, et Anne-Pierre Outhenin, son épouse, consenti par le mandataire de l'archevêque Raymond de Durfort, au prix de 5,560 fr., 1776.

G 67. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 25 pièces papier.

1684-1710. — *Vieilley*. Transfert d'une créance de 1,400 fr. sur le sieur Claude Courtot, son fermier de Vieilley, consenti par François-Joseph de Grammont au profit du chanoine Luc Marin, 1684 ; — achat par le même, devenu archevêque de Besançon, d'un pré dans son enclos de Vieilley, de Madeleine Roussey, dudit lieu, 1712 ; — extraits d'amendes adjudgées au profit de l'archevêque par la justice seigneuriale de Vieilley, 1686-1710.

G 68. (Liasse.) — 40 pièces papier.

1711-1751. — *Vieilley*. Extrait d'amendes adjudgées en la justice de Vieilley, par Jean-Jacques Libry, avocat au parlement de Besançon, juge-châtelain pour l'archevêque, 1711 : familles Millot, Roussel, Fournier, Gouthier, Collard, Maréchal, Taponnier (recteur d'école), Mourel ; — 1712 : Mougard, Girard, Magnenet, Foillon ; — 1713 : Perrenod, Bernard, Barbier ; — 1716, amendes prononcées contre le sieur Claude-Étienne Fournier ; — état des redevances dues par les sujets de Vieilley à l'archevêque de Besançon, années 1712, 1713, 1714, 1715, 1717 ; — autres extraits d'amendes de la justice seigneuriale, 1715-1717 ; — vente faite par Jean-François Tournier, de Vieilley, et Anne Maguelon, sa femme, d'une pièce de terre sise à « la Coche des

Buttes » à l'archevêque François-Joseph de Grammont, 1715 ; — monte des dîmes de Vieilley, 1717-1718 ; — visite de réparations à faire au château, faite par Jean-Claude Morel, maître charpentier, 1735 ; — visite des maçonneries par l'entrepreneur Claude Barron, de Besançon ; — des ferrures et serrures ; — de la menuiserie ; — des charpentes ; — des toitures et plâtrerie ; — de la vitrerie ; — état d'emploi de 2,795 l. aux réparations de Vieilley, ladite somme touchée des mères du Refuge, héritières de M. de Moncley, archevêque de Besançon, 1736-1739 ; — bail de la terre de Vieilley passé par Antoine-Pierre II de Grammont avec Jean-Baptiste Pernot et Étienne Roussel, pour son renterrie annuel de 4,000 fr., 1744-1751.

G 69. — (Registre sur papier de 141 feuillets.)

1106-1266. — *Cartulaire de l'archevêché de Besançon* (Copie du manuscrit original 716 de la bibliothèque de Besançon, exécutée et donnée en 1897, par M. Jules Gauthier, archiviste du Doubs). — XLIX. Bulle de Pascal II, confirmant tous les privilèges de l'archevêché de Besançon et accordant à l'archevêque Ponce et à ses successeurs le droit de porter le pallium, 1106, 31 décembre. — L. Bulle de Pascal II, adressée à Gui, archevêque de Vienne, lui donnant mission de pacifier le différend entre les deux églises de Saint-Jean et de Saint-Étienne, et de réunir à Dijon ou ailleurs des gens sages et compétents afin de juger avec lui les raisons proposées par les compétiteurs pour établir la primauté de leurs églises, Latran, 1115, 22 avril. — LI. Bulle de Calixte II, prenant sous sa protection les personnes et les biens des chanoines de Saint-Jean de Besançon, et confirmant la décision d'Humbald, archevêque de Lyon, ayant supprimé la communauté de biens des deux églises de Saint-Jean et Saint-Étienne en déliant leurs suppôts des serments échangés à propos de cette communauté, 1119, 30 juin (*Publ.* dans MANSI, Concil., XXI, 197 ; MIGNE, CLXIII, 1106 ; U. ROBERT, Bull. de Calixte II, I, 38). — XLVIII. Le pape Victor IV concède à l'abbé de Saint-Vincent le titre de vicaire de l'archevêque et le droit de porter la mitre et l'anneau quand il le supplée aux messes solennelles et le notifie à l'archevêque H. et au chapitre de Saint-Jean, Crémone, 1138. juin. — LII. Confirmation des possessions et privilèges de l'église de Besançon, accordée à l'archevêque Humbert par Innocent II [1141, 12 avril]. — LIV. Diplôme de Frédéric Barberousse confirmant, à la demande de l'archevêque Herbert, les privilèges et les possessions de l'église de Besançon, Strasbourg, 1165, 30 décembre. — LV. Diplôme de Frédéric Barberousse réglant à Besançon la dévolution des successions caduques, à la demande de l'archevêque Ebrard, 1176. — CLXXV. Donation par Thierry de Montfaucon, archevêque de Besançon, au chapitre de Sainte-Madeleine, au moment de partir pour la Terre sainte, d'une vigne, dite de Prévost, libre de tout impôt, et en outre des tierces que possédait Hugues de Cussey, un des chanoines ; 1189 (datée à tort de 1289). — LXIV. Diplôme de Philippe, roi des Romains, autorisant, sur sa demande, l'archevêque Amédée à reprendre tous les fiefs concédés par ses successeurs sans le consentement impérial, Trêves, 1199, 8 mars. — LVI. Diplôme de Henri, roi des Romains, notifiant à l'archevêque Gérard la sentence de la cour d'Empire annulant les premières tentatives communales des Bisontins, Berne, 1223, 28 janvier. — CV. Richard, comte de Montbéliard, donne à l'archevêque Gérard tout son droit dans la vigne de Mandeuze appelée la vigne des archevêques ; il lui concède en outre deux meix qu'il tenait en alleu à Mandeuze, en échange du chasement de Dalate et de cinq meix à Bussurel qu'il reprend du prélat, Montbéliard, 1223, juin. — LVII. Diplôme de Henri, roi des Romains, mettant au ban de l'empire les Bisontins coupables d'avoir constitué une commune et d'avoir expulsé leur archevêque, Verden, 1223, 24 septembre. — LVIII. Diplôme de Henri, roi des Romains, investissant à nouveau l'archevêque de Besançon, prince d'Empire, des chemins et portes de la ville à titre de régale, les citoyens de Besançon l'en ayant injustement dépouillé malgré son droit,

Berne, 1224, 27 décembre. — IX. Amaury, seigneur de Joux, Thiébaud, seigneur de Rougemont, Thiébaud, seigneur de Neuchâtel, et le seigneur de Cusance se portent garants, envers l'archevêque Nicolas, de toutes satisfactions pécuniaires et autres dues par Hue de Belvoir, pour avoir ravagé les terres d'Étalans et Fallersans, 1229, 23 octobre. — LXIII. Sentence arbitrale d'Étienne, prieur de Saint-Paul ; Frédéric, trésorier de Saint-Jean, et de Thierry, chanoine de Saint-Étienne, réglant une difficulté de comptes entre l'archevêque Nicolas et Henri, archidiacre et camérier de Besançon, ce dernier ayant administré les revenus du siège durant sa vacance, pendant un an et demi, 1229, 30 novembre. — X. Gauthier de Bourbonne, chanoine de Langres, reconnaît tenir de l'archevêque de Besançon les églises de Semmadon et de Lambrey, et de l'archidiacre de Favorney, celles de Gevigney et de Vouécourt, 1229, 15 décembre. — XI. Vente par Hugues Male-Chair, de Gy, chevalier, à l'archevêque Nicolas, du consentement d'Isabelle et de ses enfants, de sujets de la terre de Gy et de la moitié de leur meix situé près de l'église du lieu, 1230, 8 février. — VIII. Investiture des régales du siège de Besançon, donnée à l'archevêque Nicolas par Henri, roi des Romains [1230, 17 mars]. — XII. Hugues Male-Chair, chevalier, de Gy, Élisabeth, sa femme, et Pierre, son fils, engagent pour 15 l. estevenantes 6 familles de serfs à Gy, et leur part du moulin neuf à l'archevêque Nicolas, 1230, novembre. — XIII. Transaction entre Hugues de Saint-Quentin, chevalier, et l'archevêque Nicolas, au sujet d'un cheval reçu par le premier de feu l'archevêque Gérard ; Hugues s'engage à rembourser 20 l. à l'archevêque, et se trouve dégagé de son service de panetier en renonçant, jusqu'à nouvel ordre, à en toucher l'émolument : un pain bis façonné journellement pour l'hôtel de l'archevêque, 1230. — XV. Pierre Rigaud, de Vuillafans, chevalier, se constitue caution, entre les mains de l'archevêque Nicolas, pour Girard, seigneur de Durnes, d'une somme de 55 l. estevenantes, à l'occasion du préjudice causé par ce dernier au prélat en incendiant trois de ses maisons, 1231, 24 avril. — XVI. Aimon de Pesmes, archidiacre d'Ajoie, se reconnaît débiteur d'un cens annuel de 10 s. estevenants. au synode de mai, en retour de la concession viagère de l'église de Brans, faite par l'archevêque Nicolas, 1231, 15 octobre. — LXVI. Compte rendu par l'archevêque Nicolas, en présence des abbés de Bellevaux et de la Charité, des dépenses par lui faites dès son premier voyage auprès du roi des Romains, 1231, octobre. — VII. Bulle de Grégoire IX, relative aux accommodements entre l'archevêque et les citoyens de Besançon, Rieti, 1231, 6 décembre (fragment). — LIX. Diplôme de Frédéric II, confirmant, sur la demande de l'archevêque Nicolas, la suppression de la commune de Besançon déjà prononcée par son fils Henri, roi des Romains, Ravenne, 1231, décembre. — LX. Même diplôme. — XIII. Transaction ménagée par Étienne, prieur de Saint-Paul, et T., chanoine de Saint-Etienne de Besançon, entre l'archevêque Nicolas et les templiers de Laine, ces derniers coupables de déprédations et violences envers les sujets de Senans ; les templiers renoncent à toute réclamation sur le territoire de Senans, l'archevêque à tout dédommagement, 1231. — XVIII. En présence d'Étienne, abbé de Saint-Paul, Hue, prêtre de Favorney, transige avec l'archevêque Nicolas et accepte 25 l. estevenantes une fois payées, au lieu de 44 l. et un cheval qu'il réclamait à l'archevêché, comme dus par feu l'archevêque Gérard, 1232, juillet. — XXIII. Venet par Thiébaud de Quenoche, chevalier, et Othon, son frère, damoiseau, à l'archevêque Nicolas des menades à Senans, 1232, juillet. — XIX. Sentence arbitrale de Guillaume, évêque de Chalon-sur-Saône, dans un différend entre l'archevêque Nicolas et les citoyens de Besançon, ceux-ci ayant subi l'interdit pour avoir dévasté Bregille et pris gages sur les sujets du prélat ; l'arbitre ordonne la levée des excommunications et de l'interdit et adjuge aux habitants de Bregille la pâture du bois de Chailluz, 1232, 5 août. — XX. Sentence de Guillaume, évêque de Chalon, condamnant les citoyens de Besançon à une amende de 60 s. estevenants envers l'archevêque, comme clôture d'un différend déjà réglé, 1232, août. — XXI. Le chantré et le sous-chantré de la cathédrale de Saint-Jean notifient que Guillaume, évêque

de Chalon-sur-Saône, arbitre commis entre l'archevêque Nicolas et les citoyens de Besançon, ces derniers coupables du pillage des moissons de Bregille, a prononcé contre les Bisontins une amende de 60 sous, 1232, 1^{er} septembre. — XXIII. Engagement d'un droit sur la vigne de Renaud de Saint-Pierre, en Plainechaux, par Jean, prévôt de Bregille, au profit de l'archevêque Nicolas, moyennant 6 l. estevenantes, 1232, décembre. — XVII. Ébrard, chanoine régulier de Corneux, ayant été nommé, par l'archevêque Nicolas, curé d'Angirey, l'abbé de Corneux, Guillaume, prend l'engagement envers l'église de Besançon, qu'après la mort d'Ébrard, cette nomination ne créera aucun précédent fâcheux, 1232. — XXII. Médiation d'Amédée, abbé de la Charité, et de Thiébaud, seigneur de Neuchâtel, dans une contestation entre l'archevêque Nicolas et Thiébaud, seigneur de Rougemont, vicomte de Besançon. Ce dernier, qui, refusant de comparaître devant la cour du prélat pour difficultés soulevées dans la prévôté de Gy (« in potestate de Gycoys »), réclamait des droits de lods à Besançon, comme ayant part au plaid général et le tiers des 600 l. d'amende payées naguère par les Bisontins pour l'amende due à l'archevêque Gérard, enfin divers droits sur des vignes à Velotte, renonce à toutes ses prétentions, 1232. — XXVI. Odon, abbé de Bellevaux, déclare qu'en sa présence Gui de la Roche a reconnu qu'il ne pouvait entretenir qu'un seul pêcheur dans les eaux de Cenans appartenant à l'archevêque, 1233, 10 avril. — XXVII. Pour terminer une querelle avec l'archevêque Nicolas, Pierre, seigneur de Scey, du consentement de Clémence, sa femme, et de Henri, son fils, cède toute prétention sur le meix Bomberz, à Bregille, et vend sa vigne de la Corvée, le tout pour 60 livres, 1233, avril. — XXVIII. Publication de la transaction qui précède, par les abbés de Saint-Vincent et de Saint-Paul et le prieur de Jussan-Moutier, 1233, avril. — XXIX. En présence de l'abbé de Saint-Vincent et du prieur des frères prêcheurs de Besançon, Ébrard de Ruffey, citoyen, donne quittance à l'archevêque Nicolas de 164 l. que ce dernier lui devait et s'oblige à restituer la cédula originale, 1233, avril. — XXXII. Louis, abbé de Chaumouzey, ratifie personnellement la transaction précédente, 1233, juillet. — XXXI. Olivier, prieur de Marast, et Louis, abbé de Chaumouzey, cèdent à l'archevêque Nicolas, pour terminer leur différend au sujet des églises de Borrey et de Pont-lez-Vesoul, moitié de l'église de Pont, 1233 (vers juillet). — XXXIII. Pierre Benoit, citoyen de Besançon, se déclare pleinement remboursé des sommes dues par l'archevêque Nicolas tant en son nom qu'au nom de ses prédécesseurs et renonce à user jamais des cédules souscrites à son profit par tous ces prélats, 1233, août. — XXXIV. Le prieur et le couvent de Baume-les-Messieurs supplient l'archevêque Nicolas de les aider à conserver leur indépendance, en s'engageant de leur côté à subvenir à toutes les dépenses nécessaires à cet objet, 1233, novembre. — LXV. Lettre de remerciements d'un don apporté par Hugues, son bailli, adressée par le sénéchal Guillaume de Vergy à l'archevêque Nicolas, 1233, 12 décembre. — XXX. Jean, prévôt de Bregille, ayant aliéné pour un cens minime le quart des vignes qu'il tenait en fief de l'archevêque, Jean de Chalon, comte de Bourgogne, Henri, archidiacre et chambrier de Besançon, et Hugues de Saint-Quentin, chevalier, déclarent cette vente nulle, attendu que « nul « casatus » ou féodal ne peut aliéner ou diminuer une chose féodale sans le consentement, » 1233. — XXV. Frédéric, maître de la léproserie de la Vèze, et ses religieux remettent à l'archevêque Nicolas deux sous de cens qu'il leur devait annuellement pour la maison où est située la pierre de sa « gaucherie » (?) de Besançon, ainsi que tout le terrain adjacent à la même maison, à perpétuité. Ils paieront annuellement 8 s. quand on vendra leur vigne de Fussigny, sur laquelle le prélat leur remet son droit de tierce, 1233. — XXXV. Transaction entre l'abbé et le couvent de Tournus et l'archevêque de Besançon au sujet de l'église paroissiale de Louhans, dont le titulaire sera désormais nommé par l'archevêque sur la présentation de l'abbé, assistera aux synodes sans rien payer et fournira tous les trois ans, lors de la visite pastorale, un droit de procuration de 20 sous, 1233. — XXXVI. Confirmation de l'accord relatif à Louhans,

par le pape Grégoire IX, Rieti, 1234, 16 juin. — XLII. Renaud de Montbozon, chevalier, dit Moyssons, et Guillaume, son fils, du consentement de leurs femme et sœurs, renoncent aux prétentions qu'ils avaient sur Étalans ; Renaud entre dans l'hommage de l'archevêque Nicolas, et celui-ci lui remet tous griefs pour dommages causés à sa terre de Noroy, 1234, juillet. — XXXVII. Présentation faite à l'archevêque Nicolas, par B., abbé de Tournus, de Pierre d'An[noires ?] comme candidat à l'église paroissiale de Louhans, 1234, 17 août. — XLIII. Du consentement des siens, Renaud de Saint-Pierre, chevalier bisontin, engage à l'archevêque Nicolas, pour 150 l., moitié de l'église Saint-Pierre, de ses oblations, aumônes et dîmes qu'il tenait en fief, ainsi que moitié de la chapelle Saint-Laurent, 1234, décembre. — XLIV. Jean, prévôt de Bregille, vend à l'archevêque Nicolas pour 53 l. les deux tiers du clos de Fussigney, outre la justice sur l'autre tiers, du consentement de sa mère, de son épouse et de sa sœur, 1234, décembre. — XLI. Etienne Blondat, chanoine de Saint-Jean de Besançon, reconnaît tenir de l'archevêque Nicolas 20 s. de rente sur le décanat de Sexte et les droits du siège archiépiscopal sur le meix d'Acelin d'Arbois : ces droits viagers feront, après sa mort, retour à l'archevêché, 1234. — XL. Mathiot, dit Cuarz, et Jean, son frère, engagent à l'archevêque Nicolas leur maison dite « de la Cuisine, » sise devant le palais archiépiscopal, pour 10 l. estevenantes, outre les frais de réparation que devront estimer Étienne, le chambellan, et Pierre, le cuisinier, 1234. — XXXIX. Vente d'une famille de serfs à Cenans et de diverses pièces de terre à Cenans et Verchamps, par Renaud de Larrians et Pierre, dit la Contre, son frère, à l'archevêque Nicolas, au prix de 42 l. estevenantes, 1234. — XXXVIII. En présence d'Etienne, prieur de Besnans, et du doyen de Rougemont, Bucelin de Noroy engage à l'archevêque Nicolas, pour 18 l. estevenantes, tout ce qu'il possédait à Noroy, 1234. — XLVII. Vente du tiers du clos de Fussigney, dit le clos du pont de Bregille, à l'archevêque Nicolas, par Ami de Bregille et Alix, son épouse, qui l'avait reçu en dot de ses parents, le tout au prix de 22 l. estevenantes, 1234 ou 1235. avril. — XLVI. Du consentement de son épouse, de ses fils et filles, Pierre, prévôt de Noroy, engage à l'archevêque Nicolas, pour 10 l. estevenantes, le meix de Pierre Abaudet et le tènement de Pierre Popooit et les reprend en fief du prélat. 1235, mars. — XLV. L'archevêque Nicolas échange une vigne située ès Laves de Battant contre une autre vigne sise près des écluses de ses moulins de Besançon, cette dernière cédée par Guillaume Raschez et Florette, sa femme. 1235. mars. — LXII. Sentence d'Étienne, prieur de Villars-le-Pantel, et de Pierre, doyen de Granges, adjugeant à l'archevêque Nicolas certaines prétentions sur des prés et labours sis à Senans, contestées par Humbert de Scey, 1235. — CLIV. Pierre de Trévillers reprend de l'archevêque toutes ses dîmes de Mandeure : il lui doit le service militaire avec trois cavaliers armés [1239]. — CXI-CLI. Hommages dus à l'archevêque de Besançon [1239-1240], par le comte de Bourgogne, pour Vesoul, Gray, Liesle, Baume, Château-Chalon et le puits de Lons ; — les seigneurs : de Salins, pour les gîtes du Varais et la Chapelle près Salins ; — de Traves, pour certains droits d'autelage ; — de Faucogney, pour Saux ; — de Montfaucon, pour Montfaucon, Vercel et sa terre du Varais ; — de Vaux, pour fief à Besançon et dîmes à Saint-Ferjeux, Pirey, Franois et Serre ; — Gérard de Montfaucon et Hugues le Français, pour terres dans la châtellenie de Montfaucon ; — le seigneur de la Roche, pour la prévôté de Rigney et celle de Deluz ; — le vicomte de Besançon, pour la vicomté et divers droits dans la prévôté de Gy : — le maire de Besançon, pour la mairie et la monnaie ; — Hugues de Saint-Quentin, pour la bouteillerie et la paneterie ; — le seigneur de Pesmes et Jean, fils d'Étienne, le maître d'hôtel, pour l'office de l'hôtel et ce qu'ils ont à Besançon ; — le maréchal de Besançon, pour la maréchalerie ; — Gérard de la Tour, Jean de Montferrand, Renaud Guibert, l'héritier de Ponce Fournier. pour l'echansonnerie et la chambrière ; — Jacques le Cimentier, pour deux maisons à Besançon ; — les seigneurs d'Arguel, pour Beure et Besançon ; — d'Abbans, pour le tiers de la Chapelle et de « Rosceygnay, » outre

un fief à Besançon ; — d'Étrabonne, de Vaux ; — de Cusancey, pour Grandvillars et Morvillars ; — l'abbé de Murbach, pour Delle ; — les seigneurs de Cuiseaux, de Cossonay ; — Pierre et Renaud de Scey ; — l'abbesse de Remiremont ; — les doyens de Saint-Jean et Saint-Étienne, les archidiaques et doyens du diocèse, le chambrier ; — les « chasements » de chevaliers ou sergents à Besançon, Bregille, Velotte, dans les prévôtés de Gy, Noroy et Calmoutier, Étalans et Foucherans ; — Étienne de Roussillon, pour fiefs « de la Pierre de Moray, à Pirun, » diocèse de Genève ; — Jacques le Cimentier, pour maison et cens à Besançon ; — le seigneur de Durnes, pour Étrabonne ; — Richard de Montbéliard, dit de Courchaton, pour Longeville-lez-Gy ; — Amédée de Montfaucon, pour Montfaucon et une quinzaine d'arrière-fiefs ; — Lambert de Gonsans, pour fief à Deluz ; — Guillaume de Saint-Seine, pour Villefrancon ; — les seigneurs : de Frasn-le-Château, pour Étrelles-lez-Mont ; — d'Oiselay, pour le quart de Fretigney et le moulin de la Rochette. — CLIII. Présentation à la cure d'Ajol en faveur d'Hugues, clerc de l'évêque de Metz, adressée à l'archevêque Geoffroi, par M. (nom inconnu), abbessse de Remiremont, 1240, 26 mars. — LXVI *bis*. Notification faite à l'archevêque Geoffroi, par le chapitre de Saint-Étienne, de l'élection d'Etienne Gocin, de Salins, l'un des chanoines, à l'archidiaconé de Salins, avec prière de l'admettre à l'hommage de cet office, 1240, 29 mars. — CLII. Pierre, chanoine de Metz et clerc de l'abbessse de Remiremont, reconnaît, en plein chapitre de Besançon, que l'abbessse tient en fief de l'archevêque de Besançon les églises d'Ajol, de Fougerolles, de Breurey, de Quincey, d'Amance, de Fouchécourt, de Villers et de Martinville. 1240, mars. — LXXIII. Humbert de Gy, dit d'Autoreille, engage à l'archevêque Guillaume ses droits dans les ventes du bourg de Gy, moyennant -47 s. versés par ce dernier, 1245, juin. — LXXIV. Richard Bote et Charité, sa femme, bourgeois de Gy, engagent à l'archevêque Guillaume leur part des dimes de blé de Gy, pour 30 s. estevenants, 1246 ou 1247, mars. — LXXVI. Vente, par Jean Male-Chair, chevalier, à l'archevêque Guillaume, de ses droits à Noroy pour 75 l., du consentement de Mathilde, sa femme, et de Jacques, son fils, 1249, octobre. — LXXXVII. Guillemette, fille d'Odon de Frasn, vend à l'archevêque Guillaume, du consentement de son mari Jean Vegnet, ce qu'elle possédait dans les grosses dîmes de Gy, au prix de 7 l., 1251, novembre. — LXXXIV. Guillaume Barangiers, de Durnes, reprend en fief, de l'archevêque Guillaume, 17 journaux de terre allodiale et une demi-fauchée de pré à Fallersans, 1252 ou 1253, avril. — LXXXI. Armangette, dite la Reine, et Gauthier, son fils, né de l'eu Jean le Roi, obligent à l'archevêque Guillaume leur maison voisine de la tour Saint-Quentin, pour 15 l. estevenantes, 1252, juillet. — LXXXIII. Pierre, chevalier, fils de Jean, maire de Besançon, remet entre les mains de l'archevêque comme caution de 100 marcs d'argent dus pour avoir forcé les églises de la cité et causé d'autres injures aux personnes et biens ecclésiastiques de la ville et du diocèse, tous ses biens meubles et immeubles, 1252, 16 août. — XC. Sentence arbitrale condamnant Pierre, maire de Bregille, à payer à l'archevêque les redevances des vignes appelées « coutumes » qu'il avait reçues au temps des vendanges, 1252, 14 septembre. — XCI. Reconnaissance d'un cens perpétuel d'un bichot de froment au profit de l'archevêché, par Pierre, maire de Bregille, pour le champ de la Vaîte à lui concédé par l'archevêque Guillaume, 1253 ou 1254, avril. — LXXIX. Reprise de fief faite à l'archevêque Guillaume, par Jean, seigneur de Durnes, pour les châteaux d'Étrabonne et Vaite, faisant partie de son alleu, par le fief tenu à Étalans par Renaud, fils de Simon de Durnes, et ses frères, ainsi que par Colin de Durnes, moyennant 300 l. à lui versées par le prélat, 1253 ou 1254, avril. — LXI. Jean, seigneur de Durnes, reprend en fief de Guillaume, archevêque de Besançon, et de son siège les châteaux d'Étrabonne et de Vaite et les fiefs tenus de lui par les seigneurs desdits lieux. Il abandonne au prélat tout ce que lui et Renaud de Durnes, son neveu, possédaient à Étalans : Guillaume de la Tour lui donne en échange 300 l. estevenantes, 1253 ou 1254, avril. — LXXXV. Thiébaud de Lavoncourt, chevalier, du

consentement de Simonette, sa femme, vend à l'archevêque Guillaume ses droits dans les dîmes de Gy (vin et blé), pour 1201. estevenantes. 1253, mai. — LXXX. Association entre l'archevêque Guillaume et Jean, maire de Noroy, pour les deux fours qu'ils possèdent audit Noroy, dont ils partageront désormais entretien et produits, 1254, 1^{er} janvier. — XCVIII. Diplôme de Guillaume, roi des Romains, défendant à tous de bâtir, dans la cité de Besançon, château ou fortification quelconque, à l'encontre de l'archevêque, Spire. 1254, 15 février. — LXXV. Thiébaud de Rougemont, vicomte de Besançon, cède à l'archevêque Guillaume tous ses droits à Gy et dans sa prévôté, par 300 l. estevenantes, donnant pour caution ses domaines de Besançon, Velotte et Bregille, 1254, 27 février. — LXXI. Diplôme de Guillaume, roi des Romains, confirmant, à la demande de l'archevêque, les privilèges du siège de Besançon, y compris le droit de battre monnaie [1254, 4 mai]. — LXVI *ter*. Amédée de Neuchâtel, seigneur de Frasn-le-Château, se déclare vassal de l'archevêque Guillaume pour ce qu'il tient à Étrelles, moyennant 160 l. estevenantes versées par le prélat, 1254, 22 mai. — LXXXVI. Odon, dit Guayns, de Gy, engage à l'archevêque Guillaume, au prix de 30 s., le quart du marché ou « ventes » de Gy, 1254, août. — LXXVII. Autres lettres de Thiébaud de Rougemont relatives à la même cession et au don de 400 l. fait par l'archevêque. En conséquence duquel, outre ses droits à Gy, il lui cède ce qu'il tenait à Besançon du plaid général (sauf les fers et l'avénerie), du consentement d'Alix, son épouse. 1254, 28 septembre. — LXXVIII. Thiébaud, seigneur de Rougemont et vicomte de Besançon, engage à l'archevêque Guillaume ce qu'il possédait à Gy (excepté Thoraise), moyennant 100 l. estevenantes versées par le prélat et 300 l. précédemment reçues, 1254. — XCVII. Diplôme de Guillaume, roi des Romains, déclarant à l'archevêque et au chapitre de Besançon qu'en engageant à Jean de Chalon, comte de Bourgogne, ses revenus dans la cité, il n'a voulu nullement entreprendre sur leurs privilèges, et que l'appel de toute cause civile traitée devant l'officialité continuera à être porté directement devant la cour d'Empire, Spire, 1255, 15 février. — XCVI. En retour de 60 l. cautionnées par l'archevêque Guillaume entre les mains d'Hugues de Chove, citoyen de Besançon, Thiébaud, seigneur de Rougemont et vicomte de la cité, reprend en fief du prélat ses revenus, tierces et demi-tierces sur les vignes de Velotte, 1255, 19 septembre. — LXXXII. Philippe, seigneur d'Abbans, cède pour 30 l. à l'archevêché, du consentement de Richard, sa femme, et de Guillaume, son fils, tout son droit sur les langues des boucheries et les ventes de Besançon, 1256, février. — C. Amédée de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, reprend en fief de l'archevêque, Montfaucon, Chalezeule, Vercel, Amance-lez-Leugney, Vaite, Deluz, 1256, mai. — CII. Amédée de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, reprend de l'archevêque sa seigneurie de Montfaucon avec de nombreux arrière-fiefs, 1256, 24 juin. — CI. Transaction entre l'archevêque Guillaume et Amédée de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, ce dernier s'obligeant à n'avoir à Étalans qu'une grange avec son granger et sa famille, sans faculté d'abergement, 1256 [juin]. — CIII. Donation du fief lige de Vaite (tenu par le seigneur de Durnes) à Amédée de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, par l'archevêque Guillaume, outre une partie du fief de Deluz, 1256, juillet. — LXXXVIII. Agnès, abbesse de Remiremont, déclare que l'archevêque Guillaume a fait remise à son abbaye du fief tenu de lui à la Villedieu de l'Hôpital, sauf au profit de l'archevêché le droit de gîte de l'archevêque, 1256, août. — XCV. Déclaration de Jacques de Bucey, chevalier, déclarant n'avoir dans le four du lieu, propriété de l'archevêque Guillaume, aucun droit personnel autre celui qu'il tient à titre gracieux et précaire dudit archevêque, 1256. — LXX. Sentence arbitrale d'Hugues, abbé de Saint-Vincent, et de Gauthier, chambrier et archidiacre de Besançon, rendue entre l'archevêque Guillaume et Hugues de Guiseuil, damoiseau, et Jacques et Ébrard, neveux de Milon, curé de Guiseuil, pour régler leurs droits réciproques de pêche tant sur la rivière de l'Ognon que sur celle de la Linotte, de Genachier à la fontaine de Brullet, 1257, 8 avril. — LXIX. Jean, fils de feu Aymon de Pesmes,

du consentement d'Henriette, sa mère, cède à l'archevêque Guillaume la seizième partie des grosses dîmes de Gy (blé et vin) pour 10 l. et un bichot de froment ; Hugues Mapoy et Poncette, femme de Harduin de Bucey, vendent au même le quart de la dîme grosse et menue de « Sayns, » pour 11 l., 1257, 25 juin. — LXVIII. Barthélémy Leriaz, du consentement d'Elisabeth, sa femme, vend à l'archevêque Guillaume, pour 7 l., la vingt-quatrième part des grosses dîmes de Gy, 1257, 25 juin. — LXVII. Jean Provençal vend à l'archevêque Guillaume, pour 15 l. et demie plus un pré acheté du forestier Gueydat, la seizième partie des grosses dîmes de Gy, 1257, juin. — CVI. Richard de Montbéliard, seigneur de Courchaton, reprend en fief de l'archevêque Guillaume tout ce qu'il tenait à Longeville-lez-Vantoux, 1257, juin. — LIII. Guillaume, archevêque de Besançon, reçoit, au nom de son église, l'hommage de Guillaume de Pomoy, chevalier, et lui donne en fief le cours d'eau des fontaines de Noroy, avec permission de construire un moulin sur son propre fonds nommé le meix Tribolat, 1257, 27 septembre. — XCII. Échange entre l'archevêque Guillaume et Étienne Levroz (du chef de Clémence, sa femme) d'une partie de la grande dîme de Gy, contre le champ des Corvées, à Vantoux, cédé audit Levroz [1257 ou 1258]. — LXXXIX. Échange conclu entre l'archevêque et un certain Étienne d'une portion de la dîme de Gy, 1258, janvier. — XCIV. Sentence de Simon, doyen de Gray, et de Jean de Laissey, chanoines de Sainte-Madeleine, réglant les droits respectifs de l'archevêque Guillaume et de Gui Le Roux, chevalier, et Hugues, son frère, sur le moulin neuf de Gy, 1258, janvier. — LXXII. Barthélémy, fils de Pierre de Boissières, du consentement d'Adeline, sa mère, et de Pierre Du Chesne, père de sa femme, vend à l'archevêque Guillaume ses droits dans la grande dîme de Gy, 1258, février. — XCIII. Pierre de Gy, dit Male-Chair, damoiseau, du consentement de Bonne, son épouse, et de leurs enfants, engage à l'archevêque Guillaume cinq meix et leurs habitants, sis dans le territoire de Gy, 1258, février. — CVII. Sentence rendue par l'archevêque Guillaume contre Guillaume dit Plaideur, citoyen de Besançon, confisquant les matériaux d'une blanchisserie de toile établie dans sa maison contrairement au monopole exercé par le prélat en pareille industrie, 1258, juin. — CLVII. Même que n° CVII. — CVIII. Déposition d'Étienne, ancien abbé de Saint-Paul, sur les usages qu'il a vus à Besançon parmi les citoyens depuis le temps de l'archevêque Amédée jusqu'à celui de l'archevêque Geoffroi, tant au point de vue des tailles et impôts, qu'à celui des clefs des portes gardées de nuit auprès du lit des prélats, qu'à celui des essarts ou coupes de bois dans la forêt de Chailluz pratiqués par les hommes de l'archevêque de Bregille et des Chaprais, 1258, 31 août. — CIX. Pierre d'Étalans se déclare officier de l'archevêque, n'ayant personnellement rien ni dans la mairie ni dans la sergenterie dudit Étalans, 1259, 2 septembre. — CIII. Vente de quinze meix avec leurs habitants et leurs dépendances à Cerre-lez-Noroy, faite à l'archevêque Guillaume, par Robert de Choiseul et Elisabeth, sa femme, au prix de 400 l. estevenantes ; consentement donné à cette vente par Thiébaud de Rougemont, vicomte de Besançon, et Pierre de Montferrand, 1259, octobre. — CX. Sentence de l'abbé de Saint-Vincent, condamnant l'archevêque à détruire le four qu'il avait fait bâtir à Foucherans, au préjudice du four appartenant à Humbert, maire du lieu, et à Guillaume, son frère ; en revanche, ces derniers reprendront leur four en fief du prélat, 1239, novembre. — CLIV. Hugues, seigneur d'Usier, prête hommage à l'archevêque Guillaume et en reprend les dîmes de Septfontaines, moitié des dîmes d'Évillers, toutes les dîmes d'agneaux du Val d'Usier, son droit sur les cimetières de Septfontaines, d'Évillers et de Saint-Valier, enfin toutes les dîmes dues par ses sujets. 1260, septembre. — CLXXVI. Thiébaud de Rougemont, du consentement de Thiébaud de Rougemont, vicomte de Besançon, son seigneur et père, assigne à l'archevêque Guillaume, en paiement de 273 l. estevenantes qu'il lui devait à cause d'une paix dernièrement accordée par le prélat, une rente de 13 livres et 13 s. sur le moulin de Rognon, sauf en cas de mécompte à parfaire la rente sur le surplus de son domaine dudit Rognon, 1260. — CLXVIII.

Etienne, seigneur d'Oiselay, cède à l'archevêque Guillaume, en lieu et place d'une somme de 30 l. qu'il lui devait pour la paix conclue avec Thiébaud de Rougemont, une rente de deux bichots de blé sur son moulin de Fretigney, 1260. — CLXV. Jean, comte de Bourgogne et seigneur de Salins, assigne à l'archevêque Guillaume 13 l. de rente sur la saunerie de Salins, en représentation de 260 livres qu'il devait lui payer ensuite du traité de paix conclu avec Thiébaud de Rougemont, 1261, janvier. — CLXX. Pierre d'Arguel, chanoine de Besançon, du consentement de sa mère, d'Amédée et de Jacques, ses frères, donne à l'archevêque Guillaume quatre bichots de froment à percevoir chaque année dans son moulin de Beure-sous-Arguel, au lieu de 37 l. et demie que devait au prélat Guillaume Destroit, chevalier, pour dommages causés à Gy. Si cette rente ne pouvait être servie, la créance de 37 l. et demie serait reportée sur la maison à Golart, dans la Grande-Rue de Besançon, 1261, janvier. — CLXI. Thiébaud de Rougemont, vicomte de Besançon, donne à l'archevêque Guillaume, pour 50 l. estevenantes dues à l'occasion du traité de paix fait entre l'archevêque et Thiébaud de Rougemont [son fils], 50 s. à retirer chaque année de sa part du plaid général, 1261, janvier. — CLX. Hugues, comte de Vienne et seigneur de Pagny, donne à l'archevêque Guillaume 100 sous de rente au puits de Lons-le-Saunier, pour 100 l. estevenantes qu'il lui devait à raison du traité de paix conclu entre le prélat et Thiébaud de Rougemont, 1261, janvier. — CLXII. Aimé, seigneur de Villersexel, abandonne à l'archevêque Guillaume deux bichots et demi de froment sur l'éminage de Villersexel, pour 25 l. qu'il devait au prélat à la suite du traité de paix conclu avec Thiébaud de Rougemont, 1261, janvier. — CLVIII. Robert de Choiseul, seigneur de Traves, du consentement d'Isabelle, sa femme, donne à l'archevêque Guillaume deux bichots de froment de rente sur le moulin de Granvelle, pour 20 l. qu'il lui devait à raison de la paix accordée par le prélat à Thiébaud de Rougemont ; en cas d'insuffisance des produits du moulin, le surplus de ses biens de Granvelle servira de gage, 1261, 1^{er} mars. — CLIX. Pierre, seigneur de Montferrand, abandonne à l'archevêque Guillaume dix bichots de froment de rente sur la dîme de Rancenay pour 100 sous qu'il lui devait à raison de la paix accordée à Thiébaud de Rougemont, 1261, mars. — CLVI. Concession de coutumes faite par l'archevêque Guillaume à ses sujets de Foucherans, Étalans, Oupans, Fallerans, Mont et la Chapelle, tant pour leurs droits mobiliers qu'immobiliers, 1261, mars. — XCIX. Compte détaillé des dépenses consommées de 1251 à 1261 dans son archevêché de Besançon, par Guillaume de La Tour, 1261, 13 avril. — CLXVI. Vente faite par Jean de Naisey, fils de Raymond, chevalier, et Marguerite, veuve de Lambert de Naisey, tutrice de ses enfants, à l'archevêque Guillaume, de tout ce qu'ils possédaient à Étalans pour 4 l. estevenantes, 1261, avril. — CLXVII. Jean, seigneur de Faucogney, reprend de Guillaume, archevêque de Besançon, et de son siège, le village de Saux et son territoire, 1261, mai. — CLXIV. Thiébaud, seigneur de Belvoir, abandonne à l'archevêque deux bichots de froment de rente sur son moulin de Bretonvillers, en représentation des 20 l. estevenantes qu'il lui devait à raison de son traité de paix avec Thiébaud de Rougemont, 1261. — CLXIII. Amaury, seigneur de Joux, abandonne à l'archevêque Guillaume cinq bichots de froment de rente sur ses moulins de Vuillecin, pour les 50 l. estevenantes qu'il lui devait à la suite du traité de paix conclu avec Thiébaud de Rougemont, 1261. — CLXXIV. A la demande du chapitre de Sainte-Madeleine, sur le territoire duquel le bois du Deffois était situé, ce qui lui donnait droit aux dîmes, l'archevêque Guillaume lui cède le tiers du huitième des fruits qu'il s'était réservé en cédant une partie de ce bois pour le transformer en vignes, 1264, décembre. — CLXIX. Gui Chardenaz et Guillaume Malorasauz, citoyens de Besançon, vendent à Étienne, fils de Pierre Benoit, un chasal sis au Bourg, entre la maison dudit Étienne et celle d'Étienne Navarret, 1266, juillet. — CLXXI. Bulle de Clément IV, annulant toutes les dispenses ou privilèges généraux exemptant de l'interdit ou de l'excommunication certains individus ou certaines catégories d'individus, et rétablissant dans son intégrité le droit

des juges ecclésiastiques, Viterbe, 1266, 13 août. — CLXXIII Bulle de Clément IV, défendant aux abbés et prélats autorisés à porter des mitres, sans être évêques, de se servir de mitres dorées ou couvertes de plaques d'argent et de pierres précieuses, mais uniquement de mitres à orfrois (ou d'or frisé). Viterbe, 1266, 15 août. — CLXXII. Bulle de Clément IV, ordonnant aux diocésains de ne nommer aucun curé sur la présentation de religieux exempts ou non, sans que ces curés aient été mis en possession de revenus suffisants, tant pour vivre que pour acquitter les charges épiscopales. Viterbe, 1266, 21 août. — LXII (*bis*) : Mention succincte de chartes : convention du comte Étienne avec sa femme ; lettre du même sur les peines dont seront grevés ses héritiers et ses biens, en cas de contravention ; conventions du comte Jean avec son père ; lettre des comtes Étienne et Jean, assignant terre à Étienne de Frasne ; convention du comte Jean avec les templiers ; lettre de quittance de pension donnée à l'archevêque G., par Guillaume de Poligny ; lettre de l'abbé de Grandval pour le cimetière de sa maison de Ruffey ; autre de Guillaume, doyen de Saint-Étienne, portant convention avec le chapitre de Maçon ; autre de l'archevêque Geoffroi, relativement aux paroles prononcées par un légat impérial ; concorde passée avec Jean de Montferrand (toutes ces chartes manquent au cartulaire).

G 70. (Liasse.) — 22 pièces papier, imprimées (avec armoiries en tête).

1644-1717. — *Mandements archiépiscopaux. Claude d'Achey.* Mandement de carême (en latin), 1644 ; — autre mandement de carême, 1649 ; — autre, 1650 ; — autre, 1652 ; — mandement de carême (le siège vacant), 1656. — *Antoine-Pierre I^{er} de Grammont.* Mandement ordonnant des prières pour la mort de Philippe IV (en français), 1665 ; — autre pour la publication du jubilé ordonné par Clément X, 1675 ; — autre pour le jubilé d'Innocent XII, 1692 ; — autre pour le détail des dîmes ecclésiastiques, 1693. — *François-Joseph de Grammont.* Mandement pour la discipline ecclésiastique, 1700 ; — pour le jubilé de Clément XI, 1701 ; — pour le carême, 1705 ; — pour la publication de la bulle de Clément XI contre le jansénisme, 1705 ; — pour le règlement du casuel des curés de Besançon, 1705 ; — ordonnant des prières publiques pour les biens de la terre et les épidémies, 1709 ; — pour la prospérité des armes du Roi, 1710 ; — pour la conclusion de la paix, 1712 ; — autre pour même objet, avec ordre des prières qui se feront dans les églises de la cité, 1712 ; — autre publiant une bulle de Clément XI relative à certaines traductions des livres saints, 1714 ; — autre pour la mort de Louis XIV, 1715 ; — autre pour la publication des monitoires, 1716 ; — autre du vicaire général Antoine de Blictersvich de Moncley annonçant la mort de François-Joseph de Grammont, 1717, 24 août.

G 71. (Liasse.) — 23 pièces papier, imprimées (armoiries en tête).

1719-1734. — *Mandements archiépiscopaux. René de Mornay.* Mandement du vicaire général Antoine de Blictersvich-Moncley, pour l'issue favorable de la guerre d'Espagne, 1719 ; — du chapitre métropolitain pour le carême, 1719 ; — du vicaire général Antoine de Blictersvich ordonnant des prières publiques pour la cessation d'une épidémie, 1720 ; — du même pour même objet, 1720 ; — du chapitre à l'occasion de la mort du pape Clément XI, 1721 ; — du même à l'occasion de la mort de l'archevêque René de Mornay, 1721 ; — du même, même objet ; détail des prières ordonnées dans la ville de Besançon, 1721 ; — du chapitre pour le jubilé d'Innocent XIII, 1721 ; — du même pour le carême, 1722 ; — du vicaire général Antoine de Blictersvich pour le sacre de Louis XV, 1722 ; — du chapitre pour remercier Dieu de la cessation d'une épidémie, 1723 ; — du même pour le jubilé de Benoît XIII. — *Honoré de Grimaldi-Monaco.* Mandement du vicaire général P.-F. Hugon, pour l'heureux gouvernement du Roi, 1726 ; — pour

la prise de possession d'Honoré de Grimaldi-Monaco, 1726 ; — ordonnant un *Te Deum* pour le rétablissement de la santé du Roi, 1726 ; — pour la visite générale du diocèse, 1727 ; — pour l'heureux accouchement de la Reine, 1727 ; — pour la guérison du Roi, 1728 ; — pour le carême, 1729. — *Antoine-François de Blictersvich de Moncley*. Mandement du chapitre pour la nomination du nouveau prélat, 1732 ; — pour la mort de l'évêque de Bâle, 1734 ; — ordonnant des prières publiques pour les biens de la terre, 1734 ; — ordonnant des processions pour même objet, 1734.

G 72. (Liasse.) — 28 pièces papier, imprimées (armoiries en tête).

1735-1752. — *Mandements archiépiscopaux. Antoine-Pierre II de Grammont*. Mandement de prise de possession, 1735 ; — autre pour l'incendie de Sainte-Marie-en-Chaux, 1738 ; — autre contre la publication et distribution « des Lettres juives, ou correspondances philosophiques, imprimées à La Haye, Genève, Lausanne, » 1739 ; — autre sur la paix obtenue par les victoires du Roi, 1739 ; — autre ordonnant des prières publiques pour les biens de la terre, 1740 ; — autre pour le carême, 1742 ; — autre pour une mission célébrée à Besançon, 1742 ; — autre pour le carême, 1743 ; — autre pour le carême, 1744 ; — autre pour la mortalité du bétail, 1744 ; — autre pour l'heureux voyage du Roi marchant à la tête de ses armées, 1744 ; — autre pour la conquête des ville et comté de Nice, 1744 ; — autre pour celle de Menin et d'Ypres, 1744 ; — autre pour la guérison du Roi, 1744 ; — autre pour la prise de Fribourg en Brisgau, 1744 ; — autre pour l'heureux succès du Roi se rendant en Flandre, 1745 ; — ordonnant un *Te Deum* pour la conquête de Bruges et d'Audenarde, 1745 ; — pour celle d'Ostende et de Nieuport, 1745 ; — pour la prise de Sarravalle et de Tortone, 1745 ; — de Plaisance et de Parme, 1745 ; — de Bruxelles, 1746 ; — d'Anvers, 1746 ; — de Mons, 1746 ; — pour l'incendie de Morteau, 1747 ; — pour le carême, 1748 ; — pour le retrait et condamnation du livre du P. Pichon (Soc. J.) « sur l'Esprit de l'Église sur la fréquente communion, » 1748 ; — sur la condamnation du livre intitulé : « *Lettres avec ces mots : Ne repugate*, sur l'assemblée générale du Clergé de France, » 1750 ; — ordonnant un *Te Deum* pour le rétablissement du Dauphin, 1752.

G 73. (Liasse.) — 41 pièces papier, imprimées (armoiries en tête).

1755-1774. — *Mandements archiépiscopaux. Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré*. Mandement de prise de possession, 1755 ; — autre ordonnant un *Te Deum* pour la naissance du comte de Provence, 1755 ; — autre pour le carême, 1756 ; — autre pour la prise du fort Saint-Philippe, 1756 ; — autre ordonnant des prières pour le rétablissement de la santé du Roi, 1757 ; — autre pour un attentat contre le Roi, 1757 ; — autre ordonnant un *Te Deum* pour la victoire remportée par les troupes royales unies à celles de l'impératrice reine de Hongrie et de Bohême sur les Hanovriens, à Hamelen, 1757 ; — autre ordonnant un *Te Deum* pour la naissance du comte d'Artois, 1757 ; — autre pour le carême, 1758 ; — autre ordonnant des prières pour le repos de l'âme de Benoit XIV et l'élection de son successeur, 1758 ; — autre ordonnant un *Te Deum* pour les victoires remportées sur les Anglais en Amérique et en Bretagne, 1758 ; — autre autorisant une quête pour l'hôpital des Quinze-Vingts de Paris, 1758 ; — autre pour même objet, 1758 ; — autre ordonnant un *Te Deum* pour la victoire remportée sur les Hanovriens et Hessois par M. de Soubise, 1758 ; — autre ordonnant un *Te Deum* pour la victoire de Bergen, 1759 ; — autre pour demander à Dieu la prospérité des armes du Roi, 1760 ; — autre pour le carême de 1761, 1760 ; — autre pour annoncer la visite du diocèse dans les décanats de Sexte, Salins, Dole, Lons-le-Saunier et Montana, 1761 ; — autre ordonnant un *Te Deum* en action de grâces d'une

victoire remportée sur le Haut-Rhin, le 30 août, 1762 ; — autre pour le carême, 1763 ; — autre prescrivant un *Te Deum* en action de grâces de la paix, 1763 ; — autre pour le carême de 1764, 1763 ; — autre pour le même carême (édition in-12) ; — autre pour le carême, 1765 ; — autre prescrivant des prières pour le rétablissement de la santé du Roi, 1765 ; — autre pour le carême de 1766, 1765 ; — autre prescrivant des prières pour le repos de l'âme du Dauphin, 1766 ; — autre pour le rétablissement de la santé de la Reine, 1766 ; — autre pour le carême, 1767 ; — autre annonçant la mort de l'évêque de Mende, doyen de l'épiscopat français, 1767 ; — autre ordonnant des prières pour le repos de l'âme de la Reine, 1768 ; — autre pour le carême, 1769 ; — autre pour le repos de l'âme de Clément XIII, 1769 ; — autre pour le carême, 1770 ; — autre pour la discipline ecclésiastique, 1770 ; — autre pour le jubilé, 1770 ; — texte du jubilé universel accordé par Clément XIV, 1770 ; — mandement pour le carême, 1771 ; — autre analogue, 1772 ; — autre analogue pour 1773, 1772 ; — autre pour 1774, 1773 ; — autre des haut doyen et chapitre annonçant la mort d'Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré et la vacance du siège, 1774.

G 74. (Liasse.) — 36 pièces papier, imprimées (armoiries en tête).

1774-1789. — *Mandements archiépiscopaux. Raymond de Durfort.* Mandement du suffragant Claude-Ignace Franchet de Rans, évêque de Rhosy, annonçant la nomination de l'évêque de Montpellier, Raymond de Durfort, à l'archevêché de Besançon, 1774 ; — autre du même ordonnant des prières pour la guérison du Roi, 1774 ; — autre pour le repos de l'âme de Clément XIV, 1774 ; — autre pour le repos de l'âme du Roi, 1774 ; — autre de Raymond de Durfort pour le carême, 1775 ; — autre de prise de possession du siège, 1775 ; — autre ordonnant un *Te Deum* pour le sacre de Louis XVI, 1775 ; — autre pour le carême, 1776 ; — autre analogue, 1777 ; — autre autorisant une quête diocésaine pour la conservation des Lieux saints, 1777 ; — autre pour le carême, 1778 ; — autre ordonnant des prières pour la grossesse de la Reine, 1778 ; — autre prescrivant un *Te Deum* pour la naissance de Madame, fille du Roi, 1778 ; — autre pour le carême, 1779 ; — autre pour les succès des armées royales en Afrique et en Amérique, 1779 ; — autre pour le carême, 1780 ; — autre analogue, 1781 ; — autre pour la grossesse de la Reine, 1781 ; — autre pour les dispenses de mariage (s. d.) ; — autre ordonnant un *Te Deum* pour la naissance du Dauphin, 1781 ; — autre, même objet, pour les succès remportés sur les Anglais en Amérique, 1781 ; — autre pour le carême, 1782 ; — autre autorisant une quête par des religieux grecs de Syrie, les PP. Aghapios Matar et Basilios Atallah, 1782 ; — autre pour le carême, 1783 ; — autre ordonnant un *Te Deum* en action de grâces de la paix, 1783 ; — autre pour le carême de 1784, 1783 ; — autre pour la grossesse de la Reine, 1784 ; — autre pour le carême, 1785 ; — autre pour le carême de 1786, 1783 ; — autre pour la suppression de quelques fêtes, 1786 ; — autre pour la grossesse de la Reine, 1786 ; — autre pour le carême de 1787, 1786 ; — autre pour le carême de 1788, 1787 ; — pour le carême de 1789, 1788 ; — prières ordonnées pour les États Généraux, 1789 ; — prières publiques pour les troubles du royaume, 1789.

G 75. (Liasse.) — 18 pièces papier imprimées et 6 manuscrites.

1742-1751. — *Mandements épiscopaux de Saint-Claude. Joseph de Méallet de Fargues.* Mandement de prise de possession, 1742 ; — autre pour le carême, 1744 ; — autre prescrivant un *Te Deum* pour la prise d'Ypres, 1744 ; — autre *Te Deum* pour la prise de Furnes, 1744 ; — autre pour la prise de Demont, 1744 ; — autre pour la prise de Fribourg, 1744 ; — autre pour le jubilé de Benoît XIV, 1745 ; — autre pour le carême, 1749 ; — autre pour même objet, 1750 ; — autre

prescrivant un *Te Deum* pour la naissance de la duchesse de Bourgogne, 1751. — Imprimés divers de dispenses, permissions diverses accordées par l'évêque de Mâle de Fargues (quelques modèles manuscrits).

G 76. (Liasse.) — 20 pièces papier, imprimées (armoiries en tête).

1676-1714. — *Mandements d'évêques français. Archevêché de Lyon. Camille de Neuville de Villeroy.* Règlement des écoles diocésaines, 1676. *Claude de Saint-Georges.* Mandement sur le séminaire, 1694 ; — autre pour même objet, 1694 ; — autre pour le bréviaire, 1695 ; — autre pour la condamnation du livre de Fénelon sur les maximes des saints, 1699 ; — autre pour la visite du diocèse, 1700 ; — autre pour le jubilé de Clément XI, 1701 ; — autre pour la cessation de la guerre, 1705 ; — autre pour la convocation d'un synode général, 1705 ; — autre pour demander la pluie, 1705 ; — autre pour la cessation de la guerre, 1708 ; — autre ordonnant des prières publiques pour le beau temps, 1708 ; — autre pour demander le succès des armes du Roi et la conclusion de la paix, 1709 ; — autre pour l'usage de la viande en carême, 1709 ; — autre pour la procession générale et les Quarante heures, 1709 ; — autre pour demander la paix, 1710 ; — autre ordonnant des prières pour le repos de l'âme du Dauphin, 1711 ; — autre pour la prospérité des armes du Roi dans la présente campagne, 1711 ; — autre prescrivant des quêtes pour le rachat des captifs de Constantinople, 1711 ; — autre pour l'entretien des Lieux saints, 1712 ; — autre pour le repos des âmes du Dauphin et de la Dauphine, 1712 ; — autre pour la mission générale de la ville et des faubourgs de Lyon, 1712 ; — autre pour l'entretien des vicaires, 1712 ; — autre pour le succès des négociations de la paix, 1712 ; — autre ordonnant un *Te Deum* en action de grâces des avantages remportés en Flandre par l'armée du Roi, 1712 ; — autre pour empêcher les profanations de la très sainte Eucharistie et la sûreté des vases sacrés, 1714 ; — autre publiant une constitution de Clément XI condamnant le « Nouveau Testament en français, etc., » 1714.

G 77. (Liasse.) — 42 pièces papier, imprimées (armoiries en tête).

1714-1731. — *Mandements épiscopaux. Lyon (suite). François-Paul de Neuville de Villeroy.* Mandement de l'official annonçant la mort de l'archevêque Claude de Saint-Georges, 1714 ; — autre de l'official d'Autun, administrateur de Lyon, *sede vacante*, portant condamnation du « Nouveau Testament en français avec Réflexions morales », 1714 ; — autre de Charles-François d'Hallencourt, évêque d'Autun, confirmant les statuts diocésains de Lyon et prononçant condamnation contre certains livres suspects, 1714 ; — autre du vicaire général Joseph de Rochebonne, ordonnant une procession pour faire cesser une épizootie, 1714 ; — mandement de François-Paul de Neuville, archevêque de Lyon, sur la mort de Louis XIV, 1715 ; — autre ordonnant des prières de Quarante heures pour demander la pluie, 1716 ; — autre sur les bancs d'église, 1717 ; — autre sur les confréries de pénitents établies hors de Lyon, 1717 ; — autre autorisant des quêtes pour le rachat de prisonniers des Turcs, 1717 ; — autre sur les sépultures des novices et domestiques des monastères, 1717 ; — autre concernant l'église de Cornillon en Forez, 1717 ; — autre sur les pseudo-pèlerins de Saint-Jacques en Galice, 1717 ; — autre sur l'administration des confréries de pénitents, 1718 ; — autre ordonnant processions et prières pour la pluie, 1718 ; — autre pour la fête du Cœur de Jésus, 1718 ; — autre prescrivant des prières pour la pluie, 1719 ; — autre pour même objet, 1719 ; — autre ordonnant un *Te Deum* pour la prise des ville et château de Saint-Sébastien, 1719 ; — autre pour la célébration de la fête de saint Matthias, 1720 ; — autre ordonnant une procession générale et des prières de Quarante heures

pour faire cesser une épidémie, 1720 ; — autre pour la fête du Cœur de Jésus, 1721 ; — autre ordonnant un *Te Deum* pour le rétablissement du Roi, 1721 ; — autre annonçant le jubilé d'Innocent XIII, 1722 ; — autre pour la fête du Sacré Cœur de Jésus, 1722 ; — autre pour régler les congrégations, 1722 ; — autre ordonnant un *Te Deum* en action de grâces de l'heureux sacre du Roi, 1722 ; — autre ordonnant un *Te Deum* pour cessation de l'épidémie, 1723 ; — autre au sujet des processions, 1724 ; — autre pour l'approbation des confesseurs, 1724 ; — autre pour le jubilé de Benoît XIII, 1724 ; — autre pour les congrégations, 1725 ; — autre ordonnant des prières pour demander le beau temps, 1725 ; — autre pour même objet, 1725 ; — autre pour des prières publiques pour appeler les bénédictions de Dieu sur la résolution prise par le Roi de gouverner par lui-même, 1726 ; — autre prescrivant un *Te Deum* pour remercier Dieu de la convalescence du Roi, 1726 ; — autre annonçant le jubilé de l'année sainte promulgué par Benoît XIII, 1726 ; — autre annonçant des quêtes pour la Terre Sainte et les Saints Lieux, 1727 ; — autre pour la grossesse de la Reine, 1727 ; — lettre aux curés à l'appui du mandement de la Terre Sainte (figure sur bois représentant le Saint Sépulcre) ; — mandement ordonnant des processions et prières pour la pluie, 1728 ; — autre ordonnant un *Te Deum*, des processions et prières pour la naissance du Dauphin, 1729 ; — autre des vicaires généraux de Lyon ordonnant des prières pour l'âme de l'archevêque François-Paul de Neuville de Villeroy, décédé le 6 février, 1731.

G 78. (Liasse.) — 26 pièces papier, imprimées (armoiries), 3 manuscrites.

1702-1741. — *Mandements épiscopaux. Lyon* (suite). Charles-François de Châteauneuf de Rochebonne. Mandement des vicaires capitulaires confirmant les pouvoirs des confesseurs et prédicateurs, 1731 ; — autre de l'archevêque ordonnant des prières de quarante heures pour sa prise de possession, 1732 ; — autre ordonnant un *Te Deum* pour le succès des armes du Roi en Italie, 1734 ; — autre semblable pour la prise de Philippsbourg, 1734 ; — autre pour une victoire remportée près de Parme, 1734 ; — autre pour la victoire de Guastalla, 1734 ; — autre réglant l'admission dans les séminaires, 1736 ; — autre pour les conférences ecclésiastiques, 1736 ; — autre portant renouvellement des statuts diocésains, 1736 ; — autre servant de règlement pour les chapelles du diocèse, 1736 ; — autre ordonnant une procession générale le jour de l'Assomption pour renouveler le vœu de Louis XIII, 1738 ; — autre prescrivant un *Te Deum* pour la publication de la paix, 1739 ; — autre des vicaires généraux, durant la vacance du siège, 1740 ; — autre des mêmes ordonnant des prières pour l'âme de l'archevêque défunt, 1740. — Pierre V Guérin, cardinal de Tencin. Mandement de prise de possession, 1740 ; — autre pour le carême, 1741 ; — autre ordonnant des processions et prières pour les biens de la terre, 1741 ; — autre, même objet, 1742 ; — autre, même objet, 1742 ; — autre ; sur les fêtes qui doivent être célébrées dans le diocèse, 1743 ; — autre pour l'ouverture de la campagne, 1746 ; — Imprimés ecclésiastiques : comptes de fabrique, dispenses, procès-verbaux de visite, conférences ecclésiastiques, visites de paroisse, 1702-1738.

G 79. (Liasse.) — 33 pièces papier, imprimées (armoiries).

1676-1747. — *Mandements épiscopaux. Aix.* Mandement de Jean-Baptiste de Brancas, archevêque, prescrivant un *Te Deum* pour la victoire de Fontenoy, 1745. — *Albi.* Mandement d'Armand-Pierre de La Croix de Castries, ordonnant un *Te Deum* pour le rétablissement du Roi, 1726 ; — autre prescrivant un *Te Deum* pour la prise du fort de la Kenoque et de Furnes, 1744 ; — mandement de Dominique de La Rochefoucauld, pour la prise de Berg-op-Zoom, 1747. —

Amiens. Mandement de Pierre II de Sabatbier, pour le carême, 1707 ; — autre défendant les habits indécents et immodestes, 1711. — *Arles*. Mandement de l'archevêque François-Adhémar de Monteil de Grignan, ordonnant une mission, 1676 ; — autre de Jean-Joseph de Saint-Jean de Jumilhac, ordonnant un *Te Deum* pour la victoire de Laufeltes, 1747. — *Auch*. Mandement de Jean-François de Montillet ordonnant des prières en conformité des intentions du Roi, 1744 ; — autre ordonnant un *Te Deum* en conformité des mêmes intentions, 1744. — *Autun*. Mandement de Gabriel de Roquette, ordonnant un *Te Deum* pour une victoire en Flandre, 1703 ; — autre de François d'Hallencourt de Droménil, réglant l'état des clercs de la ville de Moulins, 1713 ; — du même pour remercier Dieu de la récolte, 1714 ; — du même pour obtenir la cessation de la mortalité du bétail, 1714 ; — d'Antoine-François de Blictersvich-Moncley adressé au diocèse de Lyon pour demander un archevêque, 1731 ; — de Gaspard-Thomas de La Valette pour le même objet, 1741 ; — du même pour le carême, 1741. — *Bourges*. Mandement de Michel Phelypeaux de La Vrillière prescrivant un *Te Deum* pour la paix avec le Danemark et le Brandebourg, 1679 ; — du même pour la conquête de Luxembourg, 1684 ; — de Léon Potier, cardinal de Gesvres, pour une victoire navale, 1704. — *Castres*. Mandement de François de Lastic de Saint-Jal, pour la prise de Nice, 1744 ; — pour la prise de Menin, 1744 ; — pour la prise d'Ypres, 1744 ; — pour celle de Furnes, 1744 ; — pour le passage des Alpes, 1744 ; — pour une victoire en Piémont, 1744 ; — pour la prise de Fribourg, 1744 ; — pour la prise de Bruges et d'Audenarde, 1745 ; — pour la prise de Saint-Guislain et de Charleroy, 1746 ; — pour la prise de Namur, 1746 ; — pour la victoire de Rocoux, 1746 ; — pour demander à Dieu la prospérité des armes du Roi, 1747 ; — pour la victoire de Laufeldt, 1747.

G 80. (Liasse.) — 20 pièces papier, imprimées (armoiries).

1699-1754. — *Mandements épiscopaux. Chalon-sur-Saône*. Mandement de François Madot, évêque de Chalon, prescrivant un *Te Deum* pour la prise du comté de Nice, 1744 ; — autre pour la prise de Menin, 1744 ; — autre pour la prise d'Ypres, 1744 ; — autre pour la prise de Kenoque et de Furnes, 1744 ; — autre mandant de chanter un *Te Deum* pour le rétablissement du Roi, 1744 ; — autre pour la prise de Démon et divers succès remportés par le roi des Deux-Siciles, 1744 ; — autre ordonnant une procession générale pour le succès de la mission de Chalon, 1745 ; — autre pour la prise d'Ostende, 1745 ; — autre pour demander la cessation de la pluie, 1746 ; — de Louis-Henri de Rochefort d'Ally, ordonnant des prières de Quarante heures, 1754. — *Dijon*. Imprimés ecclésiastiques : *Celebret* aux armes de Claude Bouhier, modèle de procuration, procès-verbal de visite, 1730. — *Évreux*. Mandement des vicaires généraux de César de Rochechouart, 1747. — *Genève*. Mandement de Michel-Gabriel de Rossillion de Bernex, pour la visite du diocèse, 1699 ; — autre pour les grands pardons et indulgences plénières d'Annecy, 1717 ; — autre de Joseph-Nicolas Deschamps de Chaumont, pour même objet, 1745. — *Langres*. Mandement sur la discipline ecclésiastique, de Gilbert de Montmorin de Saint-Hérem, 1735 ; — autre ordonnant un *Te Deum* pour la prise de Kenoque et de Furnes, 1744.

G 81. (Liasse.) — 10 pièces papier, imprimées (armoiries).

1725-1762. — *Mandements épiscopaux. Lavour*. « Lettre pastorale de monseigneur l'évêque de Lavour (Jean-Baptiste-Joseph de Fontanges) au sujet de l'envoi fait par M. le procureur général de Toulouse d'un vol. ayant pour titre : Extraits des Assertions pernicieuses et dangereuses (de la Compagnie de Jésus), » 1762. — *Mâcon*. Mandement de Henri-Constance de Lort de Serignan de Valras pour le jubilé, 1746 : — autre prescrivant de chanter un *Te Deum* pour

la victoire de Laufeldt, 1747. — *Marseille*. Mandement de Henri-François-Xavier de Belsunce de Castelmoron pour la mission de Marseille, effectuée par 60 capucins, 1725 ; — autre permettant une quête aux missionnaires capucins de Constantinople, 1736 ; — autre pour la fête du Sacré Cœur de Jésus, 1742. — *Metz*. Mandement de Henri-Charles du Cambout, pour le repos de l'âme du premier président M. Chasot, 1728. — *Montpellier*. « Lettre pastorale de monseigneur l'évêque de Montpellier, au sujet d'un Écrit répandu dans son diocèse, sous le titre de Lettre de M. l'évêque d'Auxerre, etc., Montpellier, Rochard, 1744 » (vol. in-4° de 106 p.). — *Nevers*. Mandement de Guillaume d'Hugues, pour le carême, 1747.

G 82. (Liasse.) — 15 pièces papier, imprimées (armoiries), 2 sceaux.

1676-1788. — *Mandements épiscopaux*. Mandement de François de Clermont, prescrivant le chant du *Te Deum* pour la prise de Cambrai et Saint-Omer, 1677 ; — autre pour la prise de Namur, 1692 ; — autre pour la conclusion de la paix, 1698. — *Paris*. Mandement de Louis-Antoine de Noailles, ordonnant des prières publiques pour la mort de Louis XIV, 1715 ; — dispenses pour mariage accordées par Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille, 1743 ; — bulletin donnant au diocèse des nouvelles de la santé du Roi, 1744 ; — mandement de Christophe de Beaumont, ordonnant un *Te Deum* à l'occasion de l'attentat de Damiens contre le Roi, 1757 ; — permission de confesser accordée par le même, 1747. — *Reims*. Mandement de Charles-Maurice Le Tellier, condamnant divers libelles sur matières contestées, 1678 ; — autre du vicaire général d'Armand-Jules, prince de Rohan ordonnant des prières publiques pour les récoltes, 1728. — *Rennes*. Mandement de Christophe-Louis Turpin-Crissé de Sansay, ordonnant un *Te Deum* pour la prise de Fontarabie, 1719 ; — autre à la suite d'un incendie, 1721. — *La Rochelle*. Mandement de Henri de Laval de Bois-Dauphin, pour l'exposition du saint Sacrement, 1676 ; — autre de François-Joseph-Emmanuel, de Crussol d'Uzès, prolestant contre l'édit des non-catholiques, 1788.

G 83. (Liasse.) — 17 pièces papier, imprimées (armoiries).

1699-1749. — *Mandements épiscopaux*. *Rouen*. Mandement de Nicolas de Saulx-Tavanes, ordonnant des prières publiques pour la prospérité des armes du Roi, 1747. — *Saint-Pons*. Mandement de Paul-Alexandre de Guenet, ordonnant des prières pour la prospérité du Roi et de ses armes, 1747. — *Sisteron*. Mandement de Pierre-François Lafitau, ordonnant des prières en action de grâces de la convalescence du Roi, 1744. — *Soissons*. Mandement de Joseph Languet de Gergi, pour le carême, 1716 ; — autre ordonnant une quête pour les Lieux saints, 1716 ; — autre portant règlement pour les chapelles domestiques, 1716 ; — imprimés ecclésiastiques, dispenses de mariage et autres, v. 1716. — *Strasbourg*. Mandement du cardinal Armand-Gaston, prince de Rohan, communiquant une lettre du Roi qui annonçait une victoire dans les Pays-Bas, et prescrivant un *Te Deum*, 1746 ; — autre au sujet de la prise de Berg-op-Zoom, 1747. — *Tarentaise*. Lettres testimoniales de catholicité sous le sceau de l'évêque François-Amédée Milliet d'Arvillers, 1738. — *Toulouse*. Mandement de Charles-Antoine de la Roche-Aymon, pour le carême, 1744. — *Troyes*. Mandement de Denis-François Bouthillier de Chavigny, pour demander des prières publiques pour le Roi, 1705. — *Vence*. Mandement de François des Bertons de Grillon, portant condamnation du livre de Fénelon : les *Maximes des Saints*, 1699. — *Verdun*. Mandement de Charles-François d'Hallencourt, ordonnant un *Te Deum* pour la prise de Maestricht, 1749. — *Viviers*. Mandement de Charles-Antoine de La Garde de Chambonas, pour chanter un *Te Deum* en action de grâces de la victoire remportée en Italie par le duc de Vendôme,

1728-1731. — *Mandements épiscopaux. Recueil factice* : Relation de ce qui s'est passé dans le concile provincial d'Embrun au sujet de la condamnation des écrits de l'évêque de Senez, Paris, 1728 ; — lettre de Mgr l'évêque de Senez au Roi au sujet de la sentence du concile d'Embrun, 1729 ; — lettre de douze évêques au Roy (ms. s. d.) ; — mandement d'Honoré-François de Grimaldi, archevêque de Besançon, pour sa prise de possession, 1726 (v. G. 71) ; — ordonnance et instruction pastorale de l'archevêque de Paris, au sujet de la constitution *Unigenitus*, 1729 ; — autre du même, portant révocation des pouvoirs de prêcher et de confesser, 1729 ; — remontrances des fidèles du diocèse de Paris à l'archevêque, au sujet de son ordonnance du 29 septembre 1729 ; — arrêt du parlement de Paris ordonnant la destruction par les mains du bourreau des Remontrances qui précèdent, 1730 ; — lettre de l'archevêque de Paris au Roi, sur la constitution *Unigenitus*, 1730 ; — lettre pastorale de l'évêque de Rodez. Jean-Armand de La Noue de Tourouvre, sur la constitution *Unigenitus*, 1729 ; — très humbles remontrances faites au Roi par M. de Lorraine, évêque de Baveux, 1730 ; — lettre de l'évêque de Marseille à l'évêque de Montpellier, portant condamnation du livre : *Morale chrétienne*, 1730 ; — lettre de l'évêque de Montpellier à l'évêque de Marseille, 1730 ; — déclaration du Roi expliquant ses intentions sur l'exécution des bulles pontificales relatives au jansénisme, 1730 ; — lettre (manuscrite) sur même objet, 1730 ; — relation de ce qui s'est passé au parlement de Paris, le Roi séant en son lit de justice, le 3 avril 1730 ; — arrêté du parlement de Paris du 19 avril 1730 ; — extrait de ce qui s'est passé le 1^{er} mai à Fontainebleau, après la messe du Roy, 1730 ; — relation de ce qui s'est fait au parlement de Rouen, au sujet de la nouvelle déclaration du Roi du 28 avril au 19 mai 1730 ; — très humbles remontrances du parlement de Bretagne sur la déclaration du 24 mars 1730 ; — mémoire ou requête présentée à Sa Majesté, mai 1730 ; — arrêt du parlement de Paris, ordonnant la suppression d'une thèse, 1730 ; — très humbles supplications présentées au Roi par la faculté de théologie de Paris au sujet d'un arrêt du parlement de Paris du 17 mai 1730 et lettre du comte de Maurepas écrite en réponse par ordre de Sa Majesté, 1730 ; — suite des Nouvelles ecclésiastiques du 2 novembre 1730 ; — harangue faite au Roi par l'archevêque de Paris, le 7 juin 1730 ; — liste des seigneurs qui composent l'assemblée générale du clergé de France, qui se tient à Paris aux Grands Augustins, 1730 ; — harangue faite au Roi par l'évêque de Nîmes en cette occasion, 1730 ; — lettre écrite au Roi par le clergé de France, 1730 ; — réponse du Roi aux remontrances du parlement, 1730 (ms.) ; — lettre de l'évêque de Nîmes au cardinal de Fleury, 1730 ; — lettre de l'évêque de Montpellier au clergé de son diocèse, au sujet de la lettre du Roi du 11 septembre 1730 ; — mandement de Mgr l'archevêque d'Utrecht, sur la légende de Grégoire VII, 1730 ; — arrêt du parlement portant suppression d'une feuille imprimée commençant par ces mots : Le 25 may, fête de saint Grégoire VII, pape et confesseur, 1729 ; — arrêt du parlement de Rennes, supprimant ladite légende, 1730 ; — arrêt du parlement déclarant abusifs quatre brefs ou décrets au sujet de la légende de Grégoire VII, 1730 ; — consultation des avocats du parlement de Paris au sujet d'un bref de Rome contre le mandement de l'évêque d'Auxerre sur la légende de Grégoire VII, 1729-1730 ; — mandement de l'évêque de Troyes au sujet d'un office imprimé sur une feuille volante qui commence par ces mots : *Die XXV Maii, in festo S. Gregorii VII*, Paris, 1729 ; — lettre de l'évêque d'Auxerre au Roi, au sujet du bref qui condamne son mandement sur la légende de Grégoire VII, 1730 ; — arrêt du parlement portant suppression de la légende de Grégoire VII, 1731 ; — mémoire d'appel comme d'abus de divers ecclésiastiques contre l'évêque d'Orléans et autres évêques de différents diocèses sur l'effet des

arrêts des parlements en matière d'abus des censures ecclésiastiques, 1730 ; — arrêt du conseil d'État au sujet du mémoire qui précède, 1730 ; — requête des avocats de Paris, au sujet de l'arrêt précédent, 1730 ; — arrêt du conseil d'État à propos de la requête de 40 avocats de Paris, 1730 ; — arrêt du parlement condamnant à être lacérée et brûlée une lettre de M. l'ancien évêque d'Apt et prescrivant la destruction d'une instruction pastorale et d'un mandement de l'archevêque d'Embrun, 1731 ; — arrêt du parlement recevant le procureur général du Roi appelant comme d'abus d'un mandement de l'évêque de Laon, 1731 ; — arrêt du parlement condamnant un libelle à être brûlé et lacéré par le bourreau, 1731 ; — arrêt du parlement condamnant plusieurs feuilles de Nouvelles ecclésiastiques à être lacérées et brûlées, 1731 ; — autre arrêt condamnant au même sort un libelle intitulé : Avis aux fidèles de l'Église de Paris... acceptant la Constitution *Unigenitus*. 1731 ; — suite des Nouvelles ecclésiastiques du 24 février 1731 ; — arrêt du parlement ordonnant la suppression d'un écrit : Lettre pastorale de M. l'évêque de Laon, au sujet de l'arrêt du parlement du 20 février 1731, 1731 ; — mandement de l'évêque de Luçon pour la publication des nouvelles conférences ecclésiastiques de son diocèse, 1731 ; — ordonnance et instruction pastorale de l'archevêque de Paris portant condamnation d'un écrit ayant pour titre : mémoire pour les sieurs Samson Clerc d'Olivet..., 1731 ; — arrêt du parlement recevant le procureur du Roi appelant comme d'abus contre l'ordonnance ci-devant, 1731 ; — arrêt du conseil d'État à l'occasion de disputes qui se sont élevées entre deux puissances, 1731 ; — lettre écrite aux évêques par le Roi, 11 mars 1731 (ms.) ; — ode de M. Rousseau sur les disputes du temps : « Plein d'ignorance et de misère... que l'innocence et la vertu ; » — lettre pastorale de l'évêque de Montpellier, 1731 ; — jugement rendu par M. Hérault, lieutenant général de police au Chalelet, condamnant Martin Baudrier... pour avoir colporté des ouvrages imprimés, 1730 ; — autre, condamnant Antoine Patras, Jean-Joseph Grillot, etc., au carcan, etc., pour même motif 1731 ; — arrêt du conseil d'État, ordonnant la suppression d'un écrit intitulé : Observations sur le bref du pape qui établit M. le cardinal de Bissy.... 1731.

G 85. (Volume.) — In-8°, papier, rel. parchemin (VIII et 199 folios).

1575. — « STATVTA | SYNODALIA | BISVNTINAE | ECCLESIAE | METROPOL. *Cum tractatibus summaris, rerum quae ad Staluta ipsa pertinent.* Lugduni, Apud Guliel. Bouillium, sub scuto Veneto, MDLXV (Armoiries de l'archevêque Claude de La Baume). »

G 86. (Volume.) — In-4°, papier, rel. basane (12 folios et 202 pages).

1680. — « STATUTA | SEU | DECRETA | SYNODALIA | BISUNTINAE | DIOECESIS | Publicata ab anno 1480, ad annum 1680. Autoritate et jussu Illustrissimi ac Reverendissimi Domini D. ANTONII PETRI DE GRAMMONT Archiepiscopi Bisuntini. S. R. I. Principis collecta et in lucem edita. BISUNTII. Apud LUDOVICUM RICOINE, 1680. »

G 87. (Volume.) — In-12, papier, rel. basane, 1 feuillet, 441 et 46 pages.

1707. « STATUTA | SEU | DECRETA | SYNODALIA | BISUNTINAE DIOECESIS. Publicata ab Anno 1480, ad Annum 1707. Autoritate et jussu Illustrissimi ac Reverendissimi Domini D. FRANCISCI-JOSEPHI DE GRAMMONT Archiepiscopi Bisuntini, S. R. I. Principis collecta et in lucem edita. VESONTIONE, 1707. »

G 88. (Liasse.) — 47 pièces papier (armoiries en tête).

1702-1788. — *Statuts synodaux.* Publication : par François-Joseph de Grammont, 30 mai 1702 ; — 30 mai 1713 ; — par le chapitre, *sede vacante*, 23 mai 1719 ; — par Antoine-Pierre II de Grammont, 24 mai 1746 ; — 28 mai 1748 ; — 20 mai 1749 ; — 12 mai 1750 ; — 25 mai 1751 ; — 16 mai 1752 ; — 5 juin 1753 ; — 20 mai 1754 ; — par l'archevêque Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré 31 mai 1756 ; — 23 mai 1757 ; — 8 mai 1758 ; — 28 mai 1759 ; — 19 mai 1760 ; — 1^{er} mai 1761 ; — 24 mai 1762 ; — 17 mai 1763 ; — 4 juin 1764 ; — 20 mai 1765 ; — 12 mai 1766 ; — 1^{er} juin 1767 ; — synode de 1768 ; — 16 mai 1768 ; — 8 mai 1769 ; — 29 mars 1770 ; — 28 mai 1770 ; — 3 mai 1771 ; — 1^{er} juin 1772 ; — par le chapitre de Besançon, 16 mai 1774 ; — par le cardinal de Choiseul-Beaupré, 20 mai 1775 ; — par l'archevêque Raymond de Durfort, 29 mai 1775 ; — 20 mai 1776 ; — 12 mai 1777 ; — 16 mai 1778 ; — 1^{er} juin 1778 ; — 18 mai 1779 ; — 9 mai 1780 ; — 29 mai 1781 ; — 13 mai 1782 ; — 2 juin 1783 ; — 24 mai 1784 ; — 9 mai 1785 ; — 29-30 mai 1786 ; — 21 mai 1787 ; — 8 mai 1788.

G 89. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1686-1700. — *Visites de doyens ruraux. Doyenné d'Ajoie.* État des paroisses en 1690 : Porrentruy, « les ecclésiastiques y sont, comme du passé, perpétuellement fainéants, joueurs de cartes et très addonnez au vin, précipitez et indevots dans les offices et négligents aux conférences ; » — Cœuve, Saint-Dizier, Croix, Bures, Grandfontaine » Fahy, Cheveney, Courtedoux, Glères, Vaufrey, Trévillers, Damprichard, Indevillers, Courtefontaine, Charmauvillers, Fessevillers, Goumois, Maîche, Saint-Julien, Bonnétage, les Fontenelles, Vaucluse (beaucoup de curés signalés comme chasseurs, buveurs, fainéants) ; — Saint-Mauris, Chamesey, Provenchère, Vy, Chaux, Saint-Hippolyte, Montandon, Chamesol, Soulce, Dampvans, Brésaucourt, Fontenois, Conrtchavon, Courtemaîche, Montigney, Bois, Boncourt, Delle, Montbouton, Fesche, Faverois, Grandvillars, Morvillars, Courtelevant, Courcelles, Dampfreux, Burnevesain, Boussol, Vandelincourt, Alle, Courgenay, Corroy, Châtel, Dampjoux, Solemont, Mathay, Écot et Mandeuire (9 églises sans ciboires d'argent, beaucoup d'églises avec tabernacles sans ornements). — État en 1693 : « les peuples n'y sanctifient pas bien les jours de festes et de dimanches ; on y est addonné aux jurements, les cabarets y sont fréquentez en tout temps, les prests usuraires y régnerent généralement ; » — église de Chaux : « pauvre et sale ; » — Courchavon « ciboire de leton ; » — Montbouton : « le s^r Voron y est curé, d'une pauvre conduite : » — Mathay « le s^r Regnaud y est curé et tousiours zélé ; » — Écot « le s^r Russot y est curé, et l'on s'en contente. » — État, 1697 : « les cimetières y sont prophanez par l'usage qu'on en fait, en y blanchissant tous les ans et pour de l'argent quantité de pièces de toile, et en y faisant parfois repaistre des bestes. » — Maîche : « M. Richard y est curé et son mérite est connu. » — Châtel : « l'église est toujours en assez pauvre état, de mesme que la chapelle de Neufchatel, on s'y contente du s^r Migay, curé. » — État, 1700 : « le clergé de Pourrentry est sans discipline, il ne s'acquitte à l'église des offices qu'avec précipitation et peu d'édification ; » — Courtedoux : « le sieur Brisechoz, curé, néglige souvent les conférences et boit trop, et dans le vin crie et scandalise les voisins ; » — Damprichard : « Sainte Magdeleine est dépeinte trop nue au tableau du grand autel ; » — Vaucluse : « l'église de Rosureux menace ruine prochaine ; » — Fontenois : « le s^r Faivre est de mauvaise édification dans le vin ; » — Écot : « il faut mettre bas une voûte qui couvre une chapelle. » — *Baume.* État, 1686 : Guiseuil : « un tabernacle qui fait pitié ; » — Dammartin : « entrée de l'église en très dangereux estât. » — Roche : « neffe en très meschant estât. »

G 90. (Liasse.) — 56 pièces papier, dont 2 cahiers de 21 et 6 feuillets.

1682-1699. — *Visites des doyens ruraux. Doyenné de Faverney.* État dressé par Ch.-Fr. Joram, curé de Menoux, doyen rural, 1682 : Amance, Arbecey, Anjeux, Arsaux, Aboncourt, Fouchécourt, Gésincourt, Francalmont, Ainvelle, Hautevelle, Aillevillers... Bourbonne-les-Bains (8 chapelles), etc. — État, 1682 : Arbecey, Amance, Anjeux, etc.... Voisey ; — déclarations faites en 1699 par les curés du doyenné ; Aboncourt, Aillevillers, Ainvelle. Anchenoncourt, Anjeux, Arbecey, Barges, Baulay, Bougey, Bouligney, Bourbévelle, Bourbonne, Buffignécourt, Cendrecourt, Chargey, Conflans, Contréglise, Corre, Dompierre-lez-Conflans, Darney, Demangevelle, Enfonvelle, Faverney, Fontaine, Fontenoy-le-Châtel, Fresne-sur-Apance, Gevigney, Godoncourt, Grignoncourt, Gruey, Harsault, Hautevelle, Jasney, Jonvelle, Magny-lez-Jussey, Menoux, Montcharut, Montdoré, Ormoy, Purgerot, Saint-Loup, Selles, Semmadon, Thon, Tremousey, Villars-le-Pautel, Villars-Saint-Marcellin, Voisey. — *Granges.* État dressé vers 1689.

G 91. (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 5 cahiers de 8, 10, 6, 11 et 4 feuillets.

1689-1703. — *Visites des doyens ruraux. Doyenné de Gray.* État de 1691-1692, dressé par Philippe Broch, doyen de Gray : Gray, Ancier, Velesmes, Saint-Loup, Angirey, Sauvigney, Igny, Beaujeu, Pierrejux, Vellexon, Neuvelle, Bourguignon, Fretigney, etc., total des réparations obtenues : 7,043 fr. — État de 1696-1697 : réparations 9,163 l. 9 s. 4 d. ; — état de 1703 : Angirey, « clocher très ruineux ; » — Oiselay, bon état ; — scandale causé par le curé des Varennes ayant brûlé les bancs, de nuit ; — états non datés des réparations à faire dans les églises du décanat. — *Lons-le-Saunier.* Visite faite en 1689 et 1690 par le doyen Bernard Loys : Lons-le-Saunier, Conliège, Revigny, Montaigu, Macornay, Moiron, Saint-Maur, Marigna, Saint-Laurent, Sainte-Agnès, Courbouzon, Rilly, Vevy, Chilly, Gevingey, Courlans, Cesancey, Plassey, Beaufort, Maynal, Montmorot, Courlaoux, Savigny, Frangy, Saint-Usuge, Montagny, Châtel-Renaud, etc., etc., Montain, Lavigny. — État du même doyen, 1692 : Lons-le-Saunier : « l'on y donne le collège aux Cordeliers, tous ceux qui ont des enfans s'en plaignent qu'ils y sont négligés, qu'ils n'y apprennent que la débauche, ils ne sont ny instruits pour l'ame ny pour les sciences, en nul endroit du monde la jeunesse n'est plus mal élevée. » — Voiteur : « dans le chœur il y a deux statues ridiculement faites, qu'il faut enterrer ou brûler. » — Château-Chalon, Fyed, le Puy, Mirebel, Baume, Crançot, Pably, Nogna, Saint-Maur, Vernantois, Moyron, Montaigu, Macornay, Courbouzon, Chilly, Gevingey, Cesancey, Sainte-Agnès, Vincelles, Beaufort, etc., etc., Tassenières, Colonne, Bersaillin (desservi par un religieux trinitaire qui est bon homme), Toulouse (« un impudique captieux, orgueilleux, qui sçait, mais qui n'a pas la bonne science ») ; — Sellières, Mautry, Saint-Lamain, Frontenay, Ménétru, Domblans, Saint-Germain, Plainoiseau, l'Étoile, etc. — État de 1696 : Lons-le-Saunier (l'église est découverte) ; Conliège (cimetièrre et église de Saint-Étienne de Coldres fort négligés, prêtres fort tièdes) ; Pably (ni sacristie ni maître d'école) ; l'Étoile (église du haut et ancienne cure abandonnées, le curé a fait bâtir en bas une chapelle domestique et une maison où il réside) ; Courlans (pas de chaire à prêcher) ; Nance (un enfant pour maître d'école) ; Vincent (le s^r curé Thiébaud, homme agreste, grossier, ne pensant qu'à amasser, ne faisant des prosnes et catéchismes que sur ce qu'on luy doit, travaillant au labourage luy mesme, chargeant le maltrait, qui va aux foires ») ; — Sellières (« il y a un cordelier qui pert tout par le pouvoir qu'il a de confesser et prescher ») ; — Château-Renaud (curé curieux de voir et savoir). — État de 1697 : Lons-le-Saunier (« l'ancien familial se mesle de prescher et rebute le monde d'assister à la messe de paroisse par cet exercice qu'il ne sçait pas ») ; — Perrigny (« l'on y a mis un nommé le s^r Sachon qui a peine de marcher en habit de prestre sans se retrousser, se degraffer et se plaint à bien boire ») ; Courlans (« tout n'y vault rien, et le curé, et l'église, et le cimetièrre ») ; — Fay (« le curé ne fait rien qu'à la chasse ») ; — en

général les églises manquent de lampes faute d'huile ; — visites des églises de Fay en Bresse et de Savigny en Revermont, 1703.

G 92. (Liasse.) — 9 pièces papier, dont 4 cahiers de 7, 6, 10 et 12 feuillets.

1684-1701. — *Visites des doyens ruraux. Doyenné de Luxeuil.* État de 1685 : Noroy (curé âgé, nommé Papier, fait ses fonctions sans plaintes) ; — Valeroy (« le s^r Loyseau, déjà eagé, sert bien, vieille servante, l'église nette, en bon état ») ; — Dampierre, Filain, Quenoche, Mailley, Vellefaux, Échenoz-le-Sec, Andelarre, Chariez, Frotey (église en bon état, hormis le siège de M^mc de Grammont), Pusey (église en reconstruction), Varogne, Vellefrie, Mailleroncourt, Villedieu ; — Val d'Ajol (difficulté de limites avec le diocèse de Verdun) ; — Colombier (servante qui s'enivre et partage le tabac avec le s^r curé) ; — Mollans (difficultés entre le curé et le seigneur, dont « le siège n'est pas mal, mais le s^r curé a raison de blamer les immodesties et caquets qu'on y fait pendant les saints services »). — État de 1690 : Fleurey (curé qui chasse) ; — Servance (belle église en construction) ; — Pomoy (« le s^r Prinet, capable, fait devoir, a une vieille mais bien hautaine »). — 1691 : Vesoul (le s^r Lampinet porte le manteau violet pour se distinguer, peu apte) ; — Dambenoît (servante douteuse). — 1693 : Conflandey (« Il y avoit une chappelle au bout du pont, appartenant à Madame de Grandmont qui l'a laissé a un cabaretier qui y vent vin et la pierre de l'autel sert de berseoire pour bercer les enfans ») ; — Mailleroncourt (le curé est « une pauvre espèce d'homme ») ; — Calmoutier (« a moins qu'on interdise une pettile chappelle qu'ils appellent Saint-Martin, la grande esglise quoyque bien avancée ne se restablira jamais ») ; — « Il est aussy bon d'avertir le prieur de Solborde de ne point tant enterrer d'enfans mort-né qu'il baptise, dit-il, après avoir donné des signes de vie, car il n'en refuse pas un de tous ceux qu'on y porte. » — 1701 : Villers-sur-Port (chappelle appartenant à M. d'Haraucourt dont les habitants ne se veulent pas charger) ; — la Demie (chappelle abandonnée fondée par MM. de Charmoille) ; — Colombe-lez-Vesoul (église tout à fait en ruine). — Notes diverses sur le clergé et les églises, même période.

G 93. (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 1 cahier de 5 feuillets.

1687-1713. — *Visites des doyens ruraux. Doyenné de Neublans.* État, 1687 : Neublans (cure pauvre, petite maison couverte à paille) ; — Fretterans, Authume, Pierre, Laiz, Charette, Pontoux, Saunière, Charney, Mons, Villeneuve, Serre, Chamblanc, Pagny, Franxault, La Perrière, Foucherans, Longwy, Torpe-lez-Bellevesvre (le curé « aime à tuer le temps, il aime la réjouissance, je luy ay signifié honnestement les statuts du port de la longue sottane qu'il porte rarement, celui du cabaret et des domestiques de l'autre sexe ») ; — note du s^r Colin, doyen de Neublans : « les curés ignorent les statuts et les feuilles leur servent a boucher leurs fenestres, » 1703. — *Doyenné de Rougemont.* Lanthenans (le curé Fr. Nappey, ordinairement dans le vin) ; Goux (« messire Jean Petit, curé, val boire dans les villages huguenots du voysinage ») ; Accolans (curé toujours absent) ; Blussans et Médière (M. Sansepeys « ayme trop la chasse, la pesche et le vin ») ; — Montjustin (M. Magnin a un beau talent pour l'instruction et ayme trop les compagnies). 1690-1703 : Distribution des places dans l'église d'Arpenans, faite par M. Magnin, curé de Vellechevreux. — État du clergé du décanat eu -1713 : Melecey (« le s^r Roux, curé à Melesey, boit assez souvent, dont on s'apperçoit surtout dans ses catéchismes qu'il fait souvent en balbutiant »). — *Doyenné de Salins.* Notes sommaires d'un doyen v. 1700 : les chanoines de Poligny célèbrent la messe avec la perruque et la calotte, sans permission ; — le curé de Chappois, nommé Trouillot, a abandonné complètement sa cure, sans meubles, pour être agent et

précepteur chez M^{me} Duprel ; — désordres au temps des Piquérés et aux danses du premier dimanche de carême ; — difficultés de faire punir par les officiers du Roi les contraventions aux statuts synodaux : cabaretiers, danses, jeux, dîners durant les offices ; — « Il y a beaucoup de désordres par les villages, des querelles, mesme des meurtres, des jeunes gens qui plantent des mays devant les maisons au mois de may. Ils font encore bien des désordres le soir des mariages et sy on ne leur done ce qu'ils demandent d'argent ou de vin, avec des violons, ils rompent tout ce qu'ils peuvent à l'en tour des maisons et donent le charivarit plusieurs nuicts. »

G 94. (Liasse.) — 24 pièces papier.

1687-1712. — *Visites de doyens ruraux. Doyenné de Sexte.* 1687 : Arguel (le curé d'Arguel et Pugey loge à Arguel) ; — Audeux (les paroissiens sont « des gents extrêmement rudes, sauvages et opiniastres ») ; — Avanne, Auxon-Dessus, Auxon-Dessous, Abbans, Beure (église sans plafond) ; — Buthier, Boulton, Boussières, Bussières (« il faudroit que le curé fust moins ou point du tout chasseur pour estre plus clérical ») ; — Byans, Chalèze, Chalezeule, Chambornay-lez-Bellevaux, Chambornay-lez-Pin, Châtillon-le-Duc, Chemaudin, Corcondray, Cussey, Cromary, Chenecey, Foucherans, Fontain (« la cure menace ruine ») ; — Ferrières, Geneuille, Gézier, Grandfontaine, Gennes, Gendrey (gros village de 80 feux) ; — Marchaux (église et presbytère récemment réparés) ; — Montfaucon (église reblanchie) ; — Naisey, Quingey, Rioz, Saint-Vit, Tarcenay, They, Trepot (« M. le curé est continuellement yvre ») ; — Vieilley (« servante plus que jeune ») ; — Villers-sous-Montrond (« le curé, nommé Maillard, court trop, joue trop »). — 1688 : Mamirolle (« M. Plantamour a une servante qui paroist trop jeune, la lampe de l'église n'esclaire quasi point et je croy que M. le curé a plus de soin de se bien loger dans sa maison que de bien loger Nostre Seigneur dans l'église ») ; — Saône (curé chasseur) ; — Tarcenay (le curé demande à desservir Foucherans et à remettre l'Hôpital au curé de Trepot, qui en est plus rapproché). — 1689 : Boulton (curé de mœurs ultra douteuses) ; — Chambornay-lez-Bellevaux (« le plus grand malheur qui aye pu arriver à cette paroisse, c'est d'avoir M. Jolyot pour curé ») ; — Chalèze (le curé est plus souvent à Besançon que dans sa cure). — 1691 : Foucherans (le curé Lièvre a « conversation trop familière et secrette avec une créature de différent sexe, suspecte ») ; — Nancray (le doyen a rencontré le curé Durand à la chasse, en soutane, avec le fusil sur l'épaule) ; — Villars-Saint-Georges (le curé Mossans s'occupe plus du temporel que du spirituel). — 1692 : nombre de curés encombrés par leur famille, neveux, nièces avec enfants au berceau « mauvaise édification au peuple ; » — cimetières livrés à la pâture ; — réparations à faire dans l'église de Busy. — 1693 : le curé de Torpes a fait planter des arbres fruitiers sur le cimetière. — 1694 : Saint-Vit (le curé a des mœurs douteuses, « il instruit néanmoins bien son peuple et fait paroistre son zèle pour la décoration de son église où il a fait faire un retable magnifique ») ; — Chambornay-lez-Bellevaux (beaux retables faits par le curé Jolyot) ; — 1695 : Torpes (curé très médiocre ;) — les Bénédictins de Saint-Ferjeux cherchent à échapper à la juridiction de l'ordinaire. — 1696 : Audeux (le curé demeure au château, faute de cure) ; — L'Hôpital (cure abandonnée) ; — Lantenne (beau tabernacle doré, procuré par le curé Braudot) ; — Pin (église bien décorée par le curé André) ; — Pouilley-les-Vignes (église menace ruine) ; — Serre (beau retable) ; — Torpes (vicaire « en très mauvaise odeur »). — 1697 : Auxon-Dessous (réparations faites à l'église par le curé Vallet) ; — Chauenne (église pauvre). — 1698 : Grandfontaine (église très embellie par le s^r Carteron). — 1699 : notes individuelles sur tous les curés, le très grand nombre est zélé et fait son devoir. — 1700 : beaucoup d'églises sans plafond. — Notes sans date sur des abus généraux ou particuliers dans le doyenné de Sexte. — *Doyenné de Traves.* 1695 : Lavigney (voûte de l'église menaçant ruine) ; — Cornot (pas de maître

d'école) ; — Confracourt (les échevins refusent de distribuer le pain béni) ; — dans plusieurs villages scandale étrange causé tant « par les violans qui sont plutôt écoutés que la parole de Dieu » que par les cabarets. « Il y a un grand abus des garçons et des filles qui vont garder le bétail par ensemble dans les bois et dans les champs. » — 1699 : Saint-Julien (le curé « prend de l'argent pour les confessions et presse mesme ses pénitens disant que c'est son mestier ») ; — Noidans (le curé dit la messe à 10 ou 11 heures et les vêpres à 5 ou 6 heures). — Varesco. État, 1708.

G 95. (Cahier.) — In-4° papier, de 28 feuillets (filigrane : *P gothique à la queue fourchue, sommé d'un, quatre feuille*), couverture en parchemin : bulle du pape Nicolas V confirmant à Charles de Neuchâtel la chantrerie et une prébende du chapitre métropolitain vacante par la mort d'Odet de Clerval, malgré l'opposition de certains chanoines, 1452.

[**Vers 1470**]. — Inventaire des archives de l'archevêché de Besançon. « Un premier sac coté A est une opposition de Monseigneur et de ses adhérens contre les esleus du bailliage d'Amont qui vouloient imposer les clerks, et la copie d'une autre de mesme. » Dans le même coffre, nombreux sacs cotés B-O ; — f. 5, « Secuntur littere privilegiorum et indultorum tam apostolicorum quam imperialium, etc., in latina lingua exposite, in secunda archa ; » — f. 6, « Quedam bulla adeo antiqua ut legi non possit ; est tamen Gregorii noni super compositione inter dominum archiepiscopum Bisuntinum et abbalem Trenorchiensem super ecclesia parochiali de Louinco ; » — f. 7, « Alia quidem littera antiqua venditionis per dominum Hugonem de Vienne facte archiepiscopo Bisuntino de centum soldatis terre, pro centum libris in puteo de Laons ; — item alia parva littera antiqua per quam confitetur abbas et conventus Sancti Vincencii Bisuntini se nichil in civitale acquirere si ve mobile sive immobile, absque licentia domini archiepiscopi ; » — f. 7 v°, « item littera apostolica Innocencii quarti per quant mandatur archiepiscopo Bisuntino compellere Judeos suarum civitatis et diocesis deferre habitum dissimilem quo possint à Christianis separari seu distingui ; » — f. 8 v°, « item copia in carta transcripta lictere domini Henrici imperatoris qui cum baronibus suis judicavit cives Bisuntinos nullas communitates, constituciones et novitates possent facere sine archiepiscopi consensione, sua voluntate revocandi per eosdem cives actentata ; — ad idem copia lictere quomodo idem imperator rogavit barones Burgundie ac suis subdictis precepit quotiens dictis civibus Bisuntinis contra archiepiscopum Bisuntinum favorem non impenderent ; — ad idem copia alterius lictere quomodo idem imperator bene informatus per sententiam restituit archiepiscopum Bisuntinum et principem Bisuntinum ad portas et stratas civitatis Bisuntine quibus fuerat per cives eosdem spoliatus ; — f. 11, « Regalia Bisuntina ; » — f. 15 v°, « Bulla Pauli plombea super alternativa beneficiorum per quam conceditur do. Carolo archiepiscopo Bisuntino ut, non obstante graciis expectativis a sede apostolica concedendis, possit beneficia vacancia in dicta sua diocesi divisim et alternative providere et providere pleno jure in mensibus februarii, aprilis, junii, augusti, octobris et decembris, prout in eadem cavetur ; » — f. 18 v°, « item quedam lictera missiva domini Caroli ducis et comitis Burgundie super remissione fienda cuidam Benedicto Tillart, civi Bisuntino, occasione quod falsificaverat sigillumi curie Bisuntine et valeat predicta littera ad demonstracionem domini prelibati d. archiepiscopi Bisuntini ; » — f. 22, « item ung mandement patant par lequel le roy Loys retient et estaubliz monseigneur de Besançon président ès Estas des comté et duchié de Bourgogne, avec pension, etc. ; » — f. 23, « une licence et accort donné par le roy de France Charles à monsieur de Besançon de translater la court de son officialité de Besançon en telle ville du comté de Bourgogne en son diocèse que bon luy semblera ; » — f. 24-v°, « item ung vidimus des lectres du roy Loys roy de France, par lesquelles veult et mande que Monsieur de Besançon évesque de Bayeux peult tester et disposer de tous ses biens tout

ainsin quel s'il estoit natif de France ; » — f. 26, « item alia lictera per quam Beatrix Romanorum imperatricem testatur castrum de Visulio teneri in feodum per comitem Burgundie et ejus successores a domino archiepiscopo Bisuntino canonice electo et confirmato et qualiter tenentur dicti comites et successores dictum archiepiscopum, decanum et capitulum Bisuntinum introducere et eis reddere dictum castrum cum pertinentiis tempore guerre eosque deffendere teneri et adjuvare in omnibus suis juribus et querelis, et in causa deffectus vel contradictionis poterit eos archiepiscopus excommunicare et eorum terrain ecclesiastico supponere interdicto ; quod si per mensem indurati perdurarent revertetur castrum ad ecclesie proprietalem... Datum anno M^oC^oLXXXIII^o ; — item bulle Alexandri III per quam constat cives rectores Bisuntinos nullas posse facere communitates, constitutiones, aut alias novitates contra sedem archiepiscopalem Bisuntinam ad quam temporalis juridictio civitatis ejusdem pertinetet expressa cassacio electionis XII virorum qui per eosdem cives erant electi ad regimen civitatis ; — item bulla Honorii pape per quam constat ad idem de prohibita communitate aut conventicula per cives ; » — f. 27 v^o, « item compositio super discordia inter quemdam Odonem archiepiscopum Bisuntinum et cives Bisuntinos de et super Castro de Rosemon. »

G 96. (Registre.) — In-folio, papier, de 8 feuillets et 978 pages.

1689. — « Inventaire général et libellé des actes et titres du thrésor des archives de l'archevesché de Besançon dressé par les ordres de monseigneur l'illustrissime et révérendissime Antoine-Pierre de Grammont, archevêque dudit Besançon, prince du Saint Empire, etc., en l'année 1689. » — Fol. 1-8. Table des lettres des enchâtres du trésor ; ✠, série des archevêques ; A, juridiction ; B, visites ; C, actes sur les exempts de la juridiction ordinaire ; D, collations et provisions ; E-H, officialité ; I-K, diplômes des empereurs et ducs ; L, droit de monnaie ; M, régale de Besançon ; N, vicomté et mairie ; O-P, officiers laïques et ecclésiastiques ; Q-T, procès avec les citoyens de Besançon ; V, hommages et dénombremens des fiefs des comtes de Bourgogne, etc. ; X, fief de Montfaucon ; Y, reprises de fiefs diverses ; ✠✠, droits utiles sur Besançon : AA, secrétariat et chambre archiepiscopale ; BB et CC, rentiers de Besançon ; DD-GG, rentiers de Bregille ; HH-OO, Gy ; PP, Mandeur ; QQ-RR, Étalans ; SS, Noroy ; TT, Cenans ; VV, bois et forêts ; XX, clergé et assemblées ecclésiastiques. — P. 1, privilège accordé à Cherlieu par l'archevêque Thierry de Montfaucon, 1188 ; — p. 3, ambassade de Pierre de Thoraise, chanoine de Besançon, envoyé par l'archevêque Vital auprès de la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, pour solliciter, avec l'appui d'Hugues de Besançon (futur évêque de Paris), l'exemption des décimes accordées par le pape sur toutes les églises de France, au profit des églises du comté de Bourgogne, 1319 ; — p. 11, induit émanant de la congrégation de l'Inquisition, accordant à l'archevêque Ferdinand de Rye le droit d'absoudre du crime d'hérésie, 1616 ; — p. 24, serments d'obédience prêtés par les évêques de Bâle à leur métropolitain, 1257-1459 : — p. 25, actes de subordination des abbés de Faverney, Baume-les-Messieurs, Balerne, Corneux, Goailles, etc., les évêques de Belley, « frere Gofroy evesque de Brachilia à l'église métropolitaine d'Andrinople » (1315) et autres, XIII-XIV^e siècles ; — p. 33, démarches faites par Antoine de Neuchâtel, évêque de Toul, vexé et chassé par les officiers du duc de Lorraine, pour être autorisé à se réfugier et transporter sa cour à Luxeuil, 1468 ; — p. 35, institution d'un official forain à Chaussin, par l'archevêque Claude de La Baume, 20 mars 1559 ; — p. 39, consécration de l'église des Capucins de Porrentruy, par Jean-Conrad, évêque de Bâle, 7 octobre 1663 ; — p. 44, transaction entre Odon, archevêque de Besançon, et Yves, abbé de Cluny, au sujet de l'élection de l'abbé de Baume, 1269 ; — permutation d'abbayes entre Jean Souhard, abbé de Saint-Paul de Besançon, et Robert de Baubigny, abbé de Saint-Étienne de Dijon, 1409 ; — p.

47, actes de visites diocésaines faites par les archevêques Jean de Venne, 1357, Quentin Ménard, 1441, Ferdinand de Rye, 1614, Claude d'Achey, 1651-1652, Antoine-Pierre 1^{er} de Grammont, 1665-1662 ; — p. 59, exemptés ou se disant tels ; — p. 73, bulles de Grégoire IX confirmant une transaction relative à l'église de Louhans entre l'archevêque de Besançon et l'abbé de Tournus, 1234 ; — p. 74, nomination de Guillaume d'Hugier, chanoine de Saint-Paul, à la cure de Motey-sur-l'Ognon, avec clause de non-préjudice au profit de l'abbé de Saint-Paul, collateur normal, 1298 : — reprise de fief du tiers des dîmes d'Amancey et de Fertans et de la présentation aux églises de Déservillers et Éternoz, faite à l'archevêque Thiébaud de Rougemont par Huguenin de Scey, s^r de Fertans, 1407 ; — p. 78, collation à Ulrich de Wurtemberg du doyenné de Saint-Maimbœuf de Montbéliard, vacant par le décès d'Étienne d'Orbe, faite par l'archevêque Charles de Neuchâtel, 1469 ; — p. 78-79, collation et patronage de la chapelle Notre-Dame de Courlaoux, appartenant à la maison de Vaudrey, 1473 ; — p. 80, présentation au doyenné de Saint-Maimbœuf de Montbéliard, vacant par la résignation de Nicolas d'Orsans, faite par Henri, comte de Montbéliard et de Wurtemberg, 1479 ; — p. 84, transaction entre l'archevêque Claude de La Baume et Catherine de Rye, abbesse de Château-Chalon, au sujet de la nomination des quatre chapelains dits les Quarts-fiefs, 1559 ; — p. 93, autre entre l'archevêque Éberard et l'abbesse de Château-Chalon, touchant l'église de Chaumergy, 1177 ; — p. 102, investitures des régales conférées aux archevêques de Besançon par les empereurs Henri, 1230 ; Conrad IV, 1245 ; Guillaume, 1255 ; Rodolphe, 1274-1283 ; Henri VII, 1310 ; Charles IV, 1356-1357-1364-1378 ; Wenceslas, 1391-1399-1407 ; Sigismond, 1415-1430-1432 ; Frédéric III, 1442, 1488 ; — Maximilien I^{er}, 1495 ; Léopold, 1669 ; — p. 119, autres confirmations des empereurs : Maximilien, 1495-1501 ; Charles-Quint, 1522 ; Ferdinand I^{er}, 1560 ; Rodolphe II, 1586-1589 ; Mathias, 1613 ; Ferdinand II, 1620 ; Léopold, 1659 ; — p. 129, cautionnement d'un ouvrier de la Monnaie, fait à Lons-le-Saunier au profit de l'archevêque de Besançon, par Guillaume de Vienne, comte de Mâcon [1180] ; — patentes de l'empereur Guillaume confirmant le droit de battre monnaie, appartenant aux archevêques, 1250 ; — requête en levée d'excommunication prononcée au sujet de la monnaie, présentée à l'archevêque Odon par Philippe de Vienne, s^r de Pagny, 1279 ; — patentes de non-préjudice, pour avoir fait battre monnaie en la ville de Dole, données à l'archevêque de Besançon, par Charles de France, comte de Valois, d'Alençon, etc., 1306 ; — semblable déclaration du roi Philippe le Bel, ayant autorisé le comte d'Alençon, son frère, à battre monnaie à Dole ; — rejet d'appel du Duc fabriquant de la monnaie à Auxonne, devant la cour de l'Official de Besançon, 1337 ; — monitoire publié à Auxonne contre les officiers et ouvriers de la monnaie ducale, 1337 ; — procédures au même sujet devant l'archevêque de Besançon et le pape, 1337-1345 ; — patentes de Charles IV confirmant à l'archevêque Jean de Vienne le droit de battre monnaie, 1357 ; — procuration donnée par l'archevêque Guillaume de Vergy, conjointement avec le chapitre métropolitain, aux chanoines Jacques Roche et Jean Belin pour transiger avec le duc de Bourgogne touchant la monnaie d'Auxonne, 1388 ; — patentes de l'empereur Sigismond confirmant le droit de battre monnaie à l'archevêque Thiébaud de Rougemont, 1423 ; — diplôme de Rodolphe II accordant à Antoine Perrenot, cardinal, évêque de Sabine et archevêque de Besançon, le pouvoir et « faculté de battre toute sorte de monnoye d'or et d'argent et de cuivre au coing de ses noms et armes, » à charge que ce monnayage sera de même aloi que celui des autres princes d'empire, Prague, 26 février 1586 ; — p. 153, procuration donnée par l'archevêque Charles de Neuchâtel à son frère Ferdinand de Neuchâtel, chevalier, s^r de Montaigu et de Marnay, pour prêter serment de fidélité à l'empereur à cause de l'archevêché, 1496 ; — p. 164, transaction entre Nicolas, archevêque de Besançon, et Thiébaud de Rougemont, vicomte de Besançon, au sujet de droits réciproques, ménagée par Amédée, abbé de la Charité, et Thiébaud de Neuchâtel, 1232. ; — Pierre, s^r de

Montferrand, chevalier, engage pour 1,500 l. viennoises la vicomté de Besançon à Hugues de Montferrand, chevalier, s^r de Thoraise, 1271 ; — ce dernier la revend pour le même prix, du consentement de Pierre de Montferrand et de l'archevêque Odon, à Robert de Choiseul, s^r de Traves, et à Isabelle de Rougemont, sa femme, 1278 ; — Robert de Choiseul et Isabelle, sa femme, rétrocèdent à l'archevêque la vicomté de Besançon, moyennant 1,200 l. estevenantes (valant exactement 1,500 l. viennoises) ; — transaction entre l'archevêque Odon, et le comte Othon IV, 1294 ; — autre entre le même prélat et Jean de Chalon-Arlay, 1299 ; — acte de foi et hommage prêté à l'archevêque Charles de Neuchâtel, au nom d'Hugues de Chalon, s^r de Châtelguyon et Nozeroy, par Antoine de Fallersans, son capitaine d'Arguel et de Montmahoux, 1476 ; — patentes de greffier en la vicomté et mairie de Besançon pour Jérôme de Lisola, concédées par l'archevêque Ferdinand de Rye, 1593 ; — p. 177, Guillaume d'Antulley, bailli du comté, demandant la garde du château de Gy, durant la vacance du siège, le chapitre le renvoie au chambrier Odon de Belmont, seul compétent, 1355 ; — Jacques de Blamont, écuyer, frère et héritier du chanoine Thiébaud de Blamont, chambrier, renonce, au profit de l'archevêque Quentin Ménard, aux fruits du temporel de l'archevêché qu'il prétendait acquis à feu son frère depuis le jour de la mort du cardinal de Rouen, 1442 ; — arrêt de la Chambre des Comptes de Dijon réglant l'administration du temporel de l'archevêché après la mort de Quentin Ménard, 1463 ; — transaction entre le doyen du chapitre Jean Carondelet et le chambrier Henri de Neuchâtel sur le temporel, à la mort de l'archevêque Charles de Neuchâtel, 1498 ; — autre entre le même doyen et l'archevêque François de Busleiden, 1499 ; — arrêt du parlement de Dole permettant au chambrier Claude Boitouzet d'administrer le temporel de l'archevêché à la mort de François de Rye, décédé à Bruxelles, 1637 ; — p. 184, hommage et dénombrement de maisons, terres et sujets à Thise, Besançon, Valentin et Tallenay, donnés à l'archevêque par le sénéchal de Besançon, Jean Brunette, alias Jean Jouffroy, de Rougemont, à cause de sa sénéchaterie, 1397 ; — p. 185, reprise de l'office de panetier par Jean, Guillaume et Oudart de La Tour frères, 1457 ; — investiture du même office donnée à Jean-Baptiste de La Tour, par l'archevêque Claude d'Achey, 1642 ; — transfert du chemin venant de Beure à la porte de Malpas, du bord de la rivière au bord de la montagne sur la prairie dite « Cademenne ou Quinzemenne » appartenant à l'archevêque, à la demande de Jacques, s^r d'Arguel, et des citoyens de Besançon et pour éviter les inondations ; à la condition que l'ancien chemin sera donné en propriété au seigneur de La Tour Saint-Quentin, 1275 ; — p. 191, aveu et reprise du fief de chambellan de l'archevêché par Jean d'Aigremont, écuyer, 1402 ; — autre par Pierre d'Aigremont, ses frères et sœur, 1444 ; — autre par Jeanne de Leugney, veuve de Jean d'Aigremont, au nom de ses enfants, 1470 ; — sentence de Claude d'Achey, adjugeant le titre et les droits de chambellan à Jean-François d'Aigremont, à l'exclusion de Claude-Louis de Falletans, s^r de Busy, 1647 ; — hommage prêté par le procureur de Jean-François d'Aigremont, s^r de Ferrières, 1642 ; — p. 195, donation de la foresterie de Besançon faite à l'archevêque Guillaume par divers particuliers, 1253 ; — aveu et dénombrement de la foresterie de Bregille par Jean, dit Blonat, de Champlitte, écuyer, 1401 ; — autre par Christophe de Maizières et sa femme, 1378 ; — p. 196, acte de l'archevêque Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, conférant à son neveu, François-Ferdinand de Grammont, colonel de cavalerie, l'office de chambellan de l'archevêché, vacant par le décès sans postérité mâle de Jean-François d'Aigremont, 1688 ; — p. 199, délivrance d'une maison sise près de la tour de Saint-Quentin et de la moitié du fief de la maréchaussée faite à l'archevêque Guillaume, 1252 ; — dénombrement de moitié des droits et cens de la maréchaussée par Renaud d'Orsans, 1435 ; — acte de foi et hommage du tief de la maréchaussée par Rodolphe d'Orsans, 1499-1500 ; — achat de l'office de maréchal par Nicolas Perrenot, 1547 ; — approbation par patentes impériales, 1548 ; — transaction au sujet du même office entre l'archevêque et François Thomas d'Oiselay, substitué

aux Perrenot de Granvelle, 1622 ; — p. 213, investiture de l'office de bouteiller donnée par le cardinal Jean de Rochetaillée à Henri Grenier, citoyen de Besançon, 1435 ; — acte de foi et hommage de la bouteillerie donnée à l'archevêque Antoine de Vergy par Claude Grenier, écuyer, petit-fils de Henri ci-dessus, 1538 ; — autre par Claude de Chavirey, de Salins, écuyer, mari d'Antoinette Grenier, fille et héritière de Claude Grenier, 1570 ; — p. 215, diplôme de Frédéric Barberousse réglant entre l'archevêque et les citoyens de Besançon un différend touchant le droit de caducité, les testaments, etc., 1179 ; — certificat de Landri, évêque de Lausanne, né à Besançon, constatant le mode d'échute qu'il a vu en usage à Besançon ; — absolution d'une excommunication accordée aux citoyens par leur archevêque Gérard, 1225 ; — sentence arbitrale de Guillaume, évêque de Chalon, condamnant les mêmes à une amende de 60 s. estevenants pour dégâts faits à Bregille, 1232 ; — diplômes impériaux protégeant le siège archiepiscopal contre les tentatives des citoyens de Besançon, 1231-1253-1255 ; — confiscation par l'archevêque Guillaume d'une « blanchisserie » bâtie dans la cité de Besançon par un certain Guillaume, 1258 ; — autorisation de construire un prolongement du pont unissant les deux rives du Doubs à côté des halles et de la chapelle récemment détruite de Saint-Laurent, accordée par l'archevêque Guillaume à huit citoyens de Besançon, 1265 ; — transaction entre l'archevêque et les citoyens au sujet de la destruction de son château de Rosemont, 1293 ; — différends entre les archevêques et les Bisontins, 1405-1457 ; — p. 269, serment de respecter les franchises et immunités des Bisontins prêté par l'archevêque Charles de Neuchâtel, à la porte de Battant, le 10 juillet 1463 ; — transaction relative aux moulins de Chamars entre l'archevêque Claude de La Baume et les Bisontins, 1572 ; — p. 281, publication des bans de vendange, 1435-1640 ; — p. 293, diplôme de l'impératrice Béatrix, qui pour terminer les controverses entre l'archevêque et son chapitre métropolitain, au sujet de la propriété du château de Vesoul, l'adjuge en fief héréditaire aux comtes de Bourgogne (cop.), 1183 ; — acte de foi et hommage rendu pour ce fief à Vital, archevêque de Besançon, par Jeanne, reine de France et de Navarre, comtesse de Bourgogne, 1319 ; — autres par les successeurs de la même princesse, ducs ou comtes de Bourgogne, 1358-1499 ; — p. 297, reprise du fief de Nyon par Humbert de Cossonay, frère de Jean, évêque de Lausanne, 1246 ; — autres reprises par les comtes de Savoie, du même fief de Nyon, faites aux archevêques de Besançon, 1272-1496 ; — reprises de fiefs faites au même prélat par les abbesses de Remiremont pour le Val d'Ajol, etc., 1246-1500 ; — reprises du fief de Montfaucon et arrière-fiefs faites par les sires de Montfaucon et leurs successeurs, 1256-1660 ; — p. 339, reprises de fief par Jean-Frédéric Fyard, lieutenant général au bailliage de Besançon, pour cens à Chalezeule, Chalèze, Arcier, etc., 1689 ; — par Jean Alard, de Courtelary, écuyer (sans objet), 1446 ; — par Henri de Rye, s^r de Côtebrune, fils de Philibert de Rye, pour une rente de 100 s. sur les émoluments du sceau de la Chambre, 1457 ; — par Jean Pouthier, docteur ès droits, pour un domaine à Mamirole, 1566 ; — par Étienne d'Oiselay, pour le quart de Fretigney, 200 l. estevenantes et divers autres objets, 1257 ; — par Jean, seigneur de Faucogney, pour Saulx, 1261 ; — par Milon de Sornay, pour les moulins du lieu sur le ruisseau de Magney, 1270 ; — par Jean de Vaire (de la maison de Neuchâtel), connétable du comte, « pour réparation d'injures faites à l'archevêque Odon de Rougemont, » 1284 ; — par Suzanne Pétremand, dame de Vezet, veuve de Luc Mareschal, premier maître à la Chambre des comptes de Dole, pour prés à Thise, 1668 ; — par Richard Picque, doyen du chapitre de Besançon, pour le château de Vieilley, 1372 ; — par Guillaume de La Porte, haut doyen, pour le même château, 1376 ; — par Guillaume de Vienne, pour le quart des dîmes d'Ouhans en Varesco, 1264 ; — p. 369, Renaud de Saint-Pierre engage à l'archevêque la moitié des dîmes et oblations des église Saint-Pierre et chapelle Saint-Laurent, 1273 ; — achat de la maison dite « de Mercoat, » derrière celle de Guillemette de Montmorot, par Guillaume, archevêque de Besançon, au prix de 160 l. estevenantes, 1263 ; —

don d'une maison située plus bas que Saint-Pierre et ayant front sur la Grande-Rue et la rue des Granges, par Jacques, fils de Thiébaud Mauclerc, à l'archevêque, 1275 ; — bail d'une maison appartenant à l'archevêque, située devant le palais, derrière la cour, joignant le meix du chanoine Jean de Saint-Aubin, au profit de Simon de Seurre, chanoine de Langres, scelleur de la cour de Besançon, moyennant le cens de 2 s. estevenants, 1346 ; — vente d'une maison faite par Béatrix de Viennois, dame douairière d'Arlay, et Jean, fils d'Hugues de Chalon, à Jean Porcelet, de Besançon, au prix de 450 l., 1326 (ladite maison et bancs adjacents étant à l'entrée des boucheries, près du pont) ; — reprise d'un fief dit « de baston » fait par Jeannette, fille de Nicolas Chouat, citoyen, pour la moitié d'une maison sise à Besançon, devant le Pilon, et l'usage au bois du Deffois, appartenant à l'archevêque, 1399 ; — transaction entre Jean, cardinal de Rochetaillée, et l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, par laquelle, entre autres clauses, l'hôpital Saint-Jacques des Arènes est abandonné au Saint-Esprit à charge de le réparer et d'y entretenir 12 lits garnis, 1436 ; — amodiation de la pêche du Doubs, appartenant à l'archevêque, depuis les écluses des moulins de Jacques Mouchet, s^r d'Avilley, jusqu'aux écluses des moulins de Jussan-Moutier, y compris le bras de Tarragnoz, faite pour 20 ans, au prix de 10 florins par an, 1458 ; — autre des battoirs à écorce et du grand pré de Chamars pour 160 fr. et demi par an, 1640 ; — p. 399, registres du secrétariat et de la Chambre archiépiscopale, 1450-1617 ; — p. 405, rentiers manuels de Besançon, 1421-1689 ; — p. 419, partage fait par Gui, maire de Bregille, à Pierre, son fils, sortant de sa communion » en présence de l'archevêque Nicolas et de Frédéric, trésorier de l'église de Besançon, 1232 ; — sentence rendue par Jean comte de Bourgogne, l'archidiacre et le chambrier de l'église de Besançon, et Hugues de Saint-Quentin, chevalier, contre le prévôt de Bregille, qui avait vendu le quart des vignes qu'il tenait en fief de l'archevêque, sans le consentement de ce dernier, 1233 ; — Henri, prévôt et maire de Bregille, et Simonette, sa femme, fondent un anniversaire annuel le lendemain des Bordes, en l'église Saint-Martin de Bregille, donnant pour dotation tout ce qu'ils ont dans les dîmes de chanvre au finage dudit Bregille, 1279 ; — hommage prêté à l'archevêque Hugues de Chalon par Pierre, fils de Henri, maire et prévôt de Bregille, pour lesdites mairie et prévôté, 1302 ; — autres actes concernant Bregille, 1304-1688 ; — p. 477, achat par l'archevêque Nicolas, d'Hugues Male-Chair, de Gy, chevalier, d'Isabelle, sa femme, et de Pierre, son fils aîné, de divers sujets audit Gy, pour 120 l. estevenantes, 1230 ; — bulle d'Alexandre IV commettant les évêques de Mâcon et de Chalon pour faire exécuter et aggraver la sentence d'excommunication portée par l'archevêque « contre Thiébaud de Rougemont et les autres gentilshommes dénommés en lad. bulle pour avoir assiégé, pris, ruiné le château de Gy appartenant aud. archevêque, et avoir brûlé, dissipé et emporté les biens dudit, » 1259 ; Clémence d'Oiselay remet à l'archevêque Guillaume le droit de retrait lignager sur les biens vendus à l'archevêque à Gy, Longevelle et Bucey, par Élisabeth de Rougemont, dame de Traves, du consentement d'Étienne d'Oiselay, son mari, et de leurs fils Guillaume et Étienne, 1266 ; — Thiébaud de Lavoncourt, chevalier, remet à l'archevêque Odon de Rougemont une partie d'une vigne sise à Gy, « dans laquelle partie led. Odon a commencé de creuser les fossés de Gy, avec liberté aud. archevêque et ses successeurs d'approfondir et de curer les d. fossés, » 1273 ; — dispense de trois charrois de bois à Noël, Pâques et la Toussaint, accordée par Vienot de Rougemont, châtelain de Gy, à Regnaud Vernier dudit lieu, 1410 ; — affranchissement de Jean et Nicolin Garnier frères, de Gy, par Thiébaud de Rougemont, 1429 ; — abonnement des tailles conclu entre Quentin Ménard et les habitants de Gy, 1454 ; — p. 610, reprises de fief faites à l'archevêque à cause du château de Gy : par Amé de Neuchâtel, s^r de Frasnelle-le-Chatel, pour Frasnelle et Étrelles, 1254 ; — par Aymonin d'Oiselay, pour domaine à Gy, 1275 ; — par Othon de Ray pour domaines à Miserey, Auxon-le-Chemin et Villerschemin, 1281 ; — par Guillaume de Ray, pour Villerschemin, 1283 ; — par Jeannin d'Oiselay, pour une maison

devant la halle de Gy, 1286 ; — par Étienne s^r d'Oiselay, pour Charcenne, 1288 ; — par Jean s^r d'Auxelles, pour Auxelles, moyennant 1001. estevenantes à lui versées par l'archevêque Vital, 1322 ; — par Renaude de l'Ile-sur-l'Ognon, veuve de Petitperrin de Bucey, pour terres à Vellefranges, Bucey, Vellefrey, 1397 ; — par Guillaume de Grammont pour ce qu'il tenait à Gy et à Choye, du chef de sa femme, Marguerite de Fallon, 1397 ; — par Jean d'Achey, pour fief à Velleclair, Vellefrey, en 1397 ; — par Perrin de Mollans, écuyer, pour domaine à Gy, 1401 ; — par Jacques-Antoine de Grammont, pour fief à Gy, 1410 ; — par Gauthier d'Achey et Jacques, bâtard de Fallersans, pour domaines à Vellefrey, Villerschemin, 1436 ; — par Jean Arménier, pour une maison à Gy, 1445 ; — par Huguenin de Gevigney, alias de Poinctes, à cause de Jeanne sa femme, fille de Mathieu Lefèvre, régale de Besançon, écuyer, pour maison et meix à Gy, 1471 ; — par Étienne d'Arbois, de Choye, pour des vignes ; — par Guillaume de Grammont, s^r de Fallon, Roye et Grammont en partie, pour domaines mouvants de Gy, 1472 ; — par Louis Mouchet, s^r d'Avilley et d'Audeux, pour ce qu'il avait à Charcenne, 1500 ; — par Guillaume, Marguerite, Simonette et Claude de Mathay, pour fief à Gy et Charcenne ; — par Adrien de Basle, pour domaine à Charcenne, 1533 ; — par Marie-Antoine de Montaigu, femme de Jérôme de Laluy et fille de Marc de Montaigu, chevalier de Malte, légataire et donataire de Caroline de La Baume, marquise d'Oiselay, pour le fief de « Courbel, » 1583 ; — p. 665, tenues de justice de Gy, 1437-1679 ; — p. 671, comptes de la seigneurie de Gy, 1510-1642 ; — p. 677, donation faite à l'archevêque Odon de Rougemont par Guillaume, curé de Mandeuire, de vignes, maisons et droits divers à Mandeuire, 1284 ; — sentence arbitrale réglant la pêche du Doubs, entre le Bélieu et Mandeuire, 1472 ; — restitution du château de Mandeuire pris par le gouverneur de Montbéliard et les troupes de Bâle el de Strasbourg, dans la guerre entre le duc de Bourgogne et les Suisses, moyennant 600 florins d'or payés par l'archevêque, 1474 ; — franchises de Mandeuire confirmées par Antoine de Vergy, 16 février 1519 ; — p. 709, transaction par laquelle l'archevêque permet à Aimé de Montfaucon d'avoir à Étalans une simple grange qu'il tiendra de lui en fief, sans pouvoir y faire forteresse, 1256 ; — donation du fief de Vaite, précédemment tenu par le s^r de Durnes, à Amé de Montfaucon, par l'archevêque de Besançon, 1256 ; — l'archevêque Guillaume et Jean, seigneur de Durnes, donnent à Lambert, prêtre et maire de l'Hôpital-du-Grosbois, ainsi qu'à Pierre Rigaud, chevalier, le soin de trancher leur différend sur les limites des finages d'Étalans et Durnes, 1256 ; — Lambert de Gonsans vend au même archevêque tout ce qu'il possédait sur Étalans ; — compromis entre l'archevêque Odon de Rougemont et le comte Othon IV, par lequel chacune des parties confie à trois arbitres, Humbert de Rougemont, Othon, s^r de Ray, et Othon, s^r de la Roche, le soin de statuer sur les griefs suivants : prise de 1,000 l. estevenantes à Gray par le comte au détriment de l'archevêque ; construction du cbâteau d'Étalans par l'archevêque sans la permission du comte, et prise de possession par le même de la garde de Bellefontaine, 1298 ; — reprises de fief faites à l'archevêque à cause d'Étalans : par Besançon de l'Ile, pour terres à Foucherans, 1406 ; — par Guillaume de Lissey, pour même objet ; — par Oudot de Rigney, pour domaine à Étalans, 1413 ; — traités, actes et procédures concernant la seigneurie d'Étalans et ses dépendances, 1412-1666 ; — p. 753, Pierre, prévôt de Noroy, du consentement de sa femme et de ses enfants, engage à l'archevêque Nicolas un meix et son tènement, au lieu de Noroy, 1234 ; — don de l'hôpital de Saint-Aignan, près de Noroy, à Nicolas de Rougemont, sa vie durant, par l'archevêque Odon de Rougemont, 1291 ; — reprise faite à l'archevêque Ferdinand de Rye, pour un domaine à Noroy, par Jean Besancenot, de Vesoul, 1620 ; — p. 771, vente par Renaud de Larrians, et Pierre dit La Coutre, son frère, d'un mainmortable nommé Pierre de Cenans, avec sa femme et ses enfants, à l'archevêque Nicolas, au prix total de 42 l., 1234 ; — p. 777, sentences relatives aux forêts de l'archevêché, 1478-1688 ; — p. 787, registres de délibérations du Conseil archiépiscopal, 1587-

1674 ; — p. 785, récolement de l'inventaire par les délégués du parlement de Besançon, à la mort de l'archevêque François-Joseph de Grammont, 1718 ; — supplément : achat de vignes à Gy par Claude Buchet, dudit lieu, apothicaire, 1620 ; — arrêt du Conseil d'État obtenu par l'archevêque Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, pour faire supprimer la fonction de maire qu'on prétendait établir à Gy, 1693 ; — clôture du supplément, 1719 ; — p. 897, répertoire alphabétique de l'inventaire.

G 97. (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 84 feuillets.

1718-1719. — Inventaire dressé dans la maison mortuaire de l'archevêque François-Joseph de Grammont, par Pierre Belin, conseiller doyen du parlement de Besançon, assisté du greffier Jean-Claude Huot, en présence de Jean-Jacques Mairet, substitut du procureur général Théophile Doroz, concurremment avec le chanoine Ignace Arvisenet, délégué du chapitre. Revêtissement de l'inventaire de 1689 et rédaction d'un supplément reproduit dans le numéro qui précède.

G 98. (Liasse.) — 2 cahiers papier, petit in-folio, de 65 et 120 feuillets
(1 pièce jointe au second).

1733-1793 (a). — Inventaire dressé à la suite de la démission d'Honoré-François de Grimaldi-Monaco, archevêque de Besançon, par les soins combinés des chanoines Claude-Emmanuel de Crécy et Luc-Joseph Marin, assistés du secrétaire, Claude-Henri Sollaud, prêtre, et des délégués du parlement Alexandre-Antoine Tinseau, conseiller, le procureur général, enfin le commis greffier Jean-Claude Huot, pour vérifier les documents existants à l'archevêché et compléter l'inventaire de 1689-1719. Récolement des précédents inventaires (avec mention marginale des destructions ordonnées conformément au décret du 17 juillet 1793 : *brûlé... éliminé...*). Fol. 31. Supplément nouveau : dénombrement de la seigneurie de Bouclans donné à l'archevêque par le conseiller Lampinet, 1714 ; — « un paquet de papiers contenus dans une feuille en parchemin, scellé de quinze cachets entiers, sur laquelle feuille de parchemin est une suscription latine contenant en substance que dans led. paquet sont les procès faits dans la cause de canonisation de vénérable Pierre Fourier, général des chanoines réguliers, par devant M. l'archevêque de Grammont, laquelle superscription est signée du notaire Perreciot, sans dalle, que nous avons ici cotté AA vingt un » (remis à la municipalité, en exécution du décret du 17 juillet 1793) ; — « une information faite en 1697 par devant le doyen de Gray au sujet d'une guérison miraculeuse de la sœur Dard, religieuse ursuline de la maison de Besançon, par l'intercession de Notre-Dame de Gray, avec une déclaration d'un précédent miracle arrivé en la même chapelle, en la personne de la sœur Hugon, religieuse ursuline à Gray, le tout ici cotté AA vingt deux ; » — f. 40 v^o, livres de délibérations de la ville de Gy, 1652, 1654, 1661, 1672 (brûlés) ; — f. 55, délimitation des territoires et pâturages de Mandeuve, Courcelles, Blamont, Autechaux et Écurcey, faite devant les officiers de la justice archiépiscopale, 1463 (brûlé) ; — f. 58. reconnaissances de la terre et seigneurie d'Étalans, 1669 (brûlé) ; — f. 63 v^o, lettres de relief accordées par Charles VIII, roi de France et comte de Bourgogne, au sujet de l'imposition faite par les États du Comté sur les chapitres et collégiales du bailliage d'Amont, l'abbaye de Baume-les-Dames, les prieurés de Lanthenans, Bellefontaine, etc., 1490 (brûlé) ; — f. 65, clôture de l'inventaire le 4 décembre 1733. — (b) 1733-1759. Double de l'inventaire précédent avec intitulé portant les noms de Charles-François Bouhélier, conseiller au parlement de Besançon, assisté du commis greffier Jean-Claude Huot, de Claude-Simon Colin, procureur d'Antoine-François de Blictersvich-Moncley, archevêque de Besançon, de Jean Jalloux, procureur spécial de l'archevêque

démissionnaire Honoré-François de Grimaldi-Monaco, et de délégués du chapitre. — État de pièces tirées des archives et remises à l'avocat Lochard, de Paris, dans le procès pendant au Conseil du Roi pour l'office de grand maître d'hôtel de l'archevêché, entre l'archevêque de Besançon et M^{me} de Serrières, 1759.

G 99. (Registre.) — In-4°, papier, de 235 feuillets.

1734-1735. — Inventaire des archives, fonds et édifices appartenant à l'archevêché de Besançon, dressé après la mort de l'archevêque Antoine-François de Bliersvich-Moncle, survenue le 13 novembre 1734, par les délégués du Parlement : Antoine-François, marquis d'Arvisenet, s^r d'Auxange et des Auxon, assisté du commis greffier Jean-Claude Huot, en présence du procureur général du chapitre, M. Luc-Joseph Marin, et du commissaire délégué du même chapitre, le chanoine Claude-François Duban, assisté de Claude-Joseph Damey, prêtre et séchal. — F. 4 v°, récolement des archives ; — f. 17, palais archiépiscopal : bibliothèque, appartements, officialité et conciergerie ; — f. 47 v°, moulins de Chamars ; — f. 82, maison de la Grand'Rue ; — f. 91, halles ; — f. 99, château de Gy, colombier, corps de garde, porterie, tour-escalier, cuisine, poêle, chambre basse, puits à roue, grand escalier à viorbe de 70 marches, chapelle, chambre des sauvages (figures en gypse) ; — f. 194, palais de Besançon ; — f. 218 v°, maison de Noroy-l'Archevêque ; — f. 222 v°, Étalans, « château entièrement démoli et en mansure, rempli de buissons et rapailles..., et avoir ouy dire aux anciens du lieu... que ce château avoit été brûlé et démoli par les Suédois quand ils vinrent en cette province, » le bâtiment de ce château mesuré sur les ruines avait 42 toises (de 6 pieds l'une) sur chaque face ; les fourches « posées sur le ranchot de la coste, sont de deux pilliers de bois de chesne avec une traverse, seulement, sont en état ; » — f. 227, moulins, réparations à y faire ; — clôture, 2 septembre 1733.

G 100. (Registre.) — In-4°, papier, de 194 feuillets.

1754. — Inventaire et récolement d'inventaire fait par les délégués du Parlement, Joseph-François Reud, conseiller-doyen, assisté du greffier Claude-François Guillon, Philippe-Antoine Doroz, procureur général, à la mort de l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont, survenue le 7 septembre 1754. Collation des archives « dans le cabinet desd. archives qui est une voûte longue fort étroite, prenant jour sur la place de l'ancien palais archiépiscopal. » — F. 25. Supplément à l'inventaire de 1689 et à ceux de 1733 et 1734 : reprise de la vicomté de Besançon, faite à M. de Moncle par Louis de Gand de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien, 1734 (brûlé) ; — transaction entre l'archevêque M. de Lezay-Marnésia, et M. de Vaudrey, relativement au fief de grand échanson, qui, étant masculin, est adjugé à M. de Lezay, 1737 (brûlé) ; — institution de chambellan de l'archevêché donnée par l'archevêque au marquis de Bauffremont, 1738 ; — reprise d'une partie de la seigneurie de Mamirolle faite à l'archevêque par le marquis de Monnier, premier président à la Chambre des comptes, 1740 (brûlé) ; — f. 49, visite des fonds et bâtiments de l'archevêché en présence d'un architecte, Jean-Charles Colombot, et de deux entrepreneurs, 17 octobre ; — f. 52, moulins de l'archevêque à Chamars ; — f. 71, maison de la Grand'Rue occupée par le s^r Daclin, imprimeur du Roi et libraire : trois étages, deux corps de logis ; — f. 77 v°, conciergerie de l'officialité, audience : tableau du Christ et baldaquin en toile rouge avec les armoiries des Grammont au-dessus du siège de l'official ; — f. 79 v°, halles de la ville ; — f. 86 v°, vignes ; — f. 94 v°, palais, réparations à y faire ; — f. 117, château de Gy ; — f. 187, fours d'Autoreille et Avrigney ; — clôture 5 décembre 1754.

G 101. (Registre.) — In-folio, papier, de 12 feuillets.

[Vers f 855.] — Inventaire des titres et pièces provenant de l'archevêché de Besançon, série G, dressé par M. Eugène Babey, archiviste du département du Doubs, vers 1855. F. 1. Préface. F. 2 v°. Titres généraux, 1535-1738 ; — f. 2 v°. Titres particuliers, Besançon, 1263-1765 ; — f. 6. Bregille, 1235-1684 ; — f. 8. Étalans, 1764 ; — Gy, 1279-1784 ; — f. 10, Autoreille, Bucey, Choye et autres dépendances de Gy, 1293-1762 ; — f. 11. Mandeure, 1764 ; Noroy, 1730-1735 ; — f. 11 v°. Senans, 1657-1764 ; — f. 12. Répertoire alphabétique.

CHAMBRE ARCHIÉPISCOPALE (Annexe A).

G 102. (Cahier.) — 86 feuillets (dont 1 sur parchemin), 2 sceaux.

1642. — *Présentations à bénéfices admises par la chambre archiépiscopale.* Requête et admission de Richard Roueche, comme chapelain d'une chapelle en l'église de Chaux ; collateur : Claudine de la Grange, de Courcelles, 24 juin ; — de Christophe Boichot, curé de Vercel, présenté par Marguerite de Cléron, dame d'Épinal, 25 juin ; — de Nicolas de La Saulce, curé de Thon et Sironcourt ; patron l'abbé de Luxeuil, Jean-Baptiste Clerc, 27 avril ; — du curé de Vercel, présenté par Philibert de Cléron, chevalier de Malte, 28 juin, et par Marguerite de Cléron, dame d'Épinal, 30 juin ; — de Pierre Carmillet, curé de Doubs, comme chapelain de Saint-Éloi de Dammartin, sur présentation des confrères de Saint-Éloi, 9 juillet ; — d'Anatoile Panier, chapelain de Saint-Renobert, en l'église Notre-Dame de Salins, 29 juillet ; — de Jean-Baptiste Boichot à la cure abandonnée de Rans ; — de Charles Rigolet, chanoine de Poligny, à la chapelle de Saint-Adrien de la même ville, 3 août ; — d'Hugues Garnier, de Dole, à la chapelle Notre-Dame en l'église de Fondremand, 9 août ; — de Pierre Bouhier, chanoine de Poligny à la chapelle de Notre-Dame et Sainte-Catherine à Châteauvieux (Vuillafans), sur présentation de François de Rye de La Palud, marquis de Varambon, 22 juillet ; — d'Étienne Bousson, à la chapelle de Notre-Dame et Saint-Loup en l'église de Boujailles, 27 août ; — de Claude Cuenin, de Belfort, à la cure de Vézelois, 31 août ; — de Jean-Baptiste de Gilley, chanoine de Besançon, à la chapelle de Sainte-Catherine au château de Moncley, 11 septembre ; — de Jean Sigonnet, de Salins, à la cure de Saint-Pierre-sous-Vadans, 16 septembre ; — de Louis Borrey, à la cure de Cendrey, 13 septembre ; — de Jean Coullon, de la Chaux-des-Crotenay, à la cure de Saint-Martin de Baume, 18 septembre ; — d'Aimé Brun, d'Orgelet, à la cure de la Boissière, 24 septembre ; — de Clériadus de Romanet, de l'Oratoire de Poligny, à la chapelle Saint-Antoine, en l'église de Cressia, 6 octobre ; — de Claude Petey, vicaire à Chamesey, à la chapelle des Cinq Plaies, en l'église Saint-Donat d'Avoudrey, 15 octobre ; — de Renobert Mille, à la cure d'Azans, sur présentation du chapitre de Sainte-Madeleine, 19 octobre ; — de Claude Girardet, de Vadans, aux cures de Vaudrey et Mont-sous-Vaudrey, 22 octobre ; — de Henri Tairet, de Cubry, à la chapelle Saint-Georges, en l'église du Mont, sur présentation de Barbe Nicolas, de Membrey, 25 octobre — de Guillaume Noël, ancien curé de Chaffois, à la chapelle de Notre-Dame et Saint-Nicolas, en l'église Saint-Valier d'Usier, 11 novembre ; — de Pierre Carmillet, à la chapelle de Saint-Michel, en l'église de Saint-Bénigne de Pontarlier, 28 octobre ; — de François Boutechoux, de Gray, à l'église paroissiale de Saint-Médard d'Hugier, 10 novembre ; — de Pierre Bouhélier, d'Ornans, à la chapelle de Saint-Claude, en l'église de Longeville, sur présentation de Claude Estignard, de Vuillafans, 14 novembre ; — d'Hugues Baret, à la chapelle Notre-Dame de Chazot, 19 novembre ; — d'Antoine Girard, curé d'Avanne, à la chapelle de Saint-Pierre et Saint-Paul, en l'église de Boujailles, 22 novembre ; — de François Bouhélier, de Cernay, à l'Ermitage de Mancenans-lez-Mâche, 3 novembre ; — de Pierre Carmillet à la chapelle de l'Assomption, de Vuillecin, sur présentation d'Antoine Tinseau, 5 décembre ; — de Claude de Cointet, à l'église

de Cour-lez-Baume, sur présentation de Jeanne-Philippe-Hélène de Rye, dame de Remiremont, 9 décembre.

G 103. (Registre.) — In-4°, papier, de 95 feuillets.

1648. — *Registre de la chambre archiépiscopale.* Enregistrement des actes passés au secrétariat de l'archevêché du 2 mars au 30 décembre 1648. Mars : Dispenses de bans ; monitoires contre les insectes ; institution aux cures de Plancher, de Miéry, d'Alaincourt ; — avril : statuts de la confrérie de Saint-Vincent, à Gy ; — nomination aux cures de la Chapelle-lez-Rennes, de Velleuxon, de Quingey ; — mai : fondation à Genevrey ; — nominations : à la cure de Fondremand ; à une chapelle de Sainte-Barbe, à Pontarlier ; — procès entre le collège des Jésuites, à Dole, et les héritiers de Simon de Montureux, seigneur de Raynans ; — institution à une chapelle de Chaumercenne ; — à une chapelle de l'église de la Chapelle-Saint-Quillain ; — à l'église de La Loye ; — à une chapelle de Cult ; — à une chapelle de Domblans ; — juin : à la maîtrise de Vesoul ; — à une chapelle de Saint-Jean-Baptiste de Besançon ; — à la chapelle de Sainte-Anne, en l'église de Fontaine ; — juillet : à la chapelle de Sainte-Madeleine, en l'église de Gy ; — règlement de Saint-Anatoile de Salins ; — nomination à l'église Saint-Brice de Saint-Bresson ; — à la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Longwy ; — août : à l'église de Cromary ; — à celle de Saint-Étienne de Pontarlier ; — à celle de Saint-Maur ; — à la chapelle de Notre-Dame et Saint-Jacques de Montgesoye : — à la chapelle de Saint-Claude d'Équevilley ; dispenses de bans de mariage ; — septembre : institutions : à la chapelle de la Maladière de Montmorot ; — à la chapelle de Saint-Martin en l'église de Gy ; — à la chapelle de Saint-Didier et de Sainte-Croix (chapelle Barrand), à Saint-Laurent-de-la-Roche ; — à la chapelle de Saint-Sébastien de Mesmay ; — octobre : à la chapelle de Saint-Nicolas de Venères ; — à la chapelle Notre-Dame de Rurey ; — réclamation relative à la chapelle et sépulture des Quenoche en l'église Saint-Jean-Baptiste de Besançon ; — novembre : fondation en l'église Sainte-Madeleine, par Antoine Valle ; — décembre : institutions : à la chapelle des Saints-Ferréol et Ferjeux à Saint-Jean-Baptiste de Besançon ; — de Saint-André à Montaigu-le-Bourg ; — de la chapelle Notre-Dame et Saint-Antoine à Montmorot ; — à la chapelle de Saint-Laurent de Bermont.

G 104. (Registre.) — In-4°, papier, de 85 feuillets.

1650. — *Registre de la chambre archiépiscopale.* Enregistrement des actes passés au secrétariat de l'archevêché du 3 janvier au 30 décembre 1650. Janvier : institutions : à la paroisse Saint-Symphorien de Ménétrux ; — à l'église paroissiale de Sainte-Madeleine de Courchaton ; — à la chapelle Notre-Dame de Chevigny ; — à la chapelle des Guidevaux, en l'église Saint-Bénigne de Pontarlier ; — à la chapelle Notre-Dame du Pilier, à Saint-Pierre de Besançon ; — à la paroisse de Domblans ; — à la chapelle de Sainte-Catherine de Château-Chalon ; — février : à la chapelle de Saint-Sauveur de Maïche ; — à la chapelle de Sainte-Marguerite de Commenailles ; — à la chapelle du Saint-Esprit d'Ornans ; — à la chapelle Saint-Michel de l'Isle ; — à la chapelle Saint-Médard de Chariez ; — à la chapelle Saint-Nicolas et Saint-Sulpice de Chaffois ; — à la chapelle de Notre-Dame, Saint-Joseph et Saint-Nicolas de Purgerot ; — à la chapelle de Saint-Vincent en l'église Saint-Anatoile de Salins ; — mars : statuts de la confrérie de Notre-Dame Immaculée de Valeroy ; — règlement des fondations de l'église Saint-Étienne de Sirod ; — institutions : à la chapelle de Saint-Vincent en l'église de Chariez ; — à l'église paroissiale de Dampierre ; — à la chapelle de Saint-Jacques et Saint-Agapit en l'église Saint-Jean de Salins ; — à la chapelle de Saint-Pierre et Saint-Paul de Menotey ; — à la chapelle de Saint-

Jean l'Évangéliste, à Saint-Jean de Besançon ; — à l'église paroissiale de Bourbévelle ; — à l'église de Delle ; — à la chapelle du Saint-Sépulcre de La Loye ; — statuts synodaux du 30 mai 1650 ; — juin : institutions : à l'église paroissiale de Giromagny ; — à la chapelle Saint-Nicolas de Voillans ; — transaction dans un procès entre les paroissiens de Sirod et le curé de Foncine ; — donation d'un droit de patronage en la chapelle Saint-Antoine, de l'église Saint-Jean-Baptiste de Salins, par Marc-François Quanteal, de Salins, docteur en médecine, à Claude Galet, de Salins, 25 septembre ; — traité relatif à la chapelle bâtie près de l'église de Guyans-Vennes, par Pierre Lambert et Antoinette Boudot, sa femme, 4 août ; — autre relative à la dotation de la chapelle de Saint-Claude, en l'église de Saint-Lothain, 3 juin ; — institution à l'église paroissiale de Rigney ; — statuts des familiers de l'église paroissiale de Mièges ; — institution à la chapelle Saint-Nicolas en l'église de Vercel.

G 105. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 61 pièces papier, 15 sceaux.

1649-1775. — *Titres généraux.* Formulaire d'actes de la chambre archiépiscopale, en latin : « Commission ad deservendum ; litteræ de bono statu ; pro novis statutis ; tractatus ; forma decreti super statutis confraternitatis ; pro novâ fundatione ; atteslatio de paupertate ; dimissorium ad quemcunque ordinem ; approbatio reliquiarum ; litteræ de bono statu pro presbytero ; institutio ecclesiæ, etc. ; — texte de conférences ecclésiastiques tenues à Lons-le-Saunier, 1704 ; — liste d'ecclésiastiques ayant signé les conférences ; — circulaire adressée au clergé du diocèse, par Antoine-Pierre II de Grammont, au sujet des mariages de militaires, 1738 ; — mémoire des commissions adressées à M. Goby, expéditionnaire en cour de Rome, 1740 ; — provisions de bénéfices, 1743-1756 ; — droits perçus par l'archevêché, en la chambre archiépiscopale, 1758. — *Certificats de bono statu.* Certificats délivrés par l'ordinaire à Jean-Baptiste Monens, sous-diacre hollandais, 1649 ; — à Jean-Claude Fallot, prêtre, du diocèse de Besançon ; — à François Freschot, de Morteau, 1650 ; — à Anatoile Gonrard, de Saint-Lothain, 1654 ; — à Bernard Jay, de Samoën, 1705 ; — au sieur Boussu, prêtre, d'Arbois, 1711 ; — à Pierre-Ignace Parvenis, de Ham, 1723 ; — à Jean-Baptiste Gauthier, de Neuville-lez-la Charité, diacre, 1723 ; — à Nicolas-François-Joseph Parrenin, des Essarts-Cuenot, 1723 ; — à Marie Tartre, de Remond en Savoie, 1723 ; — à François Barthelet, de Saint-Point, 1727 ; — à Jean-Baptiste Maillot, de Provenchère, 1728 ; — à Pierre-Laurent Guignet, vicaire à Asnans, 1731 ; — à Jacques Serre, dit la Serre, de Sornia, diocèse d'Alais, 1737 ; — à Jacques-François Gay, d'Ainvelle ; — à Étienne Deleule, 1741 ; — à Gaspard Chambey, colporteur savoyard, 1744 ; — à Charles-François de Prinsac, de Fontenoy, 1756 ; — à Pierre-Joseph Chrétien, du diocèse de Lausanne, 1762 ; — à Christine Bertin, de la Chapelle-lez-Rennes, 1765. — *Titres cléricaux.* Actes notariés portant constitution de titres en faveur : de Claude-Léonard Collignon, de Dole, 1739 ; — de Jean-François Regnauld, de Gray, 1744 ; — de Jean-Claude Perrot, d'Esbeu, 1741-1750 ; — de Joseph Duvernois, curé de Lambrey, 1748 ; — de François Berger, de Delle, 1763.

G 106. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 167 papier, 81 sceaux (en-têtes armoriés.)

1642-1790. — *Collation d'ordres mineurs et majeurs. Tonsure.* Tonsure conférée à Pierre Marion, de Conliège, 1650 ; — à Claude-Joseph Blondeau, de Clerval, 1744 ; — à Jean-François Vaucher, de Châtelbelin, 1757. — *Sous-diaconat.* Collation à Jean Chifferey, de Serqueux, 1642 ; — à Claude Buret, de Thou, 1654 ; — à Gabriel Mercier, d'Arinthod, 1739 ; — à Guillaume-François de Salgret, de Salins, 1748. — *Diaconat.* Collation : à Jean-Baptiste Husson, Joseph Noirot, Colomban Marton, religieux bénédictins de Luxeuil, vers 1760 ; — *Prêtrise.* Accordée à :

Claude Marquis, de Besançon, 1646 : — à Louis Vielle, de Vuillafans, 1650 ; — à Philibert Lardanchet, de Bletterans, 1682 ; — à un grand nombre de capucins, 1754-1765 ; — à un carme, Symphorien Gros, 1760 ; — à des Cordeliers, 1760-1764 ; — à deux jésuites, Henri-Félix Chapelet Claude Philibert, 1753 ; — à des minimes, 1760 ; à des récollets, 1764 ; — à des prêtres du diocèse de Bâle, 1732-1764 ; — à des prêtres du diocèse de Saint-Claude, 1749-1764.

G 107. (Liasse.)— 1 pièce parchemin, 171 papier (dont 3 imprimées), 2 sceaux.

1623-1790. — *Approbations pour la confession et la prédication.* Listes de candidats à examiner, février-décembre 1727, janvier-octobre 1728 ; — autres, 1730, 1731, 1732, 1733, 1734, 1735 et 1736 ; — *Nomination à des bénéfices.* Présentations : de Pierre Gaiteau, de Baume, comme chapelain à l'autel de Saint-Nicolas, en l'église Saint-Sulpice dudit Baume, 1623 ; — de Philibert Gay, de Tassenières, pour la chapelle de Saint-Adrien, Sainte-Barbe et Notre-Dame, en l'église de Villers-Robert, 1639 ; — de Claude Chavot, de Quingey, à la chapelle de Saint-Georges, église de Quingey, 1640 ; — de Nicolas Bailly, de Bletterans, à la chapelle de Notre-Dame de Compassion, en l'église de Crotenay, à la demande de Charles-Louis de Bauffremont, marquis de Meximieux, 1641 ; — de Pierre Bouhier, chanoine de Poligny, à la chapelle de Saint-Nicolas, en l'église métropolitaine de Saint-Jean de Besançon, 1642 ; — résignation de la chapelle Notre-Dame en l'église de Montgesoye, par Jacques de Blavier, 1642 ; — présentation de Claude Guibourg, chanoine de Saint-Anatoile de Salins, à la chapelle de Sainte-Croix, en l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de Besançon ; — de Charles Rigoulet, surchantre de l'église métropolitaine à la chapelle Saint-Nicolas, église de Vaire ; — permissions de prêcher et confesser accordées par le cardinal-archevêque de Besançon, Antoine-Clériadus de Choiseul, à Mansuet Marchal, de Dambelin, récollet, et à François-Xavier Pocha, 1763 (impr. avec armoiries archiépiscopales en tête) ; — autres, 1777-1790.

G 108. (Liasse) — 57 pièces papier (dont 6 imprimées), 1 sceau.

1654-1733. — *Requêtes adressées à l'archevêque.* Requêtes de Jean-Claude de Chaffois, seigneur d'Angeot, demandant la nomination de François Gentil, de Corcelles, à la chapelle des Saints-Ferréol et Ferjeux, à Sainte-Madeleine de Besançon, 1654 ; — du promoteur de l'archevêché, au sujet du scandale causé à Faucogney par Claude-François Henrion, 1705 ; — de Jean-Antoine Grillet, curé de Quers, pour être autorisé à se désister de ses biens et à former le titre patrimonial de Claude Grillet, son neveu, séminariste, 1707 ; — des habitants de Nozeroy, pour former une congrégation de l'Assomption, 1710 ; — de Jean-Baptiste Jousserandot, curé de Fay, pour faire renouveler des indulgences de mission, 1714 ; — d'Antoine-Joseph Brocard, vicaire de Notre-Dame de Vaux, pour même objet, 1715 ; — du magistrat d'Ornans contre Henri Perrot, curé du lieu, qui bouleversait tous les usages, 1720 ; — de Jean Roux, curé de Baume-les-Messieurs, pour faire réparer à neuf son église, 1723 ; — du curé, quart-fief et familiers de Château-Chalon, au sujet de fondations acquittées en billets de banque, 1724 ; — d'Augustin Mailley, curé de Vernantois, demandant la permission d'absoudre des cas réservés ; — du curé de Morteau, protestant contre une confrérie dirigée par les bénédictins du lieu, 1728 ; — de Claude-François Estignard, curé de Saint-Loup, demandant qu'on prescrive à ses paroissiens de réparer son église, 1729 ; — de Claude-Vincent Boissenin, de Guyans-Vennes, demandant une enquête pour rétablir son acte de baptême en forme probante, 1730 ; — de Claude-François Pierrey, curé de Sainte-Marie en Chaux, demandant la permission d'absoudre des cas réservés, 1733 ; — de Jean-Antoine Prillard, curé de Liesle et Buffard, demandant le transfert de la fête patronale de

Buffard (saint Hilaire) au 16 juillet, 1731 ; — des associées de la confrérie du Saint-Sacrement de Morteau, demandant l'approbation de leurs statuts.

G 109. (Liasse.) — 92 pièces papier, 2 sceaux.

1732-1739. — *Requêtes (suite)*. Frère Gabriel Partyot, gardien des cordeliers de Lons-le-Saunier, demande la permission d'absoudre des cas réservés, 1732 ; — frère Richard Durand, gardien du couvent des capucins de Coblenz, demande l'admission aux ordres de quatre religieux ; — demande d'échange de fonds par les jésuites de Vesoul, d'accord avec les chanoines du lieu, 1732 ; — requêtes d'Étienne Guillemet, curé de Velle, pour la réparation de son clocher, 1734 ; — de Nicolas et Joseph Monnier, des Planches, demandant à faire célébrer la messe dans leur chapelle dédiée à saint Claude et saint Nicolas, en l'église du lieu, 1733 ; — de Pierre Baussain, curé d'Offlanges, pour la répartition des places et bancs dans la nouvelle église ; — des habitants de Charquemont pour une fondation de bénédictions au saint Sacrement ; — de Claude Taillard, curé de Dampjoux, demandant permission d'exécuter une fondation analogue ; — du procureur fiscal d'Enfonvelle, demandant monitoires pour informer contre des malfaiteurs, 1735 ; — du curé de Villers-le-Sec et de la confrérie du Saint-Sacrement du lieu, demandant permission d'accenser des terres dépendant de ladite confrérie ; — de Charles Racine, curé de Rochejean, au sujet de bénédictions du saint Sacrement, 1736 ; — de Gabriel-Louis de Sagey, curé de Bussières, relativement au choix d'un maître d'école pour sa paroisse ; — des habitants de Médières el La Pretière, contre leur curé ; — de Jean-Claude Gellin, curé de Rans-lez-Dole, au sujet d'un contrat passé avec la confrérie du Saint-Esprit dudit lieu ; — de Jean-Irénée de Bermont et de Jeanne-Ursule de Maler, seigneur et dame de Villerspoz, demandant la permission de faire bénir leur chapelle ; — d'Antoine Tréand, curé de Beaufort, demandant l'approbation d'un échange de fonds de cure, 1737 ; — de Marie-Josèphe, comtesse de Montjoye et de La Roche, demandant l'autorisation de construire une chapelle dans sa maison de Seigne, paroisse de Trévillers ; — des habitants de Valoreille, pour faire approuver une fondation faite en leur église ; — des curé et familiers de Quingey, à propos d'un accensement de fonds de leur église, 1738 ; — de Jean-Denis Sauvage, chirurgien militaire retiré à Aumont, pour faire publier ses bans ; — des habitants de Valleroy-le-Bois, pour suspension de l'interdit jeté sur eux pour défaut de réparations à leur église, 1739 ; — de Pierre Melin, curé de Dommartin, au sujet d'une dispute de préséance entre porteurs de cierges.

G 110. (Liasse.) — 77 pièces papier, 1 parchemin, 2 sceaux.

1739-1764. — *Requêtes (suite)*. Les habitants de Monnières se plaignent des droits curiaux que le curé de Jouhe prétend s'arroger sur eux, 1739 ; — demandes de fonts baptismaux par les habitants de Montrambert et Marpain ; — d'Henriette de Vuillin, douairière de Jean-Jacques Boisot, président à mortier, et d'Edme Costile, curé de Montfaucon, au sujet d'échange de fonds curiaux, 1740 ; — d'Adrien et Jean-Baptiste Briffaut, de Vesoul, pour une fondation faite par leur oncle, Antoine Briffaut, juge et notaire à Calmoutier, en l'église de ce dernier lieu ; — de Joseph Perraud, curé d'Orgelet, sollicitant permission de bénir les ornements et linges des églises et chapelles du lieu ; — de Denis Sebile, curé d'Ouhans, rendant compte des fondations de son église, 1742 ; — de Bonaventure Mairot et Thérèse Baquet, son épouse, pour échange de fonds avec les curé et familiers de Rochefort, 1743 ; — de Pierre Bourge, étudiant, réclamant une pension sur le produit d'une fondation spéciale faite dans ce but par l'abbé de Saint-Vincent, Guillaume Simonin, archevêque de Corinthe, 1744 ; — du sieur Vatageot, curé de Choye,

demandant l'exécution d'une fondation de bénédictions du saint Sacrement, 1745 ; — d'Hyacinthe-Armogaste de La Tour, seigneur d'Ambre, demeurant à Bouclans. demandant à accenser les fonds d'une chapelle érigée en l'église de Champvans-lez-Dole, dont il était pourvu, 1746 ; — de M. Gay de Marnoz, président en la Chambre des comptes, présentant à sa chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste et de Sainte-Catherine, en l'église paroissiale de Saint-Maurice de Salins, Louis-Gabriel-Emmanuel-Jacinthe du Pasquier de Viremont, 1747 ; — d'Alexis et Charles de Vaux de Marnoz, seigneurs de Brans, chanoines de Saint-Anatoile de Salins, touchant une fondation faite en l'église de Brans, par Jean-Baptiste de Vaux, 1752 ; — du procureur fiscal de Trévillers, Jacques-Ignace Racine, requérant monitoire pour informer sur l'assassinat de Jean Voisard, coquetier, assassiné près de Trévillers, 1764.

G 111. (Liasse.) — 47 pièces papier, 9 sceaux.

1705-1754. — *Correspondance de la Chambre.* Lettres : du sieur Brun, prévôt et doyen de Gray, rendant compte à l'archevêque d'une visite de Pesmes et bénéfices voisins, 1705 ; — d'un religieux, Simon Perrot, à M. Perrot, ecclésiastique, 1706 ; — du doyen de Varesco, P. Bouhélier, touchant la conduite scandaleuse de Claude Buthier, prêtre pontissalien, 1707 ; — dénonciation anonyme contre le curé d'Aresche, nommé Lurot, et ses dérèglements publics ; — lettre : du sieur Cocagne, prêtre d'Arbois, se disculpant, 1708 ; — du chapitre de Saint-Anatoile de Salins, revendiquant ses droits ; — de François Henrion, prêtre, enfermé dans les prisons ecclésiastiques depuis quinze mois, 1709 ; — d'Anne Galle, veuve de Jean-François Gendrot, de Besançon, demandant l'incarcération de son fils, prêtre, aliéné, dans les conciergeries de l'archevêché ; — des habitants d'Aresches, dénonçant les scandales de leur curé nommé Lurot, 1710 ; — d'Alexis Lance, prêtre pontissalien, demandant la ratification de son marché pour la desserte des Verrières, 1733 ; — de F. Simonin, vicaire de Puy, demandant le renouvellement de ses pouvoirs, 1736 ; — de Simon Henriot, curé d'Aillevillers, demandant des pouvoirs pour le curé de Clerju, nommé Imbrouck, son auxiliaire, 1737 ; — de Claude Trelut, curé de Port-sur-Saône, demandant l'approbation des statuts de la familiarité du lieu, 1739 ; — du sieur Perrenot, prêtre de Neuchâteau, ancien chapelain de Saint-Pierre, demandant un *exeat*, 1750 ; — de M. Arnoulx, de Besançon, demandant un renseignement sur les effets de l'insinuation des offices de notaires apostoliques et de greffiers des insinuations ecclésiastiques, 1754 ; — du sieur Jobin, curé de Boncourt, pour une dispense ; — de M. Guignard, vicaire de Bonnevaux, se renseignant sur des concours ; — du curé de Mollans, nommé Galmiche, annonçant la mort de Jean-Georges Menigol, curé de Pomoy ; — du sieur Genvriot, pour régler des frais de bulles.

G 112. (Liasse.) — 178 pièces papier, 54 sceaux.

1755-1756. — *Correspondance (suite).* Lettres : du curé de Quers, nommé Grandgirard, acquittant des droits dus à la Chambre, 1755 ; — du curé de Belfort, M. Fournier, s'excusant de ne pas chanter de *Te Deum* pour la naissance du comte de Provence ; — de D. Savarin, expéditionnaire en cour de Rome ; — du curé de Chevigney, nommé Ferniot ; — du curé de Plancher, demandant permission de manger de la viande en carême ; — du chanoine Marmier, de Poligny ; — du curé de Saint-Étienne de Pontarlier ; — de F.-F. Bonhomme, curé de Fougerolles ; — de C.-F. Laire, curé de Gerieuille ; — de M^{me} de Moissey ; — de J. Bardenet, curé de Sainte-Marie en Chaux ; — de M. Monnier, curé d'Étalans ; — de M. Brahier, curé d'Arbois, 1756 ; — du chanoine Castanier, curé de Vesoul ; — de M. Royet, curé de Fraroz ; — du chapelain Maison, de Besançon ; — de F. Tournier, sous-prieur de Vaux-la-Douce ; — de F.-

B. Roussel, curé d'Étuz ; — de J. Cellérier, chapelain au Russey.

G 113. (Liasse.) — 146 pièces papier (dont 3 imprimées), 49 sceaux.

1757-1762. — *Correspondance (suite)*. Lettre du secrétaire de la Chambre, M. Bouquier, réclamant le paiement de redevances dues à l'archevêché, 1757 ; — des franciscains de Mirecourt sollicitant pour deux de leurs religieux le droit de prêcher et confesser au Val-d'Ajol ; — de l'abbé de Mutigney, pour un procès en cour de rote ; — du curé Maillot, du Valdahon ; — de P. Morel, curé de Maîche ; — de M. Gabet, curé de Bourg en Bresse ; — du curé Veze, de Calmoutier ; — du curé Dorin, de Fontaine ; — de M. Chalon, de Vercel ; — de Fr.-Xavier Bauderat, curé de Marigny ; — du notaire Leclerc, de Gray ; — de J. Bidot, curé de Cesancey ; — de Joseph Grillet, curé de Busy, 1761 ; — du chanoine Garnier, de Nozeroy ; — du vicaire général de la congrégation de la mission de Saint-Lazare, à Paris ; — de Claude-François Bailley, cordelier, de Nozeroy ; — de l'abbé de Vault, conseiller d'honneur à la Chambre des comptes ; — du chanoine Racles, curé de Notre-Dame de Salins ; — de M. Grivel, vicaire de la chapelle Saint-Sauveur, près Lons-le-Saunier ; — du curé Petiot, de Châtenois ; — de P. H. Mottet, curé de Voiteur ; — de M. Lanos, curé d'Auxonne, 1762 ; — du curé de Soucia, doyen de Montagne ; — du curé Viennet, d'Étrepigny ; — de Guillaume-François Chopard, vicaire du Barboux ; — de M. Bacoffe, de Fédry ; — du frère B. Melecot, religieux de Citeaux.

G 114. (Liasse.) — 146 pièces papier, 36 sceaux.

1762-1764. — *Correspondance (suite)*. Lettres : du greffier de l'officialité de Seurre, 1762 ; — du curé de Légua, M. Monnier ; — du frère Mathias, carme déchaussé de Salins ; — de M. Charmette, supérieur du collège de Louhans ; — de M. Billot, vicaire de Nods, 1763 ; — de J.-B. Courbet, curé de Senans ; — de Jean-François Muselier, vicaire en chef à Chassagne ; — de J. Paulin, curé de Vaux-sur-Poligny ; — de l'official de Montdoré, curé de Bourbonne ; — de Jean-François Gaudy, curé de Landresse ; — de M. Gauthier, vicaire de Lavernay ; — de M. Pierron, curé de Belfort ; — de J. Bolot de Chauvillerain, curé de Faucogney, 1764 ; — du supérieur du séminaire de Valence ; — du curé Paulin, de Mouthe ; — du curé Fiquet, de Mesnay ; — de M. Peseux, administrateur de Servigney ; — de Fr. Jolicard, de Lons-le-Saunier ; — de M. Chevron, directeur de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon ; — du curé Larenaude, d'Essert.

G 115. (Liasse.) — 97 pièces papier, 24 sceaux.

1765-1766. — *Correspondance (suite)*. Lettres de M. Cuynet, de Dole, 1765 ; — du curé de Champagne, M. Munier ; — de J.-C. Demâche, curé de Montigny-les-Dames ; — de Gros de Desplas, vicaire général, en Sorbonne ; — de M. Reymondet, juge des Bouchoux ; — de M. Roussel, curé de Serqueux ; — de M. Vorsard, de Porrentruy ; — de M. Mouhot, curé de Delle ; — de M. Grillot, vicaire à Gézier ; — du curé Damotte, de Vezelois ; — du curé Drillet, de Gouhenans ; — de M. Crupisson, curé et sacristain de Saint-Paul de Lyon ; — de M. Trouillot, curé de Marigny ; — de M. Porteret, curé de Choisey, 1766 ; — de l'abbé Gourdan, de Lyon ; — du curé Arsonnet, de Moffans ; — de M. Pellicier, de Baume ; — de M. Duchesneau, curé-doyen de Louhans ; — de M. Rouhier, curé de Labergement-lez-Auxonne ; — d'A. Py, curé de Roye.

G 116. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 39 papier, 6 sceaux.

Les dispenses de consanguinité avec mentions généalogiques sont suivies d'un (*)

1636-1788. — *Dispenses de mariages et autres.* Dispense relevant de serment Claude Pareux, femme de Jean Perrin, de Paroy, 1636 ; — fulmination par l'official de Besançon, Jean-Baptiste Buson, archidiacre de Gray, d'une dispense de parenté accordée par le pape Urbain VIII à Marguerite Cuenot et Jean Peseul, 1644 (*) ; — dispense cléricale pour Humbert Pelletier, de Saint-Julien, 1647 ; — dispenses matrimoniales pour Pierre Dorrelet, d'Offlanges, et Madeleine Fretet, de Cromary, 1653 (*) ; — Nicolas Roch et Agathe Morel des Écorces, 1699 (*) ; — Françoise Donet et Richard Barbaud, 1711 (*) ; — Guillaume Monard et Claudia Pargaud de Frangy, 1735 (*) ; — Nicolas-Ferjeux Marquis et Jeanne-Benoîte Simonney, 1737 (*) ; — Jacques Ballay et Claude-Françoise Parisot de la Fresse, 1738 (*) ; — Claude Bôle et Claude-Françoise Lambert de Gilley, 1738 (*) ; — Pierre Pytois et Françoise Douillet de Lavigney, 1740 (*) ; — Jean-François-Servais Bouvet et Jeanne-Françoise Goulut, 1788 (*) .

G 117. (Liasse.) — 161 pièces papier, 39 sceaux.

Les dispenses de consanguinité avec mentions généalogiques sont suivies d'un (*)

1747-1756. — *Dispenses et requêtes matrimoniales.* Requêtes concernant : Jean-François Varrin, tanneur à Favorney, et Jeanne Dubois, 1747 ; — Jacques André, de Montboillon, et Jeanne-Françoise Paris, de Gézier ; — Anatoile Deboichet et Madeleine Reneçon, de Liesle, 1750 ; — Claude Lecard et Suzanne Poillioux, de Neublans, 1752 (*) ; — François Bardot, d'Errevet, et Anne-Françoise Perringais, de Plancher-Bas, 1753 (*) ; — Jean-Pierre Marsot et Claude Marie Chippeau de Bessey, 1753 (*) ; — Jean-Baptiste Fontain et Marie Guyot-Rrenaud de Nancrey, 1754 (*) ; — Claude-Antoine Vernerey et Jeanne-Catherine Pourcelot, de Passonfontaine, 1754 (*) ; — Jean-Jacques Ragot et Anne Ragot d'Avanne, 1754 (*) ; — Nicolas-Noël Grandjean et Françoise Simon, de Fougerolles, 1755 (*) ; — Balthazar Guyon et Marie-Anne Jolidor, de Boncourt (*) ; — Claude Dornier, des Allemands, et Claudine Dornier, des Étraches (*) ; — Claude Tourneret et Françoise Soilloux de Beaujeu, 1755 (*) ; — Gaspard Cluni et Jeanne Benoît d'Autoreille , 1755 (*) ; — Hubert Vienney et Jeanne Cler de Bourguignon, 1755 (*) ; — Dominique Ramey et Claudine Tailly de Lure, 1755 (*) ; — Claude Dutroys et Agathe Fenouillot de Noidans, 1755 (*) ; — Adrien Viard et Nicole Gérard, de Gruey, 1755 (*) ; — Jean-Claude Durand et Antoinette Arnoux, 1755 (*) ; — François Bourgeon, de Crissey, et Maurice Boilon, de Dole (*) ; — Claude Marinier et Marie Daverlin, d'Auxonne (*) ; — François Drouhard et Jeanne-Thérèse Drouhard de Faletans, 1756 (*) ; — Nicolas Masson et Jeanne Claude Perriot de Melay, 1756 (*) ; — Jean-Claude Marchand de la Chapelle sous-Chaux et Françoise Thérèse Liebelin de Chaux, 1756 (*) ; — Pierre Huin et Anne Faivre de Saulx, 1756 (*) ; — Jean-George Brichtot et Marie Thérèse Simon de Monnoiron, 1756 (*) ; — Jean-Baptiste Petit-Huguenin et Jeanne-Françoise Cannelle, de Rochejean et des Hôpitaux, 1756 ; — Jean-Antoine Marguet et Claudine-Françoise Aymonier, des Fourgs ; — Desle Simon et Françoise Cholley, de Fougerolles ; — Philippe Proteau et Philiberte Pertuis, d'Auxonne ; — Louis Rossin et Pierrette Guenedey, d'Auxonne.

G 118. (Liasse.) — 147 pièces papier, 49 sceaux.

Les dispenses de consanguinité avec mentions généalogiques sont suivies d'un (*)

1757-1762. — *Dispenses et requêtes matrimoniales.* Dispenses pour : Claude-Jacques Montandon et Catherine Vimer de Chaux-lès-Belfort, 1757 (*) ; — Claude Bonin et Antoinette Jourdans de Flacey (Jura), 1757 (*) ; — Jacques Tournier et Marie Plançon de Chaux-lès-Belfort, 1757 (*) ; — Alexis Jeanrichard et Jeanne-Marie Gouhennans, de Champagny, 1757 ; — Alexis

Marchand et Marie Pero, de Vescemont ; — Antoine Jullien et Françoise Moittefier ; — Jean-Antoine-Donat-Melchior Barrand, de Longemaison, et Maxence Jeanpetit, de Passonfontaine, 1760 ; — Georges Régnier et Jeanne-Françoise Simon, 1761 ; — Jean-André Vyonnet et Jeanne Royer, de Serqueux, 1761 (*) ; — Gabriel Savoie et Jeanne-Benoîte Jacquet, d'Auxonville ; — Jacques Clerc et Marguerite Meillières, de Damjoutin ; — Jean-Baptiste Morel et Agathe Boyé ; — François Droz et Françoise Rosette, de Giromagny ; — François Bouvotte et Anne-Marie Lagrange, d'Auxonne ; — Michel Jolicler et Marie-Madeleine Poulet, d'Aresches ; — Joseph Gervais et Marianne Simotell, de Belfort, 1762 ; — Jean-Joseph Rémond, de Jallerange, et Antoinette Genevans, de Saint-Vit ; — Denis Rondot et Michelle Roubly-Liellet, du Deffois (commune de Senans) ; — Pierre-Denis Mignory et Barbe Clerc ; — Jean-Claude Bertrand-Moz et Claudinette Marquis, de Thise, 1762 (*) ; — Jacques Lamblin et Marie Girardey, de Rougegoutte ; — Jean Regnauld, de Boisire-Labertrant (diocèse de Sens), et Jeanne Chattnet.

G 119. (Liasse.) — 117 pièces papier, 1 parchemin, 31 sceaux.

Les dispenses de consanguinité avec mentions généalogiques sont suivies d'un (*)

1763-1788. — *Dispenses.* Publications de dispenses entre : Claude Lardier, de Frotey, et Anne Bridin, d'Igny, 1763 ; — Pierre Voisin et Claudine Bailly, de la Chapelle-sous-Rougemont ; — Jean-Claude Chouffe et Jeanne-Étienne Bidaux, de Bouclans ; — Claude-François Viard et Étienne Thiéri, d'Ambiéwillers ; — Jean-Pierre Sager et Marie-Anne Guichard, de la Chapelle-sous-Chaux ; — Étienne Leganey et Catherine Voirin ; — Jean-Pierre Maitret et Pierrette Audrey, d'Azans, 1764 ; — Joseph Conrad Babé de Délemont et Marie Elisabeth Chaulliat de Porrentruy, 1765 (*) ; — Pierre-Joseph Gaume et Marie-Thérèse Boillon, du Béliu ; — Jean-François Gresset et Jeanne-Marie Œuvrard, 1765 ; — Joseph-Conrad Babé, bourgeois de Delle, et Marie-Élisabeth Choullet, de Porrentruy ; — Claude-François de Landeure, de Ternuay, et Marguerite-Françoise Tisserand, d'Ancier ; — dispenses diverses, 1766-1788.

G 120. (Liasse.) — 74 pièces parchemin, 43 papier, 9 sceaux.

1636-1768. — *Dispenses de gras.* Concession de dispenses de ce genre à M. Fournier, curé de Belfort, 1757 ; — à M. Beugnot, curé d'Aillewillers, 1761 ; — à M. Bouchard, curé de La Villeveux, 1762. — *Monitoires.* Délivrance de monitoires pour informations délivrés à divers, 1636-1776. — *Certificats délivrés pour quêter à des victimes d'incendie.* — *Certificats : de Claude Hareux, du Val d'Ajol, 1751 ; — de Joseph Priand, de Rillans, 1758 ; — de Claude Petit, laboureur à Aillewillers, 1759 ; — de François Deschamps et Jean Clerget, de Pouilley-les-Vignes, 1760 ; — d'Alexis Roussel, laboureur, et sa famille, 1762 ; — du curé de Naisey, 1762 ; — des habitants de Villeparois.* — *Recteurs d'école.* Correspondances relatives au maintien d'un certain nombre d'instituteurs, 1735-1768.

G 121. (Liasse.) — 54 pièces papier, 8 sceaux.

1729-1756. — *Exorcismes contre les insectes.* Demandes adressées au secrétariat de l'archevêché pour obtenir des formules d'exorcismes contre les insectes par les curés de : Leugney, 1729 ; — Pontarlier, 1730 ; — Passonfontaine ; — Franxault, 1753 ; — Passavant, 1755 ; — Aillewillers, Saint-Hippolyte, Delle, Fougerolle, Ternuay, Val d'Ajol, Jouhe, la Planée ; par la confrérie de Saint-Vernier de Besançon ; les échevins de Chamole ; de Ronchaux ; les curés de : Pomoy, Frotey-lez-Vesoul ; — Velle-le-Châtel, 1756 ; — Chaffois, Dramelay, Dammartin, Doubs, Port-sur-Saône, Filain, Mercey-le-Grand, Cerre-lez-Noroy, Betoncourt,

Pirey, Voiteur, Aillevillers, Bougnon, Cendrey, Montigny-lez-Arbois, Grandvillars, Cubry, Cuse, Rigney, Aiglepierre, Fesches-l'Église, Boncourt.

G 122. (Liasse.) — 66 pièces papier, 10 sceaux.

1757-1762. — *Exorcismes (suite)*. Demandes ou requêtes adressées à l'archevêque, à son vicaire général ou à ses bureaux, pour obtenir des formules d'excommunication contre les insectes, taupes, etc., ravageant les récoltes, par les curés de : Tourmont, 1757 ; — They, Saint-Vit, Saint-Pierre-lez-Melisey, Cour, Saint-Lothain, Bouhans-lez-Lure, Serqueux, Favorney, Dampjoux, Traves, Athoze, Mailleroncourt-Saint-Pancras, Bouligney, Rupt, Moffans, etc. ; — Branne, 1761 ; Vauvillers et Montdoré, Rosey, Cubry, Serqueux ; — Arbois, 1762 ; — Meurcourt, Sancey, Fondremand, Écot, Vesigneux, Laviron, Vaux, Sainte-Colombe, Pierrefontaine, Fontaine, Mathay, Buvilly, Cernans, Mièges, Dampierre-sur-le-Doubs, Anjeux, Lemuy, etc.

G 123. (Liasse.) — 60 pièces papier, 11 sceaux.

1633-1765. — *Extraits de registres de catholicité*. Actes : de naissance : d'Antoinette Le Clère de Dommartin, 1633 ; — de François-Guillaume, fils naturel de Marie-Jeanne Bajol, de Porrentruy, 1709 ; — de Claude-Gaspard Monei, de Dompierre, 1727 ; — de François Pellechet, de Vercel, 1730 ; — d'Ursule Bossu, de Jussey, 1712 ; — de décès de Christine Romand, de Poitte, 1726 ; — de baptême de : Claude-Philippe, fils de Claude-Denis-Joseph Louvet et de Ferdinande-Françoise Pécauld, d'Arbois ; — de sépulture de Jean Bureau, soldat au régiment de la marine, à Nevers, 1727 ; — de baptême d'Hyacinthe Jolicard, de Besançon, 1728 ; — de Jean-Baptiste Mer, de Levier, 1730 ; — d'Antoine-Joseph-Xavier Martenet, de Dole ; — de Thibault Petit, de Servance, 1735 ; — de Denis Grachet, de Poulans, 1738 ; — de Pierre Miotte-Léonard, 1739 ; — de François Fremiot, de Bourguignon-lez-la Charité, 1741 ; — d'Antoine-François Castela, de Nerive (pays de Gruyère), 1745 ; — d'Anne-Antoine Croquier, de Besançon, 1748 ; — demandes de légalisation, 1761-1765.

G 124. (Liasse.) — 43 pièces papier.

1634-1762. — *Paroisses, chapelles et monastères. Abbenans*. Provision de la cure vacante par résignation de Claude-Antide Goisset, donnée à Anatoile-Joseph Goisset par Clément, 1738. — *Ailloncourt*. Mémoire de ce que le s^r Boulangier touche pour l'administration de la cure, v. 1730. — *Ainvelle*. Requête de Gabriel Lahaye, curé du lieu, au sujet de la clôture du cimetière, 1742. — *Andelarre*. Visite de l'église par Étienne Guillemet, curé de Velle, doyen de Traves, 1732 ; — requête du curé, Jean-Charles Febvre, demandant la permission de donner la bénédiction du saint Sacrement pendant la neuvaine de saint François-Xavier. — *Arbois*. Lettre du curé Brahier, demandant un renseignement sur les droits à payer pour l'union de deux chapelles, 1762 ; — *Arc-et-Senans*. Fondation de trois messes et deux bénédictions par Jean-François, Jean-Pierre et Jean-Claude-André d'Arc, 1730 ; — *Arcey*. Requête des habitants d'Arcey contre ceux de Montenois, 1724 ; — visite de la maison occupée par le s^r Blanchard, curé de Montenois. — *Arlay*. Grosse du testament de Denise, fille de feu Pierre-François Vuilleminot, d'Arlay, 1727 ; — autre de Marie Perron, veuve de Claude Guillemet, d'Arlay, 1747. — *Aroz*. Règlement et statuts de la conférence des filles, s. d. — *Aubonne*. Fondation des héritiers de feu maître Claude Philippe, d'Aubonne, 1744. — *Authoison et Villers-Pater*. — Règlement des droits curiaux, 1625. — *Auxonne*. Requête de Joseph Barbier, demeurant à Saint-Mammès, demandant la permission de

célébrer dans son église deux messes dont il était chargé comme pourvu de la chapelle de Saint-Éloi d'Auxonne, 1738 ; — lettre du même relative au même objet. — *Bannans*. Examen de l'état de l'église dans un débat contradictoire entre le curé et les habitants de Bannans et les habitants de Bulle, par Charles Sire, commissaire député par le vicaire général, 1725. — *Baudoncourt*. Lettre du curé, le sieur Bassand, pour l'érection d'une chapelle, 1762. — *Baulay*. Requête demandant sursis pour divers travaux présents lors d'une récente visite, 1738. — *Baume-les-Messieurs*. Procédure pour la sécularisation de l'abbaye, 1759. — *Beaufort*. Procès-verbal fait par Charles-Thomas Guy, curé de Vincelles, touchant un échange avec le curé de Beaufort, 1737 ; — requête du curé, Augustin Tréand, pour même objet. — *Beaumotte*. Sentence de juge apostolique dans un procès entre le curé et les échevins de Beaumotte, 1634. — *Belfort*. Requête de Pierre-François Vernier, vicaire royal à Huningue, au sujet de la chapelle de Notre-Dame de Lorette en l'église de Belfort, s. d. — *Bermont et Trétudans*. Requête de Claude-François Verteville, curé desdits lieux, demandant la permission de célébrer des messes hautes en place de deux basses.

G 125. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 41 papier.

1616-1760. — *Paroisses, chapelles et monastères (suite)*. *Besançon*. Délibération prise par les confrères d'une confrérie de Besançon pour être agrégés à l'archiconfrérie de Rome, 1722 ; — procédure de la grande congrégation de Notre-Dame de la Nativité au collège des Jésuites de Besançon, pour être admise au décret de feu Denis de Basle, 1637 ; — nomination par l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont d'Antoine-Joseph de Jouffroy d'Uzelles, prieur de Cusance, chanoine, vicaire général de Besançon, à la charge de visiteur des couvents du Saint-Esprit de Besançon sur le refus d'Hyacinthe-François de Champagne, 1743 ; — Jean Brocard, clerc tonsuré, est nommé à la chapelle de Sainte-Croix, en l'église Saint-Jean-Baptiste, vacante par la résignation de Jean-François Brocard, 1638 ; — nominations à diverses chapelles de Saint-Jean-Baptiste, 1638-1698 ; — invitation donnée aux chapitre et chapelains de Sainte-Madeleine de Besançon, d'assister à la procession générale, par les gouverneurs de Besançon, 1664 ; — requête adressée à l'official de Besançon, par Pierre et Thiébaud Dupin, de Velotte, au sujet d'un accensement fait de la chapelle de Saint-Antoine, en l'église Sainte-Madeleine, 1671 ; — lettre et copie d'indulgences concédées par le pape Urbain VIII à la confrérie de Sainte-Barbe et Saint-Sébastien en l'église Saint-Pierre, 1635-1755 ; — placard annonçant un service solennel en l'église Saint-Vincent pour apaiser la colère de Dieu, 1709. — *Betaucourt*. Décision archiépiscopale autorisant l'établissement d'un vicaire résidant, v. 1740. — *Le Bizot*. Réponse du curé du Bizot au sujet des prétentions des habitants de Noël-Cerneux réclamant le droit d'avoir un vicaire, s. d. — *Blandans*. Demande de confirmation d'accensement de fonds d'église, à Blandans, par Claude Vuillemeaux, ancien curé de Domblans, 1741 ; — requête de Jean-François et de Guillaume Maron, de Blandans, pour même objet. — *Bletterans*. Présentation à la cure, de Philippe Macard, par Claude de Bauffremont, abbé de Balerne, 1616 ; — enquête au sujet d'accensement de fonds ecclésiastiques, 1743. — *Blondefontaine*. Marché de maître d'école, 1739. — *Bonlieu*. Autorisation de transférer l'église paroissiale de Bonlieu à Saugeot, 1737. — *Bouclans*. Certificat donné par les habitants au sieur Piaget, leur ancien vicaire, 1730. — *Bougey*. Lettre du curé de Melin, au sujet du refus d'ornements fait par les habitants de Bugey, pour dire la messe dans la chapelle seigneuriale du lieu, 1755. — *Bouhans-lez-Lure*. Constitution d'une rente perpétuelle de 10 fr. au profit des desservants, par Jean-Claude Joram et Anne-Servoise Magny, 1742. — *Bourbonne*. Visite du cimetière et des fonts baptismaux, par C.-A. Fontenoy, curé d'Enfonvelle, commissaire délégué par l'archevêque, 1737. — *Bretonvillers*. Fondation au profit du vicaire, par Jean-Claude Boillot et Jacques Renaud, sa femme, 1725 ; — autres par

Claude Cerneux, 1731. — *Brussey*. Requête du curé, Guillaume Lanier, expliquant le triste état de sa paroisse [1735]. — *Bucey-lez-Gy*. Testament d'Anne Foulard, femme de François Chassignolle, avocat du roi au bailliage de Gray, 1710. — *Buix*. Indult pontifical nommant à l'église paroissiale Notre-Dame de Buix Pierre-Claude Pillot, de Besançon, 1740. — *Bussièrès*. Pourparlers relatifs à la reconstruction ou à l'entretien de la cure du lieu entre le doyen de Sexte, Charles-François Mareschal, curé de Saint-Jean-Baptiste de Besançon, les habitants de Bussièrès et Boulot, et le curé Gabriel-Louis de Sagey, 1743. — *Cernans*. Requête (appointée) du curé demandant de donner la bénédiction du saint Sacrement aux vêpres, le premier dimanche de chaque mois, 1745 ; — fondation au profit de l'église du lieu, par Jacques Marsoudot et Claudine Bergère. — *Chagey*. Transaction entre le curé et le seigneur de Genêchier, Léopold de Nardin, par laquelle ce dernier cède au curé de Chagey le tiers de la dîme qu'il percevait audit Genêchier, 1741. — *Chambéria*. Correspondance relative à une chapelle seigneuriale dont la présentation appartenait à M^{me} de Lanans, dame de Roulans, 1760. — *Chamesol*. Requête des habitants, touchant la fondation de bénédictions par les héritiers de Claude Curtil, curé du lieu [v. 1745]. — *Champagney-lez-Lure*. Marché de maître d'école passé entre la commune et Jean-Claude Poly, 1731 ; — certificat conforme des maires et échevins.

G 126. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 34 pièces papier, 1 sceau.

1638-1757. — *Paroisses, chapelles et monastères (suite)*. *Changin*. Procédure relative à l'accensement d'un fond de chapelle, 1743. — *Chapelle-Mijoux*. Requête des habitants demandant permission de faire célébrer les offices dans une très jolie chapelle fondée et dotée par Claude de Belot-Vilette, chanoine et grand chantre de l'église métropolitaine, 1743. — *Charency*. Reconnaissance de réparations et adaptation d'une ancienne chapelle, par le chanoine Jacques, de Nozeroy, délégué, 1736. — *Chariez*. Présentation faite par Claude de Bauffremont-Scey, de Claude Franchet, prieur de Saint-Lothain, comme chapelain d'une chapelle vacante par le décès de M. Morelot, prieur de Vellexon, 1638. — *Charquemont*. Requête du curé de Maîche et des fabriciens de Charquemont, au sujet de 30 bénédictions fondées par un particulier du lieu, v. 1740. — *Château-Lambert*. Congé signifié par les habitants et échevins à Étienne Laloz, desservant de leur chapelle, 1716 ; — désaveu donné par les habitants du Haut-du-Them, dans une cause par eux intentée à Claude Laloz, à l'instigation des habitants de Château-Lambert, 1718. — *La Châtelaine*. Commission donnée par le vicaire général Hugon au curé d'Ivory, pour visiter, à la demande de Jean Monnier, curé de la Châtelaine, le mauvais état du cimetière adjacent à son église et à l'ancien château, 1725. — *Châtenois-lez-Dole*. Publications du testament de Barbe Clerget, femme de Joseph Gardet, dudit lieu, portant fondation, 1741. — *Châtillon-le-Duc*. Requête des habitants demandant permission de démolir l'ancienne église pour achever la nouvelle, v. 1740. — *Chaussin*. Certificat donné par les habitants à leur ancien vicaire, nommé Grünnet, résidant actuellement à Asnans, 1731. — *Chauvirey-le-Vieux*. Procès-verbal d'Antoine Mouchet, curé d'Auxonne, official du lieu pour l'archevêque de Besançon, sur les mœurs et scandales de Bénigne Boillaud, familier dudit Auxonne, 1732 ; — Nomination à la cure de Joseph Villemol, d'Aboncourt, par la marquise d'Ambly, 1733. — *La Chaux-des-Crotenay*. Visite par le curé de l'oratoire des Étrois, construit par Ambroise Estevenin, 1735. — *Chaux-lez-Belfort*. Supplique des habitants au bailliage de Belfort contre la mauvaise conduite d'un maître d'école, Joseph Jussé, 1733. — *Chevigney-lez-Vercel*. Lettre du curé Ferniot parlant de la consécration éventuelle de trois églises neuves, Valdahon, Chevigney et Vercel, 1757. — *Chilly*. Requêtes au sujet des insectes, de fondations, etc., 1743. — *Choye*. Nomination de Gaspard Bovier comme chapelain de la chapelle de Sainte-Catherine, 1645. — *Conliège*. Nomination de

Louis-François Guyenard de Maisonforte, à la chapelle de Notre-Dame et de Saint-Jean-Baptiste, 1731. — *Confracourt*. Démission du curé Jacques Michaud, 1739. — *Crosey-le-Petit*. Convention passée pour la desserte de la chapelle de Petit-Crosey entre le seigneur Claude-François de Crosey, les échevins et communauté et le curé du Grand-Crosey, 1712 ; — visite de l'église, 1732. — *Les Crozets*. Cession de deux rentes au profit d'Humbert Courbet, prêtre et vicaire chapelain perpétuel d'Étival, 1729. — *Cubry-lez-Faverney*. Visite de l'église, 1723 ; — autre, 1724 — *Dampierre-lez-Conflans*. Fondation faite par Charlotte Montrond, veuve de Claude Grillot, et Étienne Grillo, 1731.

G 127. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 40 pièces papier, 7 sceaux.

1414-1763. — *Paroisses, chapelles et monastères (suite)*. *Danjoutin*. Titres concernant la chapelle de Saint-Tiburce au dessus du village et sa réparation par M. Pigenot, 1736-1737. — *Darney*. Requête à l'archevêque au sujet d'une fondation projetée par Charles-Antoine Le Comte, gentilhomme du duc de Lorraine, seigneur de Dommartin, résidant à Darney, 1734 ; — pièces relatives au même objet, 1735-1736 ; — confirmation par Scipion-Jérôme, évêque de Toul, d'un traité passé entre le chapitre de Darney et Joseph-François Desjardins, curé d'Attigny, 1742. — *La Demie*. Requête de Jean-Baptiste Camus, curé de La Demie, chapelain de la chapelle Saint-Jacques de Laitre-lez-Jussey, détruite depuis cent ans, pour être autorisé à célébrer ses messes de chapelle dans l'église de La Demie, v. 1740. — *Dole*. Jean Carlat, chanoine de Dole, renonce à la chapelle de Saint-Cyrice d'Arc-lez-Gray, du patronage des comtes de Champlitte, en faveur de Nicolas Pissaud, de Gray, 1669 ; — décret de l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont, érigeant en bénéfice simple une chapelle à l'autel de la maison du Bon Pasteur, sous le titre de l'Immaculée-Conception de Notre-Dame, la dotation léguée par l'ermite André-Arsène Odoard, v. 1740 ; — bref d'indulgences de Benoît XIV pour les Carmélites de Dole, 1749 ; — sentence du cardinal Fabrice Spada relevant les chanoines de Dole de censures prononcées contre eux par l'archevêque de Besançon, 1700 ; — règlement donné par Antoine-Pierre de Grammont aux religieuses de l'hôpital de Dole, 1698. — *Dommartin*. Procédure entre Denis Dhouteaud, chapelain d'une chapelle à Dommartin, et le curé du lieu, Pierre-Joseph Boullier, 1725. — *Dramelay*. Procès devant l'officialité entre les habitants de Dramelay et le curé d'Arinthod, au sujet de leur desserte, 1693-1719 ; — certificat du Frère Placide, carme, continuateur du Pouillé général du P. André, 1720. — *Étival*. Fondation de la chapelle dédiée à l'Assomption, par les habitants, 1414 (cop.) ; — nomination du chapelain Philibert Lesne, par les mêmes, 1599 ; — institution canonique du chapelain André Grandperrier, 1655 ; — permission d'administrer les sacrements conférée au chapelain Claude Berey, 1668 ; — institution du chapelain Jean-Alexis Devaux, 1737 ; — marché pour la desserte de la chapelle, passé entre les habitants d'Étival et Daniel Roydor, 1763 ; — institution du même. — *Eyssson*. Fondation par Sébastien Petitcuenot, 1637 ; — procédures à ce sujet et requête, 1640-17... — *Faucogney*. Visite de l'église Saint-Georges, 1725 ; — demande de confirmation de la confrérie des saints Crépin et Crépinien, v. 1740 ; — délibération du magistrat et des paroissiens de l'église Saint-Martin, demandant la suspension de l'interdit (décret favorable), 1724. — *Faverney*. Requête de Jean-Baptiste Collaud, demandant à être pourvu de la chapelle de Notre-Dame de Pitié, dite d'Assyrie, v. 1745. — *Fertans*. Bénédiction du cimetière, 1743. — *Flammerans*. Fondation par Jacques Goilley et Jacqueline Clair, sa femme, 1747. — *Flangebouche*. Extrait, portant fondation, du testament d'Antoine Callerand, curé de Vyt-lez-Belvoir, 1742. — *Florimont*. Institution de Jacques Viatte, de Courtelevant, comme chapelain de la chapelle de Notre-Dame, 1646 ; — présentation d'Ursanne Bueffard, comme chapelain du même bénéfice, par Jean-Jacques de Ferrette, seigneur

d'Auxelles, l'un des patrons, 1754. — *Follenay (le Fay)*. Requête du curé de Tassenières et Fay, au sujet de la chapelle de Follenay, 1719. — *Foncine-le-Bas*. Demande d'approbation du vicaire nommé J. Jacquet, 1761.

G 128. (Liasse.) — 41 pièces papier, 1 sceau.

1709-1762. — *Cures, chapelles, confréries (suite)*. *Fondremand*. Visite de l'église, 1723 ; — requête et accensements, 1748-1749. — *Fontaine*. Requêtes pour célébrer, présentées par le chapelain de Sainte-Anne, Charles-François-Germain Gillebert, 1724-1726. — *Fontenottes (Montlebon)*. Confirmation par l'archevêque d'une fondation faite par Antoinette Pernet, veuve Billod, 1754. — *Fort-de-Plasne*. Certificat de bono statu délivré par l'ordinaire au curé, Claude-François Huot, 1753. — *Fougerolles*. Pièce concernant des réparations à l'église, 1725. — *Fraisans*. Réponse de Jean-Jacques Pourcheresse, seigneur d'Étrabonne, à une requête de Jacques-François Parrez, chapelain de Saint-Nicolas, à Fraisans, 1726. — *François (près Narlay)*. Fondation par Claude-Pierre Ganeval en l'église du lieu, 1732. — *Frasne-lez-Moulières*. Fondation par Pierre Febvre et Marie Rouget, 1724. — *Gellin*. Permission de donner des bénédictions du saint Sacrement, 1725. — *Germigney*. Fondation par François Roy, procureur du Roi à Apremont, 1731 ; — requêtes d'exécution. — *Gevingey*. Procès-verbal relatif à un échange de fonds curiaux, 1736. — *Glères*. Requête du curé J.-A. Borichon, pour une fondation de 1736. — *Gonsans*. Visite de l'emplacement d'une chapelle domestique au château, 1724. — *Grandfontaine*. Requêtes diverses concernant l'administration et les fonds curiaux, 1755-1762. — *Grandfontaine-Fournets*. Certificat de bonnes vie et mœurs donné par les habitants à leur desservant, le sieur Roland. — *Gray*. Choix du P. Albert, carme déchaussé, pour prêcher l'aveug, 1755. — *Grosbois-lez-Tichey*. Lettre du jésuite Chesnard, demandant la nomination du desservant, 1762. — *Grusse*. Démission du chapelain de Saint-Laurent en l'église de la Roche, par L. Abriet, 1732. — *Guiseuil*. Demande d'approbation de la fondation de Claude-François Bourgnay, 1736. — *Guyans-Vennes*. Acte constatant la destruction des registres dans l'incendie de la cure, de 1707-1731. — *Gy*. Nomination de Guillaume Bresillet, de Gy, à l'une des chapelles, 1616 ; — demande d'un familier pour diriger les offices de la congrégation de l'Immaculée-Conception de Gy, 1729 ; — réponse des familiers. — *Houtaud*. Érection de la chapelle, 1709 ; — difficultés avec le curé de Dommartin, 1725. — *Huanne*. Statuts et rôle de la confrérie de Saint-Jean Porte-Latine, 1730.

G 129. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 35 papier, 1 sceau.

1638-1755. — *Cures, chapelles et confréries (suite)*. *Hugier*. Requêtes des habitants abandonnés depuis 18 mois par leur curé, Michel Mestra, 1638. — *L'Isle-sur-le-Doubs*. Visite de l'église, 1730 ; — procédure en démembrement de la Rue de l'Isle au profit d'Appenans, 1737. — *Jallerange*. Réparations à l'église et au cimetière, sur l'initiative de Claude-Anatole-Clément, curé du lieu, prieur de Saint-Germain, 1728-1729. — *Jussey*. Demande d'indulgences pour la confrérie du Saint Sacrement, 1726. — *Lanthenans*. Suppression des deux prébendes monacales du prieuré, prononcée par Antoine-Pierre II de Grammont, à la demande de Guillaume Boutechoux, prieur, 1754. — *Laviron*. Provisions de chapelains des chapelles. Notre-Dame et Saint-Claude en l'église paroissiale, 1638. — *Leugney*. Transaction entre le curé de Landresse et les habitants de Salans, 1739. — *Lons-le-Saunier*. Nomination de Guillaume Rosset, comme chapelain de la chapelle Sainte-Anne en l'église de Saint-Désiré, par Joachim de La Tour, baron de Jousseau, 1638 ; — indulgences accordées à la confrérie des Saints Crépin et Crépinien, en

l'église Saint-Désiré, 1672 ; — échange de fonds entre le chapelain de Saint-Éloi, François Petite, curé de Jougne, et le sieur Boy, 1667. — *Luxeuil*. Procédures relatives au prieuré d'Herly dépendant de Luxeuil, accordés par l'abbé de Clermont-Tonnerre, 1757. — *Malans*. Nomination de curé pour Jean-François Piaget, 1736. — *Malpas*. Traité pour desservir l'église passé entre Étienne-Alexis Marmier, des Planches, et les habitants de Malpas, 1728. — *Mamirolle*. Requête de Claude Donzelot, au sujet de la collation de la chapelle Saint-Antoine, 1638-1640. — *Mancenans-l'Isle*. Vente, 1724. — *Mandeure*. Institution de juge châtelain à Mandeure pour J.-B. Bonnefoy par Antoine-Pierre II de Grammont, v. 1745. — *Marnay*. Requête du chapelain Pierre Liébaud, pour être autorisé à célébrer où il voudra les messes dont il est chargé à l'autel de Saint-Sébastien, 1730. — *Marnoz*. Décret de François-Joseph de Grammont, permettant de démolir un vieil ermitage, sur la route de Château, pour réparer l'église de Saint-Michel de Marnoz, 1716. — *Mémont*. Lettre du sieur Dard, chapelain du lieu, demandant l'interdiction de la chapelle, 1755.

G 130. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 36 pièces papier (dont 1 imprimée et un cahier de 24 pages), 2 sceaux.

1314-1761. — *Cures, chapelles et confréries (suite). Mièges et la Rivière*. Requête de M. Besuchet, curé de Bonnevaux, demandant permission de célébrer au lieu de sa résidence les messes dont il est chargé à Mièges et la Rivière, s. d. — *Moffans*. Requête du curé Gabriel Arsonnet demandant permission de donner la bénédiction du saint Sacrement pendant la neuvaine de saint François-Xavier (accordé pour trois ans), 1755. — *Moirans*. Testament de Claudine Chavéria, portant fondation, 1732 ; — requête des curé et familiers demandant approbation de la fondation Chavéria ; — acte de Henri-François Muyard demandant que l'archevêque contraigne les officiers à clore le cimetière. — *Monay*. Lettre de M. Louvet à M. Jolicard, secrétaire de l'archevêché, touchant la desserte de la chapelle appartenant à M. de Barjon, 1761. — *Moncey et Thurey*. Traité entre Jean Genisset, curé de Moncey et Palise, et ses paroissiens, 1710. — *Montarlot-lez-Rioz*. Requête du curé Sébastien Vaytte, exposant le mauvais état de son église ; commission donnée par le vicaire général Hugon pour vérifier la situation, 1723 ; — autre du même curé pour même objet, 1730. — *Montbarrey*. Procès-verbal de visite de l'église par Jean-Baptiste Depra, curé de Belmont, 1724 ; — échange d'immeubles, 1744. — *Montbenoît*. Procès-verbal de la reconnaissance de la difficulté des chemins entre Montbenoît et les Allemands, dressé par le doyen de Varesco, P. Bouhélier, 1722. — *Montdevillers*. Présentation de Jean Ligier, de Grand-Sancey, à la cure vacante par la mort de Christophe Meredey, de Vercel, par Béatrix de Cusance (signat.), Thann, 1638, 26 octobre. — *Montferrand*. Eudes de Montferrand construit, fonde et dote, en en réservant la collation aux seigneurs de Montferrand, ses successeurs, la chapelle de Rancenay, sous le vocable de Notre-Dame, 1314 (cop.) ; — institution de chapelain de la chapelle de Saint-Barthélemy au château de Montferrand, donnée à Adrien de Chenailly, curé de Grandfontaine, par le vicaire général, 1602 ; — institution à la chapelle de Saint-Nicolas, au château de Montferrand, au profit de Pierre-Louis Chaillet, 1639 ; — autre en faveur de Claude Perrindeau, 1659 ; — autre des deux chapelles de Rancenay et du château de Montferrand, en faveur du curé de Boussières, Jean-Claude Chevillon, 1661 ; — procédures relatives aux mêmes bénéfices. — *Montigny-lez-Arbois*. Procédure relative aux dotation et fondation, 1666. — Accensement de vigne appartenant à la chapelle de Notre-Dame et Saint-Charles en l'église de Montigny, 1738. — *Monjustin*. Lettre de M. Saulnier, curé, sollicitant de M. Perrot, greffier de l'officialité, l'octroi d'une indulgence plénière et d'un autel privilégié pour sa paroisse, 1725 ; — indulgences pour la confrérie des Morts de Montjustin (impr.). — *Montmalin*. Extrait du testament de Claude Buchet, femme d'Enguerrand Febvre, de Montmalin,

veuve du notaire Pierre Vaucher, portant fondation, 1635 ; — certificats concernant cette fondation, 1744-1746. — *Montolier*. Procédures devant l'official de Besançon en matière de règlement de droits curiaux, v. 1720. — *Morey*. Procédures pour banc d'église entre les fabriciens et « la Paquette, » s. d. — *Mouthe*. Avis sur requête du sieur Mivelle, chapelain, demandant à être dispensé de résidence (au dos est une décision archiépiscopale concernant Darney (Vosges), s. d. — *Mouthier-Hautepierre*. Statuts de la familiarité, 1522-1678 ; — cession de rente à la familiarité par Nicolin Marelier, héritier de son frère Nicolas-François, curé de Conflans, 1744.

G 131. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 43 papier, 3 sceaux.

1638-1750. — *Cures, chapelles et confréries (suite)*. *Naumont*. Présentation à la chapelle sous le vocable de Sainte-Catherine ; vacante par le décès du protonotaire Claude Duc, faite à l'archevêque pour Guillaume Duc, de Salins, seigneur de Rabeur, enseigne de la garnison de Dole, 1638. — *Nods*. Certificat de la formule de foi signée par le curé Claude-Joseph Vauthier, 1753 ; — requête pour la confrérie du Saint-Sacrement présentée par le curé Jean-François Bailly, s. d. — *Noidans-lez-Vesoul*. — *Nozeroy*. Requête et enquête ayant eu pour résultat de supprimer la chapellenie du château pour augmenter de deux canonicats le chapitre de Saint-Antoine de Nozeroy, 1732. — *Oiselay*. Rapport d'Hugues Laire, curé de Boulton, concluant à la démolition de l'église, caduque et ruineuse, 1724. — *Orchamps-Vennes*. Envoi en possession de chapelles, 1750. — *Orgelet*. Autorisation de construire une chapelle pour la congrégation du lieu, 1735. — *Ornans*. Institution à la chapelle de Sainte-Catherine, de Charles Bouverot, sur présentation de Charles-François Perrenot de Granvelle, 1663 ; — autre pour la chapelle des Saints-Antoine et Nicolas, en faveur de Denis Belin, même présentateur, 1664 ; — autre pour la même chapelle en faveur de Jacques-François Martin, d'Ornans, même présentateur, 1680 ; — autre pour la même chapelle en faveur de Jacques-Joseph Billerez, 1686 ; — autres nominations de 1688 à 1703 ; — transaction entre MM. Perrinot et MM. Doney au sujet du droit de collation de chapelles dans l'église d'Ornans, 1733 ; — requête du capitaine du val demandant à l'archevêque de contraindre la confrérie de la Croix d'Ornans à faire célébrer les messes réglementaires pour son père, ancien capitaine des dragons d'Orléans, confrère récemment décédé, v. 1750. — *Passavant* (décanat de Faverney). — *Passonfontaine*. Provision, nomination et procédures au profit de Jean Pourcelot, curé de Passonfontaine, touchant la chapelle de Notre-Dame en l'église de Loray, 1650. — *Pennesières*. Bulles pontificales instituant chapelain de la chapelle des saints Jean-Baptiste, Pierre, François et Hubert, François Boband, 1748. — *Le Perrey*. Vente d'une chapelle seigneuriale appartenant au marquis de Germigney, 1734. — *Perrigny-sur-l'Ognon*. — *Pesmes*. Constitution de rente au profit des familiers, 1698 ; — règlement délibéré par les familiers, 1735. — *Pin. Plaisia*. Visite de la chapelle des Saints-Anges, 1741. — *Plancher-Bas*. Approbation d'échange d'immeubles curiaux, 1725. — *Les Planches (d'Arbois)*. — *La Planée*. Requête touchant le cérémonial d'une fondation, v. 1730. — *Poligny*. Présentation à une chapelle de Sainte-Madeleine, vacante par le décès de Claude Duc, 1638 ; — visite de la chapelle de la confrérie de la Croix, 1737 ; — procédure faite au chapitre de Poligny pour une chapelle à Colonne, 1744.

G 132. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 40 papier, 3 sceaux.

1638-1761. — *Cures, chapelles et confréries (suite)* *Pompierre*. Visite de l'église, 1724. — *Pontarlier*. Requête de Marthe Malessue, veuve de Guyon Matherot, seigneur de Choisey,

touchant une chapelle de l'église de Saint-Bénigne, sous le vocable des saints Fabien et Sébastien, 1638 ; — fondation de Jean Miget, avocat fiscal, en l'église de Saint-Étienne de Pontarlier, 1664. — *Porrentruy*. Confrérie de Saint-Michel ou des Martelots, 1709-1732. — *Port-sur-Saône*. Échange entre les habitants et les patrons de la chapelle Saint-Jean, 1749 (deux copies) ; — requête à l'archevêque par Claude Noiroit, marchand, et Marie Bisot, son épouse, pour une fondation en l'église paroissiale, v. 1750. — *Pouilley-les-Vignes*. Requête de Thiébaud du Bois, pour la construction d'un oratoire, 1732 ; — certificat de J. de Basle, curé, constatant la construction, 1738. — *Provenchère*. Fondation au profit de la cure par Jacquotte Montagnon, 1718 ; — requête des habitants de Rosières, paroissiens de Provenchère, demandant à conserver dans leur chapelle le saint Sacrement, autorise à charge d'obligation d'entretenir une lampe, 1750. — *Ray*. Lettre du chanoine Viret, relative aux statuts, 1761. — *Reugney*. Nomination à la chapelle Notre-Dame sur présentation du comte de Saint-Amour, 1664. — *Rochefort*. Nomination à la chapelle de Sainte-Catherine dite « la Royale » par l'engagiste du domaine, au profit de Pierre Prélat, 1737. — *Ronchaux*. Démission de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste par le sieur Prélat, curé de Bougey, 1734. — *Rosey*. Annexion du prieuré de Rosey à l'hôpital de Saint-Jacques de Besançon, 1754. — *Rosières-lez-Provenchère*. Engagement de fournir l'huile pour la lampe du saint Sacrement, souscrit par des paroissiens, 1750. — *Rougegoutte*. — *Rougemont-le-Château*. Arrêt du Conseil de Colmar contre les habitants, 1735 ; — autre, 1736 ; — requête du curé Heydel contre les habitants, 1745. — *Rosières*. Décision du vicaire général contre les habitants, permettant de placer le saint Sacrement dans la chapelle du lieu durant trois ans, 1750. — *Ruffey* (Jura) — *Saint-Julien-lez-Morey*. Institution de René de Marmier à la chapelle de Notre-Dame, 1696. — *Saint-Laurent de la Roche*. Provision de l'hôpital en faveur de Denis Burtellon, de Salins, par Ernestine de Ligne, comtesse de Nassau, 1638 ; — *Saint-Lothain*. — *Saint-Loup*. Requête de J.-François Colard, curé, touchant la chapelle de Sainte-Barbe, v. 1750. — *Saint-Pierre-sous-Vadans*. — *Saint-Vivant-en-Amaous*. — *Sainte-Marie-en-Chânois*. — *Salins*. Lettre du prieur de Saint-Renobert ; M. d'Éternoz, 1761 ; — de M. Racle, curé de Notre-Dame ; — de M. Faivre, curé de Saint-Michel de Meung, 1761.

G 133. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 37 pièces papier
(dont un cahier de 33 pages), 1 sceau.

1515-1757. — *Cures, chapelles et confréries* (suite). *Salins* (suite). Requête des chapelains du Saint-Sépulcre (hôpital) pour être autorisés à continuer leur desserte dans une salle, faute de chapelle ; autorisé, 1726 ; — autre des familiers de Notre-Dame, pour leur règlement de service, 1735 ; — autre du chapitre de Saint-Anatoile au sujet de l'union de la chapelle de Chalon, 1732 (autorisation conforme) ; — autre, de l'association de Notre-Dame du Prompt-Secours, (appointée), 1723 ; — *Santans*. Autre sur la clôture du cimetière, s. d. — *Sauvagney*. Consentement de M. Huguenet, prieur de Chambornay lez-Pin, à l'établissement d'une chapelle, 1725. — *Savigny-en-Revermont*. Décret du vicaire général Hugon, pour la familiarité, 1728. — *Senoncourt*. Décret pour l'office de recteur d'école, 1724. — *Sergenon*. — *Seurre*. Familiarité du lieu, 1515-17.. — *Sirod*. Réparations à l'église et au cimetière, 1716-1719. — Requêtes relatives aux chapelles, 1728-17... — *La Sommette*. Requête touchant la desserte de l'église, 1738. — *Tartécourt*. Requête du maître de forges, Jacques Girod, touchant un oratoire établi pour ses ouvriers, v. 1750. — *Torpes*. Église et fondations, 1704-1737. — *Trenal et Cresancey*. — *Trepot*. Institution de Joachim Drouhard à la cure, 1738. — *Trestondans*. Visite de la chapelle par le curé de Danjoutin, 1723. — *Trévillers*. Échange de biens de fabrique, 1715. — *Vadans-lez-Arbois*. — *Vaivre*. — *Valdahon*. Lettre du sieur Lanternier, vicaire de Leugney, touchant une petite chapelle,

possédée par M. Fleury, de Vercel, 1761. — *Val-d'Ajol*. Lettre du curé, M. Monier, touchant la consécration des autels, 1757. — *Valonne*. Requête au sujet de la chapelle et de la célébration de la messe les jours de dimanches et fêtes, 1734-1735. — *Valoreille*. Visite par le chanoine Roy, de Saint-Hippolyte, de la chapelle, 1732 ; — lettre touchant une fondation, 1749. — *Vauconcourt*. Procès verbal de mesures prises touchant l'organisation intérieure de l'église, par le doyen de Traves, M. Pernet, 1722 ; — règlement de l'église. — *Vaudioux*. Fondation d'une chapelle en l'honneur de Notre-Dame, de saint Joseph, de divers particuliers, 1730.

G 134. (Liasse) — 29 pièces papier, 1 sceau.

1638-1761. — *Vauvillers*. Fondation faite par Françoise Percheur, veuve de Jean Benoît, 1733. — *Vaux-sur-Poligny*. Décision du vicaire général Hugon, au sujet de la paroisse, 1725. — *Vellexon*. — *Venères*. Fondation de bénédictions, 1733. — *Vercel*. Nomination à une chapelle, d'Antoine Marrelhier, de Vercel, par M. de Rye, 1638. — *Verne*. — *Vers-sur-Salins*. — *Vesoul*. — *Villars Saint-Marcellin*. Prieuré et dépendances, 1531-1704. — *Villeneuve-d'Aval*. — *Villers-Robert*. Nomination de chapelain pour François Bulabois, curé de Survant, etc. 1736. — *Villersexel*. Démission de la chapelle de Saint-Georges, au château, par René comte de Grammont, 1730. — *Villers-sous-Chalamont*. Requête de Gui-François. Ramont au sujet des autels de son église, s. d. — *Vitreux*. Procès-verbal de visite du sieur Coulon, touchant la chapelle érigée dans la maison de M. Mairot, seigneur du lieu, 1725. — *Voiteur*. Biens dépendant de la cure, 1739-1761.

G 135. (Registre.) — In-4°, papier, 308 feuillets, couv. parchemin.

1639-1663 — *Registre des sentences concernant les dîmes de l'archevêché, de Saint-Paul et de Jussan-Mouthier ; du.... 1639 au 22 février 1663*. Inscription de procès sommaire (avec décisions en marge) contre deux particuliers condamnés à payer des dîmes au profit de l'archevêché.

CHAMBRE DU CLERGÉ (Annexe B)

G 136. (Liasse.) — 40 pièces papier (dont 5 imprimées et un cahier de 6 feuillets), 9 sceaux.

1666-1735. *Titres généraux*. Lettres de Charles II, roi d'Espagne, touchant le don de 200,000 fr. accordé comme don gratuit par les États du comté de Bourgogne, 1666 (cop.) ; — lettre à la Reine par l'assemblée du clergé du diocèse de Besançon (cop.), 1671 ; — autre de la même demandant des lettres de non-préjudice pour l'accord de 30,000 fr. fait au Roi pour don gratuit ; — autre lettre (en espagnol) écrite à la Reine par l'archevêque de Besançon, sur le même objet ; — lettre de M. de Marenches à M. Philippe ; — contrôle des billets signés pour la contribution individuelle des curés ; — copie d'arrêt du Conseil d'État, déchargeant d'impôt le prince d'Anjou, 1694 ; — supplique de Valentin Valbois à l'intendant du comté de Bourgogne pour le recouvrement des droits d'amortissement, 1694 (impr.) ; — Déclaration du Roi ordonnant que les ecclésiastiques et autres gens de mainmorte ne pourront acquérir au comté de Bourgogne aucuns biens-fonds sans permission du Roi, 1731 (impr.) ; — procurations pour comparaître à l'assemblée du clergé données à divers par les chapitres d'Arbois, Saint-Maurice de Salins, Saint-Michel de Salins, 1704 ; — procurations du chapitre de Besançon, 1734 ; — du chapitre de Dole ; — du chapitre de Saint-Anatoile de Salins ; — du chapitre de Saint-Michel ; — du

chapitre de Saint-Maurice de Salins ; — lettre de l'abbé de Courbouzon ; — procurations : du chapitre de Sainte-Madeleine ; — du chapitre de Poligny ; — lettre de Fr. Aimé, abbé de la Grâce-Dieu ; — procurations du chapitre de Vesoul ; — du chapitre de Gray ; — lettre de l'abbé de Favorney ; — procuration du chapitre de Champlitte ; — lettre du prieur de Saint-Lupicin, M. Girod ; — lettre des grands prieurs de Baume et de Gigny ; — mémoire du clergé sur l'exécution de la déclaration du Roi du 18 mai 1731 (impr. de 8 pages) ; — lettre de M. Orry à l'archevêque de Besançon sur l'exécution avec ménagements de la déclaration du Roi du 18 mai 1731 ; — minute du recès de l'assemblée générale du clergé du comté de Bourgogne du 4 mai 1734 ; — requête présentée au Roi par le clergé au sujet du dixième sur les biens patrimoniaux des ecclésiastiques du comté de Bourgogne, 1735 ; — feuille (imprimée) de contribution du clergé, signée H. H. Callier, 1735 ; — projet d'imposition du dixième sur les biens des ecclésiastiques.

G 137. — (Liasse.) — 35 pièces papier (dont un cahier de 13 feuillets), 4 sceaux.

1738-1765. — *Titres généraux.* Minutes des actes et recès des assemblées particulières de la Chambre ecclésiastique du clergé du comté de Bourgogne, le 20 novembre 1738 ; — copie d'une lettre du Roi à l'archevêque pour la levée du don gratuit en place du dixième, Fontainebleau, 12 mai 1742 ; — procurations : du chapitre de Poligny ; — du chapitre de Saint-Michel de Salins ; — du chapitre de Besançon ; — du chapitre de Sainte-Madeleine ; — de Saint-Georges de Vesoul ; — du chapitre de Gray ; — du chapitre de Ray ; — de Saint-Anatoile de Salins ; — de Saint-Christophe de Champlitte ; — de Saint-Nicolas de Villersexel ; — extrait de délibération de l'assemblée du clergé du 12 juin 1742 ; — copie de lettre de l'assemblée au Roi pour l'abonnement du dixième à la place de la capitation ; — minutes de lettre au marquis de Breteuil, au contrôleur général, au duc de Tallard, au cardinal de Fleury ; — réponses du duc de Tallard, de M. Orry (contrôleur général) ; — nouvelles lettres des commissaires de l'assemblée générale du clergé au contrôleur général, au duc de Tallard ; — réponse de ce dernier ; — supplique des receveurs du don gratuit du clergé à l'intendant, 1752 ; — requête de Charles-Joseph Quirot, chanoine de Salins, 1765.

G 138. (Liasse.) — 39 pièces papier, 1 sceau.

1711-1790. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles, bénéfiques.* Aiglepierre. — Les Allemands. — Amange. — Annoires. — Antorpe. — Arbois (prieuré). — Arbois (tiercelines). — Arc-sous-Montenot. — Aresche. — Athoze. — Augicourt. — Auxange. — Azans. — Bannans.

G 139. (Liasse.) — 40 pièces papier (dont 4 imprimées.)

1736-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfiques (suite).* Le Barboux. — Baulay. — Baume-les-Dames (abbaye). — Baverans. — Beaumont. — Beaumotte. — Bélieu. — Belmont. — Bersaillin. — Besançon (*Carmélites*). — (*Jussan-Mouthier*). — (*Sainte-Madeleine*). — (*Séminaire*).

G 140. (Liasse.) — 42 pièces papier (dont 1 imprimée.)

1735-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfiques (suite).* — Le Bizot. — La Boissière. — Bonlieu. — Bonnetage. — Bonnevaux. — Bougey. — Boujailles. — Les Boujons. — Bourbévelle. — Bourcia. — Bourguignon-lez-Morey. — Boussières. — Brians.

— *Buffignécourt*. — *Byans*. — *Byarne*. — *Cemboing*. — *Cendrecourt*. — *Censeau*.

G 141. (Liasse.) — 52 pièces papier (dont 2 imprimées), 2 sceaux.

1735-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices* (suite). *Cernans*. — *Cernon*. — *Chamblay*. — *Chambornay-lez-Pin*. — *Champagne*. — *Champagney-lez-Lure*. — *Champagney* (Jura). — *Champlitte*. — *Champvans-lez-Dole*. — *Champvans-lez-Gray*. — *La Chapelle-lez-Rennes*. — *La Chapelle-Saint-Quillain*. — *Chariez-lez-Vesoul*.

G 142. (Liasse.) — 41 pièces papier (dont 2 imprimées.)

1710-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures et chapelles* (suite). *Chassagne*. — *Château-Chalon*. — *Château-Lambert*. — *Châteauvieux*. — *Châtel-Pont-de-Roide*. — *Chatonnay*. — *Châtenois-lez-Dole*. — *Chauvirey-le-Château*. — *Châtillon-le-Duc*. — *Chaumergy*. — *La Chaux-des-Crottenay*. — *Chaux-lez-Châtillon*. — *Chaux-lez-Clerval* (prieuré). — *Chazot*. — *Chemin*. — *Chenalotte*. — *Chenecey*.

G 143. (Liasse.) — 47 pièces papier (dont 6 imprimées et un cahier de 26 feuillets.)

1936-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices* (suite). *Cherlieu*. — *Chevigney-lez-Vercel*. *Chevigny-lez-Dole*. — *Chissey*. — *Choisey*. — *Cintrey et Laître*. — *Clairefontaine* (abbaye). — *Clairvaux*. — *Coligny*. — *Colonne*.

G 144. (Liasse.) — 40 pièces papier (dont 1 imprimée.)

1728-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices* (suite). — *Combeaufontaine*. — *Condes*. — *Confracourt*. — *Corre*. — *Cornot*. — *Courchapon*. — *Courcuire*. — *Cramans*. — *Cressia*. — *Cromary*. — *Crosey*. — *Cusance*. — *Cussey-sur-Lison*. — *Cyria*. — *Dambelin*. — *Dammartin-lez-Pesmes*. — *Damparis*. — *Dampierre-lez-Fraisans*. — *Dampierre-sur-le-Doubs*. — *Dampjoux*. — *Demangevelle*. — *Desnes*.

G 145. (Liasse.) — 46 pièces (dont 5 imprimées), 1 sceau.

1704-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices* (suite). — *Déservillers*. — *Dessia*. — *Dole* (chapitre) ; — (collège) ; — (cure) ; — (tiercelines) ; — (chapitre) ; — *Domblans*. — *Dommartin*. — *Dompierre-lez-Orgelet*. — *Doubs*. — *Échevannes-lez-Ornans*. — *Écot*. — *Étalons*. — *Éternoz*. — *Étrabonne*. — *Étrepigny*. — *L'Étoile*. — *Évillers*. — *Falletans*. — *Faucogney*.

G 146. (Liasse.) — 46 pièces papier.

1734-1781. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices* (suite). — *Fay*. — *Ferrières*. — *Flangebouche*. — *Foncine*. — *Fontaine-lez-Luxeuil*. — *Les Fontenelles*. — *Fontenelay*. — *Fort-du-Plasne*. — *Les Fourgs*. — *Fraisans*. — *Frasne*. — *Frasne-le-Château*. — *Frasne-lez-Moulières*. — *Froidefontaine*. — *Frontenay*. — *Gellin*. — *Gendrey*. — *Genod*. — *Germéfontaine*. — *Germigney*. — *Gevigney*.

G 147. (Liasse.) — 45 pièces papier (dont 2 imprimées).

1714-1790. — *Déclaration de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices* (suite). —

Gevresin. — Goailles (abbaye). — Godoncourt. — Gonsans. — Goux-lez-Dambelin. — Grand-Combe. — Grand-Combe-des-Bois. — Granges-Narboz. — Les Grangettes. — Guyans-Vennes. — Les Hôpitaux. — Hugier. — Hyèvre. — Igny. — L'Isle-sur-le-Doubs. — Ivory. — Jallerange. — Jasney et Conflant. — Jougne. — Jouhe.

G 148. (Liasse.) — 44 pièces papier.

1683-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices (suite). — Jussey. — Labergement-de-la-Ronce. — Labergement-Sainte-Marie. — Lac-ou-Villers. — Lambrey. — Landresse. — Lantenne. — Lanthenans. — Laval (prieuré). — Lavangeot. — Lavans-lez-Dole. — Lavans-lez-Quingey. — Laviron. — Lavoncourt. — Lièvremont. — Levier. — Longwy. — Les Longevilles.*

G 149. (Liasse.) — 46 pièces papier (dont 1 imprimée).

1734-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices (suite). — Loray. — Louvatanges. — La Loye.. — Luhier. — Maîche. — Magny-lez-Jussey. — Malange. — Malans. — Malbuisson. — Malpas. — Mancenans-lez-l'Isle. — Marnay. — Marnoz (Saint-Michel). — Mathay. — Melincourt. — Menotey. — Mercey-le-Grand. — Mesnay. — Métabief.*

G 150. (Liasse.) — 74 pièces papier (dont 4 imprimées.)

1723-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., de cures, chapelles et bénéfices (suite). — Mièges. — Moisse. — Montureux-lez-Gray. — Molay et Port-Aubert. — Molay et Laître. — Molinges. — Monnières. — Montaigu. — Montain. — Montarlot. — Montholier. — Montigny-lez-Cherlieu. — Mont-lez-Étrelles. — Mont-le-Frânois. — Montgesoye. — Montjustin. — Montmirey-le-Château. — Montmirey-la-Ville. — Montot. — Mont-sous-Vaudrey. — Morey. — Morez. — Morteau. — Motey-Besuche.*

G 151. (Liasse.) — 36 pièces papier (dont 3 imprimées), 1 sceau.

1704-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices (suite). — Motey-sur-Saône. — Mouchard. — Mouthé. — Mouthier. — Le Muy. — Nans-sous-Sainte-Anne. — Neublans. — Nouvelle-lez-la Charité. — Nevy-lez-Dole. — Noël-Cerneux. — Nozeroy (chapitre) — Offlange. — Oiselay. — Onans. — Orchamps-lez-Dole. — Orchamps-Vennes.*

G 152. (Liasse.) — 44 pièces papier.

1743-1781. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices (suite). — Ormoy. — Ornans. — Orsans. — Ouge et Pierrefaîte. — Ouhans. — Ouhans. — Ounans. — Oye-et-Palet. — Pagney. — Pagnoz. Paroy. — Parrecey. — Peintre. — Peseux. — Pesmes. — Petit-Noir. — Pierrefontaine-lez-Varans. — Pierrejux. — Le Pissoux. — Plaimbois-du-Miroir. — Plaimbois-Vennes. — La Planée.*

G 153. (Liasse.) — 44 pièces papier (dont 3 imprimées.)

1704-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices (suite). — Pleure. — Pointre. — Polaincort. — Poligny (chapitre) ; — (église de Saint-Hippolyte). — Pontarlier (Saint-Étienne). — Pont-du-Bois. — Les Pontels. — Port-Lesney. — Pouilla. —*

Poyans. — Preigney. — Provenchères. — Purgerot. — Quers-et-Bouhans. — Quingey.

G 154. (Liasse.) — 58 pièces papier (dont 3 imprimées), 1 sceau.

1702-1790. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices (suite).* — *Rahon. — Raincourt. — Rang-lez-l'Isle. — Remonot. — Revigny. — La Rivière. — Rochefort. — Rochejean. — Rosières-sur-Mance. — Les Rousses. — Rozet-Fluans. — Ruffey. — Le Russey. — Saint-Antoine. — Saint-Aubin. — Saint-Broing. — Saint-Claude (abbaye). — Sainte-Colombe. — Saint-Hippolyte (chapitre).*

G 155. (Liasse.) — 37 pièces papier (dont 2 imprimées), 2 cachets.

1705-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices (suite).* — *Saint-Hymetière. — Saint-Julien-lez-Morey. — Saint-Laurent-de-la-Roche. — Saint-Loup-lez-Dole. — Saint-Marcel. — Sainte-Marie-en-Chaux. — Saint-Point. — Saint-Romain. — Saint-Thiébaud. — Saint-Vit.*

G 156. (Liasse.) — 42 pièces papier, 2 sceaux.

1734-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles, et bénéfices (suite).* — *Saint-Ylie. — Salans. — Salins (chapitre de Saint-Anatoile) ; — (chapitre de Saint-Maurice).*

G 157. (Liasse.) — 36 pièces papier (dont 1 imprimée).

1763-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices (suite).* — *Sampans. — Santans. — Saône. — Saulx. — Sauvigney-lez-Pesmes. — Savigna. — Savoyeux. — Scey-sur-Saône. — Selles. — Semmadon. — Septfontaines.*

G 158. (Liasse.) — 39 pièces papier (dont 1 imprimée).

1741-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices (suite).* — *Serre-les-Moulières. — Seveux. — Séjéria. — Soing. — Sombacourt. — Soucia. — Souvans ; — Suaucourt. — Supt. — Syam. — Tassenières. — Tavaux. — Ternuay. — Thervay. — Tincey. — Traves. — Le Tremblois. — Trévillers. — Tromarey.*

G 159. (Liasse.) — 31 pièces (dont 2 imprimées).

1692-1780. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices (suite).* — *Vadans-lez-Gray — Valdahon. — Vannes. — Varogne. — Vars. — Vauconcourt. — Vaudrey. — Vaux-et-Chantegrue. — Velesmes. — Vellexon — Venères. — Vercel. — Vernantais. — Vers. — Vescles. — Vésigneux. — Vesoul. — Vezet. — La Vieille-Loye. — Villars-Saint-Marcellin.*

G 160. (Liasse.) — 36 pièces (dont 2 imprimées).

1742-1781. — *Déclarations de baux, revenus, etc., des cures, chapelles et bénéfices (suite).* — *Villechatria-Villeneuve-d'Amont. — Villeneuve-d'Aval. — Villers. les-Bois. — Villers-le-Sec. — Villers-Robert. — Villers-sous-Chalamont. — Villers-sur-Port. — Villevieux. — Virey. — Vitreux. — Vitrey. — Voisey. — Vilon. — Vuillafans. — Vy-lez-Rupt.*

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN DE BESANÇON

G 161. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 7 papier (dont 1 imprimée).

958-1259. — *Titres généraux.* Gerfroi, archevêque de Besançon, échange avec un vassal du comte Hugues, nommé Wilencus, douze meix situés dans le comté de Beaune, serfs et terres appartenant à la cathédrale de Besançon sous le titre de Saint-Étienne et de Notre-Dame, contre l'église de Reugney située au comté des Varasques, cédée à la même église, 958 (copie et photogravure d'une charte originale, portant 21 souscriptions, conservée dans la bibliothèque du chapitre actuel de Besançon (don Sainte-Agathe) reproduite en fac-similé dans la collection de l'École nationale des Chartes) ; — sentence de Calixte II annulant une décision précédente du pape Pascal II et adjugeant, contrairement aux prétentions de l'église Saint-Étienne, le siège et le titre archiépiscopal à la cathédrale Saint-Jean de Besançon, 1122, 4 des ides de novembre ; — *vidimus* par Honorius III, d'une bulle confirmative de privilèges et donations accordé par Eugène III au chapitre de Saint-Étienne, Lausanne, 1148, 20 mai ; 1224, 27 janvier ; — confirmation par Adrien IV de la dignité archiépiscopale à l'église Saint-Jean de Besançon par révocation de la sentence du pape Pascal II favorable à la cathédrale Saint-Étienne, 1157, 6 mars ; — liste des prébendes du chapitre métropolitain au XII^e siècle (extrait d'un lectionnaire manuscrit cédé à la Bibl. Nat. par M. Droz des Villars. N. A. lat. 2188-2189) ; — Marguerite, comtesse de Bourgogne, dote de fonds situés à Arbois, Chaugin et Gray les deux chapelains créés dans l'église Saint-Étienne de Besançon par feu son mari, le comte Othon de Méranie, 1205 (cop.) ; — confirmation de cette libéralité par Philippe, roi des Romains, beau-frère de Marguerite ; — autre confirmation par le comte Othon III, 1213 (copie) ; — donation faite au chapitre de Saint-Étienne par Ponce et Alard de Châtenois, chevaliers, frères, de tous leurs droits sur les terrains s'étendant de l'étang dit « de maître Pierre d'Emeste » jusqu'au vieil étang sous le bois de « Novile, » contigu à la terre de Marie, 1248 ; — Jean, comte de Bourgogne, et Hugues, son fils, comte palatin, pour indemniser le chapitre des dommages causés par la construction d'un château, élevé sur le mont de Pouilley, leur propriété, et détruit par l'arbitrage de l'abbé de Cîteaux envoyé du roi Louis IX, lui assignent une rente de 17 livres sur le puits à muire de Salins, 1259 (cop.).

G 162. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 8 pièces papier (dont un cahier de 28 feuillets).

1312-1711. — *Titres généraux.* Sentence de Henri de Faucogney, doyen de Besançon, autorisant dans une instance poursuivie par son procureur Guillaume dit Botenier, clerc, contre Pierre Chambier, prêtre, chanoine de Saint-Anatoile et de Saint-Michel de Salins, à se disculper de certains griefs, en produisant des témoins à décharge : Kalet de Nant, chanoine de Besançon ; Gui, curé de Lavans ; Guillaume, curé de Rurey ; Gui, curé de Saint-Maurice de Besançon ; Étienne de Vieilley et Pierre, recteur des écoles de Saint-Anatoile de Salins ; il absout en même temps Pierre Chambier d'une sentence rendue contre lui pour n'avoir pas célébré la messe pendant un mois entier, 1312 ; — traité passé entre Vital, archevêque de Besançon, et Henri de Faucogney, doyen du chapitre, agissant au nom de celui-ci, afin de régler la quotité des sommes que l'archevêque pouvait prélever pour, droit de visite sur un certain nombre d'églises paroissiales relevant dudit chapitre, savoir : Velotte, Chalèze, Geneuille, Chemaudin, Mercey-le-Grand, Auxon, Saint-Vit, Noroy, Saint-Pierre, Saint-Donat et Jussan-Moutier, de Besançon ; Tallenay, Saint-Ferjeux, Bregille, Vieilley, Lantenne, Cussey, Bonnay, Saligney, Sainte-Madeleine, Saint-Maurice, Saint-André et Saint-Jean-Baptiste de Besançon, 1315 ; — liste de princes ayant pris l'église métropolitaine sous leur protection, 1329-1533 ; — traité de mariage de Guillaume d'Étrabonne et d'Étiennette de Corcondray, par lequel le marié cède à Jean de Corcondray, chanoine de Besançon, la jouissance du château d'Avanne sa vie durant et lui donne

décharge des comptes de tutelle et administration de ladite Étienne, 1338 (incomplet) ; — déclaration de non-préjudice donnée à Thomas Cochy, chanoine de Besançon et curé de Saint-Jean-Baptiste de cette ville, par Humbert de Poligny, curé de Notre-Dame de Jussan-Moutier, qui avait administré les sacrements, sur l'ordre de Conon des Beys, vicaire général de l'archevêque Jean de Vienne, à Jean Bornet, de Moutier-Vaucluse, familier de Saint-Jean l'Évangéliste et paroissien de Saint-Jean-Baptiste, 1347 ; — vidimus par Pierre Le Moniat, trésorier de Vesoul, de cinq mandements de Philippe le Hardi adressés à sa Chambre des Comptes pour exempter du don gratuit destiné à payer les rançons de la guerre de Hongrie, l'archevêque de Besançon et son chapitre, 1402 (incomplet) ; — extrait d'une enquête faite à l'occasion d'un procès devant le parlement de Dole, entre le Chapitre et les citoyens de Besançon, devant Huguenin Thibram, clerc du bailliage de Dijon, commissaire spécial de la duchesse de Bourgogne, touchant les franchises et juridiction dont jouissait le chapitre dans son enclos capitulaire, 1419 (copie) ; — bulle d'Eugène IV absolvant Jean de Fruin, doyen du chapitre, et le chapitre métropolitain des suspensions et interdictions prononcées contre eux pour avoir élu ledit de Fruin à l'archevêché vacant, au préjudice de Quentin Ménard, nommé par le Saint-Siège ; il est prescrit audit Jean de Fruin de rétrocéder à l'archevêque Quentin Ménard tous les droits dont il pouvait se prévaloir à cause de son élection, sous peine de nullité de l'absolution, 1439 ; — fulmination par Jean de la Place, *alias* de Jirau, official de Bruxelles, d'une bulle de Calixte III autorisant Jacques, administrateur de l'église de Narbonne, à pouvoir posséder bénéfices, prieurés et dignités inférieures à l'épiscopat, de quelque valeur qu'ils puissent être, 1456 (incomplet) ; — ordonnance de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, prescrivant à tous les vassaux des duché et comté de Bourgogne vendant héritages chargés de cens et mouvants de leurs fiefs, de dénoncer ces cens dans les quarante jours, soit aux officiers du duc, soit aux seigneurs et à leurs officiers, 1458 (incompl.) ; — procuration donnée au chanoine de Besançon Jean Louvet, par Henri Gelbrone, prêtre, secrétaire de l'archevêque Quentin Ménard, pour pouvoir toucher au comté de Bourgogne toutes ses créances, 1461 ; — bulle de Pie II portant réserve de la première prébende ou dignité du chapitre métropolitain, 1412 ; — sentence arbitrale réglant le mode de publication des testaments des chanoines et chapelains, rendue entre l'archevêque Charles de Neuchâtel et le chapitre par Antoine de Roche, prieur de Morteau, et Anselme de Marenches, professeur à l'université de Dole, arbitres choisis par l'archevêque, Jean de Chappes, trésorier du chapitre, et Étienne de Belvoir, archidiacre de Gray, nommés par les chanoines, 1474 (incompl.) ; — procès-verbal d'une ordination faite le samedi des Quatre-Temps après l'Exaltation de Sainte-Croix, en l'église Saint-Jean de Besançon, par Odon Tronchet, évêque de Tibériade, suffragant de Besançon, du consentement de Jean Carondelet, doyen, et du corps du chapitre, 1498 ; — patentes de Charles-Quint prenant sous sa protection le chapitre métropolitain, Worms, 20 février 1521 (copie du XVII^e s.) ; — bulles de Clément VII donnant pour coadjuteur, à l'archevêque Antoine de Vergy, Pierre de La Baume, évêque de Genève, Bologne, 21 janvier 1529 (cop.) ; — indult du même pape, rendu sur la demande de Nicolas Perrenot de Granvelle, premier conseiller de l'Empereur, accordant à l'église métropolitaine, représentée par les deux cathédrales de Saint-Jean et de Saint-Étienne, la moitié des revenus de tous les bénéfices qui viendraient à vaquer au comté de Bourgogne dans un délai de dix années, Bologne, 4 mars 1538 (cop.) ; — notification par Jean, cardinal de Bruges, d'un consistoire dans lequel le pape Paul III, acceptant la démission du cardinal Pierre de La Baume, archevêque de Besançon, nomme archevêque à sa place son neveu Claude de La Baume, clerc, âgé de six ans (un des motifs visés par l'acte est que la cité de Besançon est entourée de plusieurs côtés de sectateurs de Luther, et que pour y conserver la pureté de la foi il convient de choisir un personnage noble et de famille influente, dont les parents et amis pourront contribuer à lutter efficacement contre la secte), Parme, 27 juin 1543 (cop.) ; —

traité passé entre l'archevêque Claude de La Baume et le chapitre métropolitain réglant les nombreux points suivants : compatibilité du titre de chanoine avec des fonctions paroissiales ; privilège d'avoir 24 familiers exempts de la juridiction de l'ordinaire, dans les deux cathédrales ; droit pour les chanoines de célébrer sur des autels portatifs ; droit pour les mêmes de se choisir un ou plusieurs confesseurs ; juridiction du chapitre maintenue ; exemption de l'obligation de témoigner pour les chanoines et leurs suppôts ; obligation pour l'archevêque et ses officiers d'exécuter les sentences capitulaires ; exemption du prélèvement du lit des chanoines défunts au profit de l'ordinaire ; droit pour le chapitre de publier les testaments de ses membres, droit d'hériter de ceux-ci s'ils ne laissent hoirs naturels ; liberté pour les chanoines de déférer leurs procès, sous certaines conditions, soit à l'archevêque, soit au chapitre ; droit pour celui-ci d'instituer et destituer ses chapelains ; interdiction à l'archevêque et à ses officiers d'exercer une juridiction réelle, civile ou criminelle, dans l'enclos du chapitre et les maisons canoniales, sans l'assentiment du chapitre, 1556 ; — fol. 11, bulle de Clément XI, confirmant le traité qui précède, 1700 ; — fol. 21 v^o, patentes de Louis XIV, adressées au parlement de Besançon, pour faire enregistrer la bulle qui précède. 1711 ; f. 25, arrêt d'enregistrement rendu par le parlement de Besançon, 1711.

G 163. (Registre.) — Papier, de 103 feuillets, couverture parchemin.

1562-1588. — *Titres généraux.* Lettres de Marguerite, duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas et du comté de Bourgogne (f. 1), au parlement de Dole, pour l'autoriser à faire envoyer en possession de la cure de Vougécourt, après examen de quelque « personnage ecclésiastique de bon et sain jugement, » Jean Guernyot, de Suaucourt, pourvu de ce bénéfice, 1562 ; — (f. 3) à M. de Vergy, gouverneur du Comté, et au parlement de Dole, leur demandant un rapport sur les inconvénients que pourrait offrir dans cette province la publication des canons du concile de Trente, 1564 ; — (f. 4) lettre du parlement de Dole à l'archevêque Claude de La Baume, pour le convoquer à une réunion à Dole pour délibérer sur l'objet ci-dessus ; — (f. 6) remontrances du chapitre métropolitain adressées au parlement de Dole, sur ce qu'il conviendra de faire entendre au Roi sur la publication du concile (s. d.) ; (f. 17) — profession de foi du concile de Trente (latin) ; — (f. 19) lettre de Claude de La Baume, convoquant le chapitre métropolitain en corps à venir délibérer avec lui, en son palais, sur l'acceptation du concile, 1564 ; — (f. 21) lettre du cardinal d'Ara-Cœli à l'archevêque de Besançon, sur même objet ; — (f. 23) réponse de l'archevêque au même ; — (f. 24) supplique de Claude de La Baume au pape pour le prier d'intervenir auprès du roi d'Espagne afin qu'il ne change rien aux immunités et privilèges de l'église de Besançon, sous couleur d'exécution du concile de Trente ; — (f. 27) remontrances au Roi, par le même ; — (f. 35) analyse de privilèges accordés à l'église de Besançon par les souverains du comté, de Bourgogne, 1399-1541 ; — (f. 38) autre requête au pape par l'archevêque Claude de La Baume ; — (f. 41) requête au roi d'Espagne présentée par le même, demandant certains tempéraments aux canons du concile de Trente, en matière de juridiction, et protestant contre le parlement de Dole, qui n'avait voulu admettre en conférence aucun des conseillers ou officiers dont l'archevêque s'était fait accompagner, lors d'un colloque sur le concile ; — (f. 48) lettres de Maximilien II, empereur, adressées à Claude de La Baume pour le convoquer à une diète des princes d'Empire convoquée à Strasbourg pour délibérer sur les dangers que suscitent les ennemis de la foi chrétienne, Vienne, 6 août 1565 ; — (f. 50) lettre du Parlement à la gouvernante des Pays-Bas, touchant l'augmentation du prix du sel de Salins, 1565 ; — (f. 53) réponse de Marguerite, duchesse de Parme, à ce sujet ; — (f. 55) autre lettre de la même au gouverneur du comté de Bourgogne, ordonnant de faire publier le concile de Trente «

pour le bien, repos et tranquillité de l'église et de la République chrestienne.... l'extirpation des sectes et hérésies à présent régnans partout la chrestienté.... la réformation des mœurs...., » 1565, 8 octobre. — (f. 58) requête (latine) du chapitre de Besançon, adressée au pape pour obtenir la confirmation et le maintien de ses privilèges et exemptions, en lui exposant les dangers qu'il court entouré d'une foule d'hérétiques qui pénètrent jusque dans la cité elle-même et en demandant des dispenses pour certains points des statuts du concile de Trente ; — ordre de publier le concile, donné à Claude de La Baume par Antoine « Horebellus Lavellinus, » Rome, 22 janvier 1566 ; — (f. 66) requête présentée aux gouverneurs des Pays-Bas et de Brabant par les habitants de ces provinces, sollicitant la bienveillance du Roi et le maintien de leurs franchises, en protestant contre l'introduction de l'inquisition (vers 1562) ; — (f. 71) « Discours sur l'entrée de Mons^r de La Baume archevesque de Besançon, du dimanche 21 en octobre 1571. » Lettre du prélat à Claude de Chavirey, écuyer, son bouteiller et gardien des halles, 1571, 17 octobre ; — cérémonial de l'entrée de l'archevêque et des processions qui doivent venir à sa rencontre (V. *Annales fr.-comtoises*, 1866, tome V, 277-290, la publication de ces deux documents faite par un de nos prédécesseurs, M. F. Babey, archiviste du Doubs) ; — (f. 74 v^o) placet de l'archevêque Ferdinand de Rye pour être mis en possession du temporel de son archevêché (v. 1587) ; — (f. 75) acte d'élection du cardinal de Granvelle à l'archevêché de Besançon par le chapitre métropolitain, 1584 ; — (f. 78) lettre de Ferdinand de Rye au Roi touchant la jouissance de son archevêché, 1588 ; — (f. 80) réponse du Roi, demandant à l'archevêque « de faire maintenir bonne intelligence avec [ses] ministres, officiers et subiects du comte de Bourgogne ; » — (f. 81) lettre de l'archevêque notifiant au Parlement son arrivée et prise de possession, 1587 ; — (f. 83) requête latine à l'Empereur par [Ferdinand de Rye] pour lui demander, en qualité de prince d'Empire, protection et maintien de ses droits et privilèges (s. d.) ; — (f. 85 v^o). procuration pour accepter le placet de l'archevêché, par le même ; — (f. 88) formules diverses de droit canon, de correspondances, etc. (f. 97) lettre de Clément VIII au parlement de Dole relative aux immunités et juridiction des chapitre et archevêché de Besançon, 1393 ; — (f. 99 v^o) lettre du cardinal Alexandrino au même parlement ; — (f. 102) ordre du synode provincial assemblé à Besançon pour accepter le concile de Trente le 23 octobre 15[71], détail des actes I-IV (incomplet de la fin).

G 164. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 20 pièces papier (dont 3 imprimés), 3 sceaux.

1568-1787. — *Titres généraux.* Lettres de cléricature accordées par Nicolas Guérin, docteur en théologie, évêque d'Alessio, suffragant de l'archevêque Claude de La Baume, à Claude Valle, fils du notaire bisontin Girard Valle, 1568 ; — bulle de Sixte-Quint nommant Ferdinand de Rye archevêque en remplacement du cardinal de Granvelle, Rome, 5 novembre 1586 (cop.) ; — bref du même adressé aux citoyens et gouverneurs de Besançon pour expliquer les considérations qui lui avaient fait nommer Ferdinand de Rye au lieu du doyen François de Grammont qu'ils demandaient, 18 novembre (cop.) ; — proposition consistoriale faite en faveur de François de Rye, évêque de Césarée, aumônier de l'Infante Isabelle, comme coadjuteur de Ferdinand de Rye, déjà âgé et infirme, 1622 (cop.) ; — procès-verbal de l'élection faite par le chapitre métropolitain de Claude d'Achey, en remplacement de François de Rye, décédé, 1637 (cop.) ; — copies de lettres du roi d'Espagne et de l'archiduc Léopold-Guillaume, capitaine général des Pays-Bas et de Bourgogne, adressées au Parlement, touchant la provision faite du prieuré de Vaucluse en faveur du chanoine Henry Othenin, contrairement à la nomination royale déjà faite en faveur de Marin Boyvin ; la lettre du gouverneur des Pays-Bas menace de saisir le temporel de l'archevêque de Besançon s'il ne sursoit à une excommunication lancée contre Marin Boyvin, 1652 ; — minute de lettre du chapitre métropolitain au gouverneur des Pays-Bas, pour demander la restitution de

ses biens mis sous séquestre à l'occasion de l'élection par lui faite d'Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, comme archevêque, 1663 ; — copie d'une lettre (latine) d'Antoine-Pierre de Grammont au pape au sujet de démêlés avec les gouverneurs de Besançon qui, contrairement aux immunités du chapitre, prétendaient garder une clef du coffre du Saint-Suaire, 1666 ; — certificat de bonnes vie, mœurs et doctrine donné, sur sa demande, au chanoine Jean-Claude Valle par Joseph Saulnier, évêque d'Andreville, suffragant de Besançon ; — lettre du cardinal Ginetti à l'archevêque, relative aux démêlés avec les citoyens de Besançon, 1668 (cop.) ; — copie du manifeste insurrectionnel du marquis de Listenois, bailli d'Aval, 1673 ; — édit (imprimé) de Louis XIV portant érection d'office héréditaire de greffiers des insinuations ecclésiastiques, 1691 (10 p. in fol.) ; — « Concordat fait entre Louis XIV, roy de France et de Navarre, et messieurs les haut doyen et chanoines de l'illustre chapitre de l'église métropolitaine de Besançon. — A Besançon, chez Jean Gabr. Benoist, imprimeur-libraire ordinaire du Roy au comté de Bourgogne, et de l'illustre chapitre à l'Image Saint-Benoit. — MDCXCVIII » (plaq. in-4° de 10 p.). Par ce concordat le chapitre abandonne au Roi l'élection de l'archevêque, conserve le droit de scellé et d'inventaire sur le palais archiépiscopal et les maisons canonicales ainsi que la police et juridiction dans son district. Le Roi l'indemniserà des grandes pertes subies par la démolition de l'église et du quartier Saint-Étienne ; les grandes indulgences et prérogatives accordées par plusieurs papes, cardinaux, légats et archevêques aux bienfaiteurs de la fabrique de l'église métropolitaine de Besançon, v. 1770 (3 impr.) ; — état des biens possédés par le chapitre tant à cause de sa mense capitulaire que de l'abbaye Saint-Paul qui y est réunie, dont il demande à faire la vente, 1778 ; — avis favorable des avocat et procureur généraux près le parlement de Besançon ; — délibération du chapitre sur cet objet ; — affiche imprimée mettant en vente des terres et fiefs à Ferrière-lez-Scey, Cléron, Cussey-sur-Lison, Bartherans, Salins, Cendrey, Rougemontot, La Bretenière, Battenans, la Tour-de-Sçay, Avilley, Montussaint Maussans, Ollans, Flagey-Rigney, Gesans, Rignosot, Leugney et ses dépendances, Venise, Thise et Amagney, 1780 ; — autre pour domaines à École, Louvatange, Berthelange, Pouilley-François, Dannemarie, Cottier, Noroy et Cléron ; — *vidimus* d'une bulle de Pie VI instituant à la cure de Tarcenay Jacques-Joseph Gerrier, à charge de payer à son oncle Jean-Baptiste Gerrier, démissionnaire en sa faveur, une pension de neufs ducats d'or, donné par Philibert-Joseph-François Boudret, chanoine et vicaire général de Besançon, qui déclare envoyer en possession le nouveau titulaire, 1783 ; — bulle de provision de canonat et envoi en possession de Claude-Étienne-Joseph Calf de Noroy, 1787 ; — autre bulle pontificale attribuant une pension de vingt-quatre ducats d'or payable par Claude-Etienne-Joseph Calf de Noroy à Charles-Théodore Belot, démissionnaire en sa faveur.

G 165. (Liasse.) — Pièces papier.

1227-1637. — *Titres généraux. Élection des archevêques par le chapitre.* Copie d'une bulle de Grégoire IX mandant au chapitre de Besançon de nommer dans un délai de 40 jours un successeur à l'archevêque Jean Algrin retenu comme cardinal, et cela d'accord avec les abbés de Cîteaux et de Saint-Bénigne de Dijon et avec maître Vautier, prieur des dominicains de Besançon, Anagni, 24 septembre 1227 (3 exempl., vidimés en 1638) ; — copie d'une bulle d'Innocent IV, adressée au chapitre, relative à la fusion effectuée des deux chapitres primitifs de Saint-Jean et de Saint-Étienne et à l'élection de l'archevêché qui doit traditionnellement s'effectuer « in cappellâ Sancti Eugendi ecclesie predicte Sancte Joannis immediate adherenti, » Belley, 30 septembre 1265 (4 exempl.) ; — copie d'une bulle de Martin V soumettant à la ratification par élection du chapitre la nomination par lui faite à l'archevêché de Besançon de

Jean de Rochetaillée, cardinal de Saint-Laurent *in Lucinâ*, précédemment archevêque de Rouen, 28 mai 1430 ; — copie d'une bulle d'Eugène IV adressée à Quentin Ménard, archevêque élu, reconnaissant le droit d'élection du chapitre malgré la provision directement faite par le Saint-Siège à la mort du cardinal de Rochetaillée, Florence, 18 septembre 1439 ; — copie d'une bulle de Clément VII nommant coadjuteur d'Antoine de Vergy, Pierre de La Baume, évêque de Genève, 1530, 21 janvier (2 exempl.) ; — copie d'une autre bulle du même, accordant au chapitre métropolitain les revenus par moitié, durant dix ans, de tous les bénéfices ecclésiastiques qui vauqueraient au comté de Bourgogne, 1538, 4 mars (2 exempl.) ; — cédula consistoriale pour Claude de La Baume, âgé de six ans, clerc, pourvu de l'archevêché par démission de son oncle le cardinal Pierre de La Baume, 1543, 27 juin (2 exempl.) ; — lettre signée du cardinal de Granvelle au chapitre, demandant à être associé à son cousin M. de Bellefontaine dans la possession de la maison bâtie par son oncle François Bonvalot, 1580, 27 septembre ; — rescrit de Sixte-Quint au chapitre pour lui notifier la nomination par lui faite à l'archevêché de Ferdinand de Rye, sur le rapport à lui fait par les cardinaux Jean-Baptiste de San-Marcello et Spicion Lancelotto du droit du Saint-Siège à cette nomination, Rome, 18 novembre 1586 (cop.) ; — deux copies de la provision adressée directement à Ferdinand de Rye ; — bref du même pape adressé aux citoyens et gouverneurs de Besançon à la même occasion (cop.) ; — copie d'une bulle d'Urbain VIII nommant coadjuteur de Ferdinand de Rye François de Rye, évêque de Césarée, Rome 162[3] ; — copie de la cédula consistoriale présentée au pape en cette occasion (1622) (2 exempl.) ; — copie d'une lettre du cardinal Rusticucci reconnaissant le droit d'élection du chapitre, sauf après décès d'un titulaire du siège archiépiscopal, qui serait en même temps cardinal, 1631 ; — extraits et traduction d'une bulle pontificale concernant le jubilé universel, destinés à être publiés dans un mandement de Ferdinand de Rye, 1634 ; — copie d'une bulle jubilaire d'Urbain VIII, Rome, 27 septembre 1635 ; — copie du procès-verbal d'élection par le chapitre métropolitain de l'archevêque Claude d'Achey, 23 mai 1637.

G 166. (Liasse.) — 35 pièces papier.

1227-1638. — *Titres généraux. Élection des archevêques.* Mémorial présenté au pape par le chapitre, demandant la confirmation de l'élection par lui faite, conformément à son droit plusieurs fois séculaire, 1637 ; — copie d'une bulle d'Urbain VIII adressée à Claude d'Achey pour confirmer son élection, Rome, 14 juin 1638 ; — copie d'une bulle du même adressée à Ferdinand, roi des Romains et de Bohême, confirmant l'élection de l'archevêque de Mayence, Rome, 13 novembre 1638 ; — copies délivrées par l'official Thiébaud-Ambroise Philippe, chanoine de Besançon, de bulles pontificales de Grégoire IX, 1227 (2 ex.), de Martin V, 1430, de Sixte-Quint, 1586 (déjà analysées dans G 80) ; — copie d'un mandement d'excommunication lancé par Jean de Norry, archevêque élu et confirmé de Besançon, contre les partisans du cardinal de Venise, François de Condelmire, qui lui disputait son siège ; voici le détail des rebelles excommuniés dont l'archevêque se réserve l'absolution éventuelle : Simon Clerval, abbé de Saint-Paul, et ses religieux ; Pierre, évêque de Cavila, de l'ordre des Augustins ; Jean Crapillet, de l'ordre des Mineurs, évêque titulaire ; frère Lambelin Vernier, maître de l'hôpital du Saint Esprit ; Jean de Gerbonval, archidiacre du Grand-Calais en l'église de Rouen ; Pierre des Comtes, docteur en droit et provicaire ; Guillaume Crapillet, chanoine de Besançon, pro-official ; Guillaume Tarvevet, curé de Saint-Pierre de cette ville, pro-scelleur ; Jean de Nant, se disant procureur fiscal ; Jean de Velotte, se disant régale ; Étienne de Grandvaux, se disant bailli ; Jean Ponot, doyen de Dole, sous-conservateur ; Gui de La Ferté, procureur de la Chambre ; Dominique Hudin, receveur du palais ; Guy Louvelet, procureur temporel ; Robert Dorliac,

Etienne Jacotet, Jacques Sauvegrain, Jacques Sarrazin, Nicolas Guichard, Jacques Mascherey, Guillaume Rigadet, Jean Versut, Jean de Grammont, Guillaume Prévost, Gui Rotet, Michel Virecondot, Pierre Bienel, auteurs et complices du cardinal de Venise ; Étienne des Potots, occupant la rivière de Chamars ; Henri Grenier, les moulins de l'archevêque ; Jean Bonvalot, Jean de Chaux, Jean Tondeur et tous autres chanoines et bénéficiers de la collégiale de Sainte-Madeleine ; Bâle, 21 mai 1438 ; — copie d'une bulle d'Alexandre VI, adressée à l'archevêque Antoine de Vergy, pour confirmer son élection faite par le chapitre métropolitain et approuvée par l'archiduc Philippe le Beau, Rome, 1502, 4 novembre : — sommaire contenant la copie des principaux documents qui précèdent adressé par le chapitre métropolitain aux cardinaux dataires, Meraldo, Merlino et Pauluccio, pour faire valider l'élection de Claude d'Achey ; — procédures diverses en cour de Rome pour la même matière, requêtes et mémoires non signés ni datés, consultations, etc., en français, italien ou latin, [1637-1638].

G 167. (Liasse.) — 115 pièces papier, 2 sceaux.

1657-1679. — *Titres généraux. Élection des archevêques.* Conclusion de la congrégation du consistoire contraire à la demande du chapitre métropolitain de Besançon, touchant son droit d'élection, 1657 ; — copie d'une bulle d'Alexandre VII confirmant l'élection de l'évêque de Bâle, Jean-Conrad de Roggenbach, 1658 ; — mémorial en latin sur le droit électoral du chapitre ; — lettre de Charles-Emmanuel de Gorrevod [à quelque membre du chapitre] datée de Bruxelles, et remerciant de l'envoi de titres propres à faire valider son élection en cour de Rome, v. 1659 ; — mémorial présenté au Roi en faveur de la postulation faite du marquis de Marnay, pour l'archevêché de Besançon, signé A. Béreur et visé par les cogouverneurs de Besançon, 1659 : — correspondances originales (ou copies) relatives à la postulation d'Antoine-Pierre de Grammont, pour l'archevêché, 1662-1663 ; — minute de lettre adressée au Roi par le chapitre pour protester contre la saisie de ses biens faite pour avoir élu Antoine-Pierre de Grammont conformément au vœu de toute la province, 1663 ; — lettre originale du marquis d'Yennes, mandant au nom du Roi à tous sujets et vassaux de reconnaître l'archevêque Antoine-Pierre de Grammont, 1663, 31 décembre ; — négociations et correspondances pour le même objet, avec le nonce, la cour de Madrid, la cour de Rome, etc., par les chanoines Marlet, d'Andelot, Demesmay, etc., 1664 ; — sommation par le proofficial Jobelot au chanoine de Valimbert de remettre la cathédrale de Saint-Jean à l'archevêque ; — mise en demeure notifiée à l'abbé de Saint-Vincent, Joseph Saulnier, de sacrer le nouvel archevêque (2 exempl.) ; — amende honorable faite à l'archevêque Antoine-Pierre de Grammont, par les dissidents, 19 septembre ; — lettre du pape Innocent XI à Louis XIV sur les libertés de l'Église de France, Rome, 29 décembre 1679 (cop.).

G 168. (Volume.) — In-quarto papier, rel. bas.

1621-1694. — *Recueil.* « Pro capitulo imperiali Bisuntino super iure eligendi suos archiepiscopos et decanos commentarius ; — anno MDCLXXII (plaq. in-4° de 126 p.) » ; — « Refutatio scripti cuiusdam, Roma nuper transiussi, contra Iura Capituli metropolitani Bisuntini, tam circa Electionem Archiepiscopi quam Decani Majoris (plaq. in-4° de 20 p.) » ; — « Regrets funèbres sur le trespas de Sa Majesté Catholique Philippe III, roy des Espagnes et des Indes, etc. A Louvain, chez Bernardin Maes, 1621 [par P. Chifflet] (plaq. in-4° de 10 p.) » ; — « Philippi Chiffleti, in obitum Philippi III, Hispaniarum, Indiarum, etc., regis catholici, elegia. — Lovanii, ex typographia Bernardini Masii, 1621, (plaq. in-4° de 12 p.) » ; — « Ludovici Magni Galliarum regis panegyricus a D. Joanne-Baptista Pouhat, in Senatu Vesontionensi Consiliario, Vesontione,

typis Ludovici Rigoine, Regis, Curiae nec non Civitatis Regiæ typographi, anno 1694 (plaq. in-4° de 105 p.). »

G 169. (Liasse) — 20 pièces papier (dont 2 cahiers de 11 feuillets et 20 pages).

1568-1672. — *Titres généraux. Relations du chapitre avec les États de Franche-Comté.* Liste des archevêques et hauts doyens ayant présidé les États : François de Grammont, 1568 ; Claude de La Baume et François de Grammont, 1574 ; Claude de La Baume, 1579 ; Jacques de Rye, abbé de Saint-Claude, 1585 ; Ferdinand de Rye et Prosper de La Baume, 1598 ; etc. ; — patentes royales accordant à la province 64,000 charges de sel, sur 100,000 qu'on peut tirer de la saunerie, avec le surhaussement habituel, pour payer les dettes du pays, 1644 (cop.) ; — rapport du haut doyen de Besançon, du prince de Cantecroix et du conseiller Terrier sur le voyage qu'ils firent à Bruxelles, auprès de don Juan d'Autriche, capitaine général des Pays-Bas et de Bourgogne, de la part des chambres de l'Église, de la noblesse et du tiers état assemblés à Dole, 1657 ; — compte sommaire du prévôt de Gray commis à l'égalément de 1654 à 1657, mis sur la table de la Chambre de l'Église ; — recez des États tenus à Dole du 11 au 17 janvier 1657 ; — requête de Ferdinand de Rye dit de Poitiers, marquis de Varambon, exposant à don Juan d'Autriche ses services et demandant en récompense la résurrection en sa faveur du titre de maréchal de Bourgogne, prétention justifiée par l'éclat de sa naissance et les emplois tenus par ses aïeux, 1657 ; — lettre de don Juan renseignant les États sur la lutte qu'il soutient devant Dunkerque contre les Français et les Anglais et sollicitant un don gratuit pour supporter les frais de la guerre, Furnes, 11 juin 1658 (cop.) ; — instructions données au baron de Scey par le gouverneur général des Pays-Bas, sur ce qu'il aura à dire aux États généraux convoqués en 1658 (cop.) ; — remontrances des commis à l'égalément, demandant aux États une indemnité pour leurs services de 1657 à 1662 ; — cérémonial des États du 9 juin 1666 ; — institution du prince d'Arenberg comme gouverneur du comté de Bourgogne pour y réparer les maux causés par la guerre et l'occupation des Français, par Charles II, roi d'Espagne, 24 juillet 1668 (cop) ; — minute d'une lettre des députés des États à la Reine, pour appuyer le droit d'élection du chapitre métropolitain, 1669 ; — adresse des Provinces-Unies au roi d'Espagne pour solliciter le maintien de la paix ; — réponse du Roi (cop.), 1671 ; — recez de l'assemblée du clergé du comté de Bourgogne convoqué par Antoine-Pierre I^{er} de Grammont le 25 avril 1672 relativement à une demande de subsides adressée par le gouverneur M. de Quinonès ; — texte de la lettre en question ; protestation des ordres mendiants contre leur inscription éventuelle dans le répartition ; — requêtes pour même objet des carmélites, tiercelines, annonciades et visitandines de Besançon ; — requête de la supérieure des tiercelines de Dole à la chambre de l'Église des États ; — extrait du « Bourguignon intéressé » sur les impositions volées par les États, v. 1672 ; — « Raisons pour lesquelles la Reyne de France Marie-Terèse ne peut rien prétendre sur le duché de Brabant et ses annexes, que l'on dit de sa part estre la seigneurie de Malines, Anvers, la Haute Gueldre, Namur, Limbourg, les places unies au delà de la Meuse, le Hainau, l'Artois, Cambrai, le comté de Bourgogne et le duché de Luxembour, » mémoire politique pour défendre les droits héréditaires de l'Espagne, v. 1672.

G 170. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 20 papier.

1247-1737. — *Titres généraux. Juridiction du chapitre.* Extrait d'un diplôme de Guillaume, roi des Romains, interdisant de construire aucune forteresse dans la cité de Besançon ou dans les terres de l'archevêché et du chapitre, sans sa permission (1247-1256) (cop.) ; — transaction entre

les citoyens et le chapitre au sujet d'une procédure criminelle commencée par les premiers contre le chanoine Jean Buressard, et réglant divers points de compétence, 1519 ; — arrêt du parlement de Dole qui, sur un déclinatoire de compétence proposé par Guillaume Borreleret, archidiacre de Salins, renvoie ce dernier devant le chapitre, pour l'instruction et jugement de son procès, en présence d'un commissaire du Parlement, attendu que ledit archidiacre était accusé d'un crime contre l'État, 1520 (cop.) ; — procuration donnée par le chapitre à Ferry Carondelet, Antoine Montrivel, Désiré Morel et autres pour aller à Dole revendiquer auprès du Parlement le droit de juger leur cochanoine Georges Guiet, détenu pour prétendus délits, 1522 (cop.) ; — lettres de l'empereur Rodolphe II adressées au chapitre pour lui notifier l'envoi prochain de commissaires impériaux, Guillaume, prince-évêque de Bâle, et Rodolphe de Polwiller, bailli d'Alsace, chargés de juger le procès de juridiction soulevé entre les citoyens de Besançon et le chapitre au sujet de Philibert Mugnier, 1609 (cop.) ; — copie de lettres du parlement de Dole aux Bisontins ; de l'archiduc Albert à l'empereur Rodolphe II ; du même à son agent auprès de l'Empereur à Prague, pour amener la solution pacifique de ce différend et le maintien des immunités ecclésiastiques, 1609 ; — lettre de l'archiduc Albert au parlement de Dole pour l'inviter à réprimer par voie de justice les attentats que commettraient les citoyens de Besançon contre le chapitre, en vertu de la gardienneté, de façon à éviter le recours, autrement nécessaire, du chapitre vers l'Empereur, 1614 (cop.) ; — lettre de l'empereur Ferdinand II au chapitre revendiquant son droit de justicier sur les querelles entre la cité et les chanoines, contrairement aux prétentions du parlement de Dole dont il n'admet pas l'immixtion, 1636 (cop.) ; — ordre du parlement de Dole au procureur général de dresser procès-verbal des troubles et attentats commis par les gouverneurs au mépris des privilèges capitulaires ; — griefs invoqués par le chapitre auprès du parlement de Dole pour obtenir la protection du Roi à cause de sa gardienneté ; — protestations de la ville de Besançon contre la fermeture des tribunaux de l'officialité et de la régalie ainsi que contre divers abus nuisibles à leur cité, notifiées par notaire au logis du vicaire général, 1639 ; — propositions de fondation au profit des étudiants en théologie faites et acceptées au conseil du séminaire de Besançon de la part du chanoine Simon-Antoine Borrey, archidiacre de Gray, 1680 ; — copie du concordat passé entre Louis XIV et le chapitre de Besançon, maintenant la juridiction de ce dernier et le droit de scellés mortuaires et inventaires au domicile des archevêques, chanoines et suppôts, 1698 ; — extraits d'actes capitulaires montrant l'exercice de ces droits, 1703-1740 ; — règlement du droit de scellés et inventaires fait entre le chapitre et le parlement de Besançon à l'occasion de la mort de François-Joseph de Grammont, 1717 ; — copie du testament de François-Joseph de Grammont, décédé le 21 août 1717, 1707, suivi d'un codicille fait en 1714 ; — extrait de ce testament ; — requêtes des prêtres du séminaire présentée au chapitre, touchant certains détails de cette hoirie, 1726-1728 ; — extrait du testament du chanoine Pierre-François Raclet, prébendier de Saligney, 1737.

G 171. (Liasse.) — 25 pièces papier (dont 8 imprimés).

1737-1774. — *Titres généraux. Juridiction du chapitre.* Procès intenté devant le bailliage de Besançon et le Parlement de la même ville par Pierre-François-Bruno Raclet, seigneur de Chassey, au sujet de la « levation » des scellés apposés par le chapitre de Besançon au domicile mortuaire du chanoine Pierre-François Raclet. Requêtes du s^r Raclet et du procureur du bailliage de Besançon contre le chapitre, 1737 ; — « Précis pour le procureur du Roy du bailliage de Besançon demandeur en opposition à un arrêt sur requête du 25 février 1745, contre les révérends haut doyen, chanoines et chapitre de l'église métropolitaine, défendeurs » (impr. in-fol. de 8 p.) : — « Observations pour le chapitre métropolitain, défendeur, contre le s^r Huguenet, procureur du

Roy au bailliage de Besançon, demandeur en opposition » (impr. in-fol. de 13 p.), 1745 ; — « Supplément pour le chapitre métropolitain, défendeur, contre le s^r Huguenet » (impr. in-fol. de 8 p.) ; — placet au Roi, présenté par le chapitre pour être excepté de la déclaration de 1747 concernant les substitutions et inventaires, 1747 ; — arrêt du parlement de Besançon rendu sur requête et ordonnant que l'inventaire du chanoine Courchetet sera continué devant le commissaire du chapitre, 1752 ; — réponses pour le chapitre métropolitain au mémoire des officiers du bailliage de Besançon, v. 1753 ; — arrêt sur requête du Parlement recevant le chapitre métropolitain appelant au sujet de l'inventaire bénéficiaire du chanoine Boisot, abbé des Trois-Rois, qu'il autorise par provision le bailliage de Besançon à dresser, 1765 ; — autre arrêté sur requête recevant le chapitre appelant au sujet de la succession du cardinal de Choiseul et des droits de juridiction invoqués par le chapitre contre le bailliage de Besançon, 1774 ; — requêtes du bailliage de Besançon présentées au Parlement sur cet objet ; — « Précis pour les officiers du bailliage de Besançon contre le chapitre métropolitain de la même ville » au sujet de l'inventaire à faire au palais archiépiscopal et à Gy (impr. in-4° de 13 p.), 1774 ; — mémoire pour les mêmes ; — « Réponses aux mémoires du chapitre métropolitain par le procureur du Roy du bailliage... » (impr. in-fol. de 11 p.) ; — mémoire des officiers du bailliage contre l'interprétation donnée par le chapitre à l'ordonnance de 1747 sur les droits de scellé et d'inventaire.

G 172. (Registre.) — In-quarto, papier, de 76 feuillets.

1743-1754. — *Titres généraux. Juridiction du chapitre.* Grosse du testament et codicille d'Antoine-Pierre II de Grammont, archevêque de Besançon, le premier daté du 17 janvier 1743, le second du 3 octobre 1747, le tout publié au bailliage le 16 septembre 1754.

G 173. (Registre.) — In-quarto, papier, de 42 et 32 feuillets.

1754. — *Titres généraux. Juridiction du chapitre.* Inventaire des meubles de l'archevêché dressé devant Pierre-Joseph-Xavier de Chamigny, chanoine, commissaire délégué du chapitre, assisté de Claude-Joseph Damey, familier, servant de greffier, et de Jean-Étienne Bernard de Mesmay, chanoine, procureur-syndic ; ils se font remettre les clefs du palais par l'intendant, l'avocat Jaloux, et commencent la description du mobilier ; — f. 8 v°, intervention du conseiller au parlement Reud, assisté du greffier Guillon et du procureur général, venant poser les scellés sur les archives, ce qui est fait « ce qui a été de même pratiqué sur la chambre à côté desdites archives et un peu plus bas par lesd commissaires, dans laquelle chambre ledit sieur Jaloux nous a dit qu'il y a voit quantité d'anciens testaments publiés à l'officialité, à l'arrangement desquels le s^r Guillaume, prêtre, avait déjà travaillé mais n'avoit encore achevé ; » — dans la chambre mortuaire, f. 12 v°, « nous y avons encore retrouvé le corps dud. deffunct et que l'on nous a dit qu'il y resteroit jusque environ les quatre heures de relevée de ce jour qu'on le transporterait en sa chappelle où il serait exposé revêtu d'habits pontificaux ; » — f. 17 v°, dans la chambre de l'abbé Bossu, secrétaire, « cinquante-cinq volumes ou registres de la chambre archiépiscopale ; seize volumes des registres de patrimoine posés sur leurs rayons... ; les procès-verbaux de visites du diocèse ; » — f. 32. Caves : 225 muids 5 septiers de vin de 1751 à 1753 ; 17 feuilletes de vin de Bourgogne et 3 de remplissage, deux grands paniers et quatre demi-paniers de vin de Champagne ; trois quarris de vin du Rhin de 1736 et 1738 ; trois quarris de vin de Château-Chalon, de 1743 et 1747 ; deux quarris de vin de Château-Chalon, de 1751 et 1753 ; — levé des scellés le 1^{er} octobre 1754, en présence des officiers du Parlement. Fol. 13, argenterie ; croix d'argent pesée par l'orfèvre Grand-guillaume, 738 fr. ; crosse d'argent, 552 ; croix d'or 96 l. 10 s.

autre croix pectorale d'or, 146 ; tabatière d'or à coffret guilloché, 458 ; tabatière d'or à tombeau, 555 ; tabatière d'écaille noire « façon Mauboise » 160 ; montre d'or, 240 ; bagues, médailles, canne, chandelier, écritoire, calice d'argent (ancien poinçon de Besançon), bénitier, bougeoir d'argent ; — f. 17 v°. Vaisselle d'argent, 838 marcs 4 onces à 48 livres le marc, valant 40,248 fr. ; argenterie (cuillers et fourchettes) à 48 livres, 150 marcs 7 onces valant 7,240 l. 10 s.

G 174. (Liasse.) — 12 pièces papier (dont. 6 cahiers de 4, 10, 5, 12, 12 et 5 feuillets).

1630-1770. — *Titres généraux.* VARIA, *étrangers au chapitre.* « Lettera dell Altezza serenissima di Savoia, sotto li 23 di marzo 1630, scritta alli suoi popoli doppo la mossa dell' armi francezi contro li suoi stati » (cop.) ; — protestation adressée au pape par le cardinal Borgia contre le groupement des hérétiques unis au roi de Suède et demandant l'union de tous les catholiques sous la direction du Saint-Siège et avec l'appui du roi d'Espagne, 1632, 9 mars (cop.) ; — relation du cardinal Paxmann, archevêque de Gran, sur la guerre régnante, 1632 : — « Narré sincère de ce qui s'est passez au Chapitre général des religieux de l'estroite observance de Cluny, célébré au prieuré de Saint-Martin des Chams à Paris le 25 juin 1656 ; » — cas posé au sujet de la nomination des supérieurs de l'observance de Cluny ; — lettre non datée ni signée sur la cour pontificale et le mouvement diplomatique entre elle, la France et l'Espagne, vers 1657 ; — mémoires envoyés au roi de France par un résident aux Pays-Bas, visés par Le Tellier, 1667 ; — état des villages du décanat de Dole avec les sommes auxquelles ils sont cotisés, 1664 ; — mémoire où l'on distingue les différentes espèces dans lesquelles les droits d'amortissement et de nouvel acquêt sont ou ne sont pas dus par les communautés religieuses, vers 1700 ; — cérémonial de la consécration d'un évêque ; — lettres patentes de Louis XV concernant la suppression de l'ordre de l'étroite observance de Grandmont, 1770.

G 175. (Portefeuille.) — 135 pièces papier.

1085-1775. — *Titres généraux.* Cartulaire factice du chapitre de Besançon, formé de 135 pièces copiées par feu le chanoine Denizot, données aux archives départementales par M. Jules Gauthier en 1895. I. Interdiction par Hugues III à tous ses successeurs d'aliéner les serfs attachés au domaine que l'église de Besançon possède à Salins (1085-1100). — II Serment d'obédience prêté par Euphémie, abbesse de Château-Chalon à l'archevêque (s.d.). — III. Bulle de Pascal II concédant le pallium à Ponce, archevêque, et confirmant. les possessions de l'église de Besançon, Latran ; 31 décembre 1105. — IV. Bulle de Calixte II adjugeant à l'église Saint-Jean le privilège de maternité, contrairement aux prétentions de Saint-Étienne, Tarente, 19 mars, 1122. — V. Sentence de l'archevêque Anséric réglant le droit de sépulture des chanoines de Saint-Étienne et Saint-Jean, 1134. — VI. Bulle de Luce II confirmant à l'archevêque Humbert et à ses successeurs les biens de leur église et notamment l'église de Colombier sur le lac de Neuchâtel, et l'abbaye de Bregille, Latran, 16 mars 1143. — VII. Guillaume, comte de Bourgogne, confirme, en y ajoutant trois meix habités, le domaine de Grozon à l'église Saint-Étienne, pour le repos de l'âme du comte Rainaud, 1148. — VIII. Bulle d'Honorius III confirmant le privilège accordé à l'Église de Besançon par Eugène III, 1148. — IX. Autre d'Urbain III confirmant une transaction entre les chapitres de Saint-Étienne et de Saint-Jean sur le droit de sépulture des chanoines, Vérone, 7 décembre, 1185-1186. — X. Donation de la terre de Villeneuve faite à l'église Saint-Étienne par Othon I^{er}, comte de Bourgogne, à charge de payer annuellement aux chapelains de l'autel de Saint Georges la somme de 16 livres estevenantes, 1191. — XI. Donations faites à l'hôpital de Sainte-Brigitte par Orlin, femme d'Étienne Marescot, et Hugues de Ronchoux et Dauphine, sa

mère, d'une moitié de four devant ledit hôpital, et de terres à Mont et à Vorges, sous le sceau de l'archevêque Amédée, 1208. — XII. Amédée, archevêque de Besançon, rend au chapitre de Saint-Étienne la moitié de l'église de Chevigney jadis tenue en fief dudit chapitre par Étienne, chevalier, et cédée par celui-ci aux Templiers, sans consentement des chanoines, 1209. — XIII. Sentence de Roger, évêque de Lausanne, déchargeant Jean, archidiacre de Salins, de l'hommage que l'archevêque Amédée prétendait lui imposer [1194-1212]. — XIV. Sentence de Bernard, évêque de Genève, réformateur apostolique au diocèse de Besançon, ordonnant de payer intégralement leurs revenus aux chapelains des comtes de Bourgogne, à Saint-Étienne, 1213. — XV. Othon, duc de Méranie donne à Saint-Étienne ce qu'il possédait à Geneuille, Boulot et Boulot, 1213 ; — XVI. Le même confirme aux chapelains de l'autel de Saint-Théodule, à Saint-Étienne, tous les biens que leur avait donnés la comtesse Marguerite de Bar, 1213. — XVII. Excommunication lancée par l'archevêque Gérard de Rougemont contre Othon, duc de Méranie et comte de Bourgogne, pour avoir élevé un château à Châtillon-lez-Besançon, 1222. — XVIII. Charte de fondation et dotation par le chapitre et sur son terrain d'un monastère de dominicains à Besançon, notifiée par l'archevêque Gérard, 1224. — XIX. Enquête établissant la juridiction du chapitre de Saint-Étienne sur ses chanoines même habitant hors du cloître, 1225. — XX. Diplôme de Frédéric II interdisant aux citoyens de Besançon toutes conventions et nouveautés effectuées hors le consentement de l'archevêque et réservant au roi des Romains toute décision sur la garde des chemins et les clefs des portes de la cité, Foggia, 5 juin 1225. — XXL Compromis entre les deux chapitres remettant à l'archevêque la solution de leur différend sur la maternité de l'une des deux églises, 1225-1226. — XXII. Transaction, entre les deux chapitres sous le sceau et par l'arbitrage de l'archevêque Jean Algrin, 1226. — XXIII. Accord entre le chapitre de Saint-Étienne et Amédée de Neuchâtel et Pierre de Scey, touchant le château de Montrond et diverses autres propriétés, 1233. — XXIV. Aymon de Pesmes, doyen d'Ajoie, et Guillaume, chevalier, seigneur de Pesmes, déclarent qu'Aimon, dit Maupois, chevalier, s^f de Perrigny, tient d'Humbert de Beaujeu, archidiacre de Gray, en fief, divers domaines à Mauvernois, Cussey-sur-l'Ognon, Geneuille et Voray, 1236. — XXV. Achat, par le chapitre de Saint-Étienne, de Henri dit de Ronchoux d'un domaine à Trepot, au prix de 35 livres estevenantes, 1241. — XXVI. Bulle d'Innocent IV prescrivant à l'archevêque de Besançon de faire distinguer par quelque marque apparente les juifs de son diocèse, Lyon, 23 octobre 1245 — XXVII. Guillaume de La Tour, archevêque, donne à l'église Saint-Étienne l'église de Fontenoy-lez-Montbozon, 1246 — XXVIII. Innocent IV commet les abbés de Montbenoit et de Saint-Étienne de Dijon à statuer sur un appel des chanoines de Saint-Étienne contre une provision de canonicat dans leur église accordée à un certain Nicolas, curé de « Bulgo » au diocèse de Langres, par l'influence du roi de Navarre, 1250. — XXIX. Achat par le chapitre de Besançon, d'Hugues de Morteau et de Sibille, sa femme, d'une vigne située à « Clarevos » pour les besoins de l'autel fondé par Guillaume, trésorier du chapitre, sous le sceau de l'archevêque Guillaume de La Tour, 1252. — XXX. Bulle d'Innocent IV confirmant le statut capitulaire par lequel il est décidé qu'aucun chanoine ne touchera les fruits de sa prébende, s'il ne séjourne au moins quatre mois dans l'année, Anagni, 22 juillet 1254. — XXXI. Testament d'Étienne Garcin, familier de Saint-Étienne, léguant une vigne « en Chevanney » à la chapelle Notre-Dame du Clocher, en la même église, 1254. — XXXII. Statut capitulaire défendant de participer aux distributions aux chanoines non prébendés, 1256. — XXXIII. Mandement des doyen et chapitre notifiant qu'ils ont admis un chanoine de Saint-Anatoile de Salins, nommé Hugues Engay, chapelain de l'archevêque, à prêter serment de fidélité et sujétion au chapitre métropolitain, comme s'il en eût été chanoine, 1257. — XXXIV. Charte de l'archevêque Guillaume de La Tour, notifiant l'hommage prêté au chapitre par son neveu, Eudes de Chemin, chevalier, pour la dîme des blés des sujets du chapitre, à Chemin, 1258. — XXXV.

Bulle d'Alexandre IV autorisant le chapitre, gravement vexé et atteint par les sévices des citoyens de Besançon, à ne recevoir comme chanoines ni les fils, ni les neveux, ni même les cousins d'aucun citoyen, Viterbe, 9 mars 1258. — XXXVI. Statut capitulaire délibéré en présence et avec l'assentiment de l'archevêque Guillaume, prononçant des peines ou excommunications contre ceux qui auraient blessé un chanoine, pillé les biens ou détruit les maisons capitulaires, 1257, avec approbation et confirmation du pape Alexandre IV, Anagni, 28 avril 1259. — XXXVII. Alexandre IV commet l'évêque d'Auxerre pour juger un débat entre le chapitre et Étienne de La Chassagne qui construisait un château à Vieilley, Anagni, 28 avril 1259. — XXXVIII. Requête présentée à Gui de Mello, évêque d'Auxerre, par le chapitre et Étienne de La Chassagne afin de faire relever ce dernier de l'excommunication, pour faciliter l'accommodement, 1260. — XXXIX. Achat par le chanoine Laurent, de Joriaz de Maizières, de tout ce qu'il possédait à Tarcenay et au Liège, 1267. — XL. Nomination d'arbitres par le chapitre de Besançon et par Étienne de La Chassagne pour terminer leur différend à Vieilley ; les arbitres du chapitre sont le grand chantre de Saint-Jean et le chanoine Guillaume de Grancey ; ceux d'Étienne de La Chassagne sont Simon de Vaugrenant et Pierre de Bonnay, chevaliers, 1268. — XL bis. Convention passée entre Étienne de La Chassagne et Marguerite, sa femme, d'une part, et le chapitre de l'autre, pour donner un délai de vingt jours aux arbitres, sauf à déléguer la solution du procès à Philippe, comte palatin de Bourgogne, et au doyen du chapitre si les arbitres n'ont pas tranché le débat dans le délai ci-dessus ; comme cautions à 50 marcs par tête, Étienne de La Chassagne donne Hugues de Vellefaux et Hugues de Montferrand ; le chapitre donnant de son côté Jean, abbé de Saint-Vincent, et Jean, abbé de Saint-Paul ; le comte palatin scelle le contrat, 1268. — XLI. Le collège des cardinaux, le siège vacant, valide l'élection de l'archevêque Eudes de Rougemont, Viterbe, 9 février 1269. — XLII. Mandement d'Eudes de Rougemont ordonnant aux curés de Besançon d'excommunier les citoyens coupables d'avoir dévasté la maison du chanoine Guillaume de Cicon si, dans les trois semaines, satisfaction des dommages n'est point donnée, 1279. — XLIII. Testament de Guillaume Créature, serviteur de Henri de Scey, archidiacre de Besançon, fondant, entre autres libéralités, son anniversaire dans l'église Saint-Étienne, 1279. — XLIV. Henri, évêque de Bâle, ne pouvant gagner en sécurité la ville de Besançon à cause des guerres de Rodolphe de Habsbourg, transmet depuis l'Isle-sur-le-Doubs à son métropolitain une formule d'obéissance et de soumission, 1280. — XLV. Constitution d'une rente de 60 s. sur une vigne dite de Montenart, à Grozon, faite par Barthélémy de Grozon, prêtre, Poncier, son frère, et Isabelle, fille de feu Perrenin Le Cornier, de Grozon, au profit d'Hugues, reclus de Saint-Étienne, 1280. — XLVI. Gui de La Tour et Nicolas, marguillier de Saint-Étienne, assignent aux chapelains de la fondation faite à la chapelle Sainte-Catherine pour le repos de l'âme du grand chantre Pierre de Saint-Quentin, une part précise d'une maison dont ils jouissaient précédemment par indivis, ladite maison sise devant l'église, du côté de la cité et à côté du meix de Gérard de Vienne, 1288. — XLVII. Martinet de Rivotte donne à l'hôpital de Sainte-Brigitte sa maison rue Rivotte, ses noyers de Rivotte, sa vigne de Trois-Châtels, un champ à Champ-l'Ognon, 1291. — XLVIII. Thiébaud de Faucogney, doyen de Besançon, donne à titre viager à Vienot dit Mollochot, de Gendrey, l'usufruit de quatre pièces de terre à Sermange, 1293. — XLIX. Moyennant un prêt d'argent de 80 livres estevenantes, Henri d'Usier, chanoine de Besançon, fils de Jacques dit le Maçon, constitue en faveur du chapitre une rente annuelle de six livres, sur sa maison située rue de la Lue, 1293. — L. Testament d'Eudes de Beligny, official et chanoine de Besançon, choisissant sa sépulture dans l'église des Dominicains, faisant des legs à toutes les églises de la cité et instituant pour exécuteurs testamentaires Mathieu, chanoine de Sainte-Madeleine, et Étienne, scelleur de l'Officialité et doyen de Sexte, 1296. — LI. Le chapitre accorde à Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, un délai pour s'acquitter envers lui d'une certaine

dette et accepte les cautions qu'il lui donne, Jean de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, et Gérard d'Arguel, chevaliers, 1296. — LII. Thiébaud de Faucogney nomme Pierre, fils de Lambelin Luysate, de Rougemont, chapelain de la chapelle Saint-Étienne qu'il a fondée en l'église Saint-Jean, tant en son nom qu'en celui de Bernard de Choye, jadis médecin à Besançon, et assure la nomination des chapelains à venir à ceux qui lui succéderont comme doyens du chapitre, 1299. — LIII. Échange d'une vigne située à Champ-l'Ognon, que Hugues de Montfaucon et Guillemette, sa femme, abandonnent, et une autre vigne située à Morre, lieu dit en Chaille, que l'hôpital de Sainte-Brigitte donne en retour, du consentement de Jean de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, 1301. — LIV. Testament de Paquette, veuve de Lambelin le Maçon, de Saint-Quentin, fondant un anniversaire en l'église de Saint-Jean-Baptiste, 1308. — LV. Traité passé entre l'archevêque Vital et le chapitre pour régler le droit de visite dû par un certain nombre de curés relevant du chapitre (Voir cote G. 77), 1314. — LVI. Sentence rendue par le doyen Henri de Faucogney au sujet d'un fief qui relevait de lui à Cromary, entre Humbert de Cromary, tuteur de Jean, fils de Guillemette et de feu Jean dit Chassignet, chevalier, investissant ledit pupille de la moitié des biens laissés par son père, en vertu de « la custume de Bourgoigne qui est que li mors invest le vif, » 1324. — LVII. Lettres de Jeanne, reine de France et de Navarre, comtesse de Bourgogne, substituant à Jean de Brans, chapelain de la chapelle de Saint-Théodule, à Saint-Étienne, Henri de Besançon, cleric, Dole, 11 avril 1326-1327. — LVIII Statut réglant le retour immédiat des prébendes à la communauté des chanoines, chaque fois qu'il y a cession ou décès ; articles concernant les stages et les maisons, 1327. — LIX. Sentence de Henri de Faucogney, doyen et seigneur de Vieilley, adjugeant à Jean, fils de feu Jean le Chassignet, moitié des biens laissés par son père dans la dépendance du fief de Vieilley, 1327. — LX. Seconde sentence du même en pareille matière, 1328. — LXI. Statut capitulaire menaçant des peines les plus graves les détenteurs des biens de l'église de Besançon, 1331. — LXII. Ratification par l'archevêque Hugues de Vienne de la donation faite par Vital de Montesquiou, son prédécesseur, à Huguet de Guapre, son chambrier, de nombreuses pièces de terre à Gy, 1336. — LXIII. Jean, évêque de Bâle, par licence spéciale de l'archevêque, lui prête serment d'obéissance et fidélité en son château de Mandeuve, 1337. — LXV. Girard de Montfaucon, seigneur de Vuillafans, chevalier, consent à rompre un engagement avec des sujets du chapitre, de Valdahon, qui s'étaient obligés à le servir en guerre pour une solde convenue de quarante sous, parce que cet engagement dénoncé par le chanoine Jean de Cicon, dont ces hommes relevaient, avait été conclu sans l'agrément du chapitre, 1338. — LXVI. Révocation par commissaire apostolique : Guillaume Amici, siégeant à Avignon, des censures lancées par l'archevêque de Besançon contre le duc de Bourgogne et ses monétaires d'Auxonne, 1340. — LXVII. Traité fait entre Jean de Corcondray, doyen, et Jean Le Chassignet, au sujet des 600 florins que celui-ci devait sur la moitié de la maison forte de Vieilley, 1342. — LXVIII Acquisition d'un cens de trois sous à Mérey-Vieilley, faite par le doyen Jean de Corcondray, de Jean d'Épenoy et de sa femme, 1344. — LXIX. Traité passé entre le même Jean de Corcondray et Jean Le Chassignet. par lequel le doyen accorde audit écuyer un délai pour retirer la moitié du château de Vieilley, vendue à rachat, 1346. — LXX. Jean de Corcondray, mis au carcan par Thiébaud de Neuchâtel et ses complices, par la médiation de Girard de Montfaucon, sire de Vuillafans, gardien du comté de Bourgogne, et d'Eudes de La Roche, seigneur de Châtillon en Varais, accorde l'absolution à Thiébaud de Neuchâtel et à ceux qui l'avaient secondé dans les mauvais traitements par lui subis, 1250. — LXXI. Report sur une maison sise à Besançon, près de celle de Jean Guibourg, d'un cens de dix livres de cire, précédemment assigné sur une vigne à Champ-l'Ognon, consenti par Jean de Montjustin, chanoine et séchal, et Vauthier de Saint-Paul, citoyen, d'autre part, 1355. — LXXII. Le chapitre repousse la prétention de Pierre de Grammont

de toucher les fruits de sa prébende sans avoir fait son stage réglementaire, renvoyant l'examen de cette question au chapitre général. Délibéré en présence de Jean de Corcondray, doyen ; Aimon de Villers, archidiacre de Besançon ; Eudes de Choye, chantre ; Jean de Voires, surchantre de Saint-Jean ; Gaucher de Moffans, surchantre de Saint-Étienne ; Pierre de Membrey, Nicolas de Choye, Jean de Poligny, Jean de Montjustin, Aimé des Beys, Guillaume de Faucogney, Jean de Clairefontaine, Henri de Voires et Pierre de Grammont, chanoines, 1355. — LXXIII Traité passé par Odon de Choye, surchantre de Saint-Étienne, avec le chapitre, pour fonder, moyennant 520 livres, son anniversaire, 1359. — LXXIV. Jean de Filain, chapelain de Sainte-Marie-Majeure, en l'église de Saint-Etienne, cède à Étienne Caba, de Montigny-lez-Arbois, une vigne dépendant de sa chapellenie, sise aux Gravelières, moyennant deux cinquièmes de la récolte outre 2 sous de cens annuel, 1371. — LXXV. Hommage prêté à l'archevêque Guillaume de Vergy, par le doyen Guillaume de La Porte, à raison du château de Vieilley, 1376. — LXXVI. Quittance de droits de lods donnée par Guillaume de Vergy, archevêque, pour vente de vigne à Bregille faite à Jacques Bon, fils de Perrin Bon, citoyen de Besançon, 1379. — LXXVII. Mandement de Thomas, cardinal de Sainte-Praxède (ou de Naples), ordonnant à Guillaume de La Porte, doyen, Ponce de Conliège, grand archidiacre, et Hugues de Vevy, archidiacre de Favorney, d'acheter un cens de 80 livres pour nourrir quatre choriaux et leur écolâtre, sur l'hoirie d'Hugues de Clerval, chanoine et archidiacre de Luxeuil à son vivant, 1387. — LXXVIII. Reprise de fief d'une terre sise à la Chapelle-lez-Rennes et dépendant de la grande chanterie, faite par Henrion dit Corretan, d'Ornans, à Étienne de Savigny, grand chantre, 1393. — LXXIX. Autre reprise d'un fief à Rennes, faite au même par Huguenin de Poutailler, fils de Perrin de Poutailler, écuyer, 1393. — LXXX. Statut capitulaire qui, pour assurer la sauvegarde des maisons canoniales, prescrit à chaque chanoine résidant, ou en certain cas absent, d'avoir sa maison dans le cloître (ou enclos du chapitre) et de la réparer et entretenir sous peine d'être privé des fruits de sa prébende, 1396. — LXXXI. Étienne de Savigny, chantre de Besançon, fonde son anniversaire en le dotant de biens situés à Rennes et aux environs, avec faculté pour ses successeurs d'annexer ces biens à la grande chanterie, 1404. — LXXXII. Mandement de Thiébaud de Rougemont, archevêque, ordonnant à tous curés et chapelains de s'abstenir de célébrer les saints mystères, partout où se trouveront des citoyens de Besançon, rebelles et excommuniés, et de sonner trois coups de cloche pour les éloigner en les rendant confus et rougissants de leur infamie, 1408. — LXXXIII. Extrait du testament de Marie de Vergy, comtesse de Fribourg et de Neuchâtel-sur-le-Lac, délivré aux Dominicains de Besançon, chargés de célébrer un anniversaire, 1408. — LXXXIV. Mandement du bailli d'Aval Jean de Champdivers pour contraindre les citoyens de Besançon de rendre certaine quantité de vins et vendanges par eux pris aux chanoines de la métropole, 1407. — LXXXV. Exploit de l'huissier Estevenin Pavoillon, chargé d'instrumenter contre les citoyens de Besançon en vertu du mandement qui précède et de leur faire rendre leurs vins et vendanges, 1407. — LXXXVI. Mandement du duc Jean sans Peur ordonnant aux citoyens de Besançon de cesser de mettre obstacle à l'entrée libre des chanoines et marguilliers du chapitre dans les deux églises cathédrales, Paris, 22 avril 1409. — LXXXVII. Discours sur les fondations des chapelles de Sainte-Claire en la cité impériale de Besançon [1410-xvi^e s.]. — LXXXVIII. Par commission apostolique, l'archevêque Thiébaud de Rougemont institue une chapellenie dotée de tous les biens jadis donnés audit monastère et abandonnés par sainte Colette, réformatrice des Clarisses, par amour de la pauvreté, 1410. — LXXXIX. Approbation de la chapellenie ci-dessus et de l'abandon à elle fait de tous les biens du monastère par sœur Colette, abbesse, Jeanne de La Tenture, vicaire, Isabelle Frenarce, Jeanne Le Jeune, Adeline de Malbrun, Odette Miclière, de Salins, Jacqueline de Corbie, Simonne Pralette, Guillemette Bonguenie, Jeannette la Faulgresse,

Marianne la Clergesse, Béatrix la Belle, Jeanne de Lure, professes ; Jeanne de Dijon, Béatrix de Plaincourt, Jeannette des Potots, Marguerite Renaulde, Jacqueline dite de chez Jean Taillet, de Besançon, Jeannette de Boillon, Colette la Faulgresse, Jeanne de Corbie, Marguerite Hay, Jeanne Camuse, Mahuette Commitive, Catherine, fille de Garnier Marchant, de Dijon, Laurence de Flavigney, Marguerite de...., Agnès Labeur, Jeanne de Myon, Jeanne Beldelle, Henriette Bediet, de Dijon, Florette de Théroüanne, Colette de Fahy-au-Bois, novices du même monastère, 1413. — XC. Testament d'Hugues de Chassagne, chanoine et archidiacre de Salins, portant fondation d'une chapelle dans l'église Saint-Pierre et d'un anniversaire dans l'église Saint-Étienne, 1418. — XCI. Bulle de Martin V ordonnant à l'archevêque de Besançon de lancer des monitoires contre ceux qui, fils d'iniquité, détiendraient quelque bien ou quelque meuble du chapitre : dîmes, cens, fruits, produits, vignes, terres, possession, titres, croix, calices, ornements ecclésiastiques, bijoux, vases d'or, d'argent, de bronze, d'étain ou de fer, chevaux, bœufs, vaches, brebis, porcs, ustensiles, vêtements, protocoles, registres, papiers, obligations, etc., Rome, 2 juin 1424. — XCII. Saisie par Antoine de Toulangeon, seigneur de Traves et de La Bâtie, maréchal de Bourgogne, sur l'ordre de la Chambre des comptes de Dijon, de la dotation des chapelles fondées à Saint-Étienne par les comtes de Bourgogne ; il en confie les revenus au marguillier de Saint-Étienne afin qu'il pourvoie à la desserte régulière, 1428. — XCIII. Testament de Jean de Dompnel, chanoine de Saint-Étienne et curé de Flangebouche, 1420. — XCIV. Statut capitulaire décidant que nul ne pourra être chanoine de Besançon, s'il n'est gradué ou noble, 1430. — XCV. Lettres d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, ordonnant de rendre aux enfants de chœur de Saint-Jean et de Saint-Étienne leurs revenus sur les sauneries, bien qu'ils aient été saisis par justice, 1434. — XCVI. Déclaration donnée par les gouverneurs de la cité de Besançon que le chapitre métropolitain est exempt de subsides et prestations municipales, sauf les cas admis par le droit, 1435. — XCVII. Mandement de Jean de Gribonval, archidiacre de Grand-Caux en l'église de Rouen, vicaire général de l'archevêque de Besançon Jean de Rochetaillée, portant mainmise sur une vigne située à Besançon « ès Courvées », vendue par Huguenin de Germigney à Jean de Neuville, sans autorisation de l'archevêque, du fief duquel cette vigne dépendait, 1435. — XCVIII. Eugène IV confirme le traité dit « de Rouen, » passé entre l'archevêque Jean de Rochetaillée et les citoyens de Besançon pour régler la situation respective des deux pouvoirs, 1436. — XCIX. Mandement de Quentin Ménard, archevêque, à Dominique Houduyn, receveur de son palais, et à ses successeurs, prescrivant de payer un cens annuel de 12 deniers à Jeanne, fille de Thomas du Change, et à ses héritiers à venir, pour trois meix situés près du pont et ayant servi à établir le hall de l'éminage, 1441. — C. Sentence de Jean Vernier, vicaire général de Quentin Ménard, renvoyant devant la juridiction capitulaire une cause en matière d'injures portée devant l'Officialité diocésaine par Perrette, veuve de Jean Donzel, contre le chanoine Hugues Arménier, 1442. — CI. Patentes de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, promettant au chapitre métropolitain que la chapelle de Saint-Georges, fondée à Saint-Étienne par ses prédécesseurs, sera désormais desservie par chapelains résidants, tandis que l'un d'eux, titulaire d'une des chapelles, Jean de Pluvot, n'était pas prêtre et ne pouvait par conséquent desservir son bénéfice, Besançon, 13 novembre 1442. — CII. Quentin Ménard confirme les statuts de la confrérie de Saint-Thomas d'Aquin établie dans l'église des Dominicains de Besançon, 1445. — CIII. Lettres de sauvegarde accordées au chapitre et à tous ses suppôts par le duc Philippe le Bon, Bruxelles, 1447. — CIV. Excommunication portée par Simon de Dompnel, abbé de Saint-Paul et juge apostolique délégué, contre ceux qui avaient pillé la maison du chanoine Guillaume Crapillet, située dans l'enclos capitulaire, 1456. — CV. Sentence de l'Officialité condamnant Jacques Grenier, citoyen de Besançon, coupable de sévices contre Nicolas Barbier, procureur et receveur du chapitre, à faire amende honorable au chapitre à l'entrée du chœur de Saint-Jean, 1511. —

CVI. Bulle de Jules II nommant les abbés de la Charité et de Corneux arbitres dans un appel émis par le doyen Jean Carondelet contre une sentence de l'official de Besançon relative aux dîmes de Mérey-Vieilley, Bologne, 8 avril 1511. — CVII. Arrêt du Parlement de Dole renvoyant Guillaume Borreleret, archidiacre de Salins, devant la juridiction capitulaire, 1520. — CVIII. Délégation de plusieurs chanoines pour aller à Dole, devant le Parlement, réclamer la libération du chanoine Georges Guiot, détenu et mis en jugement par ordre de cette cour, 1522 (v. la cote G. 84). — CIX. Sauvegarde accordée par l'empereur Charles-Quint au chapitre, contre les citoyens de Besançon, Tolède, 16 novembre 1525. — CX. Bernardin de Sommevoire, chanoine et vicaire général de Besançon, notifiant sa nomination à la cure de Sainte-Madeleine « de Dorneyo castro » à Jean-Henri, de Senongue, au diocèse de Toul, 1527. — CXI. Achat de la mairie de Pouilley-Vignes pour les doyen et chapitre de Besançon, de Pierre Petremand, docteur en droit, citoyen de Besançon, et de Louise Bernard, sa femme, 1553. — CXII. Extrait du testament d'Étienne des Potots, chanoine de Besançon, donnant 500 francs à la familiarité de Saint-Étienne pour son anniversaire et instituant le chapitre comme héritier, 1556. — CXIII. Bref de Pie V louant le zèle du chapitre, l'exhortant à mener une vie sainte, à confirmer dans la foi ses concitoyens et lui-même et à entretenir avec les chefs de la cité une louable concorde pour fermer tout accès aux hérétiques, 1569. — CXIV. Traité passé entre Jacques de Saint-Mauris, prieur de Bellefontaine, grand chantre du chapitre, et à ce titre jouissant des revenus de l'hôpital de Sainte-Brigitte avec les villages de Rouhe, Courcelles, Palantine et Goux, formant la paroisse de Mont, au sujet de l'abonnement des dîmes dues annuellement à la grande chantrerie, 1569. — CXV. Pétition au pape Grégoire XIII par le chapitre, pour obtenir confirmation de ses privilèges, 1572. — CXVI. Substitution de chanoine de Besançon accordée par le chapitre, et par procuration à Pierre Chifflet, institué prébendier de la Pérouse, à Pouilley, 1572. — CXVII. Extrait du testament du chanoine Pierre Bourquin, de Vercel, léguant au chapitre 12 francs de rente pour son anniversaire fixé au jour de sainte Agathe, 1576. — CXVIII. Extrait de décret en cour de régalie sur une maison située sur la place Saint-Quentin, à l'angle en haut de la rue du Clos, déclarée chargée de cens envers le chapitre, ledit décret poursuivi par Jean de Vaivre, notaire, 1577. — CXIX. Institution de chapelain en la chapelle de Saint-Nicolas et Sainte-Catherine de Chancey, accordée par le vicaire général de l'archevêque de Besançon à Jean Duban, clerc, 1578. — CXX. Assemblée générale des rentiers du puits à muire de Salins, parmi lesquelles représentants du chapitre, pour ratifier une transaction négociée avec le duc de Parme, gouverneur général des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, 1583. — CXXI. Lettre des gouverneurs de la cité de Besançon au pape pour lui demander l'élévation à l'archevêché, vacant par la mort du cardinal de Granvelle, du doyen du chapitre, François de Grammont, 1586. — CXXI *bis*. Autre lettre des mêmes en faveur du même candidat, adressée à l'Empereur. 1586. — CXXI *ter*. Lettre du chapitre au pape Sixte-Quint, en faveur de son doyen, 1586. — CXXII. Approbation de l'érection d'une chapelle ou oratoire fondé au maître-autel de l'église de Virey, par Jean Lapetry, de Byans, prêtre, 1622. — CXXIII. Fondation de l'office des Ténèbres dans l'église Saint-Étienne, par le chanoine Pierre-Louis Chaillot, 1635. — CXXIV. Élection faite par le chapitre de l'archevêque Claude d'Achey, 1637. — CXXV. Patentes de Ferdinand III blâmant les gouverneurs de la cité de s'être immiscés dans un procès contre l'archevêque de Besançon, au sujet du fief du Bouteiller, 1643. — CXXVI. Supplique adressée par Jean-Baptiste de La Tour Saint-Quentin à l'archevêque Claude d'Achey, à l'effet d'être mis et maintenu en paisible jouissance de l'office de maître d'hôtel de l'archevêché, 1644. — CXXVI *bis*. Lettre du même adressée à l'Empereur, pour être maintenu dans son fief de Maître d'hôtel, qui lui était disputé par sa nièce, ainsi que contre les citoyens et gouverneurs de Besançon, qui avaient mis sous séquestre les revenus qui en dépendaient, 1643. — CXXVII. Sentence de l'official de Besançon dans un procès intenté par le

procureur fiscal de cette cour contre Simon Vauldry, chanoine de Saint-Anatoile de Salins, pour faits de mœurs, 1647. — CXXVIII. A la requête du chapitre et pour pacifier un différend entre le trésorier et les chanoines porté en cour romaine, Claude d'Achey délivre une attestation des revenus et des charges de la grande trésorerie, 1648. — CXXIX. Alexandre VII confie à Jean d'Orival l'administration temporelle et spirituelle du diocèse, pendant la vacance du siège archiépiscopal, Rome, 3 avril 1662. — CXXX. Rapport du Parlement au Roi sur les élections successives de Jean-Jacques Fauche et d'Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, 1663. — CXXXI. Fulmination par l'official de Besançon, Jean d'Orival, chanoine et archidiaque de Luxeuil, d'une bulle d'Innocent XI contre les détenteurs de biens du chapitre de Besançon, 1683. — CXXXII. Institution d'un vicaire perpétuel, Pierre Bugnet, dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Besançon, en remplacement du chanoine Claude Boitouzet, par le vicaire général administrant le diocèse pendant la vacance du siège, 1698. — CXXXIII. État des motifs confirmant le droit des doyen et chapitre d'administrer le diocèse durant la vacance du siège, 1717. — CXXXIV. Antoine-Pierre II de Grammont nomme à la cure de Gourgeon, vacante par démission de François Thyriot, Charles-Antoine Jean roy, présenté par l'abbé de Cherlieu, sous condition de payer à son prédécesseur une pension de 66 livres tournois 13 sous 4 deniers, 1745. — CXXXV. Cérémonial traditionnel employé pour mettre le grand trésorier de l'église métropolitaine en possession du doyenné de la collégiale de Sainte-Madeleine de Besançon, 1775.

G 176. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 5 papier.

1245-1434. — *Titres généraux. Statuts capitulaires.* Notification par le doyen Jean et le chapitre métropolitain (de Saint-Jean) d'un statut interdisant de recevoir comme chanoine l'héritier d'un noble ou d'un roturier ayant tué, blessé, emprisonné ou lésé quelque chanoine, et cela jusqu'à la quatrième génération. Autre décision refusant toute absolution à celui qui aura pillé quelque terre, saisi les serfs ou brûlé les maisons du chapitre, à moins de complète satisfaction ; lesdits statuts approuvés par l'archevêque Guillaume de La Tour, mai 1245 (copie d'après le ms. 2188 latin de la Bibliothèque nationale). — Statut notifié par le doyen Jean, portant que tout chanoine tenant des obédiences du chapitre et devant de ce chef quelque redevance, sera exclu du chœur, s'il ne l'acquitte quinze jours après l'échéance, outre une pénalité de 12 deniers par jour de retard, 1252 (cop. d'après le ms. ci-dessus) ; obligation pour tout chanoine se rendant aux écoles de payer avant son départ ses dettes envers le chapitre ou de constituer procureur responsable. — Vidimus donné par le doyen Henri de Faucogney et tout le chapitre des statuts suivants : statut de 1252 (v. ci-dessus) ; — autre statut portant qu'à partir de 15 jours après l'échéance d'une dette envers le chapitre, le chanoine retardataire sera publiquement excommunié à la grand'messe, après l'évangile, par le diacre qui le lira, juin 1253 ; — autres statuts additionnels concernant le serment du séchal ou trésorier, ses devoirs et ses attributions ; le serment des chanoines ; le paiement des obédiences ou amodiations en deux termes annuels, la quinzaine de *Laetare Jerusalem* et la quinzaine du synode d'automne ; le paiement de chaque anniversaire au séchal dès la veille de sa célébration, sur une note remise un mois d'avance par ledit séchal ; la défense de vendre ou engager aucun livre, calice ou ornement de l'église de Besançon, mais le droit pour chaque chanoine créancier du séchal de faire vendre les biens de ce dernier au prorata de sa créance ; la responsabilité pécuniaire du séchal négligent ; l'interdiction à tout chanoine de prendre part aux distributions, aux anniversaires, aux délibérations, avant d'avoir juré l'ensemble des statuts ; la lecture des statuts aux quatre chapitres généraux de l'année, 12 mai 1309 (copie d'après le ms. ci-dessus). — Statut portant qu'à chaque vacance de prébende par abandon ou par décès, les biens de cette prébende retournent de plein droit au

chapitre, 2 janvier 1327 (incomplet). — Statut réglant les peines de droit encourues dans tous les cas de confiscation, usurpation, mauvaise gestion des biens capitulaires, par des prélats, chanoines, séchaux, amodiateurs, etc., passé sous le sceau de l'Officialité diocésaine en présence des témoins suivants : Jean de Bremondans, marguillier de Saint-Étienne, Besançon, de [l'Isle]-sur-le-Doubs, et Guillaume, de Velotte, prêtres, 4 mai 1331 (copie tirée du ms. de la Bibliothèque nationale, f. latin 2188). — Statut sur l'occupation et la transmission des maisons canoniales, et l'interdiction à tout chanoine de participer aux distributions s'il n'occupe une de ces maisons, 4 mai 1396. — Statut interdisant d'admettre aucun chanoine s'il n'est noble ou gradué, 9 août 1430 (copie). — Procès-verbal, détaillé et dûment signé par tous les chanoines qui y ont pris part, de l'élection d'un nouveau doyen, Jean de Fruyn, élu en remplacement du doyen Léon de Nozeroy, au retour de son inhumation, adressé au pape Eugène IV par le chapitre de Besançon. Étaient présents Jean de Fruyn, trésorier ; Jean Poncet, archidiacre de Favorney ; Amiet de Vercel, archidiacre de Gray ; Guillaume de Ronchaux, Étienne Quarry, Gilles Grusignet, André Bernard, Jean Mugnet, Hugues Arménier, Thiébaud Domo, Jean de Chatonnay, Léon Basan, Étienne Tollet, Jean Comte, Thiébaud Verdun, Pierre Rebrachien, Jean Orland, Jean Tronson, et Jean de La Tour, chanoines prébendés, l'acte de l'élection validé par deux notaires, 22 août 1434. (Tous les statuts copiés ont été donnés par M. Jules Gauthier.)

G 177. (Cahier.) — Papier, grand in-folio de 72 pages (incomplet de la fin).

1275-1680. — *Statuts capitulaires*. Recueil ; p. 1. « Statuta cardinalis Joannis Rolin, commissarii apostolici, edita anno MCCCCLXXI, vigesimâ septimâ decembris ; » entre autres articles ces statuts règlent les collations et repas dus aux chanoines ; l'enseignement des enfants de chœur ; l'obligation pour ces derniers de porter de larges tonsures ; l'office et les devoirs du surchantre ; l'ordre des messes, des évangiles et des épîtres dans les deux églises ; le roulement des semaines entre les chanoines ; l'obligation de comparaître aux messes et aux vêpres ; la vie, les mœurs et l'habit des chanoines ; l'interdiction aux chanoines excommuniés de venir à l'office ; la promotion des chanoines aux ordres sacrés ; les options ; l'élection des fabriciens la veille de saint André ; le port de l'aumusse ; le quart denier des maisons canoniales ; la visite de ces mêmes maisons le mercredi des Cendres ; le paiement des redevances au corps du chapitre ; le scrutin ; les réunions du chapitre ; les hommages et investitures ; l'institution et la destitution des chapelains ; le partage des anniversaires entre les chapelains et le chapitre ; la célébration de la fête des Innocents ; les réunions du chapitre en l'absence du doyen ; le maintien en vigueur de tous les anciens statuts ; la lecture d'un des chapitres des présents statuts par le plus jeune des chanoines à chaque réunion, 27 septembre 1471. — P. 51. Statut réglant l'organisation et le détail des réunions et des dignités capitulaires, août 1275. — P. 54. Statut sur les prébendes, 12 juin 1599. — P. 59. Statut abandonnant la moitié des fruits du doyenné, appartenant au chapitre, à François de Rye, moyennant 400 francs et 400 mesures de blé, 20 mai 1600. — P. 61. Statut concernant les règles du stage pour les dignités et la jouissance des fruits dus aux titulaires, 3 septembre 1636. — P. 64. Statut supprimant la jouissance de la moitié des fruits du décanat et sa juridiction sur les prébendes, 3 septembre 1636. — P. 67. Autre statut capitulaire accordant au doyen la jouissance de la moitié des fruits du décanat réservés au chapitre, moyennant une somme annuelle et une livraison annuelle de blé, 1^{er} février 1656. — P. 69. Statut restreignant les droits et la juridiction du doyen, faite avant l'élection d'un nouveau titulaire, 1^{er} mai 1680. — P. 72. Statut allouant aux quatre chanoines les plus anciens les quatre plus grasses prébendes, 1^{er} février 1662 (incomplet). (Le recueil de statuts n'est qu'une copie compilée au début du XVIII^e siècle.)

G 178. (Registre.) — In-quarto, papier de 1 et 256 feuillets
(filigrane : tête de bœuf sommée d'une broche avec étoile à 6 rais).

1412-1435. — *Délibérations du chapitre métropolitain, du 4 mai 1412 au 5 juillet 1436.* Fol. 1 bis. Fragments d'évangiles selon saint Luc. « In illo tempore extollens vocem..., » et selon saint-Jean : « In principio erat Verbum ... ; » — fol. 1. « Anno Domini millesimo CCCC^{mo} duodecimo, die quarta mensis maii fuit creatus sexcallus magister Guillelmus de Ronchallo, canonicus Bisuntinus, qui onus hujusmodi sexcallie in se suscepit. In cujus creacione fuerunt decanus, archidiaconus, thesaurarius, Chessaigne, Gray, Jobert, Daizey, Bonvallot, Michel, Guillaume, François, Ronchal, Morta, Fortis, Voglans, Leo Macenat, Quarry, Velate, Ponçat, Robert, Ruppès ; » — obligation faite, conformément aux statuts, au chanoine Jean de Gray de résider dans sa maison de la montagne Saint-Étienne, à peine de suppression de ses distributions, 1412, 5 août ; — transmission au chanoine Girard Baudat, de la maison abandonnée par le chanoine Guillaume Basan, 17 août ; — admission « ad osculum pacis » de Guillaume du Pressoir, de Poligny, chanoine de Saint-Michel de Salins, suivant la tradition de ce chapitre, subordonné au chapitre métropolitain, 28 septembre (autres admissions postérieures en date) ; — le chapitre assigne une pension de 60 sous payables moitié par chaque synode à Pierre Malmissert et Thiébaud de Chassagne, clerics, licenciés en droit, 12 octobre ; — statut contre les non-résidents ; — réception du chanoine Abraham Michet, de Laon, en vertu de nomination de l'archevêque datée du 25 septembre, 3 novembre ; collation de la chapelle de Saint-Georges, vacante par l'entrée en religion du titulaire Renaud du Fresne, à un ancien chorial de Saint-Jean, Brocart Robert, 14 décembre ; — amodiation du patronage de Saint-Jean de Salins, au prix de 8 livres par an, 1413, 19 janvier ; — consentement relatif à des immeubles sis à Gy, 5 avril ; — mainmise du chapitre sur une vigne à Pouilley ; — attribution de la chapelle de Saint-Michel, en l'église de Saint-Jean-Baptiste, à Jean de Dole, marguillier de Saint-Jean, 10 mai ; — amodiation du patronage de Montigny-lez-Arbois, au prix annuel de 6 livres, au chanoine Pierre Robert, 31 mai ; — Guillaume Bloc, mis en possession de la chanterie et d'un canonicat qu'il disputait à Guillaume Aubert, pourvu par le cardinal de Thurey, 14 juin ; — Jacques Mouchet, chevalier, verse 180 livres léguées par Jean, seigneur de Sauvagny, jadis chanoine, pour son anniversaire ; — remboursement par Étienne de Chaffois, citoyen, de 100 florins appartenant à la dotation des choriaux, 21 juin ; — avantages divers concédés au doyen, Guillaume de La Porte, en retour de ses services et de ses charges ; — on fixe à 30 s. la somme à verser pour le vin des chapelains et familiers par celui qui fera à l'avenir la fête de la Rose dans l'église de Saint Jean (le jour de Saint-Jean devant la Porte Latine), et la fête de l'Invention de saint Étienne dans l'église de Saint-Étienne, 15 juillet ; — amodiation du patronage de Faucogney au curé du lieu, Henri d'Héricourt, 12 juillet ; — lecture de leçons à l'office du jour de l'Invention de saint Étienne, faite par frère Pierre Arménier, tant comme prieur de Jussan-Moutier que comme procureur du prieur de Moutier-Hautepierre, 3 août ; — amodiation de l'anniversaire de Conon des Beiz, faite au chanoine Guillaume de Ronchaux, 6 septembre ; — marché passé avec Hugues de La Loye, prêtre, pour l'éducation des 6 choriaux de Saint-Jean, durant trois années ; moyennant 100 fr. pour la première année, 100 florins pour chacune des années suivantes, l'écolâtre devra « bene et decenter instruere in arte musice ac legendi et pronunciandi et eciam in arte grammatice secundum capacitatem ipsius, dictosque choriales ducere ad ecclesiam, stare cum ipsis in omnibus horis et ipsos reducere ad domum ipsorum et instruere in bonis moribus ipsosque pascere et ministrare victualia decenter et sufficienter », 20 septembre ; — on accorde par moitié à Hugues Arménier et Abraham Michet la prébende de Vy, dont jouissait feu Hugues de Ruppès, 22 novembre ; — le chapitre s'oppose à la réparation et fortification de la motte d'Étuz, malgré

l'exposé de l'archidiacre constatant le mauvais état de cette petite forteresse qui « non erat satis fortificata adeo quod posset tenere contra gentes armorum et quod ex ordinacione domini Burgondie domini baillivi comitatus, Burgondie visitabant fortalicia dicti comitatus, et timebat quod si ipsam mostam requirerent non fortificatam vel male edificatam quod ipsam facerent ruere et destruerent », 1414, 28 mars ; — transaction passée avec le chanoine Nicolas de Vouglans au sujet de ses comptes, sa maison canoniale située sur la montagne Saint-Étienne ayant brûlé avec tous ses comptes et papiers quelques jours auparavant ; — Jean Parcheminier, chanoine, reçu comme chantre, par échange avec Guillaume Bloc, 2 mai ; — admission « ad osculum » de plusieurs chanoines de Saint-Anatoile de Salins, 1414-1415 ; — donation de la maison de feu Hugues de Ruppès, chambrier et chanoine, à Jean Parcheminier, chantre ; détail de réparations à faire à cette maison, 1414, 31 juillet ; — main mise sur les revenus de la chapelle de Sainte-Marie-Majeure à Saint-Étienne, pour réparer la maison du chapelain, septembre ; — marché pour l'éducation des choriaux de Saint-Étienne passé avec Jean Millenet, de Vercel, curé de Saint-Vit, remplaçant dans cette fonction Richard Moine, 12 septembre ; — allocation de 100 fr. aux gouverneurs de Besançon pour contribuer à la réparation des murailles de l'enceinte, 14 septembre ; — reconnaissance des droits de patronage sur l'église de Seurre, 26 septembre ; — Michel du Bois, archidiacre de Gray, fait abandon de cette dignité au chanoine Jean Horriet, 12 novembre ; — réparations au moulin de Tarragnoz, 1415, 6 mars ; — l'archidiaconé de Gray, adjugé à Amiet de Vercel, 30 avril ; — vente au doyen, Léon de Nozeroy, d'une maison canoniale entre « la ruate au Chambarie » et la maison d'Hugues de Chassagne, 21 juin ; — Pierre de Roye, familier de l'église Saint-Jean-Baptiste, chassé du chœur pour divers méfaits, 18 juillet ; — amodiation du moulin de Rivotte pour deux ans, au prix annuel de 52 livres, au chanoine Étienne Quarry, 16 octobre ; — Nicolas Cerf admis à la prébende de Villeneuve, 30 octobre ; — Jean Jobert, prévôt de Saint-Anatoile de Salins, admis « au baiser de paix », 1416, 8 janvier ; — Abraham Michet, pourvu par Rome, entre en possession de la prébende de Vy, 1415, 13 décembre ; — amodiation au prix de 18 livres de l'anniversaire du doyen Henri de Faucogney, aux chanoines Jean Parcheminier et Étienne Quarry, 1416, 15 janvier ; — renonciation par Jean Dazel à la surchantrerie de Saint-Étienne, transmise au chanoine Renaud Morel, 11 mars ; — collation de l'archidiaconé de Gray, précédemment tenu par Jean de Gy, à Hugues Arménier, 29 avril ; — Étienne Quarry est élu séchal, 7 mai ; — ordre donné au familier Barthélemy de Nozeroy, de chasser sa concubine, 5 juin ; — installation du chanoine Pierre Myot, 1^{er} juillet ; — estimation détaillée des vins du chapitre, 12 novembre ; — Jean Parcheminier envoyé au concile de Constance pour y soutenir les intérêts du chapitre, 9 décembre ; — stage accordé au chanoine Guillaume Macenet, 1417, 3 février ; — 10 livres accordées au chanoine Gilles Grusignet, à cause de sa licence en théologie, 24 février ; — amodiation des tailles de Varesco faite à Jean de Dole, marguillier de Saint-Jean, pour 20 livres par an, 7 avril ; — collation de la prébende de Louvatange au marguillier de Saint-Étienne, Jean du Clos, 9 juin ; — amodiation des étangs de Pouilley et de Franois au chapelain Jean de Rigney, 1^{er} juillet ; — admission à la prébende de Saint-Vit de Jean Chousat, bâtard du pardessus de la saunerie, muni des dispenses nécessaires par le pape Martin V, 1418, 11 février ; — le chanoine Pierre Myot invective le doyen en plein chapitre : « par le sang Dieu vous piliés par touz », 16 février ; — à la demande de l'évêque de Bayeux, on accorde son stage pour l'année courante au chanoine Thierry de Longwy, 6 avril ; — on limite à cinq rangs de petit-gris l'aumusse des chanoines, à six rangs l'aumusse des quatre dignités : doyen, grand archidiacre, chantre et trésorier, 26 avril ; — l'archidiaconé de Besançon, vacant par le décès de Jean de Laubespain, accordé à Jean Poncet, 2 juillet ; — Jean Crapillet, étudiant de la Faculté des arts de Paris, pourvu de l'hôpital de Sainte-Brigitte, 20 juillet ; — marché passé avec le vitrier François dit Chapelle, pour entretenir les verrières de Saint-Jean, à

raison de 5fr. par an, sa vie durant, 16 août (le marché original est du 11 août 1417) ; — réception, par procureur, du chanoine Jean Chevrot, maître ès arts et bachelier en décret, 7 septembre ; — la Motte d'Étuz amodiée pour 6 livres au chanoine Nicolas de Vouglans, 5 octobre ; — serment de fidélité prêté au chapitre par ses sergents : Jean de Port, notaire, Guillaume de Roset, Henri Prévostet, Étienne des Potots, Roland Bassand et Renaud Bongarçon ; le dernier nommé des sergents doit fournir en ce jour un pot de vin claret à tous les suppôts du chapitre présents, 13 décembre ; — 200 fr. prêtés au duc, rendus par ce dernier et employés à reconstruire la maison brûlée de feu Nicolas de Vouglans, près de Saint-Jean, 1419, 1^{er} mars ; — 135 fr. alloués aux gouverneurs de Besançon pour la réparation des murs, 4 mai ; — transfert de l'hôpital de Sainte-Brigitte de Jean Crapillet, pourvu en échange du décanat rural de Salins, au trésorier du chapitre, 25 avril ; — on accorde à Jean de Montjustin, official de Besançon, la prébende de Louvatange, vacante par le décès d'Hugues de Chassagne, 11 mai ; — le chapitre se déclare solidaire dans tous les débats que les officiers de l'archevêque pourraient soulever contre l'un de ses membres, 20 juillet ; — admission à la pitance de Jean de Fruyn, prébendier de Supt, 4 octobre ; — amodiation du moulin de Rivotte au prix de 50 livres, à Thiébaud Domo, séchal, 20 octobre ; — on accorde à Jean Beaupère, bachelier en théologie (futur juge de Jeanne d'Arc), la prébende de Bonnay, 27 septembre ; — Hugues Pycotin, licencié en médecine, reçoit une pension annuelle de 60 sous, 17 octobre ; — Hugues Arménier, reçu à la prébende et à l'archidiaconé de Salins, 1420, 27 février ; — amodiation de la Motte d'Étuz à Guillaume de l'Isle, 19 février ; — Guillaume de Chavirey, surchantre de Lyon, admis à la prébende de Pouilley, 1421, 2 avril ; — commission nommée pour visiter et inventorier les ornements, joyaux, trésor et livres, 17 mai ; — réglementation du jeu dit des Apôtres, qui a lieu chaque année le jour de la Pentecôte à Saint-Jean, le jour de l'Ascension à Saint-Étienne ; défense de leur porter des vivres tandis qu'ils sont encore au pupitre, crainte de gâter les chapes et ornements dont ils sont revêtus : on leur donnera en revanche, avant la messe ou la procession, un quartier de mouton, un setier de vin et 6 pains blancs ou 10 sous de bonne monnaie, 9 juillet ; — règlement en matière de droits et devoirs curiaux intervenu à l'occasion d'un procès entre le chapitre et Gui de Baume, curé de Saint-André, 18 juin ; — on nomme chapelain du Pont de Cussey, Girardin de Lure, en remplacement de Pierre de Rouhe, 13 août ; — transaction au sujet de la prébende de Louvatange entre le doyen et Jean de Montjustin, official, 12 octobre ; — Anatoile Potier, de Salins, admis à la prébende de Mercey, 12 novembre ; — marché d'écolâtre des choriaux de Saint-Jean, passé avec Jean Cordier, de Clerval, prêtre, 1422, 24 janvier ; — procédures contre Gui Lovaton, qui, à l'audience de l'official, s'était permis de dire « quod omnes de capitulo sapiebant heresim et erant pugniendi super heresi », 3 mars ; — Hugues Arménier nommé trésorier, 9 mai ; — collation de l'hôpital de Sainte-Brigitte à Nicolas de Vouglans ; — les exécuteurs testamentaires de Jean d'Annoires, trésorier, remettent au chapitre trois fermaux d'argent doré, « videlicet armale cape domini Hugonis Agrimontis, succentoris Sancti Johannis, armuratum armis dicti succentoris, in quo sunt ymagines sanctorum Ferreoli et Ferrucii, aliud armale armuratum armis magistri Poinardi de Choys, in quo est coronacio beate Marie Virginis ; aliud armale immailliatum sine armis in quo sunt ymagines sanctorum Joannis euvangeliste et Joannis Baptiste », 10 juillet ; — Jean de Fruyn vend à Jean de Chatonay sa maison sise devant le Palais ; — vente de la maison canoniale de feu Jean de Montjustin au chanoine Thomas d'Auxonne, 23 septembre ; — on accorde à Jean Voignier, de Clerval, curé de Maîche, l'hôpital de Sainte-Brigitte, 24 mars ; — réfection des moulins de Geneuille, 1423, 2 juin ; — formule du serment prêté par les chapelains et familiers des cathédrales, 14 juillet ; — Jean Beaupère opte pour la prébende de Ronchaux, 1424, 7 janvier ; — on ordonne aux ecclésiastiques qui suivront les processions de la cité de ne point sortir de l'église où se fera l'office final, avant que cet office soit achevé, 26 janvier ; —

contumace prononcée contre le chanoine Léon Basan, qui, envoyé en cour de Rome au sujet des choriaux, n'avait pas rendu compte des fonds à lui remis pour cet objet, 6 juillet ; — compte rendu par Léon Basan, 26 juillet ; — un courrier pontifical nommé Girardin notifie l'ouverture du concile septennaire de Bâle, succédant au concile de Sienne dissous le 7 mars 1424, 9 août ; — le chanoine Thomas d'Auxonne nommé juge capitulaire ; — le chapitre conseille à l'archevêque d'en appeler au Saint-Siège d'un mandement impérial ordonnant à ce dernier d'exécuter au profit du fisc d'Empire un jugement sur Jacques Mouchet et Jean Michel, 1^{er} décembre ; — Jean Beaupère abandonne au chapitre sa maison située sur le mont Saint-Étienne, 8 novembre ; — amodiation du patronage de Porrentruy fait à Thomas d'Auxonne, au prix de 12 livres, 1425, 17 avril ; — présentation d'un bref accordant à Pierre, évêque d'« Esquilium, » le droit de nommer à un ou deux bénéfices vacants dans les diocèses de Lausanne et Besançon ; — pension de 60 s. accordée à Gui Lovaton, 13 juin ; — amodiation du patronage de Seurre à Odet de Clerval, curé dudit lieu, 18 juillet ; — nomination de Jean Lovet, de Bletterans, à la cure de Chaux-en-Bresse, 28 août ; — Jean de Fruyn nommé trésorier, 11 octobre ; — Jean Grenier, de Gy, scelleur de Besançon, nommé chanoine en considération de l'archevêque Thiébaud de Rougemont et à la demande de Jean de Thoraise, seigneur de Torpes, 30 octobre ; — statut portant pénalités contre ceux qui, croyant en savoir plus qu'il ne convient, refuseraient de chevaucher le jour de la fête des Fous, [28] décembre ; — réclamation du médecin Hugues Pygnotey dont on payait irrégulièrement la pension, 1426, 26 avril ; — on le nomme chanoine, 30 avril ; — Raoul de Maichy, chanoine de Reims, secrétaire du Duc, nommé chanoine par Martin V, 13 novembre ; — règlement de préséance entre les archidiacres de Gray et de Faverney, 12 décembre ; — réception d'Odon Berbis à la prébende de Serre-lez-Moulières, 1428, 1^{er} avril ; — vente de la maison canoniale de feu Jean Parcheminier à Jean Comte, 26 juin ; — Jean de Lachèrene admis au grand archidiaconé et à la prébende de Boulot, vacants par la mort de Jean Grenier, 2 octobre ; — réception d'Étienne Godard, de Gray, comme chapelain de l'autel Saint-Théodule à Saint-Étienne, 1429, 23 février ; — collation de l'église de Saint-Hilaire (« de Villario sancti Hylarii ») au chanoine Guillaume de Chauvirey, 29 mars ; — Étienne Maillard, familier de Saint-Étienne, est privé pour un mois de l'entrée au chœur et du port de l'habit ecclésiastique pour certaines offenses commises durant les vêpres, 18 mai ; — on donne commission de réformer l'ordinaire de l'église de Besançon aux chanoines Gilles Grusignet, surchantre de Saint-Jean, et Thiébaud Verdun, au chapelain Guillaume Urtebise et au marguillier de Saint-Étienne, 2 août ; — [La suite des délibérations passe du fol. 135 v^o au fol. 240.] Ordre de payer 20fr. à Guillaume de Ronchoux pour poursuivre les démarches destinées à maintenir la levée des droits mortuaires que les officiers du Duc prétendaient empêcher, 1430, 1^{er} mars ; — statut interdisant de recevoir aucun chanoine s'il n'est de noble race, bachelier en l'un ou l'autre droit ou maître ès arts, et fixant à 30 écus d'or le droit de chape dû par tout nouveau chanoine, 22 mars ; — on remet à Odet de Clerval la maison canoniale voisine de Porte Noire, jadis occupée par Jean Chousat, 26 avril ; — approbation d'un appel contre l'impôt dont les officiers ducaux prétendaient frapper le chapitre, 17 mai ; — le chanoine Thiébaud Domo s'oblige à confectionner un rentier de tous les revenus capitulaires, moyennant la fondation de son propre anniversaire, 7 août ; — fondation, aux frais du chapitre, de l'anniversaire du cardinal de Rouen, actuellement archevêque de Besançon, 6 septembre ; — prêt de 353 pièces d'or « tam in scutis Francie eques quam Francie pedes » au chevalier Jean de Chauvirey, 27 septembre ; — Jean Henry, scelleur de Besançon, et Hugues de Vercel, de Rougemont, damoiseau, nommés arbitres dans une contestation entre Guillaume de Chauvirey, surchantre de Lyon, et Jean Chevrot, chanoine de Besançon, 26 octobre ; — sonnerie des offices confiée au marguillier de Saint-Jean, Jean Cortet, et réglée suivant les saisons, 24 novembre ; — ordre à tous chanoines et familiers de chevaucher le jour des saints Innocents, sous

peine de 20 sous d'amende pour les uns, de 10 sous pour les autres, 29 décembre ; — publication du testament de Guillaume de La Tespe, chanoine de Besançon, doyen de Notre-Dame d'Arbois, 1431, 28 février ; — Michel de Rhodes, clerc, présente ses provisions de chanoine données par le pape Eugène IV, justifie de sa noblesse et promet une chape valant 30 écus d'or, 6 novembre ; — Guillaume de Chauvirey, chanoine, nommé juge capitulaire, 31 décembre ; — production de privilèges d'absence en faveur de Jean de Marailles, Philippe de Langres ; Odon Berbis ; Jean Beaupère, retenu au concile de Bâle ; Guillaume de Lachère, à l'Université d'Avignon ; Étienne Grenier, à la chancellerie romaine ; Pierre Salomon, auprès du cardinal de Rouen ; Robert au Clou ; Jean de Chancey, étudiant à l'Université de Dole, 1432, 7 mai ; — réception du chanoine Gui Serrurier, 21 mai ; — réparation faite par Amiet de Vercel, archidiacre de Gray, à l'archidiacre de Luxeuil, Pierre Myot, qu'il avait qualifié de « voleur, traître et homicide, » 16 juillet ; — mort et obsèques à Saint-Étienne du chanoine Hugues Arménier, 6 octobre ; — André Langlois remplace ce dernier comme archidiacre de Salins, Hugues de Foulain comme chanoine (ce dernier était fils de Perrenin de Foulain), 20 octobre ; — remise par le marguillier de Saint-Jean, Jean Tortet, à l'archidiacre de Faverney, Jean Poncet, d'ornements appartenant au chapitre engagés au marguillier pour un prêt de 52 écus d'or, savoir : « duas infulas panni de damas, rubeas, munitas stolis et manipulis ; — item duo offertoria (gallice « offrois ») ad confectionem duarum infularum ; — item circa XIII ulnas panni sindonis rubei fortificati (gallice « renforcier » de Florentia), de colore rubeo, » 30 octobre ; — le chanoine Jean Comte prend, pour un an, la direction des choriaux de Saint-Étienne, 20 novembre ; — démarche faite auprès du chancelier de Bourgogne, alors présent à Besançon, pour obtenir la réunion au corps des familiers de Saint-Étienne des chapelles duciales de cette église, 1433, 7 janvier. [Du folio 256 v° les délibérations passent au fol. 136.] Pierre Salomon est pourvu de la prébende de Vorges et prête serment, 1429, 17 octobre ; — impôt prélevé sur les prébendes des 15 absents pour satisfaire aux nécessités du chapitre, 1431, 24 mai ; — admonestations aux chapelains et familiers ayant chez eux des femmes suspectes, 1433, 11 mars ; — statut interdisant l'échange des sous-chantries de Saint-Étienne et Saint-Jean par les titulaires de ces offices, 13 mars ; — collation de la sous-chantrie de Saint-Étienne à Jean de Jussey ; droits et devoirs de cet office ; — on décide de se réunir deux fois la semaine, le mardi et le jeudi, 24 mars ; — pension de 60 s. accordée au licencié en droit Pierre de Clerval, 22 avril ; — collation de la prébende de Louvatange à Jean Troson, secrétaire du Duc, 1434, 9 mars ; — liste des privilégiés, absents au nombre de douze, 13 mai ; — Jean Verjut, prêtre, de Paris, reçu familier, 1435, 27 avril ; — statut sur la juridiction capitulaire, 1433, 11 mai (pl. 144 v°) ; — droit de vote accordé au chanoine Jean de La Tour, familier du Duc, 1434, 3 septembre ; — Gilles Grusignet est élu trésorier, 6 septembre ; — Jean de Fruyn, élu doyen à la mort de Léon de Nozeroy, 10 décembre ; — visite du château de Vieilley par des ouvriers compétents, 15 décembre ; la maison qu'habitait le défunt doyen, entre la rue du Chambrier et la maison contiguë au puits de Saint-Jean, est cédée au doyen Jean de Fruyn, 1435, 20 mars ; — vente de la maison voisine du puits, au prix de 100 livres, au chanoine Hugues Gazel, 28 mars ; — paiements effectués pour l'entretien des choriaux entre les mains de leur maître Jean Regnaudot, 21 septembre ; — statut créant quatre nouveaux vicaires de chœur pour le chant des deux cathédrales et réglant leurs attributions ainsi que celles des huit vicaires anciens ; serment prêté par les vicaires, 20 septembre [les fol. 157-189 r° sont blancs]. — Le grand chantre est envoyé auprès de l'archevêque, au concile de Bâle, 1434, 3 juillet ; — marché de vigneron pour la vigne des Pommiers, dans la côte de Pouilley, 1413, 19 novembre (fol. 190 v°) ; — Jean d'Andelot, reçu chanoine et archidiacre de Salins, 1433, 23 décembre ; — inventaire de documents restitués au chapitre par le chanoine Étienne Quarry, 1422, 2 mars (fol. 192 v°) ; — Hugues des Noues, doyen d'Auxerre, fait présenter des bulles du pape Eugène IV lui accordant la

collation de deux bénéfices vacants dans les diocèses de Besançon et Paris, 1434, 2 novembre ; — Guillaume de La Barre, clerc du même diocèse, présente des lettres pontificales « de gratià expectalivà ; » — Pierre Amyot, chanoine d'Autun, est reçu chanoine, 1435, 13 juin (fol. 196 v^o-199 en blanc) ; — Jean Rolin, nommé prébendier de Ferrières et grand chantre, au décès de Jacques Maire, 27 mai ; — Nicolas Fraillon, archidiacre de Paris, docteur ès droits, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, pourvu par Martin V de bulles expectatives pour un canonicat à Besançon ou à Bayeux, 1427, 19 novembre ; — provision en expectative accordée à Pierre Baudot, licencié en droit, par le légat Nicolas, cardinal de Sainte-Croix en Jérusalem, 1433, 26 mars ; — réception de Jean Marie, docteur en décret, pourvu de lettres pontificales d'Eugène IV, 25 février ; — présentation de bulles de nomination gracieuse ou rigoureuse par les titulaires suivants : Guillaume Quatremaille, curé de Vergy (Sens) ; Pierre Guy ; Gui Charpentier (Arras) ; Jean Caillot (Besançon) ; Jean Gueynier (id.) ; Jean Mouglin (id.) ; Richard Nargent (id.) ; Jean du Tertre (id.) ; Hugues Druhet ; Hugues Barard, maître ès arts ; Jean Vivien, chanoine de Rouen et licencié en droit ; Guillaume Énard, maître ès arts ; Gilles du Col, docteur en décret ; Druet Carpet ; Amédée Bourgeois ; Guillaume Martin, chanoine, d'Autun ; Étienne de Mesmay, curé de Fleurey (Besançon) ; Guillaume de Belmont, chanoine de Calmoutier ; Hugues Lambert ; curé de Buvilly ; Antoine « de Boraicis » (Autun) ; Hugues Humbert (Genève) ; Jean de Jussey, maître ès arts, chanoine de Langres ; Pierre Geney, de Pontarlier ; Lambert Alerdet (Besançon) ; Jean Perrenet, curé d'Azans ; Simon Bassand ; Léger Berger, de Goux (Besançon) ; Pierre Arménier (id.) ; « Judocus », prévôt de la chapelle ducal de Dijon ; Belin Paigeret, de Pesmes, bachelier en décret ; Jean, évêque de Chartres ; Pierre de Ray, maître ès arts (Besançon) ; Jean de Panroy, de Latrecy (Langres) ; Guillaume Goreau, acolyte (Auxerre) ; Guillaume de Chauvirey ; Girard Sauvaget dit Tayard, de Lure ; Lambelet Vernier (Besançon) ; Odet de Clerval (id.) ; Jean Hugon. (Toul) ; Guillaume de Cirey ; Guillaume Conche, de Nods ; Étienne de Pymorain ; Robert au Clou ; Pierre Cotin, docteur en décret, chapelain du pape et clerc de la Chambre apostolique ; Aymon de La Salle, licencié en droit ; Charles de Poitiers ; Étienne Mareschal (Chalon) ; Gui Serrurier, maître ès arts ; Jean de Verreux, chanoine d'Arbois, Jean Parcet, de Vercel ; Besançon Belmont, chanoine de Sainte-Madeleine ; Guillaume Martin, curé de Chaussin ; Philippe Mareschal, maître ès arts ; Jacques Mangerot (Besançon) ; Jean Chambaud (id.) ; Jean d'Amondans (id.) ; François de Sitigny (Lausanne) ; Jean de Poupet (Besançon) ; Pierre Arménier, neveu du chanoine Hugues Arménier ; Jean Comte ; Jacques Boudroville (Langres) ; Jean Maucoingent, maître ès arts ; Thiébaud Verdun ; Étienne Vadriet (Langres) ; Étienne Vincent ; Jean Varin (Besançon) ; Dominique Richard, curé de Saint-Pierre de Bailleul (Évreux) ; Jean de Cirey ; Thierry de Longwy ; Dominique Fichet, familier du cardinal de Chaland ; Pierre de Mailley ; Jean Bouveret, *alias* Riquet, curé de Janley (lettres émanées de Jean de Gerson, chancelier de l'église de Paris) ; André Bernard, bachelier en théologie ; Dominique Petit, archidiacre de Metz ; Renaud Morel, curé de Savigny-en-Revermont ; Gérard Bernard, de Dole ; Henri de Liornas, sous-collecteur de Besançon ; Étienne Maillard ; Jean Grivelet, de Favorney ; Pierre Corne, d'Arguel ; Pierre Catillion, maître ès arts (Besançon) ; Hugues Doyen (id.) ; Jean de Chatonay (id.) ; Jean Cabot, curé de Brivion-Michamp (Senlis) ; Étienne Vaudriet, bachelier en droit ; Pierre de Quincey, chanoine de Langres ; Richard Barbier, curé de Guiseuil ; Gui Cordier (Besançon) ; Gui Louvaton, de Quingey, maître ès arts ; Jean d'Eysson, chanoine de Saint-Désiré d'Avignon ; Jean Maire (Autun) ; Jean Bonier ; Jean Orriet, de Cœuve (Besançon) ; Étienne d'Ocey (Langres) ; Jean Mugnier (Besançon) ; Pierre Miot, curé de Clipouville (Rouen) ; Antoine, fils de Jacques de Vienne, seigneur de Ruffey, chevalier ; Léon Basan, licencié en décret ; Thiébaud de Blamont, chanoine de Saint-Ursanne (Bâle) ; 1412-1426 ; — présentation de lettres de l'empereur Sigismond, en faveur de Rodolphe Duchemin, son secrétaire, 1417, janvier ;

présentations de bulles en faveur de : Pierre Charnier, curé de Saint-Jean de Salins ; Hugues Cheverot, de Moulins (Autun) ; Hugues Vasselet, *alias* Piquotin, curé de Cauchay (Bayeux) ; Nicolas de Constantinople (Chalon) ; Thiébaud Domo, curé d'Arbois ; Étienne Garnier, chanoine du Puy ; Pierre Blandin ; Jean Beaupère, maître ès arts ; Jean Chevrot, maître ès arts et bachelier en décret ; Jean Bonvalet ; Jean Bricart, curé de Saint-Loup (Besançon) ; Jean de Dompré, chanoine de Verdun ; Thomas de Cusance, chanoine de Besançon ; Hugues Deyz (Besançon) ; Raymond de Vougy, chanoine d'Aix ; Jean Vuillemin ; Jacques de Vergy, chapelain de la chapelle ducale, à Dijon ; Jean de Fruyn, licencié en droit, cousin et vicaire général de l'évêque de Bayeux ; Étienne Ensaverre ; Jacques Thomassin, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon ; Pierre de Voray, curé de Miserey ; Jean du Pré, clerc (Bayeux) ; Étienne Tollet, curé de Rocey (Mâcon) ; Guillaume Martin (Chartres) ; Étienne de Pymorain ; Jean de Belmont, maître ès arts et licencié en théologie ; 1416-1419 ; — présentation de privilèges d'absence : par Guillaume Gelinon (le roi de France et le gouverneur du Dauphiné), 1412 ; — Nicolas de Condes (université de Paris) ; — Jean Marchand (le cardinal de Viviers) ; Jean de Vandenesse, chapelain du Duc à Dijon : Guillaume Macenet (université de Paris), 1416 ; Guillaume Galeret, résidant en cour de Rome, 1419 ; Jean de Marelles, doyen de la chapelle ducale à Dijon, 1420 ; Jean Nicolas (lettres testimoniales du cardinal d'Ostie), 1421 ; — Jean Beaupère (université de Paris), 1422 ; — Jean de Fruyn (à Rome), 1423 ; — Robert au Clou (*id.*) ; — Jean de Chancey, étudiant à Dole, 1425 ; — Jean Chousat, étudiant à Bologne, 1426 ; — André Bernard, étudiant à Rome, 1427 ; — chapelle de Saint-Jean à Saint-Étienne attribuée à Pierre Myot après le décès d'Hugues Fabri, de Poligny, survenu le 25 août 1422 ; — prébende de Besançon tenue par Jean de Montjustin, mort le 27 août 1422, attribuée à Jean Orlant ; — chapelle des Saints-Ferréol et Ferjeux, en l'église Saint-Jean, accordée à Girard Cornu, après le décès de Guienet de Moirans, survenu le 15 novembre 1423 ; — droits de chape acquittés par : Jacques Pilet, Étienne de Pymorain, Jacques Maire, Anselme Perioleni, Jean Grenier, Hugues Pygnotey, Philippe Hugon, Jean de Dompré, Jean Maçon, François de Fétigny, Jean Orlant, Jean d'Amondans, Jean de Fruyn, Thiébaud Verdun, Guillaume Galleret, Jean Bonvalot, Amiet de Vercel, Hugues Morel, Jean de Belmont ; — vacances de prébendes, 1412-1417 ; — taxe des vins du chapitre, 1413-1425.

G 179. (Registre.) — In-octavo, papier, de 1 et 177 feuillets (filigrane : tête de bœuf sommée d'une broche avec étoile) (couverture parchemin, débris d'un acte du XV^e siècle).

1437-1443. — *Délibérations du 13 février 1437 au 30 octobre 1443.* On reçoit des lettres du cardinal de Rouen, datées de Paris, 1437, 13 mars ; — on agite la question d'élection de son successeur, 10 avril ; — mainmise du chapitre sur les droits du chambrier, dont l'administration est confiée au chanoine Hugues Gazel, 13 avril ; — le doyen Jean de Fruyn est élu archevêque, à charge d'observer les statuts du concile de Bâle et de ne point céder son archevêché par échange, 24 avril ; — le chancelier de Bourgogne recommande le fils du seigneur de Balançon pour la prébende de Besançon, 21 juin ; — statut portant que les familiers des cardinaux sont réputés présents pour exercer le droit d'option en matière de prébendes, 26 juin ; — démarches faites par un religieux du Val des Choux pour être nommé reclus, 4 juillet ; — on délivre une queue de vin aux gardiens du palais archiépiscopal, 13 juillet ; — le chapitre réuni, après les vêpres, dans la chapelle de Saint-Maimbœuf, décide d'en appeler à ses frais au sujet de l'élection de l'archevêque, 31 juillet ; — envoi de députés au Duc, à propos de cette élection ; départ de Jean Beaupère pour le concile de Bâle, 3 août ; — emprunt de 1,000 ducats à un marchand de Genève ; — le chanoine Orlant, envoyé en Flandre, reçoit 30 florins d'or pour son voyage, 8

août ; — passage de la châsse de saint Maur, 14 août ; — on annonce la confirmation de l'archevêque élu, 13 septembre ; — on apprend que le cardinal de Venise cherche à se faire pensionner sur les revenus de l'archevêché, 2 octobre ; — on envoie 40 florins à Bâle pour les distribuer au mieux dans l'intérêt de la confirmation ; — visite de la maison de la tour de Champagney, 4 octobre ; — lecture par Jean Charrière du testament du feu cardinal de Rouen, 16 octobre ; — l'abbé de Saint-Vincent est invité à tenir le synode dans le cloître de Saint-Jean, sous clause de non-préjudice, 19 octobre ; — on attend pour le lundi suivant l'arrivée de l'archevêque élu et peut-être la bulle confirmative du concile ; — serment prêté de maintenir l'élection, 29 octobre ; — protestation contre ceux qui veulent transporter à Florence le concile de Bâle ; — réparations au mur de la tour de Germigney, 30 octobre ; — on envoie à Bâle Thomas Gauquier, après lui avoir donné 20 florins d'or pour services rendus au chapitre et à l'archevêque élu, 2 novembre ; — droit alternatif de patronage sur la cure de Liesle, avec le prieur de Courtefontaine, 6 novembre ; — sommation aux gouverneurs de la cité d'avoir à rendre le palais archiépiscopal, 9 novembre ; — on renonce à l'appel de l'Empereur et au concile de Bâle contre les citoyens, afin d'éviter le scandale, 16 novembre ; — procès devant le Parlement, contre les officiers du Duc ayant levé des impôts sur des sujets du chapitre, 20 novembre ; — on envoie à Bâle 30 florins pour la publication de la bulle relative à la sécurité des bénéfices, 29 novembre ; — on alloue 15 florins d'or à Jean Beaupère pour aller à Bâle, 6 décembre ; — on soumet à l'approbation du Duc certains articles concernant l'élection de l'archevêque, 12 décembre ; — distribution de « nectar » et de vin aux chantes et sonneurs pour la collation des 00,16 décembre ; — le séchal pourvoit à la collation due par l'archevêque, la veille de Noël, 20 décembre (lecture de psautiers et distribution de nectar) ; — excuses exigées des chanoines n'ayant pas chevauché le jour des Innocents, 31 décembre ; — on célébrera les obsèques de l'Impératrice dans les deux cathédrales dès que sa mort sera certaine, 1438, 8 janvier ; — on envoie à Bâle, avec l'archevêque élu, deux ou trois chanoines pour l'escorter, 12 mars ; — traité avec Jean Charrière pour la messe hebdomadaire fondée par le feu cardinal de Rouen dans la chapelle de la Vierge, à Saint-Étienne, 5 février ; — Jean Marie, docteur en droit, constitué procureur du chapitre au concile de Bâle, 6 février ; — le chapelain Pierre est puni pour avoir reconnu l'autorité des officiers du cardinal de Venise, compétiteur de l'archevêque élu, 7 février ; — les gouverneurs de la cité demandent des subsides pour fortifier la ville contre les Écorcheurs [« scortigatores »], 8 février ; — on leur accorde 100 fr., 11 février ; — privation de distributions prononcée contre un chanoine qui ne reconnaissait pas la juridiction du chapitre sur son propre serviteur, 17 février ; — confection par les soins du grand chantre de memoriaux touchant l'élection de l'archevêque, que l'on enverra en Flandre à frère Léonard, 19 février ; — emprunt d'argent fait en engageant les bijoux de l'église, pour envoyer à Bâle, 10 mars ; — monitoire contre le chanoine Crapillet qui avait accepté la fonction d'official du cardinal de Venise, 26 mars ; — on lève la mainmise sur les biens du cardinal de Venise, 27 mars ; — on accorde 150 fr. aux citoyens pour réparer leurs murs dans la crainte d'un assaut des Écorcheurs, 19 février ; — les frais du procès de l'élection absorbant tous les revenus, du chapitre, on vend 5 quartiers de muire au puits de Salins, pour 2,500 fr., par l'intermédiaire du notaire Gilles d'Orbe, de Salins, 2 avril ; — procuration pour toucher des exécuteurs du cardinal de Rouen 1,200 écus d'or hypothéqués sur les biens du chapitre ; — envoi de frère Léonard auprès du Duc, on lui fournit pour ce voyage la mule du chanoine Basan et 40 florins d'or, 26 février ; — refus de remettre à Nicolas Jean, serviteur de l'évêque de Térouanne, certains meubles précieux par lui déposés dans le trésor du chapitre, sous la remise de la quittancé de ce dépôt, 30 avril ; — députation envoyée au président du Parlement touchant le legs de 1,200 écus d'or fait par l'archevêque Jean de Rochetaillée ; — réception d'un nouveau reclus nommé Humbert, 2 mai ; — envoi du frère du chanoine Orlant en Flandre ; — entente avec les

exécuteurs testamentaires du cardinal de Rouen, touchant la messe fondée à Saint-Étienne, 14 mai ; — règlement de cette fondation, 15 mai ; — protestation contre les attentats commis contre les privilégiés du chapitre par les officiers de Dijon ; 23 mai ; — dépôt du sceau de la séchallerie dans un écrin fermant à 3 clés, dans le trésor ; — réclamations nouvelles de l'évêque de Thérouanne au sujet de ses meubles ; on le renvoie à l'archevêque élu, pour lors au concile de Bâle, 28 mai ; — le chanoine Jean Orlant se rend à Bâle, où se trouve déjà le chanoine Marie, 16 juillet ; — suspension du past des fèves, dû par l'abbé de Saint-Paul au chapitre le jour de saint Désiré, 23 juillet ; — exécution de mandements du concile de Bâle touchant les églises de Saint-Paul, Sainte-Madeleine et du Saint-Esprit, et d'un monitoire de même provenance contre les officiers du cardinal de Venise, 30 juillet ; — refus de payer 20 florins réclamés comme impôt d'une ambassade au concile de Ferrare, par le curé de Saint-Pierre, 2 août ; — 10 florins dépensés pour réparer la voûte de Saint-Étienne ; — l'archidiacre de Faverney fait remettre en don, pour la bibliothèque que l'on doit construire dans l'église de Saint-Étienne, un volume contenant les trois premiers livres de la « Nouvelle de Jean André ; » il remet en même temps un autre volume donné par Pierre de Clerval et contenant trois autres livres de la même Nouvelle, 20 août ; — allocation d'un bichet de blé (mesure de Montbéliard) aux choriaux de Saint-Étienne, à cause de la cherté du temps, 13 septembre ; — restitution des livres du cardinal de Rouen à ses exécuteurs testamentaires, moyennant décharge et remise de 1201. pour les chapelains, 8 octobre ; — Jean Beaupère produit une bulle du concile lui maintenant ses distributions en son absence, 15 octobre ; — Léonard, fils d'Étienne des Potots, nommé chanoine en reconnaissance des services rendus par son père à l'archevêque élu et au chapitre, 24 novembre ; — monitoire prescrivant aux détenteurs de livres du chapitre de les restituer dans la quinzaine, 10 décembre ; — arrivée de l'archevêque élu, on va à sa rencontre et on lui offre six torches, 19 décembre ; — collation de la prébende de Grozon à Antoine de Rye, absent, 25 décembre ; — [aux fol. 38 *bis* et 18 r°, fragment d'un compte de synodes rendu en 1412] ; — incarcération, dans la tour de Porte Noire, d'un clerc nommé Jean, pour vol, 1439, 14 janvier ; — mise en demeure du chanoine Léon Basan d'observer les statuts du concile de Bâle, 16 janvier ; — protestation de ne jamais recevoir l'adversaire de l'archevêque élu, même s'il était pourvu de nomination papale, 21 janvier ; — bonnes nouvelles reçues de la cour de Rome, touchant l'élection, 26 janvier ; — on décidé que le chanoine Jean Poncet sera réputé présent à cause de son âge avancé, 3 février ; — information sur des livres emportés à l'université de Dole, 18 février ; — procès entre les chanoines Jean de Chatonay et Arménier au sujet d'un bréviaire, 4 mars ; — autorisation donnée aux frères Jean d'Arbois l'aîné et Jean d'Arbois le jeune de reconstruire dans l'église Saint-Désiré de Choye une chapelle à l'autel Saint-Nicolas, jadis fondée par leurs ancêtres et tombée en ruine ; — monitoire du concile de Bâle contre l'archevêque de Vienne, 18 mars ; — les chanoines Orlant et Gazel, nommés capitaines des gens du chapitre pour défendre la ville contre les Écorcheurs, 18 mars ; — le palais archiépiscopal est livré par les citoyens à l'archevêque de Vienne, 17 avril ; — transaction entre l'archevêque élu et l'archevêque de Vienne, 19 avril ; — pourparlers relatifs au testament du cardinal de Rouen avec ses exécuteurs le trésorier, maîtres du Gué et Charrier, 28 avril ; — on n'ira pas visiter M. de Vienne à Gy, pour plusieurs motifs, 16 mai ; — Jean Beaupère présente ses lettres de nomination à l'université de Paris ; — Jean Grenier, surchantre de Saint-Jean, et Hugues des Noues, doyen d'Auxerre, reçus prébendiers de Serre-lez-Moulières, 12 juillet ; — procession à Notre-Dame et sermon du frère Léonard, pour obtenir la cessation de la peste, 15 juillet ; — mise en possession de la prébende de Pouilley (Champdolant) du chanoine Orlant, qui présente pour sa chape un drap damassé avec orfrois, 26 août ; — le chapitre réclame l'administration du temporel de l'archevêché et nomme des commissaires à cet effet, 21-22 septembre ; — le stage est réputé accompli par les absents, tant que durera la peste, 31

septembre ; — on fixe à 1 florin d'or et 2 channes de vin la pitance de tous les chanoines le jour de la Toussaint, 27 octobre ; — commission donnée à l'official, au surchantre de Saint-Étienne, au scelleur et aux chanoines Jean Rebrachien, Gazel et Orlant de s'entendre au sujet d'images à peindre avec Pestinien, 10 novembre ; — Jean Bannelet, notaire, reçu à la sergenterie du chapitre, 24 novembre ; — le scelleur paiera à Pestinien et Antoine Orriet, maîtres imagiers, 20 florins d'or pour terminer la composition commencée au-dessus de la chapelle de la Vierge, par ordre du feu cardinal de Rouen, 24 novembre ; — Jean de Maison celles restitue 15 florins d'or pour la réparation et le défaut d'une peinture, on lui alloue un florin d'or pour son vin, 2 décembre ; — des envoyés de Quentin Ménard présentent des bulles et des lettres du Duc ainsi que de Quentin lui-même demandant à être reçu comme archevêque de Besançon ; on envoie des délégués en conférer avec l'archevêque élu, 1440, 4 janvier ; — on tombe d'accord avec le nouvel archevêque par l'entremise de M. de Nevers, 11 janvier ; — le chapitre, après traité passé entre Quentin Ménard et l'archevêque élu, admet à l'unanimité l'archevêque nouveau, 12 janvier ; — on accorde 50 saluts d'or à Girard de Plaine pour ses bons offices, 27 janvier ; — fondation de la fête de saint Claude par Jean de Fruyn ; cette fête, qualifiée de double, est dotée de 100 saluts d'or, 7 mai ; — amodiation du moulin de Tarragnoz à Girard Jaquemey, sa vie durant, 28 mai ; — remise de moitié de leurs dettes aux curés de Bourogne et de Morvillars, à cause de leur grande pauvreté, 22 juin ; — à la prière du prince d'Orange, Louis de Vers est reçu prébendier de Pouilley, 5 octobre ; — le chanoine Orlant, qui se rend à Paris, s'arrêtera à Dijon pour s'entretenir avec l'archevêque de diverses questions concernant le chapitre 14 octobre ; — on décide qu'on n'admettra pas aux distributions journalières les chanoines qui ne jouissent pas pacifiquement de leur prébende ; notifié au chanoine Faulquier, 21 octobre ; — autorisation donnée à Jean Beaupère de prendre un à un les livres du chapitre, pour étudier, 24 novembre ; — le curé de Miserey présente des bulles pontificales privant maître Pierre Salomon de sa prébende, 7 décembre ; — on en réfère à l'archevêque, 10 décembre ; — on alloue 50 s. estevenants au pape des Innocents, 20 décembre ; — on met en gage quelques bijoux et calices entre les mains de Pierre Grenier, pour gage d'un emprunt de 30 fr. remis à Pierre Salomon pour son voyage en Flandre, 1441, 17 janvier ; — une députation va trouver le comte de Fribourg, pour lors descendu à l'abbaye Saint-Paul, afin de lui montrer des lettres de défi des Allemands envoyées à l'archevêque et au chapitre, touchant le fait de Jacques de Blamont, 18 janvier ; — réclamation de livres du chapitre jadis prêtés à Pierre de Clerval, 24 janvier ; — confection d'une marque de fer aux armes du chapitre pour marquer les mesures de bois à Gevigney, 30 janvier ; — vente par le chapitre, au doyen, de la tombe de feu Thiébaud de Rougemont, au prix de 8 fr., au profit de la fabrique de Saint-Étienne, 1^{er} février ; — les chanoines Henri, Bourjaud et Rey sont chargés d'inscrire sur le martyrologe les anniversaires qui n'y sont pas portés, 15 février ; — les chanoines Comte et Verdun sont priés de mettre dans le meilleur ordre possible les bibliothèques des deux églises et de répartir entre elles les ouvrages en double ; — le chanoine Chrétien de Bourbonne prête serment qu'il est enfant légitime et de condition libre avant d'être admis ; — convocation des deux États à Dole (*clerus et populus*) pour le 10 mars, afin d'y entendre les propositions du duc ; le chapitre y délègue les chanoines Beaupère et Orlant, 1^{er} mars ; — les délégués, de retour, annoncent qu'un impôt de 601 a été alloué sur le chapitre, 15 mars ; — réclamation d'un docteur en médecine ayant soigné le chanoine de Chatonay dans une récente maladie ; observations au débiteur, 5 avril ; — privilèges d'absence pour les chanoines Jean de La Tour, Pierre Grossetête, Simon de Bergères, Antoine de Rye, Hugues Folain, François de Fétigny, Guillaume Crapillet, Roland Noiseux, Humbert Rolet, 4 mai ; — le doyen annonce son intention de doter son propre anniversaire d'une prébende de pain et de vin durant huit jours pour tous les chanoines et chapelains, 9 juin ; — dîmes de Grandvillars prétendues par Jacques de

Blamont, contrairement aux droits du chapitre, 13 juin ; — le sceau du chanoine Jean de Chatonay, décédé la veille, est déposé dans le coffre du chapitre avec les sceaux de la séchallerie et de Léon Basan, 10 juillet ; — Pierre Salomon, revenant de Flandre, s'excuse de n'être pas rentré plus tôt, ayant été malade et envoyé aux bains par ses médecins, 2 août ; — allocation de deux setiers de vin aux choriaux qui doivent représenter une moralité le jour de l'Invention de saint Étienne ; — lettres du duc recommandant pour une prébende le fils de Jacques Mouchet, 9 août ; — remplacement des torches brûlées dans l'incendie de la chambre des clercs de Saint-Jean ; — Jean Henri, comme procureur de Guillaume de Lachère, résigne le canonicat et la prébende d'Étuz appartenant à ce dernier, échangés par lui contre l'église paroissiale de Saint-Gervais de Genève, 12 août ; — on jette de suite la mainmise sur l'archidiaconé qui ne peut être tenu sans canonicat, et l'on défend à l'official de l'archidiacre, Jean Grenier, de faire aucun acte de juridiction en lui reprenant les sceaux ; — refus de laisser visiter par l'archevêque l'église de Saint-André, attendu qu'elle est exempte, 25 août ; — le grand chantre prétend que la chancellerie de l'église de Besançon est attachée à sa dignité, 6 septembre ; — allocations spéciales pour les messes, évangiles et épîtres chantés, 16 septembre ; — 100 saluts d'or envoyés à l'archevêque par l'intermédiaire de Jean Beaupère, afin d'améliorer les bulles du concordat passé entre l'archevêque et le chapitre, 23 septembre ; — barre jetée sur les chevaux de M. de Villeneuve, débiteur de 120 écus d'or envers le chapitre, 18 octobre ; — Hugues Polain, reçu archidiacre par procureur et en vertu de bulle, 22 novembre ; — on alloue 20 fr. pour nettoyer et faire briller le candélabre de Saint-Étienne, 14 décembre ; on fixe à 16 s. le tarif des ménades, 1442, 3 janvier ; — mort d'Humbert Fabri, reclus de Saint-Étienne, 7 février ; — Guillaume Gauthier, créé chanoine et archidiacre de Favorney, paie 30 écus d'or pour droit de chape, 21 mars ; — lettres de M. de Charolais demandant la première prébende vacante pour H. Michot, 18 avril ; — le chanoine du Gué, archidiacre de Laval dans l'église du Mans, abandonne son canonicat au chanoine Le Peley, qu'on installe, 2 mai ; — subvention aux chanoines de Saint-Maurice (d'Agaune ou de Salins ?) dont l'église venait d'être brûlée, et pour parler pour racheter d'eux certain quartier de muire, 24 mai ; — entente entre le chapitre et l'archevêque consacrée d'accord avec le Duc, représenté à Besançon par l'évêque de « Salubrium, » son confesseur, 16 mai ; — amodiation des prébendes vacantes pour l'année 1442, 13 juin ; — les trois États du comté convoqués à Dole le 3 juillet ; instructions données au doyen de Dole et à Guillaume Crapillet pour y représenter le chapitre, 30 juin ; — on y envoie le chanoine Comte et le surchantre de Saint-Étienne, 2 juillet ; — l'Empereur ayant demandé la première prébende vacante, on charge le chanoine Beaupère de se renseigner au nom du chapitre à Bâle, Lausanne, Cambrai et ailleurs, sur ce qu'il convient de faire, 19 septembre ; — présent de torches, pain et vin en bonne quantité à la comtesse de Montbéliard, passant à Besançon, 10 octobre ; — on se concerta avec l'archevêque sur la prochaine arrivée de l'Empereur, sur la réception à lui faire et les présents à lui offrir, 23 octobre ; — on décide qu'on ne touchera pas au bras de saint Étienne pour en donner quelque parcelle à l'Empereur, qui devra se contenter de quelque portion d'autres reliques, mais on lui montrera à lui et à sa suite le récit des miracles contenu dans les vieux manuscrits du chapitre, 7 novembre ; — une commission de quatre chanoines est chargée d'acheter un joyau de 60 florins pour l'Impératrice ; une autre délégation s'occupera de faire confirmer les privilèges par l'Empereur ; — Pierre, fils de Jean des Roches, citoyen, est nommé prébendier de Villers-Grélot, en remplacement de Jean Poncet, démissionnaire, 14 novembre ; — on fera confectionner un sceau pour la juridiction du chapitre, avec l'image de saint Jean et de saint Étienne et la légende : *Sigillum jurisdictionis capituli bisuntini*, 16 novembre ; — règlement pour la sonnerie des offices, 19 novembre ; — envoi d'un setier de vin et de pain en valeur d'une émine de froment aux Jacobins de Besançon, chez lesquels commencent, le 20 novembre, des

actes solennels, lectures et thèses, 19 novembre ; — information pour savoir à qui incombent les écoles de Sainte-Brigitte, à l'écolâtre ou à l'hospitalier, 21 novembre ; — publication du testament du chanoine Jean Poncet, 28 novembre ; — réclamation d'un livre de chant au maître des choriaux, par le chanoine Jean Henry ; — on alloue aux chapelains de Saint-Étienne, pour leur pape et leur fête des Fous, ce qui a été accordé l'année précédente au pape des chapelains de Saint-Jean, 19 décembre ; — copie d'une charte d'Othon de Méranie concédant le droit de présentation des quatre chapelains qu'ils nomment aux deux autels de la fondation des comtes à Saint-Étienne, aux doyen et chapitre métropolitains, 1227 (fol. 125 v^o) ; — copie d'une charte du comte Hugues de Chalon concédant aux doyen et chapitre le droit de refuser tout chapelain qui ne serait pas prêtre, 1253 ; — opposition de ces deux textes à la nomination d'un jeune clerc lyonnais effectuée contrairement à ces privilèges par le Duc, 1442, 10 octobre ; — publication du testament de Jean Grenier, mort et inhumé les 16-17 janvier, 1443, 24 janvier ; — refus de confirmer l'accensement de la maison de la Monnaie, sans avoir au préalable consulté l'archevêque, 14 février ; — on choisit quatre avocats à Dole pour les procès du chapitre et on leur envoie — florins de provision, 8 mars ; — nouveau battant posé à la grosse cloche de Saint-Étienne, 15 avril ; — Dominique Villet, de Cult, reçu familial, 4 mai ; — on confère avec l'archevêque au sujet des difficultés avec les citoyens touchant la perception des ménades d'une part et de l'autre, touchant une information faite par les officiers du Duc contre le chapitre pour certains propos tenus contre le Duc, la Duchesse et M. de Charolais, 5 juin ; — consentement donné à l'accensement du jardin de la Monnaie, pourvu que sur le mur à construire, on place les armoiries de l'Église de Besançon avec cette inscription : « C'est l'ostel de la Monoye appartenant à l'église de Besançon », 12 juin ; — protestation contre le transfert projeté outrepont du marché de la place Saint-Quentin, 26 juin ; — Guillaume de Chauvirey, avec le consentement pontifical, échange la trésorerie contre la cure de Saint-Jean en Grève de Paris que lui abandonne Jean Beaupère ; installation de celui-ci comme trésorier, 1^{er} août ; — on recouvre la tour de Champagny dépendant du meix de Germigney, 7 août ; — décharge donnée au chanoine Jean Orlant d'une obligation de 200 francs qu'il détenait, titre d'une dette de 200 francs contractée par le trésorier du duc pour emprunt fait par ce dernier au moment du siège de Calais, 12 août ; — transaction à passer avec les officiers du Duc, afin de remplacer les impôts de prison ou de mariage par une pension annuelle ; — on charge le curé de Saint-André de l'administration des reclus, et, le poste étant vacant, on lui alloue les revenus du bénéfice pour réparer la maison et le mobilier, 21 août ; — on donne quittance à Jacques Vurry, de Dole, d'une somme de 300 livres ordonnée pour le paiement des gens d'armes levés contre les Écorcheurs, 31 août ; — frais de sépulture du chanoine Quarry, 7 septembre ; — visite des moulins de Rivotte, 18 septembre ; — traité de l'archevêque avec ses hommes de Gy, 28 septembre ; — serments prêtés par Jean Tixerant, chapelain de la chapelle Saint-Georges ; d'Étienne Duillon, chapelain de la chapelle Sainte-Catherine ; d'Étienne Maillard, chapelain de la même chapelle, 4 octobre ; — pose d'une nouvelle porte à Porte-Noire, 16 octobre ; — concession de 40 ou 50 saluts au maréchal de l'archevêché au lieu du cheval qu'il réclamait pour son droit, 30 octobre ; — pour l'abolition des droits de formariage et autres réclamés par le duc, on lui accorde une somme annuelle de 60 livres.

G 180. (Registre.) — In-8°, papier, de 168 feuillets ; filigrane :
tête de bœuf sommée d'une broche avec étoile à six rais. ‘

1443-1447. — *Délibérations, du 6 novembre 1443 au 2 mai 1447.* Cession, moyennant 200 saluts, de l'hoirie du chanoine Quarry au chanoine Gazel, 1443, 13 novembre ; — les chanoines

Domo et Salomon délégués à la taxe des vins, 3 décembre ; — amende de 10 et 5 sous-aux chanoines et chapelains qui n'ont point chevauché le jour de la fête des Fous, 1444, 8 janvier ; — distribution de vin, le jour de l'anniversaire du chanoine Guillet, 27 janvier ; — plaintes contre des gens masqués venus dans la cathédrale le jour de la Circoncision, 5 février ; — fixation des ménades de l'année à 15 s. 3 d., d'accord avec les délégués de la municipalité Hugues Perréal, Perrin Jouffroy, Jacques du Change, etc., 12 février ; — récitation des litanies en double à Saint-Jean et Saint-Étienne suivant l'usage ancien, 26 février ; — on alloue aux choriaux de Saint-Étienne, pour leur alimentation, une partie du droit de chape dû pour la prochaine réception du chanoine Jean Jouffroy, 4 mars ; — réception de Jean Jouffroy, 26 mars ; — visite de l'hôpital de Sainte-Brigitte, uni à la grande chantrerie, 8 avril ; — procession générale à Saint-Ferjeux ordonnée pour la conservation des fruits de la terre, 22 avril ; — collation de la chapelle Saint-Martin, précédemment tenue par Galladoz, à Jean Pichon, curé de Guiseuil, 27 avril ; — Étienne de Boujailles, écuyer, demande à prêter hommage pour divers fonds, 4 mai ; — on députe aux Etats qui doivent se tenir à Dole le dimanche suivant, 10 mai, le doyen et le séchal pour excuser le chapitre de tout impôt, 7 mai ; — restitution de leurs distributions suspendues aux confrères de Saint-Martin, 13 mai ; — montre d'armes des sujets du chapitre à Vieilley, 3 juin ; — opposition à la saisie jetée par Jean Carondelet sur le sel du chapitre ; — droit de patronage du chapitre sur la cure de Seurre, 17 juin ; — recherche, au moulin de Tarragnoz, d'une pierre sur laquelle sont sculptées les armes du bras de saint Étienne, dans la rivière, 23 juin ; — Jean, fils de Jean de Pouilly, de Langres, reçu chorial, 8 juillet ; — information à Morteau, par le chanoine Pierre Rebrachien, sur les vie et mœurs d'un ermite de Morteau, religieux bénédictin, qui demande à être admis comme reclus, 16 juillet ; — Étienne de Falletans, amodialeur des muires, 28 juillet ; — le prieur de Mouthier-Hautepierre, excusé d'assister à la fête de l'Invention de saint Étienne, 31 juillet ; — processions quotidiennes dans le cloître pour demander d'être délivrés des Écorcheurs, 4 août ; — scandale arrivé à Saint-Paul au « past des fèves » le jour de saint Désiré, 5 août ; — bois de charpente provenant d'une chapelle de Saint-Jean, délivrés à la ville pour faire un « boloard » sur l'écluse de Rivotte pour la défense, 22 août ; — opposition faite à la réception d'Amiet Sauvaget ; ses procureurs répondent qu'il n'est ni serf, ni affranchi, ni collibert en sa personne ou en celle de ses parents, 31 août ; — députation du chantre aux trois États qui se réuniront prochainement à Dole, 14 octobre ; — on envoie à l'évêque de Chalon, présent en la cité, trois bichots d'avoine, le pain et le vin quotidiens, 16 décembre ; — au lieu de chevaucher le jour des Innocents on fera des processions dans le cloître pour demander la paix, 29 décembre ; — on offre à Pierre de Vaudrey, capitaine, et à son épouse, actuellement à Besançon, une queue de vin et 6 bichots d'avoine, 1445, 14 janvier ; — on accorde aux gouverneurs de la cité, sans préjudice du traité de Rouen, 600 francs afin de pourvoir à leurs nécessités, 30 janvier ; — lettres du chancelier de Bourgogne demandant la première prébende vacante pour un candidat qu'il nommera plus tard, Léonard des Potots ne voulant point entrer dans les ordres, 5 février ; — on envoie au chanoine Guillaume Crapillet, lors à Dole, mission d'assister aux États convoqués pour le vendredi 19 mars dans cette ville, et de refuser tout impôt qui grèverait le chapitre, 17 mars ; — on commande une bannière pour Saint-Étienne, avec l'image de saint Jean et de saint Étienne « au meilleur marché que faire se pourra, » 8 avril ; — réclamation de 350 florins d'or par Jean Carondelet, pour le fait de l'élection, 19 mai ; — prestation de serment de l'archidiacre Hugues Polain, 24 mai ; — embarras du chapitre de donner conseil à l'archevêque sur la démolition du village de Bregille qu'effectuent les Bisontins, 3 juin ; — l'archidiacre distribue six palmes, moitié à Saint-Étienne, moitié à Saint-Jean, et offre en outre une somme qu'on emploiera à la confection d'un bâton cantoral d'argent pour Saint-Étienne, 9 juin ; — les Bisontins expliquent les motifs qui leur ont fait démolir Bregille en ce temps d'imminent péril ; le chapitre répond

qu'il est fâcheux de l'avoir fait, l'archevêque absent, 12 juin ; — le doyen, le séchal, les chanoines Salomon et Vincent, députés à Dijon, au conseil qui doit se tenir sur la démolition de Bregille, 10 juillet ; — envoi d'un chorial aux écoles de Sainte-Brigitte, 28 juillet ; — pénitences et amendes infligées aux fauteurs de désordre ayant scandaleusement troublé l'office divin la veille de l'Assomption, 19 août ; — envoi aux États de Jean Vincent, de Guillaume Crapillet, doyen de Dole, et d'autres chanoines, 23 août ; — ordre au séchal de se procurer une balance pour peser le pain et de veiller à la qualité de sa confection, 25 août ; — vin et avoine envoyés à l'évêque de Tournay, séjournant à Besançon, 13 septembre ; — punition d'un familial ayant refusé de porter une lanterne aux matines, 3 novembre ; — le marguillier de Saint-Étienne est chargé de faire briller le candélabre de Saint-Étienne, 7 décembre ; — on lit une lettre de l'université de Paris concluant à la suppression de la fête des Fous, aucune décision n'est prise, 14 décembre ; — installation du chanoine Jean Tondeur, reçu à la prébende de Saint-Vit, 20 décembre ; — réception, de deux choriaux, Jean de Bians et Pierre de La Tour-du-Meix, engagés jusqu'à dix-huit ans, 22 décembre ; — lettres de l'archidiacre, datées de Milan, offrant tous ses bons offices, 1446, 23 mars ; — réception de Roland Voillant, curé de Lomont. en qualité de familial, 13 avril ; — lettres reçues du duc et de la duchesse de Bourgogne, en faveur de la Chartreuse de Dijon, 27 avril ; — statut relatif à la vente des maisons canoniales ; après la mort d'un chanoine, sur le prix que toucheront ses héritiers, un quart sera en tout état de cause acquis au chapitre, et si le défunt n'a point fondé d'anniversaire, les trois autres quarts seront prélevés pour cet objet ; si l'anniversaire a été préalablement fondé, ces trois quarts sont acquis à la succession, 11 mai, — invitation adressée par le maréchal de Bourgogne pour les États convoqués à Dole le 29 mai, 15 mai ; — la procession traditionnelle qui se faisait à Bregille le 25 mai est supprimée, parce que ce lieu est profané et démoli, 21 mai ; — à la demande du maréchal de Bourgogne et conformément au désir du Duc, des processions générales auront lieu dans toutes les églises pour l'heureux retour de la paix, la concorde du royaume de France et le retour du beau temps, 1^{er} juin ; — procession générale en l'honneur des saints Ferréol et Ferjeux, 15 juin ; — pêcherie de Flagey amodiée à Hugues de Vuillafans, 25 juin ; — les chanoines Arménier et Gazel sont commis à faire les montres d'armes dans les terres du chapitre, 17 août ; — office solennel à l'occasion de la mort de la comtesse de Charolais, dans les deux cathédrales, 19 août ; — réception de Jacques Grenier en qualité de chapelain, 13 septembre ; — réclamation d'un maçon, Gui Gautier, employé à la construction de la maison de l'archidiacre ; commission donnée à deux experts, les maçons Girard de Dampierre et Favorney, 12 octobre ; — fondation d'anniversaire par Guillaume Gavignet, curé d'Apremont, 17 octobre ; — le curé de Villersexel demande remise de ce qu'il devait comme droit de patronage à cause de l'incendie du lieu, 16 décembre ; — projet de règlement des difficultés pendantes entre le chapitre et les Bisontins au sujet de l'exécution du traité dit « de Rouen, » 20 décembre ; — célébration de la fête des Fous ; — taxe des menades : 5 engrognes par pinte de vin, 10 sous par setier ; 14 engrognes par émine de blé, émine « similagus » 2 sous 7 deniers obole ; un porc, 20 gros ; un quartier de porc, 5 gros, valant 7 sous 6 deniers, soit 20 sous 1 denier obole, 1447, 2 janvier ; — privation de distributions pour les chanoines n'ayant pas de maison au chapitre et qui dans le délai d'un mois ne s'en procureraient pas, 7 janvier ; — Othenin de Saint-Moris, de Salins, reçu chanoine à la prébende de Villers-Farlay, 6 février ; — réparations à faire aux tours de Germigney et de Champagny, 8 février ; — offre d'un ou deux beaux poissons au président de Bourgogne pour avoir bien expédié les procès du chapitre, 21 février ; — fondation de l'anniversaire Étienne Arménier ; — confection de marques en fer aux armes du chapitre, pour imprimer sur les mesures de bois, d'étain ou de cuivre, 8 mars ; — le doyen du chapitre envoyé en Flandre pour poursuivre le procès relatif aux impôts à la cour du Duc, 13 mars ; — les chanoines Faure et Salomon,

commis avec le surchantre à visiter la librairie de Saint-Jean, à aviser sur une nouvelle librairie à construire, et à donner à Saint-Étienne un Rational si cet ouvrage existe en double, 22 mars ; — débat avec l'abbé de Saint-Paul, refusant de célébrer, comme il le doit, la messe en l'église de Saint-Jean durant la semaine courante, 25 mars ; — l'abbé réclame une prébende de pain et de vin pour célébrer la messe comme semainier durant la semaine qui suit la Passion ; — obsèques solennelles (comme celles des archevêques et évêques) célébrées en ce jour pour « feu dame Collette » (sainte Colette) avec catafalque et quatre cierges fournis par le chapitre, si les Bisontins n'en fournissaient, 19 avril ; — réclamation des maîtres d'école de Sainte-Brigitte et de Sainte-Madeleine contre les écoles privées existant en ville, 26 avril ; — trois chanoines examineront si Biletorte, client du chapitre, a ou n'a pas commis outre-pont certains actes répréhensibles et le puniront en conséquence, 2 mai.

G 181. (Registre.) — In-quarto papier de 295 feuillets (filigrane :
tête de bœuf sommée d'une broche avec étoile à six rais).

1447-1455. — *Délibérations du 4 mai 1447 au 24 décembre 1455.* Examen des privilèges des chanoines non résidants : Guillaume Le Pele, de Langres ; Jean Jouffroy et Othenin, de Saint-Moris, familiers du cardinal de Théroutanne ; Pierre de Roches, écolier à Dole ; Jean de Poupet, écolier à Pavie ; Antoine Rolin, écolier à Dole ; Guillaume de Chavirey, résidant au chapitre de Lyon ; Simon de Bergères, écolier à l'université de Paris ; Antoine de Rye, écolier à Dole ; Hugues Michot, familier du duc de Bourgogne ; Jean de La Tour, retenu auprès du même duc ; Guillaume Crapillet, régent à l'université de Dole ; Étienne Mouchet, écolier à Dole ; François de Pétigny, familier du cardinal d'Arles, 1447, 4 mai ; — inventaire du mobilier de cave du chapitre, 10 mai ; — recommandations par lettres au pape, au cardinal d'Estouteville, au grand archidiacre de Besançon, à maître Pierre Clerc et au doyen de Lyon, en faveur de Jean Bonvalot se rendant à Rome par Lyon, au sujet de la mainmise jetée sur sa prébende, 28 mai ; — processions générales au Saint-Esprit et dans les églises de la ville, 8 juin ; — on notifie de la part du Duc que sur un impôt total de 3,000 fr. voté pour la défense du pays une part de 80 fr. incombe au chapitre, 15 juin ; — processions générales ordonnées par le pape Nicolas V en l'honneur de son élection et couronnement, 29 juin ; — Pâris d'Orsans vient au nom de l'abbé de Saint-Paul demander la remise à un autre jour du past des fèves dit de Saint-Désiré, 12 juillet ; — obligations des parents des choriaux de fournir à ceux-ci costume de chœur et vêtements, 19 juillet ; — on délivrera au grand archidiacre 9 ducats par procédures en cour de Rome, 2 août ; — condamnations à l'amende de 10 l. contre Othon Colomb pour avoir entretenu à son foyer une concubine, 16 août ; — autre pour même motif contre Hugot de Villers ; — information pour même objet contre Henri Colombet ; — condamnation de ce dernier au jeûne au pain et à l'eau, 25 août ; — envoi du trésorier à une assemblée convoquée à Dijon par le Duc ; — pardon accordé à Henri Colombet, 30 août ; — Hugues Arménier élu prévôt de Pouilley, pour l'année courante, 20 septembre ; — assemblée convoquée à Gy au sujet de la démolition de Bregille, 11 octobre ; — on délivrera à tous les ordres mendiants de Besançon un setier de vin et trois setiers aux Jacobins, 11 octobre ; — les fonctions de marguillier de Saint-Étienne sont confiées à Dominique Odin en remplacement de Gilles Roy, 27 octobre ; — on lève les scellés et on fait inventaire au domicile du chapelain Henri de Leugney, 31 octobre ; — règlement d'anniversaire du feu chanoine Jean de Bourbonne, 3 novembre ; — convocation du chapitre à une assemblée qui doit se réunir à Salins le 8 janvier prochain, 30 décembre ; — on confère au chorial Jean Butin une chapelle de Saint-André en l'église de Saint-Étienne et celle tenue précédemment en l'église de Saint-Jean par Jacques Brion, 1448, 2 janvier ; — on accorde 12 sous de revenu à Guillaume de

Chavirey, archidiacre de Lyon, par la maison dépendant de la chapelle Saint-Denis en l'église de Saint-Étienne, 3 janvier ; — [lacune dans les actes capitulaires du 12 janvier 1448 au 21 juillet 1452]. Procession avec la châsse des saints Épiphané et Isidore pour le beau temps et la bonne santé du duc, 1452, 21 juillet ; — Hugues Folain envoie de Rome des lettres conservatoires que l'on dépose dans le trésor des lettres et privilèges, 31 juillet ; — rupture de l'étang de Charcenne par des malfaiteurs, information, 6 septembre ; — Jean Orland élu pour un an prévôt de la justice de Pouilley, 20 septembre ; — on suspend les distributions par le porte-croix de Saint-Étienne pour n'avoir pas rétabli les meubles enlevés « de la maison du Bras de Saint-Étienne », 25 septembre ; — frais d'un procès soutenu devant le Parlement de Dole ; — assignation d'un cens annuel de 10 florins d'or fait au profit du chapitre par l'archidiacre Hugues Folain, 27 septembre ; — on alloue à Guillaume le Maçon deux muids de vin et deux bichots de froment pour construire une chambre neuve, 19 octobre ; — échange de prébendes entre Hugues Michot et Jean de Brinon, 28 octobre ; — Charles de Neuchâtel, fils de Jean, s^r de Montaigu, nommé grand-chantre, 29 décembre ; — Pierre Donzel, curé de Sainte-Madeleine, se soumet à correction et punition pour n'avoir pas fait certaine leçon en la cathédrale de Saint-Jean, le jour de sa fête patronale, 30 décembre ; — démarche demandée au chapitre en faveur de la cité pour obtenir du Duc la création d'une université, 1453, 2 janvier ; — visite du moulin de Saint-Vit par les chanoines Gazel et Crapillet, 7 février ; — Nicolas Gaillard, prêtre, est admis comme reclus de Saint-Étienne et prête serment (v. formule de ce serment fol. 453 v^o), 14 février ; — le chiffre de douze chapelains étant atteint à Saint-Étienne, on refuse d'admettre Jean de Leugney aux distributions, 21 février ; — service funèbre en l'honneur de Philibert de Vaudrey, bailli d'Amont, en souvenir de ses bons procédés, 7 mars ; — on invite Jean de Brinon et Jean Jouffroy, résidant actuellement à Besançon, à se pourvoir immédiatement d'une des maisons capitulaires vacantes sous peine d'être privés de leur part de distributions, 21 mars ; — informations faites par l'archidiacre Hugues Folain, Étienne Romain et G. Crapillet contre le chanoine P. Orland, pour coups et bris dans la maison de son collègue Pierre Rebrachien, 21 mars ; — les commissaires du Duc ayant imposé au chapitre un prêt de 200 saluts d'or, les confrères de Saint-Martin en l'église de Saint-Étienne, ceux de Saints-Antoine et Éloi en l'église Saint-Jean et le recteur de l'hôpital Sainte-Brigitte sont cotisés chacun à dix saluts d'or, 11 avril ; — permission à Jean Jouffroy de porter sur le bras une aumusse de 8 rangs de petit-gris contrairement à certain statut, 18 avril ; — processions générales en l'honneur de saint Ferréol et saint Ferjeux demandées par les Bisontins, 20 avril ; — à la faveur du chancelier on maintient au chanoine Antoine Rolin les gros fruits de sa prébende de Louvatange quoiqu'il n'ait pas produit de privilège, 4 mai ; — concession d'une place pour sa sépulture auprès de celle de son frère, faite au président de Bourgogne, Étienne Arménier, 16 mai ; — on n'admet point le privilège d'absence produit par Jean Jouffroy, attendu que ce privilège délivré par Jean de Vandenesse constate que le titulaire possède seulement un bénéfice dans l'église paroissiale de Pouilley (ou Pouilly en Auxois ?), lieu champêtre où est né ledit Jouffroy, 16 mai ; — procession à Saint-Ferjeux demandée par une délégation des Bisontins pour obtenir la sérénité de l'air, la prospérité du Duc et l'expulsion des Sarrasins menaçant d'envahir la chrétienté, 19 mai ; — publication du testament et des fondations de feu Hugues Arménier, 29 mai ; — les frères prêcheurs demandent à emprunter certains ornements et vêtements pour représenter certaines « histoires » le dimanche suivant, jour du chapitre provincial des franciscains qui doit se tenir dans le couvent des Cordeliers ; accordé sauf certains reçus à donner pour garantir la restitution du prêt, 20 juin ; — on prête pour décorer l'église Saint-Jean-Baptiste dans la prochaine fête de la Nativité de ce saint des serges, des draps d'or et autres ornements de l'église métropolitaine, 21 juin ; — calice d'argent donné au reclus de Saint-Étienne, 22 juin ; — on décide, en l'honneur du chapitre provincial des frères mineurs, de décorer

exceptionnellement l'église Saint-Jean pour la grand'messe du dimanche suivant et d'officier avec les ornements jadis donnés par l'archevêque Girard d'Athier ; on prêtera en outre aux Carmes, en l'honneur de la procession des Cordeliers, certains ornements pour décorer leur église et certains autres lieux où ils entendent faire certains personnages et fictions, 4 juillet ; — les recteurs de la cité demandent au chapitre de contribuer à la réparation du pont de Battant ; celui-ci, invoquant les exemptions inscrites au traité de Rouen et les emprunts et engagements qu'il a dû faire pour fournir des subsides au Duc, s'excuse, 11 juillet ; — pourparlers pour vendre la maison dite de Germigney à maître Robert Prévost, 18 juillet ; — procession aux dames de Battant, pour le beau temps et la prospérité du duc, fixée au lendemain ; — la tour de Champagny située à côté de sa maison est cédée à maître Robert Prévost, licencié en droit, pour 200 florins d'or, 20 juillet ; — visite de l'hôpital Sainte-Brigitte par deux chanoines assistés du procureur de Charles de Neuchâtel, 24 juillet ; — on rappelle aux familiers la modestie qui convient à leur état, 26 juillet ; — la garde des reliques de saint Étienne est confiée à Jean Faure, chapelain de cette cathédrale, 28 juillet ; — allocation de vin et d'argent tant aux sonneurs qui ont carillonné dans les cathédrales en signe de joie de la victoire du duc sur les Gantois, qu'aux gens qui ont fait le 10 juillet la danse des Machabées, lors du chapitre des frères mineurs, 2 août ; — Guillaume Gauthier, archidiacre de Faverney, rapporte les bijoux qui lui avaient été donnés en gage pour le prêt de 200 saluts d'or versés au Duc, 22 août ; — un pauvre gentilhomme flamand allant en pèlerinage à Saint-Claude demande et reçoit une aumône d'un florin, 12 septembre ; — maître Gui Gardillet demande à consulter aux archives capitulaires tous les titres relatifs aux régales, l'archevêque projetant de les échanger au profit du Duc, 12 septembre ; — le chapitre se défend de contribuer en rien à réparer le grand pont détérioré par un récent incendie, malgré l'instance des Bisontins, 4 octobre ; — Jean de Poupet, alors en Flandre, écrit au nom de la Duchesse pour demander au chapitre de payer aux Chartreux de Dijon certains deniers sur les revenus de la saunerie, 17 octobre ; — pourparlers du doyen avec Jean Carondelet, lieutenant de la saunerie ; — Gilles Roy, prêtre, scelleur de Besançon, en vertu de bulles de Nicolas V, est mis en possession de la prébende de Quenoche et de l'archidiaconé de Gray, 7 novembre ; — taxe des vins nouveaux contenus dans les caves du chapitre, 9 novembre ; — on recouvre à Chalon-sur-Saône une partie de la valeur d'une lampe d'argent dérobée à Saint-Jean par des malfaiteurs, 14 novembre ; — réception « ad osculum » de Jean de Poupet, licencié en droit, prévôt et chanoine de Saint-Anatoile de Salins 1454, 16 février ; — autorisation donnée au doyen de poser une tombe sur la sépulture de la veuve de Jean de Poupet dans la chapelle Saint-Jacques de l'église Saint-Étienne, et autorisation semblable donnée au chanoine Gazel pour sa propre tombe, 20 février ; — le chapitre accepte le remboursement, au moyen d'un capital de 320 l. estevenantes, d'une rente annuelle de 16 l. due par Jean de Thoraise, s^r de Torpes, chevalier ; — Jean Rouhier, de Dole, admis comme chorial, 27 février ; — Simon de Bergères, chanoine résidant à Paris, envoie quatre paix pour le service des cathédrales ; gratification de 6 gros à un jacobin qui a servi de commissionnaire, 20 mars ; — subside de 25 écus d'or accordés à la Duchesse après long pourparler entre Jean Jouard et le doyen, 27 mars ; — procession en faveur du Duc se rendant en Allemagne et pour détourner les Turcs qui menacent la chrétienté, 10 avril ; — Germain Rebrachien reçu chanoine prébendier de Supt, 20 avril ; — journée assignée à Salins pour le procès entre le chapitre et la Chartreuse de Dijon, 30 avril ; — Pierre d'Amondans élu surchantre de Saint-Jean après la mort de Renaud Lombard, 2 mai ; — sa réception solennelle, 8 mai ; — confection d'une bannière grossière pour saint Étienne, 22 mai ; — allocations faites pour le mystère des Apôtres et les histoires représentés la veille dans le cloître de Saint-Étienne, aux acteurs qui reçoivent pain, vin et viande ; semblables allocations à ceux qui figureront dans le mystère des Apôtres et les histoires qu'on pourra représenter à Saint-Jean à la prochaine fête de la

Pentecôte, 31 mai ; — acceptation de fondation de deux anniversaires pour l'archevêque Quentin Ménard, 5 juin ; — plainte de Jean Henri des Paipes, lieutenant du bailli de Montbéliard, sur ce que les curés de Bonfol, Beurnevesain et Adelincourt ne célébraient pas régulièrement l'office divin ; — le chapitre contraint le fabricien de l'église Saint-Jean à contribuer à la dépense des histoires représentées dans cette église le jour de la Pentecôte, 12 juin ; — on alloue 10 florins au reclus pour réparer un mur surplombant son rocher, 26 juin ; — mise en possession de l'une des chapellenies de Saint-Théodule, au profit de Guillaume Crappillet, pourvu par le Duc, 17 juillet ; — on traitera avec les maîtres fondeurs de cloches pour refaire les cloches de l'église, 30 juillet ; — marché conclu avec ces fondeurs, on devra se procurer 600 l. de métal, au prix de 14 fr. le cent, auprès d'un certain marchand d'Allemagne, 31 juillet ; — Jean Jouffroy demande pardon afin d'être réadmis aux distributions journalières, 7 août ; — Jean Hulst, maître des choriaux, cité devant le chapitre, demande satisfaction ; — le doyen offre en pur don à Saint-Jean un ornement, tunique et dalmatique en soie noire à figures avec étoles et manipules, doublés de toile perse ; ces ornements sont tissés d'or, richement brodés ; remerciements chaleureux, 9 août ; — l'archevêque refuse de ratifier certaines acquisitions faites à Gy par le chapitre, 16 août ; — Pierre Aigremont, admis à la seconde chapelle de Saint-Théodule, est reçu et prête serment, 28 août ; — Robert Prevost, Jean de Clerval, Viard d'Achey et G. Gay, correcteurs de la ville de Besançon, viennent prévenir le chapitre que le duc de Bourgogne entend se trouver à Besançon dans la semaine après Saint-Michel et prient les chanoines, d'accord avec eux, de s'entremettre dans la réception ; le chapitre en prend l'engagement ; — relation de ce qui s'est passé aux États, à Dole, au sujet d'un subsidé demandé par les baillis du comté, au nom du Duc ; — pour la prochaine arrivée du Duc on fait faire 24 torches pesant chacune 3 ou 4 livres de cire, avec bâton au milieu ; on passera marché avec Pierre Pillot ou d'autres négociants pour se procurer des épices et des confitures, on préparera de l'avoine et une ou deux queues de vin pour offrir ; enfin les familiers, chapelains et chanoines revêtus des plus belles chapes et avec les plus insignes reliques, vont en procession à la rencontre du Duc, 30 août ; — statut imposant une redevance annuelle de 20 l. à tout chanoine qui ne serait pas pourvu d'une maison canoniale, 4 septembre ; — copie d'un statut de 1396, donné sous le décanat de Guillaume de La Porte, et relatif à la transmission des maisons canoniales (fol. 177 v^o) ; — l'écolâtre et les chanoines Orland, Bourbon et Étienne Vurry sont députés aux États convoqués à Dole, le 20 du mois, au sujet d'un subsidé demandé par le Duc pour l'acquisition du château de Joux, 11 septembre ; — relation des États : 4,000 fr. offerts au Duc, 25 septembre ; — difficultés avec le tenancier de l'Arc de la Malate, appartenant à M. de Montfaucon, qui prétend interdire ce passage au chapitre, 9 octobre ; — on donne quittance au doyen de 50 florins d'or par lui payés à Gilles Roy pour la réfection du cloître de l'église, et achat d'étain et métal nécessaires ; — l'écolâtre envoyé à Dole pour assister le 24 à la séance des États, 22 octobre ; — examen de la prétention, qui semblait outrageante, des chanoines de Sainte-Madeleine voulant porter des aumusses de petit-gris, 24 octobre ; — le chantre de Sainte-Madeleine, Pierre de Cicon, escorté de deux chanoines, Jean de Monterreux et Pierre Donzel, représentant à cet effet, on les renvoie pour conférer avec l'abbé de Saint-Paul sur la décision à prendre, 25 octobre ; — le ducat est compté pour 18 gros vieux, 31 octobre ; — on autorise les chanoines de Sainte-Madeleine à porter l'aumusse à condition qu'il n'y aura que cinq rangs de petit-gris ; — on décide de fermer la seconde porte du cloître de Saint-Jean, du côté de l'église, pour empêcher les enfants et autres d'y venir jouer, 6 novembre ; — le jour de saint Martin le séchal distribuera à chaque chanoine et chapelain des gâteaux et deux channes de vin, suivant l'usage ; — journée assignée à Dijon par le Duc en son conseil à l'archevêque au sujet de la juridiction ecclésiastique ; par lettres du 8 novembre, écrites à Gy, l'archevêque demande au chapitre de s'y faire représenter ; celui-ci délègue le doyen, l'archidiacre, l'archidiacre de

Faverney et le chanoine Crappillet, 9 novembre ; — Humbert Lucot, neveu de l'archidiacre Hugues Folain, reçu habitué de l'église ; — convocation à une journée qui se tiendra à Salins le 6 décembre pour entendre une communication du Duc, 27 novembre ; — le nombre des rangs de petit-gris accordé aux chanoines de Sainte-Madeleine pour leurs aumusses est porté à six ; — indulgences publiées dans la cité et le diocèse pour la réfection des cloches de l'église et autres œuvres des cathédrales, 11 décembre ; — célébration de la fête des Innocents et de la « Tilleure », 18 décembre ; — réclamation pour la distribution des « cugnoz » ou petites brioches dues aux choriaux le jour des Innocents, cet usage ayant été négligé depuis quatre ou cinq ans, 20 décembre ; — assemblée du clergé du diocèse convoqué par l'archevêque le 8 ou 9 janvier 1455, 8 janvier ; — muids de vin dus à ceux qui assistent à la procession le jour de l'Invention Saint-Étienne, tant par Jean Girardot, prêtre, chapelain dans l'église Saint-Pierre, que par le chapelain de l'autel de la Trinité dans l'église Saint-Jean-Baptiste, 15 janvier ; — lettres pontificales « de grâce expectative » présentées pour un canonicat par le mandataire de Claude Chapuis, clerc, 21 janvier ; — cédula d'engagement d'un « aiguebenoitier » d'argent à Jean Gavignet et Jean Belon, 5 février ; — Jean Costet, marguillier de Saint-Jean, présente deux bassins d'argent confectionnés avec de la vieille argenterie et pesant ensemble 6 marcs et 200 onces pour le service du maître-autel ; — publication d'un mandement archiépiscopal ordonnant à tous les vicaires de se rendre à Gy pour y subir un examen après la fête de la Purification, 19 février ; — les chanoines ou familiers célébrants et lisant l'évangile ou épître au maître-autel pourront s'y rendre en rochet et capuchon fourré, sans chape noire, 21 février ; — amodiation de la mairie de Bonnay au chanoine Étienne Mouchet, chambrier de l'église, 27 février ; — transaction sur procès entre deux chapelains de Saint-Étienne, Jean Tisserand (autel Sainte-Madeleine) et Guillaume Vieille (autel Saint-Jean-Baptiste) ; — on décide de faire au plus tôt les cloches des cathédrales, on y emploiera l'argent des chapes, on recouvrera 200 saluts prêtés, enfin on entreprendra une quête dont on chargera frère Odet, augustin de Champlitte, 7 mars ; — on décide d'écrire au pape pour obtenir la réunion de certaines églises et l'augmentation des prébendes ; — on envoie Guillaume Gauthier, archidiacre de Faverney, à Salins, pour y visiter le doyen et le remercier de la pension accordée à Jean de Poupet, 12 mars ; — le doyen a remercié de la démarche et offert (pour la réfection des cloches) soit un des grands tonneaux de vin qu'il a dans la cave capitulaire, soit 12 bichots de blé, 17 mars ; lecture de lettres, l'une de Louis, prince d'Orange, datée de Vers le 12 mars, l'autre de Catherine d'Angleterre, dame d'Arguel, datée de Nozeroy le 11, recommandant pour le premier bénéfice vacant Jean le Brun, chantre de la chapelle du prince ; — gages de l'organiste de Saint-Jean, Jean Blancpain, 12 avril ; — ordre aux marguilliers des églises de sonner les cloches en cas de tonnerre, 30 avril ; — on traite au sujet d'un anniversaire avec les héritiers de Léon Macenet, doyen du chapitre, 7 mai ; — on ne recevra point d'enfants illégitimes parmi les choriaux ou habitués de l'église, 16 mai ; — on ne doit allouer aux chapelains qu'une pinte de vin et qu'un pain (et non pas deux) lors des distributions qui suivent la célébration des anniversaires, 28 mai ; — processions générales le 16 juin dans l'église Saint-Jean, avec châsse des saints Ferréol et Ferjeux et sermon de frère Odet, de l'ordre des Augustins, 10 juin ; — grâces diverses à solliciter du pape, 14 juin ; — Jean de Gilley, orfèvre de Salins, demande à racheter un cens de 4 francs, 25 juin ; — exposé des projets de l'archevêque dans une visite faite à Gy par le chanoine Jean Guarret, 2 juillet ; — un médecin demande à soutenir ses thèses dans l'église Saint-Jean ; on le renvoie aux frères prêcheurs, 9 juillet ; — Hugues de Vuillafans, damoiseau, vient de la part du maréchal de Bourgogne demander au chapitre de faire adjuger à Henri de Neuchâtel sa prébende de Vaux, contrairement aux prétentions de P. Martin, 14 juillet ; — on présente à l'église de Guiseuil, vacante par la mort de Benoît Pepoli, le chanoine Jean de Brinon, 18 juillet ; — ordonnance de trois processions générales, suivant la coutume, le 24 juillet à Saint-

Vincent, le 25 à Saint-Jacques hors des murs, et le 26 à Saints-Ferréol et Ferjeux avec châsses et reliques, 23 juillet ; — consentement donné par l'archevêque à certaines acquisitions faites par le chapitre, du seigneur d'Oiselay, de Guillaume de la Motte d'Étuz et de Jeannette, sa femme, dite Jeunesse, 30 juillet ; — Perrin Didier, châtelain de Belvoir, vend au chapitre un cens de 40 s. (pour 40 fr.), 9 août ; — Léonard Marchand élu surchantre de Saint-Étienne, 14 août ; — le cardinal d'Autun se désiste de son droit sur l'église de Guiseuil, pour que le chanoine Brinon soit nommé curé, 16 août ; — le chapelain Marchand refusant d'accepter les fonctions de surchantre de Saint-Étienne, Jean Belon lui succède ; — on accepte de l'abbé de Saint-Paul, Simon de Dompré, 20 florins d'or en remplacement du past annuel de la Saint-Désiré ; — achat d'une « aiguyer » de cuivre du poids de 5 l. pour être employée à la fonte des cloches, 3 septembre ; on accorde au grand archidiacre Hugues Folain, à cause de ses services et de la bonne affection qu'il montre au chapitre, le chant de la prose *Inviolata*, pendant trois dimanches successifs, 6 septembre ; — on décide d'inscrire sur la grosse cloche de Saint-Étienne l'inscription préparée et lue par le chanoine Roy, outre diverses images du Christ, de Saint-Étienne et autres qu'on pourra juger utiles ; — on confère avec les fondeurs de cloches et on les invite à inscrire sur la grosse cloche de Saint-Étienne les vers suivants :

**ANNIS MILLENIS CENTUMQUE ENUMERATIS
 ET DECIES QUINIS NECNON ET QUINQUE LOCATIS
 OCTOBRI DATA MENSE FUI PRO LEGE SEQUENTE
 LAUDO DEUM VERUM PLEBEM VOCO CONGREGO CLERUM
 DEFFUNCTOS PLORO PESTEM FUGO FESTA DECORO
 MILLESIES DECIES EGO PONDERO DICTA MARIA.
 DEO GRATIAS. 10 septembre ;**

— Maître Nicolas Bienfait, de Jussey, neveu et coexécuteur testamentaire de maître Jean de Jussey, apporte au chapitre « unum librum de Naturis animalium ; unum librum Sententiarum ; et librum qui dicitur Speculum prime », en outre une serge, une grande pelle, une balance et une aiguière d'étain, légués aux églises ; — de la part de Jean Chevrot, évêque de Tournai, du grand conseil ducal, Jean de Fruyn, doyen, présente une image d'argent haute d'une aune, mesure de Besançon, bien et somptueusement dorée (représentant saint Jean), offerte par lui à l'église de Besançon en se recommandant à ses prières, 19 septembre ; — impositions frappées sur certaines prébendes, pour payer les cloches, 24 septembre ; — on décide de briser la plus grosse cloche de Saint-Étienne pour en employer la matière, avec celle déjà réunie, à la confection d'une nouvelle cloche, sans briser, s'il est possible, deux autres cloches de Saint-Jean, 8 octobre ; — Hugues Folain donne pour la fondation de son anniversaire et de la messe dite *Missus*, le patronage de Palise, 10 décembre ; — achat d'une rente de 10 florins d'or, par le chapitre, d'Hugues de Vuillafans, s^r de Say, 1453, 27 août (fol. 273) ; — autre de même somme de Jacques Mouchet, chevalier, 7 septembre ; — autre de même somme de Pierre de Quingey, s^r de Montboillon, 27 septembre ; — fol. 274, liste des pièces de terre possédées par ce dernier à Cussey et Étuz ; — fol. 275, vente d'une rente de 30 l. par Girard de Cusance, chevalier, s^r de Belvoir et d'Arcey, 1454, 30 avril ; — consentement donné par l'archevêque à cette vente ; — fol. 277, taxe des vins pour l'année 1455 ; — fol. 286, quittance de 10 fr. reçus de Guillaume de Chavirey, archidiacre de Lyon, par les mains du notaire Guillaume Prévost, donnée par le chapitre, 5 juin ; — fol. 287 v^o, remise des meubles dépendant de la chapelle Saint-Georges, en l'église Saint-Jean, remis par Jean Tisserand, chapelain sortant, à Girard Chevalier, sous-diacre, chapelain entrant ; un missel à l'usage de Besançon, en deux volumes ; un calice d'argent, sa patène et un petit vase d'argent ;

un petit coffre de bois avec reliques des saints Denis et Georges, deux pierres du Saint Sépulcre, deux charles scellées, dont une de l'archevêque Eudes de Rougemont, une chasuble de soie, 18 juillet ; — fol. 288, détail des rentes capitulaires en la saunerie, total 144 l. argent, et 20 charges de sel ; — fol. 289 v°, modèles de quittances à délivrer au trésorier de la saunerie ; — fol. 291 v°, copie d'une obligation souscrite par le trésorier de Salins, Jean de Pretin, au profit du receveur général de Bourgogne, Jean de Visen, pour 275 l. tournois. 1453, 8 mars ; — fol. 292, copie de bulles du pape Nicolas V adressée au chapitre métropolitain pour lui intimer ordre de ne pas laisser l'emploi de porte-croix tomber « sub gratiâ », Rome (à Saint-Pierre), 1447, veille des nones de mai ; — fol. 294 v°, formule du serment que devait prêter à son entrée en office le reclus de la montagne Saint-Étienne (7 articles) ; — fol. 295 v°, quittance de 200 florins d'or versés par le haut doyen, Hugues Folain, pour achat de rente, 1453, 12 septembre.

G 182. (Registre.) — In-quarto papier, 1 et 396 feuillets
(filigrane : *boule crucigère*).

1455-1461. — *Délibérations capitulaires du 30 décembre 1455 au 29 juillet 1464.* Fol. A. Notes sur divers droits du séchal ; — fol. 1 « Secuntur actus capitulares ecclesie Bisuntine.... » ; — abus à réformer dans les églises, 1455, 30 décembre ; — mort du chanoine Pierre Salomon, 1456, 2 janvier ; — publication de son testament, 14 janvier ; — Étienne Vurry, doyen de Dole, demande à emprunter un « Racionale divinorum officiorum » existant dans la librairie de Saint-Étienne, accordé ; — réintégration dans le trésor des églises, de sept calices (dont 6 à pied rond, 1 à pied carré) et trois fermoirs d'argent précédemment donnés en gage d'un emprunt, 29 janvier ; — Denisot Tartarin présente ses lettres d'achat d'un office de sergenterie, à lui cédé par Jean Bongarcon, 13 février ; — on autorise le grand archidiacre Hugues Folain à déposer dans l'église Saint-Étienne sa chape superbement ouvrée, 20 février ; — copie de la quittance du « Racionale divinorum officiorum » donnée par Étienne Vurry, 17 avril ; — lettres de grâce expectative donnée par Calixte III en faveur de Pierre Berchenet, damoiseau, 28 avril ; — nomination de commissaires pour l'inventaire du trésor, 10 mai ; — on fait restituer par le marguillier de Saint-Étienne certains ornements qu'il avait pris lors de l'inhumation de G. Crappillet, 29 mai ; — projet des gouverneurs de faire venir l'eau de la fontaine de Bregille jusqu'auprès de la maison des choriaux, à côté de Porte-Noire, 8 juin ; — vente à Amiet Sauvaget de la maison du défunt chanoine G. Crappillet, laquelle était située auprès de la Porte Noire « *que antiquitùs dicebatur Porta Martis* », 28 juin ; — traité avec les chartreux de Dijon pour les deniers hebdomadaires qu'ils percevaient à Salins, 14 juillet ; — collation de prébende à Odard de La Tour Saint-Quentin, 6 septembre ; — on paie à Jean le Verrier 40 florins pour verrières faites en l'église Saint-Jean, 15 septembre ; règlement de l'ordre que doivent tenir, durant l'office, les chanoines qui n'ont pas reçu les ordres, 13 octobre ; — on lira désormais à chaque séance le procès-verbal de la séance précédente, 16 octobre ; — règlement pour la sonnerie des cloches, 3 novembre ; — on conserve au profit de la fabrique le cercueil de Guillaume de la Motte d'Étuz, récemment inhumé à Saint-Étienne, 17 novembre ; — on paie les marguilliers de Saint-Jean, chargés de gouverner l'horloge, 24 novembre ; — serment prêté par Girard Chevalier, retenu pour scribe et clerc du chapitre ; — réception de nouveaux fabriciens, 1^{er} décembre ; — réparation des degrés, à Saint-Étienne, sous la voûte des chartes, 3 décembre ; — pourparlers sur la réception qu'il convient de faire à l'archevêque (Quentin Ménard) qui doit faire son entrée à Noël, 7 décembre ; — on avise à faire garder la motte d'Étuz, 1457, 25 février ; — Jean de Burgy, serviteur du doyen, qui avait été envoyé en mission à Remiremont de la part du chapitre, pour s'informer auprès de dame Marguerite d'Étrabonne sur ce que devait le seigneur de Rougemont audit

chapitre, apporte une réponse par écrit, 2 mars ; — un médecin, nommé Mathieu, demeurant à Besançon, sollicite quelque pension, 9 mars ; — on inscrit pour la première prébende à vaquer, Ferry de Cluny, docteur, pourvu de lettres de recommandation du pape ; — réparations de calices ; — distribution de 12 carpes venant de l'étang de Charcenne à chacun des chanoines ; — on accorde au médecin Mathieu de Wauer une pension de cent sous payable par moitié aux synodes de mai et d'automne, 23 mars ; — on place dans le cloître de Saint-Étienne une petite cloche neuve retirée du clocher de Saint-Jean ; — Pierre de Vault, parisien, reçu chapelain de l'une des chapelles du Duc, à Saint-Étienne ; — copie de deux chartes latines des comtes Othon de Méranie et Hugues, relatives à ces chapelles (1227 et 1243), 26 mars ; — f. 100 v°, autre copie d'une charte de Philippe le Bon, touchant le même bénéfice, 1442, 13 novembre ; — Jean de Santans, professeur de théologie, sollicite une prébende, 23 avril ; — Guillaume Chaumonot bâtit une maison neuve dans la rue du Clos, 27 avril ; — lettres du cardinal d'Aquilée en faveur du grand archidiacre pour demander l'union du décanat à l'archidiaconé ; — la nouvelle cloche de Saint-Étienne est à refondre, 27 mai ; — Étienne Vurry, doyen de Dole, restitue le *Rationale* qu'on lui avait prêté, 1^{er} juin ; — procession générale pour la fête de l'Eucharistie, 8 juin ; — Jean Louvet est reçu chanoine, 22 juin ; — Jean Chiefdeville admis à la chapelle Notre-Dame, à Saint-Étienne ; — le seigneur d'Oiselay demande à emprunter 400 fr., le chapitre n'a pas d'argent, 20 juillet ; — impôt ducal de 15 sous et du vingtième denier sur chaque quartier de maire au Bourg-Dessous, 29 juillet ; — Jean Chambart, chanoine, excommunié pour avoir frappé un enfant de chœur, à l'office, 9 août ; — Jean Monet, reçu à l'une des prébendes de Bonnay, 16 août ; — Jean Boulier, fils d'un citoyen de Besançon, reçu chorial, 20 septembre ; — Ferry de Clugny reçu chanoine en remplacement du chanoine Gazel, 24 octobre ; — réparation d'une vigne à « Mercurot », 31 octobre ; — paiement de médicaments pour les choriaux au barbier Richard ; — ouverture et lecture du testament de Hugues Gazel, 3 novembre ; — Hugues de Chappes obtient la prébende de Serre près Pouilley, 21 novembre ; — on amodie au chanoine Germain Rebrachien deux vignes, l'une à Mandelier, l'autre à Fucigney, 1458, 1^{er} février ; — ordre donné au papetier de Tarragnoz de donner pour filigrane à ses produits le bras de saint Étienne ; — on intimera au papetier Jean de Rosey la défense d'employer pour marque une aigle éployée, 19 avril ; — on s'entend avec Jean de Montureux, potier et fondeur de cloches, citoyen de Besançon, pour la réfection de la grosse cloche de Saint-Étienne, 7 juin ; — Pierre Grossetête offre un marc d'argent pour réparer les orgues de Saint-Étienne, 19 juillet ; — Jean de Poupet admis au décanat par suite d'échange approuvé par le pape Nicolas V, avec Jean de Fruyn, auquel il avait cédé la prévôté de Saint-Anatoile de Salins, 14 septembre ; — on apprend la mort de Jean de Fruyn, 16 septembre ; — la prébende de Geneuille est allouée au chanoine Jean de Chappes ; — procession générale pour demander la cessation de la peste qui se répand dans la cité, 27 septembre ; — prière pour le même objet, 17 octobre ; — le doyen Jean de Poupet est reçu à la prébende de Geneuille, 16 décembre ; — 60 sous alloués pour la fête des Saints-Innocents, 22 décembre ; — admission de Pierre Rolin, du diocèse d'Autun, 1459, 3 janvier ; — on brise le sceau de Guillaume Gauthier, chanoine et official défunt, 15 janvier ; — on décide de faire au moyen de trois lingots d'argent apportés de l'église Saint-Jean, deux petits candélabres pour ladite église et de refaire le bâton pastoral de Saint-Étienne, 16 février ; — Pierre des Potots crée une tuilerie au pied de la montagne Saint-Étienne du côté de Rivotte, 26 février ; — le Duc demande au clergé, quoique exempt, 600 fr. pour les frais de son ambassade auprès du pape, 15 mars ; — le président et le procureur général du Parlement envoyés par le Duc au chapitre pour l'inviter à demander au pape, en remplacement de Quentin Ménard, récemment décédé, la nomination du cardinal de Lisbonne, 31 mars ; — marché pour la réparation des degrés conduisant à Saint-Étienne, 4 avril ; — Paris Jouffroy escorté de quelques citoyens apporte des lettres de recommandation du Duc,

datées du 21 septembre 1456 et du 28 avril 1458 en faveur de l'évêque d'Arras, pour l'archevêché de Besançon, 4 avril ; — réponses à faire aux diverses démarches ci-dessus, 9 avril ; — réponses faites, 11 avril ; — prêt de 200 fr. au seigneur de Rupt, 12 avril ; — examen de prêtrise de Pierre Tanchard, diacre et portier du chapitre, 17 mai ; — démarches auprès du serrurier Ancelet, pour la réparation de l'horloge et la confection de trois cloches, une pour le clocher de Saint-Étienne et les deux autres pour les rappels de l'horloge, ces dernières devant être construites par Jean de Montureux, 8 juin ; — requête de Jean Vauquerey, de Champlitte, diocèse de Langres, fondeur de cloches, pour concourir à la confection de la grosse cloche de Saint-Étienne, 2 juillet ; — réception de Jean de Santans, maître en théologie, 19 juillet ; — traité passé pour la réfection des degrés de l'église Saint-Étienne au prix de 400 fr., 30 juillet ; — on recouvrera du notaire Jean Cayn les livres qu'il a apportés de Lausanne, 14 août ; — le maçon Guillaume Guthy demande le paiement des escaliers de Saint-Étienne, 12 septembre ; — on alloue à Perrin Jouffroy, chanoine, étudiant à Paris, la prébende du feu chanoine Rolet, 12 novembre ; — Louis de Vers, chanoine député à Gy, à une assemblée du clergé du diocèse relative à la juridiction ecclésiastique et à d'autres objets, revient prévenir qu'une nouvelle assemblée se tiendra à Besançon le 9 janvier suivant, 28 novembre ; — Jacquemin Crolet, élu fabricien de Saint-Étienne, 7 décembre ; — Étienne de Falletans, damoiseau, exhibe des lettres du duc de Bourgogne, de Louis, Dauphin de Viennois, et du comte de Charolais en faveur de Jean son fils, pour obtenir la première prébende vacante, 16 janvier ; — Jean Chesley, cleric, de Salins, organiste, est reçu à l'habit de l'église de Besançon et prête serment ; — publication d'un monitoire contre les suppôts de l'église qui auront tenu des femmes suspectes à leur foyer, 1460, 30 janvier ; — le grand chantre Jean Beaupère réintègre dans la librairie du chapitre les Postilles de Nicolas de Lyra sur parchemin, touchant les livres de la Genèse, du Lévitique, des Nombres, du Deutéronome, de Josué, des Juges, de Ruth et des quatre volumes des Rois, le tout en un volume ; les épîtres de saint Paul et l'Apocalypse de saint Jean, en un autre volume, exposés par le même Nicolas de Lyra ; une glose ou exposition en lettres anciennes sur l'Apocalypse, en un volume ; un livre de Salluste en petit format, 28 février ; — Pierre Gavignet reçu habitué de l'église, 5 mars ; — pose de la première pierre des degrés de Saint-Étienne, on donne un florin au maçon, 12 mars ; — on ne représentera pas cette année, à Pâques, le mystère de la Résurrection, 19 mars ; — on remet au vicaire de l'archevêque le joyau connu sous le nom de Peigne de la sainte Vierge ; — réfection des orgues de l'église cathédrale par Pierre de Montfort, religieux bénédictin, qui vient de faire les orgues de Poitiers, 22 avril ; — Simon de Fraisans, admis au canonicat, reçoit une prébende, 28 mai ; — Thiébaud Belin nommé chapelain d'une des chapelles duciales dans la grande nef de Saint-Étienne, 18 juin ; — visite des grands escaliers de Saint-Étienne exécutés sous la direction du maître des œuvres de la grande saunerie duciale, 25 juin ; — nouvelles difficultés entre le chapitre et les chanoines de Sainte-Madeleine, 23 juillet ; — on concède à Arthur de Bourbon la prébende de Saint-Vit, par égard pour les lettres de recommandation du Duc, reçues le jour même, 17 août ; — règlement de compte avec Marc de Vaudrey, archidiacre de Luxeuil, et Jean de Vaudrey son frère, 3 septembre ; — trois chanoines délégués et l'archidiacre de Gray, chargés de faire replacer le bras de saint Étienne sur le papier de Tarragnoz, 17 septembre ; — publication du testament du chanoine Gilles Roy, ayant institué le chapitre son héritier, 23 septembre ; — comptes à régler avec le papetier de Tarragnoz, nommé Jean, débiteur envers le chapitre, 30 octobre ; — réparation du reliquaire du bras de Saint-Étienne, 5 novembre ; — on alloue à chacun des chanoines trois sous par tête, pour remplacer les gâteaux de la Saint-Martin, 12 novembre ; — la fête des Innocents sera célébrée par les choriaux et les chapelains, comme à l'ordinaire, 17 décembre ; — lettres de Baudoin, bâtard de Bourgogne, en faveur de maître Jean Gorisset, son précepteur, 1461, 14 janvier ; — cherté de l'huile, on distribuera à ceux qui, chaque année,

doivent percevoir à l'entrée du Carême une channe d'huile de noix, six livres d'huile d'olive, 30 janvier ; — réparation d'un calice par l'orfèvre Guillaume d'Orchamps, 16 mars ; — collation de l'archidiaconé de Salins au chanoine Jean de Santans, 30 mars ; — procession aux Jacobins, 29 avril ; — mort d'Hugues de Chassagne, 1^{er} mai ; — le haut doyen Jean de Poupet est élu évêque de Châlon, 4 mai ; — réparation des ornements dits « des apôtres » par les soins des fabriciens, 8 mai ; — le marguillier de Saint-Étienne réclame une symaise de vin pour « la burgerete » le jour de l'Ascension, 15 mai ; — on s'entend avec un maçon pour réparer les formes d'une verrière, à Saint-Jean ; — 6 gros alloués à une femme ayant soigné un chorial atteint de la rage, 20 mai ; — le marguillier de Saint-Jean est invité à ne plus se mêler du gouvernement de l'horloge, 27 mai ; — distributions de cierges, avec ou sans écusson, aux chanoines et suppôts pour la procession du « *Corpus Christi* », 3 juin ; — garde du château de Vieilley, 10 juin ; — lettres reçues de l'archidiacre Hugolin Folain et de l'évêque d'Arras, 25 juin ; — le gouvernement de l'horloge de Saint-Étienne est confié à l'horloger Ancelot du Chemin, qui l'a fabriquée, moyennant 8 l. par an, 2 juillet ; — réparations aux voûtes de Saint-Jean ; — anniversaire d'Hugues Aigremont, 3 juillet ; — Jacques de Chappes admis à la prébende de Serre, échangée par lui avec Hugues de Chappes ; — visite à Jean de Poupet pour le moment à Vieilley, on le prie de venir à Besançon conseiller le chapitre sur un procès, 14 juillet ; — fol. 387, taxe des vins faite le 14 novembre 1457 ; — f. 388, taxe des vins, 1458 ; — f. 390, en 1459 ; — f. 393, quittance d'une partie des dîmes d'Essert donnée par le chapitre à Guyot de Grammont, écuyer, s^r d'Essert en partie (à cause de sa femme Agnès, fille de feu Étienne de Dompré), pour les années 1455 et 1456 « pour l'orvale et stérilité que avoit esté esd. deux ans », 29 mars 1458 ; — f. 393 v^o, amodiation du four de Supt moyennant un cens annuel de 20 s., 1459, 1 mai.

G 183. (Registre.) — In-quarto papier de 229 feuillets (filigrane : tête de bœuf sommée d'une broche avec étoile).

1461-1465. — *Délibérations capitulaires du 9 août 1461 au 20 novembre 1465.* On admet parmi les choriaux de Saint-Jean Jeannin, fils de Pierre Micard, de Salins, 1461, 12 août ; — pourparlers entre frère Lambelet Vernier, recteur de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, le chanoine Jean Tondeur, Jacques Mouchet et Jean Arménier, chevaliers, au sujet de l'admission d'Hugues Folain au décanat de Besançon, 19 août ; — réception d'Hugues Folain au décanat, 25 août ; — admission au canonicat et à la prébende de Geneuille (auparavant tenus par Jean de Poupet, évêque de Chalon) de Henri Jouffroy, cleric Bisontin ; — le chapitre distribue les charges dépendant de la cour du grand archidiaconé et nomme : official, Jean Rivet ; procureur, Richard Sixsols ; pénitencier, Jean de La Borde, 26 août ; — Paris Jouffroy demande à prendre possession de la prébende accordée à son fils Henri, 2 septembre ; — Jean Colombet nommé chapelain à l'autel Saint-Nicolas, en l'église Saint-Jean-Baptiste, en remplacement de feu Jean Tribolet ; — on présente de la part de Gonzalve de Bruges, prévôt de Furnes, médecin du Duc, des lettres du comte « Kadrellensis » en sa faveur et on lui accorde une cure du patronage de Seurre, 23 octobre ; — faculté de racheter un cens concédé à Catherine, veuve de Gui de La Ferté, 21 novembre ; — remise des clefs aux fabriciens de Saint-Jean et Saint-Étienne, Jacques Borrel et L. Huguet, 28 novembre ; — on invite les cogouverneurs à ramener dans la rue du Clos, exempte de leur juridiction, Jean de Rosey incarcéré la veille, 5 décembre ; — 60 sous accordés aux choriaux pour la prochaine fête des Innocents, 9 décembre ; — transaction au sujet du meix de Germigney avec les héritiers de R. Noiseux, 11 décembre ; — Jean Vincent reçu à l'archidiaconé de Besançon, 22 décembre ; — restitution de reliques et bijoux jadis prêtés au vicaire général Jean de Chappes, 1462, 2 janvier ; — Jean Coutier appelé au canonicat vacant par

la résignation de Henri de Neuchâtel, 8 janvier ; — le chanoine Comte institue le chapitre son héritier testamentaire, 26 janvier ; — on admet le seigneur de Cusance et Jean Jacquemart à racheter un cens, 10 février ; — Othon de Saint-Mauris cède sa maison située sur la roche de la montagne Saint-Étienne, dont les matériaux serviront à rebâtir la maison récemment brûlée de Jean Bonvalot, 12 février ; — serment prêté par Antoine de Chalon, chanoine prébendier de Quenoche, 22 février ; — remerciements à l'archevêque Quentin Ménard pour avoir donné des orgues à l'église Saint-Jean, et distribution de deux florins d'or pour leur vin aux constructeurs Mathieu et Georges, 4 mai ; — délégation envoyée à Salins au répons du puits à muire, 29 juin ; — visite d'une pile construite au moulin de Rivotte par Hugonet de Dompré, 2 octobre ; — enterrement de la femme de Guillaume de La Tour, 10 novembre ; on apprend la très grave maladie de l'archevêque (dont il devait mourir), 16 décembre ; — Jacques Mouchet, chevalier, Robert Prévost, Jacques du Change, Jean Blanc et Viard d'Achey, gouverneurs de la cité, viennent entretenir le chapitre des mesures qu'il prendra en cas de décès de l'archevêque, 17 décembre ; — l'archevêque mourant remercie le chapitre des prières publiques ou privées faites pour lui, 28 décembre ; — on apprend la mort de Quentin Ménard, décédé hier dans son château de Gy, 19 décembre ; — l'official Jean Cartier remet de suite son emploi et son sceau ; — les gouverneurs de Besançon font de suite une démarche en faveur du cardinal évêque d'Arras, Jean Jouffroy ; — le prince d'Orange écrit en faveur d'Antoine de Chalon, 21 décembre ; — l'Université de Dole demande la nomination d'Antoine de Roche, comme sous-conservateur de ses privilèges, 22 décembre ; — le chapitre devient dépositaire des titres de privilèges de l'archevêché ; — convocation des chanoines absents pour l'élection d'un nouvel archevêque ; M. de Montaigu, chevalier, et sire Guillaume de Roche, docteur ès droits, exposent la noblesse, la discrétion, la prudence et autres vertus de Charles de Neuchâtel, chantre et chanoine de Besançon, et sollicitent sa nomination comme archevêque, 29 décembre ; — on lit des lettres de l'université de la ville de Dole, en faveur de Jean Vincent ; — on envoie un courrier, Jacques Borret, porter en cour de Rome des lettres au cardinal d'Arras et au haut-doyen ; — on délègue pour recevoir les instruments et actes de la prochaine élection deux notaires apostoliques, Jean Bourjaud et Jean Bongarçon ; — lettres des échevins de Poligny, Arbois et Orgelet, en faveur de Jean Vincent, 30 décembre ; — notification d'instruments de protestation éventuelle contre l'élection, au nom de Jean Jouffroy, par divers citoyens, Pierre des Potots le vieux, Pierre des Potots le jeune, Viard d'Achey, etc. ; — une députation nombreuse de dignitaires et de chanoines ira présenter la postulation faite en faveur de Charles de Neuchâtel à ce dernier, au château de Marnay, 1463, 3 janvier ; — maître Louis de Vers contredit l'envoi de lettres au pape pour demander la nomination de Charles de Neuchâtel, 5 janvier ; — on place dans un coffre les sceaux de la cour et du territoire du feu archevêque Quentin, 19 janvier ; — le reliquat d'une somme de 10 l. tournois léguées par feu Jean Horriet, dit de Porrentruy, chanoine de Langres, sera employé aux vitraux de Saint-Jean, 1^{er} février ; — publication des bulles de la Société de Jésus contre les Turcs, sermon à Saint-Étienne par l'évêque de Sidon, 11 février ; — vente des vieux bois des orgues de Saint-Étienne, appréciés 3 florins d'or, 30 mars ; — lecture de bulles papales instituant vicaire général unique, *sede vacante*, Étienne de Belvoir, archidiacre de Gray, 9 avril ; — mort du chanoine Pierre Grossetête, 20 avril ; — réception de Ferry de Clugny à un canonicat et une prébende, et de Jean de Brinon à la trésorerie du chapitre, 5 mai ; — ouverture du testament de Jean Beaupère (un des juges de Jeanne d'Arc), trésorier défunt, 11-13 mai ; — on annonce que l'archevêque élu et confirmé fera son entrée dans la ville le 18 juillet suivant, 16 juin ; — Henri de Neuchâtel, cousin du prélat, créé chanoine ; — on confie à Dole un procès du chapitre à Antoine de Roche et à Guillaume de Rochefort, 20 juin ; — Jean de Chappes reçu à la trésorerie et à la prébende de Ronchaux, 21 juin ; — le chanoine Jean Jouffroy s'étant démis de

ses fonctions de séchal, on nomme à sa place Jean Bongarçon (*Pulchri famuli*), du diocèse de Noyon, 23 juin ; — on offrira au nouvel archevêque à son entrée à Besançon (le dimanche 10 juillet) une douzaine de tasses de dragées et 24 torches de cire d'une livre et demie, 6 juillet ; — Jean de Vielcourt cohéritier et coexécuteur testamentaire de Jean Beaupère, transmet au chapitre deux volumes légués par le défunt trésorier un manuscrit contenant une partie des Antiquités de Josèphe et le livre de saint Grégoire intitulé *Moralium* ; — prestation de serment du nouveau trésorier, Jean de Chappes, 13 juillet ; — Nicolas d'Orsans installé comme chanoine ; — Jacques de Croy demande à remplacer comme chantre le nouvel archevêque, 18 juillet ; — publication du testament du familier Vauchier Gonnot ; — Jean de Croy reçu grand chantre, 19 juillet ; — deux calices volés à Saint-Étienne par un Dijonnais, 5 août ; — Pierre de Cicon admis à la prébende de Miserey, 11 août ; — faux bruit de la mort de Jacques de Busseul, 17 août ; — pourparlers pour le tombeau de Quentin Ménard avec Jean et Jacques de Chappes, choix d'un emplacement ; — ordre aux chapelains d'assister aux offices, sous peine d'incarcération, 23 août ; — entente avec des ouvriers experts pour transférer derrière le maître-autel de Saint-Étienne le tombeau de l'archevêque Girard d'Athier, jusqu'à ce jour placé dans le chœur ; — en considération de Guillaume de Chalon, comte de Tonnerre, on accorde l'habit de familier à Girard Sanier, curé de Menestru, diocèse de Lyon, 30 septembre ; — Jean Morel, de Pesmes, apothicaire bisontin, chargé du luminaire de Saint-Jean, 10 octobre ; — Jean de « Suaco », licencié en droit civil de l'université d'Orléans, présente un procès fulminé par le doyen de Saint-Pierre en Puelle d'Orléans, relatif à la nomination des docteurs, procureurs, licenciés ou bacheliers de l'université d'Orléans, et autres simples écoliers, d'après une bulle pontificale du 1^{er} mai 1462 lui conférant un canonicat dans l'église de Besançon, 26 octobre ; — traité à passer pour la fonte de cloches avec Jean de Montureux, 9 novembre ; — supplice du vigneron Thiébaudot, assassin du reclus Nicolas Gaillard, 30 novembre ; — éclairage fourni à Jean, organiste de Saint-Jean, 7 décembre ; — prières pour le repos de l'âme de Louis de Chalon, prince d'Orange, mort, dit-on, le 13 décembre, 16 décembre ; — Hugues d'Aresches maintenu dans ses fonctions de fabricien de Saint-Étienne, 20 décembre ; — on accorde à l'évêque de Sidon, suffragant, une charge de sel pour récompenser ses peines d'avoir consacré récemment deux autels à saint Jean ; — le trésorier restitue un livre écrit sur parchemin, couvert de peau verte, contenant la transcription de lettres servant à l'archevêché et aux libertés de l'église, jadis prêté au défunt archevêque Quentin ; — l'archevêque a l'intention de faire transcrire en double exemplaire, dont un pour le chapitre, tous les privilèges et lettres relatifs à la dignité archiépiscopale ; le chapitre nomme des commissaires pour rechercher dans ses archives les titres qui pourraient y entrer, 1464, 2 janvier ; — mort de Pierre d'Amondans, surchantre de Saint-Étienne, 11 janvier ; — mesures contre les suppôts du chapitre ayant chez eux des femmes suspectes, 3 février ; — Simon de Roches député en Flandre, 20 février ; — gages du souffleur d'orgues de Saint-Jean, Étienne Carême, 27 mars ; — voyage en Flandre de Thiébaud Belin, marguillier de Saint-Étienne, 4 avril ; — on prélève sur le legs d'argent fait par Quentin Ménard trois florins d'or pour réparer les orgues de Saint-Étienne, 24 avril ; — publication du testament d'un familier, Guillaume Gavignet, d'Annoire, 27 avril ; — on brise le sceau du feu chanoine Amiet Sauvaget, 16 mai ; — Jean Moine est admis à la prébende de Saint-Vit, 23 mai ; — le chanoine Jacques Grenier est autorisé à construire un moulin à Cussey-sur-l'Ognon, 1^{er} juin ; — l'organiste Jean est autorisé à se rendre à Autun pour y voir des orgues récemment construites par M. le chancelier, on en profitera pour écrire au cardinal d'Autun, au sujet de compensations à obtenir auprès du duc pour pertes subies en la saunerie, 13 juin ; — transaction avec l'abbé de Saint-Paul qui paiera, pour le past de Saint-Désiré, vingt-cinq florins d'or, 20 juin ; — publication du testament de Richard Toitot, curé de Saint-André, 4 juillet ; — Guillaume Nantod, prévôt de Saint-Anatoile de Salins, reçu chanoine à la place

d'Amiet Sauvaget, 8 juillet ; — les gouverneurs de Besançon demandent la réunion en une seule école des deux écoles de Sainte-Brigitte et de Sainte-Madeleine, 17 août ; — vin distribué aux religieux mendiants de la cité, 10 octobre ; — règlement de la sonnerie du cloître de Saint-Étienne, 19 octobre ; — on demandera au Duc la permission de créer un bailli pour les terres du chapitre ; Guillaume de Rochefort qui doit aller sous peu trouver le duc, est chargé de cette mission, 29 octobre ; — on reçoit pour organistes Jacques Coloignon de Metz et Pierre Abri de « Glouvilla », diocèse de Besançon, 31 octobre ; — on écrit à Dijon, au trésorier, de payer 20 fr. à Antoine du Bois confectionnant des vitraux pour l'église Saint-Jean, 7 novembre ; — Ferry de Clugny admis à l'archidiaconé de Favorney, 14 novembre ; — on fera restituer à Jean Fotry, nouveau doyen de Beaupré, certains livres et titres appartenant à son bénéfice, trouvés dans la succession du chanoine Sauvaget, 21 novembre ; — on envoie à Genève, pour y chercher les bulles d'union de Seurre, le chanoine Guillaume Nantod, 22 novembre ; — visite de l'église et de la cure de Saint-André, 7 décembre ; — fenêtre à percer dans la maison du reclus, 12 décembre ; — statut contre les suppôts du chapitre logeant chez eux des femmes suspectes rappelé aux familiers Thiébaud Belin, Philippe, Jean Fabri, H. Colombet, Laurent Huguel, Jean Moïteresse, B. Gaillard et G. Moingin, 1465, 8 avril ; — on retient les revenus de la chapellenie de Sainte-Marie Majeure, à Saint-Étienne, pour faire des réparations à la maison du chapelain et fournir en son nom au service divin, 19 avril ; — procession de saint Marc, avec grandes litanies, 24 avril ; — réception de Pierre Grenier à la prébende de l'église Saint-Jean-Baptiste, précédemment tenue par Marc de Vaudrey, 2 mai ; — publication du testament du familial Nicolas Bienfait, 17 mai ; — on nomme plusieurs commissaires pour visiter les vitraux, au nombre de cinq, en cours d'exécution pour l'église Saint-Jean ; l'archevêque en paiera un, l'archidiacre de Gray le second, le chanoine Louvet le troisième, le chapitre les deux autres, 30 mai ; — il reste à payer 50 fr. sur le vitrail que doit solder l'archevêque ; le verrier, maître Antoine, a quitté le chapitre de 150 fr. qu'il lui redevait ; — on intime l'ordre au chanoine Jean Rivet, amodiateur de l'hôpital Sainte-Brigitte, de faire certaines réparations audit logis, 5 juin ; — procession le 11 juin à Sainte-Madeleine, à Saint-Martin de Bregille, à Notre-Dame de Jussan Moutier, 7 juin ; — on place sur la voûte (la cave) du chapitre des bois amenés de Beaupré pour réparer les écluses des moulins du chapitre, 19 juin ; — 40 l. estev. d'amende contre le familial Gui Moingin, pour avoir entretenu chez lui une femme de mœurs douteuses, 3 juillet ; — le fondeur Jean de Montureux réclame certain reliquat de confection des cloches, 5 août ; — notification des droits de l'église de Besançon sur la rivière du Doubs, par le vicaire général de Quentin Ménard, le 8 juin 1462 (fol. 286) ; — autre sur la pêcherie du Doubs, 7 septembre 1462 (fol. 287) ; — vol de poutres dans la maison en reconstruction de l'écolâtre, 10 octobre ; — lettres pontificales du pape Pie II en faveur de Jean Vincent pour sa nomination au grand archidiaconé, 15 des cal. de juin 1461 (fol. 291) ; — autres du même, adressées à l'évêque d'Arras pour l'engager à faire donner à Jean Vincent l'archidiaconé vacant par la mort d'Hugolin Polain, même date (fol. 292) ; — lettre de lods pour vente d'une vigne à Trouchâtel, adressée par le chapitre à Hugnenin Malvoisin, 30 septembre 1463 (fol. 293) ; — lettres du pape à l'archevêque de Besançon, Charles de Neuchâtel, en faveur des héritiers de Quentin Ménard, le priant d'avoir égard aux grandes constructions, réparations et dépenses faites par ce dernier qui avait trouvé son église en ruine, Tibur, 25 août 1463 (5^e année) ; — autres à Jean de Neuchâtel Montaigu, père de l'archevêque, dans le même sens (fol. 293 v^o) ; — Renaud Corbillet remplace comme curé de Saint-André Pierre d'Aresche, décédé, 15 octobre ; — distribution de pain et de vin, suivant l'usage, au jour de Sainte-Catherine, 20 novembre.

1465-1470. — *Délibérations capitulaires du 27 novembre 1465 au 18 mai 1470.* Pension de 100 s. estevenants assignée à maître Jean Bongarçon, docteur en médecine, 1465, 27 novembre ; — Hugues le Camus, meunier de Tarragnoz, offre pour acquitter ses dettes 120 rames de papier, 4 décembre ; — subsides demandés par les choriaux pour la fête des Innocents. 11 décembre ; — remerciements du docteur Bongarçon, 22 décembre ; — le four du Clos amodié pour vingt-cinq ans à Perrin Fretigney, 1466, 2 janvier ; — Ferry de Falletans, Jean Vauchart et Claude David, amodiateurs des muires, excommuniés à la demande du chapitre, sont relevés de cette déchéance, 1^{er} février ; — pension de 25 l. estev. à Jean Anceal, ténor, 26 février ; — Jean de Brinon envoyé en mission auprès du cardinal d'Autun ; — Perrin et Renaud Barbe, maçons, chargés des travaux de Sainte-Brigitte, règlent compte, 12 mars ; — Odet de Rigney, damoiseau, maire de Cussey, par l'organe de Richard Deschamps et de Jean d'Andelot, s'excuse du dommage causé par ses gens d'armes à un maire du prébendier du lieu, 19 mars ; — procession à Saint-Ferjeux, 14 avril ; — lettres de dom Wiard, abbé de Saint-Paul hors des murs, à Rome, écrit en faveur d'Antoine de Roche, son familier, pour demander la prébende de Tarcenay, 2 mai ; — serment prêté par procureur au nom de maître Pierre Siguier, chanoine de Saint-Anatoile, 4 juin ; — maître Philibert, recteur des écoles de Sainte-Brigitte, demande à être relevé de son emploi, 24 juillet ; — Catherine, princesse d'Orange, recommande un chorial, 7 août ; — l'archevêque Charles de Neuchâtel recommande, et le chapitre nomme chanoine maître Pierre Martin, licencié en droit, 14 août ; — on transmet à maître Jacques Boutechoux les lettres d'acquisition d'un cens sur le chapitre, 27 août ; — Jean Fourtry nommé recteur des choriaux de Saint-Jean, 1^{er} octobre ; — sur la demande du maréchal de Bourgogne, on décide de créer chanoine son fils Léonard, 24 octobre ; — Thiébaud Mathelier nommé marguillier de Saint-Étienne ; — Léonard de Neuchâtel, frère de l'évêque de Toul et protonotaire, reçoit l'habit canonial, 27 octobre ; — transport à Besançon, par les soins de Jean de Brinon, de deux coffres envoyés aux banquiers de Genève par le doyen Hugolin Folain, 9 décembre ; — les officiers de l'archevêque n'ont rien à recevoir des habitués ou serviteurs du chapitre admis à recevoir les ordres de la main du prélat, 22 décembre ; — Jean Loyte admis à la prébende de Mercey, 31 décembre ; — le chanoine de Fraisans envoyé auprès du prince d'Orange pour l'entretenir de la question des bois, 1467, 8 avril ; — le chapitre ratifie un marché passé par l'archevêque avec les habitants de Gy, par lequel ces derniers sont tenus de payer au prélat 175 fr. en deux termes ; — par l'organe de Guillaume de Rochefort, en présence de M. de Montaigu, de Jean de Montmartin, archidiacre de Lyon, de Léonard des Potots, etc., on demande et on obtient l'échange de la prébende dont jouissait Guillaume de Chavirey au profit de Claude de Chavirey, 4 mai ; — réception de Claude de Chavirey, par Étienne de Belvoir, vicaire général, 5 mai ; — Claude de Saint-Oyan, prévôt de l'église collégiale de Belfort, présente des lettres impériales le recommandant pour un canonicat, 3 juin ; — on s'informera auprès de M. de Montaigu, qui doit venir le surlendemain à Besançon, si le bruit qui court de la mort du duc Philippe est ou non exact, 26 juin ; — différend entre le chapitre et frère Claude de Chissey, commandeur du temple de Dole, au sujet de la seigneurie commune de Saligney, 30 juin ; — obsèques du duc fixées au 11 juillet, dans l'église de Saint-Étienne, 8 juillet ; — on dépense pour cet objet 157 fr., 15 juillet ; — Jean de Rosey et sa femme amodiateurs du moulin de Tarragnoz, demandent des indemnités au chapitre, 17 juillet ; — visite à l'évêque de Tournay auquel on présente le pain et le vin ; — on supprime les processions à cause de la peste régnant en ville, 21 juillet ; — on réduit les distributions des chanoines qui s'absentent ou s'absenteront ; on célébrera chaque jour à Saint-Étienne la messe de saint Sébastien contre la peste, 24 juillet ; — mandement de nouvelleté contre Jean Alart, seigneur d'Audeux, obtenu par le chapitre, à l'occasion de ses terres de Pouilley, 8 août ; — statut contre les suppôts du chapitre révélant ses secrets, malgré leur serment, 12 août ; — mort du chanoine Étienne

Chambard, 9 septembre ; — Guillaume de Clugny admis à la prébende de Saligney, 11 septembre ; — l'office capitulaire aura lieu après matines, durant les vendanges, et ce, à cause de la peste, 23 septembre ; — fraction du sceau d'Étienne Chambard, 24 septembre ; — Pierre Grenier nommé archidiacre de Luxeuil, 7 novembre ; — réjouissances, prières, sonneries à l'occasion d'une lettre du duc Charles annonçant sa victoire remportée sur les Liégeois à Centron, 15 novembre ; — amodiation, pour 35 l., des moulins de Rivotte à Pierre Grenier ; — Henri Jaquinnet nommé curé de Saint-Vit en remplacement de Robert Vuillemey, décédé, 24 novembre ; — la préséance entre les archidiacres de Luxeuil et de Gray est tranchée en faveur de Gray, 28 novembre ; — la peste règne toujours dans la cité ; — on supprime, vu la peste, la collation dite des 0, et au lieu de distribuer les épices et le vin habituels, on les remplace par 3 florins monnaie pour chaque 0, 5 décembre ; — lettres pontificales de grâce expectative en faveur de Pierre Jouffroy, 9 décembre ; — chevauchée des Innocents supprimée pour cette année, en revanche achat de toile pour faire des draps et autres linges aux choriaux, 16 décembre ; — maître Mammès Pichet (nommé dès le 29 juillet précédent suffragant de l'archevêque) ayant été pourvu d'une pension de 140 fr., le chapitre déclare n'y point consentir tant que vivra l'évêque de Sidon, 1468, 2 janvier ; — le chapelain familial Étienne Folpoy incarcéré à Porte-Noire pour faits d'immoralité, 19 janvier ; — lettres du doyen Hugues Folain annonçant qu'il a été malade à la mort et annonçant son intention d'instituer le chapitre son héritier universel, 10 février ; — procès au bailliage d'Aval, siège de Salins, contre les amodiateurs de la saunerie, Ferry de Falletans, Jean Vauchart et Claude David, 10 février ; — quittance de 20 florins d'or à Pierre Grenier, scelleur de Besançon, qui les a versés au nom de Charles de Neuchâtel, archevêque élu et abbé de Saint-Paul, en remplacement du past des Fèves, 23 février ; — les fonctions de porte-croix abandonnées par Philippe Mauressard sont confiées à Pierre Guignet, de Mouthier-Hautepierre, curé de Rigny-sur-Saône, 11 mars ; — réclamations d'Othon Blanchard contre le chapelain Étienne Folpoy, coupable d'avoir défloré sa nièce, enceinte de ses œuvres, 16 mars ; — un ecclésiastique, nommé Claude de Saint-Oyan, présente des lettres de l'empereur Frédéric demandant pour lui le premier canonicat vacant ; — réception de ce personnage, prévôt du chapitre de Belfort, 19 mars ; — assignation éventuelle d'un cens de 10 fr. dû par Jacques Mouchet, chevalier, et Étienne Mouchet, sur deux maisons situées dans la rue Battant, 14 avril ; — exhibitions des privilèges de résidence des chanoines absents : du doyen Hugues Folain ; des chanoines Pierre Mercier, Antoine de Roche (par le cardinal Marc) ; de Henri Jouffroy, par le recteur de l'Université de Paris ; de Henri de Neuchâtel et Nicolas d'Orsans, par l'archevêque de Besançon ; de Pierre Rolin, Étienne Vurry, Jacques de Busseul, par le recteur de l'université de Dole ; Antoine de Rye, par le chapitre de la Sainte-Chapelle de Dijon ; de Jean Monet, par le recteur de Paris ; de Perrin Jouffroy, par l'université de Pérouse ; de Girard Étienne, par le chapitre de Langres ; de Jean Plure, par Guillaume, évêque d'Ostie, 4 mai ; — Pierre Grenier élu séchal en remplacement de Simon de Fraisans ; — le reclus de la montagne Saint-Étienne se retire, sa maison tombant en ruine et le nombre des confessions excédant ses forces, 12 mai ; — Jean Relieur, nommé recteur des choriaux de Saint-Jean en remplacement de Jean Fourtry, décédé la veille, 1^{er} juin ; — transaction avec Jean de Poupet, évêque de Chalon, pour tout ce qu'il redevait au chapitre tant en son nom qu'en celui de feu Jean de Fruyn, 8 juin ; — on décide de faire désormais à Saint-Jean un service annuel pour le duc Philippe le Bon, 10 juin ; — le chapitre ratifie un traité passé pour réparer la salle de la maison que le doyen tient à côté du cloître de Saint-Jean, et pour placer les armoiries du doyen en trois emplacements désignés, 22 juin ; — il autorise le trésorier à faire poser la figure de Quentin Ménard sur le tombeau du prélat, 1^{er} juillet ; — l'organiste Jean Chesley, chargé d'instruire les choriaux dans son art ; — sentence contre ce dernier, convaincu d'impudicité et d'injures et condamné à faire amende honorable à

genoux, outre privation de toute allocation durant un mois, 8 août ; — Thiébaud Mathelier envoyé en Flandres au nom du chapitre, au sujet de « la pension de Gonzalve », 17 août ; — Jean Crolet présente un cahier de parchemin contenant la transcription non scellée de la coutume de Bourgogne ; — messe du Saint-Esprit à Saint-Étienne, pour la guérison du trésorier malade, 7 septembre ; — visite du cloître de Saint-Jean, côté de la maison du doyen, par des commissaires assistés de Jean Malpas, maçon, 13 septembre ; — l'évêque de Toul demande un emplacement dans le diocèse de Besançon pour y exercer sa juridiction spirituelle, 12 octobre ; — Pierre Belot, citoyen et marchand bisontin, demande le paiement de 12 fr. dus par feu Étienne Chambard, 16 novembre ; — injonction à Simon de Fraisans, chanoine malade, d'expulser de son domicile une femme suspecte, 7 décembre ; — refus du chanoine, affirmant que cette femme est sa propre fille, et que ses affaires domestiques ne regardent point le chapitre, 9 décembre ; — la prébende d'École, vacante par la résignation de Simon de Fraisans, est attribuée à Jean Bourjaud, 22 décembre ; — convention entre l'archevêque et le chapitre au sujet de l'église de Seurre, 1469, 8 février ; — testament de feu Simon de Fraisans, publié, 11 février ; — Jean Bongarçon relevé d'une sentence d'excommunication portée contre lui d'autorité du chapitre, 16 février ; — Étienne Mouchet, chanoine, est réputé présent, quoique malade, il réside hors du district capitulaire ; — prise de possession de la chantrerie au nom de Pierre Choux l'aîné, trésorier et chanoine de l'église de Louvain, 28 mars ; — allocation de 6 fr. et 3 quarrils de vin pour la dépense des mystères de la Résurrection et de l'Apparition de Notre-Seigneur, à Jean Liéget et H. Fabri, conducteurs desdits mystères, qui doivent être représentés le premier le dimanche-suivant, le matin ; le second, le lundi suivant, après dîner ; — plusieurs maisons brûlées dans la rue du Saint-Esprit, 12 avril ; — on proroge au dimanche, lendemain de la fête de Saint-Jean devant la Porte Latine, la collation due par Germain Rebrachien ; le menu en est, ainsi réglé : deux jambons de porc ; des épaules de mouton et des longes de veau, avec des flans et des fruits et du pain et du vin en suffisante quantité ; — le fabricien est chargé de faire curer le puits voisin de l'église et de réparer certaines parties en ruine près de la Porte Noire et du cloître de Saint-Jean, 20 avril ; — 6 gros alloués à un pauvre ténor ; — remerciements de Pierre Choux, grand chantre, 4 mai ; — l'écolâtre se plaint de dommages causés à la forêt qui dépend de son office, 15 mai ; — processions à Notre-Dame de Jussan-Moutier et au Saint-Esprit, avec sermon du cordelier Guillaume Picard, 24 mai ; — Léonard de Neuchâtel, protonotaire, créé chanoine par le pape Paul, 1^{er} juin ; — remontrances aux gouverneurs sur l'arrestation faite par l'un d'eux, Guillaume de La Ferté, de Guillaume de Missey dans la maison du chanoine Rivet, 28 juin ; — on décide que dorénavant on célébrera la fête et l'office de la Visitation à neuf psaumes et neuf leçons, 1^{er} juillet ; — requête présentée par Jean Bauduyn, orfèvre, et Claude, sa femme, veuve de Simon, écrivain en forme, 28 juillet ; — visite du maréchal de Bourgogne, arrivant aujourd'hui à Besançon, par une délégation qui lui offrira 6 torches, 6 livres de confitures, une ânée d'avoine, le pain et le vin au nom du chapitre, 16 août ; — Thiébaud Mathelier, revenu de Flandre, rend compte de son voyage, 23 août ; — procédures entre Jean de Missey et Jean Argent, 6 septembre ; — réparation du four de la rue du Clos, 13 septembre ; — le chapitre accepte pour l'église Saint-Jean une chaire de pierre polie offerte par Pierre Grenier, archidiacre de Luxeuil, 15 septembre ; — incarcération de Jean Chesley à Porte Noire, à cause de ses débordements, 11 octobre ; — on alloue au recteur des écoles Énard Legentil une tunique du même drap que celui alloué aux choriaux, 18 octobre ; — une délégation revenant de Dole rapporte que les deux États du comté de Bourgogne ont alloué au Duc 6,000 fr. pour l'achat du comté de Ferrette, 24 octobre ; — Jean de Santans présente des lettres du Duc en faveur d'André de Poupet, 26 octobre ; — Nicolas Mareschal se plaint de l'enlèvement de Louise, sa femme, par le chapelain Étienne Folpoy, 27 octobre ; — 3 gros par tête remplaceront cette année encore les gâteaux qu'il

était d'usage de distribuer le jour de Saint-Martin d'hiver, 8 novembre ; — on fixe à 5 florins pour deux 0 la taxe de la collation des 0, 29 novembre ; — l'archidiacre de Gray pensait ériger un autel contre l'un des piliers de Saint-Étienne, on l'invite à le placer ailleurs ; — échange des prébendes de Saligney et de Supt entre les chanoines Jean Bonvalot et Étienne Vurry, 12 décembre ; — on commet Léonard Marchand à vérifier les calendriers afin de célébrer désormais l'office de saint Thomas de Cantorbéry, martyr, comme ceux de saint Joseph, nourricier du Christ, de sainte Barbe, vierge et martyre, etc., 1470, 16 janvier ; — requête du chapelain Jean Chesley, incarcéré pour immoralité, demandant piteusement sa grâce ; — l'archevêque demande à emprunter la mitre et le missel légués naguère par l'archevêque Quentin, 14 février ; — consentement du chapitre à l'affranchissement des habitants de Longevelle, 21 mars ; — on confie au chanoine de Cicon le soin de fortifier la Motte d'Étuz, 4 avril ; — mort de Jean Jouffroy, le trésorier et le chanoine Clément sont ses exécuteurs testamentaires, 10 avril ; — Perrin Tillet remplace son père comme porte-bannière de l'église, 11 avril ; — Antoine de Chalon admis, malgré son absence, à jouir des fruits de la prébende de Quenoche, 7 mai ; — les revenus de la prébende de Saligney, tenue par feu Étienne Chambart, sont pour l'année courante réservés au chapitre, 18 mai.

G 185. (Registre.) — In-quarto papier, 389 feuillets (filigrane : *une grappe de raisin*). Ce volume, qui manquait à la série des Archives départementales, a été retrouvé par l'auteur dans la bibliothèque du chapitre métropolitain en 1884, et réintégré dans son dépôt, grâce à l'obligeance dudit chapitre.

1470-1478. — *Délibérations capitulaires du 25 mai 1470 au 30 septembre 1478.* On paie au docteur Léon un florin, pour avoir visité le chanoine Jouffroy le jour de son décès, 1470, 13 juin ; — injures adressées à Guillaume de Cicon, chevalier, s^r de Demangevelle, par le chanoine Thiébaud de Cicon, son frère, 20 juin ; — Laurent de Guyans remplace Hugues Lenfant, comme recteur des choriaux, 11 juillet ; — on parlera à l'archevêque, qui doit prochainement venir, de la réparation du cloître, côté du palais ; — on vend 120 l. estev. à Antoine de Roche, docteur ès droits, prieur de Morteau, la maison du feu chanoine Jean Jouffroy, 31 juillet ; — Jean Taburel est engagé comme organiste, aux gages de 10 l., le pain et le vin comme les chapelains, jusqu'à ce qu'il soit logé, 6 août ; — on traitera pour la réparation des orgues avec Mathieu de Lons-le-Saunier, 14 août ; — procession à Sainte-Madeleine, en action de grâces de ce que le duc Charles ait échappé à un complot ourdi par le bâtard Baudoin de Bourgogne, Jean d'Aison et Jean de Chassal, 31 décembre ; — Simon d'Amas et Philippe Bodet, commissaires du duc, demandent au chapitre un emprunt de 3,000 fr., 1471, 11 mars ; — le chapitre se résigne à prêter 600 fr., 13 mars ; — on va visiter l'abbé de Cîteaux, qui passe à Besançon, et on lui offre quatre prébendes de pain et de vin, 27 mars ; — on ne fera pas à Pâques les danses usitées, 8 avril ; — on s'entendra avec les gouverneurs, tant pour répondre aux commissaires du duc s'informant du produit annuel des bénéfices, que pour la garde des murailles et l'approvisionnement en cas d'imminent péril ; — le chapitre, consulté par l'archevêque, sur la démolition en cas d'imminent péril de la maison archiépiscopale de Bregille et du couvent des dames de Battant, demandée par les citoyens, est d'avis d'y consentir, 19 avril ; — le doyen et le chanoine Brinon délégués aux États convoqués à Dole pour le mercredi suivant, 27 mai ; — au retour de ce voyage, les délégués rapportent que l'on a accordé au duc 1,000 fr., 15 juin ; — lecture des statuts de réforme rédigés par le cardinal d'Autun, 14 août ; — institution de l'office de saint Genès, martyr, patron de l'église de Flavigny, 19 août ; — les écoliers de Sainte-Brigitte se plaignant de leur recteur, on leur répond d'en trouver un autre et qu'on l'agrèera, 16 octobre ; — on présentera Jeanne d'Étrabonne, dame de Remiremont, passant en la cité, deux quartaulx de vin et six pains, 16 octobre ; — on délègue Pierre Berchenet, chanoine, avec les titres et mémoriaux nécessaires pour

obtenir levée de la mainmise du duc apposée sur les biens du chapitre au comté de Montbéliard par Pierre d'Hagembach, bailli de Ferrette, 28 octobre ; — on célébrera, d'accord avec les gouverneurs de Besançon, les obsèques de la duchesse Isabelle, veuve de Philippe le Bon, 31 décembre ; — convention passée avec le verrier Christian pour la confection de nouvelles verrières à Saint-Jean, 1472, 4 mars ; — on accorde à Euvrard, recteur des écoles de Sainte-Brigitte, 60 s. estev. pour avoir enseigné la grammaire aux choriaux, 10 mars ; — pour réparer les fortifications de la cité, à cause des guerres régnantes, le clergé de Besançon accorde 1,500 fr. en trois termes, 24 mars ; — les chanoines Rivet et Vyan députés aux États convoqués à Dole pour le 17 août, 21 juillet ; — on célébrera le lendemain, dans les deux églises, un service funèbre pour MM. de Varambon et de Clermont, décédés, 22 septembre ; — 9 gros vieux sont accordés à deux Grecs de Nauplie, pour racheter leurs parents captifs des Turcs, 10 novembre ; — le papetier de Tarragnoz s'est permis de changer le signe du papier et de supprimer la main, 1473, 7 juillet ; — on accorde à Rémond de Marliano, docteur ès droits, la prébende de Chemaudin vacante par le décès de Jean Quarret, 4 octobre ; — les chanoines Rivet et Vyan délégués à une diète convoquée à Dijon, le 20 octobre, par le président Jean Jouard et Guillaume de Clugny ; — annonce de la prochaine arrivée du duc Charles à Besançon, 14 décembre ; — six chanoines sont délégués pour les préparatifs, 1474, 17 janvier ; — sur la demande du Duc, présentée par Jean de Neuchâtel-Montaigu, on nomme chanoine, quoique absent, Antoine Girard ; — ordre du Duc contresigné de son secrétaire, T. Barradot, prescrivant au bailli d'Amont, Antoine de Ray, de dresser la liste des fiefs de son ressort, de leurs détenteurs et de leur revenu, 25 novembre ; — on rachète pour 4 fr., du verrier Chrestien, un tonneau de vin que lui avaient donné les officiers de l'archevêque, 19 janvier ; — les chanoines Rivet et Vyan accompagneront, le lendemain, à Dijon, auprès du Duc l'archevêque qui s'y rend au sujet de la juridiction ecclésiastique, 23 janvier ; — achat de la maison de Jean Bourjaud par Pierre Mercier, 31 janvier ; — le Duc devant repasser incessamment dans la cité, comme l'archidiacre de Luxeuil l'a appris de ses fourriers, on observera ce même cérémonial pour sa réception, moins le luminaire et les présentations de reliques, 7 mars ; — on décide que tant que le chancelier de Bourgogne, Guillaume de Clugny, chanoine de cette église, Antoine Ayneron, prévôt de Bruges et audencier du Duc, seront à Besançon, ils toucheront double ou simple prébende, 11 mars ; — les commissaires du Duc demandent des subsides ; — on paie la dépense des chevaux du protonotaire de Clugny et du prévôt de Bruges, 16 mars ; — on élit Philibert Vuillod, maître en théologie, de l'ordre des prêcheurs, inquisiteur de Besançon, pour évêque suffragant, on lui assigne 200 l. est de pension sur la mense épiscopale ; consentement du chapitre, 18 avril ; — on offre au s^r Thiébaud, nouveau procureur au bailliage d'Amont, un don gratuit de 2 florins d'or, et pendant son séjour, deux prébendes entières de pain et de vin, 27 avril ; — on amodie à Hugues de Falletans les muires du chapitre, à Salins, 20 mai ; — Pierre Vauchier, jadis sergent du parlement, chargé d'exécuter un arrêt, 27 juin ; — les États sont convoqués pour le 15 juillet, on y délègue le trésorier, les archidiacres de Gray et de Luxeuil et le chanoine de Cicon, 28 juin ; — Guillaume Rolin, écrit d'Autun le 18 août, pour réclamer des bagages laissés à Besançon, 22 août ; — on écrit au Duc, au nom du clergé, pour repousser l'impôt des feux ; — on s'adresse à l'évêque d'Autun et à l'abbé de Cîteaux pour solliciter dans le même sens leur influence, 30 août ; — Thiébaud Mathelier, secrétaire de l'archevêque, déjà nommé par le pape, est pourvu d'une prébende, vacante par le décès de Jean Quarré, 13 septembre ; — traité passé par l'archevêque Charles de Neuchâtel avec les bourgeois de Gy, pour la clôture et fortification de leur bourg, 26 octobre ; — on délègue aux États convoqués à Dole, le 15 janvier, le chanoine Vyan, en le pourvoyant, pour ce voyage, de chevaux et d'argent, 1475, 4 janvier ; — l'archidiacre de Gray rapporte que le Duc lui aurait dit le 28 janvier, durant l'offertoire de la messe, que, malgré les

déclarations faites envers nous par M. de Montaigne au profit de M. Antoine, il entendait qu'on nommât d'abord à un canonicat son aumônier, Innocent de Crécy, 31 janvier ; — agrandissement des écoles de Sainte-Brigitte, 1^{er} février ; — Innocent de Crécy nommé chanoine honoraire et installé à la demande du duc, 6 février ; — passage prochain d'un illustre fils du roi de Naples, présents à lui faire, 15 mars ; — réduction d'une procession dans son parcours, la porte de Battant étant fermée à cause de la peste qui commence à se répandre à Bregille, 2 mai ; — conférence du chapitre avec les gouverneurs au sujet des mesures de défense à prendre dans la cité, 7 mai ; — on convoque à cet effet tous les suppôts de l'église, 9 mai ; — des mesures sont prises pour l'armement et la défense d'une partie des murs par les chanoines et familiers, 10 mai ; — on convoque aux États, réunis le jour même dans la cité, les chanoines Rivet et Vyan, 14 juin ; — on délègue le chanoine Boussaut pour se rendre à Gy et conférer avec l'archevêque sur la garde des portes de la ville et la démolition du château de Bregille demandée par les gouverneurs, 25 juillet ; — Jean Alard, damoiseau, lieutenant du capitaine de la ville, Léonard des Potots, P. Prevost, Geoffroy Joffroy, chevalier, P. de Velotte, Pierre des Potots le jeune, Pierre Pillot, députés par les gouverneurs pour la garde des portes, de jour et de nuit, 1^{er} août ; — pour implorer le secours de la Vierge Marie dans ces temps calamiteux, on récitera tous les jours à genoux, dans les deux églises, l'*Ave, maris stella* après l'office de la Vierge ; — bulles du pape Sixte IV, données à Rome, le 5 du mois d'octobre 1472, pour régler la célébration de la fête de saint François des frères mineurs, fête double, chômée, 11 octobre ; — incendie des moulins de Tarragnoz le 12 octobre ; — les citoyens ont empêché de sonner au feu et de sortir des murs pour porter secours, 13 octobre ; — une députation des gouverneurs : Jacques Mouchet, Jean de Clerval, Guillaume de la Tour, Léonard et Charles des Potots exposent que le siège est posé devant Héricourt, depuis le 5 novembre, et demandent à conférer avec le chapitre sur ces graves événements, 9 novembre ; — l'archevêque doit arriver le jour même ; — on attribue la bourse de Pavie, fondée par Raimond de Marliano, à Jean Bratel, neveu du doyen, 15 novembre ; — Jean Rivet, député aux États convoqués le 20 à Dijon, avec mission d'y protester contre les impôts sur les feux, les amendes, etc., 1476, 15 janvier ; — supplique à présenter au duc à son prochain passage, le 23 janvier, 15 janvier ; — Jean Coutier est élu et installé comme grand chantre, 19 juin ; — le bruit de la mort du doyen Hugues Folain s'étant répandu, le duc demande la nomination de son médecin, Mathieu Clerc, on cherche des moyens dilatoires, 17 juillet ; — les procureurs de Guichard Vuilleminod notifient que leur mandant a été anobli par Sixte IV, qui lui a donné pour blason : un rameau de chêne vert avec trois feuilles et un gland, sur un écu d'azur, 24 avril ; — Thiébaud Mathelier, rentré des États de Salins, rapporte que les ecclésiastiques suffisamment rentés se grouperont 12 par 12, chaque groupe fournissant un soldat bien armé, sans préjudice des droits et immunités ecclésiastiques, 24 juillet ; — sursis accordés par les commis à l'emprunt, le trésorier de Vesoul et Jean de La Court, huissier du parlement de Dole, 21 août ; — on va saluer le duc de passage dans la cité, 25 septembre ; — on impose 60 fr. de contribution au chapitre pour l'envoi d'une ambassade aux Allemands pour la conservation du comté de Bourgogne, 19 octobre ; — on demande 3,810 fr. de contribution à payera la fête d'Invention Saint-Étienne, 17 décembre ; — obsèques d'Hugolin Folain, mort à Rome au mois de novembre 1476, célébrées comme si le corps eût été présent, 1477, 8 janvier ; — une lettre du président et des gens du conseil ducal, écrite à Dijon, le 13 janvier, annonce que les États seront prochainement convoqués à Besançon, 18 janvier ; — seront convoqués à Chalon-sur-Saône, 21 janvier ; — démarche auprès du lieutenant d'Amont pour faire évacuer le château de Vieilley, 4 février (— conférences à ce sujet avec l'archevêque et le capitaine Jean de Pierrefontaine, 10-14 février ; — l'ennemi s'éloigne de Vieilley après y avoir mis le feu ; celui-ci est éteint par Jean de Lambrey, s^r de Sorans, qui, sur l'avis du chanoine de Cicon, occupe la maison forte, 1^{er} mars) ; —

envoi de députés aux États convoqués à Dole, le samedi 8 février, 6 février ; — l'archevêque prévient le chapitre qu'il a reçu de l'évêque d'Albi, concommisnaire et coambassadeur du roi de France, l'ordre de se rendre auprès de lui, 21 février ; — les gouverneurs de Besançon acceptent du chapitre le don de 50 charges de sel et de 100 francs, 26 février ; — on s'informe de l'exactitude d'une lettre attribuée au roi de France, qui aurait été écrite aux gouverneurs pour leur demander obéissance. 1^{er} mars ; — on s'adressera à MM. « de Clouis » et au prince d'Orange, gouverneurs de Bourgogne, pour faire expulser de la Motte d'Étuz une troupe de gens d'armes de toute nation qui s'y sont fortifiés, 2 mars ; — Pierre de Pierrefontaine, frère du capitaine châtelain, prend la garde de Vieilley sous les ordres de M. de Sorans, 4 mars ; — on s'entendra avec l'archevêque pour les subsides nécessaires ; au paiement des Allemands et à la défense du pays ; — le chantre est délégué aux États réunis pour traiter de la paix avec les Allemands, 14 avril ; — Jean Sixsols, lieutenant d'Amont, invite à bien munir Vieilley, menacé par les Français, 27 avril ; concert avec les Bisontins pour écrire à M. de Craon, commandant les gendarmes du roi de France, qui dévastent la Comté ; — le chapitre écrit à Craon, pour se plaindre des dégâts commis dans ses terres, 30 avril ; — on agite la question de réparer la maison forte d'Étuz, récemment incendiée par les Français, 30 avril ; — lettre au prince d'Orange pour l'inviter à repousser les envahisseurs de la patrie comtoise, 5 mai ; — le chanoine Thiébaud de Cicon s'engage à rebâtir la Motte d'Étuz avec le congé du chapitre, 7 mai ; — la veille, le village de Pouilley s'est racheté de l'incendie dont le menaçait l'ennemi, on en avertira M. de Craon, 16 mai : — on demande au prince d'Orange, à M. de Châtelguyon et aux États, si Gy doit composer ou se défendre, 2 juin ; — on taxe la cote personnelle des chanoines sur les 500 fr. promis par le chapitre pour la défense du pays, 12 juin ; — sur la nouvelle que l'ennemi s'est assemblé hier à Rioz, le chapitre envoie aux défenseurs de la patrie une queue de vin et le pain des distributions du jour, 18 juin ; — M. Nicolas d'Orsans et l'archevêque, accompagné de son secrétaire Mathelier, vont au pays des Lignes, 21 juillet ; — on réclame auprès du prince d'Orange, au sujet de 40 florins d'or et 80 charges de sel prélevés sur les muires au nom de la Duchesse, 6 août ; — Thiébaud Mathelier annonce que des trêves sont conclues avec les Allemands, du 4 août au dimanche après la Saint-Michel, 20 août ; — conférence avec l'archevêque au sujet du rachat de Gy, menacé d'incendie, 22 août ; — le chanoine de Cicon s'entend avec Jean du Puy pour la garde de Vieilley et des autres terres du chapitre ; — lettre du prince d'Orange promettant de se dévouer au bien évident de la patrie et de la chose publique, 24 août ; — on alloue 20 fr. au chanoine de Cicon pour la garde de Vieilley ; — colloque avec les gouverneurs pour la défense de la cité, 26 août ; — sonneries des cloches réduites à cause des guerres, quelle que soit la solennité fêtée, 27 août ; — 40 l. sont versées par le chapitre comme part de contribution de 6,000 florins d'or, 24 septembre ; — Thiébaud Mathelier se rend avec l'archevêque à une diète indiquée par les Allemands ; — on avise aux moyens de solder 40 l. d'impositions assignées sur les terres d'Amont, 30 octobre ; — on s'entretient avec les gouverneurs des mesures de sécurité à prendre pour l'escorte des députés qui doivent se rendre prochainement dans la cité, pour prendre séance aux États, 11 novembre ; — réunion des trois États commencée à Besançon le 21 novembre, 22 novembre ; — défense aux chanoines et suppôts de porter des chapeaux dans l'enclos capitulaire, 17 décembre ; — G. de Roigne est reçu chapelain de la chapelle Saint-Vincent à Saint-Étienne, 1478, 14 janvier ; — conférence avec Jean Duchemin, pour l'horloge de Saint-Jean dont on n'entend plus les « pulsations ; » — le séchal va trouver frère Amant, de l'ordre des frères mineurs prêchant dans la ville, au sujet d'une allocation qui doit leur être faite à titre gracieux, 5 février ; — on paie 180 l. est. à Hugues Abriot, commis à la recette des feux ; — excessive cherté des vivres dans la cité, 28 février ; — refus de contribuer par suite des dépenses considérables supportées déjà depuis la mort du Duc ; — on écrit à M. de La Bâtie pour lui demander son

secours pour défendre le pays, 2 mai ; — entretien avec Jacques de Clerval, évêque d'Hébron, abbé de Montbenoît, 11 mars ; — on accorde 25 marcs au prince d'Orange, gouverneur de Bourgogne, sur la réclamation de Frédéric de Ban, receveur du prince, 14 juin ; — le prince a prévenu l'archevêque que les États se réuniraient à Besançon, le lundi 29 juin, 26 juin ; — le chanoine Antoine de Roche, délégué à la réunion des États qui doit se tenir à Salins, le jeudi 26 juillet, 14 juillet ; — le prince d'Orange a convoqué pour la matinée le plus grand nombre possible de chanoines ; ceux-ci s'y rendent ; le prince demande de l'argent et menace : il déclare que l'impôt pour les Allemands doit être, en totalité, payé par ceux de Besançon ; on délègue cinq chanoines pour aviser d'urgence, 15 juillet ; — on consultera l'archevêque pour savoir si le chapitre doit encore contribuer à solder la garnison de la cité, 24 juillet ; — on prête 30 francs aux gouverneurs à l'instigation de l'archevêque, 10 août ; — on écrit à M. de Tournay et au président, pour lors à la cour de Bourgogne, pour leur recommander les affaires du chapitre, 26 août ; — prestation de serment du chanoine Gui de Moréal, 31 août ; — visite de la librairie capitulaire, examen des doubles, 10 septembre ; — déclaration d'une vigne sise à la Crose par Jeanne, fille de Jean l'Enlumineur, 16 septembre ; — dommages causés au barbier Nicolas Verneret, par la chute d'un mur dépendant de la maison d'Hugues Folain, actuellement possédée par Gui de Moréal, 28 septembre.

G 186. (Registre.) — In-quarto papier, 285 feuillets (filigrane : *tête de bœuf sommée d'une broche avec étoile à six rais*).

1478-1483. — *Délibérations capitulaires du 7 octobre 1478 au 15 décembre 1483.* Réponses transmises à l'évêque de Toul, administrateur de l'abbaye de Luxeuil, au sujet de la succession de Jacquemin Cocherdet, chanoine de Besançon, 1478, 7 octobre ; — publication du testament de Jean Louvet, chanoine, 14 octobre ; — remise d'une dette de 40 s. à Pierre Regoby, curé de Saint-Vit, 27 octobre ; — déclaration du duc et de la duchesse de Bourgogne qu'ils n'entendent point préjudicier aux franchises et immunités de l'église, malgré les contributions levées pour la défense du pays, 10 novembre ; — copie d'un acte de transfert du chapitre de Besançon à Quingey, le 15 juin 1407, à l'occasion d'émotions populaires soulevées dans la cité, fol. 6 ; — Girard Vaugelet et Guillaume Jeune, recteurs des choriaux de Saint-Jean et Saint-Étienne, 28 novembre ; — accensement d'un chasal dans la rue de Charmont (« Chaulmont »), dépendant de la petite séchallerie, à un vigneron, Antoine Maître-Hugues ; — texte d'un traité passé entre le chapitre et Pierre Bonvalet, citoyen, comme héritier testamentaire d'Étienne Tabellion, au sujet d'un cens, 10 décembre ; — taxe des menades, 30 décembre ; — on lit des lettres adressées à Louis de Roche, annonçant que le château de Vieilley est occupé par Henri, prévôt de Cromary, 1479, 9 janvier ; — le décanat est dévolu à Claude Carondelet, licencié en droit, 20 janvier ; — Benoit Joffroy admis à la prébende de Mercey-le-Petit, 21 janvier ; — réunion des trois États à Besançon, le 8 février suivant, 3 février ; — le chanoine Rivet rapporte que les États ont décidé de satisfaire au plus tôt les Allemands en pressant le recouvrement des contributions votées, 12 février ; — on promet la première prébende vacante à Jean Kelner, premier chambellan du Duc, 17 février ; — trois chanoines sont députés à la prochaine réunion des États, à Besançon, 24 mars ; — pour supporter les charges incombant à l'église, on retiendra la moitié des fruits de chaque prébende, 4 mai ; — conférence avec les gouverneurs de Besançon au sujet de la garde des portes, le péril se rapprochant, 13 mai ; — lettres de grâce expectative présentées au nom de Claude Petit, prêtre de Lyon, chapelain de Maximilien d'Autriche, 26 mai ; — commission permanente de chanoines pour assister les gouverneurs de la cité et prendre avec eux les décisions urgentes, 29 mai ; — retour du messenger ayant porté au gouverneur de Champagne, pour le

moment à Auxonne, une protestation de l'archevêque contre la démolition de sa maison de Bregille, 9 juin ; — le 16 juin, procession dans le cloître de Saint-Jean, on ornera l'autel comme on l'a orné pour la Fête-Dieu, 15 juin ; — commissaires nommés pour rédiger les articles à présenter au roi de France, 23 juin ; — on donne 40 sous aux pauvres du Saint-Esprit ; — les députés envoyés par la ville au gouverneur de Champagne pour la cité, Geoffroi Jouffroy, chevalier, Étienne Mouchet et Guillaume Montrivel ont rapporté cette réponse que le roi de France exigeait tous les droits dont le duc Charles usait dans la cité, .2 juillet ; — on brisera le sceau d'Antoine de Roche, mort le mardi 6 juillet, 7 juillet ; — grandes chaleurs, 15 juillet ; — on remet les clefs de l'hôpital Sainte-Brigitte à Girard Chevalier auquel Jean Cartier, grand chantre, en a confié l'administration, 26 juillet ; — démarche pour engager la ville à traiter avec le roi de France, 16 août ; — attendu les réparations qu'il a faites à la Motte d'Étuz, on remettra à Henri de Neuchâtel la première année d'amodiation de ce domaine ; lettres du roi de France présentées par Léonard des Potots en faveur de son cousin germain Léonard des Potots, pour la première prébende vacante (datées des 13 et 14 juillet) ; — autres du 14 juillet en faveur de Symphorien Despery, 14 juillet, 25 août ; — remerciements à l'archevêque pour ses bons offices auprès du Roi ; — au nom de Charles d'Amboise, chevalier, gouverneur des duché et comté de Bourgogne et de Champagne, Léonard des Potots présente pour la chapelle de Saint-Théodule Richard Guyot ; — visite des chemins du haut et du bas du district capitulaire par deux commissaires, 25 août ; — nomination de Richard Guyot, de Maïche, à la chapelle Saint-Théodule, 26 août ; — on accorde à Jean de Brinon la prébende de Saligney en remplacement de celle de Serre-les-Meulières, 7 septembre ; — Jacques de Clerval, évêque d'Hébron, résidant sur la montagne Saint-Étienne, remercie le chapitre de ses attentions et demande à choisir sa sépulture à Saint-Étienne, 10 septembre ; — on cède, sa vie durant, à ce prélat la maison et la vigne dont jouissait feu Louis de Vers, dans le cloître de Saint-Étienne à l'image de Saint-Mammès, 15 septembre ; — le chantre fait part des pourparlers entre certains de la cité et eM. de La Batie, 17 octobre ; — visite au gouverneur des deux Bourgognes et de Champagne, présent à Besançon, 25 octobre ; — Jean Carondelet demande à échanger sa prébende contre une des prébendes de Saint-Vit, tenue par Arthur de Bourbon, on le lui refuse, 30 octobre ; — le chapitre contribuera pour 50 fr. au nouvel impôt de 2,000 fr., 24 novembre ; — Jean Boitouzet, de Quingey, reçu à l'habit de l'église métropolitaine, 1480, 12 janvier ; — publication des indulgences de Saint-Pierre de Rome, 21 février ; — Jean Mareschal remplace à la cure de Saint-André Renaud Courbillet, 23 février ; — mort de Claude de Chavirey, chanoine prébendier de Montmartin, 9mars ; — Thiébaud Mathelier mande que l'archevêque a obtenu du Roi mandement pour faire payer au chapitre son dû de la saunerie, 23 mars ; — lecture du testament de maître Guillaume Chaumonnet, surchantre de Saint-Jean ; — au lieu de la châsse de Saint-Étienne on portera la châsse de saints Ferréol et Ferjeux le dimanche des Rameaux ; — lettres de l'archevêque datées de Tours le 27 mars, racontant ses heureuses démarches auprès du Roi dans l'intérêt du chapitre et de ses rentes arriérées sur la saunerie, 7 avril ; — commission donnée au chambrier Henri de Neuchâtel et au chanoine Rivet de recevoir pour droit de fabrique des procureurs de Notre-Dame de Cléry, ce qu'ils pourront obtenir ; — on présentera au nom du chapitre une queue de vin au gouverneur de Bourgogne qui doit prochainement arriver, 12 avril ; — 10 fr. de quart denier perçus sur la vente d'une maison canoniale voisine de Saint-André, faite par maître Pierre Berchenet à Jean de Liévans, 19 avril ; — Jean Moine, écolâtre, chanoine et official de Besançon, fonde un office en l'honneur de saint Déodat, évêque et confesseur, 4mai ; — commission nommée pour faire réparer la bannière et le bras de saint Étienne, 12 mai ; — messe du Saint-Esprit et sonnerie des grosses cloches des deux églises pour l'heureuse guérison de l'évêque d'Hébron, 17 mai ; — processions générales à la maison du Temple à cause des indulgences accordées à l'ordre de Saint-Jean de

Jérusalem, 24 mai ; — visite et suffrages de l'église portés à l'évêque d'Hébron, toujours malade ; on confectionnera un bras en argent doré pour la relique de saint Étienne, en utilisant une patène d'or servant pour le baiser de paix, 13 juin ; — cérémonial pour déposer dans le chœur la châsse des saints Ferréol et Ferjeux ; — relation de la visite d'un lépreux, Pierre Guillaume dit Seillier, par Jean Bongarçon, docteur en médecine, assisté du barbier Nicolas Verneret, 19 juillet ; — publication du testament du chanoine Nicolas d'Orsans par maître Claude Loys, publicateur des testaments à l'officialité de Besançon, 20 juillet ; — démarche des massiers des églises pour avoir des masses ou bâtons d'argent, offrant de se les procurer pourvu que le chapitre les fasse jouir des prérogatives et droits attachés à leurs fonctions, 26 juillet ; — procession à Saint-Étienne pour le beau temps et la paix, 5 août ; — citation contre les gens de Vellerot-lez-Vercel, devant une redevance de glace, 9 août ; — le prieur des Carmes, dom Bertrand, demande l'autorisation de suspendre une bannière à Saint-Étienne ; — États de Bourgogne convoqués à Dijon le 18 août, États du comté le 24 à Salins par le Roi (lettres données « apud motam de Griseo »), 16 août ; — lettres de l'archevêque datées de Paris le 4 août, par lesquelles il nomme suffragant, au traitement de 200 fr., Henri Potin, de l'ordre des Carmes, professeur de théologie, 23 août ; — processions générales aux Carmes et au Temple ; — Pierre Boquin, de Seurre, admis comme chanoine à la prébende jadis tenue par Jean Coutier, 26 août ; — l'archidiaque de Luxeuil et le chanoine Brinon présentent un dessin de certaines images et peintures destinées à la châsse de saints Ferréol et Ferjeux ; — l'abbé de Goailles, Paris d'Orsans, s'excuse de n'être pas venu assister à la fête de l'Invention saint Étienne, 30 août ; — recouvrement du four d'Étuz aliéné par les habitants ; — visite au président de Bourgogne, on lui présentera 4 quartauts de vin et une douzaine de pains, ainsi qu'une ânée d'avoine ; — on écrit au pape pour lui recommander, pour une des prébendes dont il dispose, Philippe Languet, docteur en sainte théologie ; — Jean Bonvalet, archidiaque de Favorney, vend sa maison canoniale située à Saint-Étienne au chanoine Pierre Boquin, 6 septembre ; — fondation de l'anniversaire de Jean Coutier, 13 septembre ; — réparation de la maison de feu Pierre de Clerval, située sous Porte Noire, 20 septembre ; — Jacques Garnier institué chanoine, sans prébende, 2 octobre ; — réfection des anciennes latrines avoisinant le cloître de Saint-Jean, 11 octobre ; — amodiation de la prébende de Villers-Farlay, 26 octobre ; — lettres pontificales en faveur de Jean de Salins, notaire et familier du pape ; on ne les accepte point parce qu'elles dérogent à la règle des mois, 8 novembre ; — transaction avec Gui Coutier, frère et héritier du chanoine Jean, au sujet de fermes mis en gage entre les mains de ce dernier par le chapitre, 22 novembre ; — l'archidiaque de Luxeuil et le chanoine Brinon promettent d'apporter à bref délai le marché qu'ils ont préparé avec des ouvriers et orfèvres pour la confection de la châsse des saints Ferréol et Ferjeux ; — deux chanoines envoyés au bailli de la Montagne, pour lors à Besançon, afin de se faire payer les dettes arriérées du s^r de Belvoir, 15 décembre ; — processions à Saint-Pierre en l'honneur de la victoire remportée à Rhodes sur les Turcs, 20 décembre ; — Léonard des Potots, fils de Pierre le Vieux et neveu du président Léonard, admis à un canonicat ; on le dispense provisoirement de payer le droit de chape, sur les démarches de Jean d'Achey, bailli d'Auxois, de Simon de Cléron et autres gentilshommes ou parents présents à Besançon ; — convocation du clergé le 30 décembre, au palais archiépiscopal, pour avoir réponse à certaines démarches faites auprès de Levêque de Maillezais, lieutenant du Roi, présent à Besançon le 14 décembre, 29 décembre ; — le 22 février, processions générales pour la paix, 1481, 21 février ; — il est question de placer une horloge dans l'église Saint-Jean, 28 février ; — pension à Claude Bergeret, serrurier, pour l'entretien de l'horloge de Saint-Étienne, 2 mars ; — collation d'une prébende vacante par le décès de Pierre Boquin, au protonotaire de Gevrey, 6 mars ; — Moinget Clerc bâtit dans la rue du Clos un four qui pourra préjudicier à celui du chapitre, 14 mars ; — visite à M. de Philadelphie, suffragant de Besançon, 19 mars ; —

Guillaume Grenot, jadis surchantre de Saint-Jean, reçu chanoine, 2 mai ; — Hector Jantet, chanoine de Notre-Dame d'Arbois, le remplace, 14 mai ; Pierre Sixsols reçu à la prébende de Frânois, 19 mai ; — processions en l'honneur de l'alliance triennale des princes chrétiens contre le Turc, 24 mai ; — on recherchera dans les archives du chapitre les titres pouvant servir au curé de Marnay, à la demande de M. de Hochberg, maréchal de Bourgogne ; — Henri de Neuchâtel, vicaire général, et Thiébaud Mathelier, secrétaire de l'archevêque Charles de Neuchâtel, commendataire perpétuel de l'évêché de Bayeux, présentent, avec des lettres du prélat datées de Neuilly-le-Château près Bayeux, une mitre garnie de perles et une croix d'argent, avec un pied pour recevoir « la croison, » que l'archevêque donne au chapitre, sous cette réserve qu'elles serviront à lui et à ses successeurs, à charge d'entretien ; il donne en outre sur le produit du sceau 200 l. pour la confection de la châsse des saints Ferréol et Ferjeux, et 100 florins d'or pour la confection du reliquaire du bras de saint Étienne, à prendre sur ce que doivent les imprimeurs de Bâle, sans autre condition que de placer ses armes sur ces deux objets d'orfèvrerie. « Et parmy ces choses ainsi par moy léguées je vueil estre deschargé et quicte de ce que pourroit estre deu pour la façon de la nouvelle verrière armoriée de mes armes, mise et apposée en l'une des fenestres du presbitère de l'église de Saint-Jehan euvangéliste de Besançon », 7 juin ; — requête des Frères mineurs de Gray, pour obtenir un indult de l'archevêque pour la réparation de leur couvent ; — vente faite par Marguerite, fille de Jean Rouhier, femme de Sébastien Raicle, d'une maison sise près du four de Saint-Maurice, 13 juin ; — processions générales en l'honneur de la fête des saints Ferréol et Ferjeux ; — publication du testament du chanoine Jacques Garnier, 28 juin ; — Henri Fournier, de Vellerot-lez-Vercel, cité devant l'official pour avoir négligé la redevance de la glace, 18 juillet ; — Jean Colin admis à la prébende de Vorges, 26 juillet ; — lettre de M. le dataire en faveur de son cousin Jacques Dupré, nouveau commandeur de l'hôpital du Saint-Esprit ; — procédure en cour de Rome d'Étienne de Longwy, protonotaire, pour être pourvu d'une prébende au chapitre de Besançon, 6 septembre ; — lettres composées par Deniset Tartarin pour obtenir du Roi quelque subvention pour la châsse des saints Ferréol et Ferjeux, 26 septembre ; — lettres du Roi demandant qu'on pourvoie de la première prébende vacante Jean de Montmartin, 2 octobre ; — réparations à faire à la maison située sur la roche de Saint-Étienne, où habitaient jadis les choriaux et où réside actuellement Perrenet Lucot, 10 octobre ; — lettre d'Antoine de Roche, prieur de Morteau, demandant récompense, 13 octobre ; — les gouverneurs communiquent des lettres d'Hugues, comte de Werdenberg et de Heiligensberg et de Jean Kelner, chambellan de l'Empereur ; conférence tenue entre les principaux du chapitre et ultérieurement avec les gouverneurs pour savoir quoi répondre, 22 octobre ; — on recouvre la maison de Pierre de Clerval, près de l'église Saint-Jean-Baptiste, 7 novembre ; — distribution de gâteaux à la prochaine fête de saint Martin, 7 novembre ; — Renaud de « Leuriaco, » au diocèse de Lyon, reçu chanoine prébendier de Noroy ; — règlement d'usage d'une citerne sise dans la maison canoniale du chanoine Antoine Morel, située sur le chemin conduisant à la porte de Jussan-Moutier, au profit de son voisin Thiébaud Mathelier, 16 novembre ; — Jean, fils de Simon de Cléron, créé chanoine sur la demande du Roi, 21 novembre ; — on convient d'engager comme familial un clerc d'Auxonne, Pierre Marandet, qui tiendra les orgues de Saint-Jean et enseignera la musique aux choriaux, le tout pour 20 fr., 19 décembre ; — ruine menaçante dans le cloître de Saint-Jean, 1482, 16 janvier ; — Jean de Villers, curé de Nods, et Simon de Cléron, exécuteurs testamentaires de Jacques de Clerval, évêque d'Hébron, transmettent au chapitre une mitre engagée pour le prix de 30 fr., et un anneau épiscopal de même valeur légués par le prélat pour le reliquaire du bras de saint Étienne, 23 janvier ; — lettres de l'archevêque Charles de Neuchâtel, datées de Tours le 13 octobre 1481, relatives aux lettres du Roi et à la nomination, à sa requête, du fils de Simon de Cléron à un canonicat ; — communication par les gouverneurs d'une lettre de

l'empereur Frédéric, 30 janvier ; — on lit un papier contenant une lettre d'un religieux allemand écrite aux Dijonnais et les invitant à s'humilier ; — un fondeur de cloches de Dole et son compère Jean Belverne, de Montbéliard, s'offrent à refaire la grosse cloche de Saint-Étienne et deux cloches de Saint-Jean, on remercie, 6 février ; — secours aux pauvres, dont la misère est extrême et qui errent par la cité, 7 février ; — on sursoit à la réparation des orgues, attendu la rigueur des temps, 12 février ; — réintégration dans la librairie de Saint-Jean, d'où il sortait, d'un livre manuscrit sur papier, retrouvé entre les mains de Jean Louvet, 21 février ; — prêt à l'écolâtre Jean Moine d'un manuscrit sur papier à grande forme, commençant par ces mots : « Appositio est, etc., » 13 mars ; — réparation des ornements des deux églises par Claude le brodeur ; — on fera, le 26 mars, des processions aux Carmes, 20 mars ; — on règle l'anniversaire d'Antoine Prévost, de Prangey, oncle du chanoine Thiébaud Violet, 27 mars ; — présentation de lettres pontificales de grâce expectative en faveur de Jean Bontemps, clerc du diocèse, 29 mars ; — autres en faveur de Jean de La Palud, protonotaire, envoyées par l'archevêque, son oncle, et présentées par Guillaume Veillet, scelleur de l'officialité, 12 avril ; — veilleurs placés au clocher de Saint-Étienne, pour bonnes et secrètes raisons, 17 avril ; — indigence des pauvres réfugiés à Velotte, 24 avril ; — on ouvre un rôle pour inscrire les souscriptions en faveur du reliquaire du bras de saint Étienne ; — Jean de La Palud reçu chanoine, par procureur, 20 mai ; — on lui adjuge l'archidiaconé de Luxeuil et la prébende de Besançon, 22 mai ; — testament de Pierre Grenier, archidiacre de Luxeuil, fait divers legs au chapitre, notamment celui d'une chaire en pierre blanche pour Saint-Étienne, 3 juin ; — amodiation des dîmes de Montbéliard au chanoine Pierre Berchenet, 5 juin ; — le capitaine de Bracon écrit pour demander qu'on lui livre les dîmes de Villers-Farlay, 19 juin ; — texte de l'amodiation des moulins de Rivotte faite à Jean Bogillot, 6 juillet ; — Pierre Guillaume est pourvu de la chapelle Notre-Dame à Saint-Étienne, vacante par le décès de Jean Gobis, 15 juillet ; — on engage le ténor Richard Blandin, 24 juillet ; — publication du testament du chanoine Jean de Brinon, il fonde un office de saint Germain d'Auxerre, 31 juillet ; — on concède la chapelle des saints Ferréol et Ferjeux, sous le clocher de Saint-Jean, vacante par le décès de Pierre Laboret, à Pierre Marandet, d'Auxonne, organiste ; — Jean Benoît, d'Orgelet, admis en remplacement de Jean de Brinon, 9 août ; — le maréchal de Bourgogne et Marie de Savoie, son épouse, écrivent en faveur de Philibert d'Anjouval, leur familier, pour un canonicat, 14 août ; — on le reçoit, 17 août ; — processions aux Cordeliers en l'honneur de la Vierge et de saint François pour obtenir d'heureux temps, 27 septembre ; — amodiation de la cure de Seurre, 24 octobre ; — Claude Lallemand demande qu'on lui remette la motte d'Étuz, 30 octobre ; — traité avec les chanoines d'Autun au sujet du cens d'Amange, 26 octobre 1482, 6 novembre ; — dispute de la préséance entre les archidiacres de Gray et de Faverney, 4 décembre ; — on s'entendra avec l'apothicaire Deniset Saiget pour montrer quelques secrets de son ministère aux choriaux ; — remerciements au vicaire général Henri de Neuchâtel pour six paires de gants pour célébrer en pontifical aux maîtres-autels, 1483, 8 janvier ; — commission donnée pour l'inventaire des chapellenies, 29 janvier ; — amodiation des moulins de Battant ; — supplique de l'orfèvre Jean du Puys, pour certaines paroles injurieuses par lui prononcées, 19 février ; — le doyen Claude Carondelet est admis à la prébende que tenait feu Louis de Roche, 14 mai ; — acte constatant que les biens laissés à Quingey par feu Pierre de Clerval ont été remis à Guillaume Louvaton, par André de Basselin, écuyer, 2 juillet ; — amodiation desdits biens, provenant de la famille Grotebin, par le même André de Basselin, 30 juin ; — Ferry de Clugny, cardinal de Tournay, se rappelle au bon souvenir de ses confrères et leur offre ses bons offices par l'intermédiaire de Gui de Moréal, 31 juillet ; — amodiation des moulins de Saint-Vit au chanoine Jean de Liévans, 11 août ; — on célèbre l'anniversaire de Jean Rolin, évêque d'Autun, 3 septembre ; — procès criminel pour crochetage de la serrure d'un coffret confié par Jean de

Salins, s^r de Villers-Robert, à un suppôt de l'église, Girard Vagoulet, 10 septembre ; — on apprend la mort du roi Louis XI, 13 septembre ; — pourparlers avec les gouverneurs pour les obsèques du Roi, 16 septembre ; — on célèbre ces obsèques à Saint-Jean, 1^{er} octobre ; — on écrit à l'archevêque en France, pour le prier de revenir visiter son diocèse, 4 octobre ; — Jean de Liévans est créé archidiacre de Favorney, 7 octobre ; — Jean Rivet le jeune, doyen de Poligny, admis à un canonicat, 29 octobre ; — publication du testament de Jean Bonvalot, archidiacre de Favorney, fondant l'office de sainte Barbe et sainte Gertrude ; — prochaine réunion des États à Besançon, pour y entendre les lettres du nouveau roi, 12 novembre ; — réponse à faire aux lettres de Jean de Berenfels, maître bourgeois, et du sénat de Bâle, de Nicolas Roffler, Antoine Gallicion et Martin Flach, citoyens de la même ville, 19 novembre ; — on montrera à l'abbé de Favorney les meubles de son abbaye déposés à la sacristie de Saint-Jean, 25 novembre ; — Jean Peiger, fondeur de cloches bâlois, fait de nouvelles offres de services que l'on n'accepte pas, 5 décembre ; — prébendes conférées à Antoine de Chalon, évêque d'Autun, et Benoît Joffroy ; — nouvelles lettres des Bâlois, on décide qu'on lèvera la mainmise apposée sur les livres déposés chez maître Jean Rivet, 10 décembre ; — on remet aux Carmes, vu leur pauvreté, et après avoir inséré *in extenso* leur requête dans les délibérations, 2 florins de dîmes, qu'ils devaient pour une vigne ; — l'archidiacre de Favorney, député à la diète convoquée par le roi, est chargé de divers messages ; — quittances données par le marguillier de Saint-Étienne, Jean du Clos, et visées par un notaire de la cour de l'archidiacre, Perrenin de Moirans, à Jeanne de Velotte pour l'anniversaire de feu Girard de Velotte, 20 avril 1410 et jeudi avant la fête d'Exaltation de sainte Croix, 1408 (fol. 285).

G 187. (Registre.) — In-quarto papier, 179 feuillets (filigranes : *lête de bœuf sommée d'une broche avec étoile*, et *P gothique à queue fourchetée*) couvert d'une charte latine du XV^e siècle.

1483-1487. — *Délibérations capitulaires, du 22 décembre 1483 au 14 mars 1487.* Continuation du procès avec l'orfèvre Dupuy, 1483, 22 décembre ; — l'archidiacre de Favorney rend compte des questions agitées la veille, par les trois États réunis au palais ; on délègue aussitôt auprès de M. de Besançon les chanoines Fabri et Rivet le jeune pour demander s'il ne conviendrait pas de faire représenter le chapitre dans la députation qu'on doit envoyer au Roi, ceux-ci reviennent avec des lettres pour le Roi et pour M. de Pluvot (Gui de Rochefort), chancelier de France ; l'archevêque a promis de faire tout ce qu'il pourrait pour l'honneur et l'utilité de l'État ecclésiastique, 31 décembre ; — l'archidiacre de Favorney, se rendant auprès du Roi avec les députés des trois États, jouira en son absence des distributions et autres profits ; on ira voir l'archevêque pour s'entretenir avec lui de sa juridiction et des affaires du chapitre, 1484, 7 janvier ; — réception de Martin Loup à un canonicat, 9 janvier ; — on commet l'archidiacre de Gray à juger le procès de Léonard, écrivain en forme, contre M. d'Ainvelle, 23 janvier ; — l'archidiacre de Gray rapporte avoir vu l'archevêque qui a délégué l'official et Anselme de Marenches, le chapitre délègue à son tour le trésorier et Gui de Moréal, 23 janvier ; — messe pour la santé et la prospérité de l'archevêque, 4 février ; — MM. de Varest et de Belvoir demandent terme pour leurs dettes, 11 février ; — Guinchard Vuilleminod, chanoine, est incarcéré à Poligny, ce qui est contraire aux libertés de l'Église de Besançon, le chantre, le trésorier et Gui de Moréal aviseront, 13 février ; — le bâtard Pancras de Petitepierre, mis en demeure d'acquitter des dîmes dues par sa femme, a injurié le séchal, 24 février ; — assemblée des officiers du Roi tenue aujourd'hui à Besançon contre les officiers du comte de Montbéliard, 10 mars ; — Adam de Brinon reçu chanoine, 30 avril ; — l'écolâtre expose que certaines indulgences ont été publiées par un Jacobin à Poligny, sans lettres de placet de l'archevêque de

Besançon ; on en communiquera aux officiers du prélat, 19 mai ; — installation du chanoine Pierre Sixsols, 28 mai ; — Jean Moine, nommé archidiacre de Gray, au lieu d'Étienne de Belvoir, décédé, 7 juin ; — publication du testament de ce dernier, détail de ses legs et fondations, 10 juin ; — on rapporte qu'on a joué au Saint-Esprit une farce où plusieurs des chanoines sont tournés en dérision, informations ordonnées, 18 juin ; — texte d'un traité, approuvé par le chapitre, passé par le chanoine Jean Boussault, prébendier de Louvatange, avec les habitants de ce lieu pour réduire au douzième la dîme des gerbes, durant 29 ans, sauf à la rétablir ensuite au septième, 14 juillet ; — office de saint Désiré, fondé par Louis de Roche, 21 juillet ; — office de saint Loup, évêque, fondé par Adam de Brinon, 28 juillet ; — ratification d'un traité passé par le chantre au nom du défunt archidiacre de Gray, avec Jean Vivaiin et Jacques Petit, écrivains en forme, pour la confection intégrale d'un graduel pour l'église Saint-Étienne, aux frais de la succession d'Étienne de Belvoir, 28 juillet ; — on retiendra moitié des fruits de la prébende de Salins tenue par Étienne Morel, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne et dataire du pape, malgré sa supplique, cette retenue servant à éteindre les dettes du chapitre, 25 août ; — on vendra quelque part des bijoux de la succession d'Étienne de Belvoir, notamment trois chaînes (« *corrigie* ») d'argent, 7 septembre ; — en vertu d'un bref de feu Sixte IV on concède au surchantre Hector Jantet la chapelle de saint Georges, à Saint-Jean, 22 septembre ; — l'écolâtre est commis à rechercher les livres de feu Pierre Salomon, existant naguère entre les mains du président Jouard, 6 octobre ; — procession d'action de grâces aux Cordeliers, pour remercier le Très-Haut de sesbienfaits, 13 octobre ; — Guillaume Arménier, prieur de Lanthenans, poursuit pour injures Claude Pasquot, familier de cette église, 27 octobre ; — commissaires envoyés à l'archevêque le lendemain, suivant son désir, 15 novembre ; — Jean de La Palud-Varambon, protonotaire apostolique, prend possession de son canonicat, 24 novembre ; — on décide de faire le nouveau reliquaire du bras de saint Étienne en or et sans forme de bois, 15 décembre ; — Louis de Roche choisit la prébende de Chambornay, 17 décembre ; — 60 s. alloués aux choriaux pour la fête des Innocents ; — Guillaume Veellet, scelleur de la cour de Besançon, admis à un canonicat, 24 décembre ; — publication du testament de Jean Rivet le jeune, doyen de Poligny et chanoine de Besançon, 1485, 4 janvier ; — on assistera le lendemain avec l'archevêque une réunion concertée avec les gouverneurs ; — Guillaume d'Anvers, marchand, réclame une créance au chapitre, 12 janvier ; — griefs contre l'official Jean Moine pour avoir ordonné les processions générales d'aujourd'hui sans avoir consulté le chapitre : pour éviter le scandale on fera néanmoins les processions, mais on parlera de tout cela à l'archevêque dès qu'il sera de retour, 22 février ; — tant que le cordelier frère Jean Bourgeois prêchera dans cette ville, on lui expédiera chaque semaine du présent carême trois prébendes, les dimanche, mercredi et vendredi ; — le chapitre accepte avec reconnaissance de l'archevêque 100 fr., qui lui sont apportés par le sieur Garnot ; les armes du prélat seront apposées sur le reliquaire, 2 mars ; — on placera dans le chœur de Saint-Jean deux bréviaires provenant de Roland Noiseux ; — le chanoine Jean Rivet ayant acquis par décret une maison avec jardin située rue du Clos, entre celle des héritiers de Guillaume Prévost et celle de Perrin Arbalestier, la donne au chapitre ainsi que trois pièces de vigne à Trois-Châtel et à Charmarin, 9 mars ; — requête des habitants de Dole demandant une subvention pour relever leur église brûlée, 8 avril ; — Jacques de Moréal, de Flavigny, diocèse d'Autun, promu marguillier de Saint-Étienne en remplacement de Philibert Jacotel, démissionnaire, 13 mai ; — observations à Jean Vivaiin, qui devait rendre parfait le graduel commandé pour Saint-Étienne à la dernière fête de Pentecôte, 25 mai ; — on promet à Jean de Liévans la maison avec cave située à côté de Porte-Noire, si le trésorier la quittait ; — messe du Saint-Esprit et prières avec sonneries dans les deux églises pour l'archevêque parti la veille ; — commission donnée à plusieurs chanoines pour la refonte de la grosse cloche de Saint-Étienne, 1^{er} juin ; — Nicolas de Lectres,

fondeur de cloches, écrit de Pernoul, le lundi après la Fête-Dieu, pour demander d'être chargé de cette réparation, 8 juin ; — le chanoine Jean Carimel vend à Philibert Jacotet, son collègue, sa maison à l'image de saint Mammès, dans le cloître de Saint-Étienne, 22 juin ; — processions générales à l'église Notre-Dame des Carmes, pour le beau temps, 23 juin ; — on répondra à l'archevêque écrivant de Neuilly au diocèse de Bayeux, faisant mention de l'aimable réception que lui a faite le Roi auprès de Rouen, et de son retour à son diocèse de Bayeux ; il parle aussi des faits concernant Henri de Neuchâtel, 6 juillet ; — 50 fr. prélevés à valoir sur 100 que coûtera la réparation de la grosse cloche ; — procédures devant l'official de Bayeux, contre Henri de Neuchâtel, 14 juillet ; — lettres de l'archevêque datées de Neuilly, invitant le chapitre à expulser Henri de Neuchâtel, 29 juillet ; — le fabricant fournira le métal nécessaire à maître Nicolas de Lectres, pour la cloche de Saint-Étienne, et le trésorier lui donnera les renseignements utiles pour l'inscription, 17 août ; — Étienne Robert, revenant de Bayeux, exprime les bons sentiments de l'archevêque envers le chapitre et ses promesses de contribuer encore tant à la châsse des saints Ferréol et Ferjeux qu'à la grosse cloche, 23 août ; — vente par Gabriel de « Boisio », chanoine, de la maison canoniale située devant le palais et ayant appartenu à Étienne de Belvoir, au chanoine Pierre Bonvalot, à la personne de Pierre Bonvalot, son père, pour 95 écus d'or au soleil, valant 2 fr., 26 août ; — remontrances sur la circulation inopportune des familiers dans les églises, durant l'office, on règle leurs entrées ; — traité pour la confection de la grosse cloche passé avec Nicolas de Lectres, de Pernoul, diocèse de Langres, et Pierre Belin, citoyen de Besançon, fondeur de cloches, devant le notaire B. Billaux, 7 septembre ; — accensement d'un meix à Chemin, à Jean Gobot, de Dole ; — remerciements à l'archevêque de ses dons pour la fonte de la cloche, 23 septembre ; — traité avec Nicolas de Lectres pour la cloche de Saint-Jean, 5 octobre ; — visite de l'ancienne maison canoniale de Jean Bonvalot, au cloître de Saint-Étienne, 12 octobre ; — Claude Carondelet, doyen, prête serment sur le livre qui commence par ces mots : « Ego Petrus, Johannes vel N.... », on le remercie de ses bons offices continuels, 31 octobre ; — on fait rentrer toutes les créances du chapitre pour payer Nicolas de Lectres ; — le recteur de l'hôpital du Saint-Esprit partant pour Rome offre ses services, 9 novembre ; — obligation de 200 fr. passée au profit de Pariset de Cirey, marchand dijonnais, ayant cédé au chapitre 1,921 l. de métal de cloches, le tout à la diligence de Nicolas de Lectres et d'un sieur Robert, 10 novembre ; — reconnaissances de cens par Henri Cartet, Jean Lavier, fils de Perrin Lavier, et Jacques Poussot, d'Andelarre ; — remerciements par lettre à l'archevêque qui a donné 150 fr. pour la grosse cloche de Saint-Jean, 16 novembre ; — l'office de l'une des sergenteries de Saint-Jean est cédé à maître Jean Chassignet par Jean Bourret, fils de Guillaume Bourret, dernier titulaire ; le nouvel officier prête serment et s'oblige à faire confectionner pour Pâques une masse d'argent, 30 novembre ; — quittance de son traité donnée devant notaire à Nicolas de Lectres et à son associé Pierre Bergeret, citoyen de Besançon, pour avoir réparé trois cloches pesant ensemble 16,000 l., 2 décembre ; — un pauvre notaire de l'officialité, Jacques Sarrazin, sollicite remise de moitié des menades attardées qu'il doit au chapitre, 14 décembre ; — 13 sous donnés pour l'amour de Dieu à un pauvre ténor ; — Jean Gauthier, hospitalier de Sainte-Brigitte, demande que le chapitre le fasse exempter des tailles levées par la ville, 1486, 5 janvier ; — Jean de Vers reçu à la prébende jadis tenue par Antoine de Chalon, évêque d'Autun, 11 janvier ; — on remet à Henri de Neuchâtel 10 l. pour l'année 1482, attendu qu'il n'a rien reçu en ce temps-là de la Motte d'Éluz, 18 janvier ; — Gilles Butin remplace Jean Butin comme chapelain de Saint-André à Saint-Étienne, 24 janvier ; — Gauthier des Échelles et Jean Girod, procureurs d'Étienne Morel, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne, réclament au nom de celui-ci la prébende que jadis il tenait en l'église de Besançon, 30 janvier ; — le séchal pourvoira d'aubes et de tuniques les choriaux de Saint-Jean pour les fêtes de Pâques et fera réparer leur habitation, 10 février ; — on remet au doyen les

redevances qu'il payait au chapitre, attendu l'état de ruine de son décanat, l'incendie du château et du village de Vieilley, 27 février ; — Pierre Morel admis à un canonicat, eu égard à Étienne Morel, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne, 8 mars ; — Pierre Hugon, de Jonvelle, prêtre et notaire de l'officialité, reçu clerc du chapitre, du consentement de Léonard Marchand, secrétaire et clerc dudit chapitre, 12 avril ; — vente au plus offrant, par les soins de l'écolâtre, d'un manuscrit sur parchemin contenant les Heures de la Vierge, provenant de la succession d'Étienne de Belvoir (elles n'avaient plus de fermoirs) ; — transmission à Pierre Hugon de la chapelle de Saint-Hippolyte, à Saint-Étienne, précédemment tenue par Léonard Marchand, 17 avril ; — vu les bons services de ce dernier, on l'inscrit sans obligation d'exactitude parmi les familiers de l'église ; — le doyen va partir pour l'étranger, on lui adresse de chaleureux remerciements ; — réception de Pierre Bonvalot aux canonicat et prébende résignés par Gabriel de « Boisio » entre les mains d'Innocent VIII, 3 mai ; — Guillaume Goberdet créé séchal, 8 mai ; — texte d'une lettre de l'abbé de Montbenôit et Goailles reconnaissant les obligations de son abbaye de Goailles envers le chapitre, 6 mai ; — publication du testament de Claude Pasquot, familial, 27 mai ; — députation envoyée à l'hôtel de ville à propos de la lacération ou destruction de certains panonceaux aux armes de la cité, commise le vendredi précédent, 30 mai ; — on offre aux gouverneurs de la cité de s'en référer au jugement du Roi ou de l'évêque de Langres au sujet des prétendus attentats commis par le chapitre dans la maison du feu familial Pasquot, 6 juin ; — on adjuge au ténor Hugues Chapperon la chapellenie de Saint-Georges, à Saint-Jean, 10 juin ; — l'écolâtre rentrant de Seclin, diocèse de Tournai, rapporte les compliments et offres de bons offices de l'évêque d'Amiens et du haut-doyen de Besançon, 12 juin ; — obsèques solennelles fixées au 22 juin pour le repos de l'âme de Claude Carondelet, jadis haut-doyen, mort le 10 juin, en Flandre, à Malines, 21 juin ; — lecture de lettres de recommandation écrites par l'empereur Maximilien et par maître Jean Carondelet, son chancelier, en faveur de Jean Carondelet, fils dudit chancelier, et d'autres de Guillaume de Rochefort, chancelier de France, en faveur de Simon Vurry, son beau-frère, pour obtenir le haut-doyenné vacant ; — lecture de lettres du roi de France apportées par son chevaucheur Audeberg, en faveur du même Simon Vurry, 23 juin ; — les gouverneurs communiquent une lettre du Roi à eux adressée, portant nouvelle de la prise de Théroouanne par l'armée de Maximilien et demandant secours et assistance ; — après une messe solennelle, le chapitre élit haut-doyen Jean de Liévans, archidiaque de Faverney, 30 juin ; — élection de Louis de Roches à l'archidiaconé de Faverney ; — on adjuge la prébende de Vorges, vacante par la mort de Claude Carondelet, à Philippe Bouton, sous-diacre, docteur en théologie ; — communication de lettres de Charles de Neuchâtel, écrites de Neuilly-lez-Bayeux le 1^{er} juillet, et exhortant le chapitre à se réconcilier avec les Bisontins, 19 juillet ; — procession aux Cordeliers fixée au mardi suivant, fête des saints Jacques et Christophe ; — promesse d'une prébende en faveur de Jean Nepveu, chapelain du cardinal d'Anjou, 16 août ; — on offre un présent de quatre moutons au président Étienne des Potots et à ses assesseurs, à la suite d'un arrêt favorable aux intérêts du chapitre rendu récemment au parlement de Salins, 16 août, — obsèques de la femme de Guillaume de Rochefort, récemment décédé en France, 23 août ; — notification par Gui de Fraisans, notaire public, pour mettre en possession de la prébende de Vorges Jean Cotin, 6 septembre. ; — citation adressée à Pierre Grenier, amodiateur des moulins de Tarragnoz, 13 septembre ; — on alloue un setier de vin du chapitre aux clarisses de Besançon, 20 septembre ; — observations faites aux habitués de l'église sur leur circulation dans les nefs durant le cours des offices capitulaires, 11 octobre ; — pourparlers au sujet de la réparation de la châsse des saints Ferréol et Ferjeux, on en écrira à l'archevêque, 20 octobre ; — demande d'un nouvel organiste, qui accepterait 2 fr. de gages par mois, outre le pain et le vin comme les habitués, 31 octobre ; — on négocie un emprunt pour payer à Pariset de Cirey, marchand dijonnais, le métal

jadis acheté de lui pour la fonte des cloches, 7 novembre ; — réclamations des héritiers de Jacques et Léonard Mouchet, débiteurs envers le chapitre d'un cens de 10 florins d'or, 15 novembre ; — difficultés entre Jean Carondelet, pourvu du haut-doyenné par le pape, et Jean de Liévans, élu par le chapitre, 11 décembre ; — lettres de l'évêque de Langres et de Philippe Pot, chevalier, en faveur de Philippe Bouton, pour la collation d'une prébende, 1487, 10 janvier ; — plaintes et remontrances adressées à Jean Liéget, marguillier de Saint-Jean, et à ses clercs, à propos de nombreux vols commis dans l'église au préjudice de suppôts, 7 février ; — Thiébaud Chavot, amodiateur du moulin de Battant, demande des réparations, 14 février ; — processions générales à Saint-Pierre pour le bien de la paix et la conservation du pays, 21 février ; — on accorde une aumône de 5 s. estevenants à un Éthiopien, religieux antonin ; — certificat de bonnes vie et mœurs accordé à frère Jean de Bercy, recteur de l'hôpital du Saint-Esprit, 2 mars ; — réparations au cloître de Saint-Jean ; — commission donnée aux chanoines Germain et Boussaud au sujet de certains ornements destinés à Saint-Étienne et ordonnés par feu Jean Bonvalot, archidiacre de Faverney, 8 mars ; — lecture de lettres de l'archevêque, datées de Neuilly, le 28 février, relatives à la châsse des saints Ferréol et Ferjeux et à l'étang de Charcenne, 14 mars ; — visite des réparations à faire au moulin de Rivotte en présence du meunier Jean Bogillot ; — lettres écrites à Jean Richard, résidant en cour de Rome, pour lui proposer, sur la demande de Bertrand Billaud, un échange de chapelles en l'église de Saint-Jean-Baptiste.

G 188. (Registre.) — Grand in-folio papier de 350 feuillets (filigrane : tête de bœuf sommée d'une étoile à six rais).

1487-1495. *Délibérations capitulaires du 21 mars 1487 au 6 février 1495.* — Procession à Saint-Ferjeux, pour obtenir le beau temps, sur la demande des gouverneurs, 1487, 20 avril ; — on écrit à l'évêque de Chalon, au sujet d'une fondation promise à la suite de l'inhumation à Saint-Étienne de sa mère Girarde de Falletans, 27 avril ; inhumation du trésorier Jean de Chappes, 27 mai ; — lecture de son testament léguant au chapitre, entre autres choses, sa maison de Gy, acquise de Pâris Petit, 7 juin ; — paroles injurieuses des chanoines de Sainte-Madeleine à l'encontre du chapitre, à l'occasion de ce testament ; — Jean Richard élu trésorier, 8 juin ; — confection d'un payé au sud de l'église Saint-Jean, près du puits, 4 juillet ; — convention à passer avec le recteur des écoles de Sainte-Brigitte pour enseigner la grammaire aux choriaux, 11 juillet ; — prêt d'accessoires et vêtements à ceux qui, lors de la prochaine fête de saint Pierre aux Liens et de l'Invention de saint Étienne, représenteront le mystère de la Passion des saints Ferréol et Ferjeux, 27 juillet ; — en faveur de ce mystère qui doit être représenté les vendredi et dimanche suivants (3 et 5 août), on avancera la célébration des offices dans les deux cathédrales, 31 juillet ; — protestation de l'écolâtre, prieur commendataire de Jussan-Moutier, au sujet des écluses de Tarragoz et des droits de son prieuré, 14 août ; — un cordelier, ténor dans la ville, essaie d'entraîner à Naples deux choriaux nommés Thiébaud et Guillaume, opposition du chapitre, 25 août ; — on accepte le rachat d'un cens constitué sur les Grotebin, de Quingey, d'Antoine de Fallersans, châtelain d'Arguel, 12 septembre ; les chanoines Rivet et Fabri sont délégués aux États convoqués à Salins le lundi 15 octobre, 10 octobre ; — le cloître de Saint-Jean menace ruine du côté du palais, on en écrit à l'archevêque, 23 octobre ; — on remet au doyen les clefs du tronc des offrandes près du bénitier de Saint-Étienne, 31 octobre ; — Jean Chassignet, prêtre, reçu parmi les habitués, 21 novembre ; — on continue dans les fonctions de fabriciens : Adam de Brinon à Saint-Jean et Pierre Sixsols à Saint-Étienne, 29 novembre ; — défense de porter des chapeaux aux suppôts de l'église, chanoines ou familiers, particulièrement au delà de la Porte Noire, en allant en ville ; — lettres reçues de Charles de Neufchâtel, au sujet de la

réparation du cloître de Saint-Jean et de l'étang de Charcenne, 17 décembre ; — rachat, par François Pariset, serviteur d'Antoine de Roche, grand prieur de Cluny et prieur de Morteau, d'un cens jadis constitué en faveur du chapitre, par feu Pierre Cointet, de Baume, et Pierre de Roche le jeune, 19 décembre ; — publication du testament de Jean Belon, surchantre de Saint-Étienne, 1488, 2 janvier ; — texte d'un traité passé avec les amodiateurs du puits à muire, Guyon Guyerche, Michel Merceret, Jean de Vaux et Jean de Gilley, par les doyen et chapitre, par lequel celui-ci recevra chaque année 400 francs, payables en deux termes, et cela pour une durée de 9 ans correspondant à la durée du bail, 16 janvier 1488 ; — le roi de France et son maréchal de Bourgogne demandent qu'on leur envoie des gens d'armes, 19 mars ; — conférence avec les gouverneurs au sujet de la réparation de la châsse des saints Ferréol et Ferjeux, dont feu Denisot Tartarin recueillait naguère les aumônes, 16 avril ; — Louis de Roche, archidiacre de Favorney, est élu séchal, 7 mai ; — réparations à faire à la grosse cloche de Saint-Étienne et à une cloche de Saint-Jean, 7 août ; — Gilles Vaucher, de Lons-le-Saunier, admis à une prébende, 8 août ; — commissaires désignés pour traiter avec Jean du Chemin pour la grosse cloche de Saint-Étienne, 27 août ; — mainlevée des livres légués par Jean Moine à l'église de Saint-Dié, au diocèse de Toul ; — Jacques d'Aliac, du diocèse de Mâcon, aumônier de la reine de France, Marguerite, présenté personnellement par le président des parlements de Bourgogne, Léonard des Potots, et par le bailli d'Auxois, Jean d'Achey, est admis à la prébende vacante par le décès de Jean Moine, 9 septembre ; — Besançon ne comptant aucun médecin habile, des démarches sont faites à Lausanne pour déterminer un certain Godefroy, docteur en médecine, à venir s'y établir ; le chapitre consent à lui fournir, pour sa part, 10 fr. par an, outre la prébende journalière de pain et de vin, 24 septembre ; — réclamation de Geoffroy, recteur des écoles de Sainte-Brigitte, chargé d'enseigner la grammaire aux choriaux ; — le docteur Godefroy, sondé par le président de Bourgogne, ne veut pas de la prébende de pain et de vin ; le chapitre consent à lui donner 20 fr. par an, 1^{er} octobre ; — on envoie à Étienne des Potots et à Gui Gauthiot, licenciés en droit, trois charges de sel pour leurs bons offices dans de récents procès, 8 octobre ; — on confère à Claude Durand la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste à Saint-Étienne, précédemment tenue par feu Henri Vaquelin, curé de Dampheux, 2 décembre ; — réparation de l'église Saint-André, dont la toiture avait été enlevée par une tempête, 1489, 14 janvier ; — Jean Baudot, de Dijon, devient recteur des choriaux de Saint-Jean, en remplacement de Jean Le Brun, 28 janvier ; — on concède le rachat d'un cens à Thomas de Chantrans, notaire et citoyen de Besançon, 27 mars ; — amodiation de la cure de Seurre à Oudet Oudot et Guillaume Pennys, prêtres dudit lieu, pour trois ans, à 180 fr. par an (2 juin), 3 juin ; — le chapitre accepte 20 florins des amodialeurs de l'abbaye Saint-Paul, en remplacement du past de saint Désiré, 21 juillet ; — commissaires nommés pour s'occuper, soit de la quête de l'hôpital de Lure, soit du nettoyage de la citerne de Saint-Étienne, 7 août ; — l'évêque de Philadelphie, suffragant de Charles de Neuchâtel, revient de Neuilly, apportant des lettres du prélat, 17 août ; — entente avec Thiébaud de Villers, religieux de Saint-Paul et prieur de Courtefontaine, au sujet des dîmes de Liesle, 18 novembre ; — lettres de Gui de Moréal, écrites de Tours, le 24 novembre, en faveur du chanoine Jean d'Aliac, aumônier de la Reine, 9 décembre ; — le chantre et l'écolâtre sont délégués aux États convoqués à Salins le 28 février prochain, aux termes de la lettre du très chrétien roi de France, 1490, 17 février ; — fondation de l'antienne *Salve Regina* dans l'église de Seurre, 19 février ; — l'écolâtre et le chanoine Rivet, revenant des États, font rapport du bon accueil et des attentions de leur hôte, Gui David ; les États ont accordé au Roi 15,000 l. de don gratuit, payables à la Saint-Martin prochaine, outre quelques menues sommes allouées aux commissaires du Roi et de la Reine venus à Salins, 5 mars ; — on concède au curé de Pouilley la vigne dite la « Facognère », située dans la côte de Pouilley, à la condition qu'il la fasse cultiver et donne au chapitre le quart de la

récolte, et cela sa vie durant, 17 mars ; — lettres de recommandation pour la prochaine prébende adressées par Maximilien d'Autriche, en faveur de son secrétaire, Hugues Oderne, 24 mars ; — pourparlers avec Jean Moine, lieutenant du bailli d'Aval, neveu de Pierre Mairot, licencié en droit, au sujet des legs faits par ce dernier pour la réparation de Saint-Jean et de Saint-Jean-Baptiste, 16 avril ; — processions aux Carmes, à Saint-Pierre et à Bregille, dans la semaine, 12 mai ; — difficulté au sujet de cens entre le chanoine Sixsols, Pancrace de La Palud et Jeanne de Clerval, sa femme, 21 mai : — procession solennelle du saint Sacrement, 7 juin ; — règlement de l'anniversaire du chanoine Adam de Brinon, 2 juillet ; — réclamation de Jean Mouchet, écuyer, citoyen de Besançon, au sujet d'un cens, 1^{er} septembre ; — Pierre Sixsols, fabricant, est chargé de donner satisfaction à Nicolas Triboulet, verrier, Jean Perrenot et Perrin de Chazot, maçons, pour leurs réparations à la sacristie de Saint-Étienne, 7 décembre ; — le chapitre fait sceller l'acte de vente d'une maison « rue de Glière, » vendue par Guillemette, femme de Pierre Mareschal, de Beure, à Jean Bonnoblott, boucher, et à Simonette, sa femme, 22 décembre ; — le chanoine Mathelier notifiera à Charles des Potots que, moyennant certaine somme à déterminer, on pourra dégrever de la dîme sa vigne de Beure, 1491, 7 janvier ; — le chapitre maintient son droit de menade sur la maison sise rue du Clos, ayant appartenu à Vaucher Donzel et actuellement au scelleur. Guillaume Veelet ; — on citera devant l'official Jeanne Régale, dame de Fertans, héritière du chanoine Jean André, *alias* Loupvet, 26 janvier ; — l'archevêque écrit de Neuilly (diocèse de Bayeux) qu'il ne veut plus amodier l'archevêché ni son abbaye, mais les faire administrer par ses officiers, 9 février ; — fondation de l'office de saint Renobert, dans les dernières volontés de l'archidiacre Gui de Moréal, 16 mars ; — on adjuge à Odet Courtot la chapelle de Saint-Denis (à Saint-Étienne) précédemment tenue par l'organiste Guillaume Laurent, 23 mars ; — les citoyens prétendent forcer les ecclésiastiques de Sainte-Madeleine à monter la garde à Charmont, à cause de l'éminent péril que court la cité, 8, 10, 13 mai ; — incarcération des familiers Hugues Lanternier et Simon Paulmier à Porte Noire, pour avoir pris part à des orgies avec des soudards et des filles, 22 juin ; — procession aux Cordeliers avec le bras de saint Étienne et la châsse de son église, 15 juillet ; — on délègue aux États convoqués à Dole, le lundi suivant, 25 juillet, aux termes des lettres de M. de Langres et du gouverneur, le chantre et le chanoine Liévans, 23 juillet ; — l'évêque d'Autun, Antoine de Chalon, ayant annoncé que feu Raimond de Merliano, jadis chanoine de cette église, aurait fondé à l'Université de Paris une bourse pour un étudiant franc-comtois, le chapitre nomme pour cinq ans Hugues Simon, du diocèse d'Autun, 27 juillet ; — les députés revenus des États rapportent qu'un prêt de 2,000 écus d'or a été demandé au nom du Roi pour achever de payer, pour le 15 août prochain, les Allemands ennemis du pays de Bourgogne, réclamant un arriéré dû pour les services rendus au temps du duc Charles ; les délégués du chapitre se sont engagés pour 100 écus d'or, 29 juillet ; — René de Rosières, archidiacre de Salins, remercie de son admission à une prébende et à l'archidiaconé, 6 août ; — publication du testament du chanoine Thiébaud Violet, 2 septembre ; — Gui de Moréal est élu grand archidiacre en remplacement de Jean Vincent, ayant résigné cette fonction, 4 octobre ; — prestation de serment du chanoine Jean de Cléron, 27 octobre ; — taxe apostolique (3 fr. par prébende) imposée à tous les prébendiers, 20 décembre ; — conférence avec l'abbé de Saint-Vincent sur l'offrande du gros pain blanc ou « cugnot » qu'il était tenu de faire aux choriaux chevauchant le jour des Innocents, 1492, 11 janvier ; — commissaires nommés pour inventorier les bijoux et reliques de Saint-Étienne, 8 février ; — incarcération du marguillier de Saint-Étienne, Jacques de Moréal, pour vol de certains bijoux ou fragments de métal précieux, qu'il avoue, 9 mars ; — on le met en liberté, 16 mars ; — procession aux Carmes avec publication des indulgences pontificales accordées pour la réparation de leur couvent, 11 avril ; — vente de la maison de la rue du Clos, ayant appartenu à Vaucher Donzel et Antoine

d'Oiselay, seigneur de la Villeneuve et de Marnay, pardessus de la Saunerie, au prix de 600 fr., 21 mai ; — transaction avec le prieur de Pesmes, au sujet d'une redevance d'huile par lui négligée depuis plusieurs années, 9 juin ; — visite des moulins de Battant, en présence du meunier, Jean Chavot, 3 juillet ; — démarches auprès de l'évêque de Maurienne, en faveur de l'hôpital et des pauvres du Saint-Esprit de Besançon, pour obtenir la suppression d'une pension de 100 ducats d'or que lui faisait l'hôpital, 4 juillet ; — nouvelle de la mort de Guillaume de Rochefort, chancelier de France ; on célébrera un service pour son âme en l'église Saint-Jean, 22 août ; — Jean Cotin, reçu archidiacre de Favorney, 28 août ; — lettre de Maximilien, roi des Romains, datée de Strasbourg le 31 août, en faveur de Guillaume Bourreleret, de Saint-Hippolyte, son chapelain, pour la première prébende vacante, 19 septembre ; — droit de racheter un cens accordé à Simon Boutechoux et à Parise, sa femme, 22 octobre ; — après lecture de lettres du roi de France annonçant la naissance d'un dauphin, on décide de s'entendre avec les gouverneurs pour des processions, sonneries et autres cérémonies en signe de réjouissance, 27 octobre ; — serment d'un nouveau chanoine, Jean Richard, 31 octobre ; — l'archidiacre et le chanoine Jacotet, revenant de l'hôtel de ville, rendent compte de lettres écrites aux citoyens par le roi des Romains, 29 novembre ; — le chapitre rend hommage au zèle, à la prudence et à la sollicitude des gouverneurs de Besançon, au milieu des périls et des guerres régnant partout, et leur promet, sur la proposition du doyen, entier concours et subvention éventuels, 15 décembre ; — commission nommée pour faire les préparatifs nécessaires pour la prochaine venue de Maximilien d'Autriche, 19 décembre ; — dispositions arrêtées pour le séjour du prince, arrivé la veille, 22 décembre ; — commission permanente constituée pour surveiller les intérêts du chapitre durant toute la durée des guerres, 31 décembre ; — on convient de prêter le serment de fidélité demandé au nom du Roi des Romains et du prince Philippe, au seigneur du Fay qui l'avait requis ; — admission à un canonicat d'Hugues Oderne, secrétaire de Maximilien, 1493, 23 janvier ; — prêt de 400 fr. au Roi des Romains et à l'Archiduc, 26 janvier ; — convention à passer avec les officiers du Roi, pour l'occupation de la Motte d'Étuz par des gens d'armes appelés pour défendre le pays, 8 février ; — procession à l'église Saint-Pierre, le jour de saint Prothade, inhumé dans cette église ; — enquête sur une bataille avec effusion de sang entre le chanoine Léonard des Potots et le marguillier Jacques de Moréal, 13 février ; — suspension de tous deux, 20 février ; — réintégration dans la librairie de Saint-Jean, par les soins du fabricant Brinon, d'une « Vita aurea » écrite sur vélin trouvée chez le chanoine Boussaud ; — on offrira à l'évêque de Görtz, ambassadeur de l'Empereur, se rendant auprès du roi de France pour la conclusion de la paix, et arrivant le jour même à Besançon, deux ânées d'avoine, deux cymaises d'hypocras et quatre livres de confitures, 26 mars ; — gratification d'un tonneau de vin blanc ou claret à l'audiencier Jacques Gondebaul, pour qu'il s'intéresse aux affaires du chapitre ; — prestation de serment au Roi des Romains et à l'Archiduc par le chapitre, à l'hôtel de ville, 3 avril ; — le doyen présent à une réunion tenue le 1^{er} avril à Saint-Jean, entre le clergé et la noblesse de la cité pour voter un impôt destiné à délivrer le pays des exactions des gens de guerre, rapporte qu'il a été décidé qu'on lèverait sur la cité 6,000 francs, 12 avril ; — processions dans l'intérieur des deux cathédrales pour le beau temps et la cessation des guerres, 24 avril ; — Léonard des Potots, rentré en ville, rapporte des lettres d'absolution de l'excommunication précédemment encourue, 29 avril ; — subsides demandés par les citoyens pour la garde de la ville ; — pension des organistes Guillaume Laurent et Girard Marcoul (ce dernier attaché à Saint-Jean), 18 mai ; — Jean Carondelet reçu haut-doyen, 22 mai ; — lettre de ce dernier, datée de Malines le 6 mai, 24 mai ; — les chanoines Rivet et Fabri, délégués à la réunion des États qui doit se tenir le jour même à Besançon, 12 juin ; — mort d'Étienne Vincent, chanoine, 18 juin ; — drap d'or posé sur le corps des chanoines durant leurs funérailles, omis par les fabriciens à l'enterrement d'Étienne Vincent, 21 juin ; — mort du

chanoine Guillaume Veelet, 10 juillet ; — fraction de son sceau ; — procession le jour de sainte Madeleine dans l'église de ce nom, 20 juillet ; — Nicolas Vincenot remplace Jean Colomb dans la rectorie des choriaux de Saint-Jean, 25 juillet ; — mandement des « lieutenants du conseil du Roy estans à Vesoul » mandant à divers sergents de mettre la main sur la succession de Thiébaud de Cicon, chantre de l'église de Besançon, débiteur envers Gui de Moréal (19 juillet), 31 juillet ; — prêt de 100 fr. au Roi des Romains par le chapitre, 3 août ; — publication du testament du chanoine Étienne Robert, 23 août ; — collation d'une prébende en faveur de Gui David, 26 août ; — la peste régnant, beaucoup de chanoines ont déserté la cité, mesures prises pour la célébration de certaines messes, 30 août ; — suspension des distributions en nature, à cause de la peste, 6 septembre ; — publication du testament du chanoine Guillaume Veelet, 16 septembre ; — délégation envoyée aux États qui doivent se réunir à Arbois, pour envoyer des ambassadeurs au Roi des Romains et à l'Archiduc, le lundi 30, 28 septembre ; — sur la recommandation de l'archiduc Philippe et de Jean de Chalon, prince d'Orange, on accorde une prébende à Girard de Montfort, père de l'abbé de Saint-Vincent ; — on brise le sceau du chanoine Antoine Morel, décédé, 4 octobre ; — le chantre est élu par la chambre du clergé, aux États tenus à Arbois, ambassadeur auprès de Maximilien ; le chapitre profitera de cette circonstance pour envoyer diverses missives à la cour, 6 octobre ; — les gouverneurs de la cité ayant entretenu le chapitre des obsèques solennelles qu'il conviendrait de faire pour l'empereur Frédéric, père de Maximilien, les chanoines proposent de les faire le plus honnêtement possible dans la cathédrale fondée par les empereurs, 19 octobre ; — entrevue avec les officiers de l'archevêque pour se concerter avec eux tant sur le service funèbre de l'empereur à Saint-Étienne, que pour la réparation des cloches des deux églises cathédrales et la restauration du cimetière de Saint-André, 23 octobre ; — publication du testament du reclus Guillaume Bournot, 30 octobre ; — sur la requête de l'apothicaire Denis Sauget, demandant paiement d'une créance sur feu le chanoine et chantre Thiébaud de Cicon, on le renvoie aux héritiers de ce dignitaire, 29 novembre ; — on offrira à l'audiencier Gondebaul la maison vacante du chanoine Étienne Robert, pendant tout le temps que le conseil du Roi et de l'archiduc se tiendra à Besançon, et pour l'intéresser aux affaires du chapitre, on lui accordera durant tout son séjour triple prébende de pain et de vin ; — le fabricant Brinon présente, au nom d'Hugues Lucot, une cuiller d'argent provenant de feu Perrenet Lucot, son père, offerte à la fabrique avec divers autres meubles, 4 décembre ; — publication du testament du chanoine Jean Rivet, 14 décembre ; — Girard Marcoul, nommé chapelain de Saint-Jean l'Évangéliste à Saint-Étienne, en remplacement de Jean Huot, 23 décembre ; — versement d'une somme de 630 l. 10 s. aux abbés et religieux de la Charité, pour achat d'un cens de 31 l. 10 s., 1494, 7 janvier ; — visite de la Motte d'Étuz, 15 janvier ; — un religieux dominicain demande à remplacer le reclus, on ne l'admet point, la règle étant de choisir un séculier, 5 février ; — lettres des doyenne et chapitre de Remiremont réclamant une croix d'argent, déposée par feu Jeanne d'Étrabonne, leur consœur, entre les mains de Thiébaud de Cicon ; — Guillaume Regobit est reçu aux canonicat et prébende laissés vacants par le décès de Thiébaud de Cicon, 7 février ; — on alloue deux prébendes de pain et de vin au recteur de Dijon faisant à Besançon les prédications quotidiennes de Carême et au prieur de Morteau à son prochain retour, 14 février ; — on accorde à Guillaume du Puits, clousier du chapitre à Gy, 5 florins monnaie, dont 4 pour acheter quatre aunes de drap pour se faire un habit (*tunica*), et un pour y fixer les armes du chapitre, 26 février ; — prestation de serment et installation du doyen Jean Carondelet, 3 mars ; — admission de Gabriel Tondot à l'archidiaconé de Luxeuil et à la prébende de Saint-Jean-Baptiste, jadis tenus par Jean de La Palud, 5 mars ; — mémoires en faveur du chapitre à envoyer en Flandre au bailli d'Amont, Claude Carondelet, 19 mars ; — processions à Saint-Ferjeux avec la châsse des saints Épiphanes et Isidore, sur la demande des citoyens, 4 avril ; —

lecture de lettres de l'archevêque, datées de Neuilly le 18 mars, en faveur du scelleur Henri Garnier, 4 avril ; — on délègue les chanoines Mathelier, Fabre et Sixsols à la réunion convoquée pour le 25 avril, d'après la teneur des lettres du conseil du Roi et de l'Archiduc, adressées de Gray au chapitre, pour délibérer sur le fait des monnaies ayant cours au comté, 18 avril ; — revision des legs et dons faits pour l'œuvre de la châsse des saints Ferréol et Ferjeux, dont l'achèvement est réclamé par la cité ; — le chapitre consent à la demande qui lui est adressée par l'archevêque, au sujet de son suffragant, Odo Tronchet, de Gray, cordelier, qui touchera de ce chef une pension de 200 fr., 22 avril ; — il est question de réparer les cloches de Saint-Étienne ; — Richard Briet, notaire, est nommé procureur du chapitre pour ester en justice en son nom, en remplacement de Gauthier Ramondet, décédé, 24 avril ; — remontrances aux citoyens, pour avoir, au mépris des libertés ecclésiastiques, banni le curé de Saint-André, Nicolas d'Ainvelle, pour injures adressées aux gouverneurs, 30 avril ; — publication du testament de Benoît Geoffroy, 9 mai ; — on écrit au chancelier de Flandre, père du doyen, aux chanoines Jean Vincent et Hugues Oderne, résidant également en Flandre, pour s'occuper de réconcilier complètement le chapitre et le doyen, 21 mai ; — communications avec le seigneur d'Oiselay et Jean d'Achey, coseigneurs de Bussières, pour la réparation du pont sur l'Ognon, à laquelle les officiers du bailliage prétendaient contraindre les habitants, 10 juin ; — procès intenté contre ses paroissiens par Guillaume Garnot, chanoine et curé de Saint-Pierre, au sujet des oblations et autres droits curiaux, 25 juin ; — remboursement, au moyen d'un paiement de 100 l. estevenantes, d'un cens de 5 l. par Henri de Rye, seigneur de Balançon, 9 juillet ; — amodiation au chanoine Germain Rebrachien des fruits de la prébende de Grozon, pour 20 l. estevenantes, cette prébende ayant été abandonnée avec son canonicat à Claude Tripperot, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, par Antoine de Rye, doyen de la même chapelle ; — on accepte de l'abbé de Saint-Paul 15 l. argent en place du repas de Saint-Désiré, crainte de contagion en l'acceptant en nature, la rue Saint-Paul étant, dit-on, infectée de peste, 26 juillet ; — suppression de la collation de l'Invention de saint Étienne, la peste régnant sur plusieurs points de la cité, 29 juillet ; — réponses du chancelier de Bourgogne, père du doyen, datées de Malines, le 13 juillet ; — le chapitre, à la pluralité des voix, consent à la vente de la maison de Thiébaud de Cicon, chantre de l'église de Besançon, située devant le palais, par M. de Rançonnières, frère et héritier dudit chantre, à l'official Bernardin Labouquet, 6 août ; — on délivre à Nicolas Vincenot, chapelain de Saint-Jean, la maison du défunt scelleur, Guillaume Veelet, située près de la maison des marguilliers de Saint-Jean ; — députation envoyée à la réunion des rentiers du puits à muire, 14 août ; — Michel Thomas, de Louvain, reçu comme enfant de chœur ; — discussion avec le nouveau boulanger du chapitre, il doit rendre six pains par émine de froment, 27 août ; — serment prêté par le nouveau chanoine, Claude Tripperot, de Dijon ; — Jean et Louis Chassignet demandent à racheter un cens, 3 septembre ; — réparations entreprises à Saint-Jean, par les confrères de Saint-Antoine et Saint-Éloi, tant dans leur chapelle que dans ses vitraux, 10 septembre ; — le séchal, rentré de Salins le dimanche 21 septembre, rapporte que les rentiers du puits à muire ont accordé au prince d'Orange 1,500 fr., 24 septembre ; — secours accordé à la servante de Jean Moiteresse, surchantre de Saint-Étienne, gravement blessée par la chute d'un cuveau ; — Claude Le Cuisenier, de Faverney, reçu chorial, 15 octobre ; — distribution de 3 gros, le jour de Saint-Martin d'hiver, au lieu de gâteaux, et de 8 engrognes, au lieu d'une cymaise de vin, aux chapelains des cathédrales, 7 novembre ; — legs de 200 ducats par le chanoine Jean Cotin, mort en cour de Rome, 12 novembre ; — on reçoit avec gratitude et révérence des lettres de l'empereur Maximilien, datées d'Anvers le 3 novembre, 14 novembre ; — on remplace par de l'argent les pitances dites de l'Avent, 12 décembre ; — lettres du doyen, rentré en Flandre, sur les démarches faites auprès du Roi et de l'Archiduc, en faveur du chapitre, 17 décembre ; — Désiré Morel, admis à la prébende de Salins, tenue jadis par Pierre

Morel, 20 décembre ; — règlement par arbitrage entre la ville et le chapitre, 31 décembre ; — on remet aux carmes de Besançon, à la demande du frère Alexandre, les droits d'indulgences qu'on aurait pu leur réclamer, pour les avoir publiées sans la licence des fabriques, 1495, 9 janvier ; — députation envoyée à la réunion des rentiers du puits à muire, à Salins ; — lettres de l'archevêque Charles de Neuchâtel, datées de Neuilly le 27 décembre 1494, protestant, entre autres choses, de sa bonne affection pour son église, 14 janvier ; — le chapitre, convoqué par le prince d'Orange, délègue aux États qui doivent se réunir à Poligny, le 31 janvier, le chantre et le chanoine Fabri, 23 janvier ; — compte rendu de la réunion des États de Poligny par le chantre, 6 février ; — vente de la maison du chanoine Léonard des Potots, au cloître de Saint-Étienne, au trésorier Jean Vichard ; — on donne acte à maître Claude Monnier, d'Orgelet, de sa réception aux canonicat et prébende de feu Jean Rivet.

G 189. (Registre.) — In-quarto papier de 495 feuillets (filigrane : tête de boeuf avec broche et étoile) ; dans la reliure en parchemin les gardes sont empruntées partie à des débris de parchemin : livre de chœur et décrétales des XIV^e et XV^e siècles, partie à du papier de *Tarragnoz* : filigrane au bras bénissant de saint Étienne).

1495-1503. — *Registre de délibérations capitulaires, du 11 février 1495 au 14 août 1503.* On délivre à Jean Boillot et Jacques Garnier, de Gy, notaires, le meix Chaffoy, de Gy, 1495, 18 mars ; — Thiébaud Fourneret, receveur du prince d'Orange à Besançon, réclame les lods pour une maison acquise par le chapitre, provenant de feu l'orfèvre Bartholomot, 24 mars ; — lettres du cardinal de Görtz, datées de Palestrina le 22 février, annonçant qu'il a été pourvu par le pape de l'archevêché de Besançon en cas de vacance, 8 avril ; — pension de 20 fr. maintenue au médecin Godefroy ; — mandement de 1,940 fr. à recouvrer sur la saunerie, adressé par le Roi et l'Archiduc, payable par le receveur général Claude Pillot, 15 avril ; — don de deux gants à usage d'évêque et de deux fermaux de chapes, en argent doré, par le chanoine Mathieu ; — envoi du chantre et d'un chanoine à Neuilly, près Bayeux, pour conférer avec l'archevêque, 21 avril ; — convocation des États généraux à Salins, le mardi 28, l'archidiacre, le chantre et un chanoine y sont délégués, 24 avril ; — remise de 20 l. au chanoine Léonard des Potots sur le prix de sa maison au Mont Saint-Étienne, provenant de Jean Boussauld ; — départ de la délégation envoyée à Neuilly auprès de Charles de Neuchâtel, 7 mai ; — lettre de ce dernier demandant un canonicat pour Pierre Courtois, chanoine et surchantre de Bayeux, 20 mai ; — remise aux religieuses de Migette du droit dû aux fabriques pour la quête qu'elles font dans le diocèse afin de rebâtir leur couvent récemment brûlé, 3 juin ; — amodiation du patronage de l'église de Montgesoye (*de Monteserico*) ; — fraction du sceau du chanoine Mathelier, 31 juillet ; — collation de la prébende de Chemaudin à Hector Jantet, surchantre de Saint-Jean ; — les chapelains de Sainte-Madeleine versent 100 l. à la fabrique pour les indulgences et les quêtes à effectuer durant un an dans le diocèse au profit de leur église, 12 août ; — Benoit Morin créé chanoine ; — le doyen rapporte ce qui s'est passé aux États réunis dans la cité les 18, 19 et 21 août, tant pour le serment de fidélité à prêter au Roi et à l'Archiduc par commissaires et officiers, ecclésiastiques, nobles et habitants du comté de Bourgogne, que pour acquitter les sommes dues pour la défense de la patrie ; le chapitre et ses suppôts prêteront serment le jour même, 21 août ; — autres renseignements sur la tenue des États et leur prochaine réunion dans cette ville après la Nativité Notre-Dame, 26 août ; — absolution accordée au chanoine Léonard des Potots pour violences poussées jusqu'à effusion de sang sur le clerc Jean du Châtelet ; — publication du testament de Thiébaud Mathelier, 31 août ; — une délégation des gouverneurs de Besançon, composée de Jean Ludin, Claude Pillot, Jacques Jouffroy, Étienne Bercin, vient demander au chapitre de contribuer aux charges de guerre, 4 septembre ; — les trois États réunis dans le couvent des Cordeliers, le 10 septembre, ont volé au

Roi et à l'Archiduc un don gratuit de 20,000 fr., 11 septembre ; — amodiation des grosses dîmes et gardes au prix de 46 l. à Léonard des Potots, chanoine, pour l'année courante ; — vente de la moitié des moulins de Saint-Vit, appartenant au chapitre, à Jean Bontemps, trésorier du Roi et de l'Archiduc, 18 septembre ; — chapelle de Notre-Dame à Saint-Étienne vacante par le décès de François Gaignerie, donnée à Philippe Gentilhomme, 7 octobre ; — vente au doyen Jean Carondelet de la maison de feu Thiébaud Mathelier, située dans l'enclos capitulaire, à côté de celle du chanoine Jean Benoit, pour le prix de 200 l. estevenantes, 7 octobre ; — l'abbé de Bellevaux demande à prendre de l'argent à titre de cens, 14 octobre ; — draps d'or offerts par l'archevêque pour confectionner des ornements, 23 octobre ; — publication d'indulgences pour les quêtes capitulaires, 30 octobre ; — allocation de 300 fr. de subsides aux citoyens de Besançon, 10 novembre ; — députation à M. de Montrond, lieutenant du prince d'Orange, et à Guillaume d'Épenoy, envoyés en la cité pour s'excuser de contribuer aux subsides levés pour faire partir de la province les gens d'armes du capitaine Allebarade, 14 novembre ; — réparation de deux candélabres d'argent de Saint-Étienne, 16 décembre ; — création de chanoine, par grâce expectative, de Louis Barradot, cleric de Tournay, fils de Thiébaud Barradot, d'Arbois, 31 décembre ; — cadeaux à faire aux prédicateurs de l'Avent, le recteur de Dijon et maître Claude, carme ; — pourparlers avec un facteur d'orgues salinois pour la réparation des orgues des deux cathédrales, 1496, 27 janvier ; — visite au pardessus de la saunerie, Philippe Loyte, passant en ville ; — abandon du moulin de Rivolte par le meunier Jean Bogillot, 29 janvier ; — Jean Colon, de Dijon, admis au gouvernement des choriaux, 10 février ; — le doyen, devant se rendre prochainement auprès du chancelier son père, offre ses services, 23 février ; — réparation de la salle du chapitre de Saint-Jean, 8 avril ; — prières pour le rétablissement du chancelier, malade, 14 avril ; — relation de la réunion des rentiers du puits à muire, 22 avril ; — correspondance échangée entre Pierre Perrenot, d'Ornans, et Jean Bordey, châtelain de Vuillafans, au sujet d'une opposition faite au procureur du chapitre, 20 mai ; — procès à intenter contre des quêteurs de la Marche (diocèse de Toul) préjudicant au chapitre et à ses fabriques, 22 juin ; — le chanoine des Potots, partant pour Rome, offre ses bons offices, 13 juillet : — fondation d'anniversaire par le chancelier Jean Carondelet et le doyen, son fils, 5 août ; — visite de la grosse cloche de Saint-Étienne, rompue, 5 octobre ; — on écrit à Nicolas de Lectres, de Pernoul (diocèse de Langres) qui avait confectionné cette cloche, 14 octobre ; — arrestation de Gui de Rochefort, chancelier de France, le mardi précédent, et incarcération de ce personnage dans le château de la Motte d'Étuz, 31 octobre ; — 30 écus d'or alloués à Philibert Naturel, chapelain de l'Archiduc et Roi ; — il est question de vendre pour 800 fr. la Motte d'Étuz, 10 novembre ; — subsides demandés par le Roi des Romains (et ses envoyés Philippe Loyte et Jacques Godran) à l'occasion de son avènement à l'Empire, 23 novembre ; — relation faite par les doyen et séchal revenant des États assemblés à Salins tant des pourparlers sur l'incarcération du président du duché de Bourgogne, Gui de Rochefort, enlevé et conduit à Montjoye, que sur l'expulsion des gens d'armes de la province, 29 novembre ; — Pierre Rolin, doyen d'Autun, admis à un canonicat, 7 décembre ; — Pierre Cheval, familier du pape, admis au canonicat vacant par la mort de Léonard des Potots, récemment décédé en cour de Rome, 14 décembre ; — convocation des États pour le 31 janvier à Lons-le-Saunier, par le prince d'Orange, 1497, 4 janvier ; — on brise le sceau du chanoine Germain Rebrachien, décédé, 11 janvier ; — lecture de son testament, 18 janvier ; — Antoine de Chalon, évêque d'Autun, demande la bourse capitulaire de Pavie pour Jean de Genay ; réponse négative, la bourse est attribuée, 8 février ; — procession générale le 21 mars aux Dominicains, afin d'y publier des indulgences concédées par le Pape, 20 mars ; — lettres de Maximilien datées d'Inspruck le 7 mars, demandant une prébende en faveur de Jacques Godran, de Dijon, fils adoptif de Jacques Godran, président de Bourgogne, 12 avril ; — délégation chargée de

communiquer aux gouverneurs de la cité les intentions du chapitre touchant la confection d'une nouvelle châsse des saints Ferréol et Ferjeux ; — convocation des États à Salins le 5 mai, par le prince d'Orange, 19 avril ; — commission nommée pour étudier l'exposé fait par Jean Turgis et Benoit Bigot, au sujet de la vente des bréviaires et missels à l'usage de Besançon, qu'ils avaient fait composer, 26 avril ; — lettres de Raymond, cardinal de Görtz, datées de Montbéliard, remerciant le chapitre de toute sa bienveillance et de ses prévenances durant son séjour à Besançon, 14 juin ; — incendie survenu dans la caisse de l'horloge de Saint-Étienne, 3 juillet ; — lettres de l'archevêque datées de Neuilly (diocèse de Bayeux) ; on le remercie du legs annoncé d'un missel pour Saint-Étienne ; — préparatifs (pour le lendemain) d'une réception des religieux dominicains de la province de France, réunis à Besançon, 8 juillet ; — le chanoine Adam de Brinon se plaint par lettre du refus que lui ont fait les citoyens de le laisser entrer par la porte de Charmont, 19 juillet ; — Claude de Saint-Moris, de Salins, curé de Saint-Laurent de Pont-à-Mousson, reçu chanoine, 7 août ; — arrestation faite la veille à Saint-Jean-Baptiste des reliques de l'abbaye de Bellevaux, 28 août ; — poursuites à ce sujet contre Bellevaux, 30 août ; — pension de 10 l. à Gui Gauthiot, licencié en droit, 6 septembre ; — Jacques Godran nommé chanoine, 19 septembre ; — l'abbé et les définites de Cîteaux réclament les reliques saisies sur les quêteurs de Bellevaux, 22 septembre ; — lettres de l'archiduc Philippe en faveur de Jean Bousard, *alias* « Authitus, » chapelain de sa sœur Marguerite, princesse de Castille, demandant une prébende, 2 octobre ; — restitution des reliques de Bellevaux, 11 octobre ; — réparation de l'horloge de Saint-Étienne, par le serrurier Jean du Chemin ; — Richard Fredelet, serrurier bisontin, chargé du soin de l'horloge de Saint-Étienne, prête serment, 22 novembre ; — relation par le séchal Grenot de la réunion des États, tenue à Salins le mardi précédent, 1^{er} décembre ; — présentation de Louis de Marenches, de Dole, comme boursier à Pavie (fondation de Raimond de Merliano), 1498, 24 janvier ; — le président Godran demande l'allocation d'une prébende pour son fils, 1^{er} février ; — consentement donné par le chapitre à l'amodiation de la tuilerie de Gy, dite de Chaulgey, à Jacques Chaillot, de Beaujeu, et à ses associés, 9 avril ; — Jean Gui, fils d'Henri Guyot, de Besançon, substitué comme boursier de Pavie à Louis de Marenches, démissionnaire, 1^{er} juin ; — Thiébaud Jay, de Gray, chantre, chargé de régir les choriaux ; — minute de lettres écrites au pape au sujet de la coadjutorerie de Besançon par le chapitre, 11 juillet ; — lettre de Charles de Neuchâtel au chapitre pour même objet, 18 juillet ; — processions générales pour demander la paix, 27 juillet ; — pour répondre aux triples jussions du roi des Romains, tant par les lettres que par l'envoi de Guillaume de Neuchâtel, seigneur de Montrond, le chapitre mis en demeure de nommer coadjuteur de l'archevêque le protonotaire Pierre Bontemps, d'Arbois, envoie au Roi l'archidiacre Gui de Moréal pour porter ses excuses et ses motifs, soit verbalement, soit par écrit, 27 juillet ; — on apprend la mort de Charles de Neuchâtel, mort en Normandie ; — pour parler avec le chambrier Henri de Neuchâtel et Claude Carondelet, bailli d'Amont, frère du doyen absent, 8 août ; — l'administration durant la vacance du siège est dévolue aux doyen et chambrier ; — lecture en présence de l'inquisiteur, Jean Favel, et de divers, de trois lettres de Maximilien d'Autriche requérant la nomination à l'archevêché de Pierre Bontemps, 13 août ; — on apprend des Salinois le paiement et le départ des gens d'armes qui circulaient autour de leur ville, 17 août ; — lettres de Maximilien et du maréchal de Bourgogne demandant qu'on sursoie à l'élection de l'archevêque, attendu l'absence de nombreux chanoines, 18 août ; — l'élection est néanmoins fixée au 20 août, 19 août ; — Jean Guillet, de Clerval, apporte de nouvelles lettres de Maximilien datées de Fribourg le 17 août ; — préliminaires de l'élection d'un nouvel archevêque, députation de l'archidiacre de Salins et du chanoine David auprès du Roi des Romains, 20 août ; — entente avec l'évêque de Tibériade, suffragant du siège, pour la continuation des actes pontificaux durant la vacance, 22 août ; — lettre de l'archiduc Philippe le Beau datée de

Bruxelles le 24 août, requérant le chapitre, tant en son propre nom qu'en celui du Roi son père, de surseoir à l'élection, 1^{er} septembre ; — remerciements du doyen revenu des Flandres ; — paiement fait à Henri le brodeur pour réparation d'ornements d'église, 1^{er} octobre ; — conférences relatives à un prêt de 3,000 florins d'or demandé par M. de Vergy pour le paiement des Allemands de la garnison de Gray ; — convocation des chanoines absents pour l'élection de l'archevêque fixée au vendredi 12 octobre, 9 octobre ; — commission nommée pour régler les cérémonies d'ensevelissement du cœur de Charles de Neuchâtel en l'église Saint-Étienne, 9 octobre ; — procès-verbal d'élection de François de Busleiden, prévôt de Liège, docteur ès droits, 12 octobre ; — députation aux États convoqués à Salins le vendredi 26 octobre par le maréchal de Bourgogne, 23 octobre ; — le chapitre s'engage à procurer auprès de l'archevêque et à ses officiers toutes les faveurs possibles au marchand Jean Turgis pour les missels et bréviaires récemment confectionnés à Paris par ses soins, celui-ci ayant expédié avant la mise en vente deux missels au défunt archevêque et aux deux cathédrales, 26 octobre ; — relation des États assemblés à Salins, vote de 12,000 francs aux gens d'armes appelés pour la défense du pays, 31 octobre ; — frais d'inhumation du cœur de Charles de Neuchâtel, 16 novembre ; — acceptation de l'archevêché de Besançon par François de Busleiden, 19 novembre ; — empêchements apportés à Pavie à l'admission du boursier du chapitre, Jean Guyot, 21 novembre ; — pourparlers avec maître Marc pour réparer les orgues des deux églises, 29 novembre ; — acceptation sous bénéfice d'inventaire de la succession de Charles de Neuchâtel, ayant institué le chapitre héritier de tous ses biens situés dans le diocèse de Besançon, 19 décembre ; — traité passé entre le chapitre et le facteur d'orgues Marc de Montfort pour réparer les orgues de Saint-Jean, 1499, 23 janvier ; — marché avec un peintre pour mettre en couleur le buffet des orgues de Saint-Jean, 15 février ; — relation des États et de l'assemblée des rentiers du puits à muire, 25 février ; — remerciements à Louis de Roche ayant offert à l'église Saint-Étienne un tableau sur bois représentant en merveilleuse peinture : Dieu le Père et la Vierge, et une pyxide d'ivoire, 6 mars ; — collation de la prébende d'École à Jacques Godran, de Dijon, neveu du président de Bourgogne, 20 mars ; — démarche pour faire réintégrer dans l'église le missel légué par l'archevêque défunt, étant encore entre les mains de Jean Turgis, 27 mars ; — convocation par le maréchal de Bourgogne, M. de Vergy, aux États convoqués à Salins le 15 mai, 10 mai ; — les États sont ajournés au 6 juin, 24 mai ; — François de Busleiden prend par procureur (le chanoine Hugues Oderne) possession de l'archevêché, 29 mai : — Pierre Bontemps, protonotaire, reçu à la prébende d'École, 31 mai ; — quittance de 6 l. donnée aux héritiers de Nicolas Tribolet et de Claude, sa femme, 14 août ; — rapport fait par le chanoine Goberdet rentrant de Brabant, de ses visites et conférences avec l'archevêque, 22 octobre ; — on délibère sur les cérémonies à faire lors de la prochaine entrée du nouveau prélat, 13 novembre ; — difficultés avec Gui Bourret, chevalier, commandeur de Sales, au sujet de la terre de Laine et de redevances à la prébende de Vy-le-Ferroux ; — cérémonial pour aller saluer à Saint-Jean l'archevêque, arrivé la veille, 22 novembre ; — Simon Vuillemenot, curé de Plancher, admis à l'état de reclus de Saint-Étienne, 29 novembre ; — prêt de 400 l. au seigneur de Ray, à charge de cens, 1500, 5 février ; — M. de Neuchâtel remet la mitre et la crosse léguées par le défunt archevêque, 14 mars ; — état ruineux de la salle capitulaire de Saint-Jean, 18 mars ; — quittance à délivrer à Jean Turgis pour la remise du missel légué par Charles de Neuchâtel, 28 mars ; — autorisation donnée aux recteurs des choriaux de représenter la Résurrection de Notre-Seigneur, devant l'archevêque, le jour de Pâques, en l'église Saint-Jean, 1^{er} avril ; — remise du missel imprimé sur parchemin, à Paris, par Jean Turgis, 14 avril ; — formule de prestation de serment de fidélité et d'hommage faite par l'archidiacre Gui de Moréal au nouvel archevêque ; — Denis Sauget, apothicaire, admis à l'office de sergenterie à la place de Sébastien Racle, 29 avril ; — démarches à faire auprès de

l'archevêque et de ses officiers pour assurer à Jean Turgis le monopole des bréviaires à l'usage de Besançon, à l'exclusion de tous autres bréviaires entrepris par d'autres marchands, 8 mai ; — mission donnée à Hugues Oderne partant pour les Flandres d'y acheter des orfrois pour le chapitre, 29 mai ; — cens à débattre avec Guillaume de Maisières, châtelain de Montrond, 29 mai ; — on accepte de l'abbé commendataire de Saint-Paul 20 fr. au lieu du past de Saint-Désiré, 15 juillet ; — procès au sujet d'un pré à Geneuille avec Pierre Mouchet, gendre d'Odet de Rigney ; — on s'entretient de la réfection de la grosse cloche de Saint-Étienne, sans rien conclure, avec les fondeurs de cloches Pierre Genevrey *alias* Monstureul, Pierre Bergeret, Besançon Robert le fondeur et Nicolas de Lectres, 18 juillet ; — on traitera avec Besançon Robert et Pierre Genevrey, 29 juillet ; — le prix fixé pour cette refonte est de 180 fr., 5 août ; — permission de se rendre à Rome accordée à l'organiste Girard Marcoul, aux recteurs des choriaux T. Jay et Jean Durand, 16 septembre ; — envoi d'un missel au curé de Saint-André de Besançon ; — frais d'un jubilé ordonné par le Pape, 16 octobre ; — prières pour l'heureux voyage en Espagne de François de Busleiden, 18 novembre ; — règlement des restes de métal provenant de la refonte de la choche de Saint-Étienne ; — reconnaissance par les habitants de Vellerot-lez-Vercel de l'obligation de fournir annuellement au chapitre un bloc de glace le jour de l'Invention de saint Étienne, 3 décembre ; — ratification d'un marché passé pour fourniture d'orfrois avec le brodeur bisontin Henri de La Blouquete, 1501, 8 janvier ; — faculté de racheter un cens, à Gy, accordée à Jean Babelon *alias* Thierry, et à sa famille, 10 février ; — achat au prix de 50 fr., par le chanoine Monnier, de la maison située au Mont Saint-Étienne, ayant appartenu au chanoine Léonard des Potots, 11 février ; — commission nommée pour inventorier les reliques des deux églises, 3 juin ; — échange d'héritages avec le prieur de Courtefontaine, Thiébaud de Villers, 28 juillet ; — réception du Lyonnais Benoît Bordis au canonicat vacant par la mort de Martin Loup, 20 septembre ; — convocation pour les États se réunissant à Salins le 20 octobre, 13 octobre ; — remboursement d'un cens de 15 l. (capital 300) par Simon de Quingey, seigneur de Montboillon, 27 octobre ; — réception de Pierre Bontemps à la prébende de Supt, 3 novembre ; — on reçoit, datées de Bruxelles le 13 octobre, des lettres de l'archevêque de Besançon, 10 novembre ; — présents d'hypocras, vin blanc, confitures, pain, avoine et torches, faits par une députation du chapitre au président de Bourgogne venu à Besançon le lundi 7 décembre, 10 décembre ; — fraction du sceau de Jean Moiteresse, surchantre de Saint-Étienne, décédé la veille, 22 décembre ; — institution d'un vicariat à Saint-Jean ; — Richard Chambellan, de Dijon, chanoine de la chapelle ducale, nommé chanoine à la requête du régale Claude Pillot, 1502, 7 janvier ; — réception de Jean Tornond, comme chanoine, 18 janvier ; — réception de Jean d'Usier à la prébende de Vorges, 28 janvier ; — présent de vin et prébende accordés à Pierre Rondet, prédicateur jacobin du carême, 19 février ; — assemblée des États convoquée le 16 mars à Salins, 9 mars ; — paiement d'orfrois à Henri La Blouquete, brodeur, 16 mars ; — voûte au-dessus du grand autel de Saint-Étienne menaçant ruine, 22 mars ; — autre réunion prochaine des États à Poligny, 20 avril ; — traité conclu entre l'archevêque de Besançon et les officiers de l'archiduc Philippe le Beau, par lequel, entre autres clauses, l'archevêque abandonne son droit de battre monnaie contre une rente de 40 l., Orléans, 5 décembre 1501, 20 mai ; — commission donnée au chanoine Goberdet d'accommoder l'écuyer Pierre des Potots et Jean de Vers, 27 mai ; — consentement donné à l'assiette d'une pension de 200 fr. faite par l'archevêque au profit du dominicain Jean Favel, suffragant diocésain et inquisiteur, sur les revenus de l'archevêché de Besançon, 15 juin ; — on alloue ses salaires à Jean d'Auxon, acquéreur de la sergenterie de Saint-Étienne, 5 août ; — on apprend la mort en Espagne de l'archevêque François de Busleiden en recevant des lettres de l'archiduc Philippe présentant comme son successeur aux suffrages du chapitre Antoine de Vergy, protonotaire, fils du maréchal ; ces lettres sont apportées par Gui

Gauthiot, Jacques Buffet, licenciés en droit, MM. de Côtebrune, de Champagne, de Montboillon, d'Aiglepierre, 22 septembre ; — les États sont convoqués à Salins pour le 15 octobre ; — le cardinal de Sainte-Croix reçu à l'archidiaconé de Faverney, 23 septembre ; — service funèbre pour les archevêques Charles de Neuchâtel et François de Busleiden, le 26 septembre ; — démarche à Gy pour recouvrer au château certains titres appartenant au chapitre, déposés par l'official Labouquet, 30 septembre ; — élection (postulation) d'Antoine de Vergy comme archevêque de Besançon, 10 octobre ; — Antoine Montrivel, de Besançon, choisi comme boursier au collège de Pavie, 22 octobre ; — fondation faite par feu l'archevêque de Busleiden, 22 octobre ; — distribution d'argent (10 gros vieux) à chaque chanoine au lieu des gâteaux de la Saint-Martin, 10 novembre ; — réparation publique à faire au chapitre par les Frères mineurs de la cité, pour injures, 29 novembre ; — Antoine de Vergy reçu à l'archevêché, en vertu des bulles d'Alexandre VI, 1503, 2 janvier ; — députation envoyée à Champlitte pour féliciter le nouvel élu et son père ; — délégation envoyée à Dole pour assister aux États le lundi 28 janvier, 26 janvier ; — mort du chanoine Jean de Liévans, 9 février ; — publication de son testament, 23 février ; — commission nommée pour reconstruire des deniers de la fabrique la maison des choriaux de Saint-Étienne, 22 mars ; — texte de la transaction passée entre le chapitre et l'héritier de Jean de Liévans, 3 avril ; — résignation de la cure de Chaffois par le titulaire, nommé Guillaume, originaire de Frasne, 11 avril ; — pension de 10 l. assignée au docteur en médecine Jean Pierre « de Mollerio, » 21 avril ; — commissaires nommés pour aviser sur les cérémonies à faire pour la réception de l'Archiduc, du duc de Savoie et de la princesse Marguerite, son épouse, devant incessamment arriver en la cité, 19 mai ; — réparations à faire à la Motte d'Étuz, 7 juin ; — amodiation des dîmes de blé et grains appartenant au chapitre dans le pays de Montbéliard, 11 juillet ; — relation faite par l'archidiacre de Salins revenant des États tenus à Dole, 7 août ; — obsèques et fraction du sceau du chanoine Jean de Cléron (frère de Claude), 14 août.

G 190. (Registre.) — In-quarto papier de 583 folios.

1503-1513. — *Registre de délibérations capitulaires, du 16 août 1503 au 20 avril 1513.* Réception de Claude de Verey, aumônier de l'Archiduc, au canonat vacant par le décès de Jean de Cléron, 1503, 11 octobre ; — Hugues Bourgeois nommé porte-croix de Saint-Jean, 27 novembre ; — lettre de l'Archiduc, recommandant Claude de Verey, pour la première dignité vacante au chapitre, 28 novembre ; — réception du serment d'Étienne Morel, chanoine de Saint-Michel de Salins, 1504, 19 janvier ; — le chapitre consent à faire relever d'une sentence d'excommunication, prononcée à sa requête, le seigneur de Côtebrune, Antoine de Rye, 17 mars ; — visite et présents à deux conseillers du parlement de Dole, Étienne des Potots et Claude Loys, arrivés à Besançon, 12 avril ; — autres au président du Parlement, 24 avril ; — lettre des chanoines de Saint-Maurice de Salins, s'excusant de ne pas venir lire leur leçon le jour de Saint-Jean devant Porte latine ; — processions générales à Saint-Ferjeux le jour d'Invention sainte Croix, 2 mai ; — exhibitions des privilèges des chanoines absents : Jean Carondelet, Jean de La Madeleine, etc., 4 mai ; — processions aux Cordeliers pour demander la pluie le 30 mai, 29 mai ; — on réclame à Claude de La Palud et de Varambon, seigneur de Villersexel, le paiement d'un cens dû par lui à la succession de Jean de Liévans, 5 juin ; — on transfère au chanoine Jean Carimel la prébende de La Pérouse, jadis tenue par Henri de Neuchâtel, mort à Château-sur-Moselle le 30 juin, 4 juillet ; — envoi en possession des chapelles de Saint-Georges à Saint-Étienne, en faveur de Philibert Vuillemot et de Léon Junet, nommés par l'Archiduc, 24 juillet ; — convocation des États à Dole le 20 août, 14 août ; — réparations aux verrières de Saint-Jean, 2 octobre ; — monitoire contre les chanoines et suppôts, ayant en leur logis des femmes suspectes,

15 octobre ; — relation de son voyage de Flandre par le chanoine Hugues Oderne, 7 décembre ; — requête de M^{lle} de Verey, femme du président de Bourgogne, en faveur de son fils Louis de Thiard, pour un canonicat, 11 décembre ; — nomination de celui-ci au canonicat vacant par la mort de Jean Carimel, 13 décembre ; — Ferry Carondelet, quoique absent, nommé archidiacre en remplacement de Gui de Moréal, à la demande du doyen Jean Carondelet, son frère, 19 décembre ; — on concède gracieusement au même élu le droit de toucher immédiatement, malgré procès pendant, les fruits de sa prébende de Villeneuve et de l'archidiaconé, sur la démarche faite par son frère Claude, bailli d'Amont, 23 décembre ; — on accorde la prébende de Serre à Étienne de Falletans, sur la demande de Simon de Champagne, seigneur de Vellefaux, et de Jean de Gilley, seigneur d'Aiglepierre, 1505, 13 janvier ; — réparation à la chapelle du cloître de Saint-Jean, 5 février ; — aumône à un prédicateur prêchant le carême aux Jacobins de Besançon, 12 février ; — admission éventuelle d'un maître ès arts compétent pour les écoles de Saint-Jean, 21 février ; — entente avec M. de Château-Rouillaud, pour lui acheter la mairie de Cussey, Étuz et Boulot, 21 février ; — amodiation du puits à muire faite par les rentiers à Jean de Gilley, Nicolas Merceret et Pâris de Vaux, 18 février, 27 février ; — traité entre le doyen Jean Carondelet, maître des requêtes de l'Archiduc, roi de Castille, et le chapitre au sujet des droits et prérogatives de son décanat, 14 mars ; — demande d'une prébende pour le protonotaire Claude de Longwy par ce dernier et par l'évêque de Mâcon, 28 mars ; — commission pour le don gratuit à offrir à Marguerite d'Autriche, 3 avril ; — cérémonies et présents à offrir en l'honneur de l'entrée de cette princesse qui doit le même jour arriver à Besançon, 7 avril ; — Jean de La Madeleine reçu grand chantre, 21 avril ; — Jean du Chemin, nommé pour remonter l'horloge de Saint-Étienne à la place de Richard Bourteret, 20 mai ; — réception à un canonicat de Claude de Longwy, il offre pour droit de chape 30 écus d'or, 23 mai ; — fondation d'un *Salve Regina* par Richard Sixsols, 3 décembre ; publication du testament du chanoine Pierre de Chassagne, 20 décembre ; — visite de l'emplacement d'une nouvelle papeterie à construire à Tarragnoz ; — la peste règne dans la cité ; — Pierre Vaulchard admis à un canonicat, 1506, 7 janvier ; — vacance de l'église de Saint-Hippolyte-lez-Durnes, par le décès, survenu en cour de Rome, du curé Pierre Malmarmey, 9 janvier ; — visite des psautiers des deux cathédrales, 13 mars ; — autorisation de racheter la moitié du four banal de Foucherans, accordée à Jean de Foucherans, fils de noble Besançon de Foucherans, à Jacques et Richard, fils de Pierre de Foucherans et neveux dudit Jean, 18 mars ; — vu la pénurie de chapes dans les deux églises, on décide qu'on n'admettra désormais aucun chanoine s'il n'a préalablement satisfait au paiement de 30 écus d'or pour droit de chape, 18 avril ; — relation des États faite par l'archidiacre de Salins, 25 mai ; — réparation de reliquaires, 5 juin ; — imposition sur les sujets du chapitre, au bailliage de Dole, 10 juin ; — à l'occasion d'un incendie survenu l'une des nuits précédentes, les clercs de Saint-Étienne devront veiller durant un mois dans leur clocher, 26 août ; — les chanoines de Salins et d'Usier rentrent de Vuillafans, où ils sont allés conférer avec l'archevêque, 11 septembre ; — Henri Longin admis à un canonicat, 14 octobre ; — obsèques de Philippe, roi de Castille, à célébrer le lundi 26 octobre, en l'église Saint-Jean, 23 octobre ; — visite au maréchal de Bourgogne, descendu au palais de l'archevêque son fils, 18 novembre ; — réunion des États à Salins, le 23 novembre, 18 novembre ; — les députés revenus de Salins racontent que la princesse Marguerite, élue gouvernante par les États, accepte cette élection, à laquelle elle était présente, sauf ratification de l'Empereur, 28 novembre ; — Marguerite d'Autriche doit venir à Besançon, mais attendu les honneurs et présents à elle faits lors de sa première entrée, le chapitre décide qu'il ne lui en sera pas rendu de nouveaux, 2 décembre ; — la fête des Innocents sera célébrée et subventionnée comme à l'ordinaire, 11 décembre ; — commissaires nommés pour répondre aux réclamations de certains Suisses de la Haute-Allemagne au sujet des bréviaires imprimés sur l'ordre de Henri de Neuchâtel par Jacques

Mayrs, citoyen de Bâle, 1507, 2 janvier ; — mort du chanoine Hector Jantet, 24 février, 25 février ; — offre par le chanoine Labouquet de 6 aunes de damas pour ornements d'autel, 26 février ; — convocation des États à Salins, le lundi après Quasimodo, 30 mars ; — on conférera avec les officiers de l'archevêque pour résister aux prétentions des États récemment tenus à Salins, de comprendre le clergé régulier et séculier dans la répartition du don gratuit voté à l'Empereur et à l'archiduchesse Marguerite, 30 avril ; — le séchal Henri Adeleney présente le pontifical écrit sur parchemin du défunt archevêque Charles de Neuchâtel, légué par noble Louis de Vaudrey, on alloue deux écus d'or au serviteur qui l'apporta, 19 mai ; — lettres de l'Empereur demandant le premier canonicat vacant pour Antoine Montrivel, chanoine de Montbéliard, 20 août ; — retour d'une députation envoyée à Nozeroy pour y conférer avec le maréchal et la princesse d'Orange sur les difficultés entre le chapitre et les citoyens de Besançon, 6 septembre ; — réception de Jean Morel à la dignité de grand trésorier, 12 novembre ; — installation dans la papeterie de Tarragoz d'une chaudière de cuivre pour coller le papier, 1508, 5 janvier ; — indemnité accordée à Jean Turgis, au sujet de prêts d'argent, 9 février ; — on écrit à la princesse d'Orange en faveur des prévôt et chapitre de Saint-Anatoile, 22 mars ; — M. de Salans, envoyé de l'Empereur, communique avec le chanoine Labouquet au sujet de 400 francs demandés par les citoyens au chapitre pour leurs fortifications, 5 avril ; — on amodie pour trois ans au chanoine Étienne Pussenet les quêtes et indulgences de fabrique dites le « patron saint Jehan, » à raison de 100 fr. par an, 19 juillet ; — fondation, au prix de 120 l., d'un anniversaire et d'un office double de saint Dominique par Jean Favel, évêque de Nazareth, suffragant de Besançon, 9 août ; — Pierre de Mercey, reçu chanoine, 23 août ; — marché avec maître Marc pour réparer les orgues de Saint-Jean, 11 octobre ; — quittance de 200 fr. alloués à la cité pour réparer ses murailles, 31 octobre ; — remboursement de 800 fr. par les héritiers de Nicolas Grenier, 7 novembre ; — on reçoit de noble Jacques Jouffroy, « tenancier » d'une maison rue du Bourg, occupée par Philippe Quictey, 30 l. estev. pour cens ; — sursis de remboursement de cens accordé à Anatoile de Gevigney, 22 novembre ; — confection d'une bannière par le brodeur du chapitre, 14 novembre ; — réparations au four de Sainte-Brigitte, 12 décembre ; — fondation du luminaire aux fêtes de l'Immaculée Conception et de l'Annonciation, 1509, 23 janvier ; — commissaires nommés pour recueillir des offrandes pour la réparation de la châsse des saints Ferréol et Ferjeux, 5 février ; — construction d'une nef sur la rivière de Saint-Vit au préjudice des droits du chapitre, 21 février ; — réparations au moulin de Battant, 28 mars ; — paiement de remèdes à l'apothicaire Étienne Montrivel, 3 avril ; — Pierre Courvoisier créé séchal à 301. d'appointements plus une prébende de chapelain, 4 mai ; — acceptation de fondations (notamment une messe quotidienne) faites au profit de l'église de Besançon par feu l'archevêque François de Busleiden, 9 mai ; — achat de deux psautiers en forme, vendus par un écrivain, 23 mai ; — visite d'une citerne sise entre la maison du marguillier de Saint-Jean et celle du surchantre, 27 juillet ; — convocation des États à Salins le 12 août, 8 août ; — Désiré Morel revient de Rome et en rapporte contre les bourgeois de Salins une sentence de rote condamnant leurs prétentions (prélèvement d'une partie des revenus et dîmes du chapitre, dixième denier), 22 août ; — prières pour le succès des armes de l'Empereur guerroyant en Lombardie et en Vénétie, 26 septembre ; — approbation par le chapitre du traité relatif à la justice du doyen et des chanoines passé en 1504, entre Jean Carondelet et ces derniers, sur la demande du doyen, présent, 5 décembre ; — excuses présentées par Jean Vichard, neveu et héritier du feu chanoine du même nom, pour avoir fait intervenir dans le règlement de cette succession des suppôts de la justice municipale, 12 décembre ; — États convoqués à Salins (*prout moris est*) pour le 20 janvier, par le maréchal de Bourgogne, 1510, 11 janvier ; — relation faite au retour des États par le doyen et le chantre, 26 janvier ; — pourparlers nouveaux entre le doyen et le chapitre pour la confirmation du traité des justices, procuration générale donnée à

Ferry Carondelet et autres personnages pour régler la question en cour de Rome ; — ferrements posés au trésor de Saint-Jean pour la garde des bijoux, 27 février ; — recommandations faites aux chapelains, secrétaires, pensionnaires du chapitre, d'assister exactement à tous offices : matines, vêpres et vigiles, 20 mars ; — hypocras et confitures, « ânée » d'avoine, quartauts de vin et 8 pains à offrir au président du parlement, de passage en ce jour à Besançon, 5 avril ; — nouveau poêle à confectionner pour la procession de la Fête-Dieu, 10 avril ; — le chanoine Désiré Morel nommé curé de Choisey, 10 mai ; — Étienne de Longwy reçu prébendier de Tarcenay, 25 mai ; — amodiation des prébendes vacilles, 5 juin ; — Étienne Pussenet nommé trésorier du chapitre, 4 septembre ; — on accepte de la ville 240 fr. pour renoncer aux menades et cens sur les maisons de la nouvelle place Saint-Quentin, où l'on a l'intention d'établir un marché public, 4 septembre ; — Louis Morel, familier du pape, nommé chanoine, 13 septembre ; — difficultés avec le chapitre de Sainte-Madeleine, ayant nommé un doyen, quoique ce titre fût uni à la trésorerie du chapitre, 16 septembre ; — dépôt du cœur de François de Busleiden dans un monument récemment construit à Saint-Étienne, 26 octobre, 25 octobre ; — États convoqués à Dole, le 20 novembre, par lettres de Marguerite d'Autriche, 31 octobre ; — Ulric Phiutzing, secrétaire de l'Empereur, admis au canonicat vacant par le décès de Benoit Bordis, 7 décembre ; — fête et chevauchée des saints Innocents, accordées aux choriaux avec subvention de 60 s., 17 décembre ; — règlement de l'indemnité de la place Saint-Quentin conclu avec la cité, 1511, 18 février ; — opposition aux impôts dont on prétendait grever le chapitre au nom des États, 30 avril ; — ordination à la prêtrise et première messe du chanoine Jean Loys ; — on avise à la bonne tenue de l'horloge de Saint-Étienne, 7 mai ; — contrat passé entre le chapitre de Sainte-Madeleine et les gouverneurs pour la tenue des écoles de ce quartier, 21 mai ; — abonnement des vignes du chapitre et du prince d'Orange à Mercuroz, 25 juin ; — Nicolas Perrenot, avocat de l'archevêque, présente des lettres de ce dernier et du maréchal de Bourgogne en faveur de Guillaume Varneret, doyen de la collégiale de Fouvent, on le nomme chanoine, 6 août ; — achat par Jacques Bonvalot de la maison canoniale de son oncle Pierre Bonvalot, 27 août ; — une députation de gouverneurs notifie la nomination à la trésorerie du chapitre, vacante par le décès en cour de Rome de Louis Morel, de Claude Mouchet, 3 septembre ; — cas de peste dans la maison du marguillier de Saint-Jean, 1^{er} octobre ; — charge de massier de Saint-Jean vendue par Élyon Saugé à Clément Chauldet, 10 décembre ; — réparation des chemins à voiture de la montagne Saint-Étienne ; — règlement d'un cens dû par Jean de Cusance, seigneur de Belvoir, avec son receveur de Passavant, Jean Tanchart, 22 décembre ; — fête de sainte Brigitte célébrée dans la chapelle de ce nom, 1512, 31 janvier ; — Étienne de Scey, écuyer, héritier de Claude d'Épenoy, offre le rachat de cens à Bonnay, 4 février ; — inhumation à Saint-Étienne d'Anne d'Abbans, fille du seigneur d'Abbans « casatus, » 18 février ; — mise en liberté, après semonce, du chantre Léger Luchon, enfermé pour ses méfaits, 16 mars ; — sentence rendue contre un citoyen, Jacques Garnier, pour injures, 26 mai ; — l'écolâtre est autorisé après examen à recevoir comme recteur des écoles de Saint-Jean François Symard, maître ès arts, 7 juillet : — l'abbé de Saint-Paul donne 18 l. en place du past des fèves (ou de saint Désiré), 28 juillet ; — mort du surchantre de Saint-Jean, Simon Laurent, 15 septembre ; — on lui donne pour successeur Thiébaud Le Jay, 13 octobre ; — mort du chanoine Jean de Vers, 29 novembre ; — réparation des orgues de Saint-Étienne par maître Hans, 22 décembre ; — visite et présents à faire au président du parlement, devant incessamment arriver dans la cité ; — observation à Jean du Chemin, réglant irrégulièrement l'horloge de Saint-Étienne, 1513, 4 février ; — Pierre Courvoisier, séchal, nommé curé de Saint-Germain, en remplacement de Jean de Vers, 16 février ; — percement d'une fenêtre à la chapelle de saint Antoine en l'église Saint-Jean, 9 mars ; — Hugues Marmier, lieutenant général d'Amont, présente des lettres de créance du doyen, le

chapitre en confère, 20 avril.

G 191. (Registre.) — In-quarto papier, de 348 feuillets (manquent les folios 38, 157 et 316).

1513-1519. — *Délibérations capitulaires du 27 avril 1513 au 18 juin 1519.* Réception de Jean Durand, recteur des choriaux de Saint-Jean, à la surchantrerie de la même ville, 1513, 27 avril ; — amodiation viagère de la Motte d'Étuz à Jean Favel, suffragant, et à Bernardin Labouquet, chanoine, 25 mai ; — anniversaire de Paris Jouffroy, écuyer, 6 juillet ; — plainte du sieur Lactance, recteur du gymnase de la cité, contre Antoine Bertrand, familier de l'église de Besançon, 13 juillet ; — réception du chanoine Antoine de Baumotte, 29 juillet ; — présents offerts à l'archevêque de Besançon pour sa première entrée dans la ville, le dimanche 27 août, 30 août : — les gouverneurs de Besançon demandent au chapitre 500 fr. pour le passage des Suisses et plusieurs subsides accordés à l'Empire, 7 septembre ; — amodiation des tailles de Varesco, 28 septembre ; — vente de la maison de feu Jean de Vers, chanoine, 26 octobre ; — réception du chanoine Claude Mounier à la prébende de Noroy, 3 novembre ; — procès du Bisontin Louis Chassignet contre l'archidiacre de Salins, 9 novembre ; — maître Hans réclame le paiement de la réparation des orgues de Saint-Étienne, 23 novembre ; — réparation d'un mur à l'hôpital de Sainte-Brigitte, 7 décembre ; — compromis entre le chapitre et le doyen tant au sujet de la mairie de Cussey que d'autres affaires, 30 décembre ; — difficultés entre le grand chantre d'une part et les curé et chapelains de Saint-Jean-Baptiste touchant l'office de sainte Brigitte, 30 janvier ; — statut réglant la place que doivent tenir aux processions les chanoines qui ne sont pas prêtres, 8 février ; — Jean de Gilley, Simon de Quingey et les héritiers de François de Ray, seigneur de Beaujeu, demandent à racheter un cens de 50 fr. dû au chapitre, 23 février ; — statut défendant aux chanoines de siéger au chœur sans porter la cape, 1^{er} mars ; — rupture des écluses de Rivotte et Tarragnoz, 8 mars ; — observations à faire aux papetiers de Tarragnoz sur la qualité inférieure de leurs papiers, 15 mars ; — on placera sur la Porte Noire qu'on vient de réparer (côté de la ville) les images de saint Jean et de saint Étienne, ainsi que les armes du chapitre ; — nomination éventuelle d'un nouveau recteur aux écoles de Saint-Jean-Baptiste ; — lettre de M. de Boisset touchant les impôts qu'on veut lever sur le chapitre au bailliage d'Aval, 26 avril ; — attendu les grandes charges supportées par le chapitre, on décide de ne rien peindre sur Porte-Noire, indemnité au peintre, maître Gillet, 2 mai ; — remise du sceau de la séchallerie à l'archidiacre de Luxeuil, 27 mai ; — Jean de Cadelhon (diocèse de Tournay) admis à la prébende de Berthelange, 18 mai ; — visite de la maison de la Motte d'Étuz, 7 juin ; — fondation de l'office de saint Pierre martyr, par Jean Favel, 5 juillet ; — consentement à l'affectation de 200 fr. sur les revenus archiépiscopaux pour le traitement du nouveau suffragant, Jean d'Anvers, 26 juillet ; — lettres de Marguerite d'Autriche sollicitant une prébende en faveur du protonotaire Jean de Cusance, 14 juin ; — ratification du traité passé avec les habitants de Salins au sujet du droit du dixième, 20 septembre ; — Jean Raillard pourvu d'un canonicat par Léon X, 27 octobre ; — amodiation du pardon de Saint-Jean (indulgences pour la fabrique) à Pierre Courvoisier pour 150 l. estevenantes, 31 octobre ; — amodiation à Philippe Noble, surchantre de Saint-Étienne, de la maison appartenant au chapitre, contiguë à Porte-Noire, provenant de Jean de Vers, 22 novembre ; — États convoqués à Salins le 3 janvier suivant, 22 décembre ; — relations des États par l'archidiacre de Salins, 1515, 10 janvier ; — prébende de pain et de vin accordée au prédicateur du carême, chez les Jacobins, 28 février ; — mort du chanoine Jean Richard, 10 avril ; — Guillaume d'Anvers, frère du suffragant, admis à la prébende de Ronchaux ; — Gui de l'Épine, de Cambrai, admis à la seconde prébende de Ronchaux, 13 avril ; — Bernard de Sommevoire admis à la prébende de Serre-lez-Pouilley, 17 avril ; — confection de bâtons d'argent pour Saint-

Étienne, 9 mai ; — Charles Bercin admis à l'écolâtrerie, 5 juin ; — convention avec le marchand Perrin Monnier, d'Orgelet, frère de maître Claude Monnier, pour acheter des draps de soie pour confectionner des chapes, 28 juin ; — plainte du vigneron Guillaume Chenevière, de Besançon ; — on demande aux chanoines désireux d'employer quelque argent à la réparation de la chapelle de Saint-Oyan en l'église Saint-Jean, de l'affecter à la confection du nouveau jubé, 2 août ; — départ du chanoine Jean Raillard, en cour de Rome, 31 août ; — François d'Arbois, écuyer et maître d'hôtel de l'archevêque, présente des lettres de l'Empereur demandant une prébende pour son secrétaire Antoine Cihaerts, 31 octobre ; — pitance de pain et de vin allouée aux assistants de la Toussaint ; — serment des fabriciens, 1516, 9 janvier ; — 100 s. alloués aux Clarisses de Besançon, 13 février ; — paiement du médecin Simon de Lannoys, pour avoir soigné un enfant de chœur, 20 février ; — relation faite par l'archidiacre de Salins, d'un voyage à Seurre, où il était allé célébrer l'office de Pâques, 28 mars ; — convocation des États à Salins par Marguerite d'Autriche pour le 30 juin, 14 mai ; — amodiation des prébendes vacantes, 28 mai ; — autorisation de racheter un cens donnée à Pierre du Vergier, écuyer, et Gaulhière d'Asuel, seigneurs de Ruffey ; — ordre au chapelain de Saint-Michel à Saint-Jean de réintégrer deux missels sur parchemin appartenant à son bénéfice, 13 juin ; — mise en demeure du grand chantre de réparer la maison de Sainte-Brigitte, 18 juin ; — texte d'un rapport sur les réparations faites et à faire par le chantre à la maison de la chantrerie, déposé par les maçons Guillaume Damotte et Jean Mathey et le charpentier Jacques Robelin, 6 août ; — Pierre Renauld, familier de Saint-Jean, chargé d'enseigner la grammaire aux choriaux, 20 août ; — Léonard de Gruyères, présent et le demandant, est inscrit pour les distributions, 24 septembre ; — difficulté avec les officiers d'Arguel, pour la justice, 1^{er} octobre ; — dégustation des vins contenus dans la cave du chapitre, 24 octobre ; — convocation des États à Salins pour le 25 novembre, 31 octobre ; — Bernardin Labouquet, archidiacre de Gray, et le chanoine Bernardin de Sommevoire, associés pour le domaine de la Motte d'Étuz, 19 novembre ; — entente avec l'archevêque pour l'impôt du don gratuit, 17 décembre ; — relation faite par le chanoine Morel d'un voyage à Nozeroy après les États pour y corriger certains articles, 1517, 21 janvier ; — marché à passer avec maître Hans pour réparer les orgues de Saint-Jean, 11 février ; — réception de lettres de l'archevêque et du maréchal, son père, donnant de bonnes nouvelles de la santé du prélat, 18 mars ; — supplique du peintre maître Gille de Billyon demandant paiement de certains honoraires, 1^{er} avril ; — pourparlers relatifs au banquet dû par l'abbé de Saint-Vincent aux chanoines le jour des Rameaux, 7 avril ; — indulgences accordées par le pape à Théodore Alessandri, de Constantinople, longtemps captif du tyran turc, 17 avril ; — Remi d'Occors, fils du feu seigneur de Chay, Claude d'Occors, admis à la prébende de Vorges, 2 mai ; — Guillaume de Boisset, secrétaire de Marguerite d'Autriche, présente des lettres de la princesse demandant une prébende pour son conseiller et secrétaire Antoine de Montcut, 3 juin ; — 5 francs alloués à maître Hans pour réparation des orgues de Saint-Jean, 10 juin ; — visite de l'hôpital Sainte-Brigitte, 23 juin ; — on s'informe auprès d'ouvriers experts de la valeur d'un orfroi confectionné par le brodeur Jacques du Lac, 12 août ; — Pierre Vaultepin nommé recteur des choriaux de Saint-Étienne, 15 octobre ; — feux de joie pour l'arrivée du roi catholique en Espagne, 17 novembre ; — office de saint Nicolas célébré le 6 décembre dans la chapelle du palais, 2 décembre ; — Léonard de Gruyères nommé procureur fiscal et général du chapitre, 10 décembre ; — réparation de volumes appartenant à l'église Saint-Jean par Antoine Maistre ; — autorisation de racheter un cens de 24 l. donnée à Adrienne de Vaudrey, veuve de Jean d'Achey, chevalier, seigneur de Vereux et de Thoraise. et à Jean d'Achey, seigneur de Thoraise, leur fils ; — réception du chanoine Jean Ganneret à la prébende de Miserey, 18 décembre ; — propositions faites pour le paiement d'un cens par François de Cicon, seigneur de Richécourt et Gevigney, tant en son nom qu'en celui de

Bonne de Cicon, femme d'Alard du Châtelet, seigneur de Montureux, et Jeanne de Cicon, femme de Gaspard d'Aussonville, écuyers, héritiers avec lui de feu Jean de Cicon, leur père, seigneur dudit lieu, 1518, 27 janvier ; — prorogation d'un cens accordé à Claude de Boigne, prêtre, et à Charles, son frère, 10 février ; — donation d'une channe d'argent doré, pesant 15 marcs, donnée par le docteur en médecine Cosme, pour la châsse des saints Ferréol et Ferjeux, 3 mars ; — on accorde à Antoine de Montaut, secrétaire de Marguerite, quoique absent, la prébende de Geneuille, 15 mars ; — don d'un gobelet d'argent doré pour la châsse des saints Ferréol et Ferjeux, 9 avril ; — Antoine de Baumotte est reçu à l'archidiaconé de Gray, 14 avril ; — publication du testament du chanoine Bernardin Labouquet, 21 avril ; — Guillaume Naturel admis à la prébende de Pouilley, 5 mai ; — office solennel de sainte Anne et processions dans les deux cloîtres pour écarter le péril de peste, 14 mai ; — publication du testament du chanoine Pierre Sixsols, 30 juin ; — statut sur les maisons canoniales (renouvelé de celui du 4 mai 1396), 14 juillet ; — réception du chanoine Philippe Berdot à la prébende de Ferrières, 21 juillet ; — projet de réparation d'un orfroi de chape et de confection d'une mitre pour Saint-Étienne, 23 juillet ; — l'archidiacre de Salins s'excusant d'aller à Nozeroy à une réunion convoquée chez la princesse d'Orange, on y délègue l'habitué Anatoile Visemeal, 25 septembre ; — la peste régnant en ville, on recommande aux suppôts d'y fréquenter le moins possible, 6 octobre ; — interdiction aux habitués de célébrer dans l'église Saint-Jean-Baptiste la première messe du matin, pour même motif, 13 octobre ; — entente avec les cogouverneurs pour la confection de la nouvelle châsse des saints Ferréol et Ferjeux, 22 octobre ; — suppression des conduits déversant dans la rue capitulaire les immondices des maisons, à cause de la peste ; — frais de culture des vignes de Gy, 24 novembre ; — remise à l'orfèvre Denisot Saige par le chanoine Antoine Bercin, au nom du chapitre, et les cogouverneurs Claude Pillot, seigneur de Chenecey, et Charles Bercin, licencié en droit, de 41 marcs 2 onces d'argent et de 60 fr. (30 écus au soleil) pour commencer la châsse des saints Ferréol et Ferjeux ; — injures échangées entre deux chanoines, 5 mars ; — réception d'Hugues Charpillat à la prébende de Serre-lez-Moulières, 23 mars ; — Antoine Laurent et Maurice Bartholz, amodiateurs de la papeterie de Tarragnoz, demandent des réparations, 13 avril ; — lettres de Marguerite remises par le chanoine de Boisset, destinées à être présentées en faveur du chapitre au parlement de Dole et à la princesse d'Orange, 30 avril ; — démarches pour rétablir l'usage des mystères de l'Ascension et de la Résurrection, au moyen des offrandes de ceux qui habitent les maisons canoniales, 15 juin ; — débats avec les citoyens demandant que les nouveaux chanoines soient tenus de prêter serment de fidélité à la cité, 18 juin.

G 192. (Registre.) — In-quarto papier de 381 feuillets (manque le folio 242).

1519-1526. — *Délibérations du chapitre du 22 juin 1519 au 26 septembre 1526.* Serment prêté par le chanoine Pierre de Mercey, protonotaire apostolique, 1519, 20 juillet ; — commande d'ornements d'église au brodeur Nicolas du Lac ; — on accepte les bons offices du chanoine Claude de Boisset devant se rendre auprès du Roi, en Espagne ; on ira lui porter soit à Poligny, soit à Lyon, des lettres qu'il présentera au Roi pour obtenir que les prétentions des Bisontins, voulant obliger les chanoines au serment de fidélité, soient repoussées, 28 juillet ; — Nicolas Martin, marguillier de Saint-Jean, reçu prébendier de Ronchaux ; il paie le droit de « baiser » (*jus osculi*) même au recteur des choriaux, 16 septembre ; — lettres du Roi en faveur de Jean de Myon, son chapelain, sollicitant une prébende, 26 octobre ; — bruit de la prochaine venue du comte palatin [du Rhin?] ; — visite et présents faits audit comte, 31 octobre ; — Claude de Boisset, conseiller de l'Empereur et Roi, rentrant le jour même d'Espagne, rapporte des lettres tant de l'Empereur que du marquis d'Arschot et de Jean Lallemand, secrétaire de Sa Majesté, 29

novembre ; — l'archevêque, devant recevoir le pallium, emprunte au chapitre divers ornements, parmi lesquels « une mitre enrichie de pierres précieuses, » 23 décembre ; — députation envoyée au prochain « répons » (assemblée des rentiers) du puits à muire, 1520, 4 janvier ; — réduction, vu sa trop grande prolixité, de l'office de saint Thomas d'Aquin, 7 mars ; — lettres de l'archevêque annonçant la mort du maréchal de Vergy, son père ; des obsèques solennelles seront faites dans les deux églises, en grand apparat, 21 mars ; — le surchantre de Saint-Étienne, Philippe Noble, demande un coadjuteur ; — procession générale des Cordeliers à Saint-Jean, autorisée à l'occasion de leur chapitre général, 27 avril ; — prière pour l'heureuse traversée de l'Empereur prêt à s'embarquer sur mer, 2 mai ; — chapitre général et revision des privilèges des chanoines absents, 4 mai ; — prêt de 200 fr. à Claude de Thurey, écuyer, demeurant à Naisey, 9 mai ; — Jean d'Anvers, évêque de Salone et suffragant, reçu à la prébende de Miserey, paie un double droit d'« *osculum*, » 22 juin ; — l'archidiacre de Salins et Jean d'Anvers, revenant de Gy où ils sont allés voir l'archevêque, rapportent la promesse de l'envoi prochain de lettres et mémoriaux qu'apportera maître Jean Garnier, 28 juin ; on règle la séance du suffragant tant au chœur qu'aux processions, en sa double qualité de prélat et de chanoine, 4 juillet ; — réception de lettres de l'Archiduchesse et du chanoine de Boisset, venues de Flandre, 18 juillet ; — don de quatre tasses d'argent par le familier Junot, exécuteur du testament du chanoine Henri Fabri, son oncle, 27 juillet ; — lettre de l'archevêque relative aux difficultés entre le chapitre et les gouverneurs, 2 août ; — lettre de l'archevêque de Palerme, venue de Flandre, sur même objet, 9 août ; — Pierre Mairot nommé prébendier de Vaux, 23 août ; — l'official Léonard de Gruyères est réputé présent aux offices, quand il siège, 28 août ; — commission nommée pour faire renouveler et confirmer par l'Empereur les privilèges concédés par ses prédécesseurs, 6 septembre ; — l'archidiacre de Gray et le chanoine Morel rapportent qu'à leur voyage de Marnay ils ont conféré avec l'évêque de Maurienne et M^m de Marnay, en l'absence de Laurent de Gorrevod, bailli de Bresse, au sujet des impôts qu'on prétendrait lever sur les sujets de Dannemarie, Ferrières et Pouilley-Français, 19 septembre ; — autre conférence avec Simon d'Andelot, sur cet impôt que prétendait lever, pour nouvelle-chevalerie, le bailli de Bresse sur les sujets ci-dessus nommés, 26 septembre ; — prêt de 1,000 fr. à titre de cens, à l'archevêque de Besançon, 21-29 novembre ; — pourparlers avec les gouverneurs touchant la continuation de la châsse des saints Ferréol et Ferjeux, 19 décembre ; — recommandations de l'archevêque datées de Gy, et de Jean Thomassin datées de Worms, en faveur de Mercurin de Gattinara, chancelier et chapelain de l'Empereur, 1521, 26 janvier ; — mesures contre les femmes suspectes signalées au chapitre, 6 février ; — prébende temporaire accordée au prédicateur du carême, chez les Dominicains, 18 février ; — incarceration du familier Jean Boly, dans la prison de Porte-Noire, avec pain et eau seulement, pour le motif indiqué plus haut (au 6 février) ; — réparations aux voûtes de Saint-Jean par Quentin Chevryot, 5 avril ; — relation d'une réception faite à Marnay par le maréchal à l'archidiacre de Salins, 10 avril ; — on va voir à Fourg une pièce de soie dorée appartenant au seigneur du lieu, 24 avril ; — on décide de l'acheter pour un prix raisonnable, 30 avril ; — on la paie 140 écus d'or, 10 mai ; — réparations aux moulins de Chamars, 24 mai ; — relation des États tenus à Salins le 1^{er} juin, 5 juin ; — les marguilliers ne prêteront jamais d'ornements sans l'autorisation du chapitre, 12 juin ; — il est question de construire un nouveau jubé à Saint-Jean, 26 juin ; — le suffragant, Jean d'Anvers, revenant de Flandre, apporte les compliments du doyen, archevêque de Palerme, et l'expression de son désir de finir à l'amiable les procès existants, 21 août ; — le président de Bourgogne, au nom du même Jean Carondelet, propose la nomination d'arbitres pour terminer les contestations du doyen et du chapitre, 25 août ; — visite des vignes capitulaires, 28 août ; — réception de Laurent de Gattinara à la prébende de Tarcenay, 4 septembre ; — réparations du four Saint-Quentin ; — Étienne Pussenet, chambrier et

chanoine, communique des lettres du chantre Jean de La Madeleine relatives à ses distributions, 11 septembre ; — la chapelle de Saint-Oyan à Saint-Jean, vacante par le décès de Jean d'Achey, est accordée à Jean Ganneret, chanoine et séchal, 18 septembre ; — Quentin Vicquot reçu chanoine, 28 octobre ; — Jean de Cusance admis à l'une des prébendes de Saint-Vit, 18 décembre ; — sentence portée contre le chantre, 30 décembre ; — lettres de l'Empereur pour concilier le doyen et le chapitre, 1522, 24 janvier ; — lettres de recommandations de l'Empereur, en faveur de Guillaume de Poupet, protonotaire, du diocèse de Cambrai, étudiant à Paris, 12 mars ; — Étienne Fournier nommé receveur du palais à Besançon, 2 avril ; — collation de la chapelle de Saint-Vincent, à Saint-Étienne, à Jean Tollier, 9 avril ; — l'office de massier à Saint-Jean ayant été vendu par Thomas de Choye à Jean Turgis, marchand et citoyen de Besançon, le chapitre donne son consentement à cette cession ; statut réglant les collations et le luminaire le jour de la fête de saint Jean devant la Porte latine, 13 mai ; — quittance de 100 l. donnée au chanoine Hugues Charpillet pour la vente de la maison canoniale de Guillaume Bourreleret, 13 mai ; — construction d'un bateau ou bac à Cussey, 25 juin ; — réception de François Bonvalot à la dignité de trésorier, 9 juillet ; — constitution de la haute justice à Corcondray, Ferrières et Dannemarie avec le maréchal de Bourgogne, Laurent de Gorrenod, baron de Marnay, 10 septembre ; — remboursement de 1,200 fr. par Jean de Gilley, seigneur d'Aiglepierre, 29 octobre ; — croix de cristal et d'argent léguée à Saint-Étienne par le marguillier défunt Jean de Fouvent, 1523, 27 mars ; — convocation par l'archiduchesse Marguerite aux États, qui se réuniront à Salins le 14 avril, 31 mars ; — relation des États, 18 avril ; — on interdit au recteur du Saint-Esprit de Besançon de porter une aumusse grise comme celle des chanoines, 8 mai ; — on convient de paver les deux cathédrales, 20 mai ; — paiement d'orfrois au brodeur Nicolas du Lac, 27 mai ; — publication du testament d'Hugues Charpillet, 25 juin ; — on confie au chanoine Raillard, à l'archidiacre de Salins et à l'écolâtre les clefs de l'écrin où repose le Saint-Suaire, 15 juillet ; — projet de réfection du toit de Saint-Étienne, 12 août ; — ratification par M. de Palerme de la vente de la mairie de Cussey, 2 septembre ; — on écourte les vendanges à cause des gens d'armes qui doivent à court délai arriver dans la cité, 20 septembre ; — on demande à l'archevêque un monitoire en forme contre les sectateurs de Martin Luther, 18 novembre ; — mort du suffragant Jean d'Anvers, on brise son sceau canonial, 24 novembre ; — lettres de l'archevêque touchant la secte luthérienne, à communiquer à ses officiers, 9 décembre ; — on accorde à Ferry Carondelet la prébende de Saint-Jean-Baptiste, 15 décembre ; — le trésorier annonce que les États tenus récemment à Arbois ont voté 50,000 fr. de don gratuit, 1524, 7 janvier ; — consentement donné par le chapitre au choix du dominicain Pierre Tassard comme suffragant de Besançon, 11 janvier ; — Jean de Cusance nommé archidiacre de Faverney, 27 janvier ; — le brodeur Nicolas du Lac réclame le paiement d'ouvrages, 1^{er} février ; — Pierre Baudouin reçu coadjuteur de la prébende de Cussey ; — on représentera suivant l'usage en l'église de Saint-Étienne, le jour de Pâques, le mystère de la Résurrection avec ostension du Saint-Suaire, 22 mars ; — gâteau dit de l'Agneau pascal dû le jour de Pâques par le trésorier, 1^{er} avril ; — réparation de la croix de Saint-Étienne, 6 avril ; — Gui de La Rue, prêtre familial, demande à être relevé du soin et de la garde des greniers du chapitre, 27 avril ; — relation faite au sujet de l'ostension du Saint-Suaire, le lendemain 4 mai ; — on décide de montrer exceptionnellement dans la sacristie de Saint-Étienne le Saint-Suaire à M. de Beaujeu et autres gentilshommes, 11 mai ; — on placera dans la croix d'argent et de cristal donnée par feu Jean de Fouvent, marguillier de Saint-Étienne, les saintes épines conservées dans cette église ; — Antoine Montrivel offre une grande croix d'argent doré, 1^{er} juin ; — Nicolas Fabri, de Fondremand, chapelain domestique du prince des Espagnes, archevêque d'Autriche, duc et comte de Bourgogne, nommé chanoine. 20 juillet ; — conférence avec les citoyens à l'hôtel de ville sur les moyens

d'extirper la secte luthérienne, 12 août ; — les gouverneurs Claude Pillot de Chenecey, Simon Gauthiot d'Ancier, Louis Mouchet, seigneur d'Avilley, Jacques Jouffroy, seigneur de Marchaux, après délibération sur cette damnable secte, s'engagent à communiquer au chapitre tout ce qu'ils en apprendraient, 13 août ; — cas de peste dans la maison de Pierre Valepin, marguillier de Saint-Jean, 11 septembre ; — nouveau cas de peste dans l'enclos capitulaire, 26 septembre ; — messe de saint Sébastien pour faire cesser le fléau, 28 septembre ; — Jean de Grammont, écuyer, seigneur de Châtillon-Guyotte, obtient prorogation d'un cens de 80 fr., 5 octobre ; — fondation de l'office du Nom de Jésus, par l'abbé de Montcut, chanoine, 12 octobre ; — collation de la chapelle de saint Théodule, vacante par le décès de Pierre Boudrain, à maître Jean Florin, 1525, 27 janvier ; — fondation d'un anniversaire par l'archevêque de Palerme, 29 mars ; — ostension du Saint-Suaire, le jour de Pâques, 29 mars ; — lettre de l'archevêque, datée de Gy le 18 mars, protestant contre l'immixtion du chapitre dans ses propres affaires, 5 avril ; — mesures pour assister les pauvres pestiférés, 26 avril ; — lecture du testament du défunt reclus, Gui Torrel, 10 mai ; — réunion à Montbozon, contre les luthériens, 26 mai ; — les citoyens de Besançon demandent 500 écus d'or pour certaines causes par eux déduites, 28 juin ; — plantation de paux (ou pieux) à Porte-Noire par les citoyens, 6 juillet ; — l'archidiacre de Gray et le chanoine Bordet, revenant de Tubingue auprès de l'archiduc d'Autriche, vicaire d'Empire, rendent compte de leur voyage, 6 novembre ; — lettres de Ferdinand, Tubingue, 27 octobre 1525 ; — détention d'Antoine d'Anvers, citoyen de Besançon, à Gy, pour fait de luthéranisme, 1526, 12 janvier ; — pourparlers relatifs au même objet, 14, 17, 19, 20 janvier ; — relation faite des grands services rendus au chapitre par le Grand Maître, en Espagne, par M. d'Autrey, et par Jean Lallemand, secrétaire de Sa Majesté. On décide qu'on offrira au Grand Maître devant arriver à Marnay trois queues de vin clair de Gy, 3 avril ; — Jean Gauthier, curé de Sirod, créé séchal, 4 mai ; — Jean Favier, reçu chanoine, 23 mai ; — Simon d'Andelot, seigneur de Myon, présente des lettres du Grand Maître relatives à ses difficultés avec le doyen, 8 juin ; — lettres de l'archevêque, relatives à la convocation des États à Arbois, 16 juillet ; — le mandataire du protonotaire Guillaume de Poupet présente des lettres de l'Empereur demandant la promotion du prélat à la prébende, au personnat ou à la dignité vacants, 31 août ; — réception de Guillaume de Poupet à la prébende de Ronchoux, 16 septembre ; — mesures prises pour les vendanges de Pouilley, à Vaulfresson, 26 septembre.

G 193. (Registre.) — In-folio papier de 622 feuillets (les folios 405 et 419 sont bis, le folio 587 manque).

1526-1540. — *Délibérations capitulaires du 5 octobre 1526 au 24 novembre 1540.* Confection d'habits et d'ornements pour l'église de Seurre, 1526, 14 novembre ; — 12 tassés d'argent, pesant 9 marcs, versées par le trésor de Saint-Jean, pour la châsse des saints Ferréol et Ferjeux, 19 décembre ; — autorisation de racheter un cens, accordée à François des Dames, citoyen de Besançon, et à Henriette Grenier, sa femme, 1527, 20 mars ; — marché d'ornements avec le brodeur Nicolas du Lac, 27 mars ; — conférence avec l'écrivain en forme, Pierre le Page, pour la confection d'un graduel, 3 avril ; — prix convenu, 220 fr., 10 avril ; — quittance de 100 fr. pour rachat de cens, donnée à Charles de Citey, écuyer, 16 avril ; — paiement de 10 fr. à Pierre le Page pour un « collectaire » destiné à Saint-Étienne, 26 avril ; — ostension du Saint-Suaire à la prochaine fête de l'Ascension, 26 mai ; — procession de la fête de sainte Anne, pour demander la paix et le beau temps, 23 juillet ; — réparation des chemins de la montagne de Saint-Étienne, 30 juillet ; — François Doiroz, de Sellières, reçu prêtre habitué, 21 août ; — priorité de l'archidiacre de Gray sur celui de Faverney, 4 septembre ; — attendu les mérites de François Symard, professeur de théologie, et les démarches faites en sa faveur par le président du

parlement de Dole, on lui accorde une pension de 30 fr., 4 septembre ; — emprunt d'une couronne d'or par le surchantre de Saint-Jean, 18 septembre ; — Guillaume Belot, musicien, reçu avec 12 l. de gage, 25 octobre ; — quête pour les pauvres dans la cité, craintes de peste, 7 décembre ; — ratification du traité de paix et accord entre la cité, l'archevêque et le chapitre, 1528, 10 janvier ; — relation des États tenus à Salins le 16 février, 21 février ; — fondation de l'office de sainte Apollonie, vierge et martyre, par Pierre Courvoisier, cosecrétaire du chapitre, 11 mars ; — commission pour l'ostension du Saint-Suaire, 27 mars ; — prochaine arrivée de l'archevêque, 7 avril ; — projet de confection de formes et d'un jubé, 4 mai ; — il est question de mandement de l'archevêque touchant certains bréviaires récemment publiés, avec peines y contenues, 27 mai ; — pour satisfaire l'affluence et la dévotion des fidèles, on fait choix à Saint-Étienne d'un emplacement qu'on devra décorer, 10 juin ; — mort à Montbenoît de l'archidiacre Ferry Carondelet, 15 juin ; — Guillaume de Poupel, nommé archidiacre, 18 juin ; — la chapelle de saint Maimbœuf paraît la plus convenable pour y déposer le Saint-Suaire, mais on ne peut l'y placer sans enlever les images jadis offertes par Henri Garnier, oncle de Jean Garnier, ce dernier proteste, 19 juin ; — service funèbre dans les deux cathédrales pour Ferry Carondelet ; — on accorde la prébende de Saint-Jean-Baptiste à François Bonvalot, 25 juin ; — marché avec Jean Varin, maçon, pour achever la chaire de Saint-Étienne, 8 juillet : — les chanoines de Sommevoire et d'Occors iront voir l'archevêque et lui feront de douces remontrances, conformément à la supplique de Jean Turgis, citoyen de Besançon, au sujet de la vente des bréviaires, 15 juillet ; — le roi de Hongrie, archiduc d'Autriche, écrit en faveur de son aumônier Nicolas Fabri, 24 juillet ; — projet de réception du Grand Maître qui, partant pour l'Espagne, doit s'arrêter en la cité, 5 août ; — intentions de l'archevêque de Palerme communiquées par lettres venues de Flandre, 12 août ; — on traitera pour refaire les orgues de Saint-Étienne, avec un ouvrier très habile, maître Jacques Jehannol, 9 septembre ; — règlement des oblations faites au Saint-Suaire ; — détail de la réfection des orgues et du paiement de l'ouvrier, 16 septembre ; — drap d'or légué par M. de Fourg, seigneur de Salans, 30 septembre ; — proposition erronée soutenue par les Cordeliers de Besançon, 7 et 14 octobre ; — statut sur le port des cheveux et de la barbe, 23 octobre ; — démarches au sujet de l'impôt levé sur le comté de Bourgogne par les États, 4 novembre ; — pitance distribuée à Noël, 22 décembre ; — on recevra de Simon Gauthiot d'Ancier 400 fr. pour rachat d'un cens, 31 décembre ; — réfection du pont de Cussey-sur-l'Ognon ; — difficultés au sujet du droit de chasse sur les terres capitulaires, 1529, 8 janvier ; — inhumation du chanoine Guillaume Guérard, 23 janvier ; — processions générales pour obvier aux dangers « de la damnable secte luthérienne qui pullule, » 15 février ; — mesures pour réprimer les scandales causés par des femmes suspectes fréquentant chez des ecclésiastiques ; — transaction avec les officiers de la princesse d'Orange pour les vignes de Beure et de Montfaucon, 3 mars ; — d'accord avec le président du Parlement et la princesse d'Orange, l'archevêque doit convoquer à Besançon le clergé, pour s'occuper des progrès de l'hérésie luthérienne ; — États convoqués pour le 15 mars à Salins, 10 mars ; — relation des États, 20,000 fr. accordés pour la défense de la religion, 19 mars ; — emprisonnement prononcé contre le recteur des choriaux de Saint-Jean et le musicien Hugues Carlier, 23 mars ; — concession de sépulture à Saint-Étienne à Catherine de Baumotte, sœur de l'archidiacre de Gray, 24 mars ; — 60 s. alloués au musicien Jean Mouton, 6 avril ; — lettres de l'Empereur et de M. de La Chaux, venues d'Espagne, pour recommander son fils pour l'archidiaconé, 8 mai ; — fondation du *Salve Regina* par l'archidiacre de Salins, 18 juin ; commande d'un pupitre pour Saint-Jean, à Guillaume Chenevière, débrosseur, 23 juin ; — règlement de sommes dues à l'écrivain Pierre Le Paige ; — réparation d'une pile à la papeterie de Tarragnoz, 21 juillet ; — impôts de 40 florins du Rhin sur les terres du chapitre au pays de Ferrette, 29 juillet ; — vérification des livres écrits par Pierre Le Paige, écrivain en forme et

notaire, 9 août ; — ce dernier, moyennant une distribution journalière de pain et de vin, promet de corriger ces livres, 11 août ; — lettres de l'Empereur, datées d'Espagne, traitant du luthéranisme, remerciant le chapitre de le repousser dans la mesure de son pouvoir, et d'avoir pourvu François Symard, docteur en sainte théologie, d'une de ses charges, 20 août ; — processions générales pour l'heureux voyage de l'Empereur en Italie, 25 août ; — procession et messe des saints Ferréol et Ferjeux pour demander la victoire contre les Turcs en faveur du roi de Bohême, 15 septembre ; — traité avec maître Jacques Jehannot, organiste, pour réparer les orgues de Saint-Jean, 24 septembre ; — le chanoine Montrivel, revenant d'Héricourt où il a vu le comte d'Ortembourg, raconte de telles nouvelles des menaces des Turcs et païens contre la chrétienté qu'on décide aussitôt des processions et prières publiques, 13 octobre ; — on donne huit jours avec prébende de pain et de vin à Le Paige pour reviser les livres par lui confectionnés, 10 novembre ; — collation des chapelles de saint Laurent et sainte Madeleine à Saint-Étienne, 17 novembre ; — provision de la chapelle de saint Denis en faveur du séchal Jean Gauthier, 1^{er} décembre ; — offres de fabriquer des livres pour Saint-Étienne, par Le Paige ; — 200 fr. à titre de cens donnés à Jacques Polenot, de Marnay, 1530, 9 février ; — 4 écus (soleil) donnés à l'écrivain Le Paige pour un collectaire destiné à Saint-Étienne, 16 février ; — Quentin Chevryot répare la citerne de Saint-Étienne, 4 mars ; — processions générales et feux de joie à l'occasion de la couronne d'or offerte à l'Empereur par le pape, 18 mars ; — États convoqués à Salins le 3 avril, 23 mars ; — indulgences accordées par le pape pour la sainte croisade, 29 mars ; — relation des États : 20,000 fr. de don gratuit, 6 avril ; — privilège de Pierre Marnix, prébendier d'Étuz et de Boulot, absent, 11 mai ; — réparation d'une fracture de la table d'or du maître-autel de Saint-Jean, 1^{er} juin ; — on remet un « manicorde » au recteur des choriaux de Saint-Jean, pour enseigner la musique à ses élèves, 8 juin ; — publication du testament du chanoine La Voyssière, 15 juin ; — Pierre de La Baume, évêque de Genève, nommé coadjuteur de la prébende de Supt, tenue par le protonotaire Bontemps, 18 juin ; — Léonard Rousselot, de Montbozon, nommé secrétaire du chapitre, 23 juin ; — accensement de 400 fr. au profil du seigneur de Champagney, 28 juin ; — scandale public donné par le familial Pierre Le Paige et sa servante, — 13 juillet ; — on charge Claude Charpillet, banquier à Besançon et Genève, d'acheter des draps de soie, 20 juillet ; — accensement d'un meix dans la rue du Clos à Ferry Chambert, 29 juillet ; — les canonicat et prébende de Quenoche accordés à Antoine Perrenot, fils de M. de Granvelle, conseiller de l'Empereur, 5 août ; — don d'un noble Henri par l'archidiacre de Salins pour réparer la table d'or de Saint-Jean ; — on paie 30 s. au peintre Jean Triboulet, pour armoiries peintes pour le service funèbre de Philibert de Chalon, prince d'Orange, 31 août ; — publication du testament du chanoine Jean de Chappes, 7 septembre ; — procession à Sainte-Madeleine, où prêchera le provincial des Carmes, avec la châsse des saints Épiphanie et Isidore, 16 septembre ; — procédés pour nourrir les pauvres de la cité à cause de la cherté des temps, 28 septembre ; — Marguerite d'Autriche recommande pour la première prébende vacante Mercurin de Boisset, étudiant dans une université fameuse ; — aumônes à faire par le clergé dans la cité de Besançon, 6, 10 et 12 octobre ; — députation à l'enterrement du prince d'Orange, à Nozeroy, 8 novembre ; — fondation d'un *Salve Regina* par l'abbé de Faverney, Guillaume de Boisset, 8 novembre ; — on ne paiera 20 fr. qu'on doit à Pierre Le Paige, que quand il aura corrigé les livres écrits par lui pour les cathédrales, 16 novembre ; — on poursuivra l'achèvement de la châsse d'argent des saints Ferréol et Ferjeux confiée à Denis Sage, orfèvre de Besançon ; — contribution du chapitre à la nourriture des pauvres de la cité, 23 novembre ; — reliques de saint Sigismond, envoyées d'Allemagne (par le moyen du chanoine Antoine Montrivel) par le chanoine Fabri, aumônier du roi de Bohême, 29 novembre ; — obligation faite au grand trésorier d'entretenir à l'hôpital de Sainte-Brigitte 8 lits pour y loger les pèlerins et pauvres voyageurs, 3 décembre ; — le chanoine Symard fera corriger

par des musiciens compétents les livres de chant et processionnaires discordants de Saint-Étienne, 7 décembre ; — nouveau colloque avec Pierre Le Paige pour correction de ses transcriptions de livres décembre ; — amodiation de l'éminage de Besançon, 1531, 7 janvier ; — confection, dans la chapelle de saint Maimbœuf, à Saint-Étienne, d'un tabernacle convenable pour le Saint-Suaire ; — Bernard Gauthier admis à la prébende de Grozon, 8 janvier ; — réintégration à Saint-Étienne de Jean Gabriel, prêtre et musicien, 23 février ; — députation aux États, convoqués à Dole, le 1^{er} mai, 19 avril ; — revision des privilèges des chanoines absents, 4 mai ; — ordre aux chapelains de Saint-Étienne de sonner les cloches quand ils verront éclater des orages, 12 mai ; — on ne montrera pas le Saint-Suaire, à l'Ascension prochaine, à cause du danger de peste ; — examen des orgues des cathédrales mal réparées par l'organiste Jacques Jebannot, 7 juin ; — fondation d'un office la veille de l'Annonciation par le chanoine Bernard Gauthier, 7 juin ; — on concède au chanoine Pierre d'Andelot, pendant son séjour à l'Université de Bologne, une partie de sa prébende, 21 juin ; — Jean Chaisot, prêtre, institué caviste. 12 juillet ; — usage immémorial du marguillier et des chapelains de Saint-Étienne d'aller faire l'office de la veille de Saint-Hippolyte dans l'église de Velotte, à charge d'une collation fournie par le curé du lieu, 9 août ; — l'abbé de Lure informe que dans cette ville est arrivé un Parisien chargé de reliques, dépouillées de leurs bijoux et reliquaires, rapportées d'Allemagne ; avant de le laisser passer outre, on informera l'archevêque et son official, 1^{er} septembre ; — François de Poitiers reçu prébendier de Villeneuve, 6 octobre ; — Antoine Montrivel remplace Antoine de Baumotte comme archidiacre de Gray, 8 octobre ; — l'official, archidiacre de Salins, raconte que s'étant voué au Saint-Suaire il a échappé, à Gy, à un péril mortel et qu'il désire qu'on pût trouver à Saint-Étienne lieu convenable pour y déposer cette précieuse relique ; on demandera au chanoine Garnier l'autorisation d'enlever du retable de la chapelle de saint Maimbœuf les statues de pierre qu'y a fait placer son oncle Henri Garnier, et de les poser contre un mur de la chapelle, 7 décembre ; — chaîne d'or offerte au Saint-Suaire ; — Mercurin de Boisset remplace Antoine de Baumotte comme chanoine, 15 décembre ; — fondation d'aumônes à Saint-Jean par l'abbé de Saint-Vincent, Antoine de Montcut, 15 décembre ; — Denis et Antoine d'Anvers, marchands, chargés d'acheter des ornements d'église à Lyon, 1532, 10 janvier ; — réception à la coadjutorerie du décanal et à l'une des prébendes de Bonnay, de Claude Carondelet, du diocèse de Cambrai, 3 février ; — le chancelier Granvelle est à Besançon depuis le samedi 3 février ; le chapitre lui a, dès son arrivée, offert une prébende de pain et de vin, il en remercie et offre tous ses bons offices auprès du pape et de l'Empereur, 14 février ; — supplique de Girard d'Argent, peintre, 21 février ; — réception du musicien Colin Flamand, 13 mars ; — paiement aux frères d'Anvers, marchands, du drap de soie et d'or acheté à Lyon, 5 avril ; — Guillaume de Gilley admis à la prébende de Saint-Michel de Salins, 17 avril ; — l'écrivain à la forme, Pierre Le Paige, réclame le paiement d'un calendrier, d'une messe *de peccatis* et d'une prose de la Visitation, 17 juillet ; — processions générales pour demander la victoire sur les Turcs, 9 août ; — on fait effacer l'épitaque et les armoiries que le chantre avait fait graver sur la tombe de sa servante Jeanne d'Autrey, inhumée dans la chapelle de sainte Brigitte ; — démarches de l'archevêque pour le maintien de sa juridiction, 4 septembre ; — réfection de l'horloge de Saint-Étienne, 18 septembre ; — recommandations pontificales pour faire donner une prébende à Claude Pignet, résidant en cour de Rome, 25 septembre ; — Jean Triboulet, verrier, réclame paiement de réparations faites aux verrières de l'église, 16 octobre ; — le séchal P. Mathal paiera 2 fr. au prédicateur des Cordeliers, frère Robert Martin, 22 octobre ; — Corneille Zelandin, musicien, reçu aux gages de 12 livres ; — taxe de la collation dite « des 00 » en faveur des suppôts du bas chœur, 11 décembre ; — bulles de Clément VII, nommant Pierre de La Baume coadjuteur de l'archevêque, 11 décembre ; — Antoine Perrenot demande, en vertu de lettres apostoliques, à être mis en possession de l'archidiaconé de Gray, tenu jadis par Antoine de

Baumotte, 1533, 19 février ; — réception d'Antoine Perrenot, présent, 5 mars ; — extirpation des vignes de la cité, ordonnée par l'Empereur, 10 mars ; — pour éviter un scandale pareil à celui du secrétaire Rousselot, trouvé mort de la peste dans la maison du doyen, on ordonne que tous les domestiques mâles ou femelles soient laissés dans les maisons capitulaires, 8 juillet ; — la charge de cosecrétaire vacante est donnée à Jean Gauthier, 11 juillet ; — texte du consentement donné par le chapitre à la nomination du nouveau suffragant, François Symard, 17 septembre ; — monitoire contre les détenteurs de livres du chapitre, 19 novembre ; — compromis au sujet du domaine de Miserey avec Gaspard des Potots, coseigneur dudit lieu ; — publication du testament du chanoine Jean Garnier, de Gy, 29 novembre ; — Pierre Marmier, reçu prébendier de Bonnay ; — mort du chanoine Jean Raillard, 31 mai ; — mort du chanoine Louis de Thiard, 4 juillet ; — Nicolas Perrenot écrit la mort du chanoine Antoine Montrivel, envoyé auprès de l'Empereur, survenue à Valence le 10 septembre, 30 septembre ; — l'archidiaconé de Luxeuil, vacant par cette mort, est donné à Claude de Boisset ; — détail des legs d'argenterie, tableaux, bijoux, faits à l'église de Besançon par Antoine Montrivel, 2 octobre ; — supplique de Jeap Lyet, papetier de Tarragnoz, 23 octobre ; — le protonotaire Jean de Saint-Pol, qui avait accompagné Antoine Montrivel dans sa mission en Espagne, rend compte de sa présentation à l'Empereur par Nicolas Perrenot de Granvelle et de la commission donnée par celui-ci au maréchal de La Baume, à Hugues Marmier, aux abbés de la Charité et d'Acéy et à Henri Colin pour pacifier leurs différends avec les gouverneurs de Besançon, 6 novembre ; — statut interdisant d'admettre aux distributions journalières les chanoines qui ne sauront pas très bien lire et au moins médiocrement chanter, 1535, 4 mai ; — on apprend l'incarcération dans les prisons de « Getz (Gex ?) » d'un citoyen de Genève portant des lettres destinées aux citoyens de Besançon ; on s'informerait de leur contenu en écrivant à l'évêque de Genève, 15 juillet ; — service pour les gens de l'armée impériale morts à la Goulette, 14 août ; — prestation de serment par Antoine Perrenot, 28 septembre ; — la présentation alternative à l'église de Quingey appartient au chapitre, 25 novembre ; — inhumation du chanoine Jean Loys, 29 décembre ; — Pierre Lambert, nommé prébendier de Chemaudin, 30 décembre ; — on décide de faire une statuette de saint Jean en argent, 1536, 12 janvier ; — interdiction aux chanoines de faire partie de la confrérie de Saint-Antoine et Saint-Éloi, 25 janvier ; — députation envoyée aux États à Dole, pour le dimanche 19 mars, 15 mars ; — relation des États par le chanoine de La Tour, 29 mars ; — réception de maître Richard Bercin, de Besançon, à la prébende de Chemaudin, en vertu de lettres apostoliques, 4 avril ; — innovations des citoyens contre les libertés de l'Église, 10 mai ; — réception du chanoine Claude Finet, 26 mai ; — remontrances du chapitre aux gouverneurs pour obtenir une punition sévère contre les luthériens incarcérés dans les prisons de la cité, 8 août ; — à la demande de l'évêque et des chanoines de Lausanne, demandant qu'on leur envoie des théologiens pour répondre à certaines propositions des luthériens, on leur envoie le chanoine d'Occors, 5 septembre ; — correspondance avec les religieux de Saint-Claude, prêts à transporter leurs reliques en dépôt à Besançon sous le bon plaisir de l'évêque de Genève, 7 septembre ; — Jean de Lizon, nommé chanoine surnuméraire, 20 septembre ; — achèvement de la statue d'argent de Saint-Jean par l'orfèvre Jean du Chemin, 17 octobre ; — sur les conseils de l'évêque de Genève, on charge l'archevêque de Besançon de négocier un traité de paix entre le chapitre et la cité ; — on délègue plusieurs chanoines pour concerter un projet de réponse aux ministres de Neuchâtel ayant écrit en faveur du prisonnier Pierre du Chemin suspecté d'appartenir comme eux à la secte luthérienne, 1537, 6 janvier ; — lettres de l'Empereur sollicitant en faveur de Gui de Poligny, clerc, qui les présente, une prébende canoniale, 10 janvier ; — feux aperçus dans le ciel du côté de l'église des Saints-Ferréol et Ferjeux, 14 janvier ; — on écrit au président et au maréchal pour connaître la réponse des gouverneurs de Besançon touchant la secte luthérienne, 15 janvier ; —

l'archidiacre de Salins offre une somme pour réparer la maison du chapitre, à Gy, 21 mars ; — à la demande des gouverneurs de la cité, on montrera le Saint-Suaire le lendemain, à six heures du matin, au lieu accoutumé, 28 mars ; — procession générale avec la châsse des saints Ferréol et Ferjeux, 18 avril ; — l'archidiacre de Salins offre de l'argent pour achever la châsse de ces saints apôtres ; — autre procession générale, avec la tête de saint Ferréol, 28 avril ; — remise de 10 l. à Jacques Bovet, curé de Marchaux, 2 mai ; — statut relatif à la perception des fruits des prébendes, 4 mai ; — procession avec la châsse des saints Épiphanie et Isidore, 15 mai ; — autre avec celle de saint Vincent, 23 mai ; — autre avec celle de saint Prothade, 8 juin ; — autre avec le bras de saint Étienne, 27 juin ; — autre avec l'image de saint Bernardin, 4 juillet ; — autre avec le reliquaire de sainte Madeleine appelé le *Noli me tangere*, 11 juillet ; — autre avec les reliques de saint Jean-Baptiste, 22 août ; — messe quotidienne contre les païens ; — procession générale avec les reliques de la sainte Vierge ; — autre avec les très saintes reliques du « prépuce » de Notre-Seigneur, 31 décembre ; — procédure contre les gens de Vellerot devant apporter de la glace, 1538, 1^{er} février ; — François de Poitiers nommé écolâtre, 6 février ; — le chanoine Claude Maire est détenu à Gy, 13 mars ; — il est mis en liberté, 20 mars ; — don d'une croix en pierre de « matre » décorée de pierres précieuses et de pièces d'argent, par le chanoine Jean Junot, 9 avril ; — achat d'un drap d'or de M. de Thoraise, 31 mai ; — M. de Granvelle offre une chape de drap d'or et de l'étoffe semblable pour faire deux autres chapes, 16 juillet ; — feux de joie en l'honneur de la paix conclue entre François I^{er} et Charles-Quint, 27 juillet ; — entente avec les gouverneurs pour envoyer à l'Empereur un message contre Gauthiot d'Ancier, 31 juillet ; — la cité envoie à son tour un messenger pour cet objet, le jurisconsulte Jean de Vers, 19 août ; — Jean Lallemand, reçu coadjuteur du chanoine Poncet Michel, 4 septembre ; — Jean Suchet admis à la prébende de Chemaudin, 6 octobre ; — sentence contre les suppôts capitulaires ayant en leur logis des femmes suspectes, 31 octobre ; — messe contre les luthériens, 13 décembre ; — on apprend que Simon Gauthiot a été renvoyé à se pourvoir devant le conseil du roi de Hongrie, gouverneur des Flandres, par l'Empereur, 16 décembre ; — lettres du chancelier Perrenot et du protonotaire son fils, rendant compte des procédures contre Simon Gauthiot ; — mort du chanoine Jean Junot, 30 décembre ; — Mercurin de Boisset, doyen de Dole, fait solliciter une prébende par l'Empereur ; — le chanoine Berdet député aux Flandres, pour y suivre le procès contre Simon Gauthiot, 1539, 4 janvier ; — Mercurin de Boisset, admis à la prébende d'Étuz et Boulot ; — installation provisoire de la châsse nouvelle en argent contenant les reliques des saints Ferréol et Ferjeux, 19 février ; — règlement de compte avec l'orfèvre Denis Saige, 4 mars ; — on attend, pour l'inauguration solennelle de la châsse, l'archevêque de Besançon, les évêques de Genève et d'Auxerre, 26 mars ; — confection d'un théâtre pour l'ostension du Saint-Suaire ; — une inscription composée par le chanoine Richardot et l'archidiacre de Salins sera gravée sur une lame d'airain et appliquée contre la châsse, 1^{er} avril ; — translation officielle des reliques des saints apôtres dans la nouvelle châsse, 5 avril ; — procession générale avec cette châsse, 11 avril ; — achat par le chanoine de Mercey de la maison canoniale de Jean Junot, 26 avril ; — continuation du procès d'Ancier, 30 avril ; — processions pour le beau temps, 7 mai ; — service funèbre pour l'Impératrice, 18 mai ; — fondation de Léonard de Gruyère, 13 juin ; — offre par celui-ci d'une chasuble en drap d'or, enrichie des armoiries du duc Philippe et d'Isabelle de Portugal ; — offrande du doyen, consistant en six chapes, deux chasubles, quatre tuniques, six parements d'aubes, six manipules, quatre étoles, six « galeas » et quatre collets en velours rouge cramoisi et en damas, avec des médaillons illustrant l'histoire des saints Jean et Étienne, le tout à partager entre les deux cathédrales ; — on remercie vivement l'archevêque de Palerme des riches présents par lui rapportés, 2 juillet ; — on accorde au prélat que sa maison canoniale soit et demeure à perpétuité la résidence des doyens ; — on invoque contre les citoyens le « traité de

Rouen » passé au xv^e siècle avec le cardinal de Rochetaillée, 29 octobre ; — un cogouverneur, C. Nycod, dont la femme était gravement malade, demande que le Saint-Suaire lui soit porté à domicile ; conclusion négative, 22 novembre ; — procession générale avec le reliquaire d'argent représentant l'Annonciation, 3 décembre ; — on interdit aux chanoines de Sainte-Madeleine de porter de grands capuchons « doilles », 10 décembre ; — engagement solennel pris par le maître du Saint-Esprit de Besançon de ne permettre désormais que « ses religieux et domestiques fassent cy après pape, cardinal ny évesque », 1540, 2 janvier ; — Pierre Richardot, député aux Flandres pour y poursuivre le procès contre Simon Gauthiot, 7 janvier ; — le chanoine Maire, député auprès de l'évêque de Genève pour le féliciter de sa promotion au cardinalat ; — Jean Lallemand admis à la prébende de Serre, 21 janvier ; — notification de lettres impériales, datées de Madrid le 20 octobre 1539, relatives à Antoine Perrenot, évêque d'Arras, et aux privilèges qui lui sont accordés, quoique absent, de toucher les revenus de ses bénéfices intégralement, 4 février ; — en considération du succès obtenu par lui à la cour de l'Empereur et auprès du chancelier Granvelle, l'archidiacre de Salins est envoyé aux Flandres, où il accompagne le nouveau cardinal Pierre de La Baume, pour y poursuivre le procès contre Gauthiot d'Ancier, 18 février ; — son action devra être combinée avec celle de Pierre Richardot, d'accord avec les gouverneurs de Besançon, 25 février ; — on envoie à Marnay auprès du comte de Pont de Vaux les chanoines Ganneret et Baudouin pour se plaindre des agissements de ses officiers à Chaucenne et à Pouilley ; — réparations aux moulins de Cussey, 10 mars ; — procession générale pour le maintien de la paix et de l'union entre les princes chrétiens, 2 avril ; — Girard de La Borde, nommé chapelain de la chapelle de Saint-Georges, vacante par le décès de Thomas Guyon, 7 avril ; — Jean Pogii, protonotaire du Saint-Siège, admis à la prébende de Tallenay et à l'archidiaconé de Salins, 12 avril ; — ouverture du testament de Léonard de Gruyère, 17 avril ; — révision des privilèges des chanoines absents, 4 mai ; — mise aux enchères et amodiation des prébendes vacantes, 12 mai ; — Jean Favier institué pour un an procureur général, 8 mai ; — statut réglant le paiement journalier (et non mensuel) des prébendes de vin, 19 mai ; — mesures à prendre contre les quêteurs, notamment ceux de Sainte-Madeleine ; — on montrera, exceptionnellement, le Saint-Suaire à la maréchale de Bourgogne, devant incessamment arriver à Besançon, 25 mai ; — même décision en faveur du provincial des dominicains, 2 juin ; — on offre à la maréchale, arrivant le 3 juin, deux pintes d'hypocras, trois boîtes de dragées (d'une livre et demie chacune), huit pains et de grands vases de vin ; — le cardinal de La Baume est rentré de Flandre, les chanoines Maire et Piquet vont le saluer et lui offrir deux tonneaux de vin clair et blanc, 12 pains, 4 pintes d'hypocras, 2 boîtes de dragées, 2 ânées d'avoine (il est descendu dans la maison du chanoine Fiancier) ; — relation de son voyage de Flandre fait par Pierre Richardot ; plusieurs causes, notamment la mort de son compagnon, Léonard de Gruyère, ont retardé son audience ; il a obtenu, non sans grande difficulté, enquête dans les trois mois au comte de Bourgogne, sur tous les points allégués par le chapitre, 14 juin ; — on décide de faire écrire en forme l'office des Cinq plaies ; — mort du chanoine Jean Buressard, 18 juin ; — ouverture et publication du testament du chanoine Jean Gauthier, 21 juin ; — on promet à Jean Saichet de le présenter à la cure de Rurey, dès qu'elle vaquera, 21 juillet ; — on notifie un bref pontifical réservant la première prébende à Étienne de Mesmay, 28 juillet ; — processions générales à Saint-Pierre, 29 juillet ; — Pierre Marmier demande un délai pour trouver une maison canoniale à louer ou à acheter dans le district capitulaire, 5 août ; — Ferry Chambart, notaire et citoyen de Besançon, nommé procureur du chapitre dans ses procès, 9 août ; — démarche auprès du gruyer de Bourgogne, Jean d'Achey, chevalier, seigneur d'Avilley, pour un procès de certains habitants de Cussey, sujets du chapitre, 19 août ; — Hugues de La Chapelle, prêtre et musicien, nommé recteur des choriaux de Saint-Étienne, 1^{er} septembre ; — mesures prises d'accord avec les gouverneurs contre les incendiaires

qui parcourent le pays : réserves d'eau devant les maisons, guets dans les clochers, etc., 1^{er} septembre ; — mort du chanoine Pierre Marmier, 8 septembre ; — la prébende de Bonnay est accordée à Guillaume de Poitiers, protonotaire ; — réparation aux orgues de Saint-Jean, 10 septembre ; — hypocras, vin, pain et torches offerts au maréchal de Bourgogne, de passage ; — remontrances aux officiers du doyen qui prétendaient instituer Jean du Champ adjudicataire de sa justice, 1^{er} octobre ; — paiement des chaussures des choriaux des deux églises ; — on décide que si l'évêque d'Arras vient à Besançon, il siègera au chœur dans la stalle du trésorier ; — difficultés avec Jean Lallemand, seigneur de Bouclans, 22 octobre ; — le 25 octobre on a offert à M. de Granvelle et à l'évêque d'Arras, son fils, arrivant, 12 torches, 10 pintes d'hypocras, 9 l. de confitures, 4 grands tonneaux de vin blanc et clairet, 12 pains et 4 ânées d'avoine (de 7 émines l'une), 27 octobre ; — le 7 novembre, à l'archevêque arrivant, présents analogues, 3 novembre ; — relation de la visite faite à M. de Granvelle par une députation de chanoines, bon accueil reçu, 10 novembre ; — texte de procédures notifiées par Jean Lallemand, seigneur de Bouclans, et le chanoine Jean, son fils, au sujet d'un différend avec le chapitre, touchant la présentation à l'église paroissiale de Pagny-lez-Seurre (le chanoine Pignet est procureur des deux Lallemand) ; — 40 fr. versés pour le quart denier de la maison du chanoine Étienne Naturel, acquise des héritiers de Nicolas Fabri, 17 novembre ; — sur le dernier feuillet et le parchemin servant de couverture au registre, table sommaire des principales délibérations concernant les luthériens, les dîmes, etc.

G 194. (Registre.) — Petit in-folio papier de 632 et II feuillets (filigrane : t g gothiques, avec broche terminée d'un côté par une double traverse, de l'autre par une étoile).

1540-1546. — *Délibérations capitulaires du 29 novembre 1540 au 9 décembre 1546.* Statut pour défendre aux chapelains de circuler dans l'église durant les offices, 29 novembre ; — procès contre Philippe Guyerche, de Salins, touchant les dîmes de Liesle, 9 décembre ; — les religieux du Saint-Esprit demandent pardon des injures proférées contre les suppôts du chapitre à la dernière fête des Innocents, 15 décembre ; — paiement de frais du procès contre Gauthiot ; — on permet au reclus Jean Bassand de fonder une messe, 1541, 5 janvier ; — Jean de Lizon, pourvu de la prébende de Supt, prête serment d'observer les statuts, 1^{er} février ; — visite de la papeterie de Tarragnoz à requête de la veuve et des enfants de Jean Lyet, 16 février ; — M^{me} de Granvelle rend de grandes actions de grâces au chapitre pour son assistance aux funérailles de la mère de son mari tant à Besançon qu'à Ornans, 23 mars ; — Louis de Cambaron, écuyer, et sa femme demandent, ainsi que Guillaume Michel, de Montboillon, à rembourser un cens de 100 fr., 12 avril ; — procession générale à Saint-Jean avec les reliques de la vraie Croix, 29 avril ; — fondation par le chanoine Nicolas de Diesbach, qui choisit sa sépulture à Saint-Étienne dans la chapelle de Sainte-Catherine, 4 mai ; — le chanoine Berdet amodie pour 28 l. les gros fruits de la prébende de Miserey, appartenant à Pierre d'Andelot, 11 mai ; — Pierre de Menoux nommé chapelain de la chapelle de Saint-Georges, sur présentation de l'Empereur, 1^{er} juin ; — processions générales aux Cordeliers et au Saint-Esprit pour le progrès de la foi et l'abolition de la secte luthérienne, 4 juin ; — fondation de six *Salve* par le chanoine Philippe Berdet, 15 juin ; — avertis d'une grave maladie de l'archevêque, les chanoines le font visiter par trois d'entre eux, 18 juin ; — on doit recevoir de Jean de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, seigneur de Marnay, Salans, etc., et de sa femme 4,000 fr. qu'ils tenaient à cens, 4 juillet ; — le ténor Barthélemy de Balancort est engagé à raison de 18 l. de gages, pour Saint-Jean, 9 août ; — 400 fr. sont remboursés par Antoine Deschamps, écuyer, seigneur de Cramans, 17 août ; — 4,000 fr. sont prêtés à cens, à Claude de Cusance, seigneur de Belvoir, à Isabelle de Chauvirey, sa mère, et à sa femme, 25 août ; — le doyen fait demander par le chanoine Claude de Boisset diverses

concessions sur lesquelles le chapitre se réserve de délibérer, 25 août ; — on décide de faire enchâsser dans un reliquaire d'argent de 100 s. une relique provenant de la chapelle de Saint-Denis, portant cette indication : « *reliquie de junctura pollicis sancti Dionysii*, » 28 septembre ; — les religieux trinitaires pour le rachat des captifs demandent à faire des quêtes dans le diocèse ; on examine leurs bulles et papiers, 19 octobre ; — Claude de Boisset et Mercurin de Boisset, son neveu, s'associent pour une maison canoniale, 3 novembre ; — Jean Le Moine, avocat du chapitre, annonce sa nomination au parlement de Dole, on décide de choisir un nouveau conseil, 23 novembre ; — la cité faisant célébrer dans l'église des Cordeliers une messe de Saint-Sébastien, contre la peste, le chapitre décide qu'il s'associera à cette supplication en faisant une procession dans son cloître ; — proposition d'échange de terres et sujets à Pirey et Miserey faite par Gaspard des Potots, seigneur de Miserey, 20 décembre ; — en vertu d'un indult obtenu de Paul III par l'Empereur, nul ne sera reçu chanoine de Besançon s'il n'est gradué ou noble, 26 décembre ; — mort de l'archevêque Antoine de Vergy, survenue à Besançon le 29 décembre à quatre heures du matin ; préparatifs de ses funérailles ; — le protonotaire de Saint-Paul, neveu du défunt, choisit l'emplacement de la sépulture du prélat, hors du chœur, près de la chapelle de Saint-Vincent, entre le mur et le tombeau d'Hugues de Vienne, 31 décembre ; — dépenses et détail des funérailles d'Antoine de Vergy ; — le protonotaire de Saint-Paul offre de donner en gage du paiement des frais funéraires des vases d'argent jusqu'à concurrence de 200 fr. ; le chapitre refuse, n'ayant aucun doute sur le paiement final, 1542, 1^{er} janvier ; — François Bonvalot, en vertu de procuration du cardinal Pierre de La Baume, coadjuteur, prend possession de l'archevêché de Besançon, 2 janvier ; — le chanoine Mairot opte pour la prébende de La Perrouse, 4 janvier ; — statut prohibant la nomination de tout chanoine qui ne saurait convenablement chanter ; — Isabelle de Villers, femme de Pierre de Cult l'ainé, ratifie le prêt d'argent fait à son mari, 15 février ; — on accepte la fondation d'un office de la Vierge de Pitié faite par le reclus Jean Bassand, 29 mars ; — 25 fr. 10 gr. 8 engr. remboursés à valoir par l'écuyer Nicolas Boncompain, 14 avril ; — Girard de La Borde nommé séchal, 4 mai ; — statut déclarant que nul ne sera nommé chanoine s'il n'est né de légitime mariage, noble, maître ou bachelier en théologie, docteur ou licencié en l'un et l'autre droit, maître en médecine ou surchantre de l'église de Besançon, 4 mai ; — on retire à Pierre d'Andelot la jouissance de sa prébende, faute de stage, 31 mai ; — on dépose dans le coffre du trésor les deux clefs du Saint-Suaire, 21 juin ; — on ouvre le testament de Bernard Gauchier, 12 juillet ; — mesures proposées au chapitre par les gouverneurs pour éviter la peste, 16 juillet ; — M. de Tromarey, au nom de Pierre d'Andelot, vient conférer sur les moyens fruits des prieurés de Jouhe et de Moutherot-lez-Traves, dus au chapitre, 19 juillet ; — on supprime les processions, à cause de la peste ; — règlement des frais funéraires d'Antoine de Vergy, 28 juillet ; — lettre du cardinal de La Baume recommandant son secrétaire l'écuyer Louis Malchard pour l'accensement d'une vigne à Autoreille ; — provision de l'église de Coulans près Fertans, 9 août ; — convocation des États à Dole le 20 août ; — relation des États, 23 août ; — Guillaume Mareschal, marchand de chandelles du chapitre, réclame certains luminaires ; — le cardinal de La Baume remercie pour les prières faites pour le rétablissement de sa santé, 6 septembre ; — mesures de surveillance des fréquentations à cause de la peste, 20 septembre ; — la peste dans la rue du Mont-Sainte-Marie, 25 septembre ; — le cardinal écrit d'Arbois qu'on peut cuire le pain des prébendes dans le four de l'archevêché tant que durera la peste, 30 septembre ; — François de La Palud résigne sa dignité de chantre, son canonicat et sa prébende de Chambornay, 4 octobre ; — Antoine Perrenot, évêque d'Arras, reçu grand chantre, 18 octobre ; — Jacques Perrot, docteur en droit, reçu prébendier de Chambornay ; — la fête des innocents sera célébrée dans l'enclos du chapitre à cause de la peste, 20 décembre ; — lecture du testament de François de La Palud, ancien chantre et chanoine, 30 décembre ; — on

confectionnera des ornements avec le drap de velours placé sur la représentation du cadavre d'Antoine de Vergy, à ses funérailles, 1543, 3 janvier : — François Moyne, notaire et receveur de M. de Lomont, réclame le paiement d'un cens sur le clos de la Raye ; — on exhuma à Montbenoît les ossements de l'archidiacre Ferry Carondelet et on les rapportera dans la chapelle qu'il a réparée et embellie à Saint-Étienne, 7 février ; — inhumation des restes de Ferry Carondelet, 10 février ; — on remet à Hugues de La Chapelle, recteur des choriaux de Saint-Jean, les livres de musique de feu Guillaume Belot, 28 février ; — on souscrit à l'achèvement d'un reliquaire d'argent doré de saint Sigismond, commandé par feu Nicolas Fabri, 7 mars ; — 180 fr. prêtés à l'écuyer Pierre de Chassagne, 27 avril ; — le protonotaire de Saint-Paul offre au chapitre le bréviaire en parchemin de son oncle l'archevêque Antoine de Vergy ; ce volume a appartenu naguère à Charles de Neuchâtel, il demande qu'on inscrive à la fin qu'il a été donné par Antoine de Vergy à l'église de Besançon (c'est aujourd'hui le n° 69 des mss. de Besançon) ; — on ira visiter le cardinal de La Baume, qui doit prochainement se rendre en Italie, et lui porter les suffrages de son clergé, 4 mai ; — privilège de jouissance de ses dignité et canonicat par Antoine Perrenot, comme faisant partie des cent personnes attachées au service de l'Empereur, 9 mai ; — Claude de Ray est autorisé à racheter un cens au capital de 300 fr. constitué au profil du chapitre par Marc de Ray le 12 février 1500 ; — fondation d'un *Salutaris hostia* et d'un *Salve* la veille de la Fête-Dieu par le chanoine Philippe Berdet, 23 mai ; — amodiation des indulgences de la fabrique faite pour 100 fr. au chanoine Maire, 23 mai ; — Pierre Fremyot présente des bulles de Paul III l'instituant chanoine en remplacement de Bernard Gauthier, 30 mai ; — on montre le Saint-Suaire à M^{me} d'Igny, veuve du maréchal de La Baume, on lui offre du vin et des confitures, 6 juin ; — M. de Dissey demande un prêt d'argent, 20 juin ; — François Bonvalot verse 200 fr. pour l'anniversaire de François de La Palud, 27 juin ; — on supprime les processions à cause de la peste ; — remerciements faits par le doyen Jean Carondelet, du transfert des restes de son frère dans la sépulture qui lui était préparée à Saint-Étienne et paiement des frais du service par le chanoine Baudouin, son fondé de pouvoirs, 11 juillet ; — procession générale du *Corpus Christi*, 14 août ; — fondation de l'office de sainte Thècle faite par le chanoine Philippe Berdet, 12 septembre ; — don de 60 s. à Quentin Chevryot pour acheter un habit, 20 septembre ; — Jean Berdet nommé coadjuteur de la prébende de Ferrières, 24 octobre ; — bulles de Paul III confirmant le récent statut sur l'admission conditionnelle des chanoines (noblesse, grades, etc.), 7 novembre ; — prêt de 200 fr. à M^{lle} de Velleguindry, 29 novembre ; — constitution d'un cens de 12 fr. au profit du chapitre par Antoinette de Saint-Moris, veuve de Guillaume de Mont-Saint-Ligier et de Charantenay en partie, et François de Montfort, écuyer, seigneur de Fleurey et de Charentenay, 19 décembre ; — Jacques Bar, recteur des choriaux de Saint-Jean, autorisé à célébrer sa première messe au maître-autel de cette église, 1544-, 9 janvier ; — indulgences générales accordées par Paul III, 12 février ; — interdiction statutaire de célébrer la messe dans l'église de Besançon, la tête couverte d'un béret ou d'une calotte de velours ou de soie, 18 février ; — on paie à Laurent Chifflet, docteur en droit, le reliquat des 80 écus d'or alloués pour son voyage auprès de l'Empereur, dans le procès Gauthiot, 27 février ; — Claude Carondelet reçu doyen en remplacement de son oncle l'archevêque de Palerme décédé à Malines le 7 février 1544, 27 février ; — service funèbre en l'honneur de Jean Carondelet, 1^{er} mars ; — texte d'une lettre datée de Malines le 14 février, par laquelle Claude Carondelet notifie la mort de son oncle, 5 mars ; — on règle à 3 écus d'or le paiement des moyens fruits de l'hôpital de Marnay avec l'hospitalier Renobert. Bouvet, 2 avril ; — démarches communes avec les gouverneurs pour obtenir, attendu les périls de guerre et les armées au voisinage de la province, la nomination d'un lieutenant capable pouvant suppléer le capitaine de la cité, fils du défunt maréchal de La Baume, encore mineur ; on en écrira au cardinal de La Baume et à M^{me} d'Igny, veuve du maréchal, 2

mai ; — Philibert de Rye remplace comme chanoine Jacques Perrot, démissionnaire, 3 mai ; — on apprend que le cardinal de La Baume est mort la veille à Arbois, 5 mai ; — le doyen et le chambrier demandent à prendre immédiatement possession de l'administration du temporel de l'archevêché ; — convocation des chanoines pour l'élection du nouvel archevêque fixée au 16 mai, 6 mai ; — prières au Saint-Esprit pour éclairer ce choix, 8 mai ; — élection comme archevêque du trésorier François Bonvalot, 16 mai ; — à cause du danger de peste on modifie l'itinéraire des processions des Rogations, on se bornera à aller le lundi aux colonnes de Saint-Étienne, le mardi au Gour de pierre (bords de la rivière), etc., 18 mai ; — félicitations des gouverneurs au sujet de l'élection archiépiscopale, on enverra auprès de l'Empereur pour la faire confirmer, 21 mai ; — États convoqués à Dole pour le 25 mai ; — amodiation des prébendes vacantes ; — sur recommandation du président Hugues Marmier, on nomme Gui de Poligny (son beau-frère) chanoine prébendé de La Perrouse (Pouilley), 24 mai ; — relation des États, 30 mai ; — le comte de Montbéliard et ses officiers réclament du receveur de Vieilley la reprise de fief de ce château, mouvant, disent-ils, de Granges, 4 juin ; — François de Poitiers annonce officiellement l'acceptation de son élection par François Bonvalot, 10 juin ; — les gouverneurs de Besançon proposent la création d'une confrérie du Saint-Suaire, pour éloigner le danger de la peste, 16 juin ; — les chanoines Suchet et Perrot, revenant de Spire, font rapport de leur visite à l'Empereur et de l'intention des prélats de l'Empire de soutenir la validité de l'élection de François Bonvalot, 20 juin ; — conditions de la nouvelle confrérie du Saint-Suaire ; — on dénonce aux officiers de l'archevêché l'usage répandu dans le diocèse de fêter le sabbat, à la mode des juifs, 25 juin ; — remerciements personnels de François Bonvalot, tant de son élection que de la députation envoyée à l'Empereur pour la faire confirmer, 2 juillet ; — expulsion de l'enclos capitulaire d'une femme suspecte de peste ; — on communique une décision impériale défendant à Claude de La Baume et à François Bonvalot de s'entremettre en rien dans l'administration de l'archevêché, non plus que Louis de Rye, assignant de plus journée devant lui au 1^{er} novembre pour entendre ses ordres, 3 juillet ; — conférence avec les gouverneurs au sujet d'un édit du parlement de Dole entreprenant sur la juridiction ecclésiastique, 3 juillet ; — procureurs constitués en cour de Rome pour poursuivre la validation de l'élection de François Bonvalot, 9 juillet ; — célébration à Saint-Jean de l'office fondé par Hugues 1^{er} ; — on portera à Igny 12 torches pour l'office de quarantal du cardinal de La Baume, 30 juillet ; — ordre au chanoine Suchet de raser sa barbe et de porter des vêtements décents, 19 août ; — enquête secrète faite contre des personnages ecclésiastiques dénoncés par les gouverneurs pour leur fâcheuse conduite, 3 septembre ; — lettres de Marie, reine de Hongrie et de Bohême, régente des Pays-Bas, annonçant que la charge d'administrateur de l'archevêché a été donnée à Jacques du Bès, doyen de Saint-Pierre de Lille, et de l'administrateur délégué, ces dernières datées de Vesoul, 12 septembre ; — mort du chanoine Philippe Berdet, 25 septembre ; — Jean Berdet admis à la prébende de Fenières dont il était coadjuteur ; — texte de la commission d'administrateur de l'archevêché de Besançon donnée à Jacques du Bès par Charles-Quint, au camp de Saint-Dizier, 21 août, 5 novembre ; — instructions complémentaires données au même personnage ; — grande cherté des vivres, mesures en faveur des pauvres, 19 novembre ; — mort du chanoine Pierre Baudouin, 1^{er} décembre ; — Adrien Emeroulx admis aux canonicat et prébende vacants par la mort de Baudouin ; — rapport fait à son retour de Flandre par le chanoine Perrot, 17 décembre ; — situation des controverses relatives à la juridiction ecclésiastique, 23 décembre ; — retour de François Bonvalot, revenant de la cour de l'Empereur ; — l'archidiaconé de Luxeuil est attribué à Mercurin de Boisset, après démission de Guillaume de Boisset ; — les gouverneurs communiquent la sentence rendue contre Simon Gauthiot, à Bruxelles, le 1^{er} décembre ; — Simon ne pourra entrer dans le territoire de Besançon sans le consentement formel de l'Empereur,

à peine d'encourir son indignation ; il est condamné à 410 fr. de gros de dépens au profit de la cité ; il paiera de plus 815 fr. aux ecclésiastiques qui possédaient des vignes au temps de l'édit dans la cité ; en revanche les citoyens lui paieront 2,000 fr. à répartir entre ceux qui avaient constitué Gui de Vers leur procureur le 21 décembre 1538, 1545, 7 janvier ; — on donne congé à Jacques Guillanpot, familial, pour se rendre à la cour de l'Empereur, 14 janvier ; — la maréchale de La Baume annonce son intention de faire apporter à Saint-Étienne le cœur du cardinal de La Baume, 24 janvier ; — Jean Viron, chanoine de Saint-Anatoile de Salins, vient prêter serment de fidélité et d'obéissance à l'église de Besançon, au nom de son chapitre, 28 janvier ; — on vendra un anneau d'or avec saphir, pour faire réparer la croix d'or de Saint-Étienne et la table d'or de Saint-Jean, 4 février ; — difficulté entre le chantré et le surchantré de cette église pour présenter à la cure de Roulans ; — réclamation contre Guillaume Maréchal, « chandelier » du chapitre, 7 février ; — défense aux chanoines de porter la barbe autrement que très courte, 11 février ; — les exécuteurs du testament du doyen Jean Carondelet annoncent que le prélat a légué 1,100 fr. pour célébration d'une messe quotidienne et 1,600 fr. pour la construction de nouvelles stalles dans les deux cathédrales, 19 février ; — Bernardin de Sommevoire, curé de Gy, déclare qu'il consentirait à l'union perpétuelle de son église à la mense capitulaire, 25 février ; — on présente les bulles du futur concile général ; — aumône au prédicateur du carême chez les Jacobins ; — Richard Remoisy, musicien, est admis à 18 l. de gages ; — François d'Andelot remplace le chanoine Philibert Vuillemot, décédé, 15 mars ; — 100 louis d'or délivrés à titre de cens à Jean Hugon et Claude de Santans, de Marnay, 18 mars ; — réception du chanoine Pierre Fremyot, 31 mars ; — s'il n'y a aucun péril de peste en la cité, on montrera le Saint-Suaire pour Pâques ; — lettres du nouveau doyen maintenant sa juridiction dans la limite et entre les mains des officiers précédemment admis, 10 avril ; — détails sur le testament et les legs de Jean Carondelet ; — le doyen prête personnellement le serment traditionnel, 29 avril ; — conférence relative à l'érection de la confrérie du Saint-Suaire, 30 avril ; — on brise le sceau de Jean Carondelet, 23 juin ; — on privera de leurs distributions les chanoines qui n'auront pas obéi au statut sur la barbe, 27 juin ; — le chanoine de Diesbach, prieur de Vaucluse, est prêt à réparer la fenêtre de la chapelle de Sainte-Catherine, qu'il a déjà fait restaurer, à Saint-Étienne, 8 juillet ; — statut interdisant d'amodier les terres de l'église pour une durée supérieure à neuf ans, 24 juillet ; — conditions d'un traité entre le chapitre et son doyen, 8 août ; — le chapitre prend à sa charge le paiement et la confection des stalles léguées par Carondelet, moyennant le versement des 1,600 fr. par les exécuteurs testamentaires, 8 août ; — lecture du testament du chanoine Philibert Vuillemot, chanoine de Besançon, mort aux Flandres 12 août ; — Nicolas Chupin choisi pour avocat à Dole, son prédécesseur Charles Grandjean ayant été nommé conseiller au Parlement, 19 août ; — députation et présents à envoyer à M. de Granvelle et à son fils l'évêque d'Arras, qui doivent prochainement arriver en la cité ; — conventions à passer avec des ouvriers pour la confection des stalles, 26 août ; — François Bonvalot notifie le bref apostolique daté du 2 juillet, qui l'institue administrateur de l'archevêché durant la minorité de Claude de La Baume, 28 août ; pour parler à ce sujet ; — commission nommée pour aller à la rencontre du nouvel archevêque, 7 septembre ; — règlements de diverses questions relatives à l'administration avec François Bonvalot, 8 septembre ; — réception de Claude de La Baume (récit très circonstancié, en latin comme toutes les délibérations) ; texte du concordat passé entre le nouvel archevêque et l'administrateur François Bonvalot (en français), 4 janvier 1545 ; — Charles Perrenot, étudiant à Louvain, reçu à la prébende de Saint-Vit, en remplacement de Philibert Vuillemot, 12 septembre ; — François de Grammont nommé coadjuteur de Claude de Grammont, malade, 23 septembre ; — Humbert de La Tour remplace comme chanoine Mercurin de Boisset, 12 septembre ; — ordres donnés par les gouverneurs aux portiers de la cité pour laisser entrer librement les vivres

destinés au chapitre, 20 novembre ; — amodiation d'une perrière située à Pouilley, près de la léproserie, faite au maçon Jacques Grandjean, 2 décembre ; — exécutoire obtenu contre Simon Gauthiot, décembre ; — statut contre les indiscrets révélant les délibérations du chapitre, 16 décembre ; — texte des déclarations faites par les citoyens pour la libre entrée des meubles et vivres des chanoines dans la cité, 23 décembre ; — réception du chanoine Jean Tornon, 1546, 5 janvier ; — on montre le Saint-Suaire à certains gentilshommes de Nozeroy, parents du nouveau chanoine, et à M. de Poitiers, 13 janvier ; — plainte contre le quêteur de la châsse de saint Bernard, ayant introduit cette châsse dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, 29 janvier ; — ordre au familial Jean Chevryot d'offrir le pain bénit à Saint-André ; — achat de la maison de M. d'Andelot par le chanoine de Lizon, 3 mars ; — prêt de 200 écus d'or à Claudine de Semur, dame de Marnay, 24 mars ; — mort de Claude de Grammont, 12 mai ; — Jean d'Achey, chevalier, seigneur d'Avilley et de Thoraise, rembourse 800 fr., 14 mai ; — fondation d'un anniversaire et d'un *Salve* par feu Claude de Grammont ; — remontrances faites aux citoyens pour avoir défendu à Pierre Le Paige de communiquer au chapitre certains articles des statuts de la confrérie du Saint-Suaire écrits par lui sur parchemin, 4 juin ; — on s'adresse à un ouvrier de Dijon pour venir réparer l'horloge de Saint-Étienne, 18 juin ; — on convient avec Pierre Petitot que sur les formes des stalles figureront des croix avec les images et les noms des archevêques, 4 août ; — Pierre de La Garde et Antoine Burtheret répareront l'horloge de Saint-Étienne, prix convenu 40 fr. ; — François Richardot admis à un canonicat, 4 septembre ; — on écrira à MM. de Granvelle et d'Arras en faveur de François Richardot, 24 septembre ; — bulles de coadjutorerie en faveur de Simon Perrot, notifiées par Étienne Fiancier 14 octobre ; — célébration d'une messe pour l'union de l'Église et la conservation de l'Empereur, 27 octobre ; — requête de Jean Abriot, curé de Bouclans, 17 novembre ; — concession d'une prébende de pain et de vin à l'organiste Aymon Bugnon, jusqu'à ce qu'il ait achevé la réparation des orgues de Saint-Jean, 9 décembre.

G 195. (Registre.) — lu-folio papier de 525 feuillets, le folio 173 manque
(filigrane : un griffon tenant l'écu de Bâle).

1546-1557. — *Délibérations capitulaires du 15 décembre 1546 au 30 avril 1555.* « Acta venerabilis capituli insignis et metropolitane ecclesie bisontine registrata, prout sequitur, per nos Petrum Matal et Girardum de La Borde, presbiteros, notarios publicos, dicti capituli secretarios, incepta die mercurii decima quinta decembris anno 1546. » On autorise les choriaux à célébrer la fête des Innocents, mais « avec modestie et honnêteté », 1546, 15 décembre ; — Antoine Perrenot pourvu par lettres pontificales du grand archidiaconé et de la prébende de Ronchaux, vacants par la mort de Guillaume de Poupet, abbé de Baume et de Balerne, 1547, 5 janvier ; — Siméon Perrot reçu chanoine ; — Guillaume Vuillecard est amodiateur des moulins de Rivotte, 12 janvier ; — M. de Montarlot a fait extraire de la mine de fer à Geneuille sans licence du chapitre, 26 janvier ; — deux pains de sucre au juge du bailliage d'Amont pour jugement rendu en faveur du chapitre contre Gaspard Des Potots, seigneur de Miserey, 16 février ; — statut sur la transmission des maisons capitulaires, 2 mars ; — prise de possession de l'église de Gy, en vertu de bulles pontificales, 16 mars ; — déclaration du chapitre touchant la réglementation de la confrérie du Saint-Suaire qu'il entend se réserver, 12 avril ; — les gouverneurs affirmant qu'il n'y a pas de danger de peste et prenant à leur charge la garde de la cité et la nourriture des pèlerins, le Saint-Suaire sera montré le dimanche après l'Ascension, 11 mai ; — lecture du testament de Claude de Boisset, 13 avril ; — fondation faite par testament d'Étienne de Pointe, chapelain de Sainte-Madeleine, 22 juin ; — procession avec la châsse de saint Prothade, 26 juillet ; — Claude Brung, de Sainte-Croix (diocèse de Lyon), reçu chorial, 1^{er} août ; — présents de vin, pain et

avoine à l'évêque de Lausanne, arrivant à Besançon, 6 septembre ; — vendanges de Pouilley, 7 septembre ; — remboursement de 1,200 fr. versés au nom de Guillaume de Cîtey par Claude d'Oiselay, seigneur de Frasn-le-Château ; — prêt de 1,133 écus d'or à la dame de Marnay, 20 septembre ; — 0 *salutaris hostia* chanté pour la conservation de l'Empereur, 5 octobre ; — 50 fr. payés à Pierre Petitot à valoir sur les stalles de Saint-Jean ; — Jean Brenot délégué pour administrer les ecclésiastiques atteints de peste ; — paiement de 70 fr. à Guillemain Chenevière, adjudicataire des stalles de Saint-Étienne, 20 octobre ; — Adrien Panier, notaire, chargé du gouvernement de l'horloge de la même église ; nouveau paiement de 40 fr. à Guillemain Chenevière, 26 octobre ; — François Richardot abandonne au chapitre sa prébende de Chemaudin ; — le chanoine de La Tour annonce l'intention de François Bonvalot de réparer la chapelle de Saint-Oyan, à Saint-Jean, qui tombe en ruine, 3 novembre ; — un ténor espagnol est engagé à 18 l. de gagés, 5 novembre ; — le chanoine Des Potots, fils de Gaspard, seigneur de Miserey, pourvu de la prébende de Vorges, 9 novembre ; — remontrances aux suppôts entretenant des femmes suspectes, 16 novembre ; — prêt de 400 fr. à Claude Jaillon, d'Arbois, 2 décembre ; — distribution de la « gene » pour servir de fumier dans les vignes du chapitre, 13 décembre ; — nouveau paiement de 50 fr. au menuisier sculpteur Guillemain Chenevière ; — vente des biens de François de Gevigney, seigneur de Corcelles, 22 décembre ; — réclamation à François d'Arbois, seigneur de Morvillars, contre certains chapelains de Choye, préjudiciant au curé du lieu ; — supplique du docteur en médecine Adam Prévost, au sujet de vignes à Pouilley ; — le chapitre suit les obsèques d'Anne Vachard, épouse de Pancrace Bonvalot, 1548, 8 février ; — Jean Martin, curé de Fresne-Saint-Mamès, créé chanoine et surchantre de Saint-Étienne, 15 février ; — Nicole de Lénoncourt, dame de Demangevelle, ratifie un emprunt de 120 fr. fait par son fils Nicolas du Châtelet et Claude de Vienne, seigneur de Clervant, 27 mars ; — vente par décret des biens de feu Guillaume Boutechoux, de Gray, 6 avril ; — Jacques Deschamps, prêtre, achète de M. de Granvelle une maison près de Saint-Maurice relevant du chapitre, 2 mai ; — prêt de 300 fr. à l'écuyer Guillaume de Cîtey, seigneur du lieu, 23 mai ; — statut sur les maisons canoniales, 29 mai ; — remboursement de 60 fr. par Pierre Parisot, de Marnay, et Claude Gaignon, de Gy, sa caution, 11 juillet ; — l'orfèvre Antoine Orchamps a demandé 20 écus d'or pour la réparation de la grande croix de Saint-Étienne, 18 juillet ; — François Bonvalot fait payer 20 écus d'or un petit tableau d'or sur lequel était peinte une Notre-Dame, à lui cédé par le chapitre, 9 août ; — Saint-Suaire montré à la maréchale de Bourgogne, 22 août ; — prêt de 100 écus d'or à Louis Damedor, de Vesoul, 31 août ; — Louis Des Barres nommé prébendier de Supt, 7 septembre ; — lecture du testament du curé de Saint-André, Guillaume Laurent, de Chaussin, 24 septembre ; — absolution d'une excommunication prononcée contre Étienne de Grammont, écuyer, seigneur de Gesans, 20 octobre ; — Gabriel de Diesbach nommé coadjuteur de Bernardin de Sommevoire, 19 décembre ; — procession et prières pour l'heureuse arrivée en Italie du roi des Espagnes, 27 décembre ; — on projette d'établir des greniers dans la Porte Noire, 31 décembre ; — M. de Vacluse fait réparer un tableau peint pour décorer la chapelle de Sainte-Catherine à Saint-Étienne ; — on invite Guillaume Chenevière et Pierre Petitot à terminer les stalles des deux cathédrales, 1549, 9 janvier ; — ces travaux étant fort avancés, on paie au premier 20 fr., au second 40 fr. d'acompte, 24 janvier ; — Claude Marquis choisi comme fournisseur du luminaire, 13 février ; — le prieur des Jacobins est tenu de prêter au chapitre serment de fidélité, 6 mars ; — Simon Renard, ambassadeur de l'Empereur auprès du roi de France, traverse la ville, on le salue et on lui offre hypocras, pain et vin, 6 mars ; — 20 écus d'or payés à Guillaume Chenevière, 27 mars ; — procession à Saint-Ferjeux, 16 avril ; — on communiquera au trésorier, en s'entendant avec lui à cet effet, le plan d'un jubé à construire à Saint-Jean, 30 avril ; — 500 fr. prêtés à l'écuyer Louis de Cambaron, 31 mai ; — réparation des

maisons des deux chapellenies des comtes de Bourgogne, dans le cloître de Saint-Étienne, 19 juin ; — statut interdisant de laisser entrer les chiens dans le chœur durant l'office, 26 juin ; — statut ordonnant à ceux des chanoines qui n'achètent pas de maison de verser 20 l. dans la caisse commune, 3 juillet ; — achat d'un petit missel à l'usage de Besançon pour l'église de Seurre, 10 juillet ; — achat de la maison de l'archidiacre de Favorney par François Richardot, 17 juillet ; — on va saluer M. de Granvelle, on lui offre hypocras, pain, vin et avoine, et tant qu'il résidera à Besançon, deux pains de prébende, 7 août ; — bon accueil fait à ces présents, 9 août ; — le chanoine Richardot présente les plans et dessins du jubé de Saint-Jean ; — on cherche à vendre les quatre portes de fer du chœur de Saint-Jean, 18 septembre ; — on fait mettre en décret les biens laissés par feu noble Jean Bordey, de Vuillafans, 9 octobre ; vente des vieux pupitres du chœur de Saint-Jean au chanoine Pignet ; — Jean Marquis, marchand bisontin, offre une grande nappe au Saint-Suaire ; — on cède les vieilles portes de fer du chœur à M. de Luxeuil pour les placer au prieuré du Marteroy, 31 octobre ; — Étienne Des Potots nommé prébendier de Vorges en remplacement de Remi d'Occors, 6 novembre ; — François Bonvalot demande à déplacer la porte de l'archevêché conduisant à la rue du Clos, accordé, 13 novembre ; — vérification faite des nouvelles stalles, on offrira quelque récompense à Pierre Petitot et à Guillaume Chenevière, 20 novembre ; — Pierre Bourquin, en qualité de procureur de Claude de Vers, de Salins, fils de Nicolas, écuyer, associé à Gui de Vers, docteur en droit, seigneur de They, présente des bulles de coadjutorerie pour la prébende de Berthelange, actuellement possédée par le chanoine Guillaume Fromond, 18 décembre ; — Alexandre d'Anvers, prêtre, prieur commendataire de Laval, reçoit l'habit de familier ; — réclamation au sujet des dîmes de Grandvillars auprès du seigneur du lieu, 1550, 24 janvier ; — sur la recommandation du chanoine de La Tour, on le prie de faire venir de Dole l'ouvrier cité dans sa lettre pour travailler au grand jubé, 5 février ; — venue de l'ouvrier dolois pour le jubé, 12 février ; — les chanoines Pignet et Richardot sont chargés de convenir des conditions d'érection du grand jubé avec le maçon dolois Claude « Arnost » (Arnoux) ; — allocation d'une pinte de vin et d'un pain au prédicateur du carême chez les Jacobins, 26 février ; — clôture temporaire du chœur par des barrières durant la construction du jubé, afin d'empêcher les chiens d'entrer et de causer dommage aux livres de chant, 24 avril ; — Augustin Millet reçu à la prébende de Mercey-le-Petit, 21 mai ; — 20 fr. de récompense alloués à Guillaume Chenevière, sculpteur et constructeur des stalles de Saint-Étienne, 4 juin ; — mort de Nicolas de Diesbach, prieur commendataire de Vaucluse, restaurateur de la chapelle de Sainte-Catherine (à Saint-Étienne), 15 juin ; — 300 fr. remboursés par Pierre Pillot, écuyer, seigneur de Chenecey, 13 août ; — on apprend la mort du chancelier de Granvelle, condoléances immédiates à M. de Chantonay et sonneries, 5 septembre ; — service funèbre pour le défunt, décédé à Augsbourg, 23 septembre ; — renouvellement d'un prêt à titre de cens fait à Antoine Mouchel, seigneur de château-Rouillaud, 15 octobre ; — on travaille au grand jubé, 3 décembre ; — marché au prix de 100 écus d'or pour construction d'une nouvelle horloge à Saint-Étienne, 1551, 21 janvier ; — 1,200 fr. prêtés à M. de Cusance, archidiacre de Favorney, 24 mars ; — on ne fera rien au grand jubé, sans l'avis de François Bonvalot, 3 avril ; — réfection des chandeliers d'argent des deux églises, 8 avril ; — changements à apporter et à faire approuver à Rome et auprès de l'Empereur, dans le statut des gradués, 16 septembre ; — Jean Vuilleminot, pourvu par bref papal de la prébende accordée par le chapitre à Augustin Millet, entend et déclare ne pas vouloir se prévaloir de sa nomination, 10 novembre ; — le fabricien Suichet présente un des missels nouvellement imprimés ; on l'autorise à en acheter deux exemplaires au moindre prix que faire se pourra, 2 décembre ; — on vendra la maison de M. de Diesbach, sise rue du Clos, 9 décembre ; — on donne une des chapelles de Saint-Jean fermant à clef aux ouvriers du jubé pour y déposer leurs pierres déjà sculptées et taillées, 1^{er} février ; — impôt levé sur le clergé pour les fortifications de

Gray, 2 mars ; — interdiction au lecteur des Jacobins de tenir école pour les enfants, 9 mars ; — aumônes aux pauvres clarisses, 26 mars ; — on demande à l'archevêque (à l'administrateur) de réunir le clergé au Sujet de l'impôt qu'on veut lever sur lui, 23 mars ; — cérémonies expiatoires aux Cordeliers pour la paix et le salut de l'Empereur, 26 avril ; — Charles Perrenot reçu à la chanterie, 17 août ; — François Bonvalot le jeune à la prébende de Ronchaux, 19 août ; — M^{lle} de Mourmillon, nièce d'Antoine de Vergy, fait prier pour le repos de l'âme de son oncle, 31 août ; — Pierre Pétremand emprunte un titre de cens pour intervenir au décret de feu Antoine de Blisterswich, au bailliage de Baume, 28 septembre ; — confection des escaliers du grand jubé, 26 octobre ; — statut relatif aux associations possédant des maisons canoniales, 26 octobre ; — on invite l'administrateur à réparer les toits du palais archiépiscopal, du côté de Saint-Jean, 9 novembre ; — l'avocat du chapitre à Dole, M. de Saint-Mauris, étant nommé conseiller au parlement, on lui donne pour successeur l'avocat Vaulchard, 1553, 4 janvier ; — Remi d'Occors, nommé abbé de Lieucroissant, entre en religion et abandonne son canonicat, 16 janvier ; — Étienne Des Potots pourvu de la prébende de Vorges ; — obsèques de Jean Ganneret, chanoine, 29 janvier ; — on pourvoit aux réparations des verrières de Saint-Jean, 23 février ; — 1,410 fr. prêtés au seigneur de Vadans, Charles de Poitiers, baron dudit lieu, 28 mars ; — on invite le constructeur du jubé à accélérer son travail et à ne pas travailler ailleurs, 26 avril ; — liste des chanoines résidants et non résidants, 4 mai ; — Georges de La Baume, écuyer, rembourse 100 fr., 14 juin ; — obsèques du chanoine Claude Pignet, 18 août ; — calice d'argent doré accepté en déduction des fondations de Bernardin de Sommevoire, 6 septembre ; — Denis Saulget, reçu coadjuteur en vertu d'un bref de Jules III, 11 octobre ; — paiement fait à Claude Lulier, constructeur du grand jubé, 31 octobre ; — on charge Petitot de poser le grand chandelier de l'église Saint-Jean, 8 novembre ; — Jean Regnard reçu chanoine en remplacement d'Humbert Lulier, 1554, 31 janvier ; — inhumation de Bernardin de Sommevoire, 26 février ; — Gabriel de Diesbach, prieur de Vaucluse, reprend la prébende d'Étuz et Boulot dont il n'était jusque-là que coadjuteur ; — Clériadus de Ray élu prébendier de Mercey-le-Petit, 30 mars ; — François de Chassagne admis à la prébende de Mercey-le-Grand, 18 juillet ; — incarcération du maître des choriaux, Gilles Laurent, 19 juillet ; — obsèques de François Symard, suffragant de Besançon, 10 septembre ; — élection de M. du Tartre à la prébende de Pouilley ; — François Richardot nommé suffragant de Besançon, 12 septembre ; — on s'adresse, pour fondre des cloches pour Saint-Étienne, à Jean Félix, expert en cet art, 2 octobre ; — le chapitre de Toul écrit pour demander qu'on accepte à Besançon le dépôt de ses titres et joyaux, en grand péril à cause des circonstances ; accepté, 8 octobre ; — monitoire contre les chanoines Simon Perrot et Guillaume Guyot, pour conduite irrégulière, 17 octobre ; — Étienne de Mesmay admis à la coadjutorerie de la prébende de Geneuille ; — copie des missives écrites par le chapitre à l'évêque de Genève et à l'archevêque élu, pour protester contre certains agissements de ce dernier, 3 et 7 novembre (en français), 10 novembre ; — instructions données à l'écolâtre de Saligney et au chanoine de Poligny, députés à l'évêque de Genève (en français) ; — réponse de l'évêque de Genève, datée de Marast, 4 novembre, et de l'archevêque de Besançon, de Gy, le 8 novembre (cette dernière contient des doléances contre M. de Luxeuil) ; — relations des chanoines délégués auprès des deux prélats (*in extenso*) ; — mémoire du chapitre contre les citoyens lu à l'assemblée de l'hôtel de ville, 14 novembre (texte) ; — réponse des gouverneurs, 19 novembre (id.) ; — députation à l'Empereur pour défendre les immunités du chapitre, 5 décembre ; — François Corvesier, reçu chanoine, 19 décembre ; — réparation des chandeliers d'argent de Saint-Jean par l'orfèvre Antoine Orchamps, 24 décembre ; — attestation donnée en faveur de l'administrateur du diocèse François Bonvalot (texte en 4 articles), 1555, 6 février ; — autres attestations contraires aux propositions de Claude de La Baume ; — traité conclu par l'entremise du parlement de Dole avec

les citoyens de Besançon, 1^{er} février (fol. 505, texte) ; — ratification de ce traité, 15 février ; — Guillaume de Boisset admis à la prébende de Villeneuve, 20 février ; — relation faite par le chanoine Suchet, revenant de Spire, 7 mars ; — inhumation du chanoine Maire, 26 mars ; — distribution aux pauvres de l'aumône de 4 fr. fondée par le suffragant Symard, 31 avril. (Sommaires et renvois écrits, sur l'intérieur de la couverture en parchemin, par les secrétaires rédacteurs du registre.)

G 196. (Registre.) — In-folio papier de 419 feuillets.

1555-1566. — *Délibérations capitulaires du 8 mai 1555 au 30 avril 1566.* On accorde aux citoyens l'ostension du Saint-Suaire, 18 mai ; — Thomas Berdet, prêtre, doyen de Saint-Maimbœuf de Montbéliard, demande à être enterré dans la chapelle du même nom, à Saint-Étienne, 2 juin ; — le past des fèves est taxé à 36 l. que paiera l'abbé de Saint-Paul, 26 juin ; — on alloue un écu d'or au musicien Guenoz, pour avoir joué de l'orgue plusieurs fois à Saint-Jean, 3 juillet ; — le notaire Antoine Rigault présente des bulles de provision d'une prébende pour Mercurin de Jaillon ; on lui accorde la prébende de Serre-lez-Moulières, 24 juillet ; — malfaiteurs armés circulant de nuit dans le chapitre, 31 juillet ; — moyennant 50 fr. par lui versés, on déclare canoniale la maison occupée dans la rue du Clos par Gabriel de Diesbach, 9 août ; — procès contre les quêteurs de l'hôpital de Dole, circulant malgré la peste, 11 septembre ; — requête (en français) à l'Empereur, contre les citoyens qui, au mépris des privilèges, avaient saisi un familier du chapitre sur les degrés de Saint-Étienne, 23 septembre ; — Augustin Milet reçu à la prébende de Serre, 9 octobre ; — félicitations à François Bonvalot de son heureux retour de la Cour, 13 novembre ; — funérailles du chanoine Pierre Corvesier, 29 novembre ; — remboursement de 400 fr. par Jean de Fallerans, seigneur de Bard, 3 décembre ; — avis motivé donné aux gouverneurs sur l'application des règles à appliquer aux protestants conformément au recès de la diète récente d'Augsbourg, 5 décembre ; — obsèques du chanoine Jean François, 1556, 7 janvier ; — édit publié par les gouverneurs pour faire une rigoureuse enquête sur les agissements de l'écuyer Étienne Quiclet, de Diane, sa femme, et du curé de Vauconcourt, serment prêté à ce sujet par tous suppôts de l'église, 16 janvier ; — déposition du chanoine Perrot sur l'arrestation de Quiclet et ses conversations avec la femme de l'accusé, 5 février ; — réquisitions nouvelles et directes du parlement de Dole, 10 février ; — 800 fr. prêtés à M. de Grammont, 26 février ; — la procession du chapitre, à réquisition du docteur Guillaume de Casenat, suivra les obsèques du docteur Jean de Casenat, son père, 26 mars ; — mort de Jacques Perrot, archidiacre de Luxeuil, 19 mai ; — Jean de La Tour est nommé son successeur ; — égalité de voix pour son canonicat entre Marc de Rye, fils de Gérard, seigneur de Balançon, et M. de ChâteauRouillaud, étudiant ; — États de Dole convoqués en juin, 27 mai ; — Louis Colin, fils d'un conseiller de Dole, admis à la prébende de Serre, 6 août ; — on montre le Saint-Suaire aux commissaires envoyés de Flandre par le Roi ; — démarche faite par les commissaires envoyés pour procéder contre Quiclet, 8 août ; — lettres de l'archevêque datées d'Arbois le 16 octobre (en français), 20 octobre ; — supplique au Roi, touchant le conflit des chanoines et des citoyens, touchant la juridiction (id.) ; — convocation des États à Dole pour le 16 novembre, 10 novembre ; — les États ont voté 80,000 fr. de don gratuit, 23 novembre ; — Georges de Grammont fait demander par l'abbé de Lieucroissant la coadjutorerie (c'est-à-dire la survivance) de la prébende de Jean de Lyon, gravement malade, 1557, 17 février ; — on le nomme après le décès de Jean de Lyon, 19 février ; — Claude Morelot, de Fontenoy, vend du métal de cloches pour les cloches de Saint-Étienne : 23 fr. le cent pesant ; — l'administrateur François Bonvalot indique le ton des cloches, 25 février ; — confection d'une porte pour finir le grand jubé de Saint-Jean, 3 mars ; — cessation

de l'administration confiée à François Bonvalot, 3 avril ; — les cloches ne concordent pas comme ton, examen musical, 13 avril ; — six cloches sont à refondre, 14 avril ; — prêt de 800 fr. à l'écuyer Jean Thomassin, de Besançon, et à Rose Jouffroy, sa femme, 24 avril ; — les fabriciens de Saint-Jean demandent la confection d'un évangélaire et d'un épistolier pour leur église, on les fera écrire en forme, 12 mai ; — on s'entendra avec un peintre pour réparer les retables de Saint-Étienne ; — consentement donné à la nomination du suffragant Nicolas Guérin, 2 juin ; — François Richardot fait connaître la défense injurieuse qui lui a été faite par l'archevêque, de célébrer la messe dans le diocèse, 13 juin ; — on en confère avec l'archevêque, 15 juin ; — inhumation de Gui de Poligny, frère de Joachim, seigneur de Châtillon, 18 septembre ; — Antoine Lulle est élu à l'une des prébendes de Saint-Vit ; — relation d'une visite faite à l'archevêque, à Arbois, 13 octobre ; — 200 fr. prêtés à Jean Grosrain, écuyer, d'Ornans, 10 novembre ; — fête des Innocents, élection d'un cardinal, 22 décembre ; — obsèques de Guillaume Fromond, chanoine, 31 décembre ; — marché à passer avec des imagiers pour achever le grand jubé, 1558, 12 janvier ; — 200 fr. prêtés à l'official Jean Renard, 1^{er} février ; — paiement à Pierre Petitot, pour travaux au jubé, 31 mars ; — obsèques de Pancrace Bonvalot, écuyer, 20 avril ; — 20 fr. à Claude Bousson, maçon bisontin, à valoir sur les travaux du grand jubé, 27 avril ; — bulles de provision de la prébende de Chambornay pour Marc de Rye, 1^{er} juin ; — Nicolas Guérin, évêque d'Alessio, notifie sa consécration faite le 12 juin à Belley, 22 juin ; — on travaille au jubé sous la direction des chanoines Suchet, Perrot, Guyot et Lulle, 28 juin ; — visite du grand jubé achevé par Claude Bousson, maçon, 7 septembre ; — on donne à ce dernier 10 fr. de récompense outre le prix du marché, 14 décembre ; — réception de Jean Chuppin à la prébende de Mercey-le-Petit, 31 décembre ; — obsèques de Charles-Quint à célébrer dans la cité et le diocèse, 1559, 18 janvier ; — ce service est fixé au chapitre au lundi après *Reminiscere*, 8 février ; — état de ruine de la chapelle de Saint-Oyan, où se trouvent les fonts baptismaux, on transportera ceux-ci dans la chapelle de Saint-Michel, même église de Saint-Jean, 8 mars ; — la ville fait célébrer un service funèbre pour l'Empereur, aux Cordeliers ; à la demande des gouverneurs, les sonneries des cathédrales s'associeront à cette cérémonie, — 15 mars ; — ostension du Saint-Suaire et procession pour la paix, 19 avril ; — la maison du chanoine de Mercey récemment brûlée ; ce dernier demande une subvention, 4 mai ; — Renobert Bourrelrier dit de Malpas, reçu prébendier de Champdolent, près Pouilley, 2 août ; — mesures prises, sur la proposition du vicaire général Lulle, contre un cordelier ayant prêché dans le couvent des Cordeliers de Besançon, ce religieux suspect d'hérésie, 1560, 14 février ; — réparations aux toits de Saint-Étienne, 27 mars ; — Jean de Grammont, élu chanoine, en remplacement d'Étienne Des Potots qu'on vient d'enterrer, 22 mai ; — réclamation de l'abbé des Trois-Rois, oncle du défunt, contre cette nomination, 29 mai ; — Jean Favier le jeune reçu à la coadjutorerie d'une des prébendes de Pouilley, 24 juillet ; — 300fr. prêtés à MM. de La Tour-Saint-Quentin ; — déclaration faite par le vicaire général contre les luthériens pullulant dans la cité ; — mort de Pierre Fremyot, 26 septembre ; — on fera un autel neuf à Saint-Jean, l'ancien autel est adjugé au chanoine Renard en échange de son pain de prébende, 20 novembre ; — mort du trésorier François Bonvalot, 14 décembre ; — ses obsèques, 16 décembre ; — remontrances faites par ses héritiers, MM. de Granvelle et de Montbarrey, 18 décembre ; — Humbert de La Tour reprend la prébende vacante par le décès de Bonvalot ; — Ermenfroi de Cusance admis à l'archidiaconé de Faverney et à la prébende de La Pérouse (Pouilley) ; — mort du doyen de Montbéliard, Thomas Berdet, 22 mars ; — le trésorier rend compte des entretiens qu'il eut récemment à Dole avec le parlement touchant les moyens de dompter les hérétiques de Besançon, 16 avril ; — M^{me} de Granvelle règle les volontés testamentaires de François Bonvalot, 24 avril ; — on reçoit du cardinal de Granvelle des lettres qu'on gardera secrètes jusqu'au mercredi après la Pentecôte ; —

sermon solennel à Saint-Jean, par un gardien de franciscains, le dimanche 25 mai, 21 mai ; — injures échangées entre les deux chanoines de Mercey et Guyot ; — remerciements au cardinal de Granvelle pour ses lettres écrites touchant la religion et sa défense, 28 mai ; — États convoqués à Dole le 27 juillet, 25 juin ; — proposition des citoyens contre les femmes suspectes, 2 juillet ; — Pierre Quelave reçu coadjuteur de l'une des prébendes de Chemaudin, 16 juillet ; — présents offerts et prédication demandée à l'évêque d'Arras, Fr. Richardot, 17 juillet ; — 1,600 fr. prêtés à Jean de Grammont, seigneur de ChâtillonGuyotte, 29 octobre ; — réparations aux moulins de Rivotte, par le maçon Jean Bourdot, 5 novembre ; — élection de Jacques de Saint-Mauris à l'archidiaconé de Salins, 7 novembre ; — traité passé au sujet de l'hoirie du prébendier de Dampierre avec M. de Gonsans, 1562, 7 janvier ; — réfection des orgues de Saint-Jean par maître Pierre, 4 mars ; — liste des chanoines résidants et non résidants, 4 mai ; — inhumation du chanoine François Corvesier, 6 juin ; — prestation de serment par Marc de Rye, commendataire de Saint-Oyan de Joux, 8 juin ; — réception d'Antoine de La Tour, 14 août ; — interdiction des aumesses à d'autres qu'aux chanoines métropolitains, 22 octobre ; — remboursement de 200 fr., principal de rente, par Girard de Rye, seigneur de Balançon, 31 décembre ; — négligence dans l'observation des fêtes des saints, 1563, 7 janvier ; — Jean de La Roche, musicien engagé pour le service de l'église, 13 janvier ; — ostension du Saint-Suaire à Jean Francolin, citoyen, serviteur de la maison de l'empereur Ferdinand, 25 février ; — tumulte nocturne dans la cité, 7 mai ; — notification de la coadjutorerie de Jean de Grammont, 9 juin ; — réparation à la couverture de la chapelle de la Motte [d'Étuz], 23 juin ; — Jean Freneau, provincial des dominicains de la nation de France, vient visiter le couvent de Besançon, 2 septembre ; — Antoine d'Achey reçu prébendier de Saint-Vit, 7 décembre ; — élection de Marc Marchant à la prébende de Berthelange, 1564, 15 mars ; — présentation de Pierre Chifflet à la chapelle de Sainte-Madeleine de Gy, 28 mars ; — pourparlers avec un serrurier allemand pour ferrer les cloches de Saint-Étienne, 22 avril ; — Charles Bordey élu archidiacre de Gray, 12 mai ; — statut contre les chanoines qui n'assistent pas aux délibérations, privation des distributions du jour, 31 mai ; — 600 fr. prêtés à Jacques de Saint-Mauris, chantre, ancien archidiacre de Salins, 7 juin ; — démission de l'archidiaconé de Salins, par Charles Perrenot, Faverney, 24 juin, 26 juin ; — investiture de cette dignité donnée à Humbert de La Tour ; — présents offerts au baron de Polwiller, de passage, 7 août ; — Jean Favier admis comme titulaire à la prébende de Pouilley (Tartarans), 1^{er} septembre ; — on apprend la mort survenue en Flandre du doyen Claude Carondelet, 6 septembre ; — service funèbre à son intention, 7 septembre ; — élection de son successeur, François de Grammont, archidiacre de Luxeuil, 13 septembre ; — Claude de Beaujeu nommé prébendier de Bonnay ; — on demandera à l'Empereur confirmation des privilèges concédés par Maximilien, 23 septembre ; — messe pour apaiser la peste, 17 octobre ; — vérification des meubles du doyen, existant au château de Vieilley, et remise à François de Grammont, 31 octobre ; — Étienne de Mesmay, député à Rome pour les affaires du chapitre, 8 novembre ; — Antoine d'Achey nommé trésorier, 22 novembre ; — administrateurs du décanat, durant sa vacance, 29 novembre ; — marché avec Richard de Nancray, maçon, pour réparer le portail du chapitre, 1^{er} décembre ; — la messe de *Missus* est célébrée sans pompe et sans mystère, pour éviter la foule qui y assistait d'ordinaire, 9 décembre ; — Jean de La Tour rembourse 300 fr., 1565, 3 janvier ; — Jean Naudet, nouveau recteur des choriaux, reçoit 12 fr. pour la nourriture de ses élèves, 21 février ; vols de cire et d'huile par les suppôts des sacristies ; — Philiberte de Leugney, fille de Claude, rembourse 200 fr., capital d'un cens, 14 mars ; — Jean de Mugnans, écuyer, en rembourse un autre, 50 fr. ; — obsèques de l'empereur Ferdinand, 21 mars ; — Siméon Perrot mis en possession de l'archidiaconé de Luxeuil, 27 avril ; — aumônes à faire aux pauvres en temps de peste pour les empêcher de circuler, 9 mai ; — enterrement de Jean Martin,

surchantre de Saint-Étienne, 16 mai ; — Antoine Le Bel, professeur de théologie, admis à la prébende de Tarcenay, 23 mai ; — anticipation de la procession de la Fête-Dieu, 20 juin ; — les « altaristes » s'y rendront pieds nus, 4 juillet ; — information sur les turpitudes commises par des suppôts se baignant avec des femmes, 18 juillet ; — statut sur le droit d'option et d'association, 9 août ; — Denis de Malpas est admis aux distributions, 18 août ; — vente de la maison de l'écolâtre François de Poitiers (devant la crucifèrerie) faite pour 405 fr. au chanoine Pierre Couchon, 12 septembre ; — l'archevêque écrit qu'il veut se rendre à Gray an parlement, y siégeant à cause de la peste, pour y défendre les privilèges de son église, 23 novembre ; — ostension privée du Saint-Suaire à M. de Vienne, seigneur de Ruffey, 29 novembre ; — trois chanoines, MM. de Luxeuil, Demesmay et Bourquin, iront solliciter le cardinal de Granvelle d'intervenir au profit du chapitre, 3 décembre ; — réparation de la chapelle de Saint-Antoine à Saint-Jean, 12 décembre ; — procès contre Philippe Jaquemard *alias* de Lasnans, 1506, 13 février ; — consécration du nouvel autel de la chapelle de Saint-Oyan à Saint-Jean, 19 avril ; — procession à Saint-Ferjeux, 24 avril. (Notes et renvois sur le fol. 419, servant de garde.)

G 197. (Registre.) — In-folio papier de 309 feuillets (les folios 84 et 89 manquent ; le folio 183 est bis).

1566-1574. — *Délibérations capitulaires du 4 mai 1566 au 3 novembre 1574.* Liste des chanoines, 1566, 4 mai ; — prêt d'argent à titre de cens à Frédéric Perrenot, écuyer, Pancrace Bonvalot et Jugnot, citoyen de Besançon, 29 mai ; — on fera l'inventaire des livres et volumes de théologie légués par François Bonvalot, 12 juin ; — remboursement de 200 l. par les héritiers de Claude de Cusance, seigneur de Belvoir, 19 juin ; — prêt d'argent à Frédéric Perrenot, seigneur de Champagny, et à Humbert Lulier, sa caution, 3 juillet ; — indulgence de Pie IV pour demander la victoire contre les Turcs pour l'armée de l'empereur Maximilien, 4 septembre ; — élection de fabriciens, 29 novembre ; — décret demandé contre les héritiers d'Antoine Béguin, de Gy, 4 décembre ; — le vicaire général Antoine Lulle, convoqué pour s'entendre avec le doyen sur l'exécution du concile de Trente, 16 décembre ; — couronne déposée parmi les bijoux de Saint-Jean, 31 décembre ; — lettre rédigée par le vicaire général sur la publication du concile de Trente, 1567, 11 janvier ; — François de Grammont délégué à l'administration du diocèse par Claude de La Baume, 8 février ; — confirmation des privilèges du chapitre par ce dernier, 19 février ; — aumônes faites aux trois prédicateurs ayant prêché le carême aux Cordeliers, aux Carmes et aux Jacobins, 4 avril ; — on ne montre pas le Saint-Suaire le dimanche après l'Ascension, 30 avril ; — députation au gouverneur, M. de Vergy, à raison des impôts, 18 juin ; — aumônes aux mendiants, 28 juin ; — 950 fr. prêtés à Jean de Bauffremont, chevalier, ayant pour caution Jean Du Vergier, de Recologne, 23 juillet ; — célébration de l'anniversaire du chanoine Étienne Des Potots, 13 août ; — le chantre nourrira les pauvres dans son hôpital de Sainte-Brigitte, 24 septembre ; — réception d'Ermenfroi de Cusance, neveu de Jean de Cusance, à la prébende de Pouilley (La Perrouse), 6 octobre ; — Étienne Nicod élu à la prébende d'École, 3 novembre ; — Antoine de Gorrevod, évêque de Lausanne, prend séance comme chanoine, 5 novembre ; on règle son rang et sa stalle, 31 décembre ; — don d'une rente de 18 s., faite à la confrérie du Saint-Suaire par les Salinois, 1568, 4 février ; — lettres de recommandation et prières de l'Empereur en faveur de Nicolas de Chantrans, 20 mars ; — sa réception ; — fondation d'une messe par Nicole Bonvalot, veuve du chancelier de Granvelle, pour l'âme du trésorier Bonvalot, son père, 28 avril ; — réception de Christophe Humbert à la prébende de Bonnay, 4 mai ; — d'Étienne Nicod à la prébende de Grozon ; — réparations faites à la papeterie de Tarragnoz par le charpentier Othenin Rosière, 7 juillet ; — remboursement de 400 fr. par Claude de Grammont, écuyer, 3 novembre ; — Jean de La Tour, conseiller au Parlement de Dole, élu à la

prébende de Tarcenay, 11 décembre ; — lettres du duc d'Aumale et du gouverneur, avertissant du danger que courent la cité et la province menacées par la guerre, 16 décembre ; — obsèques du chanoine Lebel, à Vesoul, 1569, 5 janvier ; — publication des indulgences de Pie V, 7 janvier ; — relation des États tenus à Dole le dernier février précédent, 12 mars ; — 2 écus d'or au prieur des Carmes pour ses prédications du carême, 27 avril ; — paiement de gages à Jean Roy, pour avoir remonté l'horloge de Saint-Jean, 20 mai ; — procuration donnée par le chapitre à deux chanoines, Siméon Perrot, archidiacre de Luxeuil, et Christophe Humbert, pour poursuivre l'exemption d'impôts de l'église de Besançon (en français avec curieux détails d'histoire rétrospective) ; — don gratuit de 500 fr. à la cité, 25 mai ; — fonds d'un séminaire pour les choriaux, 2 août ; — distribution de portions de reliques à MM. de Chevigny et Guyot, de Maïche, 23 août ; — convention avec Nicolas Calendet, musicien, ancien chorial de Saint-Étienne, 15 septembre ; — Matthieu de Jallerange, chanoine, reçu à la fonction et dignité d'écolâtre, 28 septembre ; — Claude Marmier reçu à la prébende de Berthelange, 17 décembre ; — commissaires nommés pour la publication du concile de Trente, 1570, 11 janvier ; — entente avec le théologien Jean Berthon, pour prêchera Seurre le prochain carême, 26 janvier ; — profession de foi de Matthieu de Jallerange, écolâtre, accusé faussement du crime d'hérésie (en français), 8 février ; — Pierre Javez, familier de Saint-Étienne, est élu curé de Saint-André, 25 février ; — fondation de l'office de saint Denis par Jean Garnauld, familier de Saint-Étienne ; — 500 fr. prêtés à Claude Gay, de Vuillafans, 21 mars ; — querelle entre le vicaire général Lulle et Matthieu de Jallerange, ce dernier le couvre d'injures, 27 avril ; — 200 fr. remboursés par Adrien Polenot, de Marnay, 24 mai ; — 800 fr. prêtés à Marguerite Perrenot, femme de Ferdinand de Lannoy, gouverneur de Gray, 11 juillet ; — présent de 20 écus d'or à André Gay, commissaire impérial, avec prière de ne pas oublier le chapitre à la Cour, 20 juillet ; — réforme en 10 articles du règlement du chapitre et de tous ses suppôts, 21 juillet ; — élection de Jean Boutechoux à la prébende de Supt, 17 août ; — Léonard de Butz, musicien, retenu comme recteur des choriaux, 20 septembre ; — amodiation pour 6 ans, à 3 fr. par an, à Bonvalot, prébendé de Ronchaux ; — mort de Charles Bordey, archidiacre de Gray, 11 octobre ; — incarcération du marguillier de Saint-Étienne, Mongin Lapostole, 20 décembre ; — félicitations sur son heureuse arrivée portées à Thomas Perrenot de Granvelle, seigneur de Granvelle et Chantonay, ambassadeur auprès de l'Empereur, 30 décembre ; — 1,000 fr. prêtés à Étienne Bonvalot, veuve de Jean de Saint-Mauris, cautionnée par le chantre Jacques de Saint-Mauris et par Étienne de la Tour-Saint-Quentin, 1571, 15 février ; — il n'est pas coutume de recevoir simultanément deux chanoines à la fois à la même prébende ; — Antoine Lulle s'associe, pour sa maison canoniale sise dans le cloître de Saint-Étienne, avec l'évêque de Lausanne, 21 février ; — remboursement de 2,800 fr. par Frédéric Perrenot de Champagny, par les mains du notaire Léonard Jugnot, 24 mars ; — vente du bois de Raclard aux habitants de Geneuille, 31 mars ; — allocations aux trois prédicateurs du carême, 21 avril ; — mort de Jean de La Tour, élection de M. de Saint-Pol à la prébende de Noroy ; — conférence avec les commissaires du Roi pour le puits de Salins, MM. d'Aiglepierre, lieutenant de la saunerie ; Renobert de Mesmay, premier des comptes ; Bonet Jaquemet, trésorier de la saunerie, 30 mai ; — Blaise Payot, docteur en médecine, élu prébendier de Louvatange, 15 juillet ; — Antoine Lulle, vicaire général, nommé archidiacre de Luxeuil ; — achat, moyennant 55 écus au soleil, d'une coupe d'argent confectionnée par l'orfèvre Pierre Orchamps, pour offrir à l'archevêque, 22 août ; — le prix de la coupe étant réglé à 130 fr. 6 gros et demi, l'orfèvre reste débiteur de 15 fr. 2 gros et demi, qu'il imputera sur la réparation des burettes de Saint-Étienne, 31 août ; — Claude de Chassagne reçu à la prébende de Saint-Hilaire, 4 octobre ; — Joachim de Rye admis à l'une des prébendes de Bonnay ; — l'archevêque doit faire son entrée à Besançon le dimanche 21 du mois, 17 octobre ; — commencement de publication du

concile de Trente, 23 octobre ; — présents faits à cette occasion à l'évêque de Belley, présent, avec le suffragant de Bâle, plusieurs abbés et nobles ; — célébration de la première messe solennelle de l'archevêque ; — lettres apostoliques nommant Pierre de Gemelli à la prébende de Louvatange, 31 octobre ; — double prébende de pain et de vin au provincial des dominicains prêchant à Saint-Jean le jour de la Toussaint ; — deniers recueillis pour le séminaire, 7 et 14 novembre ; — mort de Jean Chuppin ; le théologal Gerbert le remplace à la prébende de Merceyle-Petit, 16 novembre ; — propositions faites par l'archevêque pour l'exécution du concile de Trente, récemment publié, 17 novembre ; — sentence contre le domestique du chanoine Chuppin, pour spoliation de sa succession (en français), 27 novembre ; — convention passée avec le chanoine Favier pour son voyage à Rome dans l'intérêt du chapitre, 15 décembre ; — prêt de 500 fr. au chanoine Quelave, 19 décembre ; — 250 fr. donnés par l'évêque d'Arras pour acheter des draps de soie pour ornements, 24 décembre ; — aumônes aux pauvres de la cité, 1572, 9 janvier ; — nomination d'un écolier au collège de Pavie ; — prêt de 400 fr. à M^{mc} de Laubépin, 23 janvier ; — processions générales à cause de la naissance d'un Infant d'Espagne, 27 février ; — les chanoines sont immédiatement soumis à la juridiction du chapitre et non à d'autres, 5 mars ; — mesures contre les suppôts tenant chez eux femmes suspectes, 1^{er} avril ; — gratification aux trois prédicateurs du carême en la cité, 11 avril ; — indemnité accordée à Claude Marquiset, de Bonnay ; — Claude Rondot, professeur ès arts, nommé recteur des écoles capitulaires, 16 avril ; — Henri Thiadot, reçu à la prébende de Champdolent (Pouilley), 28 avril ; — remerciements à l'évêque d'Arras de ses magnifiques présents, 18 juin ; — homicide perpétré par Jean Grandjean, place Saint-Quentin, 30 juin ; — on écrit au cardinal de Granvelle, ambassadeur du Roi à Rome, pour le remercier d'avoir obtenu confirmation des privilèges de l'Église de Besançon, 9 août ; — offre par le chanoine Bourquin du portrait peint du pape Grégoire XIII, ayant confirmé les privilèges de cette église ; — présent de vivres et vins à l'ambassadeur impérial, M. de Montfort, 14 août ; — réception de lettres du cardinal d'Aoste, on lui répond en italien, 3 septembre ; — le chanoine Favier, rentré de Rome, fait relation de ses démarches, 10 septembre ; — on règle ses frais de voyage, 17 septembre ; — réception du sous-diacre Pierre Chifflet à la prébende de Pouilley (La Perrouse) ; — conférence avec l'archevêque sur les biens et dîmes capitulaires à Porrentruy et environs, 6 octobre ; — François Richardot le jeune, admis à la prébende de Miserey, 8 octobre ; — cérémonial à observer dans les églises cathédrales à l'entrée de l'archevêque, 24 octobre ; — statut relatif aux collations, 5 novembre ; — cherté du vin, 18 novembre ; — réception de François Grusset à la prébende de Miserey, 5 décembre ; — construction de hallettes par les citoyens sur la place Saint-Quentin, 17 décembre ; — lettres de provisions pontificales présentées pour la prébende de Champdolent, par Mercurin de Landriano, escorte de son père Louis de Landriano, écuyer, seigneur de Champagnolot. 31 décembre ; — supplique adressée (en français) à l'archevêque par le chapitre, celui-ci déclarant que les archevêques ne peuvent valablement passer ni accorder chose d'importance sans l'agrément du chapitre, 1573, 21 janvier ; — lettres de l'Empereur et de la duchesse de Lorraine en faveur des prétentions à un canonicat de Léonard d'Amondans ; — retour du comte de Montfort en la cité, 31 janvier ; — 1,500 fr. remboursés par celui-ci, 4 février ; — remboursement de 1,000 fr. par l'official Renard ; — chaîne d'or offerte à l'ambassadeur impérial en le félicitant de l'œuvre excellente par lui commencée, 14 février ; — Antoine de Santans reçu à la prébende de la paroisse (Saint-Jean-Baptiste) et à l'archidiaconé de Salins, 21 février ; — le doyen, ayant acheté la maison de M. Belvoir, offre 200 fr. pour le quart denier, 17 mars ; — restitution de 1,000 fr. par le notaire bisontin François Poillet, tuteur des enfants de Charles Pillot, écuyer, seigneur de Châtelard ; — Jean de Blonay reçu par échange à l'archidiaconé de Salins, 27 mars ; — processions générales pour apaiser la colère de Dieu, 21 avril ; — présents et salutations offerts

au comte de Montfort et au baron de Polwiller, 1^{er} juin ; — autres au gouverneur de la province de passage, 3 juin ; — texte d'une lettre de l'évêque d'Arras, portant cession de sa maison canoniale à son neveu François Grusset, 26 mai, 25 juin ; — on offrira 1,000 fr. de rémunération au comte de Montfort, après en avoir conféré avec le gouverneur, M. de Vergy, 28 juin ; — un prédicateur jésuite a prêché contre les servantes suspectes des chanoines et suppôts et causé plus de mal par le scandale qu'il n'a travaillé à l'édification du peuple, 29 juillet ; — corrections à faire à l'office de la Vierge selon l'usage du diocèse avant de l'imprimer ; on commet les chanoines de La Borde, Humbert et Nicod, 5 août ; — consentement à l'impression, sous la condition du privilège que donnera le vicaire général, M. de Luxeuil, 19 août ; — réception de Claude Monnier à la prébende de Pouilley (La Perrouse), 23 septembre ; — les gouverneurs demandent au chapitre de contribuer à la nourriture des pauvres, 25 septembre ; — présents à offrir au grand commandeur de Castille, devant arriver en la cité envoyé par le Roi, 12 octobre ; — salutations et présents à M. Froissard, président du parlement de Dole, de passage, 20 octobre ; — arrivée du grand commandeur de Castille le 27 octobre, 26 octobre ; — plainte contre des familliers portant drapeaux, manteaux et manches longues, 29 octobre ; — réparation de la peinture de la chapelle des Carondelet (Vierge de Fra Bartolomeo) par Pierre d'Argent, 4 novembre ; — l'évêque d'Arras verse 300 fr. pour fondation de son anniversaire, 18 novembre ; — paiement de 8 écus d'or à Pierre d'Argent, peintre, pour la réparation déjà mentionnée, 28 novembre ; — lettre de Laurent Grillet, religieux attaché à l'Escurial, remerciant des effigies du Saint-Suaire envoyées au Roi, 31 décembre ; — Claude Farod pourvu de la prébende de Tarcenay par lettres apostoliques ; — Antoine de Gorrevod, évêque de Lausanne, pourvu de l'archidiaconé de Salins, 1574, 8 janvier ; — députation envoyée à Gray pour y saluer le duc d'Albe et lui recommander la question de la juridiction ecclésiastique, 13 janvier ; — vol d'un calice d'argent dans l'église Saint-Pierre par Jean Thomas, familier, 27 janvier ; — sentence rendue contre le coupable, 1^{er} février ; — députation ; le docteur Petremand et le chanoine Grusset, envoyés aux Flandres pour la juridiction ecclésiastique, 11 mars ; — statuette d'argent doré de saint Symphorien commandée par l'orfèvre Pierre Orchamps, pour l'église de Gy, 3 avril ; — procès pour faire reconnaître un cens, contre François de Pierrefontaine, seigneur de Voillans, propriétaire d'un domaine à Bonnay, 6 avril ; — procession générale pour une victoire remportée par les catholiques sur les hérétiques aux Pays-Bas, 28 avril ; — « bergerette » due par Anne de Saint-Moris, veuve d'Étienne de La Tour, écuyer, seigneur de la Tour Saint-Quentin, 12 mai ; — statut contre les chanoines de semaine inexacts à chanter la grand'messe, 9 juin ; — le fabricant de Saint-Jean achètera des chandeliers de cuivre et fera réparer la table d'or, 18 juin ; — on montre le Saint-Suaire au comte de Pont de Vaux et à M^{me} de Mouhy, 7 juillet ; — affranchissement concédé à Jean Pomeret, notaire de Louvatange, 9 août ; — mort de François Richardot, évêque d'Arras, 19 août ; — Louis de Lantenne admis à la prébende de Berthelange, 22 septembre ; — amende honorable faite à ses confrères par le chanoine Mathieu de Jallerange, 27 octobre ; — réparation à l'écluse de Tarragnoz, 3 novembre.

G 198 (Registre.) — Grand in-folio papier de 11 et 398 feuillets (manquent les folios 194 et 195).

1574-1585. — *Délibérations capitulaires du 10 novembre 1574 au 30 avril 1585.* — Fol. I. Conclusion d'un procès du chanoine Gemelli contre un familier Renobert Balet, 1581 ; — fol. II. Règlement imposé aux familiers ; — fol. 1, actes rédigés (en latin) par les secrétaires et notaires publics, Philippe Menestrier et Jean de Flagey, depuis le 10 novembre 1574 ; — relation des États récemment tenus à Dole, 24 novembre ; — impôts au bailliage d'Amont, 22 décembre ; — Claude de Chavirey, écuyer, autorisé à louer une pièce de pré à Pirey, 31 décembre ; —

amodiation de la papeterie de Tarragnoz à François Châtelain, 1575, 19 janvier ; — punitions et incarcérations prononcées contre des familiers, 26 février ; — mort du chanoine François de Poitiers, 26 mars ; — Joachim de Rye offre deux chapes pour droit de réception, 8 avril ; — offre d'un exemplaire des statuts synodaux récemment imprimés par le vicaire général Lulle, 27 août ; — association de maisons canoniales entre le cardinal de Granvelle et le trésorier son neveu, 4 mai ; — liste des églises dont la collation appartient au chapitre ; — statut réglant les devoirs des surchantres, 25 mai ; — lettre du parlement de Dole en faveur de Matthieu de Jallerange, 15 juin ; — récit de la trahison de la cité lors de son attaque par les huguenots le 21 juin, 23 juin ; — félicitations aux gouverneurs et processions à ce sujet, 27 juin ; — Artus d'Artois, de Liège, institué ermite à Notre-Dame de Leffond, 1^{er} juillet ; — grand archidiaconé conféré à Antoine d'Achey, sur renonciation du cardinal de Granvelle, 6 juillet ; — liste des suppôts pouvant porter les armes, 19 juillet ; — prières et litanies pour le maintien de la foi et l'expulsion des païens et hérétiques, 20 juillet ; — fraction du sceau de François de Poitiers, 28 juillet ; — prêt de 1,100 écus d'or à Frédéric Perrenot de Champagny, 17 août ; — réception de Henri Thiadot à la prébende de Quenoche, 27 septembre ; — 1,000 fr. remboursés par les héritiers d'Étiennette Bonvalot, 23 novembre ; — le chapitre approuve, en ce qui le concerne, l'impression de la partie d'été du bréviaire diocésain, attendu sa rareté dans le diocèse, 29 novembre ; — réception de Philippe Renard à la prébende de Tallenay, 1576, 14 janvier ; — bref pontifical pour l'indulgence du jubilé, Saint-Pierre, 6 janvier 1576 (texte), 1^{er} février ; — arrivée d'un nonce de Grégoire XIII ; bref accréditant le nonce ; réponse détaillée du chapitre au bref et au nonce, 4 février ; — vente par les héritiers de François de Poitiers de sa maison canoniale à Pierre de Gemelli, 7 avril ; — ornements de soie, opulents, offerts par l'archidiacre de Favorney, 27 avril ; — Jean Lamy, admis à la prébende de Salins (Montagnes), 4 juin ; — Louis de Lantenne offre une chape rouge pour son droit de réception, 7 juin ; — violences et injures échangées entre les chanoines de Mercey et Camus, 27 août ; — vente à M. de Chantrans, de la maison canoniale du défunt chanoine Marcellin Martin, 2 octobre ; — cérémonies pour les obsèques de l'empereur Maximilien II, 12 décembre ; — vente de la maison de la chantrerie pour 463 fr. ; — réunion à Dole du clergé et des nobles du comté dans l'intérêt de la patrie, 1577, 30 janvier ; — lettres de l'empereur Léopold, touchant la mission du comte de Montfort, la « prodiction, » etc., 13 février ; — l'archidiacre de Favorney, les chanoines Bourquin et de La Borde, assistés des surchantres, examineront, avant qu'il soit livré à l'impression, le missel composé par le vicaire général, 16 mars ; — réunion à Pesmes, pour examiner la question de la juridiction ecclésiastique du comte de Ghamplitte, du président et des conseillers du parlement de Dole et d'une députation du chapitre, 12 avril ; — la réunion se tient le mardi 24 avril, 21 avril ; — relation de cette assemblée, 29 avril ; — réception de Simon d'Amblans à la prébende de Salins (Rosières), 8 mai ; — remboursement par Denis Gonzel, d'Ornans, de 200 fr., capital d'un cens, 22 mai ; — lettres du gouverneur et du président du Parlement écrites au doyen pour demander qu'à l'occasion de la prochaine assemblée du clergé qui doit se faire les 31 mai et 1^{er} juin à Besançon, on ne soulève aucune question contraire aux intérêts du Roi et à ses édits, 30 mai (texte) ; — lettre de l'Empereur aux gouverneurs, touchant la juridiction ecclésiastique, Ratisbonne, 5 juillet 1576 ; — lettre de don Juan d'Autriche, même objet, 22 juin ; — Pierre Boitouzet reçu à la prébende de Noroy, 2 octobre ; — les conseillers Chaillot et Chappuis demandent audience, 1578, 2 janvier ; — M. de Cambaron rembourse 500 fr. ; — arrivée du nonce du pape, apportant le chapeau de cardinal à l'archevêque, 22 mars ; — on affiche les insignes du cardinalat aux portes de Saint-Jean et de Saint-Étienne ; — lettre de don Juan d'Autriche en faveur de Matthieu de Jallerange, 4 avril ; — Prosper de La Baume nommé à la prébende de Serre-lez-Moulières, 18 avril ; — 90 fr. payés au chanoine Favier pour une coupe d'argent offerte au nonce, 24 avril ; — Jacques de

Lessertot, admis à la prébende de Franois, 30 avril ; — Christophe Humbert ayant résigné son canonicat de Chambornay, on en pourvoit Étienne Humbert, 21 mai ; — enterrement de Christophe Humbert, 14 juin ; — députation de personnages de la province envoyée au chapitre par don Juan d'Autriche pour terminer à l'amiable les controverses entre le chapitre et les gouverneurs de Besançon, 27 juin ; — traité de pacification porté par les délégués, 29 juin ; — convocation à Gray, devant le gouverneur, de commissaires du chapitre et de la cité, pour la juridiction ecclésiastique, 9 juillet ; — capitulations des nouveaux gouverneurs, 23 juillet ; — on écrit à don Juan d'Autriche, 1^{er} octobre ; — à Sa Sainteté, au cardinal de Granvelle, 23 octobre ; — les gouverneurs demandent que le chapitre contribue à la garde de la cité, attendu les bruits de guerre, 13 novembre ; — après avoir été éclairés sur ce point, tant par le cardinal-archevêque que par le gouverneur, les chanoines répondent qu'en cas d'absolue nécessité, ils sont prêts à exposer leurs personnes et leurs vies et à travailler comme les autres citoyens à la garde et à la défense de la cité, 21 novembre ; — copie des lettres écrites à ce sujet au cardinal, toute la difficulté est de savoir si les chanoines doivent « tous ensemble.... faire ung esquadron ou bien se separer et entremesler avec les citoiens et soldatz », 13 novembre ; — lettres écrites au comte de Champlitte ; — réponse de l'archevêque datée de Gy, 17 novembre : « nous debvons tous employer noz personnes indifferemment par droit de nature pour la defense et conservation de noz biens.... » ; — réponse du comte de Champlitte, datée de Corneux, 17 novembre, « délibérez de vivre et mourir avec eulx.... » ; — Claude Loys, docteur en droit, verse 50 fr. au nom de l'hoirie du chanoine Christophe Humbert pour sa fondation d'un office de l'Immaculée Conception, 10 décembre ; — on taxe les ménades à 21 s. estevenants, vu le bon marché du pain et de la viande de porc, 31 décembre ; — intervention du chapitre à propos de la [vente faite par les Jacobins d'une portion de leur verger, de leur porte d'entrée au four de Rivotte, sur autorisation de frère Jean Pillault, vicaire général de la congrégation de la réforme de France, 1579, 4 février ; — Jacques d'Amondans pourvu de la prébende de Tallenay, 5 février ; — prêt de 300 fr. à Pierre Marle, d'Abbans, 4 mars ; — délégation aux États de Dole, convoqués pour le 9 mars ; — relation des États, 28 mars ; — remerciements au cardinal de Granvelle, pour l'obtention d'un bref, 29 avril ; — mort du chanoine Nicod, prébendier de Serre-lez-Pouilley, Louis Saulget lui. succède, 11 juin ; — le doyen communique un traité de bourgeoisie passé par la cité, pour dix ans, avec les Suisses de Fribourg et de Soleure, 19 juin ; — Blaise Payot, docteur en médecine, pourvu de la prébende de Berthelange, 23 juillet ; — le cardinal Orsini écrit, touchant une affaire du chanoine Favier, 23 septembre ; — on veille et on allume des feux dans le clocher de Saint-Étienne, où se relaient les familiers, 7 octobre ; — prêt d'argent au docteur en médecine Frédéric de Valembert, 7 octobre ; — Étienne de Marenches nommé prébendier de Quenoche, 3 novembre ; — achat pour 37 fr. d'une croix d'argent offerte par le chapitre à l'église de Gy, 4 novembre ; — F. Chifflet, de Chaffois, reçu familier de Saint-Jean, 9 décembre ; — 100 fr. prêtés à Antoine de La Tour, 23 décembre ; — privilège accordé par le pape Grégoire XIII à l'autel du Saint-Suaire, 20 décembre 1579, 1580, 21 janvier ; — statut contre les chanoines inexacts dans la célébration des messes ou la lecture des épîtres et évangiles, 27 janvier ; — frais du luminaire de la chapelle du Saint-Suaire, 27 février ; — prêt de 200 fr. aux habitants d'Ornans ; — monitoire de la chambre impériale de Spire en faveur de Pierre Vuillard, calviniste, jadis citoyen de Besançon, aujourd'hui de Montbéliard, l'autorisant à entrer à volonté à Besançon ; protestation des chanoines et des citoyens contre cette tolérance, 17 avril ; — on envoie saluer la duchesse de Parme, pour lors à Salins, on lui porte des présents, 26 avril ; — la princesse doit arriver à Besançon le 15 mai, on la saluera de nouveau en lui offrant des confitures, de l'hypocras et des torches, 13 mai ; — on lui montrera le Saint-Suaire le lendemain, 18 mai ; — nouvelles du cardinal de Granvelle apportées d'Espagne par le chanoine Boitouzet, 26 mai ; —

lettres de l'Empereur, sollicitant un canonicat pour Claude Pétremand, 1^{er} juin ; — enterrement du grand archidiacre Antoine d'Achey, 3 juin ; — sa prébende de Saint-Vit est accordée à Claude Pétremand ; — détails donnés par l'archidiacre de Favorney sur une nouvelle visite à la duchesse de Parme ayant retraversé Besançon, 15 juin ; — Jean de Montfort pourvu de la prébende de Villeneuve, 2 juillet ; — *Te Deum* pour une victoire remportée aux Flandres par l'armée du Roi ; on sonnera à Saint-Étienne la cloche dite « Porte-Joye », 8 juillet ; — Marin Reud pourvu de la prébende de Quenoche, 20 juillet ; — gratification donnée à ceux qui ont aidé à éteindre le feu allumé près de la petite horloge de Saint-Étienne par le tonnerre et le « malin esprit », 17 août ; — félicitations à l'archevêque, qui vient de recevoir le chapeau rouge, 12 octobre ; — lettre du cardinal de Granvelle priant le chapitre de l'associer à Jacques de Saint-Mauris tant dans la chanterie que dans la maison canoniale jadis possédée par François Bonvalot, son oncle, 30 novembre (lettre transcrite *in extenso*, datée de Madrid le 28 septembre) ; — l'archevêque paiera cette année 36 fr. en remplacement des cinq collations dues aux familiers et habitués officiant dans la chapelle de Saint-Nicolas ; — Amédée Boutechoux pourvu de la prébende de Tarcenay, 7 décembre ; — 231 fr. prêtés à cens à Jacques Nélaton, de Quingey, 31 décembre ; — 600 fr. prêtés à Henri de Chassagne, d'Ornans, écuyer, 1581, 25 février ; — bref du pape adressé sur l'avis du nonce (chez les Helvétiens et les Rhétiens) à l'archevêque de Besançon, pour l'engager à fonder au plus tôt un séminaire, 12 mai ; — délibération sur ce sujet ainsi que sur la juridiction ecclésiastique et la réforme des religieuses ; — libelle diffamatoire déposé dans l'église de Saint-Jean, 25 mai ; — grand candélabre à élever devant l'autel de prime à la dévotion et aux frais du chanoine Quelave, 31 mai ; — statut réglant que l'ostension du Saint-Suaire ne se fera plus qu'à Pâques et qu'à l'Ascension, 14 juin ; — provision de l'archidiaconé de Gray en faveur du chanoine de Gemelli, 15 septembre ; — à la demande de l'archevêque, on montrera le Saint-Suaire à M^{me} de Lignéville-Clervans, 13 octobre ; — les gouverneurs ont reçu une lettre du cardinal de Granvelle, relative à la juridiction ecclésiastique, 26 octobre ; — semonce et recommandations faites aux surchantres, familiers, marguilliers comparissant en personne, 8 novembre ; — obsèques du vicaire général Lulle, M. Petremand, docteur ès droits, fait son oraison funèbre, 1582, 13 janvier ; — le chanoine de Marenches nommé archidiacre de Luxeuil, 16 janvier ; — celui-ci ayant renoncé à cette nomination, ce personal est accordé à M. de Gemelli, 24 mars ; — Constantin Colin rembourse 80 fr. ; — Nicolas de Vienne, seigneur de Clervans, rembourse 1,440 fr., 28 juillet ; — les contreforts du cloître de Saint-Jean menacent ruine, 9 août ; — lecture du testament de Philippe Monestrier, cosecrétaire du chapitre, 29 décembre ; — on fixe la taxe des ménades à 23 s., 31 décembre ; — lettre de l'archevêque pour le choix d'un reclus, 1583, 16 janvier ; — pose d'une tombe sur la sépulture du chanoine Étienne Despotots, 23 janvier ; — on montrera le Saint-Suaire à l'Ascension, à la suite d'une démarche faite par les gouverneurs : Humbert Picornot et le notaire Jacques Jaquelin, 20 mai ; — emprunt de 200 écus d'or au notaire Jean de Basle, 5 août ; — on montre le Saint-Suaire à la comtesse de Pont-de-Vaux, sœur de l'archevêque ; — obsèques du chanoine Symard, prébendier de Saint-Vit, 8 août ; — convention passée avec le prévôt de Champlitte, le chanoine Grusset, envoyé en Espagne auprès du Roi, aux frais du chapitre, 9 août ; — remboursement de 300 fr. par Claudine de Rye, comtesse de Varax, 17 août ; — concession de la prébende de Vorges à Claude Valle, de Besançon, 31 octobre ; — funérailles du grand archidiacre, Gabriel de Diesbach, 1584, 12 mars ; — amodiation de la Motte d'Étuz à Maurice de Diesbach, 27 mars ; — cette amodiation est résiliée, 26 avril ; — liste des chanoines, 4 mai ; — Jacques de Saint-Mauris mis en possession du grand archidiaconé, 19 mai ; — on montrera le Saint-Suaire à des ambassadeurs suisses de Fribourg et de Soleure attendus prochainement, 7 juin ; — notification de la mort de l'archevêque, survenue la veille à Arbois, 13 juin ; — on recherche les titres relatifs à l'élection

des archevêques : — Prosper de La Baume, abbé de Cherlieu et neveu du prélat défunt, notifie que la volonté de ce dernier a été d'être inhumé dans l'église Saint-Just d'Arbois, auprès de son oncle le cardinal-archevêque Pierre de La Baume, 18 juin ; — procession générale pour invoquer le Saint-Esprit à l'occasion de la prochaine élection ; — l'élection est fixée au 25 juin, 20 juin ; — mandement préliminaire pour constater les chanoines présents et absents, 25 juin ; — élection et postulation du cardinal de Granvelle comme archevêque de Besançon ; — le chantre Charles de Saint-Mauris est pourvu de la prébende de Quenoche, vacante par la mort de Nicolas de Chantrans ; — discussion avec le seigneur de Corcondray, touchant la haute justice, 27 juin ; — le syndic de la cité notifie un cas de peste dans la maison du chanoine de Santans, sur la montagne Saint-Étienne ; — on rend à Prosper de La Baume et à M. de Montrevel l'anneau de Claude de La Baume, archevêque défunt, pour l'expédier à leurs frais au pape, 9 juillet ; — texte d'une lettre du Roi, datée de Saint-Laurent-le-Royal, le 5 juillet, communiquée par le comte de Champlitte et invitant le chapitre à donner un successeur au cardinal de La Baume (en français), 20 juillet ; — lettre du cardinal de Granvelle datée de Madrid, recommandant pour une prébende le fils de M. de Chauvirey, 2 août ; — le cardinal de Granvelle accepte la postulation faite de sa personne pour l'archevêché, 22 août ; — le pape nomme le cardinal, 19 septembre ; — réception de Charles de Saint-Mauris à la dignité de chantre ; — lettre de l'Empereur pour faire jouir de sa prébende, quoique absent, le chanoine Posidonius Abbini, 2 octobre ; — remerciements du cardinal acceptant sa nomination et exprimant sa satisfaction de ce que ses confrères se sont souvenus de lui, 17 octobre ; — rentrée des femmes expulsées de la cité pour fait de religion ; — démarches du chapitre auprès des gouverneurs pour conférer sur ce fait, 7 novembre ; — requête des Salinois pour obtenir la cession de la chapelle de Saint-Pierre hors les murs, dépendant d'une prébende du chapitre, pour la construction d'un couvent de capucins ; — concession de cette chapelle relevant de la prébende de Villeneuve, 14 novembre ; — M. de Moncley, écuyer, rembourse 1,000 fr., 29 novembre ; — obsèques du chanoine Jean de Favier, 1585, 4 janvier ; — François d'Orival pourvu de la prébende du défunt, 9 janvier ; — bulle de Grégoire XIII, instituant le cardinal de Granvelle archevêque de Besançon, 14 novembre 1584, 6 février ; — délibération maintenant le droit d'élection des archevêques, 7 février ; — réception (par procureur) du nouvel archevêque ; — on remet à son procureur, Jacques de Saint-Mauris, l'administration temporelle et spirituelle ; — lettre de l'Empereur sollicitant, pour François d'Orival, la première prébende vacante, 27 février ; — remontrances du chanoine Boitouzet, chambrier *sede vacante*, 6 mars ; — 500 fr. reçus de M. de Moncley à cause de la vente du bois de Pouilley, 23 mars ; — droit de pêche sur l'Ognon à Palise, 30 mars ; — provision d'une prébende à Saint-Vit pour Barthélemy Bourdenet, par lettres pontificales, 6 avril ; — ratification de l'affranchissement de mainmorte concédé à Siméon Perrot de Villers-Buzon par le doyen, 13 avril ; — processions générales à Sainte-Madeleine, le jour de Quasimodo, 16 avril ; — gratification à deux prédicateurs du carême, Jean Garnier, provincial des Cordeliers, et Christophe Le Pas, carme, 26 avril ; — réparations aux écluses de Rivotte, 30 avril. (Le fol. 398 contient le rudiment d'une table dressée au fur et à mesure par les secrétaires.)

G 199. (Registre.) — In-folio papier de 1 et 555 feuillets, le folio 116 est bis (filigrane de Tarragnoz : *un bras-reliquaire bénissant*). (La couverture du registre est un jugement de décret rendu au bailliage de Salins sur la maison de Jean Maire, dudit lieu, dans la seconde moitié du XVI^e siècle ; une des gardes du volume est tirée d'un livre de droit ita ien du XV^e siècle, texte et gloses.)

1585-1593. — *Délibérations capitulaires du 4 mai 1585 au 15 septembre 1593* (rédigées par Jean de Flagey et Pierre Chevroton, secrétaires et notaires publics). — On vendra le drap noir pendu dans la chapelle des Diesbach à Saint-Étienne, ou on en fera un drap mortuaire pour les

chapelains, 1585, 8 mai ; — extraction de pierre dans une vigne ou désert près de Rivotte, 15 mai ; — don de deux tuniques et d'une chasuble pour les fêtes de la Vierge, par le doyen ; — on décide en principe qu'on montrera le Saint-Suaire aux grands personnages venus de loin, 22 mai ; — États convoqués à Dole pour le 8 juillet, par lettres du duc de Parme, 12 juin ; — relation des États, 26 juin ; — mesures prises pour les écoles capitulaires ; — mort du chanoine Quelave, fondateur d'un office de saint Maimbœuf à l'instar de celui de sainte Agathe, 6 juillet ; — lettre du cardinal-archevêque exhortant les chanoines à vivre honnêtement pour donner le bon exemple et obtenir de Dieu un remède à la pauvreté de l'église de Besançon, 24 juillet ; — Jean d'Amondans nommé grand archidiacre ; — la succession du chanoine Quelave verse 120 fr. pour un anniversaire, 200 fr. pour la fondation de l'office de saint Maimbœuf et 50 fr. pour la fabrique, 9 août ; — Jean Alviset, procureur dans le procès des tailles de Thise, réclame son paiement, 9 août ; — modèle en peinture du tabernacle que le doyen compte faire placer à Saint-Jean pour l'adoration du Saint-Sacrement, 26 août ; — François d'Orival, pourvu de la prébende de Salins (montagnes), 4 septembre ; — suppression des cérémonies de la fête des Innocents, 2 et 9 octobre ; — remboursement de 600 fr. par Didier Varin, 6 novembre ; — obsèques du chanoine de Mercey, 1586, 2 janvier ; — Marc-Antoine d'Amondans élu à sa place ; — prêt de 200 fr. à Thiébaud Tarcelet, de Marnay, 8 janvier ; — achat pour 800 fr. à Mercurin de Landriano de la maison canoniale de M. de Mercey, 1^{er} février ; — relation du dernier « respons » du puits à muire, 12 février ; — office de saint Augustin fondé par François Rigauld, familier, 19 février ; — provision du canonicat de Chemaudin, en faveur de Louis de Chavirey, par lettres pontificales, 1^{er} mars ; — indulgent pontifical en faveur du suffragant Jean Doroz, 15 mars ; — fondation d'un anniversaire par le doyen François de Grammont ; — Barthélemy Bourdenet admis à la prébende de Saint-Vit, à la place de Jean de Favier, 1^{er} avril ; — obsèques du chanoine Jean Berdot, 23 avril ; — François du Bief, maçon, chargé des réparations des moulins de Tarragnoz, 30 avril ; — Claude Martelot remplace Vincent Perrenot comme boulanger du chapitre, 13 juin ; — emprunt de 100 écus d'or de Claude Bonvalot, femme de Pierre Bonvalot dit de Constanble ; — le grand archidiacre demande une exemption de ménades pour les maisons par lui acquises dans la rue du Clos, 27 août ; — le vicaire général propose, au nom du cardinal de Granvelle, la nécessité d'imprimer de nouveaux missels ; — une commission de chanoines est nommée pour corriger le modèle à donner aux typographes, 27 août ; — révision du missel, 3 septembre ; — mort du chanoine de Landriano, 13 septembre ; — Jean Pétremand donne 200 fr. pour fonder l'office de saint Hippolyte, 17 septembre ; — Jean Maillot, chirurgien, reçu au nombre des choriaux ; — lettre de Philippe II, notifiant en termes émus et reconnaissants le décès du cardinal de Granvelle, Saint-Laurent-le-Royal, 22 septembre, 3 octobre ; — propositions faites par le président de Dole pour l'élection d'un nouvel archevêque ; — on fixe le jour de l'élection, 6 octobre ; — cérémonial du service funèbre de l'archevêque décédé ; — on communique les lettres et requêtes du président du parlement et du comte de Champlitte, puis l'on passe à la postulation unanime du doyen François de Grammont pour archevêque de Besançon, 11 octobre ; — lecture du testament de Mercurin de Landriano, 5 novembre ; — pourparlers avec l'écuyer François de La Tour, pour échange de terres à Chalèze et Charcenne ; — amodiation de la cure de Gy pour 120 fr. à Claude Lebvrot, 19 novembre ; — Claude Martelot admis au monopole de distributeur du pain de prébende, à charge de ne pas livrer de marchandises aux particuliers, 29 novembre ; — visite des vignes de Trois-Châtels, amodiées par le vigneron Jean Barbisier ; — tenue d'un « respons » à Arbois, pour le puits à muire, 10 décembre ; — procuration donnée pour poursuivre à Rome la confirmation de l'élection, 12 décembre ; — présentation de Jean Maublanc à la prébende vacante de Vyt et Dampierre, nomination de Marc d'Amondans, 31 décembre ; — vente pour 825 fr. à Jean Poutier de la maison canoniale de Jean de Favier, 1587, 7 janvier ; — Jean Prévost pourvu

de la prébende de Ferrières, 14 février ; — Claude Picardet nommé marguillier de Saint-Jean, 28 janvier ; — remboursement de 300 fr. par M. de Chauvirey, 3 avril ; — terrible recrudescence de peste, célébration de la messe des saints Sébastien et Fabien, 8 avril ; — alimentation des pauvres, 15 avril ; — entente du doyen avec des ouvriers compétents pour l'érection d'un tabernacle dans la chapelle Sainte-Croix, à Saint-Jean, 22 avril ; — réparations aux cloches de la même église, 29 avril ; — Claude Febvre élu surchantre de Saint-Étienne, 8 mai ; — François Oudot pourvu de la prébende de Tarcenay ; — prêt de 300 fr. à Claude Quicquet, notaire à Cromary, 13 mai ; — négociations pour les dîmes de Porrentruy, 15 juin ; — processions générales pour la paix et l'unité de l'Église, 8 juillet ; — on cure le puits voisin de Saint-Jean, 19 août ; — office de saint Augustin fondé par Françoise Rigauld, veuve de noble Claude Musy, 26 août ; — les religieux de Saint-Vincent se vantent d'avoir chez eux les corps des saints Ferréol et Ferjeux, 9 septembre ; — compromis entre le chapitre et les familiers de Gy, 16 septembre ; — les confrères de Saint-Antoine se révoltent contre le chapitre ; — l'archevêque donne 600 fr. d'augmentation pour cette confrérie, 23 septembre ; — Renobert de Mesmay nommé coadjuteur de l'archidiaconé de Faverney ; — vols commis à Pouilley, dans les vignes du chapitre, 1^{er} octobre ; — propositions faites par le doyen au sujet de l'archevêché attribué par le pape à Ferdinand de Rye ; — notification des lettres de provision de l'archevêque, 31 octobre ; — l'archidiacre de Faverney est appelé à faire partie des conseils du Roi ; — le doyen se démet de l'administration de l'archevêché, 9 novembre ; — députation nommée pour aller saluer, à Vuillafans, le nouvel archevêque ; — le chanoine Le Clerc fait des fondations, choisit sa sépulture et donne 100 écus d'or pour ce double objet ; — prise de possession personnelle de l'archevêché par Ferdinand de Rye, 14 novembre ; — prières et messe aux saints Sébastien et Fabien à cause de la peste régnant dans la cité, 9 décembre ; — don de six tapisseries pour décorer, à Saint-Jean, la chapelle de Notre-Dame, offert par le doyen, 16 décembre ; — « cugnots » distribués aux choriaux le jour des saints Innocents, 31 décembre ; — les grandes eaux font échouer contre les écluses de Rivotte la barque (ou bac) de Vaire, 1588, 21 janvier ; — Gui Bongaigneur, curé de Vaudrey, reçu familier de Saint-Étienne, 27 janvier ; — Renobert Ramel, clochetier, est chargé de remonter l'horloge de Saint-Étienne, 24 février ; — paiement des habitants de Dole à la confrérie du Saint-Suaire (5 fr.), 2 mars ; — communication à faire au papetier de Tarragnoz, Nicolas Pouillet, 2 avril ; — 24 chanoines sont exempts de résidence, 8 juin ; — ordres à donner aux imprimeurs fixés à Besançon pour l'impression des bréviaires, 28 juillet ; — on montre le Saint-Suaire à M^{me} d'Ostende, fille du comte d'Egmont, 5 octobre ; — on remet à l'archidiacre de Gray, pour le déposer sur le tombeau du feu cardinal de La Baume, le chapeau de cardinal du prélat, 19 octobre ; — monitoire contre les suppôts vivant en concubinage, 3 novembre ; — certaines fêtes devront être insérées dans les missels en cours d'impression ; — rapport sur les vendanges de l'année, 23 novembre ; — vol d'une chaîne de l'encensoir d'argent de Saint-Jean, 29 novembre ; — François Millet reçu prébendier de Vorges, 23 décembre ; — on montre le Saint-Suaire à la princesse de Brunswick, sœur du duc de Lorraine, 11 mars ; — confection d'une tombe par le chanoine de Mesmay, archidiacre de Faverney, dans la chapelle de Saint-Maimbœuf, 28 mars ; — vol d'images d'argent prises sur tout un côté de la châsse des saints Ferréol et Ferjeux, 12 avril ; — les habitants de Cussey réclament et exigent même un pont sur l'Ognon ; — on ne montrera pas le Saint-Suaire à Pâques, à cause des bruits et dangers de guerre, 26 avril ; — prix à fixer pour la vente des nouveaux bréviaires et missels, les chanoines Gerbert et Poutier sont chargés des corrections, 4 mai ; — 436 fr. payés à Alexandre La Grandfemme, pour vente de cire, 17 mai ; — présents à faire au comte de Champlitte, au président de Dole et au procureur général arrivant en la cité, 24 mai ; — mesures de préservation de la table d'or de Saint-Jean contre les tentatives des voleurs, 24 mai ; — projet

de réunion à la paroisse de Vuillafans de la familiarité du lieu ; — remboursement de 200 l. par Jacques de Thurey, écuyer, seigneur de Naisey, 2 juin ; — le seigneur de Châtillon-Guyotte propose de rembourser 1,500 fr. ; — les offices doivent être désormais identiques dans les deux cathédrales, 28 juin ; — on appliquera aux besoins de la fabrique les oblations faites à la chapelle du Saint-Suaire, 12 juillet ; — Jean Cretenet pourvu de la prébende de Tallenay, 28 septembre ; — dégâts causés par les grandes eaux au moulin de Rivotte, 30 décembre ; — lettres apostoliques nommant Philibert Pourtier à la prébende de Saint-Hilaire, 1590, 2 janvier ; — concession de la chapelle de Saint-Pierre (au faubourg) aux Capucins de Salins, 18 janvier ; — réception du chanoine Pourtier ; — inhumation du chanoine Blaise Payot, docteur en médecine, 23 janvier ; — Philibert Deschamps admis à la prébende de Berthelange, 1^{er} février ; — Denis Roy nommé marguillier de Saint-Jean, 14 avril ; — on ne montrera pas, d'accord avec les gouverneurs, le Saint-Suaire, le dimanche après l'Ascension, 9 mai ; — lettres apostoliques nommant Claude Monnier le jeune à la prébende de Berthelange, 1^{er} juin ; — acte de réception de ce dernier, 7 juin ; — présent au comte de Champlitte venant en la cité au nom du président d'Artois, 13 juin ; — bulles nommant à la prébende de Saint-Hilaire Humbert de Basle, 18 juillet ; — François Bonvalot résigne sa prébende d'École, par suite d'échange avec Pierre Morel, 20 septembre ; — menaces d'invasion hostile du chapitre, 7 octobre ; — la maison du chanoine d'Amondans, vendue 800 fr. à Jean Cretenet, 10 octobre ; — M. de La Tour rembourse 200 fr., 25 octobre ; — réparation de la châsse des saints Ferréol et Ferjeux et remplacement des images volées, 7 novembre ; — réclamation d'un cens au receveur d'Antoine de Gorrevod, abbé de Saint-Paul, le notaire Jean Huguenot, 14 novembre ; — réconciliation du cimetière de Seurre, 19 décembre ; — Nicolas Martin, nommé prébendier de Satins (Rosières), 29 décembre ; — statut pour la réception des nouveaux chanoines ; — réception de Claude Doroz à la prébende de Saint-Vil, 1591, 9 janvier ; — la chapelle de Sainte-Geneviève à Saint-Jean est adjudgée à Pierre Chevroton, 6 février ; — remontrances à faire au capucin qui, sous prétexte d'introduire dans la cité la nouvelle confrérie de la Croix, occasionne des conciliabules, tumultes et désordres, 20 mars ; — autres détails sur cette confrérie « de la Miséricorde », 1^{er} avril ; — on va saluer le comte de Champlitte arrivé dans la cité, 6 avril ; — procédures touchant le meix de Germigny, 6 et 9 avril ; — réception de Bénigne Campan, de Champlitte, en qualité de recteur des écoles capitulaires, 8 mai ; — Claude Martelot continue comme boulanger et fournier du chapitre, 5 juin ; — on montre le Saint-Suaire à la comtesse de Champlitte, 12 juin ; — démarche en faveur des professeurs de l'Université de Dole, en détail avec la Chambre des comptes, 19 juin ; — visite de la papeterie de Tarragnoz, à requête de l'amodiateur Nicolas Pouillet, 10 juillet ; — on retire 500 fr. du décret de Christophe de Maizières, écuyer, débiteur du chapitre, 9 août ; — on remet à Nicolas Pouillet, ayant renouvelé son bail, une redevance de rames de papier, sans préjudice de l'avenir, 9 août ; — option de la prébende de Louvatange par le chanoine Pierre Magnin, 21 août ; — collation de l'archidiaconé de Gray à Maurice de Diesbach ; — supplique de l'orfèvre Pierre Odot, réclamant 100 fr. ; — prêt d'argent à Gaspard de Grammont, seigneur de Châtillon-Guyotte, 4 septembre (2,500 fr.) ; — remboursement de 1,300 fr. par le doyen, 11 septembre ; — paiement de 100 l. de cire à Jean Chevanney, 18 septembre ; — remboursement de 100 écus d'or à maître Didier Guibourg ; — certificat touchant l'hérédité de Jean Berdet concédé à Nicolas Demoingesse, libraire bisontin, 25 septembre ; — office de saint Gérard fondé par Gérard de La Borde, 12 octobre ; — on montre le Saint-Suaire à M^{me} de Torpes, 20 novembre ; — démarche auprès de l'archevêque pour le prier d'intervenir dans la question des privilèges de l'Église, 18 décembre ; — le Parlement prévient qu'une délégation de ses membres doit venir prochainement en ville pour pacifier les différends entre le chapitre et les gouverneurs, 23 décembre ; — distribution de cierges à Noël ; — Prosper de La Baume nommé haut doyen, à la suite de la

démission de François de Grammont, 31 décembre ; — pourparlers au sujet de la sauvegarde, dans les démêlés avec la cité, convention passée avec la ville, 42 couronnes d'or allouées aux conseillers du Parlement pour leur venue à Besançon, 1592, 4 et 8 janvier ; — service funèbre pour le gouverneur François de Vergy, récemment décédé, 15 janvier ; — fondation d'un office de sainte Geneviève par le chanoine Boitouzet et sa sœur Jeanne, veuve de Pierre Raguz, de Rennes, 23 janvier ; — 500 fr. versés par les fondateurs, 29 janvier ; — bulles apostoliques nommant Pierre Jaquot à la prébende de Chemaudin, 5 février ; — réparation de la maison des chapelains des comtes dans le cloître de Saint-Étienne, 21 février ; — prestation et formule de serment des familiers ; — salutations et présents à offrir au nouveau comte de Champlitte devant faire prochainement son entrée à Besançon, 26 février ; — bergerette pascalle (six channes d'hypocras, « *gallicè* bergerette », et 2 setiers de vin clair), 14 mars ; — on offrira au comte de Champlitte une croix d'or (valeur 10 ou 12 écus) que l'on commandera à quelque habile orfèvre ; — félicitations au comte de Champlitte, 21 mars ; — Mongin Lapostole reçu marguillier de Saint-Jean, 15 avril ; — on montrera le Saint-Suaire le dimanche après l'Ascension, 29 avril ; — perte ou vol d'un ciboire à Saint-Étienne ; — listes canoniales, 4 mai ; — cérémonial de l'ostension du Saint-Suaire, 8 mai ; — Mongin Lapostole, prêtant serment de marguillier, donne Jean Nayme pour caution ; — Louis d'Oiselay, seigneur de Villarschemin, reprend à son compte un cens de 108 fr. jadis dû par Antoine d'Haraucourt ; il donne pour caution M. de La Villeneuve, 18 juin ; — compliments aux nouveaux gouverneurs de la cité sur leur élection, 1^{er} juillet ; — François Capitain, pourvu de la prébende de Noroy, 29 juillet ; — Frédéric Perrenot, seigneur de Champagney, écrit pour demander qu'on lui fasse prendre une copie exacte du Saint-Suaire, 8 août ; — on présentera le vin d'honneur et les vœux du chapitre au cardinal de Sienne, à sa prochaine arrivée, 26 août ; — en l'absence de l'archevêque et du haut doyen, le chapitre pourvoit à la nourriture des choriaux durant les trois jours des fêtes de la Toussaint, 29 octobre ; — Guillaume Ferlin relevé de ses fonctions de marguillier de Saint-Étienne, Anatoile Durand lui succède, 4 novembre ; — remboursement de 500 fr. par les habitants de Beure, 18 novembre ; — salutations et présents à offrir à Frédéric Perrenot, de Champagney, devant prochainement entrer en ville, 12 décembre ; — processions générales pour la paix, 1593, 23 janvier ; — on loue à Étienne Galyot la maison de Salins dite « la court du chapitre, » 1^{er} février ; — Jean Cretenet demande la chapellenie vacante des Saints-Pierre et Paul, 17 février ; — remontrances au Parlement contre Pierre Jaquot, 3 avril ; — prières des Quarante Heures dans toutes les églises ; — avis salutaires sur la réforme du clergé, 10 avril ; — processions de *Quasimodo* (ou de saint Marc), 24 avril ; — Nicolas Demoingesse, libraire, réclame 60 fr. dus par le chapitre ; — emprunt de 300 fr. à la veuve de François Malmarmey, Bonaventure Febvre, 28 juillet ; — 2,000 fr. recouverts au décret de M. de Clervans, 7 septembre ; — lettre écrite par l'archevêque, de Saint-Claude, le 4 septembre, pour demander au chapitre d'associer ses efforts aux siens dans la difficulté soulevée au Parlement touchant les immunités ecclésiastiques, 15 septembre ; — on essaiera d'obtenir de la faveur impériale l'union de quelque bénéfice à la mense capitulaire. (Aux fol. 554 et 555, gloses en forme de table sommaire des délibérations.)

G 200. (Registre.) — Grand in-folio papier, de 480 feuillets (filigrane : *bras-reliquaire de saint Étienne*, Tarragnoz).

1593-1602. — *Délibérations capitulaires du 23 septembre 1593 au 24 avril 1602* (rédigées par les secrétaires Jean de Flagey et Pierre Chevroton). — Confection d'un théâtre auprès de Saint-Étienne pour montrer le Saint-Suaire, 13 octobre ; — vendanges au Pas de Trois-Châtel, 23 octobre ; — réparations de fours à Étuz, Vyt et Dampierre, aux moulins de Geneuille et

Cussey, 3 novembre ; — lettres du Parlement de Dole, au sujet d'un bref reçu par le chapitre, 6 novembre ; — incarcération de clercs de Saint-Jean, 10 novembre ; — portes à ouvrir dans la chapelle des Carondelet pour monter au théâtre du Saint-Suaire ; — 115 muids de vin dans la cave du chapitre, 17 novembre ; — Antoine de Gorrevod renonce à l'archidiaconé de Salins, on y nomme Maurice de Diesbach, 24 novembre ; — Jean Capitain reçu à l'archidiaconé de Gray, 29 novembre ; — M. de Ray, seigneur de Roulans, prétend exiger « les espingles » des habitants de Saint-Hilaire ; — Étienne Roux, curé de Saint-André, chargé d'enseigner la grammaire aux choriaux, 1594, 5 janvier ; — procession générale pour remercier Dieu de la victoire accordée aux princes chrétiens, 19 janvier ; — saluts et présents à porter aux comte et comtesse de Bourgogne traversant la cité ; — 144 fr. recouverts au décret des Cordiers, de Marnay, 16 février ; — transaction avec Pierre Jaquot, 23 février ; — on déclare que la dignité sacerdotale est supérieure à toutes les dignités ecclésiastiques, 26 février ; — Philippe Chifflet, prêtre, et Jean Chifflet, docteur en médecine, prêtent 400 fr., moyennant un cens de 32 fr., 12 mars ; — fondation d'une lampe ardente devant le Saint-Suaire, par le chanoine de Santans, 26 mars ; — acceptation par le chapitre, 2 avril ; — défense aux chanoines de Sainte-Madeleine de causer aucun scandale durant les processions, 15 avril ; — mystère de l'Ascension, 4 mai ; — Nicolas Demoingesse réclame le paiement de livres, 15 juin ; — présents au comte de Champlitte passant à Besançon, 22 juin ; — félicitations aux nouveaux membres du Magistrat, 6 juillet ; — offre d'une lampe d'argent au Saint-Suaire, 18 août ; — emprunt de 400 fr. à Claude Valle, 7 septembre ; — Claude Simonin, de Poligny, musicien, entre dans la familiarité, 5 octobre ; — Nicolas Fyard nommé séchal, 12 octobre ; — nonce du pape envoyé à Porrentruy, 22 novembre ; — statut sur l'élection des fabriciens, 29 novembre ; — Claude Grand admis à la prébende de Cussey, 7 décembre ; — protestation contre les montres d'armes faites à Montferrand, auxquelles on avait convoqué les habitants de François, Chemaudin et Serre, 1595, 3 janvier ; — association du grand archidiacre Jacques de Saint-Mauris et du chantre Charles de Saint-Mauris pour la même maison canoniale, 26 janvier ; — le bruit court que le roi de Navarre a écrit à la cité pour la soumettre à son royaume, 16 février ; — on fait contribuer le chapitre à la dépense d'un « ravelin » (ou rempart), 18 février ; — indulgences du jubilé ; — les gouverneurs ordonnent à tous les habitants de s'approvisionner en blé pour trois mois, 25 février ; — on restreint le luminaire, 16 mars ; — on montre le Saint-Suaire à Georges Henriquez, commissaire du Roi, 11 avril ; — enterrement de Maurice de Diesbach, 18 avril ; — Philibert Boitouzet le remplace comme archidiacre de Salins, 18 avril ; — messe pour la paix, 19 avril ; — 500 fr. prêtés au chapitre par l'archidiacre Boitouzet, 24 mai ; — Jean Béreur reçu à la prébende de François (Champdolant), 31 mai ; — enterrement de François de Grammont, 7 juin ; — Jean du Pin admis à la prébende d'Étuz et Boulot ; — le comte de Champlitte demande un prêt de 3,000 écus au nom du comte de Bourgogne, 28 juin ; — MM. de Dissey et de Marenches viennent les réclamer, 30 juin ; — délivrance de 90,000 fr. pris dans l'hoirie de M. de Vaucluse, 5 juillet ; — Théodose de Grammont, seigneur de Vezet, héritier de François de Grammont, offre à messieurs du chapitre un volume relié en rouge contenant de la musique, des antiennes, etc., à l'usage de Saint-Jean, jadis dédié au doyen, 12 juillet ; — on reprend les veilles et les gardes de nuit ; les citoyens demandent des contributions pour continuer le ravelin, 17 juillet ; — le chapitre alloue 200 fr. pour cet objet, 28 juillet ; — l'avis du chapitre est qu'on ne donne rien au roi de Navarre et qu'on ne traite pas avec lui, 2 août ; — processions générales pour le salut de la cité, 5 août ; — les gouverneurs demandent au chapitre de contribuer au paiement de la somme promise au roi de Navarre, 7 août ; — nouvelles processions pour le salut des princes chrétiens et l'extirpation de l'hérésie ; — on communique les articles signés avec le roi de Navarre, 9 août ; — remontrances faites aux gouverneurs sur la cessation des veilles, 16 août ; — les gouverneurs reviennent à la

charge pour la contribution du chapitre au paiement du Navarrais, 19 août ; — réclamations de paiement par Nicolas Demoinresse, 29 août ; — on remet à leur place habituelle vases sacrés et reliques cachés pendant l'invasion de Henri IV ; — la prébende de Geneuille est donnée à François de Rye, abbé d'Acey, 21 septembre ; — enterrement du chanoine Jean Prévost ; — 400 fr. prêtés à Jean Brocard, 27 septembre ; — 100 fr. donnés par le grand archidiacre pour la fondation d'un *Inviolata*, 5 octobre ; — le chapitre finit par donner 1,000 fr. aux gouverneurs pour la contribution du roi de Navarre, 31 octobre ; — mort à Dole de l'avocat Gollut, docteur ès droits, chargé des intérêts du chapitre, on prie Jean Pétremand d'accepter son emploi, 8 novembre ; — bulles en faveur de Laurent Martin, 16 novembre ; — 12 l. allouées à Jean Perrenot, comme musicien, 22 novembre ; — concorde entre chanoines et gouverneurs de la cité, 29 novembre ; — supplique à présenter au cardinal d'Autriche, 14 décembre ; — les oblations du Saint-Suaire restent acquises à la fabrique, 22 décembre ; — Constance Colin dote l'office de l'Eucharistie d'une somme de 10,000 fr., 1596, 1^{er} février ; — lettre du Parlement de Dole relative aux dépenses de guerre, contributions promises au roi de Navarre, etc., 19 février ; — réclamation de titres du chapitre aux héritiers de l'avocat Gollut, 9 mars ; — Pierre Doroz reçu à une prébende de Chemaudin, 30 mars ; — le Saint-Suaire ne sera pas montré à Pâques, 10 avril ; — le comte de Champlitte demande de l'argent pour aider à payer et à expulser le capitaine Antonio Cornini ; — profession de foi du chanoine Philibert Pourtier, 19 avril ; — François Guenard reçu au gouvernement des choriaux, 7 mai ; — Jacques Guérynet nommé séchal, 8 mai ; — mort, en France, depuis peu de jours, de M^{me} de Charny, mère d'Antoine de Gorrevod, évêque de Lausanne, 1^{er} août ; — Jean Belin-Chasné reçu à la prébende de Pouilley (Tartaran), 21 août ; — bulles nommant Jean Richardot à la prébende d'Étuz et Boulot, 31 octobre ; — le docteur Jean Chifflet réclame un cens arriéré, 13 novembre ; — réparation de la Tour de Porte-Noire, 1597, 24 janvier ; — lettre écrite à l'évêque de Bâle pour les dîmes autour de Porrentruy, 5 février ; — on ne montrera pas le Saint-Suaire à l'Ascension, 30 avril ; — Claude Froissard admis à la prébende de Ronchaux, 23 juillet ; — on corrige les statuts des familiers de Gy, 31 juillet ; — jubilé accordé par le pape, 27 août ; — emprunt de 200 fr. à Denis Fau, docteur ès droits, 24 septembre ; — Nicolas Pouillet, papetier, ayant perdu son fils Thiébaud, demande à résilier ; le chapitre ne consent pas, 8 octobre ; — cérémonies en saison de vendanges, 26 octobre ; — proposition de supprimer un certain nombre de prébendes, à raison de la pauvreté du chapitre, soulevée par le chanoine d'Orival, 31 octobre ; — voyage à entreprendre auprès de l'Empereur pour obtenir la confirmation des privilèges, 23 octobre ; — on cède pour six ans la maison du four Saint-Quentin au boulanger Claude Martelot, 1598, 31 janvier ; — députation aux États convoqués à Dole pour le 2 mars, 4 février ; — clause du testament de Pierre de Scey, jadis seigneur de Buthiers, choisissant sa sépulture dans l'église métropolitaine de Saint-Étienne où reposent nombre de ses prédécesseurs, 7 mars ; — relation par le chanoine Belin de ses négociations à la cour de l'Empereur, 4 mai ; — Pierre Gauthier, souffleur des orgues de Saint-Jean, reçoit 3 fr. de gages, 20 mai ; — conférence avec les gouverneurs pour l'entrée des victuailles, 3 juin ; legs de 200 fr. au chapitre par M. de Montrambert, 7 octobre ; — convocation par les États à Dole, le 16 novembre, 21 octobre ; — Jean-Baptiste Tinseau sollicite le poste de reclus à Saint-Étienne, 31 octobre ; — on va saluer le suf-fragant revenant de Bruxelles, 10 novembre ; — mort du roi d'Espagne ; — relation des vendanges : 166 muids de vin, 28 novembre ; — M. d'Orival est prié de faire l'oraison funèbre du Roi, au service solennel qui sera célébré, 5 décembre ; — c'est le chanoine Gerbert qui finalement en est chargé, 12 décembre ; — on retire 323 fr. de la vente de fragments d'argenterie à l'orfèvre Charles d'Argent, 1599, 13 janvier ; — 600 fr. reçus du chanoine Constance Colin, pour l'accroissement de sa fondation de l'office de l'Eucharistie, 19 janvier ; — distribution de cierges à la Chandeleur, 1^{er} février ; —

Pierre Gauthier, « de Veryssia, » reçu habitué ; — on communique, pour étudier les antiquités du chapitre, les plus anciens documents du trésor au chanoine d'Orival, qui les fera voir à un jésuite, 6 février ; — l'archevêque exprime par lettre le désir d'avoir, pour la soumettre à Sa Sainteté, une liste de ses prédécesseurs, des antiquités, des églises de la cité, avec un *epitome* des annales du siège, des fondateurs des églises, etc. ; l'archidiacre de Salins est chargé de répondre, on fera le nécessaire pour contenter l'archevêque, 25 février ; — Antoine Huot nommé à la prébende de Quenoche abandonnée par le grand archidiacre, 14 mars ; — gages payés à l'organiste de Saint-Jean, Jean-Baptiste Bernard, 20 mars ; — réparations à faire aux orgues de Saint-Jean, 27 mars ; — on taxe à 14 fr. la bergerette due par l'archevêque, 3 avril ; — le surchantre de Saint-Jean restitué à Jean Lohet, surchantre de Saint-Étienne, l'Ordinaire de cette église en un volume, 6 avril ; — affaires du puits à muire, 18 avril ; — rideaux superbes offerts par la duchesse de Brunswick pour entourer l'autel du Saint-Suaire, 26 mai ; — tumulte fait à Saint-Étienne par un gentilhomme français se plaignant qu'on lui eût coupé la bourse, 29 mai ; — on montre le Saint-Suaire à M. d'Amblise ; — funérailles du haut doyen Prosper de La Baume, 9 juin ; — statut pendant la vacance du décanat, 12 juin ; — François de Rye est élu à cette dignité ; — Claude Boitouzot est pourvu de l'une des prébendes de Serrelez-Moulières ; — on vend les chevaux de l'écurie du haut doyen, 23 juin ; — on va saluer le comte de Champlitte arrivant à Besançon ; — attentat du parlement de Dole sur le temporel du décanat de Besançon, 27 juin ; — remontrances sur cet objet, 7 juillet ; — arrivée prochaine de l'archiduc Albert d'Autriche dans la cité, préparatifs pour le recevoir, 21 juillet ; — autres préparatifs, 23-30 juillet (on offrira au prince trois voitures, l'une de vin blanc, l'autre de vin rouge, la troisième d'avoine, de plus, 24 torches de cire blanche) ; — on va saluer l'archevêque rentré à Besançon, 5 août ; — conférence avec les gouverneurs sur l'arrivée de l'Archiduc ; — les gouverneurs d'un côté, le Parlement de Dole de l'autre, réclament les clefs du trésor de Saint-Paul (l'abbaye étant vacante), 18 août ; — les deux plus anciens chanoines sont préposés à l'ostension du Saint-Suaire ; — on paie les services d'un musicien nommé Frédéric, en lui donnant une croix d'or aux armes du chapitre (valeur 9 fr.) ; — le haut doyen, gagnant les Flandres, offre ses services, 30 août ; — on ne montrera plus, exceptionnellement, le Saint-Suaire qu'aux rois, ducs et princes de sang royal, 25 août ; — Antoine de La Tour, prébendier de Saligney, opte pour la prébende de Supt, 13 octobre ; — Henri de Chassagne, écuyer, reçu à la seconde prébende de Supt, 3 novembre ; — messe pour le repos de l'âme du haut doyen ; — lecture du testament du chanoine Constance Colin, 5 novembre ; — emprunt de 200 fr. à cens, à l'archidiacre de Salins, 24 novembre ; — vente du mobilier du doyen de La Baume, 7 décembre ; — Charles Varin, marchand, réclame un paiement de cire, 9 décembre ; — le P. Jean du Blioud demande à entrer dans le reclusage de Saint-Étienne, 31 septembre ; — processions générales pour remercier Dieu d'une victoire accordée aux armes de l'Empereur, 1600, 12 janvier ; — Renobert de Mesmay, reçu prébendier de Vyt et Dampierre, 26 février ; — salutations et présents faits au baron de Lux, auquel on montrera le Saint-Suaire, 12 avril ; — MM. de Chavirey, Chenuot et Grand nommés cavistes, 4 mai ; — Louis Colin achète pour 1,200 fr. la maison canoniale de Constance Colin, 12 mai ; — on montre secrètement le Saint-Suaire à un gentilhomme, 17 mai ; — remerciements du cardinal d'Autriche pour l'ostension du Saint-Suaire, 17 mai ; — ostension à un groupe de gentilshommes comtois, à la demande de MM. de Velleclair et de Nancray, 26 mai ; — Pierre Chevroton, âgé et infirme, se fait relever de ses fonctions de secrétaire du chapitre, ainsi que son collègue Jean de Flagey ; on leur donne pour successeurs Jacques Bournot et Pierre de La Goutte, 7 juin ; — obsèques du chanoine Léonard Le Clerc, 21 juin ; — Claude de Bauffremont est nommé à sa place ; — visite aux nouveaux gouverneurs de la cité, 5 juillet ; — remerciements de Claude de Bauffremont, abbé de Balerne, 19 juillet ; — Jean Gay donné pour coadjuteur au chanoine Louis Colin ; —

distribution d'un muid de vin, le jour de l'Invention saint Étienne, 2 août ; — paiement de 27 fr. et demi au pharmacien Jean Chassignet ; — Jean Gay devient coadjuteur de la prébende de Saint-Hilaire, 9 août ; — Claude Bogillot, boulanger du chapitre, est invité à s'acquitter soigneusement de son office, 20 septembre ; — le chanoine de Santans rend ses comptes de fabrique ; — on réclame à Matthieu Papay, chanoine de Sainte-Madeleine, un cens dû par la chapelle des Clarisses dont il est titulaire ; — rapport d'une visite faite à l'archevêque, à Vuillafans, 19 octobre ; — l'archidiacre de Luxeuil est privé de toutes distributions, 23 octobre ; — amodiation des moulins de Tarragnoz à Jean Choulet, d'Osselle, 6 novembre ; — on paie 112 fr. au marchand Pierre Libry, pour avoir fourni des vêtements aux choriaux, 22 novembre ; — la chapelle de Saint-Vincent (dite de Volgre) à Saint-Étienne, vacante par le renvoi de Claude Deschamps, est accordée à Jean Aymé ; — François Marsoudet est admis à la chapelle « ardante » vacante dans la même église par la résignation de Jacques Crevoiseret, 29 novembre ; — on interdit l'entrée de l'église à l'archidiacre de Luxeuil, jusqu'à ce qu'il ait purgé les griefs à lui reprochés, 6 décembre ; — on va saluer l'archevêque et le haut doyen, 23 décembre ; — l'archidiacre de Salins est délégué au « respons » du puits à muire, 30 décembre ; — on décide de cacher les bijoux et reliques des cathédrales à cause de la guerre imminente en Savoie, 1601, 4 janvier ; — procession et sermon pour demander l'union des princes chrétiens, 1^{er} février ; — Jacques Tissot est admis à la prébende de Tarcenay, 7 février ; — démarche des gouverneurs pour demander l'union au collège des jésuites du prieuré de Chambornay, vacant par la mort du chanoine Le Clerc, 21 février ; — propositions faites par le trésorier, au point de vue des intérêts financiers de l'église, 28 février ; — statut pour tenir secrètes les délibérations capitulaires, 10 mars ; — visite des maisons de l'enclos capitulaire, 31 mars ; — Jean François de La Tour, nommé à la chapelle de Saint-Théodule, 7 avril ; — Jean Camus de Bosco reçu à la prébende de Cussey, 27 avril ; — Pierre du Pin est dispensé du stage, 4 mai ; — Nicolas Fyard est reçu séchal, 7 mai ; — listes capitulaires, 9 mai ; — serment de fidélité prêté au nom du chapitre de Saint-Anatoile de Salins, par Pierre Vauldry, chanoine, 17 mai ; — célébration du *mystère* de l'Ascension ; — deux chandeliers d'argent offerts au Saint-Suaire par Louis-François de Choiseul, baron de Beaupré, et M^{me} de Mal pierre, sa mère, 1^{or} juin ; — enterrement du chanoine Antoine de Santans ; — Claude-Humbert de La Tour le remplace ; — Pierre d'Argent, peintre, demande le paiement de 12 fr., pour réparations à Saint-Étienne, 13 juin ; — félicitations aux nouveaux membres du Magistrat, 4 juillet ; — Anatoile Durand reçu prébendier de Saint-Vit, 2 octobre ; — offrande de deux chandeliers d'argent pesant 6 marcs, par Clériadus de Vergy, baron de Vaudrey, et Madeleine de Bauffremont, sa femme, 7 décembre ; — on examine la réclamation de Pierre d'Argent, pour avoir réparé le tableau des Carondelet, 1602, 9 janvier ; — on alloue 10 fr. au peintre, 6 janvier ; — Jacques Pouillet, amodiateur de la papeterie de Tarragnoz, demande à y ériger un four, 20 février ; — Renobert de Mesmay est nommé coadjuteur de l'archidiacre de Faverney, 9 mars ; — l'abbesse d'Épinal offre 2 philippes-thaler au Saint-Suaire, 30 mars ; — aucun laïque ne montera désormais sur le théâtre du Saint-Suaire, 2 avril ; — on montre la sainte relique à M^{me} de Gâtey, 17 avril. (Au fol. 480, gloses en forme de table des matières.)

G 201. (Registre.) — Grand in-folio papier de feuillets (filigrane : *bras-reliquaire de saint Étienne*, Tarragnoz).

1602-1618. — *Délibérations capitulaires du 4 mai 1602 au 10 octobre 1618* (rédigées par les secrétaires Jacques Burnet et Claude Michauld). Lettres de l'archevêque, datées de Gênes le 9 avril, recommandant le chanoine Capitain pour lui faire maintenir, malgré son absence, la jouissance des gros fruits de sa prébende (texte), 1602, 4 mai ; — Jacques Le Pez reçu familier

aux gages de 20 l. ; — bref apostolique en faveur du chanoine Claude Farod, pour lui faire obtenir la jouissance de sa prébende, quoique absent ; — listes capitulaires, 17 mai ; — service funèbre pour le feu comte de Champlitte, gouverneur du Comté, 30 mai ; — 5 fr. d'aumône accordés aux Clarisses de Poligny, 12 juin ; — on traite avec le notaire Jean Girardot, de Besançon, pour écrire les reconnaissances de cens dans la ville, 26 juin ; — noble Jérôme Lisola offre 1,301 fr. d'une maison sise rue du Clos, mise en vente par le chapitre ; — on la lui cède, 3 juillet ; — lettre adressée au chapitre par les maîtres des villes de Franche-Comté pour l'associer à une revendication collective contre la ville de Salins, prélevant une surtaxe sur les sels, Dole, 20 juin 1602, 3 juillet ; — option pour la prébende de Supt par l'archidiacre de Salins, M. Boitouset ; — option pour la prébende de Bonnay par le chanoine Bourdenet, 10 juillet ; — enterrement du chanoine Pierre Magnin, 20 juillet ; — obsèques du grand archidiacre, Jacques de Saint-Mauris, nomination de M. de Montfort à la dignité d'archidiacre, 24 juillet ; — requête du nouvel élu, 20 juillet ; — option de Jean Chenuot pour la prébende de Louvatange, 30 juillet ; — amodiation du moulin d'Étuz, 28 août ; — prestation de serment du nouveau grand archidiacre, 11 septembre ; — la députation envoyée à Gray saluer le nouveau gouverneur, M. de Vergy, fait son rapport, 19 septembre ; — Claude Fernant, de Salins, reçu dans la familiarité des églises, 20 octobre ; — maître Didier, maçon, demande à être chargé d'ériger le tombeau de M. de Bellefontaine, dans la chapelle de M. de Luxeuil, à Saint-Étienne, 16 octobre ; — Thiébaud-Ambroise Philippe reçu à un canonicat ; — acceptation d'une fondation de messe pour M. de Bellefontaine, 20 décembre ; — Jean Chassignet, pharmacien, réclame 150 fr. sur la maison du notaire Jean de Favier ; — les ménades sont fixées à 28 s. comme tarif, 31 décembre ; — commission nommée pour inventorier les reliques, 1603, 8 janvier ; — 5 fr. d'aumône aux Clarisses de Besançon, 15 mars ; — taxe d'une bergerette, 24 mars ; — 2 fr. alloués à l'orfèvre Charles d'Argent pour avoir collaboré à l'inventaire des reliques, bijoux et ornements des cathédrales, 18 juin ; — requête de Claude de Constable, seigneur de Gesans, demandant l'autorisation de construire des fours dans les maisons qui lui appartiennent à Étuz, 2 juillet ; — emprunt de 500 fr. auprès de Jean Pétremand, docteur ès droits, 9 juillet ; — Hugues Syre, notaire à Bussières, demande l'emploi de procureur audit lieu, 16 juillet ; — on fait toucher au Saint-Suaire des images et des rosaires pour les envoyer en Espagne, 20 août ; — on va saluer l'évêque d'Arras, 3 septembre ; — Jean Sarragoz reçu à la prébende de Vaux ; — Jean Sarragoz achète pour 1,550 fr. la maison canoniale de l'évêque d'Arras, 10 septembre ; — réparation du chemin de Saint-Étienne, 1^{er} octobre ; — l'archidiacre de Luxeuil et le chanoine Chenuot parcourront l'Ordinaire de Saint-Prothade, au sujet de la sépulture des *casati* réclamée par Isabelle de Scey, fille du seigneur de Buthiers, 8 octobre ; — le chanoine Philippe opte pour la prébende de Saint-Vit, 12 novembre ; — on donne 3 fr. aux Clarisses d'Évian, 19 novembre ; — l'abbesse et les religieuses de Corcelles réclament au sujet des dîmes de Burgille et Chazoy, 3 décembre ; — difficultés entre le chapitre et les gouverneurs, 7 décembre ; — traité d'accord sur ces difficultés ayant trait à la juridiction dans l'enclos du chapitre (texte français, 11 décembre), 13 décembre ; — Noël Hugon, de Gray, nommé coadjuteur du chanoine Monnier l'ainé, 1604, 25 février ; — l'archevêque administrera les ordres, à Saint-Jean, à la micarême, en présence de tout le chapitre, 2 avril ; — on a consacré comme suffragant un hyéronimite, nommé Symonin, sans avoir consulté le chapitre, qui s'émeut, 24 avril ; — achat d'un missel romain et de deux ou trois bisontins, 12 mai ; — on montre le Saint-Suaire à la mère du chanoine Pourtier, 2 juin ; — le baron de Montjoie, gouverneur de Belfort, écrit au sujet de la perception des dîmes du chapitre dans cette ville, 15 juin ; — ostension du Saint-Suaire au baron de Pollwiller, envoyé de l'Empereur, 23 juin ; — bulles pontificales pourvoyant de la prébende de Saint-Vit Antoine Des Potots, 1^{er} juillet ; — relation d'une conférence entre l'archevêque et les délégués du chapitre au sujet de la nomination du suffragant :

l'archevêque a différé sa réponse aux réclamations et prétentions du chapitre, 2 août ; — procédures entre les représentants de l'archevêque et le chapitre, celui-ci persistant à réclamer comme un droit l'intervention dans le choix du suffragant, 5-12 août ; — droit d'option de la prébende de Geneuille exercé par le chanoine d'Orival, archidiaque de Luxeuil, 25 août ; — François de Salins reçu à la prébende de Grozon, 1^{er} septembre ; — réparation des orgues de Saint-Étienne, 4 décembre ; — examen d'un livre composé par Antoine Lulle, jadis vicaire général et ayant pour titre : *Enchiridion in psalmos*, 1605, 22 février ; — Philippe Boitouzet élu grand trésorier, 12 mars ; — 5 fr. alloués à un prédicateur, Antoine Symonin, 15 avril ; — actions de grâces pour la naissance d'un fils d'Espagne, 4 mai ; — réparation des mitres des deux églises, 11 mai ; — Adrien Chappuis nommé recteur des choriaux de Saint-Jean, 15 juin ; — traité passé entre l'archevêque et le chapitre au sujet des successions des suppôts (en français, 11 articles, 29 juin), 1^{er} juillet ; — enterrement du chanoine Louis Colin, 2 juillet ; — le chanoine Étienne Renault opte pour la prébende de Saint-Hilaire, 13 juillet ; — option pour la prébende de Saint-Vit par Jean Belin-Chasné ; — Louis de Loisy, orfèvre, réclame 20 gros, prix d'un anneau vendu au familial Champy, récemment décédé, 20 juillet ; — publication du jubilé, 31 août ; — inhumation de Renobert de Mesmay ; — on nomme à l'archidiaconé de Faverney le chanoine Claude Froissard, 11 octobre ; — prise de possession de ce dernier, 20 octobre ; — réunion de l'office de porte-croix à la mense capitulaire, 9 novembre ; — 24 curés exempts de résidence, 1606, 8 février ; — Jacques de Blavier nommé chanoine en vertu de bulles pontificales, 21 mars ; — inhumation du chanoine Jean Poutier, 5 avril ; — réception de Claude-Louis Belin à un canonicat, 19 avril ; — 1,000 fr. prêtés à Thomas Nardin, 24 mai ; — Bénigne de Thomassin élu chanoine, 5 juillet ; — on paiera à Pierre de Loisy, orfèvre, un sceau d'argent confectionné pour feu Jean Champy, 5 octobre ; — obsèques du surchantre Lohet, 3 décembre ; — Louis Laurent reçu en qualité de recteur des choriaux de Saint-Étienne, 1607, 16 janvier ; — Jean-Baptiste de Jouffroy reçu chanoine en vertu de bulles pontificales, 1^{er} février ; — on accorde un banc à Saint-Jean-Baptiste, à Jeanne Boitouzet, dame de Poinsson, veuve de noble N. Raguz, 10 mars ; — pose de la première pierre des Capucins de Besançon le 5 juillet, 4 juillet ; — le chapitre autorise la suspension, dans l'église de Saint-Martin de Quingey, d'un tableau peint aux frais de l'official Boitouzet, 9 août ; — enterrement du chanoine Humbert de La Tour, 7 septembre ; — Louis de Chavirey est pourvu de l'archidiaconé de Salins ; — autorisation d'inhumer l'évêque de Lausanne dans la chapelle réparée à Saint-Étienne par le trésorier Boitouzet, 12 septembre ; — obsèques du chanoine Claude Farod, 23 septembre ; — réponse du chapitre à une accusation de violation de sépulture portée contre lui par les gouverneurs à propos de l'inhumation de l'évêque de Lausanne dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste (en français), 10 novembre ; — correspondances multiples au sujet de ce différend, 21 novembre ; — relation du respons tenu à Salins, 1608, 1^{er} février ; — enterrement du chanoine Étienne Humbert, 27 février ; — aiguière d'argent offerte au juge Chaillot pour ses pourparlers avec les gouverneurs dans l'intérêt du chapitre, 1^{er} mars ; — Louis Boitouzet reçu à la prébende de Supt, 8 mars ; — Claude Boitouzet élu archidiaque de Gray, 22 mars ; — destruction de copies du Saint-Suaire faites par le peintre Pierre d'Argent, 4 juin ; — indemnité de 24 fr. au peintre, 18 juin ; — on montre le Saint-Suaire à la comtesse de Cantecroix, 21 juillet ; — procès-verbal (en français) de la destruction motivée des copies en facsimilé du Saint-Suaire, 20 août ; — Jean Bonaventure de Salives reçu chanoine, 15 octobre ; — voies de fait de Jean-Claude de Mugnans et ses complices dans l'enclos capitulaire, 9 décembre ; — on montre le Saint-Suaire à MM. Brun et Martin envoyés par l'Empereur et les Archiducs pour assoupir le débat entre M. de Cantecroix et M. de Thoraise, 1609, 11 février, — on examine, avant de le livrer à l'impression, un livre de M. de Luxeuil (d'Orival) sur l'antiquité du Saint-Suaire, 7 mai ; — approbation du livre de M. d'Orival, 12 mai ; — on affichera dans les sacristies

deux tableaux portant l'indication des reliques conservées dans les cathédrales, 15 juillet ; — indemnité donnée à Charles d'Argent pour avoir dressé cet inventaire de reliques, 15 juillet ; — Claude-François Sonnet, de Vesoul, docteur en théologie, admis à un canonicat, 16 septembre ; — état de la succession du chanoine Parod, 30 septembre ; — transfert de la bibliothèque dans le vieux trésor, 1610, 21 janvier ; — Léonard de Mesmay annonce son intention de fonder un *Stabat*, 6 mars ; — enterrement de Claude Doroz, 28 mars ; — Edmond Boutechoux lui succède : — M. Martin, professeur à Fribourg, veut faire une fondation au Saint-Suaire, 3 avril ; — visite à l'archevêque de Cambrai, de passage, 21 avril ; — visite à l'évêque de Bâle, 21 mai ; — ostension du Saint-Suaire à M^{me} de Villeperrot, 2 juin ; — audience donnée au provincial des Jacobins, 15 juillet ; — consécration de chapelles à Saint-Étienne, 21 juillet ; — bulles pontificales accordant l'habit violet aux chanoines, 18 août ; — distribution de vin aux capucins, 1^{er} septembre ; — serment de fidélité par le prieur des Jacobins, 10 septembre ; — ostension du Saint-Suaire à M. de Limberch et à M^{me} de Balançon, sa femme, 9 octobre ; — M. de Battefort nommé à la prébende de Montmartin, 13 octobre ; — Bonaventure Turgis demande un mandement de garde contre le chapitre à raison des dîmes de Trois-Châtels, 30 octobre ; — chapelles de l'église de Besançon (fol. 393) ; — prêt de 2,000 fr. à Jacques Daniel, marchand, sous caution des sieurs docteur Daniel et Grillet, 1611, 19 janvier ; — réception du chanoine Laborey, 26 février ; — processions générales pour anathématiser les vers, 9 avril ; — Saint-Suaire montré à la comtesse de Dunc, 1^{er} juin ; — 1,000 fr. prêtés à cens au sieur Plantamour, 6 juillet ; — on montrera le Saint-Suaire à M. de Bour-bonne, 13 juillet ; — on le montrera à l'abbé de Saint-Germain d'Auxerre, neveu de « M. le Grand, » gouverneur du duché de Bourgogne, 28 août ; — défense faite aux Jésuites d'enseigner la philosophie, et aux Minimes de la cité d'enseigner la théologie, 15 septembre ; — passage de l'ambassadeur de Son Altesse Sérénissime allant en Italie et d'un ambassadeur du duc de Savoie, 19 octobre ; — office de sainte Cécile, patronne des musiciens, célébré solennellement, 9 novembre ; — obsèques de la reine d'Espagne, 29 novembre ; — obsèques de l'empereur Rodolphe II, 1612, 7 mars ; — réparations à la Motte d'Étuz, 24 mars ; — perquisition et interrogatoire d'un voleur fait à la requête des gouverneurs de la cité, 31 mars ; — mort du chanoine Edmond Boutechoux, 7 avril ; — on couvre de soie rouge la châsse du Saint-Suaire, 4 mai ; — enterrement de Jean-Baptiste Cretenet, chanoine, 29 mai ; — élection du roi de Bohême à la dignité d'Empereur, 4 juillet ; — le doyen recommande la quête des 300 aveugles parisiens (les Quinze-Vingts), 10 octobre ; — lettre des Archiducs au sujet de l'exemption d'impôts pour le clergé, 6 août 1611, entérinement par le Parlement, 6 avril 1612, 31 octobre ; — messe de reconnaissance envers Leurs Altesses, 7 novembre ; — listes canoniales, 21 décembre ; — budget capitulaire : prébendes amodiées, prés et bois, dîmes, étangs, produit des indulgences (270 fr.), cens, etc., 1613, 2 janvier ; — obsèques de Claude Gerbert, 18 janvier ; — renouvellement du bail de la papeterie à Jacques Billot, 23 janvier ; — Jacques Durand admis à la prébende de théologal, 9 mars ; — 18 fr. de gratification à un prédicateur carme, le P. Lazare Berthiot, 12 avril ; — le chanoine Boulechoux est admis à la prébende de Vorges ; — clause de non-préjudice donnée par les gouverneurs pour l'arrestation d'un coupeur de bourses par eux faite à Saint-Étienne, 17 avril ; — teneur de l'acte du 27 avril contenant une protestation du chapitre contre un nouvel attentat des syndic et citoyens, 29 avril ; — Henri Rougemont, lieutenant du bailliage d'Ornans, et Claudine Symonin, sa femme, demandent, en qualité d'héritiers duchanoine Cretenet, l'autorisation de placer contre le mur voisin de sa tombe à Saint-Étienne une inscription sur lame de bronze, 12 juin ; — lettres du duc de Lorraine demandant à l'archevêque l'érection d'une officialité sur les terres de son diocèse sises en Lorraine, 19 juin ; — chapitre général des frères prêcheurs à Besançon, 17 juillet ; — Gui Pétremand nommé coadjuteur de la prébende de Tarcenay, 24 juillet ; — prières pour les princes protecteurs des libertés ecclésiastiques, 9 août ;

— provisions apostoliques en faveur de Jean Broquard, 21 août ; — Noël Hugon opte pour la prébende de Bonnay, 31 août ; — difficultés entre les chanoines de Bosco et Broquard au sujet de la prébende de Saligney, 14 décembre ; — continuation dans leurs fonctions des officiers du chapitre : clavistes, fabriciens, procureur aux vignes, distributeur, grènetier aux moulins, 31 décembre ; — autorisation de représenter le mystère de l'Ascension, 16 avril ; — provisions pontificales accordées à Denis de Valimbert pour un canonicat, 30 avril ; — amodiation de l'anniversaire de Montjustin, 9 mai ; — miracle fait par l'attouchement du Saint-Suaire le dimanche 12 mai : une fille de Besançon qui souffrait des yeux est guérie, 15 mai ; — le chanoine Belin-Chasné fait une fondation et choisit sa sépulture, 12 juin ; — on montre le Saint-Suaire au comte de Furstemberg, député par l'Empereur pour assister aux élections des nouveaux gouverneurs, 25 juin ; — remerciements du comte, 2 juillet ; — députation aux États convoqués à Dole le 10 septembre, 9 août ; — Claude Marrelet, neveu de François Capitain, est nommé coadjuteur de son oncle, 27 août ; — on poursuit le papetier Jean Liénard pour le paiement du papier qu'il doit aux termes de son bail, 24 septembre ; — députation du chanoine Blavier en cour d'Empire pour les immunités ecclésiastiques, 31 octobre-5 novembre ; — Charles d'Argent réclame la remise de lettres de cautionnement, 12 novembre ; — les ménades sont taxées à 36 s., 31 décembre ; — relation des puits à muire (réunion des rentiers), 1615, 31 janvier ; — ostension du Saint-Suaire au provincial des frères prêcheurs, 13 mai ; — Hugues Flory, marchand, amodiateur de la papeterie, paie le papier dû depuis 1614, 1^{er} juillet ; — salutations présentées à la comtesse de Champlitte et à la marquise de Varambon, 25 juillet ; — certificat de présence et bonne conduite au chapitre délivré au chanoine de La Baume, 8 août ; — emprunt de 2,000 fr. remboursé par M. Montrivel, 19 août ; — amodiation du moulin de Charcenne, 9 septembre ; — conférence avec l'archevêque pour la réforme du bréviaire, 1616, 5 janvier ; — suicide survenu dans la maison du chapelain Saulget ; enquête, 27 janvier ; — messe pour le peuple généreux et dévot à l'autel du Saint-Suaire, 8 avril ; — on montre le Saint-Suaire au comte et à la comtesse « d'Auc », 18 mai ; — lettres impériales « de premières prières », en faveur de Pierre Liébart, 25 mai ; — on reçoit ce chanoine à la prébende de Vorges, 1^{er} juin ; — négociation à Dijon et à Seurre, pour le curé de ce dernier lieu, 10 juin ; — la marquise de Ruffey, à laquelle on a montré le Saint-Suaire, offre 4 doublons d'or d'Espagne ; — on montre la sainte relique au vicomte de Gand, 22 juin ; — Hugues Deschamps, bourgeois de Besançon, offre au chapitre un manuscrit contenant la Vie des archevêques, commission nommée pour l'examiner, 6 juillet ; — lettres du prince de Condé, gouverneur du duché de Bourgogne, 13 juillet ; — élection de Laurent Brun, de Dole, comme théologal, 21 juillet ; — remerciements du conseiller Brun, père du nouveau chanoine, 29 juillet ; — insinuation de lettres impériales adressées aux gouverneurs, 23 août ; — on accorde l'ostension du Saint-Suaire à la marquise d' « Avré, » 13 septembre ; — mort du chanoine Belin-Chasné, 31 octobre ; — il lègue 40 fr. pour célébrer son anniversaire dans la chapelle des Carondelet, 1^{er} novembre ; — amodiation pour neuf ans du moulin de Charcenne, 9 novembre ; — lettre de l'archevêque de Corinthe, datée de Rome le 30 octobre, protestant n'avoir jamais tenu aucun propos contre le chapitre de Besançon, 23 novembre ; — félicitation au marquis de Varambon récemment nommé chevalier de la Toison d'or, 1617, 18 janvier ; — lettres de Lancelot Maës datées de Flandres et demandant à être mis en possession d'un canonicat, conformément à certaines lettres apostoliques, 8 février ; — on invitera le peuple à ne pas jeter de couronnes sur le théâtre du Saint-Suaire avant que l'ostension soit terminée, 21 mars ; — vente de la maison canoniale de M. de Beaupré à l'abbé de Balerne, M. de Bauffremont, 19 avril ; — Pierre Liébard, du diocèse de Malines, admis à la prébende de Vorges, 28 juin ; — inhumation de Thomas de Jouffroy, seigneur de Marchaux, ayant droit de sépulture à Saint-Étienne, 12 juillet ; — Laurent Brun, devant partir pour l'Italie, demande à être relevé de ses lectures de théologal ;

on le lui concède en lui maintenant les revenus de sa prébende, 13 septembre ; — on montre le Saint-Suaire à M^{me} d'Aumont, 9 octobre ; — cette dame offre 10 écus d'or d'Italie ; — assistance aux obsèques d'un Jacobin, 14 novembre ; — résolutions arrêtées à l'assemblée des rentiers du puits à muire, 1618, 10 janvier ; — Thomas de Chavirey reçu chanoine-coadjuteur, 1^{er} février ; — achat d'une « patère » d'argent pour la communion des fidèles, à Saint-Étienne, 28 février ; — texte d'une fondation de messes (en français) par Philibert Pourtier, de Salins, vicaire général, 23 mars (entre autres clauses ce chanoine promet d'ériger devant sa maison canoniale une croix « avec un pied ou table suffisante en forme d'un petit autel pour y reposer le très auguste Sacrement ») ; — versement de 1,600 fr. pour cet objet, 27 avril ; — prêt de 4,000 fr. à cens perpétuel à l'abbé de Balerne, 20 juin ; — communication au comte de Saulx du testament de Ferry Carondelet, 27 juin ; — le Saint-Suaire est montré à l'abbesse de Remiremont, 26 juillet ; — on approuve l'intention de l'évêque de Bâle de créer une paroisse à Courchaton, 22 août ; — paiement d'une consultation de l'avocat Bouquet au moyen d'un doublon d'Espagne, 31 août ; — statut pour régler le cérémonial d'ostension du Saint-Suaire, 13 septembre ; — plusieurs chanoines proposent de bâtir une tribune sous les peintures des comtes de Bourgogne, en enlevant la chapelle de bois dite « des comtes » placée au milieu de la nef et en la plaçant près de cette tribune, qui servirait à montrer le Saint-Suaire aux princes et aux ambassadeurs ; on en écrira aux Archiducs pour obtenir licence, 19 septembre ; — lettres apostoliques nommant chanoine M. Maës, 10 octobre (la bulle date du 9 novembre 1616).

G 202. (Registre.) — Grand in-folio papier de 676 feuillets (manquent les folios 155, 171, 192 et 282 ; les folios 53 et 327 sont doubles).

1618-1632. — *Délibérations capitulaires du 13 octobre 1618 au 23 décembre 1632* (rédigées par Claude Michauld et Jean Rolet, prêtres, notaires). Audience accordée au marquis de Varambon, chevalier de la Toison d'or, qui présente une lettre des Archiducs datée à Bruxelles, du 6 avril 1618, exprimant le désir que François de Rye fût donné comme coadjuteur à son oncle, l'archevêque Ferdinand ; réponse du chapitre acceptant et le notifiant, soit aux Archiducs, soit à l'archevêque, 14 octobre ; — remerciements de l'archevêque, datés de Montrond le 14 octobre 1618, 13-14 octobre ; — listes capitulaires, 31 décembre ; — lettre de l'Archiduc au sujet du jubé ; Son Altesse demande que la chapelle du Saint-Suaire soit étendue jusqu'à celle de Saint-Denis et s'informe du prix de la dépense, 1619, 23 janvier ; — prières des Quarante-Heures pour toute la « République chrétienne, » 2 mars ; — 56 fr. 6 gros offerts après l'ostension du Saint-Suaire par le marquis d'Havré, 23 mars ; — on entourera d'une grille l'autel du Saint-Suaire, 5 avril ; — on délivre au théologal Laurent Brun une permission de voyager trois ans durant, 17 mars ; — délimitation du pré de Casamène, 24 avril ; — récit (en français) concernant le projet d'enlèvement du Saint-Suaire en 1595, par un soldat de Tremblecourt, délivré à Charleville le 31 juillet 1595, par un témoin, 10 mai ; — obsèques de l'empereur Mathias ; — Claude Froissard, archidiacre de Faverney, dispensé du stage, 29 mai ; — l'Archiduc donne 9,000 fr. pour la chapelle des Comtes, 12 juin ; — ornement de soie offert au Saint-Suaire par M^{me} de Pollwiller, 20 juillet ; — l'évêque de Bâle envoie ses compliments et viendra prochainement vénérer le Saint-Suaire, 24 juillet ; — on montre la relique au marquis d'Autriche, 31 juillet ; — le doyen écrit de Flandre pour demander si Ferry Carondelet, au temps de sa mort, était prêtre ; il demande des renseignements précis sur les tentures offertes par la comtesse de Sales et sur les dimensions du parement antérieur de l'autel du Saint-Suaire, 6 août ; — fondation d'une messe à cet autel par un professeur de Fribourg, 9 août ; — l'abbesse de Remiremont envoie une belle chasuble, deux tuniques et un devant d'autel, 31 août ; — le baron de Balançon donne 600 fr., moitié pour l'achat

d'une lampe, moitié pour la fourniture perpétuelle de l'huile nécessaire ; la lampe devra brûler devant le Saint-Suaire, 11 septembre ; — aumône de vin aux Minimes de la cité, 25 octobre ; — sépulture concédée à Jean-Baptiste Fau dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, 6 novembre ; — mort du reclus, 20 novembre ; — le marquis de Varambon remercie des sympathies exprimées à la mort de la marquise, 31 décembre ; — mort du secrétaire Michauld, 1620, 8 janvier ; — réception du chanoine Louis Chaillot, de Dole, 24 janvier ; — Gui Pétremand, au nom de son oncle Jean Pétremand, offre un exemplaire des « Ordonnances de Franche-Comté, » 1^{er} février ; — on s'occupe de la chapelle des Comtes et de sa construction, 12 février ; — on incarcère la servante du reclus pour avoir volé sa bourse, 2 mars ; — les Franciscains (cordeliers) de Lons-le-Saunier demandent une aumône pour leurs nouvelles stalles, 4 mars ; — jubilé, 14 mars ; — examen du nouveau reclus, Étienne Bournot, 14 avril ; — l'archidiacre de Gray est chargé de faire venir un maçon de Dole pour construire la chapelle des Comtes et de s'entendre avec de bons architectes avant de commencer, 24 avril ; — mort et funérailles du chanoine François d'Orival ; lecture de son testament, 25 avril ; — le chanoine Tissot lui succède comme archidiacre de Luxeuil, 29 avril ; — fondation du chanoine de Valimbert à l'autel du Saint-Suaire, 10 juin ; — les plans de la chapelle ou jubé des comtes sont fournis par des architectes de Langres qui traitent avec l'archidiacre de Gray ; — traité passé avec Claude Hugues, de Langres, le jubé s'étendra jusqu'aux deux grands piliers près de la chapelle des Comtes, on ira chercher à Langres ledit Hugues et ses ouvriers, 28 juin ; — Pierre de Loisy, orfèvre, réclame le paiement de ce qu'il a fait au temps du fabricant de Ferrières, 8 juillet ; — on va saluer le comte de Cantecroix, ambassadeur de l'Empereur, et lui offrir vin et pain, 24 juillet ; — un second architecte, nommé Tracet, ayant envoyé un plan pour le jubé au chanoine Philippe, le chanoine Buson le compare avec celui de Claude Hugues, qu'il déclare plus beau ; on donne 20 fr. d'indemnité à Tracet, 28 juillet ; — réception de Jean d'Orival à un canonicat, 8 août ; — réception de Charles Montrivel, 19 août ; — procession pour le succès des armes impériales ; — grands remerciements du président Parfait, de Paris, gendre de M^{me} Le Gros, pour l'ostension du Saint-Suaire ; actions de grâces de ce personnage pour la guérison de sa fille, 2 septembre ; — Pierre-Jean Ratelier est élu prieur des dominicains de la cité, 23 septembre ; — mort du chanoine Gui Pétremand, 6 octobre ; — actions de grâces pour la découverte d'une conspiration contre la cité, 7 octobre ; — prise de Prague par les Impériaux, 3 décembre ; — l'archidiacre de Gray achète pour 2,000 fr. la maison du défunt abbé de Bellevaux, 5 décembre ; — le vicaire général avertit que l'évêque de Bâle a présenté au pape un mémorial pour faire détacher Porrentruy et plusieurs villages voisins de l'archevêché de Besançon, 19 décembre ; — Jeanne Boitouzet, dame de Poinsson, présente en don trois plats d'argent doré bien sculptés pour servir à l'office des Rois, et une croix d'argent avec pierres précieuses pour Saint-Étienne, 31 décembre ; — on concède à M. Buson, avocat du chapitre, une pierre de Sampans, 1621, 17 février ; — visite, compliments et présents de vin à deux conseillers au parlement de Dijon, MM. de Bretagne et de Saint-Ange, 28 avril ; — mort du roi d'Espagne, Philippe III ; — service funèbre à son intention, 4 mai ; — invitation faite aux gouverneurs d'assister à un service funèbre pour le Roi, 12 mai ; — à la demande du comte de Saint-Amour, on construit un petit théâtre à côté du grand pour faire mieux voir le Saint-Suaire au prince de Condé, 21 mai ; — Béatrix de « Reinchak » offre 60 fr. au Saint-Suaire, plus un ex-voto en or, représentant deux yeux, 26 mai ; — la princesse de Condé offre au Saint-Suaire un bassin et une aiguière d'argent doré, 2 juin ; — on prie le chanoine Sonnet de mettre par écrit l'oraison funèbre de Philippe III par lui prononcée à Saint-Jean, 9 juin ; — on apprend la mort de l'archiduc Albert d'Autriche, 4 août ; — prêt de 800 fr. par M^{lle} Raguz, 9 août ; — service funèbre pour l'archiduc ; — messes célébrées pour lui à l'autel du Saint-Suaire, 17 août ; — lampe d'argent offerte au Saint-Suaire par le comte de Champlitte, gouverneur du pays, 10 septembre ;

— on ferme par des barreaux de fer la chapelle contenant cette relique ; — on choisit l'emplacement de la nouvelle chapelle où il sera déposé, 26 septembre ; — ornements ecclésiastiques offerts par l'Archiduchesse Infante ; — remboursement de 200 fr., à M^{lle} de Poinsson, 13 octobre ; — lampe d'argent destinée à brûler à Saint-Jean devant le saint Sacrement, offerte par le doyen, 19 novembre ; — don d'ornements par le même, 1622, 2 janvier ; — on présente le plan du nouveau jubé (ou chapelle des comtes), 13 avril ; — salutations et ostension du Saint-Suaire, faites au duc et au prince de Lorraine, 27 avril ; — on menace l'architecte Claude Hugues de prendre un autre ouvrier s'il n'est pas plus exact à poursuivre l'œuvre du jubé, 8 juin ; — Jean Carvin, écuyer flamand, seigneur de Saint-Ligier, Fontaine, Nedoch, etc., fonde une messe à l'autel du Saint-Suaire ; — mesures pour la nourriture des pauvres ; — M^{me} de Poinsson donne 600 fr. pour la fondation de l'office de sainte Geneviève, 28 juin ; — procession générale accordée aux Jésuites à l'occasion de la canonisation de saint Ignace de Loyola et de saint François-Xavier, 13 juillet ; — les Minimes demandent à être admis à Gy, 15 juillet ; — audience donnée aux chanoines de Saint-Paul et de Sainte-Madeleine, 4 août ; — périls de guerre, 9 août ; — emprunt de 1,000 fr. (70 fr. de cens) du chanoine Pourtier, 17 août ; — marché passé avec le peintre Jean Maublanc, pour refaire les verrières du presbytéral de Saint-Jean, 25 août ; — funérailles du chanoine François Capitain, 26 septembre ; — Claude Boitouzet élu archidiaque de Faverney, Claude Froissard, trésorier, Philibert Pourtier, archidiaque de Luxeuil, 27 septembre ; — procession générale en l'honneur de sainte Thérèse, demandée par les Carmes, 19 octobre ; — on décorera une des chapelles de Saint-Jean, conformément au désir et aux legs du chanoine Capitain, 21 octobre ; — mort du trésorier Claude Froissard ; nomination de Jean-Baptiste de Jouffroy à l'archidiaconé de Luxeuil, 31 octobre ; — les chanoines Brun et Sonnet sont chargés de corriger le nouveau bréviaire, 9 novembre ; — mémorial présenté par Daniel Malotte, sculpteur [travaillant au jubé], 23 novembre ; — le doyen offre 1,000 « philippes » pour finir le jubé commencé, 23 décembre ; — le marquis de Varambon se reconnaît débiteur du chapitre à cause de la succession du chanoine Capitain, 1623, 27 janvier ; — on offre à l'archevêque les livres arabes et hébraïques provenant de la même hérédité ; — un procès-verbal dressé par l'architecte François Perrenot fait ressortir les défauts de la construction du jubé exécuté par Jean et Claude Hugues, 6 février ; — on alloue 6 fr. à Perrenot et on invite les constructeurs à terminer l'œuvre, 10 février ; — les confrères du Carmel signalent le miracle d'un certain Jean Musnier, tombé de la roche de Saint-Étienne sans aucune blessure, 15 février ; — on convoque le clergé pour une contribution à lever à cause de l'éminent péril, 25 février ; — distribution d'huile par le séchal le jour des Cendres ; — menace de réduction de paiement aux architectes Hugues, à cause des retards d'exécution, 1^{er} mars ; — copie de l'acte donnant 9,000 fr. au chapitre, concédé par les Archiducs le 29 avril 1619, 11 mars ; — concordat passé entre le chapitre et son doyen pour la succession de François Capitain, 14 mars 1623, 18 mars ; — le doyen recommande de bien recevoir un Flamand, M. de Blisterswick, officier de l'Archiduchesse, et de lui montrer les travaux du jubé, 11 avril ; — on reçoit avec honneur ce gentilhomme, et on lui offre, ainsi qu'à M^{me} de Châtillon, apportant des ornements au nom de la duchesse de Lorraine, des suaires peints par de Loisy, 21 avril ; — Jean et Claude Hugues ne pouvant terminer le jubé, Claude et Jean Jurand, maçons, s'offrent à l'achever, moyennant 2,000 fr. ; — mise en demeure donnée à Claude Hugues de terminer le jubé ; sur son refus, on donne commission à Claude Jurand, 4 mai ; — première pierre posée dans la chapelle des Comtes par le chantre, M. de Bauffremont, 10 mai ; — Jean-Jacques Chifflet est autorisé à voir de près le Saint-Suaire et à le faire reproduire, à la condition de soumettre son ouvrage au chapitre et à l'archevêque avant de le mettre sous presse, 26 mai ; — ordre d'imprimer l'office du Saint-Suaire, 31 mai ; — on change de place les autels des Comtes et l'orgue de Saint-Étienne à cause du nouveau jubé, 14 juin ; — on convient avec

Didier Mayre, Claude et Jean Jurand, pour orner une des chapelles de Saint-Jean, avec le legs de 2,600 fr. fait par M. Capitain, 28 juin ; — on choisit à Dijon pour procureur le sieur Baudot, 28 juin ; — une Française, nommée Mouret, fonde une messe au Saint-Suaire ; — on demande à l'archevêque d'autoriser l'archevêque de Corinthe à réconcilier la chapelle de la Motte d'Étuz, 5 juillet ; — Paul Carondelet réclame les titres relatifs à Ferry Carondelet, 23 août ; — procession d'action de grâces pour une victoire remportée en Allemagne contre les hérétiques, 26 août ; — on va saluer M^{me} de Lorraine et on lui montre le Saint-Suaire, 30 août ; — chômage de la papeterie de Tarragnoz, faute d'eau, 13 septembre ; — aumône aux Pères Minimes, 20 septembre ; — 30 fr. de salaires donnés au notaire Tinseau, 27 septembre ; — réparation de la citerne du cloître de Saint-Étienne, 11 octobre ; — le Saint-Suaire montré à M^{me} de Vignier, Française, 13 octobre ; — au prince de Nevers, 8 novembre ; — on fait choisir, à Saint-Lothain, de l'albâtre pour la chapelle des Comtes, 22 novembre ; — on fait, au moyen de 100 fr. offerts par une dame de Paris, un soubassement pour exposer le saint Sacrement, 29 novembre ; — délégation envoyée aux États, 16 décembre ; — 200 fr. versés par la fabrique à l'œuvre du jubé ; — on présente l'inventaire des bijoux de Saint-Étienne, pareil livre sera composé pour Saint-Jean par les chanoines de Luxeuil et Huot, aidés des fabriciens, 23 décembre ; — liste des chanoines, 31 décembre ; — redevance d'huile due par le prieur de La Loye, 1624, 3 janvier ; — 4,000 fr. remboursés par le chantre, 28 février ; — remerciements des capucins pour ostension du Saint-Suaire et aumônes, 9 mars ; — la marquise de Varambon offre des ornements de soie noire pour les offices des morts, 12 avril ; — 6 fr. alloués au sculpteur Malotte, pauvre et malade, 23 avril ; — conférences avec les gouverneurs pour résoudre les difficultés pendantes, 17 mai, 8 mai, 12 et 13 mai ; — salutations au nouveau magistrat, 26 juin ; — Jean Sylvestre, prêtre, enfermé dans les prisons de la cité, 20 juillet ; — porte de fer placée à l'entrée du chœur de Saint-Étienne, 23 juillet ; — livre en parchemin, noté, confectionné pour les choriaux de Saint-Étienne, par Jacques Lopez, 4 septembre ; — remboursement de 1,000 fr. par les Jésuites, 18 septembre ; — Jean Sylvestre est mis en liberté après de nombreuses démarches, 25 septembre ; — 14 sequins offerts par M. d'Aumont après ostension du Saint-Suaire, 16 octobre ; — 10,000 fr. remboursés par les officiers de l'archevêque, 19 novembre ; — Jean-Jacques Chifflet a envoyé son livre imprimé à Anvers, ayant pour titre : *De linteis sepulchralibus*, 14 décembre ; — lettres de prières envoyées par l'Empereur en faveur de Jean-Baptiste Doroz, de Dole, 1625, 5 février ; — prêt de 10,000 fr. à M. d'Andelot-Chenevrey, 9 avril ; — on loue à Jean Rouillot, citoyen, la papeterie de Tarragnoz pour 200 fr. et une redevance de papier (ou 70 fr. au choix), 13 juin ; — fondation de l'office de saint Hippolyte, paiement d'arrérages, 23 juillet ; — Jean-Baptiste Buson reçu à la prébende de Vorges, 9 août ; — Daniel Melotte réclame le paiement de ce qui lui reste dû pour travaux à Saint-Étienne et demande qu'on y fasse conduire de l'albâtre pour achever lesdits travaux, 14 août ; — enterrement du chanoine Noël Hugon ; le chanoine Doroz demande sa succession, 24 août ; — on montre le Saint-Suaire aux chevaliers de l'Arquebuse, venus de toute la province pour tirer le grand prix (un superbe vase d'argent), 20 août ; — Jean-Baptiste Doroz reçu à la prébende de Miserey, 3 septembre ; — convocation des États à Dole le 27 novembre, 5 novembre ; — on montre le Saint-Suaire au maréchal de Bassompierre, ambassadeur du roi de France en Suisse, 3 décembre ; — relation des États, 20 décembre ; — Jean Millet admis à un canonicat, 1626, 7 janvier ; — on donne dix écus d'or au soleil pour dorer le calice de la chapelle de la Nativité, à Saint-Jean, réparée récemment aux frais et à la mémoire de François Capitain, 14 janvier ; — Claude de Bauffremont, abbé de Balerne, offre une lampe d'argent et 300 fr. pour acheter un cens destiné à l'huile qui brûlera devant le Saint-Suaire, 18 février ; — le chanoine du Pin La Chasnée fonde une messe du Saint-Suaire à l'autel de la chapelle Saint-Laurent et affecte 1,000 fr. à la restauration de cette chapelle, à laquelle veillerait, après son décès, son collègue

Denis de Valimbert, 25 février ; — 10 patagons sont payés au suffragant, l'évêque d'Andreville, pour la consécration de la chapelle de la Nativité, récemment reconstruite à la mémoire du chanoine Capitain, 7 mars ; — cette consécration a lieu le 10 mars : l'autel est dédié à saint François et à sainte Madeleine, on y place des reliques des saints Barthélemy et Nicolas, 14 mars ; — la Motte d'Étuz est louée pour 12 ans au sieur Barbon, à raison de 265 l. estevenantes par an, 24 mars ; — réparation du four de Ferrières ; — fondation de deux messes à Saint-Étienne par le chanoine Antoine Des Potots, 4 avril ; — prise de possession de la coadjutorerie de l'archevêché par l'évêque de Césarée, François de Rye, à la personne de son procureur l'official Camu de Bosco ; — serments prêtés sur la tête de saint Ferjeux et sur le maître-autel de Saint-Jean, 7 avril ; texte des bulles pontificales instituant le coadjuteur, 5 des ides de janvier 1622 ; — Pierre Alix, docteur en théologie, présente des bulles le nommant à la prébende vacante par la mort de Noël Hugon, 17 avril ; — M^{me} de Chantal, supérieure de la Visitation, admise à vénérer le Saint-Suaire, 22 avril ; — déclaration portant que les curés de la ville sont soumis comme les autres à la visite de leurs registres, 8 mai ; — on agite la question de vendre la maison du doyen de Sainte-Madeleine, où était située une tour ; — un habile constructeur d'orgues, de Bruxelles, offre de refaire, pour 4,000 fr., les orgues de Saint-Étienne, 22 mai ; — la fabrique remplace les armoiries d'argent placées sur la lampe du doyen, devant le Saint-Suaire, dérobées par un voleur, 3 juin ; — visite au prince de Condé, auquel on montre la relique, il donne 10 doublons d'or, 19 juin ; — on écrit à Bruxelles au chanoine Philippe de s'entendre avec le facteur d'orgues au prix de 2,500 florins, 1^{er} juillet ; — messe solennelle pour obtenir le beau temps, 15 juillet ; — 5,000 fr. prêtés à Antoine d'Orchamps, citoyen, 8 août ; — mémoires envoyés par le chanoine Philippe au sujet de la réparation des orgues, 19 août ; — des gens de Troyes s'offrent à exécuter ce travail, 26 août ; — le chanoine Sonnet est commis à la correction du nouveau bréviaire, 16 septembre ; — nouvelles d'une victoire remportée par Tilly sur les hérétiques, 23 septembre ; — Charles-François d'Oiselay reçu chanoine, 30 septembre ; — mort de Suzanne d'Orchamps, ayant promis par écrit 10,000 fr. pour être inhumée dans la chapelle du Saint-Suaire, 2 décembre ; — difficultés avec son héritier ; — mort de Jean-Baptiste Tinseau, curé d'Orchamps-Vennes, décédé dans la maison de la chapelle des comtes, 23 décembre ; — premier paiement aux facteurs d'orgues de Troyes, nommés Lebe et d'Hreville, réparant l'orgue de Saint-Étienne, 1627, 8 janvier ; — Jérôme de Lisola reçu chanoine, 17 février ; — Philippe Chifflet, chapelain de l'Archiduchesse Infante, docteur, demande la survivance de la prébende de Champdolant, 27 mars ; — l'archevêque de Césarée ayant appris que l'on devait poser les orgues de Saint-Étienne contre la paroi du bas de la grande nef, demande que l'on y conserve les peintures anciennes, représentant les comtes de Bourgogne, 9 avril ; — la succession de François Capitain, d'après les comptes, vaut 42,000 fr. au chapitre ; on alloue au chanoine Brocard 50 écus pour ses peines, 17 avril ; — difficultés avec le capitaine Gaucher, pour la prébende de Saint-Hilaire, 21 avril ; — 400 fr. payés sur les orgues, 4 mai ; — 250 fr. payés pour même motif à Jean d'Hereville, 11 juin ; — l'archevêque convoque le clergé à Arbois, 11 juin ; — on autorise le P. Chifflet, jésuite, à venir consulter, sans déplacement, les anciens titres du chapitre, et même à ouvrir un tombeau voisin du maître-autel de Saint-Étienne où l'on soupçonne la présence de corps saints, 9 août ; — après examen des plans et dessins des peintures à exécuter sur les orgues de Saint-Étienne, les chanoines Boitouzet, Philippe de Valimbert et Pétremand sont délégués pour s'entendre et passer marché avec le peintre, 25 août ; — pèlerins du Saint-Suaire : le comte de Ritberg, chanoine de Cologne, et le marquis de Varambon, 29 août ; — la duchesse de Chevreuse, femme du prince de Joinville, 4 septembre ; — marché passé avec le peintre Maublanc pour les peintures des portes des orgues, moyennant 200 fr. ; dans ce prix seront compris la peinture d'armoiries du chapitre déjà livrées et la réfection de certaines parties des peintures des comtes de Bourgogne, 10

septembre ; — requête du facteur d'orgues Jean d'Hereville, 15 septembre ; — mort et testament d'Antoine Des Potots, 21 octobre ; — l'évêque de Bâle demande au chapitre un secours pour reconstruire la cure de Burnevesin, 17 novembre ; — mise en possession de la chapelle de Saint-Théodule pour Claude Tornand, 24 novembre ; — 3,000 fr. remboursés par Antoine d'Orchamps, 18 décembre ; — mort et obsèques du chanoine Antoine Parruche, 1628, 7 janvier ; — revision des bréviaires récemment imprimés, 12 et 19 janvier ; — 600 fr. prêtés à M. Chaillot, 9 février ; — plantation de vignes à Gy, 23 février ; — Antoine-François de Battefort opte pour la prébende d'Étuz et Boulot, 10 mars ; — funérailles et lecture du testament de Claude-Louis Belin, de Chenecey, prébendier de Chemaudin, 27 mars ; — réception à sa place de Claude-Antoine de Grammont, seigneur de Châtillon, 6 avril ; — Louis Duprel reçu chanoine, 26 avril ; — fondation d'office dans la chapelle de Leffond, près de Gy, par le marquis de Listenois, 28 avril ; — achat de tapis pour le Saint-Suaire, d'accord et à frais communs avec une dame de la cité ; — on enlève l'autel placé sur le jubé et les pierres voisines marquant le chœur de Saint-Étienne, on remplacera le tout par des pilastres ajourés, en pierre, 4 mai ; — M. d'Achey reçu à la prébende de Chemaudin, 24 mai ; — l'entrée du théâtre du Saint-Suaire désormais interdite aux laïques, 2 juin ; — Claude de Chastenay, du diocèse de Chalon, reçu coadjuteur de M. de Montfort, 7 juin ; — publication d'un jubilé ; — confection d'ornements d'église, de couleur jaune, pour l'Avent et le Carême, 14 juin ; — processions générales pour le beau temps, 11 juillet ; — la princesse de Phalsbourg, sœur du duc de Lorraine, donne 20 patagons après l'ostension du Saint-Suaire qui lui est faite et promet d'envoyer des ornements, 26 juillet ; — Claude Boitouzet, archidiacre de Luxeuil et conseiller au parlement de Dole, mû de dévotion envers saint Claude, exprime le désir d'obtenir une chapelle à Saint-Jean, entre celle réparée en mémoire de François Capitain et celle restaurée par le chanoine Gerbert, pour l'orner et décorer à ses frais en la dédiant au saint archevêque ; son intention est d'y fonder une messe canoniale, dite messe de saint Claude, qu'on y célébrera tous les mardis, et qu'il dotera de 500 fr., 26 juillet ; — marché passé avec Jean Jurand pour orner de balustres en pierre de Sampans la partie supérieure du jubé, au prix total de 260 fr. ; — députation envoyée au comte de Cantecroix pour le féliciter de sa nomination de chevalier du parlement de Dole, 16 août ; — le peintre François Gigoley réclame le paiement de certaines retouches aux peintures des comtes de Bourgogne à Saint-Étienne, 23 août ; — entente avec Jean Jurand pour la confection d'un bénitier en pierre de Sampans ; — enterrement de M^{lle} Boitouzet, dame de Poinsson, à Saint-Étienne, dans la sépulture à elle concédée en 1608, 25 octobre ; — prêt de 1,000 fr. aux habitants de Lusans, près d'Orchamps, 31 octobre ; — un familier, Henri Lagneaul, curé de Saint-André, fonde un *Miserere* et un *De profundis*, 8 novembre ; — association de l'archidiacre de Favorney et de Louis Boitouzet pour une prébende canoniale, 23 décembre ; — Jean d'Hereville revient pour compléter les orgues de Saint-Étienne ; on diffère à cause de la peste, 1629, 14 février ; — messe pour la cité et vœu solennel fait par celle-ci pour la cessation de la peste (en français), 23 février ; — États convoqués pour le 13 mars, 3 mars ; — fondation d'une messe solennelle par les gouverneurs, 10 mars ; — testament du chanoine de Valimbert, 6 avril ; — on montrera le Saint-Suaire le dimanche après l'Ascension, 25 mai ; — à raison de la peste, l'official et le vicaire général se transportent à Gy, 31 juillet ; — police du quartier du chapitre en temps de peste, 14 août ; — félicitations adressées au nouvel évêque de Bâle, Jean-Henri, sur sa consécration, 7 novembre ; — on montre le Saint-Suaire au général des Capucins, 1630, 6 janvier ; — les habitants d'Étuz et de Boulot demandent la chapelle de Sainte-Anne pour en faire un membre de la paroisse de Cussey, pour leur desserte, 9 janvier ; — on ne montrera pas le Saint-Suaire à Pâques, à cause du danger de peste, 26 mars ; — les gouverneurs de la cité insistant pour l'ostension, on en réfère au gouverneur de la province, auquel on députe le chanoine Maës, 28 mars ; — le comte de Champlitte propose un moyen terme, 30 mars ; — le

baron de La Baume apporte, de la part de ce dernier, l'ordre à peu près formel de céder au désir des Bisontins, 31 mars ; — chicanes cherchées aux servantes des chanoines par les Bisontins mécontents, 6-10 avril ; — on montrera la relique le dimanche après l'Ascension, 4 mai ; nouvelles prières à cause de la peste, 26 juin ; — messe au Saint-Suaire le jour de saint Roch, à la demande des gouverneurs, 14 août ; — service funèbre pour le gouverneur de Bourgogne, François de Vergy, 4 décembre ; — le chanoine Millet est député aux Flandres, pour demander l'union de l'abbaye de Luxeuil au chapitre, 1631, 26 février ; — on va saluer le frère du roi de France [Gaston d'Orléans], accompagné des comtes de Moret, duc d'Elbeuf, comte de Roanès, 29 mars ; — Saint-Suaire montré à M. de Bellegarde, 5 avril ; — au comte de Roanès, 7 avril ; — le duc de Bellegarde offre 60 fr. au Saint-Suaire, 14 avril ; — précieux ornements offerts par le chantre, 15 avril ; — lettres reçues du duc de Vaudémont, priant le chapitre d'accepter des ornements : « de velours bleu, brodés de fleurs d'or et d'argent avec les armes de Lorraine sur les chaperons des trois chapes, une chasuble, une dalmatique, une tunique, un devant d'autel, un voile de calice, une grande bande et deux carreaux, » 30 mai ; — le chapitre fait héberger à ses frais, au logis de « l'Estoille, » les messagers de Lorraine, porteurs des ornements, 13 juin ; — salutations et présents au frère du roi de France, 9 août ; — Jean-François de Salives dédie ses thèses au chapitre, 27 août ; — difficultés apportées à l'impression de ces thèses à cause de ces mots : *de auctoritate et licentiâ capituli*, pour parler avec les gouverneurs, 28 août ; — autres pourparlers : les gouverneurs ne veulent pas s'opposer à l'impression des thèses, mais supportent difficilement qu'elles soient soutenues sous la présidence de Jean Thierry, souvent mis en demeure de ne pas tenir chez lui une école privée où il enseignait la philosophie, source de plaintes amères des Pères Jésuites, 30 août ; — on sursoit à l'impression des thèses qui seront soutenues dans la salle du chapitre ornée et préparée à cet effet ; — on montre à M^{me} de Fargy le Saint-Suaire, 3 septembre ; — on le montre encore au duc de Roanès, 10 septembre ; — Claude Boisot amodiateur de la papeterie de Tarragnoz pour 150 fr. par an, 24 septembre ; — mort de l'archidiacre Jean de Montfort, 28 novembre ; — sur la démarche personnelle du baron d'Oiselay et du comte de Champlitte, Jean-Baptiste de Cusance, abbé de Bellevaux, est nommé à sa place, 5 décembre ; — requête de François de Montfort et de ses cohéritiers pour faire lever les scellés posés sur la maison de l'archidiacre défunt (en français), 10 décembre ; — excuses des mêmes sur l'inhumation du défunt à Montfort, où il était décédé, 15 décembre ; — Philippe de La Baume, étudiant à Paris, reçu chanoine ; — on a perdu, dans la célébration du mystère de l'Annonciation (*Missus*), un collier d'or prêté aux choriaux par Huguette Serrurot, veuve de Jean Perreciot, 20 décembre ; — remerciements aux sœurs de la Visitation Notre-Dame qui ont refait la mitre de Saint-Étienne, 24 décembre ; — mort du chanoine Sauget, qui a légué 300 fr. pour son anniversaire, 1632, 15 janvier ; — jubilé général, 6 février ; — texte de fondations faites par le chantre, 23 février ; — lettre de l'archevêque donnant son avis sur le choix du P. Brenier, cordelier de Dole, comme pénitencier et reclus, Châteauvieux, le 20 avril, 21 avril ; — le prieur des Carmes, Nicolas Perrignot, demande le même office, 28 avril ; — Hugues de Sagey, nommé chanoine par bulles, prouvant ses quatre quartiers de noblesse : Sagey, Villeneuve, Bracon et Tanchard, est admis ; — texte définitif de la fondation faite par le grand chantre, abbé de Balerne, 5 mai 1632 ; 7 mai ; — mort du surchantre François Guenard, 18 mai ; — Luc de Chassagne, prévôt de Saint-Anatoile de Salins, vient prêter le serment de fidélité, 9 juillet ; — mort de l'archidiacre Jean-Baptiste de Cusance, 14 juillet ; — réception, en son remplacement, de Claude d'Achey, abbé de Baume, 23 juillet ; — réception de Philippe de La Baume à un canonicat, 9 août ; — le chanoine Marrelet rend compte de sa mission d'assister au décret de Château-Rouillaud, 20 août ; — 6,000 fr. prêtés aux officiers du duc et comte de Montbéliard, 27 août ; — mort, testament et legs importants du chanoine Broquard, 22 novembre ; — surveillance des

reliques à cause des craintes de guerre, 30 novembre ; — réception du chanoine Marc de Valimbert, 23 décembre ; — fol. 676 v^o, « *Ad majorem Dei ac Deiparæ gloriam.* »

G 203. (Registre.) — Grand in-folio papier, de 453 feuillets (notes sur le feuillet de garde final).

1632-1643. — *Délibérations capitulaires du 31 décembre 1632 au 23 décembre 1643* (rédigées par les secrétaires Jean-Antoine Bouhélier et Guillaume Noël). Listes canoniales, 1632, 31 décembre ; — délégation aux États convoqués à Dole par l'Infante ; — le secrétaire Bouhélier nommé curé de Villersexel, 1633, 5 janvier ; — on va saluer la comtesse de Falais, dame d'honneur de l'Infante, mère de la duchesse de Pont-de-Vaux, 8 janvier ; — prières des Quarante Heures pour faire cesser la guerre, 19 janvier ; — mort des chanoines Jean Sarragoz et Louis Boitouzet, 9 et 10 février ; — Saint-Suaire montré aux religieuses Ursulines de Vesoul, réfugiées à Besançon à cause de la guerre, 28 février ; — réception de Jean-Baptiste Boitouzet à un canonicat, 5 mars ; — visite au marquis de Varambon, 6 avril ; — on montre le Saint-Suaire au comte de Cantecroix, ambassadeur d'Espagne auprès de l'Empereur, 20 avril ; — on le montre aux Carmélites de la cité, 1^{er} juin ; — à la marquise de « Requier », 5 juin ; — refus de contribuer aux fortifications de la ville, 15 juin ; — le P. Bullet, nouveau prieur des Jacobins, vient saluer le chapitre, 6 juillet ; — texte des bulles pour un canonicat accordées à Philippe de La Baume, 20 juillet ; — articles proposés par les gouverneurs pour déterminer une contribution aux fortifications (en français), 29 juillet ; — réponse à ces articles ; — Pierre Alix, de Dole, reçu à la prébende de Mercey-le-Grand, 1^{er} août ; — copie du traité passé entre la cité et le chapitre, pour exempter ce dernier de toute contribution, 26 février 1450 ; — convention avec M. d'Hereville pour mettre en bon état les orgues de Saint-Étienne, 9 août ; — visite au duc et à la princesse de Lorraine, 31 août ; — autre au primat de Lorraine, l'avocat Pétremand vient solliciter une nouvelle ostension du Saint-Suaire pour la duchesse de Lorraine, avant son départ, 20 septembre ; — on la lui accorde et on lui offre une enveloppe de soie ayant recouvert le Saint-Suaire, 30 septembre ; — ostension faite à la marquise de Bade, 19 octobre ; — réception du chanoine Pierre-François de La Tour, 31 octobre ; — mort de l'Infante Isabelle, 23 décembre ; — service funèbre pour son âme, 31 décembre ; — vin d'honneur offert au duc de Lorraine, 1634, 1^{er} mars ; — Saint-Suaire montré à la princesse de Phalsbourg, 24 mars ; — on ferme de jour et de nuit les portes de Rivotte, 1^{er} avril ; — on ne montrera pas le Saint-Suaire à l'occasion de Pâques, 8 avril ; — on le montre au marquis de Bade, 21 avril ; — Jubilé, 2 mai ; — fondation faite par le défunt duc François de Vaudémont, 17 mai ; — les abbés des monastères comtois demandent l'autorisation de monter sur le théâtre du Saint-Suaire, 26 mai ; — on confie à la garde du chapitre les reliques et bijoux de Murbach et de Lure, 12 et 18 juillet ; — Saint-Suaire montré à M. de Bassompierre, officier du duc de Lorraine ; — réception du chanoine Parreau, 28 juillet ; — on montre le Saint-Suaire à la comtesse de Nassau, 19 août ; — fondation d'une messe des Cinq-Plaies à l'intention du duc François ; le duc de Lorraine verse pour cet objet 1,000 fr., 27 septembre ; — obsèques du chanoine Jacques Tissot, archidiaque de Gray, 22 novembre ; — François de Battefort, abbé de Rosières, reprend cet archidiaconé, 9 décembre ; — nouvelle requête des gouverneurs pour obtenir du chapitre un subside pour les fortifications de la place, 1635, 26 janvier ; — Jean Chifflet reçu chanoine, 10 mars ; — réception du chanoine Vincent Vernerey, 3 avril ; — le prince de Cantecroix et Béatrix de Cusance, sa femme, nouvellement mariés, sont salués par le chapitre, qui leur offre pain et vin ; à leur demande on a montré le Saint-Suaire au peuple le jour de saint Marc ; les princes ont offert 4 doublons d'Espagne, 27 avril ; — réception à un canonicat du prieur de Morteau, nommé Fauche, 20 juin ; — on va saluer le prince de Cantecroix, chargé d'une mission impériale dans la cité, 27 juin ; — le P. Chifflet

demande communication de certains anciens monuments pour une compilation à laquelle il travaille, 9 août ; — rites à observer pour l'office de sainte Thérèse, 14 août ; — discussion préalable avant de placer dans la chapelle du Saint-Suaire les armoiries du duc de Lorraine envoyées par ce prince ; on priera pour le succès des armes de l'Empereur et du duc, 15 septembre ; — on montre le Saint-Suaire à un Belge, le marquis de Ternon, 10 octobre ; — protestation du chapitre contre l'impôt de 1,200 fr. qu'on prétend l'obliger à payer pour les fortifications, 17 octobre ; — lettre du Parlement aux gouverneurs pour les inviter à un accommodement, 24 octobre, 27 octobre ; — pourparlers au sujet de mesures sanitaires avec les gouverneurs, 31 octobre ; — réception à un canonicat de Claude-François de Bauffremont, fils du baron de Scey, 14 novembre ; — mort du chantre, M. de Balerne, 21 novembre ; — on va saluer le duc d'Elbeuf ; — Claude-François de Bauffremont est élu chantre, 29 novembre ; — réforme de l'office, maintien de l'usage de la mitre dans les deux églises, 22 décembre ; — scandale soulevé par les bérêts rouges des choriaux de Saint-Pierre, 29 décembre ; — Joachim de Poitiers élu chanoine, 1636, 9 janvier ; — Antoine Varod, de Vernantois, reçu coadjuteur, 15 mars ; — le Saint-Suaire sera montré le dimanche après Pâques, 26 avril ; — on alloue 60 fr. au reclus pour un nouveau tabernacle, 2 mai ; — messes pour écarter la guerre de la province, 14 mai ; — on montre le Saint-Suaire à M. de Ville envoyé de l'Empereur, 21 mai ; — on cache les reliques ; — le chapitre se procure 40 mousquets, 27 mai ; — on choisit pour chefs l'archidiacre de Luxeuil et celui de Salins ; — Dole est assiégé, le chapitre contribue pour 300 fr. à la levée de troupes, 29 mai ; il prend part aux gardes et veilles, 31 mai ; — achat d'armes et de munitions, 10 juin ; — Claude-Louis de Cointet, dit de Charmes, reçu coadjuteur ; — prières pour la libération de Dole, 20 juin ; — la peste est au chapitre, 29 juin ; — plusieurs suppôts sont barrés, 2 juillet ; — postes assignés en temps de peste, 30 juillet ; — mort du chanoine Claude Monnier, 9 août ; — impôts de blé, d'avoine et d'argent au bailliage d'Amont, 14 août ; — félicitations aux Dolois sur leur délivrance, 21 août ; — mort de Ferdinand de Rye sortant de Dole ; — conséquences de sa mort, François de Rye devient archevêque de plein droit ; préparatifs d'élection d'un haut doyen, 22 août ; — le suffragant vient demander des instructions, 27 août ; — cérémonial de l'élection des doyens, 1^{er} septembre ; — Claude d'Achey est élu doyen, 3 septembre ; — Jean-Baptiste de Jouffroy devient grand archidiacre, Jean-Jacques Fauche de Dompriel, archidiacre de Luxeuil ; — Jacques de Blavier est nommé vicaire général, 10 septembre ; — l'office est suspendu à Saint-Jean à cause de la peste, 17 septembre ; — vœu du chapitre pour faire cesser le fléau, 26 septembre ; — vœu des gouverneurs pour même motif, 8 octobre ; — Louis Oudot, dit Chandiot, reçu chanoine, 15 octobre ; — mort du chanoine Étienne Galliot ; — office de *Stella Cæli* contre la peste, 22 octobre ; — dépôt des armes prêtées aux suppôts dans la salle capitulaire, 13 novembre ; — envoi aux Dolois de cinq images du Saint-Suaire contre la peste ; ils les ont affichées aux quatre coins et au milieu de leur ville, 19 novembre ; — le curé de Saint-André, Henri Lagneau, meurt de la peste ; mesures sanitaires, 29 novembre ; — salutations et ostension du Saint-Suaire offertes aux ducs de Florence et de Bragançe, de passage ; — visite au marquis de Saint-Martin, 5 décembre ; — inutilité d'amodier les indulgences sur les fléaux régnants, 13 décembre ; — on va visiter M. de Gallass et lui offrir l'hospitalité pour lui et ses officiers au chapitre s'il logeait en ville avec une partie de ses troupes, 24 décembre ; — listes capitulaires, 30 décembre ; — remise de la chapelle de Saint-Jean dans l'huile bouillante au familier et surchantre Sarrotey ; — valeur des prébendes, 1637, 5 janvier ; — poudre et plomb envoyés au château de Vieilley, 7 janvier ; — le *Te Deum* sera chanté à l'occasion de l'élection du roi des Romains, 9 janvier ; — on y invite les gouverneurs, 14 janvier ; — on charge le fabricant de Saint-Jean de faire réparer la table d'or, crainte d'un vol partiel des fragments qu'on en peut détacher ; — mesures prises pour la garde du château de Vieilley, 16 s., 21 janvier ; — réparations aux petites

voûtes de Saint-Étienne ; — on offre le pain et le vin aux députés de Dole venant acquitter un vœu au Saint-Suaire, 16 février ; — Claude Des Potots, docteur ès droits, reçu chanoine prébendier de Tartarans, 18 février ; — par son testament le curé de Saint-André a fondé une messe au Saint-Suaire, aux quatre-temps de l'année, 25 février ; — l'archevêque ayant voulu se réserver la nomination d'un prédicateur, le chapitre proteste contre cette innovation contraire à ses traditions, 10, 14, 21, 26, 28 mars ; — mort du chanoine Bourdenet, qu'on enterre dans la chapelle de Sainte-Madeleine dite des Carondelet, 28 mars ; — vente de la maison du chanoine Bourdenet à son confrère de Lisola, pour 3,000 fr., 4 avril ; — Claude de Mesmay, de Dole, nommé coadjuteur de Claude Froissard, 7 avril ; — la procession habituelle de Saint-Ferjeux sera faite aux Capucins, 17 avril ; — obsèques de Ferdinand II célébrées par les gouverneurs, aux Cordeliers, 22 avril ; — on porte le Saint-Suaire dans une procession pour l'heureux succès des armes impériales, 30 avril (le duc de Lorraine, parti la veille pour attaquer l'ennemi, a demandé les prières du clergé, particulièrement du chapitre) ; — on apprend la mort du chantre, M. de Bauffremont, 8 mai ; — celle de l'archevêque de Besançon François de Rye, mort le 17 avril, à Bruxelles ; — suspension des officiers du défunt, nomination de leurs successeurs provisoires par le chapitre ; cérémonies préalables de l'élection ; — les chanoines Buson et de Lisola délégués pour faire l'oraison funèbre de Ferdinand et de François de Rye, les deux derniers archevêques, 16 mai ; — réception du chantre, M. de Jouffroy (qui donne 50 écus d'or), du grand archidiacre, Jean-Jacques Fauche ; de l'archidiacre de Luxeuil, Lancelot Maës ; — démarches ou lettres des gouverneurs et du parlement de Dole pour l'élection, 22 et 23 mai ; — élection de Claude d'Achey, 23 mai ; — procès-verbaux de l'élection de l'archevêque ; — on notifie l'événement à l'Infant, au gouverneur, au parlement, 27 mai ; — impositions du clergé dans les bailliages, 7 juin ; — service funèbre de l'archevêque Ferdinand, 19 juin ; — Pierre Alix nommé théologal, 26 juin ; — visite à la duchesse de Pont-de-Vaux pour lui notifier que la prébende de Grand-Mercey vient d'être accordée à son fils Charles-Emmanuel ; remerciements de la duchesse, 1^{er} juillet ; — division des suppôts du chapitre en deux escouades commandées par le grand archidiacre et le chantre, sous l'autorité supérieure du haut doyen, commandant d'armes, 2 juillet ; — le château de Vieilley, sommé trois fois, s'est rendu après trois jours aux Français, à la vue du canon, 10 juillet ; — don fait au Saint-Suaire par la marquise de Berghes, de passage, d'une chasuble et de soie, 16 juillet ; — M. de La Vaivre nommé commandant de Vieilley, à la place du s^f Barban, par le marquis de Saint-Martin, avec garnison de 25 soldats, 17 juillet ; — visite à la marquise de Berghes ; — le s^f Barban se justifie de la reddition de Vieilley ; le grand archidiacre a pris le commandement du château, 21 juillet ; — revision du bréviaire, devenu rare, par le théologal Alix assisté des chanoines Chaillot et d'Orival, 12 août ; — réception du chanoine Humbert Arvisenet ; — mesures sanitaires, le péril de guerre s'éloignant, 22-23 août, 2, 7, 14, 16 septembre ; — consigne donnée au chapitre par les gouverneurs (texte), 18 septembre ; — la servante du chanoine Jobelot asphyxiée par des vapeurs de vendange, 30 septembre ; — la Porte Noire (pour la poudre), les caves entre la porte et Saint-Jean (pour le plomb et autres engins), sont données par M. de Champvans et autres officiers pour l'arsenal de la province, 31 octobre ; — on proteste contre la concession du cimetière de Saint-Étienne (près du théâtre) pour la sépulture des laïques morts de peste, 6 novembre ; — on concède la Porte Noire à l'armée du pays, 13 novembre ; — on apprend la maladie du duc de Lorraine, retenu dans son château de Belvoir, prières pour sa guérison, 27 novembre ; — service funèbre pour l'archevêque François de Rye, 5 décembre ; — visite du nouveau prieur des Jacobins, Albert Alinandot, 6 décembre ; — visite au duc de Lorraine et félicitations sur sa guérison d'une grave maladie, 19 décembre ; — mort du chanoine Germain Chevrotton, originaire de Chantrans, 1638, 12 janvier ; — 1,500 fr. légués par l'archevêque Ferdinand et versés par M. de Villers, au nom de ses héritiers, 30 janvier ; — lettre

de la marquise de Listenois remerciant de l'élection de son fils à un canonicat, 1^{er} février ; — fondation d'offices au Saint-Suaire par le duc Charles IV de Lorraine (texte), Besançon, 12 février 1638 ; — Gérard Guyerdet institué commandant de Vieilley, 17 février ; — assemblée du clergé pour impôts de guerre, 9 avril ; — ostension publique du Saint-Suaire concédée aux gouverneurs, 14 mai ; — demande de caveau et sépulture dans l'oratoire de Saint-Michel (reclusage) par un particulier, 2 juin ; — Hugues Roy admis à un canonicat, 9 juin ; — instances pour le caveau du reclusage, par Claude Monnier, lieutenant du bailliage de Vesoul, 18 juin ; — visite à Don Diégo de Saavedra pour l'intéresser aux affaires du chapitre, 25 juin ; — relation du bon accueil fait aux délégués, 2 juillet ; — barre de l'avocat Philippe ayant fréquenté dans la maison du chanoine Hugonet, suspectée de peste, 28 juillet ; — M. de Mercy, un des chefs de l'armée auxiliaire, menace de détruire Vieilley si on ne lui rend l'argenterie de sa chapelle, dérobée par fraude, 17 août ; — Christophe de Vienne de Bauffremont élu haut doyen, 19 août ; — nouvelle visite à Diégo de Saavedra, dont le départ est imminent, 15 septembre ; — M. de Blavier est député à Châteaueux où se fait l'inventaire des titres de l'archevêque défunt, 9 novembre ; — traité avec l'archevêque, 23 novembre ; — on arrête le cérémonial de consécration du nouvel archevêque, 9 décembre ; — prise de possession de l'archevêché, par Claude d'Achéy, 14 décembre ; — réception du marquis de Listenois, nouveau doyen, 18 décembre ; — réception à un canonicat de Joachim de Marmier, baron de Longwy, 1639, 5 janvier ; — visite au duc de Lorraine et au marquis de Saint-Martin, malades à Besançon, 12 janvier ; — l'archevêque vient conférer avec le chapitre pour des prières publiques afin d'apaiser la colère de Dieu, 19 janvier ; — à cause de l'imminence du péril, on cachera la table d'or, 4 février ; — conférence avec les gouverneurs sur les mesures de défense, 7 février ; — on demande à l'archevêque s'il veut prendre le commandement d'armes du chapitre, 23 février ; — il accepte, 2 mars ; — mort du haut doyen, à Besançon, 15 mars ; — Desle de Chavirey nommé prébendier de Vaux, 26 mars ; — Charles-Emmanuel de Gorrevod élu haut doyen, 29 mars ; — l'oraison funèbre de M. de Listenois composée par le chanoine Buson, 2 avril ; — le chanoine de Chavirey prouve ses quatre quartiers : Chavirey, Cointet de Châteaueux, Moustier et Pra, 12 avril ; — démarches faites à Bruxelles par le marquis de Saint-Martin et par le duc de Lorraine pour obtenir l'union au chapitre de quelque bénéfice, 19 avril ; — félicitations à Jean Boyvin, nommé président du parlement de Dole, 29 avril ; — 500 fr. remboursés par le chantre sont employés à la culture des vignes du chapitre, 25 mai ; — licenciement des volontaires du chapitre métropolitain, 3 juin ; — achat de la maison du chanoine Chevroton par le chanoine Philippe, 8 juin ; — grande victoire remportée auprès de Thionville par l'armée du Roi catholique, 22 juin ; — on poursuit le rétablissement de l'offrande de la glace le jour de l'Invention saint Étienne, 29 juillet ; — de la préséance aux enterrements, 2 août ; — lettres de l'Empereur demandant une prébende pour Prosper-Ambroise de Précipiano, 17 et 18 août ; — avis du parlement de Dole sur la prétention du chapitre à l'union d'un bénéfice, 14 septembre, 20 septembre ; — mort de Claude Brisœufs, surchantre de Saint-Jean, 5 octobre ; — mort du chanoine Gui Pétremand, 8 octobre ; — fête de sainte Thérèse célébrée avec honneur ; — Charles-Emmanuel de Gorrevod, chantre et haut doyen, fait ses preuves de noblesse : Gorrevod, La Baume, Semur et Igny, du côté paternel ; Bourgogne, Longueval, Culembourg et Lile, du côté maternel ; — publication du testament de Claude Boitouzet, 31 octobre ; — Pierre-François Leschelle admis comme coadjuteur de Thiébaud-Ambroise Philippe, 7 novembre ; — le P. Barbier demande à être nommé reclus, on en réfère à ses supérieurs, après consentement de l'archevêque, 16 novembre ; — nomination de ce religieux cordelier, 17 décembre ; — les ménades sont taxées 47 sous par feu, 31 décembre ; — félicitations portées au baron de Scey nommé gouverneur de la province, 1640, 24 janvier ; — statut sur les réceptions (annulé le 4 juin 1642), 10 mars ; — achat, par le chanoine Varod, de la

maison du chanoine Gui Pétremand, 12 mars ; — mort du chanoine Charles Laborey, 24 mars ; — on examine si l'on peut décharger d'un cens de 20 s. la maison de l'orfèvre Chandiot située dans la Grande-Rue devant les Carmes, 30 mars ; — réformes financières édictées en présence des difficultés de la vie et du malheur des temps (texte en français) ; — l'archevêque désirant prêcher le jour de Pâques, on lui fait remarquer qu'il vaudrait mieux, à cause de la longueur de l'office, remettre ce sermon à un autre jour, 7 avril ; — affranchissement des biens de prébende de la macule de mainmorte pour repeupler les villages (texte français), 18 avril ; — le chanoine Jobelot opte pour la prébende de Saint-Vit, 28 mai ; — procession avec la châsse du Saint-Suaire, 13 juin ; — réception du chanoine Jean Chassignet, 10 juillet ; — statut sur la résidence, 9 août ; — prières à saint Prothade, dans l'église de Saint-Pierre, pour demander la sérénité de l'air, 31 août ; — le chanoine de Lisola écrit de Ratisbonne le 21 août qu'il a présenté à l'Empereur, avec les requêtes du chapitre, une petite image du Saint-Suaire ; mais que le monarque étant très pieux, il conviendrait de faire faire une reproduction exacte et à la grandeur de l'original de la sainte relique par un peintre habile et consciencieux ; on donnera les ordres nécessaires, 19 septembre ; — on donne à D. Gérard, trésorier du duc de Lorraine, un certificat constatant qu'en 1635 le prince a offert et fait suspendre deux drapeaux devant le Saint-Suaire, 26 septembre ; — les chanoines Chandiot et Laborey sont commis à l'envoi de la copie du Saint-Suaire à l'Empereur ; ils veilleront à ce qu'aucune fraude ne soit commise, 10 octobre ; — l'archevêque dit la messe et prêche le jour de la Toussaint, le chapitre assistera à cette cérémonie, à Saint-Jean, 31 octobre ; — la copie du Saint-Suaire destinée à l'Empereur est prête, on a détruit toutes les mesures prises pour la peindre et inscrit au bas de la copie : VERA SYNDONIS BISUN. EFFIGIES ; — Antoine Brun, procureur général, réclame le paiement de 500 fr. dus à sa première femme, héritière du chanoine Tissot, 7 novembre ; — le chanoine de Lisola est toujours à Ratisbonne, 12 novembre ; — affranchissement dans les terres du chapitre ; à Bussières, Tarcenay, 21 novembre ; — consentement donné au choix du nouveau suffragant à l'abbé de Saint-Vincent, 22 décembre ; — réparation à Notre-Dame de la Blanche, chapelle de Saint-Étienne pour laquelle le chanoine Broquard avait légué 1,500fr., 1641, 9 janvier ; — succès diplomatique de Lisola à Ratisbonne, les gouverneurs sont condamnés par le Conseilaulique, qui donne gain de cause au chapitre ; — bonnes nouvelles envoyées par le même député, 23 janvier ; — transaction avec Antoine Brun, qui devra, moyennant 250 fr., rendre la cédule des 500 fr. dus au chanoine Tissot, 23 février ; — réception du chanoine Simon-Antoine Borrey, 9 mars ; — lettres de Ferdinand III donnant raison à l'archevêque et au chapitre contre les gouverneurs, dans la question des moulins, Ratisbonne, 14 décembre 1640, 23 mars ; — réception d'Ambroise de Précipiano, fils d'Achille, baron de Soye, à un canonicat ; — compromis pour le droit d'inventaire des chanoines décédés, sous la médiation d'Antoine Garnier et de Claude Felletet, conseillers au parlement de Dole, entre l'archevêque et les chanoines, 2 avril 1641, 5 avril ; — *Te Deum* pour une victoire remportée par l'Empereur sur les Suédois, 14 avril ; — messe solennelle pour l'heureux succès de la mission du comte de Saint-Amour et du conseiller Béreur allant négocier auprès des Suisses le rétablissement de la neutralité, 10 mai ; — cérémonial pour la célébration du prochain synode ; — tentative auprès du gouverneur de la province pour obtenir quelque indemnité pour avoir prêté comme arsenal la Porte Noire, 19 juin ; — prières pour l'heureux succès des négociations de la neutralité, 26 juin ; — réception du chanoine Jean-Ignace Froissard, 9 août ; — l'archidiacre de Luxeuil rentre de Bruxelles, où il était allé solliciter de l'infant l'union de l'abbaye de Luxeuil au chapitre ; il vante les bons offices que lui a prêtés le baron de Balançon ; — nouvelles prières pour la neutralité, 14 août ; — reconnaissance des limites du verger capitulaire de Casamène, 28 août ; — jubilé, 2 septembre ; — plainte aux gouverneurs de la cité d'injures proférées par Claude Alviset contre le chanoine Jobelot, 9 octobre ; — lettres du marquis de Saint-Martin, gouverneur

de la province, annonçant la mort du prince Ferdinand, Cardinal-Infant, gouverneur des Pays-Bas, 7 décembre ; — pompe funèbre préparée pour ce prince, 14 décembre ; — mort du marquis de Saint-Martin arrivée le 20, à Gray, 24 décembre ; — service de l'Infant, 1642, 15 janvier ; — messe solennelle au Saint-Suaire aux intentions de la marquise de Saint-Martin et pour l'âme du défunt gouverneur, 21 janvier ; — mort du chanoine Louis Chandiot, 27 janvier ; — mémorial présenté par Lisola sur sa députation à Ratisbonne, 29 janvier ; — examen du bréviaire qu'on doit imprimer, 5 mars ; — on décide la vente de la table d'or de Saint-Jean, vu la misère du temps présent, 7 avril ; — lettres impériales invitant le chapitre à contribuer aux dépenses militaires de la cité, au prorata de ses revenus, Vienne, 21 janvier 1642, 12 avril ; — réponse à l'Empereur, 30 avril ; — Jean-Baptiste de Gilley, chevalier de Malte, est reçu chanoine, 13 juin ; — lettre du Parlement invitant les gouverneurs à une bonne entente avec le chapitre, 15 juillet 1642, 23 juillet ; — on invite un très fameux prédicateur, le dominicain Tramu, originaire de la province, à prêcher le dimanche suivant à Saint-Jean ; — restitution d'un portrait de Ferdinand de Rye, propriété personnelle d'un familier, 10 septembre ; — mort de l'archidiacre de Favorney, Antoine-François de Battefort, 8 octobre ; — M. Osorio, commissaire du Roi, remet 100 fr. au chapitre pour avoir fourni l'arsenal, 20 décembre ; — ménades taxées 45 s., 31 décembre ; — félicitations au baron de Scey, nommé gouverneur titulaire du comté de Bourgogne, 1643, 17 janvier ; — prières pour le salut de la province si cruellement éprouvée, 18 février ; — la fête de saint Joseph est définitivement inscrite parmi les fêtes doubles, 14 mars ; — on invite la marquise d'Autriche, veuve du prince de Cantecroix, à poser la première pierre de la chapelle de Notre-Dame que l'on reconstruit sur le flanc de l'église Saint-Étienne, 30 mars ; — le curé de Saint-Maurice vient s'excuser d'avoir enterré un paroissien de Saint-Jean-Baptiste, 10 avril ; — publication du testament de l'archidiacre de Favorney, M. de Battefort, reçu par le notaire Claude d'Auxiron, de Valoreille, 29 avril ; — Michel Tramu, prieur des Dominicains, nouvellement élu, vient saluer le chapitre, 20 mai ; — on achète une « basse de viole » pour soutenir le chœur à Saint-Jean ; — réception à un canonicat de Guillaume-Humbert de Précipiano, 8 juillet ; — compte réglé avec le chirurgien Blancheteste pour achat de maison, 29 juillet ; — mort du chanoine Thiébaud-Ambroise Philippe, official de l'archevêque, 14 août ; — incendie à Vieilley vers le 28 octobre, 31 octobre ; — l'Immaculée Conception ayant été déclarée patronne du diocèse dans le décret de publication de la bulle relative aux fêtes, le chapitre veut célébrer à Saint-Jean les Quarante Heures avec sermon qu'on célébrait d'ordinaire à Saint-Pierre, 5 décembre ; — bulle d'indulgence plénière concédée par Urbain VIII, 16 février 1643 ; — feuillet de garde ; annotations servant de table sommaire au registre.

G 204. (Registre.) — In-quarto papier de 97 feuillets.

1633-1638. — *Délibérations capitulaires du 16 novembre au 23 décembre 1633 et du 31 décembre 1637 au 23 décembre 1638* (Minute d'une partie des textes contenus dans la cote G 203). Audience donnée aux PP. Briet, correcteur, et Cabel, religieux minimes, desservant, avec les autres religieux du couvent de Besançon, l'église paroissiale de Notre-Dame de Jussan-Moutier, qui viennent se plaindre de la désertion de presque tous leurs paroissiens et se déclarent obligés envers le chapitre à venir lire une leçon et à chanter certains respons à la fête de saint Jean d'hiver, 1633, 23 novembre ; — chapitre général célébré la veille de la Circoncision, 1637, 31 décembre ; — liste des chanoines ayant accompli leur stage l'année courante ; l'archevêque Claude d'Achey ; Jean-Jacques Fauche de Dompnel, grand archidiacre ; Jean-Baptiste de Jouffroy, chantre ; Thomas de Chavirey, archidiacre de Salins ; Claude Boitouzet, archidiacre de Favorney ; Antoine-François de Battefort, archidiacre de Gray ; Lancelot Maës, archidiacre de

Luxeuil, etc., etc. ; — traité passé pour réparer les écluses de Tarragnoz, avec Claude Boisot, Léger Vienot et Léonard Gréneton, 17 février ; — la marquise d'Autriche s'engage à réparer le bac de Bussières, 27 mars ; — les chanoines Chaillot et de Valimbert exposent la diminution des revenus du chapitre obligé à dépenser au moins 12,000 fr. par an, 20 juillet ; — le chanoine Alix, privé la veille d'entrer au chapitre, se présente et fait amende honorable, 17 août ; — vente de biens de mainmorte à Anne Gentil, de Vieilley, par contrat passé par le notaire Gérard Guyerdet, dudit lieu, 10 septembre ; — le prince François de Lorraine s'étant retiré, à cause d'un cas de peste survenu sur l'un de ses domestiques, dans la maison canoniale de M. de Lisola, on va lui faire visite et le saluer au nom du chapitre, 15 septembre ; — Étienne Billerey, notaire, demande à être nommé procureur *ad lites*, en remplacement de feu Catherin Guibourg, accordé, 1^{er} octobre ; — procès entre le chapitre et le prieur de Jussan-Moutier, M. de Chassagne, au sujet des écluses de Tarragnoz, 3 novembre ; — visite et offre de vin blanc au prince Savelli, qui se recommande aux prières des chanoines, 24 novembre ; — l'église manquant d'organiste, Jean Millet, ancien chorial, en fera les fonctions moyennant 20 fr., 29 novembre ; — recherches dans les archives du chapitre pour y trouver trace d'exemptions d'impôts municipaux, 9 décembre ; — cérémonial préparé pour la prise de possession de l'archevêque Claude d'Achey, 11 décembre.

G 205. (Registre.) — Grand in-folio papier de 287 feuillets (filigrane :
une grande fleur de lis soutenue des initiales G. N.)

1643-1654. — *Délibérations capitulaires du 31 décembre 1643 au 23 décembre 1654* (rédigées par Christophe Boichot, prêtre, notaire et secrétaire du chapitre). Les habitants de Vieilley, menacés par l'ennemi, demandent des munitions pour défendre le château, 1644, 26 mars ; — consécration de l'autel de la chapelle de Notre-Dame Libératrice à Saint-Étienne, le 12 juin, en présence d'une grande affluence de peuple, 8 juin ; — (fol. 21-23 complètement blancs) ; — M. de Valimbert demande qu'on fasse quelques réparations dans la chapelle de Saint-Michel à Saint-Jean, pour y placer un tableau qu'il veut lui offrir [ce tableau, peint par Fr. Guérin, existe encore dans l'église de Pouilley (Doubs) ; on y remarque la figure de saint Michel entourée d'une série de médaillons représentant son apparition à travers les âges, et au bas les armoiries du chanoine de Valimbert], 6 juillet ; — on montrera le Saint-Suaire au marquis de Varambon, revenant de Belgique, 20 juillet ; — remboursement de 500 fr. par M. d'Andelot, 5 août ; — provision par bulles pontificales d'un canonicat au profit d'Hugues Garnier, de Dole, docteur ès droits, 31 août ; — réception de Claude Guibourg à la prébende de Grozon, 7 septembre ; — messe au Saint-Suaire pour remercier de la guérison du duc de Lorraine et demander le succès des armes de la maison d'Autriche, 26 octobre ; — on communique une lettre du marquis de Castel-Rodrigo, annonçant au Parlement la mort de la reine d'Espagne, survenue le 6 septembre, 1645, 18 janvier ; — publication d'un jubilé général, 8 février ; — le chanoine Guillaume de Précipiano offre et dédie ses thèses au chapitre ; on lui concède, pour les soutenir sous la présidence de Jean Thierry, la grande salle du chapitre, 24 mars ; — récit de la cérémonie et des disputes philosophiques, soutenues avec éclat, 8 avril ; — on rend les vœux faits durant la guerre à Notre-Dame de Gray et à saint Claude, 4 mai ; — à la requête du baron de Scey, on montre le Saint-Suaire au chartreux Brisegeon, venant accomplir un vœu au nom de la reine de France, dont il était le confesseur, 10 mai ; — l'archidiacre de Luxeuil et le chanoine Chassignet vont à Saint-Claude accomplir le vœu fait lors de la peste de 1636, 17 mai ; — on décide d'offrir à la reine de France, sœur germaine du roi d'Espagne, une copie peinte du Saint-Suaire, moins grande que l'original, 17 mai ; — ostension publique le dimanche après l'Ascension, 26 mai ; — lettre de Philippe IV, conférant la chapelle de Saint-Maimbœuf, vacante par la mort de Simon Faulquier, à

Nicolas Bonvalot ; — entente pour conclure l'affaire des bréviaires entre l'archevêque et le chapitre, 31 mai ; — on envoie une enveloppe du Saint-Suaire au baron de Watteville, colonel d'un régiment bourguignon à Milan, qui veut offrir des tapis à la chapelle où est déposée la relique, 29 août ; — on examine la copie du Saint-Suaire, faite par Jean Maillot et destinée à la reine de France, et on l'envoie avec une lettre, par les soins du P. chartreux Brisegeon, 20-23 octobre ; — relation du vœu à saint Claude, 25 octobre ; — nouvelles du P. Brisegeon, 3 novembre ; — Étienne Romain, de Poligny, élu surchantre de Saint-Jean, 2 décembre ; — confection des gâteaux traditionnels, distribués aux suppôts la veille de l'Épiphanie (4 émines de froment remis au boulanger Pierre Jaloux), 1646, 4 janvier ; — le P. Brisegeon a envoyé la lettre et la peinture destinées à la reine de France, par le P. dominicain Tramu, 24 mars ; — on concède la chapelle de Saint-Denis à Jacques Le Pez, 7 mars ; — 66 fr. payés au maçon Jean Jurain, pour réparations au cloître de Saint-Jean, 24 avril ; — remerciements transmis au nom de la reine de France par le P. Brisegeon, le comte de Nogent et l'abbaye du Val de Grâce, 2 mai ; — le Saint-Suaire est montré au marquis de Lullin, 16 mai ; — au comte de Nassau, 15 juin ; — la chapelle de Saint-Michel est parfaitement réparée et ornée d'un tableau par la piété de M. de Valimbert, 20 juin ; — service funèbre pour l'Impératrice ; — Antoine Brun complètement désintéressé d'une créance sur le chapitre ; il en conste par une lettre du diplomate, datée de Francfort le 2 avril 1645, et par une lettre de son secrétaire Pierre Morel, datée de Dole le 21 mai même année, 18 juillet ; — Jules Chifflet, prieur de Dampierre-sur-Salon, reçu chanoine, 7 novembre ; — l'intendant d'Alsace demande à voir en secret le Saint-Suaire ; il agira auprès du roi de France, pour procurer au chapitre la relâche des dîmes de Belfort et Porrentruy, 1647, 31 juillet ; — ostension du Saint-Suaire au général des capucins, 28 août ; — le chanoine Chifflet a reçu des Pays-Bas un tableau envoyé par son frère pour la chapelle de Saint-Théodule, à Saint-Étienne (ce tableau, représentant le saint évêque de Sion multipliant la vendange, est conservé encore à l'archevêché de Besançon, au bas des armoiries des Chifflet), 20 novembre ; — on montre le Saint-Suaire à M^{me} Brun, femme de l'ambassadeur, 20 décembre ; — on le montre à M. de La Balde, ambassadeur du roi de France en Suisse, 1648, 11 janvier ; — bulles portant résignation de la trésorerie par Claude Froissard, en faveur de Jean-Ignace Froissard, 1^{er} février ; — on permet au chanoine Chifflet, en plaçant dans sa chapelle de Saint-Théodule le tableau du saint, d'y faire graver sur marbre en lettres d'or le nom de ce protecteur peu connu en Bourgogne et celui des princes qui ont fondé la chapelle, 19 février ; — visite à l'évêque de Genève descendu chez l'archidiacre de Gray ; on lui montre le Saint-Suaire, 14 avril ; — ouverture du jubilé accordé par Innocent X, 3 juin ; — ostension du Saint-Suaire à l'abbé de Cîteaux, 20 juillet ; — Joachim de Poitiers admis à la trésorerie, 31 juillet ; — paiement à l'organiste François Guenard, pour réparations aux orgues de Saint-Étienne, 19 août ; — requête du P. de Prépavin, de l'Oratoire, demandant l'union de l'église de Saint-Maurice à l'Oratoire de Jésus, 5 décembre ; — Jean-Claude Valle reçu chanoine, 12 décembre ; — Jean Brun, doyen de l'église de Poligny, succède au chanoine Jacques de Blavier, 23 décembre ; — Jean-François de Santans admis à un canonicat, 1649, 7 janvier ; — Jean d'Orival reçu chanoine 16 juillet ; — on place dans la chapelle du Saint-Suaire un exemplaire tiré sur soie de la thèse dédiée à cette relique par Jean-Baptiste de Valimbert, neveu du chanoine, 28 juillet ; — réception de François-Bonaventure Jobelot, 1^{er} octobre ; — obsèques de l'impératrice Léopoldine, annoncées aux Cordeliers par les gouverneurs, 20 novembre ; — Jean Tasselt pourvu par le pape d'un canonicat, 1650, 12 janvier ; — sa réception, 27 avril ; — assemblée du clergé convoquée pour le 10 mai, 4 mai ; — le chanoine Tasselt achète la maison canoniale du feu chanoine Jérôme de Lisola, 6 juillet ; — ostension du Saint-Suaire à l'évêque de Belley, 12 juillet ; — mort du reclus Étienne Barbier, 24 décembre ; — réception du chanoine François du Pin, 1651, 26 mai ; — M. d'Andelot, seigneur de Chevigny,

rembourse 10,000 fr., 7 juin ; — on répare le tombeau d'Antoine de Vergy, archevêque de Besançon, 28 juillet ; — fondation du chanoine Valle le jour de l'Immaculée Conception, 30 août ; — réception d'Étienne Bouverot, prieur de Ruffey, 27 septembre ; — les religieux de l'Oratoire proposent d'ériger un séminaire à Besançon pour instruire les jeunes clercs, 1652, 19 janvier ; — mort du chanoine Claude Marrelet, 1^{er} mars ; — réception du chanoine Jean d'Orival, 17 mai ; — on confie à Pierre de Cléron, abbé de Cherlieu, professeur de théologie à l'Université de Dole, le soin de faire imprimer l'office du Saint-Suaire (voir cet office : 261 cote G), 5 juin ; — soutenance de thèses par le fils du gouverneur Rend, dans la salle capitulaire, 31 juillet ; — réparations à la chapelle Sainte-Anne, voisine de la maison de la Motte d'Étuz, 21 août ; — réception du trésorier Jean-Ignace Froissard, 31 août ; — réparation de la maison des chapelains des comtes de Bourgogne, 25 septembre ; — on montre le Saint-Suaire à M^{me} de La Baume, marquise de Saint-Martin, ayant perdu un œil et désirant accomplir un vœu fait avant son départ pour les Flandres, 19 octobre ; — Jean Durand, nouveau prieur des Dominicains, vient saluer le chapitre en sa qualité de fondateur du couvent de Besançon, 31 octobre ; — mort du chanoine Hugonet, 10 novembre ; — réception du chanoine Bon Monnier, pourvu par bulles, 1653, 19 février ; — réception de Claude-François d'Orival, pourvu également par Innocent X, 22 mars ; — on montre le Saint-Suaire au comte de Lansberg, 16 avril ; — Ferdinand, roi de Hongrie, est élu roi des Romains, 21 juin ; — on montre le Saint-Suaire au duc d'Épernon, gouverneur de Bourgogne, 4 juillet ; — obsèques de Joachim de Poitiers, chanoine, 9 août ; — lettre d'Antoine Brun, promettant ses bons offices au chapitre près de Sa Majesté Impériale, 18 novembre ; — Claude-Antoine Reud reçu à un canonicat, 23 décembre ; — conférence avec le grand prieur et certains délégués du chapitre de Saint-Claude sur la réunion de cette abbaye au chapitre métropolitain, 1654, 1^{er} et 4 février ; — le chanoine d'Orival annonce que Jules Chifflet, chanoine et chancelier de la Toison d'or en Espagne, a fait peindre un tableau de saint Georges pour l'autel de ce saint à Saint-Étienne, 28 mars ; — relation des États, 15 et 20 mai ; — réception à un canonicat de François Marlet, de Dole, 27 mai ; — visite du P. Bertrand, provincial des dominicains, 3 juin ; — distribution du nouveau bréviaire, quand la taxe à payer aura été fixée, 3 août ; — on montre le Saint-Suaire au général des Carmes déchaussés, 19 août ; — mort de Claude d'Achey, le jour même, au château de Gy, 17 octobre ; — élection immédiate de nouveaux officiers ; — on fixe la date de la prochaine élection, 18 octobre ; — l'oraison funèbre du prélat est confiée au chanoine Valle, 23 octobre ; — les gouverneurs de la cité recommandent le choix de Charles-Emmanuel de Gorrevod comme archevêque, 29 octobre ; — ce prélat est élu et l'on chante immédiatement le *Te Deum* au bruit de la musique, des chants, des orgues, des cloches et des détonations d'artillerie ; — on donne le brevet d'imprimeur du siège à Nicolas Couché, durant la vacance, 31 octobre ; — on s'occupe du paiement et de la vente des nouveaux bréviaires, 4 novembre ; — obsèques de l'archevêque, 22 novembre ; — on s'occupe de la vente de la maison du sieur Des Potots, rue du Clos, 5 décembre ; — sœur Marie-Victoire de Grammont, annonciade à Avignon, demande à être transférée aux Annonciades de Dole ou Gray ; renvoi au vicaire général, 12 décembre ; — commission nommée pour l'admission des Bénédictines, autorisées, dans la personne des sœurs Bernarde Valtrin et Gabrielle-Josèphe Joly, du couvent de Marville, au duché de Luxembourg, à fonder un couvent à Besançon, 19 décembre.

G 206. (Registre.) — Très grand in-folio papier de 249 feuillets.

1654-1663. — *Délibérations capitulaires du 30 décembre 1654 au 24 décembre 1663.* Chapitre général, listes des chanoines présents ou absents, 1654, 30 décembre ; — on apprend par correspondances venues de Rome, d'Allemagne et de Belgique que le haut doyen élu sera

prochainement promu à l'archevêché, 1655, 4 janvier ; — établissement d'un monastère de Bernardines à Orgelet, 13 mars ; — projet de statut relatif aux coadjutoreries, 23 mars ; — Jean-Baptiste Sauvage, de Luxeuil, reçu coadjuteur du chanoine Bonaventure de Salives, 28 avril ; — cérémonial à suivre pour l'élection du haut doyen, 31 mai ; — élection du chanoine Charles du Châtelet et du haut doyen Jean-Jacques Fauche, 2 juin ; — règlement de comptes pour cierges avec Anne-Baptiste Rately, veuve de Samson Fau, 12 juin ; — présentation des lettres apostoliques nommant grand archidiacre Humbert de Précipiano, 10 septembre ; — salutations présentées à Ferdinand de Rye, marquis de Varambon, et à Henriette de Cusance, récemment mariés, 6 octobre ; — prières pour la paix, 17 novembre ; — prières pour la reine d'Espagne, 24 novembre ; — réparation de la maison des chapelains des comtes au cloître de Saint-Étienne, 23 décembre ; — lettre de l'évêque de Bâle pour l'érection d'un couvent de capucins à Porrentruy, 8 février ; — présentation de Clériadus Oudeau à l'église de Gray par l'abbé de Corneux, 23 février ; 1^{er} mars ; — réparations au cloître de Saint-Jean, 1^{er} mars ; — réception du chanoine Jean-Baptiste Boudret, 22 mars ; — mort du chanoine Jean Millet, prébendier de Saint-Hilaire, 19 juin ; — envoi en possession de sa prébende au profit d'Antoine-Pierre de Grammont, 13 septembre ; — jubilé, 15 septembre ; — lettre des États notifiant la nécessité d'autoriser le peuple à se nourrir d'oeufs et de fromage durant le carême, 1657, 24 janvier ; — on sollicite l'union du prieuré de Mouthier-Hautepierre à la mense capitulaire, 7 février ; — marché avec le surchantre Millet pour la réparation des orgues de Saint-Étienne, 14 février ; — transmission de deux lettres de change de 100 doublons d'or, à Rome, pour la confirmation de l'archevêque, 10 mars ; — ostension du Saint-Suaire accordée au prince d'AreMBERG, 22 mars ; — statut défendant d'admettre au chapitre des membres de la Compagnie de Jésus ou des profès d'autres ordres, 24 avril ; — publication et impression des bulles contre Jansénius, 4 mai ; — service funèbre pour l'empereur Ferdinand III, 11 mai ; — requête du président Lulier pour l'érection d'un monastère de bénédictins à Morey, 14 mai ; — vente de la maison du chanoine Millet, décédé, au chanoine Reud, 23 mai ; — 30 l. par an allouées au surchantre Millet, pour jouer de l'orgue à Saint-Jean ; — réception du chanoine François Perrenot, 30 mai ; — les officiers du prince de Montbéliard se plaignent de l'inquisiteur qui ne veut pas tolérer d'hérétiques dans le village de Noirefontaine, dépendant du comté de Montbéliard, 10 juillet ; — pourparlers avec le sieur Boisot, amodiateur de la papeterie de Tarragnoz, — on invite les Oratoriens à se dessaisir de la maison par eux acquise des héritiers de Philibert Caseau, au coin de la rue Saint-Maurice, 22 août ; — Jean Poignand est nommé recteur des choriaux de Saint-Étienne, 29 août ; — ordre de ne plus recevoir au comté de Bourgogne de nouveaux étrangers, sans lettres testimoniales que devront examiner les doyens, 19 septembre ; — location des dîmes de Trois-Châtels moyennant 8 muids et 4 côtes de vendange, 2 octobre ; — lettre du cardinal Cibo pour les affaires du chapitre en cour de Rome, 24 octobre ; — prière contre « *sagas suis in conventibus per summam impietatem sacra conculcata horrendisque vocibus et actibus Deum ipsum optimum et maximum impetatum sæpius, quin et alia hisce longe turpiora moliri faccem hanc hominum pestesque orbis accepimus* », 22 décembre ; — *Te Deum* pour la naissance d'un fils du Roi catholique, 1658, 16 janvier ; — Jacques Privé, nommé chanoine par lettres apostoliques, admis, 6 février ; — Jean-Frédéric Nazey promu doyen rural de Varesco, en remplacement de Jean-Baptiste Vernerey, 20 février ; — Antoine Gonzel, d'Ornans, nommé secrétaire du chapitre, 10 avril ; — procession à Saint-Ferjeux, 26 avril ; — Claude-Étienne de Jouffroy admis à un canonicat, 4 juin ; — examen par le vicaire général de Mesmay de femmes qui se disaient possédées, 26 juin ; — *Te Deum* pour l'élection de l'empereur Léopold I^{er}, 9 août ; — concours populaire pour vénérer un tableau de Notre-Dame dans la maison de M^{me} de Vernier à Orchamps-Vennes ; — mesures prises pour empêcher ce scandale ; — ostension du Saint-Suaire à M. de Grammont, ambassadeur du roi de

France, 6 septembre ; — relation des députés aux États généraux, 18 septembre ; — refonte de la petite cloche de Saint-Jean, 23 octobre ; — l'archevêque offre pour le trésor des reliques de Saint-Jean un gant de saint Désiré, donné par l'abbé de Baume, 20 décembre ; — lecture d'une lettre écrite par l'Empereur au cardinal Colonna, protecteur de la nation germanique, pour faire accélérer la nomination de l'archevêque Charles-Emmanuel de Gorrevod, 1659, 12 février (texte de la lettre datée de Vienne le 17 décembre 1658) ; — ostension du Saint-Suaire au duc de Pont-de-Vaux, frère de l'archevêque élu, 28 février ; — lettre d'Alexandre VII, exprimant le désir de voir consacré dans l'église des Jésuites de Porrentruy le nouvel évêque de Bâle, Jean-Conrad, 22 mars ; — mort du chanoine Jean-Bonaventure de Salives, 27 mars ; — lettres du nonce apostolique en Suisse et de l'évêque de Bâle, relatives à la consécration de ce dernier, 29 mars ; — remerciements de l'évêque de Bâle, après sa consécration, 3 avril ; — continuation de l'amodiation du moulin de Tarragnoz à Gabriel Nonnotte, 18 avril ; — le chanoine Valle est commis pour assister aux thèses théologiques qui seront soutenues au couvent des Carmes conventuels le 8 mai, 30 avril ; — ostension du Saint-Suaire au chapitre provincial des Carmes de la province de Narbonne, réuni à Besançon, 9 mai ; — réparations à l'église Saint-Jean, 2 juillet ; — quêtes faites par l'ermite de Mièges, homme marié ; suppression de certains ermites, 16 juillet ; — mort du chanoine Jean-Baptiste Buson, archidiacre de Favorney, 3 août ; — Lancelot Maës élu à sa place, 9 août ; — mort de l'archevêque Charles-Emmanuel de Gorrevod, à Madrid, en juillet, 19 août ; — députation envoyée à la duchesse de Pont-de-Vaux, mère du défunt, 20 août ; — l'archevêque est mort le 20 juillet ; — lettres écrites à ce sujet par le parlement de Dole, le 20 août, 23 août ; — cérémonies pour l'élection, 27 août ; — élection, 3 septembre ; — acceptation de l'élu, Jean-Jacques Fauche ; — l'élection est notifiée au parlement de Dole, 4 septembre ; — remerciements de la duchesse de Pont-de-Vaux et de son fils, 10 septembre ; — accensement d'un jardin rue des Martelots (ancien cimetière de l'hôpital de Sainte-Brigitte), consenti au baron de Scey, M. de Bauffremont, 15 septembre ; — la duchesse de Pont-de-Vaux notifie que le cœur de son fils, archevêque élu, a été apporté dans la cité et déposé dans le couvent des capucins en attendant son inhumation à Saint-Étienne, 1660, 7 janvier ; — reddition des comptes d'indulgences des années 1656-1659, par le vicaire général, M. de Mesmay, 14 janvier ; — lettres de l'Empereur et du roi de Pologne recommandant Humbert de Précipiano pour la dignité de haut doyen, 21 janvier ; — lettre du duc de Pont-de-Vaux touchant l'inhumation du cœur de l'archevêque son frère, à Saint-Étienne, 4 février ; — l'internonce de Belgique remercie des salutations portées de la part du chapitre par l'abbé de Balerne, 28 février ; — autorisation donnée à l'évêque de Bâle, de consacrer l'autel de Notre-Dame de Lorette, dans l'église de Porrentruy, 7 mai ; — actes du procès criminel contre Ulric Langlois, réclamé par la juridiction capitulaire, 12 mai ; — lettre du parlement de Dole, touchant les possédés du démon, 26 mai ; — indication de l'hôpital de Sainte-Brigitte pour l'érection du séminaire diocésain, 18 juin ; — salutations au nouveau magistrat de Besançon, 2 juillet ; — on a inhumé la veille, à Saint-Étienne, près du tombeau de Louis de Montbéliard, le cœur de Charles-Emmanuel de Gorrevod, sous une lame de cuivre portant inscription des noms et date de décès du défunt archevêque, 21 juillet ; — mort, à Chaffois, du chanoine François du Pin, 29 août ; — ostension du Saint-Suaire au prince François de Lorraine, 1^{er} octobre ; — audience donnée à l'inquisiteur, le P. Dominique Vernerey, qui présente ses lettres d'institution données par le cardinal Barberini, le 4 des nones de septembre 1660, 23 octobre ; — enterrement du chanoine Jean-Baptiste de Jouffroy, 1661, 17 janvier ; — élection de Jules Chifflet à la dignité de grand chantre ; — texte du bref pontifical confirmant l'élection de Jean-Jacques Fauche, 26 mars ; — demande de l'archevêque d'établir un passage de son palais à la chapelle de la fabrique pour pénétrer plus facilement dans l'église Saint-Jean, 12 avril ; — on fixe au 1^{er} mai la consécration du prélat, 27

avril ; — cérémonies du jubilé, 11 mai ; — salutations au marquis de Saint-Martin arrivé la veille, 22 mai ; — protestations de ce dernier pour l'annexion de Besançon à la Franche-Comté ; — réception du chanoine Claude Blondeau, 1^{er} juin ; — deux chanoines sont commis pour conférer avec l'archevêque sur l'établissement d'un séminaire, 15 juin ; — correspondance diplomatique relative à l'échange de Besançon contre Frankenthal, 15 juin ; — Étienne de Chaffois présente des lettres pontificales de coadjutorerie, 6 juillet ; — offre d'ornements en soie blanche à l'église de Saint-Étienne par les chanoines Jobelot et d'Orival ; — signification faite à l'archevêque de bref pontifical, 20 juillet ; — lettre du marquis de Caracena, 1^{er} août ; — prières publiques, 5 août ; — cérémonies pour l'élection d'un haut doyen, 17 août : — élection de Guillaume-Humbert de Précipiano, 23 août ; — mort de Jean-Baptiste Doroz, chanoine prébendier de Bonnay, 9 novembre ; — mort de Vincent Vernerey, prébendier de Geneuille, 10 décembre ; — mort de l'archevêque Jean-Jacques Fauche, de Dompnel, dans sa maison canoniale, 1662, 11 mars ; — élection d'officiers pendant la vacance du siège, 14 mars ; — les gouverneurs arrachent les sceaux posés par le chapitre sur la maison mortuaire de l'archevêque, 15 mars ; — Pierre Thomas, docteur en théologie, est commis comme official d'Auxonne, 16 mars ; — les imprimeurs Jean et Nicolas Couché demandent à être nommés imprimeurs diocésains durant la vacance, 18 mars ; — enterrement du chanoine Maës ; — le chanoine Monnier opte pour la prébende de Ferrières, 11 mars ; — élection d'Antoine-Pierre de Grammont à l'archevêché de Besançon, 27 mars ; — lettre de l'évêque de Bâle, 24 mai ; — délégués envoyés aux États, 27 mai ; — Claude de Belot, pourvu d'un canonicat par le pape, est admis, 7 juin ; — procédures entre le parlement de Dole et le chapitre au sujet de l'élection de l'archevêque, 15 juin ; — la confrérie de Saint-Claude, à Rome, demande un portrait sur soie du Saint-Suaire pour son église, récemment bâtie ; accordé, à condition que la reproduction ne sera pas de la grandeur de l'original, et qu'elle portera l'indication que ce n'est qu'une copie, 5 juillet ; — vente de la maison canoniale de M. Borrey au chanoine François Perrinot, 28 juillet ; — Jean d'Orival promu à l'archidiaconé de Faverney, Jean-Baptiste Boitouzet à l'archidiaconé de Luxeuil, 9 août ; — députation envoyée à Béatrix de Cusance, duchesse de Lorraine, pour accepter la fondation de 1,000 fr., qu'elle entend faire à l'autel du Saint-Suaire, 22 août ; — Jean-François d'Orival nommé avocat fiscal à l'officialité, 29 août ; — Claude Boitouzet reçu chanoine, 30 août ; — on décide de poser sur la grosse cloche à fondre cette inscription : « *Laudo Deum verum, populum voco, congreo clerum, defunctos ploro, fugo fulmina, fes ta decoro* », 22 octobre ; — religieuses énergumènes à Auxonne, 25 octobre ; — visite et autorisation de voir le Saint-Suaire, concédée au comte de Petingue, ambassadeur de l'Empereur auprès de Philippe IV, 16 octobre ; — bénédiction de la grosse cloche offerte à l'archevêque ; — rescrit pontifical pour inviter le chapitre à mettre en possession l'archevêque, 1663, 29 janvier ; — protestation du parlement de Dole, 3 février ; — lettre de l'évêque de Bâle, 7 février ; — enterrement du chanoine Étienne Bouverot, 28 février ; — réception de François-Joseph de Grammont à un canonicat dont il avait été pourvu par le pape, 24 mars ; — ostension du Saint-Suaire au prince et à la princesse de Lillebonne et au prince de Vaudémont, 5 juin ; — après lecture, le chapitre ordonne l'impression de son « Apologie », 28 juillet ; — convention avec M. Alix, abbé de Saint-Paul, 27 août ; — lettres royales pour donner entrée au chœur au chanoine Alix, abbé de Saint-Paul, 5 octobre ; — clefs à confectionner pour le coffre du Saint-Suaire, 15 décembre.

G 207. (Registre.) — Grand in-folio papier de 392 feuillets
(filigrane : A et C séparés par un coeur ; raisin).

1663-1673. — *Délibérations capitulaires du 29 décembre 1663 au 23 décembre 1673.*

Protestation du chapitre contre la consécration clandestine de l'archevêque, M. de Grammont, 1664, 6 février ; — collier en forme de rose d'or avec saphir et 12 diamants, offert au Saint-Suaire par une personne de la Suisse, 2 mars ; — félicitations à l'archevêque sur l'acceptation de son élection faite par le Roi, 8 mars ; — visite de la barque ou « navoi » de Cussey, 27 juin ; — félicitations aux nouveaux gouverneurs de la cité, 2 juillet ; — visite au marquis de Castel-Rodrigo pour connaître les instructions qu'il a reçues au sujet du chapitre, 27 août-10 septembre ; — remerciements au même, 20 septembre ; — présentation du sieur Cadot à la cure de Gray, vacante par le départ de Clériadus Oudeau pour la cure de Scey-sur-Saône, 23 octobre ; — l'archidiacre de Luxeuil, M. de Valimbert, délégué pour conférer avec l'archevêque sur la création du séminaire, 31 octobre ; — réparation de la mitre de Saint-Jean ; — Jean-Baptiste d'Orival offre sa maison canoniale pour recevoir les professeurs du séminaire, 5 novembre ; — munitions de guerre déposées dans la Porte-Noire dès 1637, enlevées par M. Boisot, 12-14 novembre ; — exemption de service d'église au chanoine de Chavirey, infirme, 29 novembre ; — imposition de 90,000 fr. jetée sur la province par les États, 20 décembre ; — salaires payés à Claude Oudot, chirurgien ordinaire du chapitre ; — listes du chapitre général, 30 décembre ; — draps de soie noire ayant servi aux obsèques de l'archevêque Fauche, achetés du marchand Mairet au moyen de 400 fr. légués au Saint-Suaire par Béatrix de Lorraine, pour faire des ornements ; — demande par le chanoine de Blondeau de la maison canoniale où est mort l'official d'Orival, 1665, 7 janvier ; — Jean-Baptiste Boitouzet élu archidiacre de Salins, 31 janvier ; — demande de l'hôpital de Sainte-Brigitte par les directeurs du séminaire pour s'y installer provisoirement, 10 mars ; — délivrance de la maison de l'official d'Orival à Jean-Baptiste d'Orival, chanoine, pour 1,310 fr. 28 mars ; — députation envoyée au gouverneur marquis d'Yennes, 26 avril ; — Claude-Étienne de Jouffroy élu grand chantre, 15 mai ; — réclamation du chapitre d'un legs jadis fait par le chanoine de Marmier, au décret du seigneur d'Hugier, au bailliage de Gray, 20 mai ; — fondation d'une messe au Saint-Suaire par Béatrix de Cusance, 10 juin ; — réception du musicien Pierre Du Buisson à la rectorie des choriaux, 24 juillet ; — audience accordée au provincial des Jacobins, 8 août ; — service funèbre pour Philippe IV, roi d'Espagne, 31 octobre ; — invitation faite aux gouverneurs pour cette cérémonie, 28 novembre ; — oraison funèbre et inhumation du chanoine Claude-François-d'Orival, 3 décembre ; — visite au marquis d'Yennes, 30 décembre ; — le château et bien de Gy indiqués comme lieu éventuel de refuge pour le chapitre, 1666, 17 février ; — correspondance avec le marquis d'Yennes, touchant les griefs du chapitre contre les Bisontins, 26 février ; — Laurent Othenin, de Vesoul, reçu à un canonicat, 7 avril ; — reconstruction d'un mur entre la maison de M. de Lasnans et la maison du chanoine de Mesmay, 20 avril ; — on va trouver le marquis d'Yennes, au sujet de nouvelles difficultés entre le chapitre et les gouverneurs de la cité, 4 mai ; — présentation de bulles de coadjuteur par M. Jobelot le jeune, 23 juin ; — procession pour la canonisation de saint François de Sales, 14 juillet ; — à la demande des Visilandines, on portera à Saint-Étienne la bannière de saint François de Sales, 4 août ; — on s'entretient avec Nicolas d'Orival de 100 louis d'argent légués par Béatrix de Cusance pour le Saint-Suaire, 10 septembre ; — publication du testament du chanoine Poncet Parreau, 15 septembre ; — réception de Philippe-Eugène de Grammont, 30 décembre ; — l'archevêque annonce son intention de faire imprimer à bref délai de nouveaux missels, 1667, 5 janvier ; — legs du feu baron d'Hugier, 17 mars ; — lettre de la Reine aux gouverneurs pour les clefs du Saint-Suaire, 21 mars ; — on étudie un lieu de refuge en cas de guerre, 13 mai ; — réparations d'un tableau et d'un monument dans la chapelle de Saint-Claude, à Saint-Jean, par le trésorier Boitouzet, 19 mai ; — lettre des chanoines d'Autun protestant contre le manque d'égards et l'absence de vénération pour le sacerdoce qu'affecte désormais le peuple, 3 juillet ; — instructions données au chanoine Borrey se rendant auprès de l'archevêque, 8 octobre 1667 ; — texte d'une

lettre en italien du cardinal Ginetti ; — nouvelles instructions pour le chanoine Borrey devant se rendre auprès de l'archevêque, 13 octobre ; — *Te Deum* pour la naissance de l'archiduc Ferdinand-Wenceslas-Joseph, 17 octobre ; — jubilé, 16 novembre ; — mort du grand chantre Claude-Étienne de Jouffroy, 27 décembre ; — à partir du 10 janvier 1668, le chapitre se réunit au château de Gy ; — élection de Jean-Baptiste-Hyacinthe de Bauffremont comme chanoine, 1668, 12 janvier ; — bruits de guerre, on décide de transporter le chapitre à Dole, 2 février ; — séances à Dole du 15 au 19 février (lacune du 20 février au 28 mai) ; — bases d'accommodement avec les gouverneurs, 29 mai ; — six nouveaux missels offerts par l'archevêque, 1^{er} juin ; — mesures prises pour accomplir à Saint-Claude un pèlerinage ensuite du vœu du 5 avril 1667, 8 juin ; — réception du chanoine Claude-François d'Orchamps ; on replace dans sa chapelle le Saint-Suaire enlevé durant la guerre, 13 juin ; — matériaux des maisons démolies sur la montagne de Saint-Étienne à employer, 20 juin ; — Charles-Joseph Mareschal élu trésorier, et François-Joseph de Grammont élu archidiacre de Luxeuil, 27 juin ; — ostension exceptionnelle du Saint-Suaire, 7 juillet ; — chaînes de fer posées contre Porte-Noire par les gouverneurs ; — le chanoine Jobelot le jeune, député auprès du roi de France à raison des maisons démolies par ses ordres dans le district du chapitre, 12 juillet ; — envoi d'une ou deux images du Saint-Suaire sur draps de soie (valant 3 ou 4 doublons) au chanoine Jobelot, négociant à Paris, 24 juillet ; — députation auprès du prince d'Aremberg, envoyé dans cette province par le gouverneur général, marquis de Castel-Rodrigo, 5 août ; — on va l'entretenir du projet de citadelle sur la montagne de Saint-Étienne, 17 août ; — protestation du chapitre contre la destruction des maisons canoniales, 17 septembre ; — réclamation contre l'usage de l'eau de la citerne de Saint-Étienne pour les travaux de la citadelle, 10 octobre ; — béatification de sainte Rose, 20 octobre ; — paiement de 80 fr., prix des images du Saint-Suaire envoyées à Paris, 24 octobre ; — Saint-Suaire montré au prince d'Aremberg, 15 février ; — on ferme Saint-Étienne pour éviter le scandale des ouvriers travaillant à la citadelle, 10 mars ; — mandat de 53 fr. aux Ursulines pour confection d'ornements de velours noir, 16 mars ; — provision de la chapelle de Notre-Dame la Blanche en faveur du secrétaire Gonzel, 26 avril ; — on décide d'enlever le Saint-Suaire de l'église de Saint-Étienne et de le transporter dans celle de Saint-Jean, 11 octobre ; — on y transportera toutes les reliques ; — on décide de transporter les cloches, le grand candélabre de bronze et toute la matière de cuivre, 16 octobre ; — on alloue au séchal les frais de transport des saintes images et autre mobilier de Saint-Étienne, 18 octobre ; — transport des orgues, de l'horloge et de la cloche du cloître de Saint-Étienne à Saint-Jean, 20 novembre ; — reconnaissance et inventaire des bijoux rapportés de Saint-Étienne pour éviter la confusion avec ceux de Saint-Jean, 29 novembre ; — Claude-Charlotte Pouthier, veuve de Jean-Baptiste de Jouffroy, seigneur d'Abbans, demande l'autorisation d'enlever les lames de bronze avec armoiries et inscriptions se trouvant à Saint-Étienne sur le tombeau de sa famille ; le chapitre se réserve d'aviser sur ce point ; — le Saint-Suaire sera déposé à Saint-Jean sur l'autel de Notre-Dame, convenablement préparé et orné, 14 décembre ; — ostension du Saint-Suaire au prince de Bade, 23 décembre ; — le chanoine Blondeau présente une vue perspective du chapitre faite à ses frais, et en distribue au doyen et aux chanoines des exemplaires, outre celui que l'on fixe au mur de la salle capitulaire, 1670, 24 janvier ; — on examine les bulles de Thomas-Henri Chifflet pour un canonicat, 1^{er} février ; — les fabriciens sont chargés d'étudier à Saint-Jean des emplacements pour y établir des charniers, 5 février ; — réparation des voûtes de la chapelle de Saint-Claude à Saint-Jean, par l'archidiacre de Salins, héritier des fondateurs, 15 mars ; — lettre du prince d'Aremberg manifestant les intentions de la Reine au sujet de l'application à Besançon des concordats germaniques, 29 mars ; — le P. Patouillet chargé des prédications durant l'octave de l'Eucharistie, 11 avril ; — vérification du marché passé avec des ouvriers pour la réparation de la chapelle des Boitouzet, 30 avril ; — les familiers de Conliège

offrent 100 fr. pour se libérer envers le chapitre d'un cens dit « les marcs d'argent » ; — à la requête des gouverneurs demandant l'ostension du Saint-Suaire à l'Ascension, on décide de le montrer sur un théâtre élevé derrière le palais, comme l'année précédente, 7 mai ; — règlement des baptêmes de la cité à l'église de Saint-Jean-Baptiste durant l'octave de Pâques et de la Pentecôte, par le vicaire du chapitre ; les baptêmes de la citadelle se feront dans la chapelle de Saint-Martin, en attendant que l'église de Saint-André, encombrée de munitions de guerre, soit évacuée, 7 mai ; — mort du surchantre Nicolas Billerey, 11 mai ; — remboursement de 1,000 fr. par les échevins de la Grand'Combe, 28 mai ; — remboursement du capital des « Marcs d'argent » par les familiers de Conliège ; — remerciements au jésuite Nicolas Patouillet, dont les sermons, durant l'octave de l'Eucharistie, ont excité dans le peuple une grande dévotion, 13 juin ; — impression d'un factum sur les droits du chapitre compilé par le chanoine Alix, 4 juin (on le tire à 300 exemplaires) ; — mort de Jean-Baptiste Boitouzet, archidiacre de Salins, 20 juin ; — on autorise la pose d'une inscription sur lame de bronze dans la chapelle où a été inhumé le surchantre Billerey, 2 juillet ; — Marc de Valimbert élu archidiacre de Salins, Jean-François de Santans, archidiacre de Faverney, 5 juillet ; — liquidation du legs de 100 patagons fait par Béatrix de Cusance pour les ornements du Saint-Suaire, 20 et 27 août ; — réparations faites à Porte-Noire, 3 septembre ; — texte d'une requête des chanoines de Saint-Paul contre leur abbé Pierre Alix et ses procédés brutaux, 17 octobre ; — on apprend la mort de la comtesse de Saint-Amour (née de Porcelet) et un legs de 2,000 fr. fait par elle pour son anniversaire, visite et compliments de condoléance à ses héritiers, 31 octobre ; — réparations des dégâts causés par les ouvriers de la citadelle à l'église Saint-Étienne, démarche à ce sujet auprès du prince d'Aremberg ; — texte d'une donation de Claude Jacquet, doyen rural de Varesco, résidant dans la maison de la chapelle de Sainte-Catherine, 5 novembre ; — règlement des fonctions de surchantre, 19 novembre ; — réception de Claude Jacquet à la surchantrerie de Saint-Étienne, 5 décembre ; — jubilé universel, 13 décembre ; — on demande que l'archevêque, dans les réceptions et repas qu'il doit plusieurs fois l'an aux choriaux, les fasse dîner à sa table et non pas avec ses laquais, 23 décembre ; — mort du chanoine Desle de Chavirey de La Vaucelle, 1671, 7 mars ; — François d'Orival élu à la prébende de Vaux ; — difficulté avec les Oratoriens pour un cens dû par une de leurs maisons de la Grande-Rue, 14 mars ; — cens féodal sur la maison de MM. de Recologne (dite des Eschaussons), rue d'Arènes ; — location d'un emplacement à Porte Noire pour y déposer les munitions de l'État, pourparlers à ce sujet avec le prince d'Aremberg, mars ; — sermon à Saint-Ferjeux par M. Butelet, 3 avril ; — réception du chanoine Pierre-François d'Orival, 15 avril ; — compte d'indulgences, 2,032 fr. 11 gros, 22 avril ; — le surchantre Jean Millet est reçu chanoine, 29 avril ; — il est pourvu de la chapelle de Notre-Dame la Blanche ; — l'ostension du Saint-Suaire se fera tant dans le porche voisin de la chapelle de la Vierge que sur le théâtre devant le palais archiépiscopal, 8 mai ; — marché passé avec l'orfèvre Jacques Recy, de Besançon, pour la confection, au prix de 3,015 fr. 10 gros, de six candélabres d'argent pour la chapelle du Saint-Suaire (67 marcs et 6 tréseaux) ; on lui livre de la matière d'argent pour 2,013 fr. 9 gros, 9 mai ; — engagement du contralto Philippe Belemère, Lorrain, 13 mai ; — rixe entre les chanoines Alix et Jobelot le jeune, 14 mai ; — les habitants d'Igny demandent à acheter une cloche, 20 mai ; — plainte du chanoine Guibourg, chassé de sa maison canoniale par les soldats, 29 mai ; — fondation anonyme de messes à l'autel du Saint-Suaire, 8 juillet ; — visite à M. de Quinonès, nouveau gouverneur, 15 juillet ; — enterrement du chanoine Hugonet, dans la chapelle Gerbert, 1^{er} août ; — redevance de glace apportée par les habitants de Vellerot-lez-Vercel, 1^{er} août ; — protestation envoyée en Flandre contre la démolition des maisons de la montagne Saint-Étienne, 19 août ; — correspondance avec le chapitre de Cologne au sujet du droit d'élection, 7-15 septembre ; — vente de débris de châsses d'argent et

d'ornements par les soins du chanoine Valle et des fabriciens, 9 septembre ; — on conserve deux croix d'argent, hautes d'une coudée, 23 septembre ; — les chanoines Perrinot et Millet sont délégués pour conférer avec l'archevêque sur la réimpression d'un nouveau bréviaire en quatre tomes, 26 septembre ; — observations des commissaires sur les modifications à adopter, 16 octobre ; — convocation du clergé par l'archevêque, 31 octobre ; — sermons de l'octave de l'Eucharistie, demandés au P. Laurent Perrinot, carme déchaussé, 31 octobre ; — dangers de ruine de Saint-Étienne, mémorial à présenter à ce sujet à l'archevêque, 31 octobre ; — 50,000 fr. accordés par la réunion du clergé pour les nécessités de la province, 7 novembre ; — les familiers de Gy demandent à acheter les vieux antiphonaires en chant grégorien, refus ; on les conservera avec soin, 13 novembre ; — réception du chanoine Hugues-Ignace Mareschal ; — les chanoines Valle et Boudret sont délégués pour visiter les ruines de Saint-Étienne et particulièrement de la chapelle Carondelet, et de mettre leurs observations par écrit ; — proposition du chanoine Millet pour la fondation de l'office de Notre-Dame de la Compassion, 5 décembre ; — autres du marquis de Meximieux pour le paiement de la fondation de Sainte-Thérèse, 12 décembre ; — nouveau bréviaire, offices à introduire, 23 décembre ; — remboursement de 2,000 l. pour extinction d'un cens par M. de Recologne, 1672, 23 janvier ; — canonisation de saint François Borgia, 2 février ; — acte d'union pour le concordat germanique, 2 mars ; — vente de bronze en réservant la quantité nécessaire pour un pupitre, 16 mars ; — messe solennelle pour les nécessités de la province, 22 mars ; — protestation contre les nouveaux dégâts et envahissements des constructeurs de la citadelle, 14 mai ; — honneurs rendus à M. Chambrier, demeurant à Madrid, de passage à Besançon, 12 juin ; — diplôme impérial confirmant les droits d'élection du chapitre, 2 octobre ; — chapitre général, 30 décembre ; messe solennelle pour les dangers de guerre, avec exposition de la châsse des saints Ferréol et Ferjeux, 6 mars ; — visite au prince de Vaudémont, 24 mars ; — on prend au chapitre ses clos de Rivotte pour les fortifications de la citadelle ; — statut pour refuser les bulles aux clauses insolites, 28 mars ; — réception du chanoine Charles-François Franchet, 1^{er} avril ; — on montre le Saint-Suaire au prince de Vaudémont, 5 avril ; — béatification et canonisation de saint Pie V, saint Louis Bertrand et sainte Rose, 7 avril ; — vente de bronze, 26 avril ; — ostension du Saint-Suaire à l'internonce, 9 mai ; — maison de Sainte-Brigitte, jadis louée au séminaire pour 29 ans, laissée pour 17 à M. Duchesne, 24 mai ; — on réclame les clefs de Saint-Étienne à M. de Quinonès, 28 juillet ; — certificat d'habiles maçons de Besançon et de Salins sur la possibilité d'installer de nouvelles cloches dans le clocher de Saint-Jean, 2 septembre, 13 septembre ; — examen d'un traité d'union de l'église paroissiale de Saint-Maurice aux Oratoriens de la cité, 23 décembre.

G 208. (Registre.) — Grand in-folio papier de 449 feuillets.

1673-1682. — *Délibérations capitulaires du 30 décembre 1673 au 23 décembre 1682.* Chapitre général, 1673, 30 décembre ; — prières instituées par l'archevêque sans avoir consulté le chapitre, 1674, 5 janvier ; — «cugneux» dus aux choriaux le jour de Noël doivent être régulièrement fournis à ces derniers, 17 janvier ; — députation envoyée à l'archevêque pour lui signaler les réparations à faire au château de Gy en état de ruine, 1^{er} février ; — vente de plomb, pour la confection d'une nouvelle bannière, 7 février ; — prières solennelles au Saint-Suaire pour le salut de la province, 28 février ; — réception du chanoine Philippe Laborey, 10 mars ; — le baron de Soye demande l'ermitage de Saint-Michel sur la montagne Saint-Étienne pour y déposer des munitions de guerre, 14 mars ; — ostension du Saint-Suaire aux ambassadeurs suisses, sur la demande de M. Ardom, 20 mars ; — visite au prince de Vaudémont, 30 mars ; — messe célébrée au Saint-Suaire pour le repos de l'âme de Charles IV de Lorraine, on y invite son fils, 4 avril ; —

la maison de M. de Bauffremont, en face du Palais, occupée par des soldats, 11 avril ; — le Saint-Suaire est montré à l'évêque de Bâle, 14 avril ; — nouvelle visite au prince de Vaudémont pour lui affirmer le zèle du chapitre, 26 avril ; — (lacune entre le 3 et le 21 mai) députation à M. de Louvois pour lui signaler les dommages subis par le chapitre, ainsi qu'au cardinal de Bouillon, 23 mai ; — enlèvement des sièges du chœur de Saint-Étienne ; — on enlèvera et vendra tout le fer que l'on pourra tirer de cette église, 30 mai ; — information contre les malfaiteurs qui ont allumé des incendies dans Saint-Étienne et dans diverses maisons capitulaires, notamment dans celle de l'archidiacre de Gray ; — l'église de Saint-Étienne ayant été incendiée le 20 mai par des soldats, durant le siège de la citadelle, on laisse tous les chanoines libres d'enlever les tombes pour les utiliser dans l'église Saint-Jean, 6 juin ; — députation au Roi très chrétien assiégeant Dole ; — on avertit les familles qu'elles peuvent transporter les tombes de leurs proches de Saint-Étienne à Saint-Jean, de même que les commissaires élus feront transporter les restes des comtes de Bourgogne et les autres monuments précieux, 13 juin ; — transfert du monument de Carondelet ; — offre de 1,500 fr. par les Jésuites pour le jubé ; refus et mise en réserve ; vente de tabernacles inutiles, 18 juin ; — convocation du clergé du diocèse, 27 juin ; — vente pour 60 fr. d'un tabernacle de Saint-Jean au chanoine Jobelot le jeune ; — translation des corps des archevêques et autres personnages, 2 juillet ; — mesures prises pour transporter les corps et les monuments, 13 juillet ; — les chanoines Chassignet et d'Orival, chargés de transporter la chapelle des Carondelet ; — on enterre les seigneurs d'Abbans sous la porte qui conduit à l'officialité, 18 juillet ; — M. Borrey, archidiacre de Gray, offre 20 doublons pour le transport de la chapelle des Carondelet ; — pompe funèbre pour le transport des corps des comtes de Bourgogne, 28 juillet ; — Guillaume Dunod, de Besançon, engagé comme musicien, 9 août ; — projet de transport (avec plan) du jubé de Saint-Étienne à Saint-Jean, 17 août ; — on transportera à Saint-Jean la tombe du chanoine Gerbert, bienfaiteur du chapitre, près de sa chapelle, 18 août ; — on place les effigies des comtes de Bourgogne à Saint-Jean, 22 août ; — conférence sur le meilleur emplacement pour la tombe des archevêques ; — on effacera sur la tombe des comtes de Bourgogne le collier de la Toison d'Or, attendu que cet ordre a été fondé longtemps après leur existence, 29 août ; — vente de la maison du chanoine Blondeau au chanoine Laborey, 7 septembre ; — lettre du cardinal de Bouillon, 26 septembre ; — on dépose dans le reliquaire du bras de Saint-Étienne une partie des reliques les plus précieuses, 2 octobre ; — il est question de supprimer la fête de la dédicace de Saint-Étienne, l'église étant polluée, partiellement détruite et occupée par les soldats de la citadelle, 10 octobre ; — propositions faites par l'archevêque au chapitre sur le règlement des offices, avec réponses marginales, 17 décembre ; — règlement des épitaphes à inscrire sur la tombe nouvelle des comtes de Bourgogne, 1675, 16 janvier ; — 3,000 fr. payés par le chapitre pour le rachat de ses cloches, 23 janvier ; — *Te Deum*, chanté pour le succès des armes du Roi, 1^{er} février ; — cens sur la maison de l'Oratoire, 27 février ; — projet d'installation du jubé de Saint-Étienne dans la chapelle du Saint-Suaire à Saint-Jean, présenté par le chanoine d'Orival, 23 mars ; — le sermon de la procession de Saint-Ferjeux sera donné par le P. Grosez, jésuite, 24 avril ; — enlèvement de pierres des ruines de Saint-Étienne, 26 juin ; — on ne relèvera pas le jubé de Saint-Étienne à Saint-Jean, pour ne pas enlever la lumière, 3 juillet ; — procession aux Carmes déchaussés, 21 août ; — réception du chanoine Jean-Jacques Béreur, de Dole, 2 octobre ; — suppression de l'office de la dédicace de Saint-Étienne ; — réparation du presbytère de Saint-Jean ; on veillera à ce que l'autel soit disposé pour recevoir le parement d'argent que possède le chapitre, 6 novembre ; — ostension du Saint-Suaire à M. de Lorges, fils du prince d'Elbeuf, 16 novembre ; — félicitations à M. Jobelot, nommé président du parlement de Dole, 20 novembre ; — règlement d'une créance sur Joachim-Alexandre de Marmier, baron de Longwy, avec sa veuve, Marie d'Orologe, 14 décembre ; — réception du chanoine Claude Jacquot, 20 décembre ;

— du chanoine Joseph-François Philippe, 5 février ; l'archevêque offre 1,200 fr. pour fondation de son anniversaire, dont 700 pour l'ornementation du « presbytère » de Saint-Jean, 21 mars ; — acceptation, 28 mars ; — on placera dans cette ornementation les armoiries de tous les chanoines qui donneront un doublon d'or, 31 mars ; — versement de 5,000 fr. par le duc de Pont-de-Vaux, comme transaction du procès qu'il avait avec le chapitre, 10 avril ; — vente pour 1,058 fr. d'une cloche inutile, pesant 800 l., aux habitants de Voray, 8 mai ; — on demande l'abbaye de Balerne, vacante par la mort de Jules Chifflet, pour indemniser le chapitre de toutes ses pertes, 8 juillet ; — exécution de l'autel de Saint-Étienne d'où l'on retire la bulle de Léon IX et une ampoule du sang de saint Étienne, 12 août ; — confection de pupitres pour le chœur de Saint-Jean, 9 septembre ; — réception du chanoine Bruno-Joseph Garinet, 4 octobre ; — transfert des corps des archevêques à Saint-Jean (dépôt provisoire au palais), 31 octobre ; — réception de Jean-Claude-Ignace Laborey, comme théologal, 28 novembre ; — du chanoine Jean-Ignace Froissard de Broissia, 5 décembre ; — vente pour 1,129 fr. d'une cloche à la ville de Poligny, 1677, 1^{er} février ; — réception de Jean-Baptiste-Joseph-Hyacinthe de Bauffremont à un canonicat, 13 mars ; — sièges à assigner au chœur à Messieurs du Parlement, 27 mars ; — *Te Deum* pour les succès du Roi, 3 avril ; — visite de M. de Duras qui prescrit pour le *Te Deum* que les sièges du haut soient réservés à Messieurs du Parlement. 4 avril ; — réception du chanoine Philibert-Joseph Boudret, 12 mai ; — M. de Duras demande l'ostension publique du Saint-Suaire le dimanche après l'Ascension, 28 mai ; — François-Joseph de Grammont élu à l'archidiaconé de Salins, 1^{er} octobre ; — vente pour 606 fr. d'une cloche pesant 428 l. aux habitants de Septfontaines, 6 octobre ; — lettres du Roi demandant un *Te Deum* pour la prise de Fribourg, 11 décembre ; — commissaires délégués pour examiner la noblesse de Jean-François de Mesmay, candidat à une coadjutorerie, 23 décembre ; — réception de ce dernier, 1678, 5 janvier ; — collation de Sainte-Brigitte due par le chantre, rachetée pour cette année au prix de 30 l., 16 février ; — on recouvre diverses reliques perdues, notamment moitié d'une sainte Épine, 5 mars ; — transfert d'ossements de Saint-Étienne, 15 avril ; — on a déchiré certains livres sur parchemin contenant le chant grégorien, en enlevant certaines images ou armoiries capitulaires, 27 avril ; — bénédiction d'autels à Saint-Jean, y compris le maître-autel, 4 mai ; — commission nommée pour la confection d'un rituel, 8 juin ; — legs de 1,000 fr. par le comte de Scey, 15 juin ; — texte d'une lettre du doyen, M. de Watteville, 29 juillet ; — bénédiction de la glace, 3 août ; — réparation des mitres canoniales, 7 septembre ; — union de l'église de Marnay-la-Ville à celle de Marnay, 16 septembre ; — *Te Deum* pour la paix entre les rois de France et d'Espagne, 15 octobre ; — monstration dorée offerte par l'archevêque, 31 octobre ; — réception du chanoine Jean-Baptiste Leschelle, 1679, 22 mars ; — M. de Montauban demande l'envoi de députés du chapitre pour conférer avec le magistrat sur certaines difficultés, 9 avril ; — supplique au Roi pour obtenir une indemnité pour les dégâts causés par la construction de la citadelle, 19 avril ; — députation envoyée à la rencontre de M. de Louvois, 7 juin ; — François-Joseph de Grammont élu grand archidiacre, 5 juillet ; — Claude Jobelot élu archidiacre de Gray ; — construction de nouveaux moulins à Tarragnoz, 16 décembre ; — mort du chanoine Leschelle, 1680, 25 janvier ; — Charles-Joseph Mareschal, prieur de Morteau, élu grand archidiacre, 31 mai ; — élection de Claude-François d'Enskerque, comme trésorier ; — vente d'une cloche pesant 489 l. aux habitants de Dammartin pour un prix à débattre, 13 juin ; — ostension du Saint-Suaire au duc de Mortemart, 6 juillet ; — thèses à dédier au chapitre dans une séance solennelle tenue aux Jésuites ; ceux-ci demandent au chapitre de rédiger la dédicace, ce qu'il accepte, 10 juillet ; — les Jésuites ne s'étant pas conformés aux formules dédicatoires indiquées par le chapitre et ayant omis de faire figurer en tête des textes imprimés les armes de l'Église de Besançon, les chanoines refusent la dédicace des thèses, 27 juillet ; — Guillaume-Humbert de Précipiano envoie de

Madrid sa procuration pour donner sa démission de chanoine, 31 juillet ; — Jean-François Mairet est élu chanoine à sa place ; — on va saluer le marquis de Montauban heureusement rentré dans la cité, 9 août ; — prorogation de délai pour la confection d'une statue de Notre-Dame en argent accordée à Antoine de Loisy, orfèvre, 28 août ; — démission de canonicat donnée par Jean-Baptiste-Joseph-Hyacinthe de Bauffremont ; on nomme à sa place Charles-Emmanuel de Bauffremont, 4 septembre ; — on paiera 400 fr. à l'orfèvre de Loisy pour la statue de la Vierge, 25 septembre ; — on vend au chanoine de Salans une statue de sainte Barbe existant dans une chapelle de Saint-Jean, 20 décembre ; — on refuse comme inexact un tableau, représentant le chapitre, peint par le peintre Germain Bourrellet, 1681, 15 janvier ; — vente de matériaux provenant de Saint-Étienne ; — bulles de canonicat en faveur de Claude-Ignace Hugon, 1^{er} février ; — on décide que les élections canonicales se feront aux termes du concordat germanique, 16 février ; — élection du chanoine Étienne-François Linglois, 25 février ; — on ne laissera plus baiser le Saint-Suaire avant ou après l'ostension dans le clocher, 1^{er} avril ; — projet de rédaction d'un Légendaire, 23 avril ; — oraison funèbre de l'évêque d'Andreville à Saint-Vincent, le chapitre s'y rendra sans costume de chœur, 21 mai ; — déclaration des Jacobins touchant la bénédiction de quelques puits faite par eux contrairement au droit du curé de Saint-Jean-Baptiste, 4 juin ; — remboursement de 6,000 fr. par M. de Poitiers, 18 juin ; — lettre des agents généraux à l'archevêque pour l'assemblée du clergé convoquée par le Roi, 16-20 juin 1681, 20 août ; — remontrances de l'archevêque au Roi à ce sujet, 23 août ; — remontrances analogues du chapitre ; — envoi de la protestation du chapitre contre l'assemblée du clergé, 28 août ; — cérémonie à la venue de l'évêque de Belley, à son entrée et réception dans le chœur, 7 septembre ; — relation de la réunion du clergé, 17 septembre ; — nouvelle de la venue de M. de Louvois, 23 septembre ; — refus des habitants de Gy de livrer les langues des bœufs, 30 septembre ; — députation à Paris pour obtenir l'indemnité des dégâts et préjudice causés par la bâtisse d'une citadelle, 31 octobre ; — compte de confection des statues d'argent de Notre-Dame et de saint François-Xavier, 5 novembre ; — revision des Rituel et Cérémonial, 20 décembre ; — bulles de canonicat présentées par Jean-François-Gaspard de Grammont-Châtillon, 1682, 31 janvier ; — traité passé avec les chanoines de Saint-Michel de Salins pour l'obligation d'envoyer un des leurs à l'office de l'Invention de saint Étienne, 14 février ; — ratification par le chapitre de Saint-Michel ; — 6,000 fr. reçus de M. de Recologne, 22 avril ; — arrêt du Parlement confirmant l'élection du chanoine Linglois, conformément au concordat germanique, 13 mai ; — Jean-Ignace Bonaventure Froissard admis à la coadjutorerie du grand chantre, 25 juin ; — on consultera des peintres réputés pour la réparation du tableau des Carondelet, gâté par l'humidité, 24 juillet ; — les chanoines Boudret et d'Orchamps députés à l'intendant Chauvelin pour les mémoriaux à envoyer à Paris, 29 juillet ; — sièges à attribuer au Parlement dans les cérémonies publiques, 24 août ; — acceptation par celui-ci de sièges dans le chœur, 25 août ; — ostension du Saint-Suaire à M^{me} Chauvelin, femme de l'Intendant, 23 août ; — délibération du parlement de Besançon touchant les places qu'il doit occuper à la cathédrale, 13-14 août (442 *bis*) ; — élection de François-Bonaventure Jobelot à l'archidiaconé de Faverney et de Jean d'Orival à l'archidiaconé de Luxeuil, 17 octobre ; — élection de Claude Boisot à la prébende de Vorges ; — ostension du Saint-Suaire au marquis de Courtanvaux, 28 novembre ; — statut portant que désormais les simples licenciés ne seront plus admis au canonicat, ce privilège restant réservé aux docteurs, 15 décembre ; — réception de Claude-Antoine Franchet à la prébende de Louvatange, 23 décembre.

G 209. (Registre.) — In-folio papier de 189 feuillets.

1680-1683. — *Délibérations du chapitre métropolitain du 26 juin 1680 au 18 août 1683.*

(Plumitif du volume qui précède.) Permission donnée aux dignitaires d'orner leur stalle de velours, aux simples chanoines de les orner de tapis violets, 1680, 26 juin ; — information par commissaires de l'achat fait par les Bénédictines d'une maison dans la rue des Granges pour être substituée à une autre maison du fief de l'archevêque, 11 septembre ; — réparations au moulin de Charcenne, 6 novembre ; — mesures prises pour la conservation des partitions de musique appartenant à la cathédrale, 7 décembre ; — la taxe des ménades est fixée pour l'année à 62 sous estevenants, 1681, 8 janvier ; — on orne le jubé où doivent se placer les chanoines pour assister aux sermons de la Septuagésime et autres, 24 janvier ; — conférence pour la vente des stalles de Saint-Étienne, 29 mars ; — démarches faites à Paris par les Bénédictines pour faire reporter le fief impérial sur la maison acquise par elles pour échanger avec celle du comte de Saint-Amour, 25 juin ; — on fait choix, pour un procès devant le bailliage de Vesoul, du procureur Claude Foyot, 23 septembre ; — fondation de l'anniversaire du chanoine Perrinot, 1682, 8 mai ; — mesures prises pour la procession de l'Assomption, 12 août ; — on invite le gardien des Cordeliers à ne point porter l'étole, 14 octobre ; — on donne 3 pistoles à M. de Châtelier, secrétaire de M. de Montauban, pour solliciter, à Paris, l'affaire de la citadelle, 1683, 7 mai ; — on invitera le curé de Saint-Pierre à prêter serment de révérence au chapitre, 7 mai : — commission donnée aux chanoines Laborey de Chargey et d'Orchamps, d'aller trouver l'évêque d'Orléans, pour s'informer du cérémonial à l'arrivée du Roi et de sa cour dans une église, 16 juin ; — visite au marquis de Louvois, avec présentation du marquis de Montauban ; — les chanoines de Laborey de Chargey, Philippe et d'Orival de Mercey, chargés de rédiger par écrit le cérémonial de l'arrivée du Roi, 23 juin ; — renouvellement des anciens statuts relatifs à l'ostension du Saint-Suaire, 28 juillet ; — choix d'un jour pour prononcer l'oraison funèbre de la Reine, 15 août.

G 210. (Registre.) — Grand in-folio papier de 310 feuillets (manquent les folios 108, 156, 228 et 229).

1682-1688. — *Délibérations capitulaires du 30 décembre 1682 au 24 décembre 1688.* Translation des reliques de sainte Constance offertes par le chanoine Borrey, 1683, 8 janvier ; — règlement de l'office des massiers, 27 janvier ; — statut pour la réception des chanoines, 12 février ; — procession aux Carmes pour le transport à la cathédrale des reliques de sainte Constance, 3 avril ; — inscription dans la liturgie de l'office de sainte Constance, en rite double, le mercredi avant les Rameaux, 10 avril ; — réfection de cloches, notamment de celle « du cloître », 13 avril ; — on invite le marquis de Montauban, récemment rentré, et l'on accorde à sa sœur la faveur de vénérer le Saint-Suaire, 7 mai ; — prochaine arrivée du Roi dans la cité, on offrira à la Reine l'étoffe de soie dans laquelle le Saint-Suaire est enveloppé, outre une pièce de lin portant la représentation de la sainte relique, de grandeur différente de l'original, 28 mai ; — on va prier l'archevêque de faire lui-même au Roi et à la Reine l'ostension du Saint-Suaire, 2 juin ; — M^{lle} Baudot est chargée de faire la copie destinée au Roi, 9 juin ; — on montre le Saint-Suaire au fils du duc d'Aumont, 11 juin ; — conférence avec M^{me} d'Oiselav, au sujet de Bussières, 2 juillet ; — Marc-Jules Chifflet, pourvu de la chapelle de Saint-Théodule, demande son envoi en possession ; — achat du domaine de la marquise d'Oiselav, à Bussières, 21 juillet ; — lettre du Roi demandant des prières pour l'âme de la Reine, décédée le 30 juillet, 10 août ; — entente avec l'archevêque et M. de Montauban pour le service et l'oraison funèbres, 11 août ; — mort du chanoine Claude-Antoine Reud, 1^{er} décembre ; — le grand chantre paie 21 l. estevenantes en remplacement de la collation annuelle de sainte Brigitte, 1684, 1^{er} février ; — mort du secrétaire du chapitre, Antoine Gonzel, 16 février ; — emprunt pour poursuivre le procès d'indemnité pour destruction des églises et maisons canoniales, 19 février ; — Jean Courvoisier

nommé chanoine, 26 février ; — Jean Neret institué surchantre, 4 mars ; — usage des oraisons funèbres des membres du chapitre, qu'il est question de supprimer, 18 mars ; — concession de l'ostension du Saint-Suaire à l'intendant de la province, dans le chœur, 28 mars ; — ostension à la princesse de Lillebonne, 20 mai ; — accensement des moulins de Rivotte, 7 juin (texte complet) ; — *Te Deum* pour la prise de Luxembourg, 23 juin ; — on décide la refonte de la grosse cloche et de la seconde, 5 juillet ; — statut sur les maisons canoniales (abrogé le 11 avril 1692), 9 août ; — statut excluant, à l'avenir, du chapitre tous les ecclésiastiques qui n'auront pas passé au moins neuf mois au séminaire, 13 septembre ; — entente avec Jean Sirejean et d'autres fondeurs pour la refonte des cloches, 27 septembre ; — vente de la matière restant des cloches à Barthélemy Bouchot, de Besançon, 18 octobre ; — bénédiction des nouvelles cloches, 28 octobre ; — on vend à Jean Huard, fondeur, la petite cloche du cloître, pour 17 gros la livre, 31 octobre ; nouveau règlement passé avec ce dernier, 9 décembre ; — lettres royales confirmant le statut des réceptions de chanoines, décembre 1684, 1685, 17 janvier ; — Jean d'Orival élu archidiacre de Gray, 22 janvier ; — le chanoine Valle élu archidiacre de Luxeuil ; — cens sur la maison du couvreur Troutot, près du cimetière de Saint-Maurice, 7 février ; — confection d'un calice et de burettes par l'orfèvre Chenevière, 24 mars ; — le Magistrat envoie une députation pour l'ostension du Saint-Suaire, 2 juin ; — on sonnera désormais la seconde cloche en remplacement de celle dite « Porte-Joye, » 27 juin ; — on recherche un emplacement pour agrandir la sacristie, 9 août ; — présentation du nouveau bréviaire en 4 volumes, 12 septembre ; — François Marin admis comme coadjuteur de Jean d'Orival ; archidiacre de Luxeuil, 17 octobre ; — texte du traité du 26 juin 1644, passé avec le Roi pour les salines, 24 octobre ; — on propose aux Bénédictins de Luxeuil l'achat des stalles de Saint-Étienne, 14 novembre ; — achat de la maison du chanoine Louvet, par les Visitandines, 30 avril 1673 (texte), 14 novembre ; — achat de la maison de Jean Millet par le chanoine Mairot, 6 décembre 1685, 7 décembre (texte) ; — réception du chanoine Pierre-Albert de Chaillot, 12 décembre ; — paiement du fondeur Sirejean, 1686, 18 janvier ; — réparation du cloître, 30 mars ; — mort du chanoine Jean-Claude Valle, 25 août ; — Gaspard de Grammont-Châtillon, pour lors à Rome, est élu archidiacre de Luxeuil à la place de ce dernier, 5 septembre ; — décret sur la terre de Scey au bailliage d'Ornans, ayant appartenu aux frères de La Mainglane et de Scey, 2 octobre ; — salutations au marquis de Montauban, pour son heureux retour, 31 octobre ; — prières pour la santé du Roi, 1687, 2 janvier ; — démission du chanoine Claude Jacquet, 8 mars ; — mort de Jean-Baptiste Daniel, chanoine de Sainte-Madeleine, 8 mars ; — réception du chanoine Antoine-François de Blisterswich dans la vieille salle capitulaire, 22 mars ; — annonce de la mort du chanoine Jean-Jacques Fauche, décédé à Balerne le 7 avril, 9 avril ; — Jean-Charles de Vaudrey élu à sa place, 16 avril ; — blanchissage de la cathédrale décidé, 9 mai ; — obsèques du marquis de Montauban inhumé dans la chapelle de Saint-Denis ou des fonts, 16 juillet ; — convention passée au prix de 4 doublons et demi avec les ouvriers chargés de blanchir l'église pour placer les revêtements de marbre dits « les Balustres », devant les chapelles de Saint-Joseph et Saint-Xavier, 23 juillet ; — entente avec M. de Moncaut pour le droit de sépulture à percevoir sur les habitants de la citadelle, ancien district du chapitre, 23 juillet ; — les Jésuites demandent à acheter le grand orgue, 9 août ; — réparation de la fenêtre de la chapelle Saint-Joseph, 27 août ; — on blanchira les parois du Saint-Suaire comme celles du chœur, en respectant les peintures de la voûte, 22 octobre ; — mort du chanoine Guibourg, 31 octobre ; — texte de ventes de la maison du trésorier située rue du Grand-Charmont, 1671 et 1687, 12 novembre ; — titre de propriété de la maison de la rue de Glères appartenant au chanoine Mareschal, 29 novembre ; — Jean-François Jobelot institué archidiacre de Luxeuil, 17 décembre ; — réception du chanoine Jean-Charles de Vaudrey, 1688, 7 mai ; — visa et approbation de l'épithaphe qui doit être placée sur le tombeau de M. de Montauban, 7 juillet ; —

lecture et approbation de l'épithaphe à mettre sur la tombe des comtes de Bourgogne, 30 juillet ; — mort du chanoine Othenin, 9 septembre ; — renvoi du musicien Jean le Breton, originaire d'Angleterre, 25 septembre ; — *Te Deum* pour la prise de Philippsbourg, 10 novembre ; — M. de Montrichard pourvu d'un canonicat par le pape, 6 décembre ; — prestation de serment de fidélité au chapitre par le P. Henri Mathey, nouveau prieur des Dominicains de Besançon, 15 décembre ; — Guillaume Boutechoux est élu chanoine, 24 décembre (à dater de ce registre les délibérations sont signées par le doyen ou suppléant, et par un secrétaire).

G 211. (Registre.) — In-folio papier de 239 feuillets (le folio 147 est *bis et ter*).

1683-1687. — Délibérations capitulaires du 18 août 1683 au 23 décembre 1687. (Plumitif d'une partie du volume précédent.) Fondation faite par le chanoine Borrey, 1683, 10 septembre ; — prêt de 150 fr. à Claude Bartet, de Bussières, 30 octobre ; — cens dû par M. d'Haracourt, 17 novembre ; — chapitre général, 30 décembre ; — le Magistrat demande une procession générale à Sainte-Madeleine, avec sermon, 1684, 7 avril ; — accensement des moulins de Rivotte à Edmond Pavois, 31 mai ; — convention pour la refonte de la grosse cloche, 29 juin ; — office de saint Symphorien, à Gy, 18 août ; — Charles Mareschal nommé prébendier de Ronchaux, 1685, 24 janvier ; — comptes de vendanges pour 1684, 1^{er} août ; — ornements concédés à la paroisse mixte de Tavey, 24 octobre ; — extinction d'un cens dont était chargée la maison du chanoine Jacquet, 1686, 23 janvier ; — extinction d'un cens dû par Claude d'Oiselay, 3 juillet ; — l'intendant communique des lettres royales désapprouvant l'élection de M. de Castillon comme archidiacre de Luxeuil, 23 septembre ; — on fixe à 63 l. estevenantes le prix que l'archevêque paiera cette année en remplacement de la collation de saint Nicolas, 7 décembre ; — vente de la maison louée au séchal Besse, 1687, 2 février ; — mesures prises contre les incendies, 22 mars ; — legs de MM. de Scey et de La Mainglane, 25 juin ; — versement de 60 doublons d'or au séchal par M. du Soucy, 17 décembre.

G 212. (Registre.) — Grand in-folio papier de 292 feuillets.

1687-1693. — *Délibérations capitulaires du 23 décembre 1687 au 7 janvier 1693.* 15 fr. alloués au fournier du chapitre pour les gâteaux des Rois, 1687, 30 décembre ; listes canoniales ; — l'ostension du Saint-Suaire décidée à l'occasion de Pâques, 1688, 13 avril ; — Jean-Charles de Vaudrey institué chanoine, 7 mai ; — chanoines délégués pour faire l'ostension du Saint-Suaire, 28 mai ; — réparation de la maison de la chapelle de Saint-Nicolas, 28 juin ; — prêt de tentures noires aux Jésuites pour le service funèbre de M. d'Ancier, 14 juillet, — oraison funèbre de ce personnage dans l'église des Jésuites, 21 juillet ; — ostension du Saint-Suaire au général des Oratoriens, 12 août ; — publication du testament du chanoine Othenin, 1^{er} septembre ; — institution de chapelain de la chapelle des Saints-Pierre et Paul, concédée à Jacques-François Ballard, 28 septembre ; — on montre le Saint-Suaire à M. de Ventadour, 6 décembre ; — ostension au général des Antonins français, 27 juillet ; — office pour la mort d'Innocent XI, 31 août ; — canonicat concédé à François Marin, docteur en théologie, 1690, 5 avril ; — institution de Nicolas-Marin d'Orival, 6 septembre ; — construction d'armoires dans le cloître pour y déposer les vêtements des chanoines, 1691, 7 février ; — service funèbre pour le pape Alexandre VIII, 28 février ; — administration du siège archiépiscopal prévue, en cas de vacance ; — estimation de la maison du secrétariat, 10 avril ; — location d'une maison sise en la rue du Clos à Pierre Clément, docteur en Sorbonne, 27 avril ; — *Te Deum* pour la prise de Mons ; — approbation des comptes du séchal, 9 août ; — amodiation des dîmes du pas de Trois-Châtel, 23 septembre ; — mort du P. Simard, dominicain, 30 octobre, 24 octobre ; — sièges à affecter à

l'Université dans les cérémonies, 16 novembre ; — mort du grand archidiacre, Charles-Joseph Mareschal, 29 novembre ; — Jean-François de Santans élu grand archidiacre, 10 décembre ; — François-Bonaventure Jobelot élu archidiacre de Salins ; — Jean d'Orival élu archidiacre de Favorney ; — projet d'un don de 1,500 fr. au chapitre pour fondation d'un office de la Présentation Notre-Dame, 1692, 16 janvier ; — fondations faites par l'évêque de Philadelphie, suffragant de Besançon, 1^{er} février ; — Gaspard de Grammont institué archidiacre de Gray, 1^{er} avril ; — François Neveu institué avocat du chapitre, 16 avril ; — réparation du pavé de la cathédrale ; — arrêt du Roi concernant les maisons canoniales détruites pour la construction de la citadelle, 1685, 9 avril (texte) ; — on reporte les restes des comtes de Bourgogne dans la chapelle du Saint-Suaire, entre le grand candélabre et le pupitre, avec inscription et armoiries, 21 mai ; — les Bénédictins de Luxeuil offrent 1,100 fr. des stalles de Saint-Étienne, 16 juillet ; — *Te Deum* pour la prise de Namir, 27 juillet ; — autre pour une victoire remportée aux Pays-Bas, 21 août ; — déclaration du revenu des bénéfices, 18 septembre ; — Pierre-François Hugon reçu chanoine coadjuteur, 1^{er} octobre ; — Laurent Matille admis comme chantre et musicien, 17 octobre ; — visite à l'Intendant, M. de Lafond, rentrant d'Alsace, 5 novembre ; — les Bénédictins demandent à acheter le jubé de marbre de Saint-Étienne, on le fera estimer par gens compétents, 29 novembre ; — réparations à l'auditoire du théologal, 10 décembre ; — on replace le tombeau des comtes de Bourgogne dans le chœur, devant le pupitre ; — on place sur la tombe ces inscriptions : *Raynaldus comes Burgond. Vien. et Matic. obiit 1037* ; — *Guillielmus Com. Burg. Vien. et Matic. obiit 1088* ; — *Guillielmus Com. Burg. Vien. et Matic. obiit 1126* ; — *Raynaldus Com. Burg. pater Beatricis imp. obiit 1144* ; — *Otho Com. palatin. Burg. filius Frederici Caesaris, obiit 1200* ; — *Otho Com. palatin. Burg. dux Meraniae, ob. 1234* ; — *Gerardus Comes Vien. dus. Salin.* ; — *Gerardus cornes Burg. et Vien.* ; — *Stephanus de Burgundia electus Bisuntinus* ; — *Stephanus de Burgundia canonicus Bisuntinus*, 17 décembre ; — l'estimation des pierres du jubé de Saint-Étienne est de 4,500 fr. ; avis aux acquéreurs ; — chapitre général, 30 décembre.

G 213. (Registre.) — In-folio papier de 268 feuillets.

1693-1696. — *Délibérations capitulaires du 7 janvier 1693 au 29 décembre 1696.* Lettre de M. de Barbésieux demandant des secours pour les pauvres, le diocèse de Lyon a donné 30,000 fr., 1693, 11 mars ; — convocation du clergé, 23 mars ; — procession générale et sermon à Sainte-Madeleine, à la demande du Magistrat, 27 mars ; — compte rendu de l'assemblée du clergé, 1^{er} avril ; — vente de la maison du secrétariat, 8 mai ; — réception d'Ignace Arvisenet en qualité de chanoine coadjuteur, 1^{er} juillet ; — *Te Deum* pour la prise de Rhodes, 8 juillet ; — règlement et distribution des sièges du chœur pour les cérémonies officielles, 8 août ; — *Te Deum* pour succès aux Pays-Bas, 23 août ; — achèvement d'un Légendaire écrit par le P. Antonin, de l'ordre de Saint-Dominique, 23 septembre ; — Adrien Liverloz choisi pour professeur de musique, 30 septembre ; — réception du chanoine Étienne Boitouzet, 4 novembre ; — *le Deum* pour la prise de Charleroi, 4 novembre ; — entente avec les Jésuites de Porrentruy au sujet des dîmes d'Alsace, 1694, 2 janvier ; — jubilé, 27 janvier ; — subsides demandés au nom du Roi par M. de Pontchartrain, 12 février ; — impôt des francs-alleux, 12 mai ; — mort du chanoine Jean-Ignace Froissard de Broissia, 19 mai ; — tombe à poser sur la sépulture du grand chantre, 2 juin ; — *Te Deum* pour une victoire remportée en Espagne, 19 juin ; — réparation de la chapelle de Saint-Joseph, faite par l'architecte Nicolas Callier, 17 novembre ; — fonte de cloches, 24 novembre ; — mort de l'abbé de Saint-Vincent, Boisot, 4 décembre ; — résolutions prises pour l'assemblée du clergé, 1695, 19 janvier ; — vente d'argenterie pour subvenir à la part du chapitre dans les

230,000 l. accordées au Roi, 9 mars ; — Hyacinthe Callier, secrétaire du chapitre, est nommé curé de Saint-André, 29 mars ; — prières à saint Prothade pour obtenir le rétablissement du beau temps, 9 août ; — comptes du séchal, 17 août ; — gratification de 18 fr. à Guillaume Dunod, musicien, pour son assiduité au chœur, 31 août ; — prières pour le beau temps, 25 septembre ; — impositions royales, 1696, 18 janvier ; — emploi de 4,750 fr. provenant de la vente d'une maison sise rue Ronchaux, dépendant de la chapelle des Saints-Ferréol et Ferjeux, dont M. Delacour, prieur de Colonne, est titulaire, 8 février ; — jubilé, 22 février ; — on fixe à 44 l. la bergerette pascale due par l'archevêque, 27 avril ; — mort de Gabriel d'Orival, chanoine de Sainte-Madeleine, 19 juin ; — statut des chantres, 4 juillet ; — titres appartenant au chapitre à recouvrer dans la maison mortuaire du chanoine Laborey de Charchillat, 7 septembre ; — chant du *Te Deum* 23 septembre ; — legs fait au chapitre par Marie Jacquet, de Château-Lambert, 3 octobre ; — ornement de la sacristie du Saint-Suaire pour lequel on a versé 38 louis, 10 octobre ; — amodiation de l'éminage de Besançon, 17 octobre ; — réfection du petit orgue, 24 octobre ; — Louis Oudol est pourvu de la chapelle de la Sainte-Croix, 31 octobre ; — réparation de la chapelle de Notre-Dame de Leffond, tombant en ruines ; — traité entre le chapitre et M. de Munans, touchant les droits sur la rivière de l'Ognon, à Flagey, 21 novembre ; — on concède aux Ermites de Saint-Jean-Baptiste la chapelle de Leffond, 12 décembre ; — approbation de l'amodiation de la rivière du Doubs, faite par l'archevêque, 22 décembre ; — listes du chapitre général, 29 décembre

G 214. (Registre.) — In-folio papier de 285 feuillets.

1697-1701. — *Délibérations capitulaires du 2 janvier 1697 au 5 janvier 1701.* Jean-Antoine Marin pourvu du canonicat de Ferdinand-Matthieu Laborey de Charchillat, 1697, 2 janvier ; — accensement d'une portion de bois dépendant du doyenné à Pouilley, 6 mars ; — mort de M. Perrin, chanoine de Sainte-Madeleine ; — confection et distribution de l'agneau pascal suivant l'usage, 2 avril ; — règlement des droits mortuaires du sieur de Maricourt, mort à la citadelle, d'accord avec le lieutenant royal de la citadelle, M. de Romecourt, 17 avril ; — prières à saint Ferréol et saint Ferjeux, 24 avril ; — mort de Claude Amey, chanoine de Sainte-Madeleine, 26 avril ; — *Te Deum* pour la prise d'Ath en Belgique, 19 juin ; — traité pour les droits curiaux passé entre les religieux de Luxeuil et le curé de Saint-Sauveur, 24 juillet ; — un ermite nommé Serrette, chargé de desservir la chapelle de Leffond, 14 août ; — *Te Deum* pour la prise de Barcelone, 31 août ; — mort de Jean d'Orival, archidiacre de Favorney, 19 septembre ; — élection à l'archidiaconé de Favorney de Gaspard de Grammont, 28 septembre ; — relation d'un miracle dû à l'intervention et l'invocation du Saint-Suaire, 16 octobre ; — réparation du petit orgue, 13 novembre ; — lettre des chanoines d'Autun demandant les bons offices de leurs confrères à l'occasion d'un procès qu'ils ont au Parlement ; — *Te Deum* pour la paix conclue entre la France, l'Angleterre et la Hollande, 13 décembre ; — sièges à concéder au présidial pour les cérémonies, 18 décembre ; — location d'un jardin près du moulin de Tarragnoz, 1698, 15 janvier ; — Bonaventure Petitbenoit, de Pontarlier, reçu chanoine coadjuteur, 5 février ; — *Te Deum* pour la paix, 5 février ; — projet de construction d'une salle capitulaire vers Porte-Noire, 12 février ; — vente de la vieille salle capitulaire, premières enchères, 5 mars ; — vente à M. d'Orchamps (Frânois) de la maison ayant appartenu à l'official d'Orival, 12 mars ; — les Bénédictins de Besançon demandent à acheter l'ancien jubé de Saint-Étienne, 22 mars ; — M. de Franchet, prébendier de Ferrières, achète la maison du chanoine Mairet, 24 mars ; — achat de la vieille salle capitulaire par M. de Grammont, archidiacre de Favorney, 2 avril ; — construction d'une nouvelle barque à Cussey, 16 avril ; — maladie grave de l'archevêque Antoine-Pierre I^{er} de

Grammont, 1^{er} mai ; — sa mort, vers midi on appose les sceaux ; — commission pour ses funérailles, 2 mai ; — confirmation des officiers, 3 mai ; — [lacune : feuillets blancs du folio 93 v^o au folio 124 r^o, soit du 3 mai exclus au 30 octobre inclus] ; — on demande au P. Dunod jésuite, de rétracter un libelle, 5 novembre ; — relation d'un voyage auprès du Roi fait dans l'intérêt du chapitre par MM. de Blisterswich, archidiacre de Luxeuil, et de Grammont, archidiacre de Faverney, 5 novembre ; — requête du P. Dunod, touchant le libelle ci-dessus visé, 18 novembre ; — Pierre Bugnet, directeur du séminaire, nommé vicaire de Saint-Jean-Baptiste en place de M. Boitouzet ; — on présente un livre du P. Dunod intitulé « Projet de la charité de la ville de Dole, » contenant la rétractation du libelle du même auteur, condamné par le chapitre, 20 novembre ; — mesures prises d'accord avec l'Intendant, M. de Vaubourg, pour la conservation de la religion dans le comté de Montbéliard ; — tapis vendus pour 200 fr. à M. Linglois ; — pour garder souvenir de l'ancien chapitre sur le Mont Coelius, on fera peindre une vue cavalière qu'on placera dans la salle capitulaire avec une inscription sur lame d'airain, 29 novembre ; — on imprimera le texte du concordat passé avec le Roi pour la cession du droit d'élire les archevêques, 31 novembre ; — commissaires nommés pour obtenir du Roi les compensations nécessaires pour la destruction de l'église Saint-Étienne et du chapitre, 10 décembre ; — arrivée prochaine du prince de Conti, 1699, 21 janvier ; — vente à l'archevêque d'une maison capitulaire située de l'autre côté de Saint-Jean-Baptiste, 31 janvier : — l'archevêque est autorisé à percer dans le chapitre une porte plus commode que l'ancienne ; — on décide que la nouvelle planche du chapitre qui doit être gravée sur cuivre sera pareille à celle faite naguère par les soins du chanoine Blondeau, 11 février ; — M. de Grammont, archidiacre de Faverney, pour lors à Rome, écrit qu'il a fait marché avec un peintre célèbre, le Trévisan, pour l'exécution d'un Christ destiné à la salle capitulaire, 4 mars ; — l'avocat Boisot refuse d'accepter ses honoraires, comme conseil du chapitre : — on autorise l'évêque de Bâle à célébrer avec des ornements pontificaux chez les Jésuites de Porrentruy, 11 mars ; — le procureur Seguin, de Vesoul, demande la clientèle du chapitre, 28 mars ; — les Capucins de Besançon demandent à construire une foule auprès du moulin de Tarragnoz, 8 avril ; — la chapelle de Notre-Dame la Blanche étant occupée par le catafalque de l'archevêque défunt, le lavement des pieds se fera devant l'autel de Prime, 15 avril ; — ostension du Saint-Suaire au P. de La Tour, général de l'Oratoire, 24 avril ; — transformation en ornements noirs des tentures du catafalque du défunt archevêque, 9 mai ; — 100 fr. légués par M. d'Orival, chanoine prébendier de Champdolans, pour les ornements du Saint-Suaire, 13 mai ; — procession de saint Antide à Saint-Paul, 10 juin ; — M. de Listenois annonce son intention de vendre sa maison située dans le district du chapitre, 17 juin ; — prêt de 6,000 fr. à M. de Sorans, 26 juin ; — les Oratoriens, sans licence, ont transformé en place le cimetière de Saint-Maurice ; — on avertit les curés d'interdire à leurs paroissiens d'assister aux représentations scéniques des histrions récemment arrivés en la cité, 8 août ; — construction d'une nouvelle salle du théologal, sur les plans de l'architecte Coquard, 19 août ; — l'archevêque désigné avertit de son prochain voyage à Paris, 9 septembre ; — prochaine venue à Besançon du cardinal d'Estrées, 23 septembre ; — le cardinal demande à voir le Saint-Suaire, 2 octobre ; — on prie l'archidiacre de Faverney, M. de Grammont, de prêter l'ancienne salle capitulaire existant dans sa maison pour les cours du théologal, 7 octobre ; — requête des Jésuites, 21 octobre ; — actions de grâces rendues au Saint-Suaire à cause du beau temps revenu pour les récoltes, 31 octobre ; — lettre de l'archevêque nommé ; annonçant qu'il a reçu ses bulles, 10 novembre ; — réception du Christ du Trévisan, on l'encadre d'une bordure dorée et on le place dans la salle capitulaire, 11 novembre ; — cérémonial de l'entrée prochaine de l'archevêque, 18 novembre ; — autorisation donnée aux Jésuites de consulter certains manuscrits ; — l'avocat Buson lègue au chapitre : un grand Bullaire (5 vol. in fol.) ; le Traité des traités (12 vol. in fol.) ; les décisions de Gratien (5 vol. in-fol.) ; les

Conclusions du cardinal Euschi (4 vol. in-fol.) ; Barbosa, traité de droit canon (13 vol. in-fol.), 28 novembre ; — M. de Grammont refuse le remboursement du Christ commandé au Trévisan et du voyage fait par lui à Paris dans l'intérêt du chapitre ; on inscrit son nom sur le tableau du Christ suspendu à la sacristie, 4 décembre ; — acte de prise de possession de l'archevêché de Besançon par François-Joseph de Grammont, 7 décembre ; — on replace dans le trésor le sceau du chapitre employé *sede vacante*, 9 décembre ; — confection de bois de bibliothèque pour la salle capitulaire, 16 décembre ; — remise au sculpteur Jean Gallezot des frais de lods d'une maison acquise par lui rue du Clos en 1692, attendu qu'il l'a reconstruite de fond en comble, 1700, 13 janvier ; — prêt de 20,000 fr. à cens au marquis de Sorans, 27 janvier ; — réparation de cloches, 22 février ; — autorisation de baiser le coffre du Saint-Suaire donnée à une femme dont les yeux sont malades ; — visite à l'Intendant, M. de Vaubourg, prêt à se rendre à Paris, 21 février ; — achat par le chapitre, au prix de 5,000 fr., de la maison dite d'Aigremont, 23 février ; — M. de Grammont, archidiacre de Faverney, député à la cour pour la question d'indemnité ; — édit à provoquer auprès du Roi pour recouvrer les droits qu'a perdus le chapitre, 10 mars ; — réception à un canonicat de François-Xavier Courchetet, 21 mai ; — prières pour l'heureux succès de la visite générale du diocèse, 3 juin ; — mort de Henri Bonnefoy, chanoine de Sainte-Madeleine, 11 juin ; — offres à la bibliothèque capitulaire : par les sieurs Mairet et Courvoisier, héritiers de Jean Millet, d'une bible in-4° sur parchemin vieille de quatre cents ans ; par le chanoine Marin, d'une autre bible in-fol. imprimée à Paris chez Antoine Vitré, imprimeur du Roi ; par M. de Montrichard, de la « Réplique à la responce du roy de la Grande-Bretagne » par le cardinal du Perron, 18 juin ; — lettres du duc de Lorraine Léopold et du P. Creutzen, touchant la nomination à la cure de Châtillon-sur-Saône, 19 juin (texte) ; — prières pour le beau temps, 23 juin ; — protestation contre la demande de destruction de la chapelle de Sainte-Brigitte demandée par la municipalité, 4 août ; — reliquaires à confectionner, notamment pour la mâchoire de saint Jean-Baptiste, 22 septembre ; — le chanoine Boudret dépose la planche de cuivre gravée par Joseph de Loisy, qui représente la vue cavalière du chapitre ; on en fait tirer 200 exemplaires à distribuer, 1^{er} octobre ; — amodiation des dîmes de Lielle, Buffard et Champagne, 10 décembre ; — réception du chanoine Philibert-Joseph de Belot, 13 décembre ; — requête du curé de Saint-Pierre de Besançon, Pierre Vuillemenot, demandant la réunion de son bénéfice à la mission diocésaine, 23 décembre ; — chapitre général et listes capitulaires, 30 décembre (*Nota.* Ce volume n'est qu'un plunitif avec demi-rédaction en français souvent, généralement en latin.)

G 215. (Registre.) — Petit in-folio papier de 246 feuillets.

1701-1704. — *Délibérations capitulaires du 5 janvier 1701 au 20 décembre 1704.* Confection d'ornements en moire d'argent pour le maître-autel, avec les tentures du deuil d'Antoine-Pierre de Grammont, 1701, 12 janvier ; — on écrit à M. de Chamillard, ministre d'État, pour l'indemnité due au chapitre, 16 janvier ; — prêt de 1,400 fr. à l'hôpital Saint-Jacques des Arènes, 26 janvier ; — conditions d'union de l'église Saint-Pierre à la mission diocésaine, 1^{er} février ; — tronc pour l'extinction de la mendicité, 16 mars ; — achèvement de l'inventaire des titres du chapitre, 22 mars ; — sonneries du samedi saint, 30 mars ; — jubilé pour la promotion de Clément XI, 18 avril ; — ostension du Saint-Suaire à l'Intendant, M. d'Harouis, 20 avril ; — concession de 10,000 fr. par le Roi pendant plusieurs années, comme indemnité due au chapitre, 25 mai ; — on couvre d'un rideau l'image du crucifix exposée dans la salle capitulaire ; — réception du chanoine Jean-François Duban, 6 juillet ; — on demande au Roi l'union au chapitre de l'abbaye de Saint-Vincent, 16 juillet ; — mort de M. de Santans, grand archidiacre, 22 juillet ; — François-Gaspard de Grammont lui succède, 5 août ; — Jean-François Jobelot élu archidiacre de Faverney ;

Antoine-François de Blisterswich, archidiacre de Gray ; Claude de Belot, archidiacre de Luxeuil ; — assemblée du clergé, 23 septembre ; — emploi des 10,000 l. annuelles accordées par le Roi comme indemnité, 28 septembre ; — on a l'occasion d'acquérir en Suisse un grand pupitre de bronze, 5 octobre ; — diminution de la valeur des monnaies, on porte à l'hôtel de la monnaie 74 doublons d'or valant chacun 13 l. de France, 27 octobre ; — réparations au clocher de Saint-Jean, 16 novembre ; — approbation des cérémonies contenues dans le Rituel de l'église, 29 décembre ; — on demande au Roi l'union de l'abbaye de Baume-les-Moines au chapitre, 1702, 11 janvier ; — on donnera aux habitants d'Auxon, dont l'église a été incendiée, le grand crucifix de la cathédrale, en bois sculpté, 15 février ; — on couvre de fer-blanc la partie supérieure du clocher de Saint-Jean, 15 mars ; — la musique sera complétée, pour les jours d'ostension du Saint-Suaire, au moyen d'instrumentistes loués et revêtus de surplis, 5 avril ; — 48 l. estevenantes fournies par l'archevêque pour droit de bergerette pascalle, 11 avril ; — couronnement en fer forgé placé sur les stalles du chœur, 2 mai ; — gelée des vignes, 10 mai ; — le chanoine Mareschal, prébendier de Montmartin, offre à la bibliothèque capitulaire un manuscrit [de Maurice Tissot] intitulé ; « *Comitatus Burgundæ chorographica synopsis* » (auj. à la Bibl. de Besançon, ms. n° 899), 31 mai ; — texte d'une lettre de l'abbé de Grammont, datée de Paris, 23 mai, sur sa mission, 31 mai ; — on achète 6 chandeliers de bois doré pour l'autel du Saint-Suaire, en attendant la confection de 6 chandeliers d'argent, 23 juin ; — prochaine arrivée à Besançon de M. l'évêque de Senlis, abbé de Baume, frère de M. de Chamillard, 5 juillet ; — on lui montre le Saint Suaire, 12 juillet ; — *Te Deum* pour une victoire remportée en Italie, 13 septembre ; — mort de Charles Billerey, chanoine de Sainte-Madeleine, 2 novembre ; — mort de l'avocat Jean-Baptiste Buson, 23 novembre ; — pourparlers avec le fondeur de cloches, nommé Huard, pour cens sur sa maison en haut de la rue de Battant, — bref du pape retenant le décanat pour trois ans, 29 novembre ; — le comte d'Ayen est autorisé à voir le Saint-Suaire, 13 décembre ; — remboursement de 8,500 fr. par le marquis de Grammont pour extinction d'un cens, 23 décembre ; — fondation du défunt chanoine d'Enskerque, 1703, 1^{er} février ; — Antoine-François de Blisterswich, abbé de Cherlieu, est élu grand trésorier, 10 février ; — M. de Salans est élu archidiacre de Luxeuil ; M. de Belot, archidiacre de Gray ; — admission de M. Calf à la familiarité de la cathédrale, 21 février ; — *Te Deum* pour la prise de Kehl, 26 mars ; — prise de possession du décanat de Sainte-Madeleine par le nouveau grand trésorier ; — prêt de 1,100 fr. au conseiller Boisot, 27 avril ; — réparation du grand orgue provenant de Saint-Étienne, 18 mai ; — prières pour le beau temps, 9 juin ; — nouvelles propositions des bénédictins pour le jubé de Saint-Étienne, 4 juillet ; — les ouvriers estiment ce jubé 4,500 fr., on le vendra davantage s'il se peut faire, 13 juillet ; — approbation du démembrement de l'église de Bussières de la paroisse de Cussey ; — *Te Deum* pour la victoire d'« Escherem, » 26 juillet ; — Luc Marin est admis comme coadjuteur d'Antoine Marin, 9 août ; — cérémonial de réception du duc de Bourgogne, qui doit prochainement arriver, 19 septembre ; — terres à Voillans dépendant de la chapelle de Saint-Agapit, 3 octobre ; — pavage de la ruelle de Casenat, 31 octobre ; — le chanoine Boudret rapporte de Paris 36 messes en musique, imprimées, 7 novembre ; — M. Merceret de Vers emprunte 5,000 fr. pour l'aider à payer la seigneurie de Vaudrey, qu'il vient d'acheter du marquis de La Baume, 24 décembre ; — *Te Deum* pour la prise d'Augsbourg, 1704, 10 janvier ; — construction d'un mur entre la maison « d'Aigremont » et la maison paternelle du chanoine Boitouzet, 16 janvier ; — prêt de 1,500 fr. à M. du Tartre de Chilly, 23 janvier ; — fondation par Guillaume de Précipiano, archevêque de Malines, 1^{er} février ; — nomination d'un vicaire à Seurre par le chapitre (texte), 12 février ; — projet d'union des églises de Morre et La Vèze, 9 avril ; — on autorise le chanoine de Delémont et le lieutenant de la citadelle, M. de Romecourt, souffrant des yeux, à baiser le Saint-Suaire, 2 mai ; — achat de plaques d'argent aux armes du chapitre pour coudre sur les robes des bedeaux, 14 mai ; — la

chapelle de Sainte-Brigitte est déclarée exempte de la juridiction du vicaire de Saint-Jean-Baptiste, 13 juin ; — l'avocat Guibourg demande à racheter un cens affecté sur sa maison de la rue du Clos, 18 juin ; — *Te Deum* pour la prise de Suze, 28 juin ; — autre pour la naissance du duc de Bretagne, fils du duc de Bourgogne, 2 juillet ; — on détruit le mur que M. Boitouzet avait fait pour passer de sa maison paternelle dans celle qu'il avait récemment achetée de M. Perreciot, 2 juillet ; — 838 fr. dépensés pour l'appropriation de la nouvelle salle du théologal, 9 août : — réparations du tableau de saint Théodule et de celui des Carondelet au Saint-Suaire ; — *Te Deum* pour la prise de Verceil, 12 août ; — prestation de serment par le nouveau provincial des dominicains, le P. Noé Alexandre, 20 août ; — répartition de l'indemnité accordée par le Roi, examen des droits des parties prenantes, 27 août ; — office de la Commémoration des morts, 31 octobre ; — lettre d'un chanoine de Palerme, M. Marchèze, demandant des détails sur l'archevêque de Palerme, Jean Carondelet, 29 novembre ; — paiement d'un musicien auxiliaire, nommé Saint-Denis, 23 décembre. (Plumitif.)

G 216. (Registre.) — In-folio, papier, de 286 feuillets.

1704-1709. — *Délibérations capitulaires du 30 décembre 1704 au 5 juin 1709.* Distributions des gâteaux des Rois, 1704, 30 décembre ; — le trésorier demande une expédition du contrat passé entre l'archevêque Ferdinand de Rye et le chapitre au sujet des inventaires et des testaments des chanoines décédés ; — mort de Claude Naisey, chanoine de Sainte-Madeleine, 1705, 5 janvier ; — difficulté entre le vicaire de Saint-Jean-Baptiste et la paroisse Saint-Maurice, à propos de la maison du Temple dont un locataire avait fait baptiser un enfant dans cette dernière paroisse, 14 janvier ; — nouveau Processionnal fait par le secrétaire du chapitre, Hyacinthe Callier, 31 janvier ; — le chapitre demande à faire enlever dans la quinzaine l'épithète d'*Illustris* mise sur la tombe du trésorier d'Enskerque par ses héritiers, MM. de Toulangeon, 11 février ; — lettre du ministre Chamillard, invitant le chapitre à ne point montrer le Saint-Suaire durant la guerre, crainte de surprise (*in extenso*), 17 février, 23 février ; — il résulte d'une sentence du Bailliage que la maison du Temple est de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, 25 février ; — la famille de Toulangeon accepte l'injonction faite au sujet de la tombe du trésorier d'Enskerque, 4 mars ; — le comte de Grammont est nommé lieutenant du gouverneur de la province, 28 mars ; — indemnités accordées pour maisons détruites à Saint-Étienne au conseiller Duban, au chanoine théologal et au chanoine Raclet, 7 avril ; — *Te Deum* pour la prise de « Verrue » en Piémont, 29 avril ; — procédure contre un religieux bénédictin qui, prêchant à Saint-Ferjeux, n'a pas demandé sa bénédiction au chanoine célébrant, 6 mai ; — envoi d'images du Saint-Suaire, brodées sur soie, au nonce du pape, 13 mai ; — 21 l. accordées pour la construction de la nouvelle église de Notre-Dame de Salins, 26 juin ; — don d'un nouveau Rituel imprimé du diocèse par les éditeurs, les libraires François-Louis Rigoine et Antoine Alibert, 1^{er} juillet ; — dons de livres par l'archevêque de Malines, Humbert-Guillaume de Précipiano, 29 juillet ; — réparation des grandes orgues par Rodolphe Bossert, 8 août ; — don, par le chanoine Laborey de Chargey, de 6 vol. in-8° contenant l'histoire de l'Église par Antoine Godeau, évêque de Vence, 19 août ; — *Te Deum* pour une victoire remportée en Italie près de Cassano, 5 septembre ; — prochain départ de l'archevêque pour Paris, 21 octobre ; — bref pontifical retenant le décanat pour une période de trois ans (texte) ; — le chanoine Boitouzet dépose l'antique Martyrologe de Saint-Jean, volume in-folio, contenant aussi le Rituel de Saint-Prothade, 18 novembre ; — prêt de 6,000 fr. au marquis de Broissia, 28 novembre ; — mort du surchantre Jean-Claude Neret, 1706, 12 février ; — réception du chanoine Alexandre-Ignace Duban, 17 mars ; — indemnité versée aux héritiers de M. d'Orival-Saint-Flour pour une maison détruite à Saint-Étienne, 24 mars ; — il est question de

refondre deux cloches, « le gros Demangeot et la Saint-Antoine, » 7 mai ; — ordre d'enlever après les offices tous les vases ou chandeliers d'argent du maître-autel, crainte de vol en ce temps de guerre, 9 juin ; — don de la Somme de saint Thomas par le chanoine Raclet, 18 juin ; — édit royal déclarant amovible le vicaire de Saint-Jean-Baptiste, 2 juillet ; — mort du chanoine Jean-Baptiste Boudret, prébendier de Vaux, 24 août ; — élection du chanoine Jean-Baptiste Monnier de Noironte, 3 septembre ; — on taxe à 70 l. la collation de la Saint-Nicolas due par l'archevêque, 10 décembre ; — rupture de l'écluse de Tarragnoz, 1707, 7 janvier ; — *Te Deum* en action de grâces de la naissance du duc de Bretagne, 19 janvier ; — jubilé pour la paix, 6 février ; — Louis-Nicolas Perrenot, clerc bisontin, admis comme organiste, 9 mars ; — don d'un exemplaire du Cérémonial de Besançon par le libraire Alibert, 16 mars ; — enterrement du chanoine Claude-François d'Orchamps, prébendier d'Étuz, 18 mars ; — étude du rétablissement d'un pénitencier ou reclus au district du chapitre, 6 avril ; — nouvelle démarche des Bénédictins pour acheter le jubé de Saint-Étienne, 13 avril ; — mort du chanoine Jean-François Jobelot, archidiacre de Favorney, 7 mai ; — *Te Deum* pour la victoire d'Almenza, en Aragon, 17 mai ; — Paul-Philippe Laborey de Salans élu archidiacre de Gray, 18 mai ; — Claude Boitouzet élu archidiacre de Luxeuil ; — mort de Jérôme de Cécile, prieur de Saint-Paul et chanoine, 30 mai ; — traité passé avec M. Clerc pour la haute justice de Mazerolle, 8 juin ; — réparation du tableau de l'Assomption de la Vierge dans la chapelle du Saint-Suaire (tableau de Carondelet), on consulte les peintres, 17 juin ; — prochaine venue à Besançon du fils du premier ministre, M. de Chamillard, 22 juin ; — Jean-Baptiste de La Rochelle reçu chanoine, 28 juillet ; — réception du chanoine Matherot de Desnes, 31 août ; — *Te Deum* pour la naissance du premier-né de Philippe V, 14 septembre ; — mort du chanoine Antoine Marin, 27 octobre ; — amodiation de la maison du ban vin appartenant à l'archevêque (Grande-Rue), 31 octobre ; — réparations au chœur de l'église d'Essert, 16 novembre ; — offre par le chanoine Mairet à la bibliothèque capitulaire de deux Bréviaires du diocèse sur parchemin et d'un exemplaire des Statuts récemment imprimé par François-Louis Rigoine et Antoine Alibert, 29 novembre ; — Jean-Baptiste Boudret reçu chanoine coadjuteur, 1708, 4 janvier ; — lettre de l'archevêque au chancelier de Pontchartrain, au sujet de la demande faite par le parlement de Besançon pour l'emploi du français à l'Officialité de Besançon ; réponse de M. de Pontchartrain (texte), 27 janvier ; — l'archevêque fait communiquer au chapitre son intention de publier un nouveau Bréviaire, 1^{er} février ; — mort du chanoine Reud, chantre de Sainte-Madeleine, 8 février ; — on enlève les portraits des comtes de Bourgogne, suspendus jusqu'alors dans le chœur, pour les placer dans la salle capitulaire et le tombeau, avec leurs ossements déposés au milieu du chœur, pour les placer devant l'autel de Sainte-Croix, 22 février ; — mort de Claude Boitouzet, archidiacre de Luxeuil, 7 avril ; — M. Franchet le remplace, 18 avril ; — arrivée de M. Le Guerchois, nouvel intendant de la province, 4 juin ; — fondation d'un Office de saint François de Sales par François Perrinot, 27 juin ; — mort et enterrement du chanoine Bruno-Joseph Garinet, 9 juillet ; — reconnaissance d'un droit de patronage dû au chapitre par les Augustins de Pontarlier, 13 juillet ; — on écrit à l'archevêque de Malines pour s'informer du prix et de la qualité de tapis que l'on veut acheter, 18 juillet ; — *Te Deum* pour la prise de Tortosa en Catalogne, 9 août ; — fondation d'un office du Rosaire par le chanoine Boutechoux, prébendier de Quenoche, 22 août ; — sur des renseignements venus de Malines, le chapitre décide de commander à Bruxelles huit piéçes de tapisserie, 4 représentant l'histoire de saint Jean, 4 celle de saint Étienne ; on fera d'abord les cartons, puis on conviendra du prix, 2 septembre ; — 1,922 fr. mis en réserve pour cette dépense, 5 septembre ; — les renseignements parvenus indiquant une dépense totale de 7,000 l., on la suspend vu l'état de guerre, 3 octobre ; — on montre le Saint-Suaire au nouvel intendant, 15 octobre ; — on opine pour l'installation du nouveau reclus dans le couvent des Minimes, 5 décembre ; — Claude-Emmanuel de Crécy reçu

chanoine coadjuteur, 1709, 2 janvier ; — mort de Joseph de Menoux, chanoine de Sainte-Madeleine, 9 janvier ; — mort du chanoine Claude-Ignace Hugon, 6 février ; — expulsion de femmes de mauvaise vie du bas de la rue du Chambrier, ordonnée au vicaire de Saint-Jean-Baptiste, 26 mars ; — procession avec le Saint-Suaire à cause des nécessités publiques, 10 avril ; — vente au chanoine Leschelle, pour 7,000 l., de la maison récemment acquise du s^r Sauterey, 23 avril ; — prêt de 2,300 l. au Magistrat, 10 mai ; — procédures contre les chanoines de Saint-Paul pour n'avoir pas récité leur leçon la veille de la Pentecôte, 22 mai ; — réception d'Antide-Joseph de Jouffroy d'Uzelle à un canonicat, 23 mai ; — réception de Luc Marin à un autre canonicat, 28 mai. (Plumitifs.)

G 217. (Registre.) — In-folio papier de 330 feuillets.

1709-1715. — *Délibérations capitulaires du 5 juin 1709 au 23 décembre 1715.* Restitution par l'archevêque d'un antique Martyrologe de l'Église de Besançon dans lequel sont inscrits nombre de bienfaiteurs (ms. sur parchemin), 1709, 12 juin ; — on examine les leçons canoniques composées par le P. André de Saint-Nicolas, religieux carme, pour le second nocturne de la Fête de la Surprise, dans le bréviaire ; on lui alloue, pour les avoir composées, deux doublons d'or (à 26 l. 10 s. la pièce) ; — prières pour implorer la miséricorde divine ; — prêt de 5,000 l. à M. Matherot de Desnes, 10 juillet ; — marché passé avec un Lorrain, Alexis Joly, pour la refonte de deux cloches, le gros Demangeot et la Saint-Antoine, 24 juillet ; — on pose des barreaux dans les fenêtres des chapelles de la cathédrale à la suite d'une tentative de vol, 9 août ; — inauguration des cloches neuves, parrains et marraines : François-Gaspard de Grammont, évêque d'Aréthuse, Albertine de Poitiers de Vadans ; Antoine-François de Blisterswich, Suzanne du Châtelet, dame de Marnoz, 29 août ; — menaces de ruine d'une chapelle ou oratoire, située au dehors de la cathédrale, entre les portes et le clocher, 2 octobre ; — 60 fr. pour cette réparation, 9 octobre ; — mort du chanoine Antoine Chappuis, survenue la veille, 9 octobre ; — vol de la chasuble dans laquelle on avait inhumé le surchantre Jean Buchot, 1710, 22 janvier ; — *Te Deum* pour l'heureuse naissance du duc d'Anjou, 1^{er} mars ; — pourparlers touchant les droits de lods de la maison canoniale dite d'Aigremont, achetée par le chanoine Marin et revendue au chanoine Petitbenoit, 11 juin ; — réparation de la chapelle de Saint-Joseph, 13 juin ; — mort du chanoine d'Orival, prébendier de Berthelange, 27 juin ; — M. Broch nommé vicaire de Seurre, 2 août ; — règlement de la fondation dite des comtes de Bourgogne, 20 août ; — prêt de 3,000 fr. au curé de Marnay, 3 septembre ; — mort du chanoine Philippe Louvet, 11 septembre ; — règlement définitif de l'anniversaire des comtes de Bourgogne, 10 décembre ; — réception de François-Étienne Perrinot comme chanoine coadjuteur ; — confection d'un Inventaire des titres des prébendes, 1711, 8 avril ; — service funèbre pour le Dauphin, 29 avril ; — prières pour le Roi, 6 juin ; — il est question d'acheter la maison Boitouzet pour reconstituer le groupe du chapitre, 10 juin ; — lettre à l'Intendant du chanoine Petitbenoit au sujet de la réparation de sa maison capitulaire, située derrière Saint-Jean-Baptiste (maison dite d'Aigremont) ; — 7,000 fr. prêtés à Charles-Baptiste, comte de Lallemand, 15 juin ; — arrivée (*incognito*) du roi Jacques III, détrôné d'Angleterre, voyageant sous le nom du chevalier de Saint-Georges ; on lui montrera le Saint-Suaire, 25 juin ; — on apprend la mort de Guillaume-Humbert de Précipiano, archevêque de Malines, 26 juin ; — remontrances à l'archevêque présentées par le chapitre pour faire maintenir dans le Bréviaire l'office de saint Maximin, comme archevêque de Besançon, 1^{er} juillet ; — réparation d'un puits devant la maison du chanoine de Mesmay, 8 juillet ; — M^{lle} Oudot offre de réparer le tableau de l'autel du Saint-Suaire (le tableau de Carondelet) ; vu son habileté dans la peinture, on accepte ; — traité avec le prince de Montbéliard pour les dîmes, 8 août ; — on

demande à la famille Boitouzet de céder un terrain derrière leur maison et à côté de Porte-Noire pour y bâtir une maison destinée aux familiers ; — acceptation de cette proposition, 19 août ; — propositions du chanoine Boudret pour revêtir de boiseries la chapelle de Saint-Antoine, 9 septembre ; — on s'entendra avec un habile fondeur de cloches demeurant à Conliège pour refaire deux cloches brisées ; — Alexandre-Ignace Duban se démet de son canonicat, 23 septembre ; — Claude-François Duban le remplace, 25 septembre ; — ratification d'un traité passé entre le prébendier de Serre-lez-Moulières et les habitants du lieu, 14 octobre ; — il est question de placer dans le massif du maître-autel le marbre (ou rose) de l'autel de Saint-Étienne qui gît, abandonné, dans la chapelle de Saint-Denis, 18 novembre ; — lecture est donnée de l'acte de translation des reliques de Saint-Étienne à Saint-Jean, lors de la destruction de la première de ces cathédrales, 2 décembre ; — texte de cet acte daté du 3 octobre 1674, 9 décembre ; — MM. d'Orival et Dunod sont ohoisis pour avocats du chapitre, 16 décembre ; — consécration du maître-autel de Saint-Jean dans lequel on a inséré la rose de marbre de Saint-Étienne, 23 décembre ; — don d'un calice d'argent, à coupe dorée, par le chanoine Boudret, 1712, 22 janvier ; — mort du chanoine Claude-Antoine Franchet, 31 janvier ; — mort d'Alexandre-Joseph Bruand, chanoine de Saint-Paul [et historien de cette abbaye], 1^{er} février ; — construction de la maison des secrétaires sur le terrain voisin de Porte-Noire, 17 février ; — réfection éventuelle des escaliers de pierre qui, du côté de Porte-Noire, conduisent du cloître à la voie publique, 2 mars ; — mort du dauphin et de la dauphine, 6 mars ; — service funèbre pour ces princes, 6 avril ; — visite de félicitations pour son heureux retour à l'Intendant M. Le Guerchois, 13 avril ; — le sculpteur Chambert demande le paiement de dessins par lui exécutés pour le balcon (*pluteum*) du chœur, 20 avril ; — obligation de venir lire des leçons la veille de la Pentecôte à la cathédrale pour les chanoines de Sainte-Madeleine, 25 mai ; — actes (*in extenso*) concernant l'échange fait par François Camus de son canonicat contre cinq chapelles situées à Chevigney-lez-Vercel, Vercel, Longwy et Auxonne, avec Hyacinthe Belot de Chevigney, nommé chanoine à sa place, 1^{er} juin ; — exécution de l'autel majeur de Saint-Jean-Baptiste qu'on déplace et où l'on installe un nouveau tabernacle, 3 juin ; — on lit à nouveau les leçons de la fête de la Délivrance avant de les insérer au Légendaire du chœur, 22 juin ; — le « pluteus » (balcon ou baldaquin ?) du chœur sera exécuté à Lyon pour 2,000 l. ; on en suspend l'exécution vu les malheurs du temps, 22 juin ; — le trésorier, M. de Blisterswich, est élu grand chantre, 27 juin ; — M. Jobelot élu trésorier ; — M. de Belot, archidiacre de Salins ; M. de Laborey, archidiacre de Faverney ; M. Franchet, archidiacre de Gray ; M. de Laborey de Virey (théologal), archidiacre de Luxeuil ; — vente de métal. résidu de cloches, 6 juillet ; — convocation du clergé par ordre du Roi, 12 juillet ; — réception de Claude-François Duban à un canonicat, 20 juillet ; — Hilaire Regnauld, fondeur des nouvelles cloches, demande la visite des cloches et leur paiement, 29 juillet ; — *Te Deum* pour la prise de Denain et Marchiennes, 10 août ; — réunion de l'assemblée du clergé, 17 août ; François Gauthier, imprimeur, réclame 30 l. pour l'impression d'un livret contenant les droits, privilèges et exemptions du chapitre, et 20 l. pour un factum dans le procès soutenu par le chapitre contre les chevaliers de Malte au sujet de droits sur l'église de Chevigney, 26 août ; — *Te Deum* pour la prise de Douai, 21 septembre ; — réception, encadrement et dépôt dans la salle capitulaire du portrait de François Capitain, bienfaiteur insigne du chapitre, remis par M. d'Éternoz, 12 octobre ; — *Te Deum* pour la prise du Quesnoy, 19 octobre ; — office solennel pour la canonisation de saint Pie V, 9 novembre ; — l'archidiacre de Gray et le chanoine Courvoisier sont chargés de vérifier le texte d'un vieux Rituel ou Ordinaire conservé à la sacristie et, après corrections, de le faire transcrire sur parchemin, 29 novembre ; — dépôt dans le trésor d'un coffre de fer contenant des gemmes, anneaux et autres bijoux, 7 décembre ; — mort de M. Jobelot, grand trésorier, 19 décembre ; — réunion des vignes de Mercuroz au grand archidiaconé, 30 décembre ; — Claude

de Belot élu grand trésorier : — visite à l'archevêque qui doit se rendre à Paris, 1713, 28 janvier ; — règlement des sonneries, 15 février ; — mort et funérailles du chanoine François Perrinot, 21 février ; — réparation du tableau de Carondelet par un peintre nommé Vial, de passage à Besançon, 8 et 15 mars ; — office de la canonisation de saint Félix, 26 avril ; — procession à Saint-Ferjeux, 26 avril ; — on confectionne un inventaire des livres du chœur, 26 mai ; — *Te Deum* pour la paix avec la reine d'Angleterre, le roi de Portugal, le roi de Prusse, les Hollandais et le duc de Savoie, 31 mai ; — 15,000 fr. prêtés à M. de Servignac, 5 juillet ; — examen de l'építaphe du chanoine Franchet présentée par les confrères de la Croix, 28 juillet ; — mort du comte de Saint-Amour, 12 août ; — *Te Deum* pour la prise de Landau, 3 septembre ; — fonte du pupitre de bronze de Saint-Jean et de l'aigle qui en est la partie essentielle, 20 septembre ; — réception du chanoine Jean-Antoine Tinseau, 18 octobre ; — office de la canonisation de sainte Catherine dans l'église des Clarisses, 22 novembre ; — *Te Deum* pour la prise de Fribourg, 6 décembre ; — le sieur Chapuis, serrurier, s'offre à terminer le pupitre de bronze, pourvu que la matière soit conduite à Recologne, 1714, 10 janvier ; — bref pontifical retenant pour trois ans le décanat ; — reçu de 10,000 fr. Versés par le Roi pour l'indemnité due au chapitre, 17 janvier ; — fondation de l'Office de sainte Thérèse, 14 février ; — commission nommée pour faire écrire sur parchemin deux nouveaux livres de chœur, 11 avril ; — 3,000 fr. prêtés à cens à M. d'Échenoz ; — *Te Deum* pour la paix conclue avec l'Empereur, 2 mai ; — mort d'Antoine Grosrichard, chanoine de Sainte-Madeleine, 5 mai ; — condamnation prononcée par Clément XI contre le livre imprimé « Le Nouveau Testament en françois avec des réflexions morales sur chaque verset », paru en 1699 à Paris, 16 mai ; — texte de cette condamnation, 13 juin ; — remboursement de 1,035 l. par M. de Champagne, 27 juin ; — démission de son canonicat par Jean-Joseph Maistre, élection de Bruno-François Maistre à sa place, 27 juin ; — Paul-Philippe Laborey de Salans élu grand trésorier, en remplacement de Claude de Belot-Vilette, 10 juillet ; — Charles-François Franchet élu archidiacre de Salins ; — Jean-Ignace de Laborey de Virey élu archidiacre de Faverney ; — Guillaume Boutechoux élu archidiacre de Gray ; — Jean-Baptiste Leschelle élu archidiacre de Luxeuil ; — réception du chanoine Bruno-François Maistre ; 18 juillet ; — achat, à Bâle, au prix de 180 l., du parchemin nécessaire au marguillier Rigaud ; pour la confection des livres de chœur, 17 août ; — le P. Varin, minime, raconte qu'il a trouvé dans la bibliothèque de son couvent un antique manuscrit, rapportant que le Saint-Suaire donné à l'église de Besançon par Théodose est resté 753 ans caché dans le mûr de Saint-Étienne, où Hugues II le retrouva ; on nomme une commission pour vérifier cette assertion, 12 septembre ; — *Te Deum* pour la prise de Barcelone en Catalogne, 4 octobre ; — 4,000 fr. prêtés à Antoine Clément, marchand et citoyen de Besançon, 17 octobre ; — visite au nouveau premier président de la province, 14 novembre ; — *Te Deum* pour la paix entre le Roi, l'Empereur et les princes d'Empire, novembre ; — confection du rentier de la prébende de Dampierre, 22 novembre ; — fondation pour les choriaux, 1715, 9 janvier ; — départ pour Paris du grand archidiacre, 6 février ; — on permet pour cette année l'ostension du Saint-Suaire demandée par le Magistrat de Besançon, 27 février ; — le chapitre concède à Antoine Dufort un droit d'habitation dans une maison sise à Bussières, appartenant à moitié à M. de Saint-Germain et audit chapitre, 17 mai ; — approbation du dessin d'un pupitre envoyé de Dijon par un certain Masson, ouvrier sur bronze, 22 mai ; — prières publiques pour le beau temps, 18 juin ; — lods sur une maison située rue du Clos, vendue par le conseiller Tinseau à Laurent Beurrey, 24 juillet ; — examen de deux offices, l'un composé en plain-chant par le surchantre Callier ; l'autre par le marguillier Rigaud, pour la Compassion Notre-Dame ; on en décide l'impression, 31 juillet ; — émeute des soldats en garnison dans la cité ; l'avis du chapitre est qu'on peut l'apaiser en leur donnant 2,000 l., 19 août ; — on autorise le Dijonnais Masson à couler le pupitre de bronze commandé pour la cathédrale,

28 août ; — mort du roi Louis XIV (1^{er} septembre), 8 septembre ; — service funèbre pour le Roi, 18 septembre ; — difficulté entre l'archevêque, le parlement et le chapitre pour le salut réclamé par le Parlement dans les cérémonies publiques, 10 décembre ; — correction des livres de chœur, 11 décembre ; — on taxe pour l'année courante à 68 l. estevenantes la collation de Saint-Nicolas due par l'archevêque, 18 décembre. (Plumitifs ; lacune de 1716 à 1723.)

G 218. (Registre.) — In-folio papier de 190 feuillets.

1723-1740 — *Délibérations capitulaires dû 30 décembre 1723 au 25 juillet 1740*. Avis formel sur la suppression de la procession des rois mages, 1724, 1^{er} février ; — office funèbre pour le pape Innocent XIII, 29 mars ; — examen de la procuration envoyée par l'archevêque nouvellement nommé, M. de Monaco, pour prendre possession de son archevêché, 1725, 3 janvier ; — prise de possession, 14 janvier (texte) ; — admission de Charles-François Mairat comme coadjuteur, 30 mai ; — traité passé par les habitants de Ferrières avec le prébendier M. Franchet, archidiacre de Salins, 18 juillet ; — élection des officiers du chapitre, 29 décembre ; — amodiation du domaine de Pouilley faite pour six ans à Pierre Gaulme et Claude-François Blusseau, 1726, 29 novembre ; — on autorise les habitants de Geneuille à ouvrir une carrière pour rebâtir leur église, 1727, 15 janvier ; — cérémonies dans l'église du collège des Jésuites pour la canonisation de saint Louis de Gonzague et de saint Stanislas Kostka, 12 novembre ; — autorisation pontificale accordée à Antoine-François de Blisterswich-Monclely pour retenir sa vie durant avec son évêché d'Autun son titre et bénéfice de doyen et chanoine de Besançon, 1728, 1^{er} septembre ; — location du château de Vieilley au marquis du Châtelet, 1729, 2 mars ; — on écrit au cardinal de Fleury pour obtenir les moyens de reconstruire l'église Saint-Jean [partiellement écroulée] et on consulte des architectes pour les plans de restauration, 19 août ; — nouvelle de la naissance d'un dauphin, transmise par M. de Tallard, 7 septembre ; — Pierre-François d'Orchamp élu archidiacre de Salins, 1730, 11 janvier ; — achat par M. Mareschal, prébendier de Louvalange, de la maison canoniale du défunt chanoine Leschelle, par acte passé devant le notaire Chalon le 28 février, 22 mars ; — approbation des plans de restauration de la cathédrale, 4 avril ; — alignement donné par le Magistrat pour reconstruire la maison du grand chantre sur l'emplacement de la chapelle détruite de Sainte-Brigitte, 10 mai ; — mesures prises pour le prochain passage du cardinal de Rohan revenant de Rome, 18 août ; — envoi en possession d'une coadjutorerie au profit d'Ignace Bernard de Falletans, 11 décembre ; — statut relatif aux élections, 23 décembre ; — autorisation de manger de la viande accordée en temps de carême, sur certificats médicaux, aux chanoines Boisot, de Chargey, Mareschal, de Chaillot, Arvisenet, Perrinot, Franchet, de Camus et Couthaud, 1731, 7 février ; — il est question de construire deux sacristies au bas des nefs collatérales en reconstruction, sans toutefois masquer aucune des fenêtres du Saint-Suaire, 18 juillet ; — statut sur la présence aux offices, 1732, 27 février ; — visite des fonds et édifices dépendant de l'archevêché effectuée par M. de Crécy, commissaire du chapitre, 30 avril ; — cérémonial adopté pour la prise de possession de l'archevêché par Antoine-François de Blisterswich, nouvel archevêque, 25 juin ; — Pierre-François Raclet est élu archidiacre de Luxeuil, 1733, 2 mai ; — cérémonie de prestation de la glace accomplie par les habitants de Vellerot, 8 août ; — le chanoine Le Maillot, député à Paris, a obtenu du cardinal de Fleury et du Roi les revenus de l'abbaye de Luxeuil, durant 9 ans, pour la réparation de la cathédrale ; ces revenus sont chargés de 1,000 l. au profit de l'église d'Arbois, 7 novembre : — les Jésuites accusent calomnieusement le chapitre d'avoir essayé de faire supprimer une pension de 1,000 l. qui leur était allouée sur les revenus de l'abbaye de Luxeuil, 1734, 30 avril ; — réception du chanoine coadjuteur de Pierre-Antoine Perrinot, 28 mai ; — *Te Deum* pour la victoire de

Parme, 23 juillet ; — autre pour celle de Guastalla, 13 octobre ; — mort, à trois heures après midi, de l'archevêque Antoine-François de Blisterswich-Moncle, 10 novembre ; — cérémonial des obsèques, 14 novembre ; — élection d'Antoine-Pierre de Grammont, 19 novembre ; — office funèbre pour les soldats morts à la guerre, 10 décembre ; — félicitations à Antoine-Pierre II de Grammont, nommé par le Roi archevêque de Besançon, 1735, 3 février ; — on accepte la proposition des chanoines Duban et de Chargey relativement à la chapelle de Gerbert et au déplacement de l'autel, 4 mai ; — au moment de couvrir le clocher de Saint-Jean, on examine le plan et projet présenté par les architectes, 1^{er} juin ; — convention pour des réparations au moulin de Tarragnoz, 29 juillet ; — visite à l'archevêque, qui doit incessamment se rendre à Paris, 9 août ; — le vicaire général (l'archidiacre de Salins) annonce que l'archevêque sera consacré à Paris le 11 septembre ; on décide que des prières auront lieu tous les jours pour sa conservation, 7 septembre ; — envoi en possession du chanoine Gallois, 18 novembre ; — prise de possession de l'archevêché par Antoine-Pierre II de Grammont, 28 novembre ; — le chanoine Maître, fabricant, présente le dessin du nouvel autel à placer dans la chapelle des Boitouzet, 1736, 1^{er} février ; — le chanoine Pierre-François Hugon, archidiacre de Salins, présente des bulles l'instituant évêque de Philadelphie, et le député comme suffragant de Besançon, 13 juin ; — Marie-Bruno Dagay reçu chanoine coadjuteur, 3 septembre ; — chapitre général, 29 décembre ; — certificats de médecins faisant exempter des prescriptions quadragésimales un certain nombre de chanoines, 1737, 6 mars ; — prières pour l'heureux succès de la visite générale du diocèse, 24 avril ; — Charles-François Gillebert est pourvu d'un canonicat par le pape, 4 juin ; — vente d'un jardin à Chamars et dans les rues du Perron et des Minimes, faite par Antoine-Pierre de Grammont au conseiller Joseph Lebas de Clévans, 23 décembre ; — on commande aux meilleurs architectes une iconographie de l'autel du Saint-Suaire, 1739, 18 février ; — *Te Deum* en action de grâces de la paix entre les confédérés d'Espagne, de Sardaigne et des deux Siciles, et l'Empereur, 3 juin ; — approbation des plans et dessins faits par l'architecte Boffrand, pour le Saint-Suaire, 1740, 24 février ; — élection à un canonicat de Jean-Baptiste-Ignace Matherot de Desnes, 28 juin (extraits faits par le secrétaire Sollaud).

G 219. (Registre.) — In-folio papier de 281 feuillets (couverture parchemin, extrait d'un recueil de sentences canoniques à 2 colonnes).

1725-1734. — *Délibérations capitulaires du 13 juillet 1725 au 26 février 1734.* Renseignements sur le rang occupé au *Te Deum* officiel, obtenus des chapitres de Rouen, Metz, Aix, Bordeaux et Grenoble, 1725, 13 juillet ; — mort du familier Joseph Calf, 29 juillet ; — réception du familier Jean-Baptiste Fleury, 1^{er} août ; — réception du chanoine Charles-Ferdinand-François Mareschal de Charantenay, 22 août ; — prétention du duc de Lévy au sujet du rang dans les cérémonies publiques, 5 septembre ; — *Te Deum* pour le mariage du Roi, 19 septembre ; — remboursement de 1,200 fr. par le comte de Scey, 12 décembre ; — don d'un calice d'argent doré par le chanoine Boitouzet, 1726, 1^{er} février ; — Claude-Ambroise-Bruno d'Orival élu chanoine, 1^{er} avril ; — statut pour l'union des prébendes de Pouilley à la mense capitulaire, 8 mai ; — confection de quatre bâtons cantoraux d'argent, sur don de 1,000 fr. fait par le chanoine de Belot de Chevigny, 19 juin ; — 500 l. offertes outre les 4,000 léguées par le s^r Besse pour l'ornementation de la chapelle du Saint-Suaire, 26 juin ; — prières pour le beau temps, 3 juillet ; — mort du grand trésorier, M. de Salans, 4 juillet ; — procès contre le sieur Alviset pour l'empêcher de jeter les eaux de sa maison sur le four de Sainte-Brigitte, 10 juillet ; — prise de possession du décanat de Sainte-Madeleine par le grand trésorier Franchet, 9 août ; — suppression et réunion des quatre prébendes de Pouilley au corps du chapitre (texte et détail des

propriétés) ; — prières publiques pour l'archevêque et l'heureuse administration du diocèse, 17 août ; — ostension du Saint-Suaire au général des Carmes déchaussés, 1^{er} septembre ; — renseignements demandés de Rome sur la relique de saint Agapit, martyr de Bénaste, 18 septembre ; — statut pour les coadjutoreries des dignités, 6 novembre ; — chapitre général, listes capitulaires, 30 décembre ; — lettre du ministre Leblanc au sujet de la coadjutorerie du haut doyenné sollicitée par M. l'abbé de Grammont, 1727, 8 janvier ; — stations jubilaires, 22 janvier ; — réparations de la forge de Tarragoz, 5 février ; — agrandissement et décoration de la grande porte de la cathédrale, côté du palais, 19 février : — autorisation de porter des fourrures grises accordée aux familiers, 26 mars ; — on leur concède également des fourrures blanches, 23 avril ; — réunion du bois de Fourey, de la mense du haut doyenné, à la mense capitulaire, 23 mai ; — fondation de l'anniversaire du défunt chanoine de Salans, 23 juillet ; — érection d'un vicariat à Salans, 30 juillet ; — canonisation de saint Jean de la Croix, 9 août ; — *Te Deum* pour l'heureux accouchement de la Reine, 3 septembre ; — synode diocésain convoqué, 17 septembre ; — projet d'institution d'un official du chapitre, 31 octobre ; — mort du haut doyen, François-Gaspard de Grammont, apposition des sceaux au château de Vieilley, 12 novembre ; — mort du chanoine Jean-François Mairet, 28 novembre ; — Antoine-François de Blisterswich accepte le haut doyenné et se démet de la chantrerie, 1728, 1^{er} janvier ; — la chapelle de Sainte-Brigitte, bâtie, dit-on, sur le lieu du martyr des saints Ferréol et Ferjeux, tombe en ruine, 21 janvier ; — projet de grille pour clôturer la chapelle du Saint-Suaire, fermée par une barrière de bois, 31 janvier ; — on consulte les ouvriers pour savoir si l'on pourra impunément, pour décorer la chapelle du Saint-Suaire, ouvrir un arc à la base du clocher, faisant vis-à-vis à l'arc de la chapelle Saint-Michel ; l'opinion est favorable et l'on commencera les travaux en demandant l'intervention du directeur des travaux des fortifications, 4 février ; — avis d'ouvriers compétents sur cet objet, 31 janvier, 18 février ; — acte de prise de possession du doyenné de Sainte-Madeleine par le trésorier Boisot, 27 février ; — 10,000 fr. reçus du Roi, 17 mars ; — le grand chantre offre au chapitre un recueil manuscrit de tous ses statuts fait par ses soins et à ses frais, 14 avril ; — achat de tapis de Turquie pour orner le maître-autel aux grandes fêtes, 7 juin ; — service funèbre aux Cordeliers par le maréchal duc de Tallard, 14 juin ; — M. de Noerden de Campagne demande des renseignements sur la mort de Ferry Carondelet, 12 juillet ; — vente de 4,775 l. de cuivre, provenant de la chapelle du Saint-Suaire, à la veuve de M. Bouchet, 21 juillet ; — prières pour les couches de la Reine ; — inscription au rite double de l'office de saint Gérard, jadis fondé par Gérard de La Borde, 9 août ; — prise de possession du haut doyenné par M. de Blisterswich, évêque d'Autun, 4 septembre ; — prières pour la santé du Roi, 12 novembre ; — destruction de la chapelle de Sainte-Brigitte ; on enlèvera la colonne qui a, dit-on, servi au martyr des saints apôtres Ferréol et Ferjeux et on la placera à Saint-Jean, dans le massif de l'autel qui doit leur être consacré, 29 novembre ; — reconstruction du chœur de l'église de La Chapelle-lez-Rennes, 10 décembre ; — le clocher de Saint-Jean est en péril de tomber, on enlève immédiatement les titres et chartes du trésor, le Saint-Suaire, le tableau de Carondelet, on rétablit le mur de l'arcade récemment enlevé en prenant avis d'ouvriers compétents, 1729, 16 février ; — on transfère à Saint-Pierre, vu le péril du clocher, certains sermons qui se devaient faire à Saint-Jean, 23 février ; — ruine et chute du clocher, survenue le jour même à onze heures. 25 février ; — députation envoyée à l'archevêque et à l'Intendant qui promettent leurs bons offices, 26 février ; — envoi d'un mémorial au Roi, 9 mars ; — mort du chanoine Étienne-Ignace Talbert, 24 mars ; — l'intendant d'Ormesson chargé par le Roi de visiter l'église et les ruines du clocher, 27 avril ; — son opinion, 28 mai ; — sommes accordées par le Roi pour les réparations, 6 août ; — 300 l. léguées par une femme de Morteau, Gertrude Gaulard, 17 août ; — naissance d'un dauphin, 8 septembre ; — *Te Deum* à cette occasion, 14 septembre : — arpentement du territoire de Miserey,

22 septembre ; — mort de l'organiste Charles Guenard, 1^{er} novembre ; — mort du grand chantre, Charles-François Franchet, 23 novembre ; — Claude Boisot élu grand chantre, 3 décembre ; — Guillaume Boutechoux élu trésorier ; — mort du chanoine Jean-Baptiste Leschelle, 1730, 3 janvier ; — acceptation de ses fondations, 8 février ; — l'archevêque réclame le terrain voisin de la chapelle Saint-Denis et de la citerne publique du chapitre créée en 1720, contigu au jardin des prisons de l'archevêché, 1^{er} mars ; — béatification de saint Fidèle de Sigmaringen, capucin ; — on approuve les plans dressés par M. Gallezot, architecte, pour la réparation de l'église Saint-Jean et sous le bénéfice de l'ouverture d'une grande porte du côté de la cité et la suppression de toute nouvelle chapelle du côté de la chapelle de Saint-Antoine ; on pose des affiches dans la ville pour trouver entrepreneurs, 3 avril ; — fondation du chanoine de Champagne gagée par des prés achetés à Champvans, 26 avril ; — alignements donnés par la cité tant pour la maison de Sainte-Brigitte dépendant de la chantrerie que pour le four situé de l'autre côté de la rue, 12 mai ; — on accepte que le clocher de Saint-Jean soit rebâti sur ses fondations primitives, 26 mai : — lettres de M. Schenz, historiographe à Inspruck en Tyrol, demandant un catalogue des archevêques, leurs dates extrêmes, les noms et armoiries des chanoines et familiers, etc. ; les chanoines Tinseau et Boudret sont chargés de préparer la réponse, 7 juin ; — on communiquera, sur son désir, au duc de Tallard, le plan des réparations de la cathédrale, 28 juillet ; — on dépose le Saint-Suaire sous l'autel de Prime, muni à cet effet de fortes serrures et de barreaux, 6 décembre ; — Ignace-Bernard de Falletans est admis à un canonicat, 11 décembre ; — texte d'un arrêt de la cour de Metz confirmant l'élection du chanoine Mairot de Mutigney, 28 septembre, 23 décembre ; — marché pour la réparation de la cathédrale au prix de 63,000 fr. proposé par des constructeurs italiens ; on décide que le clocher sera réporté du côté de la chapelle de Saint-Michel et qu'on entrera en pourparlers avec les constructeurs, 1731, 5 février ; — on accorde la salle du théologal aux architectes et maçons pour y déposer leurs outils, 28 mars ; — convention passée avec l'architecte Gallezot pour fournir, au prix de 1,100 fr., tous les plans nécessaires, 4 mai ; — le grand chantre Claude Boisot est prié de bénir la première pierre de la nouvelle construction, 9 mai ; — procession du Saint-Suaire pour obtenir la pluie, 13 juin ; — Laurent Billey, architecte, chargé de l'inspection des travaux, 27 juin ; — édit royal défendant d'acquérir des fonds, aux communautés ecclésiastiques, et leur prescrivant de vendre tous les fonds acquis depuis 1686, 18 juillet ; — mort et funérailles du chanoine Pierre-Daniel Couthaud, 27 juillet ; — suppression des oraisons funèbres à la mort des chanoines, 9 août ; — députation envoyée à M. de Blisterswich-Moncley, évêque d'Autun, nommé archevêque de Besançon, 1732, 16 janvier ; — traité passé entre le séminaire et M. Marguier pour la succession du défunt archevêque de Grammont, 1^{er} février ; — lettre du cardinal de Fleury relative à la démission de M. de Monaco et à l'usage observé à la Cour en pareil cas, Paris, 17 février, 22 février ; — levée des scellés à l'archevêché ; — ostension du Saint-Suaire à l'Intendant, 10 mars ; — refus de l'ostension publique à Pâques, 15 mars ; — projet de reconstruction totale de l'église Saint-Pierre, 16 avril ; — synode diocésain, 7 mai ; — ostension du Saint-Suaire à l'évêque de Langres, 1^{er} juin ; — huelles de rétention du haut doyenné durant cinq ans, 4 des cal. d'avril ; — bulles de nomination à l'archevêché de M. de Blisterswich, 2 des cal. d'avril, 11 juin ; — cérémonial d'investiture de l'archevêché, 18 juin ; — acte de prise de possession, 25 juin ; — réparation du château de Vieilley, 19 juillet ; — difficultés de l'archevêque avec le Parlement, touchant le droit de visite, 4 et 9 août ; — on reçoit 10,000 l. du Roi sur les indemnités de Saint-Étienne, 10 août ; — convention avec le sieur Blanchard, recteur des choriaux, 1733, 21 janvier ; — difficulté avec l'hôpital du Saint-Esprit pour une maison provenant de la succession Boisot, chargée d'un cens et située dans la rue Battant, 11 mars ; — Jacques Berthelin admis comme chantre attaché à la cathédrale, 27 mars ; — mort du chanoine Louis Laborey de Chargey, prébendier de Geneuille, 22 avril ; — M.

Billerey, professeur royal en médecine, fait toucher au Saint-Suaire trois images brodées sur soie destinées à l'Électrice de Bavière, 3 juin ; — texte des bulles de chapelain de Saint-Jean-Baptiste accordées à Claude-François-Xavier Despotots, prieur de Sirod, 26 juin ; — on transporte dans un cercueil de chêne les ossements de l'archevêque Antoine de Vergy, retirés de Saint-Étienne, et on les dépose dans le caveau : des archevêques avec une inscription sur plomb, 12 août ; — réception du chanoine Guillaume-Éléonor Boutechoux, 23 septembre ; — on communique au professeur Dunod, pour son Histoire ecclésiastique diocésaine, l'original du Rituel : de saint Prothade, 14 octobre ; — lettre du cardinal de Fleury mandant la concession pour neuf ans des revenus de Luxeuil pour aider à restaurer la cathédrale, Fontainebleau, 14 novembre, 19 novembre ; — autre de M. d'Angervilliers, pour même objet ; — arrêt du Conseil rendu pour même objet, 4 décembre ; — listes canoniales, 30 décembre ; — *Te Deum* pour la prise de Milan, 1734, 27 janvier ; — mesures d'administration des forêts de Luxeuil, 12 février.

G 220. (Registre.) — In-folio papier de 292 feuillets.

1734-1743. — *Délibérations capitulaires du 26 février 1734 au 23 janvier 1743.* Traité pour la portion congrue avec le vicaire de Gy, 1734, 10 mars ; — ostension du Saint-Suaire au marquis de Nesles, 17 mars ; — mise en réserve de pierres de démolition dites « de Vergenne » pour la construction du clocher, 14 avril ; — les Jésuites réclament au cardinal de Fleury une pension de 1,000 fr. sur l'abbaye de Luxeuil, 20 avril ; — félicitations au duc de Duras nommé commandant militaire de la province, 22 mai ; — réception du chanoine Pierre-Antoine-François Perrinot, 28 mai ; — érection de l'abbaye de Saint-Claude en évêché, 10 septembre ; — mort de l'archevêque Antoine-François de Blisters-wich-Moncley, 13 novembre ; — Antoine-Pierre de Grammont est élu haut-doyen, 19 novembre ; — Guillaume Boutechoux de Chavanne élu grand archidiacre ; Pierre-François d'Orchamps, grand trésorier ; Pierre-François Hugon, archidiacre de Salins ; Charles-Joseph Mareschal, archidiacre de Faverney ; Pierre-François Raclet, archidiacre de Gray ; Pierre-Albert de Chaillot, archidiacre de Luxeuil ; — union de la maison canoniale contiguë à Porte Noire au palais archiépiscopal, 10 décembre ; — mesures prises pour la sécurité des archives de Luxeuil, 1735, 11 février ; — traité passé entre le chapitre et les habitants de Bonnay, 29 avril ; — commande de 25,000 tuiles plombées à la tuilerie de Sorans pour couvrir le clocher de Saint-Jean, 1^{er} juillet ; — vente de l'ancien retable de bois de la chapelle du Saint-Suaire, 12 octobre ; — nomination d'un official à Auxonne, 19 octobre ; — bulles de provision de l'archevêché en faveur d'Antoine-Pierre II de Grammont, 9 novembre ; — négociation pour l'union à l'archevêché, au prix de 24 000 l., des maisons appartenant au séminaire du chef de François-Joseph de Grammont, 1736, 25 janvier ; — on remplace par une grille de fer la porte de bois, tombant de vétusté, qui donne accès au grand chœur, 8 février ; — le chanoine de Belot promet de contribuer à cette dépense pour 250. l., à condition de faire apposer ses armoiries sur la grille, 27 avril ; — on place une croix de fer dorée sur le clocher, 11 mai ; — échafaudages construits pour vitrer et munir de grilles les fenêtres du Saint-Suaire, 27 juin ; — célébration annuelle d'une messe dans la chapelle de Sainte-Anne à Cussey, 24 juillet ; — consécration par l'évêque de Philadelphie des autels des chapelles des Saints-Anges et des Saints-Épiphanie, Isidore et Claude, 29 août ; — réception du chanoine François-Marie-Bruno d'Agay, 3 septembre ; — mandat de 27 l. 10 s. au sieur Fraichot pour avoir peint en noir les grilles des fenêtres, 5 septembre ; — 300 fr. pour réparer l'église incendiée de Saint-Bénigne de Pontarlier, 12 septembre ; — réparation du mur avec tables existant devant la vieille porte de l'archevêché, 28 octobre ; — achat d'un cens au capital de 2,000 fr. du chanoine Duban, 1737, 23 janvier ; — compte de réparations des ornements de la chapelle des Carondelet, 6 février ; — M. Tasnière est

nommé chapelain de la chapelle de Notre-Dame de la Rose à Saint-Jean-Baptiste, 13 février ; — messe des Cinq Plaies célébrée chaque vendredi à l'autel du Saint-Suaire, 20 février ; — on fera construire dans l'église deux armoires pour y déposer les archives du chapitre, 6 mars ; — messe pour l'intendant de La Neuville, récemment décédé à Paris, 13 mars ; — le chapitre reconnaît que le suffragant, M. de Philadelphie, peut célébrer la messe avec la mitre, 10 avril ; — station dans la chapelle de Saint-Denis après procession dans le cloître, 22 avril ; — travaux d'orfèvrerie soldés au sieur Grandguillaume, 24 avril ; — prières pour le succès de la visite du diocèse, 29 avril ; — visite à M. de Duras, gouverneur, 4 mai ; — on dispose dans le pourtour du clocher un portique destiné à montrer le Saint-Suaire, 31 mai ; — lettre du ministre, M. d'Angervilliers, à l'archevêque pour la collation des ordres aux religieux de la congrégation de Saint-Maur, 17 juillet ; — Denis Bazard, recteur des choriaux, nommé chapelain de Saint-Nicolas à Saint-Jean-Baptiste, 24 juillet ; — mort de Pierre-François Raclet, 20 août ; — du chanoine Bôtechoux, 25 août ; — François Marin est élu archidiacre de Luxeuil, 28 août ; — Pierre-François Hugon, évêque de Philadelphie, élu grand archidiacre, 31 août ; — on le charge de l'administration de l'abbaye de Luxeuil ; — on rétablit la pierre sépulcrale des comtes de Bourgogne, pulvérisée par la chute du clocher, 2 octobre ; — on adopte le projet de beffroi pour la suspension des cloches, 23 octobre ; — consentement donné par le chapitre à l'érection de Saint-Claude en évêché, 24 décembre ; — lettre du cardinal de Fleury l'en remerciant, 31 décembre, 1738, 8 janvier ; — démolition et indemnité d'une maison-dépendant du chapitre et occupée par les filles de Julien Bay, devant le moulin de Tarragnoz, pour l'élargissement de la route, 5 mars ; — prières pour la santé du cardinal de Fleury, 21 mars ; — institution du sieur Rance comme notaire de l'abbaye de Luxeuil, 17 mai ; — béatification des PP. Joseph de Leonissa et Séraphin, de l'ordre des Capucins, 4 juin ; — projet de démolition de Porte-Noire, 9 juillet ; — on y placera un cadran d'horloge et on y fera quelques appropriations et réparations, 30 juillet ; — union à la messe capitulaire d'une chapelle de Sainte-Madeleine, de l'église de Gy, 10 septembre ; — on pave la sacristie, sous le clocher, 17 septembre ; — on dédie à saint Agapit l'ancienne chapelle Capitain, 24 septembre ; — ostension du Saint-Suaire aux archevêques de Reims et à l'évêque d'Embrun, 17 octobre ; — réception, après preuves de noblesse, du chanoine François-Xavier de Champagne, 12 novembre ; — le chapitre dresse un *postulat* pour la béatification de sainte Colette, 1739, 5 janvier ; — arpentement des terres de Pouilley, 11 février ; — réparations de la Motte et du moulin d'Étuz, 8 mai ; — construction d'une scierie et d'un battoir d'écorces neufs à Rivotte, 22 juillet ; — mort de Clément XII, 1740, 21 février ; — approbation des plans de décor de la chapelle du Saint-Suaire par l'architecte Boffrand, 24 février ; — réception du chanoine Jean-Baptiste Matherot de Desnes, 15 juillet ; — bref pontifical pour le rétablissement du culte dans certaines paroisses du comté de Montbéliard envahies par l'hérésie depuis deux cents ans, 24 janvier 1741, 8 mars ; — nomination du prince de Rohan-Soubise à l'abbaye de Luxeuil, 8 juin ; — députation envoyée à M. de Randan, lieutenant général au comté de Bourgogne, 28 juin ; — refus de le recevoir, le duc réclamant visite du corps entier du chapitre, 5 juillet ; — on en écrit à la cour, 12 juillet ; — le chapitre demande à être exempt du logement de la garnison, 28 juillet ; — lettre du cardinal de Rohan se plaignant des déprédations commises par les agents du chapitre dans les forêts de Luxeuil, 10 août ; — députation envoyée au cardinal pour l'éclairer, 23 août ; — conventions arrêtées avec lui, 14 octobre ; — procuration rédigée pour la remise de l'abbaye de Luxeuil à M. de Rohan, 30 décembre ; — brèches causées par les glaces aux écluses de Rivotte et de Tarragnoz, 1742, 17 janvier ; — le cardinal de Rohan ratifie le traité préparé pour Luxeuil, 21 février ; — lettre de M. de Fargues, évêque désigné pour Saint-Claude, demandant un nouvel acte de consentement du chapitre à l'érection de l'évêché, 13 juin ; — mort de François Boitouzot prébendier de Tarcenay (le Blanc), 24 juin ; — acte de consentement à l'érection de

l'évêché de Saint-Claude, 6 juillet ; — état de ruine de la chapelle de Notre-Dame de Leffond, 10 octobre ; — 150 fr. payés à M. Dunod, avocat, pour ses honoraires de l'année, 30 décembre ; — fondation de l'anniversaire d'Antoine-Pierre I^{er} de Grammont par son neveu l'archevêque titulaire, 1743, 16 janvier ; — mort du chanoine François-Hyacinthe de Champagne, 23 janvier.

G 221. (Registre.) — In-folio papier de 244 feuillets.

1743-1748. — *Délibérations capitulaires du 1^{er} février 1743 au 30 décembre 1748.* On députe à l'assemblée du clergé diocésain le chanoine Le Maillot, 1743, 1^{er} février ; — Claude-François Baulard reçu chanoine coadjuteur, 9 février ; — on apprend la mort survenue à Paris du cardinal René de Rohan, abbé de Luxeuil, 11 février ; — prêt de 400 fr. au serrurier Bargaud, 10 mai ; — reconstruction de l'église de Montureux aux frais de l'abbaye de Luxeuil, 29 mai ; — on transporte à Saint-Jean la table d'autel de sainte Brigitte et la colonne de pierre à laquelle la tradition voulait que les apôtres saint Ferréol et Ferjeux eussent été attachés, 14 août ; — projet de tambour intérieur à construire devant la grande porte de Saint-Jean, 21 août ; — on examine le livre composé par M. Callier, surchantre, sous ce titre : Cérémonial pour les réceptions et obsèques des archevêques, 31 octobre ; — on ira saluer le prince de Conti à sa prochaine arrivée, 3 novembre ; — messe funèbre pour le repos de l'âme du cardinal de Fleury, 20 novembre ; — faculté de construire une chapelle dans sa maison canoniale accordée au chanoine Perrinot, 1744, 22 janvier ; — contribution royale de foin et de paille pour l'armée d'Alsace, 5 février ; — prêt de 2,000 l. au s^r Chalon, greffier au Parlement, 26 février ; — on cessera de montrer le Saint-Suaire durant toute la durée de la guerre, 4 mars ; — on reçoit comme basse le musicien Jean-François Dubuisson, de Tournay, 11 mars ; — on ira saluer à son arrivée le nouvel intendant, M. Maigret de Sérilly ; — convention passée avec le séchal Damey pour dresser l'inventaire des archives capitulaires, au prix total de 1,500 l., 27 mars ; — modifications à introduire au rituel, 6 mai ; — *Te Deum* pour l'occupation de Nice et de Villefranche, 18 mai ; — direction des choriaux confiée à François-Robert Doriot, ancien recteur à Dijon, originaire de Meaux, 26 juin ; — *Te Deum* pour la prise d'Ypres, 13 juillet ; — autre pour un succès dans les Alpes du Piémont, 16 septembre ; — autre pour la prise de Fribourg en Brisgau, 2 décembre ; — mort du théologal Claude Duban, 1745, 17 février ; — mort de Pierre-Joseph de Chaillot, chanoine honoraire 3 mars ; — réception de Claude-François-Xavier-Alexis Franchet de Rans, 18 mars ; — prières pour la conservation du Roi et du Dauphin, 12 mai ; — autre pour la victoire de Tournay, 20 mai ; — construction d'un autel dans la chapelle dite « du Peuple », 18 juin ; — *Te Deum* pour la prise de Bruges et d'Audenarde, 9 août ; — autre pour l'occupation des villes et duchés de Parme et de Plaisance, 11 octobre ; — autre pour le passage du Tanaro près d'Alexandrie, 18 octobre ; — honneurs rendus à M. Tinseau, évêque de Belley, 10 novembre ; — M. Dagay demande à louer Porte-Noire, 29 novembre ; — Antoine-François Sollaud, de Baume, présente à la chapelle dit « de la Rose, ou d'Aigremont », à Saint-Jean-Baptiste, 1746, 23 février ; — François Bazard nommé secrétaire du chapitre, 2 mars ; — *Te Deum* pour la prise de Bruxelles, 7 mars ; — suppression du sermon du jeudi saint, 9 mars ; — l'archevêque prend à ses frais l'exécution du plan fait pour la chapelle dite « du Peuple » par le sculpteur Chambert, 30 mars ; — conférence avec le même sculpteur pour l'exécution du plan de l'architecte Boisfrand, pour la chapelle du Saint-Suaire, 4 mai ; — prières pour la conservation du Roi guerroyant aux Flandres, 25 mai ; — *Te Deum* pour la prise d'Anvers, 9 juin ; — mort du chanoine Boudret ; — réception de Philibert-Joseph Boudret, 25 juin ; — translation du tombeau de cuivre de Guillaume II de La Tour, de la chapelle du Peuple près du tombeau de Ferry Carondelet, 28 juin ; — mort de François Marin, archidiacre de Salins, 11 juillet ; — Nicolas-Jean-Baptiste de La Rochelle élu archidiacre de Gray, 20 juillet ; — *Te*

Deum pour la prise de Mons, 21 juillet ; — réparation des moulins de Tarragnoz et de Charcenne, 5 août ; — réception à un canonicat de Claude-Prosper de Pouthier de Vauconcourt, 17 août ; — *Te Deum* pour la prise de Saint-Ghilain et de Charleroi ; — réclamation contre les ouvriers de la citadelle, qui font tomber des blocs de rocher jusque devant les maisons des chanoines, 31 août ; — réparations au moulin de Cussey, 7 septembre ; — ostension du Saint-Suaire à l'Intendant, 12 octobre ; — on nettoie les grilles, les lampes et les chandeliers de la cathédrale, 26 octobre ; — *Te Deum* pour la victoire de Rocoux, 2 novembre ; — traité pour la décoration de la chapelle du Saint-Suaire, 1747, 27 janvier ; — réception à un canonicat de François-Xavier Talbert, 6 février ; — indemnité au s^r Fleury pour son Cérémonial, 8 février ; — érection de La Vèze en paroisse, 8 mars ; — embellissements de la chapelle du Saint-Suaire, 22 mars ; — plan de ces embellissements présenté par le chanoine Perrinot, 5 avril ; — prières pour le beau temps, 23 avril ; — exécution immédiate des réparations du Saint-Suaire, 5 mai ; — consécration du nouvel autel de la chapelle « du Peuple », 17 mai ; — texte de l'acte de consécration de la chapelle de Saint-Vincent, 24 mai ; — gratification accordée au s^r Doriot, maître de musique, 10 juin ; — M. Ramboz élu séchal du chapitre, 23 juin ; — prières pour la cessation de la pluie, 2 juillet ; — approbation du nouveau Rituel, 5 juillet ; — réception de Jean-Jacques-Antoine Boisot, 6 juillet ; — convention passée avec M. de Chilly, prébendier de Montmartin, pour des réparations à faire au four et au moulin de Dampierre-sur-l'Ognon, 9 août ; — maison d'Aigremont, située vers le Rondey, mise en vente par M. de Bauffremont ; — lettre de M. d'Argenson, ministre du Roi, dispensant de stage M. Gillebert, chanoine, chapelain de la chapelle royale, 22 octobre ; — élection du chanoine Pierre-Joseph-Xavier de Chamigny, neveu du chanoine Le Maillot, décédé, 25 octobre ; — fondations faites par feu Léopold-Joseph Hugon de Mercey, 29 novembre ; — François-Xavier Courchetet élu grand trésorier, 20 décembre ; — Jean-Baptiste de La Rochelle élu archidiacre de Faverney ; — François-Ignace Matherot de Desnes, élu archidiacre de Gray ; — Antide-Joseph de Jofroy d'Uzelle élu archidiacre de Luxeuil ; — 700 l. léguées par le chanoine Pierre Couthaud pour la décoration de la future chapelle de Saint-Étienne, 23 décembre ; — Jean-Bonaventure Buretel de Chassey élu au canonicat vacant par le décès du chanoine Mairet, 1748, 3 janvier ; — confection du rentier de Vorges, 17 janvier ; — iconographie de la nouvelle chapelle du Saint-Suaire faite par les soins du prêtre Humbert, 14 février ; — on accepte ce projet, 16 février ; — substitution des domaines de Gy et Cussey remplaçant les prébendes de Bonnay unies à la mense capitulaire, 9 avril ; — on prie l'archevêque de poser la première pierre de la chapelle du Saint-Suaire, 24 avril ; — traité passé avec M. de Wignacourt pour les dîmes de Cœuve, 29 mai ; — mémorial de l'architecte Nicole pour divers plans destinés à la chapelle du Saint-Suaire, 19 juin ; — prières pour le beau temps, 29 juillet ; — procession à saint Prothade, 31 juillet ; — ostension du Saint-Suaire au supérieur général des Antonins, 11 août ; — réparations au chœur de l'église de Saint-Sauveur-lez-Luxeuil, 4 septembre ; — paiement de 3,000 l. pour la décoration du Saint-Suaire, 18 septembre ; — mort du chanoine de Camus, 11 octobre ; — Jean-Antoine de Camus élu chanoine en remplacement de son oncle, 23 octobre ; — François Bazard est présenté aux chapelles de Notre-Dame de la Rose et de Notre-Dame des Verrières ou de Vernantois en l'église de Saint-Jean-Baptiste, 31 octobre ; — réunion des églises de Saint-Bénigne et de Saint-Étienne de Pontarlier ; — l'Intendant, M. de Vannolles, informe le chapitre qu'il existe à Lucelle, en Alsace, des marbres propres au décor de la chapelle du Saint-Suaire, 6 novembre ; — remboursement de 6,000 fr. par le chanoine de Mutigney, 13 novembre ; — décision du Conseil déchargeant le chapitre des sommes réclamées par les régisseurs du droit de confirmation pour les moulins de Rivotte et Tarragnoz, 9 décembre ; — achat de la maison du défunt chanoine Mairet par le chanoine Gallois, 18 décembre ; — on décide que quatre messes solennelles seront célébrées pour les bienfaiteurs de la fabrique, 23 décembre ; — on refusera toute aumône aux

mendiants venant à l'église ; — chapitre général, 30 décembre ; — taxe des gâteaux des Rois à distribuer aux suppôts du chapitre : 15 sous pour les chanoines et coadjuteurs ; 7 sous 6 deniers pour les familiers et autres suppôts ; — on s'occupe de retrouver dans la succession du chanoine Richard de Bussièrès les titres de la prébende de Vorges.

G 222. (Registre.) — Grand in-folio papier de 337 feuillets.

1745-1748. — *Délibérations capitulaires du 30 décembre 1745 au 30 décembre 1748.* Listes capitulaires, 1745 30 décembre ; — on fixe à 60 l. la collation de Sainte-Brigitte, due par le grand chantre, 1746, 1^{er} février ; — approbation du traité pour la reconstruction du moulin de Charcenne, 16 février ; — *Te Deum* pour la prise de Bruxelles, 9 mars ; — examen des dessins de M. Boisfrand pour le Saint-Suaire, 16 mars ; — 2,000 fr. légués au chapitre, sans nulle charge, par le secrétaire Sollaud ; — on vend deux vieilles statues de pierre devenues inutiles et provenant du Saint-Suaire, qui représentent Adam et Ève, 30 mars ; — érection d'un vicariat à Champagne, 27 avril ; — les constructions de la Motte d'Étuz sont ruineuses, 20 mai ; — *Te Deum* pour la prise d'Anvers, 9 juin ; — procession de saint Prothade, 23 juin ; — réception du chanoine Nicolas-Joseph d'Olivet, 30 juin ; — mort de l'archidiacre de Salins, François Marin, 11 juillet ; — vente d'une cloche, 14 novembre ; — réception d'Antoine-Joseph Matherot de Desnes, 23 novembre ; — lettre de l'ancien archevêque, M. de Monaco, 16 décembre ; — réparations au clocher, 1747, 23 février ; — copie du décret de l'érection de la paroisse de La Vèze, 15 mars, 22 mars ; — consécration de la chapelle dite « du Peuple » sous le vocable de saint Vincent, 26 avril ; — instances faites pour l'achèvement de la chapelle du Saint-Suaire, 5 mai ; — réparations des deux fenêtres de la chapelle de Saint-Denis, 23 juin ; — réception de Jacques-Antoine Boisot à un canonicat, 6 juillet ; — *Te Deum* pour la victoire de Laufeld, 22 juillet ; — affranchissement des habitants de Miserey, 28 juillet ; — obligations des chanoines de Saint-Michel de Salins le jour de l'Invention de saint Étienne, 15 septembre ; — prières et procession de saint Prothade pour le beau temps, 26 septembre ; — lettres des chanoines de Nantes, demandant des renseignements sur les prédications du carême, 2 octobre ; — *Te Deum* pour la prise de Berg-op-Zoom, 7 octobre ; — mort du chanoine Claude-Pierre Le Maillot, 13 octobre ; — la Porte-Noire menace ruine, 8 novembre ; — mort de Charles-Joseph Mareschal, grand trésorier, 13 décembre ; — François-Xavier Courchetet le remplace, 20 décembre ; — approbation des plans définitifs de la chapelle du Saint-Suaire, 23 décembre ; — le théologal et le chanoine de Chamigny chargés de mettre en ordre la bibliothèque capitulaire, 1748, 31 janvier ; — on donne un calice et une petite cloche en aumône au Bon Pasteur de la cité, 13 février ; — le plan en relief exécuté en bois par les soins de l'abbé Humbert pour les travaux et embellissements de la chapelle du Saint-Suaire est définitivement adopté *ne varietur* ; on alloue 200 fr. aux ouvriers qui l'ont exécuté, 16 février ; — on invite l'archevêque à poser la première pierre de la chapelle du Saint-Suaire, 24 avril ; — on exécute pour le baron de Noyelles certains extraits concernant les Carondelet, parents de son père ; — pose de la première pierre du Saint-Suaire après les vêpres, on place sur cette pierre une lame de plomb avec l'inscription suivante :

HUNC PRIMARIUM LAPIDEM MARMOREUM
HUIUSCE SANCTISSIMÆ SYNDONIS SACELLI
POSUIT ANTONIUS PETRUS DE GRAMMONT
ARCHIEPISCOPUS BISUNTINUS SEPTIMO IDUS
MAII ANNO DOMINI MDCCXL VIII ;

— office solennel célébré par le chapitre dans l'église des Capucins à l'occasion de la canonisation des saints Fidèle et Joseph, 18 mai ; — convention passée avec M. de Wignacourt pour les dîmes de Cœuve en Alsace, 29 mai ; — prise de possession du doyenné de Sainte-Madeleine par le grand trésorier Courchetet ; — l'architecte Nicole réclame le paiement de ses plans faits pour la restauration de l'église Saint-Jean, 19 juin ; — ostension du Saint-Suaire au général des Antonins, 10 août ; — élection du chanoine Jean-Antoine-François de Camus, 23 octobre ; — présentation de François Bazard à la chapelle de Notre-Dame de la Rose (ou d'Aigremont) et à celle des Verrières et de Vernantois, dans l'église Saint-Jean-Baptiste, 31 octobre ; — témoignage du directeur des fortifications constatant que les moulins de Tarragnoz ne sont pas inscrits dans leur périmètre, 22 novembre ; — rénovation des statuts concernant la jouissance des prébendes tant par les héritiers que par le chapitre, 4 décembre ; — le chapitre est déchargé des sommes demandées par les régisseurs, le Doubs n'étant pas navigable, et le droit de confirmation inapplicable aux moulins de Tarragnoz, 25 novembre ; — nouvelle concession d'indulgences du carême, 18 décembre ; — listes canoniales, 30 décembre.

G 223. (Registre.) — Grand in-folio papier de 236 feuillets.

1749-1753. — *Délibérations capitulaires du 8 janvier 1749 au 9 octobre 1753.* On retrouve une lettre de M. de Gaumont, ministre du Roi, déclarant que le clergé de Franche-Comté comme celui de France est exempt de tout droit de confirmation, 11 septembre 1727, 1749, 8 janvier ; — confection d'un rentier pour la prébende de Tallenay, 15 janvier ; — M. Bergeret est institué juge laïque du chapitre ; — compte des vignes et cave du chapitre, 1^{er} février ; — on pose une porte de fer à l'intérieur de la maison du four Saint-Quentin, 5 février ; — *Te Deum* pour la paix conclue entre le Roi, les Hollandais et la reine de Hongrie et Bohême, 16 février ; — la maison dite d'Aigremont avait été achetée de M. de Grammont, chambellan de l'archevêché, en 1700, pour devenir maison canoniale, 26 février ; — le duc de Randan se plaint qu'au dernier *Te Deum*, le chapitre ne l'ait pas envoyé recevoir à la porte de la cathédrale, 5 mars ; — députation lui est envoyée pour lui expliquer que cette convocation est faite non par le chapitre, mais par le Roi, par lettres de cachet, 7 mars ; — le duc de Tallard donne raison à M. de Randan, 17 mars ; — le chanoine Courchetet rend compte d'une correspondance avec le peintre parisien Carie Vanloo, demandant pour cinq tableaux destinés à décorer le Saint-Suaire 2,500 fr. par toile ; vu la modicité des sommes disponibles, on ne lui commande qu'un tableau, 4 juin ; — on décide d'ériger deux chapelles sur les deux flancs du Saint-Suaire et d'entourer de grilles de fer les trois chapelles ; — on présente à l'archevêque les plans de l'embellissement de la chapelle du Saint-Suaire, 12 juin ; — on écrit aux ministres pour leur demander des subsides pour même emploi ; — le chanoine Arvisenet donne 7,000 fr. pour la nouvelle chapelle de Saint-Étienne, 18 juin ; — procession générale avec le Saint-Suaire pour la cessation des pluies, 27 juin ; — l'abbé Mignot, prêtre bisontin, écrit de Paris que Carie Vanloo a pris l'engagement d'exécuter pour 2,250 fr. le grand tableau du Saint-Suaire, 9 juillet ; — on présente le plan de la nouvelle chapelle de Saint-Étienne, 16 juillet ; — procès entre le magistrat et le moulin de Rivotte pour la mouture du « turquier », 30 juillet ; — on approuve le traité passé avec Carle Vanloo pour peindre une Résurrection, 5 août ; — on découvre sous le pavé de l'ancienne chapelle du Saint-Suaire une pierre creusée remplie de très menus ossements, 26 octobre ; — déclaration du Roi éteignant le droit de mainmorte de tous les chapitres, 14 novembre ; — le chanoine Monnier donne 3,000 l. pour la chapelle du Saint-Suaire, 29 novembre ; — paiement de la Résurrection de Carle Vanloo, 1750, 14 janvier ; — le chanoine Richard s'humilie et reconnaît la juridiction du chapitre, 12 février ; — on décide qu'à l'arrivée du tableau de la Résurrection, on le placera dans la salle

capitulaire, 25 février ; — l'archevêque offre 2,400 fr. pour payer ce tableau, 21 mars ; — aucun laïque ne sera admis dans le clocher durant l'ostension du Saint-Suaire, 8 avril ; — statut prenant à la charge de la mense capitulaire la confection de tous les nouveaux rentiers de prébende, sous le bénéfice de certaine indemnité, 15 avril ; — le professeur Dunod offre au chapitre un exemplaire de son Histoire de l'Église de Besançon, 22 avril ; — convention passée avec l'abbaye de Lucelle pour extraire des marbres pour la chapelle du Saint-Suaire, 8 mai ; — décoration adoptée pour la chapelle des saints Ferréol et Ferjeux, 3 juin ; — on décide de revêtir de marbre de couleur toute la surface des parois de la chapelle du Saint-Suaire jusqu'aux grilles, 1^{er} juillet ; — le chapitre assistera le samedi suivant aux obsèques et à l'oraison funèbre du premier président Boisot, en l'église des Jésuites, 15 juillet ; — on disposera dans le nouvel autel une cavité fermée par une grille et une serrure, pour y déposer la cassette du Saint-Suaire, 29 juillet ; — congé de 15 jours accordé aux musiciens Ordinaire et Arthaud, 12 août ; — on s'inquiète de l'état de ruine de Porte-Noire, 30 septembre ; — visite au nouvel intendant, M. de Beaumont, à sa prochaine arrivée, 4 novembre ; — pose de chéneaux de ferblanc sur Porte-Noire, 18 novembre ; — on décorera de quatre belles peintures les parois du Saint-Suaire, 30 décembre ; — on dépose dans la bibliothèque un ouvrage en deux volumes sur l'Usage universel de la confection des rentiers, 1751, 13 janvier ; — Carle Vanloo accepte de se charger des quatre peintures qu'il reste à exécuter pour 1,600 fr. l'une, à condition qu'on offrira à sa femme une reproduction du Saint-Suaire sur drap d'or, 17 février ; — l'archevêque communique une lettre du cardinal Passionei relative à des démarches en cour de Rome pour obtenir une bulle confirmant l'élection des trois dernières dignités, et une seconde lettre relative à la commande faite à Carle Vanloo, 26 février ; — convention avec M. de Trey pour deux tableaux à 1,500 l. l'un, représentant le Christ au Jardin des Oliviers, l'autre le Christ portant sa croix sur le Calvaire, 25 avril ; — envoi à Carle Vanloo d'une représentation du Saint-Suaire brodée par les Visitandines, 12 mai ; — on présente le dessin d'un chandelier pour le Saint-Suaire, préparé par un orfèvre parisien, 12 mai ; — on porte à Carie Vanloo, au nom du chapitre, un Saint-Suaire brodé en perles (ayant coûté 100 fr.), 9 juin ; — remerciements de Carle Vanloo, Paris, 7 juillet ; — incendie d'un petit bâtiment du moulin de Rivotte, 20-22 septembre ; — suspension momentanée des travaux de la chapelle du Saint-Suaire en attendant de meilleurs temps, 30 octobre ; — M. Hugon, évêque de Philadelphie, suffragant, offre 1,000 fr. ; — le grand trésorier donne pour cet objet tous les revenus de la trésorerie ; — correspondance avec le peintre de Trey demandant à recevoir ses émoluments plutôt à Rome qu'à Paris, 10 novembre ; — autre lettre du même annonçant l'expédition de ses deux tableaux par Marseille, 10 décembre ; — François Bazard est nommé chapelain de Notre-Dame de la Rose et des Verrières à Saint-Jean-Baptiste, 1752, 1^{er} février ; — vente d'un excédent de marbres et de quelques statues de pierre au profit de l'œuvre du Saint-Suaire, 9 février ; — souscription ouverte par les chanoines pour continuer les travaux, 28 mars ; — pourparlers avec Carie Vanloo pour deux tableaux à peindre, 8 avril ; — convention avec le nommé Bourguignon dit Messin, pour la livraison de bronzes dorés destinés à l'autel et au tabernacle de la chapelle du Saint-Suaire, 12 avril ; — engagement pris par Carle Vanloo pour deux tableaux, 19 avril ; — prières pour le beau temps, 13-20 juillet ; — réclamation de paiement par les gypseurs et stucqueurs Simard, Cornette et Dannebey, travaillant dès 1736, 28 juillet ; — on placera dans la chapelle un écusson en bronze aux armes et devise de M. d'Arvisenet, 9 août ; — prières pour la conservation du dauphin, 10 août ; — Carle Vanloo ne veut pas s'obliger à peindre avant 1756 le tableau des saints Ferréol et Ferjeux offert par la ville, 18 août ; — protestations contre des danses indécentes exécutées chaque nuit, depuis plusieurs mois, sur la place du Palais, 20 septembre ; — Carle Vanloo demande 8,000 fr. pour le tableau des saints Ferréol et Ferjeux, 11 octobre ; — utilisation de Porte-Noire comme séchoir à tabac, 18

octobre ; — visite à M. de Vercel, évêque de Conserans, de passage à Besançon, 1753, 25 février ; — comptes des grilles et des chapelles, 14 mars ; — communication de lettre du peintre Natoire, pour lors à Rome, se chargeant d'exécuter pour 1,500 fr. le tableau des saints Ferréol et Ferjeux, ou accepte ses propositions, 4 avril ; — l'archevêque prend à sa charge deux tableaux à commander à Natoire, 11 avril ; — il donne en outre 1,000 l. pour les grilles des chapelles, 23 mai ; — le chanoine Matherol donne de son côté 400 fr., 1^{er} juin ; — le peintre Natoire accepte d'exécuter trois tableaux à 1,500 fr. l'un, 13 juin ; — secours de 300 fr. alloué aux Clarisses, dont un incendie a dévoré, le 8 juillet, à trois heures du matin, le toit de l'église et une partie du monastère, 13 juillet ; — traité avec le chapitre de Belfort pour les dîmes d'Argiésans, 1^{er} août ; — il est question de faire tenir sur le couronnement de l'autel du Saint-Suaire un drapeau, soutenu par deux figures, avec cette inscription : *Ubi est, Mors, victoria tua ?* on placera les armoiries du chanoine d'Arvisenet dans la chapelle de Saint-Étienne, 5 septembre ; — *Te Deum* pour la naissance du duc d'Aquitaine, 12 septembre ; — on placera sur la porte du chœur le beau Christ sculpté déposé jusqu'ici à l'entrée du Saint-Suaire, 26 septembre ; — le chanoine d'Arvisenet offre à la bibliothèque du chapitre un exemplaire de l'ancien Missel édité par l'archevêque Antoine de Vergy (1530) ; — Claude-Pierre-François Galois reçu chanoine coadjuteur, 9 octobre.

G 224. (Registre.) — Grand in-folio papier de 230 feuillets (filigrane :
A . VAILLANT . A . BAVME — 1742).

1753-1760. — *Délibérations capitulaires du 17 octobre 1753 au 3 décembre 1760.* On décide de refondre la cloche appelée « la Dominicale, » 1753, 7 novembre ; — visite à M. de Randan et à l'intendant ; — règlement de la difficulté avec le duc de Randan, 15 novembre ; — l'archevêque offre des copies authentiques de statuts capitulaires de 1253 et de 1309, 1^{er} décembre ; — il envoie les statuts originaux, 6 décembre ; — décision de M. d'Argenson refusant au major de la garnison le droit d'exiger une députation du chapitre dans les cérémonies publiques où il suppléera le gouverneur, 22 décembre ; — mort de la duchesse de Tallard, 1754, 10 janvier ; — don anonyme de 14 chandeliers de cuivre doré à la chapelle du Saint-Suaire, 16 janvier ; — lettres patentes du Roi reconnaissant au chapitre la qualité « d'Illustre », 26 janvier ; — enregistrement de ces lettres au Parlement, 1^{er} février ; — mort de M. Duban, archidiacre de Luxeuil, 13 mars ; — on nomme à sa place Ignace d'Arvisenet, 27 mars ; — ornements en bronze doré apposés sur le tabernacle du Saint-Suaire, 9 avril ; — on établit le grenier du chapitre dans la Porte-Noire ; — réparations au chœur de l'église d'Aresche par les soins du prébendier de Supt, 5 juin ; — une députation va saluer M. Ballyet, évêque de Babylone, arrivé la veille à Besançon, 14 août ; — lettre de félicitations adressée à M. de Boynes, nouvel intendant ; — prière pour la guérison de l'archevêque, 21 août ; — *Te Deum* pour la naissance du duc de Berry, 31 août ; — mort, à six heures du matin, de l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont, 7 septembre ; — élections d'officiers, *sede vacante*, 8 septembre ; — oraison funèbre de l'archevêque prononcée par le chanoine d'Audeux ; — Jean-Baptiste de Monnier élu haut doyen, 13 septembre ; — M. de La Rochelle élu grand chantre ; — M. de Jouffroy d'Uzelle élu archidiacre de Salins ; — M. de La Rochelle élu grand archidiacre, 25 septembre ; — visite à M. de Boynes, 27 octobre ; — levé des scellés au palais archiépiscopal, 2 novembre ; — le P. Maillot, nouveau prieur des Jacobins, vient prêter serment de fidélité au chapitre, 20 novembre ; — lettre de M. de Choiseul, primat de Lorraine, annonçant sa nomination d'archevêque de Besançon, 25 novembre ; — admission du chanoine Léonard-Ferdinand Tharin, 2 décembre ; — mort du surchantre Hugues-Hyacinthe Callier, 1755, 8 janvier ; — députation envoyée au séminaire pour la messe de *Requiem* de

l'archevêque, 15 janvier ; — compte de fabrique de la chapelle du Saint-Suaire et des Saints-Ferréol et Ferjeux, 5 février ; — on reçoit des héritiers de l'archevêque 3,000 fr. promis en 1753 pour deux tableaux destinés à la chapelle du Saint-Suaire, 24 mars ; — on fera voir au Magistrat de Besançon le tableau des saints Ferréol et Ferjeux, commandé de sa part et à ses frais, 9 juillet ; — remerciements de la municipalité, qui prend encore en charge le cadre doré et demande seulement qu'on inscrive au bas du tableau ces mots : CIVITAS DONO DEDIT, 16 juillet ; — visite à M. de Rans, chanoine, nommé suffragant par le Roi, 1756, 4 février ; — visite à M. de Choisenl, évêque de Chalon, frère de l'archevêque, 20 février ; — texte de l'acte de consécration des trois autels du Saint-Suaire, de Saint-Étienne et des Saints-Ferréol et Ferjeux par l'archevêque Antoine-Clériadus de Choiseul, 6 mars, 10 mars ; — cérémonial de transport du Saint-Suaire dans sa nouvelle chapelle, 17 mars ; — l'entrée de la chapelle est interdite d'une façon absolue à toute personne étrangère, quelle que soit sa dignité, 20 mars ; — on transporte le saint Sacrement de la chapelle de Saint-Denis dans celle du Saint-Suaire, 31 mars ; — Alexandre-François-Élie Courchetet d'Esnans reçu chanoine coadjuteur, 23 avril ; — bulles apostoliques nommant suffragant M. Franchet de Rans avec le titre d'évêque de Rhosy, 12 mai ; — honneurs à rendre au nouveau suffragant, 19 mai ; — visite aux évêques de Dijon et de Lausanne venus pour la consécration ; — déclaration des avocats de Besançon au sujet de l'autorisation bienveillante qu'on accordait à 24 d'entre eux de monter sur le jubé de Saint-Jean le jour de la procession générale ; convocation de l'assemblée du clergé ; — on montre le Saint-Suaire aux évêques de Chalon, de Dijon et de Lausanne ; — l'archevêque de Besançon est élu chanoine prébendier de Cussey, 18 juin ; — *Te Deum* pour la prise de Mahon, 27 juillet ; — dépôt du premier registre d'inventaire du chapitre par M. Damey, 4 août ; — ostension privée du Saint-Suaire à M. de Rans, suffragant, 26 septembre ; — bénédiction d'une cloche récemment fondue, par l'archevêque, 14 octobre ; — Ignace d'Arvisenet est élu archidiacre de Salins, 1757, 20 avril ; — reconstruction du chœur de Pouilley, 28 avril ; — l'archevêque est nommé cardinal, 29 juillet ; — *Te Deum* pour la victoire d'Hamelen remportée sur les Hanovriens, 11 août ; — Jean-Baptiste-Ferréol d'Orival nommé archidiacre de Luxeuil, 31 août ; — prêt de 1,000 fr. aux annonciades de Besançon, 12 octobre ; — provision de la chapelle de Saint-Théodule au profit de M. Tasnière, 9 novembre ; — *Te Deum* pour la naissance du comte d'Artois, 14 novembre ; — l'évêque d'Autun demande quelque portion des reliques des saints Ferréol et Ferjeux, 29 novembre ; — M. Tinseau, évêque de Nevers, nommé grand trésorier, 14 décembre ; — on concède à un bedeau de quoi se faire un costume complet avec le drap des funérailles de M. de Desnes, 23 décembre ; — don d'un superbe calice par le défunt chanoine d'Arvisenet, 1758, 4 janvier ; — on pose une lampe d'argent dans la chapelle du Saint-Suaire en remplacement d'une grande lampe en cuivre doré qui empêchait de voir le grand tableau de la Résurrection, 15 mars ; — démission de sa dignité de grand trésorier donnée par M. Tinseau, évêque de Nevers, 11 avril — le chanoine d'Espiard élu archidiacre de Luxeuil, 12 avril ; — plan de la maison que le chanoine Marin se propose de construire à neuf dans le district capitulaire, 10 mai ; — messe solennelle de *Requiem* pour la mort de Benoît XIV, 31 mai ; — entente avec le sieur Bourguignon, pour la fonte d'une cloche, 7 juin ; — procession générale avec la châsse du Saint-Suaire, 12 juillet ; — l'évêque de Bâle écrit au sujet des dîmes de Benfeld, 30 août ; — *Te Deum* pour des victoires remportées sur les Anglais en Amérique, 9 octobre ; — autre pour victoire sur les Hanovriens et les Hessois, 13 novembre ; — bénédiction d'une cloche, 23 novembre ; — on autorise les Pères de la Merci à conduire 50 captifs ramenés du Maroc chanter un *Te Deum* à Saint-Jean, 28 décembre ; — réception d'un nouveau chanoine, Jean-Baptiste de Chaffois, 1759, 8 janvier ; — Jean-François d'Espiard élu archidiacre de Favertney en remplacement de Jean-Baptiste-Ferréol d'Orival, 14 mars ; — réception du chanoine Jean-Baptiste-Xavier Frère de Villefrancon, 13 juillet ; — la

maison du défunt chanoine Maistre est acquise par M. de Falletans pour 10,200 fr., 17 août ; — déclaration du Roi exigeant la déclaration et le port à la monnaie de toute l'argenterie des églises, 29 novembre ; — cérémonial en temps de jubilé, 1^{er} décembre ; — assemblée du clergé ; le doyen doit occuper le premier rang après l'archevêque, 1760, 2 janvier ; — décoration proposée pour la chapelle de Saint-Agapit, 16 avril ; — nouvel itinéraire pour la procession générale, 7 mai ; — chandeliers d'argent portés à la Monnaie, 16 mai ; — prières pour demander le succès des armes royales et la paix, 24 mai ; — ostension privée du Saint-Suaire faite à M. de Boynes, 16 juin ; — on fait apprendre l'imprimerie à un chorial nommé Oudot, 23 juillet ; — on montre le Saint-Suaire au général des Minimes, 13 août ; — mort du chanoine Claude-Emmanuel de Crécy, 19 novembre ; — on taxe 63 l. la collation de saint Nicolas, due par l'archevêque, 3 décembre.

G 225. (Registre.) — Grand in-folio papier de 197 feuillets.

1760-1770. — *Délibérations capitulaires du 10 décembre 1760 au 25 mai 1770.* Mesures prises pour conserver la haute justice dans les villages de Geneuille, Bussières, Cussey et Étuz, 1760, 17 décembre ; — prières pour le beau temps, 21 décembre ; — M. Tournoux est nommé chapelain de Notre-Dame la Blanche, 30 décembre ; — on taxe à 61 l. la collation de Sainte-Brigitte due par le chapitre, 1761, 31 janvier ; — mort du P. Simonin, dominicain, 4 février ; — *Te Deum* pour une victoire sur les Prussiens et Hanovriens, 14 avril ; — règles à observer pour la vente des maisons canoniales, 13 mai ; — propositions d'échange de paroisses du décanat d'Ajoie, de Porrentruy, etc., faites par l'évêque de Bâle et rejetées, 10 juin ; — don de 1,000 l. fait par M. de Rans, évêque suffragant, 12 août ; — on célébrera une messe du saint Sacrement en reconnaissance de l'abondance des récoltes, 21 octobre ; — *Te Deum* et messe en musique chantés pour la promotion de l'archevêque au cardinalat, 4 décembre ; — dégâts causés par les bois de marine passant sur les écluses de Rivotte, 1762, 10 mars ; — engagement du sieur Liébaut, joueur de serpent, 31 mars ; — réception à un canonicat d'Antoine-François-Désiré Tinseau de Gennes, 9 juin ; — sa mort, 24 août ; — ostension du Saint-Suaire à Émilio Lante, prélat domestique du pape, 27 août ; — *Te Deum* pour une victoire remportée en Hesse contre les Anglais, 7 octobre ; — on transfère l'ostension publique du Saint-Suaire qui se faisait le jour de Pâques au dimanche *in Albis*, 1763, 16 mars ; — M. de Rans est nommé grand trésorier, 2 mai ; — M. d'Espiard élu archidiacre de Salins ; M. d'Audeux, archidiacre de Luxeuil ; — députation envoyée à M. de Belley nommé évêque de Marseille, 14 mai ; — démembrement de la paroisse de Saint-Seine de celle de La Perrière, 22 juin ; — transaction avec le prince de Bauffremont au sujet de l'aide réclamée pour le mariage de son fils des habitants de Pouilley-François, 2 septembre ; — mort de M. de Choiseul, évêque de Châlons, frère du cardinal-archevêque, 9 octobre ; — messe de *Requiem* pour lui, 12 octobre ; — on montre le Saint-Suaire à l'évêque de Toul, M. de Bourdeille, 18 octobre ; — le recteur des choriaux, nommé Trabouillet, réclame au sujet de la musique qu'il est obligé de composer pour ses élèves, 16 novembre ; — traité de coseigneurie passé avec M. Clerc de Mazerolle, 14 décembre ; — mort de M. Bazard, secrétaire du chapitre, 1764, 8 février ; — règlement des obsèques des familiers de la cathédrale, 21 mars ; — arrangement conclu sur procès avec les habitants de Champagne, 4 avril ; — mort du chanoine prébendier de Serre, Claude-Ambroise-Bruno-Philippe d'Orival de Villeparoy, 16 mai ; — on augmente de deux tourelles le buffet des orgues, 1^{er} juin ; — députation envoyée aux premier président et procureur général au sujet de l'enregistrement des provisions de bénéfices, 4-7 juillet ; — marché passé avec le sieur Pieppe pour l'agrandissement des orgues, 18 juillet ; — construction projetée d'une usine à papier aux moulins de Tarragnoz, 4 mai ; — visite à M. de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, venu hier à Besançon pour la première fois, 12 juin ; — on

décide la construction de la papeterie de Tarragnoz, 14 juillet ; — réfection urgente du chœur de l'église d'Azans, renvoi aux chanoines de Dole, 2 octobre ; — messe solennelle pour la guérison du Dauphin, 20 novembre ; — messe de *Requiem*, pour le même, 1766, 8 janvier ; — supplique de MM. Carondelet désirant renouveler l'inscription du tombeau de Ferry Carondelet, 26 février ; — ostension particulière du Saint-Suaire aux officiers de la garnison, 5 avril ; — on rejette la proposition du chanoine Matherot d'imprimer de nouveaux Antiphonaires et Graduels, 18 juin ; — prières publiques et procession à Saint-Prothade pour obtenir le beau temps, 9 juillet ; — on examine la proposition de MM. Carondelet et on exige qu'ils fassent les preuves de leur descendance de Ferry, dont ils voudraient modifier l'épithaphe ; — on accepte d'ajouter au tombeau l'épithaphe suivante : NOBILI D^{no} FERRICO DE CARONDELET, IMPERATORIS CUBICOLARIO, ORATORI LEGATO DOMINI JOANNIS DE CARONDELET EQUITIS, SUPREMI BURGUNDIAE CANCELLARII. EX BARONI-BUS DE CHAULDEY IN BRESSIA ORIUNDI ET MARGARITAE DE CHASSEY FILIO, HUIUS ECCLESIAE CANONICO ET ARCHIDIACONO MAJORI ELECTO POST OBITUM D^{nae} NOBILIS DIGNAE DE BAUX DE GLEURO UXORIS SVAE, EX QUA FILIUM UNICUM SUSCEPERAT NOBILEM PAULUM DE CARONDELET D^{nae} ANNAE D'AILLY DE VARENNIIS NUPTUM, CUJUS POSTERI IN NOBILIBUS BELGIL CAPITULIS ADMITTUNTUR. — MONUMENTUM ISTUD VETUSTATE ATTRITUM, ANNUENTE ILLUSTRIS CAPITULO RESTAURANTI D. JOANNES LUDOVICUS DE CARONDELET BARO DE NOYELLES, ANNO M D CC LX VI ; — M. de Jouffroy d'Uzelle est élu haut doyen, 19 septembre ; — traité passé avec le vicaire de Gy pour supplément de sa portion congrue, 1767, 20 mai ; — M. Maire d'Hurecourt reçu chanoine coadjuteur, 26 août ; — M. Humbert est nommé vicaire perpétuel de Gy, on en prévient l'archevêque alors absent du diocèse, 20 septembre ; — félicitations à M. de Randan promu maréchal de France, 1768, 4 janvier ; — M. de Camus, chanoine, est prié de prêcher à l'office solennel de la canonisation de sainte Françoise de Chantal qu'on doit célébrer à la Visitation au mois de juillet, 8 janvier ; — prières durant la maladie de la Reine, 2 mars ; — 10,000 l. accordées par le Roi sur les démarches du cardinal de Choiseul, remerciements à ce dernier dès son retour, 23 mars ; — union de la chapelle de Saint-Nicolas de Chantrans à la familiarité de la cathédrale, 29 mars ; — l'évêque de Bâle demande à l'archevêque de lui concéder juridiction ordinaire sur le château de Porrentruy, 1^{er} juin ; — projets de réparation du chœur de Saint-Jean et de construction d'une nouvelle sacristie, 8 juin ; — on décide l'impression sur parchemin de « matutiniers, » 25 juillet ; — M. de Mutigney est élu archidiacre de Gray, 5 août ; — le cardinal de Choiseul est élu haut doyen en remplacement de M. de Jouffroy d'Uzelle décédé, 26 août ; — prêt de 5, 000 fr. aux Ursulines, 30 septembre ; — prise de possession du haut doyenné par le cardinal de Choiseul, 29 décembre ; — députation envoyée au cardinal à l'occasion de la mort de son frère le marquis de Choiseul, 1769, 4 janvier ; — on communique au chantre M. Rouland, occupé à composer le chant des livres de l'église, suivant le nouveau Bréviaire, un exemplaire des anciens livres de la cathédrale, 11 janvier ; — obligations du secrétaire du chapitre, 19 janvier ; — prières et *Te Deum* pour remercier Dieu de la guérison du cardinal-archevêque, 15 février ; — visite à l'archevêque, en Lorraine, pour le féliciter, 22 février ; — service funèbre de Clément XIII, 8 mars ; — on fixe à 51 l. la taxe de la Bergerette pascalle due par l'archevêque, 21 mars ; — difficultés avec le chapitre de Sainte-Madeleine pour le droit de bénir le prédicateur en leur église que s'arrogeaient les chanoines métropolitains en l'absence de l'archevêque, 29 mars ; — autorisation de clore une ruelle conduisant du chapitre à la boucherie de la citadelle, « rendez-vous de gueuses et de soldats, » donnée par M. de Cossigny, maréchal de camp, directeur des fortifications, 5 avril ; — élection de M. Galois à un canonicat vacant par la mort de M. de Charentenay, 19 avril ; — lettres royales unissant l'abbaye Saint-Paul au chapitre et créant sur cette mense deux nouveaux chanoines, 21 août ; — commission nommée pour l'exécution de cette réunion, 2 septembre ; — texte du concordat passé ; — on nomme pour

exercer la justice extérieure au chapitre M. Courjon, 11 octobre ; — le chapitre s'oppose à ce que les habitants d'Étuz réparent la chapelle de Sainte-Anne, 6 décembre ; — compte de vignes et de cave, 1770, 10 janvier ; — convocation des architectes de la cité pour la construction de la nouvelle sacristie, 1^{er} février ; — achat de parchemin pour l'impression des livres de chœur, 21 mars ; — confection de nouvelles robes pour les bedeaux, 16 mai.

G 226. (Registre.) — Grand in-folio papier de 194 feuillets.

1770-1778. — *Délibérations capitulaires du 30 mai 1770 au 27 mai 1778.* Prêt de 6,000 l. à l'administrateur de l'abbaye du Miroir, 1770, 30 mai ; — prières publiques pour les fruits de la terre, 21-27 juin ; — on écrit à un marchand de Troyes pour la fourniture du parchemin des livres de chœur, 13 juillet ; — lettre de condoléance au duc de Duras pour la mort de son père ; — prêt de 2,000 fr. aux Annonciades de Nozeroy, 21 juillet ; — on dressera un inventaire des nombreux titres classés comme inutiles au chapitre, 17 août ; — concession de l'enveloppe du Saint-Suaire, 22 août ; — règlement du jubilé, 19 septembre ; — réparation des bâtons d'argent des choristes, 7 novembre ; — M. Galois achète la maison du défunt chanoine Perrinot, 5 décembre ; — projets de réparation du chœur, dressés par Nicole, l'archevêque promet 9,000 l. ; il est question de détruire le jubé, 1771, 12 janvier ; — les sieurs Guibard et Paris sont nommés sonneurs, 23 janvier ; — exécution des bulles d'union de Saint-Paul, 26 mars ; — lettre de M. d'Ormesson sur les sommes versées au chapitre pour l'indemnité de Saint-Étienne, 17 avril ; — 600 fr. alloués au s^r Pillot pour la construction de la nouvelle sacristie, 15 mai ; — on montre le Saint-Suaire à la princesse Jablonoska, Polonaise, 9 juin ; — nomination de M. Sirebon à la cure de Rurey, 26 juin ; — traité avec le s^r Coulon, ancien meunier de Tarragnoz, 3 juillet ; — le Saint-Suaire est montré au prince polonais Sanguizno, 13 juillet ; — fonte d'une nouvelle cloche. 14 août ; — dépôt dans les archives de la planche sur cuivre représentant le quartier capitulaire sur la citadelle, 4 septembre ; — bénédiction de la nouvelle cloche le samedi 5 octobre ; parrain, le cardinal-archevêque de Choiseul ; marraine, Élisabeth-Philippine de Poitiers, femme de Gui de Durfort, 9 octobre ; — statut pour l'enlèvement des neiges, en hiver, 1772, 29 janvier ; — admission du musicien Antoine Flamand, 22 avril ; — bénédiction de la septième cloche, 22 juin ; — 300 fr. d'honoraires payés à Nicole pour les travaux de la sacristie, 11 novembre ; — M. de Chamigny est chargé de faire un répertoire des offices canoniaux, 23 décembre ; — le taux des ménades est fixé à 40 s., 30 décembre ; — le chanoine Galois donne 12,000 fr. au chapitre, à charge d'intérêts durant sa vie, 1773, 3 janvier ; — prêt de 7,000 fr. au chapitre de Lure, 13 février ; — 2,400 fr. prêtés aux Bernardines de Pontarlier, 14 mars ; — remboursement de 3,000 fr. par le chapitre de Gigny, 24 avril ; — exposition de reliques de saint François de Sales et de sainte Jeanne Frémiot de Chantai sur l'autel de la chapelle de Saint-Denis, 12 mai ; — 2,000 fr. prêtés aux Jacobins de Poligny, 14 juin ; — traité avec l'orfèvre Thiébaud pour dorer une croix et six chandeliers de cuivre, 18 août ; — confection de nouveaux pupitres dans le chœur, 13 octobre ; — mort de M. Bailly, chanoine théologal, 29 novembre ; — mort du cardinal de Choiseul survenue hier à Gy, à trois heures et demie du soir, 1774, 8 janvier ; — élection et continuation des officiers de l'archevêché, 9 janvier ; — le chanoine Maire d'Hurecourt accepte de faire l'oraison funèbre du prélat, 12 janvier ; — M. de Mesmay est élu haut doyen, 13 janvier ; — M. de Rans, élu grand archidiacre ; — M. du Tartre de Chilly, grand trésorier ; — lettre de M. le duc de Lorges annonçant que le roi a nommé archevêque M. de Durfort, évêque de Montpellier, 19 janvier ; — autre lettre du cardinal de La Roche-Aymon annonçant même nouvelle, 22 janvier ; — prières pour le repos de l'âme du Roi, 16 mai ; — réception du chanoine coadjuteur Desbiez, 9 juillet ; — mort du chanoine Pierre-Elzéar de Bertellel, 30 octobre ; —

lettre de l'archevêque Raymond de Durfort envoyant ses bulles, 1175, 11 janvier ; — texte de ces bulles ; — prise de possession de l'archevêché par Raymond de Durfort, 15 janvier ; — droits d'*osculum* payés par le prélat ; — mort du chanoine Gabriel Marin, 7 mars ; — déclaration du P. Bouttement, cordelier. touchant l'administration des sacrements faite par lui sur le territoire de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, 14 juin ; — observation des édits royaux dans la papeterie de Tarragnoz, 5 juillet ; — M. Franchet de Rans élu haut doyen, 19 juillet ; — réception à un canonicat de Claude-François-Marin Petitbenoit de Chaffois, 18 août ; — ostension particulière du Saint-Suaire à la duchesse de Mazarin, 7 octobre ; — élection et réception de M. de Mutigney comme grand trésorier, 9 août ; — élection de M. d'Agay à l'archidiaconé de Luxeuil ; — mort du familial Damey, 1777, 8 janvier ; — M. Petitcuenot pourvu de la chapelle Saint-Jean évangéliste, 22 janvier ; — M. de Chamigny donne au chapitre un nouveau graduel, 12 mars ; — don de 2,000 fr. par M. de Boursières, 21 mars ; — prêt de 9,000 fr. à l'abbaye de Baume-les-Dames ; — mort du P. Bressand, religieux des frères prêcheurs, 2 avril ; — l'abbé Regard nommé chapelain de Notre-Dame de la Rose, 23 avril ; — députation envoyée à l'archevêque à propos de prières publiques, 9 juillet ; — traité passé avec l'archevêque à propos des paroisses de Saint-Paul, 27 août ; — texte du traité, 29 août ; — réception des chanoines de Chenecey et Des Potots, comme chanoines honoraires, 1^{er} septembre ; — arrêt du parlement réglant l'office divin dans la paroisse Saint-Paul ; — 4,000 fr. remboursés par le chapitre de Sainte-Madeleine, 1^{er} octobre ; — gâteaux de l'Épiphanie, 30 décembre ; — Claude-François Atthalin nommé officiai du chapitre (texte de sa nomination) ; — l'avocat Courvoisier est nommé juge laïque du chapitre, 14 juin ; — M. Mareschal d'Audeux est nommé grand archidiacre, 1778, 21 janvier ; — M. de Montagney, grand chantre ; — M. de Chargey, grand trésorier ; — M. de Chavanne, archidiacre de Salins ; — M. Marin, archidiacre de Faverney ; — M. d'Agay, archidiacre de Gray ; — lettre du prince de Montbarrey relative à un droit de chasse que le chapitre lui concède à Frasney, 31 janvier ; — lettre à l'évêque de Bâle touchant les dîmes de Burnevesain, 25 février ; — réparation et location de la maison de Frasney, 27 mars.

G 227. (Registre.) — Grand in-folio papier de 322 feuillets (filigrane :
écu au raisin et cartouche : SETTE EN COMTÉ.)

1771-1783. — *Délibérations capitulaires du 9 octobre 1771 au 15 janvier 1783.* Achat de matière pour fondre une septième nouvelle cloche auprès du sieur Liévremont, 1771, 16 octobre ; — engagement d'un musicien dolois, nommé Bulle, pour tenir l'orgue, 31 octobre ; — nettoyage d'un puits dans la maison du four, rue du Mont-Sainte-Marie, 20 novembre ; — prêt de 3,000 fr. aux bénédictins de Faverney, 1772, 29 janvier ; — examen d'une « antlie » (pompe ?) pour servir aux moulins de Rivotte, en cas d'incendie, préparé par M. Liévremont, de Pontarlier, 29 mai ; — 192 fr. payés à l'architecte Longin pour son plan des réparations des rues du chapitre, 15 juillet ; — 1,500 fr. donnés par un anonyme pour la réparation et l'ornementation de la chapelle du Saint-Suaire, 22 juillet ; — envoi de députés à l'assemblée du clergé, 8 août ; — dessins demandés pour les armoiries et tablettes de la sacristie, 18 novembre ; — prêt de 7,000 l. au chapitre de Lure, 1773, 13 février ; — prêt de 2,000 fr. aux missionnaires de Beaupré, 26 février ; — on autorise le fabricant à enlever des petites nefs plusieurs antiques tableaux, et à les utiliser comme il voudra, 31 mars ; — félicitations au duc de Lorges, nommé commandant en chef des troupes du Comté, 18 juin ; — règlement de compte de la fonte de deux cloches. 30 juin ; — don du nouveau pupitre de cuivre par le chanoine d'Agay, 30 octobre ; — M. de Falletans donne 300 fr. à condition qu'on ne vendra pas les anciens livres de chœur, mais qu'on les conservera dans la bibliothèque du chapitre, 17 novembre ; — on permet à M. Dagay, prébendier de Tarcenay, de

réciter l'ancien bréviaire, 10 mars ; — réception de Jacques-Edmond Grosjean comme chanoine théologal, 1773, 1^{er} mai ; — on consulte le professeur Seguin sur le legs fait par le cardinal, 13 juillet ; — ostension du Saint-Suaire à la duchesse de Châtillon, femme d'un pair de France, 21 août ; — administration de la papeterie de Tarragnoz et rescision du bail passé avec le libraire Charmet, 23 décembre ; — députation à envoyer au prince de Condé, qui doit arriver avec son fils le 21 mai, 10 mai ; — compliments à M. de Ségur nommé commandant en chef de la province ; — *Te Deum* en action de grâces du couronnement du Roi, 17 juin ; — une députation ira saluer M. de Ségur, qui doit arriver le 14 juillet, 12 juillet ; — mort du P. Peseux, religieux dominicain, 24 août ; — ostension du Saint-Suaire à la duchesse de Mazarin, 7 octobre ; — arrêt du Consul constatant un abus dans l'union de Saint-Paul au chapitre, 1776, 17 janvier ; — nomination d'Étienne Cusenier aux fonctions de secrétaire du chapitre en remplacement de Claude-Joseph Tripart nommé surchantre (règlement des conditions matérielles de son emploi), 21 février ; — réception de Philippe-Charles-François Seguin (nommé par bulles) à une coadjutorerie, 20 mars ; — ostension du Saint-Suaire à M. de Jouffroy, évêque de Gap, 29 mai ; — réparation de la chapelle de Sainte-Catherine, 9 août ; — offre d'un graduel confectionné aux frais de M. de Chamigny, 1777, 12 mars ; lettre du prince de Montbarrey remerciant des félicitations qui lui ont été adressées à l'occasion de sa nomination de ministre de la guerre, 31 octobre ; — le chanoine Boudret donne trois calices, 1778, 22 avril ; — nomination de l'organiste Jekler, à 500 l. de gages, 2 mai ; — ostension du Saint-Suaire à l'évêque du Puy, M. de Galard de Terranbe, 13 juin ; — autorisation royale de vendre ses biens et d'acheter d'autres fonds, 23 août ; — état détaillé des biens appartenant au chapitre, 2 septembre ; — le chanoine Mareschal est député à Paris jusqu'à terminaison des affaires engagées par le chapitre, 4 septembre ; — le sieur Daclin, de Besançon, est engagé comme joueur de basse, 18 novembre ; — droit de *committimus* accordé au prébendier de Supt, 9 décembre ; — *Te Deum* pour l'heureux accouchement de la Reine, 24 décembre ; — messe solennelle pour demander un dauphin, 1779, 8 janvier ; — projet d'échange de territoires paroissiaux avec l'évêque de Bâle, 19 janvier ; — croix pectorale avec ruban violet, concédée au chapitre ; on invite le chanoine Mareschal à les faire confectionner en or, à Paris, 4 mars ; — don d'une statuette d'argent de saint Vincent par le chanoine de Chargey, 30 mars ; — on y place les reliques de saint Vincent, 7 avril ; — réception des patentes royales autorisant le port d'une croix, 21 avril ; — traité avec le chanoine Des Potots lui conférant la maison qu'il habite dans le district de Saint-Paul, 13 juillet ; — délibération relative à l'échange de territoires avec l'évêque de Bâle, 27 août ; — on autorise le vicaire de Frasnay à demeurer dans le château relevant de Saint-Paul, 1780, 1^{er} février ; — reconstruction du chœur de l'église d'Essert, 21 mars ; — visite à M. Amelot, évêque de Vannes, de passage, 16 mai ; — demande de réparations au chœur de l'église de Bourogne, 5 juillet ; — Jean-Nicolas-Thérèse Caboud reçu chanoine coadjuteur, 13 décembre ; — Claude-Louis Bazard nommé curé de La Vèze, 30 décembre ; — félicitations envoyées à M. de Ségur, nommé ministre de la guerre, 1781, 17 janvier ; — réception du chanoine Glaude-François Marrelier de Verchamp, 27 janvier ; — nouveau classement des prébendes, 9 mars ; — on permet à un peintre de copier le Christ du Trévisan déposé à la sacristie, 27 avril ; — prières publiques pour demander la cessation de la pluie, 28 juin ; — prières pour la Reine en état de grossesse, 15 juillet ; — députés envoyés à l'assemblée du clergé, 14 novembre ; — *Te Deum* pour victoires remportées en Amérique par M. de Grasse sur les Anglais, 3 décembre ; — des amateurs demandent à exécuter une symphonie à la cathédrale, 1782, 2 janvier ; — honoraires payés à l'architecte Colombot pour réparations au moulin de Dampierre, 6 février ; — on demande des soldats pour garder les portes du chœur, les jours d'office pontifical, 3 avril ; — réparation des orgues, 22 mai ; — ventes des domaines de Berthelange, Mesmay, Louvatange, Mercey-le-Grand, Mercey-le-Petit et Cottier, 26 juin ; —

compte de la caisse de Saint-Paul, 3 juillet ; — mort de M. Tinseau, évêque de Nevers, 25 septembre ; — emprunt de 2,000 fr. aux Visitandines de Besançon, 13 novembre ; — visite aux députés du Parlement rentrant de la Cour, 1783, 15 janvier.

G 228. (Registre.) — Grand in-folio papier de 212 feuillets.

1778-1784. — *Délibérations capitulaires du 1^{er} avril 1778 au 18 mars 1784* (double du précédent registre contenant en plus les délibérations du 22 janvier 1783 au 18 mars 1784). Mémoires à envoyer au ministre des finances royales au sujet des revenus sur les salines, 1783, 5 février ; — mort de M. d'Audeux, grand archidiacre, 15 février ; — M. de Mutigney élu à sa place, 22 février ; — communication à l'abbé Rose, de Quingey, du testament d'Étienne, comte de Bourgogne, 5 mars ; — l'archevêque Raymond de Durfort est élu chanoine, 7 mars ; — il s'excuse d'accepter, 8 mars ; — on le nomme chanoine honoraire ; — on décide de renouveler le rentier de Mazerolle, 12 mars ; — réception du chanoine Demongenot ; il offre à titre de droit de chape (*jus osculi*) 150 l. pour acheter des ornements, 7 avril ; — arrêt du Conseil portant sursis à l'exécution de l'arrêt du parlement de Besançon ordonnant d'abaisser les écluses, 14 mai ; — réponse de M. d'Ormesson, relative au paiement des rentes (texte), 3 juin ; — lettres à MM. de Ségur et de Vaux pour les féliciter de leur nomination de maréchaux de France, 25 juin ; — lettre du Ministre, M. de Vergennes, invitant le chapitre à recevoir M. de Bouclans, récemment nommé, 22 septembre ; — M. Sette, amodiateur de la papeterie de Tarragnoz, désire s'en démettre ; mesures à prendre à cet égard, 1^{er} octobre ; — confection d'une paire de burettes d'argent, 5 novembre ; — *Te Deum* pour la paix conclue avec les Anglais, 30 novembre ; — on taxe à 63 fr. la collation de Noël due par le chapitre, 23 décembre ; — réception du chanoine de Bouclans, 1784, 16 janvier ; — mort du chanoine Jacques-Philippe-Xavier Mairot de Mutigney, 11 mars ; — M. de Chavanne est élu grand archidiacre, 18 mars ; — M. de Rambey élu grand trésorier : M. Boudret, archidiacre de Salins ; M. de Chamigny, archidiacre de Faverhey.

G 229. (Registre.) — Grand in-folio papier de 205 feuillets.

1784-1790. — *Délibérations capitulaires du 18 mars 1784 au 14 mai 1790*. Legs de 20,000 l. par l'archidiacre M. de Mutigney, 5 mai ; — projet de décoration du chœur, 28 juillet ; — ostension particulière du Saint-Suaire faite à l'abbé de Bourbon, 3 août ; — bénédiction du drapeau du régiment d'Enghien, 4 août ; — visite au prince de Condé ; — députation à M. de Caumartin, intendant de la province, 30 août ; — mort de Pierre-François-Emmanuel Des Potots, chanoine honoraire, ancien chanoine de Saint-Paul, mort à trois heures après midi, 22 septembre ; — ordre de ne détruire aucune charte ou aucun papier, même inutiles, 17 novembre ; — carillon installé aux orgues, aux frais du chanoine Varin, 15 décembre ; — règlement des prébendes, 1785, 13 janvier ; — Jean-Baptiste Blanchard est nommé chapelain de Notre-Dame de la Rose, 2 mars ; — *Te Deum* pour la naissance du duc de Normandie, 30 mars ; — Nicolas-Antoine Labbey de Billy nommé chanoine coadjuteur, 27 avril ; — remboursement de 7,000 l. par l'abbaye de Balerne ; — réparations du tableau de Vanloo, détérioré par un chandelier, 3 juin ; — don de 1,248 l. par un anonyme, 22 juin ; — prières pour le beau temps, 22 août ; — les curés de Saint-Maurice et Saint-Pierre sont obligés de venir chanter un psaume et des répons aux matines de saint Jean l'évangéliste, 30 décembre ; — serment prêté par le nouveau prieur des Jacobins, le P. Hugues Buchin, 1786, 15 mars ; — vente du domaine de Bussières, 23 juin ; — extinction de l'offrande de la glace due par les habitants de Vellerot, vu leur affranchissement, 2 août ; — refonte de la cloche dominicale, récemment fondue par le sieur Bourguignon, attendu son ton

incorrect, 6 septembre ; — vol de vases sacrés dans l'église de Salans, 31 octobre ; — la nouvelle cloche dominicale, pesant 2,235 l., est bénite, 6 décembre ; — on paie 250 fr. au fondeur, M. Bourguignon, 13 décembre ; — 1,200 fr. donnés par un inconnu ; — convention pour la fonte de la grosse cloche dite « Porte-Joie, » 1787, 21 mars ; — visite à la duchesse de Lorges, choisie pour marraine, 2 mai ; — réception du chanoine de Bougnon, 18 mai ; — bénédiction de la cloche Porte-Joie, 30 août ; — M. de Chaffois admis comme archidiacre de Luxeuil, 24 octobre ; — réparation du chœur de l'église de Supt, 1788, 20 février ; — mort du P. Bargaud, jacobin, 31 mars ; — dépôt dans l'église cathédrale d'un drapeau du régiment Royal-Dauphin (cavalerie) en vertu d'édit royal, 3 mai ; — achat pour 70,000 l. , du domaine de M. Vuilleret, à Cussey, 14 mai ; — on autorise un peintre à copier la Résurrection de Vanloo ; — M. Bacoffe est nommé vicaire de Saint-Jean-Baptiste, 28 mai ; — lettre de félicitations au Parlement de son zèle pour les intérêts de la province, 25 décembre ; — lettres royales convoquant aux États provinciaux, 14 novembre ; — procession de saint Prothade, 1789, 7 janvier ; — députation à M. de Langeron, commandant militaire de la province, arrivant pour la première fois, 24 janvier ; — renouvellement de bail avec M. Sette pour la papeterie de Tarragnoz, 4 février ; — convocation pour nommer les députés aux États, 6 mars ; — nomination des députés, 17 mars ; — mesures prises pour préserver le chapitre de toute invasion, violence, etc., 31 mars ; — réclamation des chapitres de Bayeux et Mâcon, 22 avril ; — on décide de ne point faire d'ostension publique du Saint-Suaire, 13 mai ; — construction d'un bâtiment au château de Frasney, 22 mai ; — protestation des chapitres de Reims, Bordeaux, Châlons, Apt, Gray et Cambrai sur la représentation aux États, 4 juin ; — autres de ceux de Rennes, Toul, Royan et Angers, 8 juin ; — mort du Dauphin, 10 juin ; — nouvelles protestations de divers chapitres, 13 et 15 juin ; — vente de la directe de Trepot aux habitants du lieu, 17 juin ; — nouvelles protestations de chapitres, 20 et 26 juin ; — prières pour la conservation des fruits de la terre, 29 juin ; — projet d'érection d'un évêché dans la Haute-Alsace, 1^{er} juillet ; — don de 2,400 fr. par le chapitre pour la garde nationale, 29 juillet ; — prières publiques pour la tranquillité du royaume, 18 septembre ; — M. Chalon nommé chapelain de la chapelle d'Aigremont ou de la Rose, à Saint-Jean-Baptiste, 27 septembre ; — on autorise la garde nationale à se réunir dans le cloître, 2 octobre ; — envoi de vases d'or et d'argent à la Monnaie, 12 octobre ; — M. Seguin, procureur du chapitre, est envoyé à Versailles pour demander une indemnité pour l'abandon de ses moulins, 21 octobre ; — vente de la directe de Trepot et du domaine d'Arbois approuvée, 31 octobre ; — paiement de 600 l. à M. Guyon, commissaire aux rentiers, 18 novembre ; — félicitations du chapitre portées au nouveau maire, M. Ordinaire, 1790, 6 février ; — on dépose aux archives les projets d'embellissement du chœur, 17 février ; — comptes de la papeterie de Tarragnoz ; recette, 42,3141. 6s. (y compris 19,890 fr. sur le précédent compte) ; dépense égale, 10 mars ; — communication de titres aux habitants de Mérey-sous-Montrond, 17 mars ; — adresse à faire à la municipalité, 21 avril ; — mise en ordre des meubles et archives pour obéir aux décrets de l'Assemblée nationale, 28 avril ; — délibération (prise exceptionnellement en français) pour adhérer formellement à celle du chapitre de Notre-Dame de Paris pour la défense de la religion catholique, apostolique et romaine, les 12 et 14 avril précédents, 7 mai ; — lettre d'envoi au même chapitre (textes) ; — on décide, à la demande de la municipalité, qu'on montrera le Saint-Suaire le dimanche après l'Ascension, 8 mai ; — lecture de lettres des catholiques de Nîmes, du chapitre d'Aix, des catholiques de Montauban, du chapitre d'Autun, du cardinal de La Rochefaucauld et de M. de Grosbois, premier président à l'Assemblée nationale, pour répondre à celles que le chapitre leur avait adressées le 7 mai, 17 mai.

1412-1631. — « *Notabilia ex actis capituli Bisuntini* » du 3 novembre 1412 au 2 juin 1621 (en latin comme la totalité des registres qui précèdent). Réception du chanoine Étienne Michet, 1412, 3 novembre ; — Jacques Guillet nommé juge du chapitre, pour juger les différends entre suppôts, mercredi avant saint Barnabé ; — amodiations des tierces de Trois-Châtels de la Crose à l'arbre de la Borde, 1414, 20 juin ; — on cite, pour montrer les titres de leur sergenterie, Jean de Port, Étienne Des Potots, R. Bongarçon, S. Prevostet, Guillaume de Rosey, Jean Andrey et Roland Bassand ; — Jean Chousat, fils naturel du pardessus des salines, est admis à un canonicat, 1418, février ; — union de l'hôpital de Sainte-Brigitte à la chantrerie, prononcée par la cour de Rome et le concile de Bâle, 1444, 8 avril ; — le médecin Hugues Picotin pensionné par le chapitre, 1419, octobre ; — le gardien de Saint-Étienne doit coucher dans l'église, 1414, 21 janvier ; — le chapitre fait gérer la chambrerie, *sede vacante*, 1434, décembre ; — les citoyens occupent violemment le palais et l'arrachent au chapitre, 1437, 12 septembre ; — appel de l'impôt que les États ont jeté sur le chapitre, 27 novembre ; — on sonne la grosse cloche, matin et soir, à cause des Écorcheurs, 1439, 16 mars ; — les Bisontins livrent le palais aux officiers de Jean de Norry, archevêque de Vienne, 1440, 28 mars ; — les chanoines ayant quitté la ville pour cause de peste sont réputés présents quant à leurs stages, 1439, 30 septembre ; — on reçoit à un canonicat Pierre Grossetête, quoique illégitime, à charge de se faire confirmer par le pape, 1440, 22 août ; — on engage des bijoux pour se procurer 30 fr. destinés au voyage de Pierre Salomon en Flandre, 1441, 17 janvier ; — les quatre chapelains des Comtes doivent résider personnellement à Saint-Étienne (texte de la charte de leur fondation donnée par Othon de Méranie, à Dole, en 1227), le chapitre a le droit de les refuser s'ils ne sont prêtres (texte de la charte d'Hugues, comte de Bourgogne, juillet 1253) ; — maison d'école à Saint-Étienne, 1444, 15 janvier ; — Jean Tixerand institué portier à la verge, 1445, 4 mai ; — on fait à Saint-Jean la procession de la veille de l'Ascension, qu'on faisait autrefois à Bregille, l'église de Bregille étant polluée, le village détruit, on s'arrête à la croix du passage, 1446, 12 mai ; — on fait à la cathédrale l'obit de sainte Colette, 1447, 19 avril ; — service funèbre du bailli Philibert de Vaudrey, 1453, 28 février ; — texte de la confirmation des chapelains des Comtes par le duc Philippe le Bon, 13 novembre 1442 ; — serment des secrétaires du chapitre, 1456, 24 novembre ; — on tiendra pour présent, en vertu d'un bref de Calixte III, Hugolin Folain assistant à la croisade contre les Turcs, 1457, 19 décembre ; — le président de Plaine présente une lettre de la duchesse présentant comme candidat à l'archevêché le cardinal « Ulissiponensis ; » 1460, 31 mars : — Jean de Chappes pourvu d'un canonicat par le cardinal Jean, évêque d'Arras, légat du pape en France, Angleterre et Écosse, 1462, 9 mars ; — droits capitulaires (un lion d'or par chanoine) perçus pour les obsèques de l'archevêque Quentin, amené dans la cité par la porte Battant, 1463, 28 janvier ; — Étienne Carondelet nommé par le chapitre sous-conservateur des droits de l'université, 16 février ; — service funèbre pour la mort du prince d'Orange, Louis de Chalon, 9 décembre ; — les citoyens demandent la réunion des écoles de Sainte-Brigitte et de Sainte-Madeleine, 1464, 17 août ; — union de l'église de Seurre à la mense capitulaire par Pie II, avec réserve d'une pension de 140 écus d'or à un certain Gonzalve, 1464, 7 décembre, et 1465, 8 janvier ; — congrès du clergé de Besançon et du diocèse dans la grande salle du palais archiépiscopal, 17 décembre ; — texte d'un bref de Pie II adressé à Charles de Neuchâtel, archevêque de Besançon, au sujet de sommes par ce dernier réclamées aux héritiers de Quentin Ménard pour la réparation de l'archevêché et d'autres immeubles dépendant du siège, 1465, 15 août, 13 octobre ; — autre bref à Jean de Neuchâtel-Montaigu pour réduire les prétentions de son fils, attendu qu'il n'est pas d'usage d'exiger la présentation d'un mobilier en état des héritiers des archevêques, 15 août ; — pension assignée au médecin Jean Bongarçon, 27 novembre ; — union des paroisses de Chantrans et Villersexel aux surchantries par bulles pontificales, 1466, 1^{er} septembre ; —

obsèques de Philippe le Bon, aux frais communs du chapitre et de l'archevêque, 1467, 11 juillet ; — obsèques de la duchesse, 1472, 1^{er} janvier ; — obsèques de MM. de Varambon et de Clermont, 22 septembre ; — Jean Bonvalot et Germain Rebrachié présentent une épaule de cerf que leurs sujets de la prébende de Supt leur ont apportée en signe de seigneurie 1473, 8 février ; — aumône d'un florin d'or donnée à Étienne Paléologue, chevalier grec, 1474, 20 avril ; — incendie du moulin de Tarragnoz par les citoyens, 1475, 13 octobre ; — joie publique à l'accouchement de la duchesse Marie, 1478, 1^{er} juillet ; — le roi de France prend possession de la ville de Besançon, 1479, 20 juillet ; — entrée de l'armée royale, 20 octobre ; — (par déférence pour Charles de Neuchâtel, et sur l'ordre du gouverneur d'Amboise, elle ne loge pas au chapitre) ; — l'archevêque et ses officiers sont placés sous la sauvegarde du Roi, 1480, 1^{er} mars ; — États du comté réunis à Salins, 16 août ; — lettre de Charles de Neuchâtel au chapitre, Nully, 16 mai 1481, 7 juin ; — induit archiépiscopal permettant aux Cordeliers de Gray de quêter pour réparer leur couvent ; — formule de serment des chanoines de Saint-Anatoile, 4 juillet ; — l'évêque de Langres mande les pourparlers de mariage entre le Dauphin et la fille de Maximilien, 1482, 23 décembre ; — procession générale pour remercier de la paix conclue, 31 décembre ; — copie de l'acte de translation du chapitre à Quingey, 15 juin 1407, 1483, 18 novembre ; — incendie de l'église de Dole, 1485, 30 avril ; — aide demandée par le roi de France contre Maximilien qui vient de prendre Térouanne, 1486, 23 juin ; — procession générale en action de grâces d'une victoire remportée par le Roi sur les Bretons, 1488, 16 août ; — 13 pintes d'huile dues au chapitre par le prieuré de Pesmes comme redevance annuelle, 1492, 9 juin ; — service funèbre du chancelier Guillaume de Rochefort, 22 août ; — serment de fidélité prêté à Maximilien et à Philippe le Beau, son fils, 1492, 31 décembre ; — États réunis à Arbois, 1493, 28 septembre ; — cherté du vin, 1495, 1^{er} avril ; — États à Salins, 24 avril ; — on ne peut administrer les sacrements dans la chapelle de La Vèze sans permission du curé de Saint-Jean-Baptiste, 1496, 16 novembre ; — texte d'une lettre adressée par le chapitre au pape (à la demande de Maximilien) pour demander l'archevêché en faveur de Pierre Bontemps, 1498, 11-13 juin-27 juillet ; — États à Poligny, 1499, 24 mai ; — entrée de l'archevêque François de Busleiden, 21 novembre ; — texte d'une sentence arbitrale du prélat dans un différend entre les chanoines de Besançon et ceux de Salins, 1500, 18 mars ; — 150 fr. donnés par Philippe le Beau pour réparer l'église, 1502, 12 avril ; — texte du traité par lequel l'archevêque renonce à la Monnaie au profit de Philippe le Beau, comte de Bourgogne, 1502, 20 mai ; — fondation par François de Busleiden de deux anniversaires et legs de 1,000 fr. pour une chapelle qu'il ordonne de construire à Saint-Étienne, 22 octobre ; — États à Dole, sous la présidence de Philippe le Beau, 1503, 7 août ; — service funèbre pour ce dernier, 1506, 23 octobre ; — conseil tenu à Nozeroy contre la cité de Besançon, 1507, 25 août ; — ratification d'un traité de neutralité avec la France, 1508, 13 août ; — M. de Salans, commissaire de Maximilien, notifie au chapitre qu'il faut enclore de murailles le moulin de Rivotte ou donner 400 l. aux gouverneurs pour les fortifications, 5 avril ; — autorisation donnée à Jacques Jouffroy, seigneur de Marchaux, de se faire enterrer, lui et Anne d'Abbans, sa femme, à condition de fonder des anniversaires, 1512, 9 juin ; — on tient à Gy le synode d'automne du consentement du chapitre et sous la présidence de l'official, 1520, 5 octobre ; — Jean de Cusance est pourvu de l'archidiaconé de Favorney après le décès de Bernardin, cardinal de Sainte-Croix de Jérusalem, titulaire de ce bénéfice, 1525, 27 janvier ; — procession générale dans laquelle on porte le Saint-Suaire pour le montrer aux Clarisses, 1529, 23 juin ; — lettre de Philiberte de Chalon demandant l'envoi de chanoines aux funérailles de Philibert de Chalon, prince d'Orange, 1530, 4 octobre ; — service funèbre pour Marguerite d'Autriche, 1531, 21 janvier ; — la peste à Besançon, 26 juillet ; — don fait à la duchesse de Milan, de passage, 1534, 28 mars ; — passage d'un franciscain de Genève qui a abandonné

plusieurs hosties sur un autel de Saint-Étienne, 1535, 15 juillet ; — prise de la Goulette sur les Turcs, 27 août ; — dépôt momentané des reliques de l'abbaye de Saint-Claude, à Besançon, 1536, 7 septembre ; — Pierre de La Baume créé cardinal, 1540, 13 janvier ; — inondations, 1541, 15 juillet ; — cérémonial de l'enterrement des archevêques (texte), 31 décembre ; — legs de 1,600 fr. par le doyen Jean Carondelet pour la construction de nouvelles stalles dans le chœur, 1545, 19 février ; — victoire de Muhlberg sur les protestants, célébrée par des processions, 1547, 5 mai ; — confection de nouvelles stalles à Saint-Jean et à Saint-Étienne, 1549, 20 novembre ; — lettre du gouverneur du comté de Bourgogne déclarant que le chapitre est exempt d'impôts, 21 août 1558 (texte) ; — l'évêque de Bâle demande secours contre la secte protestante qui pullule, 1556, 6 avril ; — processions générales pour le concile de Trente, 1561, 19 février ; — consécration de la chapelle de Saint-Oyan, 1596, 19 avril ; — lettre d'Antoine Lulle aux cardinaux députés pour l'exécution du concile de Trente, 31 décembre 1566 ; — on ne montre pas le Saint-Suaire à cause de la présence de l'armée de Wolfgang, duc des Deux-Ponts, 1569, 5 avril ; — publication du concile de Trente, 1571, 23 octobre ; — procession pour la naissance d'un fils d'Espagne (l'infant Ferdinand), 1572, 27 février ; — le commandeur de Castille arrive à Besançon avec une armée, 1573, 16 octobre ; — victoire contre les Turcs et prise de Tunis, 28 novembre ; — on aperçoit des feux dans le ciel, 1574, 26 août ; — messes quotidiennes pour être préservés de la peste, 1576, 4 juillet ; — texte d'une lettre du cardinal légat en Allemagne aux gouverneurs de Besançon, au sujet de la juridiction ecclésiastique, Ratisbonne, 5 juillet 1576 ; — ostension du Saint-Suaire à la duchesse de Parme et Plaisance, 1580, 28 mai ; — enterrement à Saint-Étienne de Claude de Jouffroy, seigneur de Marchaux, 1581, 15 septembre ; — funérailles du cardinal Claude de La Baume, à Arbois, 1584, 27 juillet ; — suppression de la fête des Innocents, 1585, 9 octobre ; — érection d'une confrérie de la Miséricorde, 1591, 24 mai ; — présents au cardinal de Sens, 1592, 2 septembre ; — éclairage nocturne des rues du chapitre, 1595, 16 mars ; — 1,000 fr. versés aux gouverneurs pour les capitulations du roi de Navarre, 18-29 septembre ; — prêt de 3,000 écus d'or à l'évêque de Bâle, 1596, 19 février ; — messe de saint Sébastien contre la peste, 1597, 9 août ; — on montre le Saint-Suaire au maréchal de Biron, 1602, 9 janvier ; — processions pour la victoire d'Ostende, 1604, 13 octobre ; — commis nommés par le chapitre pour la réforme du Bréviaire, 1606, 2 août ; — réparation d'une croix de pierre aux colonnes de Saint-Étienne par les soins du fabricant, 1609, 8 juillet ; — le duc de Lorraine demande l'érection d'une officialité spéciale pour les terres de son domaine dépendant de Besançon, 1613, 19 juin ; — texte d'une lettre de l'empereur Mathias datée de Prague le 27 avril 1616, prenant sous sa protection le chapitre, son district et son territoire, 23 août ; — le chapitre est prié par l'archevêque de lui prêter aide contre l'évêque de Bâle qui voudrait réunir Porrentruy à son évêché, 1620, 19 décembre ; — procession générale pour l'ouverture du jubilé de Grégoire XV, 1621, 2 juin.

G 231. (Registre.) — In-folio papier de 731 pages.

1470-1717. — « *Acta selecta Capituli Bisuntini.* » Actions de grâces pour la protection divine qui a protégé le duc de Bourgogne du complot ourdi par le bâtard Baudouin de Bourgogne, 1470, 31 décembre ; — nouveaux statuts donnés au chapitre par le cardinal de Sainte-Praxède, 1471, 27 septembre ; — fondation de Saint-Genès par le chanoine Jean Quarret, 1474, 29 janvier ; — divers dons faits par le cardinal de Neuchâtel, 1481, 7 juin ; — Claude Carondelet nommé doyen, 1483, 14 mai ; — à cause de la peste on remplace les collations par des taxes, 1493, 20 novembre ; — le surchantre de Saint-Jean doit une collation le jour de Saint-Jean devant la Porte latine, 1494, 16 avril ; — legs d'un missel imprimé sur vélin, par Charles de Neuchâtel, 1499, 14

avril ; — torches et hypocras offerts à l'archevêque Antoine de Vergy, à raison de sa première entrée en ville, 1513, 31 août ; — fondation d'un office de saint Bernardin et offre d'une statue d'argent avec reliques du même saint par Bernardin Labouquet, archidiacre de Gray, 1517, 22 mai ; — l'évêque de Lausanne passe à Besançon, on lui offre le vin d'honneur et il assiste à la messe à Saint-Jean, 1520, 11 janvier ; — Ferry Carondelet opte pour la prébende de Saint-Jean-Baptiste, vacante par la mort de Gabriel Tondot, 1523, 15 décembre ; — grande croix d'argent doré, valant 100 écus, offerte par le chanoine Antoine Montrivel, 1524, 1^{er} juillet ; — l'archevêque fait requérir les gouverneurs de ne point faire porter les baguettes blanches devant eux, par leurs sergents, à la procession du saint Sacrement, 1535, 31 mai ; — stalle particulière au chœur assignée à Antoine Perrenot de Granvelle, à cause de son titre d'évêque d'Arras, 1540, 1^{er} octobre ; — notification faite à l'abbé de Corneux des bulles réunissant à la mense capitulaire l'église de Gy, 1546, 23 mars ; — statut sur l'achat des maisons canoniales, 1548, 29 mai ; — procession générale et serment contre l'hérésie, 1556, 24 juin ; — mesures contre les assemblées hérétiques, 24 septembre ; — fondation d'aumônes et offices par Nicole Bonvalot, sœur de François, 1561, 28 mai ; — service funèbre pour le doyen Bonvalot, mort à Bruges, le 11 août 1564, 1^{er} septembre ; — texte du traité passé avec Claude de La Baume, 1567, 11 février ; — il est maintenu que les archevêques ne peuvent accorder quelque chose d'importance sans l'autorité du chapitre, 1573, 21 janvier ; — mort de Claude de La Baume apprise à Besançon, 1584, 15 juin ; — statut pour la provision du haut doyenné, 1599, 12 juin ; — on demande au pape d'unir à la mense capitulaire l'écolâtrerie et ses revenus, 1600, 9 août ; — récit d'une tentative de vol du Saint-Suaire en 1595 (texte), 1619, 20 mai ; — visite à la duchesse de Lorraine, 1633, 31 août ; — envoi du chanoine Jérôme de Lisola auprès de l'Empereur, à Ratisbonne, 1641, 23 mars ; — consécration d'un autel à Notre-Dame Libératrice, à Saint-Étienne, par l'archevêque Claude d'Achéy ; il dépose dans le secret des reliques de saint Just, évêque de Lyon, de saint Vital et de sainte Anastasie, 1644, 8 juin ; — les paroissiens de Saint-Michel de Dijon viennent en procession au Saint-Suaire, 1660, 13 octobre ; — acte de prise de possession de l'archevêché par Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, 1663, 29 janvier (texte) ; — mémorial des difficultés existant entre le chapitre et la cité, 1666 (texte) ; — sortie des Français de la province, 1668, 8 juin ; — le prince d'Aremberg, gouverneur, intime au chapitre l'ordre de se conformer au concordat germanique, 1670, 22 mars ; — fonte de quantité de reliquaires d'or et d'argent pour faire une grande croix et six chandeliers d'argent pour la chapelle du Saint-Suaire (détail des objets fondus), 1671, 8 mai ; — translation des restes des comtes de Bourgogne de Saint-Étienne à Saint-Jean, 1674, 13 juin ; — fondation de l'office de saint Charles par le chanoine Charles-François Franchet, 1678, 31 octobre ; — réduction sensible de la justice de l'officialité, à laquelle le Roi ne laisse que la connaissance des causes ecclésiastiques, 1680, 20 novembre ; — patentes royales confirmant le statut de réception des chanoines, 1685, 17 janvier ; — autre touchant les maisons canoniales, 9 avril ; — jugement de l'intendant, M. de Lafond, au sujet de la portion colonique, 1692, 7 mai ; — Hugues-Hyacinthe Callier est nommé secrétaire du chapitre, 1694, 3 novembre ; — cérémonial des obsèques des archevêques de Besançon, princes d'Empire, 1698, 3 mai ; — cérémonial de prise de possession de l'archevêché, 1699, 7 décembre ; — jubilé, 1702, 5 mars ; — 60,000 l. accordées au Roi par l'assemblée du clergé, 1704, 12 février ; — règlement fait pour les surchantres, 1706, 17 février ; — texte du procès-verbal de transfert des reliques des saints Étienne, Agapit et Vincent, retirés du maître-autel de Saint-Étienne, par les chanoines Jobelot et Perrenot, 1674, 3 octobre, 1711, 9 décembre ; — consécration du nouvel autel de Saint-Jean, 23 décembre : — funérailles de l'archevêque, mort le 21 août, dans l'église de Vieilley, 1717, 22 août ; — élection de François-Gaspard de Grammont comme haut doyen, 23 août ; — p. 637. « Fundamenta quibus nititur capitulum Bisuntinum pro jure eligendi suos

archiepiscopus » ; — p. 661, analyse d'actes capitulaires du 17 août 1552 au 10 mai 1623 ; — p. 709, « Nota statutorum capituli illustris ecclesixæ metropolitanæ Bisuntinæ » ; — extraits de statuts de 1212 ; — 1243 ; — 1587 ; — 1252 ; — 1253 ; — 1258 ; — 1259 ; 1537 ; — 1545 ; — 1557 ; — 1551 ; — 1640 ; — 1681 ; 1688 ; — 1693 ; — 1275 ; — 1283 ; — 1287 ; — 1296 ; 1489 ; — 1492 ; — 1544 ; — 1571 — 1588 — 1635 ; 1649 ; —1309 ; — 1331 ; — 1334 ; — 1338 ; — 1358 ; 1386 ; — 1387 ; -1396 ; — 1412 ; — 1454 ; — 1574 ; 1471 ; — 1473 ; — 1474 ; — 1477 ; — 1496 ; — 1500 ; 1508 ; — 1514 ; — 1511 ; — 1513 ; — 1515 — 1516 ; 1518 ; — 1522 ; — 1523 ; — 1535 ; — 1541 ; — 1542 ; 1601.

G 232. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 15 papier.

1345-1780. — *Grande chantrerie.* Vente par Girard de By, prêtre, fils de Richard de By, chevalier, à Odon de Choye, grand chantre d'une vigne, au territoire de La Chapelle-lez-Rennes, lieu dit « es Autrées, » au prix de 80 l., 1345 ; — ratification de la vente précédente par Jeannette, fille de Richard de By, chevalier, sœur de Girard de By, prêtre, demeurant à Quingey, 1345 ; — autre par Jeannette de By, femme de Jean de Chappois, sœur de Girard de By, 1345 ; — achat de terres situées à Rennes, de Jean de Gormont, dudit lieu, damoiseau, par Étienne de Savigny, grand chantre et chanoine de Besançon, pour lui et pour ses successeurs, au prix de 19 florins d'or, 1371 ; — achat par Jean Jobert, chanoine, surchantre de l'église Saint-Jean, de Guillaume de Morens, bourgeois de Salins, et de Jeannette, sa femme, d'un cens de 15 sous sur une vigne sise à Salins, appartenant à Oudin Le Peletier, 1403 ; — requête présentée au chapitre par les familiers et chapelains de la cathédrale, pour obtenir mandement de 60 sous sur la succession de feu Thiébaud de Cicon, jadis grand chantre, 1494 (appointement conforme) (orig. et cop.) ; — déclaration des fonds appartenant à la grande chantrerie à La Chapelle-lez-Rennes et aux environs, v. 1600 ; — accensement fait par le grand chantre Claude de Bauffremont, abbé commendataire de Balerne, d'une vigne au lieu de Morre, à Étienne Pidancet, vigneron, citoyen de Besançon, 1623 ; — amodiation d'une maison rue du Mont-Sainte-Marie, à Denis Perreciot, par le grand chantre Jean-Baptiste de Jouffroy, 1640 ; — reconnaissance de cens envers la grande chantrerie par Claude Boulot, vigneron, sur une vigne sise à Morre, 1663 ; — échange fait entre Claude-Étienne de Jouffroy, grand chantre, et Guillaume de Germigney, s^r dudit lieu, Chilly, Aresche, Le Perrey, de pièces de terre sises au Perrey, contre une autre pièce sise à La Chapelle, 1665 ; — fondation d'une place de surchantre en l'église Saint-Étienne, faite par Claude Jacquet, de Pontarlier, doyen de Varesco et séchal du chapitre, avec rente annuelle de 500 fr. rédimable au capital de 5,000 fr., 1670 ; — règlement des comptes de la grande chantrerie, 1677 ; — traité passé entre le chapitre et Jean-Ignace-Bonaventure de Broissia, grand chantre coadjuteur, par lequel il est cédé à ce dernier 52 ouvrées et demie de vignes à Mercuroz, en six pièces, à charge de les rétablir et mettre en bon état, 1682 ; — délibérations relatives à une prestation annuelle de 3 l. estevenantes, dues à Pâques aux familiers par le grand chantre, 1705-1708 ; — visite de la vigne de Fussigney, dépendant de la grande chantrerie, 1739 ; — traité entre Claude Boisot, chanoine et grand chantre, et Jean Petitjean, de Morre, par lequel le premier cède pour 29 ans la vigne de Vaux, comptant six ouvrées, au second, à charge d'en extirper les épines, broussailles, pierres et murgers, 1747 ; — bail à ferme passé par Jean-Claude Ramboz, séchal du chapitre, à Claude Badoz de Salins, des domaines de la grande chantrerie à La Chapelle-lez-Rennes, pour neuf ans, au prix annuel de 1,200 l., 1777 ; — procès du chapitre contre Gabriel Vélut, cabaretier à La Chapelle en délimitation, 1780.

G 233. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 7 papier.

1281-1751. — *Grande chantrerie. Hôpital de Sainte-Brigitte.* Donation faite au recteur et aux religieux de l'hôpital de Sainte-Brigitte à Besançon, par Comteson, sœur de Jean Qualet, jadis familial de l'église de Besançon, de tous ses biens meubles et immeubles, 1283 ; — autre de trois pièces de vigne au territoire de Besançon (à Calmoutier, aux Corvées et à la Plante à la Grenière) faite au maître, aux frères et aux pauvres du même hôpital par Gérard le Fol, frère de feu Darc, citoyen de Besançon, 1281 ; — achat par Henri d'Hyèvre, recteur de l'hôpital de Sainte-Brigitte, de Robert de Naisey, cordonnier, et de sa femme Guyette, d'un jardin hors de la porte Rivotte ; il y est question d'une sœur converse dudit hôpital, à son vivant sœur de ladite Guyette et nommée Vachans, 1329 ; — charte d'indulgences concédées par l'archevêque de Besançon, Antoine de Vergy, pour relever l'hôpital dédié à sainte Brigitte et à saint Blaise, qui tombait en ruines, et sustenter les pauvres qui avaient droit d'y séjourner ; autorisation d'aller quêter dans tout le diocèse, 1510 ; — déclaration des terres dépendant de la grande chantrerie sur la paroisse de Mont, vers 1600 ; — procès-verbal de visite de la maison de Sainte-Brigitte dépendant de la grande chantrerie, état des réparations à y faire, 1731 ; — autre, après la mort du grand chantre Claude Boisot, dressé par l'entrepreneur Jean-Claude Grosjean et Jean-Charles Colombot, architecte, 1750 ; — autre dressé en 1751 ; — état des terres dépendant de l'hôpital Sainte-Brigitte, à Mont-sur-Lison.

G 234. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 5 papier, 1 sceau.

1342-1570. — *Séchalerie ou Trésorerie.* Visa pour droit de lods d'une charte de vente de terres, par Gauthier d'Ilay, chanoine et séchal de Besançon, 1342 ; — vente par Étienne, fils d'Othon de Bremondans, damoiseau, à Hugues de Vienne, archevêque de Besançon, de la douzième partie de la moitié de la séchalerie de Besançon avec tous ses droits et émoluments, tenue par Richard le séchai et ses frères, au prix de 40 l. estevenantes, 1348-1349 ; — vidimus de la même pièce donné par les notaires Étienne de Chargey, prêtre, et Pierre de Long-Sancey, clerc, 1370 ; — pour échapper aux poursuites du bailli de l'archevêque, Humbert de Vuillafans, damoiseau, et de son procureur Étienne de Dole, citoyen de Besançon, à raison d'un homicide commis par Othenin le Séchal, fils de feu Jean le Séchal de Besançon, Richard le Séchal, frère du meurtrier, cède à Hugues de Vienne la neuvième partie de la séchalerie que possédaient lui et son frère, 1353 (vidimus de 1370) ; — sentence arbitrale rendue par Thiébaud de Neuchâtel dans un procès entre le chapitre d'une part, Gui de Pontailler, maréchal de Bourgogne, Jean et Jacquemard, ses frères, au sujet de la moitié de la séchalerie de Besançon, vendue par leur grand-père Hugues d'Arguel (père de Jeanne d'Arguel, leur mère) à l'archevêque Hugues de Vienne ; le chapitre renonce à rien réclamer pour les excès et violences commis dans ses terres par les sieurs de Pontailler, et ceux-ci, en retour, renoncent à leurs prétentions de retrait sur la séchalerie, 1373 ; — certificats de paiement de lods donnés par le séchai de Besançon, 1388, 1399 et 1416 ; — état des rentiers de la petite séchalerie, 1661 ; — état des revenus de la grande trésorerie, 1693 ; — lettres de M. d'Ormesson à M. Boutechoux, grand trésorier du chapitre, au sujet du rétablissement d'une rente au principal de 1,450 l., assignée jadis sur les tailles du bailliage de Besançon, au profit de M. le grand trésorier du chapitre, Philippe Laborey de Salans, 1731. — *Écolâtrerie.* Bulle de Pie V, relative à une compétition soulevée contre Matthieu de Jallerange, pourvu de l'écolâtrerie, et que les abbés de Corneux et de la Charité avaient eu charge de trancher, Rome, 23 septembre 1570.

G 235. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 2 papier, 7 sceaux.

1252-1300. — *Testaments.* Dernières volontés de Léger, marguillier de l'église cathédrale de Saint-Étienne ; il lègue, pour son anniversaire, une rente de 10 s. sur l'église de Mondon, par lui acquise de Ponce, doyen de Saint-Étienne, et fait divers legs aux processions, églises et hôpitaux de la ville, 1252 ; — de Guillaume de Joinville, doyen de l'église Saint-Étienne ; il lègue à son neveu Henri de Faucogney, s'il devient chanoine de Besançon, sa maison qui, autrement, sera vendue pour fonder son anniversaire ; il distribue son mobilier aux églises de Champagne, de Lorraine et du comté de Bourgogne, donne à l'église Saint-Étienne « la chazuble de diapre et l'aube des armes le roi d'Angleterre ; » son frère Jean de Joinville, le sénéchal de Champagne, scelle le testament donné en octobre 1263 (vidimus de 1264, copie) ; — de Nicolas, archidiacre de Varesco et chanoine de Besançon, fondant son anniversaire d'une somme de 200 l. dont le revenu (12 l.) est assigné par le chapitre sur la cure de Saint-Jean-Baptiste ; fait de nombreux legs aux églises, aux monastères, aux lépreux d'Arc, de La Vèze, d'Arguel et de Velotte, 1271 (original et vidimus de 1272) ; — autre d'Odon de Neuchâtel, doyen, instituant pour héritier Thiébaud de Faucogney, son neveu, trésorier du chapitre, et faisant de très nombreux legs en restitution, 1280 (vidimus) ; — de Frédéric de Saint-Quentin, chanoine, chambrier de l'archevêque et archidiacre de Gray, choisissant sa sépulture dans le chapitre de l'abbaye Saint-Vincent de Besançon, à la tête du tombeau de feu son père ; entre autres libéralités, il fonde une chapellenie dans la chapelle par lui construite dans l'église Saint-Jean, à l'honneur de sainte Marie-Madeleine, 1282 ; — extraits des testaments des chanoines Pierre de Cicon dit Brou de Noix, 30 janvier 1285 ; d'Othon de Vy, le vieux, 22 mars 1285 ; d'Othon de Vy, le jeune, surchantre de Saint-Jean (s. d.), 1342 ; — testaments : de Jacques d'Arguel, damoiseau, élisant sa sépulture à Saint-Étienne, et faisant de nombreux legs, notamment à Guillaume d'Arguel dit Villequel, sous condition de prendre la croix, et de s'embarquer dans un passage général outremer, lui donnant, outre un legs de propriétés et sujets, 100 l. pour ce voyage en Terre sainte ; don d'une vigne au Clos de Beure, pour son anniversaire ; restitution de 200 l. aux chevaliers de l'Ordre Teutonique, 1279 (vidimus) ; — de Pierre d'Arguel, trésorier du chapitre, élisant sa sépulture en l'église Saint-Étienne, fondant une chapelle dédiée à l'Exaltation sainte Croix, en l'église Saint-Jean et en assurant la dotation ; passé sous les sceaux du testateur, de la cour de l'official, de Henri de Granges, archidiacre de Luxeuil ; d'Othon de Vy, surchantre ; de Henri de Chilly, chanoine ; de Barthélemy, curé de Cussey ; de Vaucher d'Arbois, curé de « Choirayta », et de Gérard de Pontarlier, 1291 ; — testament et codicille d'Étienne de Bourgogne, chanoine de Besançon, portant fondation de son anniversaire et de celui de Henri de Chilly, chanoine, et en outre fondation d'une chapellenie à l'honneur de la Vierge et de saint Étienne, Besançon, 11 mai 1298, Rome, 13 août 1298 (cop.) ; — extrait du même testament, 1298 ; — testament de Thiébaud de Faucogney, doyen du chapitre, choisissant sa sépulture en l'église Saint-Étienne, devant l'autel de Notre-Dame, et fondant son anniversaire dans la même cathédrale ; nombreux legs avec ou sans conditions aux abbayes de Saint-Paul et de Bithaine au prieuré, de Chambornay-lez-Belleveaux, à l'hôpital d'Autoreille, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, etc., 1300 (original et copie).

G 236. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 1 papier.

1306-1396. — *Testaments.* Dernières volontés de Simon de Montbéliard, sire de Montrond (incompl.), 1306 ; — codicille de Gauthier Portier, archidiacre de Luxeuil, nommant son ami, Hugues, doyen de Traves, chapelain de la chapellenie par lui fondée en l'église Saint-Jean, et Henri de Ray, chapelain de celle fondée en l'église Saint-Étienne, 1307 ; — testament de Henri d'Usier, chanoine, fondant une chapelle à l'autel de Saint-Pierre, à Saint-Étienne, fondé par son

oncle Henri de Scey, archidiacre de Besançon, fondant une autre chapellenie en l'église Saint-Jean, la dotant et donnant la collation de ces chapelles à Amauri de Berne (de Beaune), citoyen de Besançon ; il institue Hugues, seigneur d'Usier, son neveu, son héritier universel pour les immeubles, Amauri de Berne pour les meubles, 1318 ; — extrait du testament de Girard de Velotte, chanoine, fondant et dotant deux anniversaires, 1352 ; — testament de Jean de Corcondray, s^r de Corcondray et d'Avanne, doyen du chapitre, léguant divers immeubles pour son anniversaire, instituant pour héritier Fromond de Corcondray, son neveu, et, à défaut d'hoirs légitimes, Jean d'Étrabonne, fils d'Étiennette de Corcondray, sa nièce, 1357 (cop.) ; — autre d'Hugues d'Aigremont, chanoine, surchantré de Besançon, choisissant sa sépulture dans l'église de Saint-Jean-Baptiste de Besançon, en la chapelle fondée par ses prédécesseurs, fondant plusieurs anniversaires, instituant comme héritiers Jean d'Aigremont, chanoine, et Hugues d'Aigremont, ses neveux, et à défaut, le chapitre, 1396.

G 237. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 5 papier, 4 sceaux.

1403-1640. — *Testaments.* Dernières volontés : d'Odon de Nant, archidiacre de Besançon, chanoine de Bayonne, fondant son anniversaire au chapitre, instituant héritier universel Jean de Nant, chanoine et archidiacre de Rouen (futur archevêque de Paris), 1403, Paris, Saint-Germain des Prés, 1^{er} juin 1403 ; — de Jacques des Roches, archidiacre de Faverney et chanoine, 1410 ; — de Thiébaud de Rougemont, archevêque de Besançon, fondant cinq anniversaires dans les églises de Saint-Jean et de Saint-Étienne, et donnant au chapitre ses moulins et étang de Charcenne, 1430 ; — de Jean Symard, docteur en théologie et chanoine, 1554 ; — extrait du testament de Jean de Cusance, seigneur de Belvoir, chanoine, contenant diverses fondations de messes et offices en l'église métropolitaine, 1567 ; — extrait du testament de Pierre Bourquin, de Vercel, prieur de Courtefontaine, léguant 12 fr. de rente pour célébrer son anniversaire le jour de sainte Agathe, 1571 (cop.) ; — autre extrait du même testament, 1583 ; — autre de Constant Colin, chanoine, prébendier de Supt, fondant une messe du Saint-Sacrement, 1599 ; — autre du chanoine François Capitain, conseiller clerc au parlement de Dole, instituant le chapitre son héritier universel, moyennant certaines réparations et certains embellissements dans les chapelles de l'église métropolitaine, 1622 ; — autre du chanoine Gui Pétremand, fondant son anniversaire, instituant son frère Jean Pétremand, avocat au parlement de Dole, son héritier universel, et à défaut, lui substituant son neveu Jean, 1639 ; — extrait du testament de Charles Laborey de Salans, chanoine de la métropole, fondant une messe de *Requiem* à l'autel du Saint-Suaire, 1667.

G 238. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 11 papier.

1643-1683. — *Testaments.* Dernières volontés : de Thiébaud-Ambroise Philippe, chanoine, léguant 100. fr. pour son anniversaire et instituant légataire universel son neveu Claude-Ambroise Philippe, juge en la régale, 1643 ; — autre du chanoine Vincent Vernerey, léguant 400 l. estevenantes pour son anniversaire et instituant héritière universelle Marguerite Odille, sa nièce, 1654 ; — autre de Jean-Baptiste de Jouffroy, grand chantre, léguant au chapitre 1,000 fr. pour fondation d'un anniversaire, léguant à son neveu François-Gabriel de Jouffroy ce qu'il possédait dans la seigneurie de Gonsans, et instituant son légataire universel Claude-Étienne de Jouffroy, son autre neveu, 1657 ; — testament et codicille de Jean-Baptiste Doroz, chanoine de Besançon, prieur de Lieu-Dieu et de Saint-Bernard de Salins, 1661 ; — autre d'Étienne Bouverot, prieur de Ruffey, chanoine, créant son anniversaire, et fondant une basse messe de *Requiem*, 1663 (cop.) ; — autre de Claude-François d'Orival, chanoine, chargeant Richard d'Orival, son frère et héritier,

de la fondation d'un anniversaire, 1665 ; — autre de Poncet Perreaud, d'Orgelet, chanoine de l'église métropolitaine, prieur de Jussey, instituant François Perreaud, son frère, procureur au bailliage d'Orgelet, 1666 (cop.) ; — autre de Jean-Baptiste Boitouzet, chanoine archidiacre de Salins, léguant 300 fr. pour anniversaire, faisant mention de la chapelle de Saint-Claude, fondée en l'église Saint-Jean, par Claude Boitouzet et son oncle, conseiller au parlement de Dole, instituant pour héritiers Jean-Baptiste Boitouzet, docteur en droit, Philippe, Pierre et François Boitouzet, ses neveux, 1670 ; — autre, de Bon Monnier, chanoine, instituant pour héritier Bon-Anatoile Monnier, seigneur de Noironte, 1673 ; — autre de Simon-Antoine Borrey, prieur des Bouchoux et de Cusance, chanoine de Besançon, faisant des fondations considérables en l'église métropolitaine, tant pour anniversaire que pour offices particuliers, et instituant pour héritiers Jean Borrey, juge en la grande judicature de Saint-Oyan de Joux, et Antoine Borrey, premier maître en la Chambre des comptes de Dole, 1680 ; codicilles du même, 1682 ; — traité passé entre les héritiers du chanoine Borrey et le chapitre, pour l'exécution de ses fondations, 1682 ; — testament de Claude-Antoine Reud, chanoine, instituant pour moitié le chapitre, pour moitié Jeanne-Baptiste Bertrand, sa mère, veuve de Claude-Antoine Reud, 1683 ; — extrait du testament de Jean Millet, chanoine, publié à Besançon en 1684, 1683.

G 239. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 10 papier, 12 sceaux.

1688-1759. — *Testaments.* Dernières volontés de Claude-Antoine Reud, chanoine, 1683-1684 (v. cote G. 238) : — inventaire, partage et traité fait entre le chapitre et M^{me} Reud, comme héritière de feu le chanoine Reud, 1684 ; — testament de Laurent Othenin, chanoine, fondant son anniversaire et instituant Philippe Ballay, de Vesoul, son beau-frère, héritier universel, 1688 ; — autre du chanoine Jacques Privey, léguant 500 fr. au chapitre pour son anniversaire et 200 fr. à la confrérie de Saint-Antoine et Saint-Éloi, instituant héritier universel le chanoine Bruno-Joseph Garinel, son coadjuteur, 1690 ; — extrait du testament du chanoine Étienne-François Linglois, instituant le chapitre son unique héritier, 1698 (cop.) ; — autre de l'archevêque Antoine-François de Blisterswich-Moncley, léguant au chapitre une rente au capital de 3,000 l. sur son beau-frère M. de Scey (dont on n'a pu toucher un sol) et instituant le monastère du Refuge de Besançon son héritier universel, 1709 (publié en 1735), copie ; — autre de Jean-Ignace-Bonaventure de Froissard-Broissia, chanoine et grand chantre, lèguant, pour son anniversaire, 666 l. 13 s. 4 d., outre 533 l. 6 s. 8 d. pour rétribution de messes, 1732 ; — extrait d'un codicille de François-Joseph de Grammont, archevêque de Besançon, instituant le chapitre son héritier pour moitié au cas où le séminaire n'aurait pas l'effet de ladite institution, 1714 ; — autre (testament et codicille) de Pierre-Lamoral de Montrichard, chanoine, qui, ayant déjà disposé en faveur de ses parents de tous ses biens paternels et maternels, donne ce qui lui restait au chapitre, outre quelques legs pieux aux pauvres et à ses domestiques, 1718-1722 ; — autre d'Antoine-Ignace de Camus, chanoine, abbé de Clairefontaine, léguant au chapitre 2,000 l. pour son anniversaire et instituant pour héritier son frère Jean-Maurice de Camus, président à mortier au Parlement, 1735 (publié en 1748) ; — extrait du testament de Charles-Joseph Mareschal, chanoine, abbé des Trois-Rois, léguant au chapitre les revenus arriérés de sa prébende et instituant pour héritier son neveu et coadjuteur le chanoine Charles-François-Ferdinand Mareschal, 1743 (publié en 1748) ; — autre testament du chanoine Claude-Ambroise-Philippe d'Orival, de Villeparois, léguant au chapitre sa maison canoniale (vendue depuis 8,000 l.), 1759.

G 240. (Registre.) — Papier in-folio de 58 feuillets.

1696-1742. — *Testaments.* Copies de testaments des chanoines : Ferdinand-Matthieu Laborey de Charchillat, 1696 ; — Claude Boitouzet, archidiacre de Luxeuil, prébendier de Vy et Dampierre, 1708 ; — Joseph-François-Philippe, prébendier de Bonnay, 1709 ; — Claude-Ignace Hugon, prébendier de Pouilley (Tartaran), 1709 ; — Antoine Chapuis, prébendier de Vaux, 1709 ; — Nicolas-Marin d'Orival, prébendier de Berthelange, 1710 ; — Jean Buchot, surchantre, 1710 ; — Philippe Louvet, prébendier de La Perrouse, 1710 ; — Claude-Antoine Franchet, prébendier de Supt, 1712 ; — Jean-Ignace-Bonaventure de Froissard-Broissia, 1712 ; — François-Bonaventure Jobelot, grand trésorier, 1712 ; — François Perrinot, prébendier de Tarcenay, 1713 ; — Claude de Belot-Villette, grand trésorier, prébendier de Supt, 1714 ; — Jean Courvoisier, prébendier de Bonnay (Grammont), 1716 : — François Joseph de Grammont, archevêque, prince du Saint-Empire, 1717 (codicille du même) ; — Jean-François de Mesmay, prébendier de La Bretenière et de Chemaudin, 1718 ; — Antoine Besse, familier et ancien séchal, 1720 ; — Hugues-Ignace Mareschal, prébendier de Pouilley (Montmartin), 1721 ; — Léopold-Joseph Hugon, prébendier de Grozon, 1722 ; — Pierre-Lamoral de Montrichard, prébendier de Serre, 1722 ; — Léonard Richard, prébendier de Bonnay (Chaumont), 1722 ; — Philibert-Joseph Boudret, prébendier de Serre-lez-Moulières, 1724 ; — Nicolas d'Orival, prébendier de Pouilley (Champdolant), archidiacre de Luxeuil, 1726 ; — Jean-François Mairat, prébendier de Saint-Hilaire, 1727 ; — Charles-François Franchet, prébendier de Ferrières, 1729 ; — Jean-Baptiste Leschelle, prébendier de Chemaudin, 1726 (publ. en 1730) ; — Louis Laborey de Chargey, prébendier de Geneuille, archidiacre de Luxeuil, 1733 ; — Guillaume Boutechoux de Chavanne, grand archidiacre, prébendier de Supt, 1737 ; — Pierre-François Raclet, archidiacre de Gray, prébendier de Saligney, 1737 ; — Pierre-François d'Orchamps, prébendier d'Étuz et Boulot, grand trésorier, 1738 ; — Luc-Joseph Marin, prébendier de Pouilley (Montmartin), 1740 ; — François Boitouzet, prébendier de Tarcenay, 1742.

G 241. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 2 papier, 1 sceau.

1250-1495. — *Fondations d'anniversaires ou d'offices.* Vente faite par Étienne de Dole dit Bochuez, du consentement d'Alix, sa femme, d'Odette, sa fille, et de ses frères Girard, Henri et Guillaume à Girard de Dole dit de l'Hôpital, clerc, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon, de 8 sous de cens sur les meix de Pierre de Beaumont, de Gérard de Montbarrey, etc., 1250 ; — donation par Girard de Dole dit de l'Hôpital, fils de feu Pierre de l'Hôpital, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon, à l'église Saint-Étienne, à charge d'anniversaire d'un meix à Cussey et de dix sols de cens à Dole, 1266 (orig. et vidimus) ; — donations à l'église Saint-Jean par Frédéric, trésorier de Besançon, pour son anniversaire, d'un cens de 12 bichots de blé sur le moulin de Cussey et d'une vigne à Besançon, lieu dit en Plainechaux, vers 1270 (cop. donnée par Jules Gauthier) ; — fondation de quatre anniversaires aux quatre-temps de carême, Pentecôte, septembre et décembre, par Hugues de Chalon, archevêque de Besançon, 1304 ; — vente par Guillaume d'Autoreille, chanoine de Gray, à Guillaume de Fouvent, chanoine de Besançon et de Langres, de la maison du feu chanoine Pierre Chappuis, située devant l'Officialité diocésaine et dont le prix devait servir à doter son anniversaire en l'église métropolitaine, 1376 (ci-annexées les lettres de lods de l'archevêque de Besançon, Guillaume de Vergy, 1378) ; — traité entre le chapitre et Gérard d'Athier, panetier du roi de France, neveu de feu l'archevêque Gérard d'Athier, pour régler l'anniversaire de ce dernier et certaine fondation des Heures de la Vierge dans les deux cathédrales, 1404 ; — copie faite d'autorité de l'official et à requête de Jean Bonvalot, archidiacre de Faverney, et du chanoine Jean Bonvalot, possesseurs de la maison de Jean Jobert, chanoine et surchantre de Saint-Jean, d'une acquisition de cens faite par ledit Jobert à

Serre-lez-Moulières en 1413, avec extrait du testament dudit Jobert, léguant sa maison et ledit cens de 45 s. pour fonder son anniversaire, 1416, 1475 ; — bulle d'Eugène IV confirmant la cession faite par Jean de Rochetaillée, vice-chancelier de l'Église romaine, au chapitre métropolitain, du meix Germigney, dépendant de l'archevêché, avec ses fruits et dépendances, pour fondation de son anniversaire avec distribution de pain et de vin (ce meix avait été pris par commise sur vente faite sans son consentement par Antoine de Germigney, damoiseau, à Jean Sardon, licencié en droit ; rétrocedé par l'archevêque à la duchesse Isabelle de Portugal, revendu à Jean Sardon, enfin vendu par ce dernier à l'archevêque pour 1,300 fr.), Florence, 27 décembre 1435 ; — constitution d'un cens au profit du chapitre, pour fondation d'anniversaire, par Guillaume Gauthier, officiai et archidiacre, 1457 ; — déclaration non signée des héritages sis au territoire de Besançon donnés à l'église par Odo de Nant pour son anniversaire, 1495.

G 242. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 7 papier.

1513-XVI^e siècle. — *Fondations d'anniversaires ou d'offices.* Jean Favel, évêque de Nazareth, suffragant de Besançon, fonde son anniversaire au jour de saint Thomas d'Aquin, moyennant une rente annuelle de 61. (au principal de 120 l.), 1513 ; — acceptation par le chapitre, 1513 ; — transaction au sujet de ce cens entre le chapitre et Antoine Subtil, de Motey-Besuche, mari de Cécile Favel, 1517 ; — Jean Garondelet, archevêque de Palerme, achète du chapitre, pour être annexée au décanat, la mairie de Geneuille, au prix de 400 l. estevenantes, sur le revenu desquelles il impute les frais de son anniversaire, 1523 ; — fondation de l'office de sainte Apolline en l'église de Besançon par Pierre Corvesier (porte-croix du chapitre), de Frasnè près La Rivière, 1527 ; — procès relatif à la fondation de six *Salve Regina* faite par feu Quentin Viquot, chanoine et scelleur de l'église de Besançon, 1529 (texte de la fondation) ; — fondation de l'office de Notre-Dame de Pitié le jeudi et le vendredi saints, dans les deux cathédrales, par Jean Bassand, prêtre, reclus de Besançon, 1540 ; — transaction servant de contrat de vente au profit du chapitre (capital 400 fr.) pour la fondation de l'office de saint Augustin faite par Françoise Rigaud, veuve de M. Musy, conseiller au parlement de Dole, 1592 ; — fondation d'une messe du saint Sacrement, tous les jeudis de l'année, dans les deux cathédrales (capital 10,000 l.), par Constance Colin, chanoine, 1598 ; — deux fragments d'un livre in-fol. d'anniversaires du chapitre, XVI^e s. (extraits d'une reliure).

G 243. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 10 papier (dont 1 cahier de 20 pages), 1 sceau.

1628-1697. — *Fondations d'anniversaires et d'offices.* Joachim de Vienne dit de Bauffremont fonde en la chapelle Notre-Dame de Leffond, près de Charcenne, l'anniversaire de sa première femme, Marguerite de Coligny, 1628 ; — fondation d'une messe le jour de fête de sainte Anne, par Anne de Valimbert, 1631 ; — fondation d'une messe de sainte Thérèse aux Carmélites de Besançon et d'un anniversaire en l'église métropolitaine, par le grand chantre Claude de Bauffremont, 1632 ; — cession par Étienne Broquard, s^r de Grosbois, au nom de ses enfants, héritiers du chanoine Jean Broquard, de diverses rentes pour parfaire la somme de 3,000 fr. légués au chapitre par celui-ci, pour offices et anniversaire du défunt, 1633 ; — fondation de l'Office des ténèbres par le chanoine Pierre-Louis Chaillot, 1635 (cop.) ; — autre d'une messe solennelle au Saint-Suaire par Marguerite de Rye, marquise de Listenois, veuve de Joachim de Vienne dit de Bauffremont, 1645 (double exempl.) ; — traité passé par le chapitre avec Pierre Alix, abbé de Saint-Paul, pour supprimer le repas annuel dit « past des fêves, » dû pour l'anniversaire d'Hugues 1^{er}, et le remplacer par une somme de 66 l. 13 s. 4 d. versée

annuellement au chapitre, 1654 ;— autre d'une basse messe tous les lundis et d'un anniversaire par Bon Monnier, cogouverneur de Besançon, 1658 (avec un extrait) ; — autre d'une messe hebdomadaire (chaque lundi) à l'autel du Saint-Suaire par le chanoine Claude Jobelot, vicaire général, 1660 ; — autre d'une messe basse chaque vendredi au même autel par Marie-Anne des Porcelets, veuve de Jacques-Nicolas Perrenot de La Baume, comte de Saint-Amour, gouverneur de Namur, 1670 ; — autre d'une messe mensuelle, au même autel, en l'honneur de saint François-Xavier, par le chanoine Claude-François Hugonet, 1671 ; — recueil de fondations faites : par le chanoine François Perrinot, prébendier de Tarcenay, 1682 ; — autre par le même, 1690 ; — par Claude Jobelot, archidiacre de Gray, prieur de Ruffey, 1690 ; — par François Bonaventure Jobelot, archidiacre de Favorney, prieur de Ruffey, 1690 ; — par Nicolas d'Orival, prébendier de Pouilley (Champdolant), 1690 ; — par Joseph-François de Grammont, évêque de Philadelphie, haut doyen, 1692 ; — par Jean-François Jobelot, archidiacre de Luxeuil, 1693 ; — par François Marin, chanoine coadjuteur, 1694 ; — par Jean Millot, chanoine, 1680 ; — par Louis Laborey de Chargey, prébendier de Geneuille, 1696 ; — par Jean-François Jobelot, chanoine, 1697 ; — par Léonard Richard, prébendier de Bonnay, 1697 ; — par Louis de Laborey de Chargey, prébendier de Geneuille (incompl.).

G 244. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 28 papier.

1683-1754. — *Fondations d'anniversaires et d'offices.* Traité entre le chapitre héritier du chanoine Claude Fau, et les neveux dudit chanoine, Léonard Richard, prieur de Courtefontaine, et Antoine Richard, juge en la vicomté de Besançon, au sujet de cette succession et des frais funéraires, 1683 ; — procédure relative à la fondation de feu Marguerite de Rye, 1687 ; — fondation faite par Pierre-François d'Orival, prébendier de Saint-Hilaire, 1690 ; — autre de l'Office de la Visitation, par Claude Jobelot, chanoine, 1690 ; — autre d'une messe hebdomadaire, à l'autel de Notre-Dame la Blanche, par François-Bonaventure Jobelot, 1690 ; — autre d'une grand'messe canoniale, par Nicolas d'Orival, 1690 ; — autre d'une messe dans l'octave de la Visitation, par le vicaire général François-Bonaventure Jobelot, 1692 ; — autre par François-Joseph de Grammont, haut doyen, 1692 ; — autre par le chanoine François Marin, prieur de Vaucluse, 1694 ; — autre, par Jean-François Jobelot, d'une assistance devant le saint Sacrement, 1697 ; — transaction entre le chapitre et François-Joseph de Grammont, évêque de Philadelphie et abbé de Montbenoît, pour la fondation faite par feu Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, archevêque de Besançon, au capital de 2,000 l., 1698 ; — autre transaction pour la fondation du chanoine Étienne-François Linglois, avec Jean-Antoine Linglois, président du présidial de Lons-le-Saunier, 1698 ; — fondation du chanoine François Perrinot, d'un tour de messe, 1700 ; — autre du chanoine Philippe Louvet, 1703 ; — autre du chanoine Claude-François d'Orchamps, 1703 ; — autres par Humbert-Guillaume de Précipiano, archevêque de Malines, 1704 ; — autre par Hugues-Ignace Mareschal, prébendier de Pouilley (Montmartin), 1705 ; — autre par Philippe Louvet, prébendier de La Perrouse, 1705 ; — autre par Claude-François d'Orchamps, prébendier d'Étuz et Boulot, 1706 ; — autre d'un office pour la fête de saint François de Sales, par François Perrinot, prébendier de Tarcenay, 1708 ; — procédure contre l'abbé de Saint-Paul en paiement du « past de saint Désiré » ou « past des fèves, » 1710 ; — fondation d'un tour de messes par Jean Crestin, chapelain en l'église Sainte-Madeleine, ancien marguillier de la métropole, 1711 ; — autre par Jean-François de Mesmay, prébendier de Chemaudin, 1712 ; — autre par Nicolas Fruet, prêtre et maître de musique en l'église métropolitaine, 1734 ; — autre par le chanoine Claude-François Franchel, d'un Office des saints Anges, 1736 ; — autre par Joseph-Léopold Hugon de Mercey (règlement ultérieur), 1737 ; —

autre par Claude-Joseph Damey, familier, 1764.

G 245. (Registre.) — In-quarto, parchemin et papier de 61 feuillets (reliure bois et peau avec anneau de fer servant à enchaîner le volume dans l'une des deux cathédrales).

1328-1792. — « *Anniversaria in ecclesia Bisuntina per anni circulum celebranda pro venerandis atque memorandis dominis et personis inferius nominatis et per eosdem fundata, in quitus fit panis et vini distributio forma et ordine subscriptis.* » Anniversaires de : Nicolas de Vouglans, chanoine, enterré dans le cloître devant l'image de saint André, 1432 ; — de Jean de Fruyn, doyen, 1458 ; — d'Odet de Clerval, 1451 ; — de Thiébaud Domo, chanoine, mort et enterré à Arbois (contrairement au privilège papal, ordonnant l'inhumation des chanoines dans l'église métropolitaine, s'ils meurent dans le diocèse), 1443 ; — Cuenot des Beis, chanoine, enterré près du pilier devant l'image de saint Étienne, 1377 ; — Jean, cardinal de Rouen, mort à Bologne, enterré dans le chœur de l'église de Lyon, 1437 ; — Jean Patron, recteur de l'hôpital de Sainte-Brigitte ; — Hugues Chaverot, chapelain, de Moulins en Bourbonnais, 1447 ; — Guinchart de Cusance, seigneur de Saint-Julien, 1450 ; — Guillaume Crapillet, chanoine, enterré dans la chapelle de Sainte-Marie Majeure, 1456 ; — Guillaume de la Motte d'Étuz et Poncette, sa femme, enterrés dans l'église Saint-Étienne, près du tombeau de Cuenot des Beis, 1456 ; — Léon de Nozeroy, doyen, mort à Salins, enterré dans l'église, au pied de l'image de saint Étienne, près de la porte du grand escalier, 1434 ; — Jean Jobert, chanoine, inhumé dans la chapelle de Saint-Martin, 1416 ; — Pierre Salomon, chanoine, enseveli près du vestiaire, à l'entrée du chœur, 1456 ; — Jean Chevrot, de Poligny, évêque de Tournay ; anniversaire ordonné et réglé par le chapitre « *propter per eundem reverendum patrem datam ecclesie bisontine ymaginem sancti Joannis evangeliste in argento deauratam, decoratissimam quidem atque pulcherrimam* » ; — Jean de Bourbonne, chanoine, mort à Rome, 1445 ; — Hugues de Vienne, archevêque de Besançon, enterré devant le maître-autel, 1355 ; — Simon de Fraisans, chanoine, « *jacet ante portale, subtus thesaurariam licterarum* », 1468 ; — Guillaume Gauthier, officiai de Besançon, archidiacre de Faverney, 1459 ; — Henri de Faucogney, doyen, 1328 ; — Jean Rolin, cardinal-prêtre du titre de Saint-Étienne au mont Cœlius, évêque d'Autun ; — Jean Bonvalot, chanoine, 1474 ; — Jean Couthier, official et chanoine, 1479 ; — Odet de Vienne, chanoine, « *jacet juxta fontes ecclesie Bisuntine sancti Stephani,* » 1475 ; — Jean Joffroy, de Pouilly-en-Auxois, chanoine de Besançon et de Langres, 1469 ; — Henri de Neuchâtel, chambrier et chanoine, 1481 ; — (du fol. 9 au fol. 39 inclus, le texte original disparu a été remplacé par une copie faite sur une copie exécutée au XVIII^e s., et collationnée sur un double original du présent livre d'anniversaires conservé à la bibl. publ. de Besançon, n^o 713 des Manuscrits). Pierre Grenier, archidiacre de Luxeuil, 1482 ; — Jean de Brinon, chanoine, 1482 ; — Gui de Moréal, écolâtre, 1485 ; — Jean de Chappes, grand trésorier, 1487 ; — Guillaume Jeune, de Morteau, 1496 ; — Germain Rebrachien, d'Auxerre, chanoine, 1497 ; — Pierre de Chassagne, d'Ornans, chanoine, 1505. « *Jacet in ecclesia sancti Stephani, ante seu prope capellam sancte Catharine virginis* » ; — Henri Garnier, de Gy, chanoine, 1508 ; — Jean de Liévans, chantre et chanoine, 1506 ; — Jean d'Anvers, évêque de Salone, chanoine et suffragant, « *per sexcallum una die dominis canonicis, capellanis et chorialibus cum anniversariis similis vel alterius distributionis occurrente, ut dicitur precedenter* », 1523 ; — Jean Carondelet, archevêque de Palerme et doyen de Besançon, 1544 ; — Antoine de Montcut, abbé commendataire de Saint-Vincent ; — Antoine Montrivel, archidiacre de Luxeuil, mort en Espagne à Valence, son cœur rapporté dans le caveau de la chapelle du Saint-Suaire, 1534 ; — Bernardin de Sommevoire, chanoine, 1540 ; — Léonard de Gruyères, archidiacre de Salins, 1540 ; — Claude de Grammont, chanoine, 1546 ; — Claude

Pignet, 1553 ; — François Bonvalot, abbé de Luxeuil, grand trésorier, enterré à Saint-Étienne dans la chapelle Saint-Laurent réparée à ses frais, 1561 ; — François Richardot, évêque d'Arras, 1574 ; — François de Grammont, haut doyen, 1595 ; — Mercurin de Landriano, chanoine, 1586 ; — Jacques de Saint-Mauris, grand archidiacre, 1603 ; — Jean Doroz, évêque de Lausanne, vicaire général, 1607 ; — Jean-Baptiste Cretenet, 1612 ; — Philippe Boitouzet, abbé de Bellevaux, 1620 ; — François Capitain, chanoine et grand trésorier, 1622 ; — Jean-Baptiste de Cusance, grand archidiacre, abbé de Bellevaux, 1632 ; — Claude de Bauffremont, grand chantre, 1635 ; — Germain Chevrotton, chanoine, « fuitque sepultus in ecclesia sancti Stephani, in parva navi, ante capellam sancti Martini minoris, 1628 » ; — Claude Des Potots prébendier de Pouilley (Tarlans), 1640 ; — Jean-Jacques Fauche de Dompriel, archevêque de Besançon, 1662 ; — Marc de Valimbert, archidiacre de Salins, 1677, « restauravi capellam S. Michaelis in honorem sanctorum angelorum » ; — Claude Valle, archidiacre de Luxeuil, « sepultus fuit in ecclesia Patrum Societatis Jesu, cum licentia dominorum », 1651 ; — Jean-François Jobelot, archidiacre de Faverney, 1707 ; — Nicolas-Marin d'Orival, 1710 (fondateur de l'office de saint Jean Calybite) ; — François-Joseph de Grammont, archevêque, « dedit 500 fr. pro confectione duorum podiorum seu « balcons bronzés » ex ferro aere illico, 800 francos pro reparatione claustrum et vestiarii S. Joannis, 500 fr. pro refusione secundæ campanæ, 1,500 fr. pro assistentia canonicorum per octavam Eucharistiæ, etc. », 1717 ; — Claude-Antoine Franchet, prébendier de Quenoche, 1731 ; Claude Boisot, grand chantre, prieur de Chaux, 1750 ; — Antoine-Pierre II de Grammont, archevêque de Besançon, prieur de Morteau, 1754 ; — Joseph Perron du Tartre de Chilly, grand chantre, abbé de Goailles et official, 1776 ; — Claude-Henri de Pillot de Chenecey, chanoine de Saint-Paul et chanoine honoraire de Besançon, 1788 ; — f. 60. « Die sabbati vigesima novembris anni millesimi septingentesimi nonagesimi, post vespas, in executionem decretorum cœtus nationalis gallicæ, DD. commissarii divisionis Dubis (du département du Doubs) omnes et quoscumque actus capitulares cessare fecerunt, valvas chori occluserunt, ipsisque sigilla apposuerunt, ne infringerentur et ne DD. canonici debitum divinum officium peragere tentarent, custodes armatos tum intra ecclesiam, tum extra ad singulas portas collocarunt. Eheu ! tulerunt juge sacrificium (*Dan.*, VIII, 11) et quiescere fecerunt dies festos Dei (*Ps.* LXXIII, 8)... » ; — copie de l'acte de décès de Raymond de Durfort-Léobard, archevêque de Besançon, né le 10 août 1725 au château de Laroque, diocèse de Cahors, mort le 19 mars 1792 à Soleure, en exil (cet acte, dûment dressé et légalisé, a été transcrit à la fin du registre de la main du chanoine Maire d'Hurecourt, dont l'écriture a été confrontée avec un ms. original et signé par lui).

G 246. (Registre.) — In-quarto papier de 16 folios.

1328-1792. — Table alphabétique et par ordre de matières du précédent livre d'anniversaires, dressée et donnée par M. Jules Gauthier. Obits de chanoines ou bienfaiteurs : Antoine d'Achey, grand archidiacre, 2 juin 1580 ; — Claude d'Achey, archevêque, 16 octobre 1654 ; — Pierre Alix, théologal et abbé de Saint-Paul, 16 juillet 1676 ; — Étienne Arménier, président de Bourgogne, 10 avril 1454 ; — Jean-François Bailly, vicaire général, 1^{er} décembre 1773 ; Claude de Bauffremont, grand chantre, 21 novembre 1635 ; — Claude de Belot, de Pontarlier, grand trésorier, 29 juin 1714 ; — Étienne de Belvoir, archidiacre de Gray, 6 juin 1474 ; — Thomas Berdot, doyen de Saint-Maimbœuf de Montbéliard, 22 mars 1561 ; — Antoine de Blisterswich-Moncley, archevêque, 13 novembre 1734 ; — Claude Blondeau (vers 1684) ; — Jacques-Antoine Boisot, abbé de Lieucroissant, 13 mai 1766 ; — François Bonvalot, grand trésorier, abbé de Luxeuil, 16 décembre 1560 ; — Pierre Bourquin, de Vercel, chanoine, 28 avril 1578 ; — Claude

Briseuf, surchantre de Saint-Jean, 5 octobre 1639 ; — Jean Carondelet, archevêque de Palerme, 7 février 1544 ; — Jean de Chappes, de Flavigny, trésorier et chanoine, 26 mai 1487 ; — Louis de Chavirey, archidiacre de Salins, 6 mars 1628 ; — Thomas-Henri Chifflet, 10 mai 1671 ; — Jules Chifflet, abbé de Balerne, 8 juillet 1676 ; — Jean de Cléron, chanoine, 12 août 1503 ; — Jean du Clos, marguillier de Saint-Étienne, 2 février 1437 ; — Jean de Corcondray, doyen, 22 octobre 1360 ; — Béatrix de Cusance, duchesse de Lorraine, 5 juin 1663 ; — Antoine Des Potots, chanoine, 19 octobre 1627 ; — Étienne Des Potots, chanoine, 22 mai 1560 ; — Claude Des Potots, chanoine, 20 mai 1640 ; — Gabriel de Diesbach, grand archidiacre, 11 mars 1584 ; — Jean-François d'Espiard, vicaire général, abbé de Saint-Rigaud, 15 janvier 1778 ; — Jean-Jacques Fauche, de Dompnel, archevêque, 11 mars 1662 ; — Henri de Faucogney, doyen, 19 février 1328 ; — Jean de Fouvent, de Gy, marguillier, 1^{er} janvier 1522 ; — Frère de Villefrancon, chanoine, prieur de Courtefontaine, 5 août 1784 ; — Henri Garnier, de Gy, chanoine, 23 octobre 1521 ; Guillaume Gauthier, officiai, 14 janvier 1459 ; — Pierre de Gemelli (alias Bartholet), archidiacre de Gray, 14 juillet 1591 ; — François Guenard, surchantre de Saint-Étienne, 17 mars 1632 ; — Jean de Gy, chanoine, 12 février 1416 ; — Pierre-François Hugon, grand archidiacre, évêque de Philadelphie, 19 novembre 1754 ; — Antide de Jouffroy d'Uzelle, haut doyen, abbé de Saint-Vincent, 23 août 1768 ; — Claude-Étienne de Jouffroy de Gonsans, grand chantre, 27 décembre 1667 ; — Jean-Baptiste de Jouffroy, grand chantre, 16 janvier 1661 ; — Prosper de La Baume, doyen, 7 juin 1599 ; — Jean de La Tour, chanoine et conseiller à Dole, 19 avril 1571 ; — Jean de Liévans, chanoine et chantre, 3 avril 1508 ; — Jérôme de Lisola, mort à Vienne le 6 novembre 1647 ; — Charles IV, duc de Lorraine, 20 septembre 1675 ; — Antoine Lulle, vicaire général, 12 janvier 1582 ; — Guillaume Macenot, chanoine, 29 mars 1429 ; — Jacques-Philippe-Xavier Mairot de Mutigney, 10 mars 1784 ; — Charles-Joseph Mareschal, grand archidiacre, prieur de Morteau, maître des requêtes au Parlement, 26 novembre 1691 ; — François Marlet, officiai, abbé de Buillon, 1^{er} septembre 1690 ; — Pierre de Mercey, chanoine, 17 juillet 1540 ; — Pierre Miot, archidiacre de Luxeuil, 4 mars 1434 ; — Jean-Baptiste Monnier de Noironte, haut doyen, 14 septembre 1766 ; — Jean de Montjustin, doyen de Calmoutier, 11 avril 1387 ; — Henri de Neuchâtel, chambrier et chanoine, 1481 ; — Remi d'Occors, 26 janvier 1553 ; — Jean d'Orival, chanoine, 19 septembre 1697 ; — Laurent Outhenin, chanoine, 8 septembre 1688 ; — Claude Pétremand, 5 octobre 1626 ; — Joachim de Poitiers, 1^{er} août 1653 ; — Philibert Pourtier, vicaire général, 23 septembre 1626 ; — Jacques Privé, chanoine, 4 juillet 1691 ; — Étienne Quarry, 5 juillet 1443 ; — Louis de Roche, de Lons-le-Saunier, 6 mars 1500 ; — Ferdinand de Rye, archevêque, mort à Courtefontaine le 20 août 1636 ; — François de Rye, archevêque, mort à Bruxelles le 17 avril 1637 ; — Antoine de Santans, de Marnay, chanoine, 6 juin 1601 ; — Jean Sarragoz, 8 février 1633 ; — Bernardino de Sommevoire (s. d.) ; — François Symard, évêque de Nicopolis, 10 septembre 1554 ; — Claude-Ignace Talbert, 24 mars 1729 ; — Antoine-François-Désiré Tinseau de Gennes, 14 août 1762 ; — Pierre-François Vacelet, vicaire général, 20 juillet 1763 ; — Denis de Valimbert, chanoine, 5 avril 1629 ; — Claude Valle, archidiacre de Luxeuil, 25 août 1686 ; — Annet de Vercel, archidiacre du Gray, 5 mai 1437 ; — Jean Vichard, trésorier et chanoine, 5 février 1507 ; — Claude-Christophe de Vienne, dit de Bauffremont, haut doyen, 15 mars 1639 ; — Hugues de Vienne, archevêque de Besançon, 12 mai 1355 ; — Étienne Vincent, d'Arbois, chanoine, 18 juin 1493 ; — Nicolas de Vouglans, 4 mars 1432 ; — Jean de Watteville, haut doyen, 1680.

G 247. (Cahier.) — In-folio papier de 89 pages.

1328-1718. — Copie du livre des anniversaires du chapitre (cote G 245), faite par le chanoine

Claude-Antoine Franchet, s'arrêtant à la date du 19 décembre 1712.

G 248. (Registre.) — Papier in-quarto, de 327 pages (filigrane : tête de bœuf sommée d'une étoile).

XV^e siècle : — *Cartulaire des donations et fondations anciennes.* « En ce papier et volume sont déclairés en gros par extrait sommaire et abrégé le contenu es testamens et aultres lettres des anniversaires et d'aucunes chappellenies fondées ès églises de Saint-Jehan et de Saint-Estienne de Besançon par les après nommez. Et sont lesd. lectres mises ès coffres après déclairiés en la manière qu'il s'en suit. » P. 1. Coffret signé A. « Par lectres scellées du seel de Vuillemin de Saint-Quentin, escuier, esquelles led. Vuillemin parle.... données l'an mil II^e IIII^{xx} appert que Symonete, seur de messire Hugon Rondot, prebste, a vendu a Gauthier, archidiacre et chambrier de Besançon, xx s. de rente sur la maison dud. Symonete et Hugon assise à Besançon entre la maison Huguenin de Pierretailée d'une part et la mata que l'on dit la mate au Chambrier.... au prouffit de l'anniversaire dud. Guyon de Chilly, frère dud. Gauthier » ; — anniversaire de Mille de Chilly ; — de Sibille de Chilly, 1275 ; — p. 4, de Gui d'Annoires, 1352 ; — p. 5, de Jean de Montjustin, 1297 ; — p. 14, de Simon de Vienne, chanoine de Lyon, et seigneur de Pymont, 1307 ; — p. 15, de Henri de Vergy, chanoine, 1327 ; — p. 17, de Guillaume de Rougemont, chanoine, 1333 ; — p. 23, de Jean de Scey, écuyer, 1305 ; — p. 30, de Henri de Vadans, chanoine, 1354 ; — p. 39, Jean de Cicon, chanoine, 1339 ; — p. 55, Girard de Dompierre, maître maçon à Besançon (s. d.) ; — p. 57, Hugues de Faucogney, chantre d'Autun, 1320 ; — p. 73, Renaud Puressot, chanoine, 1395 ; — p. 89, Girard de Geneuille, chanoine, 1356 ; — p. 109, Jacques Guillet, de Poligny, chanoine, 1413 ; — p. 137, Gui de La Tour, chanoine et archidiacre de Besançon, 1294 ; — p. 153, Othe de Vy, surchantre en l'église Saint-Étienne, 1313 ; — p. 173, Colin, marguillier de Saint-Étienne, 1316 ; — p. 182, Jacques de Roche, chanoine, archidiacre de Salins, 1410 ; — p. 189, Aimé de Saint-Julien, 1375 ; — p. 195, Pierre de Salins, dit Pignez, chanoine ; — p. 208, Jean de Chatonnay, chanoine, 1439 ; — p. 216, Thierry de Longwy, chanoine, 1400 ; — p. 236, Gui de La Tour, archidiacre, 1375 ; — p. 246, Étienne de Bourgogne, chanoine, 1298 ; p. 257, Amé de Montagu, 1380 ; — p. 273, Hugues du Roignon, chanoine, 1410 ; — p. 277, Étienne de Naisey, écuyer, fils d'Othenin, 1370 ; — p. 278, Othenin de Saint-Moris, écuyer, de Salins, 1411 ; — p. 289, Gilles Grusignet, doyen de Poligny, chanoine et surchantre de Besançon, 1437 ; — p. 316, « les patronaiges de pluseurs esglises » ; — p. 318, Gray ; — p. 319, Mont-Sainte-Marie ; — p. 319, Saint-Pierre de Besançon et la chapelle Saint-Laurent ; — p. 320, Malvernois ; — p. 321, Contréglise, Seurre ; — p. 323, table sommaire alphabétique.

G 249. (Cahier.) — In-quarto papier, 9 feuillets.

XV^e siècle. — *Table du cartulaire qui précède* (dressée et donnée par M. Jules Gauthier). Étienne d'Ahons, 1298 ; — Hugues d'Aigremont, 1396 ; — Guiot d'Anteuil, s^r de Moustier, 1246 ; — Aimé, s^r d'Arguel, chevalier, 1297 ; — Guillaume d'Arguel, 1238 ; — Hugues d'Arguel, déjà défunt, 1245 ; — Jacquot d'Auxelles, 1343 ; — Gui d'Avanne, 1333 ; — Guillaume Basan, 1390 ; — Thiébaud de Beaufort, chanoine, 1374 ; — Jean Bouchu, chanoine, 1381 ; — Guillaume de Buthiers, chevalier, 1285 ; — Barthélemy de Chalezeule, 1254 ; — Jean de Chalon, 1259 ; — Othe de Chantrans, chevalier, 1238 ; — Jean Chousat, trésorier du duc de Bourgogne, 1430 ; — Thomas Cochy, chanoine, 1357 ; — Poincart de Corcondray, 1368 ; — Jean Des Potots, notaire, 1368 ; — Hugues d'Épinal, chanoine, 1382 ; — Guillaume et Jean d'Etrabonne, 1362 ; — Étienne de Falletans, de Salins, écuyer, 1436 ; — Jean de Faucogney, s^r

de Villersexel, 1285 ; — Pierre de Flangebouche, curé de Quingey, 1309 ; — Hugues de Fouvent, archidiacre de Salins, 1267 ; — Girard de Geneuille, 1356 ; — Jean de Gray, doyen de Favorney, curé de Magny, 1398 ; — Girard de l'Hôpital, 1266 ; — Jean Jobert, chanoine, 1410 ; — G. Langret, secrétaire de Marguerite de Flandre, comtesse de Bourgogne, 1361 ; — Étienne de Longwy, curé du lieu, 1392 ; — Girard Malpoy, 1314 ; — Guillaume Massenet, 1426 ; — Thierry de Montfaucon, 1189 ; — Humbert de Montmartin, 1363 ; — Nicolas, archidiacre du Varais, 1270 ; — Gauthier, curé d'Ornans, 1397 ; — Gauthier Portier, chanoine, 1344 ; — Pierre Prophète, chanoine, 1262 ; — Jean de Rougemont, chanoine et trésorier, 1333 ; — Gui de Ruppès, chevalier, 1276 ; — Hugues de Saint-Quentin, 1261 ; — Étienne de Lavigney, chantre, 1403 ; — Simon le Physicien, prêtre de Saint-Étienne, 1343 ; — Aimé de Dramelay, archevêque, 1213 ; — Jean de Varennes, sous-chantre, 1341 ; — Jean de Vaugrigneuse, chanoine, 1339 ; — Hugues de Villeguindry, sous-chantre, 1321 ; — Girard de Velotte, 1351 ; — Philippe de Vienne, s^r de Pagny, 1281 ; — Othe de Voires, chevalier, 1223 ; — Miles de Vuillafans, chanoine, 1339. — F. 7 v^o. Table alphabétique des noms de lieux. — F. 8 v^o. Table alphabétique par ordre de matières.

G 250. (Cahier.) — In-folio papier de 51 pages.

1494-1790. — *Liste des chanoines de Besançon.* « Nomina RR. DD. canonicorum illustris ecclesiæ metropolitanæ Bisuntinæ, ab anno 1494. » Dates de réception et de décès de chaque chanoine. Jean Carondelet, doyen, 1494-1543 ; — Désiré Morel, 1494-1533 ; — Ferry Carondelet, 1504-1528 ; — Antoine de Montaigu, 1518-1532 ; — Étienne Fiancier, 1528-1550 ; — Guillaume de Poupet, 1522 ; — Claude Carondelet, 1531-1564 ; — Claude de La Baume, 1545-1584 ; — Jean Renard, 1553-1576 ; — Matthieu Maire, dit de Jallerange, 1562-1580 ; — Antoine Lulle, 1571-1582 ; — Claude Pétremand, 1580-1620 ; — Maurice de Diesbach, 1593-1595 ; — Edmond de Boutechoux, 1610-1612 ; — Jean Sarrouthey, 1632-1647 ; — Jean-Baptiste Boudret, 1656-1706 ; — Jean Millet, de Montgesoye, 1671-1684 ; — Étienne-François Linglois, 1681-1698 ; — Jean-Ignace-Bonaventure Froissard de Broissia, 1694-1712 ; — Luc-Joseph Marin, 1709-1740 ; — Pierre-Joseph-Albert de Chaillot, 1720-1745 ; — Antoine-Pierre de Grammont, 1734-1754 ; — Jacques-Antoine Boisot, 1747-1766 ; — Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, archevêque, 1756-1774 ; — Claude-François-Thérèse Varin, 1763-1786 ; — M. Mairot de Mutigney, archidiacre de Favorney, 1774-1784 ; — Claude-Antoine-Marie Marrelier de Verchamps, 1782-1784 ; — M. de Chamigny, 1787-1789 ; — p. 51, nomination de Pierre-Alexandre Marin, comme coadjuteur, 30 mars 1790.

G 251. (Registre.) — In-quarto papier, de 8 feuillets (couverture parchemin).

1678-1717. — *Réceptions de chanoines.* François de Mesmay, de Dole, 1678, 5 janvier ; — Ferdinand-Matthieu de Laborey, 1691, 7 juillet ; — Jean-François Jobelot, de Gray, 1679, 17 novembre (mort le 17 mai 1707) ; — Jean-Baptiste Leschelle, de Besançon, 1686, 28 août ; — François-Joseph de Grammont, élu grand archidiacre, 1679, 5 juillet ; — Jean-François de Santans, élu archidiacre de Salins, 1679, 5 juillet ; — Charles-Joseph Mareschal, élu grand archidiacre, 1680, 31 mai (mort 26 novembre 1691) ; — Claude-François d'Orchamps, reçu chanoine, 1691, 10 décembre ; — Étienne-François Langlois, 1681, 25 février ; — Claude-Antoine Franchet, 1683, 1^{er} décembre ; — Claude-Ignace Hugon, 1686, 28 août ; — Jean-François Jobelot, élu archidiacre de Luxeuil, 1687, 17 décembre ; — Antoine Marin, 1690, 26 avril ; — François-Bonaventure Jobelot, élu archidiacre de Salins (mort 7 mai 1707) ; — Antoine

Chappuis, de Vesoul, p ieur de Voisey, 1696, 24 juillet (mort le 10 novembre 1809) ; — François-Gaspard de Grammont, élu grand archidiacre, 1701, 5 août ; — Claude Boitouzet, archidiacre de Luxeuil, 1707, 18 mai ; — Joseph Maître, reçu chanoine, 1710, 13 août ; — Claude Duban, 1712, 20 juillet ; — Claude-Ignace Laborey de Virey, élu archidiacre de Faverney, 1714, 10 juillet : — Pierre-Daniel Couthaud, de Lons-le-Saunier, 1717, 13 septembre.

G 252. (Gravure encadrée.) — Hauteur 412 millimètres, largeur 568, placée dans le cabinet de travail du second étage.

1667. — *Cathédrales et maisons canoniales.* « ILLUSTRIS CAPITVLI BISVNTINI PROSPECTVS || ACCVRATISSIMA DELINEATIO IN ANNO || 1667. » Grande planche gravée sur cuivre, en largeur, représentant l'esplanade de la citadelle actuelle de Besançon, tournée au nord, et ses glacis occupés en 1667 par l'église cathédrale de Saint-Étienne et son cloître, au sommet, et à la base la cathédrale de Saint-Jean, son cloître et le palais archiépiscopal. Entre les deux, tout un quartier où s'étagent les églises Saint-André et Saint-Michel, outre une quarantaine de maisons canoniales, numérotées avec soin, avec table gravée au-dessous. Aux coins du cadre, dans le haut à gauche, une Renommée couchée sur les nuages, tenant de la main droite les armes d'Autriche-Empire, dans un cartouche ovale et lauré, et de la gauche une trompette ; dans le haut à droite, un Mercure, reconnaissable au pétase et au caducée, montrant de la main gauche les armes d'Espagne entourées du collier de la Toison d'or ; dans le bas à gauche, un petit ange appuyé sur un piédestal (où figure le phénix renaissant de ses flammes) tient une palme et l'écu du Chapitre métropolitain ; dans le bas à droite, un autre ange, s'appuyant sur un chapiteau, présente l'écu sommé d'un chapeau avec lacs à trois glands, du chanoine Claude Blondeau, aux frais duquel fut gravée cette composition dédiée au chapitre. Au bas, est gravée en six colonnes la nomenclature latine des cinquante-trois églises ou maisons comprises dans l'enclos capitulaire, commençant par ces mots : « 1. Ecclesia Metropolitana S. Stephani.... », finissant par ceux-ci : « fere totidem numerantur ». Cette gravure, non signée, est l'œuvre de l'orfèvre bisontin Pierre de Loisy le jeune (1619-1670) (V. J. GAUTHIER, *l'Œuvre des Loisy*. Réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements, 1894, p. 509-553).

G 253. (Gravure encadrée.) — Hauteur 335 millimètres, largeur 224, salle de lecture d'été.

1716. — *Cathédrales et maisons canoniales.* « STATUS ILLUSTRIS CAPITULI ECCLESIAE METROPOLITANÆ BISUNTINÆ. » Planche gravée sur cuivre en hauteur. Au-dessus, deux anges émergeant de nuages tiennent des palmes et soutiennent une mitre sur un riche cartouche de style Louis XIV, au milieu duquel sont placées les armes du chapitre métropolitain, d'azur à l'aigle d'argent tenant une banderole avec ces mots : s. IOANNES au côté dextre ; au reliquaire en forme de bras bénissant mis en pal, de même, au côté sénestre. » Plus bas, sur une draperie soutenue par deux aigles, le titre ci-dessus, à gauche et à droite huit écus, sur le premier rang : DIGNITATES A. F. de Blictersvich, CANTOR major ; — Fr. Jos. de Grammont, DECANUS major ; — Fr. Gas. de Grammont, ARCHIDIAC. major ; — Ph. Paul de Laborey, THESAUR. major. Sur le second rang ARCHIDIACONI. G. Boutechoux GR[AIACENSIS] ; — C. F. Franchet SAL[INENSIS] ; — J.-C. de Laborey, FAV[ERNIACENSIS] ; — J.-B. Leschelle LUX[OVIENSIS] .Au-dessous 36 écussons rangés sur quatre rangs parallèles, précédés d'une banderole : CANONICI. Chaque écu canonial sommé d'une banderole dont nous reproduisons dans l'ordre rigoureux les inscriptions : H.-J. Mareschal ; J.-Fr. de Mesmay ; Nic. Dorival ; E.-J. Mareschal ; J.-Fr. Mairet ; Leo Richard ; Cl. Boisot ; P.-Fr. d'Orchamp ; Jo. Courvoisier. — L. de Laborey ; Ph.-J. Boudret ; P.-Fr. Raclet ; P.-L. de

Montrichard ; P.-Alb. de Challot ; Fr. Marin ; P.-B. Petitbenoist ; Fr.-X. Courchetet ; J.-B. Monnier. — P.-Fr. Hugon ; De la Rochelle ; Fr.-Ig. Matherot ; Fr. Boitouzet ; Léo-Jos. Hugon ; — Anti-J. Jouffroy ; Luc Marin ; P.-Fr. de Champagne ; Cl.-P. Maillot. — C.-J. du Tartre ; Cl.-Fr. Duban ; Hya. de Belot ; Ig. Arvisenet ; F.-St.-P. Perrinot ; Jo.-Ant. Tinseau ; Philib. de Belot ; Br.-Fr. Maitre ; Succ.-H.-Hya. Callier. — Tout au bas, un cartouche oblong qui se termine à la partie inférieure par un écu, celui du donateur, et la signature du graveur : Bouchy sculp., porte cette dédicace : « Hanc Tabulam Perillustribus et admodum Reverendis Dominis Decano Majori, Capitulo et Canonicis obtulit et dedicavit GUILLELMUS JOSEPHUS RIGAUD, Presb. Polignienis, Matricularins ejusdem Ecclesiae. VESONTIONE MDCCXVI Kalend. Febr. »

G 254. (Liasse.) — 2 plans (au lavis).

[1728]-40. — *Cathédrale Saint-Jean*. « Plan géométrique (au 1/100) de l'église métropolitaine de Saint-Jean de la cité royale de Besançon » (sans nom d'auteur), v. 1728. — Coupe en travers sur la grande nef, les collatéraux, la chapelle de Saint-Lin et le cloître ; — « élévation perspective du clocher et du dehors de la chapelle du Saint-Suaire où se monstre cette relique les jours de Pasque et de l'Ascension ». — Dessin de l'autel du Saint-Suaire qui n'a pas été exécuté, dressé par J.-P. Gallezot (lavis à l'encre de Chine rehaussé de jaune), v. 1740.

G 255. (Liasse.) — 5 plans (lavis) en portefeuille.

[1778]. — *Cathédrale Saint-Jean*. Plan général de l'église métropolitaine de Besançon, dressé au 1/100 par l'architecte Bertrand, à l'occasion d'un projet de remaniement général destiné à mettre l'ensemble de l'édifice d'accord avec l'abside du Saint-Suaire, reconstruite après 1729, v. 1778 ; — plan des « deux différens ordres qui composent l'élévation de l'Abside ou Rond point des deux chapelles collatérales avec les petites tribunes à balcons et d'une partie de la colonnade qui règne dans la partie supérieure de la nef », par le même ; — élévation et coupe au 1/50 de l'abside sud-ouest de la grande nef, par le même ; — coupe, profil et élévation d'une partie de la nef de l'église métropolitaine de Besançon (détail du revêtement en boiserie de l'abside, des stalles, du jubé et des orgues), par le même ; — projet de transformation de l'église en édifice néo-grec, par la substitution de colonnes cannelées corinthiennes aux piliers, le revêtement des membrures et nervures des voûtes de stucs modelés en lauriers ou en grecques, l'ouverture de larges fenêtres cintrées dans chaque travée, par le même.

G 256. (Liasse.) — 14 plans en portefeuille.

1770. — *Cathédrale Saint-Jean*. Plans, élévation, coupe et détails d'une sacristie élevée dans le bras du cloître contigu au collatéral droit de la cathédrale, dressés par l'architecte Chalgrin, 2 février 1770.

G 257. (Liasse.) — 14 feuilles de plans en portefeuille.

1778. — *Cathédrale Saint-Jean*. Plans, élévation, détail des boiseries de chêne, exécutées dans la sacristie de la cathédrale, sur les dessins de l'architecte Bertrand, par les menuisiers sculpteurs Simon Faivre et Jean-Baptiste Ramelel, 1778.

G 258. (Registre.) — Petit in-folio de 41 pages cartonné.

1723-1757. — *Reliques*. « État des reliques de l'église métropolitaine de Besançon reconnu

par la visite qui en a été faite l'an 1723 par MM. les commis du chapitre. » P. 2, reliques des saints Ferréol et Ferjeux ; — p. 7, des saints Épiphané et Isidore ; — p. 12, de plusieurs saints « enfermées dans la petite châsse qui est dans la chapelle du Saint-Suaire » ; — p. 14, de Saint-Étienne, premier martyr : — p. 17, texte d'une bulle de Léon IX relative à la consécration de l'église Saint-Étienne de Besançon, 1150, 11 janvier ; — p. 23, reliques de saint Jean Calybite et de saint Agapit ; — p. 24, reliques enfermées dans deux colonnes d'argent marquées I et II ; — p. 26, dans un reliquaire d'argent représentant le mystère de l'Annonciation ; — p. 27, reliquaire où est enfermé le peigne de la sainte Vierge ; — p. 28, reliquaire d'argent représentant la sainte Vierge ; — p. 29, grand reliquaire d'argent doré représentant saint Jean l'Évangéliste ; — p. 30, reliquaire représentant saint Pierre ; — p. 31, reliquaire représentant saint Bernardin ; autre représentant saint François-Xavier ; — p. 33, reliquaire où sont collées deux dents, une de saint Anatoile et une de saint Saturnin ; reliquaire d'argent en forme de main ; — p. 35, reliquaire de saint Denis ; reliques de sainte Constance, martyre ; — p. 37, visite des croix : « grande croix garnie de plusieurs pierres et cristaux, que l'on porte en procession les jours solennels, il ne s'est trouvé aucun endroit où il y ayt du bois de la Vraye Croix enfermé, quoyque la tradition est qu'il y en a dans la petite croix couverte de lames d'or, il y a au bas un cristal sous lequel il paroît des petites parcelles du bois de la vraye croix, posées en forme de croix avec une inscription qui l'entoure partout : HERBERTUS BI SONTINUS ARCHIEPISCOPUS ME FIERI FECIT » ; — p. 39, procès-verbal de l'ouverture de la châsse des reliques des saints Ferréol et Ferjeux, pour en donner une petite portion à Mgr l'évesque d'Autun, 1757 (Copié sur l'original de la Bibliothèque du chapitre et donné par M. Jules Gauthier).

G 259. (Cahier.) — In-octavo papier de 45 feuillets,
1 sceau (broché).

1609-1610. — *Reliques.* « LE SAINT-SVAIRE DE BE« SANÇON, Antiquité, Miracles et vénération d'iceluy, AVX « SERENISSIMES ARCHIDV CZ ALBERT ET ISABELLE-ÉVGENIE « D'AVSTRICHE Souverains Seigneurs des Pays-Bas et Fran« che-Comté de Bourgogne, par M. François d'Orival, « docteur en théologie et en décret, archidiacre de Luxeuil « et chanoine en l'église métropolitaine de BESANÇON, « 1610. » Fol. 1. Préface. Fol. 2. « Le Saint-Svaire de « Besançon, antiquité, miracles et veneration d'iceluy. — « Comme ainsi soit que le Sacré Corps du Sauueur.... ». F. 40. « Nous adourons au lieu où ont reposé et insisté « ses pieds. Amen. — Ad cives Bisuntinos. Effigiem servate « Dei, servabitis Urbem ». — F.41-45, approbations pour l'impression de son manuscrit accordées à François d'Orival, archidiacre de Luxeuil et chanoine de la métropole, par le chapitre, 1609 ; par René Ayrault, recteur du collège des Jésuites de Besançon ; par Dominique Lambert, inquisiteur de la foi au diocèse de Besançon, 1610 ; par le chanoine de Bosco ; par Jean Cherez, théologien, et le P. André Baird, professeur de théologie au couvent des Minimes de Besançon, 1609 (Manuscrit original, coté 45 (Doubs), dans le Catalogue général des manuscrits des Archives Départementales, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique en 1885.

G 260. (Liasse.) — 22 pièces papier, dont 1 cahier de 28 feuillets,
6 sceaux.

1631-1771. — *Reliques.* Instruction morale et historique sur le Saint-Suaire. « Il n'est rien à quoy les chrestiens doivent s'appliquer davantage.... » ; — fol. 27, fin du chapitre XIV^e « que vous me jugiez digne à ma mort de répandre sur moy l'image éternelle de vostre gloire. Ainsi soit-il » ; — fol. 27 v^o, litanies du Saint-Suaire ; — certificats de faveurs ou miracles obtenus par

l'invocation du Saint-Suaire : par Larme Aubert, femme de Pierre Darausy, tanneur et bourgeois de Verdun, 1631 ; — par Odelin Le Maistre, médecin ordinaire du Roi et premier médecin de Monsieur, frère unique du Roi, 1631 (avec copie de deux lettres du même, datées de Besançon et annonçant sa guérison) ; — par Sébastien Marye, bourgeois d'Auxerre, 1632 ; — par Nicolas Boulon, comte de Chamilly, sur ouï-dire du maréchal de Grammont, 1658 ; — par différentes personnes embarquées sur mer entre Marseille et Gênes (dont était le chanoine Borrey, de Besançon), certifiant qu'au milieu d'une tempête épouvantable, le calme reparut dès qu'une image ayant touché le Saint-Suaire de Besançon eut été jetée dans les flots, 1655 ; — donation faite à la confrérie du Saint-Suaire, par Anne-Marie Liebe, de Fribourg en Suisse, pour avoir part à ses prières, 1661 ; — attestations de faveurs par : Catherine Odinot, femme de Charles Clerc, bourgeois et marchand de Besançon. 1664 ; — par M^{lle} Orry, femme de l'avocat Vaillant, de Verdun, 1671 ; — fondation d'une messe solennelle du Saint-Suaire avec collecte « pro navigantibus » par le chanoine Borrey, 1672 ; — déclaration de François Lafitte, garde du roi de France, blessé au bras et à la mâchoire au siège de Besançon par Louis XIV, guéri par l'intercession du Saint-Suaire, 1674 ; — autre d'Huberte-Françoise Poly, de Salins, fille de M. Poly de Saint-Thiébaud, 1677 ; — extrait d'un ancien manuscrit conservé dans la bibliothèque des Minimes de Besançon, concernant les reliques de l'église de Besançon, collationné par M. de Blisterswich-Moncle, vicaire général, 1714 ; — rente au profit de François Vervaux, curé de Mouthe, chapelain de la chapelle du Saint-Suaire, 1771 ; — note sur les dimensions exactes du Saint-Suaire ; — requêtes du chapitre tant au sujet du Saint-Suaire que des privilèges accordés par les souverains.

G 261. (Volume.) — In-octavo de 71 pages, reliure parchemin.

1654. — *Reliques.* « OFFICIVM DE SANCTISSIMO DOMINI NOSTRI IESV CHRISTI SVDARIO, *juxta ritum Ecclesiæ Metropolitanæ Bisuntinæ.* In quâ Festum eius celebratur die vndecimâ Mensis Iulii cum octauâ. A DOLE. Et se vendent à Besançon, chez CLAVDE RIGOINE, libraire, rue Saint-Paul, tenant sa boutique en la Maison de Ville. M. DC. LIV. Avec priuillège. » — P. 4. IN FESTO SANCTISSIMI SVDARII, IN PRIMIS VESPERIS... — P. 69. Approbations : de dom Pierre de Cléron, docteur en la sainte théologie, abbé de Cherlieu, 1652 ; — de E. Simonin et G. de Montureux, docteurs et professeurs royaux de théologie en l'Université de Dole ; — de Claude d'Achey, archevêque de Besançon ; — privilège des cogouverneurs de la cité impériale de Besançon, accordé pour six ans à Claude Rigoine, 1653. (Don de M. Jules Gauthier.)

G 262. (Gravure encadrée.) — Hauteur 227 millimètres, largeur 300, tirée sur cire blanche. Cadre doré. Cabinet du 2^e étage.

1634. — *Reliques.* Gravure sur cuivre, en largeur, représentant sept personnages disposés comme ils le sont dans les saints Sépulcres des XV^e-XVI^e siècles : Joseph d'Arimathie et Nicodème tenant étendu le suaire sur lequel est peinte ou imprimée en bistre jaunâtre l'empreinte du corps du Christ, les cinq plaies figurées à la sanguine. Derrière, se tient debout la Vierge, accostée de trois saintes femmes et de saint Jean. Expression médiocre. Au-dessus ces mots : ACCEPERUNT. CORPVS. IESV. ET. LIGAVERVNT. ILLVD. LINTEIS. CVM. AROMATIBVS. SICVT. MOS. EST. IVDEIS. SEPELIRE. *Ioan.* Sous les pieds des personnages on lit : *Vray Effigie du Sainct Suaire de Besançon Représenté par Jean de Loysi, 1634.*

G 263. (Vitrine.) — 38 pièces tirées sur papier ou sur soie, peintes ou brodées. (Salle d'exposition du 2^e étage.)

1634-1790. — *Reliques.* Reproductions du Saint-Suaire de Besançon en gravure : Saint-Suaire, sans aucun accessoire tiré en bistre sur toile damassée, v. 1630 (n° 2 de l'*Iconographie du Saint-Suaire* par Jules Gauthier, 1884) ; — autre peint sur soie blanche avec encadrement de fleurs en peluche polychrome et cadre Louis XIV (bureau) ; — autre reproduisant à plus grande échelle la gravure décrite sous la cote G. 175, tirée sur toile damassée, signée : Jean de Loisy, 1634 (n° 4) ; — autre, représentant le Saint-Suaire, tiré en bistre, au milieu d'un encadrement de roses, tulipes, etc., avec bordure de feuilles d'acanthe, v. 1650 (tirée sur soie blanche) (n° 6) ; — autre, analogue au n° 4, avec encadrement de feuilles d'acanthe et signature : [Pierre] de Loisy fe. com. pri. (soie blanche), v. 1658 (n° 8) ; — autre, figurant un archevêque barbu, mitré, portant une chape et tenant le Saint-Suaire étendu avec l'aide de deux chanoines acolytes vêtus également de chapes (1658-1662), soie blanche (n° 9) ; — autre imprimé sur soie verte, même décor, prières en français (don de M. Raneçon) ; — autre, analogue aux n°s 4 et 8 : « *A Besançon ché Pierre de Loisy, graveur avec privilège* », toile, v. 1660 (n° 10) ; — autres, qui semblent une contrefaçon du n° 9, soie blanche, v. 1660 (n° 11 et supplément) ; — autre, qui semble une réduction du n° 9, avec encadrement de roses, d'œillets, de pensées, soie blanche, v. 1658 (*avec privilège Petrus de Loisy*) (n° 12) ; — frontispices gravés sur cuivre des bréviaires de Besançon de 1673, 1691, 1761 et 17.. comprenant au milieu de divers emblèmes pieux, armoiries, etc., l'image du Saint-Suaire, gravée par Claude-Joseph de Loisy (n° 14) ; — autre analogue, gravée par Petit, v. 1760 ; — frontispice, en grande dimension, du missel de Besançon édité en 1694, dessin de Fouquet, gravure de F. Landry, agrandissement du n° 14 (n° 15) ; — vignettes analogues aux types 9, 11, 12 tirés sur soie jaune et verte (n°s 16 et 17) ; — autre gravure, même type, de l'archevêque assisté de deux chanoines déployant le Saint-Suaire, avec cadre de fleurs et feuillages enserrant cinq médaillons, décor avec légendes au bas, trois avec sujets pieux en haut, soie blanche fin du XVII^e siècle (n° 18) ; — ruban sur lequel sont imprimés plusieurs sujets dont le Saint-Suaire, la Sainte-Face de Lucques, etc. (n° 19) ; — petite réduction de l'ostension du Saint-Suaire par un archevêque et deux chanoines, XVIII^e siècle (n° 20) ; — autre vignette où le Saint-Suaire est développé par deux anges, derrière se tient une *Mater dolorosa*, XVIII^e s., soie jaune (n° 21) ; — livret in-48 de 16 p. « Oraison très dé votes pour honorer le Saint-Suaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Besançon, chez Jean-Claude Bogillot, » sur les deux plats de la couverture l'ostension du Saint-Suaire faite dans le clocher de Saint-Jean (n° 22) ; — gravure tirée sur soie représentant le Saint-Suaire tiré en jaune rose avec les cinq plaies au carmin, au milieu de tous les instruments de la Passion (n° 23) ; — vignette en bistre présentant trois figures du Saint-Suaire, sans accessoires, fin du XVIII^e siècle (n° 24) ; — autre gravure de même fabrique (tirée par le s^r Fanfarnau) contenant 24 figures lilliputiennes (n° 25) ; — autre, même origine, contenant 12 figurines de grandeur double des précédentes (n° 26) ; — image du Saint-Suaire tirée en carmin avec plaies vermillon, servant à estamper le centre des ornements brodés soie et or, sur fond de toile ou de carton peint dans les monastères de femmes de Besançon (n°s 27 et 128) ; — quatre broderies représentant en diverses dimensions l'ostension du Saint-Suaire, en trois personnages, XVII^e s. ; — vignettes peintes à la gouache sur parchemin représentant un ange étendant le Saint-Suaire, destiné à être enchâssées dans un médaillon, XVII^e siècle ; — sachet garni de paillettes et broderies d'or, contenant une petite figure du Saint-Suaire ; — Saint-Suaire brodé sur mousseline, XVIII^e s. ; — autres brodés sur soie blanche, avec archevêque et chanoines, décors et fleurs polychromes (l'un encadré donné par M. A. Gauthier, (XVIII^e siècle) ; — ostension du Saint-Suaire peinte à l'huile, même date.

G 264. (Gravure encadrée.) — Hauteur 450 millimètres, largeur 585, toile damassée cadre noir.
(Cabinet du 2^e étage.)

[1662-1698]. — *Reliques*. Un archevêque debout, figure anguleuse, légère moustache (vraisemblablement Antoine-Pierre I^{er} de Grammont), vêtu d'une aube et d'une chape à orfrois et à fermail, la tête ceinte d'une mitre, soutient, accosté de deux chanoines, le Saint-Suaire développé. Sous leurs pieds est un pavé en damier fleuroné ; derrière eux se profilent une balustrade à hauteur d'appui et quatre colonnes à demi cachées par une draperie qui encadre toute la partie supérieure du tableau et s'attache à ses deux flancs ; sur la balustrade deux vases de fleurs, derrière l'archevêque deux choriaux portant des chandeliers avec cierges allumés ; sur le premier plan, à droite et à gauche, deux vases à parfums avec fumées tourbillonnantes. Au bas un cartouche elliptique avec cette prière : o DIEV PITOIABLE QVI DANS LE SAINT SVAIRE AVQVEL VOSTRE SACRE CORPS ESTANT OSTE DE LA CROIX FVT ENVELOPE PAR IOSEPH VOUS Y AVES LAISSE LES MARQVES DE VOSTRE SAINCTE PASSION CONSEDE NOVS MISERICORDIE VSEMENT QVE PAR VOSTRE MORT ET SEPVLTVRE NOUS PVISSIONS ARRIVER A LA GLOIRE DE LA RESVRRECTION. AMEN. Au dessous la signature : *Claude Labet f.* Enfin tout au bas et entre cadre le titre : REPRESENTACION. DV. S. SVAIRE. DE. BESANÇON (n° 13 de l'*Iconographie du Saint-Suaire*).

G 265. (Vitrine et portefeuille.) — 3 pièces métal et 2 gravures sur soie.

XVII-XVIII^e s. — *Reliques*. Médailles du Saint-Suaire représentant l'ostension de la relique par un archevêque et deux chanoines au droit, avec cette légende : EFFIGIE DV S. SVAIRE A BESANÇON ; revers, un ostensor flamboyant : LOVE. SOIT. LE. TRES. SAINT. SACREMENT, DE. LAVT[EL] ; bélière laiton jaune (n° 33) ; — autre, avec bélière en étain, portant au droit l'ostension du Saint-Suaire, sans légende ; au revers, le Christ en croix, ayant à ses pieds un paralytique et un prisonnier, sans lég. (n° 43) ; — matrice en cuivre en deux sections : au droit l'ostension du Saint-Suaire comme au n° 43 ; au-dessous ces mots : s. SVAIRE ; au revers le Christ en croix avec deux personnages agenouillés comme ci-dessus : CALVAIRE DE JERUSALEM, XVIII^e siècle. — Images représentant le Saint-Suaire de Turin (avec double empreinte), prototype des images du Saint-Suaire de Besançon : « VERO RITRATO DEL S. SVDARIO DI NOSTRO SALVATOR GIESV CHRISTO ». Sur le premier plan, deux anges agenouillés tiennent développé le Saint-Suaire de Turin (empreinte antérieure et postérieure du corps de Notre-Seigneur) ; un peu en arrière, scène de la déposition du Christ au pied de la croix à cinq personnages ; à gauche et à droite, dans le lointain, quatre scènes de la Passion et de la Résurrection. Au bas à droite, signature : *I. Fayreau sculp.* — Autre image représentant trois évêques mitrés et vêtus d'aubes et chapes, tenant développé le linceul à double empreinte ; derrière eux, sous un dais, toute la cour de Savoie : une princesse et neuf princes jeunes ou vieux, portant tous le collier de l'Annonciade et tenant des cierges, assiste à l'ostension. Au bas, dans un cartouche qui côtoie un encadrement de baguettes et de perles, la légende suivante : « IL VERISSIMO RITRATTO DEL SANTISSIMO SVDARIO DI N. S. GIESV CRISTO. *Oratione. Onnipotente sempiterno Iddio il quale in memoria della Passione dell' unigenito tuo figliuolo ci hai fasciato la santa Sindone con la sua espressa imagine da esser adorata in terra, ti pregiamo a farne gratia che per virtu della medesima santa Sindone meritiamo di contemplare la tua faccia in cielo. Amen.* — *Conpriuilegio di S. A. R. Giouanni Testain Torino* », XVII^e s. (Sous la présente cote sera classée éventuellement la suite des gravures ou peintures qui viendraient accroître la série iconographique du Saint-Suaire de Besançon.)

G 266. (Liasse.) — 7 pièces papier.

1758-1786. — *Cathédrale Saint-Jean. Mobilier*. — Marché passé pour la fonte de la seconde cloche de l'église métropolitaine, entre les chanoines Pierre Couthaud de Rambey, fabricant,

Jean-Baptiste-Ignace Matherot de Desnes, procureur syndic, Charles-Ferdinand Mareschal de Cha rentenay, commissaire du chapitre, et Maurice Bourguignon, maître fondeur demeurant à Besançon, cautionné par Gaspard Faivre, miroitier, moyennant 1,200 l. monnaie, 1758 ; — autre marché pour la troisième cloche passé avec le même fondeur, par les chanoines Gabriel Marin, fabricant ; Alexis-Joseph de Chamigny, procureur syndic, et Jean-Baptiste-Ignace Matherot de Desnes, commissaire, pour 300 l., 1760 ; — procès devant le présidial de Besançon en règlement de comptes, entre le chapitre et Maurice Bourguignon, 1768-1769 ; — transaction entre les parties, 1786. Etat par ordre du chambre d'Arival de 1^{er} janvier 1786 (G 266 bis)

G 267. (Liasse). — 2 pièces papier (dont 1 cahier de 24 feuillets).

1416-1658. — *Chapelles des deux cathédrales.* État des chapelles des églises Saint-Étienne et Saint-Jean avec les noms des fondations, des chapelains, des revenus et des charges, dressé en 1416. Saint-Étienne : autels de Saint-Vincent ; de Saint-Agapit ; de Saint-Jacques ; de Saint-Laurent ; de Saint-Jean l'évangéliste ; des saints apôtres Pierre et Paul ; de Sainte-Catherine ; de Notre-Dame sous le clocher ; de Saint-Hippolyte ; de Saint-Jean-Baptiste ; de Sainte-Madeleine ; de Saint-Nicolas ; de Saint-Denis ; de Notre-Dame ; de Saint-Michel ; de Sainte-Croix ; de Saint-Martin et de Saint-Martin dans le cloître. — Saint-Jean : autels de Notre-Dame ; de Sainte-Croix dans la nef ; de Sainte-Croix dans « la librairie » ; de Saint-Michel ; des saints Antoine, Jacques et Christophe ; de Saint-Pierre ; de Saint-Martin et Saint-Étienne du Pupitre ; de Sainte-Catherine et Sainte-Madeleine ; de saints Jacques et Christophe ; de Saint-Oyan ; de Sainte-Catherine ; de Saint-Nicolas ; de Saint-Georges ; des saints Ferréol et Ferjeux, 1416 — Recueil de collations de chapelles des deux cathédrales : chapelle Saint-Jean à Saint-Étienne, conférée à Guillaume Laurent, de Chaussin, chorial, 1483 ; — à Girard Mercou. 1484 ; — chapelle Saint-Nicolas à Saint-Étienne, à Vienet Bogier, clerc, 1489 ; — chapelle Saint-Jean à Saint-Étienne, à Jean Huot, 1493 ; — chapelle Notre-Dame à Saint-Étienne, à Philippe Noblehomme, 1495 ; — à Jean Fiot, 1501 ; — chapelle Saint-Martin à Saint-Jean, à Jean de Boissenot, prêtre, 1505 ; — chapelle Saint-Martin au cloître de Saint-Étienne, à Guillaume Cassand, 1510 ; — chapelle Sainte-Geneviève à Saint-Étienne, à Jean Bassand, 1516 ; — chapelle Saint-Denis à Saint-Étienne, à Jean François, 1517 ; — chapelle Saint-Nicolas, à Saint-Étienne, à André Loucherot, prêtre, 1518 ; — chapelle Saint-Martin à Saint-Jean, à Jean Gauthier, 1529 ; — chapelle Saint-Vincent à Saint-Étienne, à Claude Bourset, 1532 ; — chapelle Saint-Denis à Pierre Griffon, marguillier de Saint-Étienne, 1658.

G 268. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 15 papier, 2 sceaux.

1191-1776. — *Église Saint-Étienne. Chapelle Notre-Dame.* Achat fait par Pierre de Flangebouche, chapelain, de Jacques d'Ougney, dit Ruche, damoiseau, de trois bichots moitié blé, moitié avoine, sur les dîmes de Glamondans, 1299 ; — Bulle de Clément VII, nommant chapelain François Bonvalot, Rome, 16 octobre 1531. — *Chapelle Sainte-Catherine.* Partage, entre le chanoine Gui de La Tour et le marguillier de Saint-Étienne, des maisons qui dépendaient des deux chapelles fondées par Gui Pommey, à l'honneur de sainte Catherine, et dont la collation se partageait entre le chanoine et le marguillier ci-dessus, 1288. — *Chapelle Saint-Denis.* Inventaire des immeubles et meubles dépendant des deux chapelles dédiées à saint Denis, dressé par le chanoine de Neuchâtel, Guillaume Morel... « un calice d'estain ; un petit reliquaire où sont les reliques de saint Denis de cuivre poly... », 1540 ; — autre inventaire, 1575. — *Chapelle Saint-Georges,* Donation de la terre de Villeneuve à l'église Saint-Étienne, par Othon I^{er}, comte

de Bourgogne, à charge de payer annuellement 16 l. aux chapelains de la chapelle Saint-Georges, 1191 (cop.) ; — *Chapelle Saint-Laurent*. Gui de La Tour, archidiacre de Besançon, assigne à côté de la maison qu'il habite, dans le cloître de Saint-Étienne, un emplacement de 90 pieds de long sur 60 pieds de large, du côté du Meix de l'écolâtrerie, pour y construire une maison pour le chapelain de la chapelle qu'il vient fonder à Saint-Étienne, 1292. — *Chapelle Saint-Maimbœuf*. Jean de Montbéliard mandejau receveur des salines de Salins de payer au chapelain de sa chapelle à Saint-Étienne, Gui de Chalèze, 15 l. par an, et 5 l. au chapitre pour l'anniversaire d'Aimé, son père, 1298. — *Chapelle Saint-Théodule*. Copies de chartes d'Othon II de Méranie, 1203 ; de Marguerite, sa femme, comtesse de Bourgogne, 1205, et de Philippe, roi des Romains, dotant, fondant ou confirmant la chapelle de Saint-Théodule (deux exempl.) ; — copie de la première de ces chartes faites au parlement de Dole en 1399 (cop.) ; — Jeanne, reine de France et de Navarre, comtesse de Bourgogne, révoque, pour défaut de résidence, Gérard de Brans, l'un des chapelains de Saint-Théodule, et nomme à sa place Henri de Besançon, 1326 ; — certificat de desserte au profit d'Étienne Maillart, 1415 ; — patentes de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, concédant au chapitre le droit de présenter les familiers ou choriaux les plus capables pour remplir les postes de chapelains de la chapelle des comtes à l'agrément desdits comtes de Bourgogne, 1479 (cop.) ; — reconnaissances, 1657 ; — envoi en possession par le Parlement d'Antoine-Daniel Tasnière, institué chapelain de Saint-Théodule à l'autel du Saint-Suaire, 1757 ; — arrêt du conseil d'État, ordonnant aux amodiateurs du domaine de Gray de payer aux chapelains de Saint-Théodule la rente annuelle de 22 bichots de blé, 1776.

G 269. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 6 papier, 2 sceaux.

1660-1788. — *Église Saint-Jean. Chapelle Notre-Dame la Blanche*. Bulles pontificales nommant à cette chapelle, vacante par la démission de Lancelot Maës, Étienne de Chaffois, 1660-1670 ; — accensement d'un champ, 1661 ; — institution à la même chapelle, vacante par la démission de Jean Millet, de François-Joseph de Grammont, 1676 (orig. et cop.) ; — prise de possession de la même chapelle par Claude-Joseph Blanchard, 1775 ; — requête présentée à Mgr de Rhosy, suffragant de Besançon, par Jean-Claude Beauchet, prêtre, vicaire à Saint-Jean Baptiste, pour connaître les charges de la chapelle dont il était titulaire, 1786 ; — prise de possession de cette chapelle par le même, 1788. — *Chapelle Sainte-Catherine*. Institution donnée à Jean Berge, chapelain, remplaçant le chanoine Marlet, décédé, 1691 ; — procès entre deux chapelains nommés concurremment Frédéric Germain, prêtre, directeur du séminaire, et Jean Berger, clerc tonsuré, 1691.

G 270. (Liasse.) — 5 pièces papier, dont un registre de 370 feuillets,
2 sceaux.

1645-1698. — *Chapelle Sainte-Croix*. Actes, pièces et procès de Claude Jobelot, docteur en droit, protonotaire apostolique, prébendier et seigneur de Saint-Vit, chanoine de Besançon, chapelain de la chapelle Sainte-Croix, contre Henri Othenin, chanoine de Besançon, impétrant en garde possessoire devant la justice des gouverneurs de la cité de Besançon 1645-1651 (sans solution) ; — procès porté par le chapitre devant la Chambre des comptes pour réclamer le paiement d'une rente sur les salines due à la chapelle Sainte-Croix, en vertu d'une fondation du doyen Jean de Fruyn, mort en 1458, 1698 ; — arrêt conforme rendu par la Chambre des comptes, 1698.

G 271. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 10 papier, 3 sceaux.

1299-1789. — *Chapelle Saint-Etienne.* Institution de chapelain en la chapelle par lui fondée en l'église Saint-Jean, donnée par Thiébaud de Faucogney, doyen du chapitre, à Pierre Luysate, clerc, fils de Lambelin Luysate, de Rougemont, 1299 (cop.) ; — bulles de provision au profit de Barthélemy Bourdenet, 1587. — *Chapelle de Saint-François et Sainte-Marguerite.* Acte de prise de possession de ce bénéfice par Claude-Etienne Bideaux, prêtre, 1779. — *Chapelle Saint-Jean.* Bail à ferme de pièces de terre sises à Poligny et Tourmont, dépendant de cette chapelle, consenti par le chapelain Claude-Joseph Damey au profit de François-Joseph Maizie d'Arbois, 1763 ; — renouvellement au profit du même par le chapelain Jean-Baptiste Petitcuenot, 1785. — *Chapelle Saint-Jean-Baptiste.* Bail de fonds dépendant de ce bénéfice, consenti par Claude Ramboz, chapelain et séchal du chapitre, au profit de Claude-Étienne Sauterey, laboureur à Mercuroz, Claude et Pierre Gros Lambert, de Fontain, 1788-1789 (double exempl.). — *Chapelle Saint-Maimbœuf.* Concession par le Roi à Marie-François-Delphin Maire du Poset, prêtre, de 200 l. de pension sur l'abbaye de Saint-Vincent du Luc, 1784 ; — autre au même de la chapelle royale de Saint-Maimbœuf, 1789 (cop.) ; — prise de possession de cette chapelle par le nouveau titulaire, 1789. — *Chapelle Saint-Michel.* Accensement de deux vignes sises à Châtre, fait par les chapelains de l'autel dédié à saint Michel par feu Odon de Choye, Pierre et Étienne de Vaux, à Hubert Cordier, de Besançon, moyennant le cens annuel de 45 s., 1367 ; — ratification par le séchal de Besançon, 1368 ; — état de l'amortissement à payer au Roi pour la chapelle de Saint-Michel, 1720. — *Chapelle Saint-Oyan.* Bail d'un pré sis à Scey-en-Varais, dépendant de cette chapelle, 1787.

G 272. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 7 papier, 1 sceau.

1369-1778. — *Chapelle Saint-Pierre.* Accensement fait par Pierre de Chaux, chapelain de la chapelle Saint-Pierre, du consentement de Pierre de Gy, curé de Saint-Jean-Baptiste et patron dudit bénéfice, d'une maison et vigne dans la rue conduisant à la porte de Jussan-Moutier, à Jean du Verger, vigneron et citoyen de Besançon, 1369 ; — lods de l'abbé de Saint-Paul, 1370 ; — copie du testament du chanoine Jean Bochut fondant deux chapelles, une de Saint-Pierre en l'église Saint-Jean et une de Saint-Pierre et Saint-Paul en l'église Saint-Étienne ; il les dote d'immeubles, oblige leurs titulaires à célébrer chacun trois messes par semaine et donne leur collation à Jean Des Potots, son neveu, fils de sa sœur Jeanne, qu'il institue son héritier universel (mention d'une troisième chapelle en l'église Saint-Pierre de Besançon), 1387 ; — accensement par Milet de Montby, marchand à Besançon, à Belin de Saint-Vit, couvreur, d'une vigne à l'Œillet, pour le cens annuel de 11 s. à payer annuellement au chapelain de la chapelle Saint-Pierre, 1389 ; — consentement de l'archevêque Guillaume de Vergy, 1390 ; — appel au Saint-Siège par le chapitre, pour poursuites faites devant l'officialité diocésaine contre Claude Pasquet, chapelain de la chapelle Saint-Pierre, celui-ci ne pouvant être traduit que devant la justice du haut doyen, 1482 (cop.) ; — déclaration des revenus de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul par le sieur Bogillot, 1755. — *Chapelle du Saint-Suire.* Prise de possession de ce bénéfice par Daniel-Antoine Tasnière, 1757 ; — institution du chanoine Joseph Marin à cette chapelle vacante par le décès de François Virvaux, curé de Moulhe, 1774 ; — envoi en possession du même par le parlement de Besançon ; — prise de possession par le même ; — prise de possession de la même chapelle par François Marin, chanoine honoraire de Sainte-Madeleine, 1778. — *Chapelle de Saint-Vincent.* Acte de consécration par l'archevêque, 1747.

G 273. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 8 papier, 1 sceau.

1452-1777. — *Église Saint-Jean-Baptiste. Chapelle de Notre-Dame d'Aigremont.* Institution et prise de possession de Henri Colombot, prêtre, en qualité de chapelain, en remplacement d'Othon de Saint-Maurice, chanoine, démissionnaire entre les mains de Marc de Vaudrey, chanoine prébendier et curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, 1452 (orig. et cop. filigrane à la tête de bœuf sur le papier, xv^e s.) ; — institution de Léonard Marchand, comme chapelain à l'autel d'Aigremont, en remplacement de Claude Viard, marguillier de Saint-Étienne, par Pierre Grenier, chanoine, archidiacre de Luxeuil, curé de Saint-Jean-Baptiste, 1475 ; — provisions successives du même bénéfice données : à Claude Robinet, 1505 (démissionnaire en 1554) ; à Pierre Belin, 1554 (démissionnaire en 1560) ; à Étienne Tournand, 1560 (démissionnaire 1453) ; à Laurent Tournand, 1563 (convention passée par Pierre Maillot, chapelain, avec Claude Ponceot, de Pouilley, et consorts, au sujet de vignes sises à Pouilley et dépendant du bénéfice, 1591 ; — sentence de l'officialité condamnant les notaires Étienne Desprel l'aîné et Étienne Georgeot à payer à Étienne Tournand des cens dus pour sa chapelle de Notre-Dame d'Aigremont, 1561 ; — reconnaissance de cens par Jean Salois le jeune, 1631 (au dos de l'acte précédent) ; — reconnaissance par Bruno Carandet et Étienne Perrier d'un cens dû au chapelain Bon Perrenot, à cause de son bénéfice, 1689. — *Chapelle de Notre-Dame la Blanche.* Remise par un chapelain démissionnaire, Denis Groshenry, à un nouveau chapelain, Jean d'Orival, prieur de Poitte, d'une somme de 1,132 fr. 6 s., provenant du fonds du bénéfice, 1689. — *Chapelle de Notre-Dame de la Rose.* Notes sur un échange de ce bénéfice contre un bénéfice à Champlitte consenti par Jean-François Jobelot, titulaire entrant, au profit de François-Joseph de Grammont, sortant, 1688 ; — achat fait par le chapelain Valentin Bergeret, de Barbe Jouffroy, veuve de Léonard Duperreau, tapissier, d'une vigne de quatre ouvrées à Champforgeron, 1720 ; — institution de chapelain pour Claude-Henri Sollaud, par l'archevêque Honoré François de Grimaldi-Monaco, 1730 ; — prise de possession par le même ; — prise de possession par Jean-Antoine Regard, prêtre, succédant à Claude-Joseph Damey, 1777.

G 274. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 30 papier, 2 sceaux.

1349-1762. — *Chapelle Sainte-Catherine.* Testament mystique de Pierre Saulget, cogouverneur et citoyen de Besançon, élisant sa sépulture dans la chapelle de Sainte-Catherine et léguant une rente à ladite chapelle, 1623. — *Chapelle des Saints-Ferréol et Ferjeux.* Extrait du testament de Pierrette, femme de Clément de Vieilley, fondant deux chapelles sous le même titre, 1349 (orig. et cop.) ; — institution de chapelain pour Jean Bonvalot, chanoine, par Pierre Garnier, chanoine, curé de Saint-Jean-Baptiste, 1479 ; — achat par Guillaume Febvre, prêtre, chapelain, d'un désert de vigne à Trois-Châtel, de Pierre Perrenot, citoyen, 1526 ; — décret de l'official de Besançon permettant au chapelain Charles-Jean-Baptiste Chassignet de vendre une maison au bas de la rue Ronchoux, dépendant de sa chapelle, 1665 ; — marché passé entre Jean de La Cour, diacre, et Jean Vaucher, curé d'Auxon-Dessous, tous deux chapelains, avec le menuisier sculpteur Étienne Monnot, pour un retable destiné à leur chapelle, 1691 ; — sentence arbitrale rendue par Théophilé Doroz, avocat général au Parlement, condamnant Claude Jacquet, ancien chanoine, demeurant à Notre-Dame des Ermites, à se désister de la vigne de la Viotte, contenant 10 ouvrées, au profit du chanoine Jean-Baptiste Leschelle, chapelain de la chapelle Saints-Ferréol et Ferjeux, 1697 ; — institution de chapelain pour le chanoine Jean-Baptiste Leschelle, 1693 ; — lettres d'envoi en possession par le Parlement pour le même, 1694 ; — déclarations des fonds de la chapelle, 1751-1755 ; — copie de bulles de provision accordée par le pape à Pierre-Elzéar de Bertellet, 1761. — *Chapelle Saint-Nicolas.* Institution de Jean de Bosco, chapelain, par le chapitre, 1461 ; — autre de Hubert Servonet, curé de Pouilley, par Gabriel Tondot, curé

prébendier de Saint-Jean-Baptiste, 1497 ; — institutions : de François Sage, en remplacement de François Marandet, 1505 ; d'Étienne Beley, en remplacement de François Sage, 1507.

G 275. (Liasse.) — 21 pièces papier (dont 1 cahier de 14 feuillets).

1534-1651. — *Familiarité de Saint-Étienne.* Reconnaissance d'un cens de 21 s. faite au profit des chapelains et familiers représentés par deux d'entre eux, Jean Musy et Jacques Girod, par Richard, fils d'Huguenin Marchant, et Claude, fils de Grand Jean Mareschal, de Beure, 1534 ; — position de faits pour les marguillier, porte-croix et chapelains ou familiers, contre les demandeurs en décret contre François de Fallersans, s^r de Bart, 1566 ; — remontrances des mêmes au bailli d'Amont, dans une instance contre Nicole Garnier, devant le siège de Gray, 1578 ; — procédures relatives au décret Biérix, 1656-1659 ; — déclaration de Jeanne-Baptiste Leschelle, femme séparée de Daniel Biérix, notaire, demeurant à Saligney, 1657 ; — procuration donnée par François Biérix à Jean Miredondel, procureur postulant au siège de Vesoul, 1659 ; — extrait de collocation des familiers au décret de feu vénérable messire Claude Janin, prêtre, de Salins, 1673 ; — reconnaissance de cens au profit des familiers par Étienne Marchant le vieux, Pierre Marchant le vieux, Hippolyte et Claude Marchant, de Beure, frères, fils de feu Claude Marchant et Catherine Brisaule, leur mère, 1594 ; — état des vignes dépendant de la familiarité de Saint-Étienne, à Besançon, 1645 ; — état des revenus de la familiarité, 1650 ; — autre, 1651.

G 276. (Registre.) — Petit in-folio, papier de 34 feuillets (le folio 3 est *bis*),
couverture parchemin.

1573-1638. — *Familiarité de Saint-Etienne.* Livre des reconnaissances au profit de MM. les chapelains. Reconnaissances de cens sur une maison sise à Besançon, rue du Grand-Battant, par Toussaint Jollyot, vigneron, 1573 ; — sur le même, par Étienne et Nicolas Coulon, 1596 ; — par Étienne Salomon, 1632 ; — par Nicolas Jolyot, mari d'Huguette Prévost, veuve en premières noces d'Étienne Salomon, 1638 ; — autres reconnaissances de cens, par Jean et Antoine Lamorel, 1579 ; — par Pierre de Marvelise dit Bague, citoyen de Besançon, 1573 ; — par Pierre Blammont dit Bouldret, de Chalezeule, 1573 ; — par Claude d'Épenoy, vigneron, 1573 ; — par Rose Pillot, veuve de Huguenin de La Loye, débrosseur, 1574 ; — par Regnaud Chasot, vigneron, 1575 ; — par André Bennoret, vigneron, demeurant rue Saint-Paul, 1575 ; — par Brigitte Chappuis, femme de François Calph, marchand, 1577 ; — par Jean Gonyot le vieux, 1577 ; — par François, Regnaud et Jean Perreciot, 1580 ; — par Jean Maigrot, vigneron, 1582 ; — par Jean Vermot, vigneron, et consorts, 1583 ; — par Guillaume Rouhier, de Saint-Ferjeux, 1583 ; — Guillaume et Étienne Hugier, de Bregille, frères, 1583 ; — Claude Bassignot, vigneron, 1585 ; — Guillaume Laurent, vigneron, 1585 ; — Isabeau Poutier dit Lanchy, femme de Regnaud Robin, 1594 ; — Antoine Arnoulx, d'Épenoy, 1595 ; — Jean Juliot le jeune, citoyen de Besançon, 1601 ; — Huguette Chofferdet, veuve de Balthazar Largeot, 1623 ; — Nicolas Garnier, marchand, 1624 ; — Claudine Garnauld, veuve de Pierre Donzelot, 1625 ; — Anatoile Poucquet, familier, 1625 ; — Samson Rouget, familier, 1625 ; — Jean Bonnet le jeune, notaire, 1625 ; — Honoré Aubert, familier, 1632 ; — François Phisalix, familier, 1632.

G 277. (Registre.) — Petit in-folio papier de 323 feuillets, couvert
en parchemin velu avec courroie.

1559-1695. — *Familiarité de Saint-Étienne.* Protocole (jadis coté E) d'actes constitutifs de cens ou rentes concernant les familiers. Vente d'un cens de 4 fr. par Étienne Guinchard,

cordonnier, et Isabelle Sextre, sa femme, Pierre Thomas, cordonnier, et Oudette Clerc, sa femme, tous de Besançon, à la familiarité, 1559 ; — autre par Guillaume Grimault, des Crotenays, et Loys Grimault, couturier à Besançon, 1560 ; — autre par Claude Colisson, d'Épenoy, notaire, fils d'Antoine Colisson, 1561 ; — autre par Sorlin Abry, notaire à Besançon, 1561 ; — autre par Jean Perrenot, vigneron à Besançon, 1561 ; — autre par Pierre Quelave, chanoine, et Pierre de Quenoche, notaire à Besançon, 1563 ; — autre par François Perrot, d'Auxonne, citoyen de Besançon, et Étienne Montrivel, marchand, 1563 ; — Guyot Boichol, serrurier, et Pierre Picard, cordonnier, 1564 ; — Jean Jay, surchantre à Saint-Jean, et Pierre Rondot, chirurgien, 1564 ; — Thierry Garnier, tanneur à Besançon, et Catherine, fille de Jean Clerc, safemme, 1565 ; — Matthieu de Jallerange, chanoine, et Antoine Lochard, marchand, 1567 ; — Anne Malichard, Jean d'Auxon le vieux et Jean Papay, notaire, 1567 ; — Hugues Frémyot, marchand, et Jean Vaussault, chirurgien, 1568 ; — Claude Gascon, surchantre de Saint-Étienne, et Claude Fusier, familier, 1569 ; — Jean Vuillemot et Matthieu Vaillandet, de Courcuire, 1569 ; — Pierre Nayme dit Bassand, marchand, et Claude Lapoire, marchand, 1570 ; — François Symard, chanoine, et Claude Nardin, vigneron, 1572 ; — Jacques Bourdot, maçon, et Outhenin Rousière, charpentier, 1574 ; — Nicolas de Chantrons, chanoine, fils de Symon de Chantrons, écuyer, s^r de Naisey, 1578 ; — Antoine de Santans, chanoine, fils de Claude de Santans, de Marnay, 1578 ; — Guillaume Ferlin, marguillier, Claude Largeot, porte-croix, et Pierre Maillot, familier, 1583 ; — Claude Febvre, chapelain, et François Febvre, brodeur, 1587 ; — Antoine de Santans et Jean Prevost, chanoines, 1592 ; — Philippe Boitouzet et Louis Colin, chanoines, 1595 ; — Jean Camu de Bosco et Jacques Tissot, chanoines, 1610 ; — Antoine Huot et Jacques Tissot, chanoines, 1613 ; — Thomas Varin, s^r d'Audeux, et Bonaventure Varin, sa femme, 1647 ; — Jean Bouverot, docteur en droit, citoyen de Besançon, 1688 ; — Gabriel Missel, ancien notaire, demeurant à Cussey, et Madeleine Bertrand, sa femme, 1694 ; — Nicolas Coquillot, notaire, citoyen de Besançon, 1695.

G 278. (Liasse.) — 10 pièces papier (dont 1 cahier de 24 feuillets).

1637-1766. — *Familiarité de Saint-Jean.* État des revenus de la familiarité, 1637 ; — inventaire des titres trouvés au trésor de messieurs les familiers de Saint-Jean en 1686 : 292 cotes des XIV^e-XVII^e siècles ; — partage des vignes de la familiarité, 1690 ; — bail à ferme, au profit des familiers, de vignes et terres sises à Besançon sur Léonard Bertrand et Jeanne-Françoise Tonnet, sa femme, 1697 ; — procédures devant le bailliage d'Ornans en matière de décret sur les biens de Joseph Rochard, 1703 ; — reconnaissance d'un cens par Hugues Pierre, vigneron à Besançon, 1763 ; — requête pour l'union des chapelles de la familiarité, présentée à l'archevêque par les doyen et chapitre, v. 1750 ; — délibération des familiers, touchant leurs obsèques et les obligations de leurs héritiers, 1764 ; — lettre de M. Lanusse, curé de Saint-Étienne, touchant la chapelle de Chantrons, adressée à M. l'abbé Tournoux, secrétaire du chapitre, 1766.

G 279. (Registre.) — Petit in-folio papier, de 137 feuillets, couverture parchemin (filigrane : un *ours passant* (Berne)).

1571-1696. — *Familiarité de Saint-Jean.* Protocole (ancienne cote B) des reconnaissances de cens et rentes. Constitutions de cens au profit des familiers par : Claude Belin, bailli de Luxeuil, et Jean Iteret, marchand bisontin, 1571 ; — Hugues Frémyot, marchand, et Pierre Henryot, notaire, citoyens de Besançon, 1572 ; — Bernard Champion, familier de Saint-Jean, et Jean Clerget, chirurgien, 1573 ; — Antoine d'Achey, grand archidiacre de Besançon, Louis Bagea, familier de Saint-Jean, Louis Vaytet, vigneron, 1577 ; — Étienne Demesmay, de Dole, et Étienne

Demesmay, archidiacre de Faverney, 1583 ; — Guillaume Champyon, marguillier, Guillaume Ferlin, marguillier, Claude Largeot, porte-croix, François Becquin, Étienne Jacquin, Renobert Balot, Claude Fayvre, Hugues de Missel, Pierre Maillot, Gilbert Truet, Jean Bonjean, Coulon, Mongin Lapostolle, Jacques Brye, Claude Virot et Martin Le Rouge, familiers, 1584 ; — Jérôme de Lisola, chanoine, 1640 ; — Pierre Mercier et Philippe Gigoulet, familiers, 1609 ; — Noël Bovier, notaire, constitué par Jean et Jacques Bobillier et consorts, de Granges-Vienney, 1621 ; — Jean-Jacques Faulche de Domprel, prieur de Morteau, grand archidiacre de Besançon, 1639 ; — Jean Baudot, prêtre marguillier et familier, 1669 ; — Pierre Gauthier, d'Échay, charpentier, 1689 ; — François de La Tour Saint-Quentin 1602 ; — Jacques Barod, prêtre, chapelain, 1623 ; — Louis Laborey, s^r de Chargey, chanoine prébendier de Geneuille, 1696.

G 280. (Registre.) — In-folio papier, de 60 feuillets, couverture parchemin.

1689-1789. — *Familiarité de Saint-Jean.* Carnet des revenus de la familiarité de l'illustre église métropolitaine, commencé en 1758. F.1. Cens dû parle chapelain de la chapelle sous l'invocation de Sainte-Croix, dite de Fouchier, en l'église de Saint-Jean-Baptiste, par acte de 1705 ; — f. 3 v^o, cens dû par Jean-Baptiste Chalon, chapelle de Notre-Dame *de Aurora* en l'église Sainte-Madeleine, 1689 ; — f. 9 v^o, janvier, cens dû par Marc de Valimbert, 1714 ; — f. 15, février ; — f. 20, mars ; — f. 46, chapelle de Saint-Nicolas ; — f. 16, Cussey ; — f. 60, table du carnet.

G 281. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 1 papier, 1 sceau.

1476-1712. — *Enfants de chœur.* — Testament d'Hugues Folain, doyen du chapitre de Besançon, chanoine de Saint-Michel de Salins, prieur commendataire de Château-sur-Salins, par lequel il a fondé pour l'usage et entretien de quatre enfants de chœur et d'un maître en l'église Saint-Étienne, où il déclare qu'il a été enfant de chœur, une chapelle à l'autel de Sainte-Agnès, où lesdits enfants de chœur et leur maître devront chaque jour jeter l'eau bénite sur sa sépulture et dire : « Anima ejus et animæ omnium fidelium defunctorum requiescant in pace. Amen » ; il fonde une messe à perpétuité audit autel, qui sera célébrée par les chanoines et familiers, et fonde une autre messe basse quotidienne et perpétuelle en l'église Saint-Jean, à l'autel de Notre-Dame ; pour toutes ses fondations et d'autres encore, il lègue divers immeubles, maisons, vignes, etc., 1476 ; — rente, 1687 ; — amodiation du bois des enfants de chœur situé « aux Rechottes », faite par Pierre-François d'Orchamps, prébendier de Frânois, à Étienne Olivier, vigneron, de Besançon, 1712.

G 282. (Registre.) — In-folio papier de 57 feuillets, couverture parchemin.

1717-1754. — *Enfants de chœur.* Carnet des rentes de la fondation des enfants de chœur de l'église métropolitaine de Besançon, dressé et tenu par le s^r Damey, prêtre, séchai du chapitre en 1736. Fol. 1, janvier, Jacques Brelet, de Champagny, et Antoinette Pacquet, sa femme, doivent une rente de 10 l. depuis 1728 ; — fol. 5, mars, Claude-Pierre Richard, de Pouilley-les-Vignes, rente de 2 l. 13 s. 4 d., depuis 1736 ; — fol. 12, avril, Jean et Jacques-Joseph Châtelain, de Serre, rente de 6 l. 13 s. 4 d. depuis 1717 ; — fol. 29, Étienne-François Perrinot, chanoine, rente de 25 l. depuis 1739 ; — fol. 35, Jean-Bernard de Mesmay, rente de 30 l. depuis 1737 ; — fol. 40, table du rentier.

G 283. (Registre.) — In-folio papier de 43 feuillets, couverture parchemin.

1755-1790. — *Enfants de chœur.* Carnet des rentes de la fondation des enfants de chœur, dressé en 1755, par Jean-Claude Ramboz, prêtre séchal de l'église métropolitaine, et ci-devant receveur des rentes de cette fondation, administrée par Joseph Marin et Pierre Couthaud de Rambey, chanoines. Renouvellement et continuation du précédent rentier de 1755 à 1790. Fol. 8, rente de 40 l. due par les Ursulines de Besançon, 1756 ; — fol. 11, rente de 2 l. 13 s. 4 d. due par Claude-Pierre Pidard, de Pouilley, 1715 ; — fol. 22, rente de 25 l. due par le chapitre, 1773 ; — fol. 43, autre rente de 40 l. due par le même, 1768.

G 284. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 46 papier.

1509-1706. — *Confrérie de Saint-Antoine et Saint-Éloi.* Amodiations de vignes (entre les familiers de la cathédrale Saint-Jean) dépendant de la confrérie, à Jean Durand, prêtre et confrère, 1509 ; à Pierre Monnier, prêtre et confrère ; à Jean Barnard, prêtre et confrère ; à Claude Aymonnier, prêtre et confrère ; — reconnaissance d'amodiations de vignes, jardins, pièces de terre, faite par la confrérie à certains confrères, 1509-1630 ; — état de la confrérie et de ses revenus, 1636 ; — clauses d'accensement du four banal de Cussey, appartenant à la confrérie, 1678 ; — rente de la confrérie sur Joseph Pochard, d'Étalans, 1693 ; — transport d'une rente due à la confrérie ; — constitution d'une rente au profit des confrères sur Jean-Baptiste et Jean Doroz, et procédure en décret sur leur hoirie, 1632-1692 ; — autre procédure devant le bailliage présidial de Besançon contre Antoine-Désiré Linglois, conseiller au Parlement, en matière de rente, 1702-1706.

G 285. (Registre.) — In-quarto papier de 179 feuillets (filigrane : tête de bœuf sommée d'une étoile).

1451-1741. — *Confrérie de Saint-Antoine et Saint-Éloi.* « Papyrus denariorum positorum in arca confratrie sanctorum Anthonii et Eligii confessorum fundate in ecclesiâ Bisuntinâ sancti Johannis euvangeliste et eciam denariorum capthorum et extractorum a dicta archâ ad acquirendum census sive redditus ad utilitatem confratrie ». Versé dans l'arche, le lundi après saint Antoine, 1451, par Pierre d'Amondans, confrère, 21 l. 12 d. ; — le 22 mai 1461, 6 écus d'or de Roy, baillés par maître Jehan Triboley ; — le 7 juin 1503, 5 livres estevenantes versées par le confrère Jean Vivien, prêtre, pour son anniversaire ; — le 22 août 1541, 100 fr. versés par Isabelle de Chavirey, dame de Belvoir, et Claude de Cusance, écuyer, s^r de Belvoir, pour rachat d'une rente de 6 fr. léguée par le confrère Jean Gauthier ; pris en la bourse le 18 juin 1594, 113 fr. 4 gr. prêtés à Michel Moyance, chirurgien ; — mis en bourse, le 15 septembre 1613, 25 fr. légués par Charles de Saint-Moris, grand chantre, pour son anniversaire ; — fol. 93, achats de rentes dès 1451 ; — le 3 juillet 1692, reçu du chanoine Bruno Garinet, 100 fr. pour vigiles et anniversaire ; — 22 janvier 1700, reçu 1,000 fr. du décret Pochard, à Ornans ; — le 22 mars 1718, reçu un remboursement de 550 fr. de Louise Gascon, veuve de Claude Privey.

G 286. (Registre.) — In-folio papier de 167 et l'8 feuillets, couverture parchemin (filigrane : un ours passant (Berne)).

1570-1637. — *Confrérie de Saint-Antoine et Saint-Éloi.* « Recongnissance des censes et rentes que l'on doit à MM. les vénérables prieur et confrères de la confrérie fondée en l'église métropolitaine de Besançon en l'honneur de monsieur saint Anthoine et Elloy » (ancien protocole A). Reconnaissances de cens par : Demoinge de Missey, menuisier, demeurant Grande-Rue, près la place Saint-Quentin, 1570 ; — Antoine et Philibert de Vaire, vigneron, 1570 ; —

Claude Missey, potier d'étain, demeurant devant la tour Saint-Quentin, 1571 ; — Claude Duzillot, vigneron, 1571 ; — François d'Orival, chapelain de la chapelle de la Croix, dite de Fouchier, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 1576 ; — François Bonvalot, chanoine, 1575 ; — Jacques Bourset, maçon, 1576 ; — Frédéric de Valimbert, 1580 ; — Bernard Des Potots, familier en l'église Saint-Jean, 1590 ; — Simon Prevostet, ouvrier en la Monnaie de Besançon, 1590 ; — Michel Moyance, chirurgien, 1594 ; — François, fils d'Étienne de la Tour-Saint-Quentin, 1602 ; — Thiébaud-Ambroise Philippe, chanoine, 1605 ; — Mongin Lapostole, marguillier de Saint-Jean, 1609 ; — Jean-Bonaventure de Salives, 1615 ; — Henri Laigneau, curé de Saint-André, 1619 ; — Claude-François Sonnet, chanoine, 1621 ; — Jacques Barod, de Salins, familier, 1625 ; — Thomas de Chavirey, chanoine, 1631 ; — Jean-Baptiste Doroz, chanoine, 1635 ; — Christophe Boichot, prêtre, procureur des familiers, 1637.

G 287. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 10 papier.

1405-1660. — *Confrérie de Saint-Martin en l'église Saint-Étienne.* Reconnaissance par Philippe Lambert, de Château-Chalon, écuyer, d'une rente annuelle et perpétuelle de 60 s. estevenants envers le chapitre métropolitain et de 5 s. envers la confrérie de Saint-Martin, aux termes du testament du chanoine Hugues de Nevy-sur-Seille, 1405 (fragment) ; — transaction en matière de cens faite devant l'official de Besançon entre les confrères de Saint-Martin et Nicole, veuve de Jean Bonvalot, 1434 ; — reconnaissance d'un cens foncier par Henri Nouet, cordonnier, de Besançon, 1515 ; — procédure des confrères devant le parlement de Dole, contre Philibert de Chalon, prince d'Orange, 1527-1528 ; — état des revenus des confrères en 1650 ; — inventaire des lettres contenues dans deux sacs et appartenant à la confrérie (cotés par A-Z, *Pater noster* et *Ave Maria* (XIV^e-XVI^e s.)), v. 1630 ; — constitution de rente au profit des confrères, par Marc-Antoine de Pillot, chevalier, s^r du Châtelard, Magny, Glamondans, les Ougney, 1634 ; — procédures diverses, v. 1660.

G 288. (Registre.) — In-folio papier de 22 et 18 feuillets, couverture parchemin (contrat passé à Besançon en août 1549 entre particuliers).

1571-1658. — *Confrérie de Saint-Martin.* Livre des baux à ferme de la confrérie de Saint-Martin du 12 mai 1610 au 8 novembre 1658. Amodiation par le receveur de la confrérie, Claude Viret, prêtre, d'une maison en la montagne Saint-Étienne au familier Gilbert Truet, 1610 ; — autre à Nicolas Goliard, familier, 1610 ; — autre à Claude Viret ; — autre à Jean Fusier, familier, 1616 ; — autre à Michel Maignier, haute-contre à Saint-Étienne, 1616 ; — autre d'une vigne à François Guenard, surchantre à Saint-Étienne, 1616 ; — autre de terres à Pouilley, à Didier Mathey, marchand à Besançon, 1616 ; — autre à Thomas de Chavirey, chanoine, archidiacre de Salins, de prés à Pouilley, 1636 ; — autre de terres à Chissey, à Antoine Recologne, dudit lieu, 1652 ; — autre de pièces de terre à Besançon à Gaspard Revillard, soldat de la garnison, 1658 ; — fol. 1 *bis*, constitution de cens au profit de la confrérie sur Jean Perrenot le jeune et Anatoile Perrenot, de Besançon, 1571 ; — autre sur Michel, Jacques et Jeanne Bourgogne, 1575 ; — autre sur Claude Largeot, porte-croix à Saint-Étienne, 1582 ; — autre sur Nicolas Billerey, surchantre, 1658.

G 289. (Registre.) — In-folio papier de 320 feuillets, couverture parchemin (filigranes : 9 *fourcheté et tête de bœuf* [XV^e s.], *bras de saint Étienne* [XVI^e s.]).

1344-1555. — *Confrérie de Saint-Martin.* Reconnaissances faites au profit de la confrérie :

par François Sanctorum, prêtre familial, pour une vigne à Besançon, en Montoille, vers 1550 ; — amodiation d'une maison sise au clos du chapitre, faite par la confrérie au chanoine Claude de Mercey, 1555 ; — fol. 18, reconnaissance de vigne par Jean Huguenot, dit du Temple, 1469 ; — fol. 19, confirmation par Guillaume, cardinal de Saint-Étienne au Mont Cœlius, légat du Saint-Siège, confirme l'existence de la confrérie de Saint-Martin et la possession de sa chapelle conformément au traité passé entre le chapitre métropolitain et les confrères, le samedi après les Bordes, 1344, dont il vidime le texte, ainsi que la confirmation d'Aimon de Villersexel donnée à Bregille, le 29 novembre 1363, Besançon, 30 décembre 1385 ; — fol. 23, réclamation devant la mairie de Besançon contre la vente d'une maison sise en la Grande-Rue, grevée d'un cens au profit de la confrérie, par son procureur et receveur Simon Le Borgne, 1471 ; — constitution de cens au profit de la confrérie, par Jean Pillot, écrivain de forme, citoyen de Besançon, et Jeannette, fille de Jean de Goux, sa femme, 1457 ; — autre par Guillaume de La Tour, écuyer, 1458 ; — autre par Perrin Preudommet, tisserand, 1460 ; — autre par Jean Savaigeot, vigneron, 1485 ; — autre par Gauthier Monet, cordonnier, 1482 ; — autre par Jean Perrenot, maçon, 1499 ; — Quentin Chevriot, « plâtriseur », 1514 ; — Henri Maillefer, vigneron, 1524 ; — Nicolas Habitey, notaire de la cour de Besançon, 1524 ; — Pierre Jugnot, notaire, 1529 ; — Pierre Guyenet, de Marnay-le-Château, et Claude Gaignon, de Gy, 1541 ; — Jean Poffert et Étienne Gauthier, de Marnay, 1543 ; — Antoine Dulac, brodeur, et Marguerite Fèvre, sa femme, 1545 ; — Adrien de Crosey, s^f dudit lieu en partie, et Isabeau de Cusance, 1553.

G 290. (Registre.) — In-folio papier de 254 feuillets, couverture parchemin.

1560-1687. — *Confrérie de Saint-Martin.* Reconnaissance de cens dus aux confrères (ancien protocole coté D), par : Étienne Perrenot, charpentier, et consorts, 1560 ; — par Jacques Clément, fils de Pierre Clément, de Cléron, 1561 ; — par Nicole Pétremand, veuve de Jean Druet, notaire à Besançon, 1566 ; — par Nicolas Poutier, tanneur, bourgeois de Vercel, 1569 ; — par Jean Malichard, notaire, bourgeois de Besançon, 1569 ; — par le chanoine Philippe Boitouzet, 1578 ; — par Prudent Bergeret, de Salins, familial, 1581 ; — par Philippe Febvre, brodeur, et Isabeau Chassignet, sa femme, 1586 ; — par Blaise Landry, notaire ; Antoine Orchamp, sa femme, et Jean Landry, orfèvre, leur fils, 1598 ; — Claude Coulon, marchand, et Thevenette Brung, sa femme, 1607 ; — Jean Nardin, vigneron, 1629 ; — Guillaume Noël, de Clerval, prêtre, cosecrétaire du chapitre, 1636 ; — Louis Bailly, maçon, de Besançon, 1687.

G 291. (Registre.) — In-folio papier de 414 feuillets, couverture parchemin
(filigrane : tête de bœuf avec étoile sur une lige).

1450-1516. — *Rentiers du chapitre métropolitain.* « In nomine Domini amen. In presenti papiro continentur prothocola, contractus, admodiaciones reddituum reverendorum dominorum decani et capituli ecclesie metropolitane Bisuntine prout inferius annotantur et inscribuntur ». Constitution d'un cens de 6 saluts d'or, par Estevenin Tabellion, citoyen, sur une maison située rue Battant, entre la maison des chartreux de Bonlieu et celle d'Étienne de Chaffois, 1452 ; — autre de 30 s. par Gui Robert, citoyen, 1452 ; — autre de 41 s. par Jean d'Amange, s^f dudit lieu, 1456 ; — autre par Pierre Helie, marchand salinois, 1455 ; — autre par Jean Grotebin, écuyer, de Quingey, 1456 ; — amodiation des moulins de Tarragnoz à Jean Muot et Jean Boillart, « papeliers », frères, demeurant à Besançon, pour y établir à leurs frais un moulin à papier en maintenant les moulins à blé, moyennant le paiement annuel de 22 florins d'or du Rhin et « une rame de bon et léal papier », 1456 ; — constitutions de cens ou ventes consenties : par Guillaume de La Tour, écuyer, fils de feu Henri de La Tour, 1457 ; — par Antoine Raverot, de Lielle, 1457 ;

— par Jacques Mouchet, s^r de Château-Rouillaud, et Léonard Mouchet, s^r d'Avilly, 1459 ; — par Paris Jouffroy, damoiseau, citoyen de Besançon, 1460 ; — par Jean de Vers, notaire, 1460 ; — par Guillaume d'Orchamps, orfèvre, 1461 ; — par Antoine Barthomet, orfèvre bisontin, 1460 ; — par maître Jacques Garnier, de Gy, chanoine de Besançon, curé de Bucey, 1460 ; — par Jean et Guillaume de La Tour, écuyers, citoyens de Besançon, 1460 ; — par Étienne d'Épenoy, écuyer, 1461 ; — par Ferry de Cusance, s^r de Belvoir et d'Arcey, 1461 ; — vente de vigne, lieu dit Dessus Charrière, par Étienne Renaudin, de Besançon, potier de cuivre, 1461 ; — constitution de cens : par Antoine Berthelemof, orfèvre, 1473 ; — par Hugolin Folain, doyen, 1476 ; — par Jean Ludin, notaire, maître Jean Ludin, licencié en droit, et Catherine Rebource, femme de ce dernier, 1477 ; — par maître Pierre Courtot, de Baume-les-Nonnes, et Pierre de Roche le jeune, de Vaux-sur-Poligny, 1478 ; — par Claude et Étienne de Saint-Moris, de Salins, frères, 1479 ; — par Jean de Neuchâtel, écuyer, et Colombe Noble, sa femme, veuve de Jean Basan, bourgeois de Dole, 1479 ; — par Pierre Bonvalot, citoyen, héritier d'Estevenin Tabellion, ledit cens constitué sur une maison jadis brûlée, entre le four de Geoffroi Jouffroy, chevalier, et le meix de Léonard Des Potots, dans la Grand'Rue, 1478 ; — par Henri Porcin, *alias* Ladre, de Rochefort, pour servir à la fondation de l'Office « de la solennité de saint Diey en Vosge au diocèse de Toul, evesque et confesseur », faite par le chanoine écolâtre Jean Le Moine, 1480 ; — par Vuillemette, veuve d'Étienne Quiclet, de Bucey-lez-Gy, 1480 ; — par Étienne Robert, chanoine de Besançon, curé de Gray, 1482 ; — transaction sur procès en matière de cens contre Hugues de La Palud, comte de Varax, s^r de Châtillon, Pierre de Bauffremont, s^r de Soye, chevaliers, Thiébaud de Cusance, s^r de Belvoir, 1484 ; — dotation de l'Office de saint Genès par feu le chanoine Jean Quarrey, 1486 ; — cens dû par Richard de Chaffois et Marguerite, sa femme, 1487 ; — par Huguenin Barressols, citoyen de Besançon, veuf de Jeannette de Chancey, et sa fille Claudine, 1488 ; — vente des bois de Geneuille faite pour 140 fr. au chapitre par les habitants, 1488 ; — constitution de cens au profit du chapitre, par noble Jean Jaquemard, de Belvoir, demeurant à Gy, 1488 ; — par Girard Guilloz, de Chenecey, écuyer, 1488 ; — par Pierre de Lavoncourt, écuyer, demeurant à Charcenne, 1490 ; — par Guillaume de Vy, écuyer, s^r de Mercey-lez-Gevigney, 1491 ; — par feu Huguenin de Vuillafans, s^r de Say, puis Pierre de Baumotte, l'ayant repris d'Étienne, fils dudit Huguenin, 1491 ; — par Jean, s^r de Rupt, de Vauvry, de Chargey-sur-Saône, et sa femme Catherine de Vienne, 1490 ; — par Nicolas Triboulet, verrier, et Claude de Chaffois, sa femme, 1491 ; — par Simon Boutechoux, de Gray, marchand, citoyen de Besançon, et Parise, sa femme, fille de feu Jean Lespard (*alias* de Toichey), notaire, 1492 ; — cession au chapitre d'une portion des dîmes, Lielle et Champagne, parle prier de Courtefontaine, 1492 ; — cens dus : par Jean Bogillot, meunier de Rivotte, 1492 ; — par l'abbé et les religieux de la Charité, 1424 ; — par Jean d'Oiselay, s^r d'Oiselay et de Frasn-le-Château, qui pour caution de sa dette donne notamment sa forge de Greucourt, 1494 ; — par Étienne, s^r de Leugney et de Chalezeule en partie, 1494 ; — par Jean de Cicon, s^r de Demangevelle, 1494 ; — échange du patronage de Villars-Saint-Georges contre celui d'Osselle réglé entre le chapitre et Thiébaud de Villers, prier de Courtefontaine, 1494 ; — autre traité entre les mêmes parties, touchant les dîmes de Lielle et Buffard, 1494 ; — les dîmes de Champagne, 1494 ; — Simon de Quingey, écuyer, s^r de Montboillon, et Yde de Saint-Seine, sa femme, 1495 ; — nouvel emprunt fait au chapitre par l'abbaye de la Charité, 1496 ; — amodiation des moulins de Battant à Jean Roy et Claude, sa femme, moyennant 8 l. de redevance et l'entretien, 1496 ; — cens dus par : Léonard Des Potots, chanoine, et Pierre Des Potots, écuyer, citoyen de Besançon, 14965 ; — Claude d'Aigremont, s^r d'Aresche, et Antoine, son frère, demeurant à Besançon, 1498 ; — transaction entre le chapitre et Philibert de Baumotte, religieux de Saint-Paul, touchant le patronage de l'église de Montgesoye, 1495 ; — cens dû par Philippe de Vienne, s^r de Montby, Clervans, Scey-en-Varais, et Catherine

de La Guiche, sa femme, 1499 ; — amodiation pour douze ans du moulin de Rivotte à Étienne et Jobert Bogillot, citoyens, an prix annuel de 80 fr., 1498 ; — cens dus : par Claude d'Aigremont, s^r d'Aresche, 1500 ; — par Pierre Cointet, bourgeois de Baume, 1500 ; — par Marc de Ray, s^r de Ray, Roulans et Courcellessur-Angeon, 1500 ; — marché pour la fonte de la grosse cloche de Saint-Étienne, passé par le chapitre avec Besançon Robert, demeurant à Dole, et Pierre Genevrey, *alias* de Monstureul, citoyen de Besançon, clochetiers, 1500 ; — par François de Fay, s^r de Beaujeu, Simon de Quingey, s^r dud. lieu et de Montboillon, et Jean de Gilley, s^r d'Aiglepierre, 1502 ; — par Pierre Bergeret, clochetier, citoyen de Besançon, et Jeanne, sa femme, veuve de Jean de Missey, 1504 ; — par Jean d'Usier, chanoine de Besançon, 1502 ; — par Gui de Moréal, grand archidiacre, 1503 ; — amodiation des moulins de Rivotte à Étienne et Jobert Bogillot, 1504 ; — cens constitués par : Claude de Boigne, prêtre, et son frère Charles de Boigne, fils de Guillaume de Boigne, écuyer, 1505 ; — Jacques de Foucherans le vieux, Jacques de Foucherans le jeune, Jean de Foucherans le vieux et Jean de Foucherans le jeune, 1505 ; — Antoine d'Usier, écuyer, de Salins, 1506 ; — Antoine d'Arguel, s^r de Noironte, et Anne de Lespinasse, sa femme, 1506 ; — Étienne de Fallerans, écuyer, et Marguerite de Clugny, dame de Bar, sa femme, 1507 ; — Louise de Fétigny, veuve de Guillaume de Quingey, demeurant à Rougemont, 1507 ; — Pierre du Vergier, écuyer, s^r de Ruffey, Usier et Rougemont, et Gauthière d'Azuel, sa femme, 1507 ; — amodiation des moulins de Rivotte à Perrin Bourgogne et Odet Jehannot, pour six ans, pour 50 fr. par an, 1507 ; — amodiation de la papeterie de Tarragnoz à Jean Mellet et Guillemain Fyot, « papelliers », citoyens, pour douze ans, moyennant 30 l. estevenantes et deux rames de papier de redevance ; cautions : Simon Clerc, de Villers-le-Sec, et Guillaume Guillol, papelliers, citoyens, demeurant rue Saint-Paul, 1508 ; — amodiation du moulin de Tarragnoz à Étienne Bogillot et Pierre Dessirier, 1508 ; — constitutions de cens par : Anatoile de Gevigney et Perrenette de Scey, sa femme, 1508 ; — François de Fay, Simon de Quingey et Jean de Gilley, 1502 ; — Guillaume Boutechoux, licencié en droit, de Gray, 1509 ; — achat par le chapitre de la moitié du four de Bussières, et d'un pré, de Jeanne d'Oiselay, dame du lieu, 1508 ; — Jeanne de Rigney, femme de Pierre Mouchet, s^r de Château-Rouillaud, fille de feu Oudot de Rigney, vend au chapitre la mairie de Cussey, 1509 ; — cens dû par Claude de La Palud, comte de La Roche, s^r de Varambon et Villersexel, 1509 ; — Jacques de Foucherans et Renoberte, sa femme, fille de Jacques de Bians, écuyer, 1510 ; — Étiennette de Fontenay, veuve de Jean de Villers, de Pierrefontaine, écuyer, Simonne et Henriette de Villers, sœurs, filles d'Étiennette, 1510 ; — Jean d'Allenjoie, écuyer, s^r dudit lieu et de Bermont, 1511 ; — Jean de Cléron, écuyer, s^r de Belmont, 1511 ; — François Rougemont, bourgeois de Baume, 1512 ; — Jean de La Madeleine, chanoine de Besançon, 1513 ; — Claude de Thyard, écuyer, s^r de Bissy, et Louis de Thyard, chanoine, 1513 ; — Adrien de Vaudrey, s^r de Courlaoux, Jean d'Achey, s^r de Thoraise, et Hugues de Baul, de Beaufort, châtelain de Saint-Julien, 1514 ; — traité avec les habitants et communauté de Salins au sujet des dîmes (état nominatif de la plupart des chefs de ménage), 1514 ; — cens dû par Guillaume, fils d'Étienne Poutier, de Vercel, 1514 ; — Claude de Cusance, s^r de Belvoir, et Marie de Vergy, sa femme, 1516 ; — amodiation du moulin de Cussey, 1516 ; — Simon Gauthiot d'Ancier, citoyen de Besançon, 1516 ; — amodiation du four de Saint-Quentin, 1517 ; — amodiation de la papeterie de Tarragnoz à Jean Saget, apothicaire et citoyen de Besançon, pour 32 l. et 3 rames de papier, 1517 ; — Léonard de Gruyères, chanoine et officiai, 1519 ; — Henri Friant, écuyer, s^r de Vaux, 1519 ; — Antoine de Leugney et Jean de Cléron, 1519 ; — Étienne de Leugney, s^r de Landresse, et Jean de Fallerans, caution, 1519 ; — Claude de Thurey, de Naisey, et Louise de Boigne, sa femme, 1520 ; — amodiation de la papeterie de Tarragnoz à Claude Bassand, vigneron (32 l. et 3 rames de redevance), 1521 ; autre à Thiébaud Barbier et Antoine Denans, papetiers, 1523 ; — constitutions de cens par : Érard du Châtelet, ecuyer, s^r de Cicon, fils de

Colard et d'une demoiselle de Cicon, sœur de Jean de Cicon, s^r du lieu, et Nicole de Lénoncourt, sa femme, 1522 ; — par Antoine de Blisterswich, dit de Mandeure, écuyer, fils de feu Thierry de Blisterswich, ayant pour caution le notaire Jean Pétremand, 1523 ; — Jean de Grammont, s^r de Châtillon-Guyotte, Conflandey, etc., 1524 ; — Claude de Cicon, s^r dudit lieu, Chevigney, etc., 1529 9 ; — Nicolas de Mathay, écuyer, s^r du lieu et de Sancey en partie, et Isabeau de Chauvirey, veuve de Claude de Cusance, chevalier, s^r de Belvoir, 1529 ; — Jacques Polonot, de Marnay, s^r de Sauvigney-lez-Angirey en partie, 1529 et 1530 ; — Georges de La Baume, s^r de Chaumerenne en partie, et Corneille Carondelet, sa femme, 1530 ; — l'abbé de Corneux, 1530 ; — Jean Hugon, de Marnay, 1532 ; — Bernard de Grammont, écuyer, s^r de Vezet, 1532 ; — Odot de La Tour, conseiller au parlement de Dole, 1534 ; — Claude Patornay, de Salins, docteur en droit, mari de Jeannette de Falletans, 1534 ; — les habitants de Miserey, 1535 ; — Jean de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, vicomte de Salins, s^r de Marnay, et Claude de Semur, sa femme, 1536 ; — Pierre d'Andelot, chanoine de Besançon, 1536 ; — Claude de Vienne, s^r de Clervans, et Nicolas du Châtelet, s^r de Demangevelle, 1538 ; — Marguerite d'Aubigny, femme de Guillaume de Reuilly, demeurant à Marnay, 1538 ; — Étienne Galliot, de Besançon, tanneur, et consorts, 1543 ; — Antoine Deschamps, s^r de Cramans, 1541 ; — François de Cicon, s^r de Richécourt et Gevigney, Bonne de Cicon, femme de Colard du Châtelet, touchant la terre de Cicon, 1516 ; — table du rentier, fol. 415.

G 292. (Registre.) — In-folio papier de 152 feuillets, couverture parchemin (filigrane : *écu de Bûle soutenu par un griffon*).

1546-1660. — *Rentiers du chapitre.* Constitutions de cens au profit du chapitre par : François Tissot, notaire et citoyen de Besançon, 1546 ; — Charles de Remilly, dit Eschaillon, de Salins, marchand, 1546 ; — Jean Barthyot, boulanger à Besançon, 1553 ; — amodiation de la Motte d'Étuz, au chanoine Gabriel de Diesbach, commendataire de Vaucluse, 1553 ; — cens constitués par : Jean Renard, officiai de Besançon, 1558 ; — par Jean Cabet, de Geneuille, 1559 ; — Antoine Lulle, chanoine, 1563 ; — Matthieu de Jallerange, chanoine, 1567 ; — François de Grammont, haut doyen, 1569 ; — le chanoine Antoine de La Tour, 1571 ; — le chanoine Antoine de Santans, 1575 ; — affranchissement de la mainmorte concédé par le chapitre à Jean Pommeret, de Louvatange, notaire, moyennant un cens perpétuel de 12 fr., 1576 ; — cens constitués par : Joachim de Rye, abbé de Saint-Claude, 1584 ; — par le chanoine Louis Saulget et l'écuyer François Saulget, son frère, 1584 ; — le chanoine Jacques d'Amondans, 1585 ; — le chanoine Jean Chenuot, prieur commendataire de Vuillorbe, 1606 ; — le chanoine Antoine Huot et Jean Huot, son frère, 1617 ; — le chanoine Germain Chevroton, 1637 ; — le chanoine Gui Pétremand, 1633 ; — Suzanne Recy, veuve de Jérôme de Lisola, s^r de Thise, et le chanoine Jérôme de Lisola, 1634 ; — le chanoine Jean d'Orival, 1639 ; — le chanoine François du Pin, 1658 ; — le chanoine Claude-Antoine Reud, 1660.

G 293. (Registre.) — In-folio papier de 231 feuillets, reliure basane (filigrane : *armes de Malte et initiales C B I D*).

1733-1770. — *Rentiers du chapitre.* Carnet de rentes dues au chapitre. Fol. 1. Janvier, par l'hôpital d'Ornans, 1751 ; — fol. 2, Claude Jacoutot, de Charcenne, 1688 ; — fol. 11, Marguerite Roy, veuve de Charles Bailly, de Beure, 1747 ; — fol. 21, février ; le chanoine Joseph Perronne du Tartre, 1737 ; — fol. 51, avril ; Barbe-Marie Fresnier, de Traitiefontaine, 1688-1733 ; — fol. 63, mai ; les habitants de Burgille-lez-Marnay, 1516 ; — fol. 80, juin ; Claude-François de Rougemont, avocat du Roi, à Baume, 1728 ; — fol. 110, août ; — Charles Paris, de Fraisans,

ancien lieutenant d'infanterie, 1721 ; — fol. 121, août ; Jean Savary, de Bouverans, 1726 ; — fol. 142, Jean Mantel, de Pouilley, 1739 ; — fol. 149, octobre ; les missionnaires de Beaupré, 1750 ; — fol. 200, Jacques Periaud, de Chemaudin, 1688 ; — fol. 218, janvier ; Claude-Gérard Boutechoux, écuyer, s^r de Villette, 1749 ; — fol. 223, juillet ; les Carmélites de Besançon, 1753.

G 294. (Registre.) — In-folio papier de 235 feuillets, reliure basane (filigrane : *armes du chapitre de Besançon*).

1771-1790. — *Rentiers du chapitre.* Carnet des rentes dues au chapitre par : Fol. 1, janvier ; Joseph Jacoutot, de Gy, 1688 ; — fol. 26, février ; Louis Daguet, de Rillans, chevalier de Saint-Louis, 1747 ; — fol. 37, mars ; le chapitre de Sainte-Madeleine, 1755 ; — fol. 48, les Bernardines de Pontarlier, 1773 ; — fol. 71, mai ; la communauté de Saint-Gorgon, 1580 ; — fol. 91, juin ; Antoine Faivre, procureur et notaire à Vesoul, 1728 ; — fol. 116, juillet ; Jacques-Joseph et Ferdinand Maistre, de Châtillon, et Anne-Thérèse Maistre, héritiers de Louis-Xavier Maistre, écuyer, 1692 ; — fol. 139, août ; Alexis Millot, d'Orchamps-Vennes, 1749 ; — fol. 197, novembre ; Jean-Claude Lambert, de Pouilley, et Anne Pirotet, sa femme, 1738 ; — fol. 211, décembre ; Jacques-François, marquis de Germigney, 1718 ; — fol. 230, table alphabétique des noms de censitaires.

G 295. (Registre.) — In-folio papier de 120 feuillets, couverture parchemin (acte d'un notaire de l'officialité, G. Lovaton, de Quingey, 1424) (filigrane : *tête de bœuf sommée d'une broche avec étoile*).

1443-1449. — *Rentiers de la petite séchalerie du chapitre.* « S'ensuivent les censes, rentes.... tierces, gardes, seignouries, émolument et autres drois appartenans à venerables et circunspectes personnes messieurs doyen et chappitre de Besançon, à cause de la petite sexchallerie, recevez par moi, Jehannin Beauvarlet, cleric notaire juré de la court de Besançon, ad ce commis par vénérable et circunspecte personne maistre Pierre Salomon, docteur en décret, amodiateur d'icelle pour le terme de deux ans en commençans le quatriesme jour du mois de may, l'an mil CCCC quarante-trois ». Fol. 1 cens dus au mois de mai maisons, champs, vignes — fol. 24, Hugues Charreton, chapelain de la chapelle de Jacob Clerval, en l'église Saint-Pierre — fol. 27, « tierces et gardes de Rivotte », l'évêque de « Cares » pour sa vigne de Rivière ; — Vienot le maçon, pour une vigne au même lieu ; — fol. 30, Troischastel ; — fol. 42, Battant et Charmont — Claude de Montmahoux, Barthéley Sauvageot, l'évêque de « Cappres », Étienne l'orfèvre, Étienne Lescuyer, curé de Montfaucon ; — fol. 49, ceas de la Toussaint ; Henri de Grammont ; — fol. 51, saint Martin d'hiver ; Huguenot le potier, Jean de Grammont, Jean de Chaux, chanoine de la Madeleine ; — fol. 56, la Saint-André ; — fol. 59, Carémentrant ; — fol. 65, cens, etc., de la petite séchalerie de 1445 à 1447, pendant l'amodiation de Pierre Salomon, chanoine ; — fol. 77, Étienne de Fouvent, orfèvre, pour sa vigne du Chemin François ; — fol. 106, Demangeot le chaussetier ; — fol. 120 v^o, Jean Le Blanc, citoyen de Besançon, pour un meix et chasal près « du grand masel », à côté du meix de Jaquette, femme de Rolet Dolier, notaire de la cour de Besançon.

G 296. (Registre.) — In-folio papier de 100 feuillets, couverture parchemin (sentence de Jacques Morestin, doyen de Saint-Agricola d'Avignon, juge apostolique, au sujet de la prébende de Grozon accordée par le Saint-Siège à Pierre Charnier, Florence, 1419) (filigrane : *tête de bœuf*).

1447-1451. — *Rentiers de la petite séchalerie du chapitre.* Cens et émolument reçus par le notaire Henri Jebenal, pour le compte du chanoine Pierre Salomon, amodiateur pour les années

1447-1451. F. 2. Les hoirs de maître Guillaume Urtebise ; — fol. 30 v°, Étienne Arménier ; — fol. 50, Pierre Mathie, curé de Blye, à cause de la chapelle Thomas de Cousture, fondée à la Madeleine, à l'autel Saint-Léger, pour sa maison de Richebourg, 6 deniers ; — fol. 67, Perrin Pillot, pour sa vigne de « Chaffaugiron » ; — fol. 70, Jean Lozellot, vaisselier ; — fol. 94, Estevenin Tabellion pour sa vigne de Montjuhot ; — fol. 94 v°, Jean Balay, boucher, pour sa vigne de Chartres ; — taxe des menades pour les années 1442-1451.

G 297. (Registre.) — In-folio papier de 36 feuillets, couverture parchemin (bulle d'Eugène IV relative à la provision par lui accordée d'une prébende au chapitre de Besançon à un certain Millet Theum, depuis décédé, Rome, ides de juillet 1444) (filigrane : *tête de bœuf*).

1476-1478. — *Rentiers de la petite séchaterie du chapitre.* Cens reçus par Claude Pasquot, prêtre, notaire public, ayant charge du chanoine Louis de Vers, amodiateur du 4 mai 1476 au 3 décembre 1478. Fol. 13, les hoirs de maître Étienne Arménier ; — fol. 14, Pierre du Bois, clerc notaire de la cour de Besançon ; fol. 28, Jean Rouhier, notaire de la même cour ; — fol. 29 v°, Perrin Arbelestier ; — fol. 35, Jean de Balme, tisserand ; — fol. 35 v°, Jacqueline, veuve de Jean du Change, au lieu des hoirs Pierre Malmissert, pour sa maison en la rue du Grand-Charmont, entre la grange qui fut à Jean de Grammont et les maisons qui furent à Jean de Quingey ; — fol. 36, Guillaume Montrivel.

G 298. (Registre.) — In-folio papier de 55 feuillets, couverture carton (filigrane : *bras bénissant de saint Étienne*).

1515-1533. — *Rentiers de la petite séchalerie du chapitre.* « Sensuigent les seignories, rentes et émolumens et aultres drois appartenant aux vénérables et circunspectes personnes messieurs les doyen et chapitre de Besançon ». Fol. 2 v°, Jean Boillot, parcheminier ; — fol. 5, Guillaume Mareschal, notaire ; Pierre Daniel (au lieu de Daniel Chevanney, maison entre les deux portes de Rivotte) ; — fol. 8, Jacquot Hugon et Hugues Pillot, menuisier ; — fol. 13, Jean Bordot, maçon ; — fol. 14 v°, Jean Rousselot, notaire ; — fol. 16 v°, Pierre Monstureulx, *alias* Genevrey, clochetier (sa maison rue du Grand-Battant) ; — fol. 37, Pierre Pillot, notaire public ; — fol. 41, Othenin de Cléron, fils de Simon ; — fol. 15, Jean Groperrin, maréchal.

G 299. (Registre.) — In-folio papier de 120 feuillets, couverture parchemin, contrat au profit du chapitre, de 1540.

1515-1533. — *Rentiers de la petite séchalerie du chapitre.* Cens payé par : fol. 1, Pierre Juliot, prêtre ; — fol. 23, Jean Mirebel au lieu d'Antoine d'Oiselay, s^r de la Villeneuve ; — fol. 36, Pierre Montureux, *alias* Genevrey, clochetier ; — fol. 44, Odot Gurnel ; — fol. 55, Richard d'Argent ; — fol. 71, Nicolas Bailliet ; — fol. 86, Pierre Pillot, notaire ; — fol. 109, Odot Tartarin.

G 300. (Registre.) — In-folio papier de 2 et 145 feuillets, couverture parchemin (indult d'Adrien VI relatif à une provision de chapelle au diocèse de Besançon, par Pierre Damotte et Jean Jurdet, 1522).

1541-1546. — *Rentiers de la petite séckalerie du chapitre.* Fol. 1 *bis*, table du rentier ; — fol. 1, émolumens, etc., reçus par le chanoine Guillaume Froment, prébendier de Berthelange ; — fol. 10, Guillaume Mareschal, notaire et citoyen ; — fol. 20, Jacquot Hugon, menuisier ; — fol. 34, Étienne et Henri Coulon, vigneron ; — fol. 40, Jean Casenat, docteur en médecine ; — fol. 52, Jean Marquis, marchand ; — fol. 69, Pierre Mugnier, tisserand ; — fol. 147 v°, Jean Thierry,

chapelier ; — fol. 152, Étienne Tornier, maçon ; — fol. 163 v°, Nicolas Montereux, curé et chanoine de la Madeleine.

G 301. (Registre.) — In-folio papier de 8 et 224 feuillets, couverture parchemin
(filigrane : *bras de saint Étienne* (Tarragnoz)).

1562-1704. — *Rentiers de la petite séchalerie du chapitre.* Cens, émoluments ourentes dus par : fol. 7, François Moyne, notaire ; — fol. 9, Étienne Bourgeois, notaire ; — fol. 13, Hugo Regnault, notaire ; — fol. 22, Jacques Deschamps, prêtre, chapelain de Saint-Maurice ; — fol. 33, Antoinette Bercin, veuve de Richard Malarmey ; — fol. 59, Pierre Lestornel, potier d'étain ; — fol. 80, Pierre Marquis ; — fol. 101, Nicolas Courcier, prieur de Vuillorbe ; — fol. 110, Pierre Borrey, apothicaire ; — fol. 153, Guyon Petitjean, paveur ; — fol. 181, Pierre Varin ; — fol. 220, Antoine Charmoillenet, maréchal.

G 302. (Registre.) — In-folio papier de 2 et 315 feuillets, reliure basane.

1546-1633. — *Amodiations et baux à ferme du chapitre.* Amodiations du four de Geneuille à Charles et Pierre Oudot, du lieu, 1546 ; — de la papeterie de Tarragnoz à Huguet Lambart, papetier, de Chilly, près Lons-le-Saunier, 1546 ; — des moulins de Geneuille et du pré de « l'Esterpeul, » 1547 ; — du moulin de Rivotte à Perrin Henry et Jean Poulet, de Besançon, 1548 ; — des dîmes du pays de Montbéliard à Guillaume Camuz, de Porrentruy, marchand, et Henri Camuz, 1548 ; — du patronage de Montigny-lez-Arbois, au curé du lieu Hugues Glanne, chanoine d'Arbois, 1549 ; — des dîmes de Lielle à Pierre Pillon, dudit lieu, prêtre, 1549 ; — du four Saint-Quentin à Anatoile Vyol, citoyen, et Anne Dela, 1550 ; — de la rivière du meix de Germigney, 1550 ; — de l'anniversaire de Montjustin, à Antoine Vuillequey ; — des terres de Mesmay, 1546 ; — de la cure de Seurre, à Pierre Lhomme, des Pontets, 1547 ; — du pré de l'Étang, de Charcenne, aux frères Melin, dudit lieu, 1553 ; — du moulin de Rivotte, à Perrin, Pierre et Étienne Henry, 1554 ; — du domaine de Cult, à Guillaume et Claude Perrenot, dudit lieu, 1554 ; — du moulin de Tarragnoz, 1554 ; — des moulins de Cussey, 1555 ; — des dîmes de Porrentruy, à Jean Colinet, bourgeois et prévôt du lieu, et Brocard Faivre, 1556 ; — du moulin d'Étuz, 1556 ; — des dîmes de Mérey et Montrond, 1557 ; — des vignes de Gy, 1556 ; — du four de Pouilley, 1569 ; — du four de Bussière, 1569 ; — des moulins de Rivotte, 1570 ; — des terres de Mesmay, 1573 ; — de l'église de Gy, 1574 ; — de l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, 1604 ; — fol. 275, table des amodiations de 1602 à 1633.

G 303. (Registre.) — In-folio papier de 285 feuillets, reliure basane.

1619-1704. — *Amodiations et baux à ferme du chapitre.* Amodiations : du moulin de Rivotte à Aimé Bourrelrier et Claude Bourrelrier, d'Amancey, père et fils, Renoberte Bonnefoy, femme d'Aimé, et Anatolia Groperrin, femme de Claude, 1619 ; — du four de Geneuille, 1619 ; — du four Saint-Quentin, à Jean Maillot, boulanger, 1620 ; — du four d'Étuz, 1627 ; — du clos de Rivotte à Daniel Cuène, Poncet Cuène, maçon, et Claude Vyenot, du Valdahon, 1639 ; — du domaine de Vieilley, 1647 ; — du moulin de Tarragnoz, 1661 ; — du moulin de Dampierre-lez-Montbozon, 1658 ; — de la rivière du Doubs, 1668 ; — du vicariat de Saint-Jean-Baptiste, 1669 ; — de la pêche du Doubs, 1673 ; — des prés de Pouilley, 1681 ; — de la Motte d'Étuz, 1690 ; — des champs de Geneuille, à François Gillet, d'Auxon, 1699 ; — des dîmes de Lielle, Champagne et Buffard, 1700 ; — du moulin de Charcenne, 1704 ; — du moulin de Cussey à Gabriel Fontaine, de Salins, charpentier, 1704 ; — visite et reconnaissance dudit moulin.

G 304. (Registre.) — In-folio papier de 524 feuillets, couverture parchemin.

1671-1717. — *Amodiations et baux faits par le chapitre.* Fol. 1, Pouillés, baux et amodiations de 1675 à 1699 ; — fol. 32, Frânois, baux, 1677-1699 ; — fol. 63, Frânois, domaines de l'écolâtrerie amodiés de 1676 à 1717 ; — fol. 81, Auxon-Dessus, amodiations de 1676 à 1679 ; — fol. 103, Cussey, amodiations, 1671-1710 ; — fol. 170, Tarcenay, baux de 1678 à 1706 ; — fol. 199, Bussières, baux de 1677 à 1712 ; — fol. 240, Geneuille, 1690-1707 ; — fol. 386, Étuz et Boulot, 1676-1709 ; — fol. 427, Bonnay, 1681-1698 ; — fol. 434, Flagey, 1671-1704 ; — fol. 451, Dampierre, 1698-1703.

G 305. (Registres.) — 2 volumes in-folio papier de 549 feuillets et 42 pages, couverture parchemin.

1677-1731. — *Amodiations et baux faits par le chapitre.* (A) 1677-1707. Fol. 1, table du volume : Besançon ; four Saint-Quentin ; moulins de Tarragnoz ; moulins de Rivotte ; vignes ; Geneuille ; Gy ; Charcenne ; Cult ; Cugney ; Mesmay ; Lielle ; Buffard et Champagny ; Montigny ; dîmes d'Alsace ; Traitiefontaine ; Trepot ; Seurre ; Vuillafans. — (B) 1705-1731.

G 306. (Registre.) — In-folio papier de 94 feuillets, couverture parchemin.

1736-1743. — *Amodiations et baux du chapitre.* Carnet de recette des baux à ferme du chapitre pour 1736 et années suivantes : Fol. 1, redevances sur les salines ; — fol. 3, Antoine Papillard, maréchal à Montigny ; — fol. 24, le chanoine Matherot de Desnes ; — fol. 32, Guillaume Nachoz, entrepreneur ; — fol. 38, Simon Jannier, meunier de Cussey ; — fol. 56, Claude Jacoulet, de Bussières ; — fol. 70, François Muiron et Bénigne-François Le Large, pour le four Saint-Quentin, 1739 ; — fol. 78-79, chapelle de Saint-Vincent de Vorges ; — fol. 85, prébende d'Étuz et Boulot.

G 307. (Registre.) — In-folio papier de 105 feuillets, couverture basane.

1743-1771. — *Amodiations et baux du chapitre.* Carnet de recette des baux pour 1743 et années suivantes. Fol. 3, dîmes de Montigny ; — fol. 4, dîmes de Trois-Châtels ; — fol. 6, dîmes d'Alsace ; — fol. 8, dîmes d'Échenoz-la-Meline ; — fol. 13, seigneurie de Pouilley ; — fol. 21, fief de la Motte d'Étuz ; — fol. 36, près à Cussey ; — fol. 55, moulin de Charcenne ; — fol. 58, four de Geneuille ; — fol. 63, dîmes de Reugney ; — fol. 74, prébendes de Tartarans et Champdolans ; — fol. 77, Saint-Hilaire ; — fol. 90, grande trésorerie ; — fol. 93, Villeneuve.

G 308. (Registre.) — In-folio papier de 116 feuillets, couverture basane.

1769-1790. — *Amodiations et baux du chapitre.* Carnet de recette des baux pour 1769 et années suivantes tenu par le séchai, M. Ramboz. Fol. 7, dîmes de Vandelincourt ; — fol. 11, cure de Saint-Jean-Baptiste ; — fol. 13, seigneurie de Pouilley ; — fol. 19, cens sur Champagny ; — fol. 25, domaine de Gy ; — fol. 31, Morre ; — fol. 32, Prés-de-Vaux, à Besançon ; — fol. 54, papeterie de Tarragnoz, tenue par François-Étienne Charmet, libraire ; — fol. 64, four banal de Geneuille ; — fol. 68, dîmes de Chapois ; — fol. 76, grande chantrerie, près de Pouilley ; — fol. 85, Grozon ; — fol. 87, prébende de la Perrouse, à Étuz ; — fol. 93, prébende de Ferrières ; — fol. 97, prébende de Vorges ; — fol. 98, de Tarcenay.

G 309. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 13 papier (dont 3 sceaux, 1 pian).

1244-1769. — *Titres locaux, Besançon. Enclos du chapitre.* Affranchissement par le chapitre des ménades dont était chargée une maison située sur la montagne Saint-Étienne, appartenant à Gauthier, serviteur du trésorier Gui de Lielle, moyennant 6 l. une fois payées, 1244 ; — achat fait sous les sceaux de l'official et du séchai Frédéric, par Thomas, prêtre, chapelain de Saint-Étienne, d'Haymon dit Gaidaz, chapelain de Jussan-Moutier, d'une maison sise en la montagne Saint-Étienne devant l'église Saint-André, 1259 ; — vente d'une maison, d'un meix jardin, verger et vigne dans le district capitulaire, par le chanoine Quentin Vicquet, au chanoine Jean Favier, constitution d'un cens de 100 sous au profit des héritiers du vendeur pour améliorations et réparations faites dans l'immeuble, 1527 ; — copie du testament de Claude-François Hugonnet, prieur de Sirod, chanoine de Besançon, léguant 500 fr. pour anniversaire, à prendre sur sa maison canoniale, en la montagne Saint-Étienne, 1679 ; — vente par François-Marie-Bruno Dagay, écuyer, autorisé par son père Antoine-Philibert Dagay, à Charles-François-Denis Dagay, abbé de Sorèze, prieur de Clairvaux, d'une maison canoniale contigue à Porte-Noire, 1744 ; — note sur la visite des maisons canoniales, 1463-1748 ; — vente d'une maison canoniale, située dans l'enceinte du chapitre, par le chanoine Jean-Étienne-Bernard de Mesmay, à Bruno-François-Joseph Maistre, chanoine de Besançon, 1755 ; — reconnaissance d'une rente annuelle de 100 l. due par le chanoine Bernard-Ignace de Falletans, acquéreur de la maison du chanoine Maistre, 1761 ; — vente par Charles-François-Denis Dagay, abbé de Sorèze, de sa maison canoniale contiguë à Porte-Noire à Philippe-Joseph-François Dagay, prieur commendataire d'Heauville, prieur de Clairvaux, chanoine de Besançon, 1769 ; — plan de maisons canoniales et de la rue conduisant de Porte-Noire à la base de la citadelle, v. 1709. — *Rue du Grand-Battant.* Reconnaissance de cens et lods dûs aux familiers de l'église métropolitaine par Jeanne-Françoise Morel, femme de Pierre Coulon, 1761 ; — vente d'une maison canoniale par M. Athalin à M. Dubief, 1782. — *Rue de Chamars.* Accensement d'une maison moyennant le cens annuel de 50 s. fait par la chapitre à Pierre de Thoraise, chanoine de Sainte-Madeleine, 1315. — *Rue du Chambrier.* Vente de la maison du chanoine Jean-Baptiste Buzon, consentie par le chapitre au profit du chanoine Simon-Antoine Borrey, 1660. — *Rue de Charmont.* Vente d'une maison dépendant d'une chapelle de Sainte-Madeleine et d'une place vide contiguë relevant du chapitre métropolitain, situées rue Charmont, près la ruelle d'Antioche, faite par les chapelains de cette chapelle, Gauthier et Pierre Landry, à Étienne Sarraigin, de Pouilley, 1325 (ce document est scellé de trois sceaux, celui de l'officialité, celui du chapitre de Sainte-Madeleine, et par une particularité exceptionnelle, d'un troisième sceau fixé au-dessous et sur une des lanières de parchemin du sceau de l'officialité ; ce troisième sceau portait deux initiales O. dans un quadrilobe.)

G 310. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 9 papier, 6 plans.

1262-1789. — *Besançon. Rue du Chateur.* Jean d'Arbois, appariteur de la cour de l'officialité, reconnaît que son jardin, situé derrière sa maison, est grevé d'un cens de 2 s. estevenants envers le chapitre, 1340. — *Rue du Cingle.* Amodiation d'un jardin faite par Claude-Henri Solland, secrétaire et séchai du chapitre, à Claude Demièrre, jardinier, 1730. — *Rue « au Golard ».* Accensement d'une maison et d'un jardin, dits la maison d'Oiselay, par le chapitre, à Jacques d'Ormans, citoyen, 1347 ; — *Grande-Rue.* Achat fait par Thomas, prêtre, familier de Saint-Étienne, d'une maison près l'église Saint-Pierre, de la directe de Girard de La Tour, écuyer, de Guyette, fille de Renaud de Cademène, 1262 ; — vente de cens sur diverses maisons et diverses pièces de terre par Vauchier Donzel, citoyen de Besançon, à Guillaume Gauthier, archidiacre de Faverney, xv^e s. (incompl.) ; — procès intenté par le chapitre aux Oratoriens de Besançon pour

les obliger à mettre en mains habiles la maison faisant le coin de la place Saint-Maurice, par eux acquise, chargée de cens et lods envers le chapitre, 1671. — *Rue du Mont-Sainte-Marie*. Achat par le chapitre du comte de Grammont, chambellan de l'archevêché, de la maison derrière l'église de Saint-Jean-Baptiste, dépendant de l'office de chambellan, au prix de 3,333 l. 6 s. 8 d., 1700 ; — double d'achat de cette maison dite d'Aigremont ; — bail d'un appartement dans la maison de la rue du Mont-Sainte-Marie à François, comte de Portiers de Frolois, 1784 : — autre à Claudine-Charlotte Billerey, douairière, de M. des Tournelles ; — autre à Jean-François Pillot, boulanger, 1786 ; — autre à François Laurent et Suzanne Courlet de Vregille, 1786 ; — plans, élévation et distribution des divers étages de la maison construite par le chapitre rue du Mont-Sainte-Marie, dressés par l'architecte Cuchot, 1783.

G 311. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 20 papier, 2 sceaux.

1316-1789. — *Besançon. Place du Palais*. Ventes : par les héritiers du chanoine Nicolas Martin au chanoine Claude Boitouzet de la maison canoniale du défunt, et d'une vigne aux plantes de Bermont pour 2,560 fr., 1610 ; — par Caroline d'Autriche, tant en son nom qu'en celui de son mari Thomas-François Perrenot de Granvelle, comte de Cantecroix, d'une maison canoniale à Claude de Bauffremont, abbé de Balerne, grand chantre du chapitre, 1617 ; — mémoire présenté à l'archevêque par le chapitre avec protestation de l'occupation de maisons canoniales par des laïques (il s'agit ici de la maison occupée par la marquise de Meximieux), 1683. — *Rue Rivolte*. Accensement par Matthieu de Bux, parcheminier, citoyen, à Guillaume Flouchard, d'une maison et jardin entre les deux portes de Rivotte, portant lods et cens envers le chapitre, 1479 ; — ratification par le chapitre ; — bail à ferme d'une maison en la rue des Jacobins, à Pierre-Antoine Mourel, par le chanoine Delacour, 1730 ; — autre par le P. François-Polycarpe Barondel, procureur syndic des dominicains, à Jeanne-Anatoile Bataillard, veuve Savarin, 1781 ; — autre bail de maison aux époux Nérat, 1786. — *Rue Saint-Jean*. Donation faite au chapitre, pour être vendue à son profit au plus offrant, par Othon de Vy l'aîné, chanoine de Besançon, de sa maison située devant le puits de l'église Saint-Jean, à la condition que cette donation ne vaudra que quand il n'y aura plus de chanoine de son nom et de sa famille pour la posséder, 1316 ; — amodiation de la maison vicariale de Saint-Jean-Baptiste à Antoine Escoffay, de Romont, 1668 ; — traité du chapitre avec son haut doyen touchant le jardin de cette maison vicariale, 1697 ; — contrat de rente relatif au emploi du prix de la maison dépendante de l'office de chambellan située derrière l'église Saint-Jean-Baptiste, vendue en 1700 au chapitre par le comte de Grammont, 1748 ; — requêtes pré. sentées au chapitre par Henri-François Coquelin, conseiller honoraire au Parlement, pour être autorisé à habiter la maison canoniale de son frère, 1768-1773. — *Abbaye Saint-Paul et rue Saint-Paul*. Arrêt rendu au Parlement en faveur des familiers de l'église métropolitaine contre Desle Prevostet, cordonnier, au sujet d'une maison rue Saint-Paul, 1685 ; — bail d'une maison en l'abbaye Saint-Paul, passé par le chapitre au profil de Jean-François de Falletans, doyen du chapitre de Gigny, 1781 ; — autre en faveur de Marie-Anne-Joseph de Mignot de la Bevière, douairière de Charles-Claude-Ferdinand, comte de Poligny, 1785 ; — autre d'une maison et jardin au clos Saint-Paul, au profit de Dominique Rey et sa femme, 1788 ; — autre d'un logement au profit de Jean-Baptiste Bogillot, secrétaire à l'Intendance, 1789.

G 312. (Liasse.) — 34 pièces papier (dont 1 imprimé et 2 plans).

1769-1779. — *Besançon. Abbaye Saint-Paul*. Procès entre le chapitre de Besançon et Pierre-

François-Emmanuel Des Potots, chanoine de Saint-Paul, au sujet de la maison occupée par ce dernier dans les bâtiments de l'abbaye supprimée et réunie au chapitre ; — plan de l'immeuble litigieux, 1769 ; — mémoire imprimé pour le chanoine Des Potots (in-4° de 15 p.) ; — transaction intervenue entre les parties, 1779.

G 313. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 9 papier, 1 sceau.

1301-1784. — *Besançon. Rue Saint-Quentin.* Reconnaissance par Vuillemin Botonnier, d'Arbois, et Jeannette Bolon, sa femme, constatant qu'ils sont possesseurs d'une maison sur laquelle Jean Boton, frère de Jeannette avait assigné un cens annuel de 10 s. payable pour l'anniversaire de Gui Maire, chanoine de Besançon, 1307 ; — assignation d'un cens de 30 s. au profil de Lambert d'Étray, familier à Saint-Étienne, dû par Jean Chalier et Huguette, sa femme, et Vuillaume, leur fils, sur une maison et le quart d'un four en la rue Saint-Quentin, 1311 ; — vente faite par le séminaire à l'archevêque d'une maison sur la rue faisant partie du palais archiépiscopal provenant de l'héritié de François-Joseph de Grammont, chargé de cens et lods envers le chapitre, 1736. — *Four Saint-Quentin.* Baux du four Saint-Quentin, 1693-1784. — *Rue Saint-Vincent.* Achat fait par Héloïse de Joinville, vicomtesse de Vesoul, de Jean de Beaune et d'Étiennette, citoyens de Besançon, de deux maisons, dénoncées de la directe de l'abbé de Saint-Paul et de Thiébaud de Nods, 1301 ; — donation entre-vifs faite par Jean de Corcondray, chanoine de Besançon, à l'église métropolitaine, d'une maison située entre celles de Jean de Fustes et de Lambelin Fournier, 1311.

G 314. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 18 papier (dont 1 plan).

1134-1734. — *Besançon. Moulins de Battant.* Traité entre le chapitre de Saint-Jean et Hugues Moine, l'un de ses chanoines, par lequel le chapitre abandonne la jouissance du moulin de Battant, situé entre la fontaine et la rivière, audit Moine, sa vie durant, avec préférence de bail pour ses frères survivants, à charge de payer annuellement douze bichots de blé et 2 s. de cens, 1134 ; — vente du moulin faite par le chapitre aux gouverneurs de la cité de Besançon pour être démolit et enfermé dans les fortifications, pour la somme de 300 fr., avec clause de retrait si la ville le reconstruisait jamais, 1516. — *Moulins de Rivotte.* Donation par Donat de Champagne, en présence de l'archevêque Humbert, des moulins de Rivotte ; autre par l'archevêque Humbert, du pré (côté de Bregille), contigu à l'écluse de Rivotte, de l'église de They, de la moitié de celle de Guiseuil. des églises de Palise, Damphreux, Porrentruy, Étalans et Fallersans ; le revenu des églises de They et Porrentruy servira à nourrir les chanoines le jour de l'anniversaire du prélat, 1161 ; — amodiation du moulin à Pierre Charpy et Louise Sirhuguet, 1670 ; — visite du moulin, 1681 ; — amodiation à Hugues Grosbach, 1681 ; — reconnaissance des moulins, 1718 ; — bail des moulins à Joseph Maillot et Pernette Thiébaud, 1722 ; — reconnaissance générale des moulins et dépendances, 1723-1724 (en double exempl.) ; — traité entre le chapitre et le magistrat pour l'amortissement des cens dus au chapitre et à la familiarité sur les terrains pris pour l'agrandissement du port de Rivotte, 1723 ; — reconnaissances des maçonnerie et charpente, 1724 ; — impôt de 1,500 l. levé par le Roi sur le moulin pour en obtenir confirmation, 1726 ; — bail des moulins, 1729 ; — droit d'amortissement de 15,000 l. imposé au chapitre, 1730 ; — reconnaissance des moulins, 1731 ; — autre, 1734 ; — plan des moulins (s. d.).

G 315. (Liasse.) — 74 pièces parchemin (dont 1 plan).

1734-1789. — *Besançon. Moulin de Rivotte.* Marché de construction de foule et ribe des

moulins de Rivotte, 1734 ; — bail des moulins, 1730 — devis et adjudication du moulin à écorce, 1739 — plans de ces travaux ; — réparations à l'écluse, 1742 ; — reconnaissance de l'écluse, 1744 ; — devis estimatif pour le rétablissement du battoir d'écorces détruit par un incendie, 1745 ; — devis d'une écurie ; — état de la digue ; — mémoire pour le magistrat de Besançon, intimé, contre les meuniers des moulins de l'archevêque, de Rivotte et de Saint-Paul, appelants, l'archevêque, l'abbé de Saint-Paul et le chapitre métropolitain, propriétaires, appelés en cause (imp. in-fol. de 16 p.) ; — réfutation du mémoire d'Honoré-François de Grimaldi-Monaco, du chapitre et de l'abbé de Saint-Paul, Charles de Bauffremont, demandeurs et appelants (impr. in-fol. de 20 p.) ; — mémoire pour le vicomte-maieur, lieutenant général de police, échevins et conseillers-asseurs, défendeurs et intimés (impr. in-fol. de 14 p.) ; — contredits des mêmes (impr. in-fol. de 10 p.) ; — mémoires du chapitre contre l'état-major de la place, 1762 ; — mémoire de MM. de l'état-major ; — commission donnée à Joseph Mairet et Nicolas Pillot, pour reconnaître si l'écluse du moulin Saint-Paul a été exhauscée, 1765 ; — rapport des experts ; — procès du curé de Saint-Anatoile de Salins, contre le chapitre, en règlement et paiement de travaux d'exhaussement des écluses, 1782 ; — mémoire de travaux faits au moulin par le couvreur Vieille, 1783 ; — procès contre le chapitre métropolitain et l'abbé de Saint-Paul en dommages-intérêts pour inondations causées par leurs moulins, 1789 ; — mémoire pour les six meuniers de Besançon au sujet d'une « pèlée » de son maigre par deux mesures de grain, moulus dans leurs usines et que la ville de Besançon prétendait leur retrancher (s. d.).

G 316. (Liasse.) — 3 pièces papier (dont 3 cahiers de 9, 101, 102 feuillets).

1779. — *Besançon. Moulin Saint-Paul.* Mémoire présenté au maître particulier des eaux et forêts de Besançon, par les officiers municipaux de ladite ville, contre l'archevêque, l'abbé de Saint-Paul, le chapitre métropolitain, le marquis de Choiseul La Baume et le séminaire de Besançon, touchant la réduction des écluses des cinq moulins environnant la cité, 1779 ; — observations du chapitre métropolitain servant de réponse au mémoire qui précède ; — enquête secrète faite par Claude-François-Xavier Pertusier, maître particulier en la maîtrise des eaux et forêts de Besançon, au sujet des inondations entraînées par l'exhaussement des écluses (110 témoins).

G 317. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 1 pièce papier, 2 sceaux.

1040-1727. — *Besançon. Moulins de Tarragnoz.* Charte d'Hugues I^{er}, archevêque de Besançon, dotant l'église cathédrale de Saint-Étienne et y rétablissant la régularité dans les offices, après avoir constaté sa décadence et la pénurie dans laquelle ses chanoines étaient réduits ; il assure à leur mense commune l'église Saint-Léger de Vieilley, au comté de Port ; l'église Saint-Quentin de Besançon ayant le monopole de la sépulture des pèlerins ; l'église Saint-Martin de Tarcenay dans le comté du Varais ; le moulin [de Tarragnoz] bâti sur le roc non loin de l'église de Jussan-Moutier ; le champ de Casamène ; le moulin de Cussey-sur-l'Ognon et le péage du pont contigu. Souscrit et scellé par le prélat d'un magnifique sceau plaqué où il est représenté en buste, émergeant d'une chaire, tenant la crosse et l'évangile avec celte légende circulaire : HVGO DI GRA CRISOPOLITANVS ARCHIPSVL (V. ce sceau que j'ai publié Bull, de l'Académie de Besançon, 1878, 128). Signatures des archidiacres Gibuin, Gui et Rocald, du doyen Menegaud, de l'abbé Albert, des chanoines Husicon et Dudin, des féodaux Beroald et Warnier, du vicomte Rainier, du chancelier Thiéri et du notaire Gotbert ; contreseing d'Hugues, évêque de Langres, [v. 1040] ; — double scellé (d'un sceau différent du précédent presque

complètement détruit) de la même charte ; — vidimus de cette charte donné par l'archevêque Guillaume de La Tour, 1252 ; — copie de la donation d'Hugues I^{er} avec celle de la confirmation par Léon IX, 20 novembre 1049, et de celle d'Herbert, archevêque de Besançon, relative aux églises de Thil et de Guiseuil et au don du moulin de Rivotte fait au chapitre par Donat de Champagne, 1161 ; copie d'une lettre de M. de Grammont à l'Intendant, M. de La Neuville, mentionnant la dispense royale du droit de confirmation accordée au chapitre, 1727 ; transaction entre le chapitre et le prieur de Jussan-Moutier, au sujet des écluses du moulin de Tarragnoz et de l'élévation qu'elles peuvent atteindre, 1260 (orig. et 2 vidimus de 1287 et 1342) ; — amodiation des moulins à Jean et Hugues Morrelat, frères, pour 10 l. estev. annuelles, 1412 ; — relation faite par l'official des réquisitions et protestations du prieur de Jussan-Moutier contre le chapitre, au sujet de la construction des écluses de leur moulin de Tarragnoz, vis-à-vis de la grande tour de la porte Notre-Dame, au préjudice de son droit de pêche dans la rivière du Doubs ; réponses du chapitre déclarant qu'il ne peut se dispenser de cette construction pour l'utilité de ses moulins et que, du reste, il a la permission de l'archevêque et des gouverneurs de la cité, 1472.

G 318. (Liasse.) — 16 pièces papier.

1585-1697. — *Besançon. Moulins de Tarragnoz (suite)*. Bail des moulins, foule et battoirs à Philippe de Saint-Étienne, vigneron, 1585 ; — autre à Jean-Claude Nicolin, 1668 ; — réparations faites par ce dernier, 1670 ; — autorisation donnée à cet amodiateur pour construire une foule à drap ; — amodiation du martinet de Tarragnoz, à Julien Bois, « maître martinet », et Anne-Dorothée Lacour, sa femme, 1670 ; — continuation de la même amodiation, 1675 ; — amodiation du moulin à Louis Costille, de La Malachère, et Françoise Félix, sa femme, 1682 ; — continuation aux mêmes, 1683-1688 ; — continuation du bail du martinet à Julien Bois, 1691-1694, (trois doubles) ; — renouvellement au profit de ce dernier, 1697.

G 319. (Liasse.) — 36 pièces papier (dont 3 plans).

1700-1766. — *Besançon. Moulins de Tarragnoz (suite)*. Bail consent en faveur de Jean-Nicolas Cattin, de Porrentruy, 1700-1708 ; — autre à Louis Costille, de La Malachère, 1707 ; — autre à Maurice Fuzenot, 1726 ; — compte rendu par les chanoines Petitbenoît et Matherot de Desnes de leur administration des moulins et martinet, 1737 ; — amodiation des moulins faite par le chapitre à Maurice Fuzenot, moyennant 1,000 mesures de froment et 350 l. argent, 1730 ; — reconnaissance du bon état du moulin par le fermier nouveau, Denis Dessirier, 1736 ; — bail du moulin passé avec Nicolas Pillot, 1742 ; — reconnaissance de ce qui est à la charge du prieur de Jussan-Moutier dans l'écluse des moulins de Tarragnoz, 1743 ; — nivellement de l'écluse en pierre du canal du moulin de Tarragnoz fait devant commissaires du chapitre et du magistrat, 1744 ; — visite et toisé de l'écluse, par l'architecte Jean-Charles Colombot, 1744 ; — consultation de l'avocat Arnoulx, étant d'avis que la fourniture des meules incombe aux propriétaires des moulins, 1747 ; — correspondance entre le chapitre et la cour pour obtenir décharge d'un droit de confirmation de 3,500 fr. imposé sur les moulins de Tarragnoz, mémoires à ce sujet démarches du duc de Tallard qui obtient en 1749 une décision conforme au désir du chapitre, 1747-1749 ; — devis de réparations à faire au martinet, 1752 ; — réparations aux moulins et courants, 1753 ; — visite des courants par Antide-Joseph Saugeon, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Besançon, 1766 ; — trois plans d'ensemble et détail des moulins et martinet de Tarragnoz dressés en 1759 par l'architecte J.-C. Colombot.

G 320. (Registre.) — In-folio papier de 478 feuillets, dos rel.

1773. — *Besançon. Moulins de Tarragnoz (suite)*. Expertise et enquête faites devant Claude-François Baverel, maître particulier des eaux et forêts de Besançon, sur les cinq moulins de Tarragnoz, de l'archevêque, de Saint-Paul, de Rivotte, dans un procès entre la ville de Besançon et le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon, le chapitre et l'abbé de Saint-Paul, par les experts Antoine-Louis Attiret, avocat et architecte demeurant à Dole, Pierre-Joseph Girod, demeurant à Saint-Vit, et le géomètre Arthaud, de Besançon, 1773.

G 321. (Liasse.) 67 pièces papier.

1758-1782. — *Besançon. Moulins de Tarragnoz (suite)*. Procès entre la ville et le chapitre métropolitain ou consorts, touchant le niveau des écluses des divers moulins, 1758 ; — arrêt de la chambre des Eaux et forêts rejetant l'appel du chapitre et consorts, au profil de la ville, 1778 ; — reprise d'instance et procédures nouvelles, au nom du chapitre, 1779-1782.

G 322. (Liasse.) — 15 pièces papier (dont 4 plans), 2 sceaux.

1759-1782. — *Besançon. Moulins de Tarragnoz (suite)*. Devis d'un battoir à écorces à établir au moulin de Tarragnoz aux frais du chapitre, dressé par l'architecte J.-C. Colombot, 1759 ; plan du terrain où sera élevé le battoir ; — élévation du battoir ; — permission accordée par le vicomte maieur de Besançon ; — autorisation de Pierre-Étienne Bourgeois de Boynes, intendant, et de l'ingénieur en chef Querret ; — bail d'un bac sur une partie du canal de Tarragnoz fait pour vingt-neuf ans à Pierre-François Belin et à sa femme, 1765 ; — bail de la papeterie de Tarragnoz concédé pour neuf ans à François-Étienne Charmet, libraire, 1767 ; — plan d'un nouveau bâtiment du moulin, 1767 ; — mémoire sur une difficulté avec la ville de Besançon (s. d.) ; — requête d'Antoine Frick, chamoiseur, présentée au chapitre pour les réparations à faire à la chamoiserie, v. 1770 ; — requête présentée au chapitre par Pierre-François Belin, touchant une barque à laver le linge près la porte Notre-Dame, 1782 ; — note sur l'apprentissage des papetiers et les règles du compagnonnage, v. 1782.

G 323. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 16 papier, (dont 2 plans).

1337-1787. — *Besançon. Prés et champs. L'Argillat*. Accensement fait par Jean André, apothicaire, à Étienne Cornuel, vigneron, citoyen, d'un champ dit en l'Argillat, mouvant de la directe du chapitre, 1412 (incompl.). — *Casamène*. Bail d'un jardin au Pré de la Tour, fait par le séchai Claude-Henri Sillaud à Antoine Vermot, 1728 ; — plan d'un champ dit au Pré de la Tour, dépendant de l'office de marguillier de l'église métropolitaine, 1760 ; — reconnaissance et arpentage de ce champ, fait par l'arpenteur Magnin, 1787. — *Derrière Battant*. Bail de deux terrains appartenant aux familiers de l'église métropolitaine fait à Pierre Lamy, négociant, 1779. — *L'Étang*. Bail de deux faux de pré à Jean-Ignace Fricot et à la veuve de Claude-Louis Guillet, dè Saint-Ferjeux, 1775. — *Grand Coupot*. Bail de deux faux et 108 perches de pré à Jean-Denis et Joseph Martin, 1775. — *Le Jonchet*. Bail d'une pièce de pré à Pierre Guyot, tailleur, citoyen de Besançon, vers 1600. — *Prés-de-Vaux*. Achat de deux pièces de pré par Jean de Gouhenans, chanoine, d'Agnès, veuve d'Othon de.... (lesdites pièces données ultérieurement au chapitre par l'acquéreur pour fonder son anniversaire), 1337 ; — bail des prés appartenant à la grande et à la petite crucifèrerie, 1699-1707 ; — autre, 1717 ; — extrait du testament de Louis-Baptiste de La Borde, curé de Thervay, léguant à l'église métropolitaine, en augmentation de la fondation de l'Office de saint Gérard, naguère faite par le chanoine Gérard de La Borde, deux pièces de prés aux Prés-de-Vaux, 1727 ; — bail de deux prés, 1727 ; — 1734, 1735, 1784, 1786.

G 324. (Liasse.) — 16 pièces papier.

1652-1784. — *Besançon. Rivière du Doubs.* Sentence de la mairie de Besançon dans une instance entre Marc de Valimbert, chanoine et vicaire général, et Regnaud Jacquelin et Denis Faivre, amodiateurs des rivières appartenant à la cité, 1652-1653 (les défendeurs sont condamnés à rapporter au profit de l'amodiateur du chapitre, Louis Oudot dit Dugourd, la moitié des herbes et osiers perçus en 1651 dans les îles anciennes qui sont sous les écluses du moulin Saint-Paul, le trésorier de la ville, mis en cause, avouant que moitié seulement appartient à la cité) ; — amodiations des rivières du Doubs faites au profit du chapitre pour les années 1719, 1721, 1724, 1728, 1731, 1734, 1737, 1739, 1743, 1746 ; — extrait de procédures relatives aux moulins soutenues par le chapitre et consorts contre la ville, prouvant le droit de copropriété de la rivière, 1782 ; — bail de la rivière passé au nom de l'hôtel de ville de Besançon en 1784.

G 325. (Liasse.) — 9 pièces papier.

1697-1786. — *Besançon. Les Rechottes.* Sentence de mairie ordonnant plantation de bornes entre les terres du chapitre et celles de Simon Bailly, 1714 ; — abornement, 1715. — *Trois-Châtels.* Achat fait par Simon Bailly, de François Bidaux, de vingt journaux de terres et broussailles lieu dit à la Porte Taillée et sur le Port des Navois, 1697 ; — procès en délimitation soutenu par le chapitre contre Simon Bailly, ancien maître tonnelier, 1713-1714 ; — amodiation d'un terrain à Trois-Châtels, faite à Laurent Beurrey, boucher, 1722 ; — bail d'un journal de champ fait à Claude Bardot et Louise Malminey, rue Billon, 1733 ; autre à Étienne Fleuret, 1786.

G 326. (Liasse.) — 27 pièces papier (dont 2 plans).

1436-1790. — *Besançon. Velotte.* Vente de terres au bas de Vallière faite par Renaud Bailly, Jacquot Frotier et Jean Coulon de Velotte à Henri Grenier, citoyen de Besançon, 1436 ; — amodiation d'un verger à Velotte faite par les prieur et confrères de Saint-Antoine et Saint-Éloi à Richard Lançon et Jean Colet, 1696 ; — autre bail passé par les familiers de Saint-Jean, d'un verger, au profit de Claude Mourel, de Velotte, 1720 ; — plan de ce verger dressé par l'arpenteur Magnin, 1742 ; — autre amodiation du même verger, à Marguerite Depin et Jean-Claude Mourel, 1749 ; — autre, 1756, 1765 ; — dénombrement des fonds curiaux dépendant de Velotte, donné par le curé F.-P. Morel, 1769 ; — plan de l'église et du jardin de la cure de Velotte, 1771 ; — bail du verger de Velotte, 1774 (double) ; — procès entre le chapitre et le s^r Morel, curé de Velotte, au sujet de la portion congrue, 1782 ; — bail du verger de Velotte, 1785 ; — bail à ferme des revenus des terres de la cure de Velotte, par le chapitre, à Charles Chambellan de la Malcombe, 1786 ; — bail de fonds de la cure de Velotte, sis à Beure, 1788 ; — décharge des baux à ferme de Velotte, donnée à M. Ramboz, séchal, par le s^r Billon, commissaire du département, 1790.

G 327. (Liasse.) — 7 pièces papier (dont 2 cahiers de 17 et 24 feuillets).

1626-XVIII^e s. *Besançon. Vignes.* Sentence de la mairie de Besançon donnant mainlevée au chanoine Pierre Sarragoz des fruits d'une vigne que lui disputait Claude Des Potots, clerc, 1626 ; — visite générale des vignes du chapitre situées à Besançon, Chalezeule, Beure, Velotte, Morre et Avanne, faite par les chanoines Jean-Baptiste Boudret et François Perrinot, 1671 (deux exempl.) ; — requête au sujet d'un passage dans la vigne des Fontenottes, 1684 ; — partage des vignes entre les divers chanoines avec leurs contenances, XVIII^e siècle.

G 328. (Liasse.) — In-quarto papier de 75 feuillets (cartonné).

1766. — *Besançon. Vignes.* Visite et toisé de toutes les vignes tant du corps du chapitre que de celles qui composent les partages des chanoines et familiers, rédigé par le chanoine Couthaud de Rambey, 1766.

G 329. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 8 papier.

1391-1771. — *Vignes de Besançon. Beauregard.* Amodiation d'une vigne faite par le chapitre à Claude Largeot, prêtre, porte-croix, 1606 ; — autre faite au reclus de Saint-Étienne, 1649-1650. — *Bermont.* Bail de vignes aux Plantes concédées par les familiers de l'église métropolitaine à Pierre Chauchard et Pierre Ledoux, vigneron, 1756-1765. — *Casamène.* Bail de deux ouvrées à Claude Vermot, 1700. — *Chamuse.* Achat fait par Jean Crapillet, d'Annoire, chanoine de Besançon, de Jeanne, veuve d'Étienne Perrucet, femme de Jean André, apothicaire, et de Jean Cornuet, fils de ladite Jeanne, 1400. — *Champdemange.* Baux de 8 ouvrées de vignes, 1727-1764. — *Champmelin.* Testament du chanoine Jacques Guillet, de Poligny, léguant au chapitre une vigne pour son anniversaire, ordonnant 4,000 messes à 8 engrognes l'une, et fondant une chapelle à l'autel de Saint-Hippolyte, à Saint-Étienne, 1413. — *Champnardin.* Accensement fait par Guillaume Habrey, chapelain de la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste en l'église Saint-Étienne, d'une vigne à Champnardin, dépendant de sa chapelle, à Jeanne Chapoy, veuve de Perraud de Sancey, notaire, 1391. — consentement par Gérard d'Athier, 1394. — *La Chassagne.* Accensement perpétuel d'un terrain par le chapitre au s^r Jean-Baptiste Chevrier, concierge du Palais, 1771.

G 330. (Liasse.) — 72 pièces parchemin, 1 pièce papier, 1 sceau.

1277-1529. — *Vignes de Besançon. Chaudanne.* Accensement d'une vigne appartenant aux choriaux, fait par Jean du Clos, marguillier et séchal de Saint-Étienne, à Jean et Jacques, fils de Vienot de « Cutules, » de Besançon, 1408 (incomplet). — *Le Chauffaud.* Extrait du testament de Jeanne-Bernard, de Lantenne, veuve de Nicolas Contet, de Besançon, donnant une vigne aux familiers de Saint-Étienne, 1526 ; — accensement de cette vigne à l'un des familiers, Jean Mondret, 1529. — *Clairecombe.* Achat fait, au prix de 40 florins, de deux vignes d'Étienne Joly, prêtre, par les confrères de Saint-Martin en l'église Saint-Étienne, 1362 ; — consentement donné à cette vente par Henri de la Tour Saint-Quentin, 1362. — *Clametigney.* Achat d'une vigne par Henri de Scey, archidiacre de Besançon, de Pierre Prophète, chanoine, 1277 ; — consentement donné à cette vente par Amé, seigneur de Montfaucon ; — achat d'une autre vigne fait par le même Henri de Scey, de Pierre Grazenaz, citoyen de Besançon, 1283 ; — consentement donné à cette vente par Marguerite, dame de Châtillon ; — autre achat par le même archidiacre d'une vigne de Jean de Saint-Paul, 1284 ; — autre par le chanoine Renaud de Scey, des religieux de Paul, d'une vigne au prix de 40 s. mouvante de la directe d'Hugues de Chalezeule, 1291 ; — achat d'une vigne au prix de 124 fr., du coin de France, fait par le chapitre, de Jean d'Amancey, cordonnier, au profit des enfants de chœur de l'Église de Besançon, 1388 ; — consentement donné par Henri de Leugney, écuyer, seigneur de la terre.

G 331. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 11 pièces papier, 3 sceaux.

1309-1777. — *Vignes de Besançon. Croix d'Arènes.* Amodiation de vignes, 1675-1777. — *Derrière Battant,* bail d'une vigne amodiée à M. Petit de Marivat, commissaire ordonnateur des guerres, 1749 ; — autre à la marquise du Mesnil, 1777. — *Dessus Battant.* Bail d'une vigne, jardin et verger appartenant à la familiarité de l'église métropolitaine, à Noël Poette, clerc de

Sainte-Madeleine, Jeanne-Étienne et Jeanne-Denise Mahon, 1748. — *Doupois*. Achat d'une vigne par Colin, marguillier à Saint-Étienne et chanoine de Sainte-Madeleine, de Jacques de Lantenne, au prix de 42 l., 1309. — *Équeugney*. Vente d'une vigne par Charles de Poitiers, s^r de Vadans, au notaire Claude Calph dit Piguet et sa femme, 1574 ; — Présentation de lods pour une vigne, faite au château d'Arguel par Guillaume Jeune, chapelain à Saint-Étienne, 1484 ; — procès relatif à une vigne entre Thiénette Jantet, veuve du notaire Mathieu Mestrejehan et Pierre Varin, marchand, citoyen de Besançon, 1591 ; — bail à M^{me} de Noidans et M. de Marivat d'une vigne, 1742 ; — achat des vignes de MM. Boisot et de Marivat par Antoine-Emmanuel-Joseph-Hyacinthe Borrey, 1747 ; — vente de fonds faite au même acquéreur, par M^{me} de Richardot, veuve douairière de M. Philippe, ancien vicomte maieur, 1749.

G 332. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 3 papier, 1 sceau.

1240-1743. — *Vignes de Besançon. Fontaine-Écu*. Affranchissement d'un cens dû par certaine vigne provenant de la succession de Jeannette Bernard, à l'église Saint-Pierre de Besançon, pour augmenter le cens dû à l'église Saint-Étienne pour une fondation faite par la testatrice, 1537. — *Fucigney*. Donation par Hugues, grand chantre de l'église de Besançon, d'une vigne joignant celle de l'église Saint-Étienne à cette dernière, chargeant celle-ci d'un cens de 10 s. pour les assistants à son anniversaire ; en outre, don de 6 l. estevenantes à la même église, grevées d'un cens de 5 s. pour les mêmes assistants, 1243 ; — bail de deux vignes concédé par les délégués du chapitre à Jacques Rouhier, boucher, 1671. — *L'Æillet*. Délimitation de vignes appartenant au chapitre et à M. Chifflet, conseiller au Parlement, 1743. — *Mercurot*. Testament d'Hugues de Fontain, vassal de l'église Saint-Étienne, donnant, au moment de partir pour le pèlerinage de Saint-Jacques en Galice, trois pièces de vignes à cette église, tout en en réservant l'usufruit à Perrette, sa femme, et après elle à Gui, son neveu, 1252. — *Montboucons*. Vente d'une vigne, 1428. — *Plainechaux*. Donation par Frédéric, trésorier de Besançon, à Eudes, son neveu, chanoine, outre une maison voisine de Porte-Noire, de divers revenus assignés notamment sur une vigne en Plainechaux, 1240 (cop.) ; — vente faite par Othon, Gui, Guiette, Henriette et Élisabeth, enfants de Jean de Laynes, et Agnès, leur mère et tutrice, d'une vigne sise « en Plenechaut » à Jean de Saint-Lothain, clerc, 1263 ; — achat par Pierre de Seurre, archidiacre de Faverney, de l'abbesse « Alasia » et des religieuses de Sainte-Claire de Besançon, d'une vigne donnée au monastère par sœur Jeannette de Baume, qui la tenait de ses parents, ladite vigne sise en « Pleinnechaux », payée 40 l., dont remploi est fait pour payer aux religieux de la Charité une maison acquise d'eux dans la rue Saint-Vincent, 1294 ; — sentence de l'official accordant au vigneron Pierre Lambert un droit de passage que lui contestait le chapitre dans une vigne appartenant à ce dernier, 1650.

G 333. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 2 papier.

1224-1747. — *Vignes de Besançon, Rivotte*. Copie d'une charte de l'archevêque Gérard de Rougemont, constatant que les chanoines de Saint-Jean de Besançon « ont, inspirés du Saint-Esprit, appelé à Besançon les Frères prêcheurs, leur ont donné près de leurs moulins de Rivotte l'emplacement nécessaire pour bâtir leur couvent, ont enfin prié l'archevêque de bénir leur cimetière, faisant t en quelque sorte à perpétuité du prieur du nouveau monastère leur cochanoine spirituel », 1224 ; — vente par Guillemette, fille de feu Pierre Morel, et Barnose, sa mère et tutrice, d'une vigne entre les deux portes Rivotte, à Thomas, clerc, 1255 ; — accensement perpétuel consenti par la confrérie des saints Antoine, Éloi et Martin, en faveur de Madeleine

Reuillard et de Claudine Reuillard, sa sœur, de deux ouvrées pré et verger à Rivotte, 1696. — *Thousey*. Vente par Pierre Carpin à Gui de Chenevrey, prêtre, chapelain de la chapelle Saint-Théodule, à Saint-Étienne, d'une vigne à « Tosel », de la directe de Guillaume de Saint-Quentin, 1344. — *Trepillot*. Fondation par Guillaume de Scey, chanoine, de l'anniversaire de feu Pierre de Scey, également chanoine de Besançon, par lequel il assigne 4 l. de rente sur trois vignes, l'une à « Trubillet », les deux autres à la Grande et à la Petite Crose, 1355. — *Trey*. Vente par Marguerite-Françoise Vuillard, à Étienne Berger et Reine Buchon, d'une vigne de 3 ouvrées, 1747.

G 334. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 14 papier.

1236-1784. — *Vignes de Besançon. Trois-Châtels*. Achat fait par le chapitre de Saint-Étienne, de Jean Roy et d'Ermengette, sa femme, Thiéri et Vautier, leurs enfants, de 12 deniers de cens sur une vigne au territoire de « Trochastel » et de 3 oboles de cens sur la maison de Poygnant, sise près de la maison de Courtefontaine, 1236 ; — accensement fait par Jean le Gutet, maçon, et Colombe, sa femme, à Henri Maguin et Colin, de Pouilley, d'une vigne à Trois-Châtels, lieu dit en Chasal, 1391 (ledit cens de 8 s. est. fut cédé par Jean Le Gutet au chanoine Henri de Longwy, pour dix florins d'or, en 1392) ; — consentement donné par le séchal de Besançon, 1393 ; — achat par Pierre de Cromary, familier de Saint-Étienne, d'une vigne à Trois-Châtels (lieu dit « en Batail »), entre la vigne de Henri d'Étalans et « stratam publicam ». 1304 ; — redevance de cens par Antoinette Bercin, veuve de Richard Malarmey, 1515 ; — délimitation d'une vigne « en Claire-Combe », entre le chapitre et Antoine Prenel, notaire, 1579 ; — amodiation de vigne par le chapitre à Claude Chapelin et Claude Burnier, vigneron, 1667 ; — acquisition par Jean Millet, surchantre, pour la surchantrerie, d'une vigne de deux ouvrées et demie, par échange avec les héritiers de Pierre Thiébaud, 1669 ; — amodiation des dîmes de Trois-Châtels à Pierre-Noël de Fusy, 1669 ; — autre au prix de 460 l., à Jean-François Marchand et François Muyron, boulanger, 1737 ; — autres, 1738, 1739, 1740, 1742, 1743 ; — bail à ferme de deux vignes à Trois-Châtels et à Bermont, à Étienne Dronchard, cleric de l'église métropolitaine, 1748 ; — autre d'une vigne à Trois-Châtels, amodiée à Antoine-François-Xavier Pidancet, 1784. — *Vaufreçon*. Partage de la vigne de Vaufreçon (35 ouvrées) en trois parts entre les familiers de l'église métropolitaine, auxquels elle avait été cédée par le chapitre, 1743. — *Velotte*. Gillette, veuve de Jean d'Avanne, chevalier, tant en son nom qu'en celui de ses enfants, engage au chapitre, pour 60 l. tout ce qu'elle possédait à Velotte et Arguel en dîmes, obligations, menades, four, terres, vignes, etc., laquelle somme a été versée par Gui Porroy au doyen Gui pour son anniversaire, 1271 ; — Hugues de « Phalons », damoiseau, fils de Jean d'Avanne, engage au chapitre une vigne à Velotte, pour 10 l. estevenantes, 1277 ; — le même Hugues de Fallon engage une autre vigne, pour 10 l. estevenantes reçues de Gui Poinoy, 1276 ; — Jean, Clerc, Perrin, Thiébaud, Vuillemin et Alix de Fallon, enfants de Jean d'Avanne, chevalier, donnent plein pouvoir à Huguenin, leur frère, pour régler la question de la vigne de Velotte avec Gui dit Poinoy « prévoir curée de Vale », 1276 (vidimus des quatre pièces qui précèdent donné en 1307).

G 335. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 11 papier, 2 sceaux.

1308-1789. — *Alsace*. Bail des dîmes d'Alsace pour neuf ans, concédé par le chapitre à Jacques Tétu et Joseph Belot, de Belfort, 1734 ; — « État des dixmes appartenantes à messieurs de l'illustre chapitre de l'Église métropolitaine de Besançon, rière les villages et territoires d'Argiesans, d'Essert, Bavilliers, Bourrogne, Grandvillars et Thiaucourt dans le comté de Belfort,

rière les villages et territoires de Tremoins, Voillans, Coisevaux et Couthenans, en la terre de Montbéliard, rière les villages et territoires de Bourneveisus, Bonfol, Vendelincourt et Coeune, situés dans le pays d'Ajoye » (impr. de 8 p. in fol.), 1789 ; — bail des dîmes accordé à Nicolas Dauphin, maître de poste à Belfort, 1789. — *Amathay*. Bail des dîmes à Nicolas et Thomas Vaitte, 1727 ; — autre à Claude-Joseph Monnier et à ses frères, 1783. — *Andelarre et Andelarrot*. Déclaration des terres au chapitre, v. 1430. — *Arguel*. Achat par Agnès, femme de Gui de Lasnans, fèvre, fille de Perrot de Maisel, de Mabile, veuve de Jeannin dit Borjat du Clos, et de ses enfants, d'une vigne à Douxpois, territoire d'Arguel et de la directe du seigneur du lieu, chargée d'un cens de 5 s. envers le chapitre, 1308 ; — autre par Colin, marguillier de Saint-Étienne et chanoine de Sainte-Madeleine, de Jacques de Lantenne, citoyen, de Jeannette, sa femme, et de Guillaume, leur fils, d'une vigne chargée de tierce et dîme, 1309 ; — accensement par le chapitre, à Girard, Étienne le vieux et Etienne le jeune, Pidancet, de Beure, de deux pièces de vignes chargées de cens, 1480. — *Audeux*. Transaction entre le chapitre et Claude-Ambroise Mareschal, s^r d'Audeux, conseiller au Parlement, déterminant la consistance du meix Jérémie, appartenant au chapitre, audit lieu d'Audeux, et rectifiant les reconnaissances passées devant le notaire Mussot en 1708, 1713 (double exempl.) ; — projet d'échange entre les mêmes, 1752 ; — échange du meix Jérémie concédé au s^r Luc Mareschal, aux lieu et place d'une faux de pré à la Corne Varin, 1757.

G 336. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 13 papier, 4 sceaux.

1290-1788. — *Authoison*. Jean, fils de Perrenot le Grand, de Vesoul, vend à Héloïse de Joinville, vicomtesse du lieu, tout ce qu'il possédait en hommes, sujets, meix, maisons, terres et bois à « Atoisson, » pour 20 l. estevenantes, 1290. — *Auxon-Dessus*. Amodiation des prés de Malvernois, d'Auxon-Dessus et de Cussey, 1714 ; — bail des prés de la prébende de Tallenay, sis à Auxon, 1728 ; — autre, 1746 ; — extrait d'arpentement contenant les plans des prés appartenant au chanoine prébendier, par le géomètre Magnin, 1771. — *Auxon-Dessus*. Achat par Antoine Guillaume de Viennot Symonin, d'Auxon, lieu dit au Breuille, 1481 (cession des pièces de pré par ledit Guillaume à Jean de Chappes, chanoine de la métropole, 1485) ; — achat par Jean de Chappes, grand trésorier, du bois banal d'Auxon, des habitants, pour 110 fr., 1491 ; — adjudication d'un verger à Auxon-Dessus, à Anne Gillet et Antoine Hugon, d'Auxon, 1761. — *Avanne*. Traité entre le chapitre de Sainte-Madeleine et Jean de Corcondray, doyen du chapitre métropolitain, et le seigneur d'Avanne, par lequel le chapitre de Sainte-Madeleine se désiste au profit du doyen de sa prétention de percevoir le tiers des oblations des dîmes d'Avanne, le tiers des mêmes dîmes et la neuvième partie des grosses dîmes qu'il disait à lui léguées par Guillaume Mirepie, 1355. — *Azans et Crissey*. Bail des dîmes passé par le chapitre au profit de Philibert Pacouret, Claude Bouvier et Claude Robin, de Crissey, 1742 ; — autre, 1743 ; — état des dîmes, 1784-1785 ; — autre bail des dîmes, 1788.

G 337. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 11 papier.

1287-1755. — *Berthelange*. Transaction entre le chapitre et Fromond de Montferrand, seigneur de Corcondray, au sujet d'un débat sur la terre de « la mestre escole de Burnuces », le territoire de Saint-Vit et le territoire de Pouilley-Français ; le chapitre abandonne à Fromond de Corcondray tout ce qu'il possède à Benusse en terres, prés, bois, eaux, etc., depuis Saint-Vit aux bornes suivantes : de la Fontaine Buillant jusqu'à la côte au-dessus de la fontaine de Bonnevaux en passant par les bornes mises de cette côte au grand chemin de Besançon, au lieu nommé « es

Laives », en réservant que les habitants de Saint-Vit pourront abreuver leur bétail à la fontaine de Bonnevaux ; le seigneur de Corcondray donne en échange tout ce qu'il a depuis lesdites bornes jusqu'à Saint-Vit, 1285 ; — jugement rendu en la justice de Berthelange contre les habitants de Cottier, au profit de Claude-François d'Enskerque, abbé de Goailles, 1684 ; — traité entre les habitants de Berthelange et ceux de Cottier, par lequel tous reconnaissent que le pré des Grandes Mortes appartient au chanoine prébendier, comme directe, ils le partagent par moitié ainsi que le pré dit l'Essart des Petites Mortes, et rendent l'usage commun aux deux communes de la vaine pâture et des bois du Sauley et de la Rappe, 1685 ; — sommation des prébendiers de Berthelange et Mercey, aux habitants desdits lieux, 1685 ; — arrêt rendu entre M. le chanoine d'Enskerque et les habitants de Cottier et Berthelange sur l'exécution du traité de 1685, 1686 ; — arrêt sur requête défendant aux habitants de Cottier de se servir de bois de chêne pour la clôture de leurs héritages, 1687 ; — achat d'une portion de domaine fait d'Antoinette Bonnefoy, par Jean-François Écoffard, 1733 ; — transaction entre les sujets de la prébende de Berthelange et Pouilley, et ceux de Dannemarie, touchant la forêt de Grosbois, 1755.

G 338. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 9 papier, 4 sceaux.

1312-1751. — *Beure.* Vente par Jacquet du Clos, dit Long, tuteur des enfants de Jean de Fontain, ès Jean de Corcelles, écuyer, d'une vigne ès Cras de Beure, mouvante d'Arguel sous le sceau de Guillaume, sire d'Arguel, chevalier, 1312 (vidimus de 1331) ; — achat par Agnès, femme de Guyot de Lasnans, de Mabile, veuve de Jeannin dit Borjat, de Besançon, d'une vigne à Doupoix, mouvante d'Arguel, sous le sceau et du consentement de Guillaume d'Arguel, damoiseau, sire d'Arguel, de Guillaume de Montjustin, damoiseau, sire d'Arguel, et de Jean d'Arguel, clerc, prévôt de Saint-Dié, 1308 ; — constitution d'un cens annuel et perpétuel de 10 s. estevenants, pour l'anniversaire de Thiébaud de Cusance, chanoine, sur Richard de Glères, notaire, citoyen de Besançon, 1347 ; — accensement fait par le chapitre à Jacques Hudelot et à ses frères, de Beure, d'une vigne de six ouvrées, 1438 (original et deux copies) ; — achat fait par Gilles Le Roy, chanoine, de Claudine Faulquier, veuve de Pierre de Clerval, licencié en droit, d'une vigne de 12 ouvrées à la grande côte de Beure, mouvante de la seigneurie du prince d'Orange, à cause d'Arguel, 1453 ; — lods et consentements de Louis prince d'Orange, et de Simon d'Orsans, écuyer, 1455 ; — mandement accordé par Pierre Beugre, lieutenant général du bailliage de Dole, au chapitre, dans un procès relatif à un jardin dans la Noroye de Richebourg, contre Simon Marchand, 1523 ; — amodiation d'une vigne, 1642, 1684 ; — procédure d'ordre entre David Ployer, marchand à Beure, et Pierre Maurevard, de Serre, 1751.

G 339. (Liasse.) — 16 pièces papier (dont un plan).

1600-1785. — *Bians-lez-Usiers.* Instruction d'un cens dû sur la maison « chez La Coste, » à la chapelle Saint-Nicolas en l'église de Chantrons [1600-1620] ; — offre réelle de 15 fr. faite au s^r Chevrotton, fermier des revenus de la chapelle de Saint-Nicolas, pour droits de lods, par François Lymet, Étienne son père, et Claude, son frère, 1606 ; — sommation par le chapelain Claude-Blaise Courlet à Étienne Pobelle, de Bians, de produire son contrat d'acquisition de la maison de Pierre Pobelle, son frère, 1706 ; — plan de la maison en question, chargée d'un cens de quatre blancs et soumise aux droits de lods et amendes (v. 1706). — *Bolandoz.* Procès entre le curé de Chantrons et les habitants de Bolandoz touchant la desserte de leur église et l'installation d'un prêtre résidant à Bolandoz, devant l'official et l'archevêque, 1704-1716 ; — procès des familiers de l'église métropolitaine en qualité de curés de Bolandoz, Chantrons, etc., contre les habitants de

Bolandoz au sujet d'immeubles dépendant de leur cure, 1764-1776 ; — bail des dîmes de froment passé par le chapitre à Pierre Renaud, vicaire de Bolandoz, 1785.

G 340. (Liasse.) — 53 pièces papier.

1639-1772. — *Bolandoz* (suite). Procès de Renaud Besuchet, curé de Chantrans, contre les habitants et communauté de Bolandoz, relatif aux droits curiaux, redevances, valeur du fromage offert à la Saint-Jean-Baptiste, etc., 1683-1712 ; — procédures des familiers de l'église métropolitaine contre les habitants de Bolandoz, devant le bailliage d'Ornans, 1769-1772.

G 341. (Liasse.) — 30 pièces papier.

1714-1786. — *Bonnay*. Table du rentier de Bonnay (v. 1700). Amodiation du pré de Petit Flye, faite par le chapitre à David Perrenod, 1714 ; — traité passé entre le chapitre et Jean-Baptiste Bouchet, commissaire d'artillerie à Besançon, permettant à ce dernier de transférer son moulin de Bonnay dans un pré voisin du village, 1720 ; — sommation faite au même Bouchet de rétablir le lit du ruisseau dans son état primitif, 1721 ; — procès soutenu par le chapitre en matière d'échutes contre les habitants de Bonnay, le comte de Scey intervenant et les chanoines prébendiers de Bonnay, terminé par une transaction du 16 décembre 1728, par laquelle le comte de Scey rend toute justice aux prébendiers pour 4,500 l. et leur abandonne l'échute de Nicolas Marquiset, qu'il prétendait à tort son mainmortable, 1724-1728 ; — accensement perpétuel fait par les chanoines Mareschal et Richard, coseigneurs de Bonnay, à Madeleine Mercier et Antoine Colard, de 12 ouvrées de vignes à la Resillotte, 1705 (résilié en 1743) ; — bail des revenus de la prébende par les chanoines d'Olivet et de Camus à Claude-Antoine Marquiset et Claude-Antoine Bernaud, 1772 ; — autre par les chanoines de Camus et de Chaffois à Claude-Antoine Marquiset et Antoine-Léger Perrenot, 1782 (double exemplaire) ; autre par le chapitre en corps à Claude-Louis Bernaud et Jean-Louis Colard, 1786 ; — procès entre le chanoine de Chaffois et divers habitants de Bonnay.

G 342. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 8 pièces papier.

1575-1772. — *Boulot*. Mention d'une reprise de fief faite à l'abbé de Luxeuil par Gabriel de Diesbach, chanoine, pour ce qu'il tenait en fief de cette abbaye à Boulot, l'ayant acquis de noble Claude Bernard et Jeanne Gigouley, 1575-1577 ; — amodiation d'un champ à « Millery », faite par le chapitre à Oudot Roguier et Claude Rinel dit Couturier, 1626 ; — procès du chapitre contre divers habitants de Boulot, 1692-1777 ; — baux du droit de pêche sur l'Ognon passés par le chanoine de Chamigny à Pierre Euvrard, de Cussey, et Nicolas Fériot, 1766-1772. — *Bourogne*. Mandement citatoire du chapitre contre Thiébaud Guyefemme et Guenot Tresmoing, au sujet d'héritages appartenant au chapitre, 1606. — *Bucey-lez-Gy*. Hugues Bichet, de Bucey, et Poncette, sa femme, vendent un cens au chanoine Étienne Guarry, 1445.

G 343. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 20 pièces papier.

1454-1770. — *Bussièrès*. Achat de la moitié du four de Bussièrès et de la moitié d'une pièce de pré à Boulot, par le chapitre, de Jeanne d'Oiselay, 1508 ; — amodiation de la barque et de la pêche, 1622 ; — autre, 1669-1674 ; — amodiation du four à Claude et Vienot Jacoulet, 1672-1674 ; — amodiation de la barque, péage et pêche, 1695 ; — autres, 1706-1709 ; — autre du four banal, 1710 ; — brandonnement sur les vignes de Jean Bacoley, 1711 ; — amodiation du four,

1712 ; — de la barque, 1715 ; — autres, 1724, 1733, 1735 ; — bail de la justice, 1738, 1742 : — bail de la barque à M^{me} de Lavernay, dame de Bussières, 1747 ; — bail à ferme des revenus de Champdolans, Tartarans et Bussières (fermes du chapitre) pour M. de Franchet de Rans, évêque de Rhosy, et le chanoine de Mutigney, à Antoine Perrin et Marguerite Menelotte, 1770.

G 344. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 16 papier.

1428-1783. — *Buthiers*. Achat par Léon de Nozeroy, haut doyen, de Martin Pierre, de Vieilley, de plusieurs pièces de pré, 1428. — *Cendrey*. État de fonds d'Étienne Jovilain, à vendre au profit du chapitre (étant au droit de l'abbaye Saint-Paul), v. 1780 ; — transaction et partage entre Étienne et Henri Jovilain, de Cendrey, 1780 ; — procès entre le chapitre et les habitants, terminé par une transaction en date du 7 avril 1782, 1780-1782 ; — état de fonds ayant fait échute au profit du chapitre à la mort d'Anne-Françoise Bousson, 1783.

G 345. (Liasse.) — 20 pièces papier, 2 parchemin.

1249-1788. — *Chalezeule*. Procès du chapitre contre M. de Saône, qui prétendait dîme sur la vigne de Charmarin, 1650 ; — amodiation par la familiarité de Saint-Jean, à Richard Martin, vigneron, d'une vigne à Clametigney, 1706 ; amodiations et procédures, 1711-1735. — *Chambornay-lez-Bellevaux*. Achat fait par le chapitre de Poncet et Alard de Châtenois, frères, chevaliers, de tout le droit qu'ils avaient tant de leur chef que de leurs auteurs, dès l'étang que l'on appelle « l'étang de Pierre d'« Emeste » (Amathay) jusqu'à la chaussée ancienne qui est sous le bois de Neuville, 1249 ; — sentence arbitrale rendue entre les habitants de Chambornay et ceux de Neuville-lez-Cromary, par laquelle le canton du Vernois, que les habitants de Cromary prétendaient leur appartenir, a été déclaré commun pour l'usage et pâturage avec ceux de Neuville, 1442 ; — état de distribution faite par l'arpentement général du territoire des Vieilles-Granges, d'autorité de la prébende de Chambornay, 1669 ; — bail fait par le chapitre à Jean Berbier, maître des forges de Sorans, du cours d'eau des granges de Traitiefontaine pour y construire un patouillet ou lavoir de mines, 1671 ; — extrait des actes capitulaires concernant l'étang, cours d'eau et moulin des granges de Traitiefontaine, appartenant à la prébende de Chambornay, 1545-1679 ; — autres, 1728-1732 ; — inventaire de titres retrouvés chez le chanoine Maistre, 1728 ; — amodiation du pré de la queue de l'étang du moulin d'Authon sur Hugues Bouchot et Guillaume Toquet, 1745 ; — délimitation des jardins et vergers de Nicolas Jacquin et de Joseph Costille, dans le pré de l'Étang, 1745 ; — bail de la seigneurie de Chambornay, passé par le chanoine Boudret à Jean et Nicolas Grosjean, 1784 ; — inventaire des titres et papiers concernant la prébende de Chambornay qui se sont trouvés au domicile mortuaire du chanoine Boudret, 1788.

G 346. (Liasse.) — 27 pièces papier.

1675-1778. — *Champagney*. Constitution de rente au profit de Jean Clerc, sur les habitants de Berthelange, 1675 ; — vente à Jean-François Clerc, maître des forges de Montrambert, de domaine à Mazerolle, par Guyot Genre, dudit lieu, 1676 ; — rente au profit de Jean-François Clerc sur Antoine Barry, 1676 ; — constitutions de rentes diverses au profit de particuliers, 1676-1684 ; — amodiation de la seigneurie de Champagney, faite par le chanoine prébendier Pierre-François d'Orchamps à Thiébaud Perrenot, 1707 ; — reconnaissance générale des habitants de Champagney, 1708 ; — procédures terminées par un jugement de M. de Fleury, grand maître des eaux et forêts, ordonnant aux habitants de Champagney de donner une corde et demie de bois au

chanoine Marin, prébendier dud. lieu, quand ils couperont leurs assiettes, 1751 ; — procédures, 1752-1778.

G 347. (Liasse.) — 26 pièces papier (dont 3 cahiers de 13, 37 et 48 pages).

1748-1780. — *Champagney*. Bail passé par le chanoine Antoine-Ignace de Camus, abbé de Clairefontaine, au profit de Claude-Joseph Denisot, 1749 (double exempl.) ; — transaction passée entre le chapitre et le chanoine prébendier de Champagney, Joseph Marin, 1751 ; — requête présentée par les habitants au grand maître des eaux et forêts par les particuliers de Champagney incendiés dans la nuit du 10 au 11 novembre (18 ménages), pour obtenir les bois nécessaires à la reconstruction de leurs habitations, 1762 ; — bail des revenus de la seigneurie, 1770 ; — état des reconnaissances de Mazerolle ; — manuel sommaire des cens dus tant pour le seigneur prébendier de Champagney, Mazerolle et Vaux appelé « la prébende de Vaux », que pour le chapitre métropolitain à cause de l'écolâtrerie (manuel en double exempl.).

G 348. (Registre.) — In-folio papier de 61 feuillets, couverture parchemin.

1752. — *Champagney*. Extrait du rentier concernant la « scolastrie, » 1752. Fol. 1, « la reconnaissance générale des habitants de Champagney, passée devant Dumont, notaire, le 2 may 1752, porte que dans le territoire dud. Champagney, il y a plusieurs journaux de terre et plusieurs faux de pré dépendans de la directe particulière de Messieurs du chapitre de l'église métropolitaine à cause de la scolastrie, chargés de six francs dix gros de taille par tant lods, justice, seigneurie, amende, retenues et mainmorte.... » Fol. 58, cens à Trepot.

G 349. (Liasse.) — 16 pièces papier.

1688-1773. — *Champvans (Audeux)*. Procès en matière de pâtures entre le chapitre, M^{me} d'Orival, M^{mes} de Mutigny et d'Épenoy intervenantes, contre les habitants de Champvans, 1698-1728 ; — jugement du bailliage présidial de Besançon, adjugeant aux demandeurs provision, 1728 ; — achat par l'avocat Henri-Joseph Bouvot, écuyer, de Claude-François d'Orival, écuyer, s^r de Vorges, comme ayant charge de Marie Boudret, veuve de M. d'Hennezel, dame de Boul, etc., de pièces de pré, à Champvans, pour 2,320 l., 1730.

G 350. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 8 pièces papier.

1347-1414. — *Chantrans*. Cession faite par Odon de Chantrans au chapitre, en toute propriété, d'une corvée dite « à l'Angelus », contenant 10 journaux, plus une autre pièce dite la Corvée de Chenecey, contenant 4 journaux pour demeurer quitte à perpétuité du cierge et luminaire qu'il était obligé de fournir devant le grand autel de Saint-Étienne et de 4 bichots par moitié blé et avoine qu'il devait au chapitre à la Saint-Martin, 1347 ; — extrait du testament de Jean de Chantrans, curé du lieu, fondant son anniversaire dans l'église du lieu, et le dotant ; donnant à la chapelle de Sainte-Catherine, par lui fondée dans ladite église, ses dîmes grosses et menues sur le territoire de Déservillers, près Éternoz ; enfin, léguant pour le luminaire de son église un jardin près du cimetière de Chantrans, 1363 ; — fondation de l'anniversaire de Jean d'Ornans, curé de Chantrans, léguant pour cet objet 6 s. de rente sur un domaine à lui appartenant à Étrey et instituant exécuteurs testamentaires Jean de Bolandoz, curé de Coulans, et Antoine Bannelier, d'Ornans, prêtre, 1378 ; — fondation de l'anniversaire de Pernet Peletier de Flagey, en l'église de Chantrans, léguant pour cet objet un pré sur le territoire de Chantrans, 1390 ; — sentence

arbitrale sur contestation entre Jean Grospain, chapelain de la chapelle Saint-Nicolas de Chantrons, et les censitaires d'héritages servant de base au cens de 10 quartes et 4 émines moitié froment et avoine, 1510 ; — (contrat d'accensement fait par Regnaud de Dommartin, écuyer, à Jeannenet dit Lancrenon, Christin et Vuillemin, ses frères, de Sombacourt, 1414) ; — règlement des droits de mortuaires et mariages, passé entre le curé de Chantrons et ses paroissiens, 1533. — *Chapelle Saint-Nicolas de Chantrons*. Copie de la fondation de la chapelle Saint-Nicolas de Chantrons faite par Garnier de Flagey, demeurant à Bolandoz, réservant la collation à Pierre, son fils, et à ses descendants, ou à leur défaut, au curé de Chantrons, obligeant le chapelain à la résidence et le chargeant de six messes par semaine, 1394 (deux exempl.) ; — copie de l'accensement de 1414 et de la transaction de 1510, au sujet de la dotation de la chapelle.

G 351. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 30 pièces papier (dont 8 cahiers de 8, 21, 8, 10, 18, 8, 11 et 14 feuillets).

1544-1758. — *Chantrons*. Reconnaissances des cens dus à la chapelle Saint-Nicolas, passées devant le notaire de Vuillafans, Jean Gigouley, 1555 (original et copie) ; — compte rendu par le notaire Germain Cardey, de Chantrons, à M. de Saint-Mauris, prieur de Bellefontaine, abbé de Goailles, des revenus de la chapelle Saint-Nicolas, 1594 ; — institution de Jean Baudot comme chapelain de la chapelle Saint-Nicolas, 1644 ; — reconnaissances des cens, lods et retenues appartenant à la chapelle, reçues par le notaire Claude de La Tour, notaire général en Bourgogne, 1676-1678 ; — inventaire des lettres concernant la cure de Chantrons appartenant aux prieur et confrères de Saint-Antoine et Saint-Éloi, de la cathédrale Saint-Jean de Besançon ; — état des revenus fixes de la cure de Chantrons ; — tibériade du Champ-Carron (sur le territoire de Silley), appartenant à la dotation de la chapelle ; — état des fondations de la cure de Chantrons, 1754 ; — carnets de cens à Sombacourt et Bians, 1757-1758 (deux exempl.).

G 352. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 106 papier (dont 1 imprimé).

1722-17778 — *Chantrons*. Procédures soutenues par les familiers de l'église métropolitaine, principalement contre le sieur Étienne-Thomas Champereux, touchant la dotation de la chapelle Saint-Nicolas de Chantrons et en particulier le Champ du Carron, successivement devant le bailliage d'Ornans et le parlement de Besançon (arrêt définitif du 10 mai 1778, donnant gain de cause aux familiers et les maintenant en possession du Champ du Carron).

G 353. (Liasse.) — 42 pièces papier (dont 1 plan).

1758-1785. — *Chantrons*. Déclaration des habitants reconnaissant qu'ils ont eu tort de refuser un supplément de portion congrue au vicaire dudit lieu, 1758 ; — copie de l'égalité de cens de 52 émines, moitié froment, moitié avoine, dû à ladite chapelle, 1760 ; — bail à ferme de plusieurs pièces de terre fait par le chapitre au s^r Gullaud, prêtre, 1763 ; — mémoires pour les familiers dans leur procès contre le s^r Champereux, 1763-1768 ; — requête présentée au cardinal de Choiseul, par les familiers de Saint-Jean, pour obtenir la réunion à leur familiarité de la chapelle Saint-Nicolas, 1768 ; — enquête et production de titres à l'appui ; — traité entre les patrons de la chapelle Saint-Nicolas et le chapelain Jean Lanusse, 1769 ; — baux de fonds dépendant du bénéfice, 1769 ; — plan des maisons de Chantrons devant cens, 1770 ; — reconnaissances de cens, 1771 ; — baux, 1772-1785.

G 354. (Liasse.) — 45 pièces papier.

1429-1785. — *Charcenne*. Extrait du testament de l'archevêque Thiébaud de Rougemont, donné à Rome le 13 septembre 1429, donnant au chapitre métropolitain, comme dotation de certains offices, l'étang et les moulins de Charcenne ; — bail consenti pour trois ans à Étienne Perron, prêtre, des revenus du vicariat de Charcenne et des revenus et oblations de la chapelle de Notre-Dame de Leffond, par le chanoine Bernardin de Sommevoire, curé de Gy, 1546 ; — transaction sur procès entre le chapitre et Antoine Beguin, écuyer, s^r d'Onay, pour accorder à ce dernier le droit de prendre l'eau de la fontaine allant au moulin de Charcenne et en conduire une partie dans les fossés de sa maison dite « la tour de Romanges », 1558 ; — délimitation du pré de l'Étang avec les héritages voisins, 1566 ; — amodiation dudit pré, 1587-1624 ; — fondation d'une messe dans la chapelle de Leffond, par Joachim de Vienne, dit de Bauffremont, 1628 ; — enquête sur certains méfaits, bris, etc., commis au moulin de Charcenne, 1631 ; — baux, accensements, transactions, procédures concernant les moulin et prés de Charcenne, 1648-1785.

G 355. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 47 papier (dont 1 imprimé).

1522-1789. — *Chaude fontaine*. Vente de plusieurs pièces de terre par Jean-François Soleil à Henri Champereux, fermier des terres et seigneuries du marquisat du Chaylar, avec lods du chanoine prébendier de Saint-Hilaire, 1781 ; — autre vente par le même vendeur à Pierre-Étienne Guin de la Grange de La Vernoye, 1787. — *Chazoy*. Procès intenté par Claude Ducret, contre le chapitre métropolitain, le prince de Montbarrey et consorts, en matière de retrait féodal, 1787-1789. — *Chemaudin*. Traité relatif au four banal appartenant au chapitre, 1646 ; — factum pour le chapitre contre Anne Maillot, de Chemaudin, en matière de succession ; détails curieux sur un cas de polygamie survenu de bonne foi, 1680 (15 p. in-4°) ; — procédures diverses en matière de terres, délimitations, etc., entre les chanoines de Besançon ou les familiers de leur église contre divers particuliers de Chemaudin, 1669-1703.

G 356. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 13 papier (dont 2 cahiers de 46 et 38 feuillets).

1685-1780. — *Chemaudin (suite)*. Carnet des rentes dues au chanoine Leschelle, tant à Chemaudin qu'à Besançon, 1685-1730 ; — manuel de rentes pour servir au même, 1706 ; — grosse de rente de 200 fr. pour le chapitre métropolitain sur le chanoine Jean-Baptiste Leschelle, 1713 ; — états de cens, rentes et vendanges au profit du même chanoine, 1722-1736 ; — achat de fonds à Chemaudin dépendant de la prébende de Serre, fait par Claude-Antoine Tissot, de Chemaudin, de Denis Pernin de Dannemarie, 1752 ; — remboursement et quittance d'un contrat de rente au capital de 24 l. dû par les prébendiers de Chemaudin à Jean-Ferdinand Landriot, laboureur, demeurant à Franois, 1780.

G 357. (Registre.) — In-quarto papier de 184 feuillets.

1688-1729. — *Chemaudin (suite)*. Carnet de rentes et de comptes domaniaux du chanoine Leschelle, prébendier de Chemaudin, tant dans sa prébende qu'à Besançon. Fol. 1, état de vendanges, 1694 ; — fol. 3, note sur les prébendiers de Chemaudin, MM. Reud (*de Veteri Curia*) et Valle (*de Fonte*) ; — fol. 5, liste des paysans tenant charrue à Chemaudin (19), 1690 ; — fol. 9, débiteurs attardés ; — fol. 18 et suiv., listes de corvéables ; — 1690-1729, fol. 78, mouvement de fonds du chanoine ; — fol. 98, inventaire de son mobilier dressé en 1695 : linge ; argenterie ; aiguière, 9 cuillers, 9 fourchettes, 9 couteaux à manche d'argent, 2 salières, 1 vinaigrier, 1 sucrier, 1 poivrier, 1 moutardier, 1 écuelle, 4 chandeliers, 1 sépulcre avec mouchettes, 1 cachet, 1

bénitier ; étain ; plats, bassins creux, moutardiers, brocs, tiers-chauveaux, pots de chambre, etc. ; cuivre ; meubles meublants (assez modestes) ; — fol. 104 et suiv., vendanges, règlements de comptes avec vigneron et fermiers, 1695-1728.

G 358. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 38 papier,
1 sceau (dont 2 imprimés).

1685-1783. — *Chissey*. Saisie sur Jean-Claude Progi, faite ensuite d'arrêt du Parlement par les chapelains et familiers de la métropole, 1692 — arrêt du parlement autorisant contrainte sur les fermiers de la familiarité ; — bail de fonds à Chissey au profit des mêmes, 1778 ; — affiche de mise en vente des fonds du chapitre, 1783 (impr.). — *Choyé*. Amodiation du bénéfice de Choye (cure et église, dépendant de Gy) faite par le chapitre à Pierre Bourdot, de Choye, prêtre, 1759. — *Cottier et Berthelange*. Procès soutenu par Claude-François d'Emskerque, abbé de Goailles, conseiller au Parlement, contre les habitants de Cottier, pour faire annuler une transaction passée entre ceux-ci et les habitants de Berthelange, touchant le bois de la Rappe, le 29 mars 1685, 1685-1686 ; — achat de pièces de labour, mouvant du chapitre, par Antoine Masson, de Joseph Biguenet, 1733 ; — procès intenté par le chanoine Jean-Antoine Tinseau, prébendier de Ferrière, à Pierre Bélard, de Cottier, 1744-1745.

G 359. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 50 pièces papier.

1779-1781. — *Courtetaïn*. Ventes de labours par Nicolas Guerrin, fermier de l'obédiencerie de Leugney, à Pierre Guillaud, Jean-Baptiste et Pierre Faivre, dudit lieu de Courtetaïn, avec approbation du chapitre, 1779 ; — procès successifs en matière de propriété des immeubles ci-dessus vendus, contre les sieurs Guillaud et le marquis de Raincourt, intervenu, soutenu par le chapitre devant le bailliage de Baume, puis la chambre des requêtes du Parlement, 1779-1781.

G 360. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 10 pièces papier.

1506-1784. — *Cult*. État des acquisitions en pièces de terre faites par le suffragant de Besançon, Jean Favel, évêque de Nazareth, 1506-1512 ; — achat fait par le même de Vuray Poigniot, de Cult, demeurant à Chenevrey, 1507 ; — sentence de l'officialité condamnant Hugues et Cécile Favel, héritiers de l'évêque de Nazareth, à payer au chapitre le cens légué par le défunt pour la fondation de son anniversaire le jour de saint Thomas d'Aquin, 1517 ; — transaction passée entre le chapitre et Hugues Favel, de Motey, par laquelle ce dernier, comme héritier de l'évêque de Nazareth, cède au chapitre moitié de ce qu'il avait dans le domaine de Cult, 1530 ; — bail à ferme de la Grange de Cult, appartenant au chapitre, 1540 ; — visite par experts des meix du chapitre, amodiés par Guillaume Maire, de Cult, par le châtelain de Marnay, Jacques Polonot, assisté du notaire Denis Bernard, 1545 ; détail des terres dessusdites ; — bail du domaine du chapitre, 1784.

G 361. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 9 papier.

1228-1613. — *Cussey-sur-l'Ognon*. Vente à Frédéric, trésorier de Besançon, de la moitié des moulins de Cussey, par Dannaz, de Cussey, et Pierre, son fils, et accensement de l'acquéreur aux vendeurs du même moulin, moyennant le cens de 12 bichots de blé destiné à son anniversaire, que le « dapiler » de la même église devra distribuer en argent à tous les suppôts de l'église Saint-Jean, au jour dudit anniversaire, 1228 ; — autre convention passée entre Frédéric, trésorier de l'église métropolitaine, et les mêmes censitaires, avec clause spéciale pour la réparation du

moulin, 2/3 au propriétaire, 1/3 au censitaire, 1232 (orig. et cop.) ; — achat par Henri de Faucogney, doyen, du moulin de Cussey, d'Odin de Cussey et d'Alix, sa femme, 1322 ; — le même échange une pièce de pré à Cbambornay, lieu dit Pré Renaud, contre un pré à Cussey, avec Odo et Étienne Royer, de Gézier, 1324 (orig. et 2 cop.) ; — achat par le doyen Jean de Corcondray, de Vuillemin dit Bonnin, de la moitié d'une pièce de pré lieu dit en l'Isle de Viez-Beude ou Chêne-Rond, 1346 (deux orig.) ; — mainmise jetée par le chapitre sur les revenus de la chapelle Saint-Nicolas érigée sur le pont de Cussey, dont était alors pourvu Henri d'Aprémont, pour les employer à entretenir et réparer le pont que ledit chapelain avait laissé tomber en ruines au grand préjudice du chapitre, de ses sujets et du public, 1415 ; — achat fait par le chapitre de Jeanne de Rigney, épouse de Pierre Mouchet, écuyer, s^f de Château-Rouillaud, de la mairie de Cussey, Étuz et Boulot, de plusieurs cens et prés à Cussey, Étuz et Geneuille, enfin du droit de course du bœuf gras en la prairie de Cussey, pour 400 fr., 1509 (trois originaux et copie) ; — achat fait par le même d'une petite place de communaux près des moulins de Cussey, 1562 ; — traité relatif au pâturage passé par le chapitre avec les habitants de Cussey, 1565 ; — amodiation des moulins à Simon Cusenier, d'Antigny-en-Vosges, et Jeannon Chavirey, sa femme, de Darney, 1613.

G 362. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 16 papier, 3 sceaux.

1628-1698. — *Cussey-sur-l'Ognon (suite)*. Achat par le chapitre d'Étienne Baud, de Besançon, d'un meix voisin du moulin (pour y construire des écuries), 1628 ; — amodiation des moulins à Jacques, Claude et Denis Amyot, citoyens de Besançon, 1630 ; — à Jean Farey, de Chaucenne, 1666 ; — accensement d'une pièce de terre dite le Pasquier, à Étienne Collette, de Cussey, par les habitants du lieu, 1671 (original et copie) ; — achat par le chapitre, d'Étienne Pierre, d'une petite île derrière les moulins, 1672 ; — bail de la grande île et de l'île Piffre consenti par le chapitre au profit de Léonard Bailly, meunier, de Cussey, 1675 ; — extrait de l'arpentement de Cussey, 1677 ; — arpentement et tibiériade des prés, 1686 ; — constitution de rente au profit du chapitre sur Gaspard Tisserand et Claudine Girod, meuniers de Cussey, 1692 ; — accensement perpétuel des moulins et dépendances fait par le chapitre à Jean Tantamour et à ses descendants mâles, 1693 ; — achat d'une maison par Claude-François Euvrard, de Cussey, de Pierre Euvrard et Claudine Bergerot, 1693 ; — bail des prés de Cussey, Étuz et Sauvagny, pour 700 fr., par Jean-Bonaventure Perrot, de Voray, 1698.

G 363. (Liasse.) — 37 pièces papier (dont 2 cahiers de 19 et 20 feuillets).

1584-1788. — *Cussey-sur-l'Ognon (suite)*. Obligation de 15 fr. sur les habitants de Cussey, au profit d'Étienne Pierre, dudit lieu, 1584 ; — marché passé pour nettoyer et purger d'épines, pierres et « jectuns », un verger lieu dit aux Iles, entre Étienne Pierre, de Cussey, notaire, et Antoine Perrenin, 1585 ; — vente d'une portion de communaux par les habitants de Cussey à François Pierre, 1587 ; — emprunt, par la même communauté, de 100 fr., à charge de 7 fr. de cens, de Claude-Étienne Beau, citoyen de Besançon, 1636 ; — répartition d'impôts levés par les états, 1642 ; — contrats et rôles d'impôts et jets concernant la même commune, 1648-1680 ; — amodiation de prés par le chanoine Jean-Baptiste Boudret, ayant charge des doyen et chapitre, 1698-1708 ; — procédures devant le parlement entre Antoine-François de Blisterswich de Moncley, abbé de Cherlieu et grand trésorier de l'église métropolitaine, prébendier de Cussey, et les habitants de ce lieu, au sujet des dîmes au quarantième de froment, orge, avoine, fèves, lentilles, vesces, millet, orgier, chènevis, turquie et navette, 1706 ; — procès soutenu devant le

présidial de Besançon par les chanoines contre François Chaillet et Jacques Bailly, commis au répartition de Cussey en 1707, pour imposition prétendue sur le moulin de Cussey, appartenant au chapitre, 1707-1708 ; — registre des contrats de vente d'héritages sur le territoire de Cussey, dénoncés de la cuisine et directe du seigneur prébendier dudit Cussey, de 1758 à 1769 ; — vente de fonds à Cussey par le chanoine prébendier Dagay, à Nicolas Chaillet, laboureur, 1787 ; — autre par Gabriel Bourgoïn, soldat à la Guadeloupe, à Pierre Malcourant, de Cussey ; — autre par le chanoine Dagay au sieur Lefebvre, négociant à Besançon, 1788.

G 364. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 91 pièces papier.

1703-1789. — *Cussey-sur-l'Ognon (suite)*. Procès soutenu par le chapitre et les familiers de l'église métropolitaine, contre Étienne Boucard, échevin, 1703 ; — transaction sur procès entre le chanoine de Moncley, prébendier de Cussey, Antoine Pierre, notaire, et François Routhier, au sujet du droit de pâture, 1704 ; — amodiation du moulin à Jérôme Jeannenot, 1709 ; — procès du chapitre contre les habitants de Cussey, au sujet des fruits de pré, 1710 1735 ; — baux à ferme des moulins et des terres relevant de la chapelle Saint-Nicolas du Pont, 1713-1739 ; — devis et marché de réparations aux moulins, 1740 ; — aux écluses, 1746 ; — transaction entre le chapitre et Vincent Jobard, conseiller honoraire au présidial de Besançon, touchant l'île du Piffre, 1768 ; — baux, 1774-1789 ; — répertoire des meix, maisons, jardins, vergers, prés et vignes, au territoire de Cussey ; — consultation de l'avocat de Mirbeck pour le chapitre, au sujet des prés de Cussey, 1789.

G 365. (Registre.) — In-folio papier de 448 feuillets.

1785-1788. — *Cussey-sur-l'Ognon (suite)*. Reconnaissances générales faites devant le commissaire à terrier Gabriel Guyon. Fol. 1, par le s^r Claude-Estienne Jeanbrun, curé de Cussey ; — fol. 3, par Catherine Tirot, veuve d'Antoine Monnet ; — fol. 43, par Marie-Anne Chaillet ; — fol. 61, par Denis et Pierre Frayon ; — par François-Xavier Bourgoing et Jeanne Pertuisier, sa femme ; — fol. 99, par Emery Vienney ; — fol. 133, par Nicolas Chaillet et Denise Maillot, sa femme ; — fol. 195, par Pierrette Brenot, veuve de Charles Grand ; — fol. 231, par Jean-Baptiste Narey et Agathe Baud ; — fol. 294, par Jean-Claude, fils de feu François Bernardin ; — fol. 329, par M. Vuilleret, conseiller au Parlement ; — fol. 359, par Marie-Anne Bourgoing, femme de François Mouillet ; — fol. 415, par Madeleine Pinard, veuve de Jean-Antoine Grand ; — fol. 419, teneur du traité portant permission par les habitants de Cussey, à Gabriel Grand, de construire clôture et maison sur son héritage à Cussey, 1709 ; — reconnaissance de François Saillard, ancien meunier, 1785 ; — de Jean-François Guillemin, greffier de la maîtrise de Besançon, et sa femme, 1787.

G 366. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 5 papier, 1 sceau.

1232-1783. — *Dampierre-lez-Montbozon*. Ratification par Renaud de Maizières et Adeline, sa femme, entre les mains de l'archevêque de Besançon, Nicolas de Flavigny, du don fait à Saint-Étienne, par Félicie et Mabile, ses deux sœurs, d'un meix situé à Ponteney et d'un autre meix sis à Dampierre, 1232 ; — vidimus donné par Antoine de Ray, bailli d'Amont, à ses assises de Jussey de 1467, d'une vente faite par Henri de Scey, archidiacre de Besançon, au chanoine Henri de Faucogney, prébendier de Dampierre et de Traitiefontaine, d'hommes et sujets et d'un moulin qu'il tenait à Dampierre, à lui légués par Gui de Chilly, 1279 ; — état de ce que le chanoine Jean de Montjustin a donné à l'église pour fondation de son anniversaire en meix, maisons, etc., à

Dampierre, 1361 (extr. moderne) ; — constitution de rente au profit du chapitre, sur Jean Besson et Claudine Gardet, de Dampierre, 1686 ; — bail du four banal, 1724 ; — amodiation des dîmes au profit du chapitre, 1728 ; — autre, 1734 ; — mémoire présenté au chapitre par Jacques Derognat, commissaire à terrier, au sujet du terrier de Dampierre-lez-Montbozon et du marché passé le 29 août 1767 pour le confectionner, 1783.

G 367. (Liasse). — 47 pièces papier.

1236-1766. — *Dannemarie*. Notification par le doyen Alexandre et tout le chapitre de Besançon du don de 60 l. estevenantes, prêtées à Hugues de Saint-Quentin, chevalier, sur ses domaines de Pouilley-Français, Dannemarie et Villers-Buzon, par Humbert de Beaujeu, archidiacre de Gray ; en retour, le chapitre donne à ce dernier un cens de 60 s. estevenants sur l'église de Velesmes, sa vie durant ; le don de l'archidiacre servira à faire son anniversaire, 1236 (copie) ; — accord entre les communes de Dannemarie et de Chemaudin, au sujet de la délimitation de leurs territoires, 1713 ; — acquisitions, ventes et échanges de terres sur le territoire de Dannemarie, 1749-1766.

G 368. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 16 papier, 1 sceau.

1691-1783. — *Devecey*. Bail pour trois ans d'un pré loué par les prébendiers de Bonnay, à Hubert et Denis Petitregnaud, 1780. — *École*. Bail pour neuf ans de la seigneurie louée par le chanoine Jean-Bonaventure Buretel à Bon-Anatoile Maigrot, demeurant à Montboucon, 1750 ; — vente de prés à École par l'avocat Pierre-Joseph Jeanneau à Jean-Nicolas Nicole, chirurgien-major, et à sa femme Jeanne-Pierrette-Thérèse Jeanneau, 1762 ; — autre vente de prés par Jean-Étienne Conscience à Anne-Françoise Conscience, 1764 ; — vente d'un labour par Denise Denisot, veuve de Claude-Joseph Morel, à François Maigrot, 1764 ; — autres ventes d'immeubles, 1766. — *Essert*. Arrêt du conseil souverain d'Alsace, relatif à la reconstruction du chœur et de la sacristie d'Essert, 1781 ; — devis de cette reconstruction, 1782 ; — contribution du chapitre à cette reconstruction, 1782-1783. — *Étalans*. Constitution de rente sur Claude-Joseph Pochard, d'Étalans, au profit de la confrérie de Saint-Antoine et Saint-Éloi, en l'église métropolitaine, 1691 ; — rôle pour les émines du four d'Étalans, 1693.

G 369. (Liasse.) — 62 pièces papier.

1696-1726. — *Étalans (suite)*. Jugement de l'intendant de Franche-Comté portant que 49 ménages doivent l'émine du four à Étalans, 1696 ; — procès soutenu par les familiers de l'église métropolitaine en paiement de l'émine de fours, contre de nombreux particuliers d'Étalans, devant le bailliage d'Ornans, 1719-1726.

G 370. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 32 papier.

1335-1699. — *Étuz*. Copie d'une vente faite par Pierre d'Arguel à Hugues de Vienne, archevêque de Besançon, de la maison forte de la Motte d'Étuz, avec grange, colombier et 80 journaux de terre, 8 faux de pré et droit d'usage dans les bois, 1335 ; — extrait latin de la même vente ; — inventaire des papiers servant pour les redevances de la prébende d'Étuz et Boulot, 1610 ; — extraits d'actes capitulaires concernant l'amodiation de la Motte d'Étuz et de la chapelle en dépendant, 1612-1621 ; — sous-amodiation faite par le chanoine Munier, 1612 ; — autres, 1614-1622 ; — bail de prés, 1658 ; — procédure pour confection d'un arpentement

commencée par le chanoine Guibourg, 1667 ; — procédures et baux ; — inventaire des titres concernant la Motte d'Étuz, 1468-1676.

G 371. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 52 pièces papier (dont 1 plan).

1700-1782. — *Étuz (suite)*. Arrêt sur requête du parlement de Besançon permettant la confection d'un arpentement d'Étuz, au profit du chanoine prébendier Claude-François d'Orchamps, 1700 ; — déclaration et mesurage des terres dépendant de la Moite, 1705 (deux copies) ; — autre, 1706 ; — bail des biens d'Étuz au profil de l'avocat Guibourg, héritier du chanoine, 1709 ; — amodiations diverses, 1718-1737 ; — tibiériade des champs à échanger entre le chapitre et le conseiller Varin, 1745 ; — échange fait entre ces deux parties ; — bail du domaine de La Perrouse, à Étuz, consenti en faveur de Claude Brenot, 1750 ; — vente de domaine à Étuz consentie par Jacques-Antoine Varin, conseiller honoraire au parlement, et Marie-Antoine Vacelet, sa femme, à Gabriel Lange, professeur en médecine à Besançon, et Jeanne-Françoise Parisot, sa femme, 1762 ; — bail à ferme des seigneuries d'Étuz et Boulot au profit du chanoine prébendier Pierre-Joseph-Xavier de Chamigny, à Claude-François Mourgeon, 1767 ; — autre pour les mêmes, 1774 ; — procès pour le chapitre, en matière de reconnaissances de fonds, contre Xavier Boucard, demeurant à la Gratineuse en Bourgogne, 1782.

G 372. (Registre.) — In-folio papier de 293 feuillets, reliure parchemin.

1582-1681. — *Étuz et Boulot (suite)*. Rentier de la prébende fait à la diligence du chanoine de Diesbach (copie de 1681). Fol. 1^{er}, reconnaissances : d'Antoine Quaricand, de Boulot ; — fol. 11, de Claude Aymonnin ; — fol. 37, de Jean Meurotte, dit Grillot ; — fol. 55, de Vuillemin Mairet ; — fol. 65, de Jean Boichasson, de Geneuille ; — fol. 91, de Claude Thiellet, de Boulot ; — fol. 95, de Pierre Morgon ; — fol. 131, de Bernardin Grand, d'Étuz ; — fol. 151, de Symphorien Roguier, de Cussey ; — fol. 163, d'Étienne Harigot, dit Gardey, d'Étuz ; — fol. 187, de Guillaume Benney de Montboillon ; — fol. 235, de Gérard Harigot ; — de Perrenette Clerget, veuve de Pierre Petitjean, d'Étuz ; — fol. 279, de François Grappin ; — fol. 283, d'Antoine Petitjean ; — fol. 287, de Pierre Petitjean ; — fol. 290, certificat de copie collationnée faite au greffe du parlement de Besançon à l'instance du chanoine Claude Guibourg, 1681.

G 373. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 5 pièces papier (dont 1 plan).

1738-1787. — *Évillers*. Bail des dîmes d'Évillers au profit du chapitre, 1787. — *Ferrières*. Procès-verbal d'exécution de sentence du bailliage de Dole par les habitants de Ferrières sur ceux de Boismurie, de l'Étang Girard, de Corcelles et de Lantenne, pour être maintenus dans la possession de tous leurs bois et communaux, sauf et réservé le « champoy » aux habitants de Lantenne, Corcelles et Corcondray, 1553 (sentence jointe) ; — traité entre le prébendier Jean Berdet et les habitants de Ferrières, 1556 ; — achat de terres par le prébendier Jean-Bonaventure de Salives, 1647 ; — constitution de rente au profit de Jean-Georges Abry de Robelin, sur Jean-Claude Noroy de Ferrières, 1738 ; — affranchissement de la mainmorte concédé aux habitants de Ferrières par Jean-Antoine Tinseau, chanoine prébendier, seigneur dudit lieu, 1739 (avec arrêts d'homologation au parlement et à la Chambre des comptes et quittance, 1740) ; — bail à ferme du moulin de Ferrières, par le même, à Toussaint Poix, 1746 ; — traité fait entre les habitants de Ferrières et les dames de l'abbaye d'Ounans et Corcelles pour la délimitation des bois, 1762 ; — plan des cours d'eau et moulin de Ferrières, 1777.

G 374. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 21 papier.

1178-1789. — *Flagey-Rigney*. Achat fait par Jeanne Coquin, veuve de Guillaume Bardot, de Flagey, de Claudine-Pierrette Bougeot, veuve d'Antoine Moussu, dudit lieu, à charge par l'acquéreur de payer le capital et les intérêts de 200 l. dues au chapitre, 1693 ; — procès pour le chapitre contre Jean Tatu et Louise Figard, veuve d'Hugues d'Estey, en matière de reconnaissances de rente, 1734-1737 ; — reconnaissance de rente faite par les sieurs Bardot, Tatu et Destey, 1740. — *Fontain*. Arpentement de terrains dépendant de la prébende de Vorges, à Morre et à Fontain, 1727 ; — amodiation passée par Mgr Hugon, évêque de Philadelphie, à Marcellin Gros, 1739. — *Fontenelle-Montby*. Donation faite par le chapitre aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem d'un franc-alleu qu'Étienne, doyen du chapitre, avait donné à l'église de Besançon, au lieu de Fontenelle ; en raison de ce don, Guigue, commandeur desdits hospitaliers, s'oblige à payer annuellement au chapitre, le jour de l'anniversaire du doyeu Étienne, un cens de 10 s. et 9 émines de blé ; témoins : Frédéric, chantre et archidiacre ; le comte Guillaume Milon de Beaujeu, Gui de Saint-Quentin, Guillaume d'Arguel, chanoines et archidiacres ; Landri, Guillaume Detral, Manegaud, chanoines ; Pierre, fils du maire de Pouilley, Aubri du Clos et Jean Rainaud de Chemaudin, sergents ; Étienne de Pirey et Hugues de Frânev, forestiers, 1178. — *Franev*. Mandement de terrier et procédures d'arpentement, 1781-1789.

G 375. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 26 papier.

1499-1699. — *Frânois*. Accensement fait par le chapitre à Viennot Corne, Huguenin Bonhomme et consorts, de Frânois, de l'étang dudit lieu, à charge de le réduire en pré moyennant le cens annuel de 9 l. estevenantes, 1499 ; — vente par la commune de deux journaux de bois, lieu dit au Corre, a Oudot Nicolin, de Chemaudin, 1530 ; — autre par Jean Paillod, de Frânois, d'une chènevière, à Jean Malcourant, dudit lieu ; — autre par le chanoine Désiré Morel, vicaire d'Antoine de Montcut, abbé de Saint-Vincent, et au nom de ce dernier, d'une échute à Jean Lanceaulx, de Devecey, et à sa femme ; — autre par Jean Paillod, de Frânois, de diverses petites pièces de terre à Jean Malcourant, 1531 ; — procès-verbal de délimitation du pré de l'Étang de Frânois, appartenant au chapitre, avec ceux des riverains, 1566 (deux exemplaires) ; — transaction sur procès entre Antoine de Gorrevod, évêque de Lausanne, chanoine prébendier de Frânois, et les habitants du lieu, au sujet des communaux, 1568 ; — Matthieu Paillol, de Frânois, se charge envers le chanoine Chuppin et tout le chapitre des charges dont était grevé le pré de Champfol, 1571 ; — vente de la coupe et tonte d'une partie des communaux « au-dessus du chemin au Saulnier », par la commune de Frânois et le chanoine prébendier Jean Pouthier, à Pierre de Scey, s^r de Buthiers, 1597 (double exempl.) ; — arrêt du parlement de Dole maintenant le chanoine Jean Sarragoz dans le droit de couper bois dans les communaux de Frânois pour son usage, affouage et nécessités en sa maison, 1617 ; — traité fait en conséquence par le même avec les habitants ; — ventes et amodiations de terres, 1621-1691 ; — arpentement des Fins, territoire de Frânois, 1692 ; — délimitation des territoires de Frânois et Chemaudin, 1692 ; — accensement de 31 journaux des communaux de Frânois à Pierre Ménétrier pour le cens annuel de 60 fr., 1699.

G 376. (Liasse.) 31 pièces papier.

1702-1758. — *Frânois (suite)*. Bail du pré de l'Étang fait par le chapitre à Claude et Pierre-Antoine Baud, 1702-1710 ; — autres à Gaspard Groperrin, Claude, Jacques et Pierre-Antoine Baud, 1711-1713, 1713-1720 ; — procès en demande de triage introduit contre les habitants de Frânois par le prébendier François-Ignace Matherot de Desnes, devant le maître des eaux et

forêts, 1714 ; — appointements, consultation de l'historien jurisconsulte Dunod (1725), expertise, etc. (sans solution) ; — jugements de l'intendant Charles de La Neuville, portant condamnation contre certains particuliers de Frânois, de verser au chanoine Matherot de Desnes certaines sommes dont ils étaient consignataires, 1725.

G 377. (Liasse.) — 37 pièces papier (dont 2 plans).

1715-1782. — *Frânois (suite)*. Apposition d'assiette de coupes, 1715 ; — plan d'un bois appartenant au prébendier, dressé par Jean-Baptiste Barrier, arpenteur dés Eaux et Forêts, 1715 ; — délimitation du triage de M. de Desnes, chanoine prébendier, d'avec les bois de Frânois et Chemaudin, 1716 ; — procès-verbal du quart en réserve de Frânois, 1717 ; — procès-verbaux d'assiette, 1718-1722 ; — sentence du bailliage de Besançon ordonnant descente pour reconnaître l'étendue du pré de Champfol entre divers particuliers et le chapitre, 1723 ; — plan de l'espace litigieux, 1724 ; — jugement de la maîtrise de Besançon ordonnant descente à Frânois, dans le procès relatif aux bois entre le chanoine de Desnes et la commune, 1725 ; — plan des bois de Frânois et du triage du prébendier, vérifié lors de la descente du 15 juin 1725 ; — mémoires pour les deux parties ; — apposition et augmentation du quart en réserve et règlement des assiettes des bois communaux de Frânois, par les officiers de la maîtrise de Besançon, 1742 ; — ventes de biens fonds, états d'échutes, 1749-1792.

G 378. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 33 pièces papier.

1320-1699. — *Geneuille*. Permission donnée par Jean dit Chassignet, chevalier, à Pierre de Traves, chanoine de Besançon, de faire construire une écluse pour le moulin de Geneuille dans toute la largeur de l'Ognon, dont moitié, côté de Bussières, appartenait audit Jean, moitié du côté de Geneuille à l'église métropolitaine, 1320 ; — cession faite par Damette, fille de Ponce de Bussières, au chanoine Pierre de Traves, des droits qu'elle et sa sœur prétendaient dans le pré dit « l'île à la Dame, » dans un lieu dit la Fontaine de Foulat et dans l'emplacement du moulin et de l'écluse ; en retour, Pierre de Traves donne à Damette un champ à la « Quindamène », 1321 ; — achat par Jean de Porcelet, trésorier, des habitants de Geneuille, d'une portion de rivière, 1364 (copie) ; — achat par Claude Maire, chanoine, de Nicolas Perrenin, de Geneuille, d'une pièce de pré lieu dit au Jouchot, 1550 ; — affranchissement du notaire Jean Cabet, de Chevroz, et de ses héritages mouvant du chapitre, ledit Cabet étant en instance devant le bailliage de Vesoul pour se faire déclarer bourgeois du Roi à l'encontre des seigneurs de Chevroz (seigneurie dite de La Barre), Anne de Beaumotte, Claudine de La Barre (née de Blisterswich) et Jean de La Barre, écuyer, son fils, 1558 ; — achat fait par le chapitre de François Perrenin et des héritiers de Nicolas Perrenin, de la moitié d'un pré dit à Ferrand, 1559 ; — autre achat d'un pré voisin du moulin, de Pierre Oudot, de Geneuille, 1568 ; — transaction sur procès entre le chapitre et les habitants de Geneuille, par laquelle le chapitre leur accense à perpétuité le bois de Raclay (contigu aux territoires de Cussey et d'Auxon-Dessus), moyennant 10 l. par an, 1571 (trois copies) ; — baux de propriétés, moulins, champs et prés au profit du chapitre, 1585-1654 ; — achat fait par le chapitre de tout ce qui appartenait à la communauté de Geneuille du chemin de la Boulotte au bac de Bussières, 1668 ; — autre des mêmes, de trois journaux un quart à la Coste, 1669 ; — baux et accensements, 1676-1699.

G 379. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 86 papier.

1549-1703. — *Geneuille (suite)*. Reconnaissances justifiant de la dépendance des mainmorte

et justice du chapitre de Claude Cabet, demandeur originaire, 1615 ; — procès soutenu par Jean-Claude Cabet, ancien vicomte-maïeur de Besançon, contre le prébendier de Geneuille, Ferdinand-Mathieu Laborey, s^r de Charchillat, en matière de mainmorte et justice, devant les bailliage et présidial de Besançon, 1693 ; — factum pour Claude-François Cabet contre François de Varin, s^r de Champvans, intimé (in-8 de 34 p. impr.) ; — griefs d'Anne Mareschal, veuve de Jean-Claude Cabet, appelante, contre le chanoine Laborey, 1696 ; — inventaire des pièces produites dans ces divers procès.

G 380. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 50 papier, 1 sceau.

1684-1786. — *Geneuille (suite)*. Compte rendu par les chanoines Perrinot et d'Orival de l'administration de l'hoirie du feu chanoine Claude-Antoine Reud, 1684 ; — arrêt d'audience du Parlement contenant le désistement du chapitre d'une cause d'injures contre Jean-Claude Cabet, ancien vicomte-maïeur, 1696 ; — sentence de la maîtrise de Besançon touchant l'ouverture de la portière du moulin de Geneuille, 1700 ; — bail à ferme du moulin, à Claude Monnier et sa femme, 1708 ; — baux des moulins, du four banal, des prés, etc., 1708-1786.

G 381. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 121 papier.

1704-1785. — *Geneuille (suite)*. Procès intenté et soutenu successivement devant le bailliage et le parlement de Besançon par Claude-François Cabet, avocat, contre François de Varin, seigneur de Champvans, au sujet de l'héritage bénéficiaire des biens de Jean-Claude Cabet, ancien vicomtemaïeur de Besançon, dévolus à son petit-fils mineur, Jean-Claude Cabet, héritier bénéficiaire, 1704 ; — factum pour François de Varin (impr. de 4 p. in-8) ; — factum pour le sieur Claude-François Cabet (impr. de 4 p. in-8) ; — transaction entre les parties, 1^{er} septembre 1706 ; — bail de la prébende consenti par le chanoine Athalin en faveur de Pierre Châtelain et de sa femme, 1785-1786.

G 382. (Registre.) — In-folio papier de 321 feuillets, couverture parchemin (débris d'un compte de la Saunerie, fin du xv^e siècle).

1657-1696. — *Geneuille*. « Arpentement de la terre et seigneurie de Geneuille de l'an 1657, par Claude Landriot, de Besançon, notaire, commis audit arpentement, collationné de M^e Jean Colin, notaire, citoyen, en qualité de garde-note des minutes et protocoles dudit Landriot, son oncle...., 1696. » Fol. 2, table des lieux dits avec renvois ; — fol. 6, table des particuliers. (*Nota*. L'arpentement est fait par ordre de lieux dits : Maumelier ; Planche des maréchaux ; le Condetable ; Chevanney ; la Perousotte ; ès Cademènes ; à Gilley.)

G 383. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 9 papier, 1 sceau.

1317-1780. — *Gézier*. Bail au profit du chapitre d'un pré sur les territoires de Cussey et Sauvagny, à Guillaume Senaillon, de Gézier, 1713. — *Grozon*. Maintenu et garde pour le chanoine Pierre Couchon, contre François Papon, Claude Beauchard et consorts, de Grozon, 1568 ; — délimitation transactionnelle entre les territoires de Grozon et Vaney, 1683-1722 ; — affiches imprimées concernant la mise en vente du domaine du chapitre au lieu de Grozon, 1780. — *Gy*. Achat par Gui de Gy, évêque de la cité Saint-Jean, de maison, jardin et vignes au mont de Gy, 1317 ; — autre achat, par le même, de Vienot de Gy, d'une maison sur le mont de Gy, 1324 ; — copies : d'une charte de l'archevêque Vital, rappelant la fondation faite par feu Gui de Gy, évêque de la cité Saint-Jean, d'une chapelle de Sainte-Madeleine en l'église paroissiale de Gy,

avec dotation, 1329 ; — Hugues de Vienne, archevêque, ratifie le partage des biens des chapelles de Sainte-Madeleine, en l'église de Gy, entre les chapelains, Jean de Montaigu et Odo de Bucey, 1342 ; — sentence arbitrale réglant le partage des biens de la chapelle Sainte-Madeleine entre les chapelains Guillaume Guillemillot et Hugues de Scye, 1447 ; — décret de l'archevêque Quentin Ménart, homologuant cette sentence arbitrale, 1450 ; — achat par Girard de Geneuille, chapelain, de l'archevêque Vital, de diverses pièces de terre de Jean Averno, de Gy, 1332 ; — ratification par l'archevêque Vital, 1333 ; — mandement de garde en faveur de Guillaume Guillemillot par le duc Philippe le Bon, 1454 ; — mandement exécutoire en faveur du même donné par Jean, seigneur de Rupt, bailli d'Amont, 1454 ; — mandement d'exécution envoyé au même bailli par Jean Bridainne, de Citey, sergent, 1454 ; — mise de panonceaux en signe de sauvegarde, sur les héritages de Guillaume Guillemillot, par le bailli d'Amont, Jean de Rupt, 1456 ; — mandement d'exécution par le sergent Jean Bridainne ; — approbation du partage des fonds de la chapellenie de Sainte-Madeleine de Gy, par l'archevêque Hugues de Vienne, 1342 (copies) ; — échange entre Jean d'Arbois, châtelain de Gy, chapelain de la chapelle Sainte-Madeleine, et Vuillemin Guilloutey, 1351 ; — reprise de fief et dénombrement donnés par Jean d'Orchamps, notaire et citoyen de Besançon, à l'archevêque Aimé de Villersexel, des biens à lui vendus par Jean de Poligny, notaire, au lieu de Gy, 1365 ; — vente par Guichard du Moncelot, marchand, demeurant à Gy, à Girard Petitpas, de Quingey, curé de Saint-Loup, demeurant à Gy, d'un cens au profit de la chapelle Saint-Martin, de Gy, en l'autel de Saint-Nicolas, 1427 ; — autre constitution d'un cens annuel de 15 sols au profit de Guillaume de Lisle, dit de la Motte d'Étuz, sur Huguenin Igny, de Gy, boucher, ledit cens assigné sur deux vignes, 1438.

G 384. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 8 papier, 4 sceaux.

1449-1497. — *Gy (suite)*. Acte de tradition réelle et prise de possession des meix, maisons et terres donnés au chapitre par Guillaume de la Motte et Poncette, sa femme, pour fondation de leur anniversaire en l'église métropolitaine, 1449 (original et deux copies) ; — visite de la maison dépendant de la chapelle de Sainte-Madeleine à Gy, de la collation de l'archevêque, 1450 (filigrane : une arbalète sommée d'une étoile) ; — donation d'un cens de 10 engrognes, dû par Jean Blanchot, sur sa maison au bas de Gy, par Guillaume Guillemillot, curé de Gy, à la chapelle de Sainte-Madeleine, 1456 ; — consentement donné par l'archevêque Quentin Ménard, au profit de Jean de Chappes, son neveu, à l'acquisition faite de Perrin Noirot, d'un jardin proche de sa maison au bourg de Gy, 1460 ; — achat de 6 s. de cens au profit de Girard Petitpas, curé de Saint-Loup, sur Perrenette, femme de Jean Redol, de Gy, 1460 ; — institution du curé de Gy, donnée à Henri de Neuchâtel, chanoine de la cathédrale de Besançon, faite par l'archevêque Charles de Neuchâtel, 1464 ; — consentement donné par le même prélat à l'union de la chapelle de Sainte-Madeleine à l'église paroissiale de Gy, 1468 ; — achat par Jean de Chappes, chanoine et trésorier de Besançon, de Vuillemette, veuve d'Huguenin d'Igny, de Gy, d'une vigne à « Chaulmouchard », 1479 ; — autre achat d'une vigne au même lieu de Thierry Galol, de Gy, par le même acquéreur, 1480 ; — ratification de ce dernier acte par Paris Petit, lieutenant de Guillaume de Mailleroncourt, écuyer, châtelain et gouverneur de Gy, pour l'archevêque Charles de Neuchâtel, 1480 ; — achat par le même Jean de Chappes, d'une vigne « en Pendus » de Jean Vitard, prêtre, en qualité de tuteur de Jean Vitard, son neveu, 1480 ; — confirmation par le lieutenant du châtelain de Gy, 1480 ; — inventaire des titres de propriété de Jean de Chappes, à son vivant trésorier et chanoine de Besançon, archidiacre de Flavigny en l'église d'Autun, lesdites propriétés données pour la fondation de six anniversaires à l'église de Besançon, suivi d'un extrait de son testament, 1487 ; — acte de prise de possession par Henri Adeleney, séchal du

chapitre, des meix, maison, jardin et dépendances ayant appartenu à Jean de Chappes, au lieu de Gy, 1487 ; — achat par Thiébaud Mathelier, chanoine, de Jean Viochet, de Gy, d'une vigne située « aux Auchères », 1491 ; — accensement perpétuel par Jean Thierry, demeurant à Gy, à Pierre Mignet, dudite lieu, de quatre ouvrées de vignes « en la Maladière », 1490 ; — Jean Urtard, de Gy, chapelain de la chapelle Saint-Martin, à l'autel de Saint-Nicolas, en l'église de Gy, cède en accensement divers héritages au curé de Saint-Loup, Girard Petitpas, 1495 (cop.) ; — autre accensement consenti par le même en faveur de Guillaume d'Amandre, 1495 (cop.) ; — autre accensement consenti par le même en faveur de Pierre Marchault, 1497 (cop.).

G 385. (Liasse.) — 4 pièces parchemin.

1502-1619. — *Gy (suite)*. Achat fait par le chapitre de Pierre et Thiébaud Quiclet, de Bucey, d'un meix ou chasal, au Bourg-Dessus de Gy, 1502 ; — amodiation de la cure de Gy par le chanoine Pierre Fremyot à Jean Raymondet et Toussaint Bryacourt, prêtre, de Gy, 1547 ; — échange entre le chapitre et Jean Goumerel le jeune et Jean Goumerel le vieux, de diverses vignes, 1547 (deux exempl.) ; — bail de champs consenti par le chapitre à Guillaume Camus, de Gy, 1556 ; — extraits d'actes capitulaires relatifs à Gy et à sa paroisse. 1555-1667 ; — reconnaissance de cens au profit de la chapelle Saint-Martin, de Gy, par Jean Febvre dit Depin, vigneron, 1560 ; — autre, 1563 (cop.) ; — amodiations ou échanges d'immeubles du chapitre, 1566-1619.

G 386. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 62 papier (dont 1 plan), 1 sceau.

1629-1788. — *Gy (suite)*. Amodiation d'immeubles appartenant au chapitre, 1619-1666 ; — amodiation du vicariat de Gy à Christophe Faivre, de Gy, 1665 ; — règlement des droits curiaux de la paroisse de Gy, par l'official de Besançon, François Marlet, 1680 ; — institution de chapelain de la chapelle Sainte-Madeleine de Gy, donnée à Claude Noirot, 1701 ; — baux, 1705-1728 ; — état des revenus de la cure, 1731 ; — prise de possession de la chapelle Saint-Martin de Gy, par Claude-François-Xavier Des Potots, prieur de Sirod, 1733 ; — accord fait entre le chapitre et M. Maillot, curé de Gy, pour augmenter les revenus de la cure, 1734 ; — convention pour même objet passée avec Jean-Louis Martin, vicaire perpétuel, 1767 ; — arrêt du parlement de Besançon condamnant les curé et habitants de Gy aux réparations de la cure, 1775 ; — plan d'une vigne de 60 ouvrées appartenant au chapitre.

G 387. (Registre.) — In-folio, papier, de 159 feuillets.

1781. — *Lavernay*. Reconnaissances générales des habitants et communauté de Lavernay, 11 avril 1781 (original dûment signé) ; — fol. 9, reconnaissances particulières : J.-B. Fallue ; — fol. 10 v°, Philibert Gruet ; — fol. 14, Louise Gruet, femme de Jean-Baptiste Rousseau ; — fol. 15 v°, Antoine Perrot ; — fol. 18, Michel Ledoux et Anne Reballet, sa femme ; — fol. 19, Anne-Pierre Pelletier, femme d'Étienne Cassard ; — fol. 21, François Foncin ; — fol. 23, Ferréol Gruet ; — fol. 25, Étienne Guyotte ; — fol. 28, Jean Belpois ; — fol. 33, Jean-Pierre Demoulin ; — fol. 35, Claude-François Gruet ; — fol. 44, M. Chalon ; — fol. 58, Jean-Claude Clary ; — fol. 63, Claude-François Sage ; — fol. 93, Claude-François Bayon ; — fol. 112, Étiennette Gueldry ; — fol. 117, Philiberte et Antoine Belpois ; — fol. 125, Jean-Claude Troussy, maçon ; — fol. 128, Claude-François Vallut ; — fol. 147, Jean-Claude Vernier ; — fol. 156, Marie, fille de Joseph Sage ; — fol. 158, Jean Saunot ; — fol. 158 v°, Pierre Beau, manœuvre.

G 388. (Registre.) — In-folio, papier, de 278 feuillets.

1781. — *Lavernay*. Reconnaissances générales et particulières (double du précédent).

G 389. (Registre.) — In-folio, papier, de 298 feuillets.

1781. — *Lavernay*. Reconnaissances générales et particulières (double du précédent).

G 390. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 8 papier, 1 sceau.

1699-1788. — *Liesle*. Requête pour obtenir monitoire contre des gens l'ayant maltraitée, adressée à l'archevêque par Claua Vesse, de Liesle, 1699 ; — amodiations de vignes pour le chapitre, 1707-1736. — *Louvatange*. Rente constituée au profit de Claude Vuillemenot et consorts, de Louvatange, sur François Rebourceau, dudit lieu, 1709 ; — procès-verbal de quart en réserve des bois communaux, 1746 ; — traité relatif à une échute entre le chapitre et Marguerite Jacurel, veuve de Ligier Biguenet, 1788. — *Lusans*. Bail des dîmes, amodiées pour six ans à Antoine Sauterey, par Antoine-Joseph Matherot de Desnes, prébendier de Saint-Hilaire, 1787. — *Marnay*. Achat par M^{me} Duban, de François Sauget, de Marnay, et de Catherine Rousset, sa femme, d'une maison, 1735.

G 391. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 18 pièces papier (dont 1 plan et 1 imprimé).

1504-1756. — *Mazerolle*. Transaction entre Jean Carondelet, doyen du chapitre, et les habitants de Mazerolle, touchant le bois de Bruilleret, 1504 (orig. et cop.) ; — carte des fonds appartenant au prébendier de Mazerolle, 1676 ; — obligation au profit du chanoine Jean-Baptiste Boudret, sur Maurice Chapuis, de Champagny, 1696 ; — amodiation d'un pré à Claude Demièrre, 1726 ; — bail à ferme de la prébende de Mazerolle, 1741 ; — autres, 1748-1749 ; — plan de champs ; — projet de délimitation entre Vaux et Mazerolle (imprimé).

G 392. (Registre.) — In-folio, papier, de 91 feuillets, cartonné.

1538. — *Mazerolle*. Reconnaissances des habitants de Mazerolle, des biens qu'ils tiennent de la prébende et seigneurie du lieu. Fol. 1, Guillaume Barry ; — fol. 9, Étienne Barry ; — fol. 15, Jean Paris, dit Metret ; — fol. 21 v^o, héritiers de Jean Barriquel ; — fol. 29 v^o, Guillaume Guedry ; — fol. 41, Jaquot Guedry ; — fol. 63, Antoine et Pierre Rambaul ; — fol. 74, Crestin Curie et Jeanne Gardy ; — fol. 87, Guillaume Floryot, de Vaux.

G 393. (Cahier.) — In-folio, papier, de 37 feuillets.

Vers **1730.** — *Mazerolle*. « État de tous les fonds et héritages appartenans au seigneur de Mazérole, situés au territoire dudit lieu, tant en champs, prels que vignes, leurs contenances et confins actuels, avec les plans géométriques de chaque pièce » (plans à l'échelle, coloriés, en regard du texte).

G 394. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 8 papier, 5 sceaux.

1148-1781. — *Mercey-le-Grand*. Traité de parcours commun passé entre les habitants de Cottier et ceux de Mercey, 1683 ; — bail des revenus de la prébende de Mercey, passé au profit de Jean-Baptiste Simon et d'Étienne Chancenotte, par le chanoine théologal Jean-François Bailly,

1768 ; — autre au profit d'Étienne Chancenotte et Jean-François Chancenotte. par le chanoine Jacques-Raymond Grosjean, 1781. — *Mérey-Vieilley*. Donation par Richard de Montfaucon de tout ce qu'il possédait à Vieilley en hommes et sujets, fiefs, justice, aux chanoines de Saint-Étienne, sous le sceau de l'archevêque Humbert, 1148 ; — délimitation des territoires de Vieilley et Marchaux au moyen de onze bornes, entre le chapitre et Jean de La Roche, s^r de Marchaux, faite à la participation de l'archevêque Guillaume de La Tour, 1257 ; — achat par Thiébaud de Faucogney, doyen, de Gauthier et Jeanne Piquard, de Vieilley, d'une pièce de pré « en Fleys », 1291 ; — donation par Jeanne et Étienne de Vieilley, à Thiébaud de Faucogney, doyen de Besançon, d'un pré lieu dit « La Paigne », 1290 ; — achat par le même de plusieurs pièces de terre de Jean de Vieilley et de ses frères, 1309 ; — autre par le même de Vuillemin Loup, de Bonnay, et de Perrin Gaigne, 1310 ; — achat par le chanoine Jean de Corcondray de Jacques de Voillans, curé de Chalindrey, d'une vigne à Mérey, 1315 ; — autre au profit du même, passé sous le sceau de Henri de Faucogney, doyen, d'une vigne cédée par Pierre Pascheraz, de Bonnay, 1315 ; — donation par Gui de Vieilley, prêtre, familier de Saint-Étienne, à la confrérie de Saint-Martin, en la même église, d'un domaine à Vieilley, 1295 ; — consentement du doyen Henri de Faucogney, 1315 ; — achat par Jean de Corcondray, de Pierre de Saint-Hippolyte, curé de Crosey, d'une vigne et d'une perrière au mont de Mérey, 1321 ; — autre d'une vigne du même vendeur, 1322 ; — acquisition de la moitié des château et maison forte de Vieilley, de Jean Le Chassignet le jeune, chevalier, et de ses dépendances ou sujets, par Jean de Corcondray, seigneur d'Avanne, doyen du chapitre, 1335 (l'autre moitié du château fut acquise de Jean Le Chassignet l'aîné, pour 407 l. 10 s., le 8 des ides de mai 1357) ; — échange fait par Jean de Corcondray, doyen de Besançon, avec Hugues de Cromary, chevalier, de deux pièces de terre à Vieilley, contre une pièce de terre à Cromary, 1359.

G 395. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier (dont 3 imprimés).

1688-1753. — *Mérey-Vieilley*. Délimitation des territoires de Vieilley et Palise, 1688 ; — reconnaissances générales de la communauté de Vieilley, 1688 ; — protestation de nullité de la délimitation de Vieilley et Venise, faite parle haut doyen, 1690 ; — procès-verbal du commissaire à l'arpentement de Vieilley contenant les protestations du haut doyen et de plusieurs particuliers dudit lieu, touchant une borne placée dans le canton des Longues-Royes, 1694 ; — délimitation de Vieilley et Venise, 1695 ; — arpentement et tibériade des bois de Vieilley, 1708 ; — accensement d'un désert de vigne à Vieilley fait par Jean Bogillot, prêtre, à Jean Mourey et Jean Rousset, de Vieilley, 1715 ; — extrait imprimé de l'arrêt des commissaires de la réformation des bois ordonnant complément d'instruction avant de statuer sur les droits de propriété prétendus par les habitants de Mérey et Vieilley sur certains bois contigus à Chailluz, 1721 (in-4°, 20 p.) ; — arrêt de la Réformation pour l'archevêque contre les habitants de Marchaux, 1739 ; — précis pour les habitants de Marchaux contre les habitants de Vieilley, touchant les bois, 1739 (impr. de 4 p. in-fol.) ; — procès-verbal de plantation de bornes entre les bois de Vieilley, Braillans et Marchaux, 1740 ; — mémoire pour les habitants de Vieilley contre ceux de Marchaux et Braillans, 1741 (impr. de 28 p. in-fol.) ; — bail de la terre de Vieilley et Mérey, dépendant du haut doyenné du chapitre, fait à Jean-Baptiste Perrenot, pour 4,100 l., 1763.

G 396. (Liasse.) — 10 pièces papier (dont 7 cahiers de 29, 5, 17, 17, 22, 12 et 11 feuillets).

1754-1775. — *Mérey-Vieilley (suite)*. Procès-verbal de reconnaissance des réparations à faire au château de Vieilley et à ses dépendances ainsi qu'au chœur de l'église du lieu, par les héritiers

de feu Antoine-Pierre II de Grammont, 1754 ; — nomination des commissaires et experts pour la rendue des ouvrages énoncés audit procès-verbal, 1756 ; — acceptation par le haut doyen du château et du chœur de l'église, avec décharge par lui faite de l'agrément du chapitre à Messieurs du séminaire et de Beaupré, 1757 ; — marché fait par le haut doyen avec Jean-Claude Carquille, maître jardinier de Vieilley, pour la culture du jardin du château, 1756 ; — remise des clefs audit Carquille ; — marché passé avec le même pour réparations à faire aux jardins et vergers ; — procès-verbaux de visites et reconnaissances du château de Vieilley et de ses dépendances faites après le décès de MM. de Monnier et d'Uzelle, 1766-1768 ; — procès-verbal de reconnaissance de la terre et seigneurie de Vieilley, 1775 (double exempl.).

G 397. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 21 pièces papier.

1233-1785. — *Mesmay*. Amodiations de vignes, champs et prés à divers tenanciers, 1627-1740 ; — affiche imprimée de mise en vente de ce domaine, 1782. — *Miserey*. Affiche annonçant la mise en vente de la seigneurie de Miserey, par le s^f Courjon, agent du chapitre, 1780 (imprimé). — *Moncey*. — *Montigny-lez-Arsures*. Bail du neuvième des dîmes de blé, vin, argent perçues à Montigny et Vauxelles, 1734. — *Montrond*. Transaction entre le chapitre de Saint-Étienne, d'une part, Amé de Neuchâtel et Pierre de Scey, d'autre part, au sujet de leurs droits respectifs sur le château de Montrond et les hommes de la terre de « Warais », 1233 (cop.) ; — *Morre*. Procès intenté par le chapitre devant l'officialité contre les sieurs Pergaud et Bernard, au sujet d'une vigne sise « à Chevryot », laquelle est déclarée exempte de dîme, 1658 ; — amodiation d'un pré « à la Côtotte » faite par le chanoine Jean Millet à Claude Boulot, 1674 ; — achat par le chanoine François Boitouzet de deux tiers d'ouvrée, lieu dit « à Vaux », 1720 ; — baux de diverses pièces de terre, 1728-1785.

G 398. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 17 papier (dont 1 cahier de 35 feuillets).

1240-1777. — *Noroy*. Engagement d'indemnité pris par M. de Mutigney, chanoine, envers le chapitre, à l'occasion d'un procès, 1747. — *Ornans*. Vente faite par François Fauche, d'Ornans, procureur du Roi en ladite seigneurie, à Jean Hermil, d'un verger, 1703 ; — procès soutenus pour leurs propriétés d'Ornans par les familiers de l'église métropolitaine, 1731-1777. — *Ouhans*. Accensement du quart du moulin d'Ouhans, fait par le chapitre de Saint-Étienne à Jacques Boiteux, d'Ouhans, 1240 (sous le sceau de l'official Odon). — *Palise*. Transaction dans un procès entre Othon de Palise, fils de Jean de Cromary, damoiseau, et le chapitre, au sujet d'un cens de 30 s. sur un meix dit le « meix à chevalier de Dole », 1336 ; — copie de l'arpentement de Palise, 1684 ; — extraits divers d'arpentements, 1685-XVIII^e siècle.

G 399. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 11 papier, 3 sceaux.

1256-1789. — *Pelousey*. Testament d'Antoine Chapuis, 1629 ; — redevances dues par les habitants de Pelousey, 1718 ; — vente de vignes au chanoine François-Hyacinthe de Champagne, par Claude-Henri Morel, s^f à Pelousey, 1727 ; — bail d'un pré par le chapitre à Charles-Antoine Jacquemin, maître d'école, 1789. — *Pirey*. Vente par Mathieu Platemer, citoyen de Besançon, à Étienne Mouchet, d'une vigne lieu dit la Sivemme, 1356 ; — vente d'immeubles entre particuliers de Pirey, 1754-1766. — *Pouilley-les-Vignes*. Achat d'un pré de Garnier et Blanche, sa femme, par le recteur et les frères de l'hôpital de Sainte-Brigitte de Besançon, 1256 ; — extrait et copie d'une charte du comte de Bourgogne, Jean, assignant pour compensation d'un dommage estimé à 360 l. causé au chapitre par l'érection du château de Pouilley, par le comte Hugues, une

rente perpétuelle de 17 l. estevenantes sur le puits de Salins au chapitre, à la requête du roi de France (saint Louis) ayant envoyé pour ce motif l'abbé de Cîteaux, 1259 ; — vente par Geoffroy de Pouilley à O, doyen du chapitre, d'un moulin et étang entre Pouilley et Champvans, et des terres en dépendant « per tractum seu sagittatum » (à une portée d'arc), 1275 (double exempl.) ; — achat par Thiébaud de Faucogney doyen, de Bonnet de Champvans, Aubry de Pouilley et consorts, d'un pré entre Champvans et Champagney, 1284 ; — donation faite au chapitre par Jean d'Arguel, citoyen de Besançon, de deux vignes à la côte de Pouilley, 1296 ; — achat par le doyen Thiébaud de Faucogney, d'Odin de Cussey et d'Alix, sa femme, d'une vigne à Pouilley, 1297 ; — copie du testament de Renaud de Chalèze, curé de Saint-Donat de Besançon, 1305 ; — achat d'une portion de pré par Henri de Faucogney, doyen, de Vuillemin Crucembarde, de Pouilley, 1309 ; — autres par le même, 1310.

G 400. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 2 papier, 7 sceaux.

1311-1577. — *Pouilley-les-Vignes*. Achat d'un droit sur un pré, d'Huguette et Poncette Creseillier, par Henri de Faucogney, doyen, 1311 ; — autre d'un pré, par le même, — autre d'un pré lieu dit au bief de Pirey, 1312 ; — autre achat de pré au même lieu par le même Henri de Faucogney ; — autre d'un pré cédé par Rose Piquardet et Guyette Guibelet de Pouilley, 1315 ; — autre d'Hugues Savorey et consorts, 1315 ; — autre de Jean Radiers et d'Ermengarde, son épouse, 1316 ; — autre d'Étienne Béguinet et consorts, 1316 (sous le sceau d'Othon de Vy, surchantre de Saint-Jean, et de Henri d'Usier, chanoine de Besançon, obédiencier de Pouilley) ; — autre achat de Poncette, veuve de Gérard du Pont, 1316 ; — de Guyette Boignat, de Pouilley ; — d'Hugues du Chêne, 1317 ; — d'Hugues Entroignours, 1318 ; — de Félicie Tison, 1323 ; — de Jean Convers, 1324 ; — transaction entre Jean de Corcondray, haut doyen, et Nicolas Cornu, concernant un pré, « au bief de Pirey », 1342 ; — achat par le même Jean de Corcondray, d'un pré, de Hugues Fournier, 1352 ; — achat par Claude Grenier, écuyer, cogouverneur, d'une vigne de huit ouvrées à Pouilley par échange avec Jacqueline Goux, femme de Jacques Fernyot, 1535 ; — état des acquisitions du chapitre à Pouilley, de 1303 à 1592 ; — traité de délimitation entre les habitants de Pouilley-les-Vignes, Champvans, Champagney et Miserey, 1577 (cop.).

G 401. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 22 pièces papier (dont 1 plan et 1 cahier de 26 feuillets).

1583-1703. — *Pouilley-les-Vignes*. Achat par François de Grammont, haut doyen du chapitre, d'un pré de trois fauchées de Guillaume et Antoine Charion, 1583 ; — vente par le même à Louis de La Tour, s^r de Moncley, de la coupe des bois de Fourey, contenant 200 arpents, pour la somme de 27,000 fr., donnés par ledit sieur à l'église métropolitaine, 1584 ; — sentence arbitrale réglant le parcours entre les habitants de Pouilley et ceux de Champvans, 1622 ; — copie d'un traité passé entre les prébendiers de Pouilley, le s^r Varin, s^r de Champvans, et les habitants dudit Champvans, pour la dîme des vendanges due par ces derniers, 1625 ; — amodiations de propriétés du chapitre, 1666-1690 ; — plan de la Chaille levé par l'arpenteur Barrey, 1697 ; — arrêt de délimitation du bois de l'hôpital du Saint-Esprit dit des Tilleroyes, avec les territoires de Pouilley et de Serre, 1710 ; — arpentement de Pelousey en 1691, de Pouilley en 1697 et délimitation entre Serre et Pouilley-les-Vignes, 1703 (ce cahier a pour couverture deux actes sur parchemin de 1525 et 1527, concernant des suppôts du chapitre).

G 402. (Liasse.) — 18 pièces papier (dont 5 plans).

1704-1739. — *Pouilley-les-Vignes (suite)*. Amodiation par Étienne Mourot et Benoît Vaiste, vigneron, demeurant à Pirey, d'une vigne en la côte de Pouilley, du chanoine Antoine-François de Blisterswich, abbé de Cherlieu, 1704 ; — révélations de quelques particuliers de Pelousey, sur la délimitation de Pouilley et Pelousey, 1705 ; — plans ou tibériades du territoire avec le bois du Fourey, dressés par J.-B. Barrier, 1705 ; — plan du bois du Mont-Dessus la Grande Côte, vers 1705 ; — requête des habitants de Pouilley demandant à la maîtrise des eaux et forêts de Besançon de prononcer l'homologation d'un contrat de vente à eux faite par les habitants de Champagny d'un canton dit au Mont-d'Auxon, en 1707, 1710 ; — extrait de l'arpentement général de Pouilley fait en 1708 ; — bail des prés de Pouilley et de Champvans adjugé à Joseph Viard, 1706-1708 ; — plan des bois de Forest, dépendant du haut doyenné, levé par Barrey, 1708 ; — convention passée entre les chanoines Hugues-Ignace Mareschal et Nicolas d'Orival, prébendiers de Pouilley, et les habitants de Pouilley et Pirey, pour la délimitation des deux territoires, 1709 ; — transaction entre le haut doyen et chapitre et les habitants de Pouilley-les-Vignes et Champagny, touchant l'acquisition du Mont d'Auxon, 1710 ; — arpentement des prés du chapitre fait par l'arpenteur Barrier, 1713 ; — plan du bois de la Chaille, levé par le même, 1716 ; — plan géométrique de deux cantons de bois appartenant au chapitre levé par ordre de M. Matherot de Desnes, chanoine, prieur de Jussey, au lieu du Grand et Petit Fourey, territoire de Pouilley, par le géomètre Chauvereiche, 1739.

G 403. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 37 papier.

1653-1733. — *Pouilley-les-Vignes (suite)*. Procès soutenu par le curé de Pouilley, contre les habitants de Serre et Franois, en matière de droits curiaux, devant l'archevêque et devant le parlement de Besançon. Répartement de 400 fr. accordés au curé par les paroissiens de Pouilley, 1653 ; — autre, 1654 ; — montes des revenus de la cure, 1659 ; — état et reconnaissance des revenus fixes de la cure de Pouilley, 1668 ; — fondation de deux messes par Pierre Rambaud, de Champagny, 1676 ; — extrait de fondation par Jean-François Malcourant, 1677 ; — fondation de cinq messes par le chanoine Claude Fau, 1679 ; — autre par Jacques Joly, de Serre, 1680 ; — autre par Quentin-Joseph Clerc, curé de Pouilley, 1681 ; — autre par le même, 1682 ; — autre par Catherine Jodinet, 1688 ; — ratification par les chanoines prébendiers de la fondation du curé Clerc, 1689 ; — fondation de messes par Guillemette Blondet, 1689 ; — cession d'un pré, pour une fondation par les héritiers de Jacques Henryot et Jeanne Jodin, sa femme, 1690 ; — fondation de deux bénédictions par Antoine Guillemeney, 1714 ; — autre par Georges Courvoisier, 1715 ; — arrêt sur requête obtenu par M. de Basle, curé de Pouilley, contre les habitants et communautés de Serre-lez-François, en nouveau règlement de droits curiaux, 1732 ; — procédures, requêtes d'emploi, inventaires entre les parties, 1733.

G 404. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 95 papier, 3 sceaux.

1734-1791. — *Pouilley-les-Vignes (suite)*. Suite du procès du curé contre les communes de Serre et Franois. Extrait du testament de Philibert Mangin, de Pouilley, en faveur de M^{lles} de Basle, 1734 ; — contrat de rente faite au profit du chanoine d'Orival, dont moitié a été cédée aux malades pauvres de Pouilley, ledit contrat assigné sur Antoine, Jean, Albert et Pierre Mairet, dudit lieu, 1735 ; — fondation faite en l'église de Pouilley par Claudine de Varin, dame de Champvans, 1736 ; — fondation de bénédictions par le sieur Vuillemeu, 1738 ; — autre par Jeanne-Antoine Lhoste, 1744 ; — donation à l'église de Pouilley par Étienne et Charlotte de Basle, 1746 ; — devis pour la reconstruction du presbytère, dressé, par ordre du grand maître des

Eaux et Forêts, par l'architecte J.-C. Colombot, 1757 ; — bail de dîmes noales à la Chaille, concédé par le curé Regnaud aux possesseurs des fonds, 1757 ; — extrait du testament du trésorier Regnaud, de Pontarlier, en faveur de M. Regnaud, curé de Pouilley, 1788 ; — grosse de vente de droit successoral, moyennant pension au profit de Claude-Joseph Regnaud, curé de Pouilley, sur Pierre-Xavier Regnaud, avocat, receveur des finances à Pontarlier.

G 405. (Liasse.) — 111 pièces papier.

1687-1791. — *Pouilley-les-Vignes (suite)* Procès devant le bailliage de Besançon intenté par Claude-Joseph Regnaud, curé de Pouilley, contre Aubin Baud, de Vaux, en matière d'exemption de dîmes noales, 1747-1750. — Copie d'un accensement de bois fait par le chapitre à François Baud, de Vaux, 1687 ; — extrait des reconnaissances du rentier de Vaux, 1727 ; — acte de prise de possession de la cure de Pouilley par Claude-Joseph Regnaud, 1745 ; — procédures, appointements, etc., 1748-1749 ; — enquête devant le conseiller Delagrée, 1749 ; — sentence condamnant Aubin Baud au paiement des dîmes noales, 1750 ; — comptes et pièces comptables concernant la cure et l'église, 1753-1791.

G 406. (Liasse.) — 96 pièces papier (dont 2 cahiers de 12 et 15 feuillets).

1692-1789. — *Pouilley-les-Vignes (suite)*. Requête présentée à l'Intendant par le chapitre contre les habitants de Pouilley, obligés à faire prêter serment par leurs gardes de vignes entre les mains du président du chapitre, 1692 ; — cantonnement de la prairie de Pelousey, 1713 ; — état de ceux qui possèdent des vignes à la côte de Masson, territoire de Pouilley ; — constitution de rente au profit d'Anne Cornu, de Saules, sur Jean-Claude Mantelet et sa femme, de Pouilley, 1751 ; — transaction entre les habitants de Pouilley et ceux de Serre, au sujet du bois de Fourey, 1716 ; — sentence de la chambre des requêtes du palais condamnant Pierre, Louis, Vincent, Thomas et Gérard Corne, ainsi que de nombreux consorts, de Pouilley, à se désister au profit du chapitre des terrains partie champs, broussailles ou bois appelés le bois et les ranchots de Fourey, 1727 ; — bail de la seigneurie de Pouilley-les-Vignes, au prix de 5,530 l. par an, à Jean-Philippe Rochet et Madeleine Regnaud, Claude-François Blusseau et Anne Gautherot, Pierre-Antoine Preset et Anne Lhoste, Jean-Baptiste Nardin et Charlotte Guillemeney, 1732 ; — procès du chanoine d'Orival, prébendier de Champdolans, contre les habitants de Pouilley, au sujet des regains de son pré de Champvans, 1770 ; — bail de la ferme et requête des fermiers, 1788 ; — baux totaux ou partiels de la prébende et seigneurie de Pouilley, 1770-1789.

G 407. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 56 feuillets (texte en regard de plans coloriés et à l'échelle), demi-reliure.

1788-1791. — *Pouilley-les-Vignes (suite)*. « Mesurage et délimitation avec les plans levés de tous les champs, prels et vignes appartenans au corps du chapitre métropolitain de Besançon situés sur le territoire de Pouilley-les-Vignes et autres lieux, le tout rapporté et articulé cy après », dressés de 1788 à 1791, par l'arpenteur Louis Magnin.

G 408. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 21 pièces papier (dont 1 cahier de 6 feuillets).

1242-1787. — *Quenoche*. Bail des dîmes dépendant de la prébende, adjudgé par les chanoines Charles-Catherine Mareschal d'Audeux et Claude-Pierre-François Galois à Simon Vuillier, de Quingey, 1770. — *Reugney*. Extrait du rentier du marquis d'Achey, contenant les noms des possesseurs des héritages dans les climats de la Rappe et de Hauterey, 1666. — Affiche imprimée

mettant aux enchères les dîmes dues au chapitre, 1785. — *Saint-Hilaire*. Barthélemy de Chalezeule, chevalier, reprend en fief de l'église de Saint-Étienne tout ce qu'il tenait en grosses ou menues dîmes à Saint-Hilaire, le Puy, Vennans, Villers-Grélot, du consentement de Guillemette, sa femme, et de ses enfants, 1242 ; — extrait du testament et de l'inventaire du mobilier de Jean-François Nivelon, curé de Saint-Hilaire, 1733 ; — contrat de mariage entre Jean-Baptiste Guiotguillain, de Saint-Hilaire, et Marie-Joseph Jeunet, d'Avoudrey, 1764 ; — échanges ou ventes de fonds par le chanoine prébendier, 1777-1787.

G 409. (Registre.) — In-folio, papier, de 349 feuillets.

1769-1770. — *Saint-Hilaire (suite)*. Terrier de la prébende de Saint-Hilaire. Reconnaissances particulières. Fol. 1, Le Puy : Jacques Pétrau ; — fol. 3, Jean et Antoine Pétrau ; — fol. 5, Thomas Jeannenot ; — fol. 7, Nicolas Vilain ; — fol. 9, Saint-Hilaire : reconnaissances générales ; — fol. 11, Nicolas Guyotguillain ; — fol. 13 v°, Nicolas Guyotguillain ; — fol. 17, Jean Jeannenot ; — fol. 18, Claude Verdier ; — fol. 20, Michel Boigeat ; — fol. 22, Jean Jeannenot ; — fol. 25, Adrien Jeannenot ; — fol. 37, Vennans : reconnaissances générales ; — fol. 39, Jean-Denis Villain ; — fol. 47, Pierre-François Thomas et François Villain ; — fol. 55, Jean Dony, de Villers-Greslot ; — fol. 62, Étienne Sauterey ; — fol. 71, Villers-Greslot : Joseph Roy ; — fol. 75, Denise Roy ; — fol. 84, Jacques Chapot ; — fol. 91, Étienne Dony ; — fol. 103, Joseph Dony ; — fol. 121, Anne Roy ; — fol. 145, Jean-François Jeanney ; — fol. 156, Nicolas Berceot ; — fol. 164, Étienne Sauterey ; — fol. 188, Pierre-Claude Cretin, de Pouligney ; — fol. 218, Agathe Crétin ; — fol. 224, Jean Cretin ; — fol. 248, Pierre Chambellan ; — fol. 262, Étienne-Joseph Coulon, s^r de Lusans ; — fol. 274, Roulans : Hilaire Dessirier ; — fol. 288, Jeanne Monot ; — fol. 322, Denise Bœuf, veuve de François Athalin ; — fol. 338, Jeanne Soleil, veuve de Jean-Claude Cailloz, de Marchaux.

G 410. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 33 feuillets, cartonné (plans avec texte en regard).

1760. — *Saint-Hilaire*. Plans des héritages dépendant de la prébende de Saint-Hilaire. Fol. 1, Saint-Hilaire ; — fol. 28-29, Roulans ; — fol. 3-13, Pouligney ; — fol. 14-17, Le Puy ; — fol. 18-27, Villers-Grélot ; — fol. 30-33, Chaudfontaine.

G 411. (Liasse). — 1 pièce parchemin, 36 pièces papier (dont 1 plan).

1500-1789. — *Saint-Vit*. Transaction entre le chapitre et Jean Bontemps, s^r de Fourg et de Salans, au sujet de la moitié des moulins de Prel, 1500 (deux cop.) ; — exécution de mandement du parlement de Dole, délimitant les territoires de Saint-Vit, Corcondray et villages circonvoisins, 1584 ; — accensement du cours d'eau de la fontaine de Saint-Vit, pour y construire moulin ou autres usines, fait par François de Grammont, haut doyen, à Vitte-Vatel, 1585 ; — affranchissement des habitants de Saint-Vit, 1613 ; — traité par lequel les habitants de Saint-Vit notifient l'affranchissement de mainmorte à eux concédé, et l'obligation de payer les tailles et doubles dîmes, 1622 ; — conditions d'adjudication de la seigneurie de Saint-Vit, 1726 ; — procès entre les habitants de Salans et ceux du Saint-Vit, à propos d'un droit de banalité au moulin du Prel ; — sentence du parlement de Besançon, exemptant le moulin du Prel, déclaré du territoire de Salans, de tout impôt prétendu par les habitants de Saint-Vit, 1743 ; — plan et tibériade du moulin du Prel, dressé par le sieur Barbaud, 1743 ; — bail de la terre de Salans, 1784 ; — bail de la prébende de Saint-Vit, 1784 ; — bail des fonds communaux de Saint-Vit,

1789.

G 412. (Liasse.) — Grand in-folio, papier, de 18 et 169 feuillets, reliure basane
(filigrane : *SETTE, A BESANÇON, 1783*).

1785. — *Saint-Vit (suite)*. Rentier. Fol. 1-17, table des tenanciers ayant fourni reconnaissances ; — fol. 18, « état de tous les meix, maisons, aisances, jardins, vergers, chènevières, terres labourables et prés situés aux village et territoire de Saint-Vit, mouvants tant de la haute, moyenne et basse justice de Messieurs les révérends haut doyen, chanoines et chapitre métropolitain de Besançon, que des directes de monsieur de Charmoille, prieur de Courtefontaine, de messire Charles-Hilaire de Froissard, marquis de Broissia, à cause de sa seigneurie d'Évans, et de Monsieur le marquis de Toulangeon, mareschal des camps et armées du Roi, à cause de son ancienne seigneurie dite de Rozet, provenant de Messieurs d'Emskerque, dans lequel sont non seulement distinguées toutes les seigneuries particulières, mais encore le nom de chaque professeur actuel, avec l'indication des numéros des plans qui ont été faits pour procéder à ladite opération qui a été commencée par la fin d'aval. » — Fol. 1, sur la Fontaine ; — fol. 3, sur le Bief ou la Pourrerotte ; — fol. 19, Creux de Pouilley ; — fol. 32, à la Combe des Creux ; — fol. 37, Combe-Luzon ; — fol. 47, à Bouhey ; — fol. 72, à la Fonlatière ; — fol. 82, à Breney ; — fol. 98, au Dessus de la Grande Croze ; — fol. 164, procès-verbal de Claude-Louis Saillard, commissaire à terrier, 18 juillet 1785.

G 413. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 19 papier.

1504-1743 — *Salans*. Procès soutenu par le prébendier de Saint-Vit contre Étienne Girod, demeurant, en qualité de meunier, au moulin du Prel, territoire de Salans, 1732 ; — procès des prébendiers, les chanoines Charles Mareschal et François-Étienne Perrinot, contre les habitants de Salans, M. Laborey, baron de Salans, intervenu, 1742-1743. — *Saligney*. Transaction entre Louis d'Adeul, procureur d'Antoine de Bauffremont, chevalier de Rhodes, commandeur du Temple de Rhodes, et le chapitre de Besançon, au sujet de certains droits à Saligney, 1504 ; — mandement de nouvelleté obtenu par le prébendier de Saligney et le commandeur du Temple de Dole, contre les habitants de Saligney, pour avoir vendu la vive paisson ou glandée du bois banal de la Rayme, 1530 ; — amodiation du moulin de Saligney à Outhenin Guigot, de Bregille, par Jean Camu, bourgeois de Dole, procureur de frère Philibert Pavillon, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, seigneur du Temple-lez-Dole et coseigneur de Saligney, et Pierre Bourquin, chanoine de Besançon, prébendier et coseigneur de Serre-lez-Moulières, 1558 ; — autre amodiation du même moulin, 1561-1562-1589.

G 414. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 49 pièces papier (dont 1 plan).

1676-1780. — *Saligney (suite)*. Accensement du moulin de Saligney par Claude de Belot et Jean Millet, chanoines prébendiers de Serre-lez-Moulières, et Jean-Baptiste de Vaudrey, commandeur de Dole, 1676 ; — autre par les chanoines Philibert-Joseph Boudret et Jean-François Mairet et Pierre du Cloisel, commandeur de Dole, 1704 (double exempl.) ; — minute de l'arpentement de Saligney, 1713 ; — extrait d'arrêt de la réformation renvoyant le prébendier et les habitants de Saligney de la demande du procureur du Roi, tendant à ce que le canton de Belle-Charme, situé sur le territoire de Saligney, soit remis en nature de bois, 1732 ; — vente de bois pour le chapitre, 1738 ; — procédures en délimitation, 1738-1771 ; — bail du moulin par les chanoines prébendiers Claude-François Baulard d'Ougney et Louis-Godefroy de Belot-Rozet et

le chevalier de justice Buzon de Champdivers, commandeur de Dole, 1774 ; — plan de plusieurs pièces de terre dépendant de la prébende de Saligney ; — bail de la prébende concédé par Claude-Prosper de Poutier de Vauconcourt, chanoine prébendier, à Étienne Faivre et Pierre Midol, 1778 ; — compte des bois de communauté vendus à Saligney, 1780.

G 415. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 4 papier.

1259-1613. — *Salins.* Traité fait par le chapitre avec Jean, comte de Bourgogne, à la médiation de l'abbé de Cîteaux, envoyé par Louis IX, roi de France, par lequel le comte s'engage à payer une rente perpétuelle de 17 l. estevenantes sur les salines pour dommages et intérêts de la construction du château de Pouilley à présent détruit, 1259 (orig. et cop.) ; — donation d'une rente de 5 l. à l'église de Besançon pour l'anniversaire d'Étienne, son père, par Jean, comte de Bourgogne, 1261 (vidimus de 1396) ; — délégation faite par Hugues, comte de Vienne et seigneur de Pagny, du paiement de 40 s. de rente légués à l'église de Besançon, sur ses revenus de Salins, par Hugues de Pagny, son père, 1260 ; — clause du testament d'Étienne de Bourgogne, chanoine de Besançon, léguant au chapitre 50 livrées de terre de rente au puits de Salins, pour faire ses deux anniversaires, outre 10 livrées de rente à chacune des abbayes de Château-Chalon et Baume-les-Dames, pour même objet, 1298 ; — transaction du chapitre touchant ses revenus sur les salines, vers 1380 (incomplet) ; — assignation en reprise d'instance devant la Chambre des comptes de Dijon donnée au chapitre de Besançon, à la requête du procureur du Duc, au sujet de 25 l. de rente vendues au chapitre par Othon de Granson, 1401 ; — Antoinette, fille d'Anselme de Salins, s^r de Montferrand, veuve de Jean de Vergy, s^r d'Autrey, vend six quartiers de muire au puits-dessous de Salins, moyennant 1,000 fr., à Jean Chousat, lesdits quartiers grevés de redevance envers le chapitre, 1429 (vidimus) ; — achat par le chapitre de Louis d'Usier, écuyer, d'un quartier de muire au puits du Bourg-Dessous, pour 300 écus d'or, 1430 (incomplet) ; — arrêt du Parlement confirmant un jugement préparatoire rendu dans une cause entre le chapitre et les habitants du Bourg-Dessous, 1451 ; — donation entre-vifs faite par Étienne de Savigny, chanoine et chantre de l'église de Besançon, écolâtre de Saint-Anatoile de Salins, au chapitre de Saint-Anatoile de deux quartiers de muire qui lui appartenaient au puits du Bourg-Dessous, à charge de payer annuellement au chapitre de Besançon une rente de 15 l. estevenantes pour un anniversaire dont il détaille les conditions, 1399 ; — copies collationnées de quatre contrats d'acquisitions de rentes sur les salines faites par le chapitre de Jean Porcelet, écuyer, 1400 ; — de Jean de Montagu, 1437 ; — du même, 1441 ; — de Louis d'Usier, 1430 ; — déclaration du duc Philippe le Bon, maintenant les seigneurs du puits à muire de Salins dans leurs droits anciens, et déclarant qu'il n'a pas plus de droits que l'un de ses copartageants, sauf sa souveraineté, 1425 (copie) ; — transaction sur procès entre Nicolas de Beutal, abbé, de Goailles, et le chapitre de Besançon, par laquelle le premier reconnaît devoir sur ses rentes du puits à muire 20 s. estevenants au chapitre, 1445 ; — extrait du rentier de la chauderette dite de Rosières, de Salins, justifiant que le chapitre de Besançon a droit sur elle à un cens de 4 l. 10 s., 1613.

G 416. (Liasse.) — 18 pièces papier (dont 2 cahiers de 10 et 17 feuillets),
3 sceaux.

1629-1783. — *Salins (suite).* Extraits des comptes de revenus des salines concernant les rentes du chapitre sur la saunerie de Salins, 1629-1716 ; — acquit de 1,620 pistoles, délivrées au chapitre pour la rente par lui cédée au Roi, 1644 ; — vente faite au roi d'Espagne par le chapitre pour 2,248 fr. de rente et 30 charges de sel par an, de ses rentes sur la saunerie, 1644 ; — double du même contrat scellé par l'évêque d'Andreville, Joseph Saulnier ; — autre copie délivrée par

Thomas Varin, s^r d'Audeux, en 1667 ; — état de rentes payées au chapitre en la saunerie de Salins, 1672 ; — certificat de la Chambre des comptes concernant le même objet, 1676 ; — mémoire des membres du clergé du comté de Bourgogne, corentiers sur le puits à muire, pour empêcher la rédaction et le rachat de ses rentes, 1717 ; — procès-verbal de vérification des cens et rentes du chapitre sur les salines, 1718 ; — extrait de la capitulation de Salins, en 1668 et 1674, maintenant les droits des rentiers sur les salines, 1720 ; — lettre de M. de Grammont, ministre d'État, portant que le clergé du comté de Bourgogne est exempt du droit de confirmation, à l'exception du franc salé des bénéficiers du comté que ceux-ci ne tiennent pas à titre onéreux, 1727 (orig. et cop.) ; — mémoire des familiers de l'église métropolitaine envoyé à la cour au sujet de leur rente sur les salines, 1768 ; — mémoire pour le chapitre de l'église métropolitaine sur les rentes des sauneries, envoyé à M. d'Ormesson en 1768 ; — état des rentes sur les salines dues au clergé de Franche-Comté, 1783.

G 417. (Liasse.) — 2 pièces parchemia, 20 papier, 1 sceau.

1295-1759. — *Sauvagny-lez-Pin*. Amodiation du pré de l'Écuelle au profit du chapitre, à François Morand, de Gézier, 1719 ; — autre du même pré, 1725 ; — délimitation du même pré, 1759. — *Sermange*. Grosses de ventes passées par Honoré Grandrichard, citoyen de Besançon, amodiateur de la seigneurie appartenant au chapitre, de diverses pièces de terre, à plusieurs particuliers de Sermange ou du voisinage, 1596. — *Serre-lez-Moulières*. Achat par Hugues de Faucogney, chantre de l'église d'Autun et chanoine de Besançon, de quatre pièces de terre, d'Humbert, maire de Serre, et d'Odette, sa femme, 1295 ; — consentement donné à cette acquisition par Thiébaud de Faucogney, doyen de Besançon ; — amodiation des vignes de la prébende de Serre à Pierre By et Pierre Bonvalot, dudit lieu, 1627 ; — autre amodiation de vignes, 1676 ; — autres, 1679 ; — extrait de l'arpentement de Serre, 1680 ; — état général des labours arpentés ; — frais d'arpentement ; — déclaration des héritages appartenant aux particuliers.

G 418. (Liasse.) — 47 pièces papier.

1681-1781. — *Serre-lez-Moulières (suite)*. Amodiations, accensements et acquisitions pour le compte du chapitre, 1681-1708 ; — abandon d'une vigne fait au même par Jean-Baptiste Mouchet, Joseph Roy et Pierre Boulleron, 1709 ; — vente par les prébendiers aux habitants de Serre des cantons de Durot, Essarts-Dessus, Essarts-Dessous, 1710 ; — état de cens dus au chapitre, 1710 ; — ventes, accensements, baux, 1713-1749 ; — accommodement fait entre les prébendiers et leurs fermiers, baux, arpentements, échutes, 1751-1781.

G 419. (Liasse.) — 85 pièces papier.

1681-1764. — *Serre-les-Sapins*. État des revenus de la prébende de Serre et Dannemarie, vers 1681 ; — contrats de vente de terres dépendant de la directe des prébendiers, passés entre de nombreux particuliers de Serre, appartenant aux familles : Millet, Chatelain, Daclin, Laurent, Daisne, Guillot, Baud, Corne, Thiébaud, Tourlet, Bourgon, Bredillet, Ragot, Donez, Maurivard, Brûleport, Rollet, Falloué, Piccot, 1681-1758 ; — reconnaissances de fonds possédés par Pierre Corne dit Mairot, 1762 ; — autres par Joseph Fallouey, 1764.

G 420. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 6 pièces papier.

1241-1774. — *Seurre*. Codicille de Philibert de Chaussin, bourgeois de Seurre, 1387 ; — vidimus d'une bulle du pape Jean XVIII commettant l'abbé de Saint-Paul, Robert de Baubigny, à examiner André Bernard, chapelain perpétuel de Saint-Martin de Seurre, pour savoir s'il était apte à occuper un bénéfice ecclésiastique, Bologne, 28 mai 1410 ; sentence affirmative de Robert de Baubigny, 1411 (vidimus de 1417) ; — mandement du parlement de Dijon adjugeant au chapitre de Besançon les revenus et émoluments de la cure de Seurre, qui lui étaient disputés par Étienne Landrol, pourvu d'un mandement de garde par le bailliage de Chalon, 1535 ; — achat par le chapitre de la maison de Henri Chappuis, vicaire de Seurre, pour servir de cure, 1542 (original et copie). — *Sombacourt*. Vente par Claude-Blaise Courlet, de Pontarlier, prêtre, à Jeanne-Baptiste Racle, veuve de Sébastien Bouveret, de trois pièces de terre dépendant de la chapelle Saint-Nicolas de Chantrans, dont il était chapelain, 1721 ; — reconnaissances de pièces de terre dépendant de la même chapelle, par Jean-Claude Nicod, 1757 ; — transaction relative à une redevance envers la même chapelle, 1774. — *Souvans*. Donation par la comtesse Poncette, femme du comte Guillaume, et ses deux fils Étienne et Gérard, du moulin de Souvans à l'église Saint-Étienne, pour le repos de l'âme dudit comte (*consulis*) ; témoins : Pierre, chantre de Saint-Étienne ; Gui, trésorier ; Hugues de Palise, seigneur et chapelain ; Jean, médecin ; Odon de Champagne ; Thiébaud de Rougemont ; Pierre de Scey ; Gui, abbé ; Étienne Joraz et Guillaume, son frère ; Odilon de Liesle, Ébrard d'Esvans, Gui de la Loye (paraît douteuse comme authenticité), fin du XII^e siècle ; — ratification du don ci-dessus par Jean comte de Bourgogne, 1241 ; — vidimus donné en 1319, par un notaire de l'officialité, de quatre chartes concernant Souvans : la charte de 1241, ci-dessus ; — une ratification donnée par Jean, comte de Bourgogne, et Agnès, douairière, du comte Étienne, 1241 ; — donation par Isabelle, dame de Vadans et de Mirebel, au chapitre de Saint-Étienne, de l'usage dans ses bois de Souvans et de Villers-Robert pour réparer et entretenir les moulins et écluses de Souvans, 1276 ; — vente par Hugues et Renaud Foudras, de La Loye, au chapitre de Besançon, d'un pré joignant le moulin de Souvans, 1260 ; — sentence de l'official terminant par un accord des difficultés pendantes entre le chapitre et Huguenin et Jean Foudras, touchant un pré contigu au moulin, 1319.

G 421. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 16 pièces papier.

1084-1785. — *Supt*. Guichard, chanoine et archidiacre de l'église de Besançon, donne, sous le sceau de l'archevêque Hugues III, à la cathédrale Saint-Étienne, tout ce qui pouvait lui revenir d'héritage paternel ou maternel, savoir un meix avec sa chaudière à Salins, un champ voisin de la Furieuse et ses domaines à Supt, Chapois et Aresche (« Soylz, Chapeyz et Arescha »). « Actum VI kalendas januarii anno II episcopatus domini III Hugonis venerabilis archiepiscopi in presentia cujus astantibus dominis et confratribus meis domno Manegaldo decano, Cristiano custode, Hugone cantore, Bisontico succentore, Ademaro, Jugone, Jurit, Humberto, Adtelino », vers 1084 (trace de sceau plaqué) ; — baux de la prébende de Supt, 1729-1779 ; — affiche imprimée de la mise en vente des domaines de la prébende de Supt, 1782. — *Tallenay*. Dénombrement des prés appartenant au prieur de Chambornay, dans la prairie d'Auxon à « la Thiellerie », à cause de la prébende d'Auxon et Tallenay, XVI^e s. ; — amodiation de prés, 1623 ; — inventaire des titres de la prébende de Tallenay remis par M. Bouverot, promoteur de la cour archiépiscopale, au chanoine son successeur, 1758. — *Tarcenay*. Copie d'un arrêt du parlement de Dole, maintenant le droit de corvée de bois au profit des prébendiers de Tarcenay, contre les habitants de Tarcenay, 1436 ; — traité passé entre les mêmes parties, par lequel les habitants s'obligent à payer un cens de 3 gros pour conserver en nature de terres labourables un canton de communaux, 1548 ; — transaction au sujet des dîmes passée entre lesdits habitants et les

chanoines prébendiers Claude Farod et François Oudot, 1596 ; — ventes et amodiation de terres par les prébendiers, 1636-1678 ; — vente de la maison dite la Tour, par les prébendiers, à Pierre Fronce, charpentier, et à sa femme, 1686 ; — copie de la vente du bois vieil d'Aglans, appartenant depuis 1337 à la commune de Tarcenay, faite par celle-ci au prince d'Isenghien, seigneur d'Arguel, pour se libérer d'un cens annuel de 150 fr., 1693-1705.

G 422. (Liasse.) — 59 pièces papier (dont 1 cahier de 39 feuillets et 1 plan).

1768-1783. — *Tarcenay (suite)*. Procès soutenu devant la maîtrise des Eaux et Forêts par la commune de Tarcenay contre les chanoines prébendiers Charles-Denis-François d'Agay et Jean-Bonaventure Buretel de Chassey, au sujet de la propriété et de l'usage du bois d'Aglans, 1768-1773 ; — plan dressé à l'occasion de la demande de triage présentée à la maîtrise des Eaux et Forêts de Besançon contre la commune de Tarcenay, dressé par l'arpenteur Tissot, 1769 ; — bail d'un verger au profit de Sébastien Bugnon, par le chanoine Buretel de Chassey, 1783.

G 423. (Liasse.) — 19 pièces papier (dont 7 cahiers de 14, 26, 14, 21, 10, 14 et 8 feuillets et 5 imprimés).

1693-1773. — *Tarcenay (suite)*. Règlement des bois communaux, 1700 ; — cession du vieux bois d'Aglans par la commune au prince d'Isenghien, 1693-1705 ; — factum imprimé pour la commune contre Anatoile Guyonvernier, greffier de la justice de Tarcenay, dans un procès en matière d'impositions, 1766 (in-fol. de 9 p.) ; — règlement des bois communaux, 1750 ; — mémoire sur l'ancienne propriété des bois de la châtelainie de Montrond de 1564 à 1754 ; — visite de la forêt d'Aglans dans un procès entre les prébendiers de Tarcenay et la commune, 1767 ; — délibération prise à ce sujet par les habitants ; — « observations importantes sur le procès en triage que les seigneurs prébendiers de Tarcenay ont intenté à la communauté de ce lieu » (pour la commune) (imprimé in-folio de 18 p.), 1768 ; — mémoires imprimés pour les mêmes contre les chanoines d'Agay et Buretol (in-fol. de 22 et in-4 de 17 p.), 1769 ; — autre en faveur des prébendiers (impr. in-4 de 28 p.), 1773 ; — arrêt définitif en faveur de ces derniers, 1773.

G 424. (Registre.) — In-folio, papier, de 361 feuillets.

1762. — *Tarcenay (suite)*. Reconnaissances passées devant les notaires Jean Dumont et Jean-Baptiste Dessirier, Claude-François Bole, de Montrond, et Jean-Denis Bidaux, de Bouclans, par les sujets et tenanciers de la prébende dite de Tarcenay, dans les localités suivantes : fol. 7, Dammartin ; — fol. 37, Champlive ; — fol. 83, Vauchamp ; — fol. 119, Gonsans ; — fol. 200, Le Magny ; — fol. 202, Chaux-lez-Passavant ; — fol. 218, Vellerot-lez-Vercel ; — fol. 245, Villers-la-Combe ; — fol. 250, Valdahon ; — fol. 304, Fallersans ; — fol. 322, Vernierfontaine ; — fol. 323, Étray ; — fol. 328, Orchamps-Vennes.

G 425. (Registre.) — In-folio, papier, de 164 feuillets (le folio 121 *est bis*).

1756-1759. — *Trepot*. Reconnaissances générales des sujets de la seigneurie de Trepot dépendant de la prébende de Tarcenay (le Blanc et le Vert). Familles : Bichet, fol. 3 v° ; — Desbye, fol. 9 ; — Perrot, fol. 11 v° ; — Vareschon-Grivel, fol. 14 v° ; — Guillien, fol. 19 ; — Regnaud, fol. 20 ; — Morel, fol. 21 ; — Chaillet, fol. 22 v° ; — Loigerot, fol. 24 v° ; — Motte, fol. 25 v° ; — Perney, fol. 29 v° ; — Belpois, fol. 45 ; — Monnin, fol. 91 ; — Hienne, fol. 82 ; — Piguet, fol. 96 ; — Jahin, fol. 109 v° ; — Mourrot, fol. 121 *bis* ; — Jurel, fol. 127 v° ; — Vareschon-Gourdelle, fol. 134 ; — Ballouhey, fol. 137 ; — Monnin, fol. 145 v° ; — Martin, fol.

152 v° ; — Gendron, fol. 158 ; — Heuvrard, fol. 160 v°.

G 426. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 10 papier, 3 sceaux.

1256-1735. — *Trepot (suite)*. Transaction entre Marie-Françoise-Aimée de Pouthier, dame de Chalezeule et Trepot, veuve de François-Philippe, marquis d'Escoraille, et les habitants de Trepot, leur concédant l'usage de fours particuliers, 1735 ; — plan d'héritages lieu dit Es Vergers-Dessus. — *Vandelincourt*. Bail de la quarte de Vandelincourt, pour neuf ans, consenti par le chapitre au profit du prince-évêque de Bâle, 1780. — *Vannoz*. Testament de Pierre de Vannoz, châtelain de Montrivel, fondant la chapelle de Sainte-Agnès en l'église de Vannoz et la dotant, 1340. — *Vaux-les-Prés*. Sentence arbitrale rendue par Gauthier, archidiacre et chambrier de Besançon, et Richard, écolâtre, sur un différend entre Élisabeth et Poncette de Vaux, sœurs, et Blondel, forestier de Vaux, au sujet de droits que ce dernier prétendait dans les seigneuries de Vaux, Champagny, Mazerolle et Chemaudin, à cause de sa foresterie, 1256 ; — achat d'un pré lieu dit à l'Étrapeux, à Vaux, de Belin Failley, par le chanoine Jean Quarrey, agissant au nom du chapitre, 1467 ; — consentement donné par le doyen Hugolin Folain, 1470 ; — accensements, procédures, 1687-1700.

G 427. (Liasse.) — 35 pièces papier (dont 1 plan et 4 cahiers de 24, 22, 37 et 19 feuillets),
6 sceaux.

1703-1790. — *Vaux-les-Prés (suite)*. Amodiation d'un pré, 1703 ; — obligation pour certains habitants de conduire au seigneur prébendier la « tronche » de Noël, 1708 ; — donation faite au chapitre des revenus de sa prébende par le chanoine François Marin, prébendier de Vaux, 1721 ; — bans de la prébende de Vaux pour 192 et 170 l. par an, 1716-1733 ; — institution de maire de la seigneurie de Champagny pour Claude-Antoine Brelet, 1744 ; — institution de chasseur du chapitre à Vaux et Mazerolle pour Pierre Ledoux, de Mazerolle, 1747 ; — institution de procureur d'office pour Jean-Nicolas Tonnet en la justice de Mazerolle par Gabriel-Antoine-Ignace de Camus, abbé de Clairefontaine, chanoine prébendier de Vaux, Mazerolle et Champagny, 1748 ; — institution de greffier en la justice de Champagny, donnée à Claude-François Prétet, de Pouilley-Français, par le prébendier Joseph Marin, 1748 ; — autre de greffier pour la justice de Mazerolle, accordée par le même à François Myet, 1750 ; — manuel des accensements de Mazerolle, 1757 ; — verbal du s^r Derognat, commissaire à terrier, pour la délimitation des territoires de Vaux et Mazerolle, 1763 ; — compromis pour cette délimitation entre MM. Clerc de Mazerolle, Dumont de Vaux et le chapitre, 1763 ; — transaction définitive, 1764-1765 ; — plan géométrique de délimitation dressé par M. Derognat, 1764-1765 ; — institution de garde donnée par le chanoine Joseph Marin, à Joseph Corne dit Mairot, 1787 ; — déclaration du prébendier de Vaux, faite conformément aux décrets de l'Assemblée nationale, 1790.

G 428. (Registre.) — In-folio, papier, de 331 feuillets, broché.

1752-1762. — *Vaux-les-Prés (suite)*. Reconnaissances des sujets de la prébende de Vaux, faites devant les notaires commissaires à terrier, Jean Dumont, Jean-Baptiste Dessirier et Claude-Joseph Vuillemey, par les habitants de Vaux, Mazerolle et Champagny. Fol. 1 *bis*, table des familles : Balaud, Baudot, Belgy, Blusseau, Brelet, Bressia, Cointet, Corne, Demaiche, Denisot, Doney, Duchon, Fayon, Fournier, Francey, Gaudot, Gaume, Gillet, Guillemeney, Hugon, Lambelin, Laplanche, Lombard, Macheret, Margelin, Marrelier, Morel, Mourelot, Nachon, Paguet, Perrenot, Prélet, Raclet, Rago, Raguot, Rolet, Ruffey, Toulrier.

G 429. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 39 papier, 2 sceaux.

1248-1725. — *Vellefaux*. Échange à vie fait par Jean de Corcondray, doyen du chapitre, des moulins de Vesoul, des fours de Vaivre et d'Échenoz qu'il tenait en viager, contre ce que l'abbé et le monastère de Luxeuil tenaient à Mailley et à Vellefaux en terres, en hommes, en revenus quelconques, 1353. — *Venise*. Hugues, comte de Bourgogne, ratifie la vente faite par Othon, chevalier, frère de Jean de la Roche-sur-l'Ognon, d'un meix sis à Venise, aux doyen et chapitre de Saint-Étienne, 1248 ; — consentement donné par Guillaume, abbé de Saint-Vincent, et son abbaye à l'échange fait par Estevenin du Taillon, leur sujet de Venise, d'un pré sis à la Jonchère, contre un chasal, au profit de Henri de Faucogney, doyen du chapitre, et pour la commodité de son moulin de Venise, 1305 ; — assignation contre divers habitants de Venise pour avoir contrevenu au nettoyage des cheminées, 1743-1744. — *Vieilley*. Achat par Jean de Corcondray, doyen de Besançon, de Jean d'Épernay et d'Isabelle, sa femme, d'une pièce de terre à Vieilley et d'un champ à Bonnay, 1343 ; — rescrit du pape Jules II, obtenu par Jean Carondelet, haut doyen, contre Jean Morot, de Mérey, qui refusait d'acquitter les dîmes au vingtième, 1511 ; — emprunt de titres concernant Vieilley, demandé du chapitre par le haut doyen François de Rye, 1601 ; — amodiation de pièces de terre à Vieilley, 1629-1725.

G 430. (Liasse.) — 74 pièces papier (dont 1 imprimé).

1733-1757. — *Vieilley*. Extraits des registres de la justice de Vieilley, Mérey et dépendances, 1733-1756 ; — arrêt de règlement du parlement de Besançon, ordonnant aux procureurs du Roi des bailliages, des maréchaussées et aux procureurs fiscaux des justices inférieures d'envoyer de six mois en six mois des états de procédures criminelles, 1757 (impr.) ; — baux à ferme de plusieurs pièces de terre sur les territoires de Vieilley et Mérey, au profit des familiers de l'église métropolitaine, 1737 et 1742 ; — sommation faite par ces derniers aux commis répartiteurs de Vieilley, de ne les imposer qu'à la portion colonique, 1753.

G 431. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 9 papier (dont 5 imprimés), 1 sceau.

1758-1786. — *Vieilley*. Procédures criminelles devant la justice de Vieilley, Mérey et dépendances, 1758-1761 ; — monitoires délivrés par le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon (imprimés à ses armes), 1761 ; — autres procédures poursuivies pour crimes et délits contre divers particuliers de Vieilley et Mérey, par le procureur fiscal Pierre-Alexis Jacmet, 1761-1767 ; — procès en matière de biens de mainmorte entre le haut doyen Claude-Joseph de Jouffroy d'Uzelle et Jeanne-Claude Colard, femme de Jean-Baptiste Fournier, de Vieilley, 1767 ; — baux à ferme d'immeubles au profit des familiers de l'église métropolitaine, 1770-1786.

G 432. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 7 pièces papier.

1351-1788. — *Villers-Buzon*. Bail des droits seigneuriaux passé par le haut doyen Antoine-François de Blisterswich au profit de Siméon Panoy, 1733 ; — autre au profit du cardinal de Choiseul, archevêque et haut doyen de Besançon, 1771. — *Villers-Grélot*. Vente d'immeubles à Nicolas Portier, par le chanoine prébendier de Saint-Hilaire, Antoine-Joseph Matherot, 1782 ; — indemnité à cause de grêle allouée par le chapitre à des tenanciers, 1788. — *Villers-sous-Montrond*. Constitution de cens au profit du chapitre par les habitants, 1686 ; — procès soutenu par le chapitre contre Outhenin Cadot, 1720. — *Vorges*. Achat par Pierre de Morre, de Vuillerme Blacon, citoyen de Besançon, au prix de 48 florins d'or, de deux vignes au lieu de Vorges

dépendant de la directe du chapitre et chargées d'un cens envers lui, 1351.

G 433. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 45 pièces papier.

1626-1786. — *Vy-lez-Filain.* Traité par lequel les habitants se désistent au profit du seigneur de Filain d'un droit de parcours en Champ-Melière, 1621 ; — déclaration donnée par Claude-Louis de Cointet, seigneur de Filain, Échenoz-le-Sec et Château-Verd, qu'il ne se servira point de la tour du fourneau des forges de Filain pour y faire un colombier pouvant endommager le territoire, 1628 (cop.) ; — déclaration des domaines que feu M. de Blavier, chanoine prébendier de Dampierre, tenait à Vy, vers 1630 ; — bail des moulins de Vy pour Claude Boisot, grand chantre et prébendier de Vy, 1713 ; — achat par Luc Thomas et Claudine Rochet, sa femme, de Vy, d'un bien de mainmorte mouvant du chapitre, 1722 ; — achat d'un pré par le chanoine prébendier Claude Boisot, 1736 ; — amodiation de la prébende de Vy et Dampierre, 1738 ; — visite du moulin de Filain, 1742 ; — autres, 1752, 1753 1768 ; — procès soutenu par le chapitre contre le curé de Vy-lez-Vilain, Jean-Charles Jeune, ayant abandonné audit chapitre ses fonds curiaux, 1769-1772 ; — baux, ventes et quittances relatifs au domaine de Vy, 1770-1786.

G 434. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 17 papier, 1 sceau.

1423-1631. — *Comptabilité du chapitre. Rentes en argent.* Procuracion donnée par Jean Bon, prêtre, cochapelain de la chapelle de la Vierge et de Tous les Saints en l'église Sainte-Claire de Besançon, à Gérard Cornu, prêtre, pour passer reconnaissance tant en son nom qu'en celui de son cochapelain Hugues de Sainte-Marie, d'un cens de 20 s. dû au chapitre de Besançon à la décharge des abbesses et religieuses du monastère de Sainte-Claire, 1424 ; — quittance du remboursement de 200 l., capital d'un cens, donnée par le chapitre à Jean Ludin, citoyen de Besançon, et à Catherine Rebource, sa femme 1488 ; — constitution d'une rente de 5 francs (au capital de 100) sur divers immeubles de Besançon et au profit du chapitre, par le chanoine Léonard Des Potots et Pierre Des Potots, écuyer, son frère, 1496 ; — rachat de cette rente par Adrien Jouffroy, écuyer, seigneur de Gonsans, 1518 ; — contrat de rente passé au profit du chanoine Quentin Viquot par Claude Compaigne, citoyen de Besançon, et Barbe Gilion, sa femme, 1523 ; — autre au profit de Philippe Menestrier, de Betoncourt, notaire de Besançon, par Jean Couthiébauld et Jeanne, sa femme, 1547 ; — constitution de rente de 18 fr. au profit du chapitre, par Guillaume de Citey, écuyer, s^r dudit lieu, 1548 ; — autre au profit de Jean Beaulvarlet, notaire de l'officialité, par Estevenin de la Villedieu, tanneur à Besançon (rétrocédée par le même Jean, devenu chanoine de Besançon, à la fabrique de la cathédrale en 1460) ; — constitution de rente par Jacques de Saint-Mauris, chanoine et archidiacre, au profit du chapitre, 1564 ; — autre par les habitants de Saint-Gorgon, au profit du chanoine Constance Colin, 1580 ; — reconnaissance d'un cens annuel de 15 sols estevenants dû par la chapelle de Notre-Dame de l'Aurore, à Sainte-Madeleine de Besançon, au chapitre métropolitain, faite par le chapelain Antoine Barod, 1631.

G 435. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 40 papier.

1636-1689. — *Rentes en argent.* Rente sur la commune de Frein, prévôté de la Marche, endossée au profit du chanoine Chappuis, 1636-1724 ; — procès en matière de rentes soutenu par les familiers de l'église métropolitaine contre Pierre-Félix Bassand, procureur du roi au bailliage de Baume, 1658-1682 ; — constitution de rente par Charles Marguier, de La Ville-du-Pont, au profit de Guillaume Guichard, veuve de Jean Vuillet, de Pontarlier, 1659 ; — rente constituée par

les habitants de Navenne au profit de la ville de Vesoul, 1660-1661 ; — rente constituée au profit du chapitre sur Claude-François Hugonet, chanoine, prieur de Sirod, 1665 ; — autre par le chanoine et grand chantre Claude-Étienne de Jouffroy, au profit des dames de Battant, 1667 ; — autre par les échevins de Grand'Combe de Morteau au profit de Jean Gaulard-Meuillard, 1677 ; — autre de 4,000 francs en capital par les habitants de Pontarlier, représentés par Philippe Ratié, leur procureur, au profit des haut doyen et chapitre de Besançon, 1679 ; — état des rentes appartenant au chanoine Léonard Richard, 1685-1709 ; — ratification de constitution de rente au profit des chapelains de l'église métropolitaine par Marguerite Nicod, femme de Jean-Pierre Baudiquel, de Naisey, 1689.

G 436. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 36 pièces papier (dont 4 imprimés).

1691-1726. — *Rentes en argent.* Constitutions de rentes au profit du chapitre métropolitain : par Claude Pichot et Anne Fraichot, sa femme, de Morteau, 1691 et 1692 ; — par François Jaulgey, procureur à Gray, 1697 ; — par Marguerite Franchet, veuve de Georges-Gabriel Buson, et Claude-Antoine Buson, son fils, 1693 ; — par Caroline de Poligny, veuve de François Froissard de Broissia, 1700 ; — par Simon Jacoulet, de Bussièrès, 1704 ; — par Jean-Baptiste Ligier, de Mazerolle, 1707 ; — par Claude-François Lampinet, seigneur de Pugey, et Marie-Rose Mareschal, sa femme, 1704 ; — par Jacques Prestet, de Pouilley-les-Vignes, 1713 ; — par Claude-Joseph Guyonvernier, meunier au moulin de Maillot, sa femme et ses enfants, 1714 ; — par Pierre Saumon, de Flagey, 1711 ; — par Claude-Louis Role et sa femme, de Bussièrès, 1719 ; — par Anne-Marie Grandperrin, femme d'Étienne Buffet, de Gonsans ; — par Pierre-Étienne Tonnet, vigneron, citoyen de Besançon, et Marie Thiébaud, sa femme, 1720 ; — par Pierre Boudrot, de Bresilley, et Claude-Françoise Touret, sa femme, 1720 ; — par Jean-Claude Monnet, laboureur, à Velloreille-lez-Oiselay, 1720 ; — par Claude-François-Désiré Jacquard, 1720 ; — par Claude-François Pariard, vigneron à Oiselay, 1720 ; — par Michelle Guery, veuve de Claude Barolle, de Velloreille-lez-Oiselay, 1720 ; — par Jacques Pariard, laboureur à Oiselay, 1720 ; — par Hugues Guerrin, de Velloreille, 1720 ; — par Gabriel Magnenet, d'Oiselay, 1720 ; — par François Boulette, dudit lieu, 1720 ; — par Laurent Vareschon, de Trepot, et Anne-Marie Monnin, sa femme, 1720 ; — par Matthieu Pariard, de Villers-Chemin, 1720 ; — par Joseph Bobillier-Dodichon et consorts de Grand'Combe de Morteau, 1720 (procédures y relatives) ; — par l'État au profit des chanoines et chapitre métropolitain, 1723 ; — arrêt du conseil d'État du Roi déchargeant le chapitre de Saint-Paul de Narbonne du paiement de la somme due pour le franc-salé, 1726.

G 437. (Liasse.) — 30 pièces papier.

1727-1792. — *Rentes en argent.* Rentes constituées au profit du chapitre métropolitain : par François Culas et Étienne Guay, mari et femme, de Pouilley-les-Vignes, 1727 ; — par Antoine Borne, de la Combe-d'Abondance, 1737 ; — par Claude Brenet et Jean-Louis Bailly, d'Étuz, 1739 ; — par le chapitre de Sainte-Madeleine (cession de MM. de Chamigny), 1759 ; — par la communauté des procureurs du bailliage d'Ornans, 1760 ; — par les officiers municipaux de Besançon, 1767 ; — par les Visitandines de Salins, 1767 ; — par les Ursulines de Besançon, 1767 ; — par la communauté des procureurs du bailliage de Besançon, 1768 ; — par la communauté des procureurs du Parlement, 1768 ; — par les Ursulines de Vesoul, 1768 ; — état d'un remboursement de capital et paiement de rentes dues par le chapitre, 1772 ; — constitutions de rente au profit du chapitre : par les Ursulines de Nozeroy, 1774 et 1775 ; — par les

chanoinesses de Baume, 1777 ; — rentes constituées par les chanoines Marin et Talbert de Nancray, au profit de particuliers, 1779-1787 ; — état de rentes, v.1787 ; — liste des débiteurs de rentes envers le chapitre [1792].

G 438. (Registre) — Petit in-folio de 92 feuillets.

1670-1671. — *Comptes de séchalerie.* Compte de l'an 1670, rendu par le séchal du chapitre, Claude Jacquet, de Pontarlier, du 1^{er} janvier au 31 décembre. *Fruits* du compte précédent, 2,528 l. 18 s. 3 d., plus 572 mesures 1 penal de froment. — Recette des patronages rangés par décanats, et des marcs d'argent, 2,971 l. 17 s. 1 d. ; 572 mesures 1 penal de froment ; — redevances annuelles : payées par l'archevêque ; — les particuliers ; — les chanoines (amodiation de maisons, chapelles, etc.), 2,671 l. 8 d. ; 120 mesures 1 penal de froment ; 3 mesures d'avoine ; 2 muids de vin ; — cens dus par des particuliers de Besançon dans les rues du Clos, du Perron, du Cimetière Saint-Jean, Grande-Rue ; — cens dus pendant le mois de mai rues du Chateur, des Granges, de Glères, du Grand-Battant ; — cens et ménades ; — fol. 44, redevances des sauneries ; — fol. 47 v^o, dîmes et tailles ; — amodiations de cures ; amodiations de prébendes, amodiations des prés et étangs, des héritages, des moulins, des fours ; — fol. 56 v^o, vendange ; rivières ; lods ; rentes ; recette extraordinaire. — Fol. 63 v^o, dépense. Paiement des *cuilibet* et distributions manuelles ; — fol. 68, gages des suppôts ; — fol. 71 v^o, dépense extraordinaire : réparations, voyages, frais de culte, procès ; — fol. 83, dépense de graine ; — fol. 88, six mesures de froment données à Pierre Vaillant, fournisseur de Saint-Quentin, pour la confection du gâteau des Rois ; — fol. 89. « décadences (déchéances) du présent compte ». — Total de la dépense : 15,372 l. 12 s. 4 d., plus 2.084 mesures 1 pénal de froment ; — apurement par les commissaires du chapitre, 17 mars 1671.

G 439. (Registre.) — Petit in-folio de 77 feuillets.

1692-1693. — *Compte de séchalerie.* Compte de l'an 1692 rendu par le séchal Antoine Besse, prêtre familial. Recette. Patronages (par décanat) ; — fol. 10, redevances dues annuellement par l'archevêque : anniversaires d'Hugues et de Jean de Chalon, de l'archevêque Nicolas, d'Hugues de Chalon, de l'archevêque Jean, d'Aimé de Vienne, de l'archevêque Thierry ; 42 livres pour la « Bergerette » de Pâques ; 70 l. pour la collation de saint Nicolas ; — redevances dues par les chanoines ; — cens sur des particuliers ; — fol. 36 v^o, dîmes ; — fol. 42 v^o, moulins ; — total de la recette : argent, 17,635 l. 15 s. 10 d. ; — froment, 1,582 mesures 1 penal ; avoine, 7 mesures ; vin, 2 muids 4 setiers et demi ; sel, 90 charges ; cire, 59 l. ; poules, 6. — Fol. 53. Dépense. Suppôts : à Adrien Liverloz, maître de musique, 637 fr. 4 s. ; à Guillaume Dunod, chantre et joueur de serpent, 334 l. ; à Paul Choin, chantre, basse-contre, 2971. ; à Michel David, chantre de taille, 356 l. 8 s. ; à François Guenard, organiste, 105 fr. 6 s. ; — total de la dépense, 15,939 l. argent ; 1,800 mesures de froment ; — apurement par le chapitre, 27 juin 1693.

G 440. (Registre.) — Petit in-folio de 79 feuillets.

1693-1694. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour l'an 1693 rendu par Antoine Besse. Recette. Patronages : d'Audeux, 3 l. ; de Byans et Fourg, 2 l. ; de Fontain, 1 l. ; de Dannemarie, 2 l. ; de They, 3 l. ; d'Osselle, 17 s. ; de Saint-Maurice de Besançon, 2 l. ; pour l'union de cette église à l'Oratoire, 18 l. ; de Saint-Jean-Baptiste de Besançon, 1 l. 5 s. Doyenné de Dole : Mont-sous-Vaudrey, 5 s. ; Vaudrey, 5 s. ; Lavans, 2 l. 10 s. ; Chevigny, 10 s. ; Sermange, 2 l. ; Chamblay, 6 l. (outre 2 l. de cire) ; Malange, 2 l (et 2 l. cire) ; Rans, 5 s. ; Auxange, 1 l. 10 s. ;

Dampierre, 5 s. ; Amange, 10 s. ; Frasnè-sous-Mouinières, 5 s. Doyenné de Gray : Beaujeu, 1 l. 12 s. ; etc. ; — fol. 22 v°. Cens par rue. Rue du Clos : Claude Laurent, le sieur Marlet, prieur de Jussan-Moutier ; l'avocat Maillot et le procureur Bourgon ; Catherine Goutière ; Jacques Rouhier (contigu à M. de Tinseau) ; — rue du Perron : M. Nobis et Frédéric Maillot ; Jean Belenex ; Didier Noizot, vigneron. — Cimetière Saint-Jean : Gilbert Bougot, charpentier ; François Nonnotte. — Grande-Rue : l'Oratoire ; M. Sarragoz ; héritiers de Guillaume Parret ; Catherine Guyon, veuve du tailleur Bouloche ; l'avocat Briet ; Catherine Poiterey, veuve du procureur Hérard Vuillard ; Joseph Cuenot, huissier au parlement ; Jean-Hugues Guyonvernier, menuisier ; le conseiller Belin ; Pierre Fau, cièrgier ; — rues du Chateur, des Granges, de Glères, du Grand-Battant ; — fol. 26 v°, ménades taxées le 31 décembre de chaque année par le chapitre qui a égard à la valeur des principales denrées (par rue) ; — fol. 33 v°, redevances des sauneries ; — fol. 38 v°, redevances des prés ; — fol. 46, rentes : de 54 fr. pour la messe hebdomadaire à l'autel du Saint-Suaire, fondée par Béatrix de Cusance, princesse de Lorraine ; — 24 l. pour l'anniversaire de Jean-Baptiste de Cusance, chanoine ; — 60 fr. pour la fondation de M^{me} de Listenois et de Rye à l'autel du Saint-Suaire ; — 108 fr. pour la fondation du chanoine de Bauffremont, abbé de Balerne ; — total du revenu en argent, 17,489 l. 17 s. 12 d. — Fol. 53. Dépense. Distributions aux chanoines. A Laurent Matille, chantre taille, 488 l. 16 s. ; — à Remi Charon, 12 écus pour avoir enseigné la doctrine et la grammaire aux enfants de chœur ; — 195 l. 15 s. d'huile distribuée à Messieurs au jour des Cendres ; — frais des chantres le jour de saint Désiré (past des fèves) ; — apurement du compte, 13 août 1694.

G 441. (Registre.) — Petit in-folio de 80 feuillets.

1694-1695. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Antoine Besse, pour 1694. Recette. Fol. 4. Patronages : décanat de Gray : Beaujeu, 1 l. 12 s. ; Perrigny, 1 l. 14 s. ; Saint-Loup-lez-Gray, 15 s. ; Velesmes, 3 l. ; Pontailleur-sur-Saône (ne veut pas payer) ; Résie-Saint-Martin 1 l. 2 s. 6 d. ; — doyens de Varesco : Étalans, 2 l. ; Montgesoye, 10 l. ; Ornans, 10 l. (et 10 l. cire) ; Saint-Hippolyte-lez-Durnes, 8 l. ; Chantrans (par la confrérie Saint-Antoine et Saint-Éloi de l'église métropolitaine, détenant la cure), 3 l. ; Valdahon, 4 l. 10 s. ; Anteuil, 13 l. (données au chapitre par Guiot d'Anteuil, s^r de Mouthier, et Vernier, son frère) ; Saint-Bénigne de Pontarlier, 3 l. ; Dammartin, près Vaîte, 15 s. ; Sancey-lez-Belvoir, 3 l. ; Augustins de Pontarlier, 3 l. ; — décanat de Baume : Mondon, 5 l. ; — doyens de Rougemont : Cuse, 7 l. 10 s. ; Guiseuil, 4 l., etc., etc. ; — fol. 26 v°. Gens et ménades : devant Saint-Jean-Baptiste ; Didier Sauterey, vigneron (au lieu de Claude Alvisel) ; Gilles Vormand, maçon ; héritiers Simon Almandet, vigneron ; Claude Regnaud, cordonnier ; — rue du Clos : François Billey, maçon ; Claudine Clerget, veuve de Pierre Carrey ; le s^r Labet, prêtre, curé de Pouilley ; — Hilaire Daroz, charpentier ; Jeanne-Baptiste Faivre, veuve de Jean Lamère, boucher ; le s^r Bouvot (au lieu de l'avocat Bouverot) ; Marie-Élisabeth Gouvier, femme de Sébastien Pyot, de Bucey-lez-Gy ; le docteur Dorival ; le s^r Besse (au coin de la ruelle de Casenat) ; Nicolas Callier, ingénieur (au lieu de Bourrellet) ; Claude Fourtier, femme de Claude Callerand, de Flangebouche ; Jacques Rouhier, boucher (côté de l'archevêché) ; Antoine Beleney (contigu à la maison Sarragoz, rue de la Vieille-Monnaie, côté de la ville) ; François Gardet Rouhier ; Jean Sarragoz ; Jean-Claude Gousset, vigneron ; Pierre Jaloux, commandeur de la bannière Saint-Quentin ; Hugon, lieutenant particulier du bailliage de Besançon (anc. maison Guibourg) ; le procureur Bourgon (au lieu de Billerey) ; le conseiller Dorival ; le procureur Pergaud ; Claude Barrey, vigneron ; Étienne Lombart et héritiers Régnier ; avocats Montrivel et Clément ; Claude Coquard, architecte ; l'avocat Guibourg ; l'avocat Buson ; M^{lle} Tinseau (au lieu de Bassignol) ; — autres rues : Saint-

Quentin, Ronchaux, du Chateur, etc. ; — total de la recette en argent, 18,882 l. 1 s. ; — apurement, 9 août 1695.

G 442. (Registre.) — Petit in-folio, 77 feuillets.

1695-1696. — *Comptes de séchalerie.* Compte de l'an 1695, rendu par Antoine Besse. Fol. 5. Patronages. Cures du décanat de Rougemont : Cuse, 7 l. 10 s. ; Guiseuil, 4 l. ; Villersexel, 7 l. 10 s. ; — doyenné de Granges : Bavillier, 2 l. ; Saunot, 5 s. ; Bourogne, 1 l. 10 s. ; — doyenné de Neublans : Chemin, 10 s. ; Tichey, 1 l. ; — Leth, 4 l. ; Chaux, 2 l. ; Lanthès, 1 l. ; Longepierre, 2 l. ; Charnay, 16 s. ; Saint-Sauveur en Bresse, 2 l. ; Charrette, 2 l. ; Pagny, 7 l. ; Choisey, 7 l. (2 l. cire) ; — doyenné de « Montana » : Saint-Germain, 5 s. ; — Vers, 4 d. ; etc. ; — fol. 36, dîmes : Beure, Liesle, Montigny-lez-Arbois, Mérey et Montrond ; Damphreux, Bonfol, Vandelincourt, Crevans, Voillans, Coisevaux, Bourogne, Grandvillars ; Chamblay, Villers-Farlay, Crissey ; Dampierre-lez-Montbozon ; Échenoz-la-Meline, Étray, Bussièrès, Cramans, Dampierre, Seurre et lieux voisins ; — fol. 42 v°. Moulins : Rivotte, Tarragnoz, Dampierre-lez-Montbozon, Cussey, Geneuille, Boulot, Charcenne, Dampierre, Vy-lez-Filain ; — pêche des rivières ; recette des fours ; — total de la recette en argent, 18,918 l. 2 s. ; — total de la dépense en argent, 16,381 l. 6 s. 11 d. ; — apurement par le chapitre, 24 août 1696.

G 443. (Registre.) — Petit in-folio, 78 feuillets.

1695-1696. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour l'an 1695 (double du précédent ; exemplaire du séchal).

G 444. (Registre.) — Petit in-folio, 76 feuillets.

1696-1697. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour l'an 1696, rendu par Antoine Besse. Fol. 6 v°, patronages : doyenné de « Montana » : Saint-Germain, 5 s. ; Vers, 4 d. ; Nozeroy (cure de Mièges), 5 s. ; — doyenné de Salins : Saint-Jean de Salins, 8 l. ; chapitre de Saint-Michel de Salins, 20 l. ; Montigny-lez-Arbois, 12 l. ; Déservillers, 1 l. 5 s. ; Fertans, 2 l. ; Le Muy, 3 l. ; Cussey-sur-Lison, 6 l. ; Ivory, 13 s. ; Cernans, 1 l. 10 s. ; La Chapelle près Rennes, 2 l. ; doyenné de Salins (*cathedraticum*), 3 l. ; — doyenné d'Ajoie : Grandvillars, 5 l. (et 5 l. cire) ; Morvillars, 2 l. ; Dasle, 2 l. ; Boncourt, 7 l. (et 7 l. cire) ; Porrentruy, 14 l. (14 l. de cire) ; — doyenné de Luxeuil : Luxeuil, 17 l. ; Quers, 3 l. ; Faucogney, 10 l. (et 10 l. de cire) ; Colombier, 9 l. ; Melisey, 7 l. (et 7 l. cire) ; Fontenoy-lez-Montbozon, 4 l. ; Amoncourt et Fleurey, 2 l. 5 s. ; Contréglise, 14 l. ; Lambrey, 2 l. ; Augicourt, 2 l. ; Gevigney, 3 l. ; Semmadon, 2 l. 10 s. ; doyenné de Traves : Velle-le-Châtel, 15 l. ; — marcs d'argent (valeur du marc, 4 l. 10 s.) : Saint-Maur, 4 l. 10 s. ; Maynal, 4 l. 10 s. ; — apurement du compte, 7 août 1697.

G 445. (Registre.) — Petit in-folio, 74 feuillets.

1697-1698. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour l'an 1697, rendu par Antoine Besse. Fol. 29, cens et ménades. Saint-Quentin : Charles Calf (autrefois Montrivel) ; Christophe Demesmay ; — rue Ronchaux : Claudine Carrandet ; Claude-Louis Charpy ; Claude Montmahoux, vigneron, le chanoine d'Orival, Marguerite Barrey, veuve d'Étienne Nonnotte ; — cimetière Saint-Jean-Baptiste : Joseph Cuène, curé de Villeneuve ; Jean Cuène, architecte et héritiers de Dimanche César ; — rue du Chateur : Desle Prévostet, cordonnier, Jean Cornuel et François Jeusne ; Pierre-François d'Orchamps, chanoine ; — Grande-Rue : Sarragoz, avocat général au Parlement, et le

marchand Azemard ; — rue du Petit-Battant : Claude-Antoine Grandjean, vigneron ; Alexandre Contet et François Varin, vigneron ; Jean Fusier, vigneron ; — fol. 36 v^o, recette des prés ; — fol. 43 v^o, rentes ; — dépense totale argent, 17,330 l. 16 s. 11 d.

G 446. (Registre.) — Petit in-folio, 87 feuillets.

1699-1700. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour l'an 1699, rendu par Antoine Besse. Cens et ménades, fol. 32. Rue du Petit-Battant : Claude-Antoine Grandjean et Perrenette Legris ; Alexandre Contet et François Varin ; Jean Fusier ; — faubourg de Rivotte : Didier Gaillard ; Claude Laudet, vigneron ; Pierre-Antoine Comte, tanneur ; — rue du Grand-Battant : Jean-Pierre Durnel ; Pierre Virevaux le Jeune ; Gaspard Perrenin Rouhier ; Étienne Bertrand, maréchal ; Pierre Huard, fondeur (au lieu d'Antoine Perrin) ; — rue du Grand-Battant : Pierre Courlot, notaire à Cromary ; — rue de Chartres : François Denisot (au lieu de Claude Gay) ; — rue de Charmont : Marguerite Jacquelin, femme d'Antoine-François Noël, boucher ; Thiébaud de Pin ; Joseph Lansson et Sébastienne Guillepin ; Jean-François Maire, gypseur, et Luce Bon, sa femme ; Milan Delœil, cordonnier ; Jean-Claude Maire et Claude Fusier, vigneron ; Simon Guiot, vigneron ; Nicolas et Étienne Hory ; Claudine Tricalet, veuve de Jean Coulon ; Jean Petitjean dit Bequet ; Claude-François et Jean-Baptiste Gouget ; Jean Nardin ; Claude Bonjour, vigneron ; Claude de Pin, vigneron (au lieu de Jean Grammont) ; Jean Bouillot ; les héritiers de Richard Baud ; François-Claude et Siméon Bon ; Henri Pussot ; — fol. 55 v^o ; recette des fours : Saint-Quentin ; Dampierre-lez-Montbozon ; Bussières ; Geneuille ; Étuz ; Tarcenay ; Pouilley-les-Vignes ; — recette extraordinaire, 86 l. 2 s. de Jean Galezot, maître menuisier, citoyen ; — dépense totale en argent, 21,026 l. 18 s. ; — apurement du compte par le chapitre, 3 septembre 1700.

G 447. (Registre.) — Petit in-folio, 84 feuillets.

1900-1701. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour l'an 1700, rendu par Antoine Besse. Fol. 11 v^o. Redevances des chanoines : de M. de Santans, 15 s. pour un 0, 2 l. pour les vicaires, 1 l. 2 s. pour les épîtres ; — du chanoine Jean-Ignace-Bonaventure Froissard de Broissia, grand chantre, 5 s. sur le four de Sainte-Brigitte, 1 l. 10 s. pour deux 0, 1 l. 2 s. pour les vicaires, épîtres et évangiles ; 48 s. du même pour la collation de Sainte-Brigitte ; — 18 l. d'Antoine-François de Blisterswich, archidiacre de Luxeuil, pour responsion de sa prébende de Cussey ; — fol. 32, cens seigneuriaux faubourg Rivotte : Pierre Comte, tanneur ; Claude Laudet ; Humbert Louis ; François Ravillard (au lieu de Didier Gaillard) ; — ruelle Basse : Claude-Antoine Regnaud, confiseur ; — rue de Glères : Jean-Baptiste Chasne ; — rue du Grand-Battant : Jean-Pierre Durnel, marchand ; — les héritiers de Perrenin Rouhier ; Étienne Bertrand, maréchal ; — rue de Chartres : Pierre Courtot, ancien notaire de Cromary ; Jean-François Denisot, vigneron, et Catherine Conscience ; — rue de Charmont : Marguerite Jacquelin, femme d'Antoine-François Noël ; — Trois-Chastels : Jacques Roy, prêtre, curé de Dammartin-lez-Vaite, et François-Gui Roy, son frère ; — fol. 43, recette des sauneries : anniversaires d'Étienne de Bourgogne, de Mahaut, comtesse d'Artois, du duc Philippe de Bourgogne, d'Aimé de Montaigu ; — fol. 52, recette des moulins ; — fol. 53 v^o, recette des fours ; — recette totale, 21,378 l. 19 s. 9 d. ; 1,637 mesures 1 pénéal 3 quarts de froment ; 25 mesures d'avoine ; 2 muids 4 setiers et demi de vin ; 90 charges de sel ; 59 l. de cire ; 6 poules. — Total de la dépense, 17,421 l. 3 s. 11 d. d'argent ; — apurement, 30 juillet 1701.

G 448. (Registre.) — Petit in-folio, 83 feuillets.

1901-1702. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour l'an 1701, rendu par Antoine Besse. Fol. 10, redevances dues par l'archevêque : anniversaires d'Hugues de Chalon ; de Jean de Chalon ; de Nicolas, archevêque ; de l'archevêque Jean ; de l'archevêque Aimé de Vienne ; — collation de Saint-Nicolas ; — fol. 11, redevances des chanoines : anniversaire d'Oudot de Cussey ; — fol. 28, cens dus : à Bregille, par l'architecte Claude Coquard ; — sur des maisons par l'avocat Guibourg ; — par le chanoine Dorival ; — par Antoine Grandjean, vigneron ; — par Claudine Thiébaud, femme de Bon-Anatoile. Maigrot ; — par les héritiers de Claude-François Linglois, docteur ès droits ; — par Pierre Gouniot, vigneron ; — par le sieur Quégain ; — fol. 44, recette des dîmes : Liesle, Buffard, Champagne, Trois-Chatels, Bussières, Delle, Chamblay, Villers-Farlay, Crissey, Azans, Cramans ; — fol. 46, recette des cures et prébendes au scrutin ; — fol. 49, recettes d'immeubles loués ; — total de la recette, 25,216 l. 1 s. 8 d. ; — dépense, fol. 71, à Jacques-Louis Guenard, organiste, pour avoir touché du clavecin pendant l'octave du Saint-Sacrement et autres, 4 l. 10 s. ; — à M^{lle} Vauderet pour le service de massier et bâtonnier durant l'année du compte, 4 l. 15 s. ; — dépense totale, 19,979 l. 8 sols ; — apurement le 14 juillet 1702.

G 449. (Registre.) — Petit in-folio, 85 feuillets.

1702-1703. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour l'an 1702 rendu par Antoine Besse, fol. 1 v^o, patronages. La cure de Saint-Pierre de Besançon est dispensée désormais de payer la somme annuelle de 12 l., pour l'anniversaire de Jean Nicolas, archidiacre de Varais, le chapitre ayant remis cette redevance au vicaire Bugnet en 1698 (acte passé devant le notaire Mussot) ; — fol. 2 v^o, patronage de l'église de Velotte et Beure unie à Saint-Jean-Baptiste de Besançon, qui y a placé un vicaire perpétuel, 1 l. 5 sols ; — fol. 11, redevances des chanoines ; — fol. 21 v^o, cens dus par diverses maisons de Besançon (par rue) ; — fol. 57, rentes ; recette totale : 29,540 l. 11 s. 9 d. argent ; 1,544 mesures 1 pénal de froment ; 5 mesures d'avoine ; 2 muids 4 setiers et demi de vin ; 20 charges de sel ; 59 l. de cire, 6 poules. — Dépense totale, 25,060 l. 11 s. 7 d. d'argent ; apurement le 27 juin 1703.

G 450. (Registre.) — Petit in-folio, 87 feuillets.

1703-1704. — *Comptes de séchalerie.* Comptes pour l'an 1703, rendu par Antoine Besse. Fol. 4. Patronage de l'église de Pontailier au duché de Bourgogne, 3 l. ; — fol. 13, de la prébende de Grozon, pour l'anniversaire de Guillaume, curé du lieu, 4 l. 10 s. ; — de Nicolas-Marin Dorival, pour sa maison canoniale, 2 l. 6 s. ; — des Jacobins de Besançon pour leur vigne de la Malâte, 14 s. ; — fol. 59, rente de 60 fr. (principal, 2,000), due par le marquis de Conflans pour la fondation de la marquise de Listenois et de Rye ; — fol. 61 v^o, autre de 70 fr. due par Éléonore de Prévost, épouse de Claude de Prévost, s^t de Mathay ; — recette argent : 27,935 l. 6 s. 8 d. — Dépense : fol. 73, gages des suppôts. Jacques Selobas de Saint-Pierre, maître des enfants de chœur ; Claude Denisot (du diocèse de Meaux), maître de musique ; Guillaume Dunod, chantre et joueur de serpent ; Henri Laisné dit Duval, basse-contre ; Joseph Calf, prêtre familial ; Moïse Croissant, taille ; Adrien Virevaux, chantre haute-contre ; Jean de Frasne, porte-croix ; Denis Loye et Gaspard Devillers, clercs ; Jacques-Louis Guenard, organiste ; — total de la dépense d'argent, 25,103 l. 2 s. 6 d. ; apurement le 11 juin 1704.

G 451. (Registre.) — Petit in-folio, 87 feuillets.

1904-1705. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour l'année 1704, rendu par Antoine Besse. Fol. 5, patronage des Augustins de Pontarlier, 3 fr. ; du curé de Colombier-lez-Vesoul, 9 fr., dont

1 pour patronage, 3 pour l'anniversaire d'Hugues de Velleguindry, 3 pour celui d'Hugues de Vesoul, 2 pour celui de l'archevêque Hugues ; — fol. 10, redevances dues par l'archevêque à la Saint-Vincent pour la prose ; aux quatre-temps des Brandons, pour l'anniversaire d'Hugues de Chalon ; à la Nativité de saint Jean-Baptiste pour l'anniversaire de Jean de Chalon ; au 17 août, pour l'anniversaire de l'archevêque Nicolas ; au 9 septembre pour celui de l'archevêque Jean, etc. — fol. 43, cens seigneuriaux à Morre, Montboucon et « Tatre Pillot » (Trepillot) ; — fol. 49, recette des prébendes vacantes au scrutin ; — recette totale, 29,500 l. 9 s. 8 d. — Dépense : fol. 76, confection des gâteaux des Rois par Joseph Copey, boulanger, 18 l. tournois (valant 24 l.) ; — condamnation de Nicolas Pierrot, amodiateur des forges de Sorans, pour payer les lods d'une maison acquise, rue de la Vieille-Monnaie, de la veuve Beleney, 11 l. 12 s. 6 d. ; — perte du change sur espèces diminuées le 1^{er} mai 1704 de 5 s. par louis ; de 1 s. par écu ; de 1 liard par 3 s. 9 d., 43 l. 17 s. ; — dépense totale en argent, 24,374 l. 16 s. 6 d. ; — apurement le 12 septembre 1705 par les chanoines commissaires : M. Boudret, Ch.-Fr. Franchet, de Mesmay, de la Bretenière, Cl.-Fr. d'Orchamps et P.-J. Boudret.

G 452. (Registre.) — Petit in-folio, 87 feuillets.

1905-1706. — *Comptes de séchalerie.* Comptes pour l'an 1705, rendu par Antoine Besse. Fol. 20 v°, cens seigneuriaux : rues du Clos ; du Perron ; cimetière Saint-Jean-Baptiste ; Grande-Rue ; rues du Chateur ; des Granges ; de Glères ; du Grand-Battant ; — fol. 25, cens et ménades ; — recette totale, 26,786 l. 18 s. 11 d. ; — fol. 66, dépense : « *Cuilibets* » ou paiements et distributions manuels faits aux chanoines, 16,308 l. 18 s. 2 d. ; — fol. 71, gages des suppôts ; — dépense totale, 25,801 l. 7 s. 8 d. ; — apurement le 6 juillet 1706.

G 453. (Registre.) — Petit in-folio, 87 feuillets.

1905-1706. — *Comptes de séchalerie.* Double du précédent.

G 454. (Registre.) — Petit in-folio, 86 feuillets.

1906-1707. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour l'an 1706 rendu par Antoine Besse. Fol. 2, patronages ; — fol. 43, recette des sauneries ; — recette totale, 32,409 l. 13 s. 10 d. ; — fol. 66, dépense ; — dépense totale, 26,574 l. 18 s. 4 d. ; — apurement le 21 juillet 1737.

G 455. (Registre.) — Petit in-folio, 90 feuillets.

1707-1709. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour l'an 1707, rendu par Antoine Besse. Fol. 23, cens seigneuriaux ; — fol. 46 v°, dîmes ; — fol. 49, prés ; — fol. 53 v°, moulins ; — fol. 55, barques ; — fol. 55 v°, fours ; — fol. 57, renies ; — fol. 68, recette totale, 36,744 l. 6 s. 7 d. — Dépense totale, 311,504 s. 1 d. ; — apurement le 31 janvier 1709.

G 456. (Registre.) — Petit in-folio, 85 feuillets.

1908-1710. — *Comptes de séchalerie.* Compte que rend, pour l'an 1708, Antoine Besse. Fol. 25 v°, cens et menades ; — fol. 54, barques et rivières ; — recette générale, 32,553 l. 14 s. 7 d. ; — fol. 95, dépense totale, 24,604 l. 14 s. 11 d. ; — apurement le 8 février 1710.

G 457. (Registre.) — Petit in-folio, 88 feuillets.

1909-1710. — *Comptes de séchalerie.* Compte que rend pour 1709 le séchal Antoine Besse. Fol. 18, bail des maison forte et dépendances d'Étuz, 148 l. 10 s. ; — fol. 21, cens seigneuriaux rue du Perron, par le sieur Coulon, en place de Nicolas Pierrot, entrepreneur ; — recette totale, 23,857 l. 2 s. 4 d. — Dépense totale, 25,171 l. 17 s. 3 d. ; — apurement le 5 septembre 1710.

G 458. (Registre.) — Petit in-folio papier, 89 feuillets.

1710-1711. — *Comptes de séchalerie.* Compte que rend pour 1710 le séchal Antoine Besse. Fol. 10, redevances payées annuellement par l'archevêque ; — fol. 43, redevances touchées par le chapitre en la saunerie, 2,417 l. 6 s. 4 d. et 90 charges de sel ; — fol. 53 v°, recette des moulins ; — total de la recette argent, 34,916 l. 1 s. 1 d. ; — dépense totale, 26,399 l. 19 s. 2 d. ; — apurement du compte le 22 mai 1711.

G 459. (Registre.) — Petit in-folio, 87 feuillets.

1910-1711. — *Comptes de séchalerie.* Double du précédent.

G 460. (Registre.) — Petit in-folio. 91 feuillets.

1911-1712. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu pour l'année 1711 par le séchal Antoine Besse. Fol. 20 v°, cens seigneurial dû par M. d'Éternoz, prieur de Jussan-Moulrier, pour sa maison en la rue du Clos ; — fol. 22, autre du par les Pères de l'Oratoire, pour leur maison de la Grande-Rue à la ruelle Saint-Maurice, touchant celle de MM. Sarragoz ; — autre par MM. Sarragoz, en la Grande-Rue, touchant la précédente ; — recette totale, 34,347 l. 3 s. 8 d. ; — dépense totale, 26,905 l. 11 d. ; — apurement le 13 octobre 1712.

G 461. (Registre.) — Petit in-folio, 107 feuillets.

1912-1714. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu pour l'année 1712 par le séchal Besse. Fol. 1 *bis*, recette, patronages ; — fol. 10, redevances annuelles payées par l'archevêque ; — fol. 11, redevances des particuliers ; — fol. 20 v°, cens seigneuriaux ; — fol. 50, cens de Flagey-sur-l'Ognon ; — fol. 73 v°, rentes ; — recette totale, 33,310 l. 5 s. 4 d. (plus divers revenus en nature) ; — fol. 86, paiement des « cuilibets » dus aux chanoines ; — dépense totale, 32,052 l. 15 s. ; — apurement du compte, 2 octobre 1714.

G 462. (Registre.) — Petit in-folio papier, 88 feuillets.

1913-1714. — *Comptes de séchalerie.* Compte premier rendu par le séchal Antoine Pierre, pour l'an 1713. Fol. 12, redevances des chanoines ; — fol. 55, recette des moulins ; — page 74, paiement des suppôts du chapitre ; — fol. 86, dépense totale, 29,831 l. 8 s. 5 d. ; — apurement du compte, 8 juillet 1715.

G 463. (Registre.) — Petit in-folio papier, 93 feuillets.

1714-1715. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Antoine Pierre, pour l'an 1714. Fol. 22, cens seigneuriaux : rue du Clos, devant le cimetière Saint-Jean-Baptiste, Grande-Rue, rue du Chaleur, rue des Granges, rue de Glères, rue du Grand-Battant ; — fol. 27, cens et ménades ; — fol. 33, cens au faubourg Rivotte ; — fol. 78 v°, gages des suppôts : Guillaume-Joseph Rigaud, Joseph Calf, Antoine-François Marlet, Claude-Henri Sollaud, Pierre Chamin,

familiers ; Guillaume Dunod, chantre et joueur de serpent ; Henri Duval, chantre basse-contre ; Philippe-Adrien Virvaux, chantre haute-contre ; Adrien Liverloz, chantre taille ; Pierre Belé, chantre haute-taille ; Ignace Carillon, de Beaune, basse-contre ; Ducloz, de Saint-Malo, chantre ; Quirin et Alix, chantres ; — fol. 93, dépense totale, 29,971 l. ; — apurement du compte, 13 juillet 1715.

G 464. (Registre.) — Petit in-folio papier, 91 feuillets.

1715-1716. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Antoine Pierre, pour 1715. Fol. 22, cens seigneuriaux. Rue du Clos : maisons Pernot, d'Éternoz, Maillot, Augenot, Larisse (celle-ci autrefois à Jean Gallezot, menuisier) ; — fol. 49 v°, recette des prés ; — fol. 55, des moulins ; — fol. 56 v°, des fours ; — fol. 57 v°, cens du Rondey de Saint-Quentin, des rues de la Lue, Poitune, du Petit-Battant, Bregille ; — fol. 62, cens sur une maison de la rue du Clos dépendant de la chapelle Saint-Michel en l'église Saint-Jean, achetée par la comtesse de Pouthier, du s^r Perrot, la tenant lui-même du sieur de Lisola depuis 1686 ; — dépense totale en argent, 29,584 l. 7 s. ; — apurement le 9 juillet 1716.

G 465. (Registre.) — Petit in-folio papier, 89 feuillets.

1716-1718. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Antoine Pierre, pour 1716. Fol. 33, cens seigneuriaux : faubourg Rivotte, rues Basse, de Glères, du Grand-Battant, de Chartres, Charmont, à Trois-Chastels, à la Viotte, aux Monts-Boucons, à Tertre Pillot, Combe aux chiens, la Grette ; — fol. 45 v°, rentes dues aux salines de Salins ; — recette totale : 32,476 l. 6 s. 10 d. ; — fol. 79, gages de suppôts : Bogillot, porte-croix (*crucifer*), Pierre-Denis Loye, clerc ; Joseph-Jean Pourchet, Jean-Blaise Dobey, clercs ; Jean-Charles Guenard, organiste ; — dépense totale, 29,949 l. 17 s. 9 d. ; — apurement du compte le 2 avril 1718.

G 466. (Registre.) — Petit in-folio papier, 89 feuillets.

1718-1719. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Antoine Pierre, pour 1718. Fol. 27 v°, cens et ménades : rue du Clos : maisons Renaud, Metard, Carrey, Metard, Droz, Lamère, Bouvot, Gouvier, Dorival, Besse, de Sorans, Callier, Guyot d'Ornans ; — rue de Billon : Rouhier ; — rue de la Vieille-Monnaie : Noël, Limacet, Sarragoz, Gousset, etc. ; — fol. 62, recette de rentes ; — fol. 73, recettes extraordinaires : total des recettes : 39,277 l. 12 s. 12 d. ; — dépense totale, 29,205 l. 2 s. 9 d. ; — apurement du compte, le 29 avril 1719.

G 467. (Registre.) — Petit in-folio papier, 58 feuillets.

1722-1723. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Claude-Henri Sollaud, secrétaire du chapitre, pour 1722. Fol. 5 v°, redevances de l'archevêque (anniversaires, collations, etc.) ; — fol. 6, redevances des chanoines ; — fol. 11, cens seigneuriaux ; — fol. 37 v°, rentes constituées ; — fol. 46, dépense ; « cuilibets » des chanoines et dignitaires ; — fol. 49, gages des suppôts ; — dépense totale, 25,907 l. 7 d. ; — apurement du compte le 19 novembre 1723.

G 468. (Registre.) — Petit in-folio papier, 58 feuillets.

1922-1723. — *Comptes de séchalerie.* Compte de l'année 1722 (double du précédent).

G 469. (Registre.) — Petit in-folio papier, 55 feuillets.

1923-1724. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Claude-Henri Sollaud, pour l'an 1723. Fol. 13, cens seigneuriaux : rue des Granges, maisons du président Perrenot, des dames de Battant ; — rue de la Lue, des Visitandines ; — rue de Glères, d'Étienne Ballyet, boucher (successeur, Guillaume Gille), de MM. Mareschal, de M. Arvisenet d'Auxange ; — rue du Grand-Battant, de François Guyon ; — fol. 30, recette de dîmes ; — dépense totale, 26,404 l. 3 s. 7 d. ; — apurement du compte le 6 décembre 1724.

G 470. (Registre.) — Petit in-folio papier, 49 feuillets.

1924-1725. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Cl.-H. Sollaud, pour 1724. Fol. 1 v°, recette des patronages ; — Fol. 17, cens seigneuriaux : rue de Charmont, maisons Devillers et Allard, Depin, Guillepin, Maire, Desbief, Romain, Guyot, Horry, Mourel, Laviron, Prévost, Bouzon, Bonjour, Boyer, Perrenot, Baud, Morot, Bon, Pussot ; — fol. 29 v°, recette des cures et prébendes vacantes au scrutin ; — total de la recette, 40,491 l. 14 s. ; — dépense totale, 28,121 l. 2 s. 8 d. ; — apurement le 19 septembre 1725.

G 471. (Registre.) — Petit in-folio papier, 48 feuillets.

1725-1726. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Cl.-H. Sollaud, pour 1725. Fol. 9 v°, cens seigneuriaux : rue du Perron : maisons Lamère, Jacquet, du conseiller Bouhélier (auparavant les sieurs Coulon et Nicolas Pierrot, entrepreneur), Descaire (coin de la rue des Bénédictins) ; — devant le cimetière Saint-Jean-Baptiste, maisons Gilot, Coste et Chenal (autrefois Bruillon) ; — Grande-Rue : maisons de l'Oratoire, de MM. Sarragoz, d'Azemar, Gallet, Petit de Marivat, Guillemet, Chalandre, M. de Novillars, Charpy, Clerc ; — rue du Chateur : maisons Amonnin, Tournier, Dumont ; — rue des Granges : maison Perrinot, Dames de Battant ; — rue du Chateur : maison Bernard ; — recette totale, 37,635 l. 17 s. 8 d. ; — apurement le 17 décembre 1726.

G 472. (Registre.) — Petit in-folio papier, 48 feuillets.

1995-1726. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Cl.-H. Sollaud, pour 1725. Fol. 1 v°, recettes de patronages pour les doyennés de Sexte, Dole, Gray, Varesco, Baume, Rougemont, Granges, Neublans, Montana, Salins, Ajoye, Luxeuil, Faverney, Traves ; total, 376 l. 14 s. 10 d. et 57 livres de cire ; — fol. 17 v°, cens seigneuriaux sur des terres : à Trois-Chastels, Chemin-Français, Turrel, la Viotte, Combe Valeure, sur Rivière, Morre, Montboucon, Tertre-Pillot ou Montjustin, la Grette, Montjoutot, Croix d'Arènes, etc. ; — dépense totale, 29,934 l. 11 s. 3 d. ; — apurement du compte, le 17 décembre 1726.

G 473. (Registre.) — Petit in-folio papier, 47 feuillets.

1996-1727. — *Comptes de séchalerie.* Compte du séchal Cl.-H. Sollaud pour 1726. Fol. 3, patronages du doyenné de Neublans : cures de Chemin, Tichey, Lays, La Chaux, Lanthès, Longepierre, Charnay, La Chapelle-Saint-Sauveur, Charette, Pagny, Choisey ; — doyenné de Faverney : cures de Contréglise, Lambrey, Augicourt, Gevigney, Semmadon ; — fol. 32, recette des barques et rivières à Cussey-sur-l'Ognon, à Bussières et à Besançon ; — dépense totale, 26,973 l. 8 s. 3 d. ; — apurement du compte, le 15 décembre 1727.

G 474. (Registre.) — Petit in-folio papier, 47 feuillets.

1726-1727. — *Comptes de séchalerie. Compte de l'an 1726* (double du précédent).

G 475. (Registre.) — Petit in-folio papier, 47 feuillets.

1727-1728. — *Comptes de séchalerie. Compte du séchal Cl.-H. Sollaud, pour 1727.* Fol. 2, patronages des cures : du décanat de Gray, Beaujeu, Perrigny, Saint-Loup, Velesmes, Pontaillier-sur-Saône, La Résie-Saint-Martin ; — du décanat de Varesco : Chaffois, Étalans, Montgesoye, Ornans, Saint-Hippolyte-lez-Vuillafans, Chantrans, Valdahon, Anteuil, Saint-Bénigne de Pontarlier, Dammartin-lez-Vaite, Sancey-lez-Belvoir, les Augustins de Pontarlier ; — du décanat de Baume : Mondon, Cuse, Guiseuil ; — du décanat de Rougemont : Villersexel ; — fol. 5, redevances annuelles de l'archevêque, 5 livres au jour de saint Vincent, pour la prose du jour fondée par l'archevêque Thierry ; — 3 l. aux quatre-temps des Brandons pour l'anniversaire d'Hugues de Chalon ; — 3 l. à la Nativité saint Jean Baptiste pour l'anniversaire de Jean de Chalon ; — 3 l. aux quatre-temps de sainte Luce, pour l'anniversaire d'Hugues de Chalon ; — dépense totale, 33,405 l. 17 s. 6 d. ; — apurement du compte, 28 octobre 1728.

G 476. (Registre.) — Petit in-folio papier, 47 feuillets.

1727-1728. — *Comptes de séchalerie. Compte pour 1727* (double du précédent).

G 477. (Registre.) — Petit in-folio papier, 50 feuillets.

1728-1730. — *Comptes de séchalerie. Compte rendu par le séchal, Cl.-H. Sollaud, pour l'an 1728.* Fol. 16, cens seigneuriaux, rue de Charmont : maisons Devillers et Allard, Depin, Lançon et Guillepin, Maire et Bon, Desprez et Delceil, Romain, Guyot, Horry, Mouret, Laviron, Prevost, boulanger, Bouzon, Bonjour, vigneron, Boyer, brandevinier, Perrenot, vigneron, Baud, Morel (veuve Lespenois), Bon, Pussot ; — fol. 32, fours : de Saint-Quentin (Fr. Muiron, boulanger), Montbozon (Cl. Jacquinet), Bussiè-res-sur-l'Ognon, Geneuille, Étuz, Tarcenay, Reugney ; — dépense totale, 35,584 l. 10 s. ; — apurement le 9 mars 1730.

G 478. (Registre.) — Petit in-folio papier, 50 feuillets.

1728-1730. — *Comptes de séchalerie. Compte pour 1728* (double du précédent).

G 479. (Registre.) — Petit in-folio papier, 48 feuillets.

1729-1731. — *Comptes de séchalerie. Compte rendu par le séchal Cl.-H. Sollaud, pour 1729.* Fol. 15, cens seigneuriaux, rue du Petit-Battant, maisons Legry, Courtet et Guay, Chenal, Coulon et Simonin ; — faubourg Rivotte : Petitjean, Comte, Hienne, Louis, Ravillard ; — rue du Grand-Battant, maisons Durnel, Virevaux, Coindet, Rouland, Boisot (ou Courtot), Girardin ; — rue de Chartres, maison Bon et Guilloz ; — fol. 28, recettes de dîmes : Liesle, Buffard, et Champagne ; Cramans (chapelle de Vogre) ; — Montigny-lez-Arbois ; — Trois-Chastels ; — Villers-sous-Montrond ; — Bussiè-res ; — Montbéliard, Belfort et Porrentruy ; — Battenans et Rougemontot ; — Dampierre-lez-Montbozon ; — Chamblay et Villers-Farlay ; — Étuz, Morre, Crissey, Azans, et le Boisshot ; — Échenoz-la-Meline ; — Étray ; — Seurre ; — dépense totale en argent, 33,413 l. 6 s. 11 d. ; — apurement le 11 décembre 1731.

G 480. (Registre.) — Petit in-folio papier, 48 feuillets.

1729-1731. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour 1729 (double du précédent).

G 481. (Registre.) — Petit in-folio papier, 48 feuillets.

1730-1732. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal, Cl.-H. Sollaud, pour 1730. Fol. 1 v°, patronages : des décanat de Sexte, cures de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Pierre de Besançon ; de Gennes, de Palise, de Byans et Fourg, de Fontain, Dannemarie, They. Osselle, Saint-Maurice de Besançon, de Velotte et Beure ; — du décanat de Dole : cures de Vaudrey, Mont-sous-Vaudrey, Lavans, Chevigny, Peintre, Sermange, Chamblay, Malange, Rans, Auxange, Dampierre, Amange, Frasné-sous-Montmirey ; — fol. 33, recette des rentes ; — total de la recette, 60,605 l. 12 s. 6 d. ; — total de la dépense, 36,298 l. 15 s. 8 d. ; — apurement le 10 décembre 1732.

G 482. (Registre.) — Petit in-folio papier, 50 feuillets.

1731-1733. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par Cl.-H. Sollaud, pour 1731. Fol. 14 v°, cens et ménades, rue Ronchoux : maisons de Pierre-Baptiste Paliard, horlogeur ; de Claude-Louis Charpy, charpentier ; de Gresot, entrepreneur ; des héritiers de Léonard Nonnotte, vigneron ; — fol. 29, recette de la baronnie de Pouilley ; — recette totale, 61,929 l. 19 s. 8 d. ; — dépense : fol. 48, froment — distribué aux suppôts ; — total de la dépense, 42,384 l. 5 s. ; — apurement du compte le 26 novembre 1733.

G 483. (Registre.) — Petit in-folio papier, 49 feuillets.

1731-1733. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour l'année 1731 (double du précédent).

G 484. (Registre.) — Petit in-folio papier, 48 feuillets.

1732-1733. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Cl.-H. Sollaud, pour 1732. Fol. 3, patronages : du décanat de Montana : cures de Saint-Germain, de Vers, du doyen et du chapitre de Nozeroy pour la cure de Mièges ; — décanat de Salins : cure de Saint-Jean de Salins ; cure de Notre-Dame de Salins ; de Montigny-lez-Arbois, de Déservillers, Fertans, Le Muy, Cussey-sur-Lison, Ivory, Cernans, La Chapelle-lez-Rennes ; — décanat d'Ajoye : cures de Grandvillars, de Morvillars, Halle, Boncourt, Porrentruy ; — décanat de Luxeuil : Saint-Sauveur-lez-Luxeuil, Quers, Faucogney, Colombier, Melisey, Fontenois-lez-Montbozon, Amoncourt et Fleurey ; — fol. 41, paiement des gages des suppôts : Antoine-François Marlet, surchantre honoraire et marguillier ; Cl.-H. Sollaud, secrétaire et familier ; Pierre Chauvin, familier ; Léonard Baron, familier ; François Bazard, familier ; Jean-Baptiste Fleury, prêtre familier ; Nicolas-Joseph Tournier, familier ; Antoine-François Bailly, organiste ; Antoine Blanchard, maître de musique ; — apurement du compte le 5 décembre 1733.

G 485. (Registre.) — Petit in-folio papier, 48 feuillets.

1732-1733. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour 1732 (double du précédent).

G 486. (Registre.) — Petit in-folio papier, 76 feuillets.

1733-1734. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Claude-Joseph Damey, familier de l'église métropolitaine pour 1733. Fol. 45 v°, recette de rentes constituées sur :

Claude Perrot, de Malans ; les héritiers de Claude Jacoutot, de Charcenne ; Joseph Denisot, de Champagny ; le conseiller du Fied ; Antide Donier, des Allemands ; Anatoile Aubert, de Mazerolle ; Nicolas Courvoisier, de Pouilley ; le magistrat de Besançon (messe du vœu de la ville) ; Thérèse Guérinet, femme de M. Maistre, prévôt général ; les héritiers de Jean-Fr. Presot, de Pouilley ; Pierre Maire, de Pouilley ; Jean-Pierre Lhote, de Pouilley ; Jean Meneglier, meunier au moulin des Granges, près Chambornay ; les héritiers du conseiller de Chargey, Denis Piquet, Jean-François Landriot ; Jean-Baptiste Ligier le Vieux, de Mazerolle (janvier-mars) ; — fol. 75 v°, dépense totale, 34,071 l. 1 s. 11 d. ; — apurement du compte, le 12 novembre 1734.

G 487. (Registre.) — Petit in-folio papier, 51 feuillets.

1734-1735. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Claude-Joseph Damey, d'Orgelet, familier de l'église métropolitaine, pour 1734. Fol. 21, recette de rentes : de Sébastien et François Becquenot, de Tarcenay ; de Nicolas Charmot, de Pouilley ; de Marie Cuenot, veuve de Jean-Pierre Mathey ; de Claude Perrot, de Malans ; des héritiers de M. de Saint-Vandelin ; de l'avocat Sirebon ; de M. de La Rochelle, s^r d'Échenoz ; de Joseph Fresnier ; de Ferdinand Ruffin, de Roulans ; de Jean-Claude Mairet, de Pouilley ; d'Antoine Seny, de Chemaudin ; du chanoine Maitre ; des habitants de Saint-Gorgon ; des habitants de Burgille-lez-Marnay ; des habitants de Chancey ; de Denis Marguier, d'Arc-sous-Cicon ; de Guillaume Oudry ; de Joseph Fresnier ; de Jean-François Gay, de Pouilley ; de Jean Garnichey, de Pouilley (avril-mai) ; — dépense totale, 44,512 l. 17 s. 7 d. ; — apurement le 19 août 1735.

G 488. (Registre.) — Petit in-folio papier, 51 feuillets.

1734-1735. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour l'an 1734 (double du précédent).

G 489. (Registre.) — Petit in-folio papier, 50 feuillets.

1735-1736. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Cl.-Jos. Damey pour 1735. Fol. 15 v°, recette du bail de la Motte d'Étuz loué aux sieurs Brenot, Baret et Thiébaud, 340 fr. ; — fol. 24 v°, recette de rentes sur les sieurs : Gaétan Faivre, chirurgien à Vesoul ; Joseph Mercier, des Plans de Chinard au Val de Morteau ; François Ragot, de Dampierre-lez-Montbozon ; Pierre-François Gresset, curé de Santans ; François Baud, de Pouilley ; le chanoine Petitbenoît ; l'avocat Sarragoz ; Pierre Denisot, de Pouilley ; le marquis de Broissia et le comte de Velle, son frère ; Antoine Thiébaud et Sébastien Dutrul, d'Étuz ; Guillaume Guyot, de Boulot ; le chanoine Maistre ; Claude Brenot et Jean-Louis Bailly ; Aubry, de Baume ; l'abbé de Saint-Paul (pour le past de saint Désiré) ; les héritiers de Jean-François Convers, de Pouilley ; Antoine Cornier, de Mazerolle ; — fol. 35, gages de suppôts : François Gaget, organiste, 200 l. ; aux s^{rs} Baron, Marchand et Bazard, maîtres de musique des enfants de chœur, 888 l. ; aux musiciens : Philippe-Adrien Virvaux, 359 l. ; Nicolas Ledru, 485 l. ; Pierre Gaget, 390 l. ; François Hébrard, 416 l. ; Paume, 300 l. ; Jean-Baptiste Favelet, 360 ; Maigrot, 119 ; Claude-Denis Devadre, 121 ; — dépense totale, 29,740 l. 12 s. ; — apurement du compte le 28 août 1736.

G 490. (Registre.) — Petit in-folio papier, 50 feuillets.

1735-1736. — *Comptes de séchalerie.* Compte de l'année 1735 (double du précédent).

G 491. (Registre.) — Petit in-folio papier, 102 feuillets.

1736-1737. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Cl.-Jos. Damey pour 1736. Fol. 51 v°, cens seigneuriaux : à Bregille, Guillemouton, aux Chaprais, à Champforgeron, Dessus Battant, au Châtelet près le Gravier Blanc, à Fontaine-Écu, à Chartres, à Calmoutier, à l'Œillet, au Pater, à Remontant, à la Grette, à la Nouhotte de Velotte, à Montarmoz, rues Saint-Vincent, du Clos, du Mont-Sainte-Marie ; à Beure, Charmarin ; — fol. 62 v°, prébendes vacantes de Mazerolle et Vaux, de Champagney, Mercey-le-Grand, Cussey, Vieilley ; — fol. 67, recette des moulins : de Tarragnoz, Rivotte, Dampierre-lez-Montbozon, Cussey, Geneuille, Étuz, Charcenne ; — recette totale, 30,324 l. 7 s. 6 d. ; 2,986 mesures de froment ; 14 mesures d'avoine ; 2 muids 4 setiers et demi de vin ; 90 charges de sel ; 177 livres de cire ; 6 poules ; — dépense totale en argent, 27,266 l. 5 s. 8 d. ; — apurement du compte le 26 juillet 1737.

G 492. (Registre.) — Petit in-folio papier, 102 feuillets.

1737-1737. — *Comptes de séchalerie.* Compte pour 1736 (double du précédent).

G 493. (Registre.) — Petit in-folio papier, 49 feuillets.

1738-1738. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Cl.-Jos. Damey, pour 1737. Fol. 25 v°, recette de rentes constituées dues par : Pierre-Charles Paris, de Dole ; Jean-François et Georges Seny, François Jourdain ; le capitaine Roussel ; les veuve et héritiers du sieur Maistre, prévôt de la maréchaussée ; Hubert et André Bachod, de Lons-le-Saunier ; Gomichon ; Claude-François Joly, des Ages, quartier de Montlebon ; Jean-François Vaugne ; Pierre Boussol, des Gras, Val de Morteau ; Hugues et Claude-François Vuillemeys, du Cerneux-Pequignot ; Philippe Sauterey, vigneron à Besançon ; Jean Savary, de Bouverans ; Simon Lhomme, dudit lieu ; Jean-Pierre Cacard, de Perrouze ; le chanoine Le Maillot ; l'avocat l'Échelle ; les héritiers de Nicolas Coulon, de Bussièrès ; les héritiers de Joseph Fresnier ; François Myon et consorts, de Bussièrès ; le conseiller Jacquard, d'Annoire ; le prébendier de Vy-lez-Filain pour moitié avec M. Ramel, seigneur de Bussièrès ; le chanoine Mareschal : Joseph et Louis Groperrin, Claude-François Bonnefoy, de Cottier ; l'avocat Sarragoz ; Pierre Bétard et Pierrette Groperrin, veuve de Claude Bétard ; Claude-Philippe de Mauclerc, seigneur d'Osse (juillet-octobre) ; — total de la dépense, 26,600 l. 5 d. ; — apuration du compte le 17 juillet 1738.

G 494. (Registre.) — Petit in-folio papier, 52 feuillets.

1738-1739. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Cl.-Jos. Damey, pour 1738. Fol. 28 v°, recette de rentes constituées sur : MM. de Bauffremont (baronnie de Durnes) ; Guillaume Lanquetin ; Léonard Chaillet ; Hugues-Guerrin, de Velloreille ; — Pierre Charmoille, de Villerschemin ; Jacques Périard, d'Oiselay ; Jean-Claude Monnet, de Velloreille ; Claude-François Périard, d'Oiselay ; Claude-François Boulette, d'Oiselay ; Jean-Baptiste et Servois Chapuis, d'Oiselay ; Jean-Baptiste Barolle et Georges Piquoz, de Velloreille ; Pierre Magnenet, d'Oiselay ; Léopold Périard et ses frères, d'Oiselay ; Jacques Remy, de Chemaudin ; Léonard-Alban Brùleport, de Chemaudin ; Claude-Antoine Baud, d'Avanne ; Claude-François Boudrot et ses sœurs, de Breslilly, les héritiers Bobitier, de la Grand'Combe-de-Morteau ; Claude Riffaut, de Chenecey ; Claude-Antoine Mercier, de Mamirolle ; Jean-Baptiste Vuillemenot, de Bonnétage ; le chanoine Le Maillot ; François Lhôte, de Pouilley (octobre) ; — dépense totale, 32,195 l. 1 s. 10 d. ; — apurement le 11 mars 1739.

G 495. (Registre.) — Petit in-folio papier, 60 feuillets.

1739-1740. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Cl.-Jos. Damey, pour 1739. Fol. 34, recette de rentes constituées sur : Claude-Louis Role, de Bussières ; Antoine Veny, de Franois ; le conseiller du Fied ; Jean-Claude Lambert, de Pouilley ; sur les héritiers des dames princesses de Lillebonne (pour fondations de Béatrix de Cusance et de Jean-Baptiste de Cusance, archidiacre de Faverney) ; le chanoine Duban, prieur du Mouterot ; Henri Prétet, de Champagny ; le marquis de Vaugrenans ; Jean Tatu, de Flagey ; Jacques Gremeau et Claude Estier, de Collier ; Jean-Pierre Thouverey, de Chemaudin ; Pierre Barthod le Vieil, de Chemaudin ; Georges Sevy, de Chemaudin ; les héritiers de Jacques Remy, du même lieu ; Guillaume et Pierre Jannin, de Chemaudin ; — dépense totale, 31,800 l. 2 s. 9 d. ; — apurement le 21 avril 1740.

G 496. (Registre.) — Petit in-folio papier, 57 feuillets.

1740-1741. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Cl.-Jos. Damey, pour 1740. Fol. 35, recette de rentes constituées sur : Antoine Bartod, de Chemaudin ; Etienne Jannin, dud. lieu ; Jacques et Jean Perrot ; Jeanne-Baptiste Barthod, femme de Jean-Pierre Prost ; Jean Coichot, de Bussières ; la dame Mareschal, veuve du conseiller Lampinet ; Thiébaud Perrenot, de Champagny ; Pierre-François Gay, vigneron de Besançon ; Pierre Perret, de Pouilley ; Jean-Claude Lambert ; les habitants de la Grand'Combe ; les habitants de Charcenne ; — dépense totale, 31,513 l. 17 s. 9 d. ; — apurement par les chanoines de Desnes, Jouffroy d'Uzelle, de Champagny, de Camus, Couthaud, le 24 février 1741.

G 497. (Registre.) — Petit in-folio papier, 57 feuillets.

1741-1742. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Cl.-J. Damey, pour 1741. Fol. 38 v°, dépense des cuilibets payés aux chanoines : Antoine-Pierre de Grammont, archevêque et haut doyen ; Hugon, évêque suffragant et grand archidiacre ; Boisot, grand chantre ; Mareschal, grand trésorier ; Marin, archidiacre de Salins ; Courchetet, archidiacre de Faverney ; de Noironte, archidiacre de Gray ; de La Rochelle, archidiacre de Luxeuil ; de Desnes, Boitouzet, d'Uzelles ; de Champagne, Lemaillet, Duban, de Chevigney, Arvisenet, Perrinot, Tinseau, de Roset, Maistre, de Mesmay, d'Orival, Espiard, de Bussières, du Tartre de Chilly, d'Audeux, Boudret, de Villeparoy, de Crécy, Mairet, de Mutigney, de Camus, Franchet, de Chargey, Couthaud, Galois, Vacelet, de Chavanne, Gilbert, Marin, de Chaillot et Callier ; — total de la dépense, 30,171 l. 6 s. 4 d. ; — apurement du compte le 27 avril 1742.

G 498. (Registre.) — Petit in-folio papier, 58 feuillets.

1742-1743. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Cl.-J. Damey, pour 1742. Fol. 13 v°, redevances sur les salines ; — fol. 15 v°, recette des dîmes ; — fol. 16 v°, prébendes vacantes ; — fol. 17, seigneurie de Pouilley ; — fol. 18, recette des prés ; — fol. 19 v°, recette d'héritages ; — fol. 21 v°, recette des moulins ; — total de la recette argent, 33,932 l. 15 s. 2 d. — fol. 43, dépense des suppôts : Étienne Myon, premier bedeau ; Hugues Voillot, second bedeau ; François Harlin, troisième bedeau ; — total de la dépense argent, 33,146 l. 15 s. 5 d. ; — apurement le 21 mars 1743.

G 499. (Registre.) — Petit in-folio papier, 65 feuillets.

1745-1746. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Cl.-J. Damey, pour 1745.

Fol. 43 v° recette totale, 34,203 l. 2 s. 2 d. argent ; 3,761 mesures de froment ; 10 mesures d'avoine ; 35 livres de cire ; 2 muids de vin ; 3 poules ; 90 charges de sel ; — dépense totale, 34,312 l. 11 s. 9 d. argent ; — apurement du compte le 9 mars 1746.

G 500. (Registre.) — Petit in-folio papier, 60 feuillets.

1747-1748. — *Comptes de séchalerie.* Compte rendu par le séchal Cl.-J. Damey, pour 1747. Fol. 38, recette extraordinaire, 6,040 l. 16 s. ; — fol. 39, recette des rentes de la fondation du chanoine Borrey ; — fol. 60, dépense totale, 35,022 l. 2 s. 11 d. ; — apurement du compte le 5 mars 1748.

G 501. (Registre.) — Grand in-folio papier, 71 feuillets.

1780-1782. — *Comptes de séchalerie.* Compte trentième rendu par le séchal J.-Claude Ramboz, pour 1780. Fol. 48, recette totale : 64,150 l. 11 d. argent ; 4,409 mesures 1/4 de froment ; 15 mesures avoine ; 102 charges de sel ; 12 setiers de vin ; — dépense totale, 55,846 l. 3 d. ; — apurement le 14 janvier 1782.

G 502. (Registre.) — Grand in-folio papier, 68 feuillets.

1781-1782. — *Comptes de séchalerie.* Compte trente et unième rendu par le séchal Jean-Claude Ramboz, pour 1781. Fol. 37 v°, total des rentes d'argent, 3,892 l. 6 s. 8 d. ; — total général de la recette, 60,289 l. 8 s. 7 d. ; — total de la dépense : 57,013 l. 7 s. 3 d. ; — apurement du compte le 19 août 1782.

G 503. (Registre.) — Grand in-folio papier, 63 feuillets.

1782-1783. — *Comptes de séchalerie.* Compte trente-deuxième rendu par le séchal J.-Cl. Ramboz, pour 1782. Fol. 14, recette des dîmes ; — fol. 15, recette des baux à ferme ; — fol. 17 v°, recette des moulins ; — fol. 18, recette des bacs et rivières ; — fol. 42, total de la recette, 58,896 l. 17 s. 9 d. ; — fol. 62 v°, total de la dépense, 61,121 l. 17 s. ; — apurement du compte le 30 juillet 1783.

G 504. (Registre.) — Grand in-folio papier, 61 feuillets.

1783-1784. — *Comptes de séchalerie.* Compte trente-troisième rendu par le séchal J.-Cl. Ramboz, pour 1783. Fol. 19, recette des revenus de la cure de la Vèze ; — de la cure de Velotte ; — de la chapelle de Saint-Vincent de Vorges ; — fol. 21, recette des rentes en argent ; — fol. 39, des prébendes vacantes ; — total de la dépense, 58,334 l. 6 s. 9 d. ; — apurement du compte le 17 novembre 1784.

G 505. (Registre.) — Grand in-folio papier, 161 feuillets.

1779-1784. — *Comptes de séchalerie.* Compte trente-quatrième rendu par le séchal J.-Cl. Ramboz pour les années 1779, 1780, 1781, 1782, 1783 et 1784, recettes et dépenses.

G 506. (Registre.) — Grand in-folio papier, 71 feuillets.

1785-1786. — *Comptes de séchalerie.* Compte trente-cinquième, rendu par le séchal J.-Cl. Ramboz, pour 1785. Fol. 41, recette des lods reçus des sieurs : Gouniot ; Jacques Mignot ;

Simon-Ferjeux Faivre, maître menuisier ; Paris, menuisier ; Vallet ; — recette totale, 58,423 l. 3 s. ; — dépense totale, 55,435 l. 1 s. 11 d. ; — apurement le 27 novembre 1786.

G 507. (Registre.) — Grand in-folio papier, 69 feuillets.

1786-1787. — *Comptes de séchalerie.* Compte trente-sixième rendu par le séchal J.-Cl. Ramboz pour 1786. Fol. 22, recette des fours ; — fol. 24 v^o, recette des rentes en argent, — fol. 37 v^o, recette des revenus des dignités réunis à la mense capitulaire ; — total de la recette, 63,800 l. ; — total de la dépense, 54,354 l. ; — apurement le 13 décembre 1787.

G 508. (Registre.) — Grand in-folio papier, 66 feuillets.

1787-1789. — *Comptes de séchalerie.* Compte trente-septième rendu par le séchal J.-Cl. Ramboz, pour 1787. Fol. 23, recettes de rentes constituées sur : Jean-Claude et François Courvoisier, de Pouilley ; Charles Bailly, de Beure ; le président de Camus ; les Ursulines de Nozeroy ; Philippe Thouverey et héritiers de Marc Vachod, de Frasnais ; Claude Chapuis, de Valdahon ; le magistrat de Besançon (messe votive) ; M. Maistre ; Adrien Meneglier ; Detry ; MM. Daguet, de Baume ; les curé et familiers de Villeveux ; les habitants de Trepot ; les Ligier, de Mazerolle ; le marquis de Conflans ; François Cazot et Faveret, de Dampierre-lez-Montbozon ; — dépense totale, 61,964 l. ; — apurement du compte le 6 mars 1789.

G 509. (Registre.) — Grand in-folio papier, 64 feuillets.

1788-1790. — *Comptes de séchalerie.* Compte trente-huitième du séchal J.-Cl. Ramboz, pour l'année 1788. Fol. 4, redevances de l'archevêque ; — fol. 5 v^o, redevances des chanoines ; — fol. 11, redevances sur les salines ; — fol. 13 v^o, recette des baux à ferme ; — fol. 17 v^o, recette des moulins ; — fol. 18 v^o, recette des fours ; — fol. 21, recette des rentes ; — fol. 63 v^o, dépense totale, 66,501 l. ; — apurement du compte le 1^{er} mars 1790.

G 510. (Registre.) — Grand in-folio papier, 59 feuillets.

1789-1791. — *Comptes de séchalerie.* Compte trente-neuvième du séchal J. -Cl. Ramboz, pour l'année 1789. Fol. 20, rentes d'argent sur François Pégaut, de Romain, et Nicolas Larêche, du moulin de Voye (paroisse de Buthiers) ; Pierre Prétot, héritiers Mairot, de Pouilley, et héritiers Garnichey ; héritiers de Jacques Jeunot ; M. de Rougemont, lieutenant général du bailliage de Baume ; les s^{rs} Faivre, de Vesoul ; Claude-Antoine Ragot, de Dampierre ; les Gresset, de Jougne ; — dépense totale, 51,320 l. 5 s. 9 d. ; — apurement par le district de Besançon, 17 mars 1791.

G 511. (Cahier.) — In-quarto papier de 12 feuillets (filigrane :
targe échancrée BAVME).

1623-1635. — *Compte de fondations.* « Compte que rend Rév. sieur messire Jean-Baptiste de Jouffroy, chanoine en l'église métropolitaine de Besançon, archidiacre de Luxeuil, s^t de Talmay et Auxon-Dessous, à MM. les révérends... de la commission qu'il a eue ès années 1623, 1624, 1625 et 1626 de la recette et distribution des cens et rentes délivrés annuellement pour la fondation de la messe du Saint-Sacrement qui se dit tous les jeudy ès esglises de Saint-Jean et Saint-Estienne... » — reddition de compte et quittances du comptable, 1634-1635.

G 512. (Liasse.) — 75 pièces papier, 1 pièce parchemin.

1651-1713. — *Pièces justificatives de comptes.* Quittance de fondation aux Cordeliers de Provenchère, donnée par le gardien Frère Symonnot, 1651 ; — autre du même, 1652 ; — permission de vendre quatre pieds de chêne, accordée aux habitants de Cottier par le chanoine Boudret, 1672 ; — quittance d'un legs fait par Bon Monnier au chapitre pour la chapelle du Saint-Suaire, 1677 ; — quittance de deux channes d'huile dues par le chapitre à l'abbaye Saint-Vincent, donnée par Jean-Baptiste Boisot, 1685 ; — paiements de froment faits par le séchal Antoine Besse ; — paiements en argent faits aux suppôts par le même ; — quittance de 40 fr., prix d'un tableau des saints Ferréol et Ferjeux fait pour la chapelle de ce nom en l'église Saint-Jean-Baptiste de Besançon, par le peintre Jean-François Danguin, 1691 ; — « tarif de la valeur des sols et livres estevenans réduits en gros et frans, et des gros et frans réduits en sols et livres estevenans, usité dans les comptes et affaires de l'illustre Chapitre de l'Église métropolitaine de Besançon... A Besançon, chez la veuve de JEAN COUCHE, imprimeur et marchand libraire, 1711 » (placard impr.) ; — lettre de M. Ogier, trésorier général du clergé à Paris, accusant réception à l'archevêque de Besançon, de 2,209 l. 10 s. pour le rachat des captifs, 9 mai 1712 ; — autre du même accusant réception de 1,969 l. 9 s. pour la réparation des Saints Lieux, 25 mai 1713 ; — autre du s^f de Belot, accusant réception de 200 l. destinées par l'archevêque « pour achat de catechismes à servir à l'instruction des captifs de Constantinople, » 5 juin 1713.

G 513. (Liasse.) — 72 pièces papier.

1716-1773. — *Pièces justificatives de comptes.* Quittance de 400 l. donnée aux amodiateurs des dîmes du chapitre par Philippe Broch, curé de Seurre, 1716 ; — ordonnance (imprimée) relative à la liquidation de la succession de François-Joseph de Grammont, évêque d'Aréthuse, 1717 ; — remboursements en billets de banque faits au chapitre en 1720 (états) ; — détails sur les capitaux et la comptabilité du chapitre, 1721 ; — requêtes concernant des terrains sis à Cussey, 1724 ; — quittance de droits d'amortissement pour les fondations Buchot, Courvoisier et Demesmay, 1726 ; — résumé des comptes de séchalerie, 1728 ; — états de frais d'un procès relatif à Étalans quittancé par Charles-François Verdy, 1732 ; — quittance de Marie-Anne Vauderet, pour frais de bâtonnier, en 1733 ; — quittances à l'appui des comptes de 1733 apurés en 1734.

G 514. (Liasse.) — 94 pièces papier.

1734-1736. — *Pièces justificatives de comptes.* Quittance de 52 mesures et quart de froment dues par le chapitre au secrétaire Sollaud, ci-devant séchal, 1734 ; — remise de 15 mesures et demie de froment à Jean-Claude Jaquinot sur le prix de bail du four de Dampierre ; — autre de 9 l. à Pierre-François Renaud, d'Étuz, sur l'amodiation du pré du Pasquier ; — quittance des redevances pour l'huile des Cendres (143 l.) distribuée à tous les chanoines et suppôts du chapitre, 1735 ; — distribution de 12 fr. pour assistance à l'anniversaire d'Hugues 1^{er} à divers chanoines, familiers et musiciens ; — versement par le chapitre au curé de Courgenay d'une somme de 145 l. 14 s. pour la réparation du chœur de l'église de Burnevesain ; — réclamation d'un ancien enfant de chœur de la métropole, Luc Blondeau, demandant au chapitre la gratification triennale de 20 l. distribuée aux anciens choriaux, 1736 ; — compte des revenus de la fondation des enfants de chœur rendu par les chanoines Jean-Baptiste Boudret, prieur de Bonnevent, et Claude-François Franchet, prieur de Fontaine ; — frais de curage du ruisseau de Gy, le long des prés du chapitre ; — quittance de contribution à la bâtisse de l'église de Vaux en 1733, 1734, 1736.

G 515. (Liasse.) — 98 pièces papier.

1737-1741. — *Pièces justificatives de comptes.* Transaction entre le chapitre, Antoine Frick, Jean-Louis Monnier, chamoiseur, et Maurice Fusenot, relativement à la foule de Tarragnoz, 1737 ; — état de reconnaissances au profit du chapitre passées devant le notaire Colin ; — compte de la recette et dépense de la fondation des enfants de chœur, 1739 ; — conditions de l'amodiation des vendanges (dîmes) de la côte de Trois-Chastels ; — visite d'une barque (ou bac) récemment confectionnée à Bussières, 1740.

G 516. (Liasse.) — 73 pièces papier, 1 parchemin, 2 sceaux.

1742-1755. — *Pièces justificatives de comptes.* Vente par le chapitre à Claude-Étienne Druet, maître de forges à Conflandey, de bois et charbons provenant des grands bois de l'abbaye de Luxeuil, 1742 ; — mémoire d'une boiserie faite par le menuisier Faivre dans la chapelle que l'archevêque fait rétablir dans l'église métropolitaine, 1743 ; — certificat du cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, constatant que l'abbé Gillebert de Saint-Juan a servi comme chapelain du Roi ou du Dauphin, d'avril à septembre 1743 ; — frais de réparation du four banal de Dampierre-lez-Montbozon, soldés à Martin Chevillard et Antide Fregnot, 1744 ; — paiement des cuilibets par MM. Chamin et Damey, 1745 ; — bail des dimes de vendanges de Trois-Chastels ; — compte de la fondation des choriaux rendu par Claude-Joseph Damey ; — frais de vitrerie de la chapelle « *de Populo* » de l'église Saint-Jean de Besançon par Joseph Bulliard, 1746 ; — marché passé entre l'archevêque et Julien Chambert, maître architecte et sculpteur à Besançon, pour le maître-autel de la chapelle *de Populo*, église cathédrale de Besançon, pour 2,000 l. ; — réparations aux moulins de Tarragnoz par l'architecte Colombot ; — réparations aux moulins de Bivotte, 1749 ; — quittance de 100 l. intérêts de rente dus aux chapelains de Sainte-Claire de Besançon par le chapitre, 1755.

G 517. (Liasse.) — 78 pièces papier.

1756-1779. — *Pièces justificatives de comptes.* Déclaration des revenus bruts du chapitre, 1760 ; — réclamation adressée au chapitre par le sieur Derognat, commissaire à terrier, 1769 ; — délibérations capitulaires relatives aux réparations à faire aux vignes à la suite de leur visite générale, 1771-1773 ; — état général des revenus et dépenses de l'église métropolitaine, 1760-1771 ; — état général des remèdes fournis pour les enfants de chœur par l'apothicaire Baratte, 1778 ; — frais de rénovation de terrier à Chambornay, 1779.

G 518. (Registre.) — 117 pièces papier.

1780. — *Pièces justificatives de comptes.* Mandat acquitté de 433 l. 2 s. pour décoration de la chapelle du Saint-Suaire ; — 6,000 expéditions de grandes indulgences envoyées avec le mandement du carême, 144 fr. ; — réparations au moulin de Cussey et aux écluses de Geneuille, 3,000 l. ; — vitrerie d'une fenêtre de la chapelle du Saint-Suaire par Bulliard, 171 l. 18 s. ; — couverture de l'église Saint-Jean ; — 9 l. payées aux porteurs de la châsse des saints Ferréol et Ferjeux à la procession générale ; — paiement de fournitures de bureau ; 2 mains papier grand raisin, 3 l. 12 s. ; 1 rame papier, 3 l., à M^{lles} Hallez sœurs ; — affiche (impr.) d'amodiations de dîmes du chapitre, Cl.-Jos. Daclin, imprimeur du Roi ; — état des dîmes appartenant au chapitre métropolitain, aux comtes de Bourgogne, de Belfort et Montbéliard (impr., 8 pages).

G 519. (Liasse.) — 143 pièces papier.

1781. — *Pièces justificatives de comptes.* Compte du tiers de dîme appartenant au chapitre sur les territoires d'Azans et de Crissey ; — mémoire du sieur Guyon, commissaire à terrier, pour avoir levé les plans généraux sur le territoire de Cussey ; — état des musiciens ayant assisté au *Te Deum* exécuté par ordre du chapitre pour la naissance du dauphin, le 18 novembre 1791 ; — affiche (impr.) d'amodiation du four Saint-Quentin, à Besançon (impr. Daclin) ; — état de journées des sieurs Strolz et Burger pour voyage à Colmar, visite de l'église paroissiale d'Essert, etc., 21-23 août-23 septembre 1781.

G 520. (Liasse.) — 183 pièces papier.

1782 — *Pièces justificatives de comptes.* Placard portant mise en vente des seigneuries d'École, Louvatange, Berthelange, Pouilley-François, Dannemarie, Cottier, Noroy, Vorge et Cléron, appartenant au chapitre (impr. de Jacques-François Couché, 1782) ; — quittance du sieur Pageault, curé de Seurre, de 197 l. 10 s. ; quartier de sa portion congrue payé par le chapitre ; — quittance d'une messe chantée à la cathédrale le jour des Rameaux, donnée par Dom Sornet, prieur de Saint-Vincent ; — cahier quittancé par les suppôts du chapitre ; — quittance de 3,537 l. 12 s., montant de l'imposition du don gratuit à laquelle le chapitre de Besançon était cotisé pour 1781 ; — travaux de charpenterie faits à l'église métropolitaine par François Bouriot.

G 521. (Liasse.) — 224 pièces papier.

1783. — *Pièces justificatives de comptes.* Réparations faites dans le bâtiment de la maîtrise ; — fourniture de 3 calices, 2 patènes, une coupe et sous-coupe dorés faite au chapitre par l'orfèvre Maurice, 838 l. ; — reliure de deux missels par le sieur Camus, 13 l. 5 s. ; — frais de plans et devis faits pour la reconstruction de l'hôtel du grand chantre par le sieur Cuchot, architecte de Monsieur, frère du Roi ; — paiement de 3,537 l. 12 s. de don gratuit sur la feuille du clergé du comte de Bourgogne ; — comptes de ménage de la maîtrise, prix des denrées courantes ; — révision de tous les marchés, travaux et paiements faits dans les terres du chapitre ; — distributions faites aux familiers et suppôts.

G 522. (Liasse.) — 211 pièces papier (dont 2 cahiers de 24 pages).

1783-1974. — *Pièces justificatives de comptes.* Livre des appointements du bas chœur, 1783-1784 ; — pâtés de Pâques se payant aux suppôts à raison de 15 s. par tête ; — assistances à l'anniversaire d'Hugues I^{er} ; — paiement de 125 l. au curé de La Vèze, quart de sa portion congrue ; — réparations à la maison du chapitre, sise rue du Mont-Sainte-Marie et louée au sieur Pillot, boulanger ; — recette des seigneuries et prébendes de Tarcenay faite par Clande-François Landriot, de Villers-sous-Montrond ; — ouvrages faits pour le chapitre par le sieur Bailly, serrurier ; — réparation de la couverture de l'église de La Vèze.

G 523. (Liasse.) — 153 pièces papier (dont 1 cahier de 19 pages).

1785. — *Pièces justificatives de comptes.* *Quittance* de 307 l. 4 s. 6 d., donnée au chapitre par Marie Barbe, née Domet, veuve de Jacques Guelat, receveur du prince-évêque de Bâle, pour honoraires de procès ; — feuille de pointage (impr. avec entête aux armes du chapitre) des honoraires touchés par le chanoine Claude-François Baulard, d'Angirey ; — billet rentuel de 17,000 fr. souscrit par le chapitre à M. de Chamigny ; — livre des appointements du bas-chœur ; — paiement au curé de Velotte, F.-P. Morel, de 125 fr., quart de sa portion congrue ; —

réparations diverses faites dans la maison capitulaire de la rue du Mont-Sainte-Marie.

G 524. (Liasse.) — 177 pièces papier (dont 1 cahier de 20 pages).

1786. — *Pièces justificatives de comptes.* « Les grandes indulgences et prérogatives accordées par plusieurs papes, cardinaux, légats et archevêques aux bienfaiteurs de la fabrique de l'église métropolitaine de Besançon.... par ordonnance Cusenier, secrétaire du chapitre » (placard impr. avec armoiries du chapitre, entête et encadrement, chez la veuve Daclin, 1786) ; — paiement de 3,979 l. fait par le chapitre pour le don gratuit ordinaire ; — mémoire des ouvrages faits par les religieuses du Refuge, pour la métropole ; — menuiserie faite pour la salle capitulaire ; — ouvrages faits par les serruriers Bailly et Chalon ; — construction d'une scierie à Tarragnoz ; — livre du bas-chœur pour 1786 ; — paiement de 600 fr. de portion congrue au sieur Bazard, curé de La Vèze.

G 525. (Liasse.) — 179 pièces papier (dont 1 cahier de 21 pages).

1787. — *Pièces justificatives de comptes.* Quittance de 2,700 l. dues par le chapitre au chanoine de Vauconcourt, donnée au nom de son héritier, M. de Pouthier, lieutenant-colonel au régiment de Gévaudan ; — édition de 1787 des « Grandes indulgences.... de l'Église métropolitaine de Besançon » (impr.) ; — réparations diverses faites à l'église cathédrale et à ses chapelles ; — réparations à la maison de la maîtrise ; — confection d'ornements d'église ; — réparations à l'écluse de Rivotte ; — achat d'un vase de saintes huiles, 12 l. ; — livre des appointements du bas-chœur ; — réparations dans la maison vis-à-vis Saint-Jean-Baptiste, occupée par M. de Vregille et appartenant au chapitre.

G 526. (Liasse.) — 99 pièces papier (dont 1 cahier de 14 pages).

1788. — *Pièces justificatives de comptes.* Compte de la fondation des enfants de chœur ; — livraison d'huile et cierges par le sieur Chalon, 985 l. 14 s. ; — réparations faites au chœur de l'église de Saint-Vit ; — réparations aux moulins de Tarragnoz ; — travaux au clocher de Saint-Jean par le charpentier Monpiton ; — frais de bénédiction et de pose de la grosse cloche.

G 527. (Liasse.) — 71 pièces papier.

1789-1790. — *Pièces justificatives de comptes.* Quittance de 42 l., prix de six plateaux et une chaudière vendus au chapitre par Pierre Vuilleret, 1789 ; — travaux de serrurerie faits au moulin de Rivotte ; — pose de la ribe de ce moulin par le charpentier François Bouriot ; — paiement de 3,537 l. 12 s. pour don gratuit ; — quittance de 5 l. pour 8 pages in-8 d'impression donnée par M. Couché ; — frais de procédures soldés au procureur Dormoy, 1790.

G 528. (Liasse.) — 105 pièces papier.

1791. — *Pièces justificatives de comptes.* Ouvrages faits dans l'église Saint-Jean par le tapissier Gousset ; — délibérations et pièces comptables de la fabrique, signées par le receveur Bonard ; — travaux faits à Saint-Jean par le menuisier Drouhard et l'architecte Tournier ; — liquidation de rentes et autres dettes appartenant à l'église épiscopale.

G 529. (Liasse.) — 190 pièces papier.

1792-1793. — *Pièces justificatives de comptes.* Paiement de 72 l. aux musiciens bourgeois qui ont joué à la procession de la Fête-Dieu, 1798 ; — ouvrages divers faits à la paroisse Saint-Jean-Baptiste ; — paiements de suppôts, lévites, fournitures de toutes sortes, faites à la paroisse épiscopale ; — mandats et quittances délivrés pour les premiers mois de l'année 1793.

G 530. (*Cahier.*) — *In-4° papier de 76 feuillets (filigrane : cercle contenant les initiales P C soutenues d'un croissant et surmontées d'une croix.*

1682. — « Inventaire des tiltres des héritages et censes dépendantes de la métropolitaine de Besançon, situés tant sur le territoire dud. Besançon que dans le comté de Bourgogne. » N° 1, donation faite par Pharufus, prêtre, de ce qui lui appartenait dans la paroisse de Port-sur-Saône, entre autres un pré appelé le pré de l'Église, 990 ; — 2, donation du moulin de Tarragnoz, etc., par Hugues I^{er} à son chapitre, 1047 ; — 3, transaction entre Guillaume d'Arguel et Jean le Parisien, pour une vigne « à Romesin, » 1221 ; — 12, achat par Thomas, prêtre et familier de l'église métropolitaine, d'une maison sise en la Grande-Rue, pour 12 l. estevenantes, 1263 ; — 16, vente par le chapitre à Guillaume de Grancey, chanoine, d'une maison sise au cloître Saint-Étienne, menaçant ruine et provenant de Renaud du Puys, 1273 ; — 28, achat d'un chasal aux Chaprais par Philippe de Scey, écolâtre, 1292 ; — 32, vente par Huard, fils de Perrenat le Grand, bourgeois de Vesoul, à Éluys, vicomtesse de Vesoul, de tout ce qu'il possédait à Authoison, 1250 ; — 52, vente par Gérard de Montjustin, s^r d'Arguel, à Hugues de Salins et Richarde, sa femme, citoyens de Besançon, d'une vigne à Arguel, 1335 ; — 60, accord fait avec Philippe de Montjustin, s^r de Beaujeu-sur-Saône, Gérard et Guillaume de Montjustin, ses frères, et le chapitre de Besançon, au sujet de vignes à Beure, 1373 ; — 64, Barthélemy de Cicon, s^r de Roche, vend à Henri de Scey, archidiacre de Besançon, et au chanoine Pierre dit Prophète, une vigne à Clametigney, 1277 ; — 65, Marguerite, dame de Châtillon, vend au même Henri de Scey une vigne au même territoire, 1282 ; — 88, Colin, marguillier de l'église de Besançon, achète d'Hugues de Bregille une vigne à Trois-Chastels, 1308 ; — 99, « lettres vidimées d'autorité de l'officialité de Besançon de l'accord fait entre les doyen, chapitre dud. Besançon et messire Jacques d'Arguel, chevalier, d'une part au fait de la destruction d'une maison située proche l'église de Saint-Mauris appelée « la Tour de Chilly, » détruite par l'impétuosité de plusieurs ciloyens, lad. maison dépendante du fief dud. chapitre qui l'auroit reçu en garde dud. Jacques d'Arguel comme à luy appartenant, auroit esté convenu et traité, que les malfacteurs desnommés tous dans les présentes lettres seroient assignez pour estre condamnez au désintéressement de la destruction de ladicte maison, que le magistrat en auroit le septiesme des frais et intérests, le surplus demeurant aud Jacques d'Arguel, et que led. chapitre emporteroit dix soudées de terre a dix sols chasque soudée comme par lesdictes lettres en parchemin du lendemain de la Chaire-Saint-Pierre, 1352, signées Th. de Bellovisu » ; — 101, don par Jean de Corcondray à l'église métropolitaine d'une maison rue Saint-Vincent entre celle de Richard de Fustes et celle de Lambelin Fournier, 1311 ; — 106, Jean de Beaume, citoyen de Besançon, vend à Éluys de Joinville, vicomtesse de Vesoul, deux maisons avec verger, rue Saint-Vincent, touchant la maison Vuillemin d'Abbans d'une part et la maison de Richard de Fustes d'autre, s'étendant lesdites maisons dès la rue commune jusqu'au mur de Richard de Fustes, 1301 ; — 108, vente d'une maison située place du Palais, 1345 ; — 110, autre, rue du Clos ; — 128, amodiation du moulin de Tarragnoz à deux charpentiers, les frères Jean et Hugues Morrelat, 1412, — 135, achat d'une maison rue du Clos, par Étienne d'Arembourg, prêtre, 1440 ; — 138, d'une maison rue Saint-Paul, 1441 ; — 140, d'une autre, rue de l'Orme de Chamars, 1462 ; — 143, d'une autre rue Battant, outre celles de Pierre Des Potots le jeune et celle de Jacquet Naisey, acquise par Jean

Bourgoin, 1466 ; — 166, donation d'un meix à Pagney, à l'église de Besançon, par Odon de Champagne, 1202 ; — 171 et 172, procédures et sentence d'excommunication contre Raiselin de Rochefort, châtelain dudit lieu, pour M^{me} de Flandre, ayant usurpé des terres appartenant au chapitre à Amange, 1373 ; — 211, achat d'une moitié du domaine de Bussières, par le chapitre, de Jean d'Oiselay, s^r de Flagey, écuyer, 1290 ; — 212, vente de la moitié du four de Bussières, par Étienne d'Arbois, écuyer, à Guyot de Bussières, écuyer, et à Marguerite d'Orchamps, sa femme, 1498 ; — 239, amodiation du moulin de Cussey par le chapitre à Damnate et Pierre, son fils, 1232 ; — 241, Henri de Scey achète de Vuillerme de Villers-Farlay, Nicolin de Montrond, sujet mainmortable, ses enfants et son meix de Montrond, 1278. (En tout 245 documents analysés.)

G 531. (Registre.) — Grand in-folio papier, 8 et 151 feuillets.

1744-1756. — Inventaire des titres généraux du chapitre métropolitain commencé en 1744, achevé en 1756 par le secrétaire et séchal du chapitre Claude-Joseph Damey, d'Orgelet. *Ad majorem Deigloriam anno 1744, zelo suscepi, zelo et patientiâ perfeci 24^e julii 1756. Damey, presbyter sexcallus.* Fol. 1 bis. Table des titres contenus dans le volume : Bulles ; — diplômes ; — droit d'élection de l'archevêque ; — droit d'élire le haut doyen ; — privilèges ; — titres honorifiques ; — scellés et inventaires ; — canonicats et coadjutories ; — statuts anciens ; — cures et chapelles ; — Salins ; Saint-Suaire ; — Glace ; — patronages (par décanats) ; — rentiers et reconnaissances ; — cens ; — Ferrière-lez-Scey ; Cussey-sur-Lison ; — dîmes ; — baux à ferme ; — moulins ; fours ; — traites et domaines divers ; — Gy ; — testaments ; — fondations ; — haut doyenné ; — grande chantrerie ; — grande trésorerie ; — archidiaconats ; — persécutions faites par les gouverneurs et citoyens de 1195 à 1668. Fol. 1 et suivants. *Bulles* : de Léon IX, 16 cal. décembre an I ; — autre du même, même date ; — autre du 3 des ides de janvier an II ; — de Pascal II, 11 des cal. de janvier 1106 ; — autre du même des cal. de novembre 1113 ; — autre du même du 9 des cal. d'avril 1116 ; — de Calixte II, du 15 des cal. de mars 1120 ; — du même, du 11 des nones d'avril 1120 ; — du même, du 11 des cal. de juillet 1129 ; — du même, du 4 des ides de novembre 1123 ; — du même, du 14 des cal. d'avril 1122 ; — du même, du 8 des ides d'avril 1123 ; — d'Innocent II, du 2 des ides d'avril 1141 ; — du même, du même jour ; — de Luce II, du 17 des cal. d'avril — 1143 ; — attestation de Jean du Clos, citoyen de Besançon, devant Anseric, abbé de Saint-Vincent, qu'il a vu en 1145 le pape Eugène III faire la consécration du cimetière de la mère église de Saint-Jean ; — bulles : d'Eugène III, du 4 des cal. de mai 1145 ; — du 12 des cal. de juin 1148 ; — du 13 des cal. de juin 1148 ; — du 8 des cal. de février 1150 ; — d'Adrien IV, du 2 des nones de mars 1157 ; — d'Alexandre III, du 14 des cal. de juin 1180 ; — du 3 des nones de juillet 1180 ; — de Luce III, des nones de février 1184 ; — d'Urbain III, du 3 des cal. de janvier 1185 ; — du 7 des ides de décembre 1186 ; — d'Innocent III, du 6 des ides de juin 1198 ; — d'Alexandre III, du 7 des cal. d'octobre 1180 ; — d'Innocent III, du 3 des nones d'octobre 1212 ; — lettre adressée au pape Honorius par l'abbé de Saint-Vincent, le prieur de Saint-Paul, les abbés de Favernay, Montbenoît, Belle vaux, la Charité, Lieucroissant, Corneux, le suppliant de conserver à l'église de Saint-Jean Évangéliste de Besançon la dignité de mère-église dont elle a joui de tout temps et dont elle jouit encore à l'exclusion de toutes les églises de la province de Besançon et de renouveler ses privilèges, 1218 ; — bulles : d'Honorius III, du 6 des cal. de mars 1219 ; — du 5 des cal. de février, 1220 ; — du 7 des ides d'avril 1220 ; — du 4 des cal. de février 1221 ; — du 10 des cal. de mars 1223 ; — du 16 des cal. de février 1224 ; — d'Innocent IV, nones de mai 1245 ; — des nones de septembre 1251 ; — lettres d'Hugues de Sainte-Sabine, cardinal légat d'Innocent IV, accordant la

remise de 100 jours de pénitence à tous ceux qui visiteront l'église de Saint-Jean l'Évangéliste aux jours de fête de saint Jean, saints Ferréol et Ferjeux et de la Dédicace, 6 des cal. de septembre 1253 ; — bulles : d'Innocent IV, 4 des cal. d'août 1254 ; — du même, même jour ; — du 10 des cal. d'août 1254 ; — du 11 des cal. d'août 1254 ; — d'Alexandre IV, du 3 des nones de février 1255 ; — du même, du 7 des ides de mars 1257 ; — du 3 des nones de mars 1257 ; — du même, même date ; — du 15 des cal. d'avril 1257 ; — du 3 des ides de juin 1257 ; — du 8 des cal. de février 1258 ; — du 3 des cal. de mai 1258 ; — du 4 des cal. de mai 1258 : — du même jour ; — du 4 des ides de mai 1258 ; — du 2 des ides de mai 1258 ; — du 4 des nones de mai 1258 ; — du 6 des nones de mai 1258 ; — du 3 des cal. de mai 1258 ; — du 4 des ides de juin 1258 ; — de Clément VII (confirmation), du 7 des ides de mai 1380 ; — du 7 des cal. de septembre 1380 : — du 6 des nones de mai 1382 ; — du 15 des cal. de janvier 1387 ; — du 15 des cal. de mai 1387 ; — de Jean XXIII, du 6 des ides de juin 1412 ; — de Martin V, du 5 des cal. de mai 1417 ; — du même jour ; — du 4 des nones de juin 1421 ; — du 5 des cal. de décembre 1427 ; — de la veille des cal. de juillet 1433 ; — d'Eugène IV, du 4 des cal. de mars 1435 ; — du 12 des cal. — d'avril 1436 ; — décret du concile de Bâle, du 10 des cal. d'octobre 1437 ; — bulles : d'Eugène IV, du 4 des nones de mars 1438 ; — du 8 des ides de mars 1439 ; — de Nicolas V, de la veille des nones de mai 1447 ; — du 17 des cal. d'octobre 1451 ; — de Pie II, des cal. de mai 1463 ; — de Paul II, du 30 mars 1466 ; — des ides de juillet 1466 ; — du 9 des cal. de juillet 1470 ; — de Sixte IV, du 9 des cal. de juillet 1478 ; — de Paul III, du 8 des cal. de juin 1543 ; — de Pie IV, du 8 des ides de novembre 1565 ; — lettre de l'évêque de Verceil, nonce du pape, adressée au chapitre pour la réforme des abus qui se commettaient en l'église de Besançon, dans la célébration des saints offices, le peu d'édification que les chanoines donnaient à l'église et la conduite de quelques-uns dans leurs mœurs, les invitant et exhortant à la réforme desdits abus, 15 des cal. d'octobre 1580 ; — bulles : de Clément VIII, des nones de juin 1594 ; — de Paul V, des cal. de juillet 1609 ; — d'Innocent XI, du 8 juin 1680 ; — de Clément XI, du 6 des ides de décembre 1706 ; — de Benoît XIV, du 3 des nones d'octobre 1750 ; — du 16 des cal. de juillet 1750 ; — arrêt du parlement de Besançon du 12 avril 1752, ordonnant l'enregistrement desdites bulles ; — procédures relatives à la fulmination desdites bulles, 1752. — Mandement de l'évêque de Genève à ses diocésains pour recommander les quêtes pour les réparations de l'église de Saint-Jean l'Évangéliste de Besançon, du sein de laquelle il a été tiré pour occuper le siège pontifical de Genève, mars 1231 ; — lettres de l'archevêque de Besançon, Geoffroy, recommandant aux évêques de Lausanne, Bâle et Belley les quêteurs sollicitant des aumônes pour le rétablissement de l'église métropolitaine de Saint-Jean, réduite en cendres, août 1237 ; — autres du même archevêque et pour même objet, adressée aux évêque et diocésains de Belley, 1239 ; — mandement de l'archevêque Amédée (1194-1219) à ses diocésains pour la réparation de l'église métropolitaine (s. d) ; — bref d'Innocent IV accordant des indulgences pour aider à rétablir l'église de Saint-Étienne tombant de caducité, à la réparation de laquelle on travaillait, 3 des ides de février 1246 (deux mandements de légats du Saint-Siège pour même objet, 1240 et 1254) ; — bref de plusieurs cardinaux pour la réparation de Saint-Étienne, incendié, 1353 ; — brefs de Clément VII pour même objet, 15 des cal. de septembre 1378, 7 des ides de mai 1381 ; — patentes de Marguerite d'Autriche exemptant le chapitre et ses quêteurs des mesures prises par ses officiers contre les porteurs de châsses, 1529 ; — mandement de l'archevêque Guillaume, portant translation dans le chœur de Saint-Jean des corps des saints martyrs Ferréol et Ferjeux, en présence des évêques de Lausanne, Chalon, Autun et Mâcon, et institution de la fête de ladite translation avec indulgence de 40 jours pour tous ceux qui, confessés et contrits, chômeraient le 5 septembre. — Fol. 21 et suiv. *Diplômes* : de Rodolphe, roi des Bourguignons, concédant certains meix au prêtre « Sururifus, in Coldra vico [Coldres], » 842 ; — de Lothaire, au profit d'Ardrin, archevêque de Besançon, concédant, en

l'honneur de Saint-Étienne et de Saint-Jean, « abbatiam Carnonis-Castri [Château-Chalon] cum cellula juxta vulgo Balma [Baume-les-Messieurs]... Data Kal. februarii Christo propitio regni Lhotarii gloriosissimi regis XIII^e indictione III^e (869) » ; — de Clotaire, accordant à Wlerich et à ses fils Vuidon et Narduin, à la prière d'Hugues, duc des Francs, et de Gislebert, comte de Bourgogne, certains droits dans le village de « Casliaco, » sur la rivière de « Duine, » pour, après la mort desdits Vuidon et Narduin, lesdits droits retourner à la cathédrale « Sancti Botrici. » « Artam Parisiaca urbe anno primo regnante gloriosissimo rege Clotario, indictione XIII^a [quæ dicitur 879] » ; — donation faite à Saint-Étienne du temps de l'archevêque Gyrfredus, par le comte Leutaldus, de deux églises dédiées toutes deux à Saint-Maurice, celles de « Gradiacus et Pontiliacus [Gray et Pontailler-surSaône], » 951 ; — diplômes : du roi Conrad, confirmant l'abbé de Saint-Étienne, Ermenfroid, et ses chanoines dans la possession de Pouilley et de l'église Saint-Aubin dudit lieu, donnés par le comte Hugues, de Saint-Vit et de son église, de Mercey (Martiaco villa) et de son église dédiée à saint Martin, de Serre et Cussey, leurs églises et dépendances et d'autres villages donnés par l'abbé Étienne à l'église Saint-Étienne ; « ce diplôme est scellé d'un sceau en cire, représentant le buste du roi Conrad, tenant un sceptre à la main et autour est écrit : CHONRARDUS REX », 2 des nones de septembre 965 ; — de l'empereur Henri II, ordonnant que ses biens des chanoines de l'église de Saint-Jean soient toujours en commun, sans que l'archevêque ni aucun des chanoines puissent les diviser ni ériger en bénéfice permettant de bâtir des maisons de Porte Noire au mur ancien qui protège la montagne Saint-Étienne, etc., 4 des cal. de janvier 1042 ; — du même, déchargeant les chanoines et leurs fermiers de Cully (Cusliaco) et Riez (Rualdo) de certaines redevances et exactions que ses officiers de Lutry (de Lustriaco) percevaient sur les sujets desdits villages, 18 des cal. d'octobre 1053 ; — de Henri III, confirmant, à la prière d'Hugues à Saint-Étienne, les églises de Velotte, Saint-Quentin, Vieilley, Chambornay (avec le fief y acquis par l'archevêque Hector), Noroy, Tarcenay, Saint-Anatoile de Salins, Saint-Jean de Salins (provenant de l'archevêque Walterius), de Chamblay, de Grozon, etc. ; — de Henri V, mandant à Gérard, évêque de Lausanne ; Renaud, comte de Bourgogne ; Béatrix, sa mère ; Thiébaud de Rougemont, Richard de Montfaucon, Aimé de Faucogney, Guillaume de Roulans, Jérémie de Ruffey, Étienne de Traves, de protéger l'église de Saint-Étienne, ses domaines et sujets contre les entreprises d'un sire de Vienne, ennemi de la paix, contempteur de l'autorité du Saint-Siège et de celle de l'Empereur, s. d. (v. 1116) ; — de Henri III, dégageant les sujets de Saint-Jean et Saint-Étienne, à Lutry, de toutes exactions et servitudes, l'archevêque Hugues l'ayant aidé à recouvrer le château dudit Lutry, 1053, — donation à Saint-Étienne, par Étienne, comtesse de Bourgogne, de six meix en franc-allevé à Arc-et-Senaas et Cramans, 1088 ; — autre par Guillaume, comte de Bourgogne, du moulin de Vadans, du consentement de ses fils Rainaud, Raimond et Étienne de Bourgogne, [1080] ; — autre de Rainaud, comte de Bourgogne, abandonnant son droit de gîte à Tarcenay, au profit de Saint-Étienne, ainsi que ses prétentions sur la pêcherie de Palise, et consentant aux acquisitions faites ou à faire par ladite église, du consentement de Guillaume, son, frère, et d'Agathe, son épouse, tille du duc de Lorraine (sceau de cire plaqué, représentant le comte de Bourgogne à cheval et armé), 1148 ; — de Frédéric Barberousse, donnant la terre de Villeneuve à charge de payer 6 livres estevenantes aux deux chapelains de la chapelle Saint-Georges instituée par la défunte impératrice Béatrix, 1189 ; — ratification de cette dernière donation par Othon, comte palatin de Bourgogne, 1191 ; — donation par Odon de Champagne, neveu du comte Guillaume, à l'église de Besançon, de certains sujets censitaires de Quingey qui étaient allés demeurer sur les terres du chapitre (grand sceau de cire à queue pendante représentant le comte à cheval), 1155 ; — ratification par Guillaume, comte de Mâcon, et ses fils Étienne et Gérard, de ce qu'Odon, son neveu, avait donné à l'église de Saint-Jean au « Port de Roche » (sans doute le Portail de Roche,

entre Osselle et Abbans-Dessous), v. 1151 ; — diplôme de privilèges et confirmations en faveur de l'église Saint-Jean, concédé par Frédéric Barberousse, 1153 ; — autre du même, même objet, 2 des nones de novembre 1157 ; autre de l'impératrice Béatrix, intervenant dans un débat entre le comte de Bourgogne, l'archevêque et le chapitre de Besançon, au sujet du château de Vesoul ; il est décidé que les héritiers du comte tiendront le château de Vesoul en fief de l'archevêque et du chapitre, et qu'en cas de guerre, ils devront le remettre à ces derniers, 1183 (vidimus de 1356) ; — autre de Frédéric-Barberousse, confirmant à l'archevêque Herbert l'abbaye de Bregille, anciennement donnée par l'empereur Charles à Arduic, aliénée par ses successeurs et retirée par Anséric, par autorité de justice, 1165 ; — autre du même mettant au ban de l'empire Renaud et Hugues de Saint-Quentin, frères, et leurs complices, pour offenses réitérées envers l'Église, pillages, etc., 1167 ; — autre du même accordant aux deux chapitres métropolitains, au chapitre de Sainte-Madeleine, à l'abbaye Saint-Paul et à l'abbé de Saint-Vincent de Besançon, le droit de juridiction par eux-mêmes ou par juges commis, 1^{er} mars 1190 (vidimus de 1607) ; — charte du comte Étienne de Bourgogne, prenant vis-à-vis des chanoines l'engagement de leur livrer, pieds et mains liés, le forestier de Besançon et ses fils, si l'un ou l'autre causait quelque tort au chapitre, 1195 ; — diplôme de Frédéric II, adressé à Othon, duc de Méranie ; à Étienne et Guillaume, comtes de Bourgogne ; à Richard, comte de Montbéliard ; à Thiébaud de Rougemont, à Vuillerme d'Apremont, Guillaume de La Roche, Thiébaud de Neuchâtel et autres grands vassaux, pour les inviter à maintenir l'église Saint-Étienne de Besançon dans ses domaines et les privilèges qu'elle tenait de la libéralité des Empereurs, « pris égard qu'Othon son oncle et Raynaud son bis-aïeul, comtes palatins de Bourgogne, sont inhumés en ladite église et que ce sont ses prédécesseurs qui l'ont fondée, » 27 décembre [1223], indiction XI ; — autre de Henri, roi des Romains, rétablissant l'archevêque de Besançon, prince de l'Empire, dans la souveraineté de cette ville, dont il avait été investi en prenant possession de la régalie et dont les citoyens l'avaient exclu en lui refusant l'entrée des portes et des rues de la ville, 6 des cal. de janvier 1224 ; — de Frédéric II confirmant à la prière de Geoffroy, chanoine de Saint-Étienne, et du chapitre, les privilèges concédés par Henri III en 1059, « scellé d'un sceau d'or représentant l'Empereur tenant d'une main le sceptre et de l'autre un globe, » 1^{er} mars 1225 ; — autres diplômes de Guillaume, confirmant divers privilèges, du 4 des nones de mai 1214, du 15 des cal. de mars 1255, du 7 des ides de novembre 1255, du 8 des ides de novembre. 1255 (vidimus de février 1257) ; — confirmation des privilèges et immunités de l'Église de Besançon, concédés par les empereurs, tant pour le droit de battre monnaie que pour faire construire des forteresses, par Pierre, cardinal de Saint-Georges, Metz, 4 des cal. de mars 1255 ; — confirmation des privilèges de l'Église de Besançon, par l'empereur Rodolphe, 6 des cal. de mai 1283 ; par l'empereur Wenceslas, 20 mars 1399 (vidimus de 1421) ; — quittance de 200 l. payées par le chapitre à Thiébaud de Rougemont pour le comte de Bourgogne, à charge de les garder et défendre contre le roi d'Allemagne et les citoyens de Besançon, 6 août 1289 : — diplôme d'Albert, roi des Romains, permettant au chapitre de bâtir des châteaux forts dans ses terres de Tarcenay, Pouilley et Dampierre, 7 des ides d'avril 1307 (vidimus de 1467) ; — autre de Charles IV, confirmant les anciens privilèges de 1165 sur l'abbaye de Bregille, les monnaies, le droit de change, etc., 4 des cal. de décembre 1356 ; — lettres de la duchesse de Bourgogne, Marguerite, portant mainlevée des terres du chapitre saisies par défaut d'amortissement, 29 octobre 1405 ; — patentes du duc Jean, ordonnant même mainlevée, 27 juin 1405 ; — autres du même, même objet, 29 octobre 1405 ; — sauvegarde accordée aux chanoines et chapitre de Besançon par le duc Jean, 7 mai 1406 ; — lettres du même portant mainlevée du temporel saisi à cause de l'interdit prononcé par l'archevêque sur la ville et le diocèse de Besançon, 1^{er} juin 1408 ; — patentes de l'empereur Wenceslas cédant, pour lui et ses successeurs, à Jean, duc de Bourgogne,

son frère, les gouvernement et domaine réel de Besançon, 1^{er} juin 1410 ; — mainlevée par le duc Jean, au chapitre de Besançon, d'une saisie de son temporel, 10 mai 1412 ; — procédures de la duchesse Marguerite contre les chanoines de Saint-Étienne, à propos de l'irrégularité de leur service, et confirmation finale de leurs privilèges, 24 janvier 1414 et 28 septembre 1418 ; — sauvegarde de Philippe le Bon en faveur du chapitre, 15 juin 1420 ; — diplôme de Sigismond mandant au duc de Savoie, au comte de Bourgogne et à l'avoyer de Berne d'enquêter sur les troubles apportés par les gouverneurs et citoyens de Besançon aux privilèges et juridictions de l'archevêque de Besançon et de son église, 9 décembre 1432 ; — commission du même à Albert, baron de Lympurg, pour enquêter à Besançon sur même objet, 21 décembre 1433 ; — diplôme de Frédéric III accordant la régale et toute juridiction temporelle dans la cité de Besançon à l'archevêque Quentin, 27 janvier 1441 ; — investiture de la juridiction temporelle et autres fiefs de l'empire en faveur de Quentin Ménard, après serment entre les mains du marquis de Hochberg, conseiller aulique de l'Empereur, 1441 ; — sauvegarde de Philippe le Bon en faveur du chapitre, 5 octobre 1447 ; — autre de Charles le Téméraire, 13 septembre 1467 ; — autre de Philippe le Beau, 1^{er} août 1497 ; — sauvegarde du même en ce qui concernait les récentes acquisitions du chapitre, 17 juin 1498 ; — patentes du même évoquant au parlement de Dole un procès soulevé devant l'officialité par Antoine de Vergy, contre le haut doyen Carondelet, pour se faire rendre compte des revenus de l'archevêché pendant la vacance du siège, 31 mai 1504 ; — sauvegarde du même archiduc au chapitre, à ses hommes et sujets, 19 octobre 1504 ; — sauvegarde générale de Maximilien d'Autriche et de Charles, son petit-fils, 10 novembre 1507 ; — confirmation des privilèges des XII^e et XIII^e siècles, par Charles-Quint, 17 février 1521 ; — sauvegarde contre les citoyens de Besançon, 20 février 1521 ; — signification de cette sauvegarde aux gouverneurs et au s^r Pillot, seigneur de Chenecey, juge de la mairie, 3 et 5 mars 1522 ; — autre sauvegarde du même empereur contre les mêmes citoyens, 16 novembre 1525 ; — patentes de Charles-Quint autorisant le chapitre à se servir du bref obtenu du pape le 17 février de la même année, leur permettant de conférer en tous mois les bénéfices de leur collation, — 10 mars 1533 ; — fulmination du bref de Clément VII, obtenu par le chapitre, à la prière de Charles-Quint et du chancelier Nicolas Perrenot de Granvelle, le 4 mars 1533, accordant la jouissance de la moitié de tous les fruits et revenus, de tous les bénéfices qui vaqueront dans la ville et diocèse de Besançon pendant dix ans, au profit du chapitre, « eu égard à la modicité des revenus de l'église de Besançon et aux frais considérables qu'elle a supportés pour défendre la ville et le diocèse du luthéranisme », 13 août 1535 ; — patentes de Charles-Quint permettant l'exécution de ce bref, 10 mars 1533 ; — sauvegarde du chapitre contre les citoyens, accordée par Charles-Quint, 24 mars 1533 ; — mandement du même au chapitre pour faire jouir des fruits de sa prébende Antoine Perrenot, chanoine, évêque d'Arras, retenu près de sa personne, 20 avril 1541 ; — diplôme de Maximilien II confirmant tous les privilèges du chapitre, 29 janvier 1566 ; — sauvegarde accordée par le même contre les violations, usurpations et voies de fait des Bisontins, 29 janvier 1566 ; — édit du même pour taire observer au comté de Bourgogne le Concordat germanique, 29 janvier 1566 ; — diplôme de Rodolphe II, confirmant les privilèges de l'Église de Besançon, 26 février 1586 ; — sauvegarde du même contre les citoyens de Besançon, 26 février 1586 ; — lettre de l'archiduc Albert, notifiant son déplaisir des mauvais procédés des Bisontins et invitant le chapitre à accepter l'arbitrage du parlement de Dole, chargé, avec le gouverneur de la province, de pacifier le différend, 7 juin 1601 ; — patentes des archiducs Albert et Isabelle accordant au chapitre le droit d'évocation au parlement de Dole, 24 décembre 1608 ; — mandement de garde au profit du chapitre, émané de Rodolphe II, au sujet d'un édit publié par les gouverneurs de Besançon pour extirper certain plant de raisin, 9 novembre 1610 ; — autres patentes des mêmes archiducs déclarant que le clergé du comté de Bourgogne ne contribuerait

point à la levée et solde des élus, ni de leurs officiers, 6 avril 1611 ; — diplôme de l'empereur Mathias, du 23 janvier 1613, confirmant les privilèges accordés à l'Église de Besançon par les rois et empereurs du X^e au XVI^e siècle, 23 janvier 1613 ; — sauvegarde du même contre les Bisontins, 1^{er} mars 1613 ; — patentes de l'archiduc Albert acceptant la commission à lui donnée par l'empereur Mathias, d'exécuter la sauvegarde, 16 janvier 1614 ; — échange de Besançon contre Franckenthal, conclu entre l'empereur Ferdinand III et le roi d'Espagne Philippe IV, le 18 mai 1654 ; — lettre de l'empereur Léopold recommandant au chapitre de Besançon d'élire haut doyen Humbert de Précipiano, baron de Soye, 21 mars 1660 ; — réquisition faite au nom du chapitre au marquis de La Baume Saint-Martin, député par le roi d'Espagne à l'exécution de l'acte d'échange de 1654, de mentionner la réserve — des privilèges du chapitre dans l'acte de prise de possession, 22 mai 1661 ; — extrait collationné des capitulations de Besançon en 1668 et 1674, portant maintien des privilèges des archevêque et chapitre ; — diplôme de l'empereur Léopold adressé à l'archevêque de Besançon et au chapitre pour l'exécution du concordat germanique, 12 août 1672 ; — patentes de Louis XIV portant confirmation des statuts des 24 mars 1601 et 1^{er} février 1683, sur les qualités exigibles des candidats aux canonicats, mars 1684 ; — arrêt du parlement de Besançon ordonnant enregistrement de ces patentes, 16 janvier 1685 ; — statut du 1^{er} février 1683, portant détail des qualités de ceux qui prétendront aux canonicats et prébendes ; — arrêt du conseil d'État et patentes royales portant réunion de l'hôpital de Sainte-Brigitte à la grande chantrerie, contrairement aux prétentions de l'ordre du Mont-Carmel, 14 décembre 1695 ; — concordat passé entre Louis XIV (représenté par l'Intendant, M. de Vaubourg) et le chapitre, par lequel ce dernier abandonne au Roi son droit d'élire son archevêque, 29 juin 1698 ; — patentes de Louis XV, maintenant au chapitre le droit de se qualifier d'« illustre », décembre 1753 ; — petit cartulaire sur parchemin contenant le texte de 17 diplômes et 12 bulles, transcrits devant Hugues Marmier, président du parlement de Dole, 16 juillet 1520 ; — procès-verbaux d'estimation des démolitions de l'église de Saint-Étienne, des maisons de chanoines et chapelains, jardins, verger, etc., sur la montagne Saint-Étienne, pour la construction de la citadelle, du 25 février au 15 mai 1699 (812,482 l.) ; — patentes de Louis XIV fixant à 10,000 l., imposées sur la province, les intérêts à payer au chapitre pour une somme de 200,000 l. représentant l'indemnité à lui due pour la démolition de Saint-Étienne et de ses cloîtres, maisons canoniales et dépendances, plus 71,500 l. qui seront payées en 12 ans, 23 août 1701 ; — règlement fait par le chapitre pour l'emploi annuel de ladite rente de 10,000 l. ; 3,000 seront employées à la décoration de l'église, et augmentation du nombre des chantres, 3,000 distribuées aux chanoines qui auront fait leur stage et 4,000 en augmentation de la rétribution du point du chœur, 28 septembre 1701 ; — arrêts du conseil d'État relatifs aux mêmes questions, 1685-1718 ; — patentes de Philippe le Hardi exemptant l'archevêque et le chapitre de Besançon de la levée du don et aide pour le voyage du comte de Nevers en Hongrie, 26 février 1397 (vidimus avec exemptions accordées par Charles le Téméraire, jusqu'en 1474) ; — ordonnance du même Philippe le Hardi à ses receveurs pour ne rien exiger de l'aide levée pour le voyage de son fils contre les Sarrasins, 31 septembre 1396 ; — arrêt du Parlement de Dole, déclarant que le chapitre n'est tenu aux aides des ducs et comtes qu'en proportion de ses nouveaux acquêts faits — au bailliage d'Aval dès 1430, 8 mars 1461 ; — patentes obtenues par Antoine-Pierre de Grammont, archevêque de Besançon, portant union au palais archiépiscopal de la maison canoniale de feu François-Joseph de Grammont, son oncle, février 1736 ; — patentes obtenues par le chapitre contre les officiers du bailliage de Besançon, par lesquelles Sa Majesté a déclaré ne vouloir déroger pour les articles 4 et 6 de son ordonnance de 1747 concernant les substitutions aux droits du chapitre réservés par le concordat de 1698, sur les inventaires de ses suppôts, 20 décembre 1755. Fol. 41 et suivants. *Droit d'élection des archevêques*. Bref de Grégoire IX

adressé aux abbés de Cîteaux et de Saint-Bénigne de Dijon et au prieur des Jacobins de Besançon, annonçant qu'avant nommé Jean, archevêque de Besançon, cardinal, à cause de ses grands mérites et vertus, il a invité les chapitres de Saint-Jean et de Saint-Étienne à nommer, quarante jours après réception de son bref, un successeur audit Jean ; il invite lesdits abbés et prieur à se transporter à Besançon au jour fixé, à assister aux délibérations des chapitres, et faute par ceux-ci de se mettre d'accord, à pourvoir eux-mêmes « selon le cœur de Dieu », 7 des cal. d'octobre 1227 ; — autre bref à l'adresse des deux chapitres, même texte, mais ordre inverse (le nom du prieur des Jacobins est P. Walterius), même date ; — autre du même pape annulant l'élection de l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon comme archevêque, par défaut de formalités, et nommant Nicolas de Flavigny, doyen du chapitre de Langres, au siège de Besançon, 10 des cal. de mars 1228 ; — déclaration par Nicolas de Flavigny, archevêque élu, que sa consécration devrait avoir lieu dans l'église de Saint-Jean ; mais, vu les inconvénients et circonstances du temps, il a demandé et obtenu permission de se faire consacrer en un lieu saint particulier, mai 1229 ; — bulles de Grégoire IX chargeant l'évêque de Troyes de s'enquérir si l'abbé de Saint-Vincent, le prieur de Saint-Paul, les chanoines de Sainte-Madeleine et le prieur des Jacobins de Besançon ont, comme ils le prétendent, le droit d'assister aux élections des archevêques, d'interroger les parties et d'en faire rapport au Saint-Siège, 17 des cal. de mai 1236 ; — autres du même adressées au clergé et au peuple du diocèse, sur ce que le chapitre n'étant pas d'accord dans l'élection d'un prélat, les uns ayant nommé le doyen de Belley, les autres le doyen d'Autun, il a cassé ces élections et nommé archevêque Geoffroi, archidiacre de l'église de Paris, 18 des cal. de mai 1237 ; — autres du même commettant le chantre de l'église de Troyes pour faire exécuter la sentence de l'évêque de Troyes, refusant tout droit d'intervenir dans l'élection des archevêques aux prieur et couvent de Saint-Paul et aux chanoines de Sainte-Madeleine, 2 des nones de janvier 1238 ; — autre conforme, pour faire notifier même décision à l'abbé de Saint-Vincent de Besançon, 12 des cal. de février 1238 ; — sentence de l'évêque de Troyes excluant complètement du droit d'élection les chanoines de Sainte-Madeleine, jeudi après la Toussaint 1266 (désistement du prieur des Jacobins de Besançon, de son prétendu droit, août 1230) ; — sentence de l'archevêque Guillaume déclarant que l'abbé, le prieur et un religieux de Saint-Paul ont le droit d'assister à l'élection de l'archevêque, mais doivent garder le secret sous le sceau de la confession, dimanche des Rameaux 1254 ; — décret de l'évêque de Chalon, imposant silence aux chanoines de Sainte-Madeleine sur leur prétendu droit d'élection, mai 1267 ; — bref de Clément IV confirmant la décision de l'évêque de Troyes de 1266, 5 des cal. de février 1267 ; — bref du collège des cardinaux, « sede vacante », confirmant l'élection faite par trois chanoines, commissaires du chapitre, d'Eudes de Rougemont comme archevêque, 5 des ides de février 1268 ; — procuration du chapitre à Jean Bricard, curé de Clerval, pour avertir et convoquer tous les chanoines à se réunir le lundi après saint Luc pour élire un archevêque en remplacement de Thiébaud de Rougemont, 13 octobre 1429 ; — bulles de Martin V concédant au chapitre la postulation qu'il lui avait faite du cardinal de Rouen (Jean de Rochetaillée) comme archevêque, et permettant (exceptionnellement) au chapitre d'élire le successeur éventuel du prélat après son décès, quoique le titulaire à remplacer fût cardinal, 5 des cal. de juin 1432 ; — citation des chanoines absents au 24 du mois d'avril pour élire le successeur du cardinal de Rouen, 6 avril 1437 ; — procurations des chanoines absents Robert Amelot, Pierre Charnier, Guillaume de Lacherène et Anselme Perchet, adressées à leurs collègues Jean Beaupère et Odo de Clerval pour voter pour eux à l'élection prochaine, 22 avril 1437 ; — procès-verbal de l'élection de Jean de Fruyn, haut doyen, à l'unanimité (l'abbé de Saint-Vincent, l'abbé et un religieux de Saint-Paul présents et votants), 24 avril 1437 ; — bref du concile de Bâle permettant au chapitre d'élire valablement son archevêque, quoique Eugène IV ait pourvu le cardinal François de Saint-

Clément, 14 des cal. de mai 1437 ; — commission du même concile donnée aux archevêques de Lyon et de Palerme pour examiner la régularité canonique de l'élection de Jean de Fruyn, 9 des cal. de juin 1437 ; — décret confirmatif de l'élection par le même concile, 4 des ides d'octobre 1437 ; — autre adressé par le concile à Jean de Fruyn pour faire plier devant lui, sous peine de censures ecclésiastiques, tous ceux qui refusaient de le reconnaître, 2 des ides de mai 1438 ; — autres des 6 des ides de novembre et 6 des ides de décembre 1438 ; — traité passé entre Quentin Ménard, archevêque pourvu par Eugène IV, Jean de Fruyn, archevêque élu par le chapitre, et le chapitre lui-même, par lequel Quentin Ménard reste paisible possesseur de l'archevêché, moyennant une pension de 500 l. assignée à Jean de Fruyn, 17 mars 1440 ; — ratification par Jean de Fruyn, 12 janvier 1441 ; — transaction entre l'archevêque Antoine de Vergy et le chapitre au sujet d'un « subside caritatif » imposé par surprise au synode de mai 1515 ; — délibération du chapitre fixant au 16 mai suivant, à huit heures du matin, l'élection du successeur de Pierre de La Baume, cardinal et archevêque de Besançon, 6 mai 1544 ; — procès-verbal de l'élection de François Bonvalol, 16 mai 1544 ; — délibération fixant au 11 octobre l'élection du successeur du cardinal de Granvelle, 6 octobre 1586 ; — copie d'une lettre du cardinal Rusticucci mandant au chapitre que Sixte-Quint n'a pas ratifié l'élection de François de Grammont, Sa Sainteté ayant déjà pourvu François de Rye, à la demande du roi d'Espagne, 18 novembre 1586 ; — bref de Sixte-Quint contenant mêmes explications, 3 janvier 1587 ; — autre bref répondant aux réclamations du chapitre blessé dans son droit d'élection, 22 septembre 1587 ; — correspondance entre l'archiduc Albert, le chapitre et Ferdinand de Rye, au sujet de la coadjutorerie de l'archevêché par François de Rye, neveu du titulaire, 20 avril-14 octobre 1618 ; — bulles de coadjutorerie accordées à François de Rye par Grégoire XV, 5 des ides de janvier 1622 ; — délibération du chapitre fixant au 29 du mois l'élection d'un archevêque, après la mort de Claude d'Achey, 18 octobre 1654 ; — remise exceptionnelle de l'administration du diocèse à Claude d'Achey, élu, mais non confirmé, par le chapitre, 19 août 1638 ; — certificat du garde des registres et actes du Sacré Collège constatant que Charles-Emmanuel de Gorrevod, postulé par le chapitre, a été préconisé archevêque de Besançon, comme successeur de Claude d'Achey, 21 avril 1655 ; — diplôme de l'empereur Léopold adressé à Jean-Jacques Fauche, archevêque élu, et au chapitre de Besançon, ordonnant à l'un et à l'autre de se maintenir dans leur droit d'élection sans accepter d'immixtion de Rome ni de lésion des concordats germaniques, 30 septembre 1659 ; — bulles de confirmation de l'élection d'Antoine-Pierre de Grammont comme archevêque de Besançon, par Alexandre VII, 18 des cal. de février 1663 ; — protection du roi d'Espagne et du Parlement de Dole notifiée au sieur Jacquot, séchal du chapitre, en faveur d'Humbert-Guillaume de Précipiano, abbé de Bellevaux, Jean-Baptiste Boitouzet, Marc de Valimbert, Pierre Alix, abbé de Saint-Paul, Claude Fau et Claude-Antoine Reud, chanoines n'ayant pas élu Antoine-Pierre I^{er} de Grammont pour archevêque, et confiscation des revenus des autres chanoines ayant voté pour ce dernier, 19 avril 1663 ; — cession du droit d'élection fait au roi Louis XIV, entre les mains de l'intendant de Franche-Comté, M. de Vaubourg, par le chapitre métropolitain, 29 juin 1698 ; — consultation de l'avocat Bottinus, de Rome, constatant le droit électoral du chapitre, à l'occasion de la vacance du siège par la mort de Claude d'Achey [1655]. — *Élection du haut doyen*. Fol. 47 v^o et suivants. Bulles d'Alexandre IV reconnaissant que le chapitre de Besançon a droit de nommer aux dignités, personats et autres offices de son église en toutes vacances, 10 des cal. d'avril 1260 ; — présentation faite par le chapitre au pape Innocent VIII de Jean de Liévans, chanoine archidiacre de Faverney, élu haut doyen, en le priant de confirmer son élection, 30 juin 1486 ; — convocation des chanoines au 13 septembre suivant pour remplacer le haut doyen Claude Carondelet, décédé en Flandre, 6 septembre 1564 ; — procès-verbal d'élection de François de Grammont comme haut doyen, 13 septembre 1564 ; —

correspondances relatives à l'élection au haut doyenné de Claude-Christophe de Bauffremont, août 1638 ; — lettre de Charles-Emma, nuel de Gorrevod remerciant le chapitre de l'avoir nommé haut doyen après le décès de M. de Bauffremont, 17 avril 1639 ; — lettre de recommandation du roi de Pologne en faveur de M. de Précipiano, candidat au haut doyenné, 5 mars 1660 ; — autre similaire de l'empereur Léopold, 31 mars 1660 ; — statut élaboré et accepté sur les droits du haut doyen, avant l'élection du 31 mai 1680 ; — procès-verbal d'élection de M. de Blisterswich-Moncley, grand chantre de Besançon, évêque d'Autun, au haut doyenné vacant par la mort de François-Gaspard de Grammont, évêque de Philadelphie, 21 novembre 1727 ; — mémoire du professeur Dunod sur le droit du chapitre d'élire son haut doyen ; — instructions données au chanoine Reud, député vers Alexandre VII pour représenter les droits du chapitre sur l'élection du haut doyen ; — relation (imprimée) de tout ce qui s'est passé à l'occasion de l'élection d'Humbert de Précipiano à la dignité de haut doyen ; — brefs de Clément XI obtenus par François-Joseph de Grammont pour posséder le haut doyenné, 1702, 1705 et 1711 ; — bref de Benoît XIII, autorisant Antoine-François de Blisterswich-Moncley à posséder le haut doyenné de l'église métropolitaine, malgré son évêché d'Autun, 5 mars 1728 ; — autre de Clément XII permettant au même de conserver pendant cinq ans le haut doyenné conjointement avec sa prébende de chanoine et l'archevêché de Besançon, 4 des cal. d'avril 1732 ; — procès-verbal de prise de possession de l'archevêché par Raymond de Durfort, représenté par Claude-Ignace Franchet de Rans, évêque de Rhosy, suffragant de Besançon, abbé de Balerne, son vicaire général, 15 janvier 1775. — *Jurisdiction du chapitre*. Fol. 50 v° et suivants. Enquête faite à Dijon à la requête du chapitre de Saint-Étienne sur l'exemption de la juridiction de l'archevêque ; il s'y voit que les chanoines ou suppôts ayant quelque débat entre eux les portaient devant le doyen, et en son absence, devant le corps du chapitre, — 4 des nones de mars 1225 ; — bulles de Grégoire IX renvoyant devant l'abbé de la Grâce-Dieu et le prieur des chartreux de Lugny une cause pendante devant l'archevêque de Besançon entre les deux chapitres de Saint-Étienne et de Saint-Jean, sur ce que Saint-Jean avait fait assigner le chanoine de Saint-Étienne Jean de Vesoul, celui-ci ayant défendu aux curés de l'archidiaconé d'Amance de recevoir les quêteurs envoyés par Saint-Jean pour quêter pour les réparations de leur église ; Saint-Étienne prétendait que de temps immémorial il échappait à la juridiction de l'archevêque et de ses officiaux, 2 des nones d'août 1238 ; — sentence rendue par le prieur de Lugny, le prieur de Cîteaux et frère Vincent, religieux de la Grâce-Dieu, délégué par son abbé, annulant la sentence rendue par l'archevêque ou son official contre Jean de Vesoul, le chapitre de Saint-Étienne échappant à sa juridiction et à celle de ses officiaux, juillet 1239 ; — sentence de l'évêque de Genève, délégué du saint-siège à la visite de Saint-Jean, excommuniant les chanoines de cette église pour avoir spolié l'église Saint-Quentin de ses habits et ornements sacerdotaux et empêché d'y dire la messe ; ladite sentence défendant l'entrée de l'église jusqu'à satisfaction [1212] ; — mandement de l'évêque de Lausanne, conservateur perpétuel des privilèges de l'église de Besançon, aux abbé et prieur de Saint-Vincent et à l'official de la ville de tenir la main à ce que le chapitre ne soit ni molesté ni inquiété dans ses droits, et de lui prêter aide et secours, juillet 1258 ; — supplique des abbé et religieux de Saint-Paul demandant l'élargissement de leur subordonné, le prieur de Châtenois, incarcéré dans l'archidiaconé de Besançon, mai 1300 ; — bref d'Innocent VI, adressé à l'obédiencier de Saint-Just de Lyon pour visiter les chapitres, abbayes, etc., exempts de la juridiction de l'ordinaire, 10 des cal. de septembre 1355 ; à la suite est une commission donnée par l'obédiencier, en qualité de nonce apostolique, à l'abbé de Saint-Paul de Besançon, pour visiter le chapitre métropolitain exempt, 4 janvier 1356 (?) ; — procès-verbal dressé devant notaire public sur ce que l'official de la régale avait fait incarcérer dans les prisons de l'archevêché une femme nommée Marguerite de Berne, saisie dans l'enclos du chapitre, ledit

official, faisant droit aux réclamations dudit chapitre, aurait fait relaxer dans le même endroit de son arrestation ladite prisonnière, en donnant acte au séchal de son infraction aux franchises capitulaires, 15 juillet 1371 ; — procès-verbal de réintégration dans la maison du chanoine Rey, archidiacre de Gray, d'une nommée Jeanne, femme de Pierre Milot, de Longwy, saisie pour débauche et incarcérée dans les prisons de l'archevêché sans le consentement du chapitre, par les officiers de l'archevêque Quentin Ménard, 14 avril 1459 ; — reconnaissance détaillée des droits et privilèges du chapitre : choix de 24 familiers, droit de célébrer sur des autels portatifs et indépendance de l'archevêque même pour l'absolution des cas réservés ; juridiction des doyen et chapitre sur les familiers et clercs ; réserve des chapelles des églises aux familiers qui les desservent, par l'archevêque Thiébaud de Rougemont, 6 des ides de juin 1412 ; — transumpt tiré de l'un des martyrologes de l'église métropolitaine contenant le traité entre le chapitre et l'archevêque Guillaume sur les privilèges capitulaires : exemption de la juridiction archiépiscopale, publication des testaments de ses suppôts, droit de chapelles capitulaires, le tout confirmé par Clément VI (1342-1352), 11 septembre 1430 ; — copie de la bulle dudit Clément VI (8^e année de son pontifical) confirmant le traité ci-dessus, 1349 ; — reconnaissance des privilèges du chapitre par l'archevêque Jean de Rochetaillée, 4 novembre 1439 ; — confirmation par Grégoire XIII, 10 des cal. de juillet 1572 ; — renvoi devant le chapitre d'une demande en revendication devant l'official de l'archevêque, portée par Pierrette, veuve de Jean Donzel, de Besançon, contre le chanoine Hugues Arménier, 25 août 1442 ; — absolution par l'abbé de Saint-Paul, conservateur des privilèges de l'église métropolitaine, d'une sentence d'excommunication portée par l'archevêque Quentin contre le chanoine Amédée Sauvaget, sur les poursuites du vicaire général Jean de Fruyn, 27 novembre 1452 ; — monitoire obtenu par le même abbé contre ceux qui avaient pillé la maison du chanoine Guillaume Crapillet, 7 juin 1456 ; — refus de l'archevêque de remettre à la juridiction du chapitre le chanoine Pleure, contre lequel ses officiers procédaient pour crimes et délits, 29 novembre 1466 ; — sentence arbitrale rendue au sujet de la publication des testaments du chapitre entre l'archevêque Charles de Neuchâtel et le chapitre, par Antoine de Roche, prieur de Morteau, et Anselme de Marenches, de Dole, 15 septembre 1474 ; — appel du chapitre au Saint-Siège au sujet de sentence rendue par l'official contre un familier de Saint-Jean, Claude Pasquet, chapelain de la chapelle Saint-Pierre, 27 juin 1482 ; — sentence du chapitre, sur renvoi de la cause par l'official, condamnant le chanoine Pierre Berchin à payer à Alard Rougemont, de Baume, familier de Saint-Jean-Baptiste, 25 ducats d'or, 2 mars 1485 ; — sentence d'excommunication rendue par le même contre le chanoine Goberdet pour arriéré de comptes de séchalerie, 24 juillet 1507 ; — arrêt du parlement de Dole, renvoyant au chapitre l'instruction du procès du chanoine Borrelleret, archidiacre de Salins, avec adjonction d'un commissaire du Parlement, s'agissant d'un crime d'État, 20 juin 1520 ; — titres concernant la même juridiction 1522-1719 ; — déclaration de l'archevêque Gérard, élevé en l'église Saint-Étienne où par la suite des temps il a été nommé à la dignité de doyen, constatant que durant quarante ans il a vu la justice séculière exercée hors du cloître par les doyen et chapitre de Saint-Étienne, 4 des nones de mars 1224 ; — demande des exécuteurs testamentaires d'Hugues, curé de Saint-Jean-Baptiste, pour le faire inhumer en ladite église devant l'autel qu'il y avait fait construire, 7 des cal. de juillet 1275 ; — autorisation accordée à François de La Palud, chanoine et surchantre, de se faire inhumer dans son église abbatiale de Luxeuil, 4 octobre 1542 ; — documents divers concernant la juridiction, la séance aux États, etc., XV-XVIII^e siècles (n^{os} 36-54) ; — fol. 60, procès-verbal dressé devant l'archevêque Nicolas sur l'opposition mise par le chapitre à la construction d'une forteresse qu'Amédée de Neuchâtel faisait bâtir sur la montagne de Montrond, 4 des cal. d'août 1231 ; — transaction entre le chapitre et Amédée de Neuchâtel : copropriété, retrait des sujets du chapitre au château, droit d'y avoir des maisons, etc., mai 1233 ;

— reprise de fief faite à l'archevêque Jean (1225-1227) par Étienne, comte de Bourgogne, « propter casamentum et sepulturam in ecclesiâ Bisuntinâ » ; — donation faite au chapitre de terres et sujets à Velle-le-Châtel, par Étienne, seigneur d'Oiselay, juillet 1251 ; — reprise par Odo de Chemin, neveu de l'archevêque Guillaume, de ses dîmes de Chemin, mouvantes du chapitre, janvier 1258 ; — reconnaissance de l'évêque de Bâle, qu'il est tenu de prêter obéissance et respect à l'archevêque de Besançon, et que s'il n'est venu à Besançon mais seulement à l'Isle-sur-le-Doubs pour ce faire, c'est à cause du péril des chemins et sur grâce spéciale de l'archevêque Eudes de Rougemont, mardi après la Pentecôte 1280 ; — lettres reversales de l'évêque prince de Bâle, adressées au chapitre, « sede vacante », 1659-1755 ; — reprise par Guillaume de Vers de sujets, meix et terres à Arc-en-Val-Louais et Senans, 15 des cal. de septembre 1270 ; — donation par le chapitre à Étienne de Vaite, écuyer, d'un fief tenu à Osse par Renaud et Étienne dit Descosus, d'Osse, écuyers, à condition que ce fief restera uni et inséparable du château de Vaite, 1283 ; — Hugues de La Tour reprend en fief du chapitre sa vigne allodiale de l'Œillet, cal. de février 1292 ; — reprise par Jean de Guiseuil, chevalier, de sa maison de Guiseuil et dépendances, avec usage dans les bois de Guiseuil et Senans, juin 1296 ; — reprise par Protus de Cusance, de la vigne de l'Œillet, appartenant jadis à Hugues de La Tour, puis à Pierre de Thoraise ; lundi de Quasimodo 1310 ; — Merenedus, maître d'hôtel (*dapifer*) de l'archevêque, donne au chapitre un muid annuel de vin sur ses tierces de Charmarin, 1219 ; — déclaration de l'archevêque Guillaume (?) que les dîmes dont il jouit ont appartenu avant ses prédécesseurs à Saint-Étienne, et qu'un muid de vin sera désormais payé annuellement à cette église à titre de reconnaissance, 5 des ides de mars 1225 ; — lettres du chapitre prorogeant de la fête de sainte Madeleine à la mi-carême suivante, au profit de Jean de Chalon-Arlay, le paiement de 600 l. estevenantes dues par ce dernier pour indemnité des dommages causés dans ses terres et à ses hommes, 7 des cal. de juillet 1296 ; — Hugues de Chalon se reconnaît gardien et conservateur des doyen, chanoines et suppôts du chapitre de Besançon, 14 juin 1315 ; — donation au chapitre par Mahaut d'Artois, comtesse palatine de Bourgogne : de trois draps de velours rouge garnis de franges et semés de roses d'or pour mettre devant et sur l'autel, ainsi que sur le pupitre de l'évangile ; deux pavillons d'autel de soie ; de trois chapes de velours rouge semées de roses d'or avec orfrois garnis de franges ; d'une chasuble, tunique et dalmatique semblables avec ornements assortis ; d'un grand tapis servant de marchepied d'autel pour servir aux fêtes solennelles de Saint-Jean et Saint-Étienne, 30 juillet 1323 ; — bref de Pie V adressé au chapitre, « par lequel il leur marque sa joye et son contentement de leur fermeté dans la sainte religion catholique, dans les tems dangereux des hérésies de Calvin et de Luther, les invite et exhorte à la persévérance, à l'union entre eux et à bonne intelligence avec les gouverneurs, à une vie exemplaire pour fermer tout accès vers eux aux hérétiques et rappeler à l'église ceux qui s'en sont séparés », 7 février 1569 ; — acceptation du concile de Trente par le chapitre, 23 octobre 1571 ; — déclaration par le même de son adhésion formelle aux concordats germaniques, 16 mars 1662 ; — procès-verbal d'exhumation des comtes de Bourgogne de l'église Saint-Étienne et de leur transfert en l'église Saint-Jean, 28 et 29 juillet 1674 ; — fol. 62 v°, privilège de célébrer à Saint-Étienne, etc., concédé ou renouvelé au profit de l'abbé de Saint-Vincent par l'archevêque Guillaume, 10 août 1268 ; — prestations de serment et d'obéissance par les abbés de Saint-Vincent à l'archevêque, 1349 et 1359 ; — prétentions (sans suite) de l'abbé J.-B. Boisot de prendre rang et séance au grand chapitre, vers 1690 ; — réception au diocèse, par l'archevêque Guillaume, des ermites ou anachorètes de l'ordre de Saint-Benoît, avec pouvoir d'y bâtir maisons, septembre 1252 ; — procès-verbal de translation des reliques de saint Étienne, saint Agapit et saint Vincent de Saint-Étienne à Saint-Jean, 3 octobre 1674 ; — consécration de 4 autels à Saint-Jean, par Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, 5 mai 1678 ; — sentence de l'officialité

contre les religieux de Saint-Vincent, coupables d'avoir sonné leurs cloches le samedi saint avant que la métropole ait sonné les siennes, 22 avril 1641 ; — le chapitre en appelle de la nomination de chanoine accordée par le cardinal légat à Étienne de Faverney, chanoine de Sainte-Madeleine, celui-ci étant bâtard d'un prêtre et lui-même fornicateur public, septembre 1284 ; — fol. 63 v°, accensement fait par l'archevêque Gerfroy à Vuilencus [*vir inluster*] et à Vuidon, son fils, de 12 meix et dépendances sis à Savigny-en-Revermont [Saviniaco], en échange de 30 meix et de l'église Saint-Martin de Reugney [Rudiniaco] au comté des Varasques, cédés par Vuilencus et Vuidon à l'archevêque et à l'église Saint-Étienne, 5 des cal. de janvier de la huitième année du règne du roi Conrad [945] (v. G 161) ; — donation à Saint-Étienne par le prêtre Pharulphus, 998 ; — confirmation par l'archevêque Hugues III aux églises de Saint-Jean et Saint-Étienne du don de deux chasaux ou meix voisins de Saint-Maurice par Raymonde, ainsi que d'un domaine à Thise, 7 des cal. de juin 1097 ; — traité passé devant l'archevêque Anséric entre les chanoines de Saint-Jean et ceux de Saint-Étienne, par lequel ces derniers reconnaissent Saint-Jean pour église mère et métropole ; de plus il est convenu que les chanoines des deux églises (à moins que moines ou réguliers) seront enterrés dans l'église de Saint-Étienne et qu'il ne sera établi aucune sépulture dans l'église de Saint-Jean, 11 des cal. de février 1135 ; — sentence arbitrale et définitive de l'archevêque Jean sur les difficultés entre ses deux chapitres, 25 juin 1226 ; — attestation de Gauthier, évêque de Langres, jadis doyen de Saint-Étienne, constatant que l'échute des biens des citoyens de Besançon morts sans héritiers légitimes appartenait à l'archevêque, 1178 ; — excommunication lancée par l'archevêque Geoffroi contre le chapitre de Saint-Étienne pour avoir, malgré l'interdit, célébré l'office solennel alors qu'on ne devait sonner qu'une petite cloche et psalmodier, février 1238 ; — compromis entre les deux chapitres pour ratifier l'union éventuelle préparée par le cardinal de Sainte-Sabine, août 1252 ; — cession du terrain sur lequel les Jacobins de Besançon ont bâti leur couvent, par le chapitre, 1224 ; — transaction entre le chapitre et les Jacobins, au sujet de certaines difficultés provenant de ce que ces derniers avaient perçu au détriment du curé de Saint-Jean-Baptiste certaines oblations, et détourné certaines sépultures, et de ce que d'autre part le chapitre avait fait inhumer à Saint-Étienne la comtesse de Saarbruck, dame de Montfaucon, qui avait élu sépulture aux Jacobins, sous prétexte qu'elle était femme d'un « casatus » de leur église, 15 des cal. d'avril 1277 ; — traité entre l'archevêque Vital [de Montesquiou], le chapitre et les curés d'une partie du diocèse, au point de vue de ce que l'archevêque pourrait percevoir pour droit de visite, mercredi avant saint Vincent, 1314 ; — association à moitié frais conclue entre Vital et le chapitre pour la défense des droits et privilèges de leur église, jeudi après *Oculi* 1316 ; — minute d'information faite par l'abbé de Montbenoît, commissaire du Saint-Siège, sur l'état de l'église métropolitaine, des deux cathédrales, de leurs sup pôts, 26 décembre 1621 ; — lettre écrite par les chanoines de Saint-Claude au chapitre métropolitain pour l'union des deux compagnies, 11 février 1654 ; — lettre du chanoine Marcheze, de Palerme, envoyant au chapitre un livret sur la famille du haut doyen Carondelet, archevêque de Palerme, 1716 ; — mémoire de ce que l'archevêque devait fournir aux collations qu'il devait à Messieurs du chapitre avant l'abonnement en argent, 1575 ; — fol. 65 v°, procédures relatives aux successions des archevêques, et administration du temporel du siège, durant les vacances, 1463-1754 ; — fol. 66 v°, cérémoniaux pour l'entrée des archevêques, les obsèques des rois et princes, 1463-1758 ; — fol. 68 v°, achat par le chapitre de François-Ferdinand, comte de Grammont, lieutenant général des armées du Roi, de la maison qu'il possédait comme chambellan de l'archevêque derrière l'église Saint-Jean-Baptiste de Besançon, au prix de 3,333 l. 6 s. 8 d., 18 mars 1700 ; — contrat de rente constitué au profit du vendeur, 28 juillet 1748 ; — fol. 69 v°, scellés posés dans les maisons canoniales, 1710-1778. — *Canonicats et coadjutoreries*. Fol. 79 v°. Procès et consultations, décisions en pareille matière, 1682-1761. —

Statuts capitulaires. Fol. 83 v°. Statuts imposés par l'évêque de Genève à la suite d'une visite des deux chapitres comme commissaire du Saint-Siège : égalité des prébendes, interdiction de déambuler dans le cloître pendant les offices ; interdiction aux concubinaires d'entrer à l'église, suppression de leurs prébendes, défense de jouer aux dés ou autres jeux de hasard ; réclusion des délinquants dans le cloître durant trois jours, 1212 ; — statuts de Saint-Jean ordonnant à tout chanoine, prébendé ou non, de payer sa quote-part : deux livres de cire de la Toussaint à la Circoncision, pour luminaire du maître-autel, août 1229 ; — bulles d'Innocent IV confirmant le statut capitulaire mettant en distributions quotidiennes tous les revenus du chapitre pour empêcher les absences, 15 des cal. de juillet 1249 ; — autres confirmant l'obligation d'un stage de quatre mois pour qu'un chanoine puisse jouir de sa prébende, 11 des cal. d'août 1254 ; — statut exigeant l'admission préalable à une prébende pour qu'un chanoine puisse participer aux distributions quotidiennes et aux anniversaires, 1256 ; — autre, provoqué par une sentence arbitrale de l'abbé de Saint-Vincent fixant au lendemain de l'Invention Sainte-Croix la nomination d'un séchal, la reddition des comptes et le commencement des stages, 17 avril 1256 ; — autre fait d'accord avec l'archevêque Guillaume interdisant jusqu'à la quatrième génération l'admission au chapitre des descendants de ceux qui auraient maltraité, saisi ou arrêté quelque chanoine, mai 1257 ; — autre fixant pour dix années le prélèvement de 12 deniers et la dîme sur tous les revenus des chanoines, au profit de l'église, 4 mai 1259 ; — autre accordant disposition des fruits de sa prébende de l'année, au chanoine qui meurt après avoir accompli plus de moitié de son stage, 6 septembre 1259 ; — autre déclarant que nul ne peut être reçu chanoine ni percevoir fruits de prébende ou distributions manuelles s'il n'est dans les ordres sacrés, qu'on ne peut voter par correspondance, et prescrivant le secret des délibérations, surtout en matière personnelle, 2 janvier 1275 ; — autre sur la police intérieure, l'administration des biens et maisons du chapitre et la création d'un séchal, août 1275 ; — autre réglant qu'outre l'année suivant le décès des chanoines, l'église devra jouir des fruits des dignités, personats et prébendes, tant qu'ils seront vacants ou contestés, 4 mai 1276 ; — autre sur même objet, mai 1283 ; — autre fixant une contribution spéciale durant cinq ans sur les dignitaires et chanoines, laquelle, déposée dans un coffre à triple serrure, servira à la défense des droits de l'église, 3 août 1283 ; — appel au Saint-Siège par le chapitre de l'institution de chanoine donnée par le cardinal de Sainte-Cécile, légat du pape, à Étienne de Faverney, chanoine de Sainte-Madeleine, 6 octobre 1284 ; — statut réservant à la fabrique, durant un an après la mort d'un chanoine, les fruits de sa prébende et n'accordant la jouissance de la prébende qu'après l'accomplissement du stage, 4 août 1287 ; — autre réservant à la fabrique les fruits de toutes prébendes durant un an après le décès du titulaire, et au chapitre les fruits des dignités, personats ou canonicats vacants en dehors de ce délai, 4 mai 1296 ; — autre exigeant le stage accompli pour qu'un chanoine puisse jouir de sa prébende, 4 mai 1331 ; — rénovation des statuts de 1252 et 1253, privant de l'entrée du chœur les chanoines qui ne paieront pas dans le terme déterminé leurs redevances, et les punissant d'une publication au prône à chaque grand'messe, 6 mai 1309 ; — statut rendu d'accord avec l'archevêque Vital pour la perception durant six ans des fruits et revenus de tous bénéfiques séculiers ou réguliers, cures ou autres, pour subvenir aux dettes de l'église métropolitaine, achat de vases sacrés, ornements, ameublements et autres nécessités de l'archevêque, et aux réparations de ses moulins et autres bâtiments ruinés, 4 juillet 1317 ; — ordonnance du surchantre de Saint-Jean, faisant fonctions de séchal, adjugeant, suivant une ancienne coutume, au curé de Saint-Jean-Baptiste, la prébende vacante de Thiébaud d'Oiselay pour 1317, 23 janvier 1317 ; — statut réservant au chapitre, jusqu'à ce qu'il en ait autrement ordonné, la jouissance des revenus de toutes prébendes vacantes, exigeant le stage complet pour être admis à la jouissance d'une prébende, rejetant toute exception de stage fait dans des écoles,

en cour de Rome ou ailleurs, sauf permission scellée du chapitre, 2 janvier 1327 ; — autre contre les chanoines détenteurs des biens d'église qui ne paieraient pas leurs redevances, 4 mai 1331 ; — autre privant de leur prébende les chanoines qui n'auraient pas fait un stage régulier, 10 mai 1336 ; — statut de l'archevêque et du chapitre réunis portant réserve de la jouissance durant cinq ans de tous les fruits des bénéfices qui viendraient à vaquer à Besançon (sauf au chapitre), au profit de l'église métropolitaine et du prélat « opprimés par les grands, les barons et autres puissances du comté de Bourgogne », 1^{er} avril 1347 ; — statut réservant au chapitre l'amodiation de ses revenus au chanoine plus offrant, et en retirant l'administration au séchal, rétablissant le droit des chanoines de faire des repas et de se traiter les uns les autres aux jours de fêtes solennelles, révoquant sur ce point le statut du 13 mai 1334, 4 mai 1353 ; — sentence arbitrale rendue par le doyen Jean de Corcondray et le chantre Odon de Choye, sur la difficulté pendante entre le chanoine Pierre de Grammont et le chapitre, le premier, étudiant à Rome, prétendant jouir de sa prébende sans avoir fait son stage ; le chapitre, prétendant le contraire, voit adjuger ses conclusions, 16 avril 1355 ; — statut n'autorisant pas (contrairement à celui de 1334) l'amodiation faite aux chanoines à vie, mais seulement pendant la durée de leur canonicat, 1^{er} mai 1355 ; — autre réglant le stage pour la perception des fruits des prébendes, la collation des bénéfices simples et l'option des prébendes, 17 mai 1358 ; — extraits des statuts donnés au chapitre par le cardinal de Naples, 8 août-22 octobre 1387 ; — statut réduisant à un mois le stage des chanoines qui viendront habiter dans les maisons du cloître de Saint-Étienne et de Saint-Jean, qui les répareront et entretiendront, 4 mai 1356 ; — décret de Benoît XIII, confirmant les statuts du cardinal de Naples touchant l'option des prébendes, etc., 4 des ides de février 1396 ; — sentence de Robert de Baubigny, abbé de Saint-Paul, et de Pierre de Clerval, conseiller du duc de Bourgogne, portant levée de la mainmise posée par la duchesse Marguerite sur une prébende du chapitre pour obliger les chanoines à desservir décentement leur église, à rétablir leurs maisons ruineuses et à résider, 12 mars 1414 ; — statut portant qu'on n'admettra plus comme chanoines que des nobles et gradués en saint décret, 9 août 1430 ; — mandement de garde du bailli d'Amont maintenant le chapitre dans la jouissance des prébendes litigieuses ou de celles des titulaires n'ayant pas accompli le stage, 25 juin 1445 ; — sentence du bailliage de Vesoul adjugeant au chapitre la jouissance de la prébende de Vaux, litigieuse, en dépit du chanoine Maire, 3 novembre 1446 ; — sentence définitive conforme, même procès, 4 février 1449 ; — sentence analogue du bailliage de Dole, au sujet de la prébende de Tarcénay, à l'encontre du chanoine de Bergière, 27 novembre et 12 décembre 1465 ; — statuts du cardinal Rolin, commissaire réformateur nommé par le Saint-Siège, 27 septembre 1471 ; — sentence du prévôt de Saint-Anatoile de Salins, donnant mainlevée au chapitre des revenus du haut doyenné disputé entre Jean Carondelet et Jean de Liévans, 8 octobre 1499 ; — certificat du chapitre de Mâcon constatant que Martin Luppy, chanoine de Mâcon et de Besançon, a fait son stage, 7 mars 1499 ; — autre du chapitre de la Sainte-Chapelle de Dijon constatant le stage de Claude Torperot, 26 mars 1499 ; — sentence de rote déclarant que le chapitre jouira de la prébende litigieuse entre les chanoines Jean Salomon et Philippe Berdot, 13 juin 1522 ; — sentence arbitrale du cardinal de La Baume et de François Bonvalot, dans la cause entre le chapitre et M. de Sommevoire, amodiateur des fruits de la prébende de Serre-lez-Moulières, et Jean Lallemand, clerc chanoine (âgé de onze ans) ; ce dernier, n'ayant pu faire son stage, est condamné dans ses prétentions, outre 100 l. estevenantes d'amende envers le chapitre et les frais ; son pere Jean Lallemand, s^r de Bouclans, acquiesce à la sentence, 21 août 1541 ; — statut fait en conformité d'une permission de Paul III, décidant que nul ne pourra entrer au chapitre s'il n'est né de légitime mariage, noble ou gradué en droit, théologie ou médecine, 4 mai 1542 ; — autre démembrant du doyenné, pour l'annexer au chapitre, moitié de ses revenus, et ne lui laissant que le château de Vieilley et dépendances, 12

juin 1599 ; — autre conforme, 3 septembre 1636 ; — autre signé de trente chanoines, portant qu'à l'avenir aucun ne pourra être admis aux dignités ou personats qu'après un exact et sérieux examen (s. d.) ; — extrait des statuts que doit signer et jurer chaque chanoine à sa réception, 24 mars 1601 ; — autre pour l'observance des concordats, 12 mars 1672 ; — autre contre les coadjutoreries faites sans consentement du chapitre, 29 janvier 1673 ; — bref obtenu par Jean-Ignace de Broissia, grand chantre, pour le dispenser de résidence pendant deux ans, 8 mars 1677. — *Bénéfices à la nomination du chapitre. Cures.* Fol. 90. Saint-Jean-Baptiste de Besançon, 1317-1709 ; — Quingey, 1219-1553 ; — Saint-Bénigne de Pontarlier, 1737 ; — La Vèze, 1747. — *Chapelles de Saint-Étienne.* Fol. 92 v°. Chapelles comtales de Saint-Georges, 1191 ; — de Saint-Théodule, 1205 ; — de Notre-Dame et Saint-Étienne, 1298-1694 ; — bulle de Martin V donnant pouvoir à Thiébaud de Rougemont d'unir deux, trois ou un plus grand nombre de chapelles à une seule, dans ses églises, 5 des cal. de mai 1421 ; — chapelle Saint-Nicolas, 1293-1297 ; — chapelle de Saint-Oyan (à Saint-Jean), 1459-1755 ; — chapelle de Saint-Jean Évangéliste (à Saint-Étienne), 1264-1398 ; — chapelle de Saint-Lothain (ib.), 1312 ; — chapelles de Saint-Vincent, Saint-Jean l'Évangéliste et Sainte-Catherine, 1318-1548 ; — chapelle de Sainte-Croix (à Saint-Jean), 1615-1695 ; — chapelle de Sainte-Madeleine (à Saint-Étienne), 1653 ; — chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste à l'autel de Notre-Dame de — Vieilley, Longepierre et Dampierre, 1207-1218 ; — décanats de Montagne et de Salins, cures de : Mièges Saint-Germain, 1133-1527 ; — Saint-Jean-Baptiste de Salins, 1410-1656 ; — Le Muys, 1235-1356 ; — Cussey-sur-Lison, 1235-1625 ; — Aresche, 1520-1710 ; — décanat d'Ajoye, cures de : Porrentruy, 1348-1428 ; — Grandvillars, 1617-1628 ; — Morvillars, Bourogne et Halle, 1222 ; — décanat de Luxeuil, cures de : Saint-Sauveur-lez-Luxeuil, 1221-1747 ; — Mont-Saint-Martin devant Faucogney, 1238 ; — Colombier, 12.. ; — 1359 ; — Quers, Bouhans, etc. ; 1189 ; — Melisey, 1223-1255 ; — Fontenoy-lez-Montbozon, 1246 ; — Amoncourt-lez-Fleurey, 1230 ; — décanat de Faverney, Contréglise, 1224 ; — Gevigney, Augicourt, Semmadon et Lambrey, 1250-1255 ; — Maynal et Saint-Maur, 1049-1750 ; — titres généraux sur les patronages, 1139-1750 ; — fol. 153, confirmation à Saint-Jean par l'archevêque Anséric de l'église de Pouilley, 12 des cal. de janvier 1132 ; — donation faite à la même église, en présence de l'archevêque Humbert, par l'abbé de Bellevaux de l'église de Chambornay-lez-Bellevaux, sous la condition toutefois que l'abbé continuera à instituer ou destituer les curés (1134-1161) ; — reconnaissance des religieux de Bellefontaine d'un cens annuel de 10 s. estevenants pour la cession à eux faite par le chapitre de Saint-Étienne de l'église de Pin. 1152 ; — donation faite à Saint-Étienne par Maurice de Roulans, en présence de l'archevêque Amédée, de l'église de Roulans avec tous ses fruits et dépendances, 1197 ; — cession faite par l'église métropolitaine à l'abbaye d'Acéy de l'église de Pagny, en échange d'un cens annuel de 10 s., 5 des cal. de novembre 1150 ; — traité par lequel l'église Saint-Jean cède à Acéy tout le droit qu'elle avait à Ougney, en retour d'un cens de 13 s. estevenants le jour de Saint-Vincent, Noël 1210 ; — donation par Huguenin de Dampierre, Raimond son frère et leurs sœurs, et Pierre de Dampierre, leur aïeul, à Saint-Étienne, de tout leur droit dans les églises de Dampierre et Échenoz-le-Sec, février 1209 ; — Guy de Montagney et Gérard, son frère, chapelain de Chassey, donnent à l'archevêque Amédée la moitié du patronage de l'église de Montagney, 1209 ; — donation par l'archevêque Guillaume et le chapitre à l'abbaye de Goailles de l'église Saint-Martin de Cusier, 1259 (?) ; — confirmation de cette donation avec adjonction de la cure de Villers-sous-Chalamont pour la faire desservir par un vicaire, 1262 ; — donation de l'église de Vincelles à l'église Saint-Jean, pour fondation d'un anniversaire par l'archevêque Guillaume, s. d. ; — procédure relative aux droits du prieur de Presles sur l'église de Dampierre donnée à Saint-Étienne, mai 1234 ; — reconnaissance par le chapitre de Montbéliard que les églises de Bavans et d'Allenjoie, laissées à vie au doyen de

Montbéliard, moyennant un cens de 2 l. 10 s. estevenants et 2 l. et demie de cire, retourneront après sa mort, au chapitre de Besançon, novembre 1255 ; — sentence de l'officialité adjugeant au chapitre, à l'encontre de Richard de Champagne, la présentation à la cure de Senans, 30 mars 1264 ; — achat par le chapitre de Guillaume Veroz, de Salins, écuyer, des meix Rouget et Merceret, d'Arc en Val-Louhais, pour 20 l. viennoises, 15 des cal. de septembre 1273 ; — institution de curé de Liesle, pour Odon de Liesle, remplaçant Hugues, sur la présentation de Pierre Monnier, chanoine de Besançon, patron, à cause de sa prébende, 4 des ides de novembre 1299 (présentation à cette cure par Gui, archidiacre et chancelier de l'archevêché, en faveur d'Hugues de Liesle, 1272, et institution dudit Hugues, 1272) ; — condamnation prononcée par l'officialité contre Jean Vichard, curé de Bavans, pour payer au chapitre un cens de 3 l. estev. et 3 l. de cire, pour droit de patronage, 1530 ; — traité par lequel les religieux et couvent de La Ferté se sont obligés envers le chapitre à un cens de 20 s., sur ce que l'archevêque Guillaume et ledit chapitre leur ont permis de faire cultiver par des séculiers leurs granges et terres de « Cluse, Chilly et Ameste », avec obligation pour eux d'y construire une ou plusieurs églises ou chapelles pour desservir les habitants desdits lieux, 29 août 1259 ; — présentation par le chapitre du chanoine Odon de Belmont à la cure de Gray, vacante par le décès du chanoine Nicolas de Choye, 4 décembre 1357 ; — transaction entre le chapitre et Aymon, chapelain de Velotte, par laquelle le premier se désiste de la moitié de la chapelle d'Arguel, fille de l'église de Velotte, au profit dudit Aymon et de ses frères, moyennant un cens, 1211 ; — achat par le chapitre de tous les droits de Thomas de Fallon, écuyer, à Velotte et Arguel, mars 1342 ; — autorisation donnée par l'archevêque Thiébaud de Rougemont aux habitants de Beure d'avoir proche leur chapelle un cimetière et des fonts baptismaux, à charge de continuer à contribuer à l'entretien et ornementation de l'église de Velotte et d'entretenir une barque sur le Doubs en face d'Arguel, pour l'usage du curé de Velotte, 2 septembre 1410 ; — transaction entre le chapitre et les familiers de Notre-Dame de Conliège au sujet d'une redevance de l'église de Coldres ; — fol. 157, rentiers du chapitre, 1552-1759. — *Cens*. Fol. 160. Achat par Hugues de Vienne, archevêque, d'Étienne de Bremondans, écuyer, du quart de la séchalerie de Besançon, possédé par Richard, séchal, et ses frères, pour 40 l. estevenantes, 6 des ides d'avril 1348 ; — autre traité relatif à la même séchalerie, entre les mêmes contractants, 1353 ; — sentence arbitrale rendue par Thiébaud de Neuchâtel sur le différend entre le chapitre et Gui de Pontailler, maréchal de Bourgogne, et ses frères, au sujet de moitié de la séchalerie ; cette moitié est adjugée au chapitre, qui porte les sieurs de Pontailler quittes de toute Pitié (Saint-Jean), 1616-1737 ; — chapelle Saint-Nicolas autrefois sur le pont de Cussey (Saint-Jean-Baptiste), 1414-1727 ; — chapelle de Notre-Dame la Blanche (Saint-Étienne), 1669-1755 ; — chapelle Sainte-Catherine (réunie au séminaire en 1695), 1418-1691 ; — chapelles Saint-Pierre (Saint-Jean), Saint-Pierre et Saint-Paul (Saint-Étienne), Saint-Pierre (Saint-Jean), 1369-1589 ; — chapelles de Notre-Dame et des Saints-Ferréol et Ferjeux (Saint-Jean-Baptiste), 1349-1755 ; — chapelle de Notre-Dame de la Rose (ib.), 1720-1755 ; — chapelle de la Croix (ib.), 17..-1765 ; — chapelle de Notre-Dame de Vernantois ou des Verrières (ib.), 1706-1714 ; — chapelle de Saint-Nicolas (ib.), 1461-1688 ; — chapelles de Sainte-Madeleine (église de Gy), 1329-1753. — *Supériorité du chapitre sur Saint-Anatoile de Salins*. Fol. 110 v°. Supplique des chanoines de Saint-Anatoile et de Saint-Michel de Salins adressée au chapitre pour se faire excuser de ne point assister au service de la fête de l'Invention Saint-Étienne, à cause du danger des chemins causé par la guerre et les voleurs, juillet 1342 ; — compromis entre le chapitre et les chanoines de Saint-Anatoile sur l'obligation de ces derniers d'assister à l'office de l'Invention de saint Étienne et de prêter en ce jour serment de révérence et fidélité, 24 septembre 1497 ; — sentence arbitrale de l'archevêque François de Busleiden, précisant les obligations des chanoines de Saint-Anatoile et de Saint-Michel, 14 mars 1500 ; —

procédures diverses sur même objet, 1612-1760 ; — documents concernant la supériorité du chapitre sur le chapitre de Saint-Michel, 1264-1747 ; — titres des obligations de l'abbé de Goailles, du chapitre Saint-Maurice de Salins, du prieur de Mouthier-Hautepierre et de celui de Jussan-Moutier (remplacé par les Minimes), vis-à-vis du chapitre, lecture de leçons à la fête de l'Invention saint Étienne, etc., 1203-1656. — *Saint-Suaire*. Fol. 115 v°. Extrait d'un manuscrit conservé dans la bibliothèque des Pères Minimes de Besançon, d'après lequel Galla Placidia aurait envoyé à Celidonius le Saint-Suaire avec d'autres reliques en 417 (collation de 1714) ; — histoire de l'antiquité du Saint-Suaire, par François d'Orival (v. b.) ; — instruction morale et historique sur le Saint-Suaire (28 fol.) ; — établissement de la confrérie du Saint-Suaire, 22 avril 1547 ; — indulgences accordées par Urbain VIII à cette confrérie ; — attestations de miracles du Saint-Suaire de Besançon, 1631-1677. — *Offrande de la glace*. Fol. 117 v°. Procès-verbal de l'offrande de la glace à la messe de l'Invention saint Étienne, dans un plat bassin, par Guillaume Courdelet, de Vellerot-lez-Vercel, avec reconnaissance d'obligation alternative pour les habitants du lieu, 3 août 1428 ; — sentence de l'officialité condamnant des habitants de Vellerot récalcitrants à l'offrande de la glace, 21 juillet 1564 ; — procès-verbal d'offrande de Jacques Gonin, 3 août 1566 ; — sentence de la Chambre des requêtes du parlement de Besançon contre les habitants de Vellerot pour les contraindre à l'offrande, 26 juin 1742. — *Patronages. Décanat de Sexte*. Fol. 118 v°. Saint-Pierre de Besançon, 1217-1716 ; — donation faite à Saint-Jean par l'archevêque Humbert des églises de They, Porrentruy, la moitié de celle de Guiseuil, celles de Chambornay, Palise, Dammartin, Malans et Fallersans, à charge d'une distribution de pain et vin aux chanoines le jour de son anniversaire, 1161 ; — cures de : Genes, 1513 ; — Palise, 1189-1269 ; — Audeux, 1340 ; — Fontain, 1234 ; — Osselle, 1494 ; — They, 1645-1750 ; — Saint-Maurice de Besançon, 1648-1666 ; — decanat de Dole, cures de : Mont-sous-Vaudrey, 1206-1750 ; — Chevigny et Peintre, 1209-1713 ; — Chamblay et Villers-Farlay, 1205-1658 ; — Rans, 1232-1252 ; — Dampierre-lez-Rans, 1268-1299 ; — decanat de Gray, cures de : Beaujeu, 1645 ; — Pontailler-sur-Saône, 951-1698 ; — Perrigny-lez-Pesmes, 1581-1697 ; — Saint-Loup-lez-Gray, 1208-1688 ; — Velesmes, 1284 ; — Cugney, 1290-1710 ; — decanat de Varesco, Chaffois, 1224 ; — Étals, 1212-1651 ; — Montgesoye, 1236-1531 ; — Ornans, 1297-1747 ; — Saint-Hippolyte-sur-Vuillafans, 1211-1688 ; — Valdahon, 1230-1647 ; — Anteuil, 1246-1322 ; — Saint-Bénigne de Pontarlier, 1455-1746 ; — Dammartin-lez-Vaite, 1211 ; — Augustins de Pontarlier, 1289 ; — Ferlans, 1318-1690 ; — Malans, 1709-1734 ; — Mont-Sainte-Marie, 1243 ; — décret de l'archevêque Vital unissant à l'église métropolitaine les églises suivantes qu'elle fera desservir par des vicaires perpétuels ayant pour leur desserte moitié des fruits et revenus, le reste appartenant en propre au chapitre : Seurre, Saint-Hippolyte-lez-Durnes, Montgesoye, Mercey, Saint-Jean-Baptiste de Besançon, Faucogney, Gevigney, Saint-Vyt, Saint-Hilaire, Busy, Guiseuil, Noroy, Quers, Cuse, Villers-sous-Montrond, Ornans, Châtillon-sur-Saône, Melisey, Bourogne, Pagny, Thervay, Velle-le-Chatel, Liesle, Chamblay, La Chapelle-Saint-Sauveur, Grozon, Beaujeu, Porrentruy, Palise, Saint-Sauveur-lez-Luxeuil, Pouilley, Bavielier, Villers-le-Sec, Damphreux, Contréglise, Charrette, Fontain, Ronchard, Longepierre, Lavans, Reugney, Lays et Chantrans, 12 des cal. de février 1315 ; — autre du même unissant au chapitre les églises de Colombier et Choisey, 6 des cal. de novembre 1313 ; — decanat de Baume, cures de : Mondon, 1228-1422 ; — Cuse, 15459 ; — Villersexel, 1277-1648 ; — decanat de Granges, cure de Saunot, 1489 ; — Bavielier, 1140 ; — decanat de Neublans, cures de : Tichey, 1219-1618 ; — Lays, 1619-1684 ; — Lanthès, 1580 ; — La Chaux, 1620-1634 ; — Pagny, La Chapelle Saint-Sauveur, etc., 1651 ; — Longepierre, 1677 ; — La Chaux et Longepierre, 1580-1619 ; — Charnay, 1620-1634 ; — Chapelle Saint-Sauveur, 1580-1634 ; — Charrette, 1620-1695 ; — Choisey, 1381 ; — Pagny, 1582-1634 ; indemnité pour violences commises dans ses terres, 1370 ; — amortissement

consenti par le chapitre en faveur d'Éléonor de Chassagne, prieur de Jussan-Moutier d'un cens seigneurial sur la maison acquise par le prieur de Jean Belin, notaire, en la rue du Clos, 1620 ; — cens sur des vignes, terres, etc., 1649-1767 ; — fol. 168, titres concernant une portion de seigneurie à Ferrières-lez-Traves (léguee au chapitre par testament du chanoine et chambrier Thiébaud de Traves, janvier 1284) ; — fol. 170, fief en mainmorte à Cussey-sur-Lison, 1414-1739. — *Salines*. Fol. 171 v°. Donation de 5 l. estevenantes de rente sur le puits à muire de Salins, faite pour son anniversaire, par Jean, comte de Bourgogne, août 1243 ; — traité fait entre le chapitre et le même comte, à la médiation du roi de France, par lequel 17 l. estevenantes de rente sont assurées au chapitre pour dommages-intérêts de la démolition du château de Pouilley, juillet 1259 ; — donation de 5 l. estevenantes de rente sur le même puits à muire, par le comte Jean, pour fondation de l'anniversaire perpétuel d'Étienne, son père, mi-carême 1268 ; — délégation par Hugues, comte de Vienne et seigneur de Pagny, de 40 s. de rente légués à l'église de Besançon par le comte Hugues, son père, *Latare* 1270 ; — testament d'Étienne de Bourgogne donnant à l'église de Besançon, pour fondation de son anniversaire, la rente de 20 fr. sur la saline, plus 6 l. pour la fondation de l'anniversaire de Hugues de Chilly et 24 l. pour fondation d'une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Etienne, 5 des ides de mai 1298, — transactions concernant les rentes sur les salines appartenant au chapitre, 1399-1744. — *Dîmes du chapitre*. Fol. 177. A Trois-Chatels, 1533-1720 ; — à Arènes, 1511-1749 ; — en Alsace, 1462-1782 ; — en Ajoie, xv^e-xviii^e siècles ; — dans le comté de Montbéliard, 1236-1758 ; — à Bourogne, 1616-1750 ; — à Seurre, 1342-1772 ; — fol. 207 v°, titres de la cure de Seurre, 1284-1686 ; — dîmes d'Azans et Crissey, 1230-1751 ; — de Liesle, Champagne et Buffard, 1249-1765 ; — de Montigny, Vauxelles et la Grange des Arsures, 1279-1580 ; — fol. 222 v°, prestation annuelle de trois bichots de froment et de 8 l. estevenantes par le curé de Villers-sous-Montrond, 1277-1727 ; — dîmes à Cramans, 1655 ; — à Étray, 1678 ; — titres généraux et renseignements sur la dîme, 1600-1718 ; — dîmes de Reugney, Silley, Bolandoz, Chantrans, Épeugney, Maillot, Corcelles, Chappois, Gardebin, Amathay-Vésigneux, Évillers-sous-Usier, 1244-1715 ; — liste alphabétique des dîmes qui ont cessé d'appartenir au chapitre. — *Baux à ferme*. Fol. 229. Registres 1526-1705. — *Moulins*. Fol. 230. Donation par Odon de Champagne, son fils, sa fille et son gendre, dit de Pelousey, et du consentement de sa femme Guye de Monnet, à l'église de Besançon, en présence de l'archevêque Humbert, des moulins de Rivotte et dépendances ; outre quoi led. archevêque a donné le pré du côté de Bregille, l'église de They, celles de Guiseuil, Colombier, Palise, Damphreux, Porrentruy, Étalans, Fallerans et dépendances, 1161 ; — documents relatifs aux moulins, 1640-1746 ; — fol. 240 v°, four de Bussières, 1498-1716 ; — fol. 242 v°, four d'Étuz, 1530-1755 ; — four de Geneuille, 1725 ; — four de Tarcenay, 1693-1729 ; — four de Saint-Quentin, 1715 ; — rivière du Doubs et îles en dépendant, 1653 ; — barque de Bussière, 1745 ; — traités d'administration de l'église Saint-Jean-Baptiste avec divers suppôts de l'église métropolitaine, 1651-1766 ; — fol. 247 v°, administration de l'église de Luxeuil, 1733-1758 ; — quittances d'amortissement, 1695-1768 ; — titres de la colonge de Barey, 1491-1741 ; — fol. 253, titres des offices de massiers ou bâtonniers de l'église métropolitaine, 1311-1706 ; — fol. 254, titres des héritages, meix Benoît, 1359 ; — meix Germigney, 1435 ; — Fontenelle, 1178 ; — Novile, 1249 ; — Chartres, 1544 ; — la Viotte, 1654 ; — Chemin-François, 1670-1683 ; — Sur-Chemin, 1360 ; — vigne et pré de La Saulsoye, 1460-1595 ; — Chevanney, 1300-1683 ; — Chaudanne, 1388 ; — Buchey, 1712 ; — Fussigney, 1243 ; — Plainechaux, 1650 ; — Clametigney, 1283-1672 ; — Prés-de-Vaux, 1337 ; — Vignes à Tuffet, 1563-1682 ; — Chamuse, 1399 ; — Équeugney, 1334 ; — Mandelier, 1440 ; — Troischastel, 1303-1669 ; — Beure, 1347-1452 ; — au Sçay, 1453 ; — à Beure et à Morre, 1529 ; — au Sçay, 1454 ; — à Doupois, 1309 ; — à Mercuroz, 1682 ; — à Morre, 1254-1720 ; — à

Cussey, Étuz et Sauvagny, 1346-1766 ; — à Cussey, Étuz et Geneuille, 1509-1668 ; — à Frânois, 1570-1712 ; — à Vaux, 1407 ; — à Mesmay, 1676 ; — à Charcenne, 1442-1738 ; — à Cult, 1496-1756 ; — à Gy, 1435-1537 ; — *Testaments*. Fol. 284 v°. Donation par Théodrade aux chanoines de Saint-Étienne de ce qu'elle possédait à Chissey, tant en meix, hommes et femmes, cours d'eau, etc., l'indiction XI, l'an XIV du règne du roi Conrad, [953] ; — extrait du testament d'Hugues I^{er}, 7 des cal. d'avril 1044 ; — testament du chanoine Milon de Chilly, s. d. ; — de L., chantre de Saint-Étienne ; — d'Hugues III, vers 1098 ; — d'Amédée de Montaigu, chanoine et professeur en droit civil, samedi avant les Rameaux, 1222 ; — du chanoine Pierre d'Amathay de Saint-Étienne, février 1253 ; — d'Hugues de Fontain, vassal de Saint-Étienne, avant son pèlerinage de Saint-Jacques, février 1252 ; — de Léger, marguillier de Saint-Étienne, août 1252 ; — d'Hugues, doyen de Dole, curé de Velotte, mai 1256 ; — de Gérard de Bourbonne, chanoine de Besançon, décembre 1257 ; — de Guillaume de Joinville, doyen de l'église Saint-Étienne, octobre 1263 ; — d'Hugues de Monnet, chanoine de Saint-Étienne, août 1265 ; — d'Hugues de Fouvent, chanoine de Besançon, janvier 1267 ; — de Nicolas, archidiacre de Varesco, chanoine de Besançon, février 1272 ; — d'Hugues de Gonsans, chanoine, février 1278 ; — de Jean de Tarcenay, familier de Saint-Étienne, mercredi après la Circoncision, 1279 ; — de Guillaume dit Créature, domestique de Henri de Scey, chanoine et archidiacre de Besançon, 2 février 1279 ; — d'Odon de Neuchâtel, doyen du chapitre, 4 des ides de décembre 1280 ; — du chanoine Frédéric de Saint-Quentin, chambrier et archidiacre de Gray, 7 des nones de juillet 1282 ; — de Pierre de Salins, chanoine de Saint-Étienne, 5 des nones de juillet 1283 ; — de Henri de Scey, archidiacre de Besançon, mercredi avant la Pentecôte 1284 ; — du chanoine Guillaume de La Baume, samedi avant l'Invention Saint-Étienne 1285 ; — de Jean de Boley, curé de Thil, chapelain de Saint-Jean l'Évangéliste, 2 des nones d'août 1285 ; — de Simon, archidiacre de Gray, mercredi après le dimanche des Bordes 1280 ; — de Jacques d'Arguel, 4 des cal. de juillet 1287 ; — de Henri de Granges, chanoine, archidiacre de Luxeuil, 6 des ides de décembre 1291 ; — de Pierre de Seurre, chanoine et archidiacre de Favorney, août 1295 ; — de Guillaume de Scey, chevalier, novembre 1296 ; — du chanoine Jean de Montjustin, surchantre, à Saint-Étienne, mercredi après l'Exaltation Sainte-Croix 1297 ; — d'Étienne de Quingey, chanoine de Noyon et de Besançon, vendredi après Pâques 1298 ; — d'Étienne de Bourgogne, chanoine de Besançon, décédé à Rome, 5 des ides de mai 1298 ; — de Thiébaud de Faucogney, doyen, du 9 des cal. de mars 1301 ; — d'Hugues d'Andelarre, prêtre, distributeur en l'église de Besançon, 3 des nones de mars 1301 ; — de Jean Renaud, de Dole, chanoine de Saint-Étienne, du 1^{er} septembre 1301 ; — de Jacques de Scey, du 10 des cal. de mars 1303 ; — du chanoine Renaud de Scey, chanoine de Besançon et de Chalon, du 12 des cal. de mai 1304 ; — de Jean de Scey, écuyer, de janvier 1306 ; — de Pierre de Scey, chanoine de Besançon, de Henri et de Thomas, ses frères, portant fondation de Renaud, leur frère, 9 des cal. d'août 1305 ; — de Jean de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, de septembre 1305 ; — de Simon de Vienne, chanoine de Lyon, 10 des cal. de mars 1307 ; — de Pierre Michel, chanoine de Besançon et de Langres, de juin 1306 ; — de Guillaume Ratte, familier de Saint-Étienne, 30 novembre 1306 ; — de Jean de Saint-Lothain, chanoine de Saint-Michel de Salins, 18 des cal. de février 1308 ; — de Jean, curé de Pouilley, du 1^{er} août 1308 ; — de Jean de Larrians, chanoine, du 3 des nones de novembre 1308 ; — d'Odon de La Roche, chanoine et surchantre de Besançon, 1^{er} juillet 1312 ; — de Rolet de Cicon, chanoine et surchantre de Saint-Étienne, de la veille des nones de juin 1314 ; — d'Hugues de Faucogney, chanoine et chantre d'Autun et chanoine de Besançon, du lundi après saint Nicolas d'été 1316 ; — de Colin Chevalier, marguillier de Saint-Étienne et chanoine de Sainte-Madeleine, 14 des cal. de septembre 1316 ; — de Henri d'Usier, chanoine, lundi après saint Hilaire 1317 ; — d'Hugues de Velleguindry, chanoine, surchantre de Saint-Étienne, du 16 des cal. de janvier 1320 ; —

partage entre le chanoine Jean de Corcondray, écolâtre de Besançon, exécuteur testamentaire d'Hugues de Faucogney, et Simon de Pontailier, chanoine et séchal d'Autun, jeudi après saint Barnabé 1320 ; — testament de Jean de Venères, chanoine de Besançon, 14 des cal. de juillet 1322 ; — de Richard de Ray, chanoine de Besançon et de Calmoutier, curé de Venères, 11 des cal. de septembre 1323 ; — de Henri de Faucogney, doyen de Besançon, 6 des ides de février 1325 ; — de Ponsard de Corcondray, chanoine de Saint-Étienne, du 15 des cal. de juillet 1324 ; — d'Étienne d'Arguel, chanoine de Besançon et de Montbéliard, 6 des cal. d'octobre 1321 ; — de Henri de Vergy, chanoine, du vendredi après saint Mammès 1327 ; — de Jean de Gillon, chanoine, curé d'Auxonne, du lundi après les octaves de saint Michel 1331 ; — de Pierre de Scey, chanoine de Besançon et de Calmoutier, du 10 des cal. de décembre 1331 ; — d'Anselme de Lavoncourt, chanoine, du 1^{er} janvier 1333 ; — d'Othon de Vy, chanoine et surchantre de Saint-Jean, du 18 des cal. de juillet 1332 ; — de Guillaume de Rougemont, chanoine, archidiacre de Luxeuil, du lundi avant saint-Clément 1333 ; — d'Antonin de Vy, chanoine, du 17 juillet 1340 ; — lettre de Thiébaud de Neuchâtel au chapitre au sujet d'une plainte à lui faite par Guillaume de Vy, au sujet de la maison d'Antonin de Vy, lundi après saint Jacques 1341 ; — testaments : de Jean de Varennes, chanoine surchantre de Saint-Étienne, 8 des ides de décembre 1341 ; — de Simon de Saint-Quentin, physicien, chapelain de Saint-Étienne, 7 des cal. de juin 1343 ; — d'Étienne d'Esprels, marguillier de Saint-Étienne, 3 des ides de juin 1343 ; — de Jean de Lech, chanoine de Besançon et de Saint-Anatoile de Salins, samedi après Pâques 1350 ; — de Gérard de Bavans, chanoine, curé de Lomont, novembre 1352 ; — de Guillaume de Faucogney, chanoine, 5 novembre 1355 ; — de Jean de Corcondray, seigneur de Corcondray et d'Avanne, haut doyen de Besançon, 12 des cal. de février 1358 ; — de Jean de Vaugrenans, chanoine, curé de Pouilley, mardi avant le dimanche des Rameaux 1358 ; — de Thomas Cochon, chanoine, curé de Saint-Jean-Baptiste, 6 des cal. de juin 1357 et 8 des ides d'avril 1361 ; — de Gauthier de Moffans, chanoine, surchantre de Saint-Étienne, 13 mars 1360 ; — acte capitulaire par lequel MM. les chanoines se sont chargés de faire quatre fois l'an, à perpétuité, l'anniversaire d'Odon de Choye, chanoine surchantre de Saint-Étienne, mai 1359 ; — testament de Guillaume de Salins, chanoine de Besançon, de Saint-Anatoile de Salins, de Langres et de Dijon, mer credi après Nativité Notre-Dame, 1360 ; — de Gérard de Geneuille, chanoine, curé de Burgille, 8 des ides de mars 1360 ; — de Jean de Saint-Albin, chanoine, curé de Savigny-en-Revermont, du 7 des ides d'octobre 1360 ; — de Pierre de Membrey, chanoine, du jeudi avant saint Jean-Baptiste 1363 ; — d'Hubert de Montmartin, chanoine de Besançon et de Chalon, jeudi après saint Luc 1363 ; — de Jean Pourcelet, chanoine et trésorier de Besançon, du 6 des cal. de décembre 1364 ; — de Guillaume de Roussillon, chanoine et grand archidiacre de Besançon, du 6 février 1367 ; — de Henri de Voires, chanoine, curé de Montgesoye, 2 des cal. de septembre 1368 ; — d'Aymon de Montjustin, chanoine de Besançon et de Toul, 18 octobre 1369 ; — de Jean Cordier, de Poligny, chanoine, du mardi avant saint Thomas 1372 ; — d'Hugues Clerval, chanoine de Besançon et de Lausanne, archidiacre de Luxeuil, du 11 des cal. d'avril 1373 ; — d'Aimé de Saint-Julien, chanoine de Besançon et de Saint-Anatoile de Salins, du 30 août 1375 ; — de Guillaume de Fresne-sur-Apance, surchantre de Saint-Étienne, du 5 des cal. d'avril 1378 ; — de Conon des Beys, chanoine et chambrier de Besançon, novembre 1377 ; — de Richard Nardin, chanoine, juillet 1379 ; — d'Hugues d'Épinal, chanoine, 6 janvier 1382 ; — de Pierre de Gy, chanoine, curé de Saint-Jean-Baptiste, août 1282 ; — de Jean de Senans, chanoine, 6 des cal. de juillet 1383 ; — de Henri Belin, de Pontarlier, chanoine, samedi après saint Nicolas 1383 ; — d'Hubert de Scey, chanoine, surchantre de Saint-Étienne, 16 des cal. de décembre 1387 ; — de Jean Hugon, de Navilly, chanoine, du 8 des ides d'octobre 1391 ; — de Pierre Chappuis, d'Arinthod, chanoine, curé d'Arinthod, septembre 1379 et mai 1391 ; — de Renaud Perrinet, chanoine, archidiacre de

Salins, jeudi après les Bordes, 1395 ; — d'Hugues d'Aigre mont, chanoine surchantre de Besançon, du 16 des cal. de mars 1396 ; — de Jean Verd, de Poligny, chanoine, 2 des ides de novembre 1396 ; — de Thierry de Longwy, chanoine, curé de Chaux, 16 des cal. d'avril 1400 ; — de Bernard Bardoillet, de Bletterans, chanoine, archidiacre de Gray, 17 juillet 1401 ; — de Renaud de Frotey, chanoine de Besançon et de Toul, 4 des cal. de juillet 1402 ; — d'Ode de Nant, archidiacre de Besançon, chanoine de Bayonne, 11 juin 1403 (à Saint-Germain des Prés, proche Paris) ; — d'Hugues de Nuniac, chanoine, archidiacre de Favorney, mai 1404 ; — de Poncet Allemand, de Conliège, chanoine, nones d'août 1404 ; — de Pierre Laymaria, chanoine, trésorier de Besançon, octobre 1407 ; — de Richard d'Ornans, chanoine, du 6 des ides de janvier 1411 ; — d'Étienne de Savigny, chanoine et chantre, 2 avril 1410 ; — de Jean Belin, de Pontarlier, chanoine, du dimanche après les Bordes, 1411 ; — de Jacques de Roche, chanoine, archidiacre de Favorney, du mercredi avant saint Luc 1410 ; — de Jacques Guillet, de Poligny, chanoine de Besançon, des nones de mai 1413 ; — de Jean de Gy, chanoine de Sion, doyen de Favorney, curé de Magny, du 1^{er} mars 1398 ; — de Pierre de Ravoire, du diocèse de Genève, chanoine de Besançon, curé de Morteau, du 3 des cal. de juillet 1415 ; — de Nicolas Prunelle de Pierrefontaine, chanoine, du 9 septembre 1418 ; — d'Hugues dit de Velotte, chanoine, du 6 des ides d'octobre 1422 ; — de Guillaume Macenet, d'Oiselay, chanoine de Vienne et de Besançon, du 27 juin 1426 ; — de Jean de Dompriel, chanoine, curé de Flangebouche, du 30 avril 1429 ; — de Thiébaud de Rougemont, archevêque de Besançon, d'août 1430 ; — de Jean de Rochetaillée, cardinal de Saint-Laurent *in Lucina*, archevêque de Besançon, 11 mars 1438 ; — d'Amye Poussat, de Vercel, chanoine, du 3 mai 1437 ; — de Gilles Grusignet, chanoine, du 21 juin 1437 ; — de Jean de Châtenay, chanoine, curé de Saint-Germain en Montagne, de décembre 1439 ; — d'Étienne Querry, d'Ougney, chanoine, du 20 avril 1442 ; — de Jean Garnier, chanoine, curé de Gy, du 20 décembre 1442 ; — d'Odon de Clerval, chanoine et chantre, curé de Seurre, du 17 mars 1446 ; — de Jean Henry, curé d'Azans et chanoine, du 19 janvier 1448 ; — d'Étienne Roussel, familier et chapelain, du 3 janvier 1449 ; — de Jean de Fruyn, de Poligny, doyen de Besançon, du 14 mars 1456 ; — de Jean Belchant, de Jussey, surchantre de Saint-Étienne, du 24 février 1454 ; — de Jean Courtet, de Rochefort, curé de Lavans, marguillier de Saint-Jean, d'avril 1456 ; — d'Étienne Tollet, chanoine, du 1^{er} septembre 1456 ; — de Jean Belvalet, notaire de l'archevêché, ancien séchal du chapitre, du 3 septembre 1456 ; — de Guillaume Pernin, de l'Isle, demeurant à la Motte d'Étuz, du 27 octobre 1456 (sentence du bailliage de Vesoul adjugeant au chapitre les biens légués par ledit Guillaume, malgré les réclamations en échute de Thiébaud de Neuchâtel, 23 juillet 1457) ; — testaments : d'Étienne Clément, curé de Supt, 16 août 1459 ; — de Gilles Roy, chanoine, archidiacre de Gray, chambrier de l'archevêque Quentin Ménard, 31 août 1460 ; — de Jean Comte, chanoine, 3 janvier 1461 ; — de Jean Joffroy, de Pouilly en Auxois, chanoine, du 28 mars 1464 ; — d'Amiel Sauvaget, doyen de Beaupré, chanoine, curé d'Anteuil, du 12 mai 1464 ; — d'Étienne Vurry, doyen de Dole, chanoine de Besançon et de Chalon, 2 août 1472 ; — d'Hugues Polain, doyen, chanoine de Saint-Michel de Salins, prieur de Notre-Dame de Cbâteau-sur-Salins, 5 mai 1476 ; — de Jean Crolet, d'Abelcourl près Luxeuil, chanoine, du 18 juin 1468 ; — de Jean de Chappes, de Flavigny (diocèse d'Autun), chanoine trésorier, du 10 septembre 1487 ; — de Jean Moine, d'Auxelles en Vosges, chanoine archidiacre de Gray, 30 juillet 1488 ; — de Thiébaud Malhelier, chanoine, secrétaire et receveur de la chambre archiépiscopale de Charles de Neuchâtel, 29 juillet 1493 ; — de Germain Rebrachien, d'Auxerre, chanoine, curé de Martinville, du 10 octobre 1496 ; — de Charles de Neuchâtel, archevêque de Besançon, évêque de Bayeux, abbé de Saint-Paul de Besançon, 19 juillet 1498 ; — de Jacques de Joux, docteur ès droits, seigneur d'Abbans, 18 mars 1504 ; — de Jean Favel, professeur en théologie, évêque de Nazareth, du 3 juillet 1514 ; — de Raymond de Marliano,

chanoine, fondant une bourse au collège de Marliano, à Pavie, pour un jeune homme de quinze ans de Besançon ou de la banlieue, 20 décembre 1520 ; — de Jacques Jouffroy, seigneur d'Abbans et de Marchaux, 20 décembre 1524 ; — de Jean de Chappes, chanoine de Saint-Étienne, du 3 janvier 1530 ; — d'Antoine Montrivel, chanoine, du 2 avril 1533 ; — de Jean Loys, chanoine de Saint-Étienne, du 18 novembre 1535 ; — d'Étienne du Pont, chapelain à Sainte-Madeleine de Besançon, du 3 octobre 1542 ; — d'Étienne Fiancie, d'Arbois, chanoine, du 28 août 1549 ; — de Nicolas de Diesbach, prieur de Vaucluse et de Granson, du 16 mai 1550 ; — de Pierre Outrey, notaire et citoyen de Besançon, du 18 août 1550 ; — de Claude Maire, chanoine, du 15 janvier 1554 ; — de Jean Lallemand, chevalier, baron de Longepierre, Vaîte et autres lieux, du 26 août 1660 ; — de Pierre Couchon, de Poligny, chanoine, prébendier de Grozon, du 24 juin 1568 ; — de Louis des Barres, de Dole, chanoine, du 4 août 1570 ; — de Pierre Bourquin, de Vercel, prieur de Courtefontaine, chanoine, du 22 juin 1571 ; — de Jean Renard, chanoine officiel de Besançon, du 17 janvier 1576 ; — de Henri Thiadot, de Luxeuil, chanoine, du 8 septembre 1579 ; — de François de Grammont, haut doyen du chapitre, du 17 juin 1595 ; — de Claude-François Deschamps, seigneur à Cramans, du 20 septembre 1598 ; — de Claude Gerbert, de Montrevers, du 4 janvier 1613 ; — de François Capitain, chanoine trésorier, conseiller au parlement de Dole, 11 septembre 1622 ; — de Gui Pétremand, de Besançon, chanoine, 11 octobre 1639 ; — de Thiébaud-Ambroise Philippe, chanoine, du 28 juin 1643 ; — de Vincent Vernerey, chanoine, 7 mai 1654 ; — de Jean-Baptiste de Jouffroy, grand chantre, 30 mars 1657 ; — de Jean-Baptiste Doroz, chanoine, prieur de Lieu-Dieu, 2 et 3 novembre 1661 ; — d'Étienne Bouveret, chanoine, prieur de Ruffey, 25 février 1663 ; — de Claude-François d'Orival, 19 novembre 1665 ; — de Poncet Perreaud, chanoine, 5 septembre 1666 ; — de Jean-Baptiste Boitouzet, archidiacre de Salins, 13 juin 1670 ; — de Bon Monnier, chanoine, 1673 ; — de Claude-François Hugonnet, prieur de Sirod, chanoine, 2 juin 1679 ; — de Simon-Antoine Borrey, prieur des Bouchoux et de Cusance, 20 juillet 1680, 13 et 21 septembre 1682 ; — transaction passée entre le chapitre, héritier de Claude Fau, chanoine, Léonard Richard, chanoine et prieur de Courtefontaine, et Antoine Richard, juge de la vicomté, par laquelle le chapitre cède aux sieurs Richard, moyennant 1,000 fr., la succession du sieur Fau, 10 mars 1683 ; — testaments : de Claude-Antoine Reud, 4 novembre 1683 ; — de Laurent Othenin, chanoine, 31 août 1688 ; — de Jacques Privey, chanoine, 8 septembre 1690 ; — transaction par laquelle la succession de Louis Quoy, vicaire de Saint-Jean-Baptiste, est cédée par le chapitre à l'abbaye de Montbenoît, 28 avril 1697 ; — testaments : d'Étienne-François Linglois, chanoine, 8 août 1698 ; — de Jean-Baptiste Boudret, prieur de Bonnevent, 27 janvier 1706 ; — d'Antoine-François de Blisterswich-Moncle, chanoine, haut doyen et archevêque de Besançon, 6 avril 1709 ; — de François-Joseph de Grammont, archevêque, du 15 août 1714 ; — de Pierre Lamoral de Montrichard, chanoine, des 22 février 1718 et 20 février 1722 ; — de Louis-Baptiste de La Borde, curé de Thervay, du 30 octobre 1727 ; — d'Antoine-Ignace de Camus de Filain, abbé de Clairefontaine, chanoine, 23 janvier 1735 ; — de Charles-Joseph Mareschal, abbé des Trois-Rois, grand trésorier, 24 janvier 1743 ; — donation entre-vifs par François Marin, chanoine, prieur de Vaucluse, 10 juillet 1746 ; — testament du chanoine d'Orival de Villeparoy, 28 mars 1759. — *Fondations*. Fol. 325 v°. Gérard, comte de Vienne, et Guillaume, comte de Mâcon, son fils, fondent une messe par semaine et une lampe allumée perpétuellement à Saint-Étienne sur le tombeau dudit Gérard, 10 s. de Lons-le-Saunier par semaine, 1184 ; — Amédée de Tramelay, archevêque, fonde son anniversaire dans les deux cathédrales, 1213 ; — Étienne de Dole, chanoine, donne pour son anniversaire 60 l. et 30 l. en vases d'argent, janvier 1241 ; — Gérard de Dole, dit de l'Hôpital, chanoine de Sainte-Madeleine, donne pour son anniversaire un meix à Crissey, 30 avril 1266 ; — Nicolas, archidiacre de Varesco, pour même objet, 200 l. à l'église Saint-Étienne, août 1259 ; —

Odon de Neuchâtel, doyen, et Gérard de Neuchâtel, son frère, leurs domaine et sujets de Puessans, 18 février 1272 ; — Gillette, veuve de Jean d'Avanne, chevalier, pour elle et ses enfants, engage au chapitre ce qu'elle possédait à Arguel et Velolte, pour 60 l., 30 mai 1271 ; — le chapitre donne quittance de 100 l. pour l'anniversaire du chanoine Pierre Pigney, à ses héritiers, août 1285 ; — Jean de Montjustin, surchantre de Saint-Jean, pour l'anniversaire de lui et de Gérard, son frère, donne 120 l. qui servent au chapitre à payer à Sibillelte de Saint-Quentin, épouse de Jean de Seveux, la seigneurie de Franois et des terres à Serre et Pelousey, 1^{er} décembre 1287 ; — fondation d'anniversaires : par Hugues de Chalon, archevêque de Besançon, 1303 (12 l. de rente sur l'étang et moulin d'Étalans) ; — par Philippe de Scey, chanoine écolâtre, 29 novembre 1303 ; — par Henri de Voires, curé de Poilley en Bassigny, et Jean de Voires, son frère, chanoine de Besançon, janvier 1349 ; — par Gérard de Velotte pour lui, Richard de Velotte, son père, Gérard de Pontarlier et Étienne, sa femme, ses aïeux maternels, 1351 ; — par Hugues de Vienne, archevêque de Besançon, 1^{er} décembre 1354 ; — par Guillaume de Scey, chanoine, décembre 1355 ; — par le chanoine Gérard de Geneuille, 1^{er} octobre 1359 ; — par l'archevêque Gérard d'Athies, 24 juillet 1403 ; — par Étienne de Savigny, chanoine de Besançon et de Saint-Anatoile, grand chantre, 10 février 1399 ; — achat d'une rente de 60 s. estevenants sur le chanoine Jean Jobert, de la Loye, pour l'anniversaire du chanoine Pierre de Ravoire, par son exécuteur testamentaire Jean d'Annoires, 13 décembre 1412 ; — fondations d'anniversaires : par Jean de Rochetaillée, cardinal-archevêque de Rouen et de Besançon, 13 septembre 1425 ; — par les chanoines Folain et Gazel, 10 février 1456 ; — par Jacqueline, veuve de Richard Provençal, 22 août 1455 ; — par Jean Louvet, 2 juin 1474 ; — par Jean Favel, évêque de Nazareth, suffragant de Besançon, 7 mars 1513 ; — fondation de six *Salve Regina* par Quentin Viquot, chanoine, 3 juin 1525 ; — de quatre *Alma Redemptoris* par le chanoine Jean Buressard, 27 avril 1537 ; — d'une messe quotidienne pour les âmes du Purgatoire, par le chanoine Étienne Fiancier, 18 avril 1539 ; — de l'office de Notre-Dame de Pitié, le vendredi de la semaine de la Passion, dans les deux cathédrales, par Jean Bassand, prêtre et reclus, 28 avril 1540 ; — d'une basse messe quotidienne dans la chapelle des Carondelet, par Claude Carondelet, haut doyen, prévôt de Saint-Donat de Bruges, 18 juin 1545 ; — fondation de sept messes spéciales par l'archevêque François de Busleiden (v. 1502) ; — recueil des anniversaires fait par le chanoine Franchet de Rans (1431-1712) ; — fondations d'anniversaires : par Amédée Vuillaume, chapelain à Saint-Étienne, 14 février 1547 ; — par Jean de Cusance, archidiacre de Faverney, 13 septembre 1567 ; — par Nicole Bonvalot, femme de Nicolas Perrenot de Granvelle, garde des sceaux de Charles-Quint, 22 avril 1568 ; — par Françoise Rigaud, veuve de M. Musy, conseiller au parlement de Dole, d'un office de saint Augustin, 18 juillet 1592 ; — par les héritiers du chanoine Maurice de Diesbach de l'anniversaire de ce dernier, 2 avril 1597 ; — d'une messe du saint Sacrement, par le chanoine Constance Colin, 27 mars 1598 ; — d'une messe annuelle et perpétuelle en la chapelle de Notre-Dame de Lefford, près de Charcenne, par Joachim de Vienne dit de Bauffremont, pour Marguerite de Coligny, sa première femme, 10 mars 1628 ; — par les héritiers du chanoine Jean Broquard, d'une basse messe tous les samedis à l'autel de Notre-Dame la Blanche, et d'une basse messe de *Requiem* tous les lundis à l'autel du Saint-Suaire, 4 janvier 1633 ; — d'un office des Ténèbres en l'église métropolitaine, par le chanoine Pierre-Louis Chaillot, 28 mars 1635 ; — de deux messes solennelles les 6 avril et 6 septembre, à l'autel du Saint-Suaire, par Charles IV, duc de Lorraine, 12 février 1638 ; — d'une messe solennelle au Saint-Suaire par Marguerite de Rye, marquise de Listenois, 30 mars 1645 ; — de deux basses messes au même autel, par Bon Monnier, 1^{er} février 1651 ; de musique aux messes canoniales à la Nativité et à l'Immaculée Conception de Notre-Dame et pendant leur octave, dans les deux cathédrales, par Jean-Claude Velle, chanoine, 19 février 1655 ; — d'une basse messe pour les trépassés, par le chanoine

Claude Jobelot, 19 septembre 1660 ; — création d'un office de surchantre à Saint-Étienne, par Claude Jacques, séchal du chapitre, 2 novembre 1670 ; — fondation de deux messes à l'autel du Saint-Suaire, l'une solennelle, l'autre basse, par Marie-Anne des Porcelets, douairière de Jacques-Nicolas Perrenot de La Baume, gouverneur de Namur, comte de Saint-Amour, 10 novembre 1670 ; — d'une basse messe au Saint-Suaire par Claude-François Hugonet, chanoine, 13 avril 1671 ; — d'une grand'messe par un anonyme, 8 juillet 1671 ; — transaction du chapitre avec les héritiers du chanoine Hugonet, 13 août 1671 ; — fondations : de Claude Jobelot l'aîné, vicaire général, 4 août 1676 ; — du chanoine Jacquet, 22 mars 1676 ; — du chanoine Millet, 6 avril 1680 ; — de Pierre-François d'Orival, 2 novembre 1687 ; — de Claude Jobelot, vicaire général, 18 septembre 1690 ; — de François-Bonaventure Jobelot, prieur de Ruffey, vicaire général, 18 septembre 1690 ; — du chanoine Nicolas d'Orival, 25 septembre 1690 ; — de François Marin, prieur de Vaucluse, 12 juin 1708 ; — de Jean-François Jobelot, 12 mars 1697 ; — de Philippe Louvet, 24 octobre 1697 ; — de Léonard Richard, 4 novembre 1697 ; — de l'archevêque Antoine-Pierre 1^{er} de Grammont, 30 juillet 1698 ; — du chanoine François Perrinot, 10 mars 1700 ; — du chanoine Claude-François d'Orchamps, 15 décembre 1703 ; — du chanoine Philippe Louvet, 12 décembre 1703 ; — d'Humbert-Guillaume de Précipiano, archevêque de Malines, 22 février 1704 ; — d'Hugues-Ignace Mareschal, chanoine prébendier de Pouilley, 22 avril 1705 ; — du chanoine Philippe Louvet, 24 octobre 1705 ; — de Claude-François d'Orchamps, du 6 mars 1706 ; — du chanoine François Perrinot, 28 juin 1708 ; — de Jean Chretin, chapelain, 12 janvier 1711 ; — de Jean-François de Mesmay, 9 juin 1712 ; — de Claude-François Franchet, du 9 septembre 1736 ; — de Jean-Claude Ramboz, séchal, du 30 juin 1783. — Fol. 337 v^o, patentes autorisant le chapitre à vendre des terres, à charge de remploi, octobre 1778 ; — brevet royal accordant au chapitre métropolitain la permission de porter « une croix pectorale d'or émaillé à huit pointes, ornées de quatre fleurs de lis sur laquelle seront représentés d'un côté saint Jean et saint Étienne avec cette légende : INSIGNIS ILLUSTRIS ECCLESIAE VESUNTINÆ, et dans l'autre saint Louis avec cette autre légende : A LUDOVICO XVI CONCESSUM, suspendue avec ruban moiré, de couleur violette, liséré d'or, de la largeur de 3 pouces 3 lignes », 22 mars 1779. — *Seigneurie de Pouilley*. Fol. 339. Registres de tenues de justice de mai 1565 à août 1729 ; — rentiers des diverses prébendes, de l'écolâtrerie et du haut doyenné, 1494-1755 ; — titres justificatifs de la haute justice, 957-1716 ; — contrats d'acquisitions de 1274 à 1739. — *Titres du haut doyenné, à Vieilley, 1380-1737*. Fol. 362. Titres honorifiques du même doyenné : Étienne, premier abbé de Saint-Paul, reconnaît que le doyen est plus élevé en dignité que lui, 1250 ; — extrait du recès des États accordant la présidence de l'état ecclésiastique au doyen, en l'absence de l'archevêque, 23 avril 1654 ; — les chanoines de Saint-Maurice de Salins, dispensés par le doyen Henri de Faucogney d'aller à sa rencontre en procession, reconnaissent que, soumis à sa supériorité et à sa visite, ils sont tenus à ladite procession, 4 mars 1305 ; — procès-verbal de visite de l'église Saint-Michel de Salins, par le doyen de Besançon, Henri de Faucogney, 23 mai 1315 ; — bref de Pie II, accordé au doyen Hugolin Folain, lui accordant, en cas de vacance du siège, l'administration de l'archevêché de Besançon, avec les émoluments de la Chambre, février 1463 ; — bulle du même donnant à Hugolin Folain et à ses successeurs, doyens du chapitre, toute juridiction spirituelle et les émoluments de la Chambre épiscopale, 7 février 1470 ; — compte rendu au doyen Jean Carondelet par Hugues Ordinaire, receveur de la Chambre, 23 janvier 1503 ; — reprises faites au haut doyen : par Hugues de Tarcenay, pour meix à Saules et Charbonnières, février 1283 ; — par Claude-Eugénie de Pierrefontaine, pour fief à Bonnay, 1659 ; — par Jean-Baptiste Bouchet, commissaire d'artillerie, pour le même fief, 1707 ; — l'archevêque Gérard, malade à Bellevaux, déclare que le seigneur de Montfaucon n'a aucun droit d'avènerie à Vieilley, mars 1225 ; —

jugement du bailliage de Vesoul donnant acte à Jean Carondelet, haut doyen de Besançon, de la soumission des habitants de Bonnay de faire guet et garde au château de Vieilley, 1513 ; — fol. 364 v°, origine de la seigneurie de Vieilley : donation faite à Saint-Étienne par Richard de Montfaucon de tout ce qu'il possédait à Vieilley, du consentement de ses fils Thierry, chanoine de Besançon, Amédée et Renaud, et sous la confirmation de l'archevêque Humbert, présent, juillet 1148 ; — statut capitulaire portant que les maison, fossés, pressoir et autres bâtiments que Pierre de Cicon, doyen du chapitre, fait construire à Vieilley, seront du fief dudit Vieilley, 1251 ; — rescrit du pape Alexandre IV, adressé à l'évêque d'Auxerre, pour informer sur la plainte du chapitre, relative à la construction d'un château sur le terrain de Vieilley, propre fonds du chapitre, par Étienne de La Chassagne et sa femme, 4 des cal. de mai 1258 ; — compromis par lequel le comte Jean remet à la décision de Jean, seigneur de Thil-Châtel, et à défaut, de Richard de Montbéliard, la difficulté soulevée entre le comte Hugues, son fils, et Étienne de La Chassagne, au sujet de la maison forte de Vieilley, 1262 ; — sentence arbitrale de Jean de Thil-Châtel, déclarant que la maison forte d'Étienne de La Chassagne est sur le propre fonds du doyen du chapitre et doit en conséquence être abattue à la diligence du comte de Bourgogne, juillet 1262 ; — suspension jusqu'à la prochaine fête d'Invention saint Étienne (du consentement du chapitre) de l'excommunication lancée contre Étienne de La Chassagne et Marguerite, sa femme, pour avoir construit une maison forte à Vieilley, mars 1265 ; — compromis entre le chapitre et les coupables, qui s'en remettent pour arbitrage définitif au surchantre de Saint-Jean et à Guillaume de Grancey pour le chapitre, à Simon de Vaugrenans et Pierre de Bonnay, chevaliers, pour les Chassagne ; le premier donne pour caution de 100 marcs d'argent les abbés de Saint-Paul et de Saint-Vincent de Besançon, les derniers pour même somme, Hugues de Vellefaux et Hugues de Montferrand, septembre 1268 ; — Étienne de La Chassagne reconnaît qu'injustement et injurieusement, au préjudice des doyen et chapitre de Besançon, il a fait construire une maison forte entourée de fossés à Vieilley, et assigne pour indemnité un cens de 20 l. de terre sur sa seigneurie de Forêt-en-Brie, située entre les villages de La Fayette et de La Chassagne, 4 des nones d'avril 1270 ; — Jean de La Chassagne, fils d'Étienne, reprend en fief sa maison forte de Vieilley et ses dépendances, décembre 1273 ; — le même souscrit au profit du chapitre une obligation de 500 l., novembre 1281 ; — quittance à valoir de 400 l., septembre 1285 ; — les doyen et chapitre déclarent qu'étant présentement propriétaires de la maison forte de Vieilley, ils entendent qu'elle ne puisse jamais servir contre Alix, comtesse de Savoie et de Bourgogne, ni contre son fils Othon, janvier 1272 ; — donation par préciput et entre-vifs à Jean de La Chassagne, par Étienne, son père, et Marguerite, sa mère, du château de Vieilley et autres choses acquises dès le mariage dudit Jean, et cela du consentement de la comtesse Alix, novembre 1281 ; — sentence rendue par Thiébaud de Faucogney, doyen du chapitre, et Pierre d'Arguel, trésorier, arbitres choisis par Hugues et Guillaume Chassignet, écuyers, Hubert de Château-Chalon et Gauthier de Rochefort, par laquelle ces derniers, excommuniés et aggravés plusieurs fois, et qui, au mépris de ladite excommunication qu'ils avaient soutenue longtemps, avaient pris et tenu aussi pendant longtemps captif Hugues Finet, chanoine de ladite église, sont condamnés à l'amende annuelle de 20 l. de cire, dont 10 pour la fête Invention saint Étienne et 10 pour la fête de saint Jean Porte-Latine, et à faire sept processions : la première à Saint-Étienne, le jour de fête Invention saint Étienne ; la seconde à Saint-Jean, le jour de fête saint Jean Porte-Latine, « pieds nus, en chemise et teste nue, portant des verges dans leurs mains et led. Hugues Chassignet un cierge de 10 l. ; » la troisième comme dessus, mais sans cierge, en l'église de Langres, le jour de saint Mammès ; la quatrième le jour de fête patronale en l'église d'Autun ; la cinquième en l'église de Belley, le jour de l'Assomption ; la sixième en l'église de Cîteaux, le jour du chapitre général ; la septième en l'église de Chalon-sur-Saône, le jour de saint Vincent, faute de quoi ils

paieront une amende de 100 marcs d'argent, dont sont cautions fidéjusseurs Hugues de Bourgogne pour 40 marcs, Odon de Vernierfontaine pour 20, Pierre de Châtillon pour 20, Thiébaud de Vy pour 20, juin 1289 ; — sentence du doyen Henri de Faucogney, seigneur de Vieilley, mettant Jean, fils pupille de Jean le Chassignet, chevalier, en possession de la moitié de tous les biens délaissés par son père à Vieilley et Cromary, janvier 1328 ; — acquisition faite par Jean de Corcondray, seigneur d'Avanne, doyen de Besançon, de Jean le Chassignet le jeune, de la moitié du château de Vieilley et dépendances à Vieilley et Cromary, pour 400 l estevenantes, novembre 1335 ; — acquisition de l'autre moitié du château et dépendances, du même Jean, par Jean de Corcondray, mai 1357 ; — traité entre Jean de Corcondray et Jean le Chassignet, au sujet de 600 florins dus par ce dernier sur la moitié du château de Vieilley, 1342 ; — mandement de l'official relatif au paiement d'une partie de ces 600 florins, montant d'une engagère du château, janvier 1344 ; — transaction entre Jean de Corcondray et Jean le Chassignet l'aîné, permettant à ce dernier de retirer moitié du château de Vieilley par lui engagé en rendant 700 florins d'or dans un court délai (avant la Saint-Jean-Baptiste), 1342 ; — interpellation du doyen relative à ce retrait, 1343 ; — fulmination par Nicolas de Francheville, archidiacre de Verdun, d'un bref d'excommunication obtenu par le doyen Jean de Corcondray contre Thiébaud de Neuchâtel et ses complices, ceux-ci l'ayant emprisonné, après l'avoir blessé à plaie ouverte proche sa maison, et lui ayant mis au col un carcan du poids de 20 l., juin 1350 ; — transaction entre Jean de Corcondray et les coupables, à la médiation de Gérard de Montfaucon, gardien du comté de Bourgogne, et d'Odon de La Roche, seigneur de Châtillon ; l'excommunication avait été lancée contre Thiébaud de Neuchâtel et ses complices, et l'interdit contre la cité de Besançon confirmé par Clément VI ; moyennant la médiation, excommunication et interdit sont levés et les parties promettent de vivre en paix et union, août 1350 ; — Jean Carondelet reprend en fief, de l'archevêque François de Busleiden, les château et maison forte de Vieilley, 30 octobre 1501 ; — patentes de la duchesse Marguerite de Bourgogne, prescrivant au bailli d'Amont et au grand gruyer du comté de faire faire les montres d'armes au comté de Bourgogne, 7 janvier 1419 ; — procès-verbal constatant la protestation du doyen Léon de Nozeroy et du chapitre, contre les montres d'armes de leurs gens faites à Cromary, le 8 mars 1419, déclarant n'y être tenus ; — montres d'armes des sujets devant le châtelain de Vieilley, 1495-1535 ; — érection du signe patibulaire de la justice de Vieilley « au champ du Cros », au lieu d'un arbre où s'exécutaient les criminels, 25 février 1474 (et 7 juin 1475) ; — actes concernant la justice, les accensements, etc., 1504-1721 ; — fol. 374, titres du haut doyenné à Venise : Hugues, comte palatin, ratifie la vente faite par Othon de La Roche aux doyen et chapitre de Saint-Étienne d'un meix situé à Venise, 1248 ; — les abbé et couvent de Saint-Étienne consentent à un échange fait par Estevenin Tailley, leur sujet à Venise, du pré de la Jonchère, voisin du moulin, contre une autre pièce de terre cédée par le doyen Henri de Faucogney, mai 1305 ; — transactions, procédures, sentences, concernant Moncey, Venise et Palise, 1344-1702 ; — acquisitions des hauts doyens : à Vieilley, 1260-1322 ; — à Buthiers et Cromary, 1428 ; — dîmes à Vieilley et Mérey, 1500-1779 ; — à Villers-Buzon, 1504-1734. — *Grande chantrerie*. Fol. 386. Reprises de fief faites au grand chantre : par Perrin Huguenin et Girard Deschamps, de Chissey, du gîte à Chissey, une fois l'an, 1347 ; — par Guillaume de Loux, dit de La Pouge, écuyer, d'un chasal près du cimetière de la Chapelle, 1372 ; — par le même, de divers biens à la Chapelle, Chilly et Paroy ; — par Girod, d'un fief à la Chapelle ; — par Guillaume de la Pouge, de la moitié des dîmes de Chilly, 1371 ; — par Henri Corvetan, d'Ornans, d'un fief à la Chapelle, 1372 ; — par Huguenin de Pontailier, de terres à la Chapelle et Rennes, 1375. — *Hôpital de Sainte Brigitte*. Fol. 386 v°. Achat par les religieux de l'hôpital Sainte-Brigitte, d'Orline, femme d'Étienne Marescot, de la moitié d'un four devant ledit hôpital, 1208 ; — don à l'hôpital, par l'archevêque Gérard, de 4 s. de cens, sur diverses maisons

voisines, 1224 ; — don par Gui de Vuillafans, chevalier, de tout ce qu'il avait tant en dîmes qu'autres choses dans la paroisse de Chantrans, 1231 ; — achat par les recteur et religieux de Pierre, fils de Damette Devecey, d'une portion qu'ils avaient dans le four et bâtiment voisins, janvier 1237 ; — achat par les mêmes d'Aimeric Convers, de Pouilley, d'une pièce de pré audit lieu, contiguë au pré de l'hôpital, 1250 ; — autre par les mêmes d'un autre pré à Pouilley, de Garnier et Blanche, sa femme, dudit Pouilley, 31 mars 1255 ; — donations de vignes sous Arguel, par Pierre d'Arguel et Odon de Mont, chevalier, son vassal, juin 1256 ; — inventaire de l'hôpital fait par le recteur, Étienne Colombot, curé de Beaujeu, 1260 (l'hôpital était en très mauvais état) ; — sentence de l'official déclarant que le recteur n'a aucune qualité pour recevoir frères ou sœurs servants, ou les expulser, ce droit n'appartenant qu'au chapitre, novembre 1261 ; — donation de divers cens par Étienne, familier de l'église métropolitaine, mai 1272 ; — don de la moitié d'une maison dans le district de Sainte-Madeleine et de plusieurs pièces de vigne, par Pierrette Darc, de Besançon, janvier 1277 ; — autre par Gérard le Fol, dit Darc, de trois pièces de vignes sises à Calmoutier, aux Corvées et à la Plante à la Gravière, décembre 1281 ; — autres donations faites par : la sœur de Jean Qualet, prêtre familier, février 1283 ; — Pierrette, veuve Rebriquet, et Clément, son fils, décembre 1282 ; — Martin d'Amancey dit de La Porte, citoyen, juin 1284 ; — Étienne Colombot, recteur, septembre 1288 ; — Martin de Rivotte, septembre 1291 ; — Renaud de Baumotte, pelletier, 1295 ; — Mabile de Rivotte, décembre 1295 ; — Jean, seigneur de Montfaucon, 1300 ; — Pierre Lavans, 1322 ; — Odon de Vaux, citoyen, 1334 ; — Jeanne de Clerval, 1338 ; — Jean Burnier, décembre 1339 ; — Hubert Courdier, de Villers-Farlay, et Perrin Bosseignier, de Mouchard, juillet 1421 ; — réception de Guillaume Bouchard et de Jeanne Lesignet, sa femme, par Jean de La Madeleine, grand chantre, pour administrer l'hôpital, 30 janvier 1525 ; — remontrances faites par le chapitre aux gouverneurs de Besançon, qui par violence s'étaient emparés de l'hôpital, y avaient entassé 200 pauvres et les y maintenaient au delà du temps fixé, 1638 ; — rentiers, accensements, etc., concernant l'hôpital et ses dépendances ou revenus, 1523-1747 ; — fol. 392 v°, obligation contractée par Bertrand, abbé de Buillon, envers l'hôpital, d'une rente de 12 bichots moitié froment et moitié avoine, à la caution du curé de Saint-Maurice de Salins, mars 1305 ; — sentence arbitrale de l'archidiacre de Gray, condamnant l'abbé de Buillon à servir cette rente, 1393 ; — autres procédures, 1612-1715 ; — fol. 394, Jeanne de By ratifie la vente faite par Gérard de By à Odon de Choye, grand chantre, d'un clos et dépendances situés devant l'église de La Chapelle, outre une portion des dîmes de Rennes, août 1342 ; — achat par Odon de Choye, de Gérard de By, d'une vigne à La Chapelle, février 1345 ; — achat par Étienne de Savigny, grand chantre, de Jean de Gormon, de Rennes, écuyer, d'un domaine à La Chapelle, 1371 ; — donation faite par le même Étienne à l'église de Besançon d'un domaine à La Chapelle et Rennes, 1391 ; — vente par Guillaume de Pontailier, demeurant à Vilette-lez-Arbois, à Guillaume de Nozeroy, de Salins, marchand, de meix et dîmes à La Chapelle et à Rennes, 1456 ; — lettres de maintenue dans la dîme de Chilly, accordées à Jean de La Madeleine par le bailliage de Salins, 1514 ; — procédures relatives aux mêmes domaines, 1526-1703. — *Titres de la grande trésorerie*. Fol. 401. Délibération prise par le chapitre de Sainte-Madeleine, sous la présidence de Jean de Rougemont, trésorier de l'église métropolitaine, portant partage des collations et présentations de bénéfices dépendant du chapitre, le grand trésorier reçoit pour sa part l'église de Tromarey et trois chapelles, 1310 ; — autre traité par lequel le même Jean de Rougemont reçoit le patronage des églises de Tromarey et Chenevrey, 100 l. estevenantes de pension et quelques vignes en jouissance ; — autre traité passé sous l'autorité de l'archevêque Vital, par lequel Jean de Rougemont renonce à toute autre prétention, accepte le précédent traité comme définitif et reçoit la jouissance d'une maison et tour de l'église sa vie durant, 1315 ; — déclaration faite par les chanoines et chapitre de Sainte-

Madeleine, au grand trésorier, Jean Beaupère, qu'ils reconnaissent son autorité et son titre de doyen et ne sont pour rien dans les statuts observés par leurs familiers, 1447 ; — sentence du chanoine Favier, juge délégué du Saint-Siège, annulant l'accensement fait par le chapitre de Sainte-Madeleine à Mougin Vauderet, d'une maison et tour, dépendant de leur église et le réservant pour habitation, suivant l'usage immémorial, à Antoine d'Achey, trésorier du chapitre métropolitain, 1571 ; — traités divers entre le chapitre et ses doyens, 1589-1738 ; — fol. 403. Transaction devant l'archevêque Nicolas, entre Blandine, abbesse de Baume, et le trésorier du chapitre de Saint-Jean prétendant avoir droit de tenir les églises de Sainte-Marie de Châtel, d'Écot, de Saint-Maurice, de Soye et de Fontaine revendiquées par l'abbesse ; il est convenu que le trésorier les reprendra d'elle en fief et que l'abbaye donnera 60 s. estevenants au trésorier, à chaque synode d'automne, février 1230 ; — Bernard, maire d'Amagney, reconnaît devoir au trésorier la dîme de vin de ses vignes, 1230 ; — Ameline d'Amagney, veuve d'Aimé Bicheon, de Besançon, engage à Frédéric, grand trésorier, la neuvième partie des grosses dîmes et le tiers des menues dîmes d'Amagney, mars 1240 ; — donation par Pierre d'Amagney, au trésorier, de la neuvième partie des grosses dîmes et du tiers des menues dîmes dudit lieu, mai 1241 ; — Thomas de Faucogney, trésorier, achète de Clairambaud de Colombe, écuyer, un meix à Colombe et l'usage des bois à Villers-le-Sec et Quincey, février 1277 ; — Hugues de Beauchemin, sacristain de Saint-Vincent de Besançon, reconnaît que lui et ses successeurs doivent au trésorier du grand chapitre le cens annuel de 30 s. estevenants, 1318 ; — Jean et Hugues de Chassagne, père et fils, notaires, rendent une sentence arbitrale entre Pierre Le Maire, trésorier, patron de la cure de Malans, d'une part, le curé et les habitants de Malans, d'autre part, sur le règlement des dîmes de nouvelles vignes, 1402 ; — Barthélemy de Cugney, chevalier, donne à Odon, trésorier de Saint-Jean, en présence de l'archevêque Amédée, tout son droit dans l'église de Cugney, s. d. ; — le trésorier Jean de Rougemont achète d'Étienne Vaugire, de Cugney, la sixième part des grosses dîmes dud. lieu, juin 1309 ; — sentence de l'officialité condamnant Hubert Grosvienot, d'Onay, à payer à Jean Beaupère, trésorier de Besançon, la dîme de ses terres de Cugney, 1453 ; — transactions, baux, etc., entre les trésoriers de Besançon et les habitants ou sujets de Cugney, 1558-1591 ; — fol. 405, sentence d'excommunication lancée par l'archevêque Gérard contre Othon de Méranie, comte de Bourgogne, pour avoir, sans tenir compte des avertissements et défenses, commencé à réédifier le château de Châtillon au préjudice de la cathédrale Saint-Jean, de l'abbé de Saint-Vincent et du peuple de Besançon, lequel château avait été déjà détruit et rasé du temps d'Othon, comte palatin de Bourgogne et frère de l'empereur Henri, sur les monitions de l'archevêque Amédée, 1222 ; — donation faite à Saint-Jean, par Othon de Méranie et Béatrix, sa femme, du droit de gîte et dépendances qu'il avait à Auxon-Dessus et à Auxon-Dessous, outre la justice et coutumes sur trois meix à Auxon, avec un emplacement à Châtillon pour y bâtir une maison franche et libre, 1224 ; — transactions, achats ou ventes à Auxon-Dessus et Dessous, 1447-1758. — *Grand archidiaconé*. Fol. 411. Bail passé par Guillaume de Poupet, grand archidiacre, au profit de Jean Girod, de Besançon, des émoluments du sceau de son officialité et des droits que lui devaient les doyens de Sexte, Varesco et Baume, pour 400 fr. par an, 1549. — *Archidiaconé de Faverney*. Fol. 411. Carnet des prestations dues à l'archidiacre de Faverney par les doyens ruraux de Faverney, Rougemont et Traves, 1535-1578 ; — baux à ferme, sentences, etc., au profit de l'archidiacre, 1577-1685. — *Archidiaconé de Salins*. Fol. 412 v°. Bulles de Céleslin III commettant aux évêques de Lausanne et de Belley le jugement d'un différend entre l'archevêque et l'archidiacre de Salins ; ce dernier, soutenu par le chapitre de Saint-Étienne, lui refusait l'hommage, 2 des nones de juin 1194 ; — Célestin III confirme à Saint-Étienne l'archidiaconé de Salins avec tous droits en dépendant, à lui donnés par l'archevêque Anséric, ides de juin 1194 ; — autres bulles du même, relatives à la commission déjà visée, donnée cette

fois au seul évêque de Lausanne, 8 des ides de juillet 1196 ; — sentence de l'évêque de Lausanne décidant que l'archidiacre de Salins ne doit aucun hommage à l'archevêque, s. d. ; — bulles d'Honorius III confirmant les droits, privilèges et immunités de l'archidiacre de Salins, cal. de février 1218 ; — rescrit appellatoire du chapitre de Saint-Étienne, contre l'archevêque, sur le déni de justice de l'official de l'archevêché, dans une cause pendante devant lui contre l'archevêque, au sujet d'une somme provenant de l'archidiaconé de Salins, renvoi devant l'abbé de Maizières ou le prieur de la chartreuse de Lugny, décembre 1238 ; — procès-verbal des contestations soulevées entre l'archevêque et Étienne, archidiacre de Salins, devant le cardinal de Sainte-Marie au Transtevere, légat du pape, cal. de juillet 1239 ; — appel de l'archidiacre de Salins contre le chapitre de Saint-Jean, 5 des ides d'août 1239 ; — sentence de Grégoire IX déclarant que les droits accordés par Anséric à ses archidiacres ne peuvent être que temporels et non spirituels par rapport aux églises de leurs archidiaconés, et ne doivent pas empêcher la juridiction épiscopale comme le prétendait l'archidiacre de Salins, 11 des nones de juin 1240 ; — rescrit du même pape aux abbés de La Ferté et de Saint-Étienne de Dijon pour juger le différend entre l'archevêque et Étienne, archidiacre de Salins, que le prélat voulait dépouiller de son archidiaconé, celui-ci en ayant été pourvu par le chapitre de Besançon et non par l'archevêque, 8 des cal. de novembre 1240 ; — sentence arbitrale du cardinal de Sainte-Sabine rendue entre l'archevêque et l'archidiacre de Salins, par laquelle il est réglé que le chapitre de Saint-Étienne percevra comme de coutume 30 s. estevenants par chaque synode, sur les revenus de l'archidiaconé, le doyen de Salins 20 s., l'archidiacre 4 l., l'archevêque le surplus ; il est interdit à l'archidiacre de nommer un official comme il le prétendait, 13 des cal. d'août 1245. — *Archidiaconé de Dole*. Fol. 414. L'archevêque Guillaume restitue à Saint-Étienne, par ordre de Pascal II, l'archidiaconé de Dole dont il s'était emparé au préjudice de cette église, 6 des ides d'août 1100. — *Droit du chapitre d'élire un haut doyen choisi dans ses rangs*. Fol. 415. Bulles de Clément XII permettant à Antoine-Pierre II de Grammont de retenir le haut doyenné en même temps que l'archevêché et le prieuré de Morteau, 9 des cal. de juin 1735 ; — lettre du sieur Coste, agent en daterie, 25 juin 1735 ; — correspondances en cour de Rome et ailleurs, touchant les mêmes questions, 1735-1769. — *Procès et persécutions suscités par les citoyens et gouverneurs de Besançon*. Fol. 421. Mandement de Henri, roi des Romains, voulant punir les citoyens de Besançon des insultes et outrages faits à l'archevêque et mandant aux barons et grands de l'Empire de ne leur donner ni secours ni vivres, 8 des cal. d'octobre, indiction XIII [1224] ; — décret de l'archevêque Jean, contre les citoyens qui avaient expulsé Gérard, son prédécesseur, ce qui avait fait jeter l'interdit sur la cité ; il rappelle que les citoyens allèrent à sa rencontre pour être absous « ob remissionem peccati vestri apud Deum venietis usque ad centum de majoribus vestris, nudis pedibus in tunicis ad ecclesiam Sancti Joannis et ibi expoliati in camisiis et ad pedes nostros inclinati cum virgis, a nobis recipietis disciplinam.... hoc est igitur mandatum nostrum quod vobis precipimus sub religione fidei et juramenti.... Actum in palatio nostro, apud Bisuntium, anno Domini M° CC° quinto » ; — bulle de Grégoire IX confirmant la sentence d'absolution de Jean Algrin, 2 des ides de juillet 1227 ; — mandement d'Odon de Rougemont, seigneur spirituel et temporel de Besançon, aux curés et vicaires de Saint-Jean, Jussan-Moutier, Saint-Maurice, Saint-Vincent, Saint-André, Saint-Donat, Saint-Pierre et Sainte-Marie-Madeleine, pour dénoncer, excommunier les citoyens de Besançon et jeter sur la cité l'interdit si, après la troisième monition, satisfaction ne lui est donnée à lui et au chapitre ; les citoyens ont dévasté la maison du chanoine de Cicon appartenant au chapitre et située dans son enclos, ils y sont allés de nuit, le lundi après la fête de saint Hilaire, au son du tocsin, au bruit des trompettes, étendards déployés, armés de sabres et de bâtons, portant des torches et des lanternes ; après le pillage de la maison, ils l'ont incendiée, au mépris des immunités ecclésiastiques et de l'autorité archiépiscopale, 5 des cal. d'avril 1279 ; —

sentence d'interdit du 12 des cal. de juin 1279 ; — assignation donnée au chapitre de la part de l'archevêque pour comparaître devant lui, le jeudi après l'octave, pour entendre les soumissions de Vernier Pavoillon, Henri de Berne, Gui de Ruffey, Amauri le Maçon, Amédée Varin, Jacques Benoît et autres citoyens de Besançon, qui s'offraient à satisfaire aux dédommagements et réparations de l'incendie de la maison de Vuillemin de Cicon, 5 des ides de mars 1279 ; — mandement de l'archevêque Odon aux citoyens pour réparer les dommages causés par leur sédition, 9 des cal. de juin 1279 ; — traité entre le chapitre et Jacques d'Arguel sur les dommages-intérêts réclamés par ce dernier sur ce que les citoyens, par fait de communauté, avaient détruit et dévasté la tour de Chilley, du fief du chapitre, située devant l'église Saint-Maurice, cette tour étant engagée au chapitre ; Jacques d'Arguel dénonce parmi les coupables Jacques de Lantenne, Hugues de Recologne, Huguenin Barbier, de la rue du Chateur, Hubert de Durnes et grand nombre d'autres ; le chapitre s'oblige à les poursuivre sans pouvoir transiger avec eux, sinon du consentement de Jacques d'Arguel, le vendredi après la quinzaine de Saint-Jean-Baptiste, 1281 ; — transaction entre l'archevêque Hugues de Chalon, le chapitre et les citoyens, ces derniers s'obligeant à payer 600 l. aux premiers pour les torts et griefs qu'ils leur ont précédemment causés, 10 février 1311 ; — sentence de l'official déclarant excommuniées l'abbesse et les religieuses de Notre-Dame de Battant, pour n'avoir pas déféré à l'interdit jeté sur la ville de Besançon à l'occasion de l'emprisonnement du chanoine de Vaugrigneuse par les sieurs de Belmont et de Vy, avoir continué à faire célébrer les offices dans leur chapelle les portes ouvertes et les cloches sonnantes, et avoir fait inhumer dans leur dite chapelle ceux qui étaient décédés durant l'interdit, septembre 1342 ; — commission de l'auditeur du sacré palais à Rome obtenue par le chapitre pour assigner les gouverneurs de Besançon ; ceux-ci, à l'occasion d'un jugement rendu et exécuté contre un paysan de Saint-Vit, nommé Quingey, condamné à mort, auraient prétendu que le chapitre les dépouillait de leur juridiction, et envoyé sous la bannière de Saint-Pierre grand nombre de gens armés criant « morientur, morientur canonici », qui auraient dévasté l'enclos capitulaire, brisé ses portes, fait murer la porte de Varesco pour ôter toute retraite aux chanoines, tué un de ceux-ci, mis un autre au carcan, etc., 24 janvier 1369 ; — décret de l'archevêque Guillaume de Vergy, anathématisant et excommuniant Pierre Chambe-li-Boite, forestier des bois de Besançon, et ses complices, pour avoir tué l'abbé de Saint-Vincent, excommuniant en même temps les juges séculiers pour n'avoir voulu prêter leur concours pour punir les homicides et mettant la ville et banlieue en interdit, 21 février 1373 ; — levée de ces interdits, 1372 et 1373 ; — sentence du vicaire général de Guillaume de Vergy, excommuniant Jean de Ray, gardien du comté, et Jean de Ville-sur-Arce, bailli (ainsi que les habitants de leurs terres mises en interdit), pour s'être emparés par voie de fait des châteaux et terres de l'archevêque et du chapitre sans vouloir les restituer, 31 mai 1389 ; — ordonnance de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, pour faire restituer à l'archevêque et au chapitre ce qui leur avait été pris ou enlevé durant les débats entre eux et le duc, l'interdit ayant été levé provisionnellement par le pape, 10 février 1391 ; — patentes des ducs de Bourgogne exemptant le chapitre de la levée de l'impôt nommé don gratuit, 1397 et 1416 ; — patentes de Philippe, duc et comte de Bourgogne, ordonnant à ses baillis d'Amont et d'Aval de saisir les personnes et biens des citoyens de Besançon, les gens de l'archevêque et du chapitre exceptés, 1^{er} septembre 1400 ; — patentes de Philippe le Hardi exemptant le chapitre du don gratuit accordé pour le rachat du comté de Nevers, au voyage de Hongrie, 1^{er} février 1402 ; — sauvegarde accordée par Jean sans Peur au chapitre de Besançon à l'encontre des Bisontins, 7 mai 1406 ; — décret de l'archevêque Thiébaud de Rougemont contre les gouverneurs et citoyens de Besançon, et jetant sur eux l'interdit, 6 août 1406 ; — réaggravation de cet interdit, 5 janvier 1408 ; — autre décret du même archevêque adressé à tous abbés, prieurs, curés et vicaires du diocèse, avocats, notaires, fournisseurs,

meuniers, bouchers, hôteliers, cabaretiers, marchands, drapiers, pelletiers, cordonniers, tailleurs, apothicaires, argentiers, maréchaux, ouvriers, artisans, vigneron et à tous autres de s'abstenir de toute relation avec, les Bisontins sous peine d'excommunication, l'absolution éventuelle ne pouvant émaner que de l'archevêque ou du pape, 8 février 1408 ; — publication et affichage de l'interdit aux portes des églises de Gy, de Quingey, de Velotte et de Bregille, 20 février 1408 ; — mandement du même, interdisant aux chapelains ou curés de célébrer si des Bisontins sont réfugiés dans leur paroisse, et de sonner les cloches pour les faire expulser, 13 mars 1408 ; — délibération prise par le chapitre de se retirer à Quingey pour sa sûreté personnelle, 15 juin 1407 ; — procès-verbal du sergent Pavoillon, constatant l'arrestation d'un chariot chargé d'ornements d'église et de livres de chœur, par les portiers de la porte Notre-Dame de Jussan-Moutier, malgré la sauvegarde du duc de Bourgogne et la présence de ses armoiries sur le chariot, 26 juillet 1407 ; — procès-verbal de l'arrestation et consignation sans boire ni manger de deux chanoines venus de Quingey à Besançon pour parler au bailli d'Aval, par les portiers et gardes des portes Malpas et Notre-Dame, qui ne les libèrent qu'après sept ou huit heures, sans avoir voulu, sur l'ordre des gouverneurs, les laisser pénétrer à Besançon, 8 août 1407 ; — autre procès-verbal du refus fait à la porte de Battant de laisser entrer le doyen Léon de Nozeroy, le trésorier Jean d'Annoires et le chanoine Étienne Quarry, 2 septembre 1407 ; — procès-verbal du même incident qui se produit le même jour à la porte d'Arènes, visant les mêmes chanoines, malgré l'ordre du bailli d'Aval, menaçant de 1,000 marcs d'or d'amende et de désobéissance aux ordres du duc, le tout rédigé par les notaires Othenin de Brayer, de Rochefort, et Jean de Bruyères, de Quingey, 3 septembre 1407 ; — commission donnée par l'archevêque au curé de Busy, à Pierre Mognardot, Jean d'Amondans, notaires, de consigner par écrit tous les griefs du chapitre contre les gouverneurs, 18 octobre 1407 ; — mandement du bailli d'Aval pour contraindre les Bisontins à restituer les vendanges confisquées sur le chapitre, 25 octobre ; — assignation donnée par l'official aux gouverneurs pour comparaître à Gy et s'entendre excommunier, 6 novembre ; — mandement du cardinal de Chalant, à requête du chapitre réfugié à Quingey, contre ceux de ses membres qui étaient demeurés à Besançon, malgré l'interdit, 25 novembre ; — ordre de l'archevêque au curé de Bregille, de donner aux Bisontins trois jours pour réparer les torts causés au chanoine Hugues de Chassagne, dépouillé de ses meubles et effets et expulsé de la ville, et restituer à l'archevêque la régale, jeudi après saint Marc, 1408 ; — réquisition faite par les baillis d'Amont et d'Aval, au nom du duc, à l'archevêque et aux chanoines, réfugiés à Gy, de lever l'interdit mis sur Besançon, à peine de mainmise sur leurs châteaux et leur temporel ; l'archevêque répond que les biens de l'archevêché ne relèvent que du pape et de l'empereur, 29 avril 1408 ; — nouvelles réquisitions des baillis, Gy, 30 avril ; — l'archevêque ayant levé les censures et interdit, crainte de confiscation de son temporel, le chapitre proteste et en appelle au Saint-Siège, 2 mai ; — le duc donne mainlevée de la saisie de son temporel au chapitre, comme ayant adhéré à la levée de l'interdit, 1^{er} juin ; — mandement de Barthélémy, auditeur des causes du sacré palais, aux archevêques de Lyon, de Vienne et de Tarentaise, aux évêques de Langres, de Lausanne, Genève, Chalon et Belley, à leurs officiaux et curés, pour déclarer excommuniés les Bisontins à cause de leurs vexations et spoliations contre l'archevêque et le chapitre, 18 juin ; — plainte du chanoine Hugues de Chassagne et commission donnée par Thiébaud de Rougemont à Jean Proby, curé d'Avrigny et doyen rural de Gray, pour informer des violences, excès et vexations dont il avait été accablé par les Bisontins pour avoir publié l'interdit, 26 juillet ; — plainte adressée à Jean Proby, par Hugues de Chassagne, racontant tous ses griefs, notamment le pillage de sa maison sise rue des Granges, août ; — mandement du curé d'Avrigny, détaillant les excès commis, précisant l'enlèvement « des livres de théologie, de droit et de médecine » appartenant à Hugues de Chassagne, la proclamation à son de trompe de l'injure « de traître à la patrie » et assignant

devant lui les Bisontins, jeudi après l'Assomption ; — poursuites exercées par l'official contre divers ecclésiastiques qui n'avaient point observé l'interdit, septembre ; — protestation faite entre les mains du chancelier du duc et devant notaire, à Bregille, par les députés du chapitre, qu'ils ne voulaient se lier par aucun traité avec les Bisontins et protestaient d'avance contre celui qu'on prétendait leur arracher, 15 octobre ; — sentence aggravatoire d'excommunication rendue par l'archevêque contre les citoyens pour vexations envers Hugues de Chassagne, Henri de Michaud et Jean du Clos, 1408 ; — mandement de Jean sans Peur adressé au juge ou au lieutenant de la régalie pour, en présence de deux gouverneurs, faire enlever les contre-portes placées par les citoyens contre les portes des sacristies des deux cathédrales, pourvu que le chapitre jurât de ne point enlever vases sacrés, reliques ou ornements, 17 février 1410 ; — exécution du mandement, 15 mars-1^{er} avril ; — autre mandement ducal du 23 avril ; — procuration du chapitre donnée à Quingey pour obtenir l'ouverture des sacristies, de la régalie, 7 mai 1409 ; — procédures préliminaires devant ce tribunal, 27 mai-13 octobre 1409 ; — autres procédures soit en cour de Rome, soit devant les officiers de Bourgogne, 1410-1412 ; — fol. 433, reconnaissance des Bisontins qu'ils ne veulent imposer le chapitre à aucune taille ou prestation pécuniaire, mais au contraire reconnaître ses privilèges, 11 avril 1432 ; — diplôme de Sigismond, roi des Romains, autorisant pleinement le cardinal de Rouen, Jean de Rochetaillée, à traiter avec les Bisontins au sujet de ses droits et prérogatives, 17 août 1432 ; — traité entre l'archevêque et le chapitre, d'une part, les gouverneurs et citoyens, d'autre, pacifiant toutes difficultés et prenant l'engagement de reconnaître les droits et privilèges respectifs, tout nouvel archevêque devant s'y engager « in verbo prelati », 31 mai 1433 ; — traité entre le cardinal de Rouen, en son nom et en celui du chapitre, et les gouverneurs et citoyens, contenant compromis pour faire résoudre les difficultés pendantes par des arbitres, 19 janvier 1435 ; — reconnaissance des Bisontins envers le cardinal de Rouen qu'il ne leur est loisible de lever sur les ecclésiastiques de Besançon aucune taille ni aucun subside, 11 avril 1434 ; — sentence de commissaire du concile de Bâle, entre l'archevêque et les Bisontins, appelant d'une sentence qui exemptait le prélat de prêter, entre leurs mains, serment de fidélité à l'empereur, 1^{er} octobre 1434 ; — sentence rendue par l'archidiacre de Metz, commissaire du concile, qui déclare excommuniés Jacques Mouchel, Étienne Des Potots, Jean de Velotte, Outhenin Maillefert et Gui Robert, citoyens, pour s'être emparés du temporel de l'archevêque et avoir chassé son receveur, les condamnant à une amende de 1,000 marcs d'argent fin, 12 décembre ; — requête de plainte du cardinal de Rouen au concile, exposant les excès d'une quinzaine de citoyens, racontant que son receveur s'était réfugié sur le cimetière de Bregille comme lieu d'asile et en avait été tiré par les assaillants à plaies ouvertes, puis incarcéré dans un cul de basse-fosse, 27 janvier 1435 ; — sentence du pape Nicolas V, confirmant celle du cardinal de Sainte-Croix et accordant aux Bisontins, pour reconstruire l'église, la cure et le palais de Bregille, incendiés par la commune, le 5 juin 1445, six années entières, 5 des ides d'avril 1450 ; — sentence du concile de Bâle relevant l'archevêque de certain traité préjudiciable fait avec les citoyens, 3 des cal. de février 1435 ; — nouveau traité fait entre l'archevêque et la cité pour régler définitivement toutes questions pendantes (dit traité de Rouen), 10 juin 1435 ; — homologation par le concile de Bâle, 8 des ides de juillet 1435 ; — protestation du chapitre contre l'invasion du palais archiépiscopal à la mort du cardinal de Rouen, pour favoriser le cardinal de Venise, par les Bisontins, 12 septembre 1437 ; — arrêt du parlement de Dole dégageant le chapitre d'une action en réparation, intentée par Jean de Velotte, citoyen, contre le chanoine Hugues Gazel qui l'aurait maltraité à coups « de taillade, » sur le cimetière de Saint-Pierre, en présence du procureur général du parlement, venu à Besançon avec les gens du cardinal de Venise pour mettre ce dernier en possession de l'archevêché, 16 avril 1442 ; — difficultés nouvelles, sauvegardes, intervention des empereurs d'Allemagne et rois d'Espagne en faveur du

chapitre, ruptures et réconciliations avec les Bisontins, 1436-1668 ; — difficultés particulières au sujet de la relique du Saint-Suaire, de sa garde et de son ostension, 1630-1668 ; — fol. 450, consultations et contestations relatives aux canonicats et coadjutoreries, 1756-1764. (L'immense majorité des documents des IX^e-XVIII^e siècles, analysés dans cette cote d'inventaire, a été détruite en 1791-1793, par la sotte et ponctuelle exécution des lois révolutionnaires, comme en témoignent les mentions : *brullé, éliminé comme inutile*, qui escortent la plupart des mentions. Deux imprimeurs, les sieurs Daclin et de Sainte-Agathe, obtinrent, en échange de fournitures de bureau, partie des documents condamnés au feu, de là proviennent 200 chartes environ conservées aujourd'hui à la bibliothèque du chapitre de Besançon (don de M. E. de Sainte-Agathe, imprimeur), et une centaine de documents que j'ai pu retirer des registres administratifs de la Révolution et du premier Empire (séries K, L et Q). — Pour les motifs que je viens d'indiquer, j'ai cru devoir développer d'une façon considérable l'analyse de cette cote d'inventaire et de la suivante, les deux registres d'analyses consciencieusement rédigés par l'abbé Damey, de 1744 à 1757, représentant seuls des textes précieux anéantis par milliers dans une époque néfaste).

G 532. (Registre). — Grand in-folio papier de 1 et 412 feuillets.

1744-1757. — Inventaire des prébendes du chapitre métropolitain, rédigé par le séchal et secrétaire Damey, de 1744 au 1^{er} juin 1757. Fol. 1 *bis*. Table de 34 prébendes du chapitre rangées par ordre d'ancienneté : Cussey, Mercey-le-Grand. — *Prébende de Cussey*. Fol. 1. Rentiers, 1536-1706 ; — tenues de justice, 1462-1719 ; — copie de la donation de Cussey à Saint-Étienne par le roi Conrad, 967 ; — remise des servitudes dont il jouissait à Cussey pour ses chevaux et ses chiens, par Rainaud, comte de Bourgogne, en faveur des églises de Saint-Jean et Saint-Étienne, 7 des ides d'août 1090 ; — bulle de Calixte II confirmant cette renonciation, 3 des nones de janvier 1124 ; — engagement par Aimé de Perrigny, chevalier, Gui et Pierre, ses fils, à Saint-Jean de Besançon, de tous leurs droits à Malvernois, Cussey et Geneuille, pour 20 l., mai 1232 ; — Aimé de Perrigny reprend ses terres de Malvernois, Cussey, Geneuille et Vaux d'Hubert de Beaujeu, archidiacre de Gray, en le laissant libre de laisser le domaine du fief à qui bon lui semblerait, novembre 1236 ; — mandement du bailli d'Amont par Marguerite, duchesse de Bourgogne, pour faire cesser les contraintes et poursuites des officiers de Châtillon contre les sujets du chapitre à Pouilley, Étuz, Cussey, Boulot, Geneuille, Bussières, Auxon, Tallenay, Vieilley, Bonnay, Frânois et Serre, 1414 ; — achat par le prébendier de Cussey, Jacques Garnier, de Guillaume de Bussières, damoiseau, de la moitié de la mairie de Cussey, Geneuille, Étuz et partie de Boulot, 1460 ; — institution de Jean Verne, à la cure de Vers-en-Montagne, sur la présentation de Jacques Garnier, 1475 ; — achats, traités divers concernant les droits utiles du prébendier, 1483-1719 ; — fol. 8. Henri de Faucogney, doyen du chapitre, échange avec Odon et Étienne de Gézier un pré à Chambornay, contre un pré à Cussey, mars 1324 ; — achat d'un autre pré par le doyen Jean de Corcondray, de Vuillemin dit Bonvin, de Cussey, juillet 1346 ; — engagère par Hugues de Cussey, tant en son nom qu'en celui de ses frères consanguins, aux familiers de Saint-Étienne de tout leur droit dans les grosses et menues dîmes de Cussey, pour 7 l., 1237 ; — don par Guillaume, Gui, Étienne, Georges et Guyette, enfants de Gérard de Maisières et de N.... de Cussey, de tous leurs droits en l'église et dîmes de Cussey, avril 1239 ; — procès et abornements, etc., concernant la seigneurie de Cussey, 1559-1759. — *Bonnay*. Fol. 21. Rentiers, 1501-1652 ; — tenues de justice, 1556-1736 ; — titre du roi Conrad (voir Cussey), 967 ; — traité entre le chapitre, seigneur de Bonnay, et l'abbé de Saint-Vincent, seigneur de Devecey, pour annuler les acquisitions réciproques faites sur leurs territoires respectifs par leurs

sujets, dès quinze années, 1^{er} septembre 1273 ; — difficultés et propositions d'entente avec le chancelier de Bourgogne, seigneur de La Roche, pour l'acquisition de la mairie de Bonnay, appartenant à ce dernier, 1446-1454 ; — permission donnée par les prébendiers aux habitants de Bonnay de s'assembler en corps de communauté pour passer procuration à qui bon leur semblera, 1502 ; — enquête par Vuillemin Marquiset, sergent en la justice de Bonnay, contre le procureur fiscal de Vieilley, qui prétendait toute justice à Bonnay pour le haut doyen, [v. 1504] ; — traité passé entre le chapitre et Jean Carondelet, haut doyen, portant consentement à ce que la haute justice soit exercée par celui-ci à Bonnay, sa vie durant, 1505 ; — dénombrement donné par Pierre de Scey, seigneur de Buthiers, à François de Grammont, haut doyen et seigneur de Vieilley, de ce qu'il tenait en fief à Bonnay, 3 août 1584 ; — reconnaissances, affranchissements de main-morte, etc., par le chapitre ou en sa faveur, XVI^e-XVIII^e s. — *Tarcenay*. Fol. 39. Rentiers des prébendes, 1549-1717 ; — convention faite devant l'archevêque Gérard, au synode d'automne, entre le chapitre de Saint-Étienne et Vaucher de Cléron, par lequel ce dernier, excommunié pour avoir extorqué 12 l. aux sujets du chapitre à Tarcenay, sous prétexte d'un droit d'avénerie, rend l'argent et est relevé de l'excommuni — achat de pièces de terre d'Étiennette, femme d'Aimon, couvreur, de Pirey, par le doyen Henri de Faucogney, 1323 ; — Jean de Corcondray, chanoine, amodie à Thiébaude, femme de Besançon, le tiers du four de François pour deux ans, à charge de payer deux bichots de froment et douze poules l'an, 1331 ; — Jean de Poligny, chanoine, achète de Jean de Corcondray, doyen, le meix Palatz et ses dépendances pour fonder son anniversaire, 18 décembre 1357 ; — procès, arpentements, etc., 1635-1767. — *Serre-lez-François*. Fol. 69. Rentiers, 1486-1699 ; — achat par le doyen Thiébaud ; — Faucogney de Gui Votterobbe, de Liesle, chevalier, du meix d'Aimon de La Fontaine, situé à Serre-lez-Pouilley, pour 10 l., janvier 1293 ; — mandements de terrier obtenus par les prébendiers Guyot, 1556, et Fau, 1647 ; — transactions diverses, 1583-1755. — *Vorges*. Fol. 78. Rentiers, 1568-1605 ; — donation à Saint-Étienne par Foulque de Fontain de tout son droit sur les grosses et menues dîmes des blés et vendanges de Fontain et Mercuroz, avril 1223 ; — achat par le chanoine Pierre de La Borde, de Marie de Fontain et de Gérard, son fils, de tout leur droit dans les grosses et menues dîmes de Fontain, septembre 1230 ; — sentence arbitrale rendue entre Guillaume, maréchal d'Empire, à Besançon, et Saint-Étienne, sur une difficulté pendante entre eux devant l'official, au sujet de la restitution réclamée par le chapitre au maréchal de la dîme qu'il avait indûment perçue à Mercuroz ; les arbitres, les chanoines de Saint-Étienne et de Saint-Jean, Pierre de La Borde et Étienne Blondet, donnent tort et imposent silence perpétuel au maréchal, août 1231 ; — donation à Saint-Étienne par Pierre, seigneur d'Arguel, de deux neuvièmes des grosses et menues dîmes de Fontain (à l'exception du neuvième du tiers de cette dîme) et de la dîme dite de Saint-Ferréol, que le chapitre tenait de lui en engagère pour 18 l., mai 1232 ; — Pierre et Hugues de Montgesoye, écuyers, reprennent en fief du chapitre ce qu'ils possédaient à Fontain, à l'exception du meix de Gérard du Four, qu'ils donnent en aumône audit chapitre ; Hugues reçoit en fief ce qu'il possède dans les dîmes de Trepot et d'Étray, 1233 ; — achat par Saint-Étienne de Vuillemin de Fontain, du consentement de Nicole, sa femme, et de ses enfants, de tout ce qu'il pouvait avoir dans les grosses et menues dîmes de blé et de vin de Fontain et dans les tierces de Mercuroz, février 1253 ; — autre achat par le même de Pierre de Montgesoye de ce qu'il possédait dans le territoire de Fontain et de Mercuroz, octobre 1240 ; — Gérard d'Arguel se désiste en faveur du chapitre, moyennant 40 l., de tout ce qu'il réclamait tant en fief qu'en grosses et menues dîmes à Fontain et Mercuroz, 1276 ; — sentence de l'officialité condamnant Hugues Bourrelier, curé de Velotte ; Étienne, fils de Léonard Des Potots ; Antoine et Étienne Des Potots, fils d'Étienne, ses garants, à payer à Jean d'Usier, chanoine prébendier de Vorges, 4 l. estevenantes à lui dues pour patronage annuel de la cure de Velotte, 24 décembre

1505 ; — transactions diverses, reconnaissances, amodiations, 1505-1736. — Fol. 82 v°. Achat par le chanoine Pierre de Membrey, prébendier de Vorges, de Jacques d'Osselle, écuyer, du cens de 4 émines de froment assigné sur un domaine appartenant jadis à Vidon, fils d'Hugues de Vorges, 1343 ; — ventes ou achats, procès divers, 1351-1683. — *Grozon*. Fol. 93. Rentiers, 1532-1753 ; — censiers, 1494-1622 ; — confirmation par Guillaume, comte de Bourgogne, sa femme, Étienne et Gérard, ses enfants, de ce que l'église Saint-Étienne possédait à Grozon, sous ce privilège que quarante sujets qu'elle y établira seront exempts de toutes contributions et lois du comté, sauf dans les cas de vol ou d'adultère ; il y ajoute le don de trois meix et des sujets y résidant, lesdites confirmation et donation étant faites pour le repos de l'âme du comte Rainaud de Bourgogne (traces d'un sceau plaqué), 1148 ; — donation des dîmes de Grozon faite à Saint-Étienne par Odon d'Étrabonne, en présence de l'archevêque Amédée, 1202 ; — achat par Pierre de Seurre, archidiacre de Favorney, de Pierre de Grozon, prêtre, de divers meix audit Grozon pour 75 l., mai 1284 ; — extrait du testament de Jean de Gillans, chanoine de Besançon, léguant à Saint-Étienne 60 s. de rente pour son anniversaire, assignés sur des vignes de Grozon, octobre 1301 ; — reprise de fief d'un office de sergenterie du chapitre, à Grozon, par Nicolas de Sainte-Marie, juin 1308 ; — sentence arbitrale condamnant Guillaume de Grozon à payer au prébendier un cens annuel de 52 s. assigné sur plusieurs héritages audit Grozon dont ledit Guillaume s'était emparé « après la contagion qui avait régné dans le lieu, » 1376 ; — reconnaissances, contrats, procédures, 1375-1723. — *Ferrières*. Fol. 104. Rentiers, 1559-1747 ; — traité entre Richard de Vaugrenans, prébendier de Ferrières et archidiacre de Luxeuil, et Hugues de Navilly, par lequel ce dernier, excommunié avec ses complices pour divers torts causés audit Richard et au chapitre, se reconnaît débiteur, sa vie durant et après sa mort, d'un cens annuel de 100 s. rachetable par 80 l. assignées sur son péage de Navilly, janvier 1273 ; — Jean Trebalien, de Ferrières, se reconnaît sujet taillable et exploitable de Jean de Corcondray, chanoine de Besançon, 1321 ; — accensements de moulins, procès, baux, 1559-1725. — *Berthelange*. Fol. 115. Rentiers, 1654-1702 ; — achat par Jean-Humbert de Granson, chanoine, de Guillaume d'Étrabonne, chevalier, et de Jean, son fils, de 10 l. de rente sur leurs biens de Berthelange, 1362 ; — institution de procureur d'office à Berthelange, donnée par le chanoine Mugnier à Claude Billon, de Saint-Vit, 1598 ; — tenues de justice, reconnaissances, actes divers, 1634-1693 ; — fol. 117, titres de la prébende à Cottier, 1569-1704 ; — fol. 120 v°, engagère par Hugues de Saint-Quentin, du consentement de Frédéric de Saint-Quentin, chanoine, et de Thiébaud de Saint-Quentin, ses frères, pour 40 l. estevenantes, au profit de Roger, surchantre, et de sa chapelle à construire ou pour son anniversaire, de tout ce que ledit Hugues et ses enfants possédaient à Pouilley-Français et à Dannemarie, 1258 ; — engagère par Guillaume de Saint-Quentin au même chapitre de tout ce qu'il avait en fief ou en dîmes à Pouilley-Français et Dannemarie, avril 1278 ; — quittance et décharge de fief faite par Robert, duc de Bourgogne, à Fromond de Montferrand, seigneur de Corcondray, pour Pouilley-Français, que ledit Fromond reprit des doyen et chapitre de Besançon, du consentement du duc, janvier 1286 ; — traité passé entre le chapitre et Fromond de Montferrand, par lequel ce dernier obtient tout ce que le chapitre avait de « la mestre école » : benusse, terres, prés et cens et du côté de Saint-Vit dès la fontaine Buillant jusqu'à la côte qui est au-dessus de la fontaine Bonnavaux suivant les bornes qui y ont été mises ; en échange de cette concession qu'il reprend en fief du chapitre, le seigneur de Corcondray abandonne à ce dernier tout ce qu'il avait dès lesdites bornes jusqu'à Saint-Vit et ce qu'il réclamait à Pouilley-Français ; le chapitre reprend de lui tout ce qu'il possédait à Corcondray (sauf ce qui dépendait de la prébende de Bonnay) et lui paie 200 l., novembre 1291 ; — autres traités, marchés, reconnaissances, 1539-1704. — *Chemaudin*. Fol. 129. Rentiers, 1623-1736 ; — montres d'armes, retraits, exploits, décrets, 1535-1730. — *Chambornay-lez-Belleveaux*. Fol. 139. Rentiers, 1586-

1705 ; — tenues de justice, 1544-1738 ; — donation faite à Saint-Étienne par Othon, comte palatin de Bourgogne, entre les mains d'Amédée, archevêque de Besançon, de la justice de Traitiéfontaine, du moulin de Chissey et d'un meix dans ce lieu, 1200 ; — ratification de ce don par la comtesse Marguerite, douairière du comte Othon, s. d. ; — confirmation et ratification par Philippe II, roi des Romains, père du comte Othon, 4 des nones de décembre 1201 (grand sceau représentant le roi assis sur son trône, tenant en main le globe du monde) ; — donation à Saint-Étienne, par Jean, chevalier, maire de Cromary, de tout son droit dans la justice de Traitiéfontaine, 1239 ; — accensement par le chapitre à Simon de Tarcenay et consorts, demeurant près de Traitiéfontaine, d'une portion de terres, bois et prés, appartenant jadis au chanoine Pierre d'Amathay, pour le cens annuel de 30 s., novembre 1243 ; — engagère perpétuelle par Guillaume de Buthiers, chevalier, à Pierre de Cicon, chanoine de Besançon, du meix Brocard et dépendances à lui appartenant à Chambornay, pour 47 l. estevenantes, avril 1277 ; — donation faite à Saint-Jean par l'abbé de Bellevaux, de l'église dudit Chambornay, à charge de garder le droit de nomination et révocation du chapelain, et de rentrer en la possession de cette église si on la séparait jamais de Saint-Jean, juin 1277 ; — reprise de fief faite par Poncette, veuve de Vidon Pense-Mal, de Geneuille, et ses enfants, du doyen du chapitre, des terres qu'ils possédaient à Chambornay et Geneuille, 1^{er} mars 1286 ; — vente par Jeanne, Étienne et Perrin, enfants de Besançon, des Granges à Henri des Granges, des parts qu'ils avaient au champ du Chasal entre l'étang du doyen de Besançon et le champ de l'acquéreur, décembre 1343 (consentement du prébendier, le chanoine Jean de Bannans) ; — vente devant le prébendier Jacques d'Épinal, par Pierre Vuillemin, des Granges, à Nicolin et Huguette, sa femme, juin 1273 ; — sentences, ventes, accensements, 1497-1757 ; — fol. 160, achat par Pierre, chanoine et surchantre de Saint-Étienne, de Guyette, veuve dit de Hongrie, de tout ce qu'ils possédaient à Palise, mai 1247 ; — achat par le chapitre de Saint-Étienne, d'Othon de La Roche, chevalier, de sa femme et de sa fille, d'un meix situé près de Venise, dit le meix Hugues, mars 1249 ; — reconnaissance de Richard, curé de Palise, tenant ce meix du chapitre, 1269. — *Noroy*. Fol. 161. Sentence du bailliage de Vesoul, condamnant les sujets du haut doyen, à Noroy, à lui payer annuellement 60 s. estevenants de redevance, 1509 ; — procédures diverses, 1691-1752. — *Geneuille*. Fol. 166. Rentiers et reconnaissances, 1527-1747 ; — tenues de justice, 1492-1703 ; — extrait du Nécrologe de l'église métropolitaine « couvert de bazane rouge, écrit sur velin, contenant 327 feuillets, au XIV^e duquel est écrit en latin, en caractères gothiques, que le 14 des cal. de mars 1191 Étienne, comte de Bourgogne, élu archevêque de Besançon, frère d'Othon I^{er}, a donné à ladite église, pour fondation de son anniversaire, le village de Geneuille avec les sujets y étants, prels, terrage, et cens portant lods et justice, livres de toute jouissance et seigneurie séculière », tiré en 1692 ; — donation faite à Saint-Jean de Besançon par Marguerite, comtesse de Bourgogne, douairière du comte d'Othon, du consentement et conseil de l'évêque de Spire, ambassadeur de Philippe II, roi des Romains, de tous ses droits à Geneuille, Dole, 1202 ; — transaction entre le chapitre et les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ces derniers possesseurs, par libéralité du premier, de terres et de deux sujets à Geneuille ; le chapitre est reconnu maître de la totale justice, les hospitaliers sont tenus à tous droits de terrage et dîmes, mais avec faculté d'aliéner leurs propriétés au titre de franc-alleu, 1220 ; — Poncette, veuve de Vidon Pense-Mal, et ses enfants reprennent en fief du haut doyen ce qu'ils tenaient à Geneuille et Chambornay, 1286 ; — dénombrement donné à Hugues de Battenans, par Olivier de Bussièes, de ce qu'il tenait en fief à Geneuille, 1385 ; — institution de maire et sergent en la justice de Geneuille donnée par Jean de Fruyn, doyen, à Viennot Cordier, 1452 ; — arrêt du Parlement ordonnant à Odo de Rigney, écuyer, seigneur de la mairie de Geneuille, de faire enlever le carcan qu'il avait fait attacher à un orme — planté dans le village de Geneuille, où le chapitre avait

totale justice, 1501 ; — sentence de la gruerie de Châtillon, renvoyant indemnes les habitants de Geneuille, des poursuites du procureur fiscal de la gruerie pour chasse dans la forêt de Clairebois, celle-ci étant de la justice du chapitre, 1507 ; — achat par le chapitre de la mairie de Cussey, Étuz, Boulot et Geneuille, de Jeanne de Rigney, épouse de Pierre Mouchet, écuyer, seigneur de Château-Rouillaud, 1509 ; — procédures concernant Geneuille, 1517-1564 ; — reconnaissances générales de Geneuille passées au profit du chanoine de Mesmay, devant le notaire Alviset, 1581 ; — procès divers, 1612-4772. — Fol. 183. Prébendes de Champdolans et Tartarans. Rentier du chapitre à Bussières, 1591 ; — achat par le chapitre, de Jean d'Oiselay, seigneur de Flagey, chevalier, pour 360 l., de tout ce qu'il possédait à Bussières, 1290 (avec ratification d'Élois, femme du vendeur) ; — délibération capitulaire assignant au chanoine Pierre de Seurre, archidiacre de Favorney, 18 l. de rente sur le patronage de Seurre, pour les 360 l. qu'il a avancées pour l'achat ci-dessus, 1290 (il est spécifié qu'en cas de désunion des deux églises, l'acquisition appartiendra à Saint-Étienne) ; — Étienne, comte de Bourgogne, remet au chapitre Narduin, son sujet de Bussières, et tout ce que le chapitre lui avait cédé à Étuz et Boulot, février 1233 ; — remise des tailles aux habitants dudit Bussières, moyennant 12 l., 1484 ; — procédures, 1311-1694 ; — traité passé entre Antoine Chassignet, de Rochefort, écuyer, et Antoine d'Oiselay, ce dernier exerçant le retrait de sa seigneurie de Bussières, récemment aliénée, 1453 ; — François-Thomas Perrenot de Granvelle vend à Pierre Bonvalot dit de Constable sa part de seigneurie à Bussières pour 3,500 fr., 1609 ; — rétrocession de la même part à Jean Clerc, de Besançon, 1638 ; — autres transactions, 1655-1708, 1571-1762. — Fol. 198. Prébendes de Montmartin et Dampierre. — Rentier, 1691, 1653, 1746. — Hugues, maire de Dampierre, reconnaît, devant l'archevêque Amédée, que son père et lui se sont emparés à tort de la mairie sur les sujets du chapitre, 1202 ; — Renaud de Maizières et sa femme ratifient devant l'archevêque A. la donation faite par Félicie et Mabilie de Maizières de deux meix, l'un à Fontenoy, l'autre à Dampierre, 1232 ; — copie d'un diplôme d'Albert, roi des Romains, permettant au chapitre, pour conserver ses domaines, de construire ou réparer les fortifications de trois châteaux à Tarcenay, Pouilley et Dampierre-lez-Montbozon, ou sur le finage desdits lieux, et d'augmenter les défenses du château de Vieilley, 6 des ides d'avril 1307 ; — achat de domaine à Dampierre par Perrin dit Diqueuey, dudit lieu, ratifié par le doyen, Henri de Faucognev, 1318 ; — reprise de fief et dénombrement donnés au chapitre par Vuillemin Ferry, de Montbozon, écuyer, pour ce qu'il tenait à Dampierre et Presles, 1376 ; — communauté d'un four banal entre le chapitre et le vicomte de Besançon, coseigneur à Dampierre, 1246 ; — ratification par Thiébaud de Rougemont, fils du précédent vicomte, 1278 ; — Guillaume de Nassau, prince d'Orange, consent à démolir le four bâti dans son moulin de Dampierre, sur procès du chapitre, 1567 ; — difficultés, procès et transactions, 1279-1771. — Fol. 214. Prébende de la Perrouse, à la Motte d'Éluz. Achat par l'archevêque Hugues de Vienne, du chanoine Pierre d'Arguel, surchantre de Saint-Jean l'Évangéliste, de la motte et maison forte d'Étuz avec dépendances, moyennant la charge de son anniversaire et de celui de Pierre d'Arguel, 1355 ; — bail de la Motte fait par le chanoine de Vouglans, à Guillaume de l'Isle, 1421 ; — baux et actes divers, 1621-1753 : — déclaration portant que la chapelle Sainte-Anne est une dépendance de la Motte. 1597. — Fol. 221. Prébende de Vy-lez-Filain, Dampierre et Flagey-sur-l'Ognon. Rentier de la prébende, 1555-1746 ; — rentiers de Flagey, 1538-175.. Copie de la donation faite par Huguenin de Dampierre et Raymond, son frère, et leurs femmes, des églises d'Échenoz et Dampierre à Saint-Étienne de Besançon, février 1229 ; — acquisition à Vy, par le chapitre, d'Hugues Noirey, 1239 ; — ratification par le chapitre de diverses acquisitions faites par le doyen Thiébaud de Faucognev, notamment de ce que Henri de Fontaine et Simonette de Vy, sa femme, possédaient à Vy, 1297 ; — sentence arbitrale rendue par Aimé de Villersexel, archidiacre de Besançon, et Hugues de Salins, docteur en droit, demeurant à

Besançon, adjugeant le bois des Briaces aux habitants de Vy, dans un procès auquel ils figuraient avec le chapitre, le prébendier de Vy-lez Filain, d'une part, l'abbaye Saint-Paul et le commandeur de Sales, à cause de sa maison de Laine, 1342 ;— sentences, achats, etc., 1354-1743 ; — transaction entre le chapitre et les templiers, par laquelle les chanoines de Saint-Étienne autorisent ces derniers à avoir un cimetière auprès de leur chapelle de Laine, 1203 ; — sentence de l'officialité condamnant le commandeur et les templiers de Laine à payer au prébendier de Vy la dîme de toutes les terres qu'ils cultivent, outre 60 bichots, moitié froment et avoine, 1226 ; — mandement de nouvelleté obtenu par le chapitre, contre Jean de Villersexel, commandeur de Dole, pour être réintégré dans leur rente sur la grange de Laine, 1422 ; — mandements et arrêts divers, 1428-1746. — Fol. 238. Prébende de Ronchaux. Amodiation du droit de patronage de la cure de Ronchaux, faite au curé Ligier par le prébendier Étienne de Flagey, 1383 ; — sentence rendue par le chapitre dans une contestation relative à la présentation à la cure de Chamblay, entre le prébendier de Ronchaux, Jean de Rosingham, et le doyen du chapitre, Guillaume de La Porte : celui-ci est débouté, 1400 ; — institution à la cure d'Osselle par François Simard, évêque de Nicopolis, sur la présentation du grand archidiacre, M. de Poupet, comme prébendier de Ronchaux, 1541 ; — droits de patronage, 1486-1727. — Fol. 243. Prébende de Vaux, Mazerolle et Champagney. Rentiers, 1538-1752 ; — transactions, reconnaissances, 1451-1765. — Fol. 264. Prébende de Quenoche. Vente faite à l'église Saint-Étienne par Thiébaud de Quenoche, du consentement d'Othon et Gérard, ses frères, de la moitié des dîmes de Quenoche (excepté la douzième partie de ladite moitié), plus d'un meix à Traitie-fontaine et de tout ce qu'il avait à Bellevaux, le tout pour 105 l., en présence de l'archevêque Nicolas ; le même acte contenait la donation de la moitié de l'église et des menues dîmes de Fertans, faite à Sainte-Étienne, par Aude, veuve de Richard de Scey, et Renaud, son fils, et la reconnaissance par Cécile Bourgogne, veuve d'Étienne de Scey, de la donation faite à Saint-Étienne, par Étienne de Scey, son mari, au moment de mourir, de la moitié de l'église et des menues dîmes d'Épeugney, octobre 1231 ; — vente par Vuillemin de « Cyse » et Pierre de Thurey, à Saint-Étienne, de la douzième partie des grosses dîmes de Quenoche, pour 12 l., 1234 ; — traité conclu entre le chapitre de Saint-Étienne et Pierre de Scey, chevalier, assisté de Clémence, sa femme, au sujet de droits à Bolandoz, Chantrans, Montrond, Reugney, Rurey, Flagey et Gilley, cédés moyennant 100 l. estevenantes, l'extinction d'une rente de 15 bichots, moitié froment, moitié avoine, la participation aux prières et bonnes œuvres du chapitre, sous la promesse de faire ratifier cette concession par leurs deux gendres Marcel de Mailly et Henri de Faucogney, mai 1235 ; — cession par Jean d'Amathay et autres de leurs droits sur les églises de Vésigneux et de Longeville, 1243 ; — le tout confirmé par l'archevêque Nicolas, mars 1246 ; — engagère faite à Henri, chantre ; Pierre, archidiacre de Faverney ; Gui, surchantre de Saint-Étienne, Hubert de Liesle, et Guillaume de Cicon, chanoines, par Isabelle de Montfort, dame du château de Maillot, dont le mari, Richard de Montbéliard, était lors en Angleterre, des dîmes qu'elle possédait à Amathay, Bolandoz, Château-Maillot, Évillers, Longeville, Reugney et Vésigneux, moyennant 140 l. estevenantes, 1264 ; — confirmation par Simon de Montbéliard, seigneur de Montrond, de l'engagère faite par sa mère, augmentant de 30 l. le prix du retrait, 1283 ; — déclaration par Philippe de Scey, chanoine et chantre, de ce qu'il tenait du chapitre en amodiation ou autrement, 1311 ; — arrêts, traites, baux, 1545-1719. — Fol. 275. Prébende de Tallenay. Rentiers, 1503-1716 ; — tenues de justice à Auxon-Dessous et à Tallenay, 1491-1693 ; — reprise d'un fief à Tallenay, faite au chapitre par « Othon de Soille », chevalier, 1246 (avec engagère, par le même, audit chapitre, moyennant 20 l., de tout ce qu'il possédait à Tallenay) ; — transaction entre le chapitre et Pierre, chevalier, maire de Besançon, au sujet d'une donation faite par sa sœur Colombe, fille de Jean, maire de Besançon, d'un domaine et de sujets à Auxon-Dessus et Dessous ; le chapitre paie 20 l. au maire, celui-ci renonce à toute

prétention, 1275 ; — Renaud de Châtillon, chevalier, du consentement de Pierre, chevalier, son frère, reprend en fief du chapitre son domaine de Tallenay (moins le meix Marinval), 1290 (avec engagère, moyennant 50 l., de ses hommes et meix de Tallenay audit chapitre) ; — accensement par Pierre de Cicon, surchantre de Saint-Étienne, à Renaud, forestier de Tallenay, et à Viénot, dudit lieu, d'un terrain moyennant 2 l. de cens, 1277 ; — déclarations, sentences, abornements, procès, 1551-1746. — Fol. 282. Prébendes de Salins. Cession faite par le chapitre Saint-Michel de Salins, au chapitre de Besançon, du quart des grosses dîmes des vins du territoire de Salins, en échange du droit de patronage de la cure Notre-Dame de cette ville, 1297 ; — difficultés au sujet des dîmes, 1512-1736 ; — acquisitions faites par le surchantre Gui de Chilly, de Jean de Scey, de Salins, chevalier, et de Pierre, fils de Robert de Scey, dudit lieu, de leur part de dîmes au Val de Saizenay, 1255 et 1268 ; — rentiers, visites, procédures, 1613-1765 ; — traité passé entre le chapitre et autres décimateurs sur la paroisse Saint-Anatoile de Salins, portant relâche des fonds de cure pour le paiement du vicaire et le partage de la dîme entre les décimateurs, 1785. — Fol. 291. Prébendes de Supt. Rentiers, 1714-1715 ; — don à Saint-Étienne par Guichard, chanoine et archidiacre de Salins, de son patrimoine à Salins, Supt, Chapois et Aresche, 6 des cal. de janvier, la deuxième année de l'épiscopat de Hugues III (v. 1084) ; — autre donation de ce qu'il possédait à Supt, par Gaucher de Salins, 1175 ; — don par Guillaume de Joinville, archidiacre de Salins, au chapelain de la chapelle Saint-Jacques en l'église de Saint-Étienne, du four qu'il a fait construire à Supt, 1256 ; — achat par les chapelains de la chapelle Saint-Denis (à Saint-Étienne) de deux parts des dîmes du territoire de « Viousses » dans la paroisse d'Aresche, 1269 ; — échanges, cessions, procès, etc., 1522-1715. — Fol. 307. Prébende de Serre-lez-Moulières. Rentiers, 1544-1712 ; — tenues de justice de Serre, 1526-1600 ; — reconnaissances, 1506-1568 ; — donation faite à Saint-Jean de Besançon, par Étienne de Montmirey, après la mort de ses parents, de tout son domaine à Sermange, Montmirey et La Loye [XIII^e s.] ; — achat par Thiébaud de Faucogney, doyen du chapitre, moyennant 110 l. estevenantes, du domaine possédé à Sermange par Étienne de La Coste, chevalier, 1291 ; — accensement par le doyen, Thiébaud de Faucogney, à Vidon Mellochet, de Gendrey, de terres à Sermange, 1293 ; — achat — par le chantre Hugues de Faucogney, d'Hubert, maire de Serre, de champs audit lieu, 1295 ; — amodiation du four banal de Serre, pour douze ans, au prix annuel de 4 bichots de blé, par Albert dit « Challe Martel », 1303 ; — pièces d'administration et justice, 1536-1783. — Fol. 315. Prébende d'Étuz et Boulot. Rentiers, 1536-1708 ; — tenues de justice, 1695-1727 ; — engagère faite par Marguerite, comtesse palatine douairière, du comte Othon, à Saint-Jean, moyennant 80 l., des terres de Boulot et d'Étuz, du consentement de l'évêque de Spire, légat de Philippe II, roi des Romains, 1203 ; — donation faite par Philippe II, à la même église, de tout ce qu'Othon, son frère, possédait à Geneuille, la Motte et Boulot, cal. de mai 1205 ; — donation des mêmes terres par Othon II de Méranie et la comtesse, sa femme, à charge de prières, Arbois, 27 mai 1213 ; — donation sous clause de retour, faite par le chapitre de Saint-Étienne, au comte Étienne, de ses domaines et sujets à Bussièrès et Boulot, 1220 ; — montres d'armes faites à Étuz et Boulot, par délégués du chapitre, 1446 ; — procédures et traités divers, 1528-1775. — Fol. 331. Prébende de Saint-Hilaire. Rentiers, 1512-1715 ; — donation faite à Saint-Étienne, du meix de Robert Boschat, en présence de l'archevêque Amédée, par Guillaume de Châtillon, chevalier, 1206 ; — abandon par Albert de Roulans à Saint-Étienne, en présence du même Amédée, de tous ses droits dans l'église de Saint-Hilaire et sur le meix et les terres de Ponce de Saint-Hilaire, 1216 ; — reprise par Barthélemy de Chalezeule, en l'an 1242, du tiers des dîmes de Saint-Hilaire, du tiers des grosses et menues dîmes du Puy, de Vennans, de Villers-Grélot (moins 50 gerbes de prélèvement), moyennant 10 l. reçues du chapitre de Saint-Étienne ; — donation faite à Saint-Étienne par Henri de Grosbois et Cécile, son épouse, du huitième des dîmes de Saint-Hilaire, mars 1243 ; — autre,

par les mêmes, du douzième des dîmes de Saint-Hilaire et d'Ougney-le-Petit, avec divers cens, 1244 ; — autre par « Jebuinus », allant à Jérusalem, de tout ce qu'il possédait dans la seigneurie de Roulans, en champs, meix et maisons, hommes et sujets [XII^e-XIII^e s.] ; — autre par le comte Étienne, frère de l'archevêque Hugues III, du droit annuel qu'il percevait sur le cimetière de Saint-Hilaire, « fait en place publique proche le château de Ferrette » [indiction VIII], v. 1090 ; — déclaration de Gui de La Roche, portant qu'il n'a aucun droit de justice sur les terres de Saint-Étienne, dans les châtelainies de La Roche et de Roulans, juillet 1256 ; — achat par Jean de Gouhenans, chanoine, de Jean, forestier de Bregille, et de sa femme, de la moitié des dîmes de blé de Saint-Hilaire, pour 30 l., 1343 ; — sentences, contraintes, arrêts, relatifs aux terres de la prébende, 1474-1750 ; — tenues de justice, 1580-1624 ; — reconnaissances, 1512-1526. — Fol. 347. Prébende de Miserey. Rentiers, 1623-1756 ; — procédures et reconnaissances, transactions, 1590-1755. — Fol. 355. Prébende d'École. Rentiers, 1559-1758 ; — donation aux églises de Saint-Jean et de Saint-Étienne, par Raymond, comte de Bourgogne, en présence de l'archevêque Hugues III, son frère, de tous ses droits à École « ac in villa quæ dicitur Judicum, et in potestate de Buciaco, necnon in villa Boyonis et ad Rochas », avec confirmation de l'archevêque, [v. 1100], (trace d'un sceau plaqué) ; — sentences, transactions, etc., 1514-1727. — Fol. 304. Prébende de Villeneuve. Donation de la terre de Villeneuve, faite par Frédéric à Saint-Étienne, du consentement d'Othon, son fils, pour le repos de l'âme de l'impératrice Béatrix, comtesse de Bourgogne, Haguenau, 1189 (cop.) ; — confirmation par Othon, Vesoul, 1191 (cop.) ; — traité passé par Jean Buson, écuyer, citoyen de Besançon, s'obligeant, en conséquence de l'excommunication réaggravée contre lui et ses complices, à payer à l'église métropolitaine le cens annuel de 5 l., pour réparer les torts et injures causés à ladite église et à Jean de Vienne, chanoine et trésorier, prébendier de Villeneuve, en envahissant avec ses complices, « cum maximo strepitu, tumultu et frangore armorum », les maisons de ses sujets dudit Villeneuve, ayant incendié, pillé et volé meubles, effets, etc., jusqu'à 1,496 florins d'or, mai 1351 ; — procès, mandements de terrier, compromis, 1397-1700. — Fol. 371. Prébende de Saligney. Rentiers, 1512-1714. Achat par Thiébaud de Faucogney, doyen, d'Othon de Montmirey, chevalier, de tous ses droits à Saligney, 1286 ; — mandement de nouvelleté obtenu par le chapitre contre Gui de Blanchefort, commandeur du temple de Dole, qui l'avait troublé dans la justice de Saligney, 1469-1470 ; — transaction sur droits à Saligney, entre le même et le commandeur de Dole, Claude de Chosey, 1467 ; — traité d'association entre le chapitre et les hospitaliers, à Saligney, 1220 ; — traités, baux, procès, etc., 1456-1733. — Fol. 380. Prébende de Louvatange. Rentiers, 1715 ; — donation à Saint-Étienne, par le diacre Alchérius, de la seigneurie de Louvatange, sous réserve d'usufruit, « cum universis mancipiis supra manentibus, » 993 (du temps de l'archevêque Leutholdus) ; — don d'un meix et maison de bois audit lieu par le chanoine Boussault, prébendier, à Robert Thiébaud, 1491 ; — contrats et procès divers, 1512-1640. — Fol. 387. Prébende de Saint-Vit. Procédures relatives à un vol de meubles dans l'église de Saint-Vit par deux particuliers dudit lieu et de Villers-Buzon, 1472-1474 ; — traités divers, 1456-1747 ; — affranchissement de la mainmorte des habitants de Saint-Vit par le chapitre, devant le notaire Sirebon, 1613 ; — procédures et transactions, 1612-1765. — Fol. 401, prébende théologique de Mercey-le-Petit. Rentiers, 1563-1740 ; — partage entre le chapitre, les seigneurs d'Évans et d'Étrabonne, du bois d'Yombie jusqu'alors indivis, 1556 ; — accensement consenti par le chapitre, au profit de divers, de 312 journaux des bois d'Yombre, 1556 ; — autres contrats, procédures, etc., relatifs à la même prébende et à ses dépendances de toute sorte, 1556-1722. — Fol. 411. Prébende de Mercey-le-Grand. Reconnaissance faite par Simon de Chemin, chevalier, qu'à cause de l'injure faite à l'église de Besançon et à Simon de Vienne, archidiacre, en étant venu, à main armée, détruire la maison dudit Simon à Mercey, proche Étrabonne, pour y prendre

le nommé Rabelat, dit de Chemin ; il se déclare vassal de ladite église pour lui et ses successeurs, seigneurs de Chemin, 1308 ; — rentier de ladite prébende à Pagny et Rouffange, 1428-1528 ; — procès divers intentés ou soutenus par les prébendiers de Mercey-le-Grand, 1573-1701.

G 532 bis. (Registre.) — Petit in-folio papier de 10 feuillets.

XVIII^e siècle. — « Inventaire des titres et papiers de l'illustre église métropolitaine de Besançon. » — 1^{er} sac. Confirmation de la confrérie de Saint-Martin érigée à Saint-Étienne, unie à celle de Saint-Jean, transférée de la chapelle de Saint-Martin (à Saint-Étienne) dans une chapelle du cloître, dite le Chapitre, le samedi après les Bordes 1344, confirmée par l'archevêque Aimon de Villersexel, le 31 novembre 1363, et par un cardinal-légat de Clément VII, du titre de Saint-Étienne, le 30 décembre 1384 (vidimus du 7 septembre 1445) ; — 2^e-8^e sacs. Chapelle de Saint-Denis (à Saint-Jean-Baptiste), 1661 ; — chapelle de Sainte-Croix dite de Fouchières, 1446-1705 ; — chapelle de Notre-Dame *de Aurorâ* (à Sainte-Madeleine), 1626-1689 ; — cens et rentes ; — héritages à Vieilley, Chissey, Velotte, Pouilley, Cussey, Chantrans. — 9^e sac. Chapelle de Saint-Nicolas de Chantrans, 1768-1769.

G 533. (Cahier.) — In-quarto papier de 23 feuillets (filigrane : *ours passant*.)

1215-1770. — « Inventaire des titres séparés de ceux réputés inutiles choisis dans ceux-ci par Messieurs les chanoines de Chamigny et de Desnes, par ordre de Messieurs du chapitre, en 1770. » — Donation faite par Gui de Lisle à l'église Saint-Jean, de tout le droit qu'il avait et pouvait prétendre dans tout le terrain dès l'église Saint-Maurice jusqu'au Capitole, devant l'archevêque Guillaume, 1215 ; — donations à Saint-Étienne par Mercoal, grand écuyer de l'archevêché, d'un muid de vin sur les tierces des vignes dites « derrière le château » (Trois-Châtels, *ultra castrum*) : par Robert, prêtre, de l'église de Lemuy ; par Fulco de Fontain, de son droit sur l'église du lieu ; par Pierre de Saint-Quentin, de 24 s. de cens sur la rue de Chamars, juillet 1218 (en présence de l'archevêque Amédée) ; — autre, à Saint Étienne, d'une vigne à Mercuroz et d'un cens à Beure, par Julienne, veuve de Pierre, maréchal de l'archevêché, 1222 ; — autre, par Jean Roy, citoyen, de tierces à Trois-Châtels, 1225 ; — procès-verbal dressé par l'archevêque Nicolas, des réquisitions faites par les chanoines de Saint-Étienne à Amédée de Neuchâtel, de s'abstenir de continuer les fortifications du château qu'il avait commencé sur la montagne de Montrond, que le chapitre déclarait lui appartenir en très grande partie, réponse contradictoire d'Amédée de Neuchâtel, 29 juillet 1231 ; — achat fait par le chapitre de Saint-Étienne, de Jean Roy, d'un cens de 12 d. sur une vigne de Trois-Châtels, et d'un cens de 3 oboles sur la maison de Poignand, le tout pour 50 s., 1236, — confirmation par Poncette de Molpré, veuve d'Hugues Munier, de Pesmes, de la donation faite à Saint-Étienne par Pierre de Molpré, son père, d'un muid de vin sur sa vigne d'Arbois, 1238 ; — donation par Frédéric, trésorier de l'église métropolitaine, à Odo, son neveu, chanoine, de sa maison joignant Porte-Noire, et de deux autres petites maisons, 1240 ; — donation par Barthélemy de Chalezeule et sa femme, à Saint-Étienne, d'un cens de 12 d. sur un chasal voisin de la Tour Saint-Quentin, 1242 ; — accensement par le chapitre à Ménegaud dit de la Paroisse d'un chasal devant Saint-Jean-Baptiste, 1243 ; — affranchissement de menades consenti par le chapitre au profit de Gauthier, valet de Gui de l'Isle, trésorier de Saint-Étienne, dont la maison était située devant le four du chapitre, 1245 ; — achat par le chapitre, de Guillaume, chevalier, maréchal de Besançon, d'un cens sur une vigne de Mercuroz, 1244 ; — vente faite par le chapitre à André Chardenal, de Bregille, d'une pièce de terre « es Genèvres », aux Chaprais, 1250 ; — reconnaissance d'une redevance ou cens d'un muid de vin sur trois

vignes sises au territoire de Besançon, à Équeugney, Champdedin et Champortant, par Étienne de Vilelte, Pierre, son fils, et Pierre de Nox, citoyens, 1273 ; — cession faite par Hugues, curé de Velotte et chanoine de Besançon, à Étienne de Vilette, d'une vigne à Champortant, 1254 ; — achat d'une vigne aux Crays de Chalezeule, par les familiers de Saint-Jean, de Vincent et Besançon Bugnet, de Rivotte, 1254 ; — cession par Guillaume des Laves de ses droits sur l'enclos d'une vigne des Chaprais, 1256 ; — achat par Jean de Saint-Lothain, procureur de Gui de Chilly, surchantre, de Marie de Dijon, d'une maison sise en la Grande-Rue de Besançon, de la directe du vicomte Thiébaud de Rougemont, 1261 ; — achat d'une vigne, hors de la porte Rivotte, par Thomas, prêtre familial de l'église métropolitaine, 1261 ; — testament de Guillaume dit Tartarin, léguant trois pénaux de blé, à Vernierfontaine, au chapelain de Notre-Dame, à Saint-Étienne, 1263 ; — achat d'une maison proche l'église Saint-Pierre, dans la Grande-Rue, par Thomas, prêtre familial, de Guyette de Casamène, ladite maison mouvant du fief de Gérard de La Tour, écuyer, 1263 ; — échange entre Landry, chanoine de Sainte-Madeleine, et Louis Guerre, de Battant, d'une vigne sise à Roche-Boynier, contre une vigne à Fussigney, 1266 ; — achat d'un champ à Bregille, par Hugues, doyen du chapitre de Besançon, d'Étienne de Bregille dit le Loc, 1268 ; — échange entre Besançon de Scey et Robert de Tallans, d'une vigne à la Chenoz de Velotte, contre une maison rue du Chaleur, 1273 ; — mainmise par le chapitre sur une maison sise rue du Clos, appartenant à Renaud de Puces, prévôt de Saint-Anatoile de Salins, laquelle fut donnée au chanoine Guillaume de Grancey, pour la réparer et en jouir, 1273 ; — échange entre Landry, chanoine de Sainte-Madeleine, et Richard d'Adam, de la moitié d'une maison sise rue d'Arènes, contre une vigne an Pater, 1274 ; — donation du droit d'usage dans ses forêts de Souvans et Villers-Robert, faite au chapitre par Isabelle, dame de Vadans et Mirebel, 1276 ; — achat de vignes aux Chaprais par Philippe de Scey, chanoine, de Gui Loichey, prêtre, 1276 ; — échange entre Jean de Tarcenay, familial à Saint-Étienne, et Marguier et sa femme, citoyens, d'une maison rue Notre-Dame de Jussan-Mouthier, contre une vigne voisine de la Borde, 1278 ; — vente par Hugues de Vienne, chantre, et Gérard, son frère, chanoine, d'une maison de Gui Maire, chanoine, au chanoine Jean de Fouvent, pour 25 l., 1280 ; — achats divers à Besançon et aux environs, 1281-1300 ; — acte capitulaire de l'élection de Jean de Corcondray aux canonicat et prébende vacants par la mort d'Hugues Marescot, 1304 ; — achats de vignes, 1308-1313 ; — testament de Gérard de Vieilley, curé de Saint-André, familial de l'église métropolitaine, fondant son anniversaire en ladite église, 1313 ; — transactions diverses entre chanoines, familiers, recteurs de Sainte-Brigitte, etc., 1316-1399 ; — bail des moulins de Tarragnoz, foule et dépendance, à Jean et Hugues Morvelat frères, 1412 ; — contrats divers, 1423-1491 ; — procédures et transactions diverses entre sup pôts du chapitre et particuliers, 1511-1670.

G 534. (Registre.) — Petit in-folio papier de 48 feuillets.

Vers 1858. — « Inventaire des registres, titres et pièces provenant du chapitre métropolitain de Besançon, » rédigé par Eugène Babey, archiviste du département. — Fol. 1 v°, Pouillés ; — fol. 2, « Acta notabilia » ; — fol. 2 v°, délibérations capitulaires ; — fol. 3 v°, baux ; — fol. 4, titres généraux ; — fol. 8 v°, fondations ; — fol. 10 v°, grande chantrerie ; — fol. 11 v°, Saint-Suaire ; — fol. 13, institutions de chapelles ; — fol. 15, salines ; — fol. 16 v°, testaments ; — fol. 23, Alsace, Arguel, Andeux ; — fol. 24, Auxon-Dessous, Berthelange, Besançon, moulins de Battant, de Rivotte, de Tarragnoz ; — fol. 27, Beure, Bonnay, Bussières, Buthiers, Chambornay, Chantrans, Charcenne, Cult, Cussey, Dampierre, Dannemarie, Étuz, Ferrières, Franois, Geneuille, Grozon, Gy, Mazerolles, Mérey-Vieilley, Mercey-le-Grand, Palise, Pouilley-les-Vignes, Saint-Vit, Saligney, Serre-lez-Moulières, Seurre, Souvans, Supt, Tarcenay, Vaux, Velotte, Venise, Vy-

lez-Filain : — fol. 47, table alphabétique.

OFFICIALITÉ DE BESANÇON

G 535. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 42 papier (dont 6 impr.), 5 sceaux.

1323-1776. — *Titres généraux.* Fragment d'un acte du notaire Humbert Thorembert, d'Orgelet, notaire de l'officialité, 1323-1324 ; — brevet de promoteur de l'officialité d'Autun donné à Jean Chifflet par Camille de Neuville, archevêque de Lyon, 1664 ; — bref pontifical commettant l'official de Besançon à juger un procès auquel était mêlé Claude-Joachim de Saint-Germain, en qualité de juge apostolique, 1675 ; — liste de bénéfices du diocèse de Besançon, dépendant de la provision du pape, vers 1670 ; — édit de Louis XIV, concernant la juridiction ecclésiastique, 1695 (impr. à Dijon, chez Jean Grangier, in-4 de 24 p.) ; — extrait d'arrêt du conseil privé ordonnant « que les procès civilisés par les lieutenants criminels du comté, la connaissance ultérieure leur appartiendra », 1696 ; — commission de greffier de l'officialité foraine de Darney, donnée par François-Joseph de Grammont, à Hilaire Morel, chanoine dudit Darney, 1706 ; — lettre de l'intendant Le Guerchois, demandant à l'official les procédures contre les curés de Lombard et Mantry, intentées à requête de Claude Guichard, 1715 ; — nomination du chanoine Pierre-François Raclet aux fonctions d'official, par François-Joseph de Grammont, 1715 ; — commission d'official forain dans la vicomté d'Auxonne, donnée par l'archevêque François-Joseph de Grammont à Philippe Perrot, 1716 ; — continuation de Claude-Antoine Perrin dans les fonctions de greffier fiscal à l'officialité, 1717 ; — déclaration des procureurs à l'officialité, sur les causes d'appel émanées du Saint-Siège, 1711 ; — déclaration des notaires en cour de Rome sur la confection des registres des causes d'appel, 1711 ; — consultation de juriste en matière de monitoire, 1711 ; — fêtes célébrées à l'officialité de Besançon, v. 1720 (impr.) ; — copie de lettres adressées par d'Aguesseau à M. Doroz, procureur général de Besançon, au sujet des procédures criminelles, 1733 (impr.) ; — commission d'official forain à Auxonne donnée par Antoine-François de Blisterswich-Moncley à Claude Chancelier, curé de Seurre, 1734 ; — autre de greffier civil en l'officialité de Besançon, à Claude-Pierre Bouquier, de Besançon, en remplacement de Jean-Baptiste Perrot, démissionnaire, 1734 ; — arrêt du parlement de Besançon, ordonnant aux procureurs du Roi d'office et aux greffiers criminels de se conformer à certaines dispositions de l'ordonnance criminelle de 1670, 1735 (impr.) ; — commission d'appariteur et geôlier de la même officialité donnée par Antoine-Pierre II de Grammont, à Claude Vernier-Maigrot, 1735 ; — autre d'official, accordée par le même au chanoine François-Xavier Courchetel, 1735 ; — autre d'official à Châtillon-sur-Saône et en Champagne, à Claude Carémentrand, curé de Bourbonne, 1737 ; — autre de promoteur à Châtillon-sur-Saône, à François Barret, curé de Thons, 1740 ; — autre de promoteur à l'officialité foraine de Darney, à Michel Gallot, en remplacement de Nicolas Étienne, démissionnaire, 1741 ; — autre du même office, à Michel Maclot, 1742 ; — liste des officiers de l'archevêque de Besançon, 1742-1745 ; — autre d'officiaux *ad causam*, à Gabriel Gauchay, ancien curé de Louhans, et Claude Planat, 1745 ; — autre d'appariteur, 1748 ; — autre d'official de Besançon, à Joseph Perron du Tartre, sur la démission de Jean-Antoine Tinseau, 1745 ; — autre d'official de Darney à Nicolas-François Petit, 1748 ; — autre d'official de Bourbonne, à Jean-Baptiste-Philippe de Mondoré, 1752 ; — lettre dédicatoire d'un ouvrage sur le faux, adressée à l'évêque de Bâle, 1752 ; — déclaration du Roi relative à la bulle *Unigenitus*, 1755 ; — édit royal concernant les professions religieuses, 1769 ; — fêtes de la cour archiépiscopale de Besançon (signé : Boudret) (v. 1776) ; — état des procédures du diocèse de Bâle, reposant au greffe criminel de l'officialité.

1602-1606. — *Actes importants.* « Registre des homologations et insinuations faites d'actes importants d'autorité de l'officialité de Besançon, » du 3 janvier 1602 au 9 juin 1606. — Traité d'échange entre Denis Nobis, familial à Saint-Pierre, chapelain de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, en l'église de la Madeleine, et Nicolas Roz, citoyen, 1602 ; — règlements des droits curiaux de Raze et La Coste ; — vente à condition de cens, faite par les chanoines de Sainte-Madeleine : Jean Monnet, Antoine de Chavirey, Matthieu Papay, Étienne Lagrandfemme, Jean Guédot, François de Nozeroy et Jean Bon, assistés des familiers de ladite église, d'une pièce de terre lieu dit à Mortemelle, à Renobert Parrotte, vigneron ; — règlement des droits curiaux de la paroisse de Saint-Hippolyte sur les habitants de Guyans-Durnes, 1602 ; — échange de vignes entre Jean Buffet, chapelain de Sainte-Marthe en l'église de Sainte-Madeleine, et Gabriel Gascon ; — règlement des droits curiaux de l'église Saint-Didier de Chargey ; — traité entre le curé de Champvans-lez-Dole et les habitants de Sampans ; — autre au sujet des droits curiaux entre les habitants et le curé de La Villeneuve, 1593-1602 ; — autre entre le curé et les habitants de Bavillier, 1602 ; — constitution de cens au profit des chanoines de Sainte-Madeleine, sur le jardin de Guillaume Boillot, 1602-1603 ; — règlement des droits curiaux de l'église de Deluz, sur Deluz, Laissey et les Longeaux, 1603 ; — accensement de vignes à Poligny, au vigneron Anatoile Parreau, par le chanoine Étienne Coitier, tant en son nom qu'en celui de Pierre de Reculot, sieur de Vertamboz, et patron de la chapelle de Saint-Claude en l'église Notre-Dame dudit lieu ; — échange d'une pièce de terre entre Jean May, curé de Courtedoux, et les habitants du lieu ; — transaction entre Albin Guédot, prêtre, possesseur d'un prestimoine en l'église Sainte-Madeleine, sous l'invocation de saint Lazare, et Hugues Morel, de Besançon, au sujet d'une vigne à la Vaîte, 1601-1603 ; — traité entre les Jésuites de Dole, seigneurs de Mouthe, et les habitants du lieu, touchant les droits de patronage, 1603 ; — traité entre François Maire, curé d'Échenoz-le-Sec, et les habitants dudit lieu, ainsi que ceux de Magnivray, touchant les droits curiaux ; — autre entre Jacques Matal, curé de Plainoiseau, et Thomas Marin, curé de Chilly, touchant la chapelle de l'Annonciation, en la collégiale de Poligny ; — autre entre Jean Chavet, curé de Saint-Julien, et ses paroissiens, touchant les droits curiaux, 1599-1605 ; — autre entre les mêmes parties, touchant les dîmes, 1600-1603 ; — autre entre Desle Perrenin, curé de Senargent, et Pierre Clerc, curé de Gouhenans, pour échanger leurs cures, 1603 ; — autre entre Claude Huot, curé de Frasnelle-le-Château, et Antoine Chappuis, dudit lieu, pour une vigne ; — autre entre le curé et habitants de Pusy, pour les droits curiaux, 1604 ; — autre entre le curé de Dannemarie et les habitants de Villers-Buzon, touchant les réparations de l'église paroissiale de Villers et le règlement des droits curiaux, 1603 ; — accensement consenti en faveur de Pierre Marchand, de Gy, par Jean Hurtard, chapelain de la chapelle Saint-Martin, à l'autel de Saint-Nicolas, en l'église de Gy, 1604 ; — transaction entre Laurent Blanchard, curé de Buffignécourt, et ses paroissiens, au sujet des droits curiaux ; — fondation faite en l'église des Grands-Carmes de Besançon, par le gouverneur de Sevère d'Altnau, jeune gentilhomme allemand, enterré dans cette église ; — autre faite par les habitants de Mont-Saint-Léger et de Theuley, dans l'église de Lavoncourt dont ils étaient paroissiens, 1603 ; — traité relatif aux droits curiaux, passé entre Étienne Clément, curé de Cubry, et ses paroissiens, 1593-1604 ; — autre pour même objet entre Nicolas Aubry, curé de Menoux et Cubry, et ses paroissiens, 1604 ; — accensement consenti à François Boitteux, d'Arbois, par Philibert Brenier, familial de Saint-Just ; — vente d'une maison à Charmont, au syndic Simon d'Auxon et à sa femme par Claude Monnier, chanoine de Besançon, comme chapelain de la chapelle de Saint-Lazare, en l'église de Sainte-Madeleine ; — règlement de droits curiaux entre le curé de Sainte-Marie-en-Chanois et ses paroissiens, 1605-1606 ; — fol. 142,

table du registre.

G 537. (Registre.) — In-quarto papier de 92 feuillets.

1578-1608. — *Actes importants.* Accensement de terres à Marpain, par Hugues Aubert, de Pesmes, curé de Champagney, 1601-1606 ; — ratification d'une donation pour cause de mariage faite par feu Simon Perrot, son mari, à Hugues Perrot, leur fils, souscrite par Jeanne Corne, 1606 ; — donation faite à Claude Alviset, son fils, notaire, par Antoine Tornand, veuve du notaire Jean Alviset, de Besançon ; — accensement fait au nom du chanoine Capitain, d'une vigne dépendant de son prieuré de La Loye, par Jean Bontemps, procureur fiscal au bailliage d'Arbois, 1601-1605 ; — transaction au sujet d'une vigne passée entre Joseph Toitot, curé de Champvans-lez-Dole et Sampans, et ses paroissiens, devant le notaire Gui Boyvin, de Dole, 1605 ; — règlement des droits curiaux entre Louis Bagea, curé d'Uzelle et Fontenelle, et les habitants de Fontenelle, 1604 ; — traité au sujet de la chapelle Saint-Michel, en l'église de Granges-la-Ville, passé entre les héritiers de Courbessain, de Faucogney, et Richard Bochoy, de Granges, 1602-1606 ; — donation entre les époux Nicolas Loys, de La Vanche, et demoiselle Sarbonne, sa femme, de tous leurs biens, Besançon, 1606 ; — règlement de droits curiaux entre les habitants et le curé de « Jenthrez » ; — autre entre le curé Jean Mathiot et les habitants de Raincourt, 1578-1606 ; — accensement, au profit du curé de Vieilley, d'une terre sur Mérey, devant le notaire Jean Jannot, de Moncey, 1606 ; — autre au profit de la chapelle des Cinq-Plaies de Notre-Seigneur en l'église de Saint-Pierre de Cour-lez-Baume, consenti par le chanoine Jean Cretenet, chapelain de cette chapelle ; — règlement des droits curiaux entre les habitants de Dambelin et leur curé, Humbert de Basle, 1607 ; — autre à Vanvillers ; — traité entre les héritiers Plantamour pour le droit de nomination à la chapelle de Sainte-Anne, en l'église Sainte-Madeleine de Besançon, 1608 ; — accensement d'un petit clos à Antoine Vannier, de Fontenoy, par le curé Pierre Salvestre, 1607 ; — règlement des droits curiaux de Cornod, 1608 ; — transaction entre Michel Allemandel, curé de Dammartin, et Antoine Bourdin, dudit lieu, pour certains revenus de son église, 1607 ; — règlement des droits de la cure de Ternuay, dépendant de celle de Melisey, 1608 ; — transaction au sujet des dîmes entre les habitants de Conflandey et Léon Gabriel, curé dudit lieu et de Villers-sur-Port ; — donation par Louise Cailloz à Claude Marchand, de Besançon, son mari, 1608.

G 538. (Registre.) — In-folio papier de 88 feuillets (les folios 1-2, 11-13, manquent).

1580-1612. — *Actes importants.* Traité entre le curé de Doubs et d'Arçon et les habitants de ce dernier lieu, au sujet de la célébration des offices à Arçon et des relations de cette section de la paroisse avec la mère église, 1580-1608 ; — autre entre les héritiers de Denis Petitbenoit, de Pontarlier, au sujet de sa succession, 1608 ; — transaction entre François de Granvelle, comte de Cantecroix, François-Thomas Perrenot de Granvelle, dit d'Oiselay, et Hélène de Granvelle, comtesse de Saint-Amour, au sujet de divers droits provenant de leurs devanciers, notamment du siège dit des Bonvalots, en l'église de Sainte-Madeleine, ledit siège concédé à Hélène de Granvelle, 1609 ; — échange d'immeubles entre Claude Charmignez, d'Ornans, chapelain de la chapelle de Saint-Georges, en l'église de Villers-sous-Montrond, et Clément Gonzel, procureur à Ornans ; — accensement de terres au profit de divers particuliers consenti par Philibert Picquet, curé de Montain, chapelain d'Éclans, 1608 ; — transaction entre Michel Allemandel, curé de Dommartin, et Antoine Bourdin, dudit lieu, 1607 ; — échange d'immeuble dépendant de la chapelle de Sainte-Eugénie, en l'abbaye de Baume, contre une vigne, consenti entre le chapelain Jean-Baptiste Cretenet, chanoine de Besançon, et Luc de Cointet, seigneur de Chastelverd, Filain,

etc., 1609 ; — échange de terres entre le curé de Lavoncourt, Jean du Four et Claude Morel, de Mont-Saint-Léger ; — transaction entre Antoine Pillot, seigneur de Chenecey, et ses frères et sœurs, au sujet d'une donation faite jadis par Pierre Pillot, leur père, à Étienne Pillot, son fils naturel, avec Marguerite Roy, veuve d'Étienne (on reconnaît aux héritiers dudit Pierre Pillot le droit de porter les trois fers de pique d'argent sur champ d'azur, mais en y ajoutant, pour différencier, une étoile d'argent), 1607 ; — donation entre-vifs par Étienne Jacquot, veuve de Marc Fluzin, notaire, à Antoine Fluzin, son fils, 1609 ; — règlement des droits curiaux conclu entre les habitants d'Étréelles et Claude Huot, curé d'Étréelles et de Frasnelle-le-Château, 1608 ; — échange de pièces de terre entre Claude Bichet, de Baume, chapelain de la chapelle du Point-du-Jour, en l'église abbatiale du lieu, et Paris Briseufz, du consentement de Luc de Cointet, collateur de la chapelle, 1609 ; — échange d'immeubles entre Jean Martin, curé de Vaivre, et Thomas Marnot, dudit lieu, 1607 ; — règlement des droits curiaux d'Ormoy, 1609 ; — règlement des mêmes droits à Chaumerce ; — échange de pièces de labour ou de vigne entre le curé de Cour-lez-Baume, Jean Sarroutez, et François Desray ; — règlement des droits curiaux de Genevrey, 1608 ; — échange d'immeubles entre Jean du Four, curé de Lavoncourt, et Jean Thuebois, 1609 ; — sentence arbitrale dans une contestation entre Gui Courdier, curé de Sainte-Marie-en-Chanois, et les habitants dudit lieu, au sujet des droits curiaux, 1610 ; — traité entre le chanoine Claude Mugnier et son collègue Charles Laborey, chapelains des deux chapelles de Sainte-Madeleine et de Notre-Dame de Pitié, en l'église de Gy, au sujet d'un traige dans une maison dépendant de la chapelle Sainte-Madeleine, à Gy ; — donation par Louis Du Four, écolier, à Jacques Rebillay, sa mère, remariée à Jacques Chassignet, docteur en médecine, 1609 ; — accensement par Charles Duchasne, chapelain de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, à Sainte-Madeleine de Besançon, d'une pièce de terre au profit de Pierre Valiquet, vigneron, 1606 ; — règlement des droits curiaux de Goux, près Dambelin, 1611 ; — échange de terres entre François Travault, curé de Vy-lez-Rupt, et Guillaume Travault, de Vesoul, 1610 ; — donation par Louis Malmarmey, seigneur de Loray, à Jean de Loray, son neveu ; cession d'un siège en l'église Saint-Pierre de Besançon, par Guillaume Charpillet, de Lanans, écuyer, de Thomas Pétremand, cogouverneur de la cité de Besançon, son beau-frère, 1611 ; — donation entre-vifs par Françoise de Mandre, fille de feu François de Mandre, à Claude de Mandre, son frère, sieur de Soing, 1610 ; — règlement de droits curiaux de Fontenoy-la-Ville ; — donation entre-vifs par Pierre Thiébaud, curé de Saint-Loup, près Gy, chapelain en l'église Saint-Pierre de Besançon, à Claude Jugnot, citoyen dudit Besançon ; règlement des droits curiaux d'Ainvelle et Francalmont ; — autre de la paroisse de Bourogne ; — autre de la paroisse de Dambelin (Mambouhans, Vaivre et Remondans), 1600-1611 ; — transaction entre messire Nicolas de Watteville, sieur de Châteauvilain, et Quentin Roussel, curé de Leugney, au sujet de difficultés soulevées avec Antoine Oryet, à son vivant curé dudit lieu, 1612 ; — fol. 87, table.

G 539. (Registre.) — In-folio papier, 141 feuillets.

1531-1617. — *Actes importants.* Traité entre Jean Millet, prieur de Cusance, et Jean d'Enskerque, seigneur dudit lieu, au sujet d'une pièce de terre dépendant dudit prieuré, dite la Corvée-Dessous, 1611 ; — traité entre les Pères Jésuites de Porrentruy et Jean Chenier, curé de Trévillers, au sujet des dîmes dues audit curé comme prieurs de Miserey, 1612 ; — règlement des droits curiaux convenus entre Jean Garnier, chanoine de Besançon et curé de Velle, et ses paroissiens du Vernois, Clain et Reugne, 1531-1611 ; — autre entre Pierre Flory, curé dudit lieu, et les habitants de Velle ; — autre entre Marcellin Chantret, curé de Jasney, et ses paroissiens ; — accensement fait par Pierre Guillegoz, de Vellechevreux, au nom de François de Laverne,

chapelain de la chapelle Sainte-Croix, fondée en l'église de Chaux-en-Montagne, d'une maison avec ses dépendances à Huguenin Bernard, 1612 ; — règlement des droits curiaux conclu entre les habitants de Rignéville et Jean Flory, curé de Martinville, 1613 ; — autre règlement pour la paroisse de Varogne, Flagey et Villory, 1613 ; — accensement consenti au profit de l'hôpital de Lons-le-Saunier par le recteur, Catherin de Prel ; — règlement des droits curiaux de Châtenois, décanat de Granges ; — donation faite par Claude Renard, fille de Charles, seigneur de Bermont, et de Jeanne Vigoureux, à Anne Renard, sa sœur ; — règlement des droits curiaux de Moffans et La Vergenne, 1611 ; — règlement de Vellefaux ; — échange de terres dépendant de la paroisse de Mollans consenti par les habitants de Mollans, Genevreville et Liévans ; — accensement d'une pièce de terre voisine des moulins de Chariez, consenti par le curé François Clerc, à Richard Collardot, 1614 ; — traité relatif aux dîmes entre le chanoine Claude Froissard, curé de Maisod, César Volland, curé de Charchillat, et divers particuliers dudit lieu, 1613 ; — Matthieu de Saint-Moris-Thuillières, seigneur à Doubs, vend à Pierre Chevrotton, prieur de Sirod, divers cens dépendant du château d'Ornans ; — échange de fonds entre Marc Comte, curé de Saint-Gorgon, et Quentin Franchet, seigneur de Vauchamps, 1606-1609 ; — fondation de l'église de Grand'Combe-des-Bois, section détachée de la paroisse du Bizot, 1606-1614 ; — accensement au profit de l'hôpital de Lons-le-Saunier, 1613 ; — autre d'une pièce de terre lieu dit « au Chauffourg, » par le curé d'Avilley, Pierre Charbusset, à Marc Gauthier, 1615 ; traités pour les dîmes entre le curé et les habitants de Boulton, 1614 ; — donation du droit de collation de la chapelle de Notre-Dame au grand autel de la collégiale de Poligny, par Pierre-Philippe Gay, à Pierre-Philippe Coquelin, 1608-1614 ; — échange entre Pierre Flory, curé de Velle, et Jean Flory, de Vesoul, apothicaire, 1615 ; — donation de tous-leurs biens, faite par Jean Roussel, de Venère, et Marguerite Belcorps, sa femme, à Marc-Antoine Le Moine, de Vesoul, 1614 ; — traité de mariage de Claude de Brancion, seigneur de Gesans, et d'Anne de Montrichard, 1615 ; — transaction entre les familiers et les bourgeois de Vercel, au sujet des règles de la familiarité ; — échange entre Jean Nardin, prieur de Courtefontaine, et Léonard Jacques, seigneur de Nans, 1614 ; — donation réciproque entre le médecin Jean Garinet et Guigonne Marquis, sa femme, 1615 ; — vente par les chapelains de Saint-Just d'Arbois d'une vigne, à Just et Jean Loigerol, 1614 ; — accensement d'une pièce de terre dépendant de la chapelle de Saint-Nicolas en l'église de Venère, à Martin Lyzannet, dudit lieu, par le chapelain Guillaume Ballyet, de Gy, 1615 ; — règlement des droits curiaux d'Anjeux ; — traité pour les dîmes entre le curé et les habitants de Maîche ; — autre entre le curé de Saint-Germain et les habitants du Grand et du Petit Mont ; — accensement consenti par les chapelains de Revigny, à Désiré Ramboz, de Conliège, 1611-1616 ; — assignat fait par Marcellin Lovenne, de Flagey, soldat en la garnison de Besançon, à Jeanne Paris, sa femme, de Châtillon-le-Duc, 1615 ; — règlement des droits curiaux de Conflans ; — autre de Bannans, 1616 ; — autre de Montenois et d'Arcey, 1617 ; — autre de Melisey et Saint-Germain ; — accensements consentis par les familiers de Pesmes, 1614-1617 ; — fol. 141, table détaillée.

G 540. (Registre). — Petit in-folio papier de 190 feuillets.

1598-1623. — *Actes importants.* Accensement par le curé de Saint-Dizier à Jacques Haultenier, de Fesches-l'Église, 1617 ; — autre par Louis Bagea, chapelain de la chapelle de Saint-Philippe et Saint-Jacques, à Sainte-Madeleine de Besançon, à Louis Chasne, vigneron, 1616 ; — règlement des droits curiaux à Tremousey, 1618 ; — autre à Melisey et Sarvance ; — échange entre le chanoine Claude Boilouzot, official, en qualité de chapelain de la chapelle de Notre-Dame et de Saint-Jean-Baptiste de Tromarey, et Claude Crouchetet, de Tromarey, notaire,

1616 ; — ventes d'immeubles faites à Vercel, par Denis Vieille, curé dudit lieu, les héritiers de Nicolas Perrenot et les prud'hommes de Vercel, 1598-1619 ; donation faite par l'abbaye de Baume aux Capucins dudit lieu d'un verger, pour joindre à l'enclos de leur couvent, 1619 ; — règlement des droits curiaux entre Simon Jaquinot, curé de Quingey, et ses paroissiens de Quingey, Chouzelot, Pessans, Lavans, Cessey, 1598 ; — autre entre Pierre Baland, curé de Beaumotte-lez-Montbozon, et ses paroissiens de Beaumotte, La Barre, Blarians et le Magny, 1619 ; — autre entre Jean Chapuzot, curé de Cresancey, et ses paroissiens de Noiron ; — traité entre le chapitre de Besançon et Jean Fyard, curé de Mercey ; touchant le droit de patronage appartenant au prébendier de Chemaudin ; — autre entre le chapitre de Saint-Hippolyte et les bourgeois du lieu, au sujet des redevances ; — autre entre Louis de Scey, seigneur de Chevroz, et le curé de Valdahon, François Brun, pour même objet, 1621 ; — règlement des droits curiaux entre les habitants de Byans et leur curé, Pierre Grandval ; — autre entre les habitants de Marchaux et leur curé, 1619 ; — autre entre le curé de Saint-Bénigne de Pontarlier et les habitants de Saint-Point, Les Grangettes, Malbuisson et Vezenay, pour leur desserte, 1621 ; — traité entre le prieur du Marteroy, curé de Vesoul, les habitants de cette ville, Clément Poussot, vicaire de Vesoul, Jean Flory, apothicaire ; — règlement des droits curiaux entre le curé et les habitants de Chantonay, 1619 ; — traité au sujet des dîmes entre l'abbé de Favorney, le curé et les bourgeois du lieu, 1622 ; — traité entre le sieur Hudelet, chapelain de la chapelle des Cinq-Plaies, en l'église de Preigney, et les habitants du lieu ; — traité entre les habitants de Malbuisson et Vezenay et les curés de Saint-Bénigne et Saint-Étienne de Pontarlier, 1621 ; — règlement de droits curiaux entre le curé d'Usier et Esvillers et les habitants d'Esvillers, 1623 ; — autre entre le curé d'Aubigney et Sauvigney et les habitants de Sauvigney ; — autre entre le sieur Girard, curé de Valdahon, et ses paroissiens ; — traité entre François de La Tour, seigneur de Moncley, Miserey, etc., et ses enfants, portant donation, 1620 ; — traité entre le curé de Desnes et le cellérier de Baume-les-Moines, touchant les dîmes, 1623 ; — traité au sujet de l'église de Saint-Nicolas entre les habitants d'Appenans et ceux de l'Isle, ainsi que le curé dudit lieu ; — règlement des droits curiaux, passé entre Antoine Dorin, curé d'Auxon-lez-Vesoul, et les habitants dudit lieu ; — fol. 189, table.

G 541. (Registre.) — Petit in-folio papier de 192 feuillets.

1574-1630. — *Actes importants.* Règlement de droits curiaux entre le curé de Cromary et ses paroissiens de Cromary et de Perrouse, 1614 ; — donation faite par Jean Floccard, prêtre de Quingey, aux notaires Pierre Carémentrand et Jean Tonnot, dudit lieu, 1622 ; — règlement des droits curiaux de Montdoré, 1620 ; — règlement des mêmes droits à Rang, 1624 ; — traité entre François Savourey, chanoine, recteur de l'église paroissiale de Lanthenans, et ses habitants de Glainans, Bermont et Tournedoiz, 1625 ; — autre, au sujet des droits curiaux entre le curé de Cour et ses paroissiens de Cour, de la Grange-au-Villotey, d'Esnans et de Fourbanne ; — autre entre le curé de Faucogney et les habitants de Beulotte-Saint-Laurent, de Breuches, de la « Grand-Salotte » et de La Fray ; — règlement de droits curiaux entre le sieur Daval, curé de Bouligney et de Dampvalley, et les habitants desdits lieux ; — autre entre le sieur Marchand, curé d'Équevilley, et les habitants du lieu ; — autre au sujet des dîmes entre le prieur du Moutherot, Jean Demougin, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon, le curé et les habitants de Jallerange ; — transaction entre les curés de Vellefrie et de Varogne, au sujet de l'administration des sacrements, 1574 ; — règlement de droits curiaux entre le curé de Saint-Marcel et Morey et les habitants, 1625 ; — traité entre Claude de Jouffroy, seigneur d'Abbans, et le sieur Malarmey, comte de Roussillon, au sujet des droits matrimoniaux d'Anne Malarmey, femme dudit Jouffroy,

1626 ; — donation faite par Suzanne Chenevière, veuve de Louis Boband, tailleur, à Jeanne Boband, sa fille, femme de François Gigouley, peintre ; — institution de Charles Roy, en qualité de greffier fiscal de l'officialité ; — règlement de droits curiaux entre le sieur Boband, curé de Melincourt, et les habitants, 1577-1627 ; — autre entre le curé d'Aubertans, François Donnère, et les habitants d'Authoison, Villers-Pater, Argirey et le Montot, 1625 ; — autre entre les habitants de Corravillers et Nicolas Perrin, curé du lieu, 1627 ; — traité entre le curé de Maïche, Pierre Humbert, prieur de Voisey, avec les habitants des Bréseux, pour la fondation d'une chapelle dans ce dernier lieu, sous l'invocation de saint Thiébaud et de sainte Odile ; — traité entre les vigneronns d'Arbois, pour la confrérie de Saint-Vernier ; — règlement des droits curiaux entre le curé et les habitants de Feschés ; — autre entre le curé de Frasne-le-Château et les habitants de la Monthelouse, pour le règlement des droits curiaux, 1622 ; — règlement des dîmes entre l'abbé de Favorney et les habitants de Chaux-lez-Port (vers 1625) ; — règlement de droits curiaux entre les habitants de Flagy et Nicolas Vuilleret, curé de Sainte-Marie-en-Chaux, 1628 ; — autre entre François Colin, curé de Bosjean, et les habitants de Bosjean, Le Tartre et Sot-Essard ; — autre semblable entre Guillaume Baud, curé de Saint-Vallier d'Usier, et les habitants de Goux et Bians, 1630 ; — fol. 190, table.

G 542. (Registre.) — In-quarto papier de 152 feuillets.

1631-1637. — *Registre des homologations et insinuations d'actes importants, faits d'autorité de l'officialité de Besançon — du 27 janvier 1631 au 7 mars 1637.* — Règlement de droits curiaux entre le curé de Chemaudin et les habitants du lieu, 1627 ; — entre le curé d'Anjeux et les habitants de La Pisseure, 1631 ; — traité entre le prieur de Jussan-Moutier et M. de Chaffois, pour une maison sise à l'Orme de Chamars, 1632 ; — autre entre Gabriel de Montrichard, curé de Déservillers, et Claude Vernier, touchant la dîme de La Grange, de La Broche, 1631 ; — vente des cens et redevances d'Éternoz, faite à M. d'Alaise par les doyen et chanoines de Nozeroy, 1632 ; — traité entre le curé et les habitants de Saint-Julien-lez-Morey, 1633 ; — entre le curé et les paroissiens de Mont-de-Villers, 1632 ; — entre le curé, les familiers et les habitants de Chariez, 1633 ; — statuts de la confrérie de la Conception de Champvans-lez-Gray, 1633 ; — traité entre le prieur de Vacluse et les habitants de Rosureux et de La Rochotte, touchant les moulins, 1633 ; — règlement des droits curiaux d'Avanne, 1631 ; — accensement du moulin de Guigot, dépendant du prieuré de Vuillorbe, 1632 ; — traité entre le curé de Boujailles et les habitants de Courvières, 1634 ; — entre le curé de Bourbévelle et les paroissiens du lieu, 1634 ; — règlement des droits curiaux de Villeparois, 1634 ; — de Gendrey, 1634 ; — de Geneuille, 1634 ; — de Roche-lez-Clerval, 1634 ; — traité entre les maïeur et échevins de Lons-le-Saunier, Montmorot, Montaigu, touchant le droit de patronage de l'hôpital du Saint-Esprit et de Saint-Antoine de Lons-le-Saunier, 1635.

G 543. (Registre.) — Papier in-quarto de 5, 126 et 12 feuillets ; table de 2 feuillets.

1667-1670. — *Actes importants, du 20 mai 1667 au 20 juillet 1670.* Fol. 1. Fulmination de bulles de coadjutorerie d'un canonicat à Saint-Anatoile de Salins, appartenant à Guillaume Voissaz, en faveur de Jacques Colombot, 1667 ; — érection de Claude-François Saulnier, de Lavernay, comme notaire de l'officialité, 1672 ; — de François Souret, de Besançon, 1674 ; — d'Abraham Devillers, 1675 ; — de Jean-Baptiste Chevanney des Daniels, comme postulant, 1677 ; — donation en faveur des Ursulines de Besançon par Anne Rivey, veuve de Jean de Loisy, graveur, v. 1668 ; — autre par Madeleine Mareschal, veuve de Daniel Chevanney des Daniels, en

faveur de son fils Ignace Chevanney, 1663 ; compte des réparations faites au prieuré de Fontaine, par le prieur, Claude Vuillemenot, 1667-1668 ; — accensement fait à Antoine Gallier, de Versous-Sellières, par Claude-Louis de Chantrans, chambrier de Baume-les-Messieurs, procureur spécial de l'abbé Jean de Watteville, 1664 ; — donation de toutes prétentions faite par Guillemette de Saint-Loup à Claudine Huot, femme de Claude-François de La Tour, s^r d'Ambre, 1669 ; — règlement de comptes entre Jeanne-Marie Monnier, femme de François Mareschal, seigneur de Bougey, et Bon-Anatoile Monnier, 1670. — Table.

G 544. (Registre.) — Papier in-quarto de 145 feuillets ; table de 2 feuillets.

1672-1676. — *Actes importants du 31 août 1672 au 17 octobre 1676. Fol. 1. Donation faite par Marguerite de Vienne, veuve de Jean-Antoine d'Achey, de la troisième partie de ses biens à Marguerite d'Achey, sa petite-fille, 1672 ; — fol. 3, traité entre Claude Rigoine, libraire à Besançon, et Louis Rigoine, son fils, 1673 ; — fol. 5, donation réciproque entre Claude Bastien, de Besançon, et Claude Lullier, sa femme, 1668 ; — fol. 9, traité entre Étienne Sergent, curé de Grand'Combe-de-Morteau, et Jean Rognon, touchant certaines redevances, 1672 ; — fol. 20, sentence du bailliage d'Ornans, maintenant les Bénédictins de Mouthier-Hautepierre en possession des deux tiers des droits curiaux de la paroisse à l'encontre des prétentions du vicaire perpétuel, 1672 ; — fol. 23 v^o, règlement de droits curiaux entre Claude-François Euvrard, curé de Sirod, et les habitants de Foncine, 1673 ; — fol. 42 v^o, donation par Catherine Rougelot, veuve de Claude Huot, de Nouvelle-lez-la Charité, à Simon Loigerot, de Frasnelle-le Château, 1665 ; — fol. 47 v^o, autre par Jeanne-Françoise de Pontarlier, d'Arbois, aux Jésuites de Salins, 1674 ; — fol. 52, autre par Rose Du Ban, femme de Louis Agnus, marchand à Gray, à Jean-Baptiste et Jeanne-Antoine Duban, ses neveux, 1674 ; — fol. 56, autre par M. de Précipiano, seigneur de Cuse, à Christine de Précipiano, sa fille, 1674 ; — fol. 62, traité entre les religieux de La Charité et les Jésuites de Salins, 1674 ; — fol. 76, donation de tous ses biens aux Jésuites de Salins, par Étienne de Pontarlier, d'Arbois, 1675 ; — fol. 86 v^o, règlement des droits curiaux de Marnay, 1675 ; — fol. 108, donation par Anne-Élisabeth d'Orsans, à Charles du Châtelet, 1675 ; — fol. 116 v^o, règlement des droits curiaux de Malange, 1676 ; — fol. 129 v^o, reconnaissance du prieuré de Fontaine, 1677 ; — fol. 138 v^o, transaction au sujet de la dîme de Venisey, passée entre M^{me} de Montureux-lez-Jussey, les habitants de Venisey et le curé du Magny, 1673 ; — fol. 143, cession du droit de nomination à la cure de Fleurey, par la princesse de Monglignon au baron de Montfort, 1673 ; — fol. 143 v^o, donation par Jean Charnier, fondeur à Besançon, à Gillette Charnier, sa sœur, 1676.*

G 545. (Registre.) — In-quarto papier de 232 feuillets ; table de 4 feuillets.

1678-1698. — *Actes importants du 4 juillet 1678 au 14 mai 1698. Fol. 1. Accensement d'une vigne à Ornans, par Gabriel de Montrichard, chapelain de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, en l'église d'Ornans, à Jacques Martel, 1678 ; — fol. 5 v^o, fondation du prieuré de Saint-Denis ou du Valbois, par Jean-Baptiste, comte de Scey-Montbéliard, 1678 ; — fol. 6 v^o, donation d'une maison sise rue du Chateur, par Jeannette Tasche, à Claudine Tasche, 1677 ; — fol. 19 v^o, donation de la terre de Chauv, par Antoinette d'Averton, veuve d'Emmanuel d'Averton, comte de Belin, à Pierre de Mazier, 1678 ; — fol. 40 v^o, traité entre le curé de Charchillat et les habitants de Meussia et Coiron pour la desserte d'une chapelle à Meussia, 1672 ; — fol. 44 v^o, donation de tous ses biens par Perrenette Jannet, de Salins, à Gaspard Nouveau et Marguerite Prudhomme, sa femme, 1679 ; — fol. 61 v^o, traité entre le réfecturier de l'abbaye de Saint-*

Claude et le curé de Charchillat, touchant le droit de patronage, 1679 ; — règlement des droits curiaux de Pin, 1680 ; — fol. 80, testament de Marguerite Regnier, épouse de noble Claude-Antoine Millet ; 1661 ; — fol. 82, vente de portion de seigneurie à Busy, par MM. de La Tour, aux dames de Battant, 1680 ; — fol. 94 v°, fondation par noble Hugues du Pasquier, dans l'église des Franciscains de Salins, 1516 ; — fol. 96, traité entre les habitants du Pasquier et le curé du lieu pour réparation du presbytère, 1679 ; — fol. 109 v°, certificat de mariage d'Africain de Montaigu avec Jeanne-Françoise Cenet, de Villersexel, 1676 ; — fol. 116 v°, donation par M. et M^{me} de Coligny à M^{me} du Gouchet, 1684 ; — fol. 131 v°, traité entre le magistrat d'Ornans et le curé du lieu au sujet du presbytère, 1685 ; — fol. 144 v°, règlement des droits curiaux d'Augerans, 1684 ; — fol. 162, autre de Scey-sur-Saône, 1688 ; — fol. 170, sommation faite aux Jésuites de Vesoul, de faire faire dans la chapelle prieurale de Port-sur-Saône les services ordinaires, 1689 ; — fol. 187, transaction sur dîmes entre le curé de Busy et les habitants de Vorges, 1690 ; — fol. 200 v°, fondation d'une bénédiction du saint Sacrement dans l'église de Chaffois, chaque dimanche, par Jean-Claude Escureux, 1687 ; — fol. 203, cautionnement prêté par l'abbé de La Charité, conformément à ses bulles, au sujet des réparations de ladite abbaye, 1692 ; — fol. 211 v°, règlement des droits curiaux de la paroisse de Charchillat, 1690 ; — fol. 223, fondation, par Michel de La Motte, de Salins, et Claudine Jeunet, sa femme, de douze messes de *Requiem* en la chapelle de Notre-Dame de Pitié à Charette-sur-le-Doubs, 1695 ; — fol. 227 v°, traité entre les paroissiens de Sainte-Anne, Villeneuve d'Amont, Le Crouzet et le sieur Cuène, curé dudit lieu, touchant la portion congrue et la desserte, 1607.

G 546. (Registre.) — In-quarto papier de 251 feuillets.

1573-1582. — ; *Sentences civiles* « Liber sententiarum latarum in curiâ, Bisuntinâ per reverendum dominum officialem in causis civilibus a die 27 octobris anni 1573 ad 28 aprilis anni 1582. » — Fol. 1. « Publicatio S. concilii Tridentini incepla fuit in ecclesia S. Joannis euvangeliste Bisuntine civitatis, die vicesimâ quartâ octohris anni XV^eseptuagesimi primi et continuata per aliquot dies subsequentes, 24 octobris 1571. » — Sentences : condamnant Simon Gauthier, de Buffard, demandeur, demandant cession de biens contre Nicolas Fourneret, de Champagne, 27 octobre 1573 ; — condamnant Pierre, fils de Henri Nycod, de Champagnole, défendeur, à payer 29 gros à Richard Hugonet, de Sirod, prêtre, 25 décembre 1573 ; — absolvant Nicoletle Philibert, femme de Jacques de Thurey, écuyer, s^r de Naisey, de la poursuite de Jacques d'Anvers, de Scey-en-Varais, écuyer ; — condamnant Anne Devaulx, de Champdivers, à payer 50 fr. à Denis Brune, du Deschaux, 27 mars 1574 ; — relevant Jeanne Morel, de Flangebouche, d'un lien matrimonial réclamé par Claude Callerand, dudit lieu, 1^{er} avril ; — condamnant Antoinette Michel, femme Falenot, à faire amende honorable pour injures, devant la porte de l'église de Montfaucon, à Claude Lanternier, de Leugney, notaire et procureur d'office de la seigneurie de Montfaucon, 3 juillet ; condamnant Guillemette, veuve de Nicolas Péguillet, d'Amondans, à payer 4 fr. à Bonne Bordey, femme de Besançon Frostey, drapier, demeurant à Besançon, 21 août ; — relevant Jeannette Converset, fille de Jean Converset, d'Uzelle, d'un lien matrimonial prétendu par Pierre Frémyot, audit lieu, 18 septembre ; — condamnant Philibert Sanche, chapelain et familier de Gy, à payer 5 fr. aux curé et familiers de Gy, 1575, 3 janvier ; — relevant d'un lien matrimonial prétendu par Bonne Belot, veuve de François Demongenot, procureur général et conseiller au bailliage d'Amont, Claude Jacquinot, conseiller au parlement de Dole, 27 avril ; — condamnant Gaspard Guillaume, curé d'Hugier, à payer 45 fr. à Pierre Ancel, curé de Pesmes, 2 juillet ; — condamnant Claude Richardot, vigneron à Besançon, à payer 30 gros à Antoine Perrenot de Granvelle, cardinal, abbé de Saint-Vincent, 13 juillet ; — déclarant

légitime le mariage de Marc de Thuillières avec Madeleine Polinot, et par suite reconnaissant légitimes Jean, Désiré, Jeanne et Claudine de Thuillières, frères et sœurs nés dudit mariage, 12 novembre ; — condamnant Claude Velleson dit Trotard, d'Osselle, à épouser Claudine Maistre, dudit lieu, ou à lui constituer une dot, 1576, 15 juin ; — condamnant Jean Grandjean, de Bartheran à épouser Claudine Malraige, de Chenecey, 23 juin ; — condamnant au paiement de dîmes envers les doyen et chapitre de Sainte-Madeleine de Besançon, Claude et Louis Jolyot, vigneron, 24 novembre ; — condamnant un vigneron de Besançon, Jean Gonyot, à payer 8 livres estevenantes à Nicolas Laboral, notaire, 1578, 29 novembre ; — absolvant Pierre Palot, d'Osse, d'une requête à propos d'injures, présentée par Antoine Vernerey, de Passonfontaine, demeurant au château de La Roche, 1579, 28 août ; — condamnant Pierre Lestornel, de Bouclans, à payer 4 émines de pois — et 4 émines d'orge au curé du lieu, Pierre de Scye, 1580, 16 juillet ; — séparant Charlotte de Pierrefontaine, dame de Verchamps, de son mari Hugues de Grammont, écuyer, pour cause d'adultère de ce dernier, 1581, 8 juillet ; — condamnant Claude Guinarrey, fils d'un tailleur de Besançon, à épouser Claudine Guillin, de Bouligney, demeurant à la Malmaison, 1582, 28 avril.

G 547. (Registre.) — Petit in-folio papier de 78 feuillets ;
belle lettre ornée sur la couverture en parchemin.

1582-1585. — *Sentences civiles du 10 mai 1582 au 1^{er} février 1585.* Sentences : rendue au profit de Claude de Mercey, chanoine de Besançon, curé de Saint-Hippolyte-lez-Vuillafans, condamnant les paroissiens de Lavans à lui payer certaines redevances, 1582, 10 mai ; — condamnant Étienne Lavey, de Calmoutier, à payer 12 l. au chanoine Claude Monstureux, dudit lieu, 25 août ; — condamnant Louise Maire, de Marnay, épouse de Guillaume Lavigne, à payer 10 l. de dommages-intérêts pour injures à Jean Chamaillet, bourgeois de Marnay, 1583, 26 février ; — condamnant Pancrace Druhet, vicaire de Saint-Pierre de Besançon, à se désister des fruits d'une chapelle de Notre-Dame en l'église de Sainte-Madeleine de Besançon, au profit de Claude Grand, de Soing, clerc, 4 juin ; — condamnant Pierre Gauthier, fils d'André Gauthier, d'Ornans, à épouser Adrienne du Bief, dudit lieu, 10 septembre ; — condamnant Simon Quintard, de Montmarlon, à payer à Jean Symon, curé de Lemuys, 4 émines d'orge « Vessoux » (*hordei Vassie*), pour dîme, 19 novembre ; — renvoyant indemne Charlotte Vincent, femme de maître Pierre Bonvalot, de L'Étoile, notaire, d'un procès intenté par Louis Morel, religieux de Cluny, prieur de L'Étoile, 1584, 24 mars ; — absolvant d'une poursuite en défloration intentée par Jeanne Gaudichot, de Villers-Grélot, François Burtheret, de Puessans, 21 avril ; — absolvant, pour même motif, Adam Boitte, marchand de Besançon, 18 août : — condamnant certains habitants de Perrigny à payer des redevances en vin aux prieur et religieux de Baume-les-Messieurs, 20 septembre ; — maintenant dans sa cure de Corgenay, dont il était légitimement investi, Chrétien Frezard, à l'encontre de Jean Guydot, prêtre, soutenu dans ses prétentions par l'abbé de Lucelle, 31 octobre ; — condamnant Hugues Vayron, de Pesmes, à payer à Hugues Aubert, dudit lieu, prêtre, 38 fr. 8 gr. 4 engr. et une mesure de froment, 1^{er} décembre ; — condamnant Anne d'Anvers, veuve de Jean Colard, de Dole, à payer 10 écus d'or à : Simon d'Anvers, curé de Colombe, condamnant ce dernier à payer 8 fr. et demi, outre 25 fr. d'une part et 12 de l'autre, à la demanderesse, 22 décembre ; — compensant tous frais de procès entre Marguerite Marchant, femme de Henri de Saint-Moris, capitaine de Bracon ; Philippe Merceret, docteur en droit ; Anne Marchant, son épouse ; Claude Merceret, sœur de Philippe ; Louise Merceret, sa fille ; maître Étienne Merceret, Guylette Cuillerie, femme de ce dernier, 1585, 1^{er} février.

1587-1593. — Sentences civiles du 21 novembre 1587 au 25 septembre 1593. — Fol. 1. « *Sentencie diffinitive late per reverendum et egregium dominum Philippum Boitouset, jurium doctorem, canonicum et officialem Bisuntinum.* » Sentences : ordonnant à Catherine Cullet et Nicole Girardin, de Scey-sur-Saône, de replacer dans l'église dudit lieu le banc ou siège de Claude d'Aigremont, seigneur de Ferrières, là où il se trouvait précédemment, 1588, 27 février ; — adjugeant la chapelle de Sainte-Catherine, en l'église Saint-Pierre de Porrentruy, à Richard Pétremand, à l'encontre de Jean May, dudit lieu, 4 juin ; — condamnant à 4 fr. de dommages-intérêts Simon Bazelaire, prêtre, de Ray, envers Guillaume Mauldinet, dudit lieu, 23 juillet ; — condamnant les habitants du Val d'Ajol à payer certaines redevances annuelles aux dames de Remiremont, et au prieur d'Hérival, 10 novembre ; — condamnant Antoinette Symonin, femme de Jean Colombier, de Chariez, à payer 5 l. de dommages intérêts pour injures, à Thiébaud Seguin, dudit lieu, notaire, 24 décembre ; — renvoyant indemne Louis Grosjean, de Citers, d'une poursuite intentée par Catherine de Grammont, dudit lieu, 1589, 24 mars ; — rejetant une demande de monitoire présentée contre Christophe de Cult, seigneur de Chevigney, par Charlotte de Landriano, femme de Claude Nardin, de Fraisans, 24 mars ; — condamnant Jean Peletier dit Guyot, d'Ornans, à épouser Claudine Myellin, fille du notaire Myellin, d'Ornans, 20 mai ; — condamnant Catherinè Gigouley, veuve du notaire Claude Mirebel, de Besançon, à payer 20 fr. à Louis Toitot, citoyen de cette ville, 23 décembre ; — adjugeant à Toussaint Foissotte la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, en l'église de Sainte-Madeleine de Besançon, qui lui était disputée par Jean Belin, de Besançon, 23 décembre ; — condamnant Claude Lorient dit Brûlefer à payer 10 fr. à Étienne Cordemoy, prêtre, curé d'Aboncourt, 1590, 14 juillet ; — condamnant Étienne La Grandfemme, prêtre, de Besançon, à payer 7 fr. à Jean de Molombe, prêtre, curé de Byans, 30 octobre ; — déterminant les parties du territoire de Pusey devant la dîme au vingt-quatrième d'orge, de pois, de fèves, de lentilles, de chanvre, de millet et de lin ; à l'abbaye de Montigny-les-Dames, 30 octobre ; — condamnant Pierre Gauthier dit Balanche, habitant Besançon, à épouser Huguette Humbert, dudit lieu, 1591, 9 février ; — condamnant Jean Paulmier, de Cheveney, à payer 10 l. bâloises à Hugues Guyère, curé de Saint-Dizier, 9 février ; — condamnant Gaspard Monyot, citoyen de Besançon, à payer des redevances et dîmes de vin au chapitre de Sainte-Madeleine, 9 février ; — dégageant de toute poursuite intentée par Pierre Girardey, hôte public à Besançon, Pierre Montagu, orfèvre, demeurant en la même ville, 23 décembre ; — condamnant Pierre Burnier, curé de La Chapelle, à payer cens à Charles de Saint-Mauris, grand chantre de Besançon et, en cette qualité, recteur de l'hôpital de Sainte-Brigitte, 23 décembre ; — condamnant Pierre Lambert, de Gonsans ; Perrin Lambert et Étienne Paris (ce dernier du Châtelard), à payer divers tarifs pour desserte d'offices en l'église de Gonsans, 1592, 21 mars ; — dégageant Pierre d'Argent le Vieux, Pierre d'Argent le Jeune, peintres, et Charles d'Argent, orfèvre, tous frères et citoyens de Besançon, ainsi que leur garant Pierre Chevillet, curé de Lavoncourt, d'une poursuite intentée par Pierre Chevroton, chapelain de la chapelle des Cinq-Plaies, en l'église prieurale de Jussan-Moulier, 16 mai ; — condamnant Claude Gay, notaire à Vuillafans, à payer 39 fr. à Simon Marquis, de Besançon, 16 mai ; — dégageant Gérard Maistre, prêtre, de Gray, d'une poursuite intentée par Pierre de Launoy, prêtre, 7 novembre ; — condamnant Pierre Millotet, marchand à Besançon, à payer 600 fr. aux abbé et religieux de Bellevaux, 24 décembre ; — condamnant les habitants de Vauconcourt à payer certaines redevances à l'abbaye de Cherlieu, 13 mars ; — condamnant Bernard Gérard, prêtre, de Vuillafans, à payer 36 fr. 8 gros 8 d. à Simon d'Anvers, notaire aud. lieu, 13 mars ; — séparant Catherine Jeanneney de Richard Varin, vigneron, son mari, 25 septembre ; — condamnant maître

Claude de Lafitan, notaire à Gy, à payer 18 gros à Claude Philippe, notaire à Besançon, 25 septembre ; — condamnant Luc Viot, curé de La Chapelle-Saint-Quillain, à payer 5 fr. à Barthélemy Girard, de Gy, 25 septembre ; — renvoyant des fins de poursuite de Jeannette Theveney, femme de Claude Girardot, de Dole, Pierre Alloube dit Malichon, de Falletans, 25 septembre. — Relevé de procès poursuivis en l'officialité par l'abbesse de Baume, 1578-1596, — Sentence de l'officialité, de 1590, relative à un procès entre les habitants et le chanoine prébendier de Cussey-sur-l'Ognon.

G 549. (Registre.) — Petit in-folio papier de 1 et 107 feuillets ; belle lettre ornée (un R) sur la couverture en parchemin.

1394-1599. — Sentences civiles du 5 mars 1594 au avril 1599. Fol. 1 bis. Armoiries de l'archevêque Ferdinand de Rye, sommées d'une croix recroisetée ; au bas, sur une banderole : FERDINANDVS DE BYE ARCHIEPISCOPVS BISVNT. Sentences : condamnant Gaspard Pert, de Vesoul, à payer 10 fr. à Jean Syrot Daignel, demeurant audit lieu, 1594, 2 avril ; — condamnant Jean Monyot, chanoine de Sainte-Madeleine, et ses garants Claude Barod et Guillaume Mareschal, chanoines ; Adam Bataille et Jean Rouchet, garants, à 12 fr. 6 blancs 2 engr. de dommages-intérêts, 2 avril ; — condamnant Étienne Cordemoy, curé d'Aboncourt, à payer 27 fr. à Toussaint Le Roux, de Jussey, 8 octobre ; — déboutant Simon Jaquinot, curé de Quingey, de sa poursuite contre Étienne Desmaillot, docteur ès droits, 24 décembre ; — condamnant Barbe Drouhaillet, de Rochefort, à épouser le notaire Marc Fichot, de Dole, 24 décembre ; — adjugeant à Jean Broiche, abrégiateur des lettres apostoliques, la chapelle de Notre-Dame et de Saint-Jean l'Évangéliste, fondée dans l'église de Toulouse par Gilles Jourdain, à rencontre des prétentions d'Isaac Matal et d'Antoine Couthier, curé de Frontenay, 1596, 16 mars ; — condamnant Simon d'Anvers, citoyen de Besançon, à payer à Louis Gonzel, d'Ornans, apothicaire, 30 mesures « d'eschaillons » (noix) à la mesure de Scey, 6 avril ; — condamnant Guyot Corne, de Saint-Ferjeux, à payer 36 fr. 8 gros de droit de lods à Humbert de Basle, chapelain de Sainte-Anne, chez les Clarisses, 6 avril ; — condamnant Jean Bon, de Mesandans, à acquitter les dîmes de ses champs et terres sis audit Mésandans, envers l'abbesse de Baume, Marguerite de Genève, 6 avril ; — condamnant Étienne Barbier, de Cournot, à acquitter chaque année une rente de 12 fr. envers le chapitre de Sainte-Madeleine, à la Visitation Notre-Dame, 29 avril ; — condamnant Alexandre Garniron, d'Avoudrey, à constituer dot (sans l'épouser) à Antoinette Simon, de Passonfontaine, 20 juillet ; — condamnant César de Valimbert, citoyen de Besançon, à payer 200 fr. à Antoine Le Maire, marchand, 27 juillet ; — condamnant les échevins de Sainte-Anne à payer les dîmes de moisson au chapitre de Saint-Anatoile de Salins et à l'abbé de Buillon, 27 juillet ; — condamnant le commandeur de Saint-Antoine de Ruffey, frère Thiébaud Camu, à payer une pension de 4 écus d'or à Louis de Langeac, abbé et commandeur général de Saint-Antoine en Viennois, 5 octobre ; — condamnant Claude Renevier, de Velesmes-lez-Gray, à acquitter certaines redevances envers l'abbé de Corneux, Arnoul Jannet, 5 octobre ; — réglant les droits curiaux dus à Pierre Perrot, curé de Lanthenans, à l'encontre des échevins dudit lieu, 5 octobre ; — homologation d'une quittance générale donnée à Jean Belin-Chasné, son procureur, par François Perrenot, comte de Cantecroix, 24 décembre ; — condamnant Antoinette Naisey, veuve de Nicolas de Goux, de Salins, à payer 80 fr. à noble Pierre de Lyon, de Pontarlier, écuyer, 1597, 29 mars ; — confirmant une sentence de l'officialité de Bâle rendue dans un procès entre Hartmann Abhaluvel, commandeur de l'Ordre Teutonique, nobles Sébastien, Jean, Adelbert et Ulmann de Truchsès de Reinfelden et les abbesses et religieuses d'Olsberg, 11 octobre ; — condamnant Guillemette Morin, veuve de Pierre Guyot, et Charles Guyot, fils dudit Pierre, à acquitter certaines redevances

envers le prieur de Jussan-Moutier, Jacques de Saint-Mauris, grand archidiacre, abbé de Goailles, prieur de Bellefontaine, 24 décembre ; — condamnant François de Mugnans, seigneur de Laissey, à constituer dot à Marguerite Michel, de Besançon, dans le délai d'un mois, 1598, 18 juillet ; — condamnant Jean Girardot, notaire, à payer 21 fr. 4 gros à Claude Belin, marchand à Besançon, 1599, 3 avril.

G 550. (Registre.) — Petit in-folio papier de 127 feuillets.

1599-1605. — *Sentences définitives du 17 juillet 1599 au 7 novembre 1605* (Philippe Boitouzet, official). Sentences : condamnant Claude et Antoine Jeanneney, de Devecey, à payer diverses redevances à François Perrenot de Granvelle, chevalier et commandeur d'Alcantara, comte de Cantecroix, baron d'Oricourt et de Granvelle, seigneur de Chantonay, Maisières, Rosey, Boulton, Scey, Maîche, etc., héritier d'Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, 1599, 24 décembre ; — condamnant Servais Bourgeois, de Traitiefontaine, à épouser Marie La Goille, de Gouhenans, 1600, 20 mai ; — approuvant les règlements de droits curiaux de Betaucourt, 29 juillet ; — réglant les redevances dues par les habitants de Lambrey au prieur de Saint-Thiébaud de Jussey, Simon Le Maire, 23 décembre ; — confirmant une donation au profit du notaire Jean Papay, de Besançon, et du chanoine de Sainte-Madeleine, Matthieu Papay, son fils, contrairement aux prétentions d'Antoinette Papay, femme du notaire Guillaume Loigier, 1601, 13 octobre ; — contenant homologation d'un compte général de gestion rendu à l'évêque de Lausanne, Jean Doroz, par son secrétaire Jérôme de Lisola, le 6 juin 1598, 13 novembre ; — homologuant un compte analogue rendu à François Perrenot de Granvelle, par le chanoine Jean Belin-Chasné, l'ayant assisté tant en Italie qu'en Bohême (à Prague), et en Espagne (à Madrid), 1602, 16 mars ; — confirmant à Claude de Grammont, abbé de La Charité, les grandes dîmes de blé sur le territoire de Mailley, contrairement aux prétentions des échevins, 30 mars ; — condamnant Jean Paulmie, curé de Cheveney, à payer 40 l. bâloises à Vernier Roussel, bourgeois de Porrentruy, 24 décembre ; — condamnant Henri Thiébaud, de Rochefort, à payer certaines redevances au curé de Rochefort et au chapitre de Dole, 24 décembre ; — ordonnant à Charles d'Argent, orfèvre, de restituer à Bonaventure Faibvre, dame de Loray, un vase d'argent travaillé à la mode de Flandres, pesant 10 marcs 2 onces 3 dragmes (ou trezeaux), ou sa valeur déterminée par des idoinés, 1604, 10 avril ; — condamnant Jeanne Chappuis, mère tutrice de Claude-Gabriel et Claudine de Valimbert, Jean-Baptiste, Jacques-Antoine et Anne de Valimbert, frères et sœurs, à payer 300 fr. à Jeannette de Casenat, veuve de François Jannet, chirurgien, de Besançon, 1605, 2 avril ; — condamnant Antoine Ours, prêtre de Salins, à payer 4 écus d'or à Léonard Bouverans, chanoine de Saint-Anatoile, 24 septembre.

G 551. (Registre.) — Petit in-folio papier de 144 feuillets.

1606-1613. — *Sentences définitives du 17 mars 1606 au 28 septembre 1613* (Philippe Boitouzet, official). Sentences : adjugeant la chapellenie de Sainte-Croix de La Fouchière, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Besançon, à Étienne Camus, clerc, à l'encontre de son compétiteur Jean-François Brocard, 1606, 17 mars ; — condamnant Claude Favrol, curé de Rougemont, à payer 44 fr. à Jean Sermage, notaire à Gy, 18 mars ; — acquittant Luc de Cointet, seigneur de Châteauverd, d'une plainte en mariage déposée par Jeanne Ninot, de Baume, 18 mars ; — condamnant Philippe Thoubin, femme de Claude Robert, soldat à Besançon, 14 octobre ; — compensant les dépens entre Claudine Turgis, fille de feu noble Jean Turgis, citoyen de Besançon, et Nicolas Oudot dit Chandiot, orfèvre, 14 octobre ; — rejetant les conclusions des

chapelains et familiers de Pesmes contre Pierre Mairot, seigneur de Valay, 14 octobre ; — homologuant le règlement des droits curiaux de Mailleroncourt-Saint-Pancras, 14 octobre ; — condamnant Simonne Gullot, de l'Isle, veuve de Henri Mathiot, à payer 4 s. par an à Étienne Oudin, de Clerval, chapelain de la chapelle des Évangélistes, à Clerval-sur-le-Doubs, 1607, 7 avril ; — nomination de Claude Boitouzet en qualité d'official par l'archevêque Ferdinand de Rye, 27 juin 1607 (fol. 27) ; — sentences : condamnant Étienne Bolle, de Ville-du-Pont, à épouser Louise du Bief, du château d'Ornans, 28 septembre ; — condamnant Nicolas Estevenot, prêtre, vicaire de Choye, à payer 9 fr. à Étienne Brusset, de Gray, notaire, 28 septembre ; — (nomination de Philibert Pourtier en qualité de vicaire général, par Ferdinand de Rye, 10 octobre) ; — condamnant les paroissiens de Dammartin-lez-Baume à réparer la cure du lieu, et ce à requête de Claude Donzelot, curé du lieu, 1610, 17 juillet ; — condamnant Rose Juif, femme de Pierre Pichot, de Pierrefontaine, à 3 écus d'or pour réparation d'injures envers Frédéric de Sagey, écuyer, coseigneur de Pierrefontaine, 17 juillet ; — homologuant le règlement des droits curiaux de La Chapelle-Saint-Quillain et La Verrière, 1611, 21 janvier ; — approuvant la translation d'un cens relatif à la chapelle de Saint-Jean de Marigny, faite par Marc de Cult, seigneur du Magny, et Guillemette de Champagne, sa femme, au chanoine chapelain Charles Laborey, 23 novembre ; — mandement de l'empereur Léopold, confirmant la juridiction archiépiscopale, 1610, 9 novembre (fol. 111) ; — sentence constatant excuses d'injures faites par Marc Cathelin à Jacques Vyolan, d'Arguel, 1613, 28 septembre.

G 552. (Registre) — Petit in-folio papier de 181 feuillets.

1613-1622. — *Sentences définitives du 22 décembre 1613 au 10 novembre 1622* (Claude Boitouzet, official). Sentences : constatant excuses d'injures faites par Thevenine Poirot, veuve de Nicolas Gradoz, de Chariez, à Béatrix Damedor, femme de Simon, de Byans, 1614, 1^{er} mars ; — réglant les droits du chapitre de Dole, à l'encontre de l'abbaye de Chaumouzey, sur le prieuré de Marast, 26 mars ; — condamnant Jean-Baptiste Grivelet à payer 7 fr. 10 gr. 8 engr. au chapitre de Sainte-Madeleine de Besançon, 13 mai ; — condamnant au paiement de certaines redevances au receveur du palais archiépiscopal, noble Claude Breuillon, Madeleine Saultherel, femme d'Étienne Vienot, de Bregille, 3 septembre ; — condamnant Pierre Marmier, curé d'Avrigney, à payer 27 fr. à François Bourrelier, vicaire de Chenevrey, 1615, 26 août ; — condamnant François Thierry, notaire à Pin, à payer 27 fr. 7 gros à Jean-Louis Turgis, citoyen de Besançon, 7 octobre ; — condamnant Jeanne Quefemme à reprendre la vie commune avec son mari Pierre Beau, de Besançon, 1618, 29 mai ; — condamnant le curé de Rosey, Jean Gaudot, à verser le quart des oblations paroissiales à Dominique Lambert, inquisiteur, prieur de Rosey, 20 décembre ; — adjugeant la chapelle de Sainte-Anne, en l'église de Saint-Hippolyte de Poligny, à Antoine Teste, chanoine de Saint-Michel de Salins, à l'encontre d'un compétiteur, Marc Amyot, 1619, 1^{er} février ; — condamnant les habitants de La Neuvelle à payer certaines redevances à l'abbaye de Luxeuil, 15 juin ; — condamnant Claudine Caresmentrand, femme de Jean de Molombe, notaire à Quingey, à payer 30 fr. à Étienne Jannin, notaire à Besançon, 20 septembre ; — ordonnant à Claude Chrestin dit Lallemand, de Mailley, de fournir une dot de 40 fr. à Jeanne Lorioz, dudit lieu, 20 septembre ; — renvoyant François Demoingin, de Purgerot, indemne d'une poursuite intentée par Marguerite Rouge, de La Demie, 1620, 28 février ; — condamnant François Turebuche, vigneron à Besançon, au paiement du cens d'un florin envers Jean Broquard, chanoine et chapelain à Sainte-Madeleine, 14 mai ; — condamnant Jacques Chenevière, ouvrier sur bois, à payer 240 fr. 2 gr. 3 bl. à Siméon du Loisy et à Isabelle Pillot, sa femme, de Besançon, 27 juin ; — condamnant Guillaume Demoingin, de Gray, à payer 15 et 39 fr. à Jean-Baptiste

Courvoisier, marchand à Besançon, 28 août ; — ordonnant aux habitants et échevins de Frahier de payer une part des réparations de la cure de Châlonvillars, 26 septembre ; — validant un monitoire accordé dans un procès entre François de Visemal, seigneur de Frontenay, Saint-Thiébaud, La Sauge, etc., contre Jean Blondel, de Saint-Lothain, opposant, 1631, 7 janvier ; — renvoyant Nicolas Regnauld, vicaire de La Rivière, d'une instance intentée contre lui par Nicolas Coinctot, prêtre, curé de Montigny-lez-Arbois, 27 février ; — condamnant Antoine Nicolas, fils de Jean dit le Nègre, de Pirey, à épouser Claudine Piétrequin, dudit lieu, 3 avril ; — condamnant Anatoile Morelet, chanoine de Salins, à payer 2 écus d'or à Étienne Morre, prêtre, dudit lieu, 10 juillet ; — condamnant les paroissiens de Faverney à payer certaines dimes et redevances à l'abbaye et au curé dudit lieu, 20 décembre ; — renvoyant les familiers de Jonvelle indemnes d'un procès à eux fait par Jacques Outhenin, curé du lieu, 1622, 29 mars ; — annulant toute cause matrimoniale entre Antoine Guillampoiz, de Gray, et Anne du Moustier, dudit lieu, 23 juin ; — rejetant les conclusions d'une plainte de Denise Greslet, femme de Claude Guillemain, soldat de la garnison de Besançon, contre Marc-Antoine de Pillot, s^r du Châtelard, 23 juillet ; — condamnant Pierre de Loisy le jeune, orfèvre à Besançon, à payer 200 fr. à Jean-Baptiste Corné, notaire de l'officialité de Besançon, postulant au siège de Vesoul, 1^{er} octobre.

G 553. (Registre.) — Petit in-folio papier de 129 feuillets.

1622-1627. — *Sentences définitives du 20 décembre 1622 au 3 juillet 1627.* Sentences : déboutant Claude Saillard, de Conliège, de ses prétentions sur la chapelle de Notre-Dame en l'église dudit lieu, adjugée à Maurice Abryot, chanoine de Saint-Anatoile de Salins, 1622, 20 décembre ; — condamnant Quentin Jandel, d'Ainvelle, à payer 55 fr. à Pierre Ligier, chapelain à Saint-Pierre de Besançon, 20 décembre ; — constatant l'acceptation d'excuses pour injures, faite par Étienne Perrot, de Saint-Laurent de La Roche, et Perrenette Bouvier, sa femme, de Claude Bouvier, dudit lieu, 1623, 3 janvier ; — enregistrement des commissions de pro-official données à Jean Camu de Bosco par l'archevêque Ferdinand de Rye, au départ de Claude Boitouzet, official, pour Dole, où il allait remplir les fonctions de conseiller clerc au Parlement, 4 et 12 janvier (fol. 11) ; — commission de second avocat fiscal en la cour de régalie de Besançon, donnée par le même prélat à Frédéric de Valimbert, remplaçant Claude-Antoine Buson, 14 mars (fol. 12) ; — adjugeant à Jean de Thon une somme de 33 et 9 fr., due par Denis Merle, de Quingey, prêtre, 20 mai ; — confirmant à l'abbaye de Remiremont des droits sur les paroissiens de Bruyères, 2 juin ; — condamnant Georges Charpillet, docteur ès droits, à payer 10 fr. à Claude de Cointet, de Baume, chapelain de la chapelle *de Aurorâ*, dans l'église abbatiale de cette ville, 15 juillet ; — condamnant les habitants et échevins de Malbrans à respecter et exécuter le traité par eux passé avec Denis Perrette, curé de Villers-sous-Montrond, 26 août ; — rendant exécutoire une sentence précédente rendue en faveur de Michel de Mesmay, notaire à Vaire, contre Claude de Mesmay, notaire audit lieu, 16 septembre ; — institution de Jean Camu de Bosco comme official, accordée par Ferdinand de Rye, 1622, 21 décembre (fol. 42 v^o) ; — institution de procureur fiscal et général, en ladite officialité, présentée par Vincent Vernerey, curé de Dambelin, accordée par le même prélat, et datée du 20 décembre 1623 (fol. 43 v^o) ; — obligeant Jean Bourdon, de Montmirey-la-Ville, à doter Perrenette Fillon, de Velleguindry, et à nourrir l'enfant qu'elle mettra au monde, 1624, 30 mars ; — annulant le mariage de Pierre Gerrier-Bouquot, de Courbouzon, et de Jeanne Gerrier, pour cause d'impuissance du mari, auquel il est interdit de se remarier pour ce motif, 19 avril ; — terminant par un arrangement le débat survenu entre Pierre Baland, curé de Beaumotte, et Henri Largeot, notaire audit lieu, 19 avril ; — déclarant Claude Magnin non pourvu de la cure de Landresse, et l'obligeant à la remettre avec les

fruits perçus à Vincent Payn, 12 juillet ; — confirmant le monitoire général obtenu par Antoinette de Jaquemet, dame de Pupillin, contre Jean Fauche, écuyer, seigneur de Nancray, 26 août ; — condamnant Jeannette Mussot, veuve de François Vayte, vigneron, à se désister d'une vigne que feu son mari tenait d'Antoine Garinet, chapelain et familier de l'église Saint-Maurice de Besançon, 26 août ; — déclarant valable le mariage intervenu entre noble Antoine Maire, de Passavant, demeurant à Port-sur-Saône, et Claudine Bresson, de Jonvelle, 1625, 11 janvier ; — condamnant Pierre Monnier dit Spéry à se désister de la chapelle de Saint-Joseph, en l'église de Saint-Désiré de Lons-le-Saunier, et à la remettre à Claude Marmier, 22 mars ; — condamnant François Allemand, de Saint-Sulpice, à épouser Anne Beaulprestre, de Longeville, 31 mai ; — condamnant Étienne Coulon, vigneron, à rendre à Lancelot Maës, chanoine de Besançon, une vigne mal cultivée, 20 décembre ; — condamnant Jean-Claude Monnier, d'Ornans, à fournir une dot de 800 fr. à Claude-Antoinette Desault, de Dole, 1626, 13 juin ; — condamnant les habitants de Villers-lez-Port et Conflandey à payer certaines dimes et redevances tant à Bénigne de Thomassin, protonotaire, prieur de Port-sur-Saône, qu'au curé du lieu, Léon Gabriel, 11 juillet ; — renvoyant de toute plainte Anne Drouillet, veuve d'Anatoile Magnenet, châtelain de Château-Chalon, poursuivie à requête de frère Jean Chappusot, franciscain, 1627, 15 janvier ; — condamnant Thierry Gonnot dit Bouquet, marchand, et Jeanne La Grand-femme, son épouse, à payer 9 doublons d'or d'Espagne à Louis Courtot, citoyen de Besançon, 27 mars ; — réglant les redevances annuelles dues par les habitants de Jallerange au chapitre de Sainte-Madeleine de Besançon et à leur curé, 12 juin ; — confirmant une sentence en matière matrimoniale rendue par l'officialité de Lausanne contre Pierre-Guillaume Ardieux, de Fribourg, 3 juillet.

G 554. (Registre). — Petit in-folio papier de 87 feuillets.

1659-1664. — *Sentences définitives du 12 juillet 1659 au 2 janvier 1664.* Sentences : condamnant Anatoile, Claude-François et Anatolie Brenans, d'Arbois, à reconnaître un accensement au profit du prieur du lieu, Charles-Emmanuel de Gorrevod, 1659, 12 juillet ; — condamnant Denis Maire, de Moulin-Martin, à payer 500 livres de fer à Jean-Claude de Chaffois, seigneur d'Angeot, Corcelles, etc., 8 novembre ; — condamnant Antoine Carrandet, vigneron, à payer 100 fr. à Marie-Françoise Jouffroy, religieuse de Baume, 1660, 14 janvier ; — condamnant Poncet et Hugues Nicolet, de Besançon, à payer 10 fr. à Jean-Baptiste Charmigney, d'Ornans, notaire, 1661, 9 avril ; — dégageant d'une plainte en injures François Guyey, de Villers-Chemin, poursuivi par Claude Coulon, curé de Bucey-lez-Gy, 1662, 10 novembre ; — condamnant Claude Pétremand, docteur en droit, au paiement d'un cens de 15 s. à Saint-Ferjeux, au profit de Jean Ferreux, chapelain de la chapelle du roi Jacques (ou de Sainte-Anne), aux Clarisses de Besançon, 17 mars ; — tableau du personnel de l'officialité de Besançon, 1663, 8 novembre : *official* : Jean d'Orival, chanoine de Besançon ; — *avocats fiscaux* : Claude-Louis Chassignet, Claude d'Orival ; — *attestateur* : Jean Richard ; — *publicateur de testaments* : Jean-Baptiste Morand ; — *taxateur et scelleur* : Antoine Pergaud ; — *absoluteur et substitut de l'attestateur* : Jean Broche ; — *receveur d'amendes* : Paris-Jean Fournier ; — *appariteurs ordinaires* : Louis Bouvet, Jean Calame. — Clôture du registre par Étienne Billerey, 1664, 2 janvier.

G 555. (Registre.) — Petit in-folio papier 238 feuillets.

1666-1672. — *Sentences définitives du 3 novembre 1666 au 20 mai 1672.* Sentences : cassant la promesse matrimoniale faite par François Bouchard, de Gray, docteur en médecine, à demoiselle Nicole Duradoz, de Paris, et ordonnant que le premier épousera Claudine

Grandmougin, sur promesses antérieures, 1666, 3 novembre ; — condamnant Claude Cally, de Montigny, à payer à l'abbesse dudit lieu 30 fr., 27 septembre ; — rejetant les conclusions de François Bouhélier, d'Ornans, contre Jean-François Cattel, gérant de Jean de Watteville, dans son domaine d'Usier, 1667, 27 décembre ; — admettant Simon Bassand, de Vercel, notaire, à développer ses moyens et conclusions contre Louis de Chavirey, seigneur de Recologne, et François Morel, trésorier de la cité de Besançon, 1668, 19 janvier ; — condamnant aux dépens Guillaume Marion, chapelain de la chapelle Saint-Jacques, en l'église Saint-Pierre de Besançon, poursuivi par les confrères de Saint-Martin en l'église de Bregille, 20 décembre ; — condamnant Marie de Cléron à payer la note présentée par le pharmacien Jean Perreciot, de Besançon, 1669, 13 avril ; — ordonnant à Jeanne-Antoine Guignet, épouse de Denis Gourmand, et à Anne Guignet, épouse de Nicolas Moyne, de Lods, de payer à Pierre Regnauld, de Mouthier-Hautepierre, des cens dus à la chapelle des Cinq-Plaies par lui desservie, 9 novembre ; — adjugeant à Étienne Bart, curé de Villers-sous-Montrond, la chapelle de Notre-Dame, en l'église de Scey-en-Varais, qui lui était disputée par Ignace Broch, curé de Lantenne, 1670, 28 avril ; — enregistrant les excuses présentées à l'ermite de Conliège, Jean-Baptiste Petite, par le notaire Jean Andrey, dud. lieu, 7 juillet ; — condamnant au mariage Laurent Girod, de La Chaux-des-Crotenay, et Claude Genisset, fille de Jean Genisset, dudit lieu, 27 août ; — annulant l'imposition que prétendaient faire supporter à Pierre Carmillet, de Mouthier-Hautepierre, les habitants de Vuillecin, comme contraire aux immunités ecclésiastiques, 20 décembre ; — condamnant François Rezal et Barbe Xenrey, époux, à payer 3 pistoles à Jean Bazard, de Jasney, 1671, 19 décembre ; — condamnant Pierre Lyautey, postulant à Vesoul, et Claude-François Demongenet, intervenant, à payer 60 fr., prix de location de la cure du lieu, à Pierre de La Courvée et Jacques Aymonnet, prêtres, chanoines de Vesoul, 1672, 27 mai.

G 556. (Registre.) — Petit in-folio papier de 246 feuillets.

1672-1677. — *Sentences définitives du 15 juin 1672 au 7 mai 1677.* Sentences : condamnant Christophe Baulard, de Gray, à payer 93 fr. 9 gr. et 2 blancs à François Balain, pharmacien, 1672, 15 juin ; — condamnant les habitants de Naisey, Vienney et La Verrière à réparer la cure de Naisey, ce à la requête de Nicolas Pinot, curé du lieu, 18 août ; — condamnant Georges Vernerey, seigneur de Moncourt, à 1,000 l. de dommages et intérêts envers Élisabeth Huot, dame de Bousseraucourt, pour n'avoir pas tenu envers elle ses promesses matrimoniales, 17 septembre ; — condamnant les habitants de Lucelans aux corvées de charrue dues par eux au curé de Mathay et Lucelans, Jacques Berthon, 1673, 6 février ; — condamnant Anne Bertrand, femme de Jean Joly le vieux, de Villers-Vaudey, à une amende de 4 l. pour injures envers Françoise Brouhot, dud. lieu, 30 mai ; — condamnant à un paiement provisionnel François Verney, écuyer, de Gray, envers Marc Braudot, curé de Montagney et Chancey, 15 juillet ; — condamnant Jean-Hugon Mourey, vigneron à Besançon, à payer à Pierre Coquillot, de Roche, 27 fr. et demi, 6 septembre ; — condamnant Charles Coillot, de Poligny, à épouser Jeanne-Dominique Aubry, de Champagnole, par lui déflorée, 23 septembre ; — condamnant les habitants de Villeneuve à payer 304. fr. à Louis Pourtier, de Salins, avocat fiscal aux sauneries, 6 septembre ; — condamnant les habitants de Beaumotte à fournir un supplément de portion congrue à leur curé, Barthélemy Le Jeune, 1674, 3 février ; — condamnant les Bernardines de Besançon à restituer à Claude-Antoinette d'Aubonne, à la personne de ses héritiers Nicolas-Albert Dubois, docteur ès droits, et Françoise Gascon dite Le Clair, une partie des sommes versées pour ladite demoiselle Claude-Antoinette, 27 août ; — condamnant les habitants de Liesle à payer à leur curé Claude-François Jobelot la donation de certains offices, 24 septembre ;

— ordonnant aux habitants de Clairvaux-lez-Vaudain, Crillat, Auxelles, Bouzailles, Trétu, Cognat, Vertamboz, Boissia, Patornay, etc., de fournir une habitation convenable à Jean Cordelier, vicaire perpétuel de l'église Saint-Nithier de Clairvaux, 1675, 5 janvier ; — condamnant Claudine Vautherin, de Vauconcourt, à laisser publier ses bans de mariage avec François Mairet, de Percey-le-Grand, 18 janvier ; — sentence interlocutoire entre Claude Rigoine, libraire, et Nicolas Durnel, prêtre, citoyen de Besançon, 29 mars ; — sentences : séparant les époux Louis Agnelot, de Dole, orfèvre, et Élisabeth Veluot, 19 avril ; — condamnant Jacques-Antoine Monnot, de Mesmay, à épouser Philiberte Barbe, de Buffard, 19 juillet ; — sentence provisoire dans un procès entre le sculpteur Désiré Nédey, de Long-Sancey, et Luc-Antoine Doyen, de Trévillers, pour faire expertiser le travail de sculpture exécuté par le premier, pour le second, 31 août ; — condamnant Louise Gascon à payer 46 fr. et demi à Joseph Coulon, 12 novembre ; — nomination de publicateur de l'officialité faite par l'archevêque Antoine-Pierre I^{er} de Grammont au profit de Claude-Antoine Perrin, notaire, 1676, 15 janvier (fol. 136) ; — condamnant Richard Aubry, de Poligny, marchand, à payer 13 fr. 6 gros à Henri Larquand, procureur au parlement de Dole, 20 février ; — accordant au doyen du chapitre de Saint-Hippolyte-en-Montagne deux parts de distributions journalières, contrairement aux prétentions des chanoines dudit lieu, 14 février ; — patentes de secrétaire du conseil archiépiscopal accordées par Antoine-Pierre I^{er} de Grammont à Étienne Billerey, notaire, 9 mars (fol. 148) ; — condamnant Pierre Chrestin, d'Étrabonne, à restituer, dans le délai de dix jours, 14 mesures d'avoine et 6 mesures de blé à Nicolas Charles, citoyen de Besançon, 18 mai ; — condamnant les habitants d'Arbecy à acquitter leurs corvées de charrues et d'animaux au profit des abbés et religieux de Favorney, seigneurs dudit Arbecy, 25 juin ; — condamnant Rémond Clerc, de Cessey, à acquitter certain renterrie dû à Jean-Jacques Maire, procureur postulant au siège de Quingey, 17 août ; — condamnant François Broquard, seigneur de Lavernay, à payer 35 fr. 6 gros à Étienne Bichet, veuve de Pierre Sarragoz, 4 septembre ; — condamnant Jean Chalon, de Vercel, à livrer à Naisey certaine quantité de fer convenu, à Jacques Fallon, ouvrier en fer, 9 novembre ; — condamnant Jean-Baptiste Porteret, de Salins, Jacques et Gaspard Chabard, à payer les dîmes dues aux curé et familiers de Quingey, 9 novembre ; — condamnant Germain Tholomier, du Magny, à payer 18 gros au meunier du lieu, Jean Chosard, 19 novembre ; — condamnant Léonard Crament, prêtre, curé d'Ounans, et les habitants du lieu, à payer 6 fr. pour droit de patronage aux prier et religieux du collège Saint-Jérôme de Dole, 10 décembre ; — condamnant Antoine Petit, de Gy, à des dommages-intérêts envers Étienne Guignard, citoyen de Besançon, habitant Gy, pour avoir, à son détriment, vendu du vin en temps prohibé, 1677, 1^{er} février ; — condamnant, à requête de ses paroissiens, Guillaume Bouveret, curé de Mercey et Gendrey, à se conformer aux statuts synodaux dans la célébration des offices et messes, 1^{er} avril ; — conciliant en compensant tous dépens Clériadus et Claude Barbe, de Roulans, d'une part, et François Brotot, de Baume, d'autre part, 1^{er} avril ; — confirmation et application par l'official d'une cession de place à bâtir sise au Fahy, sur le terrain de la cure du lieu, faite en 1677 à Samuel Vorgon, luthérien converti, par Jean Nappey, curé de Grandfontaine, 20 juin ; — sentence de l'official, François Marlet, prieur de Lieu-Dieu, de Notre-Dame de Jussan-Moutier, de Saint-Renobert de Quingey et de Chambornay, homologuant une transaction sur procès entre les communes de Deluz et de Laissey, au sujet d'un parcours vendu en 1643 par Deluz à Laissey, 1678, 20 mai.

G 557. (Registre.) — Petit in-folio papier de 278 feuillets.

1677-1684. — Sentences définitives du 15 mai 1677 *au* 8 février 1684. Sentences :

condamnant Hugues-Joseph Roy, docteur en droit, à payer les frais de couches et à doter Jeanne-Antoine Romain, de Baume, 1677, 5 juin ; — rejetant comme inadmissible une poursuite intentée par Jean Dutreuille, meunier aux moulins d'Acey, contre Henri Matherot, notaire à Pesmes, 28 juin ; — condamnant Denis Maublanc, de Besançon, à payer 33 fr. à Jean-Julien Blancheteste, chirurgien, 1^{er} juillet ; — interlocutoire entre le chapitre de Nozeroy et les habitants des Arsures, 1678, 14 février ; — condamnant Nicolas Grandmougin à payer 150 fr. et 39 fr. 5 gros 1 blanc à Anne-Françoise Delaborde, épouse de Claude-Louis Chassignet, 2 avril ; — condamnant Simon-Antoine Chemaud, de Neuville-lez-la Charité, soit à épouser, soit à doter Jeanne Gavirey, dudit lieu, 21 mai ; — interlocutoire dans un procès intenté entre Claude Aubry, de la Chaux-sur-Champagny, ouvrier en bois, et François de Poligny, héritier de Jean-Claude de Poligny, seigneur d'Esvans, 12 décembre ; — ordonnant aux habitants de Gy de faire un nouveau règlement de droits curiaux, à requête du chapitre de Besançon, 1679, 1^{er} mars ; — condamnant Claude-Antoine May, de Quingey, à épouser ou à doter Jeanne Tonnot, dudit lieu, par lui déflorée, 29 avril ; — condamnant Thérèse Poussot, femme du capitaine Henri Dutellier, à donner caution du paiement de drogues fournies par le pharmacien Claude-Antoine Flory, 17 mai ; — ordonnant aux habitants d'Osse de s'entendre avec leur curé, Jean-Baptiste Chalon, curé de Bouclans, pour réparer l'église et la cure de ce lieu, 7 septembre ; — conciliant au sujet de droits respectifs les paroissiens de Chenevrey et le chapitre de Sainte-Madeleine de Besançon, curé primitif, 20 septembre ; — règlement édicté par l'archevêque Antoine-Pierre I^{er} de Grammont sur les causes matrimoniales, 15 novembre (fol. 155 v^o) ; — sentences : condamnant les fabriciens de Desnes à désintéresser Claude-Thiébaud Despois, maître d'école audit lieu, 1680, 12 janvier ; — adjugeant à Jean-François Vaucheret, familier de l'église Notre-Dame de Salins et desservant de la chapelle du temple de Saint-Jean de Jérusalem, à Saizenay, les clefs de ladite chapelle et de l'armoire à ornements et vases sacrés que Henri Ménécard, de Salins, coadjuteur du commandeur de Saint-Jean de Jérusalem, refusait de lui confier, 1^{er} février ; — condamnant François Broquard, seigneur de Lavernay, à payer 7 doublons d'or, 8 doublons et 9 doublons et demi à Jean-Jacques et Jean Sarragoz, frères et héritiers de feu damoiselle Bichet, 20 février ; — condamnant Anne, veuve du sieur Guilliot, de Besançon, à payer les honoraires dus à Charles Broche, médecin, Claude-Étienne Morel, chirurgien, Claude Guillemin, médecin, 4 avril ; — condamnant les habitants de Devecey à payer la part de portion congrue qu'ils devaient à Jean Thomassin, curé de Bonnay, 6 septembre ; — condamnant par contumace Françoise Galiot, femme de Jean-François d'Orchamps, notaire, à reconnaître comme exact l'inventaire dressé par le notaire Pergaud et à payer 2,000 fr. à Claude Galiot fils et de l'autorité de Jacques Galiot, tanneur à Besançon, 2 octobre ; — réduisant les charrues et redevances dues par les habitants d'Étrepigny et Plumont au curé du lieu, Claude Gremaud, 1681, 9 décembre ; — déclarant que le curé de Gray, Pierre-François Cadot, ne doit pas être chargé plus qu'aucun des autres familiers de l'église paroissiale de Gray de l'acquittement des messes et fondations, 1682, 17 février ; — séparant, pour faits d'adultère, les époux Nicolas Barbe et Jeanne Barceot, de Deluz, 21 mai ; — condamnant Ferdinand Jacques, seigneur de Nans, à payer à Angélique de Watteville, abbesse de Château-Chalon, les dîmes de vignes de Certemery, 3 novembre ; — ordonnant la cohabitation durant trois ans de Claude Lavey, de Mercey près Jussey, et de Jeanne-Baptiste Jaquinot, de Betaucourt, cette dernière accusée par son mari d'être mal conformée au point de vue du mariage, 1683, 15 mai ; — ordonnant aux habitants du Petit-Crosey de procéder, d'accord avec le curé du Grand-Crosey, à une revision du règlement des droits curiaux, 26 août ; — condamnant Claude-Antoine Convers, de Nancray, à épouser ou à doter Claudine Tarappey, dudit lieu, 1^{er} décembre.

1684-1693. — *Sentences définitives du 8 février 1684 au 20 avril 1693* (Jean d'Orival, official). Sentences : annulant un mariage contracté entre Ignace Deblain, cavalier, et Françoise Roussel, d'Ornans, cette dernière étant bigame, 1684, 8 février ; — condamnant le prieur de l'Étoile, Jean-François de Marnix, religieux de Saint-Claude, à la requête des habitants de l'Étoile, à faire célébrer chaque dimanche une basse messe à l'Étoile, 8 août ; — condamnant les habitants de Brainans à fournir rétribution suffisante à Matthieu Beducet, curé de Colonne, pour desservir leur chapelle, 6 septembre ; — condamnant Jean-Claude Vielle, de Dannemarie, à épouser Marguerite Hémerly, de Suisse, sous réserve des dommages et intérêts, 1685, 13 mars ; — condamnant Thiébaud Binestruy, curé d'Éternoz, à desservir l'église de Nans, et ce à requête des paroissiens de Nans, sauf à toucher les revenus compétents, 18 septembre ; — condamnant Marguerite Bourrelrier, de Beaumotte, à une amende de 100 l. applicable à l'hôpital de Saint-Jacques de Besançon, pour avoir formé opposition à des lettres monitoriales produites contre eux par Barthélemy Le Jeune, curé de Beaumotte, 1686, 5 février ; — condamnant Françoise de Thiard de Bissy, abbesse de Baume, à payer à Charles Jacquinot, prêtre, citoyen de Besançon, ses gages de marguillier de l'église abbatiale de Baume, 1688, 12 janvier ; — condamnant le chapitre Notre-Dame de Vesoul (autrefois de Calmoutier) à entretenir l'ancienne église collégiale de Calmoutier, ce à la requête des habitants dudit lieu, 30 avril ; — séparant les époux Philippe Desloges, chapelier à Besançon, et Anne Chamouze, 5 juin ; — condamnant les habitants de Vaux-et-Chantegrue, à requête des habitants de Labergement et Remoray, à réparer la mère église de Saint-Théodule, 5 juin ; — condamnant les habitants de Santoche, à requête de ceux de Pompierre, à contribuer à la réparation des cure et église de ce dernier lieu, 15 novembre ; — condamnant les habitants d'Esmoulins à réparer l'église et la cure de Champvans-lez-Gray, à requête des habitants dudit lieu, 1689, 4 janvier ; — condamnant sur requête des habitants de Port-sur-Saône, les Jésuites du collège de Vesoul, prieur titulaire de Port-sur-Saône, et Claude Faguelin, curé du lieu, à faire chanter des vêpres chaque dimanche audit Port, 5 mars ; — condamnant le curé d'Ouhans, Claude Joly, à acquitter diverses redevances envers le chanoine François d'Orival, chapelain de la chapelle des Saints-Jacques et Nicolas en l'église Saint-Étienne de Pontarlier, 1690, 9 juin ; — admettant le curé et les habitants d'Ounans à prouver leurs défenses contre les prieur et collège de Saint-Jérôme de Dole, 9 août ; — statuant sur l'appel d'une sentence de l'officialité de Lausanne, et condamnant François Tardy, d'Estavayer, à épouser ou à doter Anne-Marie Perrier, dudit lieu, 18 août ; — condamnant les habitants d'Angirey à acquitter les redevances dues au chapelain de la chapelle de Saint-André en l'église d'Angirey, Pierre Humbert, clerc de Lons-le-Saunier, 30 septembre ; — rejetant comme inadmissible une poursuite intentée par Guillaume Montrichard, curé de Fertans, contre les prieur et religieux de Buillon, 1691, 21 mai ; — rejetant la demande de rescision d'un échange des cures de Crotenay et du Pasquier introduite par le curé de Crotenay, Antoine Lombarde, contre Jean Benoît, curé du Pasquier, 13 juin ; — condamnant Guillaume Montrichard, curé de Fertans, à payer 10 l. pour droits de patronage au chapitre de Besançon, 14 juillet ; — condamnant Jean-Claude Auger, Lorrain, demeurant à Besançon, à épouser ou à doter Marie-Joseph Faivre, de Vesoul, demeurant également à Besançon, 6 septembre ; — condamnant les habitants d'Esmoulins, demandeurs, à contribuer pour leur quote-part aux contributions et réparations de la cure de Champvans, 1692, 28 juin ; — tranchant un différend en matière de sacristie, clefs, etc., entre les fabriciens de Saint-Donat et les prieur, chanoines et vicaire perpétuel de l'abbaye Saint-Paul, 12 juillet ; — condamnant les habitants de Ferrières à contribuer aux grosses réparations de l'église mère de Saint-Vit, les exemptant de contribuer au mobilier, attendu qu'ils ont eux-mêmes une chapelle, pourvue de fonts baptismaux, 19 août ; — rejetant les prétentions émises contre les prévôt et chanoines de Saint-Anatoile de Salins, par Jean-Baptiste Bernardet, familier de la même

église, 9 septembre ; — ordonnant aux habitants du Croc de Fontain d'acquitter certaines dîmes au profit de Claude-François Perrenot, curé de Fontain, 23 septembre ; — cassant et annulant une publication de bans de mariage entre Jeanne-Antoinette Magnin, de Lantenne, demeurant à Lavernay, et François Petot, de Lavernay, 1693, 9 mars ; — déclarant, à l'encontre des habitants du Pissoux, que leur hameau dépend du vicariat du Villers au quartier du Val de Morteau, et ce à la demande des habitants du Villers, 20 avril.

G 559. (Registre.) — Petit in-folio papier de 83 et 57 feuillets.

1685-1686. — *Sentences définitives du 16 décembre 1684 au 13 avril 1686.* (Présentations et affirmations.) Claude Jeunet, chapelain de Sainte-Madeleine, contre les chapelains de la même collégiale, 1684 ; — Jeanne des Fours, Marie-Claire de Reinach, Claire-Françoise de Jouffroy, Marie-Françoise de Jouffroy, Antoinette de Moustier, Péronne du Tartre, Danielle de Belot, religieuses professes de l'abbaye de Baume-les-Dames, contre Françoise de Pillot, choisie pour nièce de M^{me} des Fours, 1685 ; — Joseph de Menoux, coadjuteur en l'église de Sainte-Madeleine de Besançon, contre Jean-Baptiste Nicolet, familier à Mouthier ; — fol. 15. Sentences : prononçant contumace contre les habitants d'Amange, sur poursuite du curé du lieu, 1686, 20 avril ; — appointant requête des habitants de Vers-sous-Sellières, La Ronce, Le Villey, etc., contre Simon Pélerin, curé desdits lieux, 31 mai ; — annulant des promesses de mariage entre Nicolas La Pergye, de Luxeuil, et Anne La Prevoste de Briaucourt, 13 mai. — Ajournement des habitants de Supt, plaidant en règlement de droits curiaux contre leur curé, Claude Bolot, 1685, 26 juin (fol. 43 v^o) ; — Sentences : ordonnant aux habitants du Roy de fournir aux réparations de la cure de Bonlieu et à la fourniture de vases sacrés pour l'église dudit lieu, sur requête de Matthieu Sachau, curé de Bonlieu, 3 juillet ; — constatant les liens charnels unissant Anne Euvrard de Vellefaux et Thomas Bergerot, d'Échenoz, 17 mai ; — renvoyant Nicolas Bruand, curé de Fondremand, des poursuites intentées contre lui par Claude Dupont, femme de Pierre Grillet, cordonnier, de Fondremand, 11 septembre ; — déclarant contumaces les habitants de Bonnéage poursuivis par Antoine Mercier, curé dudit lieu, 1686, 10 juin ; — ajournant Louise Patouillet plaidant contre son mari François de Puget, seigneur de Rivierre, 26 mars. — Affirmations et comparutions : de Romain Benoit, cellérier de Mouthier-Hautepierre, contre les religieux du prieuré, 1685 ; — de Jacques Vuillier, vicaire de Chissey, contre le chapitre de Saint-Maurice de Salins ; — de Jean Chavelet, commissaire des habitants de Germigney, contre le même chapitre ; — d'Anatoile-François Jourdain, familier d'Ornans, contre François Mercier, dudit lieu ; — de Barbe Vauney, de Chantonay, demanderesse en matière matrimoniale contre Humbert Rendu, de Venère, 1686 ; — de Just-Ignace Nicolet, notaire à Mouthier-Hautepierre, contre Joseph de Menoux, prêtre, pour réparation d'injures ; — de Charles Jaquet, chapelain de Notre-Dame de Solborde, contre Joseph Pirouley, de Vellefaux, 1685 ; — de Barthélémy Le Jeusne, curé de Baumotte, contre Marguerite Bourrelrier, dudit lieu, 1686 ; — de François Matthieu, chanoine de Saint-Maurice de Salins, contre les habitants de Germigney ; — de Jean-César André, de Laval, contre Germaine Jaunon ; — de Gilbert Tronchet, procureur postulant à Orgelet, contre Laurent Petitjean.

G 560. (Registre.) — Petit in-folio papier de 136 feuillets.

1686-1690. — *Sentences et appointements de cause du 18 mai 1686 au 11 mars 1690.* Sentences : condamnant Pierre Orsat, chapelain à Bretigney, à payer 11 fr. à Adrienne Bonnet, dudit lieu, 1686, 7 août ; — ordonnant dépôt de titres dans une procédure entre l'abbé de Saint-

Vincent et ses religieux contre Claude Pariset, curé de Raincourt, 1687, 12 août ; — annulant des bans de mariage publiés entre Claude-Antoine Faivre, de Foncine, et Claudine Mandullon, 9 septembre ; — réservant le jugement d'une cause matrimoniale soulevée par Nicolas Bigey, de Corbenay, contre Françoise Perrenel, de Fougerolles, 19 novembre ; — ordonnant à Barbe Richard, du Val-d'Ajol, et à son mari François Robert, de Chauz, territoire de Fougerolles, de reprendre la vie commune, 30 décembre ; — déclarant contumaces les habitants de Meurcourt, poursuivis par Étienne Midy, leur curé, 1688, 11 mars : — ordonnant le dépôt de pièces dans un procès en séparation intenté par Claude-Françoise Devillers, de Baume, contre son mari, Alexis Dorival, 24 mai ; — ordonnant le dépôt de pièces dans un procès en sévices graves intenté par Anne-Pierrette Buisson, de Gray, contre son mari Nicolas Soyaire, 24 mai ; — ordonnant la publication de bans de mariage de Jean Thiébaud et Marguerite Gauthier, de Fresne-sur-Apance, à l'encontre d'Humbert Thiébaud, père du fiancé, 11 août ; — appointant à produire titres Claude Regnaud, familier de Mouthier-Hautepierre, plaidant contre le corps des familiers, 1689, 27 avril ; — déclarant que le droit de présenter à la chapelle de Saint-Jean-Baptiste de Pagney appartient à Pierre Mairot, vicomte-maieur de Dole, à l'encontre des prétentions contraires de François Desevaux, qui faisaient de cette chapelle une annexe de l'église de Vitreux, 20 décembre ; — ordonnant preuve par titres dans un procès entre Pierre Varéchon, de Trepot, et Marc Beuque, prêtre de Besançon, 1690, 31 janvier ; — sentence définitive condamnant sur pièces vues ledit Marc Beuque, 11 avril.

G 561. (Registre.) — Petit in-folio papier de 324 feuillets.

1690-1695. — *Sentences préparatoires ou définitives du 18 avril 1690 au 13 décembre 1695.*
Sentences : ordonnant dépôt de cédula, base d'un procès entre Claude Jaque, chanoine de Nozeroy, et Hugues-Philibert Dufourg, son collègue, 1690, 18 avril ; — autorisant preuve pour Pierre Humbert, chapelain de la chapelle Saint-André, en l'église paroissiale d'Augisey, contre les paroissiens du lieu, 13 juin ; — semblable dans un procès entre Claude-Desle de Poitiers, dame chanoinesse de Remiremont, et Pierre Jorand, curé de Fontaine, 12 juillet ; — analogue dans un procès entre Denis de Crosey, cellérier de Baume-les-Messieurs et le curé des Nans, Philibert Daguier, 12 décembre ; — annulant des lettres monitoriales obtenues (pour injures) par Bonaventure-Claudine Duboucle, de Mouthier-Hautepierre, contre Pierre-Matthieu Moine, de Mouthier, 1691, 8 février ; — ordonnant dépôt de pièces dans divers procès : de Jean Guenard, curé de Montgesoye, contre les habitants du lieu, 3 juillet ; — de Suzanne Landry, de Chaumergy, contre Pierre Sappercy, de Terruge, 17 août ; — d'Adrien Moureau, curé de Rigney, contre Louis Landoz, de Savoie, 18 septembre ; — d'Antoine Georges, de Moffans, contre Jeanne Gillet, dudit lieu, 27 novembre ; — de Jean-Claude Poux, curé de Myon, contre ses paroissiens, 1692, 22 avril ; — de Claude Jacquet, docteur ès droits, demeurant à Einsiedeln, contre Georges, Antoine et Jean-François Courlet, 29 juillet ; — de Claude Cordienne, curé de Cornol, contre Hermand-Léon d'Arnoux, seigneur d'Artaufontaine, 14 octobre ; — des habitants du Villers contre ceux du Pissoux, 1693, 27 février ; — de Marie-Françoise de Cléron, femme du baron de Laubépin, contre Matthieu Dumont, curé de Cléron, en matière de prêt d'argent, 18 août ; — de Ferdinand de Visemal, seigneur de Frontenay, et de Marc de Frontenay, son fils, contre Marie-Angélique de Watteville, abbesse de Château-Chalon, 1694, 2 juillet ; — des habitants de Bretigney-lez-Baume contre Claude Truche, curé de Saint-Juan d'Adam, 6 juillet ; — du chapitre de Dole, contre Jacques Roux, curé de Melecey, 7 décembre ; — sentence prononçant contumace contre Jean-Baptiste Bailly, de Cernier-Boz, coupable d'avoir défloré Jeanne-Claude Toullot, fille d'un tanneur de Besançon, 1695, 8 novembre.

G 562. (Registre.) — In-folio de 216 feuillets (couvert d'un fragment de compte de la saunerie de Salins du xv^e siècle).

1693-1698. — *Sentences définitives rendues du 21 avril 1693 au 2 mai 1698.* (Claude de Laborey de Virey, official.) Sentences : privant de sa chapelle en l'église de Sainte-Madeleine de Besançon le familier Claude Junet, à requête des doyen et chapitre de ladite église, 1693, 1^{er} avril ; — admettant à l'encontre de Pierre Chenu, curé d'Amange, les prétentions d'Antoine Besse, chapelain de Saint-Léonard en l'église d'Amange, 28 mai ; — rejetant, en matière de droit paroissial, les prétentions du curé de Grozon, Pierre-François Pouthier, contre Claude Boulier, et Anne, fille de Jean Guillaume, de La Tournelle, 16 novembre ; — annulant, pour cause d'impuissance du mari, le mariage de Marguerite Marchand, de Salins, et de Charles-Joseph Deliot, menuisier à Gendrey, 1694, 7 août ; — réglant les difficultés relatives à leur desserte entre les habitants de Dramelay-le-Châtel et du Mont et Pierre Claudet, curé d'Arinthod, 30 octobre ; — ordonnant règlement des droits curiaux entre les curé et familiers de Vuillafans et Montgesoye d'une part, les échevins de Vuillafans, Montgesoye et Châteauvieux d'autre part, 7 décembre ; — préparant un jugement de séparation entre Nicole-Louise Marquis, de Besançon, et son mari Guillaume Prévost, de Pelousey, pour excès, sévices, etc., 28 avril ; — condamnant Thiébaud Binétruy, curé d'Éternoz, Montmahoux, etc., à assurer le service des dimanches et fêtes dans l'église de Montmahoux, sur la demande des habitants du lieu, 1695, 14 janvier ; — rejetant la demande de Claude Nélaton, prêtre de Quingey, voulant contraindre les curé et familiers de cette ville à l'accepter dans leur familiarité, 26 mars ; — condamnant Jean-Baptiste Grignet, médecin à Pesmes, à payer les frais d'accouchement de Jacqueline-Emmanuelle Petitjean, d'Arbois, enceinte de ses œuvres, 2 août ; — condamnant les habitants de Château-Chalon à acquitter les dîmes de vin dues à l'abbaye des dames dudit lieu, 13 septembre ; — annulant les promesses de mariage échangées entre Claudine Fatelet, de Bracon, et Philippe Voittey, de Salins, 28 septembre ; — enjoignant aux habitants de Mesmay de fournir à leur curé, Jean-Baptiste Bernardet, les livres de chœur et de chant ainsi que l'huile nécessaire à la lampe du saint Sacrement, 23 novembre ; — réglant les relations coparoissiales des communes d'Alaise et Myon, leur curé appelé, 1696, 15 mars ; — condamnant le curé de Recologne, Nicolas Vernay, à acquitter les droits de patronage de son bénéfice envers l'abbé de Luxeuil, Charles-Emmanuel de Bauffremont, 5 juillet ; — ordonnant aux habitants d'Ougney d'acquitter les charrues et autres redevances envers le curé de Vitreux et Ougney, André Ballyet, 1697, 4 janvier ; — ordonnant le mariage de Léonard Plansson et de Barbe Bourrelet, de Besançon, malgré l'opposition des parents de cette dernière, 10 juin ; — interdisant la publication des bans de Catherine Humbert, de Virey, avec Gaspard Euvrard, de Marnay, sur opposition faite par Louis Bauffey, dudit lieu, 1698, 21 avril.

G 563. (Registre.) — Petit in-folio papier de 65 feuillets.

1696-1697. — *Sentences définitives du 10 janvier 1696 au 17 décembre 1697* (Jean d'Orival, official). Sentences : déclarant valables les promesses matrimoniales échangées entre Marguerite Dechaux, de Motey, et François Robbe, de Montboillon, 1696, 10 janvier ; — annulant des promesses de mariage faites par Jeanne Barrache, de Baume-les-Messieurs, à Jean-Pierre Noir, dudit lieu, 29 mai ; — ordonnant à Joseph Courcelles, curé d'Alièze, de produire les titres dont il entend se prévaloir dans un procès contre la princesse d'Isenghien, 3 juillet ; — ordonnant semblable dépôt à François Neveu, professeur en l'Université de Besançon, demandeur contre Jean-François de Poinsson, curé de Quingey, 18 septembre ; — ordonnant au curé de Belmont de publier les bans de mariage d'Antoine Quantenot, d'Augerans, et de Jeanne-Marie Depra, de Belmont, nonobstant l'opposition des parents du fiancé, 1697, 25 janvier ; — accordant à

Barthélemy Le Jeune, prêtre, curé de Chambornay-lez-Belleveaux, quatre mois pour répondre aux griefs articulés contre lui par Jacques Millin, postulant au parlement de Besançon, 18 juin ; — déclarant contumace Jean-Louis Bumier, prêtre, vicaire de Sirod, poursuivi par Antoine Gillard, curé dudit lieu, 17 décembre.

G 564. (Registre.) — In-folio papier de 248 feuillets. (La couverture parchemin est un fragment d'un Commentaire ou de Gloses sur la Bible écrit an xv^e siècle sur deux colonnes.)

1720-1728. — *Sentences définitives du 16 janvier 1720 au 20 février 1728.* (Pierre-Albert de Chaillot, official.) Sentences : ordonnant la publication des bans de mariage de Jean Nief, d'Aroz, avec Barbe Cournois, de Scey-sur-Saône, 1720, 16 janvier ; — condamnant Humbert Vivot, curé de Roye, à payer 48 l. (reliquat de gages de quatre ans) à Jacquette Grandin, de Grammont, 16 février ; — ordonnant de procéder au règlement des droits curiaux de Vellefaux, 12 avril ; — condamnant Nicolas de Valimbert, prêtre, pour fol appel, 19 avril ; — appointant en droit le marquis de Grammont, lieutenant général des armées du Roi, seigneur de Villersexel, plaidant contre les doyen et chanoines de Villersexel, 5 juillet ; — autorisant le mariage de Pierre-Charles Braconier, de Vauvillers, avec Agnès Duverlan, nonobstant l'opposition de Marguerite Valdenaire, de Montreux, 12 juillet ; — autorisant les marguillier, paroissiens et habitants de Bresilley à procéder à la réparation des église et presbytère dudit lieu, sans tenir compte de l'opposition du curé, Jean-Louis Cuvier, 23 juillet ; — appointant le curé d'Ornans, Henri Perrot, contre les familiers dudit lieu, 6 août ; — condamnant les familiers de l'église Notre-Dame de Salins à communiquer copie du règlement par eux fait à Jacques Dubourg, cofamilier, 15 novembre ; — déboutant Claude Richardot, d'Arc-sous-Cicon, de l'opposition par lui faite au mariage de François Ody et de Pierre-Simon Cordier, 22 novembre ; — annulant les promesses de mariage faites entre Jacques-François Longuet, recteur d'école, citoyen de Besançon, et Jeanne Jurand, 1721, 14 mars ; — déchargeant le curé de Nods, Jean-François Bailly, d'une assignation donnée par les habitants d'Athose, 2 mai ; — poursuite intentée par Jean-Simon Dufeullaux, de La Grange, résidant à Champlitte, contre François Tailly, prêtre, demeurant à Besançon, pour le contraindre à restituer une bague d'or, garnie d'une pierre avec un Saint-Suaire dessous et des diamants de chaque côté, à lui envoyée par le sieur Le Roy, lieutenant au régiment de Charlet (?), écuyer du marquis de Lévis, 18 juillet ; — autre des chirurgiens Antoine Nobis et Claude Oudot, de Besançon, contre le chanoine de Saint-Paul Léopold-Joseph Tranchant de Borrey, pour soins donnés à son neveu, 26 septembre ; — autorisant le mariage de Jean-Baptiste Seye, citoyen de Besançon, avec Étienne Pierre, malgré l'opposition de Thérèse Ligier, dudit Besançon, 2 décembre ; — condamnant Claude Bouvier, curé d'Alièze, à payer 1,045 l. aux époux Benoist-Furrel (le mari capitaine au service du grand-duc de Toscane), 1722, 14 avril ; — condamnant Étienne-François Brocard, vicaire à Charquemont, à remettre des constitutions de rente à Claude-François Huot-Marchand, cabaretier à Battenans, et à Apolline Vernier, 18 décembre ; — déboulant Paul-Gaspard Mathenot, religieux profès du prieuré de Chaux-lez-Clerval, de ses demandes à l'encontre du prieur Claude Boisot, chanoine de Besançon, et lui ordonnant de se retirer audit prieuré pour y faire sa résidence régulière, 1723, 20 février ; — condamnant, à requête de Hugues-Antoine Damalix, de Rioz, le curé du lieu, Guillaume Lasnier, « à dire à la sortie de la grand'messe du dimanche.... que mal à propos et sans raison il a refusé au demandeur de baiser la relique à la messe de saint Isidore, » 4 mai ; — condamnant Jean d'Orival, prieur de Poitte, à payer 97 l. à Grégoire Humbert, marchand, 20 avril ; — condamnant Jean-Claude Cabet, diacre, fils de l'avocat Cabet, à payer 130 l. dues à Philibert Dauvergne, maître de postes à Besançon, 2 juillet ; — condamnant Claude-Louis Canoz, séchal de la

familiarité de l'église Saint-Just d'Arbois, à payer sa part des revenus de ladite familiarité à François Bugnet, familier, 10 septembre ; — rejetant une demande faite contre les maire, juré, habitants et communauté de Fesches-l'Église, par Pierre Tournier, curé dudit lieu, touchant le prix des messes et bénédictions nuptiales, 18 décembre ; — ordonnant à Pierre-Léopold Bouquet, prêtre, demeurant à Besançon, de faire des excuses publiques des calomnies et injures par lui proférées contre Nicolas Petitcolas, marchand tanneur, et sa femme Claude Bryot, de Besançon, 18 décembre ; — déboutant Sébastien Ferre, de Vesoul, d'une poursuite en remboursement d'argent, intentée contre le chanoine Foillenot, dudit lieu, 1724, 7 mars ; — déclaration par dom Gabriel de Roche, religieux profès de l'ordre de Saint-Benoît (ordre de Cluny), prieur de Saint-Pierre du Lieu-Dieu, que ses supérieurs l'ont transporté de Notre-Dame de Vaux au prieuré de Château-sur-Salins, où il fera désormais sa résidence, 17 juin ; — condamnant Antoine Mathey, clerc tonsuré de Pontarlier, à payer 138 fr. à Jean-Baptiste Poux-Brocard, notaire royal audit lieu, 1725, 16 janvier ; — condamnant Claude-François Estignard, curé de Velloreille, pour fol appel contre Antoine et Jean-Baptiste Le Coin de Montigny, seigneur de Velloreille, 9 novembre ; — condamnant François Richardot, curé de Servance, qui refusait de publier les bans de mariage d'Amédée Faivre, tabellion à Servance, avec Anne-Françoise Richardot, et permettant à tout curé de paroisse quelconque de publier ces mêmes bans, 1726, 4 juin ; — ordonnant de passer outre à la publication des bans de Ferdinand Doré et de Barbe Biérix, de Saligney, malgré l'opposition de la mère du fiancé, 1727, 19 avril ; — condamnant Claude-Ambroise Blondeau, curé de Saint-Lupicin, à payer 524 l. à Claude Coignot, marchand, citoyen de Besançon, 8 août ; — ordonnant la publication des bans d'Anne-Marguerite Vernier, de Vellechevieux, et de Jacques Peton, de Vellechevieux, 1728, 30 janvier ; — ordonnant vérification des travaux de menuiserie dont Gabriel Regard, menuisier à Champagnole, réclamait le paiement à Philibert Monnoyeur, curé du lieu, 20 février.

G 565. (Registre.) — In-quarto papier de 223 feuillets.

1728-1740. — *Sentences définitives du 16 mars 1728 au 6 septembre 1740.* Sentences : ordonnant à Claude-Antoine Violland, curé de Villers-le-Sec, de faire publiquement, au prône, ses excuses à Fabien Lestondal, des injures proférées contre lui, 1726, 16 mars ; — annulant les promesses de mariage échangées entre Sébastienne Maliset, de Dole, et Louis Jeanguillaume, du Saulçois, 25 juin ; — ordonnant la célébration du mariage de Jeanne Daujourdhuy, d'Azans, et de Guillaume Pillet, de La Loye, 22 novembre ; — condamnant les paroissiens d'Éternoz à réparer leur église, 1729, 9 août ; — condamnant le chanoine François Castegnier, de Vesoul, à payer à Jean Maron, traiteur à Besançon, 200 l. dues pour frais de nourriture, 1730, 10 mars ; — annulant les promesses de mariage échangées entre Philippe Fol, commis des sels à Fourg, et Anne-Thérèse Claudet, de Sainte-Colombe, 19 décembre ; — rejetant une demande présentée contre les paroissiens de Courchaton, par leur curé Jean-Jacques Jolyot, tendant à la fourniture de cierges, 9 mars ; — ordonnant la publication des bans de Catherine Faivre et de Pierre Dumont, de Malbuisson, malgré l'opposition de Hugues Baud, 1732, 13 février ; — déboutant François Ployer, de Chenecey, d'une opposition au mariage de Madeleine Aymonin, veuve de Matthieu Chaillet, avec Jean-Baptiste Panier, 5 septembre ; — ordonnant l'exécution d'une sentence obtenue par le chapitre de Vesoul contre l'un de ses membres, Xavier-François Duplessis, 28 novembre ; — rejetant la demande du chapitre de Saint-Ursanne contre le sieur Frédéric Le Ryot, maire à Cheveney, et Joseph Scherer, fermier de l'évêque de Bâle audit lieu, non recevable, 1733,

17 février ; — lettres patentes de Louis XV dispensant l'archevêque de Besançon de créer un official forain pour la partie d'Alsace dépendant de son siège, 1732, 6 octobre (fol. 124) ; — confirmant une sentence par défaut rendue contre Pierre-Joseph Arnoulx, chapelain au Mémont, au profit de Jean-François Regnaud-Marchand, architecte à Besançon, 15 mai ; — défendant aux sieurs Hugues-Bonaventure Abbé et Jean-Baptiste Bachet, ancien et moderne curés de Vadans, de faire ou laisser faire aucune fonction pastorale en l'église dudit Vadans, et ce à la requête de Jean-Baptiste de Montureux, seigneur du lieu, 1734, 23 mars ; — adjugeant aux habitants d'Oberanspach, contrairement à l'opposition de leur curé, Nicolas Harnicht, le droit de choisir pour vicaire de leur paroisse tel prêtre approuvé qu'il leur plaira, 1736, 20 avril ; — ordonnant à Étienne-Joseph Coquelin, prieur de Courtefontaine, de payer 380 livres à Claude-François marquis de Chevigny, seigneur de La Chapelle, 20 novembre ; — condamnant le même prieur à servir les intérêts d'une somme prêtée à Jeanne-Claude Brocard, dame à Lavernay, 1737, 4 janvier ; — condamnant Ambroise Callerand, chapelain à Loray, à payer 12 l. à Pierre Reverchon, marchand à Salins, 24 mai ; — condamnant Claude-Simon Pidoux, familier à Mièges, à faire excuses publiques au doyen Champreux, qu'il avait accusé d'être un « prêtre simoniaque et violateur du secret de la confession, 1738, 20 mai ; — condamnant le prieur de Courtefontaine, Étienne-Joseph Coquelin, à payer 220 l. à François Lantal, directeur de la monnaie de Besançon, 5 septembre ; — condamnant l'abbé Gillaboz, d'Arbois, à payer 47 l. à Jacques Marmillon, receveur des épices du Palais, à Besançon, 1739, 11 décembre ; — annulant les promesses de mariage échangées entre François Monnin, marchand à Morteau, et Marguerite Gournier, dudit lieu, 1740, 10 mai ; — autorisant, malgré l'opposition de François Prévost, le mariage de Henri Bernard, de Bavillier, et de Françoise Peroz, 5 août.

G 566. (Registre.) — In-folio papier de 233 feuillets.

1740-1759. — *Sentences définitives du 9 septembre 1740 au 16 décembre 1757.* (Joseph-Perrin du Tartre, official.) Sentences : condamnant Claude-Antoine Gougeot, familier à Arinthod, à payer 63 l. 18 s. à Joseph Outhier, marchand audit lieu, 1740, 9 septembre ; — déboutant Jeanne-Françoise Chauverette de son opposition au mariage de Guillaume-André Baude, de Saint-Omer, demeurant à Besançon, avec Jeanne-Philippe Fraichot, 18 novembre ; — condamnant Michel-Antoine Michel, curé de Volon, à payer à Jean-Antoine Ramut, cordonnier, demeurant à Gray, 37 l., reliquat de dette, 1741, 11 avril ; — condamnant Jacques Chouet, curé de Traves, à rendre 350 ancelles à Charles Lange, substitut du procureur général en la Chambre des comptes de Dole, 7 juillet ; — condamnant Henri Poiffaut, curé de la Grande-Loye, à célébrer les messes de fondation dotées par Jeanne-Claude Antoine, ce à requête de Jean-Baptiste Vandelin, capitaine d'infanterie au régiment de Tallard, et d'Élisabeth Antoine, son épouse, 12 septembre ; — condamnant Pierre Bousson, familier à Vuillafans, à payer 117 l. 6 s. 6 d. à Nicolas Marguet, marchand audit lieu, 1742, 12 juin ; — condamnant Étienne-Joseph Coquelin à payer 1,091 l. à Claude-François Grosjean, ancien fermier dudit prieuré, 1744, 15 mai ; — condamnant le sieur Dorival, prieur de Poitte, à payer 60 l. au sieur Doulabbe, drapier à Poligny, 1745, 16 mars ; — cassant un jugement de l'officialité de Bâle et rendant sur appel du chapitre de Saint-Dié aux habitants catholiques de Hunnawir le droit de choisir un curé pour les desservir en résidant sur place, 16 juillet ; — condamnant Jean-Claude Boisot, abbé commendataire de Saint-Paul de Besançon, à payer 512 l. à Jean-François Maldiney, gypseur à Besançon, 3 décembre ; — condamnant Antoine Bullet, curé de Mouthier-Hautepierre, à payer 386 l. 4 s. 7 d. à Jean-Baptiste Bullet, marchand à Besançon, — institution de promoteur de l'officialité en faveur de Pierre-François Vacelet, docteur en théologie, *sede vacante*, 1754, 8 septembre (fol. 175 v°) ; —

institution de vicaire général de l'archevêché de Besançon, en faveur de Claude-Ignace-François-Xavier-Alexis Franchet de Rans, 1754, 8 septembre (fol. 177) ; — autre en faveur d'Étienne-François Galois ; — autre en faveur du théologal Jean-François Bailly ; — autre de promoteur en faveur de Jean-Bonaventure Buretel de Chassey, et Claude-François Baulard, d'Angirey ; — autre de greffier de l'officialité, en faveur de Claude-Pierre Bouquier ; — autre de greffier criminel en faveur de François Vannesson ; — autre d'appariteur pour Claude-François Maigrot (fol. 176 v^o-180 v^o) ; — acte de suspicion signé par l'official dans un procès entre M. Michaud, curé de Saint-Maur, et le sieur Prost, desservant la chapelle de Moyron, 1754, 18 décembre ; — sentences : annulant des fiançailles entre Jacques Silence, cordonnier à Lantenne, et Marie-Thérèse Lavet, 1755, 23 septembre ; — institution d'official accordée par Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, archevêque de Besançon, à Joseph-Perron du Tartre de Chilly, 19 septembre (fol. 200 v^o) ; — autre de vicaire général en faveur du même, 22 septembre (16) ; — autre de pro-official pour M. Franchet de Rans, 19 septembre (fol. 202) ; — autres de greffier civil en l'officialité pour Claude-Pierre Bouquier, et de greffier criminel pour François Vannesson, 19 septembre (fol. 202 v^o-203) ; — autre d'appariteur et gardien des prisons de l'officialité, pour Claude-François Maigrot, 19 septembre (fol. 203) ; — autre de promoteur pour Claude-Bonaventure Buretel de Chassey, 22 septembre (fol. 204) ; — ordonnant nouveau règlement de droits curiaux entre Louis-Anatoile Billoz, curé de Saint-Michel-Aiglepierre, Marnoz et ses paroissiens, 1756, 3 septembre ; — ordonnant semblable règlement entre Jacques-Antoine Gouget, curé d'Osselle, et les habitants de ladite paroisse, 1757, 19 juillet ; — lettres de nomination de vicaire général, au profit de Nicolas-Joseph Alliot, du diocèse de Toul, 10 novembre (fol. 230 v^o) ; — sentence condamnant M. de La Fare prieur de Gigny, à payer 2,000 l. à Jean-André-Hercule de Rosset de Fleury, brigadier des armées du Roi, actuellement à l'armée du Bas-Rhin, 9 décembre.

G 567. (Registre.) — In-folio papier de 285 feuillets.

1758-1777. — *Sentences civiles du 1^{er} janvier 1758 au 31 octobre 1777.* Substitutions : de greffier civil de l'officialité au profit d'Hyacinthe Jolicard, 1758, 2 janvier ; — de chambrier de l'archevêché, au profit de Godefroy-Louis de Belot-Villette, 25 janvier ; — condamnant le sieur Bedeaux, curé de Valempoulières, à payer l'arriéré du droit de jurée dudit lieu, à Louise-Marguerite de Roye de La Rochefoucaud, veuve d'Alexandre-Maximilien-Balthazar de Gand de Middelbourg, mère de Louise Pauline de Gand de Mérode et d'Élisabeth-Pauline de Gand de Middelbourg, épouse de Louis-Léon-Félicité de Brancas, comte de Lauraguais, dames de Montrond et Valempoulières, 1760, 15 février ; — ordonnant règlement de droits curiaux de la paroisse de Chassey-lez-Montbozon, 1761, 13 mars ; — déboutant les chapelains de Sainte-Claire de Besançon d'un procès en règlement de comptes, 1762, 30 avril ; — nomination de vicaire général accordée à Jean-Baptiste Frère de Villefrancon, 1764, 1^{er} novembre ; — sentences : ordonnant la célébration du mariage de Charles-Ignace Cocagne, seigneur de la Pinaudière, et d'Anne Martin, nonobstant l'opposition de Denis Faivre, de Vadans, 1768, 26 avril ; — rejetant les conclusions, en matière de desserte, données par les habitants et communauté de Theuley et Mont-Saint-Léger contre Antoine Baudrey, curé de Lavoncourt, Mont-Saint-Léger et dépendances, 1769, 12 mai ; — condamnant Jean-Baptiste Simon, dit Boisseau, prêtre du diocèse de Besançon, à fixer sa résidence à Salins, en qualité de coadjuteur d'un canonicat de Saint-Anatoile, ce à requête de François-Xavier Moreau de Chalain, prieur de Saint-Bernard, chanoine titulaire de Saint-Anatoile de Salins, 1770, 4 décembre ; — condamnant l'abbé de Baume-les-Messieurs, Joachim-Joseph de La Fare, à payer 313 l. 9 s. à Jean-François

Bogillot, marchand à Besançon, 1772, 7 avril ; — condamnant l'abbé Vuillemot, prêtre, fabricien de l'église de Marnay, à payer 254 l. 2 s. 6 d., prix de cierges, au sieur Chapot, négociant à Besançon, 1773, 12 mars ; — déboutant le sieur Charmillot, curé de Charmoille, des poursuites faites par l'abbé de Lucelle, 13 juillet ; — condamnant les habitants de Thervay, à requête d'Anne-Ferdinand Boyer, curé du lieu, pour certains droits curiaux, 27 août ; — institution d'official maintenue à Joseph Perron du Tartre de Chilly par le chapitre, *sede vacante*, 1774, 9 janvier ; — maintien des divers fonctionnaires de l'officialité, dans les mêmes conditions (fol. 204 v°-208) ; — rénovation des pouvoirs de juges, greffiers, etc., de l'officialité par le nouvel archevêque Raymond de Durfort, 1775, 16 janvier (fol. 215-222 v°) ; — nominations : de vicaire général, en faveur de Jean-Charles-Marie Maire d'Hurecourt, par Raymond de Durfort, 1775, 9 septembre (fol. 240) ; — de Philibert-François-Joseph Boudret, 1776, 21 mai (251 v°) ; — de pro-official en faveur de ce dernier, 8 mai (fol. 253) ; — de vicaire général pour Jean-Baptiste-Marie Delecey de Changey, grand archidiacre de Langres, 28 juin (fol. 258) ; — pour François-Abel de Moyria de Maillac, grand chantre de Saint-Claude, 9 novembre (fol. 267) ; — pour Gabriel-Paul d'Audé du Monteil, de Lyon, 1777, 29 janvier (fol. 270 v°) ; — pour Joseph Perrier de La Garde, de Fréjus, 10 février (fol. 272) ; — pour Anne-Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, 1^{er} février (fol. 273) ; — sentence condamnant Claude-Henri Bouchard, prêtre semiprébendé de Sainte-Madeleine de Besançon, à payer 65 l. pour bénédictions du saint Sacrement données dans l'église de Tournans par Félix-Hippolyte Guillemain, curé du lieu, 26 août ; — déclaration du pro-official Bailly, portant ouverture des vacances des vendanges du 26 septembre au 4 novembre, 26 septembre.

G 568. (Registre.) — In-folio papier de 246 feuillets.

1777-1790 — *Sentences civiles du 14 novembre 1777 au 22 novembre 1790* (Philibert-Joseph-François Boudret, official, mort le 6 mars 1787 ; Claude-Antoine-Joseph Bailly, 1787-1790). Nomination du vicaire général Charles-Joseph de Bouzies, par l'archevêque Raymond de Durfort, 1777, 8 octobre ; — annulant toutes promesses de mariage entre Jeanne-Denise Buchaillet, de Mamirolle, et Pierre Gros, de Merкуроz, paroisse de Fontain, 1778, 17 février ; — nomination de Claude-Antoine-Joseph Bailly, comme vicaire général, 1778, 8 avril ; — nomination de Claude-François-Marie Petitbenoît de Chaffois en même qualité, 9 juin ; — autre de Paul-Ambroise Frère de Villefrancon, 9 juin ; — sentence déclarant non recevables les conclusions de Pierre-François Robelin, curé de Blussans, contre les habitants de Médière, 4 septembre ; — nomination de Jean-Antoine-Exupère de Pause de Montdésir, prêtre du diocèse de Cahors, en qualité de vicaire général de Besançon, 1778, 8 avril ; — autorisant le mariage de Charles-Clément Jeunot, de Flangebouche, avec Françoise Marchand, nonobstant l'opposition des parents du fiancé, 1779, 31 juillet ; — rejetant la poursuite intentée pour injures par Nicolas Kibler, maître maçon, entrepreneur à Plancher-les-Mines, contre le desservant du lieu, François Bernard, 1780, 29 février ; — condamnant l'abbé Laurent, de Besançon, à payer 42 l. au sieur Poète, peintre, 7 juillet ; — règlement de droits curiaux de la paroisse de Toulouse, 1779, 18 avril (fol. 71) ; — nomination de vicaire général de Besançon pour Marie-Georges-François de Boug, du diocèse de Bâle, 1782, 31 janvier ; — accordant aux habitants de Censeau leurs conclusions contre le chapitre de Nozeroy, les habitants de Cuvier et Claude-Joseph Bonjour, curé de Saint-Germain de Mièges, 2 juillet ; — condamnant Jean-Baptiste Pahin, de Landresse, à épouser Claude-Marie Barbier, de Sancey-le-Grand, 1783, 26 juin ; — nomination de vicaire général de Jean-Antoine de Camus, 11 octobre ; — nomination semblable pour Antoine-Emmanuel Durand, 13 octobre ; — ordonnant la célébration du mariage d'Antoine Paumeret, bonnetier, demeurant à

Fresne-Saint-Mamès, avec Marguerite Mondelet, de Seveux, malgré l'opposition de Marguerite Lépy, demeurant à La Charité, 1784, 7 mai ; — autorisant les sieurs Samuel Fauche père et fils, libraires du roi de Prusse et imprimeurs à Neuchâtel, réclamant 398 l. 10 s., reliquat de frais d'impressions à Étienne-Modeste Besançon, chapelain aux Fontenottes, à faire la preuve que les brochures diverses intitulées : Blanc-Blanc, Gris-Gris, le Boulevard, le Vieux-Bourg, leur ont été commandées par le défendeur, celui-ci niant être l'auteur du « Boulevard, » 13 mai ; — nomination d'Antoine-Emmanuel Durand, procureur général ou promoteur de l'officialité, 1785, 13 octobre ; — sentence préparatoire au profit de frère Gabriel-Ignace Girard, carme de l'ancienne observance, originaire de Molamboz, contre ses parents, le premier demandant à sortir du couvent où il est entré forcément, par ordre de son père, 1786, 3 mars ; — nomination de pro-official, en faveur de Jean-Charles-Marie Maire d'Hurecourt, 1787, 2 mai ; — sentences : ordonnant la célébration du mariage de Thérèse Cordier, de Fraisans, et de Jean-Pierre-Paul Leblanc, nonobstant opposition, 1790, 29 janvier ; — autorisant le mariage de Jean-Baptiste Béliard, arpenteur royal, demeurant à Mouthier, avec M^{lle} Gourmand, malgré l'opposition de Catherine-Françoise Cachot, des Granges de Mont-Maillot, 6 août.

G 569. (Registre.) — Petit in-folio papier de 45 feuillets.

1587-1594. — *Sentences interlocutoires du 24 décembre 1587 au 24 décembre 1594* (Philippe Boitouzet, official). Sentences : ordonnant supplément d'information dans un procès entre François de Leugney, capitaine d'Arguel, et Antoine Tinseau, notaire, procureur audit lieu, d'une part, et les habitants d'Arguel, 1587, 24 décembre ; — entre Amédée Gremauld, chapelain et familial à Saint-Anatoile, et le chapitre de Saint-Anatoile, 1589, 23 décembre ; — entre Jean-Baptiste, Charles, Claude et Jacques Recy, et Claudine de Salives, veuve de noble Jacques Chassignet, docteur en médecine à Besançon ; — entre le chapitre de Besançon et Barthélemy Bourdenet, et les échevins d'Auxon-Dessus, 1590, 14 juillet ; — entre Charles de Saint-Mauris, grand chantre de Besançon, et en cette qualité recteur de l'hôpital de Sainte-Brigitte, et Pierre Garnier, curé de La Chapelle ; — entre Jean d'Orchamps, curé de Boussières, et François Moley, dudit lieu, 31 octobre ; — entre Antoine Chappuis, curé d'Oiselay, et Simon Bourgoing, dudit lieu, Annedonnée d'Oiselay intervenant, 1591, 9 février ; — entre le chapitre de Villersexel et François Tondot, curé du lieu, 20 juillet ; — entre le curé de Lanthenans, Pierre Perrot, chanoine régulier, et les échevins de Glainans, 1592, 16 mai ; — entre Claude-Philibert Chambrier, écuyer, et Alix Marmet, sa femme, demandeurs en monitoire contre Jeanne Millière, veuve de Jacques Marmet, et Pierre Marmet, leur fils, 7 novembre ; — entre Claude du Biefz, d'Ornans, notaire, et Pierre Roussel, curé de Vernierfontaine, 24 décembre ; — entre Claude Duzillet, de Rahon, et Claude Andrey, de Mantry, prêtre, 1593, 13 mars ; — entre Claude Monnier le Vieux, chanoine de Besançon ; Jean Bergeon, de Salins, et Claude Romanet, prêtre, recteur de l'hôpital du Saint-Sépulcre, intervenant en garantie, 12 juin ; — entre Pierre Papay, de Clerval, vicaire perpétuel de l'église de Chaux, et Pierre Bichin, de Clerval, notaire, 1594, 2 avril ; — entre Humbert de Basle, procureur fiscal et général de l'archevêque Ferdinand de Rye, et les chanoines de Sainte-Madeleine, 23 juillet ; — entre les marguilliers de Saint-Étienne et Jean et Claude Garnier, de Gy, frères, 24 décembre.

G 570. (Registre.) — Petit in-folio papier (filigrane : *écu couronné sommé d'un b, un L entre deux fleurs de lis*) de 17 feuillets.

1595-1599. — *Sentences interlocutoires du 30 septembre 1595 au 3 avril 1599* (Philippe Boitouzet, chambrier de l'archevêque, official). Sentences : entre Claude Grand, chanoine de

Besançon, et son collègue François Oudot, le chapitre intervenant, 1395, 30 septembre ; — entre Jeannette Jaquot, de Besançon, et Saturnin Jaquot, notaire à Dole ; — entre Guillaume Chenier, curé de Cornol, et l'abbaye de Lucelle, 1596, 16 mars ; — entre Louise Malarmey, veuve de Nicolas Bichet, et Jacques Loupvet, vigneron, 6 avril ; — entre Louis de La Tour, seigneur de Moncley, et Antoine Le Maire, marchand à Besançon, 6 juillet ; — entre Matthieu Gomey, curé de Bouclans, et Guillaume Lallemand, seigneur de Vaîte, 5 octobre ; — entre Claude Gerber, chanoine de Besançon, et Nicolas Faulche, curé d'Auxon, 24 décembre ; — entre Jean Papay, notaire, citoyen de Besançon, héritier universel de Nicolas Papay, de Clerval, d'une part, et Anne Rougemont, de Baume, et Claude Plat, dudit lieu, opposants, 29 mars ; — entre François Bergier, curé de Geneuille, et les échevins du lieu, 1598, 24 décembre : — entre le chapitre métropolitain et les échevins d'Éluz, 1599, 3 avril.

G 571. (Registre.) — Petit in-folio papier de 45 feuillets.

1599-1608. — *Sentences interlocutoires du 17 juillet 1599 au 5 novembre 1608* (Philippe Boitouzet, official). Sentences : entre Jean Chaffet, curé de Pesmes, et Pierre Delezet, chapelain de Sainte-Madeleine de Besançon, 1599, 17 juillet ; — entre Claude Reud, marchand, et Nicolas Faulche, seigneur de Bornay, et Louise d'Andelot, sa sœur utérine, héritiers universels de Guillaumette Mouchet, leur mère, 1600, 20 mai ; — entre Jeannette Vaultherin, veuve de Claude Mercière, de Mailley, et Pierre Paulot, de Vesoul, notaire, 29 juillet ; — entre Paris Briseuf, de Baume, et Pierre Bichin, de Clerval, notaire, 1601, 28 juillet ; — entre Jean Lohet, surchantre de Saint-Étienne, et noble Claude des Potots, 13 octobre ; — entre noble Claude-Antoine Michelet, citoyen de Besançon, et Pierre Chappuis, 1602, 20 juillet ; — entre Philippe Proz, orfèvre, et Isabelle Chassignet, de Besançon ; — entre Louis d'Affry, de Fribourg, et deux sénateurs de cette ville, Martin Gauttrann et Christophe Reiff, 24 décembre ; — entre François de Fouvans, curé de Chambornay, et Guillaume Morel, dudit lieu, 1603, 30 août ; — entre Maurice Abriot, chanoine de Saint-Anatoile, et Juste de Ragasse, femme de Léon Roy, de Salins ; — entre le chapitre de Ray et Nicolas Fumerel, chanoine dudit chapitre, 24 décembre ; — entre Jean-Baptiste de Bians, demeurant à Naisey, et Guillaume Basset, marchand à Besançon, 1604, 24 décembre ; — entre Marguerite Pierrard, veuve de Nicolas Franchet, de Pontarlier (fille de Pierre Pierrard, écuyer, seigneur de Vennans, et de Catherine de La Ferté), et Louis Pierrard, de Baume, écuyer, son frère, 1605, 2 avril ; — entre le chapitre de Sainte-Madeleine et Jeanne Gonnoz, veuve d'Albin Curie, de Claude Camelin et de Jean Vaulderet, citoyens de Besançon, 1606, 18 mars ; — entre Anne de Saint-Belin, de Raincourt, sa mère Valentine de Raincourt, et Georges de Vesoul, 14 octobre ; — entre Pierre Ligier, chapelain de Saint-Pierre de Besançon, et Jacques Chenevière, menuisier, 1607, 7 avril ; — entre Laurent Chifflet, tuteur de Jean-Jacques, Pierre, François, Philippe et Laurent Chifflet, héritiers et fils de Jean Chifflet, docteur en médecine à Besançon, et Pierre Ligier, prêtre ; — entre Louis de La Tour, seigneur de Moncley, et Louise de Gropain, sa femme, 28 septembre ; — entre Pierre Montaguz, orfèvre à Besançon, et Gaspard des Potots, citoyen, 24 décembre ; — entre Thiébaud-Ambroise Philippe, chanoine de Besançon, et Jean Camu de Bosco, son collègue, 1608, 20 mars ; — entre François Capitain, chanoine et trésorier du chapitre métropolitain, et Charles Laborey, chanoine de Dole, 20 septembre.

G 572. — Petit in-folio papier de 80 feuillets.

1609-1617. — *Sentences interlocutoires du 12 janvier 1609 au 21 juillet 1617* (Claude Boitouzet, official). Sentences : entre Jacques Prévostet, curé de Cromary, et frère François Valle,

1609, 12 janvier ; — entre Jean Meson, vigneron à Besançon, et Jeannette Gauthier, sa femme, 23 février ; — entre Pierre Penevoillet, curé de Bouclans, et les habitants du lieu, 5 juin ; — entre le cardinal de Madruce, abbé de Saint-Paul, et Dominique Lambert, inquisiteur, prieur de Rosey, d'une part, et les habitants de Raze, 18 juillet ; — entre Paule, fille d'Érard du Châtelet, et Élise du Rhin, abbesse de Remiremont et son chapitre, 18 septembre ; — entre Claude Mugnier, chanoine de Besançon, et Pierre Clerc, drapier, 2 octobre ; — entre Nicolas Fyard, notaire à Besançon, et Nicolas Béreur, curé de Menotey, 1610, 3 avril ; — entre les paroissiens de La Chapelle Saint-Quillain et ceux de Saint-Gand, 29 mai ; — entre Jean Poicterey, chapelain de Sainte-Madeleine de Besançon, et Jean Renard, curé de Pomoy, 27 novembre ; — entre Hugues Favrey, de Bucey, prêtre, maître de l'hôpital des pauvres de Saint-Louis, de Colonne, et Marc Amyot, qui lui disputait cet hôpital, 1612, 17 mars ; — entre Denis Colin, chanoine régulier et sacristain de Montbenoît, et Pierre Gray, de Ville-du-Pont, 25 mai ; — entre Antoine Teste, chanoine de Saint-Michel de Salins, et Roland Tornon, de Nozeroy, 1613, 13 septembre ; — entre Claude Belin, curé de Chemaudin et Vaux et les habitants desdits lieux, 1614, 3 septembre ; — entre les Jésuites de Porrentruy au collège desquels est annexé le prieuré de Miserey, et Jean Chenier, curé de Trévillers, et plusieurs habitants d'Indevillers, Fresse et Surmont ; — entre Marie Monnot, du Russey, et Claude Regnauld, des Écorces ; — entre le chapitre de Sainte-Madeleine de Besançon et François Amidey, 1615, 26 août ; — entre les habitants de Saint-Gorgon et ceux d'Aubonne, 1616, 26 novembre ; — entre Pierre Pequignot, de Chalèze, et Jeanne Guillepin, femme de Jacques du Fourg, 1617, 19 avril ; — entre Jean Estevenot, curé de Cromary, et Pierre Anney, 21 juillet ; — entre Guillaume Grosjean, marchand à Morteau, et Jean Barthelet, prêtre, religieux du prieuré de Morteau ; — entre Girard de La Villette, dit de Morel, seigneur de Virechâtel, et Matthieu Chappellain, curé de Dompierre-lez-Orgelet, 2 septembre.

G 573. (Registre.) — Petit in-folio papier de 148 feuillets (filigrane : *écu parti d'un aigle et d'une croix*).

1617-1630. — *Sentences interlocutoires du 7 octobre 1617 au 16 novembre 1630* (Jean Camu de Bosco, official). Sentences : entre François Vauderet, marchand à Besançon, et Claude Jaquinot, de Quingey, notaire, 1617, 7 octobre ; — entre François Perrenot de Granvelle dit d'Oiselay, comte de Cantecroix, et Perrin Bernard dit Boney, d'Arcier ; — entre Marguerite Lulier, veuve de Sylvestre Rossette, seigneur de Laviron, et Jean-Baptiste, Léonard et Antoine Huot, frères, fils du seigneur d'Ambre, 1618, 3 mars ; — entre Jean Tornand, procureur fiscal et général, et Laurent Tornand, chanoine de Sainte-Madeleine, 21 juillet ; — entre Jean de Basle et Jacques Lambelin, de Luxeuil, docteur ès droits, Perrenette et Françoise Lambelin, 6 octobre ; — entre David Nardin, de Montbéliard, et Noël Lebetain, 20 décembre ; — entre Nicolas Herquel, marchand à Épinal, et Alexandre Nayme, pharmacien à Besançon, 1619, 20 septembre ; — entre Antoine Courlet, de Chaffois, et François Archier, prêtre, 1620, 19 février ; — entre Hugues Flory, pharmacien à Besançon, et Jean Malbouhans, de Vesoul, docteur ès droits, et Claudine Flory, sa mère, 27 juin ; — entre Claude Roy, notaire à Besançon, et Jean Mussot, secrétaire de la cité impériale, 28 août ; — entre Alphonse Doresmieux, abbé de Faverney, et Odet Humbert, curé du lieu, intervenant, et les habitants de cette ville, 19 décembre ; — entre Nicolas Couldriet, de Cemboing, et Jean Cassin, curé du lieu, 1621, 3 avril ; — entre Suzanne d'Orchamps et François Nazey, marchand à Besançon, 10 juillet ; — entre Jean Chouard, curé de Dampvalley, et les échevins du lieu, 24 juillet ; — entre Hugues Flory, pharmacien à Besançon, et Amédée Girard, curé de Vaire, 1622, 12 février ; — entre les habitants d'Abbans-la-Ville et ceux d'Abbans-Dessus, 19 mars ; — entre Catherine de La Tour, de Dole, et noble Hugues Pourtier, de Salins ;

— entre Désiré Clément, docteur en droit, et Jacques Clément, son frère, appelant en garantie Suzanne d'Orchamps et Antoine d'Orchamps, écuyer, citoyen de Besançon, 18 juin ; — entre l'abbesse de Remiremont et le curé de Champs, contre les habitants de Bruyères, 22 juin ; — entre Françoise Flamand, fille et héritière universelle d'Abraham Flamand, marchand à Besançon, et Nicolas Régnier, chanoine de Sainte-Madeleine, 20 décembre ; — entre François Linglois, de Besançon, docteur ès droits, et Claude Vernier, de Rougemont, marchand, 1623, 3 janvier ; — entre noble Gui Demongin, héritier universel de Désiré Belin, curé de Frasnelle-le-Château, et Claude Lambert et Jean Esterlin, de Bucey, 24 mars ; — entre Jean Chassignole, prêtre de Gray, et les curé et familiers de cette ville, 15 juillet ; — entre Nicolas Rousselet, familier à Vesoul, et son collègue Jean Millot, 16 septembre ; — entre Claude Nazey, maître et recteur de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, et les consorts Brigandet, de Chancey, 1624, 30 mars ; — entre Jacques Outhenin, curé de Jonvelle, et les échevins du lieu, 19 avril ; — entre Claudine Desestrain, veuve de Claude Urbain, receveur de Fontaine, et Claude Parisot, religieux au prieuré de Fontaine, 13 juillet ; — entre Antoine Charles, tuteur de son petit-fils Claude-Étienne Charles, héritier universel de Jean Charles, notaire, et de Marguerite Laurenceot, et Jacqueline Cize, veuve de Philibert Mangier, d'Arc en Vallouais, 20 décembre ; — entre les familiers et chapelains de Saint-Étienne de Besançon et Antoine Barod, chapelain de la chapelle de l'Aurore en l'église Sainte-Madeleine ; — entre Matthieu Dumont, curé de Cléron, et les échevins du lieu ; — entre les curé et familiers de Saint-Pierre de Besançon et Pierre Ligier, chapelain de la chapelle de la Trinité en l'église de Cournot, 1625, 22 mars ; — entre Jean Tornand, curé et chanoine de Sainte-Madeleine, et le chapitre de cette église ; — entre Jacques Former, tailleur, et François Dorival, docteur ès droits à Besançon, 31 mai ; — entre Jean-François de Jouffroy, seigneur de La Vaivre, et Pierre Hugon, curé de Palise, 1626, 4 avril ; — entre Vincent de Montrichard, curé de Peseux, et les habitants du lieu, 19 juin ; — entre Germain Chevroton, chanoine de Besançon, prieur de Sirod, et les échevins de Foncine, 26 septembre ; — entre Philippa Marquis, femme de l'orfèvre Nicolas Nayme, de Besançon, et Claudine Mourgeotte, femme de Jean Thiébauld dit Perquequin, 1627, 9 janvier ; — entre Antoine Bougaud, curé de Rioz, et les échevins du lieu, 27 mai ; — entre Balthazar Toitot, curé de Scey, et Jean Jardinot, échevin du lieu, 9 octobre ; — entre Claude-Humbert Doyen, prêtre, d'Arbecy, et le curé du lieu, Pierre Racenot, 20 décembre ; — entre noble Hugues Tournond, de Pontarlier, écuyer, et Hugues Vannod, prêtre, dudit lieu, 1628, 3 juin ; — entre Anselme Guérin, curé de Sainte-Agnès, et Claude Grandjean, du Perron, 1629, 14 décembre ; — entre Jeanne Béguin, femme de Dominique de Bonvoisin, seigneur de Légna, et Paul Allard, notaire à Besançon, 1630, 4 juin ; — entre Jérôme de Lisola, prieur de Frontenay, et Jacques Vuillet et Henri Marguy, de Pontarlier, 22 juin.

G 574. (Registre.) — In-folio papier de 219 feuillets.

1720-1732. — *Sentences sur pièces vues, du 3 février 1720 au 8 juin 1752.* Sentences : condamnant Pierre-Benoist Desgranges, familier de Luxeuil, à assister régulièrement aux offices de l'église Saint-Martin, ce à requête de dom Victor Perrin, de l'ordre de Saint-Benoît, recteur de cette église, 1720, 3 février ; — condamnant, à requête des habitants d'Augerans, Jean-François Besuchet, prieur de La Loye, et François Besuchet, vicaire perpétuel audit lieu, à célébrer messes et office canonial dans ladite église de La Loye, 1721, 28 mars ; — annulant le prétendu mariage de Charles-Antoine Mairot et de Claudine-Antoinette Foureau, à requête d'Anne-Claude Miredondel, veuve de Claude-François Mairot, écuyer, s^f de Leucourt, demeurant à Pesmes, 1722, 21 mars ; — condamnant le curé d'Abbenans à célébrer la messe dans l'église de Fallon, à

certaines grandes fêtes, et à y donner certains offices ou bénédictions, sur la poursuite de Guillaume, marquis de Raincourt, seigneur de Fallon, 1723, 27 août ; — déboutant Jean-Claude Estignard de ses poursuites contre les curé et familiers dudit lieu, et Antoine-François Maillot, familier, 1724, 21 février ; — condamnant Henri Perrot, curé d'Ornans, à payer 60 fr. aux familiers de l'église Saint-Laurent, dudit lieu, 28 août ; — condamnant Pierre-Ignace Cuenard, familier en l'église de Baume-les-Dames, à payer 163 l. à Claude Guyot, procureur au bailliage de cette ville, 1727, 25 septembre ; — annulant les vœux du cordelier Félix Boudret, de Besançon, à l'encontre des cordeliers dudit souvent, et d'Étienne Boudret, maître chaudronnier, 1730, 3 octobre ; — maintenant comme bons et valables les vœux de Pierre Garnaud, religieux profès de la maison du Saint-Esprit de Besançon, 1732, 21 mars ; — ordonnant aux familiers de Faucogney, d'observer leurs statuts et de nommer un ponctuateur pour marquer les absences, ce à requête de Paul-Bernard Richardot, 9 septembre ; — déboutant le curé de Larians, Claude Martin, d'un procès contre le curé de Guiseuil, Jacques Jaillot, 1733, 8 août ; — déclarant Jean-Pierre Vernier, de Cour-de-Maîche, valablement pourvu de la cure de Bure, à l'encontre des prétentions de l'abbé de Lure et Murbach, Célestin de Beroldingen, 9 septembre ; — annulant les profession et vœux de frère Jean Bailly, religieux profès prétendu du Saint-Esprit de Besançon, et le suspendant néanmoins de toute fonction de prêtre séculier, jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'un titre clérical régulier, 1734, 9 août ; — condamnant Jacques-Hiérosme Febvre, curé de Beure, à célébrer les offices dans l'église de ce village, à condition que les paroissiens lui fourniront immédiatement une maison curiale, 1735, 24 mars ; — condamnant sur appel d'une sentence de l'évêque de Bâle Nicolas Harnich, curé de Nieder-Anspach et d'Ober-Anspach, à pourvoir d'un vicaire les paroissiens d'Ober-Anspach, 16 juillet ; — compensant les dépens dans un procès entre la communauté d'Esvans, Étienne Saint, curé de Dampierre, et la communauté de Fraisans, 1736, 7 janvier ; — condamnant Jean-François Grignet, familier à Pesmes, à payer 195 l. 12 s. à la familiarité et au curé du lieu, 1741, 4 septembre ; — annulant la prétendue profession et les vœux de frère Pierre-Joseph Parreau, religieux profès de l'ordre de Saint-François de l'étroite observance, aux Cordeliers de Lons-le-Saunier, 1742, 30 août ; — annulant les vœux et profession de Judith-Aimée du Saix, religieuse professe de Migette, à l'encontre des abbessse et religieuses du lieu, d'une part, et de Joseph-Désiré du Saix, chevalier de Malte, capitaine au régiment de la marine, de Pierre-Marie du Saix, lieutenant au même régiment, et d'Hippolyte-Césarine du Saix, défendeurs, 1744, 15 février ; — annulant les vœux et profession de frère Ferdinand Billod, prétendu religieux profès du couvent des Carmes déchaussés de Gray, 1746, 16 mars ; — annulant les vœux et profession de frère Bonaventure Boissard, prétendu religieux profès capucin, à Salins, 1749, 11 mars ; — annulant les vœux de frère Antoine Duvaux, prêtre, religieux du Mont-Carmel (appelé dans l'ordre Père Germain de Saint-François), originaire de Champdivers, 1750, 7 mars.

G 575. (Registre.) — In-folio papier de 68 feuillets.

1709-1775. — *Sentences d'appel du 24 mai 1709 au 12 décembre 1775.* « *Registrum sententiarum in causis appellatoriis a reverendis dominis iudicibus synodalibus Bisuntinis a sancta sede apostolica delegatis.... per Claudium-Antonium Perrin, civem Bisuntinum, notarium apostolicum, sicut et curiæ archiepiscopalis Bisuntinæ juratum scribam synodalem institutum.* » Sentences : confirmant un jugement mettant hors de cause le vicaire de Mignovillars, Pierre-François Vauthier, poursuivi pour injures par Antoine Chaillot, de Nozeroy, 1709, 18 décembre ; — transaction entre Thomas Vuillin, curé de Malange et Vriange, et les habitants de Vriange, 1710, 9 juin ; — sentences : rejetant l'appel des habitants des Fontenelles contre Jean-Baptiste

Bousson, curé de Bonnétagé, 1711, 25 février ; — confirmant une sentence rendue par l'official dans la précédente affaire, 1712, 1^{er} juillet ; — ordonnant à Claude-Françoise Donat, de Fraisans, de suivre partout son mari Richard Barban, 18 mai ; — déboutant les habitants de Bonnevaux de leurs conclusions contre le prieur du lieu, Jean-Baptiste Beuque, et relevant ce dernier de certaines condamnations en matière de desserte prononcées contre lui, 1713, 27 janvier ; — homologuant une transaction entre les habitants de Beure et le curé de Beure et Velotte nommé Jacques-Hiérosme Fèvre, 1736, 7 février ; — approuvant une transaction en matière de droits curiaux entre les paroissiens de l'église Saint-Martin de Faucogney et Jacques-Simon Bolot, leur curé, 1739, 29 novembre ; — confirmant la sentence de l'officialité rendue entre les habitants de Lods et Simon-François Guyot, curé de Mouthier-Hautepierre, 1778, 10 avril ; — maintenant la séparation de corps entre Claudine Poutelet, de Besançon, et son mari Jean-Baptiste Humbert, durant un laps de six ans, 1779, 22 juin ; — déclarant qu'il est suffisamment pourvu aux conclusions des habitants de Mouthier-Hautepierre et de Lods, par l'engagement pris par le curé de Mouthier, Simon-François Guyot, de faire célébrer régulièrement les messes de dimanches et fêtes chômées et condamnant les familiers de Mouthier aux dépens, en rejetant le surplus des conclusions prises tant par eux que par les paroissiens de Mouthier et Lods, 1775, 12 décembre. (Il est à remarquer que ce registre d'appel ne contient presque exclusivement, contrairement à l'usage précédemment suivi, que des sentences écrites en français).

G 576. (Liasse.) — 63 pièces papier.

1733-1737. — *Sentences civiles, criminelles et d'appel (minutes d'audience)*. Procès : entre Célestin de Bérolzingen, abbé de Murbach et Lure, contre Jean-Pierre Vernier, prêtre, de Courdemaîche, 1733 ; — entre les habitants de Cottens (diocèse de Lausanne) et ceux d'Ottigny et Chenens, 1734 ; — entre frère Jean-Baptiste de Vaujour, prétendu religieux du Saint-Esprit de Besançon, plaidant en annulation de vœux, et Pierre de Vaujour, commissaire d'artillerie, et Anne-Élisabeth Desloges, 1735 ; — entre frère Claude-Joseph Martin, prétendu religieux de la même maison, contre ses père et mère, pour même objet ; — entre Étienne Viatte, curé de Courrendlin, et ses paroissiens ; — entre Antoine Rondot, prêtre, demeurant à Igny, et les paroissiens d'Igny et Vellemoz ; — entre l'officialité de Strasbourg et son promoteur et Léopold Reichstetter, curé d'Hindisheim, pour injures scandaleuses et mauvais traitements envers ses paroissiens, 1736 ; — entre Anne-Barbe Metzger, épouse de Jean-Georges-Ignace Quiquerey, juré en la cour de Porrentruy, et ce dernier, pour séparation ; — entre Conrad-Charles de La Breiche, de Porrentruy, prêtre, et Henri-Joseph Verner, prêtre audit lieu ; — entre François-Xavier Goetzman, curé de Niedersmagstat et Obermagstat (évêché de Bâle), et les habitants et communauté d'Obermagstat, 1737 ; — entre Guillaume Daucourt, conseiller de ville à Porrentruy, et Jean-Pierre Juillerat, administrateur de la cure de Cheveney ; — entre Toussaint Tourilloz, maître cordonnier, de Dole, et Sébastien Gilis, curé de Châtenois.

G 577. (Liasse.) — 40 pièces papier.

1738-1740. — *Sentences civiles, criminelles et d'appel (minutes d'audience)*. Procès : entre les habitants de Halle (près Porrentruy) et les sieurs Prudon, Jean-François-Conrad Caillet, Pierre Péquignot, Jean Raval, de Halle, 1738 ; — contre Jérôme Belmont, curé de Saint-Lamain, pour liaison suspecte avec la femme Jouffroy, épouse de Claude Cottey, de Sellières, 1739 ; — contre Jacques Humblot, curé de Chauvirey-le-Vieil, et Claude de Cusey, curé de Cintrey, pour libelles diffamatoires ; — entre frère Thomas de Saint-Claude, prétendu profès du couvent des Carmes

déchaussés de Gray, et son couvent, pour annulation de vœux ; — entre Claudine Simon, épouse de François Bléry, d'Arbois, et Joseph Girard, professeur en l'Université de Besançon, prêtre, en paiement de 1,000 l. ; — entre Ignace de Valoreille, recteur de Delémont, et le Magistrat de cette ville ; — entre Jacques-Simon Bolot, curé de Faucogney, et Claude-Sébastien Daval et Claude-Joseph Broignet, prêtre dudit lieu, 1740 ; — entre les habitants de Villers en Haute-Alsace et le chapitre de Bâle, présentement à Arlesheim ; — contre Adrien Theveny, de Vuillafans, pour conduite scandaleuse.

G 578. (Liasse.) — 56 pièces papier.

1741-1743. — *Sentences diverses (minutes d'audience)*. Procès : entre Claude-François Marandet, curé de Champagnole, et Philibert Monnoyeur, curé de La Boissière, 1741 ; — entre les habitants de Chamblay et Clervant, Jacques-Ignace Moris, curé de Chamblay et dépendances, les paroissiens et communautés de Villers-Farlay et d'Écleux ; — entre les familiers de Quingey et Pierre-Louis Nélaton, un des leurs, 1742 ; — entre les Ursulines d'Ornans et Pierre Belin, familier dudit Ornans ; — entre François Jacquot, fermier de l'abbaye Saint-Paul, et Marie de Longeville, épouse du sieur Jacquot, en matière de séparation, le sieur Jean-Ligier Huot, ci-devant curé de Nancray, actuellement curé de Landresse, défendeur mis en cause ; — entre la confrérie du Saint-Sacrement, en l'église de Villers-le-Sec, et Claude-Antoine Roland, ancien curé du lieu, actuellement curé de Butfignécourt ; — entre Jean-Thomas Roman, du diocèse de Bâle, contre Jean-Jacques Christen, curé de Neubourg, et les habitants de Chalampé, 1743 ; — contre le curé de Pesmes, Jean-Baptiste Ravier, à requête d'Antoine Deriey, chirurgien et apothicaire audit lieu, accusateur, pour faits d'adultère ; — contre le curé de Fretigney, Richard de Bourges, pour semblables faits.

G 579. (Liasse.) — 61 pièces papier.

1744-1748. — *Sentences diverses (minutes d'audience)*. Procès : entre Jeanne-Baptiste Bergère, de Boussières, et Charles-Guillaume Largeot, familier à Quingey, pour dettes, 1744 ; — entre la communauté de Graye et Pierre Poupon, curé de Loisia ; — entre Claude-Françoise Porteret, de Ronchaux, et Léonard-Gabriel Javel, curé du lieu, 1745 ; — autorisation donnée à Just-Denis Perroux, d'Arbois, jadis séparé de sa femme pour impuissance, de se remarier, 1746 ; — procès : entre Suzanne Jannin et Henri Nélaton, fermier de la terre et seigneurie de Byans, en séparation de corps et biens, 1747 ; — contre Guillaume Lasnier, curé de Brussey, pour scandales ; — contre Jean-Baptiste Bailly, prêtre, demeurant à Besançon, pour irrégularité dans son service, scandales, discours obscènes et mauvaise conduite ; — entre les Jésuites, prieurs d'Alenberg, et les religieuses de Schonenstembach, appelantes contre les habitants de La Rivière (paroisse de Saint-Cosme), et Claude Richard, se disant vicaire perpétuel de La Rivière, 1748 ; — entre les confrères du Saint-Sacrement, du Rosaire, du Mont-Carmel, du Saint-Esprit et de la Commémoration des trépassés de Chaux-Neuve, et le curé de Mouthe, Richard-Joseph Michoudet, et Jean-Antoine Minel, prêtre demeurant à Chaux-Neuve ; — entre les habitants de Reclère et leur curé, Claude-François Aubry ; — contre Claude-Louis Barbant, curé de Servigny, pour mauvaise conduite.

G 580. (Liasse.) — 39 pièces papier.

1749-1754. — *Sentences diverses (minutes d'audience)*. Procès : entre les curé et familiers de Pontarlier et le Magistrat de cette ville, 1749 ; — entre les familiers de Mouthier-Hautepierre et le

curé du lieu, Antoine Bullel ; — contre Claude-Joseph Richard, curé de Foucherans, pour ivrognerie ; — entre les habitants d'Holfrankkirch et Joseph-Martin Sautier, curé du lieu, convaincu d'immoralité constante, 1750 ; — compte de liquidation de biens de Gabrielle Richard de Boussières, veuve de Nicolas de Salviati, 1751 ; — procès : entre les habitants de Bréry et Jean-Nicolas Boyer, leur curé, pour les obligations de la desserte, 1752 ; — entre Jean-Claude Chevillard, maître cordonnier à Lyon, et Denis Oudot, prêtre, chantre habitué au chapitre métropolitain, 1753 ; — entre les bourgmestre et Magistrat de Kaisersberg et leur curé, Jean-Victor Vix, pour une question de chapelain ; — entre Guillaume-Joseph d'Auquoy, seigneur de Voillans, Chazoy, Burgille, et le curé de Burgille, pour injures à lui et à sa femme ; — confrontation entre Charles-Philibert Brocard, familier à Saint-Maurice de Salins, et Jeanne Mauboz, sa servante, contre laquelle il avait pratiqué de mauvais traitements, 1754.

G 581. (Liasse.) — 64 pièces papier.

1755-1760. — *Sentences diverses (minutes d'audience)*. Procès : entre Pierre-Claude Michaud, curé de Saint-Maur, et Claude Brost, desservant de la chapelle de Moyron, la communauté dudit lieu intervenant, 1755 ; — entre Henri-Ferdinand Gerber, curé de Pérouse-le-Bas (diocèse de Bâle), et les abbé et religieux de Lucelle ; — entre les habitants d'Azans et leur curé, Claude-André Pinaire ; — entre Gérard Léchaillier, négociant à Besançon, et Jeanne-Françoise Pyot, sa femme, en séparation de corps et biens, pour incompatibilité d'humeur ; — entre Anne Juif, de Montagney, et Jean-Claude Serrurot, son mari, en séparation, pour sévices graves, 1756 ; — entre Philippe-Ignace Janlz, curé de Boderen, et Jean-Michel Hun, curé de Rohrschfcrwyr ; — entre Claude-Antoine Monnier, de Vercel, et Jeanne-Françoise du Raisin, en séparation : — entre Catherine Oudot et son mari Pierre Daumont, marchand de liqueurs à Besançon, pour sévices graves ; — entre Magne-Joseph Docourt, curé de Courgenay, et les abbé et religieux de Lucelle ; — entre Antoine Bouhélier, curé de Chèvremont en Alsace, Claude Huguenot, chapelain de Sainte-Ursule en ladite église de Chèvremont, et les bourgeois du lieu, 1757 ; — entre les habitants d'Osselle et leur curé, Jacques-Antoine Gouget, 1758 ; — entre Antoinette-Hilaire de Saint-Germain et son mari Claude-François Lampinet, seigneur de Sainte-Marie-en-Chaux, en séparation ; — entre Pierre-Antoine Jeanningros, architecte à Ornans, et Charlotte Philipponat, sa femme, pour lui faire réintégrer le domicile conjugal, 1759 ; — entre les habitants du Petit-Landau (Haute-Alsace) et François-Antoine, baron d'Andlau, brigadier des armées du Roi, seigneur d'Andlau, Landau, etc. ; — entre Anne-Françoise-Restitute Terrier de Mailley et François-Joseph Domet, président en la Chambre des comptes, son mari, en séparation, pour mauvais traitements, 1760 ; — entre Claude-Françoise Crolot, de Saint-Hippolyte, et le chapitre du lieu ; — entre Jean Accarier, prêtre à Besançon, et Etienne-François Binétruy, curé de Grandfontaine ; — entre les habitants de Francalmont et Jean-Claude Boudot, curé d'Ainvelle.

G 582. (Liasse.) — 74 pièces papier.

1761-1772. — *Sentences diverses (minutes d'audience)*. Procès : entre les habitants de Chariez d'une part, Zacharie Colombot, curé et familier, Jean-Baptiste Colard, familier dudit lieu, 1761 ; — entre Nicolas-Antoine Ledru et Thérèse Dethier, sa femme, en séparation, 1762 ; — entre les chanoinesses de Massevaux et Morand-Matthieu Hersch, curé de Dannemarie, en Haute-Alsace ; — entre Claude-François-Xavier Viennet, curé d'Étrepigny, et les communautés coparoissiennes d'Étrepigny, La Bretenière, Plumont et Ours, en règlement de droits curiaux ;

— entre Jean-Pierre Hérard et André-Étienne, chapelains à Delle, et les prévôt et Magistrat du lieu, 1764 ; — entre Pierre-François Belot, premier juge, garde en la Monnaie du comté de Bourgogne, et Claude-Thérèse Maldiney, son épouse, et Vincent Martin, familier à Arbois, en matière successorale ; — entre Jean-Georges Mathiey, administrateur de l'église de Grandecourt, et les habitants du lieu ; — entre Pierre-Claude Magnin, curé de Dommartin, Houtaudet Vuillecin, et les habitants desdits lieux, 1766 ; — entre les habitants de Syam et Claude-Joseph Fumey, chapelain audit lieu, 1768 ; — entre les communautés catholiques et luthériennes de Hunnawihr, 1769 ; — entre Antoine Kuntzlin, chapelain de la chapelle de l'Assomption, en l'église paroissiale de Porrentruy, d'une part, les confrères de Saint-Michel en ladite église, Georges Chayer, vicaire, l'évêque de Bâle intervenant, Jean-Frédéric-Conrad, baron de Ligertz dit de Gleresse, conseiller intime du prélat, les chapelains de l'église de Porrentruy et le Magistrat dudit lieu, 1770 ; — entre l'abbesse de Remiremont d'une part, Paul-Antoine Raindre, vicaire perpétuel de Largitzen-le-Bas, la communauté du lieu, le baron de Ferrette, seigneur de Carspach, les Jésuites, possesseurs du prieuré d'Olemborg, les grand prévôt et chapitre de Bâle, etc., 1772 ; — les familiers de Mouthier-Hautepierre et les curé et Magistrat du lieu.

G 583. (Liasse.) — 115 pièces papier.

1773-1777. — *Sentences diverses (minutes d'audience)*. Procès : entre les habitants de Saint-Gand et Charles-Antoine Bolot, curé de La Chapelle Saint-Quillain, Saint-Gand, etc., 1773 ; — entre Gaspard Morback, curé de Blodelsheim et Antoine Riber, prévôt du lieu, Joseph Rudolff et Jean Judas, bourgeois jurés ; — entre les abbé et religieux de Lucelle et Jean-Jacques Bernard Charmillet, curé de Charmoille, 1774 ; — entre les fabriciens de Pesmes et Claude-Antoine Baudran, familier, ancien sacristain, en matière de comptes et ornements, 1776 ; — entre Pierre-François Belot et Claude-Thérèse Maldiné, sa femme, contre Vincent Martin, curé de Ruffey, 1777.

G 584. (Liasse.) — 24 pièces papier.

1778-1782. — *Sentences diverses (minutes d'audience)*. Procès : entre la commune de Velotte contre François-Philippe Morel, curé de Velotte, demeurant à Beure, et la communauté dudit Beure, 1778 ; — entre les communautés d'Étival et des Bouchoux d'une part, François Jeunet, curé de Soucia, Charles-Roger, prince de Bauffremont, les habitants de Thoiria, Champsigna et Soucia, l'évêque de Saint-Claude, M. Méallet de Fargues, Daniel Roydor, chapelain à Étival, 1779 ; — entre les habitants de Chavéria et Chatagna d'une part, les habitants de Cézéria et de Moutonne, Claude-François-Adrien de Lezay, marquis de Marnésia, Marie-Anne de Watteville, abbesse de Château-Chalon, et le chapitre de Gigny, 1780 ; — entre les habitants de Grand'Combe-des-Bois d'une part, le sieur Isabey, curé du Bizot, les habitants et communautés du Bizot, de Mémont, La Bosse, Narbief, Le Russey, Le Bélieu, Le Barboux, La Chenalotte, Noël-Cerneux et les scabins et fabriciens du Bizot ; — entre Jeanne-Octavie, comtesse de Vaudrey, dame et baronne de Saint-Remy, l'abbé de Clairefontaine (M. d'Ossemond), Jean-Baptiste Verdot, curé d'Anchenoncourt, les habitants de Saint-Remy, Nicolas Laborey de Chargey, chanoine de Besançon, les prieur et religieux de Clairefontaine ; — entre les habitants d'Épenouse, Antoine-Emmanuel Durand, chanoine de Besançon, Claude-Antoine Prestot, curé de Leugney, les habitants de Leugney, Courtetaïn, Bremondans et Belmont ; — entre les habitants de Fuans et une partie de la communauté dissidente, 1782 ; — entre Jean-Baptiste Landriot, curé de Clairvaux-lez-Vaux-d'Ain, et les familiers du lieu ; — entre Marie-Joseph Marguet, du

Moulin-Bugnonet rière Lully, et Benoit Pillionnel le Boillon, demeurant à Lully.

G 585. (Liasse.) — 115 pièces papier.

1783-1788. — *Sentences diverses (minutes d'audience)*. Procès : entre les habitants de Fuans, le sieur Clerc, leur curé, et les habitants de Guyans et d'Orchamps-Vennes, 1783 ; — entre les habitants de Goux-lez-Dole, le sieur Cachot, leur curé, le chapitre de Dole, Claude-François de Dorlans, prieur d'Arbant, et les chanoines de Sainte-Madeleine de Besançon, tous défendeurs contre les habitants de Villette-lez-Dole ; — entre les habitants de Dompré d'une part, Pierre Balandret, curé d'Eysson, Gaston Agésilas de Flammarin, vicaire général de Bourges, prieur de Morteau, Philippe-Emmanuel, comte de Salèves, les communautés d'Eysson, Grandfontaine-sur-Creuse, le duc de Wurtemberg-Montbéliard, la communauté de La Sommette ; — entre la communauté de Remoray d'une part, celle de Labergement, Jean-Baptiste Mermet, curé de Saint-Théodule, Charles-Marie de Bourgenin de Villars de Moligny, conseiller clerc à la grand'chambre du parlement de Paris, abbé de Mont-Sainte-Marie, les religieux de son abbaye et leur fermier Pierre-Alexis Martin, les communautés de Saint-Antoine, Vaux-et-Chantegrue et du Brey, 1787 ; — entre Marie-Françoise-Geneviève Marquant et son mari Jean-Baptiste Courtot, serrurier au Noirmont, en séparation ; — entre les habitants du quartier du Lac au Val de Morteau d'une part, et Claude-François-Marcel de Loménie, prieur de Morteau, les prieur claustral et religieux de Morteau, Claude-François Thomas, curé de Morteau, les habitants et communautés de Morteau, des Fins, Montlebon, Le Pissoux, Grand-Combe et le Barboux, 1788 ; — entre les Cordeliers de Dijon et Claude-Joseph Accard, se disant sousdiacre, religieux mineur conventuel dudit couvent, et Jean Accard, de Flammerans, en annulation de vœux et profession.

G 586. (Liasse.) — 109 pièces papier.

1728-1750. — *Sentences diverses (minutes d'audiences civiles)*. Procès : entre Joachim Outhenin, curé de Cernans, et ses paroissiens, en règlement de droits curiaux, 1728 ; — entre Claude-Joseph Jacoulot, de Saulcy-lez-Montandon, et Pierre-Baptiste Rondot, prêtre, chapelain du Bief-d'Étoz, 1739 ; — entre Jean-Baptiste Vuilleret, laboureur à Vy-lez-Lure, et Colette Maire, en publication de bans, 1740 ; — contre Thomas Camboly, prêtre à Besançon, poursuivi criminellement, 1741 ; — entre le curé de Glères, Alexis Borichon, et ses paroissiens, en matière d'offrandes, 1746 ; — entre Claude Ardin, marchand boucher à Besançon, et Toussaint Perrenot, chapelain en l'église Saint-Pierre, 1749 ; — entre Pierre-François Faivre, curé de Meurcourt, et ses paroissiens ; — entre Jean-Baptiste Onsebourg, avocat au Parlement, et son épouse Anne-Thérèse Dumont, en réintégration de domicile conjugal ; — entre Denise Lançon, de Lons-le-Saunier, et Claude-Simon d'Aigrefeuille, curé de Saillenard, en matière de gages, 1750 ; — entre Charlotte Aymonnet, et Jean-François Simon, marchand à Pontarlier, en séparation, pour violences et voies de fait ; — entre les veuves Rochet et Daclin, associées à Besançon, et le curé d'Alaincourt, Laurent Courtaillon, de Montdoré ; — entre Joseph Perrenot, fripier, et Pierre-François Darney, chanoine semi-prébendé à Sainte-Madeleine de Besançon ; — entre Louise Vautherin, épouse de François Vaugien, bourgeois de Voisey, et le curé dudit lieu, Joseph Vuillemot.

G 587. (Liasse.) — 146 pièces papier.

1751-1752. — *Minutes d'audiences civiles*. Procès : entre Jean-Jacques Biétrix, de Bon fol, faïencier, demeurant à Montbenoît, et le curé du lieu, François-Xavier Jaquemot, 1751 ; — entre

Antoine Vitte, de Chaux-lez-Clerval, et Agnès Charpeigne, de Pompierre, en matière matrimoniale ; — entre les habitants de Lebetain et Claude-Antoine Siblot, curé de Saint-Dizier, en matière de règlement de droits curiaux ; — entre Claudine Mourelot et Louis Bardenet, de Pusey, son mari, en séparation pour sévices graves ; — entre Jean-Baptiste Mourlot, procureur fiscal en la justice de Gevigney et Mercey, et Anne-Françoise Guilbert, en rupture de bans matrimoniaux ; — entre Charles-Pierre de Viantaix, capitaine d'infanterie au régiment de Montureux, et Claude-Françoise Petament, de Bregille, en matière matrimoniale ; — entre le Magistrat de Bletterans et le curé de cette ville, Hubert Bouchard ; — contre le curé de Buxevillers et Vireventzhausen, Jacques-François Rausi, pour conduite irrégulière, 1752 ; — entre Jeanne-Agathe Membre, de Malans, et Louis-François Allemand, de Refranche, en opposition de bans ; — entre Marie-Anne Gauthier, des Écorces, et Pierre-Joseph Morel, son mari, en séparation ; — entre Nicolas Henry, ferblantier à Baume, et Jean-Claude Barbier, chapelain à Grosbois ; — entre Jeanne Tissot, veuve de Benoit Magnin, et Claude-Antoine Magnin, sa fille, d'Oiselay, contre leur curé Jean-Louis Martin, pour diffamation ; — entre frère Edmond Rellier, jacobin du couvent de Montbozon, le couvent dudit lieu et Jean-Baptiste Rellier, marchand, et Françoise Humbert, sa femme, en annulation de vœux et profession.

G 588. (Liasse.) — 115 pièces papier.

1753-1754. — *Minutes d'audiences civiles.* Procès : entre les habitants de Médière et La Pretière, et François Robelin, curé de Blussans, 1753 ; — entre les habitants de Faymont et Jean-Claude Galmiche, curé de Lomont ; — entre Philippe Émonnet et Joseph Besson, marchands associés à Besançon, et le curé de Velleguindry, Claude-Ignace Projean ; — entre Bonaventure Pyot, femme de François Roux, de Montmirey, contre ce dernier, en séparation de corps et de biens ; — entre Jean-Claude Calame, vigneron à Hugier, et Antoinette Lucot, en annulation de promesses de mariage ; — entre les habitants de Saint-Aubin et Philibert Girard, leur curé, en règlement de droits curiaux ; — entre Joseph Horiot, sergent au régiment de Thianges, et Jeanne-Marie Defourneaux, du Grand-Villars, opposante au mariage du premier ; — entre Pierre-Ignace Voisard, laboureur à Indevillers, et le sieur Borichon, curé de Glères ; — entre Thomas Dulailly, praticien à Besançon, et Charles-François Gillebert, de Saint-Juan, chanoine de Besançon, 1754 ; — entre Jean-Baptiste Mareschal, écuyer, avocat au Parlement, et Denise-Éléonore Richard de Boussières, sa femme, en réintégration du domicile conjugal ; — institution de concierge et d'appariteur à l'officialité de Besançon, par l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont, au profit de Claude-François Maigrot ; — procès : entre André Praz, marchand à Lons-le-Saunier, et l'abbé de La Fare, prieur de Gigny, condamné à payer 66 l. 9 s. 7 d. ; — entre Jacques-Simon Moustelon, curé de Chambornay et Vregille-lez-Sauvagny, et les habitants de Sauvagny, à propos de droits curiaux ; — entre Edme Faucogney, demeurant à Besançon, et Anne Henriet, veuve de J.-B. Raillard, demeurant à La Grange-Brenotte, en opposition de mariage.

G 589. (Liasse.) — 107 pièces papier.

1755-1756. — *Minutes d'audiences civiles.* Procès : entre frère Pierre Bouchet, soi-disant profès des Dominicains de Besançon, le couvent des Dominicains, et la mère du religieux, Marie Grand, veuve Bouchet, en annulation de vœux et profession, 1755 ; — entre Jean-Claude Racle, de Luxeuil, bas-officier d'invalides à la citadelle de Chalon, et Anne-Françoise Guichard, de Luxeuil, en opposition de bans ; — entre Nicolas Nicole, architecte à Besançon, et Joseph-Marie Guyenard de Maisonforte, chanoine de Villersexel, son débiteur de 210 l. pour voyage à Mouthe ;

— entre les habitants et les filles de Neurey, et les habitants et filles de La Demie ; — entre Nicolas Marsoudet, garçon tailleur, à Salins, et Jeanne-Françoise Rollier, sa femme, en séparation de corps ; — entre Jeanne-Baptiste de La Rochelle, ursuline à Vesoul, et Hubert-Joseph de La Rochelle, seigneur de Gondenans, et Marguerite-Élisabeth de Sonnet, sa femme, ainsi que le couvent des Ursulines de Vesoul ; — contre Frédéric-Ignace Ponsol, curé de Vouhenans, pour avoir défloré une jeune fille, 1756 ; — contre frère Étienne Parant, religieux dominicain à Monthozon, pour empoisonnement ; — entre les habitants de Chalême et la Perrena, contre Claude-Simon Pidoux, vicaire en chef à Chalême ; — entre Pierre-Joseph Boisselet, praticien à Besançon, et le curé de Boul, Hugues Lair ; — entre Jean-Baptiste Couterut, de Saint-Sulpice, demeurant à Villersexel, et Pierrette Gysel, de Cubry, en opposition de mariage ; — entre Melchior-Joseph Gueslot, familier à Saint-Michel de Porrentruy, et Melchior-Joseph Rossé, avocat en la cour dudit lieu, en qualité de curateur aux biens de Pierre-Joseph Rossé, curé de Cheveney, et seul héritier testamentaire de ce dernier.

G 590. (Liasse.) — 111 pièces papier.

1757-1759. — *Minutes d'audiences.* Procès : entre Jean-André-Hercule de Rosset de Fleury, brigadier des armées du Roi, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, et M. de La Fare, prieur de Gigny, 1757 ; — entre André Vuillemot, bourgeois de Marnay, et André Dorez, curé de Marnay-la-Ville ; — entre Marie-Gasparine-Xavier de Grivel de Saint-Mauris, et Thérèse de Jacquot, douairière de Claude-Melchior de Grivel, demeurant à Cour-Saint-Maurice, Claude-Joseph de Grivel Saint-Mauris, lieutenant au régiment de Bauffremont (dragons), Marie-Joseph-Prospère de Grivel Saint-Mauris, épouse du baron de Malseigne, les abbesses et chanoinesses de Montigny ; — entre Christophe Pasteur, cordonnier à la forêt d'Arguel (Fontain), et Claude-Louise Decreuse, de Montrond, en matière de publication de bans ; — entre Jeanne-Françoise Laresche, veuve de Claude Jannet, aubergiste à Besançon, et Jean-Antoine Gillard, curé de Sirod, en matière de dettes, 1758 ; — entre François-Xavier Vielle, de Bannans, négociant, et le curé de Moncey, Étienne Humbert ; — entre le chapitre de Thann et Jean-Thiébaud Gaebzman, chanoine de la collégiale de Saint-Thiébaud de Thann ; — entre François-Julien de La Faux, curé de Bay et Sornay, et Jean Lambert, marchand à Pagny ; — entre Jean-Baptiste Besand, bourgeois de Pontarlier, et sa femme Marie-Anne-Baptiste Durand, en réintégration du domicile conjugal ; — entre Jeanne-Pierrette Maillet, de Salins, et le curé de Desnes, Jean Ravanier, en matière de publication de bans, 1759 ; — entre Hugues Renard, avocat au Parlement, seigneur à Liesle, contre le curé du lieu, nommé Robert, qui l'avait injurié en chaire ; — entre Jean Accarier, vicaire à Oiselay, et Étienne-François Binétruy, curé de Grandfontaine (décanat d'Ajoie) ; — entre le curé de Quenoche, Jean-Baptiste Deffosse, et les habitants du lieu, en règlement de droits curiaux ; — entre les habitants de Francalmont et Claude Bardot, curé d'Ainvelle ; — entre le curé de Filain, Pierre Mugney, et ses paroissiens, en règlement de droits casuels.

G 591. (Liasse.) — 148 pièces papier.

1760-1762. — *Minutes d'audiences.* Procès : entre Joseph Bonichon, de Salins, vigneron, et Françoise Chauvain, de Poligny, en levée d'opposition à mariage, 1760 ; — entre Charles-François-Hyacinthe Duhamel du Désert, écuyer, ancien officier du régiment de Vogué (cavalerie), procédant de l'autorité de Charles-Robert Duhamel, seigneur du Désert, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie, demeurant à Poligny, et Marie-Hippolyte Bidaud, contre le lieutenant particulier au bailliage, Claude-François Cattin, opposant à leur

mariage ; — entre Pierre Clerc, notaire à Rupt, et Pierre Prélat, curé de Vy-lez-Rupt ; — entre Jean-Simon Brottet, marchand libraire à Besançon, et le sieur de Bourge, curé de Fretigny, en paiement de 30 l. 12 s., prix de livres ; — entre Louise-Marguerite de Roye de La Rochefoucaud, veuve d'Alexandre-Maximilien Balthazar de Gand, comte de Middelbourg, gouverneur de Bouchain, contre le sieur Bedeaux, curé de Valempoulières ; — entre le curé de Delle, Antoine Mouhat, et les chapelains de Delle, 1761 ; — entre Claude-Antoine Monnier, curé de Légna, et les habitants et communautés de Légna, Augéa, Montadroit et Fétigny, tous ses paroissiens ; — entre Pierre-Ignace Cuenard, familier en l'église de Baume-les-Dames, et Claude-Nicolas Poissenot, son collègue ; — entre Jeanne-Marguerite Roux et Jean Catton, son mari, greffier au plunitif au parlement de Besançon, en séparation de corps ; — entre les habitants de Thieffrans et Antoine-Joseph Étignard, curé de Chassey-lez-Rougemont, en règlement de droits curiaux ; — entre Claude-François Morel, curé de Myon et Alaise, et les habitants de Myon ; — entre Jeanne-Baptiste Neiod, veuve de Philippe Bourgeois, et Claude-François Coste, curé de Bregille, 1762 ; — entre Claude-Hubert Jantet, négociant à Poligny, et Pierre-Denis Viennet, curé de Damparis ; — entre Gaspard-Emmanuel Royet, vicaire perpétuel à Fraroz, et les habitants et communautés de Fraroz, La Latette, Cerniébaud, les Arsures, composant sa paroisse ; — entre Claudine Roy, veuve Bourgoin, demeurant à Chatillon-le-Duc avec son fils, Jean-Claude Bourgoin, et le sieur Renaud, curé de Voray ; — entre Pierre Fleury, chirurgien-juré à Rigney, contre le curé de Marchaux, le sieur Donat, pour diffamation.

G 592. (Liasse.) — 131 pièces papier.

1763-1765. — *Minutes d'audiences.* Procès : entre Jean-Claude Aubry, de Voivre, et Claude-Françoise Pheulpin, dudit lieu, en levée d'opposition à bans de mariage, 1763 ; — entre Pierre-Joseph Barberot, de Mancenans-lez-l'Isle, et Geneviève Péquignot, de Courchalon, en même matière ; — entre Jean-Antoine Raguin, semi-prébendé à Sainte-Madeleine de Besançon, et Jeanne-Claude Gaultheret, épouse autorisée de Denis Audiffret, marchand en ladite ville ; — entre Claude Regard, citoyen de Besançon, et Christophe Maizière, curé de Vezet, pour dettes ; — entre Pierre Mourey, laboureur, à Marchaux, et Jean-Claude Donat, curé du lieu, pour dettes ; — entre Louis Melcot, curé de Gézier et Montboillon, et les habitants desdits lieux, 1764 ; — entre Jeanne-Marie-Xavier Cheines et Antoine Romanet, son mari, demeurant à Besançon, en séparation de corps ; — entre Jean-Claude Simonin, curé de Frasney, et Matthieu Gonin, huissier aux bailliage et présidial de Besançon ; — entre Claude-Simon Gauthier, vicaire à La Chapelle, et le sieur Touverey, curé de Lavernay, au sujet d'un filet pour la pipée ; — entre Jean-Joseph Roy, menuisier à Beure, et le sieur Thérion, curé de Fontain ; — entre Étienne Gallier, bourgeois de Vers, et le curé du lieu, Pierre François Courvoisier, en matière de desserte de messes ; — entre Pierre Forest, vicaire à Sainte-Agnès, et Pierre-Joseph Perreau, ancien curé de Vincelles ; — entre Claude-Adrien-Michel Bourgeois, de Betoncourt, et Anne-Marie Girard, dudit lieu, en matière d'opposition à publication de bans ; — entre François-Xavier d'Auxon, cavalier de la maréchaussée de Luxeuil, et sa femme Claude-Françoise François, pour annulation de mariage à cause de mauvaise conformation de celle-ci ; — entre Pierre Fiquet, curé de Mesnay, et ses paroissiens, en règlement de droits curiaux ; — entre Jean-François Parthiot, peintre, et Marguerite Parthiot, veuve Pichery, demeurant à Besançon, et Jean Laurent, ecclésiastique.

G 593. (Liasse.) — 147 pièces papier.

1766-1769. — *Minutes d'audiences.* Procès : entre François-Joseph Milet, d'Essert, fils de

l'ancien châtelain de la seigneurie, et Claude-Françoise Jacquot, opposante à la publication de bans de mariage, 1766 ; — entre Adrien Demesmay, notaire royal et procureur à Pontarlier, et Pierre-Ambroise Hautier, familier des églises de ladite ville ; — entre Claude-François Baverel, étudiant à Besançon, demandeur en publication de bans, et M. de Bougnon, curé de Sainte-Madeleine ; — entre Jean-Baptiste Roux, curé de Baume-les-Messieurs, et les habitants de Sermus ; — entre Louise Anet et son mari Claude-François Guyon, d'Héricourt, en séparation de corps ; — entre Jean-Claude Michaud, de Sellières, et Anne-Barbe Guillemet, en séparation de mariage, 1767 ; — entre Gabrielle Cuenot, de Besançon, et l'abbé Laurent, en paiement de dettes ; — entre Joseph Meynier, tailleur de pierres à Chambéria, et Jeanne-Pierrette Muyard, en opposition de bans ; — entre Claude Maldiney, entrepreneur à Besançon, et le sieur Jacquy, curé de Palise, 1768 ; — entre Alexandre-Antoine Barbier, notaire à Besançon, et Claude-François Barbey, curé de Montfaucon, en paiement de 150 l., prix d'un cheval noir de six ans ; — entre Jean-Louis Trouillot, chapelain à Mirebel, et Antoine-François Devaux, curé à Pin, en paiement de 1,203 l. ; — entre les habitants de La Chapelle, Rennes, Onay, Chilly et dépendances, et Jacques Bataillard, curé de La Chapelle, en règlement de droits curiaux ; — entre les habitants de Belmont et Claude-Antoine Prétet, curé de Leugney ; — entre Jean-Frédéric Conrad, baron de Ligertz dit de Gleresse, conseiller de S. A. le prince de Porrentruy, évêque de Bâle, et Jean-Baptiste, baron de Valoreille, conseiller intime de Son Altesse, et Antoine-Joseph Kuntzlin, chapelain de la chapelle de l'Assomption en l'église de Porrentruy, et les confrères de Saint-Michel en la même église ; — entre Jacques Dauphin, curé de Peseux, et les habitants dudit lieu, en règlement de droits curiaux, 1769 ; — entre les habitants de Theuley et de Mont-Saint-Léger, contre Antoine Baudrey, curé de Lavoncourt, même objet ; — entre Agathe Montan, de Velotte, contre François-Philippe Morel, curé de Beure, pour le contraindre à procéder à son mariage ; — entre Jean-Claude Grosset, curé de Nevy, et les habitants du lieu.

G 594. (Liasse.) — 135 pièces papier.

1770-1772 — *Minutes d'audiences*. Procès : entre Noël Caseau, procureur d'office à Marnay, et le sieur Dorey, curé de Marnay-la-Ville, et André Colin, marguillier et sacristain, en exécution de la fondation du sieur Gauthier, 1770 ; — entre Joseph-Léandre Audrie, curé d'Ivory, et les habitants d'Ivory, Moutaine, Champagny, La Chaux, Chilly, Arloz et La Grange-Charnay, en règlement de droits curiaux ; — entre Joseph Clerc, négociant à Belfort, et M. de Girardy, chanoine de Lure, en paiement de marchandises ; — entre Gaspard Conscience et Antoine Cassard, notaire à Guyans-Vennes ; — entre Jeanne-Michel Loye, veuve de Pierre-Louis Fournier de La Barre, et Antoine-Joseph Grosrichard, avocat au parlement de Besançon, en opposition de mariage, 1771 ; — entre Guillaume Peseux, curé de Laviron, et les habitants du lieu, en règlement de droits curiaux ; — entre Claude-Joseph Cordier, curé de Fontain, et les habitants dudit lieu, en même règlement ; — entre Gabriel Poly, curé de Colonne, et les habitants de Brainans, Colonne et Neuville ; — entre Jean-Marie, comte de Laurencin-Beaufort, et Jean-Ignace Ramboz, chapelain des chapelles de Sainte-Marguerite, Notre-Dame et Saint-Georges, au château de Beaufort ; — entre les habitants de Remonot et Colombière, contre Emmanuel Ballyet, prieur de Morteau, évêque de Babylone, Claude-François Thomas, curé de Morteau, et les paroissiens dudit lieu ; — entre Jean-François Bogillot, marchand, à Besançon, et Joachim-Joseph de La Fare, abbé de Baume-les-Messieurs, 1772 ; — entre Charles-François Vion et Claude-Antoine Baudrand, familiers à Pesmes ; — entre Jean Cabet, clerc tonsuré à Besançon, et Toussaint Conscience, marchand fripier ; — entre Jacques-Philippe Chaboz, libraire à Besançon, et l'abbé de La Fare ; — entre Nicolas Simonin, prêtre à Mollans, et les habitants de Frasnay, en

rétribution de messes.

G 595. (Liasse.) — 143 pièces papier.

1774-1777. — *Minutes d'audiences.* Procès : entre Pierre-Antoine Grufion, secrétaire de M. Demazy, maréchal de camp à Besançon, et Ursule Laval, opposante à mariage, 1774 ; — entre Claude Tournier, greffier civil au bailliage d'Ornans, et Claude Morel, prêtre, demeurant à Chantrans, en paiement de dettes ; — entre Ferréol Grillot, curé d'Hugier, et les habitants du lieu, en règlement de droits curiaux, 1775 ; — entre lès habitants de Velotte et leur curé, François-Philippe Morel, résidant à Beure ; — entre Jean-Jacques Berclé, curé de Bersaillin, et ses paroissiens, en règlement de droits curiaux ; — entre les habitants de Chambornay-lez-Pin et Charles-Henri Janson, leur curé ; — entre Anne-Ferdinand Boyer, curé de Thervey, et les habitants du lieu, au sujet des offrandes dues aux quatre principales fêtes de l'année ; — entre les fabriciens de l'église Saint-Hilaire de Pesmes et Claude-Antoine Baudrand, familier, pour avoir enlevé des ornements, 1776 ; — entre François-Mathias Beugny, curé de Melin et Malvillers, et ses paroissiens, pour règlement de droits casuels ; — entre Jean-Baptiste Landriot, curé de Clairvaux-lez-Vaux d'Ain, et deux familiers de son église, Dominique Guyennet et Étienne-Joseph Jeunet, inexacts à remplir leurs offices ; — règlement de droits curiaux entre les habitants de Châtenois et leur curé, 3 août ; — procès : entre Marie-Anne née Zurick, demeurant à Gruyères (évêché de Lausanne), appelante dans un procès, en matière d'impuissance, contre son mari Joseph Buchillier, de Porcel, bailliage de Rue, canton de Fribourg, 1777 ; — entre Jean-Étienne Marchand, curé de Bans et Souvans, contre ses paroissiens, en règlement de droits casuels ; — entre Jacques-Antoine Cuenot, curé d'Aresches, et les habitants du lieu, même objet.

G 596. (liasse.) — 129 pièces papier.

1778-1780. — *Minutes d'audiences.* Procès : entre les habitants de Fuans, contre le sieur Clerc, curé de Guyans-Vennes, et les habitants de Vennes, Guyans-Vennes, Orchamps-Vennes, et le sieur Guillot, curé d'Orchamps, 1778 ; — entre Claudine Poutelet et son mari Jean-Baptiste Humbert, négociant à Besançon, en séparation ; — entre Jean-Joseph Baverel, curé de Grozon, et ses paroissiens, en règlement de droits curiaux ; — entre Anne-Claude Boyer, de Bregille, femme de Jacques Roy, en séparation ; — entre les habitants des Allemands, contre ceux de Gilley, La Chaux, Liévremont, Maison-du-Bois, La Perdrix, M. de Saint-Pern, abbé de Montbenoît, les paroissiens de Montbenoit et de Bugny ; — entre Claude-Germain Joliclerc, curé de Villers-sous-Montrond, et les habitants dudit Villers, Mérey, Montrond, Malbrans, en matière de droits casuels, 1779 ; — entre les habitants d'Épenouse et Emmanuel Durand, potier de Leugney, et Claude-Antoine Prétot, curé dudit Leugney, les habitants de Leugney, Courtetain, Bremondans et Belmont ; — entre François-Didier Gouniot, curé de Bonnevent, et les habitants du lieu, en règlement de droits curiaux ; — règlement de droits curiaux de Ronchaux et Étival ; — entre les habitants de Brotte et Jean-Claude Picout, curé de Membrey ; — entre Anne-Marie Éterbac, veuve de Joseph Valdageot, aubergiste à Champagny-lez-Lure, et M. de Girardy, grand trésorier de Lure, pour dette, 1780 ; — entre le sieur Bourier, marchand à Belfort, et le même ; — entre Nicolas Giraud, « maître écrivain, arithméticien, approuvé de Messieurs de l'Académie royale, d'écriture et calcul de Paris, pensionné de la ville de Besançon », contre l'abbé Jean Laurent, pour prix de leçons données à sa nièce.

G 597. (Liasse.) — 151 pièces papier.

1781-1784. — *Minutes d'audiences.* Procès : entre Claude-Étienne-François Gaulard, bourgeois de Baume, et Anne Coulon, dudit lieu, en opposition de bans de mariage, 1781 ; — entre Jean Ponçot, marchand à Besançon, et Pierre Groroz, prêtre, à Marnay ; — entre Joseph Siron, de Puessans, et Claudine Miroussset, de Montmartin, en opposition de mariage ; — entre Pierre Geris, curé de Châtenois, et ses paroissiens, en matière de droits casuels ; — entre frère Joseph Vuillequez, religieux de Corneux, et l'abbé de Corneux, M. Querenet, en matière d'annulation de vœux, 1782 ; — entre Alexis Bize, maître d'école à Grandvelle, et Jacquotte Messelot, demeurant à Jacquot, en opposition de bans ; — entre Alexis Montenoise, maître de poste à Recologne, et M. Muguet, curé d'Avrigny, en paiement de frais de louage ; — entre le sieur Baron, miroitier à Besançon, et l'abbé Laurent ; — entre Catherine Vatageot, de Tromarey, et Simon Girardot, maréchal ferrant à Gray, en opposition de bans ; — entre les habitants d'Angisey, le sieur Bidot, curé de Saint-Laurent de La Roche, les habitants de La Roche, d'Arthena, Dessia, l'abbesse de Château-Chalon et divers ecclésiastiques, chapelains et autres, 1783.

G 598. (Liasse.) — 159 pièces papier.

1785-1790. — *Minutes d'audience.* Procès : entre Anne Pelitguillaume, veuve de Simon Larcher, d'Équevilley, contre Antoine Petitjean, son mari, en nullité de mariage, pour parenté, 1785 ; — entre Sébastien Doroz, prêtre, de Voray, contre Joseph Rosier, tuilier à Moncley ; — entre François-Joseph Belin, curé de Plancher-Bas, contre les habitants dudit lieu, en règlement de droits curiaux ; — entre Jean-Baptiste Pathiot, curé de Vy-lez-Lure, et les habitants de Vy et des Aynans, pour même objet ; — entre Claude-Étienne Pidancet, curé de Recologne, et les habitants de Recologne et de Chevigney, même objet ; — entre le frère Gabriel-Ignace Girard, carme de l'ancienne observance, originaire de Molamboz, et le couvent des Carmes de Besançon et ses parents ; — entre Jean-Baptiste Frasier, négociant, demeurant à Cognac, paroisse de Clairvaux, et Marie-Claudine Buffet, en matière matrimoniale, 1786 ; — entre Claude-François Louvrier, chapelier, demeurant à Sellières, et Michelle Rouget, blanchisseuse audit lieu, opposante à mariage, 1789 ; — entre François Détrie, recteur d'école à Faverney, et Louise Chibert, opposante à mariage ; — entre François Perrot, d'Avilley, chasseur du comte de Lanans, et Anne-Françoise Vigelet, pour opposition à mariage ; — entre les habitants de Bretonvillers, contre ceux de Chamesey et l'Université de Besançon ; — entre Françoise Tissot, de Pesmes, et Marc Bidaut, pour matière matrimoniale, 1790 ; — entre Jean-Baptiste Maréchal, négociant à Pesmes, et Marguerite Jannier, dudit lieu, même objet.

G 599. (Liasse.) — 46 pièces papier.

1718-1736. — *Enquêtes civiles et criminelles.* Enquête : contre le sieur Maussans, curé de Grandfontaine, pour coups et blessures portés à Jacques Marchand, 1718 ; — contre Pierre Prost, curé de Buthiers, pour coups donnés à Claude-Nicolas Lavrux, 1725 ; — contre François Fournier, chanoine de Prémontré, curé de Batterans-lez-Gray, pour coups donnés à Daniel Daguët, laboureur audit lieu ; — sur les assiduités de Jean-Antoine Allemandet, de Besançon, auprès de Barbe Quinternet ; — sur un cens dû au lieu d'Andelarre, à la chapelle de l'Immaculée-Conception, en l'église Saint-Georges de Vesoul, 1727 ; — sur la folie de Jean-François Roy, de Lons-le-Saunier, avocat au Parlement, 1731 ; — contre Jean-François Nobis, curé de Scey-sur-Saône, pour dettes, 1732 ; — contre le sieur Gibout, de Marnay, pour coups et blessures portés à sa femme Marguerite Liébaud, 1734 ; — sur la construction de la cure de Lyoffans, adjugée à

Joseph Helerbach, maçon à Lure, par Jean-Baptiste-Antide Gobert, curé de Lyoffans ; — pour Madeleine Alix, de Gézier, contre son mari, Joseph Frique, cordonnier, pour coups et blessures, 1736 ; — pour Sébastien Gilis, curé de Châtenois-lez-Dole, contre Toussaint Tourillon, cordonnier à Dole ; Blaise David, ancien maire ; Jean-François Rossigneux, etc.

G 600. (Liasse.) — 49 pièces papier.

1736-1739. — *Enquêtes civiles et criminelles.* Enquêtes : pour Georges-Germain Perrenot, familier en l'église paroissiale de Baume-les-Dames, contre Claude-Marie-Eugène Amey, son collègue, pour injures, 1737 ; — en matière matrimoniale, entre Laurent Franz, de Liesperg, et Ursule Sanerin, dudit lieu ; — procès-verbal des effets confiés par le sieur Bouquet, prêtre, décédé dans les prisons de l'officialité ; — dans un procès entre Claude-Richard Galliot, familier dans l'église Notre-Dame de Macornay, contre Jacques-Joseph Ratte, curé audit lieu, 1738 ; — entre les paroissiens de Vezet et leur curé Nicolas Regard ; — pour coups et blessures à requête de Marguerite-Charlotte Regnaud, contre son mari Charles-François Mauvaizet, de Pontarlier, 1739 ; — pour les habitants de Niffer, en Alsace, contre le curé de Kembs, Antoine Gøtzman ; — entre Jean Mossu, laboureur à Brussey, et Guillaume Lasnier, curé du lieu, pour injures.

G 601. (Liasse.) — 42 pièces papier.

1740-1743. — *Enquêtes civiles et criminelles.* Enquêtes : pour Charles Lange, substitut du procureur général en la Chambre des comptes, contre Jacques Chouet, curé de Traves, pour vol d'ancelles, 1740 ; — entre Louis Jonnet, de Boussières, et Jean-Claude Goulu, curé de Rans ; — entre Jean-François Cournot, négociant à Santans, et Pierre-François Gresset, curé du lieu ; — entre Pierre Ballay, curé de Moffans, et les habitants du lieu ; — entre Pierre-François Dausse, contrôleur des restes de comptes de la Chambre des comptes, et sa femme Catherine-Françoise Privat, de Dole, pour mauvaise conduite de cette dernière ; — entre Edme Costille, curé de Montfaucon, et sa créancière, Antoinette Belin, femme de Pierre Jourdain ; — entre le curé et les familiers de Pesmes et Jean-François Grignet, cofamilier ; — entre François Guyet, aubergiste à Gray, et son débiteur, Nicolas Leclerc, prêtre audit lieu.

G 602. (Liasse.) — 48 pièces papier.

1742-1746. — *Enquêtes criminelles.* Enquêtes : pour Philibert Monnoyeur, curé de La Boissière, contre Jeanne-Agnès Daloz, 1742 ; — pour Jeanne-Claude Mansion, d'Échenoz, contre François-Louis Chardot, de Vesoul, en séparation, 1744 ; — pour Geneviève Amette, femme de Pierre Macherey, de Besançon, contre ce dernier, en séparation, 1745 ; — pour Marie-Claude Terrier, épouse de Jean-François Foillenot, conseiller en la Chambre des comptes de Dole, pour mauvais traitements ; — pour Anne-Thérèse Frisard, contre Jacques Lievain, son mari, de Velleguindry, pour impuissance, 1746 ; — pour Anne Poulard, de Vauchoux, contre son mari, André Déport, pour sévices.

G 603. (Liasse.) — 48 pièces papier.

1747-1751. — *Enquêtes civiles et criminelles.* Enquête : en séparation de corps, entre Philippe-Renée Boccage et son mari Michel Moineau, apothicaire à Vesoul, 1747 ; — entre Suzanne Jannin et son mari, Henri Nélaton, de Byans, pour sévices ; — entre Antoine Saint-Amant, Madeleine Saint-Amant, Jeanne-Claude Saint-Amant, et les héritiers et enfants de Claude

Saint-Amand, tous communiens, demeurant à Venère, et François Cuenard, prêtre, demeurant à Montagny, en matière successorale ; — entre Jeanne-Pierrette Gouget et Philippe Maucler, jardinier, demeurant à Besançon, pour sévices ; — entre Reine-Geneviève Morel et Claude-Joseph Lamoureux, médecin de Tréviillers, même motif, 1748 ; — entre Michel Bonnefoy, chirurgien à Dole, et Marie-Joseph Barban, de Vesoul, en promesse de mariage, 1749 ; — entre Françoise Guyot, de Montarlot, et François Narçon, curé du lieu, pour radiation du tableau de la conférence, 1750 ; — entre Marie-Anne-Baptiste Durand, de Pontarlier, et son mari, Jean-Baptiste Besand, pour sévices ; — entre Gaspard-François Dufour, praticien à Pontarlier, occupant pour Marie-Charlotte Aymonnet, épouse de Jean-François Simon, marchand, en séparation contre ce dernier ; — entre Claude-Simon d'Aigrefeuille, curé de Saillenard, et Denise Lançon, de Lons-le-Saunier ; — entre Claude-Joseph Brocard, aubergiste à Besançon, et Joseph Willemot, prêtre, curé de Voisey.

G 604. (Liasse.) — 55 pièces papier.

1752-1753. — *Enquêtes civiles et criminelles.* Enquêtes : entre Jeanne Tissot, veuve de Benoît Magnin, et Claude-Antoine Magnin, sa fille, d'Oiselay, et Jean-Louis Martin, curé du lieu, 1752 ; — entre Jeanne-Marie Belon, veuve de Claude Rochet, et Jean-Antoine Vielle, associés, imprimeurs à Besançon, et les chanoines prébendés de Sainte-Madeleine ; — entre la communauté de Bréry et Jean-Nicolas Boyer, curé de Saint-Lamain ; — entre Jean et Pierre-Henri Baudier, fermiers de la seigneurie d'Abbans-Dessus, et Jean-Baptiste Prudhon, curé de Chemaudin ; — entre Marguerite Friquet, de Cendrecourt, et son mari Jean Courty, argué d'impuissance ; — Étienne-Thérèse Ramel, douairière de Charles-Emmanuel Broquard, seigneur de Lavernay, contre Gabriel-Louis de Sagey, curé de Bussières ; — entre Didière Tondu, veuve de Georges Lavier, coupeur dans les bois de Chancey, et Claude Bardouillet, prêtre, demeurant à Chancey ; — entre Gabrielle Richard, veuve de Nicolas de Salviaty, écuyer, et Claude-Léonard Richard, chanoine de Besançon, 1753 ; — entre Philibert Carret, marchand boutonnier à Besançon, et le chanoine Gilbert.

G 605. (Liasse.) — 63 pièces papier.

1754-1763. — *Enquêtes civiles et criminelles.* Enquêtes : pour Gabrielle Bonnille, contre son mari Jean-Claude Tartey, seigneur de Fretigney, en séparation de corps, 1754 ; — pour Claude-François Caron, familier à Quingey, contre Jean-Claude Picoz, pour immoralité ; — pour Herménégilde de Lancelin, prêtre, demeurant à Besançon, contre François-Ferréol Maistre, capitaine d'infanterie à Salins ; — entre Denise Bastien et Jean-Baptiste Donzelot, son mari, éperonnier à Besançon, pour sévices, 1755 ; — entre Jean-Claude Serrurot, de Montagny, et Anne Juif, sa femme, en séparation, 1756 ; — entre Joseph David, pensionnaire des Jacobins de Poligny, contre le couvent des Jacobins et les sieur et dame Jean David, en annulation d'engagements, 1757 ; — entre Antoine-Joseph Bouchot, greffier de la prévôté de Colonne, et Alexis Niraud, curé du lieu, 1758 ; — entre Jean-Gaspard Louvot, ancien juge consul, et Nicolas Louvot, curé de Sermange, en pension alimentaire, 1759 ; — entre Marie-Ursule Curty et son mari Jacques Joly, négociant à Besançon, pour sévices, 1761 ; — entre deux chapelains de Sainte-Claire de Besançon, Gaspard-François Bailly et Nicolas Vautherin, 1762.

G 606. (Liasse.) — 67 pièces papier, 3 sceaux.

1764-1769. — *Enquêtes civiles et criminelles.* Enquêtes : entre Pierre-François Belot et la

dame Maldiné, d'une part, et Vincent Martin, chanoine de Poligny, 1764 ; — entre Anne Banque et son mari Jean Grosjean, entrepreneur, de Besançon, pour séparation ; — entre Claude Berthet, curé de Pirey, et Anne-Marie Lambert, veuve d'Étienne Preslot, remariée à Pierre-Albert Charlet, 1765 ; — entre François-Xavier d'Auxon, de Luxeuil, et sa femme, Claude-Françoise François, pour mauvaise conformation génitale de cette dernière ; — entre Marguerite Hézard et son mari, Jean-Baptiste Joliot, laboureur à Montboillon, pour sévices ; — entre Jeanne-Françoise Prost, fille de Claude-François Prost, et son mari, Benoit Barrey, pour sévices graves ; — entre Charlotte Guyon, de Vellexon, et Jean-François Damey, vicaire à Chemaudin, son débiteur, 1766 ; — entre les sieur et dame Bolot, de Faucogney, pour séparation, 1767 ; — entre Charles-Ignace Cocagne, seigneur de La Pinaudière, contre Denis Faure, vigneron à Vadans, pour opposition à des bans de mariage, 1768 ; — entre Charles Caillet, de Vorges, et Jeanne Robardin, dudit lieu, en annulation de promesse de mariage, 1769.

G 607. (Liasse.) — 47 pièces papier, 2 sceaux.

1770-1777. — *Enquêtes civiles et criminelles.* Enquêtes : entre Claude-Joseph Cartier, clerc tonsuré, demeurant à Burgille, et Anne Myet, veuve Thiébaud, dudit lieu, à l'occasion d'un porc tué à coups de fusil, 1770 ; — entre Gaspard Martin, ancien brigadier de maréchaussée à Arlay, et sa femme Claudine Mazabiaux, pour mauvaise conformation génitale de cette dernière ; — entre Nicolas Fourain, de Corcondray, et Jean-Baptiste Lapoutre, curé dudit lieu, 1772 ; — entre Charles-Élophé Guiot, chanoine de Ray, et les doyen, curé et chanoines dudit lieu, 1773 ; — entre Marie-Élisabeth Pétet, de Chérimont, paroisse de Champagny-lez-Lure, et son mari, Laurent Besanceney, pour impuissance (certificat de chirurgiens) ; — entre Marguerite Laurent, de Valdoie, et Jean-Pierre Brisegeon, son mari, pour impuissance ; — entre François-Mathias Beugny, curé de Melin et Malvillers, et ses paroissiens, 1776.

G 608. (Liasse.) — 41 pièces papier.

1778-1789. — *Enquêtes civiles et criminelles.* Enquêtes : pour Claudine Pontelet, femme de Jean-Baptiste Humbert, négociant à Besançon, contre ce dernier, pour sévices, 1778 ; — entre Anne-Claude Dechevrand, contre Jean-Claude Colard, son mari, demeurant à Besançon (et précédemment à Buillon), pour sévices, 1779 ; — entre Anne-Claude Boyer, veuve en premières noces de Pierre-Antoine Jacoulet, et son mari, Jacques Roy, demeurant à Bregille, pour sévices et injures graves, 1780 ; — entre Anne Duhaut, d'Orchamps-lez-Dole, et Louis Poirier, de Moulins-Engilbert, son mari, pour bigamie ; — entre le sculpteur Jean-Baptiste Boutry, demeurant à Besançon, et le sieur Bougebief, familier à Arbois, pour lui réclamer une montre d'or par lui ciselée pour le marquis de Brunoy, 1784 ; — entre Anne-Françoise Buisson, de Mignavillers, paroisse de Granges, contre Pierre Roy, son mari, demeurant à Vellechevreux, pour impuissance, 1788 ; — entre Désiré Mouglin, négociant au Plaimbois-du-Miroir, et Marie-Joseph Boillon, sa femme, pour même objet, 1789 ; — entre le chapitre de Moutier-Grand-Val et le sieur de La Cour, curé de Dampheux et Lugney.

G 609. (Liasse.) — 43 pièces papier, 2 sceaux.

1703-1755. — *Requêtes à l'official.* Contre : Pierre Guillo, curé de Saint-Loup, 1703 ; — le sieur Froté, curé de Breurey, pour libertinage, 1706 ; — contre François Beguier, supérieur des Augustins de Pontarlier, pour injures à Jeannette Saugé, de cette ville ; — pour attaques subies devant la cure de Vésigneux, par Claude-Françoise Belin, veuve de Jacques de Vers, de Salins,

Pierre de Vers, de Vésigneux, et Claude Monnier, dudit lieu, de la part de François et Jean-Claude Guyot, apostés par le curé Girardet, 1710 ; — contre Jean Foley, curé de Contrégglise et Senoncourt, pour vie scandaleuse, 1713 ; — par Jean Courtois, de Liebvillers, contre Claude Donzelot, curé de Saint-Hippolyte, 1714 ; — par le promoteur François-Hyacinthe de Champagne, contre le sieur Galliot, prêtre à Macornay, pour vie scandaleuse et déréglée, 1717 ; — par les habitants de Virey, contre leur curé, 1728 ; — par Pierre Guerrin, maître tailleur à Besançon, pour faire lever une opposition de bans, 1736 ; — par le frère Constance Muyard, de Dole, ancien capucin, pour fulmination d'un bref pontifical, 1741 ; — par Nicolas Parguel, laboureur, et Thérèse Subtil, de Lavans, demandant dispense pour se marier, 1744 ; — par frère Claude-Louis Jacoutot, de Gy, demandant à sortir de l'ordre des Minimes et du couvent d'Ornans, 1748 ; — de frère Pierre-François Maillot, prieur des Dominicains de Besançon, au sujet de la sortie de l'ordre de frère Joseph David, profès de Poligny, vers 1750 ; — par Charles-Joseph Chambin, ancien procureur au présidial de Salins, résidant à Faucogney, pour se séparer de sa femme Jeanne-Antoine Dorlodot, de Freville, résidant à Arbois, 1753.

G 610. (Liasse.) — 84 pièces papier.

1756-1790. — *Requêtes à l'official.* Requêtes : par Antoine-Marie Patornay du Fied, chanoine de Saint-Anatoile de Salins, contre ses collègues les chanoines Quirot et Prévost, pour injures, 1758 ; — par Henri Bougeot, demeurant à Paris, réclamant ses gages de maître d'hôtel à Jean-Louis-Aynard de Clermont-Tonnerre, abbé commendataire de Luxeuil, 1766 ; — par Claude-François Ferniot, procureur au parlement de Besançon, réclamant des frais de procès dus à son étude par Pierre Gigouley, familier à Vuillafans, 1772 ; — par Claude-Ignace Chapoy, de Belmont, contre Jeanne-Baptiste Colette, opposante à mariage, 1775 ; — par frère Hyacinthe Guillaume, de Pusey, profès de l'ordre des carmes de l'ancienne observance, à Clermont, 1776 ; — par les habitants de Maisod, contre le sieur Panisset, curé de Charchillat, 1782 ; — par Claude-Charles-François Varin du Fresne, conseiller au parlement de Besançon, demandant expédition de testaments provenant de sa famille, 1783 ; — par le sieur Beuret, chanoine de Saint-Ursanne, contre Jean-Jacques Schafter, conseiller au Magistrat de Delémont, 1784 ; — par François Degoux, négociant à Vuillafans, contre son frère Claude-François Degoux, vicaire à Vernierfontaine, pour injures, 1787 ; — par Jean-Adrien Macle, chapelier à Arbois, contre Charlotte Colard, se disant bourgeoise de Paris, opposante à mariage, 1788 ; — par Joseph-François-Xavier Petite, curé de Villeneuve-d'Amont, pour faire ériger un vicaire dans sa paroisse, 1789 ; — par Pierre-François Belot, avocat, contre Jean-Ignace-Tobie Parrenin, prêtre originaire du Russey, en restitution de sommes prêtées ou avancées (il est question, dans cette pièce, du célèbre jésuite Parrenin, frère du prêtre mentionné) ; — par Jeanne-Claude Bourgeois, d'Oiselay, pour faire lever opposition à son mariage avec le sieur Guynand, notaire royal audit lieu, 1790 ; — par Françoise Tissot, de Pesmes, pour même objet, dans une promesse échangée avec Charles Rabbe, de la même ville.

G 611. (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 1 papier (24 feuillets).

1324-1509. — *Testaments passés devant l'official.* Testaments : d'Étiennette, fille de Perrin Varin, citoyen de Besançon, femme de Simon Mancenans, citoyen de la même ville, instituant Bonne, sa fille, héritière universelle, reçu par Jean d'Orchamps, notaire, 1324 ; — transcription de cinq testaments : de Simonette, femme de Vuillaume Blacon, citoyen de Besançon, instituant pour héritiers Jacques, son fils, né d'un premier mariage avec Renaud dit Baberey, clerc, Jean,

Étiennette dite Genne, Hugonette, Vuillaume, Gérard, Étiennette et Étienne, nés du second mariage, fait des legs à Odon, seigneur de Montmartin, et à Pierre, chevalier, son frère ; reçu par les notaires Gui de Rivotte et Jean de Saint-Quentin, 1331 ; — de Perrenette de Sorans, femme de Thiébaud de Battenans, damoiseau, donnant tous ses biens à son mari, et choisissant sa sépulture dans l'abbaye de Bellevaux, reçu par Pierre de Semmadon et Jean Nicolas, de Cromary, notaire, 1397 (la tombe de cette dame, avec sa figure et ses armoiries gravées, est conservée dans le vestibule des Archives départementales, où je l'ai rapportée en 1884 ; en voici l'inscription : + CI : GIET : DAMOISELLE : PERRENATE : DAME : DE : SORANS : CUY : DIEU : PERDOINT : FEME : DE : THIEBAUL : DE : BATHENANS : ESCUIERS : QUI : TRESPASSAZ : LE : VII : JOUR : D'AVRIL : M : CCC : ET : II) ; — de Jean d'Avilley, mari de Jeanne de Montmartin, écuyer, ordonnant que trois cents prêtres, rétribués chacun de six petits blancs, assistent à ses obsèques, faisant de nombreux legs et instituant pour héritier sa fille Marguerite et le posthume dont Jeanne de Montmartin peut être enceinte ; reçu par le notaire Jacques Sorron, de Chariez, 1420 ; — de Jean de Nozeroy, curé de Saint-Hippolyte-lez-Vuillafans, qui élit sa sépulture en l'église Saint-Maurice de Salins, auprès de sa mère, fait de nombreux legs et institue pour légataire universel Jacques, fils de Jacques de Montmartin et d'Étiennette de Nozeroy, son neveu ; reçu par Étienne Robert et Jean de Cour, notaires à Montbozon, 1434, publié en 1437 ; — de Jean de Meligny le vieux, écuyer, seigneur de Dampierre-sur-le-Doubs, pourvoyant à l'entretien de ses bâtards, Nicolas et Jeanne, instituant pour héritières ses deux filles légitimes, Agnès et Claude de Meligny, et leur substituant ses deux cousins, Claude et Charles de Montmartin, seigneurs de Montmartin et de Cugney ; reçu par le notaire Goguel, 1509 ; — testaments originaux : de Pierre de Billey, damoiseau, 1333 (fragment retiré d'une reliure) ; — d'Agnès, fille de Guillaume d'Orchamps et femme de Jacques Demainget, citoyen de Besançon, 1340 ; — de Jacqueline de Vilette, fille d'Othon, femme de Henri d'Arlay, 1349 (fragment) ; — de Gui de Venères, 1353 (incomplet) ; — de Philippe Rivet, de Poligny, curé de Seurre, 1367 ; — de Jeanne de Faucogney, femme de Henri de Longwy, seigneur de Rahon, instituant légataire universel Jean de Longwy, fils de son mari, et nommant exécuteurs testamentaires Henri de Longwy, Gui de Cicon, seigneur de Chevigny, chevalier, Jean dit Crolière et Henri dit le Fort, bâtards de Faucogney, 1373 ; — de Jean Suillet le Petit, bourgeois de Salins, 1376 ; — de Pierre Huidelet, prêtre de Vesoul, 1378 ; — de Simon de Vaux-sur-Poligny, prêtre, 1405 ; — de Jeanne, fille d'Hugues Retondeur, de Besançon, femme d'Étienne Morin, de Parrecey, notaire de l'officialité ; reçu par Jean Faivre, de Courcelles, et par Gui Riotet, notaires, 1406 ; — d'Huguette, fille de Guillemain Burget, de Saint-Hilaire, citoyen de Besançon, notaire, 1411 ; — d'Hugues Courdier, de Vauconcourt, marchand à Besançon, instituant ses filles Richarde et Jacqueline ; reçu par les notaires Pierre Grothebin et Jean de Dole, demeurant à Besançon, 1412 ; — de Guillaume Courdier, de Poligny, curé de Tromarey ; reçu par les notaires Rolet de « Orliaco » et Jean Perrin, d'Abbans, 1416 (donné en 1891, par le marquis de l'Estourbeillon, député actuel du Morbihan, mon excellent confrère de la Société française d'archéologie) ; — de Perrin dit Jehan Tirant, bourgeois de Montbéliard, 1418 ; — de Jeannette, fille de Vuillemin Sirhugue, de Dole, femme de Pierre Joly, bachelier en lois et tabellion général au comté de Bourgogne, 1431 ; — de Gui Bailly, de Salins, prêtre, 1433.

G 612. (Liasse.) — 20 pièces parchemin.

1437-1504. — *Testaments passés devant l'official.* Testaments de Pierre Chevalet, damoiseau, instituant héritiers universels de ses domaines à Chalèze, Thise, Montfaucon, ses fils Antoine, Jean, Guillaume et Louis ; reçu par le notaire Renaud du Clos, 1437 ; — de Jean Chaffaud, de Voiteur, curé de Plainoiseau, 1451 (reçu par le notaire Barthélemy Ferod, de Grandvaux, près

Mirebel en montagne) ; — de Jeanne Thomassin, veuve d'Hugues Le Chin, citoyen de Besançon, instituant Hudelette, sa fille, femme de Jean Rebourt ; reçu par Jean Ludin, Jean Maillot et Étienne de Chove, notaires, 1454 ; — d'Étiennette de Chantrans, veuve d'Étienne Morel, de Vesoul, donnant aux pauvres, le jour de son obit, « une escuelle », c'est-à-dire « un chanel de vin, du pain, du poutaige et de la viande, selon leur estat » ; instituant comme héritiers universels ses neveux, Thomas et Girard de Chantrans, fils de Girard, son frère ; nommant exécuteurs testamentaires Pierre de Cicon, chantre et chanoine de Sainte-Madeleine, et Thomas de Chantrans, son neveu ; reçu par les notaires Philippe Mauressard, prêtre, et Jean Ruchet, de Chancey, 1455 ; — de Jean de La Tespe, d'Arbois, l'aîné, léguant diverses sommes aux Augustins de Pontarlier, aux Cordelières de Lons-le-Saunier, à l'hôpital et maison-Dieu d'Arbois, à la ville d'Arbois, à Vaulchereile de Chavirey, femme de son fils Christophe, à Girard de La Tespe, écuyer, et à Philiberte, sa sœur, enfants des précédents ; reçu par Étienne Bouton et Fréry Retondeur, tabellion, 1455 ; — de Henri l'Escolier, marchand, citoyen de Besançon, instituant pour héritiers son fils, Jean l'Escolier l'aîné, Jean le jeune, demeurant à Bâle, Simon et Étienne ; nommant exécuteurs Marguerite, sa femme, Jean, son fils aîné, et Pierre Petit, son gendre, marchand à Besançon ; reçu par les notaires Philippe Mauressard, prêtre, et Étienne de Choye, 1459 ; — de Jean de Pirey, vigneron à Besançon, instituant Girard et Perrenot, ses fils ; instituant pour exécuteurs ses deux fils, Guillaume Marquis, prêtre, et le notaire Jean Fuyn ; reçu par Jean Fuyn, de Bay, et Amonet Moniet, de Besançon, notaires, 1465 ; — de Jean Compagnon, d'Arinthod, notaire, demeurant à Arguel, instituant son héritier Pierre Compagnon, d'Arinthod, son frère ; nommant exécuteurs Jean de Brinon, chanoine de Besançon, Pierre du Bois et Jean Buisson, notaires de la cour de Besançon ; reçu par le notaire Outhenin de Fuans, 1468 ; — de Jean Le Fèvre, de Besançon, clerc, instituant héritière sa sœur Jeanne, femme d'Huguenin de Poinctes ; nommant exécuteurs Oudot de Vyan, chanoine de Besançon, Guillaume Montrivel le jeune et Hugues Tron, notaire ; reçu par Hugues Tron, notaire, 1469 ; — de Pierre Cusenet, de Silley, prêtre, demeurant à Vuillafans, chapelain de Châtelneuf et de Châtelvieux, instituant pour héritière sa nièce Cécile, fille de Guyon Cusenet ; nommant pour exécuteurs Étienne Bruchey et Claude Girard, de Vuillafans ; reçu par Guillaume Bourrie et Guillaume Bassand, notaires, 1476 ; — de Jean Clerget, de Gy, prêtre, 1479 ; — de Guillaume d'Auxon, curé de Saint-Loup-lez-Seurre ; reçu par Jean Renaud et Jean Briquet, notaires à Besançon, 1480 ; — de Jacques Garnier, de Gray, bachelier en décret, chanoine de Besançon ; reçu par les notaires Jean Gobis, prêtre, et Jean Deniset, clerc, 1481 ; — de Jean Roussel, de Fontenoy-la-Ville, notaire de l'officialité ; reçu par les notaires Nicolas Henri, curé de Melincourt, et Perrin Freppin, de Faverney, 1484 ; — de Poncelet Courtaux, de Pierrecourt, jadis marchand et citoyen de Besançon ; reçu par Jean Nardot et Humbert Ruchet, notaires de Besançon, 1493 ; — de Jeannette Guillot, veuve de Pierre Galiain, citoyen de Besançon, instituant Pierre Galiain, prêtre, et Isabelle, femme de Thiébaud Quiclet, ses héritiers universels ; reçu par les notaires Pierre Vuillemot et Guiot Ratelet, 1498 ; — d'Alix de Citey, fille de Guillaume de Citey, de Faverney, 1504.

G 613. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 1 papier.

1505-1595. — *Testaments passés devant l'official.* Testaments : de Guillemain Reguault, du Russey, 1505 (fragment) ; — de Catherine Bourgoing, fille de feu Perrenot Bourgoing, marchand, citoyen de Besançon, et femme de Guiot Garnier, 1506 (incomplet) ; — du sieur Guenerain, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon et curé de Châtillon, 1507 ; — de Julien de La Haye, seigneur de Tresilley, écuyer et familier de Charles, archiduc d'Autriche, comte et duc de Bourgogne, 1507 ; — de Catherine, fille de Grand-Pierre Regnault, du Russey, et femme

de Clément Louvet, dudit lieu, 1509 ; — acte de publication du testament de Claude Vuillemin, de Lods, prêtre, 1509 ; — testaments : de Guillaume Regobit, chanoine de Besançon, 1509 ; — de Claude Vaithoux, de Noires, 1516 ; — d'Adrien Desboz, bourgeois d'Arbois, 1519 ; — de Jacques Gallet, de Barges, curé du lieu, 1520 ; — de Guyot de Champvans, écuyer, demeurant à Rochefort, 1529 ; — de Guillaume Gatherans dit Germain, chirurgien, citoyen de Besançon, 1529 ; — de Pierre Bernard, d'Orgelet, notaire, citoyen de Besançon, instituant pour héritier son cousin Adrien Morel, d'Orgelet, seigneur de Thoissia ; nommant exécuteur Adrien Recy ; reçu par le notaire Roy, 1557 ; — de Guillaume Bercin, docteur ès droits, citoyen de Besançon, instituant héritiers universels ses neveu et nièces Pierre d'Anvers, fils de Marguerite Bercin, sa sœur, Antoinette Bercin, veuve de Richard Malarmey, et Antoinette Bercin, femme de Pierre Mugnier, de Vuillafans ; reçu par Jean Huguenot, notaire, citoyen de Besançon, 1563-1565 ; — d'Étienne Courdier, marchand à Besançon, 1583 ; — de Louise Nicod, femme de Jean Nardin, marchand à Besançon, 1586 ; — de Jérôme Trouvot, notaire à Besançon, 1595.

G 614. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 8 papier.

1596-1639. — *Testaments passés devant l'official.* Testaments de Pierre de Menoux, de Mouthier-Hautepierre, prêtre, 1596 ; — d'un chapelain d'Anteuil, 15.. (?) ; — d'Antoinette Bailly, femme de Jean Cheval, notaire ; reçu par le notaire Léonard Sirebon, 1604 ; — de Jean Allemandet, vigneron, de Besançon ; reçu par le notaire François Bovier, 1605 ; — de Perrenette Viezot, femme du notaire Claude Philippe, de Besançon, 1606 ; — de Jeanne-Baptiste de Jouffroy, fille de feu François de Jouffroy, seigneur de Novillars et Amagney, 1607 ; — de Claude Dayet, chapelain à Sainte-Madeleine, 1608 ; — de Claude de Montmahoux, citoyen de Besançon, 1608 ; — de Jeannette Duprez, femme de Jacques Huchier, marchand, citoyen de Besançon, 1612 ; — de Claude Perrin, marchand, citoyen de Besançon, et d'Isabelle Marquis, sa femme, 1612 ; — d'Hugues Proudhon, vigneron, de Besançon, 1614 ; — de Claude Vichot et de Marguerite Tournond, sa femme, 1618 ; — d'Antoine Garinet, chapelain à Saint-Maurice de Besançon ; reçu par le notaire Pierre Lay, 1619 ; — de Charlotte Montagu, femme de Jean-Baptiste Brenet, marchand, citoyen de Besançon, 1628 ; — de Claude-Antoine Buson, conseiller au parlement de Dole, seigneur des Auxon, de Champdivers et de Fontain, et de sa femme Jeanne Saulget, 1629-1662 ; — listes de testaments reçus vers 1630.

G 615. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 14 papier.

1637. — *Testaments passés devant l'official.* Testaments : de Claudine Lanssard, veuve de Pierre Monnin, marchand, citoyen de Besançon, 1637 ; — de Catherine Henryon, femme de François Gayte, chirurgien à Besançon ; — de Laurette Chasot, veuve de Jean Fyot, de Besançon ; — de Jean Polonot, curé de Marnay ; — de Jean Galois, fils de François Galois, vigneron, citoyen de Besançon ; — de Pierre Guidard, chanoine de Villersexel ; — de Jean Nayme, hôte public à Besançon ; — de Jean Martin, de Fresne-Saint-Mamès ; — de Désiré Pierre, maçon, citoyen de Besançon ; — de Claudine Perrin, de Dampierre, veuve de Clément Tixerand, citoyen de Besançon ; — d'Adrien Montaigu, orfèvre, citoyen ; — de Charles Clerget, de Marnay ; — de Balthazar Fusier, prêtre ; — de Jeanne Lochard, femme de Charles Perrin, marchand, citoyen ; — de David Chastelain, apothicaire et citoyen ; — de Désiré Ma they, séchal du chapitre métropolitain ; — de Nicolas Grosjean, de Faucogney, docteur ès droits.

G 616. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 42 papier.

1638-1658. — *Testaments passés devant l'official.* Dernières volontés : de Pierre Thiébaud, vigneron, de Besançon, 1638 ; — de Luc de Chassagne, prieur de Jussan-Moutier, et de Henri de Chassagne, seigneur de Trepot, tous deux fils de feu François de Chassagne, 1639 ; — de Pierre Perrier, soldat de la garnison de Besançon, 1639 ; — de Jean Mathey, maréchal, de Besançon, 1639 ; — de Jacques Marinoz, marchand à Besançon, 1639 ; — de Jeanne Virot, veuve de Simon Clément, de Quingey, notaire, 1639 ; — de Ligier Raillard, citoyen de Besançon, 1639 : — de Marguerite Noël, veuve d'Étienne Rouier, marchand, demeurant en la rue « des Révérends Pères Capucins » en la maison de Daniel Chassignet, cogouverneur, contiguë à celle de Cille de Loisy, peintre, 1640 ; — d'Étiennette de Rahon, femme d'Isaac Bresson, de Jonvelle, 1641 ; — de Jacqueline Ligier, veuve de Blaise d'Orchamps, orfèvre, 1641 ; — de Jean-Pierre Girardot, procureur postulant au parlement de Dole, Besançon, 1642 ; — listes de testaments, 1640-1643 ; — testaments : de Cleriadus de La Tour, comte de La Tour Saint-Quentin, baron et seigneur de Moncley, Vaire, Miserey, etc., instituant sa fille Jeanne-Baptiste et le posthume qui pourra naître de sa femme, Françoise de Gilley, Besançon, 1642-1649 ; — de Jeanne Bernard, citoyenne de Besançon, 1643 ; — de Claude Laurent, orfèvre, citoyen, 1644 ; — de frère Denis, de Besançon, profès des capucins (dans le monde Philippe Rately), instituant héritier universel Claude Rately, peintre, non encore reçu profès dans l'ordre des capucins, Neustadt, 1645 ; — de Jean-François Beau, fils d'Adolphe Beau, marchand et bourgeois de Lure, et de Sébastienne Patoz, 1645 ; — de Jean Bourrelrier, d'Amancey, meunier, 1645 ; — de Jean Amidey, religieux profès des carmes de Besançon, 1645 ; — de François Monnier, docteur ès droits, citoyen de Besançon, 1647 ; — de Colette Merciacy, veuve de Pierre Riboux, marchand, citoyen de Besançon, 1655 ; — de Charles Lavesoz, épinglier à Besançon, 1637-1656 ; — de Jean Donzelot, vigneron à Mamirolle, soldat en la garnison de Besançon, 1658 ; — de Guyette Thiébaud, citoyenne, 1658 ; — de Jean-Baptiste Baudot, citoyen, 1658 ; — d'Étienne Morel, vigneron, 1658 ; — de Pierre Bailly, curé de Pugey, 1658 ; — d'Antoinette Tornand, citoyenne, 1658.

G 617. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 37 pièces papier.

1659-1673. — *Testaments passés devant l'official.* Dernières volontés d'Étiennette Beulley, femme de Henri Pussot, vigneron à Besançon, 1659 ; — de Françoise Deschard, femme de Jean Robin, marchand à Besançon ; — de Léonarde Perréal, femme de Louis Saccard, vigneron en ladite cité, 1659 ; de Nicolas Vauderet, curé de Vezet, 1659 ; — d'Anne Chevanney des Daniels, femme de Jean Pichery, menuisier, 1659 ; — de Guyette Bouteillon, de Salins, femme de Léonard Tarin, marchand à Besançon, 1659 ; — de Louise Barangier, de Besançon, 1659 ; — de Marguerite Marquis, fille de Claude Marquis et d'Huguette Billod, de Besançon, 1659 ; — d'Oudette Picquet, veuve de Guillaume Mahon, citoyen de Besançon, 1662 ; — de Jean-Anatoile Jouille, citoyen, 1663 ; — d'Étienne Selezot, vigneron, 1663 ; — de François Prévost, de Rougemont, curé de Cuse, 1663 ; — de Denis Guyon, de Chauv-Neuve, demeurant à Tarcenay, 1666 ; — de Claudine Rousselet, veuve de Jean Chasot, vigneron de Besançon, 1666 ; — de Denise Nayme, veuve de Nicolas Galiot, notaire à Besançon, 1666 ; — d'Étienne Brocard, seigneur de Lavernay et Grosbois, cogouverneur, 1667 ; — de Thomas Varin, seigneur d'Audeux, docteur ès droits, ancien cogouverneur et juge de la mairie de Besançon, 1668 ; — de Claude-François Loye, citoyen de Besançon, 1668 ; — d'Étienne Barre, citoyen de Besançon, 1672 ; — d'Anne Javey, de Mamirolle, demeurant à Besançon, 1673 ; — de Bon Monnier, chanoine de Besançon, procureur général de l'officialité, 1673 ; — de Jeanne Blanc, veuve de Laurent Beauprêtre, de Longeville, 1673 ; — de Thevenette Barbet, citoyenne de Besançon, 1673 ; — d'Antoinette Carrenet, veuve de Nicolas Garnichey, de Dampierre-sur-le-Doubs,

demeurant à Besançon, 1673 ; — de Désiré Guibourg et d'Antoinette Pyot, sa femme, 1679.

G 618. (Liasse.) — 4 pièces parchemin (dont 1 cahier de 8 feuillets),
50 papier, dont 5 cahiers de 9, 15, 7, 30 et 5 feuillets.

1673-1787. — *Testaments passés devant l'official.* Dernières volontés : de Jeanne-Antoine Buffet, femme de Jean-Baptiste Varin, marchand, 1673 ; — de Claude-Antoine d'Aubonne, fille de Claude-Antoine d'Aubonne, seigneur de Buffignécourt et d'Hurecourt, et d'Anne de Chassey, dame à Gouhelans, 1673 ; — de Jeanne Collardet, veuve de Thiébaud Truffet, boulanger à Besançon, 1673 ; — d'Antoine Jeune, cordonnier à Besançon, 1673 ; — de Jean Nardin, vigneron à Besançon, 1673 ; — de Claude Roy, procureur postulant à Ornans, citoyen de Besançon, 1674 ; — de Laurent Privey, citoyen de Besançon, 1677 ; — de Philibert Clereval, prieur de Courtefontaine, 1681 ; — demandes d'expéditions de testaments de l'officialité, 1760-1787.

G 619. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 66 papier (dont 2 cahiers de 14 et 11 feuillets),
1 sceau.

1625-1736. — *Fulminations de bulles (Formulaire. Fulminations). Formulaire de fulmination de bulles apostoliques, dressé par Claude Boitouzet, chanoine, archidiacre de Gray, official de Besançon : Pro fulminatione dispensationis tertii gradus, ubi copula intervenit ; — pro fulminatione dispensationis quarti gradus affinitatis ; — forma fulminationis faciendæ super dispensatione tertii et quarti consanguinitatis gradus ab illustrissimo nuncio obtenta ; — forma fulminationis bullarum super provisione parochialis ecclesiæ cum reservatione pensionis ; — pro fulminatione dispensationis super defectu natalium ; — formulare subdelegationis faciendæ in literis apostolicis, etc., etc., 1626-XVIII^e s. ; — copie de bulles de Benoît XIV, concernant le P. Muyard, capucin, 1740 ; — formule du serment à prêter par le nouvel abbé de Bithaine, 1625 ; — fulmination des bulles de l'abbaye de Theuley, 1660 ; — d'Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, archevêque de Besançon, 1663-1664 ; — lettre de l'abbé Parandier, d'Arbois, pour les bulles de M^{me} de Watteville, abbesse de Château-Chalon, 1668 ; — fulmination : des bulles de cette dernière, 1669 ; — forme du serment à prêter devant un commissaire délégué, 1700 ; — fulmination des bulles d'Anne-Marie-Desle de Watteville, abbesse de Château-Chalon, 1700-1701 ; — des bulles de l'office d'aumônier de Baume-les-Messieurs, 1718 ; — formules de fulmination de bulles d'abbaye ; — acte de profession d'un religieux pour prendre possession d'un prieuré, 1652 ; — certificat de dom Paticier, abbé de Chaumouzey, en faveur de Jean Mathie, pourvu du prieuré de Fleurey, 1652 ; — procuration pour permutation de deux prieurés, 1653 ; — présentation à une chapelle, par Adrienne du Hautoy, veuve de Claude-Antoine de Grammont, seigneur de Vellechevreaux, 1654 ; — fulmination de bulles pour une église paroissiale (Saint-Loup, diocèse de Besançon), 1660-1661 ; — procuration résignatoire en cour de Rome de la cure de Guiseuil, 1673 ; — acte de prise de possession du vicariat de Saint-Jean-Baptiste de Besançon, par le sieur Maillot, 1703 ; — minute d'une cédula appellatoire d'une sentence rendue par l'official pour mariage forcé, *vi ac metu*, 1707 ; — fulmination des bulles de l'abbaye de la Charité pour Charles-François d'Hallancourt de Droménil, 1707 ; — procès-verbal (avec bulletins) de l'élection du prieuré de Saint-Paul de Besançon, par les chanoines dudit chapitre, en faveur de Philippe Pierrard de Vennans, 1707 ; — procuration de Philippe-Joseph de Moustier, chambrier et religieux de Saint-Claude, résignant sa chambrerie en cour de Rome au profit de M. de Lallemand, de Vaîte, 1708 ; — formule de la prise de possession de l'office de prébendier de Leugney à l'abbaye de Saint-Paul, 1709 ; — minute d'un démembrement de*

paroisse, v. 1709 ; — formule d'*exeat* pour un religieux de Saint-Claude, 1710 ; — acte de notoriété du droit de publication des testaments par l'officialité de Besançon, 1710 ; — fulmination des bulles d'envoi en possession de Buillon par Ponce Maurin, 1736 ; — formules diverses de création de vicariat pour abbaye, de profession de foi d'abbesse, etc., XVII^e-XVIII^e siècles.

G 620. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 1 sceau de plomb.

1741-1753. — *Indults nommant à des églises paroissiales ou autres bénéfices. Nominations :* de Jean-Frédéric Voynnet, à la cure de Tallenay et Châtillon-le-Duc, 1741 ; — de Charles Gérard, à l'église de Saint-Maurice de Chaumergy, 1744 ; — de Pierre-Nicolas, Humbert, à la cure de Traves, 1744 ; — de Denis Balandret, à la cure de Dampierre, 1745 ; — de Claude du Verneil, à l'église paroissiale de Halle, 1745 ; — de Claude-François-Xavier Juif, à l'église Saint-Ambroise de Bavilliers, 1746 ; — de Jean-Marc de Mouchet de Laubespain, à un canonicat de Saint-Claude, 1746 ; — de Claude-François Marchand, à l'église Saint-Martin de Lombard, 1747 ; — de François Quéminet, à l'église de Petit-Noir, 1747 ; — de Louis Ragmet, à l'église Notre-Dame de Longwy, 1749 ; — de Jean-Baptiste Arnoux, à l'église Saint-Martin de Passonfontaine, 1750 ; — de Barthélemy Siroutot, à l'église de Levier, 1753.

G 621. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 2 papier (dont 1 imprimé), 9 sceaux.

1732-1779. — *Bulles d'indulgences.* Indulgences concédées à la paroisse de Lavernay et Placey, 1732 ; — à l'abbaye de Migette, 1734 ; — à l'abbaye Saint-Vincent de Besançon, 1743-1745 ; — aux Ursulines de Besançon, 1748 ; — à la paroisse de Saint-Hippolyte, 1749 ; — à l'église vicariale de Cernay, 1753 ; — à la paroisse de Vouhenans, 1754 ; — à celle de Bourguignon-lez-la Charité, 1754 ; — à celle de Moimay, 1754 ; — à l'abbaye Saint-Vincent de Besançon, 1755 ; — à l'église paroissiale de Saint-Hilaire de Pesmes, 1756 ; — à l'église paroissiale de Fougerolles, 1759 ; — à celle de Bourbonne-les-Bains, 1759 ; — à celle de Saint-Germain, 1779.

G 622. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 81 papier (dont 3 cahiers de 8, 11 et 38 pages).

1608-1704. — *Procès en matière ecclésiastique.* Les habitants de Champagny et Plancher, contre Jean-Georges, abbé de Lure, 1608 ; — Guillaume Travault, de Vesoul, contre François Tavaux, curé de Vy-lez-Rupt, 1615 ; — le procureur fiscal de Montfort, Claude Andrey, contre Renobert Deffuilliers, de Brères, et Jean Bourrelier, notaire, 1654-1657 ; — Jean-Jacques Perrin, chanoine de Sainte-Madeleine, contre Jean-Claude Chevillon, curé de Boussières, pour la chapelle du château de Montferrand, 1659-1663 ; — les Clarisses de Salins contre les Jésuites de cette ville, 1666 ; — Guillaume Guillon, chanoine de Saint-Michel de Salins, contre Henri Lambert, prêtre, de Salins, 1672 ; — les habitants de Fraroz et Cerniéboz contre le chapitre de Saint-Antoine de Nozeroy, 1681 ; — le promoteur contre François Javel, de Montigny, chapelain de l'hôpital du Saint-Sépulcre de Salins, 1691 ; — les habitants de Vers contre leur curé, Jean-François Blondeau, pour abus, 1701-1704.

G 623. (Liasse.) — 40 pièces papier (dont 1 cahier de 45 pages).

1703-1731. — *Procès en matière ecclésiastique.* Le promoteur contre Antoine Raville, curé d'Ornans, 1703 ; — Philippe Boisseau, curé de Mouthier, contre Matthieu Moyse, familial,

1704 ; — les habitants des Montboucons contre les Bénédictins de Saint-Ferjeux, 1705 ; — les habitants de Ruffey contre ceux de Burgille, au sujet de la maison curiale, 1710 ; — Jean-Urbain Seguin contre le curé de Beulotte-Saint-Laurent, 1710 ; — Gabriel Jousserandot, notaire et procureur à Macornay, et Anne Jousserandot, sa gouvernante, contre le sieur Ratte, vicaire audit lieu, pour refus de communion, 1710 ; — le promoteur contre Claude-Humbert Brillat, curé de La Chassagne, 1712 ; — Jean Dordor, contre le curé de Cléron, 1715-1717 ; — Africain Crolot, chanoine de Saint-Hippolyte, contre son collègue, le chanoine Doyen, 1718 ; — les chapelains de Sainte-Madeleine contre les chanoines du même chapitre, 1718 ; — les habitants de Doubs, contre Nicolas Jean-Girard, curé de Velleguindry, à propos d'une relique de saint Maurice, 1718 ; — les habitants de Filain, contre leur curé, 1719 ; — Claude-François Gallet, chanoine de Sainte-Madeleine, contre Simon Laty, chapelain, au sujet de stalles, 1721-1731.

G 624. (Liasse.) — 38 pièces papier, 1 plan, 1 sceau.

1722-1730. — *Procès en matière ecclésiastique.* Antoine Mathey, cleric tonsuré, contre les habitants de Montpetoz, 1722 ; — succession de M. de Corinthe, 1722 ; — Henri Vernier, recteur d'école de Rougemont, contre le recteur d'école de Montferney, au sujet de la desserte de la chapelle de Saint-Hilaire, 1723 ; — Jean-Claude-Joseph de Froissard, marquis de Broissia, contre le curé de Neublans, 1723 ; — Claude Jacquemin, recteur d'école à Fleurey-lez-Morey, contre le sieur Sauvageot, curé audit lieu, 1723 ; — les chanoines Guyottet, Donzelot, Tortot, Crolot et Roy, du chapitre de Saint-Hippolyte, contre leurs collègues Perrinot et Jean Charles, à propos d'une élection de marguillier, 1723-1724 ; — Jean-Claude Gonzel, procureur au bailliage d'Ornans, contre Pierre-Nicolas Jeunet, chapelain de Notre-Dame des Malades, en desserte de messes de fondation, 1723-1730 ; — les habitants de Jouhe contre Dominique Gousset, fondeur à Chaumont, pour la refonte d'une cloche, 1724 ; — les prieur et religieux de la Charité contre Claude-François Verdoy, curé d'Échenoz-le-Sec, 1724 ; — les habitants de Saint-Lupicin contre Pierre-Jacques Girod, prieur du lieu, 1724 ; — le Magistrat d'Ornans contre le curé, le sieur Perrot, au sujet de l'heure de la messe paroissiale, 1724.

G 625. (Liasse.) — 44 pièces papier, 1 sceau.

1724-1728. — *Procès en matière ecclésiastique.* Jean-Claude Parisot, curé de Châtenois, contre Paul-François, comte de Saint-Moris, 1724 ; — les habitants de Trenal, contre le sieur Jacquemet, leur curé, résidant à Cesancey, 1724 ; — le curé de Marnay contre les chapelains du lieu, 1725 ; — François Montargis, curé de Bouclans, contre ses paroissiens, 1725 ; — la présidente Lefèvre contre Claude-Ignace Rouge, curé de la Rivière, à propos d'une chapelle fondée aux Bénédictines de Besançon, sous l'invocation : *Christo judicum judici*, 1725 ; — Jacques-Antoine Boudot, curé de Confracourt, contre les habitants du lieu, pour les obliger à réparer l'église, 1725-1726 ; — Daniel Gautier, curé de Dompierre-lez-Orgelet, contre Jean-Jacques Bouquet, pour injures graves, 1726 ; — les habitants de Mérey-sous-Montrond, contre Jean-Claude Barbier, curé de Villers-sous-Montrond, 1726 ; — les habitants de Bellefontaine contre l'abbaye de Saint-Claude, 1727 ; — les habitants de Motey et Mercey contre leur curé, le sieur Vuillemot, 1727 ; — les habitants d'Arguel contre leur curé, Pierre Paliard, 1727 ; — Claude-Ambroise Amey, curé de Morteau, contre les Bénédictins du lieu, 1727-1728 ; — Pierre Hugon, aumônier de l'hôpital de Salins, contre le chapitre de Saint-Anatoile, 1728 ; — M. Bardey, curé d'Ivory, contre les familiers de Saint-Anatoile, 1728.

G 626. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 121 papier.

1759-1772. — *Procès en matière ecclésiastique.* Nicolas Règle, curé de Bonnay et Devecey, contre les habitants de Devecey, en paiement de dîmes. Requêtes et procédures devant le présidial de Besançon, 1729-1745 ; — transaction entre M. Jean-Baptiste Règle et Pierre Mercier, de Vieilley, 1747 ; — jugement de l'Intendant contre le sieur Masson, à l'acquiescement de ce que les habitants de Devecey doivent pour la réparation de l'église et de la cure de Bonnay, 1750 ; — état des dettes de la succession de M. Règle, 1763.

G 627. (Liasse.) — 38 pièces papier (dont 1 imprimé).

1730-1733. — *Procès en matière ecclésiastique.* Le Magistrat d'Arbois contre les familiers d'Arbois, au sujet de processions, 1730 ; — Jean-François Gachet, curé d'Orchamps-lez-Dole, et la fabrique du lieu, contre le professeur Marquis et son frère, 1731 ; — les habitants de Moyron contre le sieur Michaud, curé de Saint-Maur, pour le droit de desserte de leur église, 1731 ; — Jean-Baptiste Ravier, curé de Bucey-lez-Gy, contre Lazare Lonchamp, curé de La Chapelle-Saint-Quillain, et Jean-Claude Gollu, docteur en théologie, au sujet de l'administration de la paroisse de Bucey, 1731-1733.

G 628. (Liasse.) — 33 pièces papier (dont 3 imprimés).

1732-1735. — *Procès en matière ecclésiastique.* Le curé de Rioz contre la femme Nicole, maîtresse d'école audit lieu, à raison de ses fonctions, 1732 ; — les familiers de l'église métropolitaine contre Claude Vautier, curé de Labergement-du-Navoy, 1733 ; — Claude-Henri de Pillot de Chenecey, chanoine novice de Saint-Paul de Besançon, contre le prieur Léopold-Joseph Tranchant de Borrey, 1733 ; — les habitants d'Échenoz-la-Meline contre Claude Bazard, recteur d'école audit lieu, 1733 ; — Michel Lalot, curé d'Arbois, contre les familiers du lieu, 1734 ; — les habitants de Romain contre le prieur de Mouthier-Hautepierre, 1735 ; — Jean-Pierre-Étienne Fumey, chanoine de Saint-Maurice de Salins, contre Claude Comte, curé de Chappois, pour la possession d'une chapelle, 1734 ; — M. Rossé, avocat à la cour de l'évêque de Bâle, contre M. Guelat, confrère de Saint-Michel, à Porrentruy, 1735 ; — les habitants de Romain, contre le curé d'Huanne, 1735.

G 629. (Liasse.) — 58 pièces papier.

1736-1738. — *Procès en matière ecclésiastique.* Les habitants de Romain contre Claude-François et Alexandre de Jouffroy, seigneurs de Montmartin, 1736 (v. G. 628 v° Romain) ; — les habitants du Tremblois, en règlement de droits curiaux contre leur curé, 1736-1741 ; — les habitants d'Ameuvelle contre le curé de Martinville, 1737 ; — les habitants de Port-sur-Saône contre les curé et familiers du lieu, 1737 ; — les habitants d'Offemont contre les chanoines de Belfort, au sujet de leur desserte, 1737 ; — le chapitre de Saint-Hippolyte contre les habitants de Peseux, 1737 ; — les échevins et habitants de Dompré contre Anatoile Tournier, vicaire à La Sommette, 1737 ; — les habitants de Halle contre les sieurs François Prudhon, Conrad Caillet, Pierre Péquignot et Jean Raval, au sujet de bancs d'église, 1738 ; — les habitants de Bugny contre ceux d'Ouhans, en matière de droits paroissiaux, 1738 ; — les paroissiens de Vellexon contre André Berthiot, leur recteur d'école, 1738 ; — Jean-Baptiste Maillot, curé de Thervay, contre ses paroissiens, pour réparation d'église, 1738 ; — Jean-Charles Garet, curé de Vauvillers, contre ses paroissiens, 1738 ; — les habitants de La Ferté contre Jean-Claude Olivier, leur curé, 1738.

G 630. (Liasse.) — 55 pièces papier (dont 1 imprimé).

1739-1748. — *Procès en matière ecclésiastique.* Les habitants de Moimay et Esprels contre leur curé Servais Javeron, 1739 (construction et réparation d'église) ; — sommation à Claude Curtil, ancien curé de Chamesol, d'évacuer la cure du lieu, 1740 ; — Jean-Claude Duhaut, prieur de Vellexon, contre Jean-François Michel, curé du lieu, 1741 ; — information sur l'acte de baptême de Charles Bard, de Valay, 1741 ; — Antoine Daguët, de Batterans, contre le curé du lieu, François Fournier, pour opposition à l'installation d'un fabricien, 1742 ; — Aimée-Françoise du Saix d'Amans, en matière de vœux, contre les abbesses et religieuses de Migette, 1744 ; — Jean-Philippe Pierrard, de Belmont, curé de Saône, en règlement de droits curiaux, contre les habitants de Gennes, 1744-1745 ; — les habitants d'Ivrey contre le curé de La Chapelle-lez-Rennes, 1746 ; — les habitants de Chariez contre leur curé, Jean-François Regnaudin, 1747 ; — le promoteur contre François Duvaux, laboureur à Champdivers (vocation ecclésiastique), 1748.

G 631. (Liasse.) — 53 pièces papier.

1748-1761. — *Procès en matière ecclésiastique.* Les familiers de Monthier-Hautepierre contre le curé du lieu, Antoine Bullet, 1748-1752 ; — les habitants de Bréry contre Jean-Nicolas Boyer, curé de Saint-Lamain, 1749 ; — les habitants de Villersexel, en matière de droits curiaux, contre le sieur Fournage, leur curé, 1749 ; — Jacques Machard, de Frânois, contre le curé de Pouilley-les-Vignes, pour refus de célébrer son mariage, 1750 ; — le curé de Corcondray contre les habitants de Pouilley-Français, v. 1750 ; — le correcteur des Minimes de Besançon contre Claude Mouillet, religieux minime, 1752 ; — Nicolas-Bernard Bassand, familier de Vercel, et Antoine Verne, ancien receveur de la familiarité, contre François Pellechet, curé de Courtemaîche, 1753 ; — les habitants de Chariez contre Zacharie Colombot, curé, et le corps des familiers dudit lieu, en communication des titres de fondations, 1759-1761 ; — les religieuses de l'abbaye de Baume contre Guillaume-Joseph Labbé, de Clerval, avocat, au sujet des dîmes de Fontaine, vers 1760.

G 632. (Liasse.) — 115 pièces papier.

1771-1788. — *Procès en matière ecclésiastique.* Jean-François Cartier, curé de Courchaton, contre la confrérie de Saint-Michel, en l'église de Porrentruy (statuts de la confrérie), 1771 ; — les chanoines du chapitre de Ray contre leur confrère Charles-Élophé Guyot, 1773 ; — les habitants de Vaux-les-Prés contre Antoine Corne, curé de Chemaudin, demandant leur démembrement de cette paroisse, 1773 ; — Anne-Ferdinand Boyer, curé de Thervay, contre ses paroissiens, 1775 ; — François-Xavier Moreau, de Chalain, chanoine de Saint-Anatoile de Salins, contre le chapitre, 1775 ; — les habitants des Allemands contre l'abbé de Montbenoît, en démembrement de paroisse, 1777-1778 ; — les habitants de Bans et Souvans contre le sieur Marchand, leur curé, en règlement de droits paroissiaux, 1778 ; — le sieur Morel, curé de Develier, contre les habitants de Fleurey-lez-Châtillon, 1782 ; — les habitants de Labergement contre le curé de Saint-Théodule, 1783 ; — le sieur Perrin, curé de Fleurey-lez-Faverney, contre les habitants d'Amoncourt, 1788 ; — les quarts-fiefs de Château-Chalon contre le sieur Brésard, curé du lieu (s. d.).

G 633. (Liasse.) — 48 pièces papier.

1664-1743. — *Procès en annulation de vœux de religion.* Procès intentés : par Antoine Glaune, religieux de Theuley, contre Jacques Glaune, apothicaire à Dole, son père ; 1664 ; — par Antoine-Prosper de Pouthier de Saône, contre les Carmes déchaussés d'Arbois, 1700 ; — par Blaise de Saint-Charles, carme déchaussé de Marnay, 1708 ; — par Claude-Joseph Courtot, de Besançon, capucin, contre les Capucins de Vesoul, 1714 ; — par Antoine Logre, de Gray, minime, contre Pierrette Normand, veuve Logre, sa mère, 1723 ; — par Pierre-Joseph Parreau, cordelier, contre les Cordeliers de Lons-le-Saunier et sa propre famille, 1741-1742 ; — par Charles-François-Xavier Vijon, cordelier, contre les Cordeliers de Lons-le-Saunier et sa propre famille, 1742 ; — par Jean-Claude Thierron, carme, contre sa mère et contre le couvent des Carmes de Dijon, 1743.

G 634. (Liasse.) — 69 pièces papier.

1743-1747. — *Procès en annulation de vœux de religion.* Procès intentés : par Claude-Étienne Belfort, cordelier, à sa famille et aux Cordeliers de Gray, 1743-1747.

G 635. (Liasse.) — 39 pièces papier.

1744-1746. — *Procès en annulation de vœux de religion.* Procès intentés : par Hugues-Pierre Humbert, cordelier, contre les Cordeliers de Lons-le-Saunier, 1744-1745 ; — par Désiré-Bernard-Louis, cordelier, aux mêmes, 1745 ; — par Ferdinand Billot, carme déchaussé, contre ses père et mère, et contre les Carmes déchaussés de Gray, 1745-1746.

G 636. (Liasse.) — 37 pièces papier.

1746-1749. — *Procès en annulation de vœux de religion.* Procès intentés : par Antoine Duvaux, carme, contre les Carmes de Gray et sa propre famille, 1746-1750 ; — par Fortuné Guyenard de Maison-Forte, carme de l'ancienne observance, contre Marie-Fortunée Andrey, veuve du capitaine Philibert Guyenard de Maison-Forte, et les Carmes de Besançon, 1748 ; — par Claude-Louis Jacoutot, minime, contre les Minimés d'Ornans, 1748 ; — par Bonaventure Boussard, capucin, contre Jeanne-Marie Guyot, sa mère, Marie-Marguerite Boussard, sa sœur, et les Capucins de Salins, 1748-1749.

G 637. (Liasse.) — 64 pièces papier.

1751-1757. — *Procès en annulation de vœux de religion.* Procès intentés par : François Bregand, d'Arbois, contre les Minimés d'Ornans et contre Nicolas Bregand, son père, pour être relevé de ses vœux comme religieux minime, 1751-1755 ; — par Edmond Rollier, jacobin, contre ses parents et contre les Jacobins de Montbozon, 1752-1753 ; — par Jean-Baptiste-Denis Vuillot, cordelier, contre Marguerite Meynier, sa mère, et les Cordeliers de Lons-le-Saunier, 1753 ; — par Auguste Billod, de Poligny, jacobin, contre ses parents et les Jacobins de Poligny, 1753-1757.

G 638. (Liasse.) — 63 pièces papier.

1753-1757. — *Procès en annulation de vœux de religion.* Procès intentés : par Jeanne-Baptiste de La Rochelle, ursuline à Vesoul, contre ses parents et les Ursulines de Vesoul, 1753-1762 ; — par Jeanne-Thérèse Clerc, religieuse du Saint-Esprit, contre ses propres parents et l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, 1754-1756 ; — par Pierre Bouchel, jacobin de Besançon, contre ses parents et les Dominicains de Besançon, 1756.

G 639. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 71 pièces papier. 2 sceaux.

1759-1782. — *Procès en annulation de vœux de religion.* Procès intentés : par Joseph Poncet, du diocèse de Besançon, demeurant à Ursy-sur-Marne, contre les Cordeliers de France et son propre père, 1759 ; — par Jacques-François Barbet, dominicain à Quingey, contre sa mère et le couvent de Quingey, 1759-1761 ; — par Jean-Claude Lhomme, cordelier, contre Philippe Lhomme, son père, et le couvent des Cordeliers de Gray, 1762 ; — par Charles-Antoine-Joseph Chalmin, cordelier, contre ses parents et les Cordeliers de Gray, 1764 ; — par Pierre Perrenot, de Gy, carme déchaussé, contre Elisabeth Blanet, sa mère, et les Carmes déchaussés de Salins et de Marnay, 1764-1782.

G 640. (Liasse.) — 33 pièces papier.

1768-1781. — *Procès en annulation de vœux de religion.* Procès intentés : par Pierre-Joseph Gauthier, carme de l'ancienne observance, contre ses parents et le couvent des Carmes de Besançon, 1768-1769 ; — par Claude-Françoise Amey, annonciade, contre ses parents et les Annonciades de Besançon, 1769-1770 ; — par Claude-François Girod, cordelier à Nozeroy, contre sa famille et les Cordeliers de Nozeroy, 1780-1781.

G 641. (Liasse.) — 29 pièces papier.

1782-1786. — *Procès en annulation de vœux de religion.* Procès intentés : par Joseph Vuillequey, religieux prémontré, contre sa famille et l'abbé de Corneux, 1782-1784 ; — par François Defeux, minime de Besançon, contre la veuve Defeux, sa mère, et les Minimes de Besançon, 1785 ; — par Gabriel-Ignace Girard, religieux carme de l'ancienne observance, contre Nicolas Girard, son père, et les Grands Carmes de Besançon, 1785-1786.

G 642. (Liasse.) — 34 pièces papier.

1669-1789. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Abbans-Dessous et Abbans-Dessus, 1709 ; — Abbenans et Fallon, 1699 ; — Aboncourt, Fouchécourt et Gésincourt, 1688 ; — Accolans, 1686 ; — Aiglepierre et Marnoz, 1756-1758 ; — Aigremont et La Rivière, 1715 ; — Alaincourt et Brotte, 1671 ; — Ainvelle, 1669 ; — Aliège, 1669 ; — Aile, 1735 ; — Amagney, 1671-1672 ; — Amange, 1711 ; — Ameuvelle, 1679 ; — Amoncourt, 1789 ; — Anchenoncourt, 1678.*

G 643. (Liasse.) — 37 pièces papier.

1680-1778. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Ancier et Batterans, 1672 ; Andelarre, 1743 ; — Andelot, 1677 ; — Angirey, 1764 ; — Anjeux, 1673-1702 ; — Annoires, 1680 ; — Anteuil, 1702 ; — Apremont, 1719 ; — Arbecy, 1672 ; — Arbois, 1733 ; — Arc-sous-Cicon, 1671-1746 ; — Aresches, 1777-1778 ; — Arguel, 1727 ; — Arlay, 1683-1709 ; — Aroz, 1676.*

G 644. (Liasse.) — 42 pièces papier.

1667-1781. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Arpenans, 1667 ; — Athoze, 1675 ; — Audeux, 1696 ; — Aumont, 1667 ; — Authoison, 1680 ; — Autoreille, 1667-1703 ; — Avanne et Aveney, 1716 ; — Avilley, 1709-1750 ; — Azans et Crissey, 1690 ; — Barézia, 1667 ;*

— *Bard-lez-Pesmes*, 1687 ; — *Batterans-lez-Gray et Ancier*, 1672-1781.

G 645. (Liasse.) — 45 pièces papier.

1660-1776. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : *Baulay*, 1668 ; — *Beaujeu et Saint-Vallier*, 1673-1720 ; — *Beaumont*, 1660-1669 ; — *Belfort*, 1686 ; — *Belmont*, 1667-1679 ; — *Bersaillin*, 1712-1776 ; — *Besançon (Sainte-Madeleine)*, 1671-1717 ; — *Beure et Velotte*, 1681-1682.

G 646. (Liasse.) — 36 pièces papier, 2 sceaux.

1670-1768. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : *Beveuge*, 1681 ; — *Bezain*, 1672 ; — *Bians et Goux-lez-Usiers*, 1672-1682 ; — *Bletterans*, 1754 ; — *Blois et La Doye*, 1712 ; — *Blondefontaine*, 1680 ; — *Blussans, La Grange, Médière et La Prétière*, 1673-1768 ; — *Blye*, 1680 ; — *Bois-la-Ville*, 1670 ; — *Bolandoz*, 1710 ; — *Bonnal et Tressandans*, 1710.

G 647. (Liasse.) — 39 pièces papier.

1664-1779. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : *Bonnay et Devecey*, 1664-1670 ; — *Bonnétage*, 1670 ; — *Bonnevent*, 1779 ; — *Bouclans*, 1668-1764 ; — *Boujailles*, 1698 ; — *Boulot*, 1717-1718 ; — *Boult*, 1700 ; — *Bourguignon*, 1668-1715 ; — *Bouverans*, 1676 ; — *Branne*, 1673-1687 ; — *Brans*, 1710.

G 648. (Liasse.) — 44 pièces papier.

1665-1777. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : *Brésaucourt*, 1731 ; — *Bresilley*, 1665-1777 ; — *Breuches*, 1698 ; — *Briaucourt*, 1737 ; — *Broye*, 1679 ; — *Brussey*, 1683 ; — *Bucey*, 1671 ; — *Buffard*, 1738 ; — *Buffignécourt*, 1669 ; — *Buvilly*, 1667-1706 ; — *Bussièrès*, 1674 ; — *Busy*, 1676-1762 ; — *Byans*, 1776-1777 ; — *Calmoutier*, 1676.

G 649. (Liasse.) — 39 pièces papier.

1635-1773. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : *Cenans*, 1677 ; — *Cendrecourt*, 1694-1722 ; — *Cendrey*, 1679-1716 ; — *Cernans*, 1715-1782 ; — *Cernay*, 1673 ; — *Cernon*, 1773 ; — *Cerre et Autrey*, 1732 ; — *Chaffois*, 1673 ; — *Chalème*, 1707 ; — *Chalèze*, 1678 ; — *Chamblay*, 1655-1667 ; — *Chantrans*, 1709.

G 650. (Liasse.) — 47 pièces papier.

1666-1776. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : *Chapelle-d'Huin*, 1764 ; — *Chapelle-Saint-Quillain et Saint-Gand*, 1704 ; — *Chapelle-Voland*, 1711 ; — *Chapois*, 1667 ; — *Charcenne*, 1729 ; — *Charchillat*, 1677 ; — *Charcier*, 1673 ; — *Chariez*, 1748 ; — *La Chassagne et Rye*, 1666-1713 ; — *Chassey-lez-Montbozon*, 1761 ; — *Châtenois-lez-Belfort*, 1776 ; — *Chaumercenne*, 1683 ; — *Chaumergy*, 1771.

G 651. (Liasse.) — 45 pièces papier.

1668-1768. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : *Chambornay-lez-Pin*, *Samagney et Vregille*, 1670-1678 ; — *Champagney-lez-Lure*, 1744 ; — *Champagney-lez-Pesmes*, 1698 ; — *Champagnole*, 1679 ; — *Champvans (Audeux)*, 1668 ; — *Champvans-lez-Dole et*

Saint-Vivant, 1668 ; — *Champvans-lez-Gray et Esmoulins*, 1700 ; — *Chantes*, 1736 ; — *Chantonay*, 1672 ; — *La Chapelle-lez-Rennes*, 1672-1768.

G 652. (Liasse.) — 36 pièces papier.

1668-1778. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : *Chauvirey-le-Vieux*, 1731 ; — *Chaux-lez-Port*, 1669 ; — *La Chaux-en-Bresse*, 1773 ; — *Chaux-lez-Châtillon*, 1683 ; — *Chazot*, 1750 ; — *Chemin*, 1762 ; — *Cheveney*, 1733 ; — *Chissey*, 1702 ; — *Choisey*, 1671 ; — *Clairvaux-lez-Vaux-d'Ain*, 1667-1709 ; — *Cognières et Bouhans*, 1777 ; — *Colonne*, 1694-1778 ; — *Combeaufontaine*, 1707 ; — *Commenailles*, 1713 ; — *Conflandey*, 1668 ; — *Confracourt*, 1668.

G 653. (Liasse.) — 36 pièces papier, 3 sceaux.

1669-1785. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : *Contréglise*, 1672-1694 ; — *Corravillers*, 1670 ; — *Corcondray, Corcelles et Boismurie*, 1708 ; — *Cornot*, 1689-1785 ; — *Corre, Montcourt et Ranzeville*, 1669 ; — *Cour-lez-Baume*, 1717 ; — *Courbouzon*, 1678 ; — *Courchaton*, 1672-1703 ; — *Courcuire*, 1702 ; — *Courlans et Chavannes*, 1676 ; — *Cour-Saint-Maurice*, 1686 ; — *Courtemâche*, 1733.

G 654. (Liasse.) — 36 pièces papier.

1632-1766. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : *Courvières*, 1668 ; — *Cramans*, 1766 ; — *Crançot et Nevy*, 1670 ; — *Cromary*, 1632-1669 ; — *Crosey. Orve et Chazot*, 1679 ; — *Crotenay*, 1671 ; — *Cugney*, 1704 ; — *Cuse*, 1667 ; — *Cussey-sur-l'Ognon*, 1668-1675 ; — *Dambelin*, 1680.

G 655. (Liasse.) — 40 pièces papier.

1673-1732. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : *Dammartin-lez-Pesmes*, 1687-1689 ; — *Damparis*, 1684 ; — *Dampierre (Jura)*, 1673-1762 ; — *Dampierre-lez-Conflans*, 1685 ; — *Dampierre-lez-Montbéliard*, 1667-1732 ; — *Dampierre-lez-Montbozon*, 1713 ; — *Dampjoux*, 1670-1723.

G 656. (Liasse.) — 36 pièces papier.

1667-1771. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : *Damprichard*, 1680-1683 ; *Dannemarie, Pouilley-Français, Villers-Buzon*, 1721-1722 ; — *Darboigny*, 1667-1771 ; — *Delémont*, 1754 ; — *Deluz et Laissey*, 1717 ; — *Demangeville*, 1670-1722 ; — *Déservillers*, 1693.

G 657. (Liasse.) — 35 pièces papier, 1 sceau.

1666-1765. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : *Desnes*, 1669-1713 ; — *Dole*, 1702-1749 ; — *Domblans*, 1670 ; — *Dommartin, Houtaud et Vuillecin*, 1687-1765 ; — *Dompierre, Présilly, Saint-Georges, Senay et Vampournay*, 1687 ; — *Doubs et Arçon*, 1703 ; — *Échenoz-le-Sec*, 1678 ; — *Écot*, 1666-1669 ; — *Enfonvelle*, 1674.

G 658. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 40 pièces papier, 1 sceau.

1670-1761. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : Épenoy, 1670 ; — Éclans et Éclangeot, 1676 ; — Éternoz, Montmahoux, Sarraz, 1676 ; — l'Étoile et Saint-Didier, 1725 ; — Étrepigny, 1674-1761 ; — Évillers, 1712-1717 ; — Eysson et Dompnel, 1671.

G 659. (Liasse.) — 35 pièces papier.

1668-1768. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : Falletans, 1675-1676 ; — Faucogney, 1668 ; — Faverney, 1705-1732 ; — Fay-en-Bresse, Foullénay, Tassenière et Bretenièrre, 1695-1768 ; — Fay-en-Montagne, 1708 ; — Fédry, 1675 ; — Fessevillers, 1691 ; — Le Fied, 1706 ; — Filain, 1759-1760 ; — Flangebouche, 1669 ; — Fleurey-lez-Faverney, 1695 ; — Foncine, 1695 ; — Fondremand, 1669-1677.

G 660. (Liasse.) — 74 pièces papier.

1667-1771. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : Fontain, 1682-1771 ; — Fontaine, Montby et Viéthorey, 1665-1763 ; — Fontenois et Villars (Suisse), 1771 ; Fontenois-lez-Montbozon, 1667-1668 ; — Fort-du-Plasne, Grand-Plasne et Petit-Plasne, 1675 ; — Foucherans-lez-Trepot, 1706 ; — Fougerolles, 1688-1737 ; — Fourg, 1721 ; — Francalmont, 1669-1708 ; — Francourt, 1723 ; — Franois, 1668.

G 661. (Liasse.) — 34 pièces papier.

1668-1779. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : Fraroz, 1689-1762 ; — Frasnè-en-Montagne, 1672 ; — Frasnòis-en-Montagne, 1678 ; — Fresne-Saint-Mammès, 1683-1728 ; — Fresse, 1765 ; — Frotey-lez-Lure, 1769 ; — Gendrey, 1676 ; — Genevrey, 1668 ; — Gevigney et Mercey, 1715 ; — Gevingey, 1676 ; — Gézier et Montboillon, 1676-1764 ; — Gilley, 1690 ; — Glères, 1751 ; — Godoncourt, 1765-1779.

G 662. (Liasse.) — 35 pièces papier.

1667-1743. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : Gonsans, 1668 ; — Gouhelans, 1699 ; — Gouhenans et Vuillafans, 1670-1743 ; — Gourgeon, 1667-1732 ; — Goux-lez-Dole et Villette, 1669-1782 ; — Grand'Combe-de-Morteau, 1668-1701.

G 663. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 34 papier.

1671-1786. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : Grandecourt, 1764 ; — Grandfontaine (Saint-Vit), 1673-1726 ; — Grandfontaine, Roche d'Or (Suisse), 1754-1755 ; — Granges-la-Ville et le Bourg, 1669-1710 ; — Graveleuse (Rosey) ; 1716-1722 ; — Grozon, 1671-1779 ; — Gruèy (Vosges), 1678 ; — Guiseuil, 1679 ; — Gy, 1680-1751 ; — Hugier, 1679-1775 ; — Hyèvre-Magny, 1682-1786.

G 664. (Liasse.) — 39 pièces papier.

1674-1771. — *Procès soutenus par ou contre des communes* : Igny, 1674 ; — Ivory, 1678-1771 ; — L'Isle-sur-le-Doubs, 1669-1752 ; — Jouhe, 1676 ; — Jussey, 1688 ; — Labergement-de-la-Ronce et Aumur, 1755 ; — Labergement-du-Navoy, 1688 ; — Labergement-Sainte-Marie, 1783 ; — Lâître, 1731.

G 665. (Liasse.) — 38 pièces papier.

1657-1764. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Lambrey, 1669-1733 ; — Lanans, 1674 ; — Landresse, 1688 ; — Lantenne-Vertières, 1727 — Lanthenans, 1754 ; — Larnod, 1670 ; — Laval, 1692-1693 ; — Lavans, Lavangeol et Romange, 1657-1689 ; — Lavernay, 1670 ; — Lavoncourt, 1672-1764 ; — Lebetain, 1752 ; — Legna, 1762 ; — Levier, 1671 ; — Lombard, Vincent, Froideville, Recanoz, 1671-1710.*

G 666. (Liasse.) — 40 pièces papier.

1667-1754. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Lomont, Faymont, 1667-1754 ; — Longuy, 1668-1669 ; — Loray, Avoudrey, Flangebouche, 1676-1710 ; — Lure, 1709-1710 ; — Luxeuil, 1672-1673 ; Lyoffans, 1670-1675 ; — Macornay et Vaux-sous-Bornay, 1670-1678 ; — Magny-lez-Jussey, 1667-1668 ; — Maîche, 1677 ; — Mailleroncourt-Saint-Pancras, Betoncourt, 1679.*

G 667. (Liasse.) — 37 pièces papier.

1667-1764. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Mailley et Chazelot, 1675-1764 ; — Maizières et Granvelle, 1667-1670 ; — La Malachère, 1729-1730 ; — Malange et Vriange, 1708 ; — Malans et Fertans, 1667-1709 ; — Mamirole, 1668-1669.*

G 668. (Liasse.) — 35 pièces papier.

1665-1755. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Marchaux, 1665-1755 ; — Marigny, 1672 ; — Martigna, 1667 ; — Martinville, 1672 ; — Maynal, 1718 ; — Mazerolle, 1739 ; — Médières, La Prétière et Blussans, 1754 ; — Melecey et Villargent, 1674-1732 ; — Melincourt, 1709 ; — Melisey 1672-1673 ; — Membrey, Brotte et Vaites, 1698 ; — Ménétru-le-Vignoble, 1712.*

G 669. (Liasse.) — 38 pièces papier.

1670-1764. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Mérey et Vieilley, 1670 ; — Mesmay, 1755 ; — Mesnay, 1680-1764 ; — Meurcourt, 1688-1728 ; — Mièges, 1705 ; — Moffans, 1743 ; — Moimay, 1668 ; — Moirans, 1678 ; — Molain, 1710 ; — Mollans, Genevreuille et Liévans, 1709 ; — Molay, 1670-1684 ; — Moncley, 1687.*

G 670. (Liasse.) — 42 pièces papier.

1667-1745. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Mondon, 1732 ; — Monnet, 1680 ; — Mont et Villerschemin, 1668 ; — Montaigu, 1713 ; — Montain, 1671 ; — Montarlot-lez-Rioz, 1701 ; — Montbarrey, 1715-1745 ; — Montbozon, 1680 ; — Mont-de-Villers, 1697 ; — Montenois, 1683 ; — Montfaucon, 1667 ; — Montigny-lez-Cherlieu, 1677-1736.*

G 671. (Liasse.) — 35 pièces papier.

1667-1738. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Montigny-lez-Vesoul, 1676 ; — Montolier, 1667-1764 ; — Mont-sous-Vaudrey, 1668 ; — Montussaint, 1675-1694 ; — Morbier, 1716 ; — Motey-sur-Saône et Mercey, 1714-1715 ; — Mouchard, 1738 ; — Mouthe, 1728 ; —*

Mouthier et Lods, 1699 ; — Myon et Alaise, 1676-1762.

G 672. (Liasse.) — 40 pièces papier.

1668-1772. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Naisey, 1697-1698 ; — Nancray, 1681-1682 ; — Nans (Grand et Petit), 1733 ; — Neublans (Grand et Petit Meix), 1689-1772 ; — Neuchâtel, 1678 ; — Neurey, 1725 ; Neuvelle et Voisey, 1677 ; — Neuvelle-lez-la Charité, 1668 ; — Nevy, 1671-1769 ; — Noidans-le-Ferroux, 1673 ; — Norton, 1714-1782 ; — Noroy-l'Archevêque, 1688-1727.*

G 673. (Liasse.) — 40 pièces papier.

1664-1783. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Nozeroy, 1671-1698 ; — Oiselay, 1673 ; — Onans, 1668-1758 ; — Ounans, 1664-1668 ; — Onoz, 1675-1771 ; — Orchamps-lez-Dole, 1760 ; — Orchamps-Vennes, 1783.*

G 674. (Liasse.) — 38 pièces papier.

1558-1778. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Orgelet, 1558-1778 ; — Ormoy, 1669 ; — Orsans, 1683-1684 ; — Osselle, 1757 ; — Palise, Venise, Moncey, Thurey, 1676 ; — Paroy, 1668-1669 ; — Le Pasquier, 1678-1682.*

G 675. (Liasse.) — 36 pièces papier.

1667-1769. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Passavant (Doubs), 1718 ; — Passonfontaine, 1683 ; — Pelousey, 1690 ; — Peseux, 1668-1769 ; — Pesmes, 1678-1690 ; — Petit-Noir, 1696-1767 ; — Pierre-fontaine-lez-Varans, 1691 ; — Pimorin, 1719 ; — Pirey, 1667-1669.*

G 676. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 32 pièces papier, 3 sceaux.

1667-1785. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Plainoiseau, 1673-1713 ; — Plancher-Bas, 1667-1785 ; — les Planches d'Arbois, 1706 ; — Pleure, 1669 ; — Polaincourt, 1669-1674 ; — Poligny, 1712 ; — Pompierre, 1691 ; — Pontcey, Boussières, Chemilly, 1672-1721 ; — Porrentruy (Suisse), 1675.*

G 677. (Liasse.) — 35 pièces papier.

1667-1775. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Port-Lesney, 1678 ; — Port-sur-Saône, 1667 ; — Pouilley-les-Vignes, Champagney, Champvans, Frânois, Serre, 1674-1689 ; — Preigney, 1697 ; — Provenchère, 1673-1679 ; — Pugey, 1666 ; — Pupillin, 1710-1775 ; — Purgerot, 1679 ; — Pusey et Charmoille, 1680-1737.*

G 678. (Liasse.) — 37 pièces papier.

1417-1754. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Pusy, 1674-1679 ; — Quenoche, 1668 ; — Quers, 1675-1738 ; — Quincey, 1719-1720 ; — Quingey, Lombard et Pessans, 1754 ; — Rahon-lez-Dote, 1417-1670 ; — Rancenay, 1745.*

G 679. (Liasse.) — 40 pièces papier.

1590-1787. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Rang-lez-l'Isle, 1680-1723 ; — Ray, 1727-1728 ; — Reclère, 1747 ; — Recologne-lez-Marnay, 1787 ; — Rioz, 1668 ; — La Rixouse, 1728-1730 ; — Rochefort, 1590-1676.*

G 680. (Liasse.) — 38 pièces papier, 1 sceau.

1668-1732. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Rochejean, 1670-1672 ; — Romange, 1689 ; — Ronchaux et Montfort, 1670 ; — Rosières-sur-Amance, 1712 ; — Rougemont, 1669-1670 ; — Roulans, 1673 ; — Roye, 1688-1719 ; — Ruffey, Bart et Quintigny, 1669 ; — Rurey, 1668-1669 ; — Rye, 1667 ; — Saint-Aubin, Ovanches et Chassey, 1704 ; — Saint-Broing, 1717 ; — Saint-Cyr, 1734 ; — Saint-Dizier, 1752 ; — Saint-Germain, 1701 ; — Saint-Gorgon, 1689 ; — Saint-Hilaire et Pouligney, 1666-1697.*

G 681. (Liasse.) — 39 pièces papier, 1 sceau.

1668-1714. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Saint-Hippolyte, 1715 ; — Saint-Juan, 1675 ; — Saint-Julien-Russey, 1706 ; — Saint-Laurent-de-la-Roche, 1714 ; — Saint-Lothain, 1683-1698 ; — Saint-Loup-lez-Dole, 1672-1684 ; — Saint-Loup-sur-Semouse, 1703 ; — Saint-Lupicin, 1669-1673 ; — Saint-Marcel-lez-Noroy, 1671 ; — Saint-Maurice, 1671-1672 ; — Saint-Pierre-sous-Vadans, Mathenay et Molamboz, 1710 ; — Saint-Laurent, 1680 ; — Saint-Sulpice, 1670 ; — Saint-Vivant, 1668.*

G 682. (Liasse.) — 38 pièces papier.

1667-1729. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Saint-Ylie, 1668 ; — Sainte-Colombe, 1682 ; — Sainte-Marie-en-Chânois, 1710 ; — Sainte-Marie-en-Chaux, 1668-1729 ; — Salins (Notre-Dame), 1710 ; — Sancey, 1683 ; — Santans, 1700 ; — Saône, 1683 ; — Saulnot, 1675 ; — Scey-sur-Saône, 1674-1723 ; — Soye, Gratteris et Vauchoux, 1667-1669.*

G 683. (Liasse.) — 37 pièces papier, 1 cachet.

1669-1783. — *Procès soutenus par ou contre des communes : Selles, 1667-1675 ; — Semmadon, 1669-1783 ; — Senaide, 1712 ; — Senargent, 1675 ; — Sergenon, 1666 ; — Sermange, 1698 ; — Serqueux, 1704 ; — Servigney-lez-Montbozon et Montagney, 1730-1732 ; — Servin (Lasnans), Fontenelle, Randevillers, Vaudrivillers, Vellevans, 1698 ; — Seveux, 1704 ; — Sirod, 1699 ; — Solemont, 1743 ; — Soucia, 1668 ; — Souvans, 1777-1778.*

G 684. (Liasse.) — 38 pièces papier.

1667-1773. — *Procès intentés par ou contre des communes : Soye, 1667 ; — Supt, 1683 ; — Tarcenay, 1667 ; — Tavey, 1670 ; — Thervay, 1682-1773 ; — They, 1673-1773 ; — Thise, 1670 ; — Thon, 1697 ; — Thoraise, 1673-1676 ; — Tincey, 1666-1720 ; — Toulouse et Fangy, 1709-1740 ; — Tourmont, 1771.*

G 685. (Liasse.) — 36 pièces papier.

1671-1778. — *Procès intentés par ou contre des communes : Traves, 1675-1720 ; — Trenal, 1770 ; — Tromarey, 1710 ; — Vadans-lez-Arbois et Montmalin, 1671-1672 ; — Vadans-lez-Gray et la Grande-Résie, 1710 ; — Vaivre et Montoille, 1682-1737 ; — Valay, 1678 ; —*

Valdahon, 1672-1698 ; — Valleroy-le-Bois, 1721-1722 ; — ValSaint-Éloi, 1732 ; — Vantoiux, 1671.

G 686. (Liasse). — 40 pièces papier, 1 sceau.

1670-1773. — Procès intentés par ou contre des communes : Vauconcourt et Nervezain, 1670-1719 ; — Vaudrey, 1682-1773 ; — Vaux-sur-Poligny, 1679-1690 ; — Velleclaire, 1671 ; — Vellefaux, Autricourt et Valleroy, 1668-1720 ; — Vellefrange, 1671 ; — Vellefrey, 1671 ; — Velleguindry, 1680 ; — Vercel, 1710 ; — Vernantois, 1672 ; — Vers-sur-Salins, 1669.

G 687. (Liasse). — 34 pièces papier.

1667-1733. — Procès intentés par ou contre des communes : Vers-sous-Sellières, La Ronce, Le Villey, Francheville et Crécy, 1686 ; — Villars-le-Pautel, 1678 ; — Villars-Saint-Georges, 1674-1684 ; — Villars-sous-Écot, 1713 ; — La Villedieu et Équevilley, 1678-1684 ; — Villeneuve d'Aval, 1733 ; — Villeneuve, 1670 ; — Villers-Farlay, 1683.

G 648. (Liasse.) — 44 pièces papier.

1667-1679. — Procès intentés par ou contre des communes : Villers-la-Ville et Villersexel, 1750 ; — Villers-les-Bois, 1716-1717 ; — Villers-le-Sec, Lomont et Pont-les-Moulins, 1679-1722 ; — Villers-Robert, 1709-1712 ; — Villers-sous-Montrond, 1779 ; — Villers-sur-Port, 1668 ; — Villers-Vaudey, et Betoncourt, 1670 ; — Villevieux et Bletterans, 1692 ; — Vincelles, 1667.

G 689. (Liasse.) — 33 pièces papier.

1672-1778. — Procès intentés par ou contre des communes ; Virey, 1703 ; — Voisey et Neuville, 1672-1725 ; — Voray, 1678 ; — Vouécourt, 1669 ; — Vouhenans, 1778 ; — Vuillafans, 1694 ; — Vy-lez-Lure, 1728-1787 ; — Vyt-lez-Belvoir, 1703-1771.

G 690. (Liasse.) — 37 pièces papier (dont 4 imprimés), 1 sceau.

1760-1772. — Procès en réunion de bénéfices. Réunion de la mense abbatiale de Favorney à la mense conventuelle. Brevet par lequel le Roi consent à ce que les religieux de Favorney se pourvoient en cour de Rome pour obtenir cette réunion, 1769 ; — « bulla pensionis perpetuæ quatuor mille et quingentarum librarum turonensium in favorem abbatissæ et canonissarum nobilium... capituli de Montigny, Bisuntinensis diocesis... super fructibus et redditibus tam mensæ abbatialis monasterii de Favorney... abbalissæ et canonissis... persolvendæ, ab omnibus oneribus et subventionibus immunis et liberæ « a Clemente XIV concessa, 1770 (impr. in-4 de 10 p. » E typographia Fr.-Amb. Didot, 1771 ») ; — traduction française de la même bulle (impr. in-4 de 7 p. 1772) ; — « bulla suppressionis et extinctionis tituli monasterii de Favernay... » a Clemente concessa, 1771) impr. in-4 de 12 p., « e typographia Fr.-Amb. Didot, 1771). — Lettres royales autorisant la réunion de l'abbaye des dames de Montigny à l'abbaye de Favorney, prononcée par le pape, sous cette clause qu'une pension de 4,500 l. sera payée aux abbesses et chanoinesses par les religieux de Favorney, 1771 ; — procédures préparatoires à cette réunion et à la réunion de la mense abbatiale de Favorney à la mense des religieux, 1771-1772 ; — décret de réunion des deux menses, 1772, 30 avril ; — état de frais de la procédure devant l'official ; — décret de sécularisation de l'abbaye de Baume-des-Dames, ordre de Saint-Benoit, 1760 ; — «

bullæ secularisationis tam monasteriorum de Murback, Basiliensis, et de Lure, Bisuntinæ, respective diocesum. » A Clemente, 1764 (in-4 impr. de 35 p. » Parisiis, Didot ») ; — traductions françaises de cette bulle (2 exempl.).

G 691. (Liasse). — 37 pièces papier (dont 2 imprimés).

1779-1781. — *Procès en réunion de bénéfices.* Réunion du prieuré d'Arbois au chapitre noble de Château-Chalon. Assignations, proclamations et affiches, 1780 ; — procurations de l'abbesse de Château-Chalon, Marie-Anne de Watteville, et de toutes les chanoinesses : Charlotte-Désirée de Stain, coadjutrice ; Antoinette de Falletans, doyenne et portière ; Antoinette de Chargères, Gabrielle de La Poype de Serrière, chapelaine ; Anne-Dorothée du Pasquier de la Villette, Éléonore-Augustine-Thérèse de Froissard de Charmoncel, Adélaïde d'Aremberg, Marie-Anne de Moyria, Marie-Prospère-Bonaventure de Belot d'Ollans, Thérèse-Auguste de Stain, Charlotte de Moyria de Montange, sacristaine ; — de Marie-François de Bocquet de Courbouzon, prieur d'Arbois ; — de l'archevêque Raymond de Durfort ; — état de revenus de l'abbaye de Château-Chalon et du prieuré d'Arbois ; — délibération de l'abbesse et des chanoinesses concernant l'administration commune éventuelle des biens du prieuré d'Arbois, 25 novembre ; — « bulla suppressionis prioratus conventualis ordinis sancti Benedicti oppidi seu loci d'Arbois, Bisuntinensis diocesis.... illiusque perpetuæ unionis, furne abbatialis et capitularis abbatie vulgi de Château-Chalon nuncupatæ, ejusdem ordinis.... » a Pio VI concessa, 1780, 15 juin (impr. in-4 de 16 p., Paris, Simon, 1780) ; — analyse française de la bulle ; — brevet de consentement du Roi à cette suppression et réunion, 1779, 16 juin ; lettres d'attache du Roi, 28 juillet ; enregistrement par le parlement de Besançon, 19 août ; requête en fulmination à l'official de Besançon, 21 octobre (impr. de 11 p. in-4, Besançon, Couché, 1780) ; — information, procès-verbal, fulmination de la bulle par l'official, M. Bailly, 1780-1781, 3 février.

G 692. (Liasse.) — 61 pièces papier,

1106-1764. — *Procès en réunion de bénéfices.* Réunion des prieurés de Cusance et de Sirod à l'abbaye de Saint-Claude. Copies : d'une donation du prieuré de Cusance à l'abbaye de Saint-Claude, par Ponce, archevêque de Besançon, 1106 ; — d'une donation de l'église de Sirod, avec confirmation d'un grand nombre d'églises à la même abbaye par l'archevêque Humbert, 1151 ; — donation des églises du Grand et du Petit-Crosey à l'abbaye de Saint-Claude et au prieuré de Cusance, par l'archevêque Amédée de Tramelay, 1212 ; — extrait d'un diplôme de Frédéric IV, empereur, confirmant les privilèges de Saint-Claude, 1238 ; — reconnaissance des redevances dues à Saint-Claude par chacun de ses prieurés, 1392 ; — délibération et procuration par le chapitre général de Saint-Claude, 1471 ; — ordonnances des définiteurs du chapitre général, 1653 ; — bulle d'érection d'un évêché à Saint-Claude, avec sécularisation du monastère, 1742 ; — fulmination par l'official de Lyon, M. de La Crose de Faramain ; patentes royales confirmatives ; — arrêt du parlement de Besançon ordonnant l'enregistrement des bulles ; — arrêt du Conseil rendu entre l'évêque de Saint-Claude et son chapitre, 1750 ; — dispositif de la bulle de sécularisation de Baume-les-Messieurs, 1759 ; — procédures, informations relatives à la réunion des prieurés de Cusance et Sirod 1762-1764 ; — minute du décret de réunion rendu par l'official Joseph-Perronne du Tartre de Chilly, 1764, 11 août.

G 693. (Liasse.) — 27 pièces papier, 1 sceau.

1780-1781. — *Procès en réunion de bénéfices.* Réunion du prieuré de Grandecourt à la

Mission de Notre-Dame de Beaupré-lez-Besançon. Assignations ; — états des biens et revenus de la maison de Beaupré et du prieuré de Grandecourt, 1781 ; — commission donnée par l'archevêque Raymond de Durfort à son vicaire général, Charles-Marie Maire d'Hurecourt pour procéder à Ray (en la maison du chanoine Foley) à la fulmination de la bulle réunissant Grandecourt ; — consentement à la réunion donné par le prieur, Marie-François de Boquet de Courbouzon ; — significations et proclamations de bulles ; — bulle de Pie VI réunissant Grandecourt à Beaupré, 1780, 28 septembre ; — fulmination de la bulle par Claude-Antoine-Joseph Bailly, pro-official, 1781, 3 mars.

G 694. (Liasse.) — 26 pièces papier, 2 sceaux.

1765-1766. — *Procès en réunion de bénéfices.* Réunion du prieuré de Frontenay à la Mission de Beaupré. Bulles de Clément XIII, réunissant le prieuré de Frontenay à Beaupré, 1765, 20 février ; — procuration donnée par les missionnaires MM. Humbert, supérieur ; C.-J. Drouhard, Prévost, Denizot, Paris, Bouveret, secrétaires, 1766 ; — requêtes, assignations, procès-verbal, information ; — fulmination de la bulle par l'official, Joseph-Perronne du Tartre de Chilly, 17 juillet.

G 695. (Liasse.) — 26 pièces papier, 1 sceau.

1759-1772. — *Procès en réunion de bénéfices.* Réunion du prieuré de Saint-Lothain à l'abbaye sécularisée de Baume-les-Messieurs. Bulles de Clément XIII réunissant Saint-Lothain et tous offices claustraux à Baume, 1759, 28 avril ; — patentes royales confirmatives, 1761 ; — requête du chapitre de Baume à l'official de Besançon, pour obtenir la réunion effective de Saint-Lothain, 1771 ; — commission donnée par l'archevêque Antoine-Clériadus de Choiseul, à M. Baulard d'Angirey, pour les réquisitions nécessaires ; — formalités, procès-verbaux, assignations et publications ; — fulmination de la bulle et sentence de réunion, 1772, 5 février.

G 696. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 33 papier (dont 1 cahier de 17 feuillets).

1594-1640. — *Procès civils.* Enquête faite à Dole devant notaire de l'officialité, 1594 ; — collocation de biens à Léonor de Saint-Mauris, chevalier, seigneur de Montbarrey, 1598 ; — procès entre Guillemette Furet, veuve de Simon Vuillaume, vigneron à Besançon, et Claudine Saget, Denise Maillard et Jeanne Gignard, v. 1630 ; — entre Antoine Prevostet, serrurier, et François Mairot, de Besançon ; — entre le curé et les chapelains de Besançon et Marc-Antoine de Pillot, seigneur du Châtelard, pour une rente, 1636 ; — entre Claude Nardin, de Besançon, et le notaire Jacques Verny, pour restitution *in integrum*, 1640 ; — entre les Minimes du comté de Bourgogne et Sabine Bancenet, dame de Larderet, 1640.

G 697. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 32 papier, 1 sceau.

1643-1679. — *Procès civils.* Procureur fiscal contre Antoine Guyot, chapelain de Saint-Pierre, 1643 ; — le même contre Laurent Vernier, de Salins, 1650 ; — les Ursulines de Thonon contre Pierre-Louis Chaillot, chanoine de Saint-Anatoile de Salins, pour pensions de religieuses, 1659 ; — entre Perrenette Bouvet, de Cademène, et Jacques Barretet, d'Épeugney, v. 1660 ; — entre Guillaume Charpiot, notaire, comme tuteur de Marie-Thérèse de La Tour, et Thomas Nepveur, notaire à Besançon, 1662 ; — entre Renaud Ballyet, boucher à Besançon, et Louise Laurent, 1664 ; — entre Léonard, François et Étienne Coulon et Jean-Baptiste Coulon, tous vignerons à

Besançon, vers 1670 ; — entre Jean-Claude de Scey, baron de Chevroz, et les habitants de Voray, les Minimes intervenant, 1679.

G 698. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 46 papier (dont 2 cahiers de 21 et 27 feuillets).

1681-1703. — *Procès civils.* Jeanne-Pierre Mairot, de Courtefontaine, contre Charles Bournot, de Liesle, héritier de Guillaume Bournot, son frère, curé de Mercey-le-Grand, pour obtenir remboursement d'argent, 1681-1703.

G 699. (Liasse.) — 49 pièces papier.

1716-1761. — *Procès civils.* Le sieur Raufin, contre le sieur Martin, curé d'Avanne, en paiement de travaux, 1716 ; — Pierre-Joseph Bidey, de Dole, contre Jeanne-Baptiste Jacquinet, de Dole, en matière de parenté et affinité, 1717 ; — Jean-Baptiste Barthod, vivandier au Plaimbois-du-Miroir, contre Pierre-Joseph Arnoux, vicaire au Mémont, 1719 ; — les habitants de La Sommette contre leur curé, le sieur Tournier, 1738 ; — Claude-François Godard, familier à Gray, contre Léonard Barrey, marchand à Luxeuil, pour vente de quarante bouteilles d'eau de cerise, à 16 sous la bouteille, 1739 ; — Gabrielle Richard, de Boussières, veuve de Salviati, contre le chanoine Claude-Léonard de Boussières, 1739 ; — Pierre-Alexis Monnin, prêtre à Mouthier, contre Antoine Bullet, ancien curé du lieu, pour paiement de salaires, 1741-1761 ; — Jean-Baptiste Joly, familier à Gray, contre Claudine Bressand, en règlement de gages et salaires, 1742 ; — Léonard Roussel, curé de Fondremand, contre Jeanne-Claude Chapitey, femme de Nicolas Burteille, échange de terres, 1742.

G 700. (Liasse.) — 89 pièces papier, 2 sceaux.

1743-1752. — *Procès civils.* Jean-Pierre Nicole, de Marnay, contre Jacques Vacheresse, curé de Courchapon, 1743 ; — Alexandre Prévost, de Brussey, contre Jacques Boulanger, prêtre, en règlement de comptes, 1743 ; — Laurent Courtaillon de Montdoré, curé d'Alaincourt, contre François de Massey, de Passavant, pour cautionnement et répartition d'argent, 1743 ; — Claude Buchin et les Ursulines de Saint-Gengoul contre Claude Vuillemain, curé de Domblans, pour remboursement d'honoraires comme vicaire, 1743 ; — Jeanne Bergère, de Lizine, contre Charles-Guillaume Largeot, familier à Quingey, en paiement de gages, 1744 ; — les habitants de Chambornay-lez-Belleveaux contre Pierre-François Faittout, leur curé-pour l'élection du maître d'école, 1744-1745 ; — Jean-Baptiste Roy, drapier à Vezet, contre Nicolas Regard, curé du lieu, pour paiement de marchandises, 1745 ; — Pierre-Antoine Jeanperrin, contre le sieur François, familier à Quingey, 1746 ; — les familiers de Mouthier contre Antoine Bullet, curé du lieu, au sujet des fonctions du receveur de la familiarité, 1748-1752.

G 701. (Liasse.) — 98 pièces papier (dont 1 cahier de 23 feuillets), 1 sceau.

1747-1772. — *Procès civils.* Pierre Blondeau, notaire à Clerval, contre Guillaume de Boutechoux, prieur de Lanthenans, pour dette, 1747-1755 ; — Charles Estevenon, fermier de la terre de Roche, contre Jean-François Caput, prêtre à Buffard, pour vente de douze muids de vin, 1749 ; — les communautés de Champlive, Dammartin, Glamondans, contre celles de Silley et Bretigney, en liquidation de dépens, 1749 ; — Jean-Baptiste Rose, familier à Quingey, contre Claude Tonnot, procureur au bailliage de cette ville, 1750 ; — Nicolas Jeunet, diacre, demeurant à Besançon, contre Jean-Claude-François Souret, procureur, en paiement de dettes, 1750-1754 ;

— Frédéric Renaud, hôte public à Dole, contre Joseph-Étienne Coquelin, prieur de Courtefontaine, en matière de dettes, 1758 ; — François Roy, de Gonsans, contre Antoine Mougin, curé de Châtillon, pour obtenir paiement de ses gages, 1758-1762 ; — Jeanne Vautravers, domestique de l'ancien curé de Mont, contre le procureur Souret, son frère, en paiement d'arriéré de gages, 1760-1772.

G 702. (Liasse.) — 51 pièces papier (dont 2 imprimés).

1762-1782. — *Procès civils.* Claude-Hubert Jantet, négociant à Poligny, contre Pierre-Denis Viennet, curé de Damparis, pour paiement de billets, 1762 ; — le gardien des Cordeliers de Gray, contre Jean-Claude Lhomme, frère lai dudit couvent, 1762 ; — Jean-Antoine Renaud, de Trouvans, vicaire à Mollans, contre son curé, le sieur Simonin, 1762 ; — Pierre Mourey et Élisabeth Chapelain, sa femme, laboureurs à Marchaux, contre le sieur Donat, curé du lieu, en arriéré de gages, 1762 ; — les habitants de Châtillon-le-Duc, contre leur curé, le sieur Mougin, en restitution de mobilier d'église, chaire à prêcher, etc., 1763-1764 ; — Anne-François Belot, avocat, et son épouse, contre Vincent Martin, familier à Poligny, 1766 ; — les frères et sœurs Charmet, imprimeurs à Besançon, contre le chapitre d'Arbois, en paiement de volumes livrés, 1772-1773 ; — la commune de Bugny, contre celle des Allemands, 1777 ; — Claude-Antoine Guyet, contre François Guyot, prêtre à Besançon, pour travaux de maçonnerie, 1780-1782.

G 703. (Liasse.) — 18 pièces papier.

1590-1706. — *Causes matrimoniales.* Claude Pergaud et Étienne, sa sœur, veuve d'Antoine Billerey, de Vercel, en répétition de deniers dotaux contre les héritiers Billerey, 1639 ; — conventions matrimoniales passées entre noble Pierre Morelot le jeune, fils de Pierre Morelot le vieux, de Fontenoy-en-Vosges, et Françoise Nardin, fille de Jean Nardin, de Besançon, vers 1590 ; — entre Jacqueline Nardin, fille de Jean Nardin et de Louise Nycol, et maître Outhenin Clément, notaire et procureur fiscal au siège d'Omans, 1591 ; — Jean Lebauld, de Prestin, contre Anne Boissot, de Moynay, 1660 ; — contrat de mariage entre Charles Bérangier, fils d'Étienne Bérangier, marchand, citoyen de Besançon, et d'Oudette Travault, et Marguerite Sagot, fille de Jean-Claude et de Jeanne Clément, 1663 ; — émancipation par Jean Michaud, son père, de Châtelblanc, de Claudine Michaud, récemment mariée à Dominique Marchand, de Besançon, 1684 ; — Gabriel Girard, contre Anne-Marie Normand, veuve d'Élion Melcot, de Fédry, en matière d'opposition à publication de bans, 1698 ; — Jean d'Arboussière d'Ambournil, contre Anne Labbé, de Clerval, en matière de promesses matrimoniales, 1698 ; — par Joseph Sauget, des Montarmots (territoire de Besançon), contre Reine Perrot, de Besançon, en exécution de promesses de mariage ; « estans en la rue de Charmont, en la ville de Besançon, ils se promirent réciproquement de s'épouser au plus tôt, en foy de quoy le demandeur luy auroit donné un demy-escu neuf valeur de trente-sept sols, et la deffenderesse luy auroit pareillement baillé une bague d'or en valeur d'un demy-louis d'or ; après quoy et dans le mesme instant, en témoignage plus fort de leur consentement mutuel, les parties auroient bu dans le mesme verre et mangé la rôtie trempée à l'ordinaire en semblable promesse, en présence de son père et de ses cousins, » 1702 ; — séparation pour dix ans de Claude Vardin, notaire, greffier en la justice du Val-d'Ajol, et d'Anne Grosjean, son épouse, 1706.

G 704. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 27 papier (dont 2 cahiers de 31 et 27 feuillets).

1711-1713. — *Causes matrimoniales.* Procès intenté contre son mari, le sieur Étienne Perron,

apothicaire à Besançon, par Sébastienne Baud, son épouse, pour sévices et injures graves, devant entraîner séparation. Sommations, contredits, productions, adjonctions ; — enquête devant le profficial Pierre-François Raclet : « plusieurs injures comme de bougresse, de putain et autres semblables, auxquelles succédèrent quantité de coups de canne très violents dont le deffendeur ne se contenta pas, l'ayant traînée avec cela par les cheveux de manière que la produisante fut alitée prez de huit jours...., » 1712, 15 juin ; — contredits, mandement délégatoire, conclusions et appointements, 1713.

G 705. (Liasse.) — 32 pièces papier, 1 sceau.

1714-1741. — *Causes matrimoniales.* Annulation, pour impuissance du mari, du mariage contracté entre Claudine Ducey, d'Orgelet, et Pierre Baud, drapier audit lieu, 1714 ; — demande de célébration de mariage par Pierre Gardet et Barbe Poy, de Gredisans, parents au degré prohibé, 1719 ; — demande analogue par Simon Lomond et Jacqueline Cadot, du Petit-Crosey ; enquête, 1719 ; — de Jacques Faure et Anne Foissard, de Grignoncourt, 1719 ; — Jeanne Bacoulon, de Salins, contre un soldat qui se prévalait d'un billet de promesse de mariage signé d'elle, vers 1720 ; — conventions matrimoniales entre Pierre-Ignace Parvenès, d'Aire en Artois, et Anatoile La Forge, fille de Claude La Forge et de Pierrette Bart, d'Ornans, 1723 ; — Jeanne Viard, de Robecourt en Lorraine, désirant se marier, fait certifier qu'elle est libre de tout lien matrimonial par deux citoyens de Besançon, 1725 ; — Louise Dusillet, fille de Claude, auditeur honoraire en la Chambre des comptes, s'oppose à ce que des bans de mariage soient accordés à Dominique-Antoine Perrot, écuyer, prévôt de la maréchaussée, 1730 ; — enquête sur la parenté de Pierre-Joseph David et Charlotte Ferron, de Magnoncourt, prétendant se marier, 1735 ; — Jean Pourcherot, de Marnay, et Jeanne Buffet, de Chancevigney, demandent pour le sieur Darlin, curé de Marnay, qui s'y refuse, l'ordre de recevoir leurs fiançailles, 1738 ; — enquête sur la parenté d'Etienne Guichard, laboureur, et de Jacqueline Didelot, de Gézier, demandant dispense, 1739 ; — demande de publication de dispense accordée pour se marier à Antoine Simonin et Charlotte Féréal, de Citey, 1740 ; — procès en séparation entre Joseph-Eugène Carrey, notaire à Vercel, et Marie-Clémence Boudard, sa femme, fille d'un notaire de Long-Sancey, 1741 ; — enquête sur parenté de Joseph Porroz, et Catherine Mourrelle, de Fleurey-lez-Saint-Loup, 1741 ; — opposition à publication de bans de Jean-Nicolas Maire et Catherine Lemercier, de Fougerolle, par Barbe Nardin, 1741.

G 706. (Liasse.) — 48 pièces papier.

1744-1764. — *Causes matrimoniales.* Contrat de mariage entre Germain Carrillet, d'Amaze, province de La Marche, et Anne-Claude Rolet, de Cramans, 1748 ; — Claude-François Clergeot, d'Échevanne, contre Jeanne-Baptiste Bereur, sa femme, pour obtenir séparation de corps, 1748 ; — acte de séparation volontaire et dissolution de communauté entre Anatoile Loye, cordonnier à Besançon, et Jeanne-Claude Huot, sa femme, 1749 ; — procès en séparation de corps entre Jeanne-Claudine Fol, des Fourgs, et Claude Bon, son mari, 1749 ; — annulation de promesses matrimoniales faites par Adrienne Gerveix et François Garriet, de Neuville-lez-la Charité, 1750 ; — Joseph La Chiche, de Flangebouche, et Laure-Charles Grandperrin, de Gonsans, s'opposent à toute publication de bans de ladite Grandperrin, 1750 ; — Charlotte Lapétry, femme de Claude Bergerot, huissier aux baillages et présidial de Besançon, en constatation de célébration de mariage, 1751 ; — Marguerite Friquet, de Cendrecourt, contre Jean Courty, son mari, en séparation de corps, 1752 ; — Antoinette-Hilaire de Saint-Germain, contre Claude-François

Lampinet, écuyer, seigneur de Sainte-Marie-en-Chaux, en pension alimentaire, 1758 ; — rupture de fiançailles entre Pierre-Joseph Marguier, d'Aubonne, et Hyacinthe Jeannier, de La Chaux, au Val du Saugel, 1745 ; — Jeanne-Geneviève Crestin, contre François Guillard, laboureur, à Saint-Maur, pour faire annuler son mariage, pour parenté à degré prohibé, 1760.

G 707. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 23 papier.

1764-1790. — *Causes matrimoniales.* Requête en fulmination de dispense pour parenté entre Pierre-Claude Fallas et Claudine Bonnet, de Bretigney, 1786 ; — autre de Claude-François Mignot et Jacquette Clerget, d'Authume, 1788 ; — Antoine Roy et Madeleine Bouillard, contre Jean-Baptiste Caubet, marié à leur fille Françoise Rey, 1788 ; — requête pour opposition au mariage d'Antoine Thiéry, de Raze, et de Françoise Courzey, 1790.

G 708. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 11 pièces papier (dont 4 cahiers de 40, 47, 31 et 34 feuillets).

1450-1599. — *Procès en matière de successions.* Publication du testament de Richard Vuillin, d'Essernay, curé de Pont-sur-l'Ognon, par les soins du notaire Odet de Vyan, 1450 ; — inventaire des biens délaissés par Charlotte de Pierrefontaine, dressé à la requête de Jeanne de Courbessaint, femme de Pierre de Bordey, seigneur du Saulcy, 1582 ; — fol. 5 : « premièrement ung saffi enchâssé d'or taxé par honorable homme Symon Paris, orfaivre, citien de Besançon, par sairement quatre escuz d'or pistoletz ;.... ung manteau de drap noir ;.... ung vieux chapperon de velour noir ;.... une cotte de velour usée ;.... une pièce de tafia ;.... deux linceux ;.... une chemise ;.... deux vieux linceux ;.... une dizaine de chenue ;.... ung chapelet aussi d'ébène ;.... une aiguière de cuyvre ;.... fers d'oblie ; » fol. 19, domaines et terres ; — fol. 22 v°, titres et rentes ; — inventaire des biens délaissés par Charles Bonvalot, prêtre, prieur de Miserey, 1593-1596 (cet inventaire, fait à réquisition de Léonor de Saint-Mauris-Montbarrey, héritier testamentaire du défunt, s'effectue dans la maison où décéda ce dernier, en bas de la rue Ronchoux, à Besançon) ; fol. 3, étain, taxé par Antoine Lestornel, potier d'étain, étain de Cornouaille ;.... une seringue, 12 gros ;.... étain de Bourgogne ;.... étain de Besançon ;.... cuivre, cuivre rouge, fer, bottes, etc. ;.... fol. 15 v°, armes : escopette, arquebuse, épée dague large, arbalète à l'espagnole, épieu, moule à balles (dragée de plomb), moule à boulets, éperons, « un parassole garny de cuyr, » calemands (encriers) de cuir bouilli et bois peint, un grand miroir de Venise, une croix d'ébène et corne avec cinq *Agnus Dei* ; fol. 17 v°, linge de lit ou de table, damassé ou non, matelas et literie ; « un fromaige entammé pesant 15 livres, deux pots de beurre cuit de 18 et 8 livres ; — fol. 22 v°, meubles estimés par Jean Guérin, menuisier ; chaises « cacquetoires, » buffet de noyer « à retraicte ; » — châlits et lits ; bahut de Flandre en forme de malle couvert de cuir noir ; table, coffre de Flandre ; mobilier de cave, tonneaux, seilles, seillots, saloir, barils ; fol. 33. Peintures : « La cité de Ninive ; le baptisement de saint Jehan Baptiste (faict en Flandre) ; — une Annunciate ; sainte Marie Magdaleine ;.... feu monsieur de Luxeux ; feu Charles Bonvalot ; peinture de femme ; autre peinture de femme ; peinture de femme à la Veniciane ; Dieu de pitié imprimé sur des taffetafz vergay ; Ascension même façon ; mistères de Notre-Dame imprimés en taffetafz blan ; feu messire Jacques Bonvalot ; masquarade à la façon de Flandre ; aultre moindre ; trois peintures imprimées sur cartons : Nativité Notre-Seigneur, résurrection, pénitence sainte Marie-Magdaleine ; » cartes géographiques ; — vieux habits, « casacques, robes, manteaux, guergues, camisolles, manchon, capeluchon, bas de bottes de chamoy, bonnet de nuyct de feutre, chasuble de dammas cramaisy ; » — fol. 37 v°, argenterie : « goubelet d'argent douré avec couvercle ;

aiguière, tasses plates armoyées des armes du deffunct ; salière, 4 cuillers et 2 fourchettes ; un calix ; une tourquoise enchascée en une bague d'or (léguée à Jacques de Saint-Mauris, prieur de Bellefontaine) ; émeraude enchassée d'or (léguée à M. Montrivel, coexécuteur du testament du défunt) ; bague d'or à un saffis blan ; une monstre d'orrelonge en cuyvre dorée quarrée avec un petit réveille-matin rompu et rond ; un petit cachet servant à l'usage dud. sieur deffunct, avec une petite pièce d'argent à trois roses eslevées ; » fol. 39 v°, livres estimés par le chanoine François Oudot : missel de Besançon ; missel romain ; 2 bréviaires romains ; manuel à l'usage de Besançon ; 2 petits bréviaires romains ; une paire d'Heures de Paris ; « Facessie Pogii Florentini ; » sermons de Pontus de Thyard, œuvres de Joachim du Bellay, Panigarolle, Jacques de Billy, le Tasse, Homère, Plutarque ; — fol. 41, estimation de la cave par Bonaventure Barbisier, vigneron ; — fol. 42, lettres et papiers ; « quictance de Claude Chassignet, orphavre, coupee dourée, 20 escus. » — Hoirie de Jean Vernier, parcheminier. Inventaire bénéficiaire dressé à requête de sa veuve, Jeannette Mancenans, usufruitière de l'hoirie, contre Anne Varin, mère tutrice de Jean, Barbe, Bénigne et Claudine Vernier, enfants d'Hugues Vernier, et Abraham Flamant, marchand, tuteur de Pernelle, fille de Léonard Vernier. Étain (estimé par Hugues Faivre, potier d'étain, citoyen de Besançon) ; linge ; literie ; meubles de bois ; cuivre ; armes ; vêtements ; matériel du jeu de paume tenu par le défunt (estimé par Antoine Audrey, de Poligny, paumier) : 15 raquettes montées ; 12 raquettes plus vieilles ; 5 autres ; 26 raquettes toutes neuves (6 à manches de cuir) ; 13 douzaines de raquettes et un bois non montées de cordes neuves ; un filet pour les jeux de paumes, pour retenir les paumes ; 17 douzaines de « pelonnettes en balles » demi-usées ; — bijoux (estimés par Jean Chassignet, orfèvre) : un *Agnus Dei* enchâssé d'argent doré et deux cristaux où il y a un Jésus au jardin et un crucifix où pend une perle ; 6 grandes cuillers d'argent à pied de chèvre ; une petite ; « unze seignes d'or avec une souvenance aussi d'or, » deux bagues d'or, l'une à émeraude, l'autre à turquoise ; une bague à grenat, une demi-bague d'or ; — papiers ; — une petite Notre-Dame ; une Diane peinte ; une *Patientia* ; deux médailles de cire ; une Notre-Dame et un Christ ; « une vasselles d'Italie et piastre rompue ; » — fol. 29 v°, immeubles : « certains meix, maison et jeux de paulme cituez en la rue des Granges de lad. cité, touchant d'une part Humbert d'Orchamps, escuyer, et d'aultre part Léonard d'Orchamps, corporal en la garnison de Besançon, » 1596. — Procès contre l'héritier de Charles Bonvalot, Léonard de Saint-Mauris, par les chanoines de Sainte-Madeleine, 1597-1599.

G 709. (Registre.) — In-quarto papier de 240 feuillets (dont 3 parchemin).

1607-1609. — *Procès en matière de successions.* Procès intenté par Siméon Guignoire, docteur ès droits, prêtre, et consorts, au sujet de l'héritage de Jean Guignoire, citoyen de Besançon, et de Parise Gagnefin, sa femme, de Salins, contre tous les opposants au susdit bénéfice d'inventaire. Fol. 31. Inventaire de la succession. Étain : « esguyère, chandelier, salières, vinaigrier, moustardier, platz, escuelles, pots ; Cuyvre : pelle fritoire, cournue, pouchon et escremoire, andiers et cramacle de fer, ung vieux mourion, ung espieu, une espée ; » — literie, toile, draps, linge de corps et de table, vêtements, meubles grossiers ; — fol. 36, « peaulx utilz, servans a usaige de pellissonnier ; » — fol. 37 v°, titres et papiers ; — assignations, procédures de toute sorte, enquêtes auxquelles comparaissent et déposent Humbert Picornot, docteur ès droits (d'après lui Parise Gagnefin est morte de peste en 1586, en septembre) ; Catherine Poutelet, veuve d'Anatoile Guignoire ; Vincent Perrenol, 1594 ; — conclusions et citations finales. (Le cahier a pour couverture un parchemin postérieur en date à 1532, ayant pour objet le paiement d'un cens dû à l'abbaye de Notre-Dame de Battant, 1608-1609.)

G 710. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 50 pièces papier (dont 5 cahiers de 50, 93, 26, 18 et 20 feuillets), 1 sceau.

1607-1622. — *Procès en matière de successions.* Procès en bénéfice d'inventaire de la succession de François Perrenot de Granvelle, comte de Cantecroix, intenté par son héritier universel testamentaire François-Thomas Perrenot de Granvelle, neveu du défunt. Acceptation sous bénéfice d'inventaire de la succession par Ermenfroy-François d'Oiselay, assisté de Jean Sauget et Jacques Dusin, devant l'official de Besançon, au nom de François-Thomas d'Oiselay, en vertu de procuration donnée à Prague par ce dernier, 1607, lundi avant *Indica me* ; — original de la procuration ci-dessus passé à Prague, le 11 avril 1607, devant le notaire M. George Sibenburger (Joli seing imprimé sur cuivre dudit notaire, représentant la Justice et sa balance), contresignée et scellée par Jean-Étienne Ferrerio, évêque de Verceil, nonce apostolique, le même jour. (fol. 34) ; — fol. 73, publication du testament de François Perrenot, daté du 22 mai 1604, par l'official Claude Boitouzet, 1608, 5 août ; — citation de témoins ; — copie certifiée du testament de François Perrenot ; — procuration générale donnée par François-Thomas Perrenot de Granvelle, dit d'Oiselay, marquis et maréchal du Saint-Empire, comte de Cantecroix, baron de La Villeneuve, Oricourt, seigneur de Chantonnay, Maizières, Boulton, Scey, Lods, Maîche, Frasne-le-Château, etc., à sa femme Charlotte d'Autriche, marquise du Saint-Empire, au moment de s'absenter du comté de Bourgogne « pour plusieurs urgentes négoces et affaires, » Bonnay, en la maison du sieur de Pierrefontaine, présents : Antoine d'Achey, chevalier, gouverneur de Dole ; Henri de Pierrefontaine, seigneur de Voillans, 1619, 8 mai ; — procédures comte Emmanuel-Philibert de Bruges, dit de La Baume, contre de Saint-Amour, marquis d'Yennes, et Hélène de Granvelle-Perrenot, comtesse de Saint-Amour, sa femme, par François-Thomas Perrenot, pour faire lever l'opposition mise à l'entrée en possession de l'héritage de François Perrenot, commandeur d'Alcantara, son oncle, 1618-1622 ; — déclaration faite devant l'official Claude Boitouzet, au palais Granvelle (maison mortuaire de feu François Perrenot), par son neveu François-Thomas Perrenot, assisté des jurisconsultes Claude-Antoine Buson et Nicolas Marquis, pour parvenir à la clôture d'inventaire, le 20 décembre 1622 ; — les biens de la succession vendus pour liquider les dettes et frais sont les suivants : aux Pays-Bas, les biens dépendant du comté de Cantecroix, 70,000 florins de Brabant (ont servi à payer partie des dettes, le surplus aux créanciers du feu sieur de Thoraise, en déduction des 50,000 écus adjugés à celui-ci par Son Altesse) ; au comte d'Artois, la baronnie d'Auricourt, vendue 103,000 florins (80,000 nantis au parlement de Dole, aux créanciers, le surplus adjugé comme cinquième denier à Son Altesse sur biens féodaux) ; à Malines, une maison vendue par le sieur Jean Gilbert, comme procureur du sieur comte, 7 ou 8,000 florins (employés aux urgentes affaires de l'hoirie) ; — quelques rentes « voyageuses » vendues aux Pays-Bas (prix employé) ; quelques rentes (*Juros*) en Espagne, vendues 36,000 ou 40,000 fr. (compte de Jean Osvaldo Britt) ; Rodolphe II s'est saisi, à la mort de son oncle, de tous ses meubles à Prague ; led. Thomas a quitté Naples pour se rendre à Prague et se les faire rendre, ce qu'il n'a pu obtenir ; on lui a promis 40,000 florins, mais il en a dépensé 100,000 pour cet objet ; dont acte.

G 711. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 76 pièces papier (dont 1 cahier de 17 feuillets).

1619-1653. — *Procès en matière de successions.* Partage entre M^{lles} de Mont-Saint-Léger, vers 1630 ; — succession de Marc Clément, mort capitaine de cavalerie au service de l'Empereur, et d'Oudette Vauderet, sa femme, réclamée par leur fils Claude-François Clément, résidant à Besançon, 1629-1653 ; — succession du chanoine de Besançon, Pierre Barban ; apposition de sceaux à son domicile, 1635, 28 novembre ; — inventaire de son mobilier : pots de

chambre d'étain, chandeliers de cuivre, crucifix argenté, tapis de velours rouge, tables de noyer, caquetoires de noyer, châlits ; cape de chanoine de sergette violet, le chaperon doublé de tafletas rouge ; hermine pour doubler le chaperon à l'usage du temps d'hiver ; soutane d'armesin noir, plusieurs chasubles, trois mitres ; literie abondante, ciel de lit en tapisserie ; — compte d'apothicaire, 1630 ; — facture des sommes dues à l'orfèvre Nicolas Chandiot, pour diverses fournitures ; — anneaux avec pierres précieuses, reliquaire d'or émaillé avec perles, 1632 ; — comptes de l'apothicaire Chassignet, 1630-1635 ; — succession de Jean de Flagey, familier de saint-Pierre, vers 1636.

G 712. (Liasse). — 3 pièces parchemin, 7 papier (dont 1 registre de 261 feuillets (2 en parchemin), 1 sceau.

1632-1642. — *Procès en matière de successions.* Succession de Toussaint Godenet, citoyen de Besançon, procès soutenu par Catherine et Marguerite Jolyot, de Besançon, contre Hugues Belin, fils de Claude Belin, docteur en médecine ; Barbe Maublanc, veuve de ce dernier ; Jeanne Berthier, veuve et héritière de Jean Pesche, marchand, et Marguerite Berthier, veuve de Viénot Chauverdot, cordonnier, par elle et ses filles Françoise et Barbe Chauverdot ; procédures, citations, conclusions, devant l'official de Besançon ; — original du testament de Toussaint Godenet, 1636, 24 novembre ; — donation réciproque entre-vifs, faite par Jean Pesche et sa femme Jeanne Berthier, 1632, 19 avril ; — testament de Thiennette Berthier, femme de Toussaint Godenet, 1636, 12 avril ; — enquête sur les testateurs et les circonstances de leur mort, devant l'official Thiébaud-Ambroise Philippe, 1641, 15 mars ; — déclaration de Jean de Pin, chirurgien, Bourguignon demeurant à Rome, constatant la mort de Toussaint Godenet, passé devant le notaire Quentin Griffon, Bourguignon, et sous son seing (imprimé sur cuivre : un griffon avec les initiales Q. G. et la devise INTIMA SPERNIT), légalisé par un sceau de la curie romaine, 1641, 26-27 avril ; — nouvelles enquêtes, 1642 ; — doubles de testaments de Toussaint Godenet et de Thiennette Berthier.

G 713. (Liasse.) — 92 pièces papier (dont 1 cahier de 167 feuillets).

1636-1666. — *Procès en matière de successions.* Succession de Gilles Thiébaud, de Besançon, acceptée sous bénéfice d'inventaire ; procédures intentées par Rémond Rolier, notaire, cohéritier, Georgette Thiébaud, Barbe Thiébaud et ses représentants, 1636-1642 ; — succession d'Antoine de Valimbert, curé de Corcondray, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Marc de Valimbert, chanoine de Besançon, et Frédéric de Valimbert, conseiller au parlement de Dole, frères du défunt, 1636-1642 ; — succession du chanoine Jean-Baptiste Doroz, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Anatoile Doroz, seigneur à Cramans ; — inventaire du mobilier du chanoine Doroz, avec prix de vente (fort médiocre) ; — 1632-1666 ; — inventaire général et détaillé (fol. 36 du cahier), pièces et titres ; — fol. 43, peintures : un Christ en croix ; saint François de Paule ; un Christ portant la figure du monde ; deux paysages à l'huile ; gravures enluminées ; un saint François d'Assise, à l'huile ; une épulette de Flandre ; une sainte Madeleine sur bois ; un portrait de saint Thomas d'Aquin ; un portrait de Paul V ; un portrait de M^{lle} Doroz ; un portrait de saint Charles Borromée ; une Notre-Dame à l'Enfant ; un portrait de M. Fauche, archevêque de Besançon ; — conclusions des parties.

G 714. (Liasse.) — 51 pièces papier (dont 6 cahiers de 41, 23, 11, 18, 9 et 107 feuillets).

1636-1667. — *Procès en matière de successions.* Succession de Jean de Bougne de Thurey, à

son vivant seigneur de Naisey, Avoudrey, Cendrey ; — partage des biens de Jean de Bougne entre ses cohéritiers : Antoinette de Bougne de Thurey, veuve de Jean de Sagey, sieur de Pierrefontaine ; Françoise de Bougne de Thurey, femme d'Antoine de Pillot, chevalier, seigneur du Châtelard et Magny ; Guillemette et Béatrix de Mont-Saint-Léger, filles de feu Nicole de Bougne de Thurey, femme de Clériadus de Mont-Saint-Léger, seigneur dudit lieu ; Guillaume et Gaspard de Montby, enfants de feu Jean-Baptiste de Montby et de Denise de Bougne, 1640, 21 juillet ; — procédures diverses entre les cohéritiers devant l'official de Besançon ; — succession de Nicolas Belin, de Saône, inventaire, procédure de publication, à requête de sa veuve agissant comme tutrice de François Belin, son fils, héritier universel, 1637 ; — succession de Jean Virot, fils d'Amyot Virot et de Jeannette Chesne, mort à Rome, 1637 ; — succession de Lupicin Rochet, marchand et citoyen de Besançon, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Claudine Crosey, veuve de Richard Barod, peintre, 1637 ; — succession de Bonaventure Libry, veuve de Guillaume Maillot, d'Émagny, citoyen de Besançon, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Jean-Antoine et Étienne Maillot, cohéritiers ; Humbert, Élisabeth et Yolande Maillot, également cohéritiers ; fol. 3. Mobilier : châlits, tables, coffres, buffets ; — fol. 6, peintures (taxées par Sille de Loisy, peintre) : *Ecce homo*, adoration des trois Rois, saint Charles Borromée, descente de croix, Notre-Dame et l'Enfant, sainte Marie-Madeleine, portrait de feu M. le comte de La Tour, saint François, sainte Véronique, 17 gravures ; étain, cuivre, fer ; literie, vêtements, linge de lit et de table ; — fol. 17, titres et rentes (391 documents analysés), 1637.

G 715. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 13 pièces papier (dont 3 cahiers de 45, 124 et 67 feuillets).

1637-1640. — *Procès en matière de successions.* Succession de Nicole Claudet, de Bouverans, 1637 ; — succession d'Anne de Constable, dame de Boulot ; continuation d'inventaire fait à Besançon en sa maison rue de la Lue, cave, pilon, andier, rafraichissoir, objets divers en cuivre ; — fol. 7 v^o, titres et documents numérotés de 75 à 268, 1637-1641 ; — succession de Rose Bregille, veuve de Claude Jurain, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Jean Perrenot, vigneron, contre les PP. Capucins du couvent de Besançon, Antoine Guenot, Madeleine Perrenot et autres légataires à titre particulier, 1637-1640 ; — succession de François Coulon, vigneron, acceptée sous bénéfice d'inventaire, par Léonard Coulon, François Coulon le jeune, Étienne Coulon, femme de Guillaume Freschot, cohéritiers, et Jean-Baptiste Coulon, fils de François Coulon le vieux, procédures, conclusions, liquidations, frais et dépens, 1641.

G 716. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 24 pièces papier (dont 5 cahiers de 41, 21, 12, 68 (dont 1 parchemin) et 18 feuillets).

1637-1649. — *Procès en matière de successions.* Succession de la veuve de Pierre Monin, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Guillemette-Claudine Laussard, femme de Jean Chevillon de Boulot ; procès entre elle et Claudine Lanssard, héritière usufruitière, les PP. Capucins de Besançon et divers légataires ou créanciers ; — inventaire du 18 mai 1637 : batterie de cuisine cuivre, fer et étain ; « un pot de chambre en estaing ; » armes : un mousquet avec sa fourchette, une arquebuse à mèche, un vieux pistolet, un serpent monté sur bois, une vieille épée, une autre épée plus large, une épée dans un bâton ; tonneaux ; meubles : châlits, coffres, chaises, garde-robe, râtelier, escabeaux, crucifix, linge de table et de lit ; habillements de la défunte : manteaux de sergette, cotte de serge rouge cramoisie ; cotte de serge de Caen, couleur de rose, garnie de passementerie ; camisole, brassière et cotte de drap noir ; procédures en partage et envoi en possession. — Succession de Claude Donzelot, curé de Dammartin, inventaire de son hoirie dressé chez Jacques Gendrot, vigneron à Besançon : litres et obligations (fol. 2) ; étain, linge,

froment, avoine, vin, argent monnayé, 1638.

G 717. (Liasse.) — 17 pièces papier (dont 3 cahiers de 157, 41 et 72 feuillets).

1638-1642. — *Procès en matière de successions.* Succession de Marguerite Prost, de Besançon, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Antoine Baudouhin, notaire, héritier universel, plaidant contre les vicaire et chapelains de Saint-Jean-Baptiste de Besançon ; — fol. 2, copie du testament de la défunte, 1638, 24 juin ; — citation des légataires ; — fol. 39, inventaire du mobilier ; chaises et escabeaux de noyer, lits ; deux images taillées (bas-reliefs) représentant saint Étienne et un *Ecce homo*, une Notre-Dame et un saint François, en relief : le portrait de la mère de la défunte ; — vêtements de femme ; linge ; batterie de cuisine, étain, enivre et fer ; — sentence collocaire rendue par l'official, 1641. — Succession de Charles de Vaire, chapelain de Sainte-Madeleine, acceptée bénéficiairement par Antoinette Maillot, femme d'Étienne Jacquot, vigneron de Besançon, plaidant contre Jean de Vaire et les autres légataires à titre particulier ; — inventaire du mobilier du défunt, fol. 11 ; — procédures et citations contre tous les légataires avant faire droit, 1638-1640 ; — succession de Marie Arbilleur, femme du peintre Sille de Loisy, héritier bénéficiaire plaidant contre Marc et Philibert Mancenans, légataires particuliers, et divers autres ; — liste des légataires à citer ; — productions, sentences interlocutoires, préparatoires de la collocation, 1638-1640.

G 718. (Liasse.) — 65 pièces papier (dont 4 cahiers de 15, 36, 27 et 12 feuillets).

1638-1643. — *Procès en matière de successions.* Succession d'Étienne Lagrandfemme, notaire à Besançon, acceptée bénéficiairement par sa veuve, Reine Malcourant, représentant son fils Nicolas Lagrandfemme, également décédé ; — liste des légataires et opposants à citer ; — mobilier de la maison mortuaire : chaise à bras de noyer, porte-armes de sapin colorié ; paysage à la détrempe, Assomption à la détrempe, la Mort de sainte Madeleine, à l'huile ; Notre-Dame à l'Enfant ; Histoire de David et Goliath ; les Sept Vertus, à la détrempe ; batterie de cuisine, cuivre, fer et étain ; « une cuiller d'argent, 28 grains d'agate ; » vêtements d'homme ; immeubles : une moitié de maison rue d'Arènes, et quelques vignes ; — citations, convocations, procédures préliminaires de la collocation et envoi en possession, 1638-1642 ; — hoirie de Gilles Thiébaud, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Rémond Rolier et Guyette Thiébaud, légataires universels, 1638-1643 ; — succession et partage d'Étienne Coulon, vigneron à Besançon, 1638-1643. — Hoirie de Jeannette Roussel, d'Avanne, inventaire commencé le 9 octobre 1638.

G 719. (Cahier.) — 259 feuillets papier.

1639-1640. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Jean Clerc, cogouverneur de Besançon, acceptée sous bénéfice d'inventaire par sa petite-fille Marie-Françoise Clerc, assistée de son tuteur, noble Jean Nardin, cogouverneur. Inventaire des biens de Jean Clerc, dressé du 23 mai 1639 au 24 janvier 1640, fol. 3. Or et argent monnayé ; carcans, chaînes, collier, reliquaire représentant les mystères de la Passion, bagues de diamants, chaînes, colliers, bracelets, croix d'or, etc. ; — fol. 6, vaisselle d'argent : plat bassin, aiguière de la vieille marque de Besançon, autre aiguière, chandeliers, 2 tasses, 2 salières, vinaigrier, gondole ronde, 4 cuillers, 8 cuillers d'argent de billon, tasses, salières, vidrecome ciselé avec couvercle, deux grandes coupes rondes et couvertes d'Allemagne, tasses, coupes, assiettes, bassin émaillé, etc. ; — fol. 15. Meubles estimés par le menuisier Jacques Roy, buffets, armoire de noyer, porte-armes de sapin, châlits, caisse d'horloge, chaises et caquetoires noyer, tapisserie et cuir doré, bancs, coffres et garde-

robes, moulin à bras et ses dépendances, coffres et caisses ; grande table de noyer se tirant aux deux bouts, buffet de salle en perspective avec couronnement à termes, coffre de cuir bardé de fer-blanc, façon de Flandre ; — fol. 29 v°. Armes : 59 mousquets de muraille avec fourchettes, épée à deux mains, javelot avec fer doré à jour, crépine de soie cramoisie et manche de velours rouge, deux pertuisanes dorées, une pertuisane simple, un petit coutelas, deux épées, l'une espagnole, l'autre milanaise, un mousquet sans fourchette, un pistolet sans rouet, une pique ferrée ; 420 livres de vaisselle d'étain lin ou commun, pots, rafraîchissoirs, chaudières, marmites, alambic de cuivre, pelles de matière blanche ; — fol. 36 v°. Literie, habillements, ciels de lit, lapis ; linge de corps, de table, de lit ; — fol. 85. Peintures retrouvées dans la maison, estimées par Claude Rately, peintre. Adoration des Mages, à l'huile ; portrait du feu conseiller Belin ; Notre-Dame à l'Enfant ; Descente de croix à la détrempe ; la Force, la Prudence et la Patience ; *Ecce homo*, à l'huile ; un Crucifix ; Visitation de sainte Élisabeth ; l'empereur Rodolphe, saint Charles (sur cuivre) ; Notre-Dame tenant l'Enfant ; un Emblème, une Descente de croix ; la décollation de saint Jean-Baptiste ; la Suzanne (sur bois) ; autre Suzanne ; un Christ et une Notre-Dame ; portrait de Jean Clerc ; de M^{lle} Naisey, sa femme ; de M. le conseiller Garnier ; de M. Naisey ; de feu Claudine Clerc (fille de Jean), de M^{lles} Jean Clerc et Naisey ; tapisserie à point croisé ; — fol. 91, titres et papiers (136 cotes) ; — fol. 151, analyse du « livre de raison de Jean Clerc, » avec les créances y contenues (cotes 137-299 des litres et créances) ; — continuation du mobilier, blé, vin, etc. ; volières à oiseaux ; — mobilier de cave considérable ; — fol. 247, vases de bois doré, cerf de marbre blanc avec cornes de corail ; têtes de gypse avec épaules ; mortiers de cuivre, marbre et pierre ; 4 pièces de tapisserie d'Oudenarde représentant des histoires ; 7 pièces de tapisserie de cuir doré ; autre tapisserie de cuir doré et argenté à fond bleu ; une robe de chambre « trouée d'artizons avec la fourrure toute despelée » ; — fol. 231. Immeubles : maison Grande-Rue avec meix et deux maisons adjacentes ; un petit meix et maison adjacents donnant sur la rue des Granges ; un meix et maison rue du Bourg, acquis de Thomas Jouffroy, potier d'étain, d'un côté contigu à Jean Pêche, de l'autre à Jean Tarin, citoyens ; — autre meix et maison, rue des Granges, d'un côté Claude-Antoine Reud, de l'autre les héritiers Jean Bonnet, notaire ; autre meix et maison, rue Poitune, entre les héritiers de Charles Courvoisier et les héritiers de Pierre Guyot, boucher ; vignes sur le territoire de la cité, terres à Chalezeule, Avanne, Osse, Bussière, Fretigney, Choye, Goux-lez-Vercel, Morre ; — fol. 249, cotes 302-306 des titres et papiers.

G 720. (Liasse.) — 20 pièces papier (dont 4 cahiers de 50, 13, 57 et 21 feuillets).

1639-1640. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Marguerite Bonnet, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Guillaume Fraichot, cordonnier, héritier universel de maître François Fraichot et d'Étiennette Fournier, sa veuve, héritiers pour moitié de Marguerite Bonnet, veuve de Bernard Prost, citoyen ; — citations de légataires particuliers ; — inventaire du mobilier de la testatrice, 1639. — Hoirie de Jean-François Broquard, cogouverneur. Copartageants : Étienne Broquard, Nicolas Grandmougin et sa sœur (par représentation de Marguerite Broquard, sœur du défunt, leur mère) et frère Damien Mussot, novice des Minimes, chacun pour un tiers ; procédures en licitation et partage des immeubles et mobilier laissés par Jean-François Broquard ; états de mobilier, titres et propriétés, particulièrement à Lavernay, 1639. — Hoirie de Jeanne Devillers, décédée dans la maison d'Étienne Chrestin, marchand à Besançon, 1639. — Hoirie de Marguerite Horri, veuve du chirurgien Cauvet, à Besançon, 1639. — Hoirie de Jean-Baptiste d'Orival, docteur ès droits, citoyen de Besançon ; inventaire des titres de rentes et dettes, dressé sur la demande de sa veuve Antoinette Belin, tutrice du légataire universel, Claude-François

d'Orival, son fils, 1639. — Hoirie de Matthieu Pinot, charretier, citoyen de Besançon, 1639. — Hoirie d'Oudette Sirebon, ayant institué héritier universel Claude-Ambroise Philippe, avocat fiscal en l'officialité, 1639. — Hoirie de Pierre Guyot, de Besançon, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Isabelle Poire, femme de Ferdinand Noël ; procédures intentées par cette dernière contre Marie Lyon, veuve du testateur, et contre les légataires à titre particulier ; — fol. 13, inventaire du mobilier : tables et coffres en noyer, caquetoires du même bois, châlits ; — armes : deux pistolets à grands ressorts, un fer de pertuisane, une petite carabine, trois arquebuses à mèche, un mousquet à mèche, une épée avec sa garde à coquille et le baudrier de buffle, deux vieilles épées, une vieille hallebarde ; — habits du défunt : un manteau noir de drap de Berry, un habit noir de serge à Paris, un manteau de drap grisbrun, doublé de vert, un manteau noir de serge de Linnestre, deux manteaux de sergette noire, un pourpoint noir de serge de seigneur, une royale grise doublée de bayette ; — or et argent monnayés ; — batterie de cuisine de cuivre ; — 120 livres d'étain ; — un ceinturon de velours noir émaillé d'argent ; — linges et nappes ; — fol. 25, titres et obligations ; — préparation de liquidation. — Hoirie de Françoise Sagot, veuve d'Étienne Prévost, vigneron à Besançon, procédures entre ses héritiers et légataires, 1639-1640.

G 721. (Cahier.) — 197 feuillets papier.

1639-1641. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Gui Pétremand, chanoine de Besançon, prébendier de Geneuille, acceptée sous bénéfice d'inventaire, par son héritier universel, Jean Pétremand, conseiller au parlement de Dole, plaidant contre les chanoines de la métropole et tous les légataires à titre particulier. Inventaire dressé en la maison canoniale du défunt, sise sur la montagne Saint-Étienne, touchant par devant la rue commune conduisant à Saint-Étienne, par dessous le précipice, et héritages appartenant au chanoine Chaillot et à la surchantrerie de Saint-Jean, côté de vent la ruelle tirant à Saint-Jean, côté de bise la maison de la chapelle Saint-Martin. Meubles en noyer, dont une grande garde-robe à quatre portes ; lits, châlits, caquetoires et tables ; batterie de cuisine en cuivre et fer ; linge, vêtements, literie ; armes : une arquebuse à mèche, une à rouet ; une bandoulière couverte de drap violet avec 8 charges ; — mobilier de cave ; — titres et papiers ; — fol. 25, livres de théologie et de droit, quelques classiques grecs ou latins ; — citations, collocations.

G 722. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 papier (dont 2 cahiers ce 101 et 11 feuillets).

1639-1641. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Luc de Chassagne, prieur de Jussan-Moutier et de Saint-Renobert, près de Quingey, acceptée sous bénéfice d'inventaire par son héritier universel, Henri de Chassagne ; — fol. 10. Inventaire. Étain : 148 l. (estimé 61 fr. 8 gros par Pierre Oudot, maître potier d'étain) ; — cuivre et fer, batterie de cuisine ; — linge de table et de corps, literie, mobilier en noyer ; — peintures et images de piété ; — vêtements du prieur ; — bibliothèque : 139 ouvrages de toute nature ; — oppositions de créanciers à l'envoi en possession ; — revendication par Pierre de Cléron, abbé de Cherlieu el de Theuley, d'un grand nombre de livres appartenant à l'abbaye de Bithaine et d'une croix lamée d'argent avec quelques pierres et un pied de cuivre doré, 1640, 14 mars ; — vente du mobilier de Luc de Chassagne ; — frais de liquidation et collocation.

G 723. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 7 papier (dont 1 cahier de 88 feuillets).

1639-1642. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Thomas Nardin, mari de Philiberte Des Potots, acceptée sous réserves, par Jean-Claude Nardin, son fils, autorisé et assisté de son

tuteur, Claude Verny. Procédures pour restitution *in integrum*, intentées par l'héritier contre divers conseils et jurisconsultes l'ayant assisté lors de l'acceptation de l'hoirie, citations, motifs de droit et de fait, conclusions du demandeur, sentences interlocutoires rendues par l'official de Besançon.

G 724. (Liasse.) — 13 pièces papier (dont 1 cahier de 230 feuillets).

1639-1643. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Pierre Riboux, marchand à Besançon, acceptée sous bénéfice d'inventaire par son héritier universel, Jean Riboux, son fils ; procédures contre les légataires, créanciers et autres. Copie du testament du *de cujus*, 1639, 4 juillet ; — fol. 18, inventaire solennel : papiers et titres de rentes ; linge ; « un goubelet d'argent d'Allemagne avec quatre cuillères d'argent à la main ; » — citations à opposants ; — enquêtes, discussions de privilèges et de droits ; conclusions des diverses parties ; — jugements préparatoires de collocation, 1640-1643.

G 725. (Liasse.) — 25 pièces papier (dont 4 cahiers de 32, 18, 38 et 27 feuillets).

1640. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de noble Ponceot Bougenet, docteur ès droits, demeurant à Baume. Inventaire des rentes appartenant à la succession à Saint-Hippolyte, Chamesol et lieux voisins ; — fol. 24, livres de droit ; — fol. 27, mobilier, argent monnayé ; fol. 32, immeubles : une maison à Baume près de la ruelle conduisant de la rue d'Annoz au cimetière Saint-Sulpice, deux granges, l'une à Charmoille, l'autre à Chamesol ; — hoirie de Jacques Coulon, tanneur, rue d'Arènes, à Besançon, acceptée bénéficiairement par sa veuve Antoinette Nicolin, au nom de ses enfants mineurs François et Guillemette Coulon ; — fol. 3, inventaire des titres de rente et papiers ; — 198 livres d'étain plus trois pots à beurre de même métal ; — mobilier commun, batterie de cuisine, mobilier de cave ; — fol. 14, cuirs, etc., magasin. — Hoirie de Jean-Claude Jannot, de Moncey. Inventaire : titres de rentes et de propriétés ; — vêtements du défunt : « une guergue avec le pourpoint de serge de Nime, couleur minime, avec un petit passement d'or à dentelles ; » une autre « guergue de serge de seigneur noire avec deux poulignats de soye noire du long de la cuisse ; quatre paires de bas de soye de diverses couleurs, une paire de jarretières tattefas noir, un bonnet d'avocat ; » linge, étain, quelques meubles ; — immeubles : à Gy, Authoreille, Bucey, Charcenne, Moncey, Valleroy, Venise, Aulx. — Hoirie de Madeleine Varin, femme Gendrot. Immeuble à Morre, mobilier insignifiant.

G 726. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 50 pièces papier (dont 1 cahier de 19 feuillets).

1479-1644. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Jean de Basle, de Besançon, acceptée bénéficiairement par son fils, Denis de Basle, assisté de son tuteur Étienne Gonnot, dit Bouquet, marchand. Procédures contre les légataires particuliers et les créanciers de la succession. Fol. 12, titres de rentes et livres ou papiers de commerce ; maison rue du Verger de Chamars ; mobilier : deux pistolets, une épée avec baudrier en broderie d'argent ; vêtements : habit de drap de Hollande noir, double de panne de velours noir ; un vieil haut-de-chausses de drap noir ; un vieil manteau de drap noir de Berry ; un haut-de-chausses de sergette avec un pourpoint de taffetas noir ; 169 l. étain de Flandre ; 700 livres de plomb ; — immeubles : deux maisons, dont l'une en la Grande-Rue, entre Daniel Biétrix et la demoiselle Arvisenet ; envoi en possession de l'héritier ; — original d'une vente de maison à Besançon, près la mairie, faite à Robert Vauthier, vigneron, par Antoine de Fallersans, procureur de Hugues de Chalon [v. 1479], pour paiement de la rançon de ce dernier à Gaston du Lyon. — Hoirie de Pierre-Antoine

Meredey, curé de Laviron, adjugée à ses frères et sœurs et neveux : Anne et Bénigne Meredey, Pierre Petitcuenot, de Dompré, tuteur de Claude et Antoine Meredey, enfants d'Antoine Meredey, de Vercel ; Christophe et Agathe Meredey, 1640-1641. — Hoirie de Claude Malange, curé de Lantenne : inventaire de son mobilier (très sommaire) et de ses titres et papiers. Procédure et liquidation, 1640-1644.

G 727. (Liasse.) — 22 pièces papier (dont 5 cahiers de 92, 23, 24, 15 et 175 feuillets).

1639-1648. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Pierre de Loisy, acceptée par Pierre et Claudinette-Suzanne de Loisy, ses enfants. Procès pour restitution in integrum, poursuivi contre les légataires et créanciers de la succession par Pierre et Suzanne. Copie du testament de Pierre de Loisy, orfèvre, 1639, 26 mars ; — publication, 19 mai ; — requête à l'official, dans laquelle Pierre de Loisy, graveur, et sa sœur Suzanne exposent que lors de la publication du testament, on leur aurait donné pour curateur Cille de Loisy, peintre, et qu'ils avaient accepté purement et simplement la succession, « dans l'apparence qu'il y avoit que l'hoirie dudit deffunct estoit opulente, à raison des grandes affaires, soit par trafficque et commerce qu'il auroit négocié pendant sa vie, bien que toutefois ilz auroient esté grandement intriguez et embarassez non seulement, mais encor les biens d'iceluy diminuez pendant sa vie, soit à cause du sacagement de la ville de Pontarlier où une notable partie d'iceulx estoit retirée et une grande partie de ses debtors y habitans ruynez ; » que ledit Pierre, suppliant, n'avait lors que dix-neuf ans, sa sœur Suzanne quatorze, et qu'ils demandent rescision de leur acceptation pour lésion ; — citations délivrées en faveur des impétrants contre les légataires et créanciers de la succession ; — répliques, défenses des parties ; — enquêtes : Simonne Luchiron dépose que du temps de la maladie de Pierre de Loisy, on porta quantité de meubles chez le sieur Bressand que Suzanne de Loisy devait épouser, notamment une cassette qui, tombant à terre, laissa échapper de petites bagues d'or ; — Jeannette Lambelin, femme d'André Bourrelrier, notaire, dépose que Suzanne de Loisy lui a dit « qu'elle avoit des pendants d'oreille de diamant, des perles d'appliques, de petits brasse-letz de perles, des courreaux en griffé et plusieurs pierreries non montées.... qu'elle a de mesme entendu dire à icelle Susanne qu'elle avoit partagé de l'estain et aultres meubles de peu de valleur ; » — Jeanne Blanc, veuve de Laurent Baupreste, déclare que Jacqueline Garnier, veuve de Pierre de Loisy, a vendu divers ferrements et marchandises à des marchands étrangers, qu'elle demuroit lors en la maison du feu sieur de Loisy, aujourd'hui tenue par le secrétaire Bouvot ; qu'elle a porté de la part de ladite Garnier, en certaine maison de la Grand'Rue, vis-à-vis celle du sieur de Broissia, où depuis mourut Jacqueline Garnier ; que sa maîtresse lui a fait porter certaine pièce d'étain chez un potier d'étain de la rue d'Arènes, nommé Jouffroy ; — consultations et conclusions d'avocats et jurisconsultes ; — Jean Voilloz, de Montbozon, déclare qu'il a souvent hanté pendant les guerres en la maison de Pierre de Loisy, pour l'aider dans son trafic et négoce ; qu'à son décès, il avait laissé quantité de marchandises qui, vendues immédiatement, auraient suffi à acquitter toutes ses dettes ; que sa maison, qui valait 14,000 fr., ne fut vendue que 10,500 ; que les ventes de meubles furent insignifiantes.

G 728. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 48 pièces papier (dont 3 cahiers de 9, 112 et 28 feuillets, 1 sceau).

1640-1656. — *Procès en matière de successions.* Hoirie d'Antoine Des Potots, chanoine de Besançon, et de Gaspard Des Potots, docteur ès droits, avocat fiscal de la mairie. Hoirie du

chanoine acceptée sous bénéfice d'inventaire par Antoine Des Potots, seigneur à Vaivre, et ses frères et sœurs ; — Louis Chaillot, chanoine de Besançon, dépose qu'en octobre 1627, le testament d'Antoine Des Potots a été lu devant le chapitre, et que ce testament instituait héritiers universels tous les enfants nés ou à naître du mariage de Gaspard Des Potots, avocat fiscal de cette cité, et d'Antoinette Chifflet ; — Pierre Des Potots, docteur ès droits, lieutenant en la cour de mairie (soixante-huit ans), déclare qu'à l'enterrement du chanoine Des Potots au charnier de la chapelle par lui fondée à Saint-Étienne, publication de son testament fut faite en la chapelle Saint-Martin, par Messieurs du Chapitre, et depuis devant l'official ; — examen d'interprétation de la substitution contenue audit testament ; — lettre d'Antoinette Chifflet, adressée au greffier de l'officialité, M. Perrin, relative à la nomination d'un protesteur pour son fils Jean-Jacques, et d'un curateur pour Bonaventure et Ysabeau, ses filles, 1640, 21 janvier ; — certificat délivré par le chapitre de la mort et des funérailles du chanoine Antoine Des Potots, en 1627 ; — procédures diverses. — Hoirie de Gaspard Des Potots, 1655-1656. — Hoirie de Claude Ballyet, boucher, demeurant à Besançon, devant l'église du Saint-Esprit. Fol. 27, inventaire du mobilier du *de cuius*, étain, linge, literie, mobilier ; peintures : une Judith, sainte Anne, saint François, sainte Madeleine, Moïse tenant les douze Tables, un Crucifix ; — armes : une paire de pistolets, une seconde paire, un mousqueton à rouet, une arquebuse à rouet, une seconde arquebuse, une hallebarde, « une espée à la marque du viel loup, » une épée avec garde à l'espagnole ; une autre montée de même ; titres et papiers ; — procédures, citations, etc., lancées à la requête de la veuve de Claude Ballyet, Huguette Fuseret, 1641-1642.

G 729. (Liasse.) — 45 pièces papier (dont 4 cahiers de 14, 12, 7 et 26 feuillets).

1641-1642. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Claude Fleuriot, soldat de la garnison de Besançon, acceptée par les Jacobins de Besançon, impétrants en matière de restitution *in integrum*, contre les légataires à titre particulier, 1641-1642. — Hoirie d'Étienne Canivel, acceptée sous bénéfice d'inventaire, par Claudine Canivel, sa fille ; — inventaire du pauvre mobilier trouvé au domicile du défunt, 1641-1642. — Hoirie de Jean Poyfaut, chapelain à Sainte-Madeleine, 1642. — Hoirie de Claude Vinochet, capucin. Inventaire des titres de rente et de propriété par lui délaissés, 1642.

G 730. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 52 pièces papier (dont 3 cahiers de 32, 14, 12 et 18 feuillets), 1 sceau.

1635-1665. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Jean Millet, de Fondremand, acceptée sous bénéfice d'inventaire, par Hugues Millet, écuyer, Béatrix et Jeanne-Françoise Millet, Hugues et Jean Aymonnet, de Vesoul. Fol. 5. Inventaire du mobilier déposé dans la maison canoniale de Jean Millet, au mont Saint-Étienne, touchant pardessus la maison canoniale du chanoine Borrey, par-dessus les vergers et jardins de l'official Buson. Argenterie : une salière d'argent doré, 6 cuillers, 3 cuillers d'argent doré, une pièce d'argent des Vingt-Huit, une boîte d'argent à reliques, une pomme d'argent à senteur ; vêtements ; coffres de cuir ; caquetoires (chaises) de noyer ; peintures : douze portraits des ducs de Bourgogne, saint Sébastien, une grande Notre-Dame tenant l'Enfant Jésus, Cléopâtre, portrait du baron de Balançon, portrait de M. de Montfort, abbé des Trois-Rois, portrait de Jean Millet, Descente de croix, portrait de Christophe de Rye, marquis de Varambon ; Apparition des trois anges à Abraham, la Samaritaine, saint Matthieu, l'archevêque d'Achey, le cardinal de Richelieu, le sieur Millet enveloppé dans son manteau ; — bibliothèque (77 ouvrages) ; — papiers et titres. — Hoirie de Jean-Gabriel Lemonnier, de Besançon, acceptée sous bénéfice d'inventaire, par Denis Pouthier,

seigneur de Saône, père et légitime administrateur de Denis, Ferdinand, Jeanne-Denise, Claudine-Charlotte, Pierre-Claude, Jean-Étienne et Anne Pouthier ; fragments d'inventaires, procédures pour l'envoi en possession, 1642-1665. — Hoirie d'Adrien Montaigu, acceptée par les héritiers testamentaires et fidéicommissaires, Antoinette Montagu, femme d'Antoine Symonin, orfèvre, Isabelle Montagu, femme de Claude Chassignole, de Gray, marchand, et Bonaventure Galiot, veuve de Charles Montagu, mère-tutrice d'Anne-Antoinette, sa fille et pupille, fille de Charles Montagu. Procès de ces derniers en restitution *in integrum*, contre divers légataires ; compte d'un apothicaire de 1635, inventaire de linge de table, de vêtements, armes, étain ; — bijoux délaissés par le *de cuius*, estimés par Denis Montagu, orfèvre : six grains d'or à jour ; deux bagues d'or inachevées, l'une émaillée en or ; une bague d'or émaillée d'une turquoise, et deux petits rubis ; une bague de rubis à facettes ; une bague garnie d'une émeraude ; une autre bague semblable ; une bague garnie d'une perle et de deux rubis ; une bague garnie d'une turquoise et de deux rubis ; un jonc d'or émaillé ; une croix d'or avec un crucifix émaillé de blanc, garnie de huit diamants avec trois pendeloques, ladite croix émaillée de noir et blanc ; une croix d'or de chevalier, garnie d'un saphir blanc ; une petite croix, dite un Saint-Esprit ; une paire de pendants d'oreilles d'or, garnis chacun de cinq diamants ; autre paire de petits pendants d'or ; un rubis balais ; une plaque d'or garnie de huit figures ; — « les outillz de la boutique dud. deffunct consistant en une enclume de fer affiné, une boule de fer, des petits tasseaux, cisoires, tenailles, étaux, compas, brucelles à émailler, martelots de fer et autres ; » — inventaire des meubles retrouvés en la maison de feu Anne Villard, veuve de Quentin Montagu ; — peintures : une Charité ; une sainte Madeleine, une Notre-Dame, un Christ, un *Memento mori*, une Cuisine, une Bergère ; un saint Jérôme, une sainte Catherine ; vases et plats de terre blanche ; un crucifix avec une Notre-Dame et un saint Jean, le tout d'argent ; lots de criards et d'amazone en gypse ; tonneaux, batterie de cuisine ; procédure et liquidation des deux successions, 1642-1649.

G 731. (Liasse.) — 31 pièces papier (dont 2 cahiers de 12 et 177 feuillets).

1643-1646. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Jean-Baptiste de Turgis, acceptée et licitée sous bénéfice d'inventaire par Philiberte Brenot, femme de Pierre Alviset, citoyen de Besançon ; Étienne Vassaud, notaire, comme administrateur des biens de ses enfants, et Marguerite Chandiot, veuve de Jean Turgis, tous cohéritiers. Frais d'enterrement du testateur : à maître André et à deux femmes, pour leurs peines et nourriture, 8 fr. 6 gros (pendant deux jours) ; aux quatre porteurs, 2 fr. et une channe de vin ; au gypseur qui a couvert et refermé le charnier, 1 fr. 6 gros et le vin ; au sonneur, 6 gros ; aux porte-flambeaux, 10 gros ; à Carrandet le boulanger, 4 fr. et demi pour 27 petits pains pour les offrandes des trois messes pendant trois jours ; 9 channes de vin pour lesdites offrandes ; 8 channes de vin pour les sonneurs ; nourriture des religieux qui ont gardé le corps, 4 fr. ; 15 gros pour menus offertoires, au menuisier François Chalot, pour le cercueil, 4 fr. 6 gros ; 15 gros pour louage d'une bande de frise noire, mise autour de la chambre mortuaire ; habits de deuil de la veuve, 126 fr. 4 gros 2 d. payés à M. Belin, marchand ; — copie du testament de Jean Turgis, 1643, 7 avril (fol. 2) ; — citations à parties, écritures, conclusions ; — inventaire : fol 51, titres et rentes ; — immeubles : maison en la Grand'-Rue, touchant d'un côté le sieur de Valimbert, et de l'autre le sieur Maublanc, avec cour, étable et jardin, meix et vignes sur le territoire de Besançon ; — peintures (fol. 28 v°) : La Charité ; le Crucifiement Notre-Seigneur ; Notre-Dame à l'Enfant avec saint Joseph ; un *Ecce homo* ; une Notre-Dame ; une autre Noire-Dame ; une Notre-Dame à l'Enfant (sur cuivre) ; « une aultre peinture à huile représentant un Convoy volé venant de Pontarlier (laquelle la demoiselle vesve a déclaré luy avoir esté donné a estrenne le lendemain de ses nopces, par le sieur

Maublanc, peintre) », le portrait de feu Jean Turgis ; — une hallebarde ; une pertuisane ; deux mousquetons à rouet ; une épée argentée ; deux vieilles épées sans fourreau ; licitation et partage entre les plaideurs après sentence de l'official.

G 732. (Liasse.) — 14 pièces papier (dont 3 cahiers de 26, 42, et 16 feuillets).

1644-1661. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Jeanne de Mancenans, acceptée sous bénéfice d'inventaire par ses héritiers Nicolas et Philibert Mancenans, Claudine Mancenans et Jean-Jacques Thiébaud, tant en son nom qu'en celui de Guyette Thiébaud, sa sœur, et le notaire Simon Mussot, mari et légitime administrateur des biens de Barbe Mancenans, 1644-1648. — Hoirie de Barbe Mancenans, épouse de Simon Mussot, acceptée sous bénéfice d'inventaire par ses héritiers universels testamentaires, Nicolas Mancenans, notaire de l'officialité de Besançon, et Philibert Mancenans, plaidant contre les légataires à titre particulier, 1661. — Hoirie de Pierre Ville, de Chasnans. Inventaire solennel de ses biens : fol 6 v°, titres de rentes ; titres de propriétés ; 1644. — Hoirie de Jean Sautherey, vigneron, citoyen de Besançon. Inventaire pupillaire des biens délaissés par le *de cuius*. Titres de rente. Maison au bout de la rue Renchaux, d'un côté la maison d'Étienne Maluchot, de l'autre celle de Lodier, 1643.

G 733. (Liasse.) — 23 pièces papier (dont 3 cahiers de 125, 119 et 136 feuillets).

1645-1659. — *Procès en matière de successions.* Hoirie d'Étienne de Rouyères, dit de la Rivière, marchand, citoyen de Besançon, attribuée à son fils Claude, mineur, ayant pour tutrice Isabelle Poyré, veuve de Fernand Noël ; procès en restitution *ad integrum* soutenu par la tutrice, contre Désiré Bresson et Louis Buffery, marchands à Lyon, et la collectivité des légataires particuliers ; — procédures, citations, productions, décret final de collocation, 1645-1532. — Hoirie de Claude de Rouyères, dit de La Rivière, profès dans le couvent des Minimes de Besançon ; fol. 2, testament dudit Claude, 1656, 7 septembre (copie) ; — fol. 23, titres et papiers du défunt ; — décret de l'official adjugeant l'hérédité aux Minimes, et attribuant certains legs faits à Jean Bartet, chirurgien ; Antoine-François Noël, boucher à Besançon ; — liquidation de frais et dépens, 1659.

G 734. (Liasse) — 22 pièces papier (dont 3 cahiers de 21, 15 et 30 feuillets).

1645-1670. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Jacques-Antoine Virot, réclamée sous bénéfice d'inventaire par Barbe Mancenans, sa mère, plaidant contre l'universalité de tous ceux qui y prétendaient quelque droit, les Minimes intervenant ; — inventaire du petit mobilier du défunt ; comptes de frais funéraires et autres ; sentence collocatoire, 1647 ; — préliminaires de taxe de dépens à requête d'Antoine Virot, peintre, 1670.

G 735. (Liasse.) — 21 pièces papier (dont 4 cahiers de 39, 60, 16 et 17 feuillets).

1642-1658. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Guillaume Maistret, de Pesmes, 1646-1665 ; — testament du défunt, juillet 1636 ; — publication, 1665 ; — inventaire commencé le 4 janvier 1666. — Hoirie de Bénigne Maublanc, de Fondremand, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Antoinette Belin et Jeanne Gabriel, 1647. — Hoirie d'Étienne Virot. Procès soutenu par Antoine Baudouyn, notaire, jadis curateur d'Antoine et Sébastien Virot, demeurant à Rome, contre Sébastien Virot, tant en son nom que comme héritier universel d'Étienne Virot, son frère ; — comptes d'Antoine Baudouyn.

G 736. (Liasse.) — 12 pièces papier (dont 1 cahier de 203 feuillets).

1647-1651. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Claude Laurent, citoyen de Besançon, acceptée sous bénéfice d'inventaire par sa fille Anne Laurent, héritière universelle. Copie du testament de Claude Laurent, 1647, 19 janvier (fol. 3 v°) ; — codicille du même, 30 avril (fol. 45) ; — citations, conclusions ; — inventaire (fol. 48). Argenterie : 26 cuillers d'argent ; 4 cuillers d'argent d'Allemagne ; 2 chandeliers à flambeaux ; une grande et une petite salière ; une petite aiguère ; deux petites tasses ; un grand et un petit bénitier ; 3 gobelets ; une coupe dorée avec son couvercle ; un gobelet représentant « une Allemande portant un sceau sur la teste, d'argent (cadeau de la femme de Thomas Montrivel, sa marraine) » ; 300 livres 1/2 d'étain commun, 273 l. d'étain fin ; 456 l. d'étain mort ; batterie de cuisine, cuivre et fer ; — meubles communs ; lits, châlits, tables, coffres, caquetoires ; literie, rideaux, ciels de lit, lits de plume, couvertures ; linge de table ; — fol. 70 v°, peintures : Notre-Dame approchant Notre-Dame des Jacobins ; Notre-Dame Libératrice ; Notre-Dame à l'Enfant ; une sœur Annonciade ; douze portraits d'empereurs romains ; portrait de Christophe de Rye, marquis de Varambon ; sept tableaux à plat fond portant les armes de plusieurs seigneurs ; La Désolation ; un Christ et une Notre-Dame ; quatre figures à mi-corps en détrempe représentant les quatre parties du monde ; portrait de feu l'infante Élisabeth ; feu M. l'abbé de Faverney ; feu Claude Laurent ; six têtes habillées à l'antique avec des casques et têtes armées de panaches ; un Crucifix : un *Ecce homo* ; un petit Jésus ; une Nativité Noire-Seigneur ; deux portraits d'empereurs romains ; portrait du sieur de Lénoncourt, primat de Nancy ; portrait du feu seigneur de Cantecroix ; portrait du feu baron de Ray ; quatre petits portraits de Flamands ; douze portraits des ducs et comtes de Bourgogne, y compris ceux de la maison d'Autriche ; saint Jérôme ; une Junon ; quatre paysages, représentant la métamorphose d'Argus ; le Naufrage de saint Pierre en mer ; La Cruauté exercée par les soldats en ce pays ; quatre petits portraits de Flamands ; saint Charles ; saint Pierre ; les douze Nations étrangères ; deux petits portraits d'Allemandes ; saint Jean-Baptiste ; Notre-Dame et l'Enfant ; Notre-Dame ; saint François ; sainte Marie-Madeleine ; le Chef de saint Jean-Baptiste ; saint Ignace ; saint François-Xavier ; saint Dominique ; — fol. 76 v° ; une hallebarde dorée, assortie de franges de soie rouge et de crépines d'or, la hampe garnie de velours rouge et de clous d'or, une épée en forme de couteau ; — fol. 77, titres ; — enquêtes et procédures tendant à collocation.

G 737. (Liasse.) — 6 pièces papier (dont 2 cahiers de 67 et 42 feuillets).

1648-1652. — *Procès en matière de successions.* Hoiries de Simon Bouvier et de Claudine Ligier, de Jussey, 1649. — Hoirie d'Élisabeth Belin, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Françoise Morel, veuve de Jean Belin, marchand à Besançon, Claude-Henri, Claude-Ambroise et Hugues Belin, héritiers testamentaires. Fol. 3. Copie du testament d'Élisabeth Belin 1648, 22 octobre ; — procédures intentées par les héritiers contre Anne Belin, femme de Jean Vernerey, dit le Capitaine de la Route, et la généralité des légataires particuliers ou créanciers ; — inventaire (fol. 41) : meubles meublants, étain ; — fol. 46, peintures : saint Joseph ; un Crucifix ; saint Jacques et saint Roch ; Jésus-Christ ; Notre-Dame, l'Enfant et sainte Anne ; cinq armoiries de seigneurs allemands ; Christ et Notre-Dame ; deux Cuisines à la rustique ; l'Embrasement de Troie ; la Cène ; saint Antoine ; sainte Madeleine ; la Flagellation ; sainte Élisabeth ; — cuivre, vin, tonneaux, linge ; — fol. 56, titres de rentes et de propriétés ; — sentence collocaire, 1652. — Hoirie de Claude Baudet. Procès intenté en distribution de biens par Antoine Guyet, chapelain de Saint-Pierre, contre Christophe Boichet, curateur à l'hérédité vacante, 1649-1650.

G 738. (Cahier.) — 152 feuillets papier.

1649-1651. — *Procès en matière de successions.* Hoirie d'Ernestine de Witten, marquise de Berghes, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Marie-Henriette de Cusance et Vergy, comtesse de Champlitte, vicomtesse de Fribourg, etc., plaidant contre Jacques Bonvalot, Luc Mareschal, Richard Ligier, Françoise Chevanney, femme d'Étienne Mareschal ; Jean Riboux, marchand ; Claudine Choz, femme de Nicolas d'Orival, et autres opposants. Requête de Marie-Henriette de Cusance, 1649 ; — procuration donnée par elle à l'avocat Borrey ; — autorisation du Roi, donnée pour l'acceptation sous bénéfice d'inventaire ; — fol. 25, inventaire fait dans la maison de Jacques Bonvalot, le 36 août 1649 ; fol. 27, étain (estimé par Claude Jeune, potier d'étain), « un chauffoir d'estaing à coulonne, pesant 17 l. » ; un grand pot d'étain mort, à chaise percée ; — tours et assortiments de lits ; — lits, coffres, chaises et tabourets ; batterie de cuisine en cuivre ; — fol. 32, titres et papiers ; — fol. 37. Tapisseries : 8 pièces de haute lisse rehaussées de soie, représentant des bêtes et paysages ; 8 autres pièces, d'Oudenarde, de haute lisse, représentant des chasses et figures ; 4 petites pièces, rehaussées de soie, représentant l'Histoire de Dalila (estimées par Guillaume Durand, brodeur, citoyen de Besançon) ; — 25 pièces de tapisserie de cuir doré à feuillages, à bâtons rompus ; un cabinet d'ébène, brodé en dedans, tant les layettes que les deux portes d'or, d'argent et de soie ; un grand miroir à deux piliers et couronnement, bois noirci ; un autre miroir à cadre noirci ; — linges ; procédures et sentence de distribution, 1651.

G 739. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 28 papier (dont 4 cahiers de 25, 12, 10 et 12 feuillets).

1650-1657. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Claude-Guillaume Gaidot. Bulle du pape Innocent X, relative à cette succession, 1650. — Hoirie de Simon Vuillaume, vigneron, acceptée sous bénéfice d'inventaire, par Jeanne-Danielle et Marie Vuillaume, ses filles ; procédures et conclusions, 1650 ; — Hoirie de Jeanne Perrinot, vers 1650. — Hoirie de Claude Franchet, seigneur d'Osse, Vauxchamps, etc., acceptée par Claude Franchet et Lionel, son frère, sous bénéfice d'inventaire ; — fol. 2, inventaire fait à Besançon, en la maison mortuaire ; — fol. 4, litres de rentes et propriétés ; — fol. 23, mobilier ; — fol. 25, peintures : Adam et Ève à la détrempe ; Notre-Dame à l'huile ; Notre-Seigneur ; Notre-Dame ; quatre paysages à la détrempe : Jupiter, Vénus, Saturne, Apollon ; Descente de croix ; saint Charles Borromée ; saint François de Sales ; portrait du feu seigneur d'Osse ; portraits de M. Pierrard et de sa femme ; portraits de M. Franchet et de sa femme ; deux portraits sans cadres ; douze portraits de sibylles à la détrempe ; deux paysages à la détrempe représentant des chasses ; deux vieux portraits, un abbé et un « Magnifique. » — Hoirie de Jean-Baptiste de Germigney, religieux profès de Saint-Vincent de Besançon, 1652. — Hoirie de Claude-Reine Gradoz, 1652 ; — Hoirie de Guillaume Broche, notaire, acceptée sous bénéfice d'inventaire, par son fils, maître Antoine Broche, notaire, procédures en collocation, 1652-1657. — Hoirie de Désirée Lespenoix, dite Palantin, de Larnod. Testament de la défunte, 1653, 20 décembre. Procédures. — Hoirie d'Antoine Mareschal. Demande de restitution *in integrum*, par son fils et héritier, Jean-Baptiste Mareschal, de Besançon, docteur en droit, 1653.

G 740. (Liasse.) — 7 pièces papier (dont 6 cahiers de 87, 30, 18, 15, 19 et 10 feuillets).

1654-1655. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Pierre de La Roche, notaire à Besançon, acceptée par ses enfants, Ambroise et Jeanne de La Roche, plaidant en envoi en possession contre les légataires particuliers, créanciers et autres opposants. Fol. 3 v^o, copie du

testament du *de cuius*, 1654, 25 avril ; — fol. 43, inventaire dressé le 10 septembre 1654. Mobilier (principalement en noyer), buffets, dressoirs, tables, lits, chaises caquetoires, etc. ; — linge ; — fol. 49, peintures (estimées par François Guérin, peintre à Besançon) : huit têtes de philosophes ; sainte Madeleine ; Notre-Dame à l'Enfant ; Rachel et Jacob ; saint François ; Notre-Dame à l'Enfant ; Démolition d'un temple et de ses idoles ; Crucifix ; saint Joseph ; sainte Thérèse ; Notre-Dame ; Joueurs de cartes (à la détrempe) ; pièces de plomb, tant grandes que petites, représentant plusieurs figures ; — batterie de cuisine de cuivre ; mobilier de cuivre ; — fol. 56, immeubles. — Hoirie de Claude d'Achey, archevêque de Besançon. Procès de Claude d'Achey, baron de Maillot, Achey, Vereux, plaidant en restitution *in integrum* ; discussion article par article des valeurs de l'inventaire de la succession ; — chapelle dorée, estimée 1,500 fr. par le sieur Bresselet ; la vaisselle d'argent à 12 000 fr. ; saint Suaire brodé par les Ursulines de Besançon, sur ce que l'on leur doit 200 fr. d'or et argent, car elles affirment n'avoir donné que la façon (dossier très incomplet).

G 741. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 23 pièces papier (dont 3 cahiers de 13, 20 et 52 feuillets).

1655-1669. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Jean Martelot, citoyen de Besançon. Procès entre Jean-François Busseney, son héritier universel, assisté de son père, Jacques Busseney, et la veuve du testateur, Jacque Collinet. Inventaire, fol. 3. Titres : étain, cuivre, vêtements, linge, armes, meubles de bois ; argenterie : une gondole d'argent, 5 cuillers, un gobelet d'argent d'Allemagne, 1655. — Hoirie de Livine Vaudresandre, veuve de Francisque d'Azeu, citoyen de Besançon, acceptée par les Minimes de cette ville : testament de la défunte (originaire de Gand), 1657, 8 avril ; — inventaire de son mobilier reconnu dans la maison mortuaire (bannière de Saint-Quentin), appartenant à Jean Libri : portrait de ladite Vaudresandre et de Charles, son second mari ; une Véronique ; un *Ecce homo* ; une Notre-Dame tenant le saint Sacrement. — Hoirie de Catherine Montagu, veuve d'Antoine Mareschal, notaire. Testament de la défunte (fol. 10), 1657, 26 août (cop.) ; — procès entre l'héritier universel, Jean Sarragoz, acceptant sous bénéfice d'inventaire et tous opposants ; — citations, sentences interlocutoires préalables à la distribution, 1658-1669.

G 742. (Liasse.) — 13 pièces papier (dont 2 cahiers de 68 et 213 feuillets).

1655-1656. — *Procès en matière de successions.* Hoirie d'Antoine Mareschal, docteur ès droits, cogouverneur de Besançon. Procès en restitution *in integrum*, intenté par Jean-Baptiste Mareschal, héritier universel, contre Catherine Grillet, veuve d'Antoine Mareschal, avocat fiscal à l'hôtel consistorial ; Jeanne-Baptiste Grillet, femme de Jean-Claude Pétremand, écuyer ; Anne Privey, femme de Jean Bouquet, marchand ; Catherine Mareschal, femme de Thomas Jannet, docteur en médecine ; Rose Varin, veuve d'Antoine Mareschal, *de cuius*, et Antoine-François Bouvot, citoyen de Besançon ; citations préalables à l'ouverture d'inventaire ; — fol. 30, inventaire commencé le 13 mai 1656 ; étain et cuivre ; — fol. 37, bibliothèque (191 ouvrages) ; meubles et literie, « un garde-pain de bois de nouhier ferré et fermant ; » — fol. 45 v°, peintures (taxées par Claude Brusley, peintre), une Descente de croix ; un saint Joseph tenant le petit Jésus par la main ; une Notre-Dame ; un panneau de bois : la Justice ; deux paysages sur toile ; — fol. 46, titres et papiers ; — citations, enquêtes, écritures préliminaires à la collocation.

G 743. (Liasse.) — 43 pièces papier (dont 1 registre de 162 feuillets).

1655-1660. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Marguerite Grillet, veuve d'Antoine Vaulderet, de Besançon. Fol. 2 v^o, testament de la défunte, 1655, 22 janvier ; — publication dudit testament ; — procédures intentées par Antoine Mareschal, avocat fiscal de la mairie, héritier bénéficiaire, contre les légataires à titre particulier et créanciers ; — fol. 39, inventaire solennel commencé le 1^{er} janvier 1655 ; — meubles ; linge ; batterie de cuisine ; peintures : une Notre-Dame et le portrait de la défunte ; titres et papiers ; — citations, consultations, enquêtes préalables à la licitation et distribution.

G 744. (Liasse.) — 11 pièces papier (dont 2 cahiers de 108 et 48 feuillets).

1655-1660. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Henri Morel et de Françoise Terrier, ses père et mère, acceptée par Claude-Henri Morel, impétrant en restitution *in integrum*, contre tous défendeurs et opposants, notamment contre Françoise Morel, veuve de Jean Belin, marchand. Requête à l'official, par Claude-Henri Morel ; mandements citatoires ; enquêtes ; conclusions, jugements préparatoires. — Hoirie de Blaise Point, acceptée par sa veuve, Thevenette Chenevière. Fol. 21. Inventaire : linge, étain, cuivre, fer, meubles de bois, tonneaux ; — fol. 30, immeubles : moitié d'un meix et maison avec cour et jardin, rue du Chateur, entre celle de Claude Nardin, vigneron, et celle de Claude Goulu, soldat en la garnison dudit Besançon ; titres et papiers ; assignations et citations, envoi définitif en possession, 1656-1660. — Hoirie de Philiberte Guyenet. Déclaration de ses biens et héritages au territoire de Gy, 1656.

G 745. (Liasse.) — 10 pièces papier (dont 2 cahiers de 82 et 37 feuillets).

1656-1699. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Jeanne Richardot, veuve de noble Daniel Chevanney des Daniels. Héritiers universels : Jeanne Godard, femme de Nicolas Forestier, de Morey, et Simon Godard, prêtre, 1657. — Hoirie de Philibert-Claude Clereval, prieur de Courtefontaine, acceptée sous bénéfice d'inventaire, par Jean Monnyot, citoyen de Besançon. Testament du *de cujus*, 1656, 20 août (cop. fol. 8 v^o) ; publication ; — procès contre divers opposants, notamment contre M. de Lizine de Richemont, de Lyon ; — compte d'apothicaire lyonnais, 1657 (la sentence collocaire ne fut rendue qu'en 1679).

G 746. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 40 pièces papier (doat 2 cahiers de 92 et 103 feuillets).

1658-1669. — *Procès en matière de succession.* Hoirie de Claude Pergauld, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon, acceptée par Claude-Antoine et Alix Burterel, enfants d'Isabelle Pergauld et Anne Pergaud, cohéritières testamentaires. Procès entre les deux premières et la troisième pour l'attribution des parts et portions ; — grosse du testament de Bénigne Bertrand, à son vivant veuve d'Antoine Bertrand, citoyen de Besançon, 1661. — Tutelles d'Antoine Pinot, d'Avanne ; — de Nicolas Portier, de Chalèze ; — de Catherine Racine, femme de Maurice Troussel, de Besançon, 1658. — Hoirie de Pierre Trigalet, de Bregille. Procès entre Claudine Trigalet, veuve de Jean Coulon, vigneron, Claude et Jacques Trigalet, ses frères, cohéritiers, 1658. — Hoirie de Jean Baudot, marguillier de Saint-Jean de Besançon, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Étienne Baudot, peintre, plaidant contre tous opposants et légataires. Fol. 16, inventaire dressé en la maison mortuaire, district du chapitre. — Fol. 18, bibliothèque : 19 ouvrages ; — vêtements de chœur ; — linge, literie ; — peintures (appréciées par le peintre François Guérin) : la Communion de saint Jean-Baptiste, deux paysages, Notre-Dame et l'Enfant, un crucifix ; — frais de l'hoirie ; — procédures tendant à collocation, 1658-1659. — Hoiries de

Thomas Montrivel et de Joseph-François Montrivel, cogouverneur, et de Joseph Montrivel, fils de ce dernier, acceptées sous bénéfice d'inventaire, par François Vauderet, tuteur et administrateur de Jean, Jacques et Luc-Thomas Montrivel, plaidant contre tous légataires et opposants ; — fol. 53, inventaire dressé le 11 septembre 1658 ; — fol. 55, argenterie (estimée par l'orfèvre Antoine-François Nayme) : plat bassin et aiguière au poinçon de Besançon (483 fr. 10 gr. et demi) ; autre plat bassin et aiguière ; salière ; 15 cuillers et 1 fourchette ; un bénitier ; un gobelet, deux salières, 6 petites cuillers ; un reliquaire ; une paire de lunettes, une boîte d'argent d'Allemagne ; — ambre gris et bézoard (55 fr. 6 gros) ; — bijoux : bague d'or enrichie de sept diamants ; deux bagues d'or à un diamant ; autre avec rubis en pointe et 12 petits diamants ; bague avec diamant épais ; bague avec émeraude orientale ; sept bagues d'or avec pierres de peu d'importance ; trois autres ; une paire de bracelets d'agates et perles ; un reliquaire d'or avec image de Notre-Dame ; — boîte de portrait enrichie d'émeraudes ; 3 croix émaillées ; un petit saint Suaire émaillé avec une médaille ; reliquaires, chaînes, croix, bracelets, médailles, argent monnayé ; — étain, cuivre, fer (batterie de cuisine) ; — fol. 63, peintures (taxées par Claude Brulley, peintre) : portrait d'Étienne Montrivel, père du défunt ; portrait de son aïeul paternel ; portrait de son aïeul maternel ; portrait du feu sieur de Bourdant, oncle maternel ; portraits du chanoine Montrivel ; du conseiller Hugon, beau-père du défunt (père de sa première femme) ; de M^{lle} Hugon, sa première femme ; de Claudine Vauderet, seconde femme du défunt ; de trois autres ancêtres ; — Notre-Dame, sur un panneau, tenant l'Enfant ; autre, à la détrempe, couverte d'un verre ; autre Notre-Dame ; panneau représentant sainte Anne ; quatre petites peintures sur vélin ; saint Jérôme (à l'huile) ; Notre-Dame ; Lucrèce ; portrait de Thomas Montrivel ; Nôtre-Seigneur portant sa croix ; Notre-Dame à l'Enfant ; Descente de croix ; Moïse faisant jaillir l'eau du rocher ; saint Antoine ; saint François ; Notre-Dame à l'Enfant ; saint Charles Borromée ; Paul V ; bas-relief de marbre, Notre-Dame et au-dessus Dieu le Père, avec deux petits anges, cadre et colonnettes avec corniche dorés ; image de saint Christophe en gypse ; les Quatre saisons (à l'huile) ; l'Histoire de Loth ; la Paix et la Justice ; Léda ; Descente de croix ; un Christ et une Notre-Dame dorés, en demi-relief, sur velours ; Notre-Dame en os, avec châsse fermante ; Élie emporté dans un char de feu (peinture à l'huile) ; les Cinq sens (à la détrempe) ; l'Enfant prodigue (à l'huile) ; saint Jean ; saint Pierre ; les Quatre Vertus cardinales (à la détrempe) ; Vocations de saints (id.) ; la Reine de Saba (à l'huile) ; quatre Déesses (trois à la détrempe, une à l'huile) ; un *Ecce homo* (sur bois) ; deux portraits d'aïeux ; un Cerf en relief ; Deux amants (à l'huile) ; la Foi et l'Espérance (à la détrempe) ; — fol. 66 v^o, meubles : cabinets en noyer, fermant ; chaires et caquetoires en noyer, ou à tapisserie ; cabinet de sapin marqueté ; un crucifix en ivoire à pied d'ébène ; lits, coffres, chaises à bras, bahuts, berceaux ; — fol. 72 v^o, armes (taxées par l'armurier Claude Villemenet) : 5 pistolets ; 9 arquebuses à rouet de guerre, de cible ou de chasse, mousquets sans fourchettes, arquebuses à fusils ; — le devant et le derrière d'une cuirasse, avec casques dorés ; le devant et le derrière d'une cuirasse à l'épreuve du pistolet, et une petite rondache de fer ; 3 épées, 1 baïounette ; baudriers et bandoulières ; — linge, literie, tapisseries : 5 pièces de haute lisse, à personnages et feuillages (taxées 200 fr. par le brodeur Guillaume Durand) ; 5 autres de serge verte avec petites bandes de tapisseries ; 10 pièces de cuir doré usées et rompues ; — rideaux, ciels de lit, tonneaux, etc. ; — fol. 86, lettres de rente ; — fol. 103, envoi en possession, 1658.

G 747. (Liasse.) — 22 pièces papier (dont 3 cahiers de 12, 92 et 121 feuillets).

1642-1659. — *Procès en matière de succession.* Hoirie de Jacques-Nicolas Perrenot de Granvelle dit de La Baume. Copie de son testament, datée de 1642, le 27 avril, publié à Besançon

le 11 février 1659 ; héritiers : Charles-François Perrenot de Granvelle, dit de La Baume, prince de Cantecroix ; Marie-Anne des Porcelets, veuve du défunt, Charlotte de La Baume, sa fille. — Hoirie de Bernard Barod, profès du couvent des Cordeliers de Besançon. Inventaire des titres de rente laissés par le défunt, procédures entre ses cohéritiers, 1659. — Hoirie de Jean Marchand, de Beure. Jeanne Javel, sa veuve, plaide en publication de testament contre Balthazar Marchand, de Beure, opposant. Enquêtes et procédures, citations, sentences préparatoires, 1649-1659. — Hoirie de Jeanne Soye, femme de Nicolas Picardet, de Besançon, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Philibert, Léonard, Blaise et Antoinette Prudhon, frères et sœurs, héritiers testamentaires ; — fol. 13, inventaire d'un médiocre mobilier, 1659. — Hoirie de Nicolas Vauderet, curé de Vezet, 1659.

G 748. (Liasse.) — 25 pièces papier (dont 3 cahiers de 11, 6 et 166 feuillets).

1659-1667. — *Procès en matière de succession.* Hoirie du chanoine Jean-Baptiste Buson, acceptée bénéficiairement par ses héritiers naturels, Claude-Antoine Buson, seigneur de Fontain ; Marguerite Nartey, veuve de Claude-Louis Buson, seigneur de Champdivers, conseiller au parlement de Dole, tutrice de ses enfants ; Jeanne Buson, femme de Claude-François Mairot, seigneur de Mutigney ; Françoise Jacquard, veuve de Simon Buson, seigneur d'Auxon, mère tutrice de ses enfants ; Claudine Buson, veuve de Claude-Antoine Valle. Fol. 22, inventaire commencé le 18 août 1659 ; — fol. 24, or, argent et monnaie ; — titres de rentes et propriétés ; — fol. 36 v^o, tableaux : Cyrus ; saint Sébastien ; l'Histoire de Romulus et Rémus ; saint Pierre reniant Dieu ; une Cuisine ou Préparation de collation ; dix petites Fruitières ; l'Histoire de Moïse (à la détrempe) ; Hérodiad ; portrait du cardinal de La Baume ; Notre-Dame avec l'Enfant et deux anges ; Notre-Dame ; portraits : du conseiller Buson, en robe rouge ; de sa femme, M^{lle} Saulget ; un *Ecce homo* ; une grande Énigme, où il y a des rois ; une Nuit ; portrait du bienheureux Félix, capucin ; le Christ portant sa croix (à la détrempe) ; deux paysages ; les Quatre parties du monde, en deux pans (à la détrempe) ; un Hiver (id.) ; un Jardin avec la garde des Suisses (id.) ; nombreuses cartes gravées, entre autres celle du siège de Dole ; — meubles : chaise à porteurs, lits, etc., linge, vêtements ; — fol. 45, argenterie : 7 cuillers, une coupe d'argent doré avec couvercle, calice avec sa patène ; — 140 l. d'étain ; — cuivre, fer, vin, tonneaux ; — inventaire de titres et papiers retrouvés ; — liquidation, mandements, comptes et quittances ; frais d'enterrement : payé à Étienne Baudot, peintre, pour sept douzaines d'écussons faits pour les obsèques, 30 fr. ; à Louis Nonnotte, boulanger, pain des offertes, 8 fr. 6 gr. ; — collocation.

G 749. (Liasse.) — 2 pièces parchemin. 13 papier (dont 2 cahiers de 24 et 43 feuillets), 1 sceau.

1585-1666. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Marguerite Maublanc, femme de Jean Perrin, de Dole, acceptée bénéficiairement par Anne-Françoise Maublanc, fille de noble Denis Maublanc. Partage d'une maison sise à Besançon, rue d'Arènes, proche la Madeleine, entre les maisons de François Jolicart, parcheminier, et d'Hugues Arbilleur, tanneur, par derrière la rivière du Doubs, par devant les meix et maison de Didier Caillet, ladite maison provenant de feu Nicolas Brenot, couturier, père des partageants, 1585 ; — sentence du juge de la mairie de Besançon, réglant une question de droit relative à un corps de descente, entre Étienne Canivel et Blaise Caillet, tanneur, 1603. — Hoirie de Jean de Verre, marchand à Besançon, acceptée bénéficiairement par Balthazar de Verre, chapelain à Sainte-Madeleine. — Inventaire commencé le 11 octobre 1660. Meubles : un miroir avec cadre doré ; étain ; tonneaux ; armes : arquebuse à cible, épée avec garde à coquille, un bâton ferré cloué de petits clous dorés, deux vieux

cimeterres, un fer de hallebarde, trois vieux coutelas, un petit poignard, pistolets à rouet, pistolets de poche, pistolet de ceinture, « un archangelet, » deux arquebuses à fusil ; — linge ; literie ; cuivre ; — fol. 16, papiers et lettrages ; — frais de publication du testament, liquidation, préparation de la collocation et de la distribution, 1660-1661. — Hoirie de Pierre-François Groperrin, vigneron, acceptée bénéficiairement par Pierre Coulon, vigneron, héritier testamentaire, contre divers légataires. Fol. 5, testament de Pierre-François Groperrin, 4 janvier 1664 ; publication ; — fol. 30, inventaire mobilier ; vêtements du défunt : camisole de drap rouge, manteau de drap gris de Satte, paire de bas « d'estaine ; » haut-de-chausses de toile ; — papiers ; — collocation, 1664-1666.

G 750. (Liasse.) — 15 pièces papier (dont 1 cahier de 118 feuillets), 1 sceau.

1661-1669. — *Procès en matière de successions.* Hoirie du chanoine Claude-Étienne de Jouffroy, acceptée bénéficiairement par François-Gabriel de Jouffroy, seigneur de Gonsans, Magny-Châtelard, plaidant contre tous opposants. Fol. 29, inventaire du mobilier contenu dans la maison canoniale du défunt, vis-à-vis du palais archiépiscopal. Meubles : table ronde couverte d'ardoise, cabinet de bois de noyer, coffre de cerisier ferré et fermant à clef, coffres en cuir bouilli, chaises à bras, chaises à tapisserie, coffres de noyer ; — linge, literie, étain (estimé par Thomas Ravier, maître potier) ; cuivre, laiton et fer ; tonneaux ; — fol. 46 : bibliothèque ; — argenterie ; — discussion, enquête et citation, sentences préparatoires à la collocation.

G 751. (Liasse.) — 24 pièces papier (dont 4 cahiers de 24, 11, 21 et 87 feuillets).

1661-1673. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Claude Pouthier, seigneur de Mamirolle, acceptée sous bénéfice d'inventaire par les deux héritières universelles, Jeanne-Denise Pouthier, femme de Charles-Nicolas de Bressey, chevalier, seigneur de Magnoncourt, Fretigney, etc., et Claude-Charlotte Pouthier, veuve de Jean-Baptiste de Jouffroy, seigneur d'Abbans. Fol. 30, inventaire commencé le 5 mars 1672, fol. 32, titres et papiers ; — vêtements : un manteau de baracan, couleur de Minime, un justaucorps de camelot de Hollande, un autre de drap noir, un haut-de-chausses de drap noir, une paire de bottes avec éperons, un baudrier de drap noir avec l'épée ; — double de cet inventaire, — mandements, citations et autres, avec jugement fiscal de collocation. — Hoirie de Jean Tasselt, prêtre. Testament du défunt du 28 avril 1663, 1663-1664.

G 752. (Liasse.) — 21 pièces papier (dont 2 cahiers de 36 et 16 feuillets), 1 sceau.

1654-1671. — *Procès en matière de successions.* Hoirie du chanoine Vincent Vernerey. Fol. 7, testament du défunt, 1654, 7 mai ; — publication : 1662, 2 mai ; — fol. 40, inventaire commencé le 8 mai 1662 ; — titres de rentes et papiers de l'hoirie ; — peintures : l'histoire de Thizif, Vierge à l'Enfant, trois saints Ermites ; — cabinet à layettes en relief en bois de noyer ; — fol. 50 v°, livres : un missel bisontin ; cinq bréviaires bisontins, dont trois en lettres gothiques ; sermons de Perrenin Menestrier ; — batterie de cuisine, meubles de cave ; — citations, enquêtes, conclusions et mandements ; — sentences de collocation individuelle rendues par l'official. — Hoirie de Jacques-François Guibourg, docteur en droit, coseigneur à Chalèze, 1663. — Hoirie de Claudine Jaquet, femme de Claude Amidey, vigneron à Besançon, acceptée sous bénéfice d'inventaire, par Claudine Jaquet. Fol. 23, inventaire commencé le 29 octobre 1663 ; fol. 25,

mauvais mobilier ; — procédures et collocation, 1664. — Hoirie de Barbe Vittot et de Jean Maublanc, de Fondremand. Mandement apostolique relatif à certaines distractions faites au détriment des héritiers légitimes, 1663.

G 753. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 25 pièces papier (dont 2 cahiers de 36 et 16 feuillets), 1 sceau.

1664-1678. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Claude Trigalet, acceptée par Louise Guyon, sa veuve. Inventaire dressé le 22 décembre 1664, fol. 1 ; — meubles médiocres ; mobilier de cave ; titres et papiers ; — partages entre Jacques Trigalet, héritier testamentaire, et Louise Guyon, 1667. — Hoirie de Rose Varin, veuve d'Antoine Mareschal, cogouverneur. Testament de la défunte, publié le 24 janvier 1678 ; — inventaire commencé le 26 janvier 1678 ; — 6 cuillers d'argent ; un petit tableau sur cuivre : Notre-Dame et sainte Élisabeth ; une Notre-Dame ; étain, cuivre, batterie de cuisine, literie et linge ; procédures et liquidation, 1678. — Hoirie de Louise Riffauld, de Chenecey, demeurant à Besançon, acceptée bénéficiairement par François Phisalix, chapelain de Sainte-Madeleine, 1667. — Hoirie de Nicolas-François Desmartin, capitaine de cavalerie. Certificat de notaires bruxellois constatant que ce capitaine a institué légataire universel Claude Marchand, maître d'hôtel du marquis d'Yennes, 1668 ; — procuration de l'héritier donnée à Philippe Carrey et Simon Perrin, pour faire publier ce testament, 1668. — Hoirie d'Antoinette Coulon, femme de Denis Pillot, vigneron à Besançon. — Inventaire de la défunte ; immeubles : une maison sise rue Battant, devant la fontaine de Bacchus, entre la maison d'Antoine Jeanneney, vigneron, et celle de Jean-Claude Nicolin, également vigneron, 1665-1666.

G 754. (Liasse.) — 37 pièces papier (dont 1 cahier de 40 feuillets).

1669-1670. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Françoise Billoz, femme d'Antoine Morel, vigneron, 1669. — Hoirie de Mougin Jolicard, marchand, acceptée sous bénéfice d'inventaire, par son héritier testamentaire, Jean Jolicard, marchand ; procédures en collocation, 1669. — Hoirie de Marie-Françoise de Vaudrey, acceptée bénéficiairement par Claude-Antoine de Vaudrey, baron de Beveuge, seigneur de Frasnoy, Villers-sur-Port, Saint-Ferjeux ; — bijoux dépendant de la succession : deux bracelets d'or émaillés de noir, avec chacun 24 diamants et 8 perles ; deux bracelets de perles ; un hanneton d'or garni de diamants ; une bague de diamants à facettes ; une autre bague en table ; une autre bague d'un diamant épais ; — titres ; — immeubles : la seigneurie de Dampierre-sur-le-Doubs, 1669. — Hoirie de Thomas Varin, seigneur d'Audeux, ancien cogouverneur, acceptée bénéficiairement par les cohéritiers testamentaires Antoine-Bonaventure Varin, son fils, et le notaire Claude-François Varin, tuteur de François-Hyacinthe Varin et Jeanne-Baptiste Varin ; — inventaire commencé le 20 mai 1669 ; fol. 5, peintures : Vierge miraculeuse des Jacobins ; Descente de croix ; autre provenant de chez J.-B. Varin, beau père du défunt ; la Parabole des Vierges ; le Jugement de Salomon ; portrait de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie ; portrait de Charles de Gorrevod, haut doyen du chapitre ; quatre portraits des ducs et comtes de Bourgogne ; portraits : du baron d'Oiselay ; de Marie-Henriette de Vergy, comtesse de Champlitte ; Notre-Dame à l'Enfant ; les Quatre Saisons (paysages à la détrempe) ; paysage ; bas-relief en gypse doré : descente de croix entre deux colonnettes à chapiteaux ; douze portraits des ducs et comtes de Bourgogne ; sainte Madeleine ; autre ; un Christ ; Notre-Dame ; deux panneaux représentant des courtisanes ; portrait de Philippe IV ; Notre-Dame en bas-relief, gypse doré, à demeure ; *Ecce homo* ; saint Sébastien ; Vierge à l'Enfant ; sainte Marguerite ; un emblème ; portrait du plénipotentiaire Brun ; une Suzanne (à la

détrempe) ; — un buffet à relief ; un cabinet de bois de frêne ; chaise à bras pliante ; cabinet à perspective de bois de rose et de frêne, ferré et fermant ; coffres de bois et de cuir bouilli ; — horloge avec caisse de bois de sapin coloré ; deux pans de tapisserie de cuir doré ; — fol. 16 v^o, bibliothèque, 96 ouvrages ; — fol. 24 v^o, titres et papiers ; 1669-1670.

G 755. (Liasse.) — 13 pièces papier (dont 2 cahiers de 121 et 33 feuillets).

1670-1671. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Paris-Jean Fournier, notaire à Besançon, acceptée bénéficiairement par ses héritiers testamentaires, Adam-Joseph et Jeanne-Thérèse Fournier, ses enfants. Scellés apposés d'autorité des gouverneurs sur les meubles du défunt, 13 mars 1670 ; — fol. 10 v^o, inventaire : Noire-Dame des Jacobins ; Christ ; Notre-Dame ; Notre-Dame, saint Joseph et l'Enfant ; trois paysages à l'huile ; Notre-Dame, l'Enfant et saint Jean ; saint Sébastien ; la Fraction du pain ; Notre-Seigneur arrivant au logis de Lazare ; le Mauvais riche ; les Quatre évangélistes (à la détrempe) ; saint Jérôme ; Notre-Seigneur ; paysage à la détrempe ; Claude d'Achey ; portrait de Luc Mareschal ; l'Adoration des Rois (à la détrempe) ; portrait de M. de Byarne ; les Quatre saisons (à la détrempe) ; Holopherne et Judith ; une Femme tenant une licorne ; deux hommes luttant ; une Fileuse (à la détrempe) ; — armes ; — vaisselle de faïence ; étain ; linge ; literie ; cuivre ; fer ; cave ; argenterie ; « une croix de chevalier assortie de vingt-sept diamants ; » — titres et papiers ; — procédures en collocation. — Hoirie de Louis Beaud, acceptée par les directeurs du séminaire et de l'hôpital Saint-Jacques, plaidant contre Jean Beaud, curé de Mailley, Marie-Déodate Gaucher, veuve de Louis Beaud, Jeanne-Baptiste Chassignet, mère du défunt, Alexandre-François Leschelle, avocat fiscal, les confrères de la congrégation Notre-Dame au collège de Besançon, Claudine Beaud, femme de Guillaume de La Borde, jurisconsulte ; — action en collocation et distribution de l'hoirie ; 1670-1671.

G 756. (Liasse.) — 48 pièces papier (dont 1 cahier de 79 feuillets).

1675-1677. — *Procès en matière de successions.* Hoirie du chanoine Pierre Alix, abbé de Saint-Paul. Fol. 6, copie du testament du défunt, 1676, 7 mars ; — publication du testament et envoi en possession de l'héritier testamentaire Clériadus Alix, 1676, 21 juillet ; — fol. 39, inventaire judiciaire : meubles de chambres et de caves ; — literie ; — linge ; — vêtements : robe de chambre d'indienne, manteau court de camelot noir, soutane de camelot violet, fourrure blanche de cape violette ; bonnet de toile peinte ; — peintures : vieille petite peinture de saint Benoît ; saint Thomas d'Aquin ; trois vieux paysages ; arbres généalogiques sur parchemin de Joseph Boitouzet et Philippe Pierrard ; cartes du comté de Bourgogne et du duché de Lorraine ; — fol. 54. Bibliothèque : 129 ouvrages ; — batterie de cuisine ; argenterie : une écuelle à couvercle, un bénitier, un poudrier, 6 cuillers et 6 fourchettes ; — fol. 66, papiers ; — réclamation de 5 fr. pour travaux de peinture faits en la maison abbatiale par Pierre Perrot, peintre ; — procédures, citations, etc., terminées par un décret de collocation rendu en 1677.

G 757. (Liasse.) — 26 pièces papier (dont 3 cahiers de 16, 27 et 14 feuillets).

1671-1687. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Claudine Rousselet, veuve de Jean Chasot, vigneron à Besançon, 1671. — Hoirie de Jean-Baptiste de Valimbert, chartreux à Grenoble, à laquelle renonçait Jeanne Pridvey, veuve de Jean-Frédéric de Valimbert, conseiller au parlement de Dole, mère du chartreux, et Louise de Valimbert, sa sœur, 1671. — Hoirie de

Luc Mareschal, conseiller du roi, seigneur de Vezet et Pleure, acceptée par sa veuve Suzanne Pétremand, tutrice des enfants ; procédure et envoi en possession contre Charles-Joseph Mareschal, prieur et seigneur de Morteau, pro-tuteur de Joseph-Luc, Ferdinand-Bonaventure, Charles-Joseph et Suzanne Mareschal, et Jeanne-Thérèse Mareschal, femme de Samson Matherot ; conclusions, sentences préparatoires à une collocation, 1671-1687. — Hoirie de Nicolas Denis, citoyen de Besançon, acceptée sous bénéfice d'inventaire par l'hôpital Saint-Jacques, de Besançon, 1672. Fol. 4. Mobilier ; armes : arquebuse à rouet, fusil, mousqueton, une paire de pistolets d'arçon « à fusil, » pistolet de ceinture à fusil, une épée large de cavalerie avec fourreau et baudrier de maroquin, un sabre avec son fourreau et le baudrier de cuir, un marteau d'armes ; un bonnet de drap rouge avec son bord de peau de renard ; — étain ; — cuivre ; — fer ; — linge ; — fol. 11, lettres et papiers, 1672. — Hoirie de Daniel de Ferroux, seigneur de Valleroy-lez-Port, acceptée sous bénéfice d'inventaire, par Hardouin d'Amandre, 1672.

G 758. (Liasse.) — 26 pièces papier (dont 3 cahiers de 24 et 87 feuillets).

1673-1675. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Thévenette Barbet, acceptée bénéficiairement par Jean Barbet, chirurgien, 1673. Inventaire commencé le 30 août 1673. Meubles de bois, chaises en tapisserie, etc. ; — fol. 19, peintures : Jésus en croix ; Notre-Dame libératrice ; saint Jean l'évangéliste ; une Descente de croix ; un Crucifix (à la détrempe) ; Notre-Dame des Jacobins ; le portrait du père de Jean Barbet ; étain ; cuivre ; argenterie ; linge ; titres de rentes et de propriétés, 1673. — Hoirie de Jeanne Blan, veuve de Laurent Beaupreste, de Longevelle, acceptée par Claudine Bretet, femme de Simon Perrin, publicateur des testaments de l'officialité, 1673. Inventaire commencé le 10 mars 1673. Argenterie : deux demi-ceints d'argent ; une coiffe d'or battu sur soie ; un reliquaire d'argent, trois croix, un petit reliquaire en long, six médailles d'argent, une bague et divers petits objets de peu de valeur ; — un chapelet de nacre de perles, avec une petite croix d'or ; — trois effigies du saint Suaire ; une Notre-Dame des Jacobins ; — une Annonciation (sur cuivre). — Hoirie d'Anne Javel, 1673. — Hoirie de Guillemette Rougnon, femme de Marc Lambe, sculpteur, citoyen de Besançon. Inventaire de meubles, dressé le 7 novembre 1673 ; — testament du *de cujus*, 1673, 17 octobre (fol. 10) ; — procédures, citations, 1673-1675.

G 759. (Liasse.) — 17 pièces papier (dont 2 cahiers de 33 et 76 feuillets).

1674-1677. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Claudine Chenevière, femme de Christophe de Mesmay, de Besançon, acceptée sous bénéfice d'inventaire par son mari. Cause bénéficiaire soutenue par Christophe de Mesmay, contre les chapelains et fabriciens de Saint-Jean-Baptiste, les prieur et religieux dominicains de Besançon, les confrères du Saint-Sacrement de l'église Saint-Pierre, les confrères du Saint-Suaire, les confrères du Saint-Rosaire chez les Jacobins, les confrères de Notre-Dame du Mont-Carmel chez les Grands-Carmes, les confrères de Saint-Joseph, Balthazar Chenevière, orfèvre, et autres légataires ou créanciers de l'hoirie, 1674. — Hoirie de Claude de Pin, prêtre, recteur de Chambornay, acceptée sous bénéfice d'inventaire, par Jean Verney, fils et pupille de Claude Verney, notaire à Parrecey, 1675. — Hoirie de Jacques Souquet, pharmacien à Besançon, acceptée par l'hôpital de Besançon, représenté par le pharmacien Gabriel Gascon. — Inventaire commencé le 15 février 1677. Fol. 11 v°. lettres et papiers ; — créances ; mobilier de la maison mortuaire ; peintures : Jugement de Salomon ; Notre-Seigneur tenant le monde ; la Vierge ; deux sibylles ; saint François-Xavier ; — cabinet de noyer à deux corps et quatre armoires ; six portraits de sibylles ; — un vieillard avec deux

enfants ; sept tableaux de fruits ; un paysage ; — décret de collocation, 1677.

G 760. (Liasse). — 16 pièces papier (dont 2 cahiers de 15 et 326 feuillets
(ce dernier en compte 2 en parchemin).

1678-1680. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Laurent Privey, citoyen de Besançon, acceptée bénéficiairement par Claude Privey, trésorier des salines, Fol. 7 v°, testament du défunt, passé en la maison de Claude Ambroise Philippe, le 26 février 1668 ; — fol. 14 v°, codicille du 29 avril 1674 ; procédures en rédaction d'inventaire, citations ; — fol. 52, inventaire commencé le 7 janvier 1678 ; — peintures (estimées par Pierre Freschot peintre) : Crucifix ; le saint Sacrement et quatre anges ; Notre-Dame à l'Enfant ; Notre-Dame (sur cuivre) ; le Christ en croix, Noire-Dame et saint Jean ; saint Sébastien ; saint François de Paule ; portraits de l'aïeul et de l'aïeule du testateur ; l'Histoire de Tobie ; la Fuite en Égypte ; paysage l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la France (à la détrempe) une Cuisine (id.) ; le Crucifiement ; cinq paysages : l'abbé de La Charité et son père, M. de Schwarzenberg ; Notre-Dame Libératrice ; le saint Suaire ; le sacrifice d'Abraham et une Descente de croix (sur cuivre, encadrés d'ébène) ; quatre petits portraits, dont un de fille ; — linge, literie ; argent monnayé ; — argenterie (estimée par l'orfèvre Nicolas Joliot) ; 9 cuillers d'argent au poinçon de Besançon ; un bénitier d'argent ; deux poignées d'épée d'argent ; bracelets de perles ; « une chemise d'or de dix-sept diamants ; » un coulant d'or ; une bague d'or de cachet et une de rubis ; « une montre de Genève avec sa boîte d'argent ; » une montre de cuivre d'Allemagne ; — batterie de cuisine ; meubles meublants ; provisions de grains, de vin ; tonneaux ; « deux viels filets d'allouettes ; » — fol. 89, immeubles : une maison devant la mairie, entre Claude Boulot et le four du Saint-Esprit ; un grangeage à Germondans ; — fol. 90 v°, titres de rentes et de propriétés ; — dépenses de l'hoirie ; — liquidation et sentence de collocation.

G 761. (Liasse.) — 5 pièces papier (dont 4 cahiers de 15, 58,
85 et 10 feuillets).

1670-1679. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Bonne Galiot, acceptée par les Jacobins de Besançon, héritiers universels. Inventaire commencé le 25 février 1678. Fol. 5, pièce d'or frappée pour l'entrée du marquis de Castel-Rodrigo (d'un côté terme à trois faces ; de l'autre, un aigle et un lion) ; titres et papiers ; meubles meublants ; portrait de M. Galiot, père de la défunte ; titres de propriétés. — Hoirie de Marguerite Maublanc, femme de Jean Perrin, de Dole (v. cote G. 7). Testament de la défunte, du 19 mai 1670 (fol. 3 v°) ; — fol. 39, inventaire dressé à Dole, le 27 février 1678 ; — mandements de citation et collocation, 1678-1679. — Hoirie de Jeannette Bichet, veuve de Pierre Sarragoz, acceptée bénéficiairement par Jean Sarragoz, héritier testamentaire. Fol. 40, testament de la défunte, du 12 février 1677 ; publication ; — fol. 62, inventaire commencé le 17 septembre 1678 ; — procédures en collocation, 1678-1679.

G 762. (Liasse.) — 11 pièces papier (dont 2 cahiers de 85 et 53 feuillets).

1679-1680. — *Procès en matière de successions.* Hoirie de Jean-Baptiste comte de Scy-Montbéliard, seigneur de Scy et Buthiers ; inventaire du mobilier du défunt dressé au château de Buthiers le 27 juin 1679. Mobilier de <?>ve et vin ; — poêle du château : trois pièces de tapisserie de Bergame, fort usées ; six tabourets de tapisserie ; coffre de noyer ; mobilier de cuisine ; cuivre et étain ; 19 tableaux ou portraits ; portrait de la reine mère d'Espagne ; portrait

de Charles II ; chaises à bras garnies d'étoffes ; deux cuirasses à l'épreuve du mousquet ; avoine ; — fol. 34 v^o, titres et papiers ; — le tout laissé à la charge de Louis de Scey, résidant présentement au château de Buthiers ; — fol. 56, inventaire du château de Scey, commencé le 10 juillet 1679. Salle du château ; — seconde chambre : une pante de vieille tapisserie de Bergame (fort usée) ; étain, landiers, buffets et coffres ; deux chambres à la suite ; — caves ; — fol. 67 v^o, maison mortuaire rue Poitune, devant le couvent des Cordeliers, appartenant à l'avocat Joliot : quatre pans de tapisseries représentant diverses sortes de figures, un grand tapis de Turquie ; un vieux carrosse dédoublé à la vieille mode ; trois pans de tapisseries de haute lisse, à l'antique, « dont la plus grande représente un navire en mer, trois châteaux dedans et plusieurs châteaux et divers personnages, l'autre représentant Notre-Seigneur et la dernière divers personnages ; » — deux autres tapisseries ; trois petites chaises basses ; — fol. 74, titres et papiers ; — procédures pour liquidation et collocation, 1679-1680. — Hoirie de Suzanne Richard, acceptée sous bénéfice d'inventaire par Claudine Richard et Simonne Simonnet, veuve de Claudine Richard, mère-tutrice de plusieurs enfants ; fol. 24, inventaire des biens de la succession commencée le 11 mars 1680 : un habit de drap noir, façon de drap de Chalon ; un manteau de soye avec un corps de même étoffe ; une jupe et une brassière de camelot de Hollande ; une cote de serge de Londres ; une autre de ratine rouge ; un justaucorps à us de femme, couleur Minime ; une vieille camisole rouge ; — étain et cuivre ; — peintures (taxées par Philippe Mouchet, peintre) : portrait de Claude d'Achey, archevêque (en buste) ; le chef de saint Jean-Baptiste sur un plat (panneau) ; saint François et Notre-Dame à l'Enfant ; un Marché, deux personnages se touchant en main, près d'un chariot ; Crucifix ; l'Adoration des Rois ; — frais d'inventaire et procédures ; collocation, 1680.

G 763. (Liasse.) — 18 pièces papier (dont 2 cahiers de 19 et 35 feuillets).

1582-1658. — *Tutelles et curatelles.* Nominations de tuteurs et curateurs : pour Gillette Barbier, veuve de Jean Champion, 1582 ; — compte de tutelle rendu par Claudine Dougnon, veuve de Laurent Tissot, et Étienne Varin, 1619-1621 ; — nomination de tuteur pour les enfants de Jean Mairet, 1620 ; — de curateur au ventre pour le posthume à naître de Claudine Patronnay, veuve de Désiré Courvoisier, jurisconsulte bisontin, 1623 ; — compte de tutelle par Henri Fine, cordonnier à Besançon, 1624 ; — compte de feu M. Des Potots, 1630 ; — recueil d'actes de dation de tutelles donnés à Besançon, 1640-1658.

G 764. (Cahier.) — Papier de 291 pages.

1627-1632. — *Tutelles et curatelles.* Compte rendu par Antoine Mareschal, cogouverneur de Besançon, administrateur des biens de Catherine Grillet, présentement femme d'Antoine Mareschal le jeune, fille de Laurent Grillet, marchand et banquier à Besançon, et de Jeanne-Baptiste Grillet, sœur de ladite Catherine, du 20 mai 1628 au 30 septembre 1632. Produit de la vente de l'argenterie article par article : argent monnayé, aiguères ciselées, cuillers, boîtes d'argent, etc. ; — bijoux : bagues, celliers, pendants d'oreilles, diamants ; — étain ; linge, literie, ciels de lit, peintures, coffres, armes à feu et armes blanches ; — fol. 23, produit des titres de rente ; blé et vin ; — fol. 119. Dépense ; Balance : recette, 42,120 fr. 7 gros 9 engr. ; dépense, 39,280 fr. 7 gros 2 blancs ; — apuration du compte par l'official Marc de Valimbert, 22 novembre 1632.

G 765. (Liasse.) — 24 pièces papier (pont 4 cahiers de 20, 18, 12 et 76 feuillets).

1637-1640. — *Tutelles et curatelles.* Inventaire pupillaire des biens de l'hoirie d'Hugues Coulon, tanneur, 1637. Argent monnayé, cuirs et marchandises ; médiocre mobilier d'habitation et de cave ; vêtements ; argenterie : un demi-cent d'argent avec ses « deux clercelières ; » un autre moindre ; une aiguille d'argent où est inscrit le nom de la mère de la pupille ; — fol. 16, titres et papiers. — Inventaire pupillaire des biens de Jean Gallois, vigneron, mort de la peste. Armes (estimées par Richard Aquin, fourbisseur) : une pertuisane, une vieille hallebarde, un mousquet avec bandoulière, un petit mousquet, deux épées, un petit coutelas, une vieille hallebarde ; — fol. 15, titres de propriété et de famille. — Cause pupillaire des enfants d'Étienne Tinsseau, docteur en médecine, et de Françoise Perrere : Jean-Antoine, Claude-Étienne, Jean-Baptiste et Girard Tinsseau, réclamant la succession paternelle et maternelle contre Anne-Françoise Tinsseau, cohéritière, 1637. — Inventaire pupillaire de Charles Duchamigny, teinturier, citoyen de Besançon. Fol. 2. Argent monnayé ; — fol. 7, armes ; — linge ; — fol. 18, 762 l. de fromage (à 5 fr. le cent) ; — fournitures de teinturerie : brésil, brésillet, sahin, indigo, noix de galle, etc. ; — fol. 21 v°, vins ; — fol. 37 v°, marchandises, toiles et draps ; — fol. 43 v°, titres et lettres ; — procédures en collocation, 1637-1640.

G 766. (Liasse.) — 18 pièces papier (dont 5 cahiers de 9, 6, 15, 33 et 20 feuillets).

1638. — *Tutelles et curatelles.* Actes de tutelle et curatelle d'Étiennette Sautherey, fille et héritière d'Antoine Sautherey ; inventaire pupillaire de son hoirie, 1638 ; — de Claude d'Achey et de Franceline, sa sœur, enfants de Charles d'Achey, seigneur de Thoraise, 1638 ; — inventaire pupillaire de Ligier Barrey, vigneron, à Besançon : une arquebuse à rouet, un vieux mousquet, deux canons de pistolet, une haste, une épée ayant une aigle sur la lame, trois autres épées, 1638 ; — de Pierre-Bernard de Cléron, fils de feu François de Voisey, dit de Cléron, seigneur de Mailley, et d'Adrienne de Thomassin ; inventaire pupillaire commencé à Besançon le 9 septembre 1638. Fol. 2. Titres ; — fol. 10. Argent et bijoux (estimés par Nicolas Oudot dit Chandiot, orfèvre) ; trois douzaines de boutons d'or enrichis de diamants ; une boîte de portrait d'or ; pendants d'oreilles enrichis de plusieurs diamants ; pendants d'oreilles avec un rubis et cinq perles chaque ; une enseigne avec une agate camaïeu ; un reliquaire à deux cristaux avec 24 petits diamants ; chaînes d'or émaillé ; chaînes d'ambre ; montre d'horloge ayant la boîte d'argent ; autre à boîte de cristal ; — vaisselle : 3 aiguières d'argent, un plat bassin rond doré au bord, 2 paires de salières, un réchaud, une fruitière, un sucrier et un « cacquemard, » plat bassin ovale, 4 chandeliers, deux gondoles, un gobelet avec couvercle doré, 14 cuillers d'argent (vieux poinçon) ; fol. 12 v°, habillements ; — fol. 14, complément d'inventaire fait à Besançon en la maison du sieur Mantoiche ; 3 aiguières d'argent, un bassin rond doré, un réchaud, etc., 1638 ; — inventaire pupillaire de l'hoirie de Françoise de Jouffroy, veuve de Jean-Baptiste de Falletans, seigneur de Busy, Larnod, etc. (médiocre mobilier) ; — actes de tutelle de Louise et Marguerite-Renée, filles de Guillaume Renier, 1638 ; — inventaire pupillaire de Jean-Claude Sain, de Voray, notaire, commencé le 27 février 1638 ; — fol. 2, titres et lettres ; — mobilier de cave ; — procédures de Barbe Mancenans, femme du notaire Simon Mussot, contre Antoine Virot, peintre, tuteur d'Antoine Virot, 1638.

G 767. (Liasse.) — 44 pièces papier (dont 4 cahiers de 17, 10, 7 et 8 feuillets).

1638-1639. — *Tutelles et curatelles.* Procès soutenu par Pierre Jeannenot de Baume, notaire, tuteur de Pierre Fournier, fils de Jacques Fournier, de Besançon, tailleur, 1638-1639. — Inventaire pupillaire de Thierry Dolans, vigneron, citoyen de Besançon, « épée lame de Valance,

» avec baudrier de buffle ; deux paires de fourniments d'arquebuse ; batterie de cuisine ; cuivre ; 1638-1649 ; — actes de tutelle des enfants de Jean Billerey, de Vercel, 1639 ; — inventaire des biens de Pierre Goliard, boulanger, citoyen, commencé le 12 septembre 1637. — Immeubles : meix et maison rue du Grand-Battant, touchant par-dessous la rue du Petit-Battant, et de l'autre côté la maison du sieur Garnier, maréchal ; — actes de tutelle de Philippe Lambert, fils de feu Simon Lambert et d'Isabelle Petiregnaud, 1639 ; — acte de tutelle de Catherine Poicterey, fille de feu Jean Poicterey, libraire à Besançon, 1639.

G 768. (Liasse.) — 24 pièces papier (dont 3 cahiers de 26, 62 et 13 feuillets).

1639-1676. — *Tutelles et curatelles.* Succession d'Amédée Morel, avocat au parlement de Dole, acceptée au nom de sa fille mineure, Claude-Louise Morel, 1639-1640 ; — actes de tutelle des enfants du docteur de La Borde, adjugée au trésorier Grandmougin ; — inventaire pupillaire de l'hoirie de Christine Grandmougin, veuve du docteur de La Borde ; — argent monnayé ; bagues d'or, pièces d'argent tant vieilles que nouvelles des Gouverneurs et Vingt-Huit ; — quatre salières d'argent ; un chandelier, deux tasses et deux gobelets, une aiguère, une gondole, 5 cuillers, 2 fourchettes d'argent ; 20 cuillers d'argent ; 4 gobelets d'argent d'Allemagne ; — une montre d'horloge de cuivre ; 312 l. d'étain ; 14 l. de bas étain ; cuivre ; mobilier de bois ; linge ; vêtements, literie, armes ; titres de rentes et propriétés ; procédures, 1639-1676. — Comptes de tutelle rendus par Étienne Loys, pour Marguerite Chevanney, 1649 ; — actes de tutelle de Claudine Mourgeotte, femme de Denis Maublanc, 1640 ; — inventaire pupillaire pour les enfants de Jean de Montrichard, appointé en la garnison de Dole, et Étienne Mathieu, sa femme, 1640.

G 769. (Liasse.) — 18 pièces papier (dont 3 cahiers de 26, 62 et 14 feuillets).

1640-1654. — *Tutelles et curatelles.* Inventaire pupillaire de l'hoirie d'Antoine Pergaud, d'Orchamps-Vennes, citoyen de Besançon. Fol. 2, titres, 1640 ; — actes de tutelle de Constantin-Ignace Perreal, fils de Philibert Perreal, dit de Bonnelle, 1640 ; — des enfants de Jean Trouillot, marchand, citoyen de Besançon, 1640 ; — de l'enfant d'Étienne-François Reud, Claude-François Reud, 1641 ; — compte de tutelle de Nicolas Varin, rendu par Louise Vauderet, veuve de Pierre-Antoine Nicolas, notaire, 1641 ; — inventaire pupillaire de Jean Devillers, boucher, hoirie appartenant à Antonia Devillers, sa fille, héritière universelle, 1641.

G 770. (Liasse.) — 15 pièces papier (dont 3 cahiers de 22, 59 et 28 feuillets).

1642-1644. — *Tutelles et curatelles.* Inventaire pupillaire de l'hoirie de Renobert Faibvre, vigneron, citoyen de Besançon : une paire de gants de drap gris fourré, une vieille casaque de drap couleur rose sèche brune, avec haut-de-chausses de même couleur, un manteau de drap gris brun, un pourpoint de peau violette, une camisole de serge bleue, une paire de bas-de-chausses violets, deux chapeaux gris, assortis de cordons, neuf vieilles chemises, tonneaux, meubles médiocres, 1642. — Inventaire pupillaire de Jean-Frédéric de Valimbert, conseiller au parlement de Dole, commencé le 14 juillet 1642, à Besançon, en sa maison mortuaire. Fol. 2, titres de rentes ; — argent monnayé : sequins, écus, quadruples d'Italie, médaille de Philippe II en or avec un saint Quentin au revers ; quarts de testons de Lorraine, 900 fr. en patagons d'or au coin de Besançon (4 fr. pièce), pistoles de Besançon, Dole, Italie ; pièces de deux gros, quatre blancs et carolus ; — argenterie : chaîne d'or émaillée, donnée par Marguerite de Rye, marquise de

Listenois, la veille du départ du défunt « en son consulat à Dole ; » trois tours de petites perles rondes ; bracelets de plaques noires avec huit petits rangs de perles entremêlés ; bagues d'or émaillées ou à diamants ; — vinaigrier, bénitier, moutardier, deux salières, une aiguière, deux écuelles, 12 cuillers, un cachet armorié d'argent ; — cuivre, vêtements, literie ; — fol. 18, peintures (taxées par le peintre Jean Maublanc) : Notre-Dame ; l'Acte de justice de Trajan ; l'Histoire du voyage de Notre-Seigneur ; Berger conduisant son troupeau ; une Cuisine ; une Aigle à deux têtes avec les armes de Rye, de la ville et du chapitre ; saint Jérôme ; deux Servantes ; Notre-Seigneur portant sa croix (à la détrempe) ; la Paix et la Justice (id.) ; une Épouse de village ; — fol. 19, bibliothèque : environ 250 ouvrages ; — fol. 25, inventaire du mobilier du défunt à Dole, le 6 octobre 1642 : table, 32 chaises de bois couvertes de tapisserie ; peintures : Christ en croix, Notre-Dame ; Descente de croix, saint Jean-Baptiste ; — fol. 30 v^o, livres de droit ; 238 l. d'étain ; Crucifix d'argent doré avec croix d'ébène, au bas une image de la Résurrection et du saint Sépulcre ; Crucifix d'argent avec croix d'ébène ; fruitière, écuelles, coupe, gobelets, bénitiers d'argent ; — linge, vêtements, « robe rouge dudit fut sieur conseiller avec le chapperon et les parements de salin » (75 fr.) ; — fol. 54 v^o. Immeubles : deux maisons avec meix, cour, jardin, rue du Bourg et de la Poissonnerie, touchant d'un côté la maison ancienne des sieurs Valimbert, et de l'autre Jean Péquignot, notaire ; moitié de la maison ancienne, touchant d'un côté la maison précédente, de l'autre le sieur Turgis ; nombreuses vignes et terres. — Actes de tutelle de Désiré Fournier, de Besançon, 1643 ; — de Marie d'Orchamps, fille de Jean d'Orchamps, maréchal ; — de Jean-Baptiste Gardot, 1644 ; — inventaire pupillaire de Jean-Réal Gardot, vigneron ; armes : un mousquet à moulures noires, une hallebarde avec crépines de fleurs rouges et jaunes, une arquebuse à mèche, une à rouet, un baudrier de cuir noir, un baudrier de cuir garni de petites dentelles d'argent, une bandoulière de cuir rouge, une épée avec sa garde, une vieille épée avec sa garde ; 12 cuillers d'argent, un gobelet, « un grillot d'enfant de gros argent avec une dent et une petite chainne, » trois bagues, façon de Genève, 37 grains d'agate ; — fol. 13 v^o, titres et lettres.

G 771. (Liasse.) — 32 pièces papier (dont 4 cahiers de 15, 35, 12 et 16 feuillets).

1645-1650. — *Tutelles et curatelles.* Actes de tutelle de Claude-Étienne Dart, héritier de Claude-François Dart, de Besançon, 1645 ; — de Thomas Jouffroy, fils de Thomas et de Desle Ballard ; — de Claude Richard, d'Ornans ; — des enfants de Nicolas Bouhélier, conseiller au parlement de Dole ; — inventaire pupillaire de ce dernier, commencé le 3 janvier 1646, à Besançon ; — fol. 2, titres ; immeubles : la maison de pierre et de bois appelée la maison Jean Gérard, à Ornans, devant l'église ; — mobilier médiocre ; — procès de Charlotte Varin, femme de Valentin Millet, docteur en médecine, contre Jean-François d'Orival, cogouverneur, pour comptes de tutelle ; — citations, mandement de comparution, 1646-1650.

G 772. (Liasse.) — 38 pièces papier (dont 3 cahiers de 12, 48 et 8 feuillets).

1646-1655. — *Tutelles et curatelles.* Requête de Jacques-François Guibourg et ses enfants, demandant la reddition de comptes de pupillarité devant le chanoine Guibourg, nommé curateur de l'administration des biens d'Étiennette Guibourg, par Catherin Guibourg, père dudit chanoine, 1646 ; — fol. 27, comptes de tutelle de Catherin Guibourg, 1628-1652 ; — procédures diverses pour liquidation et apurement desdits comptes ; — inventaire des immeubles de cette succession : une maison et meix devant les Jacobins, entre Jacques Fallon et Jacques-François Guibourg ; —

actes de tutelle de Philippe Lambert, absent, 1647 ; — de François et d'Anne-Françoise Bourrelrier ; — de Marie-Françoise Clerc, héritière universelle de Jean-Baptiste Clerc ; — des enfants de Thierry Dolant, 1649 ; — de Claude-Antoine et de Jean-Claude de La Tour, fils de feu Claude-Philibert de La Tour, seigneur de Remeton ; — de Marie Émourageon, d'Auxon-Dessous, 1650 ; — inventaire pupillaire de Rémond Rolier, notaire à Besançon ; — fol. 2, titres ; immeubles : maison rue des Granges, d'un côté, le couvent des Dames de Battant ; de l'autre, la maison acquise par ledit défunt à Hélène Fau, sa femme, 1650 ; — acte de tutelle de Jeanne-Claude Varod, dame de Roulans, nomination de son oncle, Jean-Baptiste Chappuis, seigneur à Pelousey.

G 773. (Liasse.) — 22 pièces papier (dont 2 cahiers de 34 et 11 feuillets).

1651-1652. — *Tutelles et curatelles.* Actes de tutelle de François-Baptiste d'Aubonne, seigneur de Buffignécourt (on lui donne pour tuteur son oncle, Adrien Lallemand, seigneur de Bermont), 1651 ; — de Marguerite Fabry, de Dole ; — de Pierre Greulot, d'Aïssey ; — de Nicolas Marquis (on lui donne Luc Marquis, son oncle) ; — de Louis Penyet ; — de Jean Richardin, de Passonfontaine ; — de Jean-Baptiste et Guillaume Clément, d'Apremont, frères, 1652 ; — de Jeanne-Françoise et Marguerite Fauche ; — de Richard, fils d'Étienne Grandperrin, des Écorces ; — de Humbert-Hardouin Chavirey, clerc, de Besançon ; — inventaire pupillaire de Claude Jolyot, tailleur de drap, et de Catherine Adeleney, sa femme, au profit de ses enfants, pupille et adultes, pour présider à leurs partages : étain, cuivre ; linge, vêtements, literie, armes ; — fol. 15, marchandises de tailleur ; — fol. 20, immeubles : maison rue du Grand-Battant, entre Toussaint Jolyot, et du côté de bise, la demoiselle Brenot ; — fol. 21, titres de rentes et créances ; — actes de curatelle de Laurent de Marvelise, dit Bague, 1652 ; — de Philippe-Emmanuel de Précipiano, baron de Soye, seigneur de Romain et Mésandans, et de Béatrix-Françoise et Isabelle de Précipiano ; — de Ferdinand-François de Rye de La Palud ; — de Jean-Baptiste, Jean-Frédéric, Jean-Claude de Valimbert.

G 774. (Liasse.) — 20 pièces papier (dont 2 cahiers de 10 et 19 feuillets).

1653-1656. — *Tutelles et curatelles.* Actes de tutelle de Claude-Antoine Buson, étudiant à Louvain, fils du premier mariage de Claude-Antoine Buson, 1653 ; — d'Anne-Claude du Nau-Saultier, femme de Jean-Baptiste Mareschal ; — de Jacques Gonnyot, de Besançon ; — inventaire pupillaire de Pierre Marchand, de la Verrière-du-Grosbois ; — actes de tutelle de François Mareschal, de Besançon ; — d'Anne-Marie Demongenot, femme de Claude-François Perrenot de Granvelle, citoyen ; — de Denis de Basle, fils de noble Jean et héritier de Denis de Bâle par représentation, 1654 ; — d'Anne-Françoise de La Borde, femme de Claude-Louis Chassignet ; — de Philippe Dobier, de Lille ; — de Catherine-Thérèse de Jouffroy, femme de Jean-Baptiste Chappuis, seigneur de Pelousey ; — inventaire pupillaire d'Antoine Polyet, vigneron à Besançon ; — actes de tutelle de Thomas de Lezay, seigneur de Mamésia ; — d'Anne de Malpas ; — de Jeanne Carrey, de Pontarlier, 1656 ; — inventaire pupillaire des biens de Denis de Malpas, seigneur de Mantry : fol. 2, titres ; — fol. 7, tapisseries : 18 pièces tant vieilles qu'usées ; 600 fr. ; literie ; tonneaux, étain, vêtements ; — fol. 12, peintures (taxées par Claude Brulley, peintre) : Notre-Dame et saint Joseph (panneau) ; Notre-Seigneur au sépulcre (id.) ; sainte Madeleine (id.) ; Adam et Ève ; une Descente de croix ; la Mise au sépulcre ; douze Sibylles ; — fol. 14 v°, livres (taxés par le libraire Rigoine) : 66 ouvrages, le tout dressé au domicile de la veuve Anne-Françoise de Blye, demeurant rue des Granges, en la maison du feu

sieur Monnier, de Loray ; — acte de curatelle, acte de tutelle de Jacques Regaud, sous-diacre, de Saint-Lupicin, 1656.

G 775. (Liasse.) — 26 pièces papier.

1657-1660. — *Tutelles et curatelles.* Actes de tutelle d'Anatoile, Claude et Anne Cornette, 1657 ; — de Claude-Ignace Dessirier, de Bouclans ; — d'Antoinette de Jouffroy, fille de feu Claude de Jouffroy, seigneur d'Osselle, Byans, Villars-Saint-Georges, et de Claire de Chassagne ; — de Charles-Emmanuel de Pra ; — de Jean-Claude et Joseph-Ignace de Malpas, 1657-1659 ; — de François Gallois, fils de Jacques Gallois, vigneron, 1658 ; — de Clément Allamassey, de Sens, 1659 ; — de Jean-François et Pierre-Henri Boichard ; — de Madeleine Vincent, de Besançon ; — d'Antoine Linglois, 1659-1660, partages.

G 776. (Liasse.) — 39 pièces papier (dont 4 cahiers de 9, 22, 8 et 13 feuillets).

1659-1668. — *Tutelles et curatelles.* Inventaire pupillaire de François Lentillet, boucher, citoyen de Besançon, 1659, actes de tutelle de ses enfants, 1659-1668 ; — inventaire pupillaire d'Étienne Miroudot, vigneron, 1661 ; — acte de tutelle d'Hugues et Alexandre-François Miroudot ; — inventaire pupillaire de Guillaume Mahon, pour ses fils et héritiers, Étienne et Désiré Mahon, 1662 ; — inventaire pupillaire de Jean Libry, marchand, 1663 : fol. 2, immeubles fol. 5, titres ; fol. 8, meubles, linge ; — fol. 9, livres : environ 90 ouvrages.

G 777. (Liasse.) — 7 pièces papier (dont 4 cahiers de 18, 17, 62 et 12 feuillets).

1663-1669. — *Tutelles et curatelles.* Inventaire d'Étienne Selezot, vigneron : étain, meubles, armes, linge ; fol. 10, blé et vin ; — fol. 11, titres ; — fol. 16, immeubles : une maison avec cour, étable et jardin, rue Battant touchant d'un côté Jean-Baptiste Jolyot et de l'autre Étienne Barrey, vigneron, 1663 ; — compte de tutelle des enfants Jolyot, rendu par leur mère, Françoise Libry, veuve de Claude Jolyot, chirurgien, 1665 ; — inventaire pupillaire d'Antoine Bullet, citoyen de Besançon, commencé le 26 octobre 1665 : fol. 2, titres ; — fol. 30, meubles ; — fol. 33, bijoux : croix de rubis ; croix avec 5 émeraudes ; deux demi-ceints avec leurs clercellières ; pendants d'or ; croix émaillée ; bagues d'or ; chaîne de grains taillés ; chapelets et chaînes de corail ; — étain ; cuivre ; vêtements ; literie ; grains ; — fol. 52, immeubles : maison rue de la Boucherie, entre les héritiers d'Étienne Ballyet et ceux de Claude Bouguerey ; une autre achetée de Claude-Antoine Bullet, son frère, petite rue de Glères, entre Guillemette Depin et une petite ruelle ; — inventaire pupillaire d'Antoine Gay, de Bregille, pour ses enfants, Anne-Claudine et Étienne Gay, 1669.

G 778. (Liasse.) — 9 pièces papier (dont 2 cahiers de 110 et 13 feuillets).

1674-1679. — *Tutelles et curatelles.* Actes de tutelle de Renaud et Étienne Ballyet, 1674 ; — inventaire pupillaire de Jean Beleney, boucher, 1677 ; — fol. 12 v°, 145 l. de fromage en 6 pièces, 33 fr. ; — fol. 13, étain ; — fol. 29 v°, orfèvrerie : 7 cuillers d'argent, une tasse, un bénitier, un grelot d'argent ; trois bagues d'or, une croix enrichie d'émeraudes ; 61 peaux de bouc et de chèvre, 2 peaux de cerf ; — fol. 31 v°, titres et papiers ; — fol. 72, détail de cuirs de bœuf ; — fol. 100, visite d'une maison acquise par Jean Beleney, marchand boucher, du sieur Chassignet, chapelain à Saint-Jean-Baptiste, près de la boucherie Saint-Quentin ; calcul par

ouvriers compétents des réparations à faire et matériaux à employer ; — actes de tutelle de Claudinette et Nicolas Perrot, enfants de Jean Perrot, cordonnier, 1677 ; — inventaire pupillaire de Jean-Claude Marchand, fol. 8, tableaux (estimés par le peintre Pierre Freschot) : Notre-Dame avec l'Enfant, saint Joseph, sainte Anne et saint Jean-Baptiste (à la détrempe) ; saint Vernier et au-dessus le Couronnement de la Vierge ; saint Paul dans le désert ; le roi d'Espagne ; — fol. 9, argenterie (taxée par l'argentier Chenevière) : une grande tasse en écailles, une médiocre goderonnée, deux bénitiers, une salière, un gobelet, 4 cuillers, 4 boutons d'argent ; un pied d'écrevisse garni d'argent « servant de tabacquière : » bagues ; argent monnayé ; — fol. 10 v°, titres ; — actes de tutelle de Françoise Crely, fille d'Étienne Crely, vigneron, 1679.

G 779. (Liasse.) — 25 pièces papier.

1729-1753. — *Procès en matière d'état civil.* Enquête en vérification de l'âge des enfants de Jean-François Bouhélier, de Cernay, bailli de Venues et Châtelneuf, 1729 ; — information sur la naissance et le baptême de Claude-Étienne Lambert, de Bians-lez-Usiers, 1730 ; — de Claude-Vincent Boissemin, de Guyans ; — de Jean-Pierre Langrognet, de Mailley, 1735 ; — de Jacques-Antoine Poimbœuf, de Vercel, 1737 ; — de Claude Patin, de Charcenne, 1740-1741 ; — de François Mourin, de Bolandoz, 1743 ; — de Félix Barbier, de Vercel, 1744 ; — de Jean Grillot, de Fretigney, 1750-1751 ; — information sur l'état civil de Jean-Baptiste de Pierre, dit Provencel, soldat invalide mort à l'hôpital de Besançon, 1753.

G 780. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 6 pièces papier (dont 3 cahiers de 10, 113 et 103 feuillets).

1619-1657. — *Procès criminels.* Poursuites pour injures intentées par Anne d'Haraucourt, veuve de Jean-François de Vaudrey, contre Nicolas de Dole, de Villers-sur-Port, 1619 ; — contre Jeanne Guye, pour accusations calomnieuses contre le curé de Mouthe, 1642 ; — les habitants de Moiron contre le curé de Saint-Laurent-de-la-Roche, Jean Bassard, pour vol de cloches, 1646-1649 ; — du procureur fiscal de l'officialité contre Adam Jannin, de Cirey, « pour avoir dict que saint Médard avoit autant de pouvoir au ciel qu'un chien à la boucherie, » avoir éteint les cierges pendant la messe du prieur de Bellevaux, avoir dit qu'il ne fallait ajouter foi aux curés, etc., enquêtes, conclusions, 1652-1657.

G 781. (Liasse.) — 36 pièces papier (dont 3 cahiers de 126, 13 et 12 feuillets).

1653-1671. — *Procès criminels.* Poursuites à requête de Claude Andrey, procureur d'office à Montfort, contre Renobert Deffuilliers, dudit lieu, pour injures, 1653-1658 ; — procès en matière de parjure intenté par le sieur Davyot, docteur en droit, contre Pierre Moussu, procureur d'office à Vauvillers, 1655-1671 ; — information contre Claude et Étienne-Jean Girard, de Déservillers, pour injures, coups et blessures sur la personne du curé du lieu, Bernard Perrin, 1660.

G 782. (Liasse.) — 54 pièces papier (dont 6 cahiers de 20, 13, 24, 28 feuillets et 45, 23 pages).

1674-1709. — *Procès criminels.* Procédures poursuivies contre Christophe Humbert, curé de Saint-Laurent-de-la-Roche, pour immoralité habituelle, 1674-1676. — Procès à requête du sieur Claude Baillard, partie civile contre Claude-François Henrion, familier de Faucogney, pour immoralité, 1679-1709.

G 783. (Liasse.) — 27 pièces papier (dont 5 cahiers de 8, 12, 9, 78 et 9 feuillets.)

1680-1717. — *Procès criminels.* Causes intentées par le promoteur : contre Pierre Billaud, curé de Villers-Saint-Marcellin, condamné à la prison perpétuelle pour mauvaise vie et toutes sortes de méfaits, 1683-1689 ; — contre Pierre Jorain, curé de Fontaine, condamné à 100 fr. d'amende, et au jeûne au pain et à l'eau, 1685-1697 ; — contre Antoine-François Allemand, curé de La Rivière, 1690 ; — contre Luc Nicole, curé de Guiseuil, condamné à 20 l. d'amende et à diverses pénitences pour avoir eu chez lui des servantes âgées de moins de quarante-cinq ans, fréquenté les cabarets, défloré des filles, 1692 ; — contre Africain Robardey, curé de l'Isle, pour ivresse, concubinage, 1697 ; — contre Antoine-François Allemand, curé de Bannans, accusé de mauvaise conduite ; enquête de 121 témoins, 1699 ; — par Pierre Gigouley, prêtre, de Vuillafans, contre Joseph Cordier, familier audit lieu, pour injures et diffamations, 1699-1717.

G 784. (Liasse.) — 56 pièces papier (dont 5 cahiers de 14, 31, 10, 15 et 19 feuillets).

1700. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur contre Thiébaud Guenard, curé de Jasney, pour immoralité, à requête de Marguerite de Royer, dame haute justicière à Jasney, veuve de Gaspard de Pouilly, première paroissienne de Jasney ; enquêtes, contre-enquêtes, interrogatoires, récolements, jugements de preuve.

G 785. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 69 pièces papier (dont 10 cahiers de 31 feuillets ; 30, 33, 81, 69, 71, 15 pages ; 13, 10, 28 et 22 feuillets).

1700-1707. — *Procès criminels.* Cause poursuivie par le promoteur contre Jean-Baptiste Lurot, vicaire à Tromarey, pour violences, faits d'immoralité. Information par Claude Duban, curé de Gray ; — enquêtes relatives aux faits de violence et aux faits d'immoralité ; — contre-enquêtes, interrogatoires, jugement ordonnant preuve ; discussion des témoignages par le sieur Lurot, 1705 ; sentence condamnant le prévenu à 10 l. d'amende, au jeûne au pain et à l'eau, tous les vendredis, pendant un an, enfin à divers exercices pieux, et l'interdisant durant 5 ans, 1706.

G 786. (Liasse.) — 63 pièces papier (dont 7 cahiers de 21, 14, 44 pages ; 13, 30, 24 et 11 feuillets »).

1701-1707. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur contre Anatoile Defrasne, prêtre, vicaire de Torpes. Information faite par le chanoine Pierre-François d'Orchamps, proofficial, contre le prévenu, pour violences, coups et blessures sur la personne du sieur Cattin, vicaire actuel de Torpes, 1701 ; décret de prise de corps et capture de l'accusé ; — autre procès intenté par les habitants de Torpes, contre le même, pour avoir semé et entretenu la discorde dans la paroisse, 1701-1707.

G 787. (Liasse.) — 34 pièces papier (dont 6 cahiers de 15, 37, 21, 81, 58 et 23 pages).

1702-1704. — *Procès criminels.* Cause poursuivie par le promoteur contre le chanoine J. de Menoux, du chapitre de Sainte-Madeleine, pour mauvaise conduite, séduction d'une jeune fille, etc. Requête de soumission du chanoine ; — informations faites par le chanoine Claude-François d'Orchamps, proofficial, 1704. — Requête et poursuites pour injures par François Magnin, de

Pontarlier, recteur d'école à Gendrey, contre le sieur Monnot, vicaire audit lieu, 1703 ; — procès intenté par Pierre Tournoux, de Chamesey, contre Alexis Verdot, de Bretonvillers, pour injures, 1703 ; — autre intenté par le promoteur contre le curé de Provenchère, Jacques Bouhélier, pour extorsions d'argent, brutalités, faits d'immoralité, 1703 ; — procès intenté par Philippe Florent du Grand-Thon, et Jean Richard, curé de Thon et de Lironcourt. Information faite par Charles Perrin, docteur en théologie, curé de Thaon-sur-Saône, tant sur les faits immoraux reprochés au curé de Thon que sur ceux dénoncés par celui-ci au compte des Cordeliers du couvent de Thon, 1702-1703.

G 788. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 58 pièces papier (dont 11 cahiers de 23, 19, 165, 57, 29, 25, 16, 48, 32, 70 pages et 12 feuillets), 1 sceau.

1703. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur contre Antoine Raville, curé d'Ornans, pour « avoir souvent paru dans les rues, de jour et de nuit, en habits indécens et pour la couleur et pour la forme.... ; pour avoir paru plusieurs fois pris de vin jusqu'à chanceler et en cet estat se mettre en grande colère, battre des personnes et proférer des jugements et imprécations.... ; pour avoir écrit et envoyé à différentes personnes de différents sexes des lettres et billets déshonnêtes.... ; pour avoir tenu dans sa maison des filles enfermées ; les y avoir fait entrer au milieu de la nuit ; les avoir fréquentées et visitées chez elles par habitude et avec scandale, » etc. ; — interrogatoire du prévenu ; — information faite par Jean-Claude-Ignace Laborey, seigneur de Virey, chanoine et official ; — sentence définitive du 3 novembre 1703, condamnant le sieur Raville par contumace.

G 789. (Liasse.) — 54 pièces papier (dont 6 cahiers de 20 et 15 feuillets ; 27, 22, 26 et 16 pages), 1 sceau.

1703-1714. — *Procès criminels.* Suite du procès du curé Raville. Enquêtes et contre-enquêtes en revision du procès de 1703, frais et dépens ; — jugement de preuve, à requête d'Antoine Raville ; — conclusions définitives ; — inventaire d'adjonction. — Cause intentée par le promoteur, contre Jean-Baptiste Guillaume, curé de Chemin, pour négligences dans son ministère, 1701-1707. — Cause intentée par le même, contre Marc Pàris, de Gray, prêtre, pour fréquentation scandaleuse de deux filles, Bonaventure et Jeannette Boilloz, tailleuses ; — décret personnel contre l'accusé ; — conclusions ; — sentences ; — frais et dépens.

G 790. (Liasse.) — 66 pièces papier (dont 6 cahiers de 26 feuillets, 40, 17, 25 pages ; 8 et 8 feuillets).

1703-1717. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur, contre François Fournier, curé de Noidans-le-Ferroux, pour avoir sollicité trois jeunes filles en leur offrant de l'argent, avoir confessé femmes et filles dans sa chambre, et avoir négligé ses devoirs pastoraux, 1705-1717. — Autre contre Humbert Bouvot, chanoine, curé de Notre-Dame de Salins, pour conduite douteuse, enquêtes, interrogatoires, sentence, 1704. — Autre contre François Jacoulot, curé de Fontenois-la-Ville, pour négligences, abus, etc. ; informations, confrontations, jugement, 1704-1705 ; — cause intentée par Claude-Aimé Alviset, conseiller au présidial de Besançon, contre Hyacinthe Racle, prêtre, pour injures, 1704. — Autre par Jean-Claude Magnin, de La Demie, contre Claude-Antoine Jeanneney, curé de Vellefrie, 1704. — Autre par Jean-Claude Buson, contre le sieur Pagny, chapelain de Sainte-Madeleine, pour coups et blessures, 1704.

G 791. (Liasse.) — 45 pièces papier (dont 6 cahiers de 10, 75, 33, 44, 33 et 16 pages),

1 sceau.

1704-1706. — *Procès criminels.* Cause intentée par Jean-François Guillemain, curé de Chassey, contre Jean Galmiche, curé de Saint-Albin, pour coups et blessures, 1704-1705. — Autre par Claude-Joseph Bourgeois, cordelier, à Thon, contre Jean Richard, curé du lieu, pour violences et négligences, 1704-1705. — Autre contre Jean-Baptiste Tissot, de Clerval, prêtre, pour conduite immorale « avec scandale de jour et de nuit, » 1704-1706.

G 792. (Liasse.) — 56 pièces papier (dont 5 cahiers de 106, 33 pages, 16 feuillets, 64 et 30 pages).

1704-1712. — *Procès criminels.* Cause intentée par Étienne Verdot, de Provenchère, contre Jacques Bouhélier, curé du lieu, pour blessures. « Ledit sieur curé me dit : sy je voulois destourner l'eau, et incontinant il commença à me frapper avec tant de violence qu'il cassa son tricot sur mon corps, en sorte que le tricot estant cassay, il redoubla avec tant plus de violence avec le plus grand bout et me saisi aux cheveux ; » — informations, enquêtes, conclusions, sentence.

G 793. (Liasse.) — 55 pièces papier (dont 4 cahiers de 94, 54, 34 et 26 pages).

1704-1708. — *Procès criminels.* Le promoteur contre le curé de Mouthier-Hautepierre, Philippe Boisseau, 1704-1705. — Cause intentée par François Beugnot, de Jasney, contre Thiébaud Guenard, curé dudit lieu, pour coups et injures, 1705. — Le chapitre Sainte-Madeleine contre le chanoine Laurent Perrin, pour mauvaise conduite, 1705. — Le même, contre Hermand de Lafosse, curé de Cugney, pour sa conduite immorale. Information, enquête, 1705. — Autre contre Claude-François Jacquet, curé de Genevrey, pour mauvaise conduite, 1705. — Autre contre Pierre Carmillet, curé d'Évillers-sous-Usier, 1705. — Autre contre Pierre Monterlet, curé de Moncey, mêmes motifs, 1705-1706. — Autre par Jean Briquet, soldat servant en Italie, contre Nicolas Receveur, curé de Jouhe, mêmes motifs, 1705-1708. — Autre par le promoteur contre François Cocagne, vicaire d'Arbois, pour injures et abus, 1707.

G 794. (Liasse.) — 84 pièces papier (dont 5 cahiers de 24, 89, 35, 33 pages et 14 feuillets), 7 sceaux.

1707-1708. — *Procès criminels.* Cause intentée par Antoine Michottey, curé de Dole, contre François Robbe, son vicaire, pour irrégularités dans son service, 1707-1708. — Autre par Maimbœuf Ménétrier et Claudine Mouton, de Courcuire, contre Gabriel-Joseph Blondeau, curé du lieu, pour injures et violences, 1707-1708.

G 795. (Liasse.) — 71 pièces papier (dont 3 cahiers de 13, 18 feuillets et 36 pages), 1 imprimé, 1 sceau.

1707-1718. — *Procès criminels.* Le promoteur contre le sieur Robardey, curé de l'Isle, 1707. — Le même contre les sieurs Ponceot et Tissot, prêtres à Besançon, 1707. — Le même contre Alexis Verdot, curé de Tallenay, pour irrégularités dans son ministère, 1707-1708. — Le même contre Claude-François Monnot, curé de Cubry, pour conduite immorale, 1707-1718. — Jean-Denis Paget, du Fied, contre Poncet Roy, curé du lieu, pour violences, 1708. — Le même contre les fauteurs et auteurs d'un scandale survenu à Arlay (opposition à la publication d'une bulle),

1708.

G 796. (Liasse.) — 103 pièces papier (dont 4 cahiers de 32, 9, 26 feuillets et 40 pages).

1709-1717. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur, contre le sieur Gysome, prêtre, pour scandale, 1709. — Autre par Antide Cordier, charpentier à Tallenay, contre Alexis Verdot, curé audit lieu et Châtillon-le-Duc, pour concubinage, 1709-1717. — Autre par Joseph Turillon, de Bussières, contre Nicolas Barret, curé du lieu, pour violences, coups et blessures, 1710. — Autre par le promoteur, contre le sieur Gential, clerc tonsuré, du diocèse de Chalon, pour conduite douteuse avec des personnes masquées, 1710. — Autre par le lieutenant criminel de Pontarlier, contre Michel Michel, curé d'Azans, et ses frères, Joseph et Denis-Antoine Michel, pour vol et complicité de vol, 1710. — Autre par Denis Fierce, de Besançon, contre Frédéric-Renard Duvernois, clerc, et autres, pour coups et blessures, 1710. — Autre par Gaspard Lamboley, de La Praye (commune de Saint-Laurent), contre Claude-Joseph Galmiche, vicaire de Beulotte-Saint-Laurent, pour conduite scandaleuse, 1710-1711. — Autre par le promoteur, contre Nicolas Allonay, ancien curé de Saint-Aubin, pour le faire interdire, 1710-1713.

G 797. (Liasse.) — 67 pièces papier (dont 7 cahiers de 22, 20, 29, 81 feuillets, 29, 26 et 71 pages).

1710-1716. — *Procès criminels.* Cause intentée par Claude Guichard, de Mantry, contre Claude-Louis Trouillot, curé de Lombard, pour sa conduite déréglée, 1710-1716 ; — requêtes ; — interrogatoire ; — enquêtes, conclusions, réponses ; jugement de preuves ; — sentence.

G 798. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 64 pièces papier (dont 9 cahiers de 22 feuillets, 26, 36, 31, 78 et 17 pages ; 19, 9 et 9 feuillets), 2 sceaux.

1711-1714. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur, contre Jacques Feuvrier, de Charquemont, curé de Laître et Cintrey, pour coups, violences et divers abus. « Sa conduite est si mauvaise par la vision de la sentence rendue en la maréchaussée au comté de Bourgogne, au département de Vesoul, le 13 janvier 1711, il a été déclaré atteint et convaincu avec les habitants de Cintrey à la teste desquels il s'estoit mis, de s'estre attroupé en corps de communauté et en émotion populaire le 10 du mois de novembre de l'an dernier, et couru assez loing et environ deux cents pas hors du village, sur le grand chemin royal tirant de Cintrey à Langres, après une recrue de Suisse, dont l'un avoit déjà reçu un coup de fléau dans le visage. »

G 799. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 99 pièces papier (dont 5 cahiers de 57, 16, 70, 47 et 43 pages), 1 imprimé, 2 sceaux.

1711-1727. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur, contre Ignace Masson d'Ivrey, de Salins, pour mauvaise conduite, 1711-1718. — Autre par Jacqueline Limasset, contre le sieur Gille, prêtre, chapelain de Sainte-Madeleine, pour violences et injures, 1712. — Autre par la Confrérie de la Croix, de Gray, contre Pierre-François Louiset, familier de Gray, pour détournement frauduleux de mobilier, 1712. — Autre par le promoteur, contre Simon Rochet, chanoine de Sainte-Madeleine, pour enseignement de fausses doctrines, 1712-1727.

G 800. (Liasse.) — 70 pièces papier (dont 6 cahiers de 35, 22, 16, 19, 20 et 82 pages), 3 sceaux.

1713-1714. — *Procès criminels.* Information par Claude-Joseph Maistrot, curé de Luxeuil, commissaire de l'official, à requête du promoteur, contre Jean Foley, curé de Contréglise et Senoncourt, pour mauvaises mœurs, 1713. — Autre contre Jean-François Fouchard, curé de Granvillars, à requête du sieur Moignat, curé du lieu, pour refus de sépulture et mœurs suspectes, 1713. — Autre contre Augustin-Vernier de Bléné, curé de Raincourt, pour violences, coups et blessures, 1713-1714. — Autre contre Jean-Baptiste Lamboley, ex-vicaire de Château-Lambert, pour immoralité et violences, 1714.

G 801. (Liasse.) — 77 pièces papier (dont 4 cahiers de 20, 24, 40 et 110 pages),
1 sceau.

1714-1716. — *Procès criminels.* Cause intentée par Michelle Boucheté, de Fleurey-lez-Faverney, contre Jean Parrenin, curé dudit lieu, pour actes de violence, 1714-1715. — Autre par le promoteur, contre Charles Mansard, de Nenon, sous-diacre, pour sa vie immorale, 1715. — Autre par Élisabeth Jeunet, de Pontarlier, contre Jean-Baptiste Marchand, curé de Doubs, pour violences et injures, 1715-1716. — Autre par le promoteur, contre Claude-Antoine Lochard, prêtre à Vercel, pour conduite immorale prolongée durant plus de douze ans, 1715. — Autre par le même, contre François Jacqueney, curé de Gevigney, pour immoralité, 1715-1716.

G 802. (Liasse.) — 53 pièces papier (dont 7 cahiers de 31, 16, 48 pages, 17 feuillets, 65, 21 et 66 pages et 1 imprimé), 3 sceaux.

1715-1717. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur contre Claude-Antoine Monnier, curé de Lizine, pour mauvaise conduite et ivrognerie, enquêtes, information, contre-enquêtes, confrontation, sentence finale n'acceptant qu'une partie des griefs, et punissant légèrement les faits de scandale, 1715-1717. — Autre intentée par le même, contre Pierre Gigouley, familier de Vuillafans, pour violences, 1716.

G 803. (Liasse.) — 58 pièces papier (dont 7 cahiers de 27 feuillets, 65, 14, 62 pages, 13, 12 et 18 feuillets), 2 sceaux.

1716-1717. — *Procès criminels.* Information contre Philibert Roussey, familier de Chariez, et son coaccusé Guillard dit Massiette, pour tentative d'assassinat sur le Père gardien des Cordeliers de Chariez, dans le sentier des vignes conduisant du village au couvent, 1716-1717. — Autre par le promoteur, contre François Angle, curé de La Chassagne, pour abus : chasse, abandon de sa paroisse, ivrognerie, etc ; — information prise par Pierre-Albert de Chaillot, proofficial ; le curé Angle s'absente souvent cinq jours de suite ; souffle ses paroissiens ; change le maître d'école ; pris de vin, s'endort durant les vêpres ; néglige de baptiser les enfants ; pêche dans les étangs particuliers en fraude ; ne prêche pas et ne fait pas de catéchisme, etc., 1716-1717.

G 804. (Liasse.) — 31 pièces papier (dont 5 cahiers de 9, 11 feuillets, 24 pages, 13 et 10 feuillets), 1 sceau.

1716-1723. — *Procès criminels.* Cause intentée par Étienne Miège, de Noiron, contre François Fournier, curé de Batterans, pour violences, 1717. — Autre par Pierre-Joseph Perreaud, vicaire d'Orgelet, contre Ignace-François Cuseau, prêtre, régent du collège, pour pamphlet diffamatoire, 1717. — Autre par M. de Constable, contre Philippe-François Vaguenaire, curé de Cendrey, pour injures, 1717. — Autre par Claude Béliard, d'Arc-sous-Cicon, contre Claude Vitte, prêtre, dudit lieu, pour ivrognerie et injures, 1718. — Autre par le promoteur, contre

Claude-François Baratte, curé de Soucia, 1718. — Autre par Claude Creley, de Bucey-lez-Traves, contre Jean-Georges Flavigny, curé de Traves, pour coups et blessures, 1718. — Autre par Pierre Huvelin, marchand à Fresne-Saint-Mammès, contre Pierre Rigney et Jean Ramboz, curés de Vezet et de Frasne, pour libelles diffamatoires, 1719. — Autre par Claude-Étienne Blanche, muletier à Besançon, contre Gabriel d'Auxiron, curé de Naisey, pour violences, 1719. — Autre par Jean-Baptiste Petit, de Dampvalley, contre Jean-Claude Joly, dudit lieu, pour injures, 1719. — Autre à requête de Charles-François Andrey, de Conliège, avocat, partie civile, contre Claude Buffet, familial, pour coups et blessures, 1721. — Autre à requête de Marguerite Coitteux, d'Osse, sage-femme, contre François Montargis, curé de Bouclans, pour affront, 1723.

G 805. (Liasse). — 2 pièces parchemin, 88 papier (dont 13 cahiers de 10, 16, 14, 8, 9 feuillets ; 44, 13, 23, 64, 23 pages ; 14, 13 et 26 feuillets), 2 sceaux.

1727-1729. — *Procès criminels.* Cause intentée par Étienne-Ignace Michelet, prêtre à Besançon, contre les chanoines de Saint-Paul, Tranchant de Borrey et de Jouffroy-Gonsans, pour calomnies. Ceux-ci auraient raconté le fait suivant : « M. Michelet a dit ce matin la messe dans la chapelle de Saint-Donat, pour les filles de la conférence. Il y en avait trois qui étoient habillées de blanc, ayant grandes queues traînantes, qui représentoient les Trois Maries, et une autre avec de grandes ailes représentant un ange, les premières cherchant Jésus-Christ, l'ange leur dit : Il n'est pas icy, il s'est sauvé. Ensuite ledit sieur Borrey dit que le sieur Michelet avoit fait la bénédiction d'un agneau, qu'on avoit apporté un chauderon, disant que cette cérémonie luy sembloit judaïque, ajoutant que le Jeudy saint, ledit sieur Michelet avoit fait la cène dans ladite chapelle de Saint-Donat, qu'il y avoit lavé les pieds aux filles de la conférence, et qu'il les leur avoit baisés, » 17241 — Autre par le marquis de Raincourt, contre Aristide Goisset, curé d'Abbenans et de Fallon, pour avoir avancé son cheval contre le fils dudit marquis, et l'avoir injurié en lui disant : « Petit bougre, où est ton chapeau ? » en lui reprochant de ne pas aller à vêpres ; — interrogatoires, confrontations, etc., devant le parlement de Besançon et devant l'officialité, 1725. — Autre intentée par Barthélemy Zègue, de Vadans-lez-Pesmes, contre Hugues-Bonaventure Abey, curé du lieu, pour sa conduite immorale, ivrognerie, etc. ; — enquêtes ; — emprisonnement ; — confrontations ; — sentence, 1727-1729.

G 806. (Liasse.) — 65 pièces papier (dont 8 cahiers de 38 pages, 16, 30, 41, 10 feuillets ; 45, 31 et 63 pages).

1726-1728. — *Procès criminels.* Cause intentée par les habitants de Senargent, contre leur curé, Philippe-François d'Audresson, accusé d'assassinats, d'abus de pouvoir, de négligence, etc., 1726. — Autre par le promoteur contre Claude-Antoine Monnier, ex-curé de Montussaint, pour immoralité ; informations, interrogatoires, sentence, 1728. — Autre par le même, contre Jacques Levreau, clerc tonsuré, pour homicide ; — instruction faite devant le bailliage-présidial de Besançon, puis devant l'officialité, 1728.

G 807. (Liasse). — 1 pièce parchemin, 54 pièces papier (dont 4 cahiers de 61 pages, 19, 19 et 39 feuillets), 1 sceau.

1729-1733. — *Procès criminels.* Cause intentée par Anne-Gasparine de Precipiano, douairière de Jean-Adrien de La Rochelle, seigneur d'Échenoz, contre le curé du lieu, Claude-François Verdot, pour injures, 1729. — Autre par le promoteur, contre Guillaume Lasnier, curé de Brussey, pour irrégularités, immoralité, etc. ; enquêtes, confrontations, contre-enquêtes, sentence

préparatoire, 1732-1733.

G 808. (Liasse.) — 26 pièces papier (dont 6 cahiers de 137 pages ; 25, 16 feuillets, 56 pages ; 15 feuillets et 288 pages).

1733-1750. — *Procès criminels.* Suite du procès criminel de Guillaume Lasnier, curé de Brussey. Sentence définitive du 20 avril 1733 ; — nouveaux interrogatoires, sentence définitive du 28 février 1747 ; — frais et dépens.

G 809. (Liasse.) — 32 pièces papier (dont 7 cahiers de 25, 16 pages, 36, 36, 83, 17 et 8 feuillets).

1724-1750. — *Procès criminels.* Suite du procès intenté par le promoteur contre Guillaume Lasnier, curé de Brussey. Information par addition ; — requête de Jean-Louis Raffelin, curé de Brussey, pour la construction de la Chapelle du Rosaire, dans le chœur de l'église de Brussey, 1724 (cop.) ; — enquêtes, 1739 ; — copie du jugement de 1747 ; — seconde sentence rendue en l'officialité de Vitrey, pour la partie du diocèse de Langres, contre le sieur Lasnier, curé de Brussey, 1748, 13 décembre ; — sentence définitive rendue à l'officialité de Champlitte, 1750, 16 janvier.

G 810. (Liasse.) — 27 pièces papier (dont 6 cahiers de 22, 10, 8, 12, 8, 14 feuillets).

1734-1737. — *Procès criminels.* Cause intentée par Françoise Couchet, de Peintre, contre Étienne Coquillot, curé du lieu, pour violences et injures. Certificat de C. Perrot, chirurgien, constatant qu'il a trouvé la plaignante « gissante dans son lit, atteinte d'une contusion à la partie supérieure de l'occiput, et de deux légères sous le col, ayant reconnu qu'on luy a arraché les cheveux ; » enquêtes, requête de plainte, requête d'emploi.

G 811. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 87 papier (dont 9 cahiers de 67, 20, 19, 11, 30, 66, 12 pages et 7 feuillets), 1 sceau.

1734-1751. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur contre Claude-Joseph Richard, curé de Foucherans, pour violences, injures, excès de vin ; — enquête : la veille de Noël, il paraît ivre à l'église, pour chanter les matines ; se prend de vin aux obsèques d'un de ses paroissiens ; étant à souper chez le nommé Sébastien Perruche, de Foucherans, on dansa au chant de quelques filles ou femmes ; l'accusé dansa avec la femme de Joseph Gerrier, quitta sa soutane et la fit mettre audit Joseph ; a laissé deux ou trois fois sa paroisse sans messe, le dimanche ; a sollicité à mal faire certaines femmes ou filles ; — informations, enquêtes, confrontations, interrogatoires, sentences.

G 812. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 93 papier (dont 6 cahiers de 14, 12, 8, 27, 44 et 14 feuillets), 1 imprimé et 1 sceau.

1734-1751. — *Procès criminels.* Suite de la cause du curé de Foucherans. Information par addition. Arrêt du parlement de Besançon, rendu à requête de M. Vacelet, promoteur, 1747. — Mémoire imprimé pour le prévenu, déclarant qu'il y a abus dans les poursuites du promoteur (in-fol. de 15 p., Besançon, veuve Rochet, imp. du roi), 1748 ; — sentence de l'officialité de Lausanne, 1751, 3 février.

G 813. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 53 pièces papier (dont 9 cahiers de 18, 31 pages, 12, 15, 9 feuillets,

48, 24, 31 et 28 pages), 1 sceau.

1735-1738. — *Procès criminels.* Cause intentée par François Jaquot, prêtre de Chariez, contre Nicolas Fleury, curé de Scye, pour injures et diffamations par pamphlets et libelles, 1735. — Autre par le promoteur, contre Daniel Gauthier, curé de Dampierre, pour conduite immorale, négligence dans l'administration des sacrements et l'instruction de la jeunesse, 1735-1736. — Autre par le même, contre Jacques Humblot, curé de Chauvirey-le-Vieux, et Claude Decussey, curé de Laître et Cintrey, pour libelles diffamatoires, 1735-1738.

G 814. (Liasse.) — 67 pièces papier (dont 6 cahiers de 52 pages, 16 feuillets, 17, 22, 15 et 11 pages).

1736-1737. — *Procès criminels.* Cause intentée par Jeanne-Claude Perrin, de Dole, contre Jean-Baptiste Guyon, diacre, pour coups et blessures, 1736. — Autre par la veuve Calf, contre Thomas Boudret, cleric de Saint-Jean-Baptiste de Besançon, pour coups donnés aux fils de la plaignante, 1736. — Autre par le promoteur, contre Jean-Antoine Miget, curé de Pontarlier, pour scandale dans son service, « le curé racontait qu'il sçavoit un régiment de Prussiens dont les soldats avoient la barbe aussy longue que les plus hauts sapins.... ; que plusieurs personnes de Pontarlier qui sont mortes depuis deux ans ou environ, revenoient boire avec luy.... ; qu'en baptisant un enfant, il demanda à la sage-femme si c'étoit elle qui l'avoit fait... ; qu'il affectoit de chercher pour ses compagnons les plus imbéciles de la ville, » 1736-1737. — Autre contre Pierre-Léopold Bouquet, prêtre, de Besançon, pour conduite immorale ; — informations, enquêtes, sentence, 1736-1737.

G 815. (Liasse.) — 121 pièces papier (dont 8 cahiers de 129, 38, 49, 94 pages, 10, 8, 32, 26 feuillets), 1 sceau.

1736-1737. — *Procès criminels.* Cause intentée par Antoine Rondot, de Malange, contre François Pescheur, curé du lieu, pour conduite immorale. Information par M. Pierre-Albert de Chaillot, official, janvier 1737. Enquête : La servante de l'accusé, atteinte d'une maladie vénérienne, obligée d'aller faire ses couches au dehors ; — pinçoit les jeunes filles en disant qu'il n'estoit pas mort au monde ; — enquêtes, interrogatoires, confrontations, sentence.

G 816. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 89 pièces papier (dont 4 cahiers de 54, 17 pages ; 54 feuillets, 36 pages).

1736-1746. — *Procès criminels.* Cause intentée par Nicolas Massey, de Jussey, contre Benoit d'Ambroise-Clovis, prêtre, du Vivier, pour injures et blessures, 1736-1739. — Autre par Jean-François Prétet, curé de Charcenne, contre Jean-Baptiste Flusin, prêtre à Morey, pour voies de fait et violences, 1736-1746. — Autre par Claude-François Faivre, praticien, demeurant à Baume-les-Dames, contre Pierre-François Cuenard, familier, pour injures et violences, 1737.

G 817. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 72 pièces papier (dont 11 cahiers de 156, 40, 38, 62, 100 pages ; 13, 8 feuillets ; 23, 24 pages ; 13 feuillets et 283 pages), 1 sceau.

1737-1739. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur, contre Jérôme Belmont, curé de Saint-Lamain, pour abus et conduite immorale : liaisons suspectes avec une femme Jouffroy, mariée à Claude Cottey, demeurant à Sellières ; a eu plusieurs bâtards avec une fille nommée Claudine Marin, de Domblans, décrétée de prise de corps pour vol ; a continué ses

relations avec elle, quoique condamnée au fouet, à la flétrissure et au bannissement ; qu'il a eu d'autres relations avec la soeur de cette fille, âgée de vingt ans ; qu'il a laissé mourir plusieurs personnes sans sacrements ; qu'il chasse au fusil ; etc. ; informations, enquêtes, contre-enquêtes, jugements de preuve, sentence, frais et dépens.

G 818. (Liasse.) — 65 pièces papier (dont 5 cahiers de 27 pages, 38, 36, 72 et 44 feuillets),
1 imprimé, 1 sceau.

1737-1741. — *Procès criminels.* Suite du procès du curé de Saint-Lamain, 1737-1741. — Cause intentée par le promoteur, contre le sieur d'Auxiron, curé de Naisey, pour avoir porté un fusil et s'être fait suivre d'un chien, 1737. — Autre par le même, contre le curé de Godoncourt, Th. Avisse, pour conduite immorale, 1737-1738. — Autre contre l'abbé Loys, pour même motif, 1737-1745. — Autre contre le sieur Estevenard, familier de Guyans-Vennes, pour aliénation mentale ; procédure et interdiction, 1737-1739.

G 819. (Liasse.) — 66 pièces papier (dont 8 cahiers de 14, 20, 141, 10, 10 feuillets ; 110,
109 pages et 21 feuillets).

1738-1739. — *Procès criminels.* Cause intentée par les habitants et paroissiens de Chamesol, contre leur curé, Claude Curtil, pour usure ; « l'accusé exerce une usure manifeste, depuis plus de quarante ans.... ; loin de payer les ouvriers qu'il emploie, il les oblige à faire quittance et les maltraite.... ; il fait payer deux fois, refusant les quittances des intérêts.... ; il tire des intérêts excessifs jusqu'à 20 %.... ; prête sur gages.... ; excède les tarifs de droits curiaux.... ; choses qui se perdent ou s'égarer dans la paroisse ; » — informations, enquêtes, sentence.

G 820. (Liasse.) — 38 pièces papier (dont 2 imprimés et 3 cahiers de 29,
45 feuillets et 39 pages).

1739-1740. — *Procès criminels.* Cause intentée par les habitants de Villers-Robert, contre leur curé, le sieur Bulabois, 1739. — Autre par Philippe Alexandre, voiturier à Lyon, contre Richard Gindre, curé de Morbier, pour achat d'objets volés. — Ordonnance, interrogatoire, enquête, conclusions, sentence.

G 821. (Liasse.) — 64 pièces papier (dont 5 cahiers de 53, 18, 16,
12 et 22 feuillets), 1 sceau.

1739-1747. — *Procès criminels.* Cause intentée par Léonard Berrey, marchand à Luxeuil, contre Claude-François Gaudard, prêtre, de Gray, 1739-1741. — Autre intentée par le promoteur, contre les sieurs Gillaboz, Vermot et Mervans, le premier familier en l'église Saint-Just, d'Arbois, le second prêtre, pour altération de registres de baptême, 1739-1747. — Autre par le même, à Adrien Theveny, familier de Vuillafans, pour immoralité. Billets tendres adressés par l'accusé à la femme de chambre de la marquise de Villette, à Besançon ; — enquêtes, interrogatoire, récolement, procédures préliminaires au jugement, 1740. — Autre intentée par Denis Gauthier, de Labergement-de-la-Ronce, contre Jacques-Antoine Jeanney, curé du lieu, pour violences, envers son fils, 1740-1742.

G 822. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 53 pièces papier (dont 6 cahiers de 24, 19, 20, 76,
28 et 11 pages), 1 sceau.

1740. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur, contre Pierre-Louis Plumey, curé

de Courgenay ; Pierre-Louis Plumey, curé de Buix, et Jean-Pierre Juillerat, curé de Fontenois, coupables de s'être mêlés aux troubles et séditions survenus depuis peu dans une partie de la principauté de Porrentruy et évêché de Bâle. Enquêtes, informations, interrogatoires.

G 823. (Liasse.) — 72 pièces papier (dont 6 imprimés et 4 cahiers de 38, 31 pages ; 10 et 14 feuillets), 4 sceaux.

1740. — *Procès criminels.* Suite du procès intenté aux curés de Courgenay, Buix et Fontenois, pour troubles dans la principauté de Porrentruy. Traité (imprimé) du 27 mai 1732, entre l'évêché de Bâle et quelques-uns de ses États et sujets (texte allemand et français en regard), in-fol. De 8 pages, scellé ; — lettres impériales de Charles VI, relatives aux troubles, 6 octobre 1732 (impr. Texte bilingue, 4 p.) ; — arrêt impérial de la cour de Vienne, 13 janvier 1733 (placard bilingue) ; — traité entre l'évêché de Bâle et ses sujets, 30 mai 1733 (in-fol., 11 p., texte bilingue), 30 mai 1733. — « Proposition de Son Altesse à l'assemblée du pays, convoquée au château de Porrentruy, le 15 décembre 1739 » (in-fol. De 12 p. impr.). — Cause intentée par les habitants de Soing et Cubry, contre Claude-Sulpice Narçon, leur curé, pour le contraindre à procéder à la bénédiction d'une cloche, 1740-1741.

G 824. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 75 pièces papier (dont 7 cahiers de 15, 25 feuillets, 76, 20, 29 pages, 13 feuillets et 99 pages).

1740-1742. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur Boudret, contre Jérôme Belmont, ancien curé de Saint-Lamain, en paiement de frais et dépens, 1740-1741 (v. cotes G 817 et 818). — Autre par Jacques-Philippe de Montolier, seigneur de Saint-Hippolyte de Culton, de Saint-Jean de Ceirargues, etc., contre le sieur Boucholon, curé de Saint-Hippolyte (diocèse d'Uzès), 1741. — Autre par le promoteur, contre Thomas Camboly, prêtre, de Besançon, pour faits d'immoralité. Comme on lui reprochait sa conduite, il répondit « que Monseigneur l'archevêque et M. l'abbé d'Uzelle luy avoient permis de vivre de la sorte... ; » il s'était fait un vol assez considérable à *la Cloche d'Or*, dont on disait l'accusé complice ; — interrogatoire, enquêtes, récolement, conclusions, 1741-1742. — Autre par le même, contre Charles-François Grosjean, familier de Jonvelle, 1741. — Autre par le même, contre Antoine Michel, curé de Volon, pour négligences dans son service, 1741.

G 825. (Liasse.) — 62 pièces papier (dont 4 cahiers de 42, 16, 13 et 31 pages).

1741-1743. — *Procès criminels.* Cause intentée par Jeanne-Agnès Daloz contre Philibert Monnoyeur, curé de La Boissière, pour diffamation et calomnies, 1741. — Autre par Denis Gauthier, de Labergement-de-la-Ronce, contre Jacques-Antoine Jannet, curé dudit lieu, pour coups et blessures, 1741-1742. — Autre par le promoteur contre le sieur Valant, prêtre de Belfort, pour scandale, 1741-1742. — Autre par les habitants d'Auxon-Dessous, contre Claude-Nicolas Boulanger, leur curé, pour abus, 1741-1743. — Autre par Jean-Pierre Faivre, laboureur à Brésaucourt, contre Nicolas-Joseph Boissenin, curé du lieu, 1742.

G 826. (Liasse.) — 72 pièces papier (dont 8 cahiers de 42, 12, 18, 16 feuillets, 36, 63, 14 pages et 48 feuillets), 2 sceaux.

1742-1743. — *Procès criminels.* Cause intentée par Antoine Dériez, chirurgien à Pesmes, contre Jean-Baptiste Ravier, curé du lieu, pour conduite immorale, séduction de filles, commerce adultère avec la femme du plaignant Jeanne-Claude Carolet. Enquêtes, informations,

interrogatoire, confrontations ; conclusions définitives ; — sentence du 2 mai 1743.

G 827. (Liasse.) — 41 pièces papier (dont 7 cahiers de 16, 10 feuillets, 47, 68, 29, 60 et 50 pages), 5 sceaux.

1742-1743. — *Procès criminels.* Cause intentée contre le curé de Fretigney, Richard Desbourges, par Claude Moutot, manœuvre, dudit lieu, pour lui avoir fait épouser sa concubine, Bénigne Grenaud, 1742-1743. Information ; enquêtes, information par addition, récolement ; — réquisitions d'absolution données par le promoteur Étienne.

G 828. (Liasse.) — 108 pièces papier (dont 1 imprimé et 7 cahiers de 24, 24, 11, 61 feuillets, 18, 45 pages et 11 feuillets.)

1742-1762. — *Procès criminels.* Cause intentée par le procureur du roi au bailliage d'Ornans, Claude-Antoine Bailly, contre les habitants de Lods, pour s'être mutinés et avoir tenu leur curé, Antoine Bullet, enfermé dans son église et sacristie, le 20 mars 1744. — Interrogatoire des prévenus ; — monitoire (imprimé) pour découvrir tous les coupables ; — première et seconde informations ; — confrontations ; — jugement définitif rendu par l'official, à requête du promoteur Vacelet, contre Nicolas Renaud, prêtre familial à Mouthier, demeurant à Lods, instigateur des troubles, 28 août 1761.

G 829. (Liasse.) — 60 pièces papier (dont 1 cahier de 14 feuillets)

1743-1761. — *Procès criminels.* Suite du procès intenté par le procureur du roi d'Ornans, et Antoine Bullet, curé de Mouthier et Lods, contre les habitants dudit Lods, et reconventionnellement par les habitants de Lods contre les curé et familiers de Mouthier-Hautepierre. — Cause intentée par le curé d'Huanne, Léonard Billod, contre Claude-Joseph Vaigneur, de Puessans, pour vol d'un crucifix, 1743. — Autre par le procureur du roi au bailliage de Lons-le-Saunier, contre Pierre-François Trouillot, curé de Perrigny, pour injures, 1743-1744.

G 830. (Liasse.) — 49 pièces papier (dont 5 cahiers de 30, 31, 27, 37 et 39 pages), 3 sceaux.

1744-1745. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur contre Marc Biche, aumônier du régiment de l'Hôpital (dragons), écroué le 7 décembre 1744, à Besançon, par ordre du présidial, dans les prisons de l'officialité, pour s'être approprié une somme d'argent (6,280 fr.) à lui confiée par le sieur de La Sasle, major du régiment, mourant de ses blessures ; — papiers ecclésiastiques du prévenu (diocèse de Vienne) ; — interrogatoire ; information ; récolement ; — procès-verbal d'évasion du prévenu des prisons de l'officialité, le 24 février 1745.

G 831. (Liasse.) — 55 pièces papier (dont 9 cahiers de 36, 11, 38, 9 feuillets, 14, 32, 28, 13 et 15 pages).

1745-1746. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur contre Jean-François Dard, vicaire à Gy, pour abus dans son ministère : fracture d'un cierge en l'église de Gy. Information. Ce cierge était celui de la congrégation des filles. Enquêtes ; — informations d'addition ; — interrogatoire ; — confrontation ; — récolement de témoins.

G 832. (Liasse.) — 72 pièces papier (dont 5 cahiers de 164, 24, 14 pages, 18 feuillets et 52 pages.)

1745-1748. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur contre le sieur Nicolet, familier de Mouthier, pour scandale, 1745. — Autre contre le sieur Martin, de la Blessure, diacre écroué dans les prisons de Nancy, pour aliénation mentale, 1745. — Autre contre Matthieu Faivre, curé de Saint-Théodule et Labergement, pour abus et scandales : fait porter le saint Sacrement par le maître d'école, danse avec les filles à la fête patronale ; refuse d'administrer les sacrements aux malades ; néglige l'instruction de la jeunesse, etc., 1745-1746. — Autre par Marie-Madeleine Jouffroy, d'Oubans, contre le curé du lieu, Denis Sebile, pour coups et blessures, 1745-1746. — Autre par le promoteur contre Toussaint Perrenot, chapelain de l'église Saint-Pierre, de Besançon, pour conduite immorale, 1745-1748.

G 833. (Liasse.) — 80 pièces papier (dont 1 imprimé et 9 cahiers de 104 feuillets, 36, 100, 47, 15, 34, 98 pages, 28 et 11 feuillets).

1746-1748. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur contre Guillaume Lasnier, curé de Brussey, pour conduite immorale. (V. les cotes G. 807, 808, 809.) Enquêtes ; informations, récolement de témoins ; — assignations ; — requêtes ; — information par addition ; — griefs d'appel.

G 834. (Liasse.) — 80 pièces papier (dont 5 cahiers de 81, 26, 13, 12, 31 pages).

1746-1747. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur contre Nicolas Barbier, prêtre, demeurant à Moncey, pour conduite immorale, particulièrement avec la dame de Moncey. — Interrogatoire, récolement ; — confrontations.

G 835. (Liasse.) — 53 pièces papier (dont 3 cahiers de 13, 13 et 56 feuillets).

1747-1751. — *Procès criminels.* Cause intentée par Jean-Baptiste Maire, de Saône, contre Philippe Pierrard, de Belmont, curé dudit lieu de Saône, pour violences et injures, 1747-1748. — Autre par Claudine Terrey, femme de Jean-François Brigandet, contre son mari, pour mauvais traitement, 1747-1748. — Autre par le promoteur contre Gabriel Mottet, curé de Ruffey, pour injures, refus de sacrements, abus de langage et de doctrine ; « il dit que Jésus-Christ n'estoit pas ennemi des bons morceaux et se trouvoit tous les jours dans les bons repas, tels que chez Marthe, chez le Lazare, chez Zachée et aux noces de Cana, et que c'estoit tous des gens riches où l'on faisoit bonne chère...., » pour mauvaise conduite habituelle ; pour manger avec sa servante, etc. ; — décret pour être ouï ; — interrogatoire, 1748. — Autre intentée par Jacques Charlin, d'Arbois, contre Pierre Mangin, curé de Bletterans, pour violences, 1748-1751.

G 836. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 139 pièces papier (dont 1 cahier de 68 pages),
1 sceau.

1748-1749. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur contre Claude-Louis Barban, curé de Servigney-lez-Montbozon, pour immoralité. Information faite par Claude-François Gilbert, curé de Saint-Hilaire, doyen du décanat de Baume, à requête du promoteur Pierre-François Vacelet, chanoine de Besançon : la servante du prévenu accouche chez lui le 2 janvier 1748 ; — étant à table, « il dit dans la conversation qu'il avoit bien du malheur, qu'il ne pouvoit faire que des filles ; » qu'il a eu des fréquentations mauvaises avec une femme Carillon ; — « le nommé Pierre Gandillot étant mordu d'un chien enragé, à Mondon, on luy conseilla d'aller à l'abbaye de la Charité, d'y observer exactement le régime, d'y porter avec luy des livres de piété pour s'occuper chrétiennement et d'y faire une confession générale ; l'accusé étant présent à ce

discours avoit répondu : Bon, bon, à quoy sert tout cela ; les lutériens guérissent comme les autres ! »

G 837. (Liasse.) — 54 pièces papier (dont 6 cahiers de 44 feuillets, 44, 115, 16, 53 et 13 pages),
2 cachets.

1748-1749. — *Procès criminels.* Suite du procès contre Claude-Louis Barban, curé de Servigney. Inventaire sommaire des pièces ; — procès-verbaux de confrontation, récolement ; interrogatoires ; — information par addition ; — état de frais ; — conclusions définitives du promoteur.

G 838. (Liasse). — 57 pièces papier (dont 5 cahiers de 15, 27 pages, 14, 9 et 42 feuillets).

1749-1751. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur contre le sieur Dauphin, familier de Longwy, pour scandale, 1749. — Autre par François Costaplane, de Pusy, contre le curé du lieu nommé Gay, pour coups et injures, 1749. — Autre par Claude-François Clergeot, d'Échevanne, contre Jeanne-Baptiste Béreur, sa femme, pour violences, 1749. — Autre par Barbe Projean, de Malans, contre Alexis Grand, curé de Malans, pour violences, 1749. — Autre par Jeanne-Pierrette Mairot, de Chasnans, servante, contre Jacques Bataillard, curé de La Chapelle-lez-Rennes, 1750. — Autre par le chevalier Jean-Baptiste Henrion, seigneur de Montdoré, contre Jean-Charles Garret, curé de Vauvillers, pour violences et blessures, 1750-1751. — Autre par le promoteur contre Pierre Liébaud, chapelain de Marnay, pour coups et blessures : lettres royales de cachet, ordonnant l'incarcération du prévenu à l'officialité, 1751.

G 839. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 23 pièces papier (dont 4 cahiers de 11, 9 feuillets, 29 et 12 pages), 3 sceaux.

1751-1755. — *Procès criminels.* Cause intentée par les habitants de la Ferté, contre Jean-Claude Olivier, leur curé, pour abus et négligences dans son ministère, 1751. — Autre par Pierre-Antoine Agnus, avocat, contre Joseph Bassand, curé de Favorney, pour violences et injures, 1753. — Autre par Charles-François Gillebert, chanoine de Besançon, contre son collègue, le chanoine Gabriel Marin, pour propos injurieux, 1754. — Autre par François Coulet, d'Abbans-Dessous, contre Denis Erranée, curé d'Osselle, pour violences, 1755.

G 840. (Liasse.) — 72 pièces papier (dont 9 cahiers de 75, 37 pages, 19 feuillets, 20 pages, 11 feuillets, 18, 104 pages, 18 et 24 feuillets).

1755-1756. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur, contre Frédéric-Ignace Ponçot, curé de Vouhenans, pour conduite immorale et fréquentation plus que suspecte avec la nièce du curé de Vy-lez-Lure. — Enquêtes ; informations ; interrogatoires ; confrontations ; — sentence définitive prononcée par l'official Joseph-Perronne du Tartre de Chilly, condamnant l'accusé à se démettre de son bénéfice, l'interdisant pour un an, 5 mars 1756.

G 841. (Liasse.) — 46 pièces papier (dont 3 cahiers de 11, 27 et 8 feuillets).

1755-1762. — *Procès criminels.* Cause intentée par le promoteur, contre Étienne Parant, jacobin de Montbozon, pour vols, 1755-1757. — Information, enquêtes, conclusions définitives.

G 842. (Liasse.) — 23 pièces papier (dont 4 cahiers de 74, 25, 55 et 111 pages).

1759. — *Procès criminels.* Cause intentée par Denis-Joseph-Thérèse Petignief, de Salins, chanoine, contre Charles-Philibert Brocard, prêtre, dudit lieu, pour coups et blessures. — Information ; enquêtes ; interrogatoire ; conclusion ; confrontation des témoins et de l'accusé.

G 843. (Liasse.) — 45 pièces papier (dont 2 cahiers de 46 feuillets et 17 pages).

1760-1766. — *Procès criminels.* Cause intentée par le substitut du bailliage de Poligny, contre Claude-François Jacquemet, curé de Montain, pour vol, 1760-1761. — Autre par Claude Martin, de Marchaux, contre Jean-Claude Donat, curé de Marchaux, pour injures, 1765. — Autre par Jean-Pierre Pelay, de Besançon, contre le sieur Simonin, de Frâne, pour blessures, 1766.

G 844. (Liasse.) — 36 pièces papier (dont 5 cahiers de 25 pages, 19, 20, 12, 19 feuillets).

1768-1770. — *Procès criminels.* Cause intentée par Nicolas Maillot, procureur du Roi au bailliage de Pontarlier, contre Etienne-François Grandjacquet, pour libelle diffamatoire, 1768. — Autre par le promoteur, contre Jean-Baptiste Meinfrein, familier de Jussey, pour immoralité, 1769. — Autre par Pierre Beaumont, négociant à Besançon, contre Catherine Oudet, veuve Pezet, pour vols, 1769-1770.

G 845. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 32 pièces papier (dont 7 imprimés),
1 sceau.

1774-1785. — *Procès criminels.* Cause intentée par le lieutenant criminel au bailliage de Salins, contre Antoine-Louis Jacques de Plénisette, Claude-François Jacques, dudit lieu, prêtre familier de Mièges, demeurant à l'Ermitage de Mièges, et Xavier Gras, de Crans, pour assassinat et complicité, 1774. — Autre par Jean-Baptiste Courgeon, procureur fiscal de la justice du chapitre, contre les auteurs des vols des tronc de l'église métropolitaine, 1779. — Autre par les habitants d'Étival et Ronchoux, contre M. Jeunet, curé de Soucia, 1779. — Autre par le promoteur, contre le sieur Leclerc, familier à Gray, pour scandale, 1785.

G 846. (Liasse.) — 53 pièces papier.

1701-1769. — *Plaintes au criminel.* Plaintes : contre le curé de Courlaoux, 1701 ; — contre le curé de Vincent, 1703 ; — contre Philippe Boisseau, curé de Mouthier-Hautepierre, 1704 ; — contre le sieur Jannin de Charreton, curé de Lons-le-Saunier, 1705 ; — contre François Robbe, vicaire de Dole, 1708 ; — contre le sieur Jusserandot, vicaire à Macornay, 1709 ; — contre le sieur Maussans, curé de Grandfontaine, 1718 ; — contre François Coudry, curé de Pimorin, 1718 ; — contre le sieur Bonnet, curé de Montécheroux, pour usure, v. 1739 ; — contre Jean-Charles Garret, curé de Montdoré, 1744 ; — contre le curé de Cressier (diocèse de Fribourg), 1769 ; — contre le sieur Lapprand, curé de Passonfontaine ; — contre le sieur Guyon vernier, curé de Pugey ; — contre le curé de Vy-lez-Rupt.

G 847. (Cahier.) — 88 feuillets papier et 2 pièces papier.

1510-1637. — *Causes d'appel.* Écriture d'appel dans une cause portée devant Antoine de Baumotte, juge apostolique, par Isabelle Chambellan, de Dijon, demeurant à Besançon, contre Antoine du Châtelet, seigneur de Sorcey, son mari. Lettres pontificales commettant le jugement de ce procès en séparation à Antoine de Baumotte, 1510, 25 juillet ; — [citations, enquêtes,

production de témoins, appointements, conclusions, 1510-1518. — Sentence d'appel rendue par le nonce à Bruxelles, dans une poursuite intentée pour cause de défloration, par Renoberte Ponteneuse, contre Pierre, fils de Simon Charreton, de Byans, condamnant ce dernier, outre les frais de couches, à fournir une dot à l'appelante, 1627. (Le nonce était Fabius de Lagonissa, des marquis de Mont-Hercule.)

G 848. (Liasse). — 44 pièces papier (dont 3 cahiers de 19, 240, 110 feuillets),
5 sceaux.

1658-1662. — *Causes d'appel.* Cause devant le juge apostolique délégué (l'évêque de Belley), intentée par Jeanne-Claude et Anne-Louise de Bians, religieuses urbanistes de Sainte-Claire de Montigny, demandant l'annulation de leurs vœux. Fol. 27. Assignation à comparaître devant le chanoine Claude Guibourg, juge subdélégué par l'évêque de Belley, 28 mai 1659 ; — fol. 43, oppositions notifiées par les dames de Montigny, opposantes ; — fol. 99, enquêtes devant Claude Guibourg, dépositions de divers franciscains constatant le défaut de vocation dès l'origine des deux religieuses ; 7 octobre ; — fol. 125, autres enquêtes faites devant l'église de Montigny, le 10 novembre ; — Jacques Symonin, religieux de l'observance de Saint-François, déclare « avoir ouy dire à dame Heleinne de Visemal, présente abbesse, que feu madame Cressia, administratrice du temporel de ladite abbaye, avoit donné 60 pistoles à M. de La Berardière pour la dette de sa sœur, ce que ne pouvoit estre que du bien de ladite abbaye ; » — Antoine Quiclet, de Montigny, déclare qu'il y a sept à huit ans, lorsque « les dames de Byans, produisantes, y vindrent pour prendre l'habit de religion.... elles estoient conduictes par le sieur de La Berardière, autrement de Beauprelz, la dame de Gressoux (administratrice décédée dès 7 à 8 ans) estoit seule religieuse.... ayant veu et remarqué lesdites dames de Byans estre filles fort simples et timides, et que dès lors, elles ont tousiours, beaucoup souffert, n'ayant de quoy pour vivre et s'entretenir mesme à manger du pain bien fort ; » — Humbert Gauthier, recteur d'école à Montigny, dépose qu'en 1650 et 1651, même précédemment « ladite abbaye fut déserte des abbesse et religieuses, saufz de dame Anne de Saint-Mauris, dame de Gressoux ; » — Achille Rondot, maire de Montigny : « l'abbaye est fort ruineuse, l'enclos d'icelle fort chétif, le village dudit Montigny de fort peu de valeur ; » — Georges Huguet, de Montigny, dépose que les nonnes « sont exposées aux moindres dangers et incursions des soldatz pour les personnes qui y habitent, lesquelles, en cas d'allarmes, abandonnent ordinairement ; » — noble Guillaume Glanet, capitaine de Chariez, déclare avoir reconnu « que le sieur de Beauprez estoit facteur et agent pour lesdites dames de Byans.... et qu'il leur vouloit servir de père...., qu'elles estoient réduittes en telle disette qu'elles n'avoient rien pour vivre ; » — fol. 147 v°, enquêtes continuées à Lyon : bulle d'annulation de vœux des religieuses de Byans, obtenue en cour de Rome, le 16 avril 1657, reçue par le sieur Boyer, banquier expéditionnaire en cour de Rome, le 22 février 1658 ; — fol. 163, consentement de l'abbesse de Montigny aux conclusions des demanderesses, 1660, 14 juin ; — fol. 164 v°, acte de donation faite par les sœurs de Byans en entrant dans l'abbaye de Montigny, le 15 février 1651 ; — fol. 183, contre-enquêtes faites à Besançon, le 12 mai 1660. François Sarret, curé de Scey-sur-Saône, dépose qu'il assista avec le curé de Chariez à la profession de M^{mes} de Byans, et que le provincial, assis dans une chaire, en présence de M^{me} de Gressoux, lors administratrice, dit aux professes : « Mes filles, vous estes dans la plaine liberté de faire profession et, par conséquent, d'estre religieuses ou non. C'est à vous de dire franchement vostre volonté, » à quoy ensemblement respondirent : « Ouy, mon révérend père ; » — fol. 214, enquêtes faites à Vesoul, au profit des opposants, le 10 décembre 1660 ; — copie et fulmination de la bulle d'Alexandre.... annulant les vœux des sœurs de Byans, par Jean, évêque de Belley, 1659 ; — autre par Claude

Guibourg, juge subdélégué ; — procurations d'Ermeline d'Oyembruges de Durassi, femme de François de Saint-Mauris, baron de Châtenois ; de Ferdinand d'Augicourt, oncle paternel des sœurs de Byans, d'Antoine de La Berardière, seigneur de Rosières et Beauprel, pour comparaître au procès ; — autre de François de Saint-Mauris, baron de Châtenois, 1660 ; — citations, extrait des enquêtes ; exécutoires, commissions ; — copie des enquêtes de Lyon ; — enquêtes de Vesoul ; — sentence du juge subdélégué annulant la donation de 1651, 1662, 11 septembre.

G 849. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 34 pièces papier (dont 6 cahiers de 9, 11, 10 feuillets, 67 pages, 14 et 8 feuillets), 7 sceaux.

1672-1718. — *Causes d'appel.* Sentence rendue par Marc de Valimbert, juge délégué par le nonce de Belgique, et Charles-François Airoldo, comte de Leuci, abbé de Saint-Abundius, dans un procès d'appel entre le vicaire de Clairvaux-lez-Vaux-d'Ain, Jean Cordelier, et le prieur de Saint-Nithier de Clairvaux, Charles Dagay, en matière de certains revenus de prairies, au lieu de Clairvaux, 1672. — Pièces d'une procédure d'appel, devant l'officialité, intentée par le sieur André Séraffon, curé de Zellenberg (diocèse de Bâle), v. 1700 ; — sentence d'appel au sujet des revenus de la cure de Cheveney, entre les cohéritiers d'Hugues Bouhélier, curé du lieu, et le chapitre de Saint-Ursanne, 1703. — Appel devant le juge synodal entre Claude-Antoine Delevre, de Motey, et Christophe et Étienne Buraud, de Montagney, 1710. — Appel de Jacques Clerc, chapelain à Velaz, contre Daniel Wintzenrieds, de Courtilles, 1711. — Sentence d'appel dans une cause entre Claude-Jean-Baptiste Beuque, prieur de Bonnevaux, et les habitants du lieu, 1713. — Autre entre François Prost, prêtre, marguillier de Saint-Hippolyte de Poligny, et les chapelains Belleuillet, Roy et Tranchand, 1714. — Autres entre le chapitre et le magistrat de Saint-Ursanne et le vicaire du lieu, 1715-1716. — Autres entre Charlet Ranfin, tapissier, et Marc-Antoine Martin, curé d'Avanne, 1716-1717. — Autre entre le sieur Laresche, curé de Rochejean, et les sieurs et demoiselle Frère, 1718.

G 850. (Liasse.) — 59 pièces papier (dont 7 cahiers de 44, 15, 33, 26, 18, 13 et 16 pages).

1724-1758. — *Causes d'appel.* Appel d'une sentence de l'officialité de Bâle, émis par le curé de Traubach, Jean-Jacques Hurth, condamné pour conduite immorale. Procédures devant l'official de Bâle et devant l'official de Besançon, en appel.

G 851. (Liasse.) — 85 pièces papier (dont 5 cahiers de 8 feuillets, 60, 17 pages, 29 et 10 feuillets), 1 sceau.

1735-1745. — *Causes d'appel.* Cause d'appel pour les habitants de Rougemont (Alsace), contre leur curé, Jean-Baptiste Heydet, pour faits d'immoralité, portée après sentence de l'officialité d'Altkirch (diocèse de Bâle), devant l'official de Besançon.

G 852. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 68 pièces papier (dont 6 cahiers de 24, 37, 21 feuillets, 57, 17 et 60 pages), 3 sceaux.

1736-1740. — *Causes d'appel.* Cause d'appel introduite par Daniel Gauthier, curé de Dompierre, condamné pour conduite irrégulière, 1736-1737. — Autre par le promoteur contre Jean-Claude Jeantet, curé de Bretten (diocèse de Bâle), condamné pour conduite immorale, 1737-1740.

G 853. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 46 pièces papier (dont 5 cahiers de 50, 16, 37 pages, 26 et 12 feuillets), 1 sceau.

1739-1747. — *Causes d'appel.* Appels des habitants de Niffer (dioc. de Bâle), contre Antoine Goetzman, curé de Kembs, 1738 ; — de Jean-François Vaucher, prêtre, contre Jean-Claude Morel, curé de Château-Lambert, 1745 ; — du promoteur de l'officialité de Bâle, contre François Nausé, curé de Buxweiller, condamné pour immoralité, 1746-1747.

G 854. (Liasse.) — 65 pièces papier (dont 2 imprimés et 2 cahiers de 13 et 9 feuillets).

1748-1756. — *Causes d'appel.* Appel comme d'abus intenté par le promoteur M. Vacelet, contre le sieur Barbau, prêtre, curé de Servigney, 1748-1753 ; — appel d'André Seraffond, curé de Zellenberg, d'une sentence rendue par l'officialité d'Altkirch, à requête de Martin Salter, Laurent Redolphe, Joseph Rueterholtz et Jean-Georges Furchs, de Zellenberg, 1756 ; — de Claude-Joseph Richard, curé de Foucherans, 1749.

G 855. (Liasse.) — 57 pièces papier (dont 4 cahiers de 62, 35, 128 et 38 pages), 6 sceaux.

1748-1750. — *Causes d'appel.* Appel introduit par Marc Lener et Thiébaud Schamber, d'Helfranzkirch, contre Joseph Gauthier, curé dudit lieu, condamné par l'officialité d'Altkirch pour faits d'immoralité.

G 856. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 38 pièces papier (dont 1 imprimé et 3 cahiers de 13, 57 et 9 feuillets).

1756-1765. — *Causes d'appel.* Appel pour le baron de Jacquemin, seigneur de Neufgrange, (dioc. de Metz), contre les habitants du lieu, 1756 ; — par Christophe Bonatte, curé-recteur d'Ensisheim, contre Dominique Abbé, chapelain en cette ville, pour offrandes indûment perçues, 1760-1762 ; — par les habitants et communauté de Rougemont (Alsace), contre leur curé, Jean-Baptiste Heydet, pour faire annuler une sentence de l'officialité d'Altkirch, 1762 ; — par les chapelains de Delle, Pierre Énard et André Estienne, contre Antoine Mouhot, curé de Delle, 1765.

G 857. (Liasse.) — 30 pièces papier (dont 4 cahiers de 7, 17, 27 et 12 feuillets).

1765-1782. — *Causes d'appel.* Appels : du promoteur de l'officialité de Bâle, Thomas Haner, contre Jean-Jacques Armbruster, curé de Vogtlinshoffen, 1767 ; — des habitants de Chavannesur-l'Étang, contre le principal du collège de Colmar et le baron de Bergem, au sujet de la desserte du lieu de Chavanne, 1771 ; — par Claude-Joseph Fumey, chapelain à Fuans, contre la communauté du lieu, 1771 ; — par Jean-André Étienne, chapelain à Delle, contre François-Joseph Guinens, aumônier de l'hôpital de Porrentruy, 1774 ; — par Simon-François Guyot, curé de Mouthier-Hautepierre, contre les familiers du lieu, 1775 ; — par les habitants de Lods, contre François-Simon Guyot, curé de Mouthier et Lods, 1778 ; — par Claudine Poutelet, femme de Jean-Baptiste Humbert, contre ce dernier, 1779 ; — par Pierre Perrenot, profès des carmes déchaussés, contre les Carmes de Marnay et Salins, 1782.

G 858. (Liasse.) — 192 pièces papier (dont 1 imprimé et 1 cahier de 10 feuillets), 5 sceaux.

1260-1663. — *Causes d'appel.* Appel comme d'abus de l'archevêque Antoine-Pierre I^{er} de

Grammont devant l'officialité. Bulle d'Alexandre IV, autorisant le chapitre de Besançon à pourvoir aux personats, dignités et offices de son église, nonobstant toute opposition ou réserve, 1260 (impr.) ;— bref d'Alexandre VII, prohibant l'élection d'un haut doyen, 1661 (cop.) ; — autre pour ramener à l'obéissance le chapitre révolté contre les ordres pontificaux (cop.) ; — lettre du marquis de Caracena, gouverneur des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, à Jean-Jacques Fauche, archevêque de Besançon (cop.) ; — lettres du même au chapitre, à la Chambre des comptes, au parlement de Dole ; — autre lettre du marquis de Caracena au parlement ; — lettre du chapitre au même ; — requête du procureur général Étienne Dagay, pour l'administration de l'archevêché vacant ; — lettres du marquis de Caracena au parlement et à Jean-Jacques Fauche, archevêque élu, pour obtenir les actes de son élection ; — bref d'Alexandre VII, adressé à l'official Jean d'Orival, au sujet de l'élection faite contrairement à ses ordres, 1662 ; — lettre de M. de Caracena, ordonnant de saisir le temporel des chanoines qui se sont permis de dire M. de Grammont en oubliant le respect dû à leur souverain ; — acte d'intronisation et serment d'Antoine-Pierre II de Grammont, en l'église métropolitaine de Saint-Jean, 1663, 29 janvier ; — protestation contre la prise de possession de l'archevêché de Besançon, adressée à Pierre-Antoine de Grammont leur collègue, premier conseiller clerc au parlement, par Claude-François Moréal, seigneur de Moissey, premier avocat fiscal, et Étienne Dagay, procureur général, 1663 ; — propositions et déclarations contradictoires du chapitre, du Parlement, du gouverneur des Pays-Bas ; — lettre du Parlement pour interdire le sacre, en apprenant la prochaine arrivée des bulles de M. de Grammont, 28 mars ; — lettre de Jean-Baptiste Clerc, abbé de Luxeuil, promettant de rester à la maison et déplorant la conduite de M. de Grammont ; — annotation par décret des chanoines de Besançon ayant renoncé à la protection du roi ; — interpellation à M. de Grammont, de remettre les choses au même état qu'elles étaient avant sa prise de possession, 17 avril ;— défense à l'Université de reconnaître l'archevêque, 21 avril ; — cassation par le Parlement de la publication du Jubilé en la forme où il a été publié par l'archevêque, 18 juin ; — acte d'appel comme d'abus de l'exécution de certaine censure portant suspension d'Humbert-Guillaume de Précipiano, abbé de Bellevaux, etc., par le procureur général, 9 juillet ; — procès-verbal des attentats faits par M. de Grammont ; — arrêt rendu sur l'appel comme d'abus, par le parlement de Dole, 19 août ; — interpellation à l'official d'Orival, pour faire cesser les censures contre les chanoines protégés du roi, 26 août ; — permission d'émettre appel comme d'abus de l'excommunication dénoncée par l'official contre les chanoines protégés, 3 septembre ; — lettre du chapitre accusant réception au Parlement des exemplaires imprimés publiés audit parlement, 11 octobre ; — relation de l'huissier Louis Bouvet, de la tenue de l'officialité par Jean d'Orival, contre les ordres du roi, 12 novembre ; — lettre du chapitre au parlement. « Nous avons jugez a propos de vous donner avis que M. de Grandmont a esté sacré le 20 du courrant par M. l'évesque d'Andreville ; la cérémonie se fit soub les voutes du chœur de son église abbatiale, à trois heures du matin, en présence des sieurs chanoines annotez ; les sieurs chanoines de Mesmay et d'Orival le viel firent les fonctions des deux evesques requis par les saints canons. Nous espérons que suyvant les royales intentions de Sa Majesté ledit sieur de Grandmont ne passeroit pas cest acte tant important sinon lorsque tout seroit accommodé de part et d'aultre, et que M. d'Andreville comme aussi les sieurs de Mesmay et d'Orival se souviendroient des défenses qui leur avoient estez faittes par M. le procureur général à ce regard, » 1664, 21 janvier.

G 859. (Liasse.) — 3 cahiers papier de 71, 59 et 65 feuillets.

1567-1636. — *Formulaires de l'officialité.* (A). Formules fol. 1 : Vente de marchandises ;

obligation de mouches à miel ; reliquat de louage ; — fol. 2, marchandage d'un bâtiment ; — fol. 2 v°, 3 autres ; — fol. 4 v°, retenue de bétail ; — fol. 6, obligation à intérêts ; — fol. 12, cession ; — fol. 13, sous-amodiation de vigne ; — fol. 16, obligation pour vente d'un cheval ; — fol. 19, retenue de meix, maison et héritage ; — fol. 21, obligation pour de la vendange ; — fol. 28, vente de fruits ; — fol. 43, amodiation de prés ; — fol. 49, amodiation du logis de *la Perdrix*, rue de Charmont, à Besançon, 1576 ; — fol. 51, caution de meubles ; — fol. 55, quittance de gages donnée à Marguerite d'Anvers, veuve de Claude Des Potots, par Didier Gorrot, 1577 ; — fol. 58, obligation pour vin « vendu à la ronde ; » — fol. 71, amodiations de vignes. — (B). Fol. 2. Procuration ; — fol. 2 v°, forme de spécialité ; — fol. 4, amodiation par Charles-Emmanuel de Gorrevod, marquis de Marnay, 1628 ; — fol. 5 v°, vente ; — fol. 7 v°, échange ; — fol. 9, donation à cause de mort ; — fol. 9 v°, donation entre-vifs ; — fol. 11. « assignal ; » — fol. 12, accensement ; — fol. 13, constitution de rente ; — fol. 14 v°, testament ; — fol. 17, compromis ; — fol. 18, sentence amiable ; — fol. 19 v°, marché d'apprentissage pour être notaire ; — fol. 20, marché de culture d'une vigne ; — fol. 22, appointment de conclusions et demandes ; — fol. 30, déclinatoire ; — fol. 32, dation de tutelle ; — fol. 35 v°, enquêtes ; — fol. 39, inventaire ; — fol. 53, mandement « en resumption de procès ; » — fol. 59, acte de représentation de deniers. — (C). Formules latines : Fol. 1. *Contumacia in causa matrimonii et deflorationis* ; — fol. 1 v°, *fulminatio dispensæ consanguinitatis* ; — fol. 3 v°, *appellatio* ; — fol. 8, *executoriales super sententia* ; — fol. 29, *significavit* ; — fol. 32, *commissio super taxatione dotis* ; — fol. 41, *beneficium inventarii* ; — fol. 45, *forma instructionis processus in contumacia* ; — quelques formules françaises mêlées ou à la fin du volume.

G 860. (Liasse.) — 2 cahiers de 27, 6 et 161 feuillets.

[1598-1650]. — *Formulaires de l'officialité* (A). Fol. 1, *Dispensatio ad sacros ordines ; dimissorium ad sacrum presbiteratus* ; — fol. 2, *diaconatus ; littera ad primam tonsuram* ; — fol. 3 v°, *monitorium in lupos lycanthropos* ; — fol. 4 v°, *litteræ testimoniales de bono statu pro presbytero concionante* ; — fol. 5, *litteræ testimoniales simplices pro homine rustico* ; — *dispensa pro messe et vindemiis*, 1625 ; — fol. 12, *litteræ testimoniales ad visitandum ecclesiam Sancti Jacobi de Galice* ; — fol. 13, *mandatum contra nociva animalia* ; — fol. 15, *excommunicatio* ; — fol. 21, requête de présentation à quelque bénéfice ecclésiastique ; — fol. 23, reprise de fief dépendant du Roi ; — fol. 24, commission de procureur d'office ; — fol. 25, institution de capitaine ; — (B) [ancien styl des procédures et pratique judiciaire] (traité dogmatique incomplet des 16 premiers folios) ; fol. 7, « forme de requête pour procéder en matière possessoire ; » — fol. 31, « des précises ; » — fol. 39 v°, « des matières de barre ; » — fol. 56, « des matières du procureur criminelles ; » — fol. 114, « des decretz ; » — fol. 137, « des tutelles ; » — fol. 138, « des curatelles ; » — fol. 143, « des publications de testaments. »

G 861. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 62 pièces papier (dont 3 cahiers de 18, 12 et 21 feuillets.)

1616-1788. — *Formulaires de l'officialité*. Formules éparses : sommations, requêtes, mandements d'appel, procès-verbaux, prestations de serment, excorporation, enquêtes secrètes, prise de possession d'un bénéfice, interrogatoires, etc., soit en français, soit en latin ; — cahier contenant l'inscription des appels à l'officialité de Besançon, de 1756 à 1788.

G 862. (Liasse.) — 66 pièces papier.

1640-1648. — *Greffe.* Correspondance de Simon Perrin, greffier de l'officialité, principalement avec son agent à Rome, Jean Waltrin, pour obtenir des dispenses, des indulgences, etc., en cour pontificale. Lettre du 30 novembre 1640, annonçant de Rome la mort de M. Charpentier ; — autre de Louis Blondeau, de Chaux-Neuve, prêtre, cherchant à opérer le démembrement de Chaux-Neuve et de Mouthe, 1643 ; — autre de Waltrin : a cherché vainement à Rome Jean Chassignet ; a connu un Bourguignon nommé Daniel Chassignet « qui se mesloit des instruments des matématiques, » 1645 ; — autre annonçant les troubles de Sicile et de Naples, révolte contre les Espagnols, 1647.

G 863. (Liasse.) — 120 pièces papier, 5 cachets.

1642-1653. — *Greffe.* Correspondance de Simon Perrin avec divers, continuation de ses relations avec son agent en cour de Rome pour les dispenses. Lettres de C. Chaillot, d'Ornans, 1642 ; — de Cl.-Fr. Lulier, de Dole, 1645 ; — de Claude Barthet, curé de Foncine, 1649 ; . — de Philippe Pariset, de Saint-Claude ; — de Pierre Jacquet, de Mouthe ; — de Cochardet, banquier à Lyon, 1650 ; — du prêtre Fert, de Vesoul ; — d'A. Mairot, doyen de Dole ; — d'Étienne Mairet, curé d'Indevillers ; — de Jean Valtrin : « nous entendons de tout le costé les victoires austriacales, l'on voit bien la médaille renversé, je crois que noz Lorrains veullent bien se faire paier leurs vaches et leurs cloches, Dieu nous donne une bonne paix ! » 1651 ; — de Pierre Alix, abbé de Saint-Paul de Besançon, 1653.

G 864. (Liasse.) — 123 pièces papier (y compris enveloppes).

1661-1673. — *Greffe.* Correspondance de Simon Perrin avec divers. Lettres : de Jean-Baptiste Humbert, prêtre à Conliège, 1661 ; — de Claude-François Louvet, de Rome, 1662 ; — de Duban, prêtre, de Gray, 1666 ; — du sieur Louvet, Franc-Comtois installé à Rome et servant d'agent au greffier, 1666-1670 ; — de sœur Catherine du Saint-Esprit, supérieure des Tiercelines d'Arbois, 1671 ; — de Pierre-François Colard, d'Ornans, 1673 ; — du sieur Colard, curé de Frânois-lez-Champlitte ; — résidu de correspondance, enveloppes scellées de cachets armoriés.

G 865. (Liasse.) — 128 pièces papier.

1664-1672. — *Greffe.* Correspondance de Simon Perrin avec Claude-François Louvet, agent en cour de Rome, pour dispenses, indulgences, etc. Lettre de Louvet, rendant compte des conditions matérielles de l'existence à Rome : « M. vostre fils, un escus d'or le mois pour sa chambre et son lict, outre ce son blanchissement et son maintien d'habit en veulent pour le moins autant et il ne luy en faut pas moins de deux par mois, avec lesquels il luy faudrat encore vivre avec grande modération, » 1664 ; — lettre de C.-A. Perrin à son père, 1665 ; « toute Rome est aujourd'huy en balance sur l'attente d'un pape nouveau, les Cardinaux disputent du lieu où ils doivent faire le conclave, » 1667 ; — « vous n'aurés point de guerre en Bourgogne pour cette campagne, selon les avis communs et selon les lettres que je reçois de France, néanmoins il y aurat beaucoup à craindre pour l'autre campagne, si ce n'est que la médiation du Pape estouffe ce feu naissant dans cet hyver... » « pour l'occasion de cette rupture, tous les jours nous voions à Rome de grandes picques pour les présidences des carosses, et hier, dessous mes fenestres, les carosses de France et d'Hespagne s'attachèrent fièrement, de sorte qu'il fallut venir aux mains avec grand tumulte dans lequel les François furent supérieurs, un chascun conclut qu'il en naistrat un jour quelque mal dans cette ville, car les esprits sont extrêmement eschauffés, » — « les nouvelles de l'armée qui va dans nostre pays empeschent et retardent toutes les résolutions sur les

affaires de l'église de Besançon, le bruit court par Rome que les Etats de la Franche-Comté ont envoyés des députés au Roy de France, qui ont conclu que tout le pays se rend avec pacte, que Sa Majesté très chrestienne leur conservera tous leurs privilèges, ne mettra des garnisons que dans les quatre principales villes, qu'ils seront francs d'imposts pour 15 ans, et que les garnisons seront suisses et non françoises, et que moyennant semblables conditions, la Franche-Comté se rendoit volontairement. J'ay trop d'estime du cœur et fidélité de nos Bourguignons pour faire un acte si lâche et si injuste, » 1668 ; — « je suis inconsolable d'entendre les afflictions de nostre pauvre province, j'espère néanmoins dans la paix qui se traicte que l'on se remettra un peu, mais je vois qu'on a plus pati dans cette bourasque que dans toutes les guerres passées auxquelles les particuliers souffrirent vrayment, mais le public ne souffrit pas tant, à cause des grandes démolitions de toutes les forteresses, » 23 mai. — « Enfin, le révérend chanoine Marlet est devenu prieur du chasteau de Joux, Dieu l'y conserve s'il ne veut s'en tirer pour ruiner la pauvre province, je n'ai pas manqué de faire ses esloges au cardinal prodataire ce matin et je vous prie de m'avertir de la forme de son trionfe, » 30 octobre ; — lettre du sieur Collot, datée de Rome, priant Simon Perrin de remettre 26 écus à Pierre Brulley, peintre, 1669, 25 janvier ; — lettres de Louvet relatives à des envois de brefs, de dispenses, etc. ; — « on ne parle plus de faire un pape, l'estat de l'élection est plus embarrassé qu'au premier jour, je crois que nous en avons encor pour plusieurs mois, » 1670 ; — « après 4 mois et 2 jours, quand on y pensoit le moins, Dieu nous a donné un pape de satisfaction universelle, le cardinal Emilio Altieri, jadis, pendant le pontificat du pape Alexandre VII, évêque de Camerino et secrétaire de la sacrée congrégation des Evêques et Réguliers.... il a pris le nom de Clément X, il est Romain, ses mœurs, sa science, expérience dans les affaires et intégrité sont admirables, » 29 avril.

G 866. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 86 pièces papier.

1633-1719. — *Grefte*. Correspondance et papiers personnels de Simon et Cl.-Antoine Perrin, greffiers de l'officialité. Lettres : du sieur Bresselet, de Baume, 1642 ; — de Jean-Claude Bole, de Dole, 1647 ; — du sieur Coillot, de Poligny, 1648 ; — d'Anatoile Panyer, de Pontarlier, 1652 ; — d'Alexandre Dubois, de Rome, 1663 ; — de Jean Symart, de Vesoul, 1663 ; — de Claude-François Louvet, de Rome, 1671-1673 ; — du sieur Mecllet, de Mouthier, 1688 ; — quêtes, transactions, divers, 1676-1719.

G 867. (Liasse.) — 110 pièces papier, 4 cachets.

1687-1787. — *Grefte*. Résidus de greffe, sous l'administration des greffiers Perrot, 1687-1714 ; — Vanesson, 1731-1756 ; — Bauquier, 1737-1756 ; — Jolicard, 1756-1787. — Correspondances de clients de l'officialité, demandes de renseignements, dispenses, recherches, etc.

G 868. (Registre.) — Petit in-folio papier de 57 et 16 feuillets.

1686-1692. — *Grefte*. Registre des cotes des causes de la cour archiépiscopale du 25 mai 1686 au 9 septembre 1692. — Communications, inscriptions de dépôt, etc., du 14 décembre 1686 au 2 octobre 1692.

G 869. (Registre.) — In-quarto papier de 94 feuillets.

1692-1704. — *Grefte*. Registre des cotes des causes du 1^{er} octobre 1692 au 28 mai 1704.

G 870. (Registre.) — In-quarto papier de 141 feuillets (couvert d'un fragment d'un compte sur parchemin de la saunerie de Salins, XVI^e siècle).

1701-1706. — *Greffe.* Registre des affirmations, du 4 janvier 1701 au 22 juillet 1706 (Tous les actes ou mentions sont uniformément rédigés en latin).

G 871. (Registre.) — In-quarto papier de 16 feuillets (couvert d'un fragment de compte de la saunerie, XV^e siècle).

1703-1718. — *Greffe.* « Registre des cotes tant des demandeurs que défendeurs en fiscalité de la cour archiépiscopale de Besançon, » du 20 avril 1703 au 22 avril 1718.

G 872. (Registre.) — In-quarto papier de 92 feuillets.

1704-1712. — *Greffe.* Livre des présentations du 17 juillet 1704 au 30 janvier 1712.

G 873. (Registre.) — In-quarto papier de 139 feuillets.

1712-1730. — *Greffe.* Livre des présentations du 14 janvier 1712 au 2 janvier 1730.

G 874. (Registre.) — In-douze papier de 45 et 3 feuillets.

1735-1753. — *Greffe.* Livre des présentations « tant en deffandans qu'en demandans, » du 20 décembre 1735 au 7 décembre 1753.

G 875. (Registre.) — In-quarto papier de 133 et 47 feuillets.

1737-1761. — *Greffe.* Livre des présentations du 20 septembre 1737 au 20 décembre 1761. — Registre des défauts du 7 novembre 1737 au 9 novembre 1761.

G 876. (Registre.) — In-folio papier de 84 et 29 feuillets.

1762-1790. — *Greffe.* Livre des présentations du 8 janvier 1762 au 22 avril 1790. — Registre des défauts du 14 janvier 1762 au 24 novembre 1789.

G 877. — (Liasse). — 287 pièces papier.

1711-1767. — Demandes présentées à l'officialité, feuilles détachées indiquant le nom des parties et l'objet du procès, signées par les procureurs.

G 878. (Liasse.) — 300 pièces papier.

1768-1790. — *Greffe.* Demandes.

G 879. (Liasse.) — 315 pièces papier.

1735-1768. — Défenses présentées et signées en la même forme que les demandes.

G 880. (Liasse.) — 310 pièces papier.

1769-1790. — *Greffe.* Défenses.

G 881. (Registre.) — In-folio papier de 131 feuillets.

1686-1690. — *Greffe.* « Livre où sont contenus les actes d'affirmations de la cour archiépiscopale de Besançon, » du 19 mai 1686 au 26 août 1690 (en latin).

G 882. (Registre.) — In-quarto, 25 feuillets (couvert d'un fragment de compte de saunerie, XV^e siècle).

1703-1718. — *Greffe.* Registre d'affirmations en matière fiscale, du 23 avril 1703 au 5 juillet 1718 (partie latin, partie français).

G 883. (Registre.) — In-quarto papier de 94 feuillets.

1706-1713. — *Greffe.* Registre d'affirmations du 6 août 1706 au 12 janvier 1713 (en latin jusqu'à 1707).

G 884. (Registre.) — In-quarto papier de 91 feuillets.

1711-1718. — *Greffe.* Registre d'affirmations du 16 juin 1711 au 21 mai 1718.

G 885. (Registre.) — In-quarto papier de 96 feuillets.

1719-1724. — *Greffe.* Registre d'affirmations du 4 janvier 1719 au 7 novembre 1724.

G 886. (Liasse.) — 161 pièces papier.

1737-1789. — *Greffe.* Défauts présentés au nom des parties et signés de leurs procureurs en la même forme que les demandes et défenses ci-dessus.

G 887. (Registre.) — In-quarto papier de 64 feuillets.

1693-1738. — *Greffe.* Livre des productions du 11 juin 1693 au 6 juin 1738.

G 888. (Registre.) — In-quarto papier de 30 feuillets (couvert d'un fragment de compte de saunerie, XV^e siècle).

1703-1746. — *Greffe.* « Carnet des productions, du port et de la retraicte des pièces fiscales, » du 14 août 1703 au 20 août 1746.

G 889. (Registre.) — In-quarto papier de 150 feuillets.

1692-1700. — *Greffe.* Livre de voyages du 3 octobre 1692 au 23 septembre 1700 (en latin).

G 890. (Registre.) — In-12 papier de 46 et 7 feuillets.

1736-1774. — *Greffe.* Livre de voyages du 10 mars 1736 au 5 septembre 1774.

G 891. (Registre.) — In-folio papier de 283 feuillets.

1745-1790. — *Greffe.* Livre de voyages du 9 mars 1745 au 22 novembre 1790.

G 892. (Liasse.) — 36 pièces papier.

1716-1790. — *Greffes*. Affirmations et voyages. Actes signés des parties ou de leurs procureurs.

G 893. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 37 pièces papier (dont 27 cahiers de 16, 52, 17, 16, 20, 20, 16, 52, 31, 12, 25, 22, 22, 44, 21, 19, 15, 16, 22, 37, 29, 18, 32, 74 et 24 feuillets), 1 sceau.

[1600]-1730. — *Frais et dépens*. Procès : de François-Ignace Gupillotte, prêtre, de Longwy, 1702 ; — de Jean-Baptiste Michaille, familier d'Orgelet, 1708 ; — de Pierre-François Raclet, chanoine de Besançon, 1709 ; — de Jean-Baptiste Friquet, curé de Melincourt ; — de Pierrette Tarby, de Chalèze, 1712 ; — d'Étienne-Bonaventure de Fusy, procureur au parlement de Besançon, 1717 ; — du chapitre de Sainte-Madeleine, 1721 ; — d'Étienne Dumont-Fillon, de Cize, 1722 ; — de Philibert Liébaud, chapelain de Marnay, 1723 ; — de Jean-Baptiste Lecoin de Montigny, seigneur de Velloreille, 1726 ; — des familiers de Saint-Pierre de Besançon, 1727.

G 894. (Liasse.) — 35 pièces papier (dont 24 cahiers de 21, 29, 18, 26, 23, 19, 21, 45, 23, 24, 24, 36, 20, 29, 18, 19, 27, 24, 18, 30, 30, 29, 35 et 57 feuillets).

1731-1736. — *Frais et dépens*. Procès : de la communauté de Vennes, 1732 ; — de Jean-Jacques-Désiré Amoudru, curé de Poulans, 1733 ; — de François Brocard, vicaire de Chasseylez-Montbozon, 1734 ; — de Claude-François Gaulard, couvreur à Pontarlier, 1735 ; — de Pierre Le Bland, de Paris, 1736 ; — d'Étienne Jouffroy, marchand à Pontarlier ; — de Pierre Bonnefoy, marchand à Lavans ; — de la communauté d'Ober-Anspach (Alsace).

G 895. (Liasse.) — 38 pièces papier (dont 33 cahiers de 23, 25, 19, 33, 32, 30, 32, 21, 20, 12, 19, 22, 29, 32, 18, 20, 18, 38, 19, 20, 30, 24, 25, 12, 13, 19, 26, 44, 20, 41, 26, 21 et 17 feuillets).

1737-1743. — *Frais et dépens*. Procès de : Jeanne-Claude Perrin, 1737 ; — Jeanne-Claude Brocard, dame à Lavernay ; — de Jacques Caron, marchand à Besançon, fermier à Quingey, 1738 ; — Philibert Goliard, aubergiste à Besançon ; — Claude-Richard Gallyot, familier à Macornay, 1739 ; — Étienne Richard, ancien curé de Ruffey, 1740 ; — Joseph-François de Forest, ancien capitaine au régiment de Saint-Simon (infanterie), demeurant à Dole, 1741 ; — de Jacques Moris, curé de Villers-Farlay, 1742 ; — de Claude La Croix, de Valempoulières, 1743.

G 896. (Liasse.) — 22 cahiers papier de 8, 24, 30, 46, 14, 18, 14, 30, 60, 19, 24, 22, 22, 30, 21, 26, 61, 41, 39, 35, 51 et 12 feuillets).

1744-1749. — *Frais et dépens*. Procès de : Anne-Claude Boillot, 1744 ; — Barbe Reteu, de Florimont (Alsace), 1745 ; — de François de Massey, écuyer, de Passavant-lez-Lure, 1746 ; — de Jean-Baptiste Bullet, marchand à Besançon, 1747 ; — de Reine-Geneviève Morel, femme de Claude-Joseph Lamoureux, 1748 ; — des habitants de Burgille-lez-Marnay, 1749.

G 897. (Liasse.) — 24 pièces papier (dont 20 cahiers papier de 31, 55, 25, 33, 60, 40, 23, 16, 26, 15, 35, 41, 20, 43, 22, 38, 23, 23, 10, 30 feuillets).

1750-1752. — *Frais et dépens*. Procès de : François Mouillesseaux, d'Andellevant, 1750 ; — d'Anne Cert, femme de Jean-Baptiste Lefebvre, bas officier d'invalides, marchande à Dole ; — de la commune de Burgille-lez-Marnay, 1751 ; — de François-Xavier Jacquemet, curé de Montbenoît, chanoine régulier ; — d'Étiennette Magnin, d'Auxon-Dessous ; — de François-Nicolas Kneulin, conseiller du grand conseil de Fribourg, 1752 ; — de Charles-Joseph Coudre, greffier de la justice de Lambschevillers (Altkirch).

G 898. (Liasse.) — 14 pièces papier (dont 12 cahiers de 21, 24, 137, 27, 19, 31, 17, 24, 25, 15, 60, 37 feuillets).

1753-1754. — *Frais et dépens.* Procès de : Ursule Jalion, de Dole, 1753 ; — de la communauté de Bréry ; — de Claude Faure, vigneron, de Gy ; — du sieur Marion, avocat au parlement, à Salins, 1754 ; — de Claude-François Caron, familier de Quingey ; — de Charles-Bonaventure Duban, prêtre, à Gray ; — de Jean Vitus-Vix, curé de Kaisersberg (Alsace) ; — d'André Pray, marchand à Lons-le-Saunier ; — de Claude Galmiche, curé de Lomont.

G 899. (Liasse.) — 29 pièces papier (dont 26 cahiers de 26, 28, 46, 25, 25, 76, 24, 21, 38, 31, 46, 21, 32, 55, 28, 24, 23, 56, 34, 16, 32, 14, 38, 68, 7 et 26 feuillets).

1755-1757. — *Frais et dépens.* Procès de : Jean-François Rolland, de Frânoy, 1755 ; — de François-Ferréol Maître, capitaine d'infanterie, à Salins ; — de Nicolas Nicole, architecte à Besançon ; — de Denise Bastien, femme de Jean-Baptiste Donzelot, de Besançon, 1756 ; — de Didier Grossetête, maître de poste à Cintrey ; — de Jean-André-Hercule de Rosset de Fleury, brigadier des armées du roi, actuellement à l'armée du Bas-Rhin, 1757 ; — de Gabriel Boudot, laboureur à Lavigney.

G 900. (Liasse.) — 27 pièces papier (dont 25 cahiers de 24, 58, 28, 40, 24, 13, 44, 30, 26, 16, 22, 22, 23, 42, 36, 22, 53, 20, 26, 25, 34, 49, 25, 32, 25 feuillets).

1758-1762. — *Frais et dépens.* Procès de : Pierre Bousson, d'Arbois, 1758 ; — Claude-Simon Pidoux, vicaire en chef à Foncine ; — Anne-Marie Karcher, veuve de Mathieu Vivant, avocat au conseil d'Alsace, 1759 ; — de Marie-Ludivine Châtellain ; — de Pierre Jeannoutot, laboureur à Corre ; — de Louise Sapolin, de Mamirolle, 1760 ; — d'Anne-Françoise-Restitute Terrier de Mailley, épouse séparée de François-Joseph Domet, 1761 ; — de Jean-Baptiste Arnoulx, curé de Passonfontaine, 1762.

G 901. (Liasse.) — 22 pièces papier (dont 20 cahiers de 28, 36, 26, 23, 33, 54, 24, 62, 17, 51, 20, 31, 94, 16, 22, 34, 81, 19, 20 et 289 feuillets).

1763-1768. — *Frais et dépens.* Procès de : Claude Labez, laboureur à Commenailles, 1763 ; — d'Antoine Mougins, curé de Tallenay, 1764 ; — de Claude-Hubert Jantet, bourgeois de Poligny ; — de Pierre Curly, tisserand à Cour-lez-Baume, 1765 ; — de Vincent Martin, familier à Arbois ; — de Thérèse Petit, de Cemboing, 1766 ; — de Jeanne-Françoise Duchet, de Courchaton ; — de la communauté de Viller en Haute-Alsace, 1768.

G 902. (Liasse.) — 31 pièces papier (dont 30 cahiers de 24, 19, 19, 156, 35, 49, 24, 24, 30, 51, 21, 18, 83, 46, 34, 23, 86, 20, 22, 27, 56, 19, 23, 18, 34, 49, 35, 32 et 28 feuillets).

1769-1776. — *Frais et dépens.* Procès de : Sébastien Bienz, négociant à Furenz (Haute-Alsace), 1769 ; — de Charlotte Beugnée, de Salins ; — de la communauté de Villers-Farlay, 1770 ; — de Jeanne-Baptiste Mouton, dame d'Aigrevaux, femme de Jean Bardin Du Chesne chevalier de Saint-Louis ; — de Claude-Joseph Fumey, chapelain à Siam, 1771 ; — de la communauté de Brainans ; — de la communauté d'Échevanne-sur-l'Étang, 1772 ; — d'Antoine Riber, prévôt de Blodelsheim, Joseph Rudolff et Jean Judas, bourgeois jurés du lieu, 1773 ; — de Pierre-Denis Mugnier, aubergiste à Besançon, 1774 ; — de Guillaume Hugues, de Reugney, 1775 ; — de Jacques-Ignace Péquignot et consorts, de Damprichard (Cerneux-Jeannoutot), 1776.

G 903. (Liasse.) — 17 pièces papier (dont 16 cahiers de 31, 40, 36, 27, 27, 29, 37, 39, 35, 68, 66, 45, 96, 40, 30, 83 feuillets).

1777-1784. — *Frais et dépens.* Procès de : Françoise Champion, de Seveux, 1777 ; — de Jean-Étienne Voisin, d'Arc, 1778 ; — de Jeanne-Huguette Roux, veuve de Jean-Claude Pinget, négociante à Sorans, 1779 ; — de Claude-Philippe Lhoste, meunier, au moulin de Malgirard, 1780 ; — de Jean Jacquemin, de Raincourt, bas officier du 1^{er} régiment de chasseurs, 1781 ; — d'Alexandre Aymonnet, seigneur de Contréglise, 1782 ; — de Joseph Froidevaux et de Mansuy Paris, laboureur à Fontenoy, 1784.

G 904. (Liasse.) — 9 cahiers papier de 39, 19, 38, 86, 120, 33, 55, 40 et 56 feuillets.

1786-1790. — *Frais et dépens.* Procès de : Claude-Joseph Riduet, notaire royal à Avrigney, 1786 ; — Martin Verdy, fils de Claude Verdy, de Roche-lez-Clerval, 1787 ; — les communautés de Vennes et Guyans-Vennes ; — Pierre Godard, d'Autet ; — de Louise Clubert, de Favorney, 1789 ; — de Timothée-Prothade Delacour, curé de Damphreux, 1790.

G 905. (Liasse.) — 48 pièces papier.

1735-1782. — *Frais de procédures criminelles.* États de frais de procès : contre François Vytot, de Bouclans, et complices, 1735 ; — contre Antoine Miget, curé de Saint-Bénigne, de Pontarlier, 1737 ; — contre le sieur Pescheur, curé de Malange ; — contre le sieur Michel, curé de Volon, 1741 ; — contre le sieur Monnoyeur, curé de La Boissière ; — contre le sieur Richard, curé de Foucherans, 1743 ; — contre Guillaume Lasnier, curé de Brussey, 1749 ; — contre Louis Barban, curé de Servigney et Mondon, 1754 ; — contre le sieur Errancy, vicaire des Abbans, 1755.

SÉMINAIRE DE BESANÇON

G 906. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 45 pièces papier (dont 2 cahiers de 31 et 13 feuillets, 3 imprimés), 3 sceaux.

1663-1777. — *Titres généraux.* Inventaire de quittances anciennes concernant le séminaire, 1663-1728 ; — fondation de messes et d'une mission à Menotey, à desservir par les prêtres du séminaire, faite par Claude Rouget, dit de la Croix, en son vivant habitué de Saint-Nicolas du Chardonnet en 1661 (capital 1,900 fr.), poursuivie par Pierre Durnel, procureur général dudit séminaire, 1664 ; — Valentin Millet, docteur en médecine, et Charlotte Varin, sa femme, ayant donné à l'église Sainte-Brigitte un tableau représentant la Purification de Notre-Dame, spécifient que ce tableau sera transporté dans la chapelle du séminaire dès que celui-ci serait bâti ; cette condition est acceptée par les directeurs du séminaire, installé provisoirement à l'hôpital de Sainte-Brigitte : MM. René de Mornay, de Villetertre, J. Estienne et Durnel ; J.-Fr. Gouvert et N. Monnot, diacre et sous-diacre témoins, 1666 ; — inventaire de traités et accommodements concernant le séminaire, 1675-1752 ; — création du séminaire de Besançon, par l'archevêque Antoine-Pierre I^{er} de Grammont ; nomination des directeurs : François-Bonaventure Jobelot, Humbert Favier, Pierre Durnel, Antoine Langroignet, Pierre Claudet, Pierre Bugnet et Frédéric Germain, 1678 (cop.) ; — lettres patentes de Louis XIV autorisant la création du séminaire, février 1680 (grand sceau sur cire verte) (orig. et cop.) ; — requête de l'archevêque au Parlement pour faire enregistrer ces patentes ; — copie collationnée des titres concernant les fonds achetés

par le séminaire depuis le 4 août 1695 au 10 octobre 1727 (y compris copie des patentes de 1680) ; — agrégation du séminaire à l'Université de Besançon, pour l'enseignement de la théologie, 1698-1699 ; — mémoire des directeurs du séminaire adressé aux chanoines de la métropole de Besançon, pour démontrer que leur établissement n'a pas été établi selon la forme du concile de Trente et qu'il ne doit pas être gouverné sur le pied des séminaires institués par ce concile [v. 1700] ; — autre sur les patentes demandées par les Jacobins de Besançon, pour être autorisés à enseigner la philosophie et la théologie, 1706 ; — délibération prise par les directeurs, en présence de l'archevêque François-Joseph de Grammont, pour décider la séparation en deux chapitres des revenus propres à la maison et des revenus particuliers aux séminaristes (pensions), en faisant supporter les dépenses extraordinaires par le premier chapitre et les dépenses ordinaires, entretien, mobilier, dépense journalière des repas, domestiques, etc., par le second, 1710 ; — transaction entre le séminaire et les missionnaires de Beaupré, au sujet de la fondation faite en 1560, par François Bonvalot, abbé de Luxeuil, de quatre chapelains audit Beaupré, fondation complétée en 1689, par Hélène Perrenot de Granvelle, et comprise dans le traité d'établissement de la Mission de Beaupré, créée le 11 octobre 1682, par François-Joseph de Grammont, évêque de Philadelphie, 1716 ; — consentement à l'union du prieuré de Bellefontaine au séminaire, par François-Gaspard de Grammont, évêque d'Aréthuse, prieur de Bellefontaine, avec ratification de l'archevêque François-Joseph de Grammont, 1717 ; — procuration donnée par Pierre Barbier, prieur d'Hérival, au sieur Arnoux, directeur du séminaire, pour poursuivre une instance contre frère Marc d'Eschasaux, religieux d'Hérival, 1724 ; — requête du séminaire à M. Le Bouché, subdélégué général de l'intendant, pour faire dispenser du tirage au sort de la milice les domestiques du séminaire [v. 1740] ; — délibération des directeurs sur les examens du séminaire, 1731 ; — mémoire sur la tenue des registres de catholicité des paroisses adressé au séminaire par l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont, 1736 ; — extrait de compte rendu aux directeurs par M. Arnoux, 1723-1737 ; — mémoire relatif à ce compte dont l'apuration était retardée par l'incident formé par M. Compagny, 1737 ; — lettre de l'archevêque Antoine-Pierre II à M. Humbert, missionnaire de Beaupré, pour marquer son intention de finir promptement les difficultés entre le séminaire et la Mission, 1738 ; — mémoire sur même objet ; — déclaration du Roi ordonnant que nul ecclésiastique ne soit désormais pourvu de cure ou bénéfice à charge d'âmes, s'il n'est prêtre et âgé de vingt-cinq ans accomplis, 1742 ; — lettre de cachet de Louis XV confinant au séminaire Jean-François Cromer, curé de Riespach (diocèse de Bâle), 1746 ; — lettre des directeurs au cardinal de Choiseul, sur la mort d'un grand vicaire [v. 1760] (min.) ; — autre au même, souhaits de nouvelle année ; — procuration donnée à l'économiste du séminaire, M. Merceret, par les directeurs Joseph Pochard, supérieur, Jean-François Labet, Urbain Grisot, Claude-François Plançon, Claude-François Drouhard, Pierre Le Gros, François Brocard, Paul-Hyacinthe Babey, Anatoile-Désiré Cartier, Joseph Merceret, Jean-Baptiste Berbey, François-Xavier Esteveny, 1771 ; — arrêt du Parlement autorisant la suppression des menses conventuelles de Goailles et Montbenoit, pour entretenir les vieux prêtres du diocèse avec leurs revenus, 1770-1771 (imp.). « Supplément pour M. le promoteur » (exécution de cet arrêt), in-4 de 12 p. impr ; — procuration donnée par les directeurs à M. Berbey, leur collègue, 1772 ; — déclaration donnée par les religieuses du Refuge au séminaire, qu'elles n'ont aucun recours contre lui pour les affaires traitées entre elles et M. Le Gros, directeur, 1777.

G 907. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 41 pièces papier (dont 2 cahiers de 9 et 17 feuillets et 1 imprimé), 1 sceau.

1660-1780. — *Règlements.* « Constitutiones sodalitiæ ecclesiastici in seminario Bisuntino

erecti autoritate illustrissimi ac reverendissimi domini domini archiepiscopi Bisuntini, » 1678 ; — « règlement général pour les jeunes ecclésiastiques du séminaire archiepiscopal de Besançon » [v. 1730] ; — autres : pour le réfectoire ; pour les servants, etc. ; — ordonnance d'Antoine-Pierre II de Grammont, pour confirmer et renforcer les règlements de son séminaire, 1736 ; — texte et traduction d'une bulle de Benoît XIV sur l'oraison mentale, 1747 ; — liste des livres que les élèves du séminaire devront se procurer, 1776 ; — règlement des sonneries [v. 1780] ; — règlement pour la veille et le jour de Noël ; — service d'ordre des dimanches et fêtes (élèves demandés ou désignés). — *Cérémonial*. « Modus a SS. D. Benedicto papa XIV approbatus, pro opportunitate temporis.... ad impertiendam benedictionem in articulo mortis.... (impr. in-4 de 3 p. avec armoiries d'Antoine-Pierre II et pouvoirs manuscrits donnés aux directeurs du séminaire d'appliquer cette bénédiction), 1748 ; — sommaire du cérémonial de bénédiction d'un abbé par un évêque ; — cérémonial du sacre d'un évêque. — *Chapelle du maître-autel, dédiée à Jésus, Marie, Joseph*. Fondation de chapelle par Étienne Guenot, 1689 ; — provisions en faveur d'Antoine-Marie-Nicolas Lécurel, 1778. — *Bréviaire*. Dix lettres de l'abbé de Raze adressées à M. Le Gros, directeur du séminaire, touchant l'impression du nouveau Bréviaire diocésain, 1752, 14 octobre ; 1753, 26 novembre ; — mémoire pour obtenir du chancelier de France l'autorisation de faire imprimer au séminaire par un maître imprimeur le nouveau Bréviaire. — *Linge*. État du linge existant au vestiaire du séminaire, 1759. — *Pension cléricale*. Fondation d'une pension cléricale pour un séminariste (capital, 4,666 l. 13 s. 4 d.) par Philippe-Charles d'Agay, prieur de Clairvaux, chantre et chanoine de Poligny, 1710 ; — mémoire du revenu annuel des pensions fondées, 1712-1717 ; — création de pension viagère au titre clérical pour Jacques Laude, cleric (200 fr. par an), 1721 ; — documents divers sur les pensions cléricales des séminaristes, 1734-1754. — *Ordinations*. Liste des clercs ordonnés (prêtrise, diaconat, sous-diaconat), 1660 ; — autre, 1756.

G 908. (Registre.) — Papier in-folio de 150 et 11 feuillets.

1692-1744. — *Personnel*. Registre des entrées au séminaire (avec sommes versées annuellement en regard de chaque nom, de novembre 1692 à 1696 (fol. 1 bis-11 bis), de 1696 à 1704 (fol. 130-150) ; de 1716 à 1744 (fol. 105-129 ordre inverse, c'est-à-dire 129-105, le registre étant mal ordonné et écrit en tous sens). — Examens (noms des élèves et matières d'interrogations), 1730-1743 (fol. 85-104) ; — 1732-1739 (fol. 7 v^o-25) ; — mémoires des élèves présents et de leurs ordinations, 1733-1740 (fol. 25-42, en ordre inverse) ; — retraites générales diocésaines, 1693-1708 (fol. 43-84) ; — 1693-1702 (fol. 1-7).

G 909. (Registre.) — Papier in-folio de 14 et 36 feuillets.

1720-1772. — *Personnel*. Retraites et ordinations du 10 décembre 1744 à septembre 1772, inscrits au verso d'un carnet de rentes dressé pour le séminaire en 1720. Listes de prêtres, diacres et sous-diacres avec noms, prénoms, lieux d'origine.

G 910. (Liasse.) — 68 pièces papier.

1692-1790. — *Vieux-Prêtres*. Amodiation d'une grange située à Nods, « en Bourdenod, » faite par Frédéric Germain, directeur du séminaire, en qualité de procureur des pauvres ecclésiastiques, 1692 ; — quittances de fermages de cette grange, 1692 ; — état des biens de l'hoirie de Claude-René Mourot, curé de Leugney, appartenant aux pauvres ecclésiastiques, 1693 ; — cession d'une somme de 325 fr. par le médecin Maillot à M. Germain, procureur des pauvres ecclésiastiques,

héritiers du curé de Leugney, 1694 ; — demande de secours par le sieur Regnaud, prêtre, victime de l'incendie du Russey, dont il raconte quelques détails, 1738 ; — extrait du recès de l'assemblée générale du clergé du comté de Bourgogne, relatif à l'établissement des Vieux-Prêtres, 1756 ; — autre délibération du clergé sur même objet, 1772 ; — cession de 1,000 fr. de rente sur le clergé de France faite par le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon, à Nicolas Nommel, supérieur du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, procureur des directeurs du séminaire de Besançon, pour l'établissement des Vieux-Prêtres, dit de Saint-François de Sales, projeté à Bregille-lez-Besançon, 1773 ; — acquisition des bâtiments et église de Saint-Antoine en Viennois, à Besançon, par le séminaire, de l'ordre de Malte, au prix de 60,000 l., pour y établir les Vieux-Prêtres, 1781 ; — le séminaire reconnaît que les Vieux-Prêtres et leur maison dépendent de la paroisse Saint-Pierre et que l'église est située dans la paroisse de Sainte-Madeleine [v. 1781] ; — un prêtre allemand, Wenceslas Spitzkatz, reconnaît devoir au séminaire 84 l., reliquat de pension en la maison de Saint-Antoine, 1790. — *Ecclésiastiques enfermés au séminaire par lettres de cachet*. Lettre de cachet pour le sieur Reichstetter, curé d'Hindisheim, 1750 ; — correspondance au sujet de l'incarcération du sieur Paté, d'Apremont, pour commerce scandaleux avec Claude-Françoise Chaucouvert, de Brans, 1752-1753 (lettre de M. de Paulmy à l'archevêque, etc.). — *Personnel ecclésiastique diocésain*. Listes des curés des décanats : d'Ajoie, 1741 ; — de Baume, 1740 ; — de Dole, 1740 ; — de Lons-le-Saunier, 1740 ; — de Neublans, 1740 ; — de Salins [1740]. — *Association ecclésiastique*. Lettre de M. Langroignet de Chargey, annonçant la mort de son frère Antoine, chanoine de Vesoul, 1726 ; — bulletins imprimés des confrères morts en 1739. — *Fondations diverses*. Tableaux de desserte des messes et fondations entre les directeurs du séminaire, 1715-1767. — *Retraites ecclésiastiques*. Charges du séminaire pour cet objet et la pension de quelques séminaristes, 1688-1733 ; — fondation des retraites ecclésiastiques (deux retraites à 70 ecclésiastiques chacune), par les frères Jean-François et Bonaventure Jobelot, chanoines de Besançon (capital, 50,000 fr., faisant 33,333 l. du royaume), 1706 ; — approbation de l'archevêque François-Joseph de Grammont ; — règlement de la retraite de 1715 (durée, sermons, etc.) ; — essai de retraite pour les séculiers, 1771 ; — règlements divers pour les retraites.

G 911. (Liasse.) — 49 pièces papier.

1691-1748. — *Correspondance des directeurs*. Lettre du procureur Verdy, d'Ornans, avertissant M. Germain, directeur, d'une vente par décret à Épenouse, 1691 ; — envoi de toile et filet de Grand'Combe, au même, par E. Sergent, 1694 ; — lettre du prêtre Desbiez, de Vuillafans, consultant sur une question de discipline ecclésiastique ; — d'Étienne Parrenin, de Mathay, sur les réparations du château, 1721 ; — de dom Vincent Duchesne, abbé coadjuteur de Faverney, touchant l'union du prieuré de Bellefontaine, 1723 ; — de N. Bauffey, de Marnay, pour une difficulté du séminaire avec M. de Montbarrey, 1724 ; — de François-Gaspard de Grammont, évêque d'Aréthuse, à dom Vincent Duchesne, au sujet de Bellefontaine et du séminaire ; — du même à M. Arnoux, même objet ; — de B. Besançon, id. ; — de M. Bergine, de Pontarlier, touchant la succession de François-Joseph de Grammont, 1726 ; — du duc de Lévy, remerciant de souhaits de bonne année, 1727 ; — de M. de Toulangeon-Raincourt à M. Mausac [v. 1728] ; — du duc de Tallard, remerciant de souhaits de nouvel an, 1729 ; — de M. de Monaco, archevêque de Besançon, même motif, 1730 ; — autre du duc de Lévy, remerciant de félicitations pour son heureux rétablissement ; — de l'évêque d'Autun, pour souhaits de nouvel an ; — des ducs de Tallard et de Lévy, semblable motif ; — de l'intendant de La Neuville, même objet, 1733 ; — de M. Cordiez de Besançon, pour arrêté de comptes, 1737 ; — de M. Guillemin, de

Pont-à-Mousson, sur la mort de son oncle, directeur au séminaire, 1742 ; — de M. Tricalet, sur la mort de M. Caillet, 1743 ; — du Roi pour ordonner un *Te Deum* à cause de son rétablissement, à l'archevêque de Besançon, 1744, Metz (cop.) ; — du P. Ludovic, de Faverney, capucin, 1748.

G 912. (Liasse.) — 101 pièces papier.

1748-1754. — *Correspondance des directeurs.* Lettre de M. Bergier, prêtre, pour achat de livres, Paris, 1748 ; — de M. Jobelot à M. Merceret, directeur [v. 1749] ; — de M. Magnin, chanoine de Belfort, annonçant la mort de son confrère, M. Voyrin, 1749 ; — du cardinal de Soubise, pour la pension de son diocésain, M. Risteter, enfermé au séminaire, 1751 ; — de son suffragant, l'évêque d'Uranople, même objet ; — autre, 1752 ; — de M. Leblan, chanoine de Montbenoit, 1752 ; — de l'abbé de Raze, Paris (à M. Le Gros, directeur) ; — de M. Mathieu, curé de Valay, pour un fermier à trouver, 1753 ; — de l'abbé de Raze ; — de Fessard, graveur du Roi, au sujet de la gravure des planches du nouveau missel ; — du sieur Fournier, imprimeur à Paris, pour vente de caractères ; — de Jérôme Blum, papetier à Bâle, pour fourniture du papier du missel, 1754 ; — du primat de Lorraine (M. de Choiseul), nommé à l'archevêché de Besançon ; — du même pour la réimpression du nouveau bréviaire ; — de M. Mignot, de M. Nommel, même objet ; — de M. Besse, curé de Choye ; — de l'abbé de Raze, touchant la succession de Grammont ; — de M. Mignot, de Paris, pour même objet.

G 913. (Liasse.) — 89 pièces papier.

1755-1756. — *Correspondance des directeurs.* Lettres de l'abbé Mignot, rendant compte d'une entrevue avec le nouvel archevêque, 1755 ; — autres du même, concernant les affaires : procès, questions d'argent, du séminaire ; — la réception de M. de Choiseul, nouvel archevêque, à Besançon ; — lettres : de M. Menestrier, curé de Courcuire, 1756 ; — de l'archevêque, touchant les démarches faites à Paris par M. Mignot, à propos des droits d'amortissement réclamés par les fermiers du domaine, au sujet de la succession de Grammont ; — nouvelles lettres de M. Mignot sur le même sujet.

G 914. (Liasse.) — 69 pièces papier.

1757-1765. — *Correspondance des directeurs.* Lettres de l'abbé Mignot à M. Le Gros, directeur, pour le tenir au courant des démarches faites à Paris pour les affaires du séminaire, 1757 ; — du sieur Violet, curé de Pierrefeu, 1759 ; — du sieur Mercier, de Vauvillers, 1760 ; — du sieur Décorvier, de Déservillers ; — du sieur Racine, de Grand'Combe ; — de F. Bouhélier, de Corneux, 1762 ; — du sieur Grandvoinet, prêtre, de Ronchaux, 1763 ; — de Menestrier, de Courcuire, 1764 ; — de Marmier, de Montbenoit ; — de Bole, prêtre, des Gras, 1765 ; — de Seguin, de Besançon ; — de Compagny, de Pontarlier ; — de Marsoudet, curé de Villers-sous-Chalamont ; — de Boillin, de Gendrey.

G 915. (Liasse.) — 59 pièces papier.

1766-1778. — *Correspondance des directeurs.* Lettres : du sieur Patard, de Bremondans, 1766 ; — de Blessemaille, prêtre, de Burgille ; — de Bonnefoy, d'Ornans ; — de Baverel, curé d'Arçon ; — de Gloriot, de Pontarlier ; — de Racine, de Grand'Combe ; — de Regnaud, de Sainte-Agnès ; — de Bergier, curé de Paroy ; — de Demesmay fils, de Pontarlier, 1767 ; — de Gloriot, de Pontarlier ; — de Pierre-François Roussel-Simonin, de Morteau ; — de Racine, de

Grand'Combe ; — d'Humbert, prêtre, de Paris ; — de Bernard, curé de Thise ; — de Poisse, de Valay ; — de P. Paris, de Pierrefix, 1768 ; — de Bougier, de Champvans ; — de Marmet, de Salins ; — de Gevigney, de Courcuire ; — de Richebourg, de Paris ; — de Perrinot de Cernay, abbé de Saint-Sauve ; — de Jobelot, de Gray, 1769 ; — de Colard, de Salins ; — de Ligier Donzelle, d'Épenoux ; — de B. Seguin, de Belmont ; — de d'Avrange, de Ruffey ; — de Colard, curé de Gonsans ; — de Miroudot, de Belfort, 1770 ; — de Mercier, de Vauvillers ; — de Payot, lieutenant au bailliage de Pesmes ; — de d'Avrange, de Ruffey, 1771-1772 ; — de Demesmay, de Pontarlier, 1773 ; — de Pernet, prêtre, de Pontarlier, 1774 ; — de Montel, de Quingey ; — de Martin, curé d'Oiselay ; — de Girardot, prêtre, d'Orchamps, 1775 ; — de Mercier, de Favorney ; — de Mercier de Castelmin, de Favorney ; — de Mugnier-Thillier, du Tremblois, 1776 ; — de Briffaut, de Vesoul ; — de Masson, curé de Fontaine, 1777 ; — d'Épailly, de Pymorin, prêtre, 1778 ; — de Chavet, vicaire de Valay ; de Tissot cadet, prêtre, Louhans.

G 916. (Liasse.) — 64 pièces papier.

1780-1791. — *Correspondance des directeurs.* Lettres : de P. Febvre, vicaire, de Favorney, 1780 ; — de J.-Fr. Labet, supérieur du séminaire de Besançon, 1781 ; — de F. Roussel, de Noroy ; — de Jean Racine, fermier à Saint-Igny ; — de J.-Fr. Labet, prêtre, 1782 ; — du chevalier de Saint-Mauris, maréchal de camp, gouverneur de Péronne ; — du marquis d'Authume, 1783 ; — de P. Febvre, vicaire de Favorney ; — de Roussel, prêtre, de Vesoul ; — de Thiébaud, prêtre, de Dole, 1784 ; — de Marlet, prêtre, de Favorney, 1786 ; — de M. Pergaud, curé d'Aubusson ; — de N. Froment, de Purgerot, 1787 ; — de Gremaud, de Vaivre, 1789 ; — de Mercier, de Morteau ; — de P.-F. Jeune, de Courtelain, 1790 ; — de Raillard, de Vesoul ; — de Berbey ; — de Mercier, de Rougemont ; — de M^{me} Le Mercier ; — de Castelmin, de Favorney ; — de Petitelerc, procureur, à Vesoul ; — de Marlet, de Favorney ; — de Clerval cadet, de Dole ; — de Margnier d'Aubonne, d'Aubonne, 1791.

G 917. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 20 pièces papier et 12 plans.

1670-1780. — *Bâtiments principaux.* Traité passé entre le séminaire et noble Nicolas Nazey, de Besançon, docteur ès droits, pour achat de mitoyenneté d'un immeuble sis rue Saint-Vincent, 1670 ; — devis des constructions du séminaire signé d'Antoine-Pierre I^{er} de Grammont et des directeurs, avec quittances à la suite, 1670-1676 ; — requête aux cogouverneurs de Besançon, par les directeurs du séminaire, pour acheter la maison de Jean Thierry, contiguë à leurs immeubles de la rue Saint-Vincent, 1672 ; — marché de pierres de Sampans, pour le retable de l'église du séminaire, passé avec Othon Jaquin, architecte, demeurant à Sampans, 1689 ; — marché pour jointoyer à l'huile de céruse, passé avec les couvreurs François Mayre et Barthélémy Devillers, par Frédéric Germain, économiste du séminaire, 1693 ; — marché des latrines ; — achat de terrain conclu par le séminaire avec Gabriel Petit, abbé de Saint-Vincent, 1697 ; — visite de travaux faits par le séminaire au prieuré de Beaupré, faite par l'architecte Simon Gresset, 1711 ; — achat de terrains fait par le séminaire de l'abbaye de Saint-Vincent, 1740 ; — arrêt du parlement de Besançon, homologuant et ratifiant les acquisitions faites par le séminaire depuis 1697, 1740 ; — reconnaissance du mur de séparation du séminaire et de l'ancienne maison Ébaudy, achetée récemment par M. de Naisey, 1766 ; — difficultés entre le séminaire et M. Lenoir, entrepreneur (il y est indiqué qu'une partie des matériaux de démolition de l'arc de triomphe du pont de Battant a été employée dans les constructions du séminaire), 1775 ; — accords avec divers riverains, notamment les Capucins ; — transaction avec l'architecte Beuque, pour taxe

d'honoraires, 1780. — Plans. Le séminaire sous Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, v. 1695 (A) ; — projet de bâtiments avec église centrale (non exécuté), dressé par Beuque, v. 1700 (B) ; — plan des bâtiments dressé par Aillet, architecte, v. 1712 (3 feuilles, C) ; — latrines (D, 2 feuilles) ; — portail monumental de la cour d'entrée, par l'architecte J.-P. Galezot, 1735 (E) ; — terrain litigieux avec les PP. Jésuites, par Colombot, v. 1760 (F, 2 feuilles).

G 918. (Liasse.) — 74 pièces papier.

1712-1725. — *Comptabilité des bâtiments.* Quittance de fourniture de fer pour les bâtiments, par Jean-Claude Belot, maître de forges à Moncley, 1712 ; — requête du séminaire au Conseil de ville, pour demander l'acquisition de la maison du sieur Marchand ; — convention passée avec Claude-Antoine Aillet, architecte ; — convention pour la mise en ordre du jardin de Beaupré, passée par M. Arnoux, directeur du séminaire, avec Charles Voisin, jardinier de profession, 1713 ; — abandon d'ouvrages commencés par le sieur Chavassine ; — travaux au bâtiment neuf ; — règlement de comptes avec les entrepreneurs, 1714 ; — marché avec l'entrepreneur Devillars ; — marché de châssis de menuiserie ; — autres marchés, 1715 ; — règlement de comptes, 1716 ; — autres, 1717 ; — quittances de travaux, 1718 ; — autres quittances, 1719, 1720, 1724, 1725, 1728.

G 919. (Liasse.) — 62 pièces papier (dont 1 cahier de 20 feuillets),
2 plans.

1701-1773. — *Maisons appartenant au séminaire, à Besançon. Rue Saint-Vincent.* Achat d'un jardin de Saint-Vincent, 1701 ; — convention avec Charles Surmont, pour l'établissement d'un mur, 1735 ; — procès avec le sieur Surmont ; — difficultés et arrangement avec Charles-François-Joseph Petitcuenot, conseiller au Parlement, et le séminaire, pour une maison contiguë au séminaire, 1737-1752 ; — démolition d'une maison achetée par le séminaire, 1772. — *Rue des Cordeliers.* Requête présentée à la mairie de Besançon, pour la visite de la maison du séminaire, très caduque et tombant en ruines, 1722 : — procès-verbal de visite de la maison en présence du conseiller Jean-Baptiste Monnier, de Noironte ; réparations, 1723-1739. — *Rue de l'Intendance.* Procédures, conventions, minutes diverses relatives au percement de cette rue, par le séminaire et l'abbaye Saint-Vincent, de Besançon, 1769-1773. — Maison n° 16 de la rue de la Préfecture actuelle. Détail, devis, démolition, 1771-1772.

G 920. (Liasse.) — 33 pièces papier (dont 2 cahiers de 30 et 12 feuillets),
7 plans.

1774-1786. — *Maisons construites par le séminaire. Rue de l'Intendance* (n^{os} 24 et 28 de la rue actuelle de la Préfecture). N° 24. Plan et marché, 1774 ; — devis, 1782 ; — contrat de location de cette maison destinée à loger le Bureau des finances, passé entre l'Intendant et le séminaire au prix de 1,900 fr. par an, 1782 ; — journal de la dépense des constructions, 1786 ; — détail des travaux. — N° 28. Plans, mémoires et toisés, 1786.

G 921. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 24 papier.

1638-1775. — *Maisons et vignes appartenant au séminaire. Rue de Chamars.* Achat d'une maison appartenant à Charlotte Regnaud, femme de Claude Buhon, de Ronchoux, par Léonard Guyot, de Besançon, 1658. — *Rue de Charmont.* Achat, par le séminaire, d'une vigne d'une ouvree, d'Antoine Coulon, 1693 ; — traité entre le séminaire et Jeanne-Antoine Bernard, veuve

de Jean-Baptiste Montmahou, pour un traige, 1710. — État des vignes possédées par le séminaire sur le territoire de Besançon, 1717. — Acquisition d'une vigne, derrière Battant, par le séminaire, 1729. — *Beauregard*. Achat d'une pièce de terre, par Pierre Boulier, de Nythier Perrier, 1687 ; — procédures, 1728-1729. — *Biquey*. Achat de vignes, par Jacques Nonnotte, de Bonaventure Roy, femme de Pierre Lambert, 1638. — *Champ-Vachoz*. Achat d'un verger, par Jean Martin, vigneron, de François Jurain, orfèvre, 1680. — *Clametigney*. Traité d'amortissement d'une vigne léguée au séminaire par Denis Chaudiot, seigneur d'Arçon, 1719. — *Combe-aux-Chiens*. Achat d'une perrière, par le séminaire, de François Grugoit, 1775. — *Cras-Rougeot*. Achat, par le séminaire, de quinze ouvrées de vignes, plus diverses pièces de terre, de Jean-Frédéric-Ferréol d'Orival, 1727 ; — titres d'origine de propriété. — *Cray*. Achat, par Jean Coste, vigneron, d'une pièce de terre de Jacqueline Voillot, veuve de Paul Clerc, 1680. — *Fontaine-Écu*. — *La Male-Combe et le Gravier-Blanc*.

G 922. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 68 pièces papier (dont 9 cahiers de 22, 19, 11, 34, 47, 19, 18, 13 et 20 pages).

1693-1715. — *Propriétés du séminaire. Montarmots*. Accensement de 20 journaux, fait par l'archevêque Antoine-Pierre I^{er} de Grammont à des Savoyards, Jean-François de Lavay, sa femme, son frère et sa belle-sœur, 1693 ; — reconnaissances faites à l'archevêque, par le chirurgien Claude-Étienne Morel, 1703 ; — don fait par l'archevêque François-Joseph de Grammont, à Thérèse Borrey, des droits dus à feu l'archevêque, son oncle, par le père de Thérèse, pour des héritages aux Montarmots, 1710 ; — accensement de terres audit lieu, fait par M^{lles} Borrey à Jacques Saulget et Henri Poret, des Montarmols, 1711 ; — procès entre l'archevêque et M^{lles} Borrey, touchant cette propriété des Montarmots, devant le parlement de Besançon, 1712-1715.

G 923. (Liasse) — 2 pièces parchemin, 29 pièces papier (dont 4 cahiers de 18, 16, 23, 38 feuillets et 9 imprimés), 7 plans.

1714-1724. — *Propriétés du séminaire. Montarmots* (suite). Procès entre l'archevêque de Besançon et M^{lles} Borrey. Factum pour l'archevêque contre M^{lles} Borrey (plaq. de 30 p. in fol., 1714) ; — nouveau mémoire pour le même (impr. de 10 p. in-fol., 1715) ; — suite du factum (impr. de 4 p.) ; — « ajoutance » (impr. de 20 p.) ; — réflexions pour le même (impr. de 11 p.) ; — contredits, 1715 ; — factum pour M^{lles} Borrey, contre l'archevêque, le séminaire et Jacques Sauget (impr. in-fol. de 48 p.) ; — factum des administrateurs de l'archevêché, contre M^{lles} Borrey (impr. de 41 p., 1720) ; — mémoire de M^{lles} Borrey, servant de réponse (impr. de 20 p., 1722) ; — réflexions pour M^{lles} Borrey (impr. de 11 p.) ; — procédures, plans et correspondances, 1722-1724.

G 924. (Liasse.) — 31 pièces papier.

1665-1777. — *Propriétés du séminaire. Mont-de-Bregille*. Marché pour essarter les épines d'une vigne, passé par le séminaire avec Jean André, 1692. — *Munot*. Concession d'une haie faite par la ville à Michel Monnotte, à charge de l'essarter, 1655. — *Saint-Ferjeux*. Procès-verbal de refus de gardien de meubles, 1777. — *Le Tillot*. Accensement d'un champ par le séminaire, à Nicolas Collet, de Jougne, 1709 ; — rapport et conclusions de M. d'Amancey, avocat du Roi, sur le procès du séminaire avec M. Bouchard, juge de la Monnaie, 1748. — *Les Vallières*. Acquisitions et donations d'immeubles, procédures, 1746-1750. — *Le Vernois*. Achats et

échanges d'immeubles par le séminaire, procédures à ce sujet, 1700-1713. — *Vernois ou Fontaine-Argent*. Requêtes en clôture d'immeubles devant diverses juridictions, 1681-1714. — *La Viotte, etc.* Visite de vignes par ordre du séminaire, 1741-1744.

G 925. (Liasse.) — 51 pièces papier.

1671-1779. — *Baux de maisons ou appartements*. Bail d'Augustin Nicolas, maître des requêtes au parlement de Bourgogne, d'un appartement rue de l'Orme de Chamars (ou Saint-Antoine) à Jeanne-Baptiste Chassignet, veuve de Claude-Étienne Beau, 1671 ; — du chapitre, louant de M. de Jouffroy, grand chantre, l'hôpital de Sainte-Brigitte, pour vingt-neuf ans, afin d'y installer le séminaire, 1673 ; — du séminaire louant un quartier dans une maison de la rue Saint-Vincent à l'historien Ignace Dunod, 1708 ; — du même, louant au sculpteur Nicolas Ligier une chambre basse dans la maison acquise de M^{lle} Jurain, 1725 ; — du même au sieur Siméon Pany, procureur au parlement, 1711 ; — autre au sieur Denis Vieille, tourneur, 1728 ; — autre de la maison rue des Cordeliers à M. Lebas de Clévans, seigneur de Pugey, 1729 ; — autre de maison à Saint-Ferjeux par Jacques-François Clerc à Antoine-Pierre II de Grammont, archevêque de Besançon, 1732 ; — autre par le séminaire à l'avocat Seguin, 1737 ; — autre à M. Drouhard, lieutenant particulier du bailliage présidial de Besançon, 1763 ; — autre à M. et M^{me} de Légna, 1773 ; — autre au professeur Bullet, 1775 ; — à M. Bogillot, secrétaire à l'intendance ; — autre à M^{lle} Cantor, 1776 ; — autre à François Ménétrier, gypseur, 1779 ; — autre à Claude-Ignace Monnin de Follenay, lieutenant-colonel du régiment de Poitou ; — reconnaissances et descriptions d'appartements en location, appartenant au séminaire.

G 926. (Liasse.) — 61 pièces papier.

1780-1791. — *Baux de maisons ou appartements* (suite). Bail consenti à Antoine-François Marlet, cordonnier, 1780 ; — à François Seguin, greffier en chef du parlement, 1781 ; — à M. du Mont de Vaux, ancien vicomte-maieur, 1782 ; — à M. Viennet, ancien curé de Pesmes ; — à MM. Vuilleret père et fils ; — à Claude-Ignace Monnin de Follenay, 1782 ; — à M. de Fuchsamberg ; — à M. et M^{me} Bouhéliier d'Audelage ; — à M. Boillin, docteur en médecine, 1785 ; — à M. Vuilleret de Brotte, 1786 ; — à M. de Queutrey, 1789 ; — à Alexandre Bersot, 1790 ; — à Benoît Guichard, 1791.

G 927. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 51 pièces papier.

1647-1725. — *Baux d'immeubles ruraux*. Amodiation d'immeubles à Mouthier-Hautepierre faite par Étienne Lambert, châtelain de Réaumont, à Claude Cuenin, 1647 ; — du four banal de Berthelange, faite au séminaire par les habitants du lieu, 1695 ; — de la grange de Bayeux par les frères Henriet, à Guillaume Crevat, du Petit-Bugny ; — de graines de froment et carême à Pagney, par le séminaire, à François Surmondot, 1707 ; — de la vigne de Calmoutier, à Pancras Coutechier et Antoine Jannod, 1709 ; — d'une pièce de terre à Champ-Vachot à Remi Blandin, 1720 ; — de prés au Val de Morteau, 1725.

G 928. (Liasse.) — 46 pièces papier.

1726-1745. — *Baux d'immeubles ruraux et autres* (suite). Amodiation d'une chambre pour six ans au sculpteur Nicolas Ligier, 1726 ; — d'un pré à Chambornay, au profit de Georges Picon, de Velloreille, 1728 ; — des revenus du prieuré de Bellefontaine à Jacques Besançon, 1728 ; — de

vignes à Beaupré, à Jacques et Jean Gillot, 1730 ; — d'un pré aux Prés-de-Vaux, à Guillaume Allardet, tanneur, 1735 ; — de la moitié des revenus de Beaupré, à Étienne Bouzon et sa femme, de Roche, 1736 ; — de prés sis à Valloy, à Claude et Claude Malcuisant père et fils, dudit lieu, 1737 ; — de terres à Brères à Jean, Guillaume et Pierre Fourquet, frères communiens, dudit lieu, 1742 : — d'un pré sur Émagny, à Louis Groshenri, ses frères et consorts, 1744 ; — des revenus du prieuré de Bellefontaine, aux sieurs Groshenri, de Chaucenne, 1745 ; — de biens-fonds à Orchamps, à Charles Toutenier, dudit lieu.

G 929. (Liasse.) — 73 pièces papier.

1746-1787. — *Baux d'immeubles ruraux* (suite). Amodiation d'un canton de terre à Champ-Vachot, à Claude Gogand, jardinier, 1746 ; — d'un champ au Tillot, à Nicolas Coulet, 1747 ; — d'une maison et de diverses pièces de terre à Claude Guiclet, jardinier, 1749 ; — de terres à Chambornay-lez-Pin, à Antoine Lanchant, 1755 ; — des terres de Champ-Vachot, à Jean-Baptiste Guyon, 1759 ; — du prieuré de Bellefontaine, à M. et M^{me} Bacoffe, de Bregille, 1762 ; — d'un pré à Beure à Jean-Denis Goy et Daniel Anney, de Beure, 1767 ; — de champs à Valay, à François Oudille et sa femme, dudit lieu, 1772 ; — de terres à Saint-Igny, à Jean Racine, de Noroy, 1776 ; — d'un verger à Beaupré, à Philippe Marquis, 1779 ; — de l'emplacement de l'ancien four banal de Pelousey, à Pierre Gueudot, de Pelousey, 1783 ; — visite des prés de Morteau, appartenant au séminaire, 1787.

G 930. (Registre.) — In-quarto de 213 et 69 feuillets.

1683-1787. — *Livre des amodiations des maisons et terres*. Fol. 1, table alphabétique des locataires et fermiers ; — fol. 12, maison joignant la classe du dehors (acquise de MM. Petitcuenol) ; — fol. 14, Maison acquise de M^{le} Jurain ; — fol. 18, maison touchant l'église ; — fol. 19, maison près du collège ; — fol. 24, Fontaine-Argent ; — fol. 26, champ du *Pater* ; — fol. 27, champ du Tillot ; — fol. 28, Prés-de-Vaux ; — fol. 29, verger de Champ-Blon ; — fol. 30, chênevière des Vallières ; — fol. 31, pré de Loboz ; — fol. 32, pré de Chambornay ; — fol. 36, chapelles d'Orchamps ; — fol. 38, champs de Valay ; — fol. 44, grange de Brères ; — fol. 46, prieuré de Beaupré ; — fol. 59, prieuré de Bellefontaine ; — fol. 87, vignes de Pirey ; de Beauregard ; — de Doublot ; — de Laves (sur Charmont) ; — de Charmarin ; — du Petit-Vernois ; — de Port-Jouan ; — des Fontenottes ; — de Mandelier ; — de la Viotte ; — de Fontaine-Écu ; — du Mont de Bregille ; — sur Charmont ; — de Chassagne ; — de Beure ; — de Remiremont ; — de Calmoutier ; — de Clametigny ; — de Champ-Blon ; — des Vallières ; — de Crâ-Rougeau ; — derrière Battant (la Redoute) ; — de Beaupré ; — de Varmiron (Beure) ; — de Champ-Belin, 213. — Fol. 1 *bis*. Carnet de rentes cédées au séminaire pour pensions ecclésiastiques ; — table, 1683-1725.

G 931. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 39 papier.

1613-1790. — *Propriétés rurales. Amancey*. Fondations au profit de la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste d'Amancey, consacrée le 23 avril 1636, 1637 ; — cession du droit de présentation à deux chapelles faite par Bonaventure-Françoise Abry, veuve Pourcelot, à Jean-Hyacinthe Petitviener, notaire à Amancey, 1754 ; — prise de possession d'une chapelle par Claude-Joseph-Simon Bel, prêtre, familial à Vuillans, 1781. — *Chalezeule*. Vente de deux vignes, l'une Sur chemin, l'autre aux Petites Vareilles, par Claude Nonnotte, vigneron, à Jean-Jacques Barbisier, vigneron, 1683. — *Chambornay-lez-Pin*. Vente par la communauté de Chambornay, à Claude-

Étienne Beau, de Besançon, d'un pré, « le Destaucler, » 1648 ; — traité pour le même pré passé entre Louis Beau et la communauté de Chambornay, 1660 ; — requête du séminaire au sujet des impositions, 1773. — *Cussey-sur-l'Ognon*. Procès du séminaire contre Saillard, aubergiste, 1778. — *Esnans*. Vente d'un domaine par M. et M^{lles} Guyot à M. Berbey, directeur au séminaire, 1775 ; — baux du domaine, 1775-1776 ; — procès du séminaire contre les sieurs Labourey et Grus, avec transaction finale, 1778-1779 ; — opposition faite par le séminaire à une vente faite par Jean-Claude Labourey, 1785. — *Fraisans*. Héritages tenus par Jean Clerc (s. d.). — *Fresne-Saint-Mammès*. Vente d'immeubles à Henri Fournier, citoyen de Besançon, par Ferry Bataillet, de Fresne-Saint-Mammès, 1613. — *Gendrey*. Ventes d'immeubles faites à Jean-Claude Janneret, vicaire audit lieu, par Jean-Louis Courvoisier, 1773, et Pierre-François Clerc, 1777.

G 932. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 32 pièces papier, 1 sceau.

1590-1789. — *Propriétés rurales. Geneuille*. Échange d'immeubles entre Louis Beau, citoyen de Besançon, et Marie Vuillemot, femme de Léonard Oudot, de Geneuille, 1590. — *Gigny*. Transaction entre Jeanne Pytiot et Claude Goy, 1677 ; — cession faite à Jeanne Pytiot par Claude-Jacques Roux et Clauda Rossot, 1677. — *Grand'Combe*. Extraits de livre d'arpentement, 1766-1772. — *Mantry*. Plan de 6 pièces de vignes, v. 1720. — *Menotey*. Comptes d'un ménage, 1658-1661 ; — legs et donation pieuse par M. Rouget dit de la Croix, d'une messe hebdomadaire et d'une mission, à Menotey, 1664 ; — jugement de l'intendant réglant la portion colouique des fermiers du séminaire à l'encontre des échevins de Menotey, 1696. — *Montbozon*. Sentence d'ordre au profit du séminaire à l'encontre du décret sur les biens de Henri Dubois et sa femme, 1719. — *Montfaucon*. Achat d'une vigne à Rochedor par Anatoile Bourgeois, vigneron de Besançon, d'Anne Burtheret, 1665 ; — dépouillement du terrier de Montfaucon ; — achat d'une vigne à Rochedor par le séminaire, 1710 ; — bail de prés, 1789. — *Montlebon*. Requête du séminaire à l'intendant pour exemption d'impôts, 1767 ; — procès du séminaire contre la commune de Montlebon, 1770-1771. — *Mont-Saint-Sorlin*. Quittances de rente par le curé, 1660-1688.

G 933. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 50 pièces papier.

1591-1788. — *Propriétés rurales. Morre*. Marché passé par le séminaire avec Jean-Pierre Morel, aubergiste et vigneron, pour façon d'une vigne, 1788. — *Naisey*. Inventaire des titres concernant la chapelle Sainte-Catherine, 1725. — *Nods*. Amodiation de diverses pièces de terre, par noble Jean Richard, avocat fiscal au siège d'Ornans, 1591. — *Orchamps-lez-Dole*. Lettre du sieur Gachet, prêtre, relative à la réparation de la toiture de l'église aux frais du séminaire, et du Temple de Dole, gros dessinateurs, 1756 ; — fondations et desserte de fondations, 1756-1773. — *Orchamps-Vennes*. Correspondance relative à des hypothèques, 1699-1702. — *Pirey*. Échange d'immeubles entre Louis Beau et Claude Mourel, de Pirey, 1662 ; — actes relatifs à divers immeubles, v. 1670-1772. — *Rigny-sur-Saône*. Bail d'héritages appartenant à la chapelle Saint-Amary, en l'église de Rigny, 1737. — *Saint-Igny*. Achat de la moitié du four banal de Saint-Igny, par le sieur Rousselet, des habitants du lieu, 1618 ; — transactions et contrats divers, 1736-1786.

G 934. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 42 papier, 1 plan.

1681-1790. — *Propriétés rurales. Les Usiers*. Relevé d'actes passés aux Usiers, 1768-1790 ; — cens divers. — *Valay*. Convention entre Charles Pétremand, capitaine de cuirassiers, et le séminaire de Besançon, 1720 ; — arpentement de terres, 1722 ; — acquisition d'un domaine à

Valay, pour 30,000 fr., par le séminaire, de Claude-Charles-François Pétremand, seigneur du lieu, 1725 ; — autre acquisition par le même, 1727 ; — achats, correspondance, états de fonds, 1747-1776. — *Vallerois-le-Bois*. Acte d'affranchissement de Charles Caillet, par Claude-Louis de Vaudrey, seigneur dudit lieu, 1705. — *Villers-Buzon*. Acte concernant les reconnaissances des biens appartenant au séminaire, 1737. — *Villersexel*. Requête en reprise de fief et dénombrement aux agents du seigneur de Granges (M. de Wurtemberg-Montbéliard), présentée par le sieur Gurnel, 1681 ; — procédures, 1716.

G 935. (Registre.) — In-folio, 111 pages.

1763-1789. — *Consentement de ventes (lods), du 26 juin 1763 au 8 novembre 1789*. Lods pour des ventes à Bellefontaine, 1763 ; — Émagny, Roche, 1764 ; — Beaupré, Roche, 1765 ; — Saint-Igny, 1767 ; — Courcuire, 1780 ; — Chaucenne, 1781 ; — Chevigny, 1782 ; — Monclely, 1788 ; — Roche, Courcuire, 1789.

G 936. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 7 papier.

1652-1769. — *Cens. Rue des Granges, à Besançon*. Reconnaissance par Jean-Baptiste Grandvullemin, vitrier, 1728. — *Jussan-Mouthier*. Traité entre le prieur de Jussan-Mouthier, touchant les cens dus à ce dernier par le séminaire, 1680. — *Bremondans*. Transaction au sujet d'un cens sur le moulin de Bremondans, entre les cohéritiers Pierrard et le séminaire, 1702. — *Houtaud*. Titre constitutif et règlement d'arrérages d'un cens, 1652-1769.

G 937. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets.

1574-1700. — *Carnet de rentes*. Fol. 1. Table alphabétique de débiteurs ; — fol. 3. Claudine Garniron, d'Avoudrey ; Claude Gauthier, de Menotey ; — fol. 4. Communal d'Étuz ; — fol. 9, Jacques Jacoutot, de La Sommette ; — fol. 15, le sieur Linglois ; — fol. 22, Claude Lachiche, de Saint-Vit ; — fol. 25, Jean Vuillemin, de Plaimbois-derrière-Vennes ; — fol. 27, Jean Vouillot, de La Villedieu ; — fol. 28, Clauda Cornuet, d'Aissey ; — fol. 29, Antoine Vaucherot, d'Orsans ; — fol. 30, Jean et Jean-Antoine Regnaud-Riche de Morteau ; — fol. 31, les habitants du Valdahon-du-Milieu ; — fol. 32, Nicolas Moutrille, de Besançon, rue des Granges.

G 938. (Registre.) — In-folio de 102 feuillets.

1627-1705. — *Carnet de cens et rentes*. Cens dus : par Jean-Baptiste Gaultier, de Menotey (fol. 7) ; — par les habitants de Passonfontaine (fol. 8) ; — Jean Magnenet, de Nancray (f. 12) ; — Pierre-François Duhoulier, menuisier, citoyen de Besançon (f. 16) ; — Pierre Renevier, de Charcenne (f. 23) ; — Jean Lambert, de Menotey (f. 32) ; — noble Étienne Jannon, président à mortier, et Thérèse de Villers-Vaudey, sa femme (f. 38) ; — Antoine Denizot, de Pirey, et Claudine Conscience, sa femme (f. 43) ; — Jean Chamblon, vigneron, de Velotte (f. 64) ; — Jean Bouffle et ses enfants, de Courvières (f. 78) ; — Claude-Nicolas Gaschot, de Vallerois-le-Bois (f. 86) ; — Jean-Louis Chenu, d'Arpenans (f. 91) ; — Pierre Brun, cabaretier, citoyen de Besançon (f. 97) ; — Claude Fontenoy et Élisabeth, sa femme et consorts, de Nancy (f. 101).

G 939. (Registre.) — In-folio de 284 feuillets.

1693-1787. — *Carnet de rentes (partie libres, à la disposition de la communauté, partie affectées à certaines charges)*. Cens sur la maison Écureux, Grande-Rue (f. 1) ; — rente sur les

héritiers Roussel-Simonin, des Gras (f. 13) ; — autre sur Claude-François-Éléonor de Saint-Mauris, comte de Montbarrey, seigneur de Ruffey (f. 20) ; — autre sur Humbert Renaud, de Bussières (f. 26) ; — autre sur les religieuses Jacobines, de Dijon (f. 42) ; — autre sur François Devillers, couvreur, à Besançon (f. 62) ; — autre sur Claude Rousot, tisserand, à Roche (f. 79) ; — autre sur les héritiers de Pierre-Joseph Robin, à Novillars (f. 90) ; — autre sur Étienne Bouzon, de Roche (f. 106) ; — autre sur la communauté de Sainte-Agnès (f. 124) ; — autre sur Marguerite Mairey, de Roche (f. 140) ; — autre sur Nicolas Règle, curé de Bonnay (f. 148) ; — autre sur Claude Laithier, de Maisons-du-Bois (f. 212) ; — fol. 278. Table alphabétique des censitaires ou débiteurs.

G 940. (Registre.) — In-folio de 21 feuillets et 323 pages.

1711-1748. — *Carnet de rentes.* Fol. 1. Table alphabétique. Cens sur les maisons Rochet et Moutrille (f. 20) ; — rente sur les payeurs des gages du Parlement (f. 9) ; — sur Pierre et Claude-Ignace Lassus, de Saint-Julien (f. 32) ; — sur la communauté du Grand-Crosey (f. 42) ; — sur Pierre-François, de Pointvillers, demeurant à Montfort (f. 55) ; — sur Charles Pétremand, seigneur de Valay (f. 67) ; — sur Jean-Charles-Philippe Légier, procureur du Roi, et Nicolas du Port, syndic de la ville de Jussey (f. 92) ; — sur Jean Lambert, de Thervay, résidant à Menotey (f. 98) ; — sur la famille Besand, résidant partie à Bannans, partie à Pontarlier (f. 101) ; — sur Joseph et Louise Courlet, de La Cluse (f. 106) ; — sur Jean-Baptiste Laborey, de Gray (f. 120) ; — sur Pierre Cachet-Colley, de Ville-du-Pont (f. 163) ; — sur Claude Bouchet, de Valay, et Laurence Ramey, sa femme (f. 203) ; — sur Catherin Vidonne, de Leucourt (f. 215) ; — sur Hugues Rochet, de Saint-Julien-en-Montagne (f. 250) ; — sur Gabriel Bécoulet, de Roche, maréchal (f. 278) ; — sur Pierre Guyon dit Verdolet, de Besançon (f. 301) ; — sur Pierre-François Pochard, de La Cluse (f. 320) ; — sur M. Doney, lieutenant particulier à Ornans (f. 323).

G 941. (Registre.) — In-folio de 1 et 93 feuillets.

1750-1791. — *Carnet de la bourse ecclésiastique* (rentes ne devant pas de pension). Fol. 1, rente sur Pourcheresse de Fraisans, seigneur de Plumont, lieutenant de vaisseau ; — fol. 7, sur les administrateurs du collège de Dole ; — fol. 16, sur M. Coulon de Lusans ; — fol. 19, sur M. Pierre-François Cartier, de Maîche ; — fol. 23, sur Jacques et Adam Poupenny, de Buffard ; — fol. 32, sur M. Serrette, curé de Charcenne ; — fol. 37, sur François Briaucour ; — fol. 48, sur les PP. Minimes d'Arlay ; — fol. 51, sur M. Genègne, ancien écuyer de Mgr de Grammont ; — fol. 53, sur M. de Rosières ; — fol. 79, (sur M. Bardenet, commandeur du Saint-Esprit ; — don de 100 l. à la bourse ecclésiastique, [par Daniel-Antoine Tasnière, doyen de Sixte, le 1^{er} novembre 1780 (fol. 88).

G 942. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 21 papier, 1 sceau.

1542-1740. — *Rentes.* Vente d'immeubles au val de Morteau, par Guillaume Convers, de la Grand'Ville, et sa femme, à Vuillemin Grandguillaume, 1542 ; — autre par Louis de Montureux, bourgeois de Dole, 1571 ; — constitution de rente au profit de François Petitnief, de Dole, sur Pierre Lampinet, 1603 ; — rentes sur divers, 1617-1627 ; — rente sur le sieur Grand, 1618 ; — rente constituée par Aimonnet Charreton, de Jougne, au profit de Claude Henriet, de Pontarlier, 1618 ; — autre au profit de Louis de Scey, seigneur de Chevroz, par les habitants dudit lieu, 1622-1740 ; — autre par Philippe Maistre, cordonnier, au profit de Jean-Claude Cabet, seigneur de Geneuille, 1624 ; — autre par Marguerite Recy, veuve de Claude Chassignet, au profit de Jean

Libry, marchand, 1630 ; — papiers de la famille Coste, de Besançon, 1640-1714.

G 943. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 42 pièces papier.

1643-1786. — *Rentes.* Vente de rente par Denise Durnel, veuve de Pierre Coulon, vigneron à Besançon, à Jacques Maigrot, vigneron, et Pierre de Montmahou, cordonnier, 1643 ; — affranchissement du cens des Champs-Saint-Moris, au profit d'Antoine Henriet, 1650 ; — rente constituée par Denis Gourmand, de Mièges, 1656 ; — autre par Philippe Laurence, de Chaffois, au profit d'Antoine Henriet, 1658 ; — traité conclu entre Claude Jobelot, proofficial et chanoine de Besançon, et les habitants de Virey, 1659 (orig. et copie) ; — liquidation de cette rente, 1714-1788 ; — constitution de rente au profit d'Antoine Henriet, de Pontarlier, par Jacques Rollet, de Bians-lez-Usiers, 1660 ; — traité passé avec Jean-Baptiste Alviset, par Jacques-Nicolas de La Baume, comte de Saint-Amour, pour liquidation d'une rente, 1669 ; — liquidation de rentes du séminaire, sur la commune de Naisey, 1669-1786 ; — constitution d'une rente sur la commune de Grandfontaine-en-Vennes, au profit de Claude Jobelot, 1670 ; — autre au profit du même, sur les mêmes, 1674 ; — liquidation desdites rentes, 1688-1757 ; — cession de rente, par Valentin Millot, au séminaire, 1671.

G 944. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 35 papier.

1671-1690. — *Rentes.* Constitution de rente par le séminaire, au profit de Jean Euvrard, 1671-1672 ; — autre au profit de Claude-François Baland, de Montbozon, par les habitants de Besnans, 1671 ; — rétrocession de cette rente au séminaire, par Dominique-Pierre Chapuis de Rosières, 1727 ; — autre par Adrien Lieutenant, de Chaffois, au profit de Jean-François Henriet, de Pontarlier, 1672 ; — autre par Antoine Vuillemin, du Luisans, au profit de divers habitants dudit lieu, 1672 ; — autre sur Antoine Guillepin, vigneron, citoyen de Besançon, au profit d'Antoine Papay, docteur ès droits, 1677-1680 ; — autre sur Catherin Ramboz, de Chamblay, au profit de Claude Bressand, dudit lieu, 1679 ; — autre au profit de Ferdinand Lampinet, au profit d'Étienne Moureron, de Dole, 1680 ; — cession de rentes par le premier président Jobelot, au séminaire, 1681 ; — constitution de rente au profit des sieurs et demoiselles Marin et Pierre Prost, de Besançon, marchand ; — autre au profit des sieurs Henryet, de Besançon, sur Jeanne Henriet, veuve d'Antoine Henriet, d'Arçon ; — autre sur les Aides et Gabelles de France, au profit de Sébastien Bulle, curé de Chailly-en-Auxois, 1682 ; — autre au profit de Valentin Millot, de Besançon, sur Claude-François Maldiney, de Belvoir, et Jean-Joseph Abriot, dudit lieu, 1667 ; — autre sur Simon Mourot, de Besançon, au profit de Pierre Faivre, de Leugney, 1690.

G 945. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 38 papier, 2 sceaux.

1691-1714. — *Rentes.* Constitution de rentes : au profit de Louis-Nicolas Pois, curé de Ronchaux, sur Anatoile Buhon, de Montfort, 1692 ; — de Claude Estiard, notaire, sur Jean Chamblon, 1693 ; — du séminaire, sur Nicolas Painchaux, 1694 ; — des pauvres ecclésiastiques du diocèse, sur Jean-Baptiste Trouillot, de Courtetain, 1694 ; — du séminaire, sur les Ursulines de Besançon, 1696-1700 ; — du séminaire par le chanoine Perrinot, 1697 ; — sur François Masson, tailleur, et sa femme, 1699 ; — sur Claude-François Dusillet et Charlotte Roy ; — de Joseph-François Pétremand, chevalier d'honneur à la Chambre des comptes, sur Claude Malcuisant, 1700 ; — du séminaire, sur Antoine Poncelin, ancien procureur au bailliage de Gray, 1706 ; — sur Henri Dubois, de Montbozon, 1707 ; — sur Mamirolle, 1707 ; — sur Anne Clerc, de Montureux, veuve de M. de Valay, 1709 ; — sur Jean-Charles-Philippe Légier et Nicolas

Duport, de Jussey, 1709 ; — sur Claude-François Barthet, de Foncine, et sa famille, 1710 ; — sur le sieur Chandiot et Marguerite François, sa femme, 1712 ; — sur M^{lle} Maillot, de Morteau, veuve du médecin Roussel, 1712 ; — procès pour rente, soutenu par le séminaire contre les époux Chandiot, 1712-1720 ; — constitution d'une rente à fonds perdus, au profit de M. Girod, supérieur du séminaire de Besançon, sur ledit séminaire, 1714 ; — au profit de Denise Bouhéliier, veuve de Pierre Julliard, d'Hyémondans, sur Pierre Bouhéliier, de Bellefontaine ; — de Jean-Frédéric-Ferréol d'Orival, de Besançon, sur Antoine Gauterot, de Pouilley-les-Vignes, et Marguerite Vuillemeney, sa femme.

G 946. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 48 papier, 1 cachet.

1716-1736. — *Rentes.* Constitution de rentes : au profit du séminaire, sur le payeur des gages du Parlement, 1716 ; — au profit d'Antoine Savoye, sur Jean-Baptiste Pollet et Joseph-Clément Pollet, de Faucogney, 1718 ; — au profit de l'abbé de Cherlieu, Antoine-François de Blisterswich, sur Claude-François Barthet, de Courtetaïn, et Hugues Rochet, de Saint-Julien-en-Montagne, 1719 ; — au profit du prieur Henri Ferryot, sur Claude Lambert, de Pagney, 1720 ; — au profit du séminaire, sur Jean-Antoine et Jeanne-Antoine Gloriod, des Verrières-de-Joux ; — sur Claude-Charles-François Pétremand, 1720 ; — sur la banque royale ; — sur les Aides et Gabelles, 1723-1776 ; — sur divers, 1726-1736.

G 947. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 54 papier (dont 1 imprimé),
1 sceau.

1736-1789. — *Rentes.* Constitutions de rentes au profit du séminaire, sur Nicolas-Joseph Bay et Cécile Faure, sa femme, 1736 ; — sur Joseph et Claude Bez, à Courcuire, 1737 ; — sur Jean-Claude Bonot et Denise Bernard, sa femme, de Roche, 1737 ; — sur Élisabeth Guyoz, veuve de Jean-Claude Coutechier, demeurant à Chamblon, 1738 ; — sur Just Pichot, de Colombière, et Suzanne Pichot, sa sœur, 1739 ; — au profit de M. d'Orival de Vorges, sur Madeleine Renaud, femme séparée de Philippe Rochet, 1742 ; — au profit du séminaire, sur Edme Jeanguyot, de Pelousey, 1744-1749 ; — sur les sieurs Vuitteney, de Chaffois, 1749 ; — mémoire (imprimé) par le séminaire défendeur, contre les sieurs Binétruy et consorts, 1752 ; — sur Joseph et Jacques-Antoine Bonnefoy, d'Ornans et Foucherans, 1759 ; — sur les Aides et Gabelles, 1765 ; — sur le collège de Dole, 1765-1766 ; — sur l'État, 1765-1767 ; — sur les Ursulines de Besançon, 1766 ; — sur Mercier d'Équevilley, de Vesoul, 1772 ; — sur le directeur Pierre Legros, 1771-1786 ; — sur le séminaire, au profit du conseiller Boudret, 1775 ; — au profit du séminaire, sur la ville de Besançon, 1778 ; — au profit de M. de Montdoré, curé de Fourbanne, sur le séminaire, 1783.

G 948. (Liasse.) — 2 pièces parchemin (dont 1 cahier de 15 feuillets), 14 papier
(dont 1 cahier de 16 feuillets).

1623-1691. — *Testaments.* Copie du testament de Marguerite de Falletans, femme de Bénigne de Montureux, écuyer, seigneur de Menotey, 1623 ; — de Bénigne de Montureux, écuyer, seigneur de Menotey, et de sa femme, Marguerite de Falletans (donation réciproque, copie), 1630 ; — d'Anne Mathey, veuve de Ferdinand Bart, fils de Jean Bart, de Vuillafans, 1645 ; — de dom Henri de Montureux, docteur en théologie, sous-prieur et sacristain de Mouthier, 1647 ; — de Guillaume de Montureux, chanoine de l'église Notre-Dame de Dole, 1661, publié en 1663 ; — de Françoise Vuillet, 1664 ; — du chanoine Étienne Bouverot, prieur de Ruffey, 1655 ; — de Louis Beau, docteur en droits, de Besançon, 1666 ; — d'Anne Pergaud, veuve d'Étienne

Lambert, 1671 ; — de Pierre Bruchet, curé de Ville-d'Ame (dioc. de Lyon). 1675 ; — d'Antoine Perrenot, curé de Vercel, 1682 ; — de Louis Pois, curé de Ronchaux, 1682 ; — de Sébastien Bulle, curé de Chailly-en-Auxois, 1686 ; — de Claude-René Morot, curé de Leugney, 1688 ; — de Pierre Durnel, prêtre, directeur et économiste du séminaire, 1691.

G 949. (Liasse.) — 3 pièces parchemin (dont 1 cahier de 15 feuillets), 7 pièces papier (dont 4 cahiers de 18, 15, 27 et 17 feuillets).

1693-1707. — *Testaments.* Copie du testament de Pierre Pytiot, curé de Marigny, 1693 ; — donation de 3,000 francs à fonds perdu, par Claude-François Richard, curé de Naisey, au séminaire de Besançon, 1696 ; — copies de testaments : de Jean-François Ruty, curé de Boujailles ; — d'Humbert Racle, curé de Gézier, 1697 ; — du chanoine Henri Perrinot ; — d'Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, 1698 ; — de Claude Daguey, curé de Gennes et Mamirolle, 1704 ; — de Joseph-François Pétremand, seigneur de Valay, 1706 ; — de François-Joseph de Grammont, archevêque de Besançon, 1707 (original autographe).

G 950. (Liasse.) — 28 pièces papier (dont 5 cahiers de 27, 21, 13, 16 et 14 feuillets), nombreux cachets.

1710-1771. — *Testaments.* Copies de testaments : de Louis-Nicolas Poisse, curé de Ronchaux, 1710 ; — de Claude Richard, docteur en théologie, curé de Maïche, 1714 ; — de François Girod, de Mignovillard, directeur au séminaire, 1712-1714 ; — fondation au séminaire, par Barbe Jurain, de Besançon ; — copies de testaments : d'Étiennette Nonnotte, 1717 ; — d'Antoine Savoye, 1720 ; — de Claude-François Jobelot, curé de Liesle, 1721 ; — de Claude-Louis de Vaudrey, seigneur de Valleriois-le-Bois, et de Thérèse de Brun, 1727 ; — d'Antoine-Charles Guillemin, directeur au séminaire, 1732 ; — codicille du même, 1733 ; — de Charlotte Martenet, veuve de Pierre Favier, de Dole ; — de Nicolas Arnoux, directeur au séminaire, 1736 ; — d'Anne-Marie du Pin, veuve de César de Balay, 1738 ; — de Claude Daguey, curé de Gennes et Mamirolle, 1741 ; — de Claude Caillet, directeur au séminaire, 1742-1743 ; — d'Urbain Grisot, directeur, 1752 ; — de Rose-Élisabeth Meslot ; — de Barbe Roy, femme de Jean Coste, vigneron à Besançon, 1760 ; — de Joseph Baverel, curé de Grozon, 1771.

G 951. (Cahier.) — Papier de 29 feuillets.

1717. — *Inventaire des papiers de la succession de François-Joseph de Grammont, archevêque de Besançon.* Fol. 1. État de contrats d'acquisition et autres concernant la famille des sœurs Henriot (fol. 1). — arpentement des terres d'Étalans (fol. 9) ; — vente de meubles du château de Vieilley (fol. 10) ; — procès du séminaire contre Jean-Baptiste Gay (fol. 12) ; — fol. 24, état des papiers importants de la succession ; — inventaire des meubles et effets de la succession de l'archevêque, en date du 24 octobre 1717 (fol. 28) ; — procès divers.

G 952. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 47 papier (dont 1 cahier de 31 feuillets).

1636-1718. — *Succession de Grammont. Titres généraux.* Fondation de la chapelle d'Amancey, par Jean Bart (cop.), 1636 ; — ordinations, 1661 ; — achat de terre sous Corcelles, à Thise, par François-Joseph de Grammont, 1662 ; — achat de vaisselle d'argent, chez l'orfèvre Thouverey, de Salins, 1664 ; — union de bénéfices au diocèse de Bourges, à l'évêché de Québec, 1689 ; — partage entre Jean Coste, vigneron de Besançon, et ses enfants, 1690 ; — lettre du sieur Marguier, de Montbenoît, à M. Jalloux, 1698 ; — arrêt de publication du testament d'Antoine-

Pierre I^{er} de Grammont ; — inventaire de titres pour l'union du prieuré de Beaupré, 1711 ; — lettre du comte d'Évreux au comte de Grammont, 1717 ; — autre de M. de La Vrillière, à l'abbé de Grammont, 1717 ; — procédures diverses relatives à l'ouverture de la succession de François-Joseph de Grammont, 1717-1718.

G 953. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 43 papier (dont 2 cahiers de 27 et 13 feuillets).

1718-1737. — *Succession de Grammont. Titres généraux* (suite). Liquidation du séminaire avec l'abbaye de Montbenoît dont François-Joseph de Grammont avait été abbé, 1718-1723 ; — mandements de *committimus*, 1718-1724 ; — liquidation du séminaire avec l'abbaye de Bithaine, 1718-1725 ; — autres mandements de *committimus* contre les opposants, 1718-1737 ; — procès relatifs à l'hérédité, 1719-1737.

G 954. (Liasse.) — 53 pièces papier (dont 1 cahier de 18 feuillets).

1720-1737. — *Succession de Grammont. Titres généraux* (suite). Déclaration du sieur Perrot, secrétaire du défunt archevêque, touchant ses intentions, 1720 ; — consultation en faveur du séminaire ; — liquidation du séminaire avec M. l'abbé de Grammont ; — vente d'une maison dans l'enclos du chapitre de Besançon faite par Antoinette Froissard de Broissia à M. l'abbé de Grammont, chanoine, 1721 ; — procédures relatives à la succession au profit du séminaire et contre divers ; — assignations, mémoires, sentences et arrêts, 1729-1737.

G 955. (Liasse.) — 42 pièces papier (dont 1 cahier de 15 feuillets).

1738-1750. — *Succession de Grammont. Titres généraux* (suite). Requête des missionnaires de Beaupré, adressée à l'archevêque, touchant le partage ordonné de la succession, 1738 ; — prétentions du séminaire ; — copies du testament d'Antoine-Pierre II de Grammont du 17 janvier 1743, de son codicille du 13 octobre 1747, le tout publié au bailliage de Besançon le 16 septembre 1754 ;] — mémoire donné à l'archevêque en 1745, touchant les sommes provenant de la succession de François-Joseph de Grammont, qui sont entre les mains de M. Compagny, directeur du séminaire ; — appointment de l'intendant sur requête du séminaire, 1746 ; — comptabilité de l'hoirie ; convention entre le séminaire, Claude-Antoine Laude, procureur au parlement, et Claude-Simon Colin, pour règlement des frais de procédure de la succession des deux archevêques de Grammont, 1749 ; — consultation de l'avocat Seguin, pour le séminaire, 1750.

G 956. (Liasse.) — 62 pièces papier, 1 plan, 1 sceau.

1754-1780. — *Succession de Grammont. Titres généraux* (suite). Copie de procuration de M^{me} de Bauffremont pour les héritiers testamentaires de l'archevêque, 1754 ; — procès pour ledit séminaire héritier de MM. de Grammont, contre Jean Agniel, marchand porte-coffre ; — requête du séminaire en confection d'inventaire mobilier de l'archevêque, adressé au lieutenant général du bailliage de Besançon ; — mémoire du fermier des droits d'amortissement, constatant la légitimité de ces droits sur la fondation de Grammont ; — mémoire du séminaire à l'intendant, M. de Vannolle, touchant la maison canoniale de M. de Grammont, v. 1755 ; — désistement de M. et M^{me} de Bauffremont, au profit du séminaire, 1756 ; — précis de M. Lobereau, avocat, au sujet du droit de recueillir des successions universelles ; — lettre de M. Legros, directeur du séminaire (sceau de cet établissement), 1757 ; — résidu de pièces non datées relatives à la

succession de Grammont et aux procès y relatifs.

G 957. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 16 pièces papier.

1687-1738. — *Succession de Grammont. Bâtiments de l'archevêché.* Procès-verbal d'état de cheminées et fours (côté de la place du Palais), 1727. — *Maison canoniale.* Vente d'une petite maison devant l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, faite à François-Joseph de Grammont pour 2,000 fr. par le chapitre, 1700 ; — requête du séminaire pour vendre cette maison, 1719 ; — devis de réparations que l'abbé de Grammont prétend faire à sa maison capitulaire, 1721 ; — procuration donnée par les directeurs du séminaire pour en toucher le prix, 1738. — *Moulins de l'Archevêque.* Double du compte rendu à Antoine-Pierre 1^{er} de Grammont des dédommagements reçus par lui pour terrains dépendant de l'archevêché pris par les fortifications et du remploi desdites sommes, 1687-1696 ; — transaction entre l'archevêque et Toussaint Vernerey, meunier, pour l'incendie des moulins, 1700 ; — visite des moulins, 1718 ; — devis des travaux à faire dans les courants, 1725.

G 958. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 85 papier (dont 3 cahiers de 20, 28, 12 feuillets et 1 imprimé).

1729-1741. — *Succession de Grammont (suite).* Procès contre M. de Monaco pour les bâtiments de Besançon et de Gy, appartenant à l'archevêché. Assignations, mémoires, productions diverses devant la cour du parlement de Besançon ; procès-verbaux, requêtes et arrêts.

G 959. (Liasse.) — 37 pièces papier.

1654-1741. — *Succession de Grammont (suite). Besançon. La Bousserotte.* Cens constitué en 1654 ; — procès soutenu par l'archevêque contre Jean-Baptiste Roussel et sa femme, Jean-Baptiste et Thomas Ragot, d'Avanne, 1714. — *Pré de Chamars.* Mémoires et réflexions sur les prétentions de l'archevêque au sujet du battoir, 1741. — *Montarmots.* Compte du notaire Jean-Claude Bernard, receveur du palais archiépiscopal, à François-Joseph de Grammont, archevêque de Besançon, pour cens divers sur le territoire de Besançon et Bregille, notamment aux Montarmots, 1712 ; — procès de l'archevêque contre la cité de Besançon, 1716. — *Vallières.* Contrats d'achats de vignes, 1697 ; — procès soutenu par le séminaire contre les sieurs Racine et Joliot, 1719. — *Éminage de l'archevêché.* Procès contre Jean Perrenot, fermier de l'archevêque, 1705-1706.

G 960. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 51 papier, 2 sceaux.

1630-1725. — *Succession de Grammont. Bonnay.* Achat de plusieurs pièces de vigne fait par Pierre Gautherot et Madeleine Colard, de François Suchet, de Mérey, 1694. — *Chaucenne.* Vente d'une pièce de terre « à la Crusotte, » faite par Gaspard Peytraud à Claude Morandet, femme de Nicolas Tardy, de Gilley, 1630. — *Courcuire.* Procès du séminaire contre Maimbœuf Menestrier, 1722-1725. — *Cugney,* 1725. — *Étalans.* Procès de l'archevêque contre les habitants d'Étalans, au sujet des bois, 1696-1714. — *Étalans, Fallerans, Foucherans.* Procès contre les habitants au sujet des bois, 1692-1714.

G 961. (Liasse.) — 25 pièces papier.

1666-1717. — *Succession de Grammont* (suite). *Fallerans*. Saisie au profit de François-Joseph de Grammont, contre Étienne-Laurent Drouhard, 1707. — *Foucherans*. Reconnaissances générales d'Étalans, Fallerans et Foucherans, par l'archevêché, 1666 ; — procès soutenu par l'archevêque contre les habitants, 1692-1717.

G 962. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 35 papier, 2 sceaux.

1531-1718. — *Succession de Grammont* (suite). *Gy*. Accensement du moulin de Gy, par Antoine de Vergy, pour 3 bichots de blé, 6 chapons gras et 1 gâteau de 20 sous, 1531 (cop.) ; — état des meubles retrouvés au château, 1675 ; — amodiation des coupes des halles, 1680 ; — amodiation de la boulangerie, 1685 ; — amodiation de la terre de Gy, pour six ans, à Claude Dardot et Claude Pernot, de Gy, Jeannette Charpillot et Louise Dardot, leurs femmes, 1687 ; — de la boulangerie, 1689 ; — requête au parlement de l'archevêque, contre les habitants de Gy, vers 1690 ; — marché de rétablissement de la vente du four banal, 1692 ; — bail de la seigneurie, 1705-1712 ; — procès divers intentés par le séminaire, 1712-1718.

G 963. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 39 pièces papier.

1720-1722. — *Succession de Grammont* (suite). *Gy*. Procès divers soutenus par les directeurs du séminaire contre divers particuliers de la seigneurie de Gy, en vertu des droits héréditaires dans la succession de Grammont.

G 964. (Liasse.) — 61 pièces papier.

1671-1705. — *Succession de Grammont*. *Gy*. Procès de comptabilité concernant la seigneurie, 1671 : paiement de réparations à la charpente du château. — 1672 : barreaux posés à la prison ; réparation de la gorge du four du bourg ; réfection du four banal du bas ; — 1675 : paiement de maçonneries à Léonard Tixier, de Vesoul. — 1679 : travaux à la tuilerie ; — 1680 : posé un barreau de fer à la Tour du trésor, du château ; fourniture de 2,000 anelles, prix 5 fr. — 1681 : 60 pistoles payées par Claude Fouvent, à valoir sur son amodiation de la seigneurie. — 1689 : 1,620 fr. payés par Claude Dardot et consorts, amodiataires. — 1690 : 2,000 fr. payés par les mêmes. — 1705 : ordre de François-Joseph de Grammont, aux amodiataires de Gy, de payer 2,000 livres au trésorier de l'hôpital général de Besançon.

G 965. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 19 papier.

1680-1739. — *Succession de Grammont*. *L'hôpital du Grosbois*. Procès soutenu par l'archevêque contre les habitants, au sujet de l'arpentement de la prairie, 1714.. — *Lavernay*. Arpentement de terres, 1680-1738. — *Liévans*. Échange d'immeuble entre Adam Boittot et Jeanne Rondot, de Liévans, 1689 ; — partages d'immeubles à Liévans, 1696-1699. — *Marchaux*. 1739. — *Moncey*. Échange d'immeuble entre Pierre Jannot et Étienne Baudot, 1692 ; — *Mérey-Vieilley*. Achat de terres par Jean-Nicolas Paris, de François Suchet, 1704. — *Noroy*. Contrats de ventes de terres et maisons, 1692-1701.

G 966. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 37 pièces papier, 1 sceau.

1703-1735. — *Succession de Grammont*. *Pouilley-les-Vignes*. Procès de l'archevêque de Besançon contre M. de Varin, seigneur de Champvans, 1712-1713. — *Roche*. Contrats de vente et procédures, 1703-1707. — *Tarcenay*. Procédures de l'archevêque contre divers particuliers,

contre droits de lods, 1707-1713. — *Valdahon*, 1706. — *Venise*. Accensement de la corvée du Poirier, 1705. — *Vésigneux*. Acte mortuaire de Charlotte Favrot, veuve de François Vacelot, 1700. — *Vieilley*. Arrêt de la réformation des bois en faveur de l'archevêque, 1739 ; — détail du mobilier du château, vers 1750. — *Voray*. Procédures, 1716-1735.

G 967. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1652-1714. — *Succession de Grammont. Rentes*. Constitutions de rente : sur Sébastien Bourdin, d'Houtaud, au profit d'Antoine Henriet, 1658 ; — cession de rente par l'évêque de Philadelphie aux sieurs Vannesson, 1660 ; — paiements faits au séminaire par lesdits Vannesson, 1684 ; — constitutions de rente, sur François-Joseph de Grammont, au profit de Jean Jaloux, citoyen de Besançon, 1700 ; — autre de 1702 ; — autre de 1704 ; — autre au profit de Joachim Vannesson, sur François-Joseph de Grammont, 1714.

G 968. (Cahier.) — In-folio papier de 155 feuillets.

1717-1725. — *Succession de Grammont*. Compte général du 21 août 1717 au 20 août 1725, rendu par Nicolas Arnoux, directeur. Recette, 116, 166 l. 4 s. 6 d. — Dépense : fol. 66, rétribution de 1,500 messes, 500 l. ; — frais d'enterrement à Vieilley, 200 l. ; — fol. 69, amodiation de 200 aunes de tapisserie pour tendre la cathédrale, lors de l'enterrement à Besançon, 137 l. ; — fol. 102, payé à l'orfèvre Arbilleur, des dettes de l'archevêque, 516 l. ; — dépense totale, 125,022 l.

G 969. (Cahier.) — In-folio papier de 135 feuillets.

1725-1737. — *Succession de Grammont*. Compte général du 20 avril 1725 au 15 juillet 1737, rendu par Nicolas Arnoux, directeur. — Recette : 54,638 l. 2 s. 5 d. — Dépense : fol. 76, réparations à l'archevêché et à l'officialité, payé à Claude Menegaux, couvreur et gypseur, 994 l. 18 s. ; — fol. 114 v°, payé à Chambert, sculpteur, pour avoir remis en couleur six bustes dans la maison canoniale, 10 l. 10 s. ; dépense totale, 52,923 l. 6 s. 9 d.

G 970. (Liasse.) — 108 pièces papier.

1681-1692. — *Succession de Grammont*. Procès de comptabilité, 1681 : quittances du dépositaire de la grande congrégation du collège, 50 fr. ; — du P. Nicolas de Saint-André, carme, 50 fr. ; — de fr. Pierre-François Clerc, correcteur des Minimes, 50 fr. ; — de sœur Françoise-Colette de Crosey, abbesse des Clarisses, 50 fr. ; — de fr. Matthieu Rougemont, procureur des Cordeliers de Besançon, 50 fr. ; — de fr. Pierre Symard, prieur des Jacobins, 50 fr. ; — de sœur Marie-Xavier, procureuse des Annonciades, 100 fr. ; — d'Anne-Madeleine d'Andelot, supérieure des Visitandines de Dole, 100 fr. ; — de sœur X. B. de Lallemant, abbesse d'Ornans, 100 fr. ; — de M. Maréchal d'Audeux, père temporel des capucins de Besançon, 100 fr. ; — compte des étoffes prises chez la veuve Mairet, de Besançon, 1686-1692 ; — compte des revenus de la seigneurie de Vieilley, 1692 ; — compte d'étoffes achetées par M. l'évêque de Philadelphie, chez Jean-Baptiste Bressand, 1688 ; — frais de cave, 1692.

G 971. (Liasse.) — 135 pièces papier.

1693. — *Succession de Grammont*. Pièces justificatives de comptes. Réparations d'un carrosse, 58 écus ; — compte de pierres fournies par la veuve Huguenot ; — vin des domestiques ; — cordages ; — fourniture de harnais et réparation ; — compte de blanchissage ;

— confection d'un pont dans un pré, à Beupré.

G 972. (Liasse.) — 89 pièces papier.

1694. — *Succession de Grammont.* Pièces justificatives. Mémoire de maçonnerie ; — compte de pierres, — trois oranges de Portugal, 11 l. 14 s. ; une douzaine de citrons, 3 l. 18 s. ; — contributions réparties par les neuf députés du clergé de Franche-Comté, le 8 novembre 1693 ; — vin des domestiques ; — notes de menuisiers ; — de bouchers.

G 973. (Liasse.) — 137 pièces papier.

1695-1697. — *Succession de Grammont.* Pièces justificatives. Comptes d'un potier d'étain, 1685-1695 ; — impositions du clergé, arrêtées par les députés le 12 novembre 1694 ; — le 5 septembre 1695 ; — le 12 mars 1696 ; — capitation et supplément, 1695 ; — dépenses de cave, 1696 ; — lettre du peintre Pierre Brulley, réclamant le paiement d'une tibériade de Montbenoît, 1697 ; — cheptel de bétail ; — compte du serrurier Antoine Monnier, 1690-1691 ; — compte du tailleur C. Daclin ; — reçus de collecteurs d'impôts.

G 974. (Liasse.) — 132 pièces papier.

1699. — *Succession de Grammont.* Pièces justificatives. Notes de menuisiers ; — de caviste ; — du chirurgien Oudot, pour avoir soigné le sieur Troude d'une fracture des deux os de la jambe, 120 livres ; — note de l'éperonnier Louis Huot ; — distribution au chapitre, 508 l. 15 s. ; — luminaire dépensé aux obsèques d'Antoine-Pierre I^{er} de Grammont en 1698, 962 l. 16 s. 3 d. ; — réparations ; — charpentes ; — une pistole aux habitants de Bregille, pour réparer leur clocher ; — soins donnés aux domestiques par le chirurgien Oudot ; — imposition du clergé, arrêtée le 11 mars 1698 (impr.) ; — mémoire du serrurier Claude Courvoisier ; — mémoire de harnais ; — fourniture de clous et chevilles, par le sieur Marion, 1697-1699, 407 l. 17 s.

G 975. (Liasse.) — 133 pièces papier.

1700-1701. — *Succession de Grammont. Comptes.* Réparations dans la maison canoniale de l'archevêque, 1700 ; — à l'archevêché ; — travaux de charpente ; — emprunt de 50 louis à 13 l. pièce par l'archevêque au banquier Marin ; — confection de pièces d'étain, vaisselle, cuillers, tuyaux ; — travaux de serrurerie ; — quittance du trésorier des Invalides, M. Pierre, accusant réception de 1,125 l. de pensions sur l'abbaye de Montbenoît, celle de Bithaine et le prieuré de Mortean ; — « mémoire de ce que Jean-Baptiste Guilliot, peintre, a fait pour Mgr l'archevêque de Besançon : » armes et chiffres de deux carrosses et d'une litière ; — fournitures d'épicerie ; — compte d'un bonnetier fournisseur de l'archevêque, 1701 ; — compte des lettres reçues par l'archevêque, de 1699 à 1701 ; — compte de l'orfèvre Antoine Simonin : une bague d'une émeraude avec six diamants, 33 l. ; mis quatre diamants à une bague de turquoise offerte par l'archevêque à M^{me} de Grammont, 12 l. 10 s. ; — mémoire du plâtrier P. Jeantot.

G 976. (Liasse.) — 125 pièces papier, 1 sceau.

1706-1713. — *Succession de Grammont. Comptes.* Achat à Paris d'une tapisserie de Flandres (20 aunes de tour) de M. Sauris, pour 400 l., 1706 ; — convocation des pauvres du village de la Longeville et de la Chaux pour toucher leur part de la « donne » (ou distribution) de l'archevêque, 1710 ; — travaux de menuiserie à l'archevêché ; — autres, 1711 ; — obligation de

3,000 l. souscrite au profit de J. Guillaume Amey, son secrétaire, pour avances faites à l'archevêque, 1712 ; — ports de lettres, 1713 ; — épicerie ; — clous ; — devis de la charpente du nouveau bâtiment de Vieilley ; — comptes d'un fruitier ; — d'un sellier ; — travaux de maçonnerie exécutés par Simon Gresset ; — ouvrages de charronnerie ; — achats de vin à Salins par le sieur Marguier, pour la cave de l'archevêque ; — rétributions de messes dites par l'abbé Flavigny ; — récapitulation de la recette totale (260,680 l. 13 s. 8 d.) et de la dépense totale (79,761 l. 11 s. 4 d.) de la succession d'Antoine-Pierre de Grammont.

G 977. (Liasse.) — 163 pièces papier.

1714. — *Succession de Grammont. Comptes.* Honoraires dus par le séminaire au procureur Mussot ; — frais funéraires de M. Done, maître d'hôtel de l'archevêque, à l'église Saint-Marcellin ; — note d'épicerie ; — frais de culture de vignes ; — achat de cordages ; — lettre du maître d'école de Bonnetage, s'excusant auprès de l'intendant de l'archevêque de ne point envoyer des morilles ; — facture des objets livrés par le sieur Chappuys, faïencier à Besançon ; — quittance des gages payés au sieur Bergeret, chapelain de Notre-Dame la Blanche, à Saint-Jean-Baptiste de Besançon ; — factures de l'orfèvre P. F. Gounot fils ; — factures des vitriers Pierre-François et Pierre-Claude Jean de maîche, pour travaux à Vieilley ; — facture de blanchisseuses ; — quittance du clergé de France (comté de Bourgogne) pour le don gratuit des années 1710-1713 ; — quittance et mémoire d'un fruitier.

G 978. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 208 pièces papier, 1 sceau.

1698-1715. — *Succession de Grammont. Comptes.* Facture de maréchalerie ; — obligation de 3,000 l., contractée pour prêt envers M. Marin, banquier, par l'archevêque de Besançon, 1698 ; — mémoires de l'orfèvre A. de Loisy ; — façon d'habits pour le deuil de l'archevêque ; — frais de voiture produits par le sieur Billon, 1715 ; — frais de location d'un carrosse à six chevaux ; — fourniture de légumes.

G 979. (Liasse.) — 207 pièces papier.

1716. — *Succession de Grammont. Comptes.* Frais de culture de vignes ; — vente de bijoux par l'intendant, M. Jaloux, à l'orfèvre C. F. Vauderet, pour une somme de 435 l. ; — fournitures d'épicerie faites par le sieur Lombard ; — paiements de taxes du clergé du comté de Bourgogne ; — achat de vin de Bourgogne, à Dijon, du sieur Chisseret ; — mémoire de menuiserie faite au château de Vieilley ; — quittance de 447 l. versées au chapitre métropolitain.

G 980. (Liasse.) — 203 pièces papier.

1717. — *Succession de Grammont. Comptes.* Obligation de 600 l. souscrite par l'archevêque au profit de son secrétaire Jean-Guillaume Amey ; — avances faites par Claude Barrey, directeur spirituel des Ursulines d'Auxonne et promoteur en l'officialité de la même ville, par ordre de l'archevêque, pour un procès pendant au parlement de Dijon ; — fournitures pour le deuil de l'archevêque ; — fourniture de viandes ; — de légumes ; — de cordages ; — de charpentes ; — travaux dans les vignes ; — mémoire de tailleur ; — d'orfèvre pour fourniture de six chandeliers et une croix d'argent pour la chapelle de l'archevêque, 619 l. ; — célébration de 100 messes par les chanoines de Villersexel, pour le repos de l'âme de l'archevêque.

G 981. (Liasse.) — 119 pièces papier.

1718-1719. — *Succession de Grammont. Comptes.* Quittance de 1,000 l. donnée au séminaire par M. Marguier, 1718 ; — restitution de 1,522 l. 9 sols à M. Jobelot de Montureux, héritier du vicaire général Jobelot, sur arbitrage de J.-Fr. d'Orival et Dunod ; — remboursement de 200 l. à l'abbé de Montbenoît, M. de Tavanès ; — frais pour la publication du testament de l'archevêque ; — paiement de 133 l. 6 s. 8 d. à M. Libry, avocat général et fiscal de l'officialité ; — réparation aux écluses du moulin d'Arçon ; — marchés pour la reconstruction des fours de Gy et d'Autoreille ; — réparations aux couverts de l'archevêché ; — frais mortuaires de l'archevêque, soldés au curé de Vieilley ; — quittance de 1,110 l., partie du prix de la grille de fer devant la maison, donnée par le directeur de l'Hôpital général de Besançon, 1719 ; — autre de 100 fr. donnée par sœur Jeanne-Agnès Maillot, supérieure de la Visitation de Besançon ; — délivrance de legs au marquis de Grammont ; — capitation des domestiques de l'archevêque.

G 982. (Liasse.) — 104 pièces papier (dont 1 cahier de 17 feuillets et 1 pian).

1720-1724. — *Succession de Grammont. Comptes.* Mémoire d'impressions faites pour le séminaire par M. Couché, 1720 ; — honoraires dus à l'avocat d'Orival par le séminaire, pour la succession de Grammont ; — lettre du chanoine de Chenecey, demandant l'envoi à Montbenoît de quatre gros missels et deux petits pour les défunts ; — sonneries pour le quarantal de François-Joseph de Grammont, en l'église cathédrale de Saint-Jean, 1721 ; — quittance d'impression d'un factum, par N. Couché, 1722 ; — fournitures de clous ; — remontrances des directeurs du séminaire contre le procureur Cusin, 1723 ; — quittances de vitres, fer-blanc, etc., 1724.

G 983. (Liasse.) — 137 pièces papier.

1678-1727. — *Succession de Grammont. Comptes.* État d'honoraires dus à Jean-Frédéric-Ferréol d'Orival, pour consultations. 1725 ; — réparations faites par le sieur Chalandre dans les moulins et usines de l'archevêché ; — travaux faits au palais de l'archevêché, au compte des directeurs du séminaire, 1726 ; — travaux de menuiserie ; — réparations au château de Gy ; — couverts de la maison canoniale, 1727 ; — bois de charpente de l'archevêché ; — maçonneries.

G 984. (Liasse.) — 75 pièces papier.

1728-1735. — *Succession de Grammont. Comptes.* Menuiserie, charpente, gypserie à l'archevêché, 1728 ; — ferblanterie, 1729 ; — paiement de 100 fr. aux pauvres de Sainte-Madeleine, à valoir sur le legs de l'archevêque, 1731 ; — serrurerie exécutée par Balleydier, 1733 ; — plâtrerie ; — emplettes faites « à la Lune d'Argent, au Palais, » à Paris, par l'archevêque, 1735 ; — travaux de couverture à la maison canoniale unie à l'archevêché ; — travaux de serrurerie.

G 985. (Liasse.) — 87 pièces papier (dont 1 cahier de 18 feuillets).

1736-1739. — *Succession de Grammont. Comptes.* Frais d'huissiers, 1736 ; — menuiserie faite à l'archevêché par les ordres de M. Arnoux, « conformément au bon plaisir et vouloir de Monseigneur et de M. Jaloux ; » — serrurerie, etc. ; — entretien des bâtiments de l'archevêché, 1737 ; — mémoire d'apothicaire pour l'embaumement de l'archevêque et de son cœur ; — marché de la pierre de taille de l'escalier de l'archevêché ; — vente d'effets de l'archevêque, chiffres sans détail d'objets ; — honoraires dus à Jean-Frédéric-Ferréol d'Orival, 1738 ; — récépissés et change d'obligations ; — recette des revenus de l'hoirie de François-Joseph de

Grammont, 1739 ; — frais de procès.

G 986. (Liasse.) — 90 pièces papier.

1647-1688. — *Succession de Grammont. Bithaine.* Compte rendu à Antoine-Pierre de Grammont, par frère Richard Oudet, de l'administration de l'abbaye de Bithaine pour l'année 1647 ; — compte rendu au même, par Claude Thevenin de La Neuvelle, pour 1651-1652 ; — marché de construction d'une tuilerie, 1653 ; — marché de réparations à l'abbaye, 1654 ; — à l'église, 1655 ; — au réfectoire ; — à la ramure de l'église ; — certificat du P. visiteur Vaucherot, constatant les belles réparations faites ; — marchés divers, 1655-1658 ; — achat d'un calice pour Bithaine, au prix de 147 fr., près de l'orfèvre A.-G. de Loisy, à Besançon, 1659 ; — quittances, devis et marchés de travaux, 1661-1676. — Amodiation de l'abbaye, 1677 ; — amodiation de granges et tuilerie, 1677-1688.

G 987. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 40 pièces papier (dont 2 cahiers de 12 et 21 feuillets),
1 sceau, 1 plan.

1691-1721. — *Succession de Grammont. Bithaine.* Rétablissement de la Grange du Moulin, 1693 ; — amodiation de l'abbaye à Léonard Bouquet et Georges Bec, de Vesoul, 1694 ; — réparation de la muraille du cimetière et du four de Bithaine, 1699 ; — amodiation de l'abbaye, 1700 ; — état sommaire des revenus de l'abbaye ; — transactions, arpentements, etc., 1701-1704 ; — plan des bois de l'abbaye, 1707 ; — marché de maçonnerie passé par le prieur ; — amodiation de l'abbaye à Thomas Rance, 1711 ; — état de dépenses, procédures, 1712-1721.

G 988. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 26 pièces papier (dont 2 cahiers
de 16 et 17 feuillets).

1660-1735. — *Succession de Grammont. Bithaine.* Procès soutenus par les héritiers d'Antoine-Pierre de Grammont ou au Val-Saint-Éloi, pour la portion congrue du curé, 1695-1734 ; — contre Louis Bouquet, amodiateur de Bithaine, 1696-1701 ; — contre Jean Belot, au sujet des bois, 1704 ; — contre Bernard et consorts, au sujet de pièces d'héritages, 1660-1731.

G 989. (Liasse.) — 38 pièces papier (dont 2 cahiers de 30 et 17 feuillets).

1707-1721. — *Succession de Grammont. Bithaine.* Procès soutenu par les directeurs du séminaire contre l'abbé de Bithaine, Félix-Emmanuel Doroz, au sujet de dépenses faites par son prédécesseur, Antoine-Pierre de Grammont, pour le rétablissement de l'abbaye.

G 990. (Liasse.) — 87 pièces papier,

1648-1700. — *Succession de Grammont. Bithaine.* Comptabilité. Prouration donnée par Philiberte de Dortans, grande censière de Remiremont, à Denis Bregant, pour toucher une redevance en froment due par Bithaine, 1648 ; — quittance de réparations aux toit et clocher de Saint-Barthélémy, 1652 ; — contrôle du millet dû par les particuliers de Saint-Barthélémy, Montesaulx. La Neuvelle et Malbouhans, 1658 ; — quittances, 1669-1700.

G 991. (Liasse.) — 97 pièces papier.

1701-1706. — *Succession de Grammont. Bithaine.* Comptabilité. Réparations à l'abbaye, 1701 ; — au moulin de La Neuvelle ; — au quartier abbatial ; — aux charpentes ; — à l'église,

vitres côté de la chapelle de Faucogney, 1702 ; — aux toitures ; — aux bâtiments claustraux ; — au cloître, 1703 ; — au moulin de La Neuvelle ; — à la grange de Montjaroz, 1704 ; — fourniture de carrons et tuiles ; — de planches pour une écurie ; — travaux de maçonnerie ; — travaux d'entretien, 1705 ; — réparation de granges, 1706 ; — blanchissage de l'église.

G 992. (Liasse.) — 60 pièces papier.

1707-1724. — *Succession de Grammont. Bithaine.* Comptabilité. Réparations à des granges, 1707 ; — arpentement des bois de Bithaine ; — charges claustrales ; — serrurerie fournie par Nicolas Bulle, maréchal à la Creuse ; — réparations à l'abbaye, 1708 ; — à la basse-cour et à la tuilerie ; — crépissage de la cour abbatiale, 1709 ; — lettres portées au lods de l'abbé de Bithaine, 1710 ; — charges claustrales, 1712 ; — quittance du sieur Folin, garde des bois, 1724.

G 993. (Liasse.) — 30 pièces papier (dont 4 cahiers de 10, 11, 14 et 12 feuillets).

1649-1725. — *Succession de Grammont. Montbenoît.* Amodiation de l'abbaye de Montbenoît, 1650-1655 ; — autre, 1682 ; — traité passé entre le prieuré de Laval et l'abbaye de Montbenoît, au sujet des redevances du prieuré envers l'abbaye dont il dépendait, 1694 ; — réparations au quartier des religieux dans l'abbaye, 1699 ; — devis de réparations ; — amodiation de l'abbaye, 1701 ; — autre, 1715 ; — marchés de maçonnerie et de charpente, 1718 ; — visite des réparations à faire par l'architecte bisontin Claude-Nicolas Gressot, 1725 ; — prêt de 1,500 l. aux chanoines de Montbenoît, 1761.

G 994. (Liasse.) — 32 pièces papier.

1692-1729. — *Succession de Grammont (Montbenoît). Arçon.* Somation pour versement des arrérages d'une rente, 1692 ; — marché de maçonnerie pour la grange d'Arçon, 1696 ; — procès du séminaire contre Claude, Nicolas, Antoine et Claude-François Marguet, 1699-1729 ; — transaction entre le séminaire et François-Hyacinthe Marguier, au sujet d'échutes, 1718 ; — procédures diverses, 1718-1729.

G 995. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 31 pièces papier, 1 sceau.

1401-1794. — *Succession de Grammont (Montbenoît). Arc-sous-Cicon.* Procès concernant la portion congrue de Claude-François Crestin, curé de Saint-Gorgon, Arc et Aubonne, 1691-1692. — *Bois de Ban.* Réparations et voiturages faits pour la grange, par Nicolas Lestondal, cloutier, [1700] ; — devis de charpente, 1718 ; — vente d'une rasse ou scierie, 1721. — *Bugny.* Amodiation de la grange Rolier à Adam Lallemand, Neuchâtelois, 1693 ; — réparations à la grange du Gros Bugny, 1693-1698 ; — vente d'un pré, 1719 ; — procédures, 1720-1794. — *Dommartin.* Traité concernant la dîme de leurs héritages passé entre les habitants d'Houtaud, Dommartin et Vuillecin, et l'abbé de Montbenoît, Jacques d'Amancey, le prieur de Mouthier-Hautepierre, Jean Bardet et le prieur de Pontarlier, Pierre Alison, curé de Dommartin, 1401 (cop.) ; — traité entre François-Joseph de Grammont et les paroissiens de Dommartin, au sujet des dîmes, 1695. — *Entre-Roches (moulins).* Accensement des moulins fait pour 1,400 fr. par l'abbé de Montbenoît à Jean Baverel et Gaspard Grandvuillemin, 1683 ; — bail à ferme desdits moulins à Barthélémy Clerc et Étienne-Joseph Monnin, 1711. — *Gilley.* Transaction entre François-Joseph de Grammont (et le sieur Marguier, son fondé de pouvoir) et les héritiers de

François Vieille-Marchiset, 1705 ; — procédures diverses, 1713-1736. — *Goux-lez-Usiers*. Procédures en matière de barre, intentées par le séminaire contre Jean-Baptiste Cabet, fermier de Pierre Rolet, 1726-1727.

G 996. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 41 pièces papier
(dont 1 cahier de 22 feuillets).

1693-1734. — *Succession de Grammont (Montbenoît)*. *La Chaux*. Accord entre l'abbé de Montbenoît et Michel Baverel, 1708 ; — reconnaissance des terres de la Grange dite Chez Margot, envers ledit abbé, 1715 ; — saisie de bétail chez Antoine-François Jeannier, greffier à Montbenoît, 1717 ; — procédures soulevées par le séminaire, 1719-1730. — *La Longeville*. Autorisation de construire des usines, lieu dit à Balangi, accordée par l'abbé de Montbenoît, à Jean-Baptiste Durand, fermier de Montbenoît, 1701-1702. — *La Rivière*. Vente de pièces de terre faite par M. Arnoux, directeur du séminaire, à Guillaume et Jean Loriod, 1718. — *Maisons-du-Bois*. Procès intenté par l'abbé de Montbenoît, contre Nicolas Cachot, pour une échute main mortable, 1693-1713. — *Orchamps-Vennes*. Transaction pour une échute consentie par les mandataires de l'abbé à Étienne Vieille, 1721.

G 997. (Liasse.) — 126 pièces papier.

1699-1772. — *Succession de Grammont (Montbenoît)*. *Val du Saugeois*. Transaction entre les commis du Val et les granges et meuniers de l'abbaye au sujet d'un jet ou répartition, 1699 ; — état détaillé des redevances dues à l'abbaye par les habitants du Val du Sauget, 1710-1719 ; — plaidoyer pour les différentes communautés du Val du Saugeois, paroisse de Montbenoît, opposants à l'enregistrement de lettres patentes, du mois de mai 1770, contre M. le promoteur de l'archevêché de Besançon, et M. Doroz, abbé de Goailles, et les chanoines réguliers de Goailles et Montbenoît opposants (18 p. in-4), 1770 (imp.) ; — « observations de M. Doroz sur le mémoire de M. le promoteur » (10 p. in-4, impr.).

G 998. (Liasse.) — 11 pièces papier (dont 1 cahier de 32 feuillets),
1 sceau.

1660-1716. — *Succession de Grammont (Montbenoît)*. *Verrières-Suisses*. Procès soutenus par le procureur Marguier, de Montbenoît, contre Adam Almand, fruitier aux Verrières-Suisses, 1692-1701.

G 999. (Liasse.) — 94 pièces papier, 1 sceau.

1642-1685. — *Succession de Grammont (Montbenoît)*. Comptes. Amodiation à Françoise Desprel, des trois journaux et verger de Montigny, 1642 ; — lettre de l'archevêque Claude d'Achey ; — conditions d'amodiation de l'abbaye de Montbenoît ; — graines conduites à Besançon ; — quittance de livraison de 115 mesures et demie d'orge, par l'archevêque d'Achey ; — autre, 1643 ; — marchés et mémoires de réparations à l'abbaye, 1683 ; — mémoires et marchés analogues, 1684-1685.

G 1000. (Liasse.) — 101 pièces papier.

1686-1692. — *Succession de Grammont (Montbenoît)*. Comptes. Paiement de ferrement au serrurier Guillaume Garnache-Creuillot, 1686 ; — travaux divers et livraisons d'accessoires de

réparations, 1687 ; — paiement d'une pension de 1,000 fr. au chanoine Berreur, 1688 ; — de 1,000 fr. au marchand Mairet, de Besançon ; — paiements à divers entrepreneurs et ouvriers, 1689, 1690, 1691, 1692.

G 1001. (Liasse.) — 162 pièces papier.

1693-1695. — *Succession de Grammont (Montbenoît)*. Comptes. Quittance de 463 l., donnée à son amodiateur de Montbenoît, par François-Joseph de Grammont, évêque de Philadelphie, 1693 ; — de 3,000 fr. au même ; — de 1,829 fr. au même ; — état de compte entre le prélat et François-Hyacinthe Marguier, son amodiateur, 1694 ; — quittance de 53 fr. prix de 81 l. et demie de lard acheté à Lièvremon, pour la cuisine de l'abbé de Montbenoît ; — réfection du couvert en lave de la Chapelle ferrée ; — réparations au quartier abbatial, 1695 ; — lettre de M^{me} de Portiers-Vadans, à M. Osterwald, marchand à Neuchatel, datée de Gorgier, 1695.

G 1002. (Liasse.) — 123 pièces papier.

1696-1700. — *Succession de Grammont (Montbenoît)*. Comptes. Payé au vitrier Ch. Aillaume, 41 fr. 4 gros pour 788 losanges à plomb remis à neuf dans la fenêtre des Trois-Rois, dans les deux fenêtres des grandes salles, etc., 1696 ; — marché de réparation du four banal de Chapelle-d'Huin, 1697 ; — quittance de 400 l. de pension payées au sieur Michotey, doyen de Dole, par l'amodiateur de Montbenoit, 1699 ; — état des paiements faits à l'abbé par ce dernier ; — mémoire des maçons Jean Girod et Guillaume Roy-Bolard, d'Hauterive, 1700 ; — quittance de 600 l., donnée au sieur Marguier, par M. Jaloux, intendant de l'archevêque.

G 1003. (Liasse.) — 107 pièces papier.

1701-1704. — *Succession de Grammont (Montbenoît)*. Comptes. Quittance de 18 écus (à 3 l. l'écu), supplément de sa portion congrue, donnée par le sieur Claudet, curé de Chapelle-d'Huin, 1701 ; — mandat de 1,200 l. à payer à Laurent Beurré, boucher à Besançon, 1702 ; — contrôles des ventes et échanges dans la seigneurie de Montbenoît ; — état de sommes versées à M. Jaloux, intendant de l'archevêque ; — pavement de la cour de l'archevêché de Besançon ; — marché de huit douzaines de « plattons » pour la Grange de la Chevrette, 1703 ; — mandat de 40 l. à payer à Adrien Balanche-Richard, peintre, 1703 ; — marché de transport de pierres de taille ; — autre, 1704 ; — quittance de 400 fr., pension annuelle due au chapitre de Dole.

G 1004. (Liasse.) — 106 pièces papier.

1705-1709. — *Succession de Grammont (Montbenoît)*. Comptes de M. Durand, coamodiateur, 1705 ; — contrôle des contrats de la seigneurie ; — ouvrages de maréchalerie à la Grange de Bois-de-Ban ; — état de casuel de cinq années avec le sieur Jaloux ; — contrôle des contrats, 1707 ; — construction de prisons dans la cour du prieuré de Morteau, 1708 ; — règlement de compte de l'amodiateur avec l'intendant Jaloux, 1709 ; — contrôle du tabellioné de Montbenoît.

G 1005. (Liasse.) — 127 pièces papier.

1710-1723. — *Succession de Grammont (Montbenoît)*. Comptes. Mandat au sieur Besuchet, fermier de Morteau et Montbenoît, de payer 180 l. aux religieux de ce dernier monastère, pour l'entretien de la sacristie, 1710 ; — distribution d'aumônes aux pauvres de Gilley, 1711 ; — prêt de 5,256 l., par le séminaire, à l'archevêque, 1713 ; — 2,000 l. données à l'archevêque, par M. de

Marnix, infirmier de l'abbaye royale de Saint-Claude, à condition que le prélat s'emploierait à obtenir du Roi la permission de bâtir le couvent des capucins d'Orgelet ; — marché de maçonneries aux moulins de Montbenoît ; — contrôles de ventes et échanges, 1716 ; — état de voitures faites par le fermier de la Grange du Bois-de-Ban ; — comptes du sieur Besuchet, 1718 ; — nettoyage du chœur de Montbenoît, 1719 ; — réparations diverses, 1719-1723.

G 1006. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 63 papier.

1521-1719. — *Succession de Grammont (succession Henriet, titres de famille)*. Contrat de mariage de Claude Boillod, de Montlebon, et de Suzanne Cuche, 1521 ; — vente de 3 journaux de terre à Pontarlier, par Jacques Richard, à Claude Duprel, 1537 ; — autre par Mathey Tissot à Claude Bérard, 1548 ; — accensement fait par frère Besançon, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, gouverneur de la maison du Temple de Salins, de terres à Vuillecin, à Vienet de La Fontaine, 1551 ; — traité de mariage de Marguerite Henriet et de Jean Tissot, d'Arçon, 1558 (orig. et cop.) ; — achat d'héritages, 1590-1632 ; — inventaire d'héritages de François Henriet, décédé le 30 juin 1634 ; — procès, 1644-1719 ; — traité pour le voiturage des bosses de sel, passé avec François Grenu, de Genève, par Antoine Henriet, 1644.

G 1007. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 31 pièces papier
(dont 1 cahier de 19 feuillets).

1649-1657. — *Succession de Grammont (succession Henriet, titres de famille)*. Vente par le fondé de pouvoirs du baron de Watteville, à Antoine Henriet, marchand de Pontarlier, « du prel des Grottes, » territoire d'Ouhans, 1650 ; — partage entre Antoine Henriet et Marguerite Baverel, veuve de Claude Baverel, 1649 ; — sentence arbitrale entre Antoine Henriet et Jean Braillard et consorts, 1651 ; — liquidation Henriet, 1653-1696 ; — lettre du sieur Guynand, de Colombier, à M. Henriet, amodiateur de Montbenoît, 1657.

G 1008. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 82 papier (dont 2 cahiers de
77 pages et 39 feuillets).

1658-1714. — *Succession de Grammont (succession Henriet, titres de famille)*. Constitution de rente au profit d'Antoine Henriet, 1658 ; — traité de mariage entre Nicolas Dubois, de Pontarlier, apothicaire, et Marguerite-Ignace Henriet, 1672 ; — sentence arbitrale entre les diverses branches de la famille Henriet, 1674 (2 exempl.) ; — constitutions de rente et traités divers, 1674-1714 ; — arbre généalogique de Jean-François Henriet, 1714.

G 1009. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 65 pièces papier, 3 plans.

1719-1767. — *Succession de Grammont (succession Henriet, titres de famille)*. Transaction entre M. Arnoux, directeur du séminaire, et François-Hyacinthe Marguier, d'Aubonne, 1719 ; — vente par le séminaire et M. Marguier, d'Aubonne, au procureur Bévalot, de l'échute Henriet, à Arçon, 1719 ; — compromis, transactions et partages consentis par le séminaire, 1719-1767.

G 1010. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 78 pièces papier (dont 3 cahiers
de 40, 14 et 12 feuillets).

1638-1683. — *Succession de Grammont (succession Henriet)*. Procès soutenu par Antoine Henriet contre François Lapie et Mareschal, amodiateurs de la saunerie de Salins. Copie du traité

passé entre Antoine Henriet et Antonio Sarmiento de Acunha, du Conseil de la maison du Roi et son ambassadeur de Venise, pour rendre à Salins, en juillet, 5,000 émines de « melsel » ou blé de montagne, 1638, 19 juin ; — contrats des chariots fournis pour la conduite des grains ; — estimation des chevaux ; — comptes, correspondances, etc., 1640-1652 ; — compte des fournitures du magasin du Souillot, pour lequel M. Lepie doit à Antoine Henriet 4,233 fr. 10 gr. 16 d. ; — procès, procurations, mandements, 1653-1683.

G 1011. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 53 pièces papier (dont 6 cahiers de 21, 12, 12, 28, 19 et 47 feuillets et 1 imprimé).

1686-1710. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.)* Procès relatif à la perte des chevaux pris en 1638 par les Suédois (suite). Factum pour les sieurs Henriet, de Pontarlier, 1686 ; — interrogatoires et requêtes, inventaires, productions et dépenses, 1687-1700 ; — requête au parlement par Claude-Marie Lapie, veuve de Sébastien Dechaise, Jeanne Lapie, épouse de Jérôme Boutechoux, de Salins, seigneur de Chavanne, écuyer, Claude-Françoise Lapie, épouse de Vincent Matherot, seigneur de La Barre, lieutenant général au bailliage de Dole, 1701.

G 1012. (Liasse.) — 100 pièces papier.

1643-1720. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.)* Procès divers soutenus par : Antoine Henriet, contre Didier Baverel, fils de feu François (en décret), 1643-1644 ; — Antoine Henriet contre Jérôme Morel, 1651-1660 ; — les enfants Henriet contre la veuve Bresselet, appelée en garantie, 1652-1688 ; — les mêmes contre la Chambre des comptes, au sujet du bail de la seigneurie de Joux, 1652-1693 ; Jean-Baptiste Lièvreumont contre Françoise Beau, veuve de Hugues Tournon, écuyer, 1653 ; — les enfants Henriet contre le baron de Thoraise et la dame sa mère, 1653-1720.

G 1013. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 78 pièces papier, 1 sceau.

1672-1700. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.)* — Procès soutenu par Antoine Henriet, docteur ès droits, et Jean-François Henriet, tant en leur nom qu'en celui de leurs frères et sœurs, contre Guillaume Roussel, de Maison-du-Bois, au sujet de la Grange de la Bouquetan, etc., tant devant le bailliage de Pontarlier que devant le Parlement de Besançon.

G 1014. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 72 pièces papier (dont 2 cahiers de 47 et 14 feuillets), 2 sceaux.

1663-1697. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.)* Procès soutenu par Antoine Henriet contre Marguerite Mouchet, veuve de Sébastien Simon, de Goux-lez-Usiers, en matière de décret et collocation de biens.

G 1015. (Liasse.) — 51 pièces papier, 2 sceaux.

1665-1716. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.)* Procès en matière successorale entre Jean-François Henriet, Ignace-François Henriet et Antoine-François Henriet, leur neveu, docteur en médecine, et Catherine Ignace Henriet, femme autorisée de Nicolas Dubois ; — copie du testament d'Antoine Henriet, de Pontarlier, marchand, 1665 ; — copie du testament de Nicolas Dubois, 1705 ; — inventaire du mobilier de ce dernier, 1716.

G 1016. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 59 pièces papier (dont 1 cahier de 15 feuillets).

1675-1701. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.)* — Procès soutenu devant le parlement de Dole par Jean-François Henriet, fils et héritier d'Antoine Henriet, contre Claude Courlet au sujet d'une rente, 1675-1677. — Autre par le même, ses frères et sœurs, contre Alexandre Courlet, 1676 ; — autre par la confrérie de la Croix de Pontarlier contre Jean-François Henriet, v. 1680 ; — autre par Jeannette Petitot, veuve Henriet, contre Pierre-Étienne Bouhéliet, d'Ormans, au sujet de la succession de la demoiselle Bouhéliet, 1683-1687 ; — autre par les héritiers d'Antoine Henriet contre Marguerite Mouchet, femme d'Antoine Michel, de Sombacourt, 1685-1706 ; — autre par Antoine Henriet, docteur ès droits, contre Jean-François Girod, marchand à Pontarlier, 1687 ; — autre par Antoine-François Henriet, chirurgien, demeurant à Pontarlier, contre Claude Genre-Touquet, des Fourgs, 1698-1700 ; — lettre du sieur Mathon, de Salins, au procureur Cornier, du présidial de Salins, 1701.

G 1017. (Liasse.) — 21 pièces parchemin, 39 pièces papier (dont 1 cahier de 20 feuillets).

1534-1706. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.) Arçon.* Vente d'une pièce de terre « en Courbe Duellin, » faite par Jean Carondelet, archevêque de Palerme, abbé commendataire de Montbenoît, à Girard Magain, 1534 ; — achat par Nicolas Franchet, de Pontarlier, écuyer, de deux journaux de terre, de Claude et Pierre Labourel, d'Arc, frères, 1573 ; — achat, échanges et partages de terres à Arçon, 1576-1659 ; — amodiation de la grange d'Arçon par les héritiers d'Antoine Henriet, 1671 ; — procès soutenu par Alexandre Courlet, docteur ès droits, contre l'abbé de Montbenoît, au sujet de terres à Arçon, 1681 ; — autre procès soutenu devant le bailliage de Pontarlier par Claude Antoine et Jean-François Henriet et consorts, contre Claude Marguet dit Le Mas, d'Arçon, v. 1680 ; — pièces relatives au domaine de la famille Henriet, 1684-1713.

G 1018. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 15 pièces papier.

1534-1704. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.) Arc-sous-Cicon.* Ventes et échanges de terres, 1534-1680. — *Aubonne et Saint-Gorgon.* Amodiation des dîmes par Antoine Henriet, amodiateur des revenus de Montbenoît, 1657. — *Bugny.* — *Chaffois.* Achats et échanges, 1565-1622.

G 1019. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 32 pièces papier, 2 sceaux.

1483-1712. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.) Doubs.* — *Frasne.* Achat d'une pièce de terre par Guillaume Alix, de Marguerite-Ignace Henriet, 1712. — *Gilley.* Procédures, 1662-1710. — *Goux-lez-Usiers.* Ventes, achats et transactions, 1483-1712. — *Hauterive.* Vente de terre, 1661. — *Hôpitaux-Neufs.* Autorisation donnée par les officiers de la maison de Chalon à Claude Paquette, de tenir en banalité une pièce de terre lieu dit « ès Cerniers, » 1653. — *La Chaux.* Amodiation de la Grange de la Chaux par Antoine Henriet à Claude Marguet, d'Arçon, 1650. — *La Longeville.* Échange de terres, 1660.

G 1020. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 72 pièces papier, 1 sceau.

1567-1713. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.) La Cluse.* Procès soutenu par

Jean-François Henriet contre Claude Verchet, amodiateur de la papeterie de Joux ; transactions, traités et procédures, 1614-1690. — *Les Fourgs*. Achats, échanges et amodiations de terres, 1567-1713.

G 1021. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 51 papier.

1562-1714. — Succession de *Grammont*. (*Succession Henriet*.) *Lièvremont*. Amodiations de terres, 1608-1658. — *Lods*. Vente d'une pièce de pré « au Pré Pertusier, » par François Richard, de Lods, à Huguenin Bévalet, de Nods, 1630. — *Maison-du-Bois*. Procès soutenu par Didier Roussel contre les Annonciades de Pontarlier, 1697-1713. — *Montflovin*. Partages faits entre Henri et Nicolas Grillon, 1635 ; — bail de terres par Jean Maillard à Antoine et Étienne Bonnet, 1710. — *Montperreux*. Extraits baptistaires concernant la famille Girard, 1607-1660. — *Nods*. Ventes de terres, 1562-1600. — *Ouhans*. Contrats de ventes et échanges de terres, 1634-1644 ; — traité fait entre Antoine Henriet, de Pontarlier, et les habitants d'Ouhans, par lequel ces derniers prennent à leur charge tous les jets et répartements qui se feront sur le Rang des Rongeux, 1648 ; — procédures diverses, 1648-1714.

G 1022. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 55 pièces papier (dont 3 cahiers de 12, 16 et 15 feuillets), 2 sceaux.

1538-1713. — Succession de *Grammont*. (*Succession Henriet*.) *Oye-et-Palet*. Procès soutenu par les ayants cause d'Antoine Henriet, ancien amodiateur de la seigneurie de Joux, contre Étienne Court, amodiateur des moulins d'Oye, 1666 ; — autre procès intenté par M. Henriet, curé de Notre-Dame de Pontarlier, contre Jean Gérard, d'Oye, pour droits paroissiaux, 1691-1693. — *Pontarlier*. Procès de Marguerite Mouchet, veuve Simon, contre la commune de Pontarlier, 1665-1676 ; — documents relatifs à la chapelle des Bévalet à Pontarlier, 1702-1733. — *La Rivière*. — *Sombacourt*. — *Val de Morteau*. Exploits de décret sur les biens de feu Pierre et Jean Guyot, des Monts Bobiliers, 1692. — *Val d'Usier*. Achats et ventes de terres, états de terres, amodiations, 1600-1713.

G 1023. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 59 pièces papier.

1297-1725. — Succession de *Grammont*. (*Succession Henriet*.) *Val d'Usier*. Procès soutenu par Marguerite Mouchet, veuve du sieur Simon et femme de Claude Merceret, devant la Chambre de justice de Besançon, contre les sieurs Leschernole et Guillaume Baud, 1644-1696. — *Vernierfontaine*, 1637. — *Verrières-de-Joux*. Copie de l'acte d'abergement des Verrières-de-Joux concédé par Pierre de Byoley, seigneur de Joux, 1297 ; — achats de pièces de terre, 1583-1588 ; — procès du procureur de la seigneurie de Joux contre les habitants des Verrières, 1627-1642 ; — procès divers, 1646-1725. — *Ville-du-Pont*. Achat au profit d'Antoine Henriet d'une pièce de terre « en la Bosme », 1660. — *Vuillecin*. Vente de terre, 1610-1687.

G 1024. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 101 pièces papier (dont 2 cahiers de 12 et 14 feuillets), 5 sceaux.

1655-1704. — Succession de *Grammont*. (*Succession Henriet*.) *Val d'Usier* (suite). Procès soutenu devant le bailliage de Pontarlier, d'abord devant le parlement de Besançon, ensuite par Jean-François et Antoine-François Henriet et consorts, contre les bénédictins du prieuré de Mouthier-Hautepierre, au sujet de fonds et héritages au Val d'Usier, particulièrement à Goux-lez-Usier.

G 1025. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 86 pièces papier, 1 cachet.

1560-1737. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.) Rentes et cheptels.* Constitutions de cens sur divers particuliers et divers fonds, 1560-1657 ; — reconnaissance par Michel et Alexandre Moulgam, d'Arçon, d'un cheptel du bétail par eux dû à Antoine Henriet, de Pontarlier, 1658 ; — autre par Claude Regnaud, de Goux-lez-Usier, 1665 ; — obligations et cessions, 1670-1737.

G 1026. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 34 pièces papier, 1 sceau.

1703-1714. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.)* Procès soutenus par l'archevêque François-Joseph de Grammont contre Jean-Baptiste Durand et Antoine Crétenet, de Pontarlier, fermiers de l'abbaye de Montbenoît et du prieuré de Morteau, 1703-1710 ; — autre soutenu par l'intendant de l'archevêque, M. Jean Jaloux, contre le sieur Maigrot, vigneron à Besançon, 1707 ; — autre soutenu par l'archevêque contre Claude-Joseph Damotte et consorts, en matière de décret, devant le bailliage de Besançon, 1711-1712 ; — autre par le même contre Alexandre-François Miroudot, devant la même juridiction, en matière de saisie de biens, 1711-1714.

G 1027. (Liasse.) — 96 pièces papier (dont 15 cahiers de 12, 14, 18, 14 et 13 feuillets).

1692-1729. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.)* Procès soutenu par le séminaire contre Hyacinthe-François Marguier d'Aubonne, amodiateur des revenus de Montbenoît, en reddition et régularisation de comptes, devant le bailliage de Pontarlier. État de paiements faits à l'évêque de Philadelphie, par Marguier, 1696 ; — avis des consorts d'Orival et Petitcuenot en faveur du séminaire, 1710 ; — état des blés reçus par M. Marguier, seigneur d'Aubonne, 1710-1714 ; — procédures, défenses et conclusions devant les bailliages de Besançon et de Pontarlier, 1726-1729.

G 1028. (Liasse.) — 29 pièces papier (dont 6 cahiers de 18, 21, 17, 21, 17 et 18 feuillets).

1729-1730. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.)* Procès soutenu par le séminaire contre M. Marguier d'Aubonne (suite). Sentence préparatoire du bailliage de Pontarlier, au profit du séminaire, 1729 ; — requêtes d'emplois, compulsaires, adjonctions ; — sentence définitive frappée d'appel ; — nouvelles productions, 1730.

G 1029. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 38 pièces papier (dont 7 cahiers de 60, 32, 18, 12, 29, 37 et 9 feuillets).

1730-1735. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.)* Procès soutenu par le séminaire contre M. Marguier d'Aubonne (suite). Appel porté au parlement de Besanson par Marguier, 1730 ; — arrêt définitif confirmant au profit du séminaire la sentence de Pontarlier ; — désistements, vacations et salvations, 1731-1735.

G 1030. (Liasse.) — 25 pièces papier (dont 6 cahiers de 19, 33, 33, 24, 14 et 16 feuillets).

1728-1734. — *Succession de Grammont.* Procès soutenu par le séminaire contre les intendant

et fermier Jean Jaloux et François-Hyacinthe Marguier, en matière de reddition de comptes, devant le bailliage de Besançon ; — mémoires, requêtes d'emplois, contredits, inventaires de pièces.

G 1031. (Liasse.) — 38 pièces papier (dont 1 cahier de 24 feuillets).

1694-1729. — *Succession de Grammont.* Procès soutenus par le séminaire contre Pierre-François Voynnet, maire à Montbenoît, en reddition de comptes de ce qu'il a touché de l'hoirie, 1694-1729 ; — contre le sieur Berlin, ancien juge à Montbenoît, pour même objet, 1702-1720 ; — contre les sieurs Besuchet, ancien fermier de la terre de Morteau, et Veillard, 1703-1723.

G 1032. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 67 pièces papier
(dont 1 cahier de 12 feuillets).

1714-1746. — *Successions de Grammont et Henriet.* Procès soutenus par le séminaire contre Joseph Boissaux, de Pontarlier, 1714-1725 ; — contre la veuve Gloriod et consorts, de Pontarlier, 1716-1725 ; — contre Jean-François Miget, avocat du roi, à Pontarlier, 1717 ; — contre les dames de Battant, à Besançon, 1718 ; — contre Antoine-Joseph Guétand et Étienne-Ignace Girod, à Pontarlier, 1726-1728 ; — contre Anne Vernier, femme Simon, à Pontarlier, 1727 ; — contre Antoine Fauconnet, des Fresses, 1727-1734 ; — contre François-Joseph Maillard, avocat à Pontarlier, 1727-1746 ; — contre Honoré-François de Grimaldi-Monaco, archevêque de Besançon, 1732.

G 1033. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 92 pièces papier,
1 sceau.

1604-1680. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.)* Comptabilité. Quittance de 15 fr. légués aux Capucins de Pontarlier, payés par Claude Henriet et frère Apollone, 1604 ; — paiements faits par Claude Henriet comme acquéreur des biens d'Antoine Lièvreumont, 1608 ; — quittance de 6 l., prix du sceau du testament de Jeanne Bévalet, mère d'Antoine et Claude Henriet, 1634 ; — legs payés aux diverses confréries pieuses de Pontarlier, au nom de Jeanne Bévalet, 1625 ; — autre à la maison des Jésuites de Pontarlier, 1627 ; — amodiation de la seigneurie de Joux, de la Chambre des comptes, par Antoine Henriet, 1646 ; — compte de la recette des contributions extraordinaires du château de Joux, rendu par Antoine Henriet, 1650 ; — achat d'un poinçon de vin rouge, de 70 channes, à 17 blancs la channe, par François Henriet, 1654 ; — état des graines achetées à Yverdon, Avanches, Morges et Vautravers par Antoine Henriet, 1641-1660 ; — compte fait entre les héritiers d'Antoine Henriet et Jean Grandsimon, granger à la Chaux-d'Arçon, 1671 ; — mémoire de charrois faits par ce dernier, 1675 ; — règlement de divers comptes avec le même, 1680.

G 1034. (Liasse.) — 104 pièces papier.

1681-1720. — *Succession de Grammont. (Succession Henriet.)* Comptabilité : quittance de blé donnée à Guillaume Baud, d'Usier, par dom Prosper Depierre, religieux de Mouthier, 1681 ; — autres par dom Romain Benoist, cellérier de Mouthier, 1685-1686 ; — quittance de rétribution de 50 messes, donnée à M^{lle} Henriet par le P. Pierre Vermot, minime d'Ornans, 1693 ; — quittance de blé donnée à Nicolas Perrier, granger de M. Henriet à Usier, par dom Benoît Varin, 1701 ; — quittance de 1,683 l. 5 s. en quatorze billets de banque (numérotés de 4859 à 1369583) donnée par le receveur des consignations du parlement à Simon Bournel, de Chez-les-Maillots (Val de

Morteau), 1720.

G 1035. (Liasse.) — 82 pièces papier.

1676-1731. — *Succession de Grammont. Prieuré de Jussey.* Quittance de 500 fr., dot de son anniversaire, donnée à Antoine-Pierre I^{er} de Grammont par le chapitre métropolitain, 1676 ; — prêt de 400 écus blancs par le prélat à ses neveux le chevalier de Grammont et le comte de Fallon, 1689 ; — obligation de 60 messes souscrite au profit de M. Dumont, prieur, de Jussey, par frère Félix, gardien des capucins du lieu, 1701 ; — honoraires payés aux chirurgiens de Jussey ayant soigné le prieur pour une fracture à la tête ; — quittance de 300 louis d'or donnée par M. de Levier au comte de Grammont-Fallon pour paiement de sa commission d'une compagnie de dragons, 1681 ; — quittance de 37 l. 10 s. pour cote du prieuré de Jussey, donnée au séminaire de Besançon par le secrétaire de l'abbé de Cherlieu, l'un des commis de Messieurs du clergé, 1718 ; — quittance semblable de 77 l. par le prieuré de Champlitte.

G 1036. (Liasse.) — 53 pièces papier.

1527-1768. — *Succession de Grammont. Prieuré de Morteau.* Copie d'accensement des moulins de Plainmont fait par Antoine de Vergy, prieur de Morteau, archevêque de Besançon, 1527 ; — mandat-quittance de 1,032 l., signé par François-Joseph de Grammont, au profit du marchand Janson, de Besançon, 1705 ; — marché de construction passé au prieuré de Morteau entre les bénédictins et des maçons, 1665 ; — procès soutenu devant l'officialité par les habitants de Cornabey, protestant contre leur rattachement à la paroisse de Grand'Combe, démembrée de celle de Morteau, 1669 ; — délimitation de prés appartenant au séminaire, sis à Morteau, 1703 ; — amodiation de la seigneurie de Morteau faite par l'archevêque de Besançon aux sieurs Roussel, Rolet et Cupillard, pour le prix total de 13,150 fr., 1710 ; — frais de table de l'abbé de Grammont, durant ses séjours à Morteau, 1718-1720 ; — vente de pièces de terre aux Gras, 1738 ; — avis du professeur Seguin, à propos de la réparation du chœur de l'église de Morteau, 1751 ; — devis estimatif de réparations à faire au prieuré ; — reconnaissance des réparations à faire, 1756 ; — procédures intentées par le séminaire et les missionnaires de Beaupré contre le sieur Parguey, fermier du prieuré de Morteau, 1758.

G 1037. (Liasse.) — 82 pièces papier.

1704-1740. — *Succession de Grammont (Morteau).* Comptabilité : quittance de 316 l. 13 s. donnée par l'intendant Jaloux à Guillaume Lonchamps, amodiateur à Eysson, 1704 ; — solde de réparations au prieuré de Morteau, par les soins du séminaire, 1718 ; — convention avec le couvreur Antoine Balande pour les toitures du prieuré et de la chambre de la prison, 1720 ; — liquidation de ces travaux, 1721 ; — Serrurerie, 1722 ; — lettre du sculpteur Sire, déclarant avoir reçu 27 l. « pour avoir remis en place la statue de Carondelet qui estoit toute en pièces, dont je les remis et bien rapiécé, tant que les MM. de Montbenoît en estoient contents, » 1725.

G 1038. (Liasse.) — 15 pièces papier (dont 2 cahiers de 29 et 65 feuillets).

1738-1763. — *Succession de Grammont.* Acte de partage des capitaux de rente, cédules et obligations provenant de la succession de l'archevêque François-Joseph de Grammont, fait par Claude-Lazare Richard, curé de Saint-Pierre et doyen de Sixte, et Claude-François Mareschal, curé de Saint-Jean-Baptiste, entre le séminaire et les missionnaires de Beaupré, 1738 ; — compte

rendu par Pierre Legros, directeur du séminaire, des sommes qu'il a touchées de la succession d'Antoine-Pierre de Grammont, en son vivant archevêque de Besançon, et des dépenses de cette succession faites tant au nom du séminaire qu'au nom des missionnaires de Beaupré. Recette (provenant surtout de ventes mobilières), 260, 633 l. 12 s. — Dépense : frais funéraires, aumônes, gratifications, fondations, dettes, procès, réparations, 85,172 l. 19 s. 2 d. Net : 175, 460 l. 12 s. 10 d. Comptes de détail et brouillons, 1743-1763.

G 1039. (Liasse.) — 14 pièces papier (dont 1 cahier de 9 feuillets).

1757. — *Succession d'Antoine-Pierre II de Grammont. Mobilier.* Catalogue de la bibliothèque de l'archevêque, Bannier, Histoire des cérémonies religieuses ;... Baronius, Annales ecclésiastiques ;... Fleury, Histoire ecclésiastique ;... Bollandistes, *Acta sanctorum* ;... *Pontificale romanum* ;... *Ceremoniale episcoporum* ;... un vieux bréviaire d'Antoine-Pierre de Grammont en 4 vol. in-12. — Le séminaire a en la bibliothèque pour 2,700 l. ; — chapelle du prélat, valeur : 1,612 l. 10 s., plus 677 l, plus 3 bagues, 260 l. ; — Meubles attribués au séminaire et à la mission de Beaupré ; — ornements gardés par l'archevêque de Choiseul, successeur d'Antoine-Pierre.

G 1040. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 15 pièces papier.

1652-1725. — *Succession d'Antoine-Pierre II de Grammont. Rentes.* Grosses de rentes : de Jean Jaloux, sur l'archevêque Antoine-Pierre II, alors grand archidiacre de Besançon, 1718 ; — autre du même, 1719 ; — autre de 1720 ; — autre au capital de 2,000 l. de Jean-Baptiste Maire, sur l'archidiacre Antoine-Pierre, 1722 ; — autre au profit du chanoine Hugon (capital 2,660) sur le même ; — autre (capital 1,500 l.) au profit de Jean-Claude Tirode, marchand à Besançon, sur le même, 1732 ; — autre (de 1,500 l.) au profit des Bénédictines de Besançon, sur l'archevêque, 1735 ; — autre (2,009 l.) au profit du même sur le même, 1736 ; — état de rentes de la succession ; — Cuilibets, ou quote-part de distributions capitulaires, de l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont, 1733-1753 (imprimés avec armoiries du chapitre en tête, remplis à la main).

G 1041. (Liasse.) — 67 pièces papier.

1741-1773. — *Succession de Grammont. Comptes.* Achat de 4 chevaux achetés à Morteau, 1,080 l., 1741 ; — état des maisons de Morteau, incendiées, 1747 ; — secours aux incendiés de Morteau du 27 janvier 1749 ; — secours envoyés de Paris aux mêmes ; — prix de 8 milliers de foin livrés à l'archevêché, 160 l., 1751 ; — comptes particuliers de la succession de l'archevêque, par M. Laude, 1754-1755 ; — quittance d'amortissement de la mission fondée à Gy, 1755 ; — compte dressé par Jacques Laude, économiste de la mission, des denrées, sommes d'argent, effets, provenant de la succession de Grammont dont il doit être fait état au séminaire ; — transaction avec le fermier de Gy, M. Rigney, pour le couvert de la grangerie de Gy, 1756 ; — comptes de détail des sieurs Laude (de la mission), et Legros (du séminaire) 1757-1762. — La part de l'hoirie revenant au séminaire s'élève à 88,361 l. 16 s. 5 d., 1773.

G 1042. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 46 pièces papiers,
8 sceaux.

1578-1774. — *Succession d'Antoine Perrenot, curé de Vercel.* Constitutions de cens et rentes au profit de membres de la famille Perrenot, 1578-1669 ; — remontrances des familiers de

l'église de Vercel au chapitre de Besançon, touchant l'installation faite en leur ville d'un couvent de Franciscains du tiers ordre, 1658 ; — réponse du chapitre sur l'installation desdits Récollets ; — traité entre Antoine-Perrenot, curé de Vercel, et Hyacinthe de Belot, seigneur de Chevigny, la Verrière, etc., au sujet de la dotation de la chapelle du Nom de Jésus, 1662 ; — donation aux Ursulines de Besançon par Antoine Perrenot, 1664 ; — traité fait par le séminaire avec les Jésuites de Besançon, au sujet de la succession d'Antoine Perrenot, 1667 ; — fondation faite par ce dernier en l'église des Ursulines de Besançon ; — fondation d'un anniversaire par le même en l'église de Vercel ; — requête des directeurs du séminaire à l'archevêque au sujet de la mission de Vercel, fondée par Antoine Perrenot, 1713 ; — catalogue des livres qu'Antoine Perrenot a mis aux mains de M. Durnel, directeur du séminaire ; — inventaire des papiers de M. Perrenot.

G 1043. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 38 pièces papier,
1 sceau.

1597-1720. — *Succession de Pierre Durnel, directeur au séminaire.* État des terres appartenant à Jacques Bretene, de Saint-Ferjeux, 1597. Achat d'une maison, rue de Battant, par Richard Durnel, chapelier, 1622 ; — autorisation de se faire enterrer en l'église Sainte-Madeleine, du côté de l'autel Saint-Ferréol et Saint-Ferjeux, où est enterré Richard Durnel, accordée par le chapitre à François et Claude Durnel, chapeliers, 1623 ; — traité de mariage entre Claude Durnel et Jeanne d'Amondans, 1651 ; — achat d'une maison sise rue du Grand-Battant, par François Durnel, chapelier, au décret de Mougins, Thomas, fourbisseur, 1662 ; — partage de fonds, héritages et rentes trouvés en l'hoirie de François Durnel, 1683 ; — partage de fonds et héritages délaissés par Pierre Durnel, directeur au séminaire de Besançon, 1693 ; — transaction entre Jean-François Durnel et Jeanne-Denise Durnel, sa sœur ; — traité de mariage entre Claude-Joseph Vaufflard et Jeanne-Denise Durnel, 1697 ; — traités divers et contrats de rente, 1699-1720.

G 1044. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 219 pièces papier,
1 sceau.

1632-1773. — *Succession de Jean-Pierre Beau, curé de Mailley.* Donation faite aux Ursulines de Besançon, par Isabeau, fille de Louis Beau, 1632 ; — donation de Pierre Beau, prêtre, au profit de Claude-Étienne Beau, 1643 ; — donation universelle à cause de mort, faite par Isabeau Beau, 1646 ; — donation faite par J.-Pierre Beau, curé de Mailley, aux habitants dudit lieu, 1663 ; — inventaire du mobilier du curé de Mailley, 1673. — *Succession de Claude-René Mourot, curé de Leugney.* Obligation au profit de Claude-René Mourot sur Denis et Henri Gullaud, 1681 ; — enquête sur la vente du mobilier du feu curé de Leugney, 1688 ; — traité passé entre le séminaire et Siméon Mourot au sujet de l'hoirie du feu curé de Leugney, 1692 ; — liquidation de l'hoirie du curé de Leugney.

G 1045. (Liasse.) — 54 pièces papier (dont 1 cahier de 10-80 feuillets).

1667-1749. — *Succession de l'ermite de Conliège (Jean-Baptiste Petite, religieux camaldule).* Inventaire du mobilier de la bibliothèque et des autels de l'ermitage, 1667. — *Succession de Louis-Nicolas Poix, curé de Ronchaux.* Catalogue de la bibliothèque du curé de Ronchaux, 1679 ; — manuel des rentes dues au curé de Ronchaux et à sa succession, 1703-1745 ; — testament du curé, 1706 ; — partage des rentes du curé Poix entre le séminaire et la mission, 1710 ; — partage de maison, grangeage et écurie de Brères entre les mêmes, 1749.

G 1046. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 196 pièces papier (dont 2 cahiers de 12 et 40 feuillets), 5 sceaux.

1690-1729. — *Succession de François Fournier, curé de Noidans-le-Ferroux.* Mercuriale du blé dressée par la mairie de Vesoul, 1690-1712 ; — obligation de 88 fr., constituée au profit du curé de Noidans, par-devant l'ingénieur dudit lieu, 1694 ; — autre par Didier Barrillet, dudit lieu ; — autres, 1695-1700 ; — prêt de 56 louis d'or aux Visitandines de Besançon, par François Fournier, 1703 ; — procédures soutenues par le curé de Noidans, devant diverses juridictions, 1703-1713 ; — inventaire des rentes et obligations appartenant au feu curé de Noidans, 1717 ; — procédures en saisie pour Messieurs de l'hôpital, du séminaire et du Saint-Esprit de Besançon, 1717-1729.

G 1047. (Liasse.) — 72 pièces papier (dont 3 cahiers de 24, 14 et 27 feuillets).

1693-1786. — *Succession de François Roux, curé de Charcier.* Constitution d'une rente de 650 fr. (principal 13,000) cédée par Chrysostome Roux, de Ménétrux-en-Joux, et François Roux, son fils, prêtre curé de Saint-Sorlin, à Étienne-François Simon, lieutenant général du bailliage d'Orgelet, 1693 (cop.) ; — procédures soutenues, par le séminaire contre ledit curé de Charcier, 1712-1735. — *Legs de G. Ferriot, prieur de Saint-Germain et curé de Jallerange.* Capitaux de rente représentant 1,000 l., représentant la nourriture des prêtres qui font des retraites au séminaire, 1704. — *Succession Chandiot.* Abandon au séminaire de la jouissance de deux vignes à Calmoutier et Remiremont, par le sieur Chandiot, qui en avait l'usufruit par suite du testament de son frère, Jean-François Chandiot, 1709. — *Succession de François Girod, supérieur du séminaire.* Convention passée entre le séminaire, Antoine et Claude Girod, de Mignovillard, et autres touchant l'hoirie du directeur, 1725 (2 copies). — *Succession de Charles Dornier, directeur des Annonciades de Pontarlier.* Procès au sujet de cette succession entre le séminaire et Jeanne Bévalet, épouse autorisée du sieur Vernier, ancien notaire à Morteau, 1733 ; — transaction entre les parties. 1734. — *Legs de Claude Rouget, de Menotey.* Requête des directeurs du séminaire à l'archevêque, pour obtenir un nouveau règlement de cette fondation, 1736. — *Succession de Nicolas Arnoux, directeur.* Transaction du séminaire avec les héritiers naturels, 1741. — *Succession de Claude-François Roussel, curé de Villers-sous-Montrond.* Testament du sieur Roussel, 1770 ; — liquidation, 1755-1773. — *Succession de M. Grisot, directeur.* État des valeurs de la succession, 1772-1773. — *Don du cardinal de Choiseul.* Projet de l'établissement d'une communauté de vieux prêtres à Bregille sous le titre de saint François de Sales, 1773. — *Succession de Pierre Legros, directeur.* Liquidation, 1786.

G 1048. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 88 pièces papier, 1 sceau.

1635-1771. — *Fondation de Claude-François Jobelot, curé de Liesle.* Vente d'une rente de 7 fr. à Claude Jobelot, chanoine de Besançon, par Jean Jobelot le vieux, de Virey, 1635 ; — fondation de l'entretien d'un ecclésiastique au séminaire par le vicaire général Jobelot, 1686 ; — quittance de 7,000 fr. à cet effet ; — union au séminaire de la chapelle de Sainte-Croix en l'église de Sainte-Madeleine, 1688 ; — prise de possession de la chapelle de Notre-Dame, en l'église de Liesle, par Antoine-François Figurey, 1748. — *Fondation de Jean-François Ruty, curé de Boujailles.* Mémoires relatifs au legs de 7,000 fr. fait par ce curé et nomination des titulaires de la pension par les représentants de sa famille, 1654-1771.

G 1049. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 57 pièces papier.

1658-1768. — *Fondation de Claude Caire, curé de la Rivière.* Copie de la donation de 8,000 fr. faite par Claude Caire, 1658. — *Fondation de Jean-Baptiste Pétrey, baron d'Esclans.* Donation de 10,000 fr. au séminaire, 1658. — *Fondation de Jacques Mignot.* Distribution de l'aumône de Jacques Mignot à Vuillafans, 1598-1600 ; — inventaire des biens du docteur en médecine Jacques Mignot, 1602 ; — comptes de distributions de l'aumône des pauvres de Vuillafans confiée dès 1682 à Jean-Baptiste Joly, directeur au séminaire, 1712-1768.

G 1050. (Liasse.) — 81 pièces papier.

1671-1772. — *Fondation de Charlotte Varin, femme de Sébastien Millot, docteur en médecine.* Constitution d'une rente pour élever un séminariste, 1671 ; — liquidation et présentation de candidats, 1683-1772. — *Fondation de Sébastien Bulle, curé de Chailly,* 1688-1702. — *Fondation de Claude-René Mourot, curé de Leugney.* Présentation de candidats, 1696-1770.

G 1051. (Liasse.) — 59 pièces papier.

1709-1771. — *Fondation du chanoine Henri Perrinot.* Nominations de boursiers au séminaire, en vertu de cette fondation. — *Fondation de Claude Richard, curé de Maîche.* Testament de Claude Richard instituant légataires universels les missionnaires de Beaupré, et légataire de 8,000 fr. le séminaire, 1710 ; — difficultés et transactions au sujet du dernier legs, 1710-1741. — *Fondation de Charles Dagay, prieur de Clairvaux, et de Ferdinand Dagay, son frère.* Versement de 7,000 fr. entre les mains du directeur Nicolas Arnoux, 1711 ; — correspondances et présentations de boursiers, 1712-1771. — *Fondation de Denis Compagny.* Procédures, 1717-1718.

G 1052. (Liasse.) — 36 pièces papier.

1732-1782. — *Fondation de Jean-Baptiste Joly, directeur.* Comptes de la fondation faite en faveur des pauvres de Vuillafans par M. Joly, 1732-1782.

G 1053. (Liasse.) — 31 pièces papier, 1 sceau.

1746-1778. — *Fondation de M. Gaubert, prêtre,* 1746. — *Fondation de M. de Montureux.* Présentations aux deux places fondées par MM. Jobelot (v. G. 1048), 1750-1773. — *Fondation de M^{lle} Jeanne-Baptiste Coste.* Comptes d'une aumône en faveur des pauvres de Vuillafans, rendus de 1759 à 1781. — *Fondation du cardinal de Choiseul.* Copie du testament d'Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, archevêque de Besançon, portant legs au séminaire de Besançon des Homélies de Clément XI, un bréviaire ambrosien, deux burettes et la cuvette en vermeil de la chapelle, 1771.

G 1054. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 48 pièces papier.

1603-1743. — *Procès.* Procès soutenu par le séminaire contre frère François Guerrin, commandeur des commanderies des temples de Besançon et d'Arbois, 1735-1743 ; — contre Claude-Louis Tripart, de Velloreille, 1768-1769 ; — contre le chanoine Grosrichard, 1668-1695 ; — contre Jean-Baptiste, Claude et Françoise Belliard et François Gouthière, tuteur de Dominique et Anne Belliard, 1705.

G 1055. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 33 pièces papier.

1702-1777. — *Procès.* Procédures intentées par le séminaire : contre Suzanne et Claudine Arvisenet, de Besançon, 1702-1708 ; — contre Denis-Grégoire Pétremand, seigneur d'Amondans, conseiller au parlement, et Étienne-Françoise Dagay, 1706 ; — contre Anatoile Charpy, de Scey-en-Varais, 1712 ; — contre les Jésuites de Besançon, 1713-1722 ; — contre Claude-Baptiste Beau, secrétaire à l'Intendance, 1718 ; — contre le sieur Marguet, d'Arçon, 1721-1727 ; — contre Claude-François Aubertin et Claude Aubertot, de Gray, 1727 ; — contre Philibert-Joseph Favière, seigneur de Fontenelay, 1730-1752 ; — contre les missionnaires de Beaupré, 1732-1777.

G 1056. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 48 pièces papier,
1 cachet.

1733-1778. — *Procès.* Procédures suivies par le séminaire contre Claude Bouthiaud et Marguerite Henriet, 1733 ; — contre les habitants d'Émagny, 1734 ; — contre Claude-Joseph Devillers, procureur, 1735 ; — contre Georges Réon, tisserand à Velloreille-lez-Oiselay (saisie), 1735 ; — contre divers habitants de Roche, 1735-1749 ; — contre Charles Binétruy, prêtre, et Jean-Baptiste Binétruy, du Bassot, 1750-1785 ; — contre Claude Motay, de Marigna, 1751-1758 ; — contre les sieurs et demoiselles Pourtier, de Chauenne, 1751-1778 ; — contre Jean-Antoine de Frasne, 1759-1760.

G 1057. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 44 pièces papier (dont 1 cahier
de 24 feuillets et 2 imprimés).

1766-1791. — *Procès.* Procédures intentées contre : Charles-François Colin, de Besançon, 1766 ; — contre Jacques-Nicolas Bonnier, cordier, François Perrot et Jean-Baptiste Simard, 1772 ; — contre les habitants de Villers-sur-Port, 1773 ; — contre demoiselle Pouthier, veuve Bacoffe, de Byans, 1778 ; — contre les consorts Bernard, de Besançon, 1780 ; — contre François Gouget, de la Combeaux-Chiens, 1781-1784 ; — contre Philippe-Thérèse Mareschal d'Audeux, prieur de Laval, 1781-1791 ; — contre Antoine Marguier, d'Aubonne, 1785 ; — contre Claude-François Jeannin-Velier, du Theverot, 1785-1786 ; — contre Jean-Antoine Macheperin, marchand de vin, 1786-1787. — Rendu de procédures, 1730-1762.

G 1058. (Liasse.) — 70 pièces papier (dont 2 cahiers
de 23 et 20 feuillets et 5 imprimés).

1770-1785. — *Droits d'amortissement.* Déclaration du Roi pour le recouvrement des droits d'amortissement, de nouvel acquêt et de francs-fiefs, 1700 (factures de 15 p. in-fol. impr. chez Louis Rigoine, Besançon) ; — requête présentée en cette matière à l'intendant par les directeurs du séminaire, 1700-1702 ; — lettre de M. d'Armenonville à l'archevêque de Besançon ; — états de droits d'amortissement, réclamations du séminaire, 1721-1733 ; — vente de la maison canoniale de François-Joseph de Grammont à l'archevêché par le séminaire, 1736 (cop.) ; — requêtes au Roi et au contrôleur des finances en matière d'amortissement, 1737-1785.

G 1059. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 17 pièces papier
(dont 8 imprimés).

1700-1765. — *Impôts. Réclamations.* Quittance de 1500 pour augmentation de gages, 1700 ;

— arrêt du parlement de Besançon en matières pétitoire et de complainte, 1707 (impr.) ; déclarations du Roi, ordonnant que les ecclésiastiques et autres gens de mainmorte ne pourront acquérir au comté de Bourgogne aucuns biens-fonds sans en avoir obtenu permission par lettre du roi, 1731 (impr.) ; — lettres patentes sur arrêt, concernant ces mêmes acquisitions, 1738-1739 ; — lettre du séminaire au Roi, touchant ces acquisitions, v. 1738 ; — mémoires pour faire dispenser le séminaire de l'exécution de l'arrêt du conseil de 1738 ; — consultation donnée par les gens du Roi au parlement de Besançon, en faveur de cette doctrine, 1739 ; — requête du séminaire à l'Intendant, 1748 ; — édit royal supprimant le dixième établi par la déclaration de 1741 (impr.) ; — ordonnance de l'Intendant, Jean-Nicolas Mégret de Sérilly, concernant la levée du vingtième, 1750 (impr.) ; — déclaration du roi, portant création d'un second vingtième, 1756 (impr.) ; — supplique du clergé de Franche-Comté, signée Jouffroy, S. J., contre l'inégalité de répartition du don gratuit, v. 1756 ; — certificat de Jean Pierre Daclin, payeur des gages du parlement, 1765.

G 1060. (Liasse.) — 75 pièces papier.

1720-1791. *Comptabilité générale.* Déclaration du directeur, M. Arnoux, qu'une rente au principal de 15,000 fr. sur le sieur Roux, curé de Saint-Sorlin, appartient au séminaire quoique inscrite à son nom, 1720 ; — obligation de 600 l. sur Claude-Antoine Droz-Bertholet, des Élais (paroisse de Montbenoît), 1750 ; — autre sur Louis Barre et Jean Étiard, de Pelousey, 1751 ; — emprunt de 11,000 l. fait par Léonard Legros, entrepreneur de bâtiments à Faverney, d'Antoine Mareaul, laboureur audit lieu, 1756 ; — autres constitutions d'obligations, de 600 fr., sur l'avocat Froidot, 1760 ; — de 376 fr. sur Claude-François Marguier, des Jarrons, paroisse de Montbenoît, 1760 ; — de 1,000 fr. sur le notaire Simonin, 1762 ; — de 2,000 fr. sur Charles-Emmanuel, marquis de Saint-Moris, 1763 ; — de 686 fr. sur les Bouvart, de Valay, 1770 ; — de 8,063 l. sur Jean-Baptiste Berbey, directeur, 1781 ; — de 3,000 l. sur M. Raillard, de Vesoul, 1780 ; — de 482 l. sur Nicolas Millot, de Recologne ; — de 600 l. sur le séminaire, au profit de M. l'official Boudret ; — de 129 l. sur Philippe Marquis, 1791.

G. 1061. (Cahier.) — In-4 papier de 89 feuillets.

1747. — *Manuel de comptabilité.* Tables des recettes et dépenses du séminaire ; — recette des pensions des séminaristes ; — restes de pensions précédentes ; — retraites particulières ; — retraites sans payer, et sur les fondations ; — recette extraordinaire ; — dépense : vin payé ; — pain payé ; — viande de boucherie ; — viande maigre (pruneaux, morue, carpe, etc.) ; — entretien de maisons ; — meubles et autres fournitures ; — bois acheté ; — charbon ; — église, sacristie ; — papier, encre, plumes et livres ; — impositions de 1748 ; — argent avancé ; — vestiaire des directeurs ; — gages de domestiques ; — boulanger, dépense extraordinaire.

G. 1062. (Liasse.) — 5 pièces papier (dont 2 cahiers de 41 et 30 pages).

1770-1790. — *Comptes.* État de fonds du séminaire, 1771 ; — compte de la recette et de la dépense du séminaire du 11 novembre 1773 au 10 novembre 1774, rendu par Joseph Mercerot, directeur et économe du séminaire, à Mgr Raymond de Durfort, archevêque de Besançon ; — recette totale : 59,961 l. 15 s. 7 d. ; — dépense : 35,570 l. 17 s. ; — compte de la recette et de la dépense des vieux prêtres établis à Saint-Antoine du 20 août 1786 au 20 août 1788 Recette : 51,727 l. 7 s. 9 d. ; — dépense : 54,023 l. 17 s. 10 d.

G. 1063. (Liasse.) — 164 pièces papier (dont 1 cahier de 32 feuillets et 3 imprimés).

1676-1722. — *Comptabilité. Pièces justificatives.* Traité fait par le séminaire avec Antoine Savoye, du Val d'Aoste, comme domestique, 1676 ; — quittance de 267 fr. 6s. donnée par le sieur Reud, chanoine et chantre de Sainte-Madeleine, à M. Ferreux, chapelain des Clarisses, 1677 ; — autre de 105 l. donnée par François Tricalet à Frédéric Germain, directeur du séminaire, 1692 ; — autre de 100 l. donnée au séminaire par le sieur Brun, procureur de M. de Marnix, infirmier de Saint-Claude, 1717 ; — compte arrêté avec David Pernod, maçon à Vieilley, 1719 ; — carnet de recettes, 1720-1724 ; — mémoire des toiles livrées à M^{lle} Jault pour le séminaire, 1721 ; — imposition du clergé, 1722 (impr.) ; — état des sommes dues à Jolicard, marchand cierge ; — autre des sommes dues au quincaillier Martin.

G. 1064. (Liasse.) — 165 pièces papier.

1723-1730. — *Comptabilité.* Travaux faits au bâtiment du séminaire, 1723 ; — extrait du compte rendu par M. le directeur Arnoux ; — convention pour fourniture de carpe passée entre M. Humbert, procureur du séminaire, et Abraham Abre, 1725 ; — autre passé entre M. Bataillard, directeur, et Jacques Noël, boucher, pour fourniture de viande, 1727 ; — lettre de Philibert Tissot, de Sainte-Agnès, 1729 ; — mémoire de serrurerie ; — de menuiserie ; — imposition du clergé, 1730.

G. 1065. (Liasse.) — 81 pièces papier.

1731-1732. — *Comptabilité. Pièces de dépense.* Quittances d'achat de blé, 1731 ; — mémoire de l'ouvrage fait par Pierre et Claude Balleydier, serruriers ; — ouvrage de menuiserie fait par Fillieux ; — mémoire d'élain fondu par Cl. Varin, 1732 ; — lettre du sieur de Verre, de Salins.

G. 1066. (Liasse.) — 95 pièces papier (dont 8 imprimés).

1732-1733. — *Comptabilité. Pièces de dépense.* Achat de vendange, 1731 ; — mémoire d'ouvrages de serrurerie faits par le sieur Balleydier ; — capitation des domestiques du séminaire (impr.) ; — imposition du clergé ; — compte des objets de métal dus à la veuve Bouchet ; — fournitures de clouterie, par le sieur Devillers ; — autres travaux de serrurerie du sieur Balleydier.

G. 1067. (Liasse.) — 141 pièces papier (dont 6 imprimés).

1734-1735. — *Comptabilité.* Honoraires dus à Jean-Frédéric-Ferréol d'Orival ; — acquit d'une rente à M. de Villeparoy ; — ouvrage d'un tonnelier ; — paiement de maçonnerie à Humbert Dusable et Claude Devériat ; — travaux de menuiserie, 1734 ; — impôts de capitation et du clergé ; — marché pour le blanchissage du séminaire avec Antoine Le Brun et Simonne Valet, sa femme, 1735.

G. 1068. (Liasse.) — 162 pièces papier.

1736-1737. — *Comptabilité.* Blé acheté en 1735 ; — mémoire des travaux de vitrerie faits par Grandvullemin, lettre de P. Girard, curé de la Grand'Combe, rendant compte de l'amodiation de certains prés, 1736 ; — travaux de maçonnerie faits au séminaire ; — travaux de gypserie,

couverture, cheminées ; — travaux de serrurerie.

G. 1069. (Liasse.) — 73 pièces papier.

1737-1738. — *Comptabilité.* Pièces de dépense : Travaux faits au séminaire, 1738 ; travaux de vitrerie ; — de serrurerie ; fournitures d'hosties et blanchissage de linge d'église par les religieuses du Refuge ; — quittance de 6 l. d'une rente due aux Cordeliers de Besançon ; — mémoire du chirurgien Oudot, pour soins donnés au séminaire ; — quittance et mémoire de l'apothicaire Pourcheresse, 436 l. 3 s. ; — quittances d'un billet rentuel de 580 l. par M. Arnoux, directeur, à M. Menestrier, de Courcuire.

G. 1070. (Liasse.) — 87 pièces papier (dont 10 imprimés).

1739-1742. — *Comptabilité.* Comptes de vendanges, 1739 ; — imposition du clergé (impr.) ; — fournitures d'objets de métal par les frères Bouchet ; — obligation de 180 fr. souscrite par Antoine Lebrun, perruquier, et Simonne Valet, sa femme, au profit du séminaire, 1740 fr. ; — vendanges de 1741 ; — travaux faits au séminaire, par Charles Denéria ; — impositions de 1742 ; — impôts du clergé (impr.) ; — quittance de 100 l. léguées à la mission de Beaupré par M. Guillemin, supérieur du séminaire, signée du missionnaire Humbert.

G. 1071. (Liasse.) — 137 pièces papier.

1743-1747. — *Comptabilité.* Fournitures faites au séminaire par les religieuses du Refuge, 1743 ; — impositions ; — frais de bâtisse de l'église de Pin, contribution du séminaire, reçue par l'entrepreneur, Nicolas Vezy, et l'échevin de Pin, 1742 ; — quittance de 42 l. données à l'Aumône générale, 1743 ; — compte de l'apothicaire Pourcheresse ; — ouvrages de gypserie ; — de vitrerie ; — travaux de maçonnerie, par Claude Denéria ; — marché d'une horloge passé avec l'horloger Palliard, 1745 ; — capitation payée à la bannière de Chamars par le séminaire, 1747 ; — charrois ; — travaux du couvreur Devillers.

G. 1072. (Liasse.) — 125 pièces papier (11 pièces imprimées).

1748-1751 — *Comptabilité.* Mémoire de vitrerie, 1748 ; — vendanges ; — frais de cave ; — avances faites pour le sacriste du séminaire, 1749 : — don gratuit et dixième du clergé (impr.) ; — capitation (impr.) ; — vendanges, 1750 ; — ouvrages faits par l'entrepreneur Denéria, 1751 ; — réparations à la maison du séminaire, à Brères ; — quittance de 42 l. versées à l'Aumône générale.

G. 1073. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1753-1754. — *Comptabilité.* Mémoire du serrurier Jean-Pierre Balleydier, 1753 ; — comptes de vigneron ; — comptes d'achat de vendanges ; — charrois de vendanges, 1754 ; — travaux de menuiserie ; — journées de tailleurs de pierre et maçons ; — mémoires de chirurgiens ; — lettre du marchand papetier Blum, de Bâle ; — autre correspondance relative au papier fourni pour le nouveau bréviaire, avec le même papetier ; — fournitures faites à M. Legros, directeur, par Daclin, imprimeur à Besançon.

G. 1074. (Liasse.) — 69 pièces papier.

1755. — *Comptabilité.* Lettre de M. Legros, directeur du séminaire, relative à l'achat de 900 livres de fromage, 1755 ; — ferblanterie livrée au séminaire ; — vitrerie ; — peinture à l'huile et à la colle ; — sentence au profit du séminaire, contre la princesse de Bauffremont ; — remèdes fournis par l'apothicaire Baratte ; — marché pour marnier des vignes à Beaupré.

G. 1075. (Liasse.) — 122 pièces papier.

1757-1760. — *Comptabilité.* Nomination d'un boursier par M. Jobelot, de Montureux, 1757 ; — achat de franges à 35 fr. le 100 ; — achat de volumes : Méditations de Bonvalot ; Amusemens mathématiques ; Dagoumeri philosophia ; Histoire de Paris ; Rousseau : Sur l'utilité et le dommage que les lettres peuvent apporter à la piété ; — don gratuit du clergé de France (impr.) ; — achat de vendange en 1759 ; — ouvrages faits par le ferblantier Richard ; — ouvrages du vitrier Duverger, 1760 ; — mémoire du serrurier Balleydier ; — réparations aux appartements de M^{me} de Salives ; — facture des sieurs Palliard, horlogers ; — livres fournis par le libraire Charmet en 1758-1760.

G. 1076. (Liasse.) — 84 pièces papier.

1756. — *Comptabilité.* Nomination d'élève boursier au profit du sieur Tripart, d'Orsans, par Claude-Antoine Prétet, curé de Leugney, 1756 ; — lettres de M. Jobelot de Montureux, sur même objet ; — de M. Dagay de Byarne, nommant également des boursiers ; — de M. Perrinot de Cernay ; — comptes de vendanges ; — comptes de blé ; — ouvrages de maçonnerie faits par Denéria ; — ouvrages de ferblanterie ; — quittance de 372 l. 10 s., prix d'un lit donné pour les pauvres par le marquis de Grammont ; — réfection du pavé devant l'église et les maisons du séminaire ; — charpenterie exécutée par Louis Painchaux.

G. 1077. (Liasse.) — 83 pièces papier.

1760-1763. — *Comptabilité.* Vendange achetée, 5 muids 6 côtes un tiers et un quart, 161 l. 2 s., 1760 ; — achats de blé, de viande, 1761 ; — de gruyère, 133 l. au prix de 43 l. 4 s. 6 d. ; — fournitures faites au séminaire par les religieuses du Refuge, hosties et blanchissage ; — vendanges de 1763 ; — compte de fournitures de l'apothicaire Tissot ; — matériaux et ouvriers employés aux réparations des bâtiments.

G. 1078. (Liasse.) — 199 pièces papier.

1764-1765. — *Comptabilité.* Vente de vin à 60 l. le muid, 1764 ; — achat de tuiles à 10 l. le millier ; — droits perçus à Lyon sur un colis de mercerie et chandeliers d'église (impr.) ; — imposition du clergé du comté de Bourgogne ; — location de tapisseries durant l'octave de la Fête-Dieu, 1765 ; — réparations au bâtiment de Valay, gypserie, maçonnerie, etc. ; — quittance de 160 l. pour tableaux exécutés par le peintre Grésely, pour les petits autels de l'église du séminaire, 1764 ; — travaux de charpente au séminaire, 1705 ; — comptes d'économat.

G. 1079. (Liasse.) — 242 pièces papier.

1766-1767. — *Comptabilité.* Dépenses de vitrerie, 1766 ; — achat d'étain fin et commun ; — comptes détaillés d'économat ; — achat de cierges ; — réparations d'un appartement au séminaire, 1767 ; — état de frais d'un procès soutenu au baillage de Quingey contre M. Damoiseau ; — comptes d'économat.

G. 1080. (Liasse.) — 96 pièces papier.

1767-1768. — *Comptabilité.* Mémoires du serrurier Balleydier, 1767 ; — du maçon Cambeur ; — du potier d'étain César Varin ; — fournitures de boiseries, christs d'ivoire, etc., pour la chapelle ; — sculptures et moulures ; — impôts ; — mémoire du chirurgien Lonchamp, 1768 ; — règlement de frais de procès avec le procureur Marmet.

G. 1081. (Liasse.) — 110 pièces papier.

1769. — *Comptabilité.* Réparations de maisons, à Besançon et dans la banlieue, 1769 ; — travaux de maçonnerie par Denéria ; — plume achetée chez la Louvotte ; — achat de 20 voitures de fumier à 3 fr. 10 s. l'une ; — détail des comptes d'économat.

G. 1082. (Liasse.) — 136 pièces papier.

1769-1770. — *Comptabilité.* Maçonnerie faite à la maison de Fontaine-Argent par le maçon Blaise Moine, 1770 ; — mobilier acheté par le séminaire dans l'hoirie de M. Roussel, curé de Villers ; — travail fait à la batterie de cuisine par Pierre Rossignol ; — travaux de peinture et dorure faits par Charles Garnier ; — confection d'un calice par l'orfèvre Grandguillaume ; — mémoire de chirurgien ; — prix des vendanges ; — détail de la consommation des cuisines, vins, viande, etc.

G. 1083. (Liasse.) — 199 pièces papier.

1771. — *Comptabilité.* Menuiserie faite dans la maison du séminaire, voisine du collège ; — travaux de cave ; — achat d'huile de navette chez l'épicier Chazerand ; — 24 l. de cens au prieur de Jussan-Mouthier, l'abbé d'Éternoz ; — ouvrages de serrurerie ; — ouvrages soldés au sieur Richard, potier d'étain ; — compte de l'apothicaire Tissot ; — frais d'une procédure criminelle poursuivie devant la justice de Roche, contre divers particuliers du lieu.

G. 1084. (Liasse.) — 171 pièces papier.

1772-1781. — *Comptabilité.* Comptes d'économat, 1772 ; — beurre, 10 s. la livre ; brochet et truite, 14 s. ; un dindon, 3 l. 10 s. ; 37 douzaines d'œufs, 16 l. 13 s. ; dix pieds de mouton, 10 s. ; 4 grives, 16 s. ; deux pigeons, 16 s. ; — 18 meringues, 1 l. 2 s. ; un panier de pêches, 3 l. 10 s. ; trois poulets, 3 l. 15 s. ; — état des domestiques, 1776 ; — lectures faites au réfectoire : vies de saints ; nourriture de chevaux ; — état de bois provenant des bâtisses et démolitions des maisons du séminaire, 1781 ; — fromage, 6 s. la livre ; une seille de lait, 1 l.

G. 1085. (Liasse.) — 123 pièces papier.

1782. — *Comptabilité.* Règlement avec le sieur Mazoyhier, fermier de Bellefontaine, 1782 ; — lettre de J. Colard, curé de Courcuire, pour un achat de fruits ; — lettre de l'abbé d'Audeux, chanoine de la métropole, réclamant ce qui lui est dû par le séminaire comme titulaire d'une chapelle dans l'église de Ruffey ; — vendanges.

G. 1086. (Liasse.) — 108 pièces papier.

1783. — *Comptabilité.* Compte de fournitures de pierre, 1783 ; — travaux de serrurerie faits

par le sieur Lambert ; — travaux exécutés par le couvreur Vieille Cadet ; — achat de 44 vans de charbon, 77 l. ; — impression, par Daclin, du catalogue de la retraite ecclésiastique ; — emprunt de 816 l. à M^{lle} d'Espierd, par le séminaire.

G. 1087. (Liasse.) — 70 pièces papier.

1784-1788. — *Comptabilité.* Paiement de 100 écus d'arrérages dus à M. Chevassu, prêtre, de Lons-le-Saunier, 1785 ; — lettre du vicaire Noirot, de Poligny, relative à un envoi de vin blanc ; — compte du pharmacien Euvrard ; — compte de vendanges ; — ouvrages faits par le charpentier Ignace Deis, pour deux maisons voisines de l'Intendance et appartenant au séminaire, celle qu'occupe le bureau des finances et celle qu'occupe en partie M. de Vienney, 1787 ; — état des gruaux fournis par les boulangers, 1787-1788.

G. 1088. (Liasse.) — 111 pièces papier.

1788-1791. — *Comptabilité.* Mémoire du serrurier Lambert, 1788 ; — vendange, 40 fr. le muid ; — fournitures et travaux du vitrier Cassarini, 1788 ; — compte d'épicerie ; — quittance d'arrérages d'une rente due par le séminaire à la confrérie de Notre-Dame des Neiges, en l'église de Lavans, 1789 ; — quittance d'une rente payée au séminaire par M. Mercier, ancien bailli de Vauvillers, 1790 ; — paiements divers faits par Messieurs de l'Oratoire de Besançon.

G. 1089. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 24 pièces papier (dont 3 cahiers de 17, 35 et 23 feuillets), 6 sceaux.

1289-1310. — *Chapitre Notre-Dame de Beaupré (réuni au séminaire en 1709). Titres généraux.* Engagement fait entre les mains d'Eudes de Rougemont, archevêque de Besançon, par Hugues, damoiseau, seigneur de Châtillon, et Marguerite, sa femme, comme garantie d'une dette de 100 l. estevenantes, de tout leur domaine de Rochelez-Besançon, et de la maison dite Maison du Bois, qu'ils possédaient outre ces terres, 1289 (orig. et cop.) ; — vente par Hugues de Châtillon-Guyotte (fils de Ponce), et Marguerite, sa femme, de leur terre de Roche, à l'archevêque Eudes de Rougemont, en y joignant ce qu'ils possédaient à Besançon, lieux dits Clametigny, la Varoille et Charmarin 1298 (orig. et 6 copies) ; — mémoires historiques de l'ancienne et moderne église de Beaupré, *alias* de Roche, vérifiés par doubles authentiques (XVIII^e s.), 1298-1744 ; — copie de dix actes concernant Beaupré : charte de 1298 ; — consentement donné par le chapitre métropolitain à la donation de la seigneurie de Roche pour la fondation projetée par l'archevêque Hugues de Chalon, d'un chapitre de chanoines séculiers avec union des chapelles et maison de Saint-Igny-lez-Noroy, 1306 ; — échange d'un pré entre le chapitre de Notre-Dame de Beaupré et Estevenin dit l'Apôtre, 1307 ; — autre échange, 1310 ; — codicille de l'archevêque Hugues de Chalon, contenant plusieurs legs et donations faits à l'église et aux chapelains de Roche, 1312 ; — don d'une vigne aux doyen et chapitre de Beaupré, par Jean de Foucherans, écuyer, 1334 ; — échange d'une terre entre le chapitre et Guillaume Morel, de Chalèze, 1334 ; — autre entre le chapitre et Jean Morel dit Vuillier, de Chalèze ; — bulles de Martin V autorisant Thiébaud de Rougemont à transformer le chapitre de Beaupré en un prieuré avec prieur et trois religieux de l'ordre de Saint-Augustin, 1424 ; — inventaire des actes ci-dessus 1712 (double exemplaire) ; — copié d'une transaction entre le chapitre de Beaupré et Jean Morel dit Vernier, de Chalèze, 1304 ; — copie du consentement du chapitre de Besançon à la fondation du chapitre de Notre-Dame de Beaupré, 1306 (5 cop.) ; — analyse de documents relatifs à Beaupré, 1306-1731 (2 exemplaires) ; — donation d'un pré à Thise, à l'archevêque

Hugues de Chalon, par Estevenin, de Thise, écuyer, 1307 (cop.) ; — original et 2 copies d'échange conclu entre le chapitre de Beaupré et Estevenin, de Thise, dit l'Apôtre ; — vente par Estevenin dit Meistres, de Thise, et Estevenin Ruedy, son neveu, d'un pré à Roche, à l'archevêque Hugues de Chalon, 1310 ; — échange d'immeubles entre Hugues de Chalon, archevêque, et Hugues, abbé de Saint-Paul, de divers immeubles en droits sur Roche et Chalèze ; l'abbé de Saint-Paul cède notamment le droit de patronage de l'église de Chalèze, qui appartenait à son abbaye, 1310.

G. 1090. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 22 pièces papier.

1312-1424. — *Chapitre de Beaupré. Titres généraux.* Codicille d'Hugues de Chalon, archevêque de Besançon, scellé par frère Gui, évêque de la cité de Saint-Jean, Étienne de Pontailler, chanoine de Besançon, Jean, prieur de Rosey, Jacques de Nozeroy, chevalier, Henri de Tournus, chanoine de Péronne, Philippe de Seurre, doyen de Luxeuil, Étienne, curé de Bregille, 1312 (orig. et 7 cop.) ; — sauvegarde accordée moyennant 6 bichots d'avoine par an, aux habitants de Roche, par Henri de Montbéliard, damoiseau, seigneur de Montfaucon, 1320 ; — Guillaume de Chalon, comte de Tonnerre, seigneur d'Arguel et de Montfaucon, 1445 ; — Jean de Chalon, prince d'Orange, comte de Tonnerre ; seigneur d'Arguel et de Montfaucon, 1468 (cop.) ; — donation de pièces de terre à Beaupré, par Jean de Foucherans, damoiseau, 1334 ; — acte duquel il résulte que, dès 1334, il y avait à Beaupré six chapelains ou chanoines (orig. et 8 cop.) ; — copie d'un échange conclu entre le chapitre et Guillaume Morel dit Vuillier, de Chalèze ; — copies de documents déjà cités, 1312-1424.

G. 1091. (Liasse.) — 31 pièces papier (dont 7 cahiers de 15, 11, 22, 24, 12, 20 et 13 feuillets).

1427-1467. — *Chapitre de Beaupré. Titres généraux.* Fulmination des bulles de Martin V, accordant à Thiébaud de Rougemont la transformation du chapitre séculier de Roche-lez-Beaupré en chapitre régulier en lui unissant les cures de Chalèze et de Thise, 1427-1428 (deux copies) ; — copie des bulles de doyen de Beaupré accordées à Amiet Sauvaget par Eugène IV, 1440 (deux copies) ; — copie de rescrit accordée audit Amiet par Eugène IV, au sujet de l'opposition faite par l'archevêque Quentin Ménard à la jouissance du doyenné, 1443 (fragment de compte rendu par Guillaume de Bougey, curé de Chalèze, chanoine, gouverneur et receveur des revenus de Notre-Dame de Beaupré, 1428 (trois copies) ; — mainlevée du doyenné de Beaupré, saisi par ordre de l'archevêque, 1444 ; — concession d'une pièce de terre par le doyen Amiet Sauvageot à Richard Morel, de Roche, son mainmortable, 1448 ; — bulles de provision du doyenné de Beaupré concédées par le pape Paul II à Antoine de Rigney, 1464 (6 copies) ; — accensement de prés par le doyen Jean de Bougey à Jean Berbey, de Roche, et Clémence, sa femme, 1467 (2 copies).

G. 1092. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 41 pièces papier (dont 3 cahiers de 13, 17 et 32 feuillets).

1256-1558. — *Chapitre de Beaupré. Titres généraux.* Garde accordée par le prince d'Orange au doyen de Beaupré, 1477 ; — autre accordée au doyen Antoine de Rigney par Maximilien et Marie, 1478 ; — autre par le prince d'Orange ; — copie de bulles de doyen de Beaupré, accordées à Jean Carinsel par Sixte IV (quatre copies), 1479. avec fulmination desdites bulles, 1481 ; — bulles d'Innocent VIII en faveur de Pierre Bonvalot, 1486 (quatre copies) ; — vidimus

d'une lettre d'Hugues, abbé de Saint-Vincent, de laquelle il résulte que les terres possédées à Roche par Étienne, abbé de Saint-Paul, relevaient du fief de l'archevêque de Besançon, 1499 ; — quittance de Pierre Bonvalot, doyen de Beaupré, de laquelle il résulte que la paroisse de Chalèze avait un curé, 1502 ; — amodiation des églises de Beaupré et de Thise et de la cure de Chalèze faite par Pierre Bonvalot à Girard d'Épenouse, prêtre, et consorts, 1504 (cop.) ; — vente par Richard Frotier, mainmortable de Beaupré, de tous ses biens sis à Roche, à Étienne et Jacques Vuillecard, de Gennes, 1506 (orig. et cop.) ; — amodiation des églises de Beaupré et de Thise faite pour 9 ans à Jean Bardol, prêtre de Marchaux, et à Jean son frère, par Pierre Bonvalot, 1507 ; — bulles de Jules II accordant à Pierre Bonvalot, sa vie durant, les revenus et émoluments du doyenné de Beaupré et d'une chapelle de Notre-Dame la Blanche en l'église Saint-Pierre de Besançon, qu'il venait de résigner le même jour en faveur de son neveu François Bonvalot, 1508 (copie) ; — acte duquel il résulte que toute justice appartient à Roche, entre les quatre croisées, au doyen de Beaupré, et que les messieurs doivent prêter serment entre ses mains, 1510 ; — dépositions d'une enquête prouvant que le doyen de Beaupré peut tenir sa justice où bon lui semble, 1517 (cop.) ; — mandement de nouvelleté par le seigneur de Montfaucon, 1527 ; — appel devant le bailli d'Amont, Claude de La Baume, 1532 ; — procédures diverses, 1531-1558.

G. 1093. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 37 papier (dont 3 cahiers de 14, 24 et 13 feuillets), 2 sceaux.

1560-1677. — *Chapitre de Beaupré. Titres généraux.* Clause du testament de François Bonvalot, doyen de Beaupré, abbé de Luxeuil, 1560 (cop.) ; — supplique adressée à Pie IV par Jacques de Saint-Mauris, doyen de Beaupré, pour faire approuver et confirmer la fondation de 4 chapelains, faite par François Bonvalot, son oncle, en l'église de Beaupré, 1561 (4 copies) ; — droits et revenus du doyen de Beaupré, vers 1570 ; — requête d'Hélène de Granvelle, à l'archevêque de Besançon, touchant les fondations de François Bonvalot, à Beaupré, vers 1580 ; — arrêt du parlement de Dole, maintenant le doyen de Beaupré en possession de la Vaire de Beaupré, 1581 ; — bulles en faveur du doyen Lancelot Maës, 1613 ; — amodiation des biens de Beaupré faite au nom du doyen Charles de Saint-Mauris, abbé de Goailles, prieur de Bellefontaine, grand chantre du chapitre métropolitain ; — information au sujet du doyenné (en italien), 1615 ; — traité d'augmentation de la dotation des quatre chapelains et d'un clerc, en l'église de Beaupré, par Hélène de Granvelle, 1619 (cop.) ; — enquête par le doyen Lancelot Maës, contre Jean Philippot, de Besançon, 1651 ; — bulles d'Alexandre VII en faveur du chanoine François Marlet, 1661 ; — bulles de pension de Lancelot Maës, sur le prieuré de Beaupré ; — liste des tenanciers du prieuré, 1663 ; — provisions du doyenné ou prieuré, accordées à François-Joseph de Grammont, ensuite de démission d'Antoine-Pierre de Grammont, 1671 ; — prise de possession par François-Joseph de Grammont ; — traité au sujet de la dotation des chapelains, passé entre François-Joseph de Grammont et le comte de Saint-Amour, 1675 (2 cop.) ; — lettres de Philippe Brun ; — signification de sentence au comte de Saint-Amour, 1677.

G. 1094. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 30 papier (dont 2 cahiers de 22 pages, 23 feuillets et 4 imprimés), 7 sceaux, 2 plans.

1682-1777. — *Chapitre de Beaupré. Titres généraux.* Traité passé entre François-Joseph de Grammont, doyen de Beaupré, et François-Bonaventure Jobelot, vicaire général, directeur des missions, au nom des missionnaires, portant subrogation desdits missionnaires aux quatre chapelains établis à Beaupré, par François Bonvalot, 1682 ; — règlement (sur requête à

l'archevêque) des offices à célébrer à Beaupré, 1687 ; — copie du traité de 1675, fait devant l'official Jean d'Orival, 1691 ; — traité entre François-Joseph de Grammont, évêque de Philadelphie, et les missionnaires de Beaupré, au sujet des écuries et grangeages rétrocédés audit évêque, 1694 ; — copie des bulles d'union du doyenné de Beaupré au séminaire, par Clément XI, 1709 ; — information et fulmination desdites bulles, 1717 ; — publication des bulles et patentes royales autorisant l'annexion, 1712-1714 ; — approbation du traité passé entre le séminaire et la mission de Beaupré, donnée par l'archevêque François-Joseph de Grammont, 1716 ; — enquête faite par Claude Parreaux, chanoine et official de Lausanne, pour la fulmination des bulles d'union de Beaupré, 1717 ; — marché de la maçonnerie du grangeage de Beaupré, 1718 ; — état du prieuré de Beaupré, vers 1720 ; — monitoire accordé au séminaire par le chapitre, *sede vacante*, au sujet des vols et détournements de biens du prieuré de Beaupré, 1721 (placard avec en-tête aux armes du chapitre, impr. 4 exempl.) ; — plan du prieuré levé par Ph. Barrier, 1720 ; — permission de lire les livres défendus, accordée à Claude-François Caillet, directeur du séminaire, doyen de Neublans, par la congrégation de l'Index, 1729 ; — décret d'Antoine-François de Blisterwich-Moncley, déboutant, les missionnaires de Beaupré de plusieurs réclamations à l'encontre du séminaire, 1733-1734 ; — accord entre le séminaire et la mission, touchant l'entretien de la fontaine de Beaupré, 1744 ; — extrait du pouillé du secrétariat de l'archevêché, touchant Beaupré, 1760 ; — projet d'échange entre Laurent-Bernard-Nicolas-Hyacinthe-Philippe de Montrichard et les missionnaires de Beaupré, 1773 ; — inventaire des titres du doyenné de Beaupré, 1685.

G. 1095. (Registre.) — In-4 papier de 3-102 feuillets.

1712-1715. — *Chapitre de Beaupré. Rentier. Reconnaissances.* Fol. 1 *bis*, table ; — fol. 1, mandement de terrier obtenu par l'archevêque François-Joseph de Grammont et notifié à Roche, le 21 janvier 1712, par le notaire Laurent Mussot ; — droits seigneuriaux du prélat, à Beaupré ; — fol. 13, mandement de terrier du 5 janvier 1712 ; — reconnaissances personnelles, Pierre-Joseph Vitte, de Roche ; — Jacques et Joseph Vitte ; — Jean-Étienne et François Coquillot ; — Jacques, Claude, Jean-François et Jean-Claude Rouziot ; — Claude-Péquignot ; — Claudine Flory, femme de Pierre Denisot, d'Amagney ; — Étienne Gervais ; — Madeleine Rouziot, femme de Jacques Rouziot ; — Jeanne Rouziot, femme d'Antoine Perrot ; — Jean-François Guion ; — Jacques-Louise Rouziot, veuve de Jacques Bouzon ; — Jean Prelet et Claudine Rouziot, sa femme ; — Pierre-Joseph et Jean-Claude Rouziot ; — Claude-Joseph Bouzon et Claudine Rouziot, sa femme ; — Jean-Baptiste Clerget et Claudine Humbert ; — Pierre-Joseph Robin et Anne-Claude Pequignot ; — Claude et Denise Rouziot ; — Claudine Riffard, femme de Désiré Bogillot ; — Claude-Joseph Balland, de Chalezeule ; — Gabriel Savourey, de Thise (incomplet).

G. 1096. (Cahier.) — In-4 de 20 feuillets.

1606. — *Chapitre de Beaupré.* Cahier des journées de justice de la seigneurie d'Amagney (fol. 164-182 d'un ancien registre). Consorts Coquillard contre Guillaume Beullez ; — Jean Lanssard, procureur d'office, contre Guillaume Mailley, de la Malmaison, pour homicide commis en la personne de Johan Quare, de Roulans.

G. 1097. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 38 papier (dont 3 cahiers de 14, 20 et 15 feuillets).

1298-1608. — *Chapitre de Beaupré. Roche.* Vente faite à Eudes de Rougemont, par Hugues de Châtillon et sa femme, 1298 (cop. suivie de plusieurs documents analysés aux titres généraux, de 1304 à 1479 ; — mémoire à consulter sur la fondation du chapitre de Beaupré, 1306-1712 ; — sommation faite par le chapitre de Beaupré à Hugues de Chalon, seigneur d'Arlay, de le prendre en sa sauvegarde, 1315 3 (cop.) ; — mainlevée de barre des revenus de Beaupré, donnée par Quentin Ménard, 1444 ; — reconnaissances des habitants de Roche données au doyen Pierre Bonvalot, 1488 ; — appointment sur requête entre le doyen François Bonvalot et Jean Rouziot, de Roche, accordé par Hugues Marmier, lieutenant du bailli d'Amont, 1514 ; — arbitrage entre le doyen de Beaupré et Jean Mondilliot, de Roche, 1532 ; — procédures entre Roche et Novillars pour usurpations de biens sur la seigneurie de Beaupré, 1546 ; — accensement de 40 journaux sur Colard fait au profit de Blaise Communaux et Pierre Soudans par Claude-Bonaventure Alviset, 1571 ; — permission accordée en la Chambre des comptes de Dole, aux habitants de Chalèze, Roche et Novillars, de réduire de bois à plain un canton de leurs communaux, dit le Cotard, 1572 ; — contrats entre particuliers, 1587-1608.

G. 1098. (Registre.) — In-4 papier de 118 feuillets. (La couverture est un acte de partage des s^{te} Camiron, de Besançon, XVI^e siècle)

1609. — *Chapitre de Beaupré. Roche.* Reconnaissances générales faites au doyenné de Beaupré, par ses sujets de Roche. Fol. 1. Répertoire : Ferreux Baulier ; Grosjean Morel dit Lhoste ; Léonard Roziot ; Claudine Morel, veuve de Simon Roziot ; Antoine Roziot ; Jean Morel dit Roussot ; — Jean Roziot dit de Salins ; — Jean Roziot dit Botey, et Guyotte Riffard, sa femme ; — Nicolas Vitte ; — Michel Morel et Marguerite Riffard ; — Henri Morel ; — Denis et Michel Roziot ; — Jean Riffard dit Nicolin ; — Guyotte Nahin, veuve de Léonard Riffard ; — Perrin Riffard et Nicole Guillepin ; — François Vaultier ; — Nicolas Beuley, etc., etc.

G. 1099. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 45 papier (dont 3 cahiers de 17, 17 et 28 feuillets).

1605-1669. — *Chapitre de Beaupré. Roche.* Actes de baptême, concernant la famille Rousiot, 1605-1666 ; — extrait de rentier concernant les fonds de Thise et Beaupré, 1609-1712 ; — analyse d'actes de vente et échanges, 1609-1641 ; — répartition, fait au lieu de Roche, des tailles dues à Beaupré, 1616 ; — double du testament de Jacques Vitte et de Claude Riffard, de Roche, 1610 ; — extrait de la justice de Beaupré, relatif à l'abonnement des communaux de Roche et de Chalèze, 1612 ; — amodiation de Beaupré, 1619-1622 ; — contrats divers concernant des particuliers de Roche, 1619-1637 ; — contrôle des achats et échanges reçus dans la seigneurie de Beaupré, par Claude Vuillemey, de Frânois, 1639 ; — minutes d'échutes, 1641 ; — redevances, mainmortes, transactions, 1643-1664 ; — traité concernant les droits d'usage du bois de La Vaivre, entre le doyen de Beaupré et les habitants de Chalèze, Roche et Novillars, 1669.

G. 1100. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 77 papier (dont 1 cahier de 12 feuillets), 1 sceau.

1675-1725. — *Chapitre de Beaupré. Roche.* Inventaire des titres concernant les domaines dépendant de la succession de Pierre-Joseph Vitte, de Roche, 1675 ; — traité fait au sujet des tailles entre la commune de Roche et le procureur d'office de François-Joseph de Grammont, 1677 ; — titre clérical de Marc-Antoine Defusy, de Besançon, et sa nomination à l'une des

chapelles de Beaupré, 1681 ; — procès entre le séminaire et le maréchal prince d'Isenghien, au sujet de la seigneurie de Roche, 1681-1753 ; — traités entre particuliers de Roche, 1684-1690 ; — marché fait entre Claude-François Dolans et François Penot, vigneron, et l'évêque de Philadelphie, pour rétablir la vigne de Beaupré, 1690 ; — achat de quarante pieds de terre, pour faire un bassin à la source de Beaupré, par l'évêque de Philadelphie, 1691 ; — cession des grangeages, écuries et emplacement derrière la sacristie de Beaupré, par les chapelains, à François-Joseph de Grammont, doyen du lieu, 1694 ; — bail de Beaupré, 1704 ; — transaction entre le séminaire et le prince d'Isenghien, 1711 ; — acquisition du canton de La Vaivre, par le séminaire, des habitants de Chalèze, 1713-1716 ; — contrats divers entre particuliers, 1714-1725.

G. 1101. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 61 pièces papier (dont 1 cahier de 11 feuillets et 2 imprimés. 2 plans).

1726-1789. — *Chapitre de Beaupré. Roche.* Convention entre M. Lambert, directeur du séminaire, et Étienne Roche, des Longeaux, 1726 ; — acquisition du verger de la Morotte, 1728 ; — état des paiements faits au séminaire de 1720 à 1729 ; — plan du bois de Beaupré, 1731 ; — répartition fait sur les habitants de Roche pour une somme due annuellement aux héritiers de Louis d'Orchamps et de Jeanne-Françoise Des Potots, 1731 ; — procédures, plan, transactions et contrats.

G. 1102. (Liasse.) — 57 pièces papier (dont 5 cahiers de 40 pages, 13, 22, 29 et 10 feuillets).

XVII^e-XVIII^e siècles. — *Chapitre de Beaupré. Roche.* Fragments et extraits d'arpentements du territoire non signés et non datés.

G. 1103. (Registre.) — Papier de 39 feuillets (couverture parchemin, acte de vente d'héritages à Besançon, en 1462). Filigrane : Tête de bœuf.

1476-1478. — *Chapitre de Beaupré. Roche.* Tenues de justice de la seigneurie de Beaupré et de Roche par le doyen Antoine de Rigney, par Jean-Henri Clerc, notaire et citoyen de Besançon, et Poinçard, maçon, de Jallerange, du 12 juillet 1476 au 4 mai 1478. Besançon Varin, de Roche, contre Jean Renaudot, au sujet d'un poulain ; — Jacquot Clerget contre Richard Tixerant (renvoi de la cour de Montfaucon) ; — montres d'armes des sujets de la terre « pour résister contre les ennemis, » 30 avril 1476 ; — le procureur de M. contre Jean Loyaultey, pour avoir battu jusqu'à effusion de sang Jeannette, femme de Jean Renaudin ; — condamnation de Besançon Vurri à conduire à Beaupré « la tronche de Noël ; » — poursuites contre Jean Loyaultey ayant battu sa mère.

G. 1104. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 119 papier.

1469-1739. — *Chapitre de Beaupré. Roche. Justice.* Citation de particuliers de Roche devant le bailli de Montfaucon, Léonard Des Potots, 1469 ; — protestation du doyen de Beaupré, Pierre Bonvalot, contre les officiers de Montfaucon, 1490 (cop.) ; — jugement de Guillaume d'Épenoy, seigneur de Maillot, bailli de Montfaucon, rejetant un appel de la justice de Beaupré, 1497 ; — journées tenues à Beaupré, 1534-1557 ; — procédures, 1600-1739.

G. 1105. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 14 pièces papier (dont 1 cahier de 26 feuillets, 1 plan).

1310-1749. — *Chapitre de Beaupré. Chalèze.* Copie de l'échange du patronage de l'église de Chalèze concédé par Hugues, abbé de Saint-Paul, au doyen de Beaupré, qui lui abandonne en retour le patronage de l'église de Bonnal, 1310 ; — copie de transaction entre le chapitre de Beaupré et Guillaume Morel dit Vuillier, de Chalèze, 1334 ; — grosse d'exécution de décret sur les biens de Pierre Pourtier dit le Cultre et Jean Pourthier de Chalèze, à Chalèze, Roche et Thise, au profit de François Buzon, marchand, citoyen de Besançon, 1567 ; — règlement et estimation des fonds et droits curiaux de la cure de Chalèze et Chalezeule, 1678 ; — sommation de Prosper-Anatoile Jannerot à la cure de Chalèze ; — reconnaissance du droit de collation faite par ce dernier au profit du doyen de Beaupré, 1689 ; — nomination de Pierre-François Planet à la cure de Chalèze, 1691 ; — plan du petit bois de La Vaivre, sur Chalèze, 1715 ; — extrait de sentence arbitrale confirmant les ventes de 1713 et 1716 d'une partie des bois de La Vaivre au séminaire de Besançon par les habitants de Chalèze, 1749.

G. 1106. (Liasse.) — 32 pièces papier (dont 3 cahiers de 11, 40 et 15 feuillets).

1306-1759. — *Chapitre de Beaupré. Chalèze. Procès.* Mémoire pour le séminaire au sujet de la cure de Thise (2 exemplaires) ; — extrait du pouillé concernant cette même cure, 1719 ; — mémoire sur les objets qui divisent le séminaire et la mission, 1306-1762 ; — consultation sur une sentence du bailliage de Besançon du 9 juillet 1762 ; — extrait du testament de François Bonvalot, 1560 (2 exemplaires) ; — copie des patentes royales accordant au séminaire la faculté de réunir des bénéfices jusqu'à concurrence de 6,000 l. de rente, 1680 ; — traité entre le séminaire et la mission, 1716 ; — monitoire touchant le supplément de portion congrue de la cure de Thise, 1716-1717 ; — consentement de François-Joseph de Grammont et des missionnaires de Beaupré à l'union du prieuré de Beaupré au séminaire, 1717 ; — décret conforme de l'archevêque Antoine-François de Blisterswich-Moncley, 1733 ; — procédures entre les habitants de Chalèze et le séminaire, 1747-1748.

G. 1107. (Liasse.) — 22 pièces papier (dont 3 cahiers de 17, 15, 29 feuillets et 2 imprimés).

1749-1772. — *Chapitre de Beaupré. Chalèze. Procès.* Mémoire pour les habitants de Chalèze contre les missionnaires de Beaupré, 1749 (impr. de 26 p.) ; — addition au mémoire des missionnaires de Beaupré contre le séminaire (13 p.) ; — copie de consultations des avocats Verny, Ordinaire, Quirot et Didelot, Bobilier, Lebaux, Bassand et Grimont au sujet du procès relatif à la desserte de l'église de Thise, 1762-1763 ; — trois mémoires manuscrits sur les objets qui divisent le séminaire et la Mission, 1761 ; — réponse du séminaire au mémoire de Messieurs de Beaupré ; — inventaires de pièces, correspondances.

G. 1108. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 34 papier (dont 4 cahiers de 24, 15, 20 et 12 feuillets).

1307-1700. — *Chapitre de Beaupré. Thise.* Échange de terres fait par Estevenin dit Esterpe, du consentement d'Estevenin de Thise, écuyer, avec l'archevêque Hugues de Chalon, 1307 (cop.) ; — autre échange avec le même, par Estevenin dit Apôtre, de Thise, et Estevenin Ruediz, son neveu, 1310 (cop.) ; — analyse et extrait de titres, 1488 ; — mandement de nouvelleté accordé par Claude Carondelet, bailli d'Amont, à Pierre Bonvalot, doyen de Beaupré, 1499 ; — achat de terre cédée par Pierre Bonvalot, à Cuenin et Jean Tavernot, de Chalèze, 1501 ; — publication du testament de Jean Joussel dit Foucherans, de Thise, 1511-1520 ; — engagement pris par les habitants de Thise, de payer au curé du lieu une mesure de froment par ménage et une

voiture de droits, et font reconnaissance des autres revenus et fonds de ladite cure, 1657 ; — constitution de rente au profit de Jean Babouhot, citoyen de Besançon, par Nicolas Sergent, de Thise, 1665 ; — fondation de trois basses messes, par Marc Vannoz, de Thise, en l'église du lieu, 1680 ; — autre par Claude-François Deschenin, 1699.

G. 1109. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 55 pièces papier (dont 2 cahiers de 16 feuillets et 42 pages et 1 imprimé), 1 sceau.

1701-1785. — *Chapitre de Beaupré. Thise.* Donation entre-vifs faite par Claudine Fleury, femme de Pierre Denysot, d'Amagney, à Jean Bernard, de Thise, 1710 ; — inventaire des titres du sieur Deschenin, curé de Thise, 1711 ; — fondation de cinq messes, à Thise, par Étienne Bernard, de Thise, 1715 ; — monitoire des missionnaires de Beaupré, à l'archevêque, au sujet du détournement des papiers de la cure, 1716 (placard imprimé avec armoiries de François-Joseph de Grammont, archevêque) ; — traité de mariage de Nicolas Vannoz, de Thise, avec Jeanne-Baptiste Sergent, 1718 ; — extraits d'arpentement de la prairie de Thise, 1724 ; — contrat de mariage de Jean Ménétrier, d'Éthise, avec Claude Chaillet, d'Avanne ; — transactions diverses, extraits d'arpentement, etc., 1728-1785.

G. 1110. (Liasse.) — 73 pièces papier (dont 1 cahier de 36 pages et 12 imprimés).

1304-1777. — *Chapitre de Beaupré. Thise.* Procès relatif à la cure. Copie de la fondation du chapitre de Saint-Hippolyte, par Jean de Châtillon, comte de La Roche, avec l'approbation de l'archevêque Hugues de Chalon, 1304 (cop.) ; — bulles de confirmation de Clément V, Avignon, 1310 (cop.) ; — consentement du chapitre de Besançon à l'érection du chapitre de Beaupré, 1316 ; — mémoire pour les missionnaires contre le sieur Bouchard, curé-vicaire perpétuel de Thise, le séminaire et les habitants de Thise (impr. in-4 de 29 p.) ; — supplément au factum des habitants de Thise contre l'archevêque doyen de Beaupré, le sieur Amey et les Bénédictins de Besançon (impr. in-4 de 12 p.) ; — mémoire de l'archevêque contre les paroissiens de Thise et les Bénédictins (impr. in-4 de 16 p.) ; — mémoires manuscrits des diverses parties ; — copies de documents précédemment analysés, 1315-1711 ; — factum des habitants de Thise contre l'archevêque et les Bénédictins de Besançon, 1712 (impr. de 20 p.) ; — mémoire de l'archevêque contre les Bénédictins ; 1714 (impr. de 19 p.) ; — réplique pour les réguliers de Franche-Comté au mémoire des prétendus officiers du clergé de la province (impr. de 23 p.) ; — décret portant érection de douze chapelles de l'insigne collégiale et paroissiale de Sainte-Marie-Madeleine, 1734-1735 ; — mémoire pour les missionnaires de Beaupré contre la commune de Thise, le séminaire, Antoine-Claude-Henri Bouchard et le sieur Bernard, prêtres du diocèse, 1760 (impr. de 54 p.) ; — transaction entre M. Maire, conseiller au parlement de Besançon, et les missionnaires, avec échanges de propriété à Brères, Lavans, Pessans, Montfort et Fontenoy-lez-Montbozon, 1777.

G. 1111. (Registre.) — Papier in-fol. 23 folios.

XVIII^e s. — Inventaire des titres du séminaire, concernant Beaupré (non signé ni daté).

G. 1112. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 4 papier, 1 sceau.

1139-1211. — *Prieuré Notre-Dame de Bellefontaine. Titres généraux.* Inventaire de titres concernant Bellefontaine, XVII^e siècle ; — inventaire de lettres soumises au lods et contrôle, 1633. — Bulles de confirmation des biens du prieuré de Bellefontaine, adressées au prieur Rambaud,

1138 (orig. et cop.) ; — accord fait entre le chapitre de Saint-Étienne de Besançon et le prieur de Bellefontaine, par lequel ledit chapitre accorde au prieuré la dîme sur tous les fruits à eux appartenant, sur la terre donnée au prieuré, les coups de charrue, le cens d'un bichot de froment et d'un bichot d'avoine, 1143 (débris d'un sceau plaqué du chapitre) ; — confirmation des biens du prieuré, par Rainaud III, comte de Bourgogne, 1145 ; — autre par l'empereur Frédéric Barberousse [1152-1185] (incomplète) ; — lettres de l'archevêque Humbert, confirmant la possession des églises d'Auxon, Chaucenne et d'un domaine à Pelousey, 1152 (authenticité très douteuse ; ce document, portant trace d'un sceau sur *double queue*, paraît exécuté au XIII^e siècle, d'après la charte qui suit) ; — lettres de l'archevêque Humbert, confirmant à Bellefontaine l'église de Pin et ses dépendances, 1152 ; — lettres du même, donnant audit prieur l'église d'Auxon, 1155 (douteux comme authenticité) ; — accord entre Rambaud, prieur de Bellefontaine, et Gui, prieur de Château, au sujet d'une dîme à Marnoz, 1160 ; — confirmation d'une donation faite au prieuré par Milon de Salins, accordée par l'archevêque Herbert [1163-1170] ; — charte (très douteuse) de l'archevêque Humbert, confirmant au prieuré les dîmes de la Saint-Martin, à Larnod, 1168 (?) ; — bulles d'Alexandre III, confirmant l'ensemble de la dotation de Bellefontaine, 1178 ; — donation de la Grange de « Maltalon, » par Frédéric de Tramelay, du consentement de son épouse et de ses enfants Odon, Frédéric, Ponce et Hugues, et Simonnette, à Bellefontaine, sous le sceau et le lods d'Amédée de Tramelay, archevêque de Besançon, 1211.

G. 1113. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 19 pièces papier (dont 1 cahier de 26 feuillets).

1365-1650. — *Prieuré de Bellefontaine. Titres généraux.* Amodiation du moulin de « Bruchebal » sur rognon, faite par Pierre du Four, prieur de Bellefontaine, à Humbert dit Maisonez, de Pin, et Isabelle, sa femme, 1365 ; — lettre de Jeu Chifflet, chanoine de Tournai, adressant copie (datée à tort de 1395) du document qui précède et prévenant le destinataire qu'une place d'archer est accordée à son neveu don Pedro, 1652 ; — recueil de divers actes transcrits par les soins de François de La Palud, prieur de Bellefontaine, pourvu par Léon X, en 1510, pour justifier ses droits et ceux de ses devanciers immédiats, 1517 ; — mandement de nouvelleté délivré par le parlement de Dole, au sujet de la possession des prieurés de Bellefontaine et du Mouterot-lez-Pagney, 1518 ; — procès entre Philippe Ber-, det, chanoine de Besançon, pourvu du prieuré de Bellefontaine à la mort de Pierre Mairot, contre François de La Palud qui le lui disputait, 1533 ; — requête (appointée) présentée à Paul III par Claude Pignet, pour obtenir la coadjutorerie du prieuré tenu par Philippe Berdet, 1543 ; — notification de cette coadjutorerie, faite à Jean de La Palud, abbé de Saint-Paul, par Philippe Berdet, 1544 ; — mandement de nouvelleté accordé au prieur de Bellefontaine, par le parlement de Dole, pour la possession tant dudit prieuré que de l'église de Chaucenne, 1554 ; — institution de doyen de Calmoutier donnée à Claude d'Oiselay, par Jacques de Saint-Mauris, abbé de Goailles, prieur de Bellefontaine, vicaire général, 1586 (cop.) ; — inventaire des titres et papiers de Bellefontaine, 1603 ; — extrait du compte de la trésorerie de Vesoul, contenant la liste des dépendances de Châtillon-le-Duc, 1604 ; — rescrit obtenu du pape Urbain VIII, par le prieur de Bellefontaine, pour avoir révélation des vols commis dans son prieuré, 1620 ; — bulles d'institution de prieur de Notre-Dame de Bellefontaine, en faveur de Philippe Chifflet, chanoine et official de Besançon, 1628 ; — envoi en possession de Philippe Chifflet, par le parlement de Dole ; — mémoire au procureur d'office de la seigneurie de Bellefontaine, de ce qui lui est laissé en charge, pendant l'absence du prieur (de la main de Philippe Chifflet), 1629 ; — commission de receveur, donnée par le prieur à Mathieu Bobin, 1630 ; — lettre du notaire Jean Bonnet, de Besançon, envoyant

des compliments de condoléances à Philippe Chifflet (sur la mort de sa mère, semble-t-il), et l'entretenant des affaires de son prieuré, 1635 ; — bulles de coadjuteur au prieuré de Bellefontaine, accordées par Innocent X à Jean Chifflet, 1649 (cop.) ; — envoi en possession de Jean Chifflet par le Parlement, 1650.

G. 1114. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 29 papier (dont 1 cahier e 18 feuillets), 9 sceaux.

1660-1718. — *Prieuré de Bellefontaine. Titres généraux.* Bulles d'institution en faveur de Henri-Thomas Chifflet, 1660 ; — envoi en possession par le Parlement, 1661 ; — état du prieuré dressé par le Parlement au nom du Roi, 1663 ; — bulles d'institution en faveur de Jean-Baptiste de Bordey, 1668 ; — provision du prieuré de Saint-Aignan d'Écuelle (diocèse de Langres), 1672 ; — certificat d'études donné à Jean-Baptiste de Bordey, par Édouard Butler, de l'Oratoire, professeur au collège de Granvelle, 1675 ; — certificats d'ordres mineurs délivrés au même par l'archevêque Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, 1675-1676 ; — bulles d'institution accordées à Henri Othenin, 1680 ; — lettres de cléricature de ce dernier, délivrées par l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondy, 1681 ; — prise de possession par Henri Othenin ; — procès entre ce dernier et Henri de Marnay-la-Bastie, 1682 ; — arrêt du parlement de Besançon confirmant Henri Othenin ; — engagement pris par le seigneur de Pelousey, Léonel de Toulangeon, de payer annuellement au prieur de Bellefontaine un bichot de froment et un demi-bichot d'avoine, 1686 ; — prise de possession de la chapelle de la Sainte-Vierge en l'église des Clarisses de Besançon, par Jean-Baptiste de Bordey ; — bulles d'institution de prieur de Bellefontaine (en remplacement de M. de Bordey), accordées à François-Joseph de Grammont, 1702 ; — amodiation des revenus du prieuré à François Dunouhier, menuisier, et Guillemette Thiébaud, sa femme, 1709 ; — autre amodiation, 1717 ; — requête du séminaire, 1718 ; — bulles d'union du prieuré au séminaire de Besançon.

G. 1115. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 19 papier (dont 1 cahier de 37 feuillets et 1 imprimé), 8 sceaux, 1 plan.

1718-1778. — *Prieuré de Bellefontaine. Titres généraux.* Union du prieuré au séminaire, bulles et décisions royales, 1718-1719 ; — procès-verbal d'exécution par l'official de Lausanne, Claude Parreau, curé des Hôpitaux, 1719 (original et 2 copies) ; — patentes royales autorisant l'union, 1719-1720 ; — prise de possession du prieuré par le séminaire, 1720 ; — abonnement des revenus du prieuré jusqu'à la mort du dernier prieur, 1723 ; — convocation du prieur à la réunion du clergé du diocèse, par l'archevêque, 1734 (impr.) ; — plan (coupe en élévation) de la nouvelle chapelle, 1749 ; — projet de reconstruction, 1750 ; — rendue de la ferme de Bellefontaine à la fin du bail du sieur Bacoffe, 1772 ; — transaction du séminaire et de Louis Groshenry, de Chaucenne, avec Jean-Antoine Pourtier, coseigneur à Chaucenne, au sujet de l'échute de Jean Pourtier, 1778.

G. 1116. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 39 pièces papier, 1 sceau.

1681-1778. — *Prieuré de Bellefontaine.* Procès soutenu par le prieur Henri Othenin contre Henri de Marnay-la-Bastie, son compétiteur au prieuré, 1681-1683 — saisie du prieuré pour droit de régale, 1687 ; — procès soutenu par le prieur Jean-Baptiste de Bordey, contre le sieur Gros Lambert, prêtre, au sujet d'une chapelle aux Clarisses de Besançon, 1692 ; — procès soutenu par le fermier de Bellefontaine, Pierre-François Dunouhier, contre Claude Thiébaud, 1707-1711 ;

— procès soutenu par le séminaire contre le marquis de La Perrière, de Pelousey, 1765-1778.

G. 1117. (Liasse.) — 56 pièces papier.

1629-1782. — *Prieuré de Bellefontaine. Bâtiments.* Marché de maçonnerie passé entre le prieur Philippe Chifflet et le maçon Innocent Jannot, 1629 ; — de charpenterie avec Antoine Damotte, de Naisey ; — entre Jean-Baptiste de Bordey et Charles Pottier, pour démolitions, 1683 ; — marché de charpenterie ; — état des dépenses pour réparations ; — marché pour le rétablissement du prieuré entre Jean-Baptiste de Bordey et Étienne Tripard, couvreur, 1685 ; — devis des réparations ; — marchés divers et devis, 1725-1741. — *Comptabilité des bâtiments.* Quittances, devis, conventions, 1728-1782. — Plans, coupes et élévation de la chapelle projetée pour le prieuré de Bellefontaine (v. 1750).

G. 1118. (Liasse.) — 9 pièces papier.

1615-1728. — *Prieuré de Bellefontaine. Visites. Mobilier.* Extrait de la visite archiépiscopale, datée de Gy, 1615 ; — requête de Philippe Chifflet à l'officiel, constatant « qu'il auroit trouvé l'église avec les bastimens en bien pauvre estat et quasi tout en ruine », 1629 ; — visite de l'église, du corps de logis habité par le chapelain Allemandet, avec l'inventaire des meubles et ornements d'autel à lui délaissés en garde ; — traité passé par Philippe Chifflet avec Jean Coquillard, pour la desserte du prieuré, avec la visite des meubles, 1630 ; — autre inventaire du mobilier en 1646 ; — visite faite par autorité du parlement, 1682 ; — autre, 1728.

G. 1119. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 39 pièces papier,
1 sceau, 1 plan.

1526-1790. — *Prieuré de Bellefontaine.* Amodiation du prieuré par François de La Palud, prieur, 1526 ; — par Jacques de Saint-Mauris, 1573 — par Philippe Chifflet, 1629 ; — par le même, 1635 ; — par le prieur, 1654-1659 ; — par Henri de Marnay-la-Bastie, 1680 — par François-Gaspard de Grammont, 1700 ; — par le prieur, 1725 ; — par Joseph Merceret, économiste du séminaire, 1769 ; — par le séminaire, 1790 ; — amodiations de pièces de terre séparées, 1589-1722.

G. 1120. (Cahier.) — In-4 papier de 52 feuillets.

1529. — *Prieuré de Bellefontaine.* Manuel des déclarations et reconnaissances des héritages, terres, prés, meix, maisons dépendant en mainmorte du prieuré, 1529.

G. 1121. (Liasse.) — 2 cahiers de 20 et 17 feuillets papier.

1582-1584. — *Prieuré de Bellefontaine.* Manuels de reconnaissances reçus en 1582 ; — en 1584.

G. 1122. (Registre.) — Papier de 59 feuillets.

1629. — *Prieuré de Bellefontaine.* Manuel en forme des droits seigneuriaux dressé pour valoir et servir à Philippe Chifflet, fait audit lieu le 1^{er} mai 1629. Haute justice ; — terres du domaine ; — prels ; bois ; moulins ; rivière ; four ; union ; droits de collation et patronage ; Courcuire ; Auxon-Dessus ; Émagny ; Courcuire ; Brussey ; poules ; Moncley ; Émagny ; Chevigney ;

Chaucenne ; Corvées ; etc.

G. 1123. (Liasse.) — 75 pièces papier, 2 plans.

1581-1797. — *Prieuré de Bellefontaine. Bois.* Procès relatif aux bois du prieuré devant le parlement de Dole, 1581-1635 ; — quart en réserve des bois du prieuré, 1719 ; — procès-verbaux d'assiette, 1746, 1747, 1748, 1749, 1750 ; — ventes de coupes et délimitation, 1772 ; — opérations forestières diverses, 1772-1773. — Assignations diverses pour délits forestiers dans les bois de Bellefontaine, 1773 ; — plans des bois de Bellefontaine (131 arpents), 1774-1775 ; — opérations de balivage ; marchés, opérations diverses de la maîtrise, 1776-1797 ; — plans de séparation des bois de Bellefontaine et Chaucenne, dressés par Baronnet.

G. 1124. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 33 pièces papier (dont 4 cahiers de 23 pages, 10, 17 et 10 feuillets).

1529-1768. — *Prieuré de Bellefontaine. Auxon-Dessus.* Achat, par François Nayme, d'une pièce à l'Essart Lordot, 1589. — *Beaumotte.* Déclarations des biens dépendant du prieuré, v. 1670 ; — reconnaissance de prés, 1722 ; — vente d'immeubles par le séminaire à Noël Billet, 1748. — *Brussey.* Dîmes dues au prieuré, 1529-1591 ; — reconnaissance de terres appartenant au sieur Roseau, de Brussey, 1619 ; — amodiation du moulin du prieuré, 1629 ; — déclaration des biens appartenant aux ayants cause de Jean-Claude Perrot, 1662 ; — traité entre D^{lle} Des Potots et Louis Mandret, au sujet d'un meix, 1673 ; — procédures en matière de mainmorte, intentées par le séminaire, 1691-1728.

G. 1125. (Liasse.) — 26 pièces parchemin, 43 pièces papier, 1 sceau.

1529-1779. — *Prieuré de Bellefontaine. Chaucenne.* Contrats divers, ventes, échanges, accensements entre habitants de Chaucenne, 1529-1639 ; — commission de desservir l'église de Pelousey et Chaucenne, donnée par Philippe Chifflet à Étienne Callier, 1642 ; — partage entre Pierre et Simon Portier, de leurs biens tant à Chaucenne qu'à Pouilley, Moncley et l'abbaye de Bellefontaine, 1678 ; — échanges, marchés et procédures, 1678-1779.

G. 1126. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 38 pièces papier, 5 plans.

1721-1773. — *Prieuré de Bellefontaine. Chaucenne.* Procès soutenu par le séminaire, devant le bailliage de Besançon, contre Pierre Portier, coseigneur à Chaucenne, 1721-1773.

G. 1127. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 111 pièces papier (dont 2 cahiers de 14 feuillets et 20 pages), 1 sceau.

1507-1780. — *Prieuré de Bellefontaine. Chevigney.* Copie des reconnaissances faites à Bellefontaine, 1629 ; — vente de plusieurs pièces de terre par le prieur à Albin Moudot ; — contrats entre particuliers, 1632-1719 ; — procès entre le séminaire et divers, 1721-1778 ; — entre le prieur de Bellefontaine et François Gaillard, 1723-1725. — *Courcuire.* Contrats entre particuliers, 1549-1759 ; — institution de curé de Courcuire donnée à Pierre de Montdoré, sur la présentation du prieur de Bellefontaine, Pierre de Darbonnay, 1507.

G. 1128. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 38 papier (dont 1 cahier de 12 feuillets).

1395-1717. — *Prieuré de Bellefontaine. Émagny.* Origine du cens du moulin, analyse de

chartes de 1365, Pierre du Four ; 1455, Jean Bassand ; 1469, Jean de La Corne ; 1529, François de La Palud ; tous prieurs, etc. ; — procès soutenu par Jacques de Saint-Mauris, prieur, contre les habitants, 1568 ; — extraits du rentier du prieuré, 1629 ; — traité entre le prieur Jean-Baptiste de Bordey et Anne-Françoise Bretenois, veuve de François Maillot, d'Émagny, 1686 ; — contrats entre particuliers, 1689-1717.

G. 1129. (Liasse.) — 49 pièces papier (dont 1 cahier de 10 feuillets et 9 imprimés).

1714-1777. — *Prieuré de Bellefontaine. Émagny.* Procès soutenu par le séminaire contre les habitants d'Émagny, au sujet de la mainmorte et des bois, 1714-1771 ; — transaction entre les parties, 1771 ; — ventes de coupes de bois, 1775-1777.

G. 1130. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 49 papier.

1515-1770. — *Prieuré de Bellefontaine. Gézier.* Achat au profit de Nicolas Chevalier, d'une pièce de terre, entre Claude Goulut et Jean Clerget, mouvant de la seigneurie de Gézier, 1515. — *Moncley.* Vente faite par le prieur de Bellefontaine à Jean-Claude Fluchar, de Sauvagny, des biens appartenant à feu Antoine Burney, de Moncley, dépendant de son prieuré, 1666 ; — contrats entre particuliers, 1666-1730 ; — plan d'un meix litigieux à Moncley, dressé par le géomètre Étienne Rougemont, 1732 ; — procès soutenu par le séminaire contre François Fertey, de Moncley, 1732-1733. — *Montboillon.* Déclaration donnée par Claudine Munier, veuve de Claude Nayme, au nom de ses enfants, des biens dépendant de la seigneurie de Montboillon, 1651. — *Noironte.* Extrait du rentier de Bellefontaine, 1530 ; — reconnaissance de Jean Guigant, 1698.

G. 1131. (Liasse.) — 47 pièces papier (dont 2 cahiers de 10 et 18 feuillets).

1467-1772. — *Prieuré de Bellefontaine. Pelousey.* Procès soutenu par les habitants contre le prieuré de Bellefontaine ; — sentence du prieur Jean de La Corne contre un intrus qui s'était immiscé dans la cure de Pelousey, 1467 ; — sentence de l'intendant Claude de Lafond, ordonnant aux habitants de Pelousey de loger convenablement leur curé, Antoine Trippard, 1688 ; — présentation de Pierre-Henri Cart, de Mouthe, à la cure de Pelousey, par le prieur Jean-Baptiste de Bordey, 1695 ; — procès du prieur Jean-Baptiste de Bordey contre les habitants de Pelousey, 1680-1688 ; — procès de Matthieu Jeanguyot, contre le séminaire, 1680-1743.

G. 1132. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 45 papier (dont 1 cahier de 17 feuillets), 1 sceau.

1269-1774. — *Prieuré de Bellefontaine. Pelousey.* Constitution d'un cens d'un bichot de froment et d'un demi-bichot d'avoine au profit du prieuré par Agnès, dame de Pelousey, 1269 (orig. et copie) ; — transaction entre le séminaire et Anne-Claude Lamy, marquis de La Perrière, et Claudine Biérix, son épouse, seigneur et dame de Pelousey, au sujet de cette redevance, 1774 ; — procès et transactions de diverse nature.

G. 1133. (Liasse.) — 62 pièces papier (dont 1 cahier de 16 feuillets).

1580-1757. — *Prieuré de Bellefontaine. Pelousey.* Procès soutenu par le séminaire contre les habitants de Pelousey, au sujet du four banal, 1687-1757 ; — procès soutenu par les habitants de Pelousey contre ceux de Chaucenne, 1693 ; — procès soutenu par la communauté de Pelousey contre celle de Courcuire, 1580-1692. — *Pin-l'Émagny.* Remontrances de Perrenin Menestrier,

curé de Pin, au prieur Charles de Saint-Maurice, au sujet de la chapelle Notre-Dame qu'il désire ériger en l'église de Pin, sur la tombe de ses parents, 1607 ; — information contre Claude Perrenin et divers pour dégâts dans le bois de Franois, près de Bellefontaine, 1630 ; — procédures, 1714-1737. — *Ruffey*. Bail du domaine de Ruffey au sieur Mauris, 1720. — *Sauvagny*. Procédures, 1610-1732.

G. 1134. (Liasse.) — 3 cahiers papier de 32, 31 et 34 feuillets.

1555-1591. — *Prieuré de Bellefontaine. Comptes.* Compte rendu par le receveur Claude Maillot, d'Émagny, à Jacques de Saint-Mauris, 1555. Recettes : Tailles de Brussey, Chevigny, Émagny, Beaumotte, Courcuire, Chauenne, Moncley ; — prés ; corvées ; cens ; cure de Chauenne ; dîmes ; épaves ; rivières ; gelines ; — dépense : venue de gens du seigneur de Marnay, Jean de Gorrevod, prétendant avoir la garde du prieuré, durant sa vacance. Total du revenu argent, 196 fr. ; dépense argent, 225 fr. — 1556 (incomplet). — 1557, compte rendu par Pierre Maillot, d'Émagny, prêtre, chapelain et receveur de Bellefontaine.

G. 1135. (Liasse.) — 32 pièces papier (dont 1 imprimé).

1664-1788. — *Prieuré de Bellefontaine. Comptabilité.* Imposition de 20 fr. répartie sur le prieuré par les députés des États, 1664 ; — quittance de 500 l. donnée au fermier du prieuré de Bellefontaine par M. Lambert, directeur au séminaire, 1726 ; — mêmes quittances pour 1727-1728 ; — vente de 700 mesures de froment par André Mazoyhier, fermier de Bellefontaine, au prix de 4 l. 12 s. la mesure de Châtillon, 1780 ; — quittance de 700 l., prix du bon blé d'Oiselay, procuré au séminaire par J.-L. Martin, curé du lieu, 1783 ; — compte arrêté avec André Mazoyhier, fermier de Bellefontaine, 1788.

G. 1136. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 4 papier, 1 sceau.

1249-1559. — *Prieuré de Fay* (réuni au Séminaire en 1787). Fondation du prieuré par Jean, comte de Bourgogne, et Isabelle de Courtenay, sa femme, qui donnent à l'ordre de Grandmont leur maison de Fay, avec une rente perpétuelle de 50 l. sur les salines de Salins, et le droit de pâture sur toute sa terre ainsi que l'exemption de tout péage, 1249, novembre (orig. et cop.) ; — bulle d'Alexandre IV exemptant l'ordre de Grandmont du privilège d'indult, 1259 ; — transaction entre le prieuré de Fay et le seigneur de La Chassagne au sujet du bois de Ban, 1270 ; — donation faite par ce dernier au prieuré d'un homme nommé Constantin « de Furet, » sa maison et ses champs, sous condition de prières ; — bulle de privilèges accordée par Jean XXII à l'ordre de Grandmont, avec état des prieurés de l'ordre et nombre de leurs religieux, 1317 (cop.) ; — bulle de privilèges de Clément VI, 1347 (cop.) ; — traité passé entre le prieur d'Époisse et Hugues de Vaudrey, seigneur de La Chassagne, au sujet de l'étang « des Greebes », 1446 ; — autre entre les mêmes au sujet de 30 s. de rente dus par Hugues de Vaudrey au prieuré, à cause de l'Étang neuf, 1448 ; — vidimus, délivré par l'official de Tours, des bulles de Clément III, 1188, et d'Innocent IV, 1205, au profit de l'ordre de Grandmont, 1453 ; — mandement de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, pour faire lever sur les hommes du prieuré certains impôts à la décharge des religieux, 1455 ; — prise de possession de l'annexe de Fay, par frère Simon Goudart, avec la permission de l'abbé de Grandmont, 1456 ; — fondation de quatre messes par semaine dans l'église prieurale de Fay, par Jean de Chaumergy, écuyer d'écurie du duc, châtelain de Rochefort, 1471 ; — sentence rendue par Claude Courtot, lieutenant de Philibert de La Platière, gruyer du comte de Bourgogne, en faveur de Simon Godart, prieur de Fay, lui adjugeant le droit de prendre

bois pour faire ses étangs dans les forêts royales de Colonne, 1485 ; — mandement du lieutenant général du bailliage de Dole, Pierre Beugre, à requête de François Froissard, prieur de Fay, pour interdire de mettre rouir du chanvre dans le grand étang de son prieuré, 1535 ; — patentes de Philippe II autorisant Denis Inglois, seigneur de Champrougier, à rebâtir un moulin vers Colonne, près de Fay, 1559.

G. 1137. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 36 pièces papier (dont 3 cahiers de 62, 42 et 11 feuillets), 6 plans.

1576-1751. — *Prieuré de Fay.* Procès entre Simon Froissard, prieur de Fay, et les habitants du lieu, relativement à la paisson des forêts, 1576-1579 ; — procès-verbal portant défense de lever dîmes dans les terres de Fay, dressé par le notaire Anatoile Bay, de Tassenières, commis par le parlement de Dole, 1625 ; — manuel fait pour les religieux d'Époisses sur le terrier de 1646 dressé pour le prieuré de Fay ; — arrêt de la Chambre des comptes contre les habitants de Colonne, 1690-1700 ; — transaction passée entre les religieux d'Époisses (ordre de Grandmont) et Pierre Thiebot, fermier de Fay, 1720 ; — procès-verbal dressé par Philibert Durand d'Auxy, grand maître enquêteur et réformateur des Eaux et Forêts, aux duché et comté de Bourgogne, sur les dus des religieux d'Époisses et habitants de Fay, sur la propriété des bois communaux dudit Fay, 1739 ; — ordonnances et plans concernant les bois de Fay, 1748-1749 ; — observations sur la terre de Fay ; — documents divers concernant les bois, 1751.

G 1138. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 18 pièces papier (dont 4 cahiers de 10, 14, 28 et 28 feuillets), 2 sceaux.

1753-1790. — *Prieuré de Fay.* Ventes de bois faites par François Ligier, chanoine de Reims, prieur d'Époisse, et Legay, prieur de Fay (tous deux de l'ordre de Grandmont), 1753 ; — procédures en partage devant le grand conseil, 1753-1757 ; — comptes de recette et dépense du prieuré de Fay, 1774-1790 ; — lettres de l'archevêque de Besançon, Raimond de Durfort, au sujet de l'union du prieuré au séminaire de Besançon, 1787 ; — patentes de Louis XVI, confirmant cette union, 1788.

G 1139. (Liasse.) — 10 pièces papier, 17 plans.

1760-[1780]. — *Prieuré de Fay.* Terriers et plans concernant les domaines du prieuré, tant sur le territoire de Fay que sur les territoires voisins.

SUPLÉMENT

ARCHEVÊCHÉ

G 11 bis. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 1 papier.

1463-1518. — *Titres généraux.* Copie de six bulles de Pie II envoyant Charles de Neuchâtel en possession de l'archevêché de Besançon, vacant par le décès de Quentin Ménard, 1463 ; — copie d'une bulle de Léon X adressée aux évêques de Bayeux, de Bergame et de Besançon, touchant les réserves apostoliques, 1518, 3 juillet.

G 13 bis. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier.

1592-1752. — *Titres généraux.* Fragment d'une bulle de Clément VIII, à encadrements peints et dorés (Vierge à l'Enfant, génies et rinceaux), concédant à l'archevêque Ferdinand de Rye des reliques de saint Sébastien [1592-1605] ; — lettre en latin, du chanoine régulier Pierre François de « Wettenbrutt » demandant au même archevêque 3,000 florins de subvention pour la publication d'un grand ouvrage sur les Augustins et Augustines de Belgique, Lorraine, Bourgogne et Allemagne, 1617 ; — copie de l'adhésion du vicaire général de Malines à la bulle d'Innocent X, condamnant les erreurs de Jansénius, 1646 ; — lettre du chanoine Boudret à M. de Monaco, nommé archevêque en remplacement de M. de Mornay, 1723 ; — lettres d'Antoine-Pierre II de Grammont aux agents du clergé de France, 1747 ; à M. de La Marche, premier président du parlement de Dijon, 1751 ; à M. d'Argenson, 1752 ; réponse de M. d'Argenson.

G 15 bis. (Liasse.) — 4 pièces papier.

1740. — Personnel des décanats de Granges, Montagne, Rougemont et Sexte.

G 25 bis. (Cahier.) — Papier de 21 feuillets.

1642. — Compte extraordinaire de la dépense faite en la maison de l'archevêque, rendu par Frédéric Camus. (Provient des papiers du capucin Dunand ; donné en 1879 aux archives du Doubs par le département de la Côte-d'Or, sur la proposition de M. Joseph Garnier.)

G 34 bis. (Liasse.) — 134 pièces papier, 1 sceau.

1757-1758. — *Comptabilité.* Lettre de l'archevêque à l'économe des missionnaires de Beaupré touchant leurs rentes et amortissements ; — travaux à l'église de Beaupré ; — lettre de l'archevêque à M^{me} Boisot, supérieure de la Visitation de Dole ; — ports de lettres de l'archevêque durant le mois de janvier, 40 l. 13 s. ; — achat de « terrailles ou poteries », fait à Massevaux pour l'archevêque ; — livraison de fourneaux de faïence par Élisée Chaffer, potier de terre à Schlestadt ; — requête des vigneron frappés par la grêle (secours accordés) ; — facture de réparations de pendule et montre par les frères Paillard, horlogers à Besançon ; — achat de chasubles de damas galonnées d'or, à Lyon ; — factures de carrossiers et éperonniers ; — redevances de l'archevêque envers le chapitre de Besançon. — 1758. Comptes de boulanger, boucher, apothicaire de l'archevêque ; — compte de mercerie, de tapissier, de cierge.

G 36 bis. (Cahier.) — 8 feuillets.

1710. — État des cens dus à l'archevêque à Besançon, Bregille, Montarmots, La Soye et Prabel.

G 37 bis. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1755. — *Moulins de l'archevêque.* Réponse du chapitre, administrateur temporel de l'archevêché, à une requête des maîtres tanneurs.

G 61 bis. (Liasse.) — 3 pièces papier.

1774-1775. — *Montfaucon.* Amodiation de pièces de terre à divers.

G 71 bis. (Liasse.) — 2 pièces papier (impr.).

1726-1733. — *Mandements*. Mandement d'Honoré-François de Monaco pour le jubilé, 1726 (placard impr.) ; — autre du même sur les conférences ecclésiastiques, 1733 (in-4 impr.).

G 74 bis. (Liasse.) — 1 pièce papier, 1 sceau.

1792. — Copie authentique et scellée de l'acte de décès de Raymond de Durfort, archevêque de Besançon, mort à Soleure le 19 mars 1792.

G 75 bis. (Liasse.) — 13 pièces papier.

1743-1774. — *Évêché de Saint-Claude*. Correspondance de l'évêque Joseph de Méallet de Fargues avec M. Rouilloud de Saint-Julien, receveur général du clergé, 1743-1762 ; — avec M. Martinet, auditeur des comptes à Saint-Julien, 1772-1774.

G 88 bis. (Liasse.) — 3 pièces papier (impr.).

1727-1735. — *Statuts diocésains*. « Statuta seu decreta in synodo dioecisana Bisuntina edita et publicata die 30 septembris 1727 » (in-4 impr. de 5 p.) ; — « statuta edita... 19 maii 1733 » (in-4 impr. de 4 p.) ; — « statuta et edita... 24 maii 1735 » (in-4 impr. de 3 p.).

G 104. bis. (Liasse.) — 2 pièces papier (dont 1 cahier de 17 feuillets).

1743. — « Estat des sommes que les expéditions de la chambre archiépiscopale ont produites en l'année 1743. »

G 110. bis. (Liasse.) — 1 pièce papier.

[1755-1774]. — Requête présentée au cardinal de Choiseul par frère Honoré Courageot, gardien des frères mineurs Récollets de Darney, pour obtenir licence de prêcher pour un religieux.

G 116 bis. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 1 sceau.

1677. — Lettres testimoniales accordées à un prêtre, Anatoile Janneret.

G 117 bis. (Liasse.) — 1 pièce parchemin.

1754. — Dispense matrimoniale pour Claude Barbelain et Anne Robelin.

G 119 bis. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 1 papier, 1 sceau.

1776-1785. — Requêtes et dispenses matrimoniales.

G 120 bis. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 1 papier, 1 sceau.

1746. — Requête et monitoire contre les charretiers de Gy, ayant projet de détruire les chariots de concurrents étrangers.

G 136 bis. (Liasse.) — 13 pièces papier (dont 1 cahier de 24 feuillets et 5 impr.).

1666-1735. — *Chambre du clergé*. Mémoire présenté par les religieux du comté de

Bourgogne au parlement de Dole, à propos du répartition des états sur les maisons religieuses (in-4 de 17 p. impr.) [1666] ; — lettre du curé de Favorney à l'archevêque de Besançon, à propos de l'octroi de 100,000 l. au Roi, par l'assemblée du clergé de Besançon, 1692 ; — articles de remontrances faites à l'Intendant au sujet des droits de mainmorte, 1692 (in-fol. de 4 p. impr.) ; — requête des supérieurs d'ordres religieux, à l'assemblée du clergé du comté de Bourgogne, 1695 ; — lettre des réguliers de la Franche-Comté au cardinal de Fleury, 1735 ; — supplique des abbés d'Acey, Goailles et Bellevaux à M. d'Angervilliers, secrétaire d'État (2 in-fol. impr. de 10 et 4 p.) ; — copie de lettre au cardinal de Fleury, avec mémoire des réguliers ; — « remontrances des curés de la Franche-Comté à Son Éminence.... » (in-fol. de 3 p. impr.) ; — réplique des réguliers au mémoire de l'intendant.

G 137 bis. (Liasse.) — 12 pièces papier (dont 2 impr.).

1766-1772. — Pièces de comptabilité de la Chambre du clergé sous le pontificat du cardinal de Choiseul, 1772 ; — produit des dispenses accordées pour porter perruque, en célébrant la messe, 2,972 l. ; — requêtes de réguliers, 1774 ; — liste des monastères de l'ordre de Cîteaux.

G 141 bis. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1749. — Don de 300 l. à l'archevêque de Besançon, pour le plus pauvre village de son diocèse, par M. de Sainsey ; quittance d'Antoine-Pierre II de Grammont (copie).

G 139 bis. (Liasse.) — 3 pièces papier.

1780. — Déclaration de biens et revenus faits à la Chambre du clergé par : la familiarité de Baume ; — l'abbaye des dames de Baume.

G 142 bis. (Liasse.) — 2 pièces papier.

1780. — Déclarations : du couvent de Tiercelins de Chemilly.

G 143 bis. (Liasse.) — 2 pièces papier.

1780. — Déclarations : de la familiarité de Clerval ; — nes de Clerval.

G 144 bis. (Liasse.) — 7 pièces papier.

1758. — Déclaration : des Minimes de Consolation.

G 147 bis. (Liasse.) — 2 pièces papier.

1758-1780. — Déclarations : d'une chapelle de Gray ; — de l'abbaye de la Grâce-Dieu.

G 148 bis. (Liasse.) — 2 pièces papier.

1780-1781. — Déclarations : du prieuré de Lanthenans ; — du prieuré de Laval.

G 152 bis. (Liasse.) — 3 pièces papier.

1664-1777. — Règlement des droits curiaux de Parrecey, 1664 ; — bail des revenus de la cure

de Parrecey, 1777.

G 154 bis. (Liasse.) — 3 pièces papier.

1780. — Déclarations : du chapitre de Saint-Hippolyte (bail des dîmes du chapitre) ; — des Ursulines de Saint-Hippolyte.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN

G 161 bis. (Liasse.) — 1 pièce parchemin.

1122. — *Titres généraux*. Copie (contemporaine) d'une bulle de Calixte II relative à la maternité de l'église Saint-Jean.

G 162 bis. (Liasse.) — 4 pièces parchemin

1370-1437. — Actes passés sous l'autorité de Richard Picque, doyen de Besançon, en sa qualité de chancelier du duc de Bourbon, à Nevers, 1370-1374 ; — fragment de bulle adressée au chapitre de Besançon, 1437.

G 260 bis. (Liasse.) — 2 pièces papier.

1665-1666. — *Reliques*. Invitations adressées au chapitre de Besançon pour l'ostension du saint Suaire par les cogouverneurs de Besançon.

G 263 bis. (Liasse.) — 2 pièces, l'une soie, l'autre papier.

1689-[1700]. — Gravure en taille-douce, tirée sur soie blanche en noir et bistre, représentant l'ostension du saint Suaire (510 mill. sur 370). L'archevêque (Antoine-Pierre 1^{er} de Grammont), debout, est assisté de deux chanoines en chape, de deux porte-croix ou porte-crosse, et de deux enfants de chœur portant des chandeliers. Au bas, dans un cartouche oblong, cette inscription : « Représentation du précieux saint Suaire de Nostre-Seigneur Jésus-Christ à Besançon, en l'église métropolitaine de la Cité, 1689. Oraison... Devant la Madeleine J.-C. GODET (?) f. ». — Autre gravure tirée en noir, sur papier (166 mill. sur 203). Ostension par un archevêque et deux chanoines, bordure laurée. « Seigneur qui nous avés laissé... à toute éternité. Amen » (fin du XVIII^e siècle. Encadrée).

G 266 bis. (Liasse.) — 4 pièces (dont 1 cahier de 29 folios).

1758-1786. — *Mobilier*. Procès soutenu par le chapitre contre le fondeur de cloches Maurice Bourguignon, de Besançon, 1758-1769 ; — « état général des meubles, argenteries et linges de l'église métropolitaine, fait par ordre de M. le chanoine d'Orival, fabricant de cette église, fait le 1^{er} janvier 1786, remis aux clercs de l'église ».

G 268 bis. (Liasse.) — 1 pièce parchemin.

1571. — *Église Saint-Étienne. Chapelle Saint-André*. Constitution de cens ou rente au profit des chapelains de la chapelle de Saint-André.

G 269 bis. (Liasse.) — 1 pièce parchemin,

1788. — *Église Saint-Jean. Chapelle Notre-Dame.* Envoi en possession de cette chapelle au profit de Claude Beauchet, vicaire de Saint-Jean-Baptiste.

G 309 bis. (Liasse.) — 2 pièces papier.

1787-1790. — *Besançon.* Procès du chapitre contre Claude Ducret, 1787 ; — cens du chapitre sur les maisons n^{os} 916 et 917.

G 322 bis. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1789. — *Martinet de Tarragnoz.* Bail consenti par le chapitre en faveur de Jean-Alexis Berthet.

G 323 bis. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1789. — *Pré de la Tour.* Bail au profit de Jean-Claude Lépagney.

G 330 bis. (Liasse.) — 2 pièces papier.

1734-1735. — *Clametigney.* Baux de vignes au profit de Jean-Étienne Marvelise et Étienne Desbief, 1734-1735.

G 331 bis. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1612. — *Équeugney.* Bail de vigne à Pierre Guyon.

G 332 bis. (Liasse.) — 3 pièces papier.

1602-1712. — *Grand-Griffon.* Bail de vigne à Pierre Millon le vieux, 1602. — *Mercurot.* Bail de vignes à François Bernard, 1712. — *Petite Creuse.* Bail de vignes à Éléonor Humbert, 1662.

G 334 bis. (Liasse.) — 2 pièces papier.

1663-1748. — *Trois-Châtels.* Vente de vignes par Jean Bouillot et Jean Rosay, vigneron, 1663 ; — bail des dîmes à Étienne Cuchot pour 400 fr., 1748.

G 336 bis. (Liasse.) — 1 pièce parchemin.

1555. — *Azans et Crissey.* Transaction sur procès relatif aux dîmes entre le chapitre de Besançon et le chapitre de Dole, Charles Grandjean, premier avocat fiscal au Parlement, intervenant avec Jacques Poutot, Laurent Maignier, Pierre et Girard Bigeot.

G 343 bis. (Liasse.) — 1 pièce papier, 1 sceau.

1683. — *Bussières.* Amodiation du four banal par le séchal du chapitre, Antoine Besse, à Vienot Jacoulet et Pierre Toche, dudit lieu.

G 349 bis. (Liasse.) — 5 pièces papier.

1699-1700. — *Champvans-Audeux.* Procès entre le chanoine Nicolas d'Orival, prébendier de Pouilly, et la commune de Champvans, au sujet du pré Thomassin ou pré de « Pranse ».

G 354 bis. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1698. — *Charcenne*. Procès entre le chapitre et Daniel Melin, de Charcenne.

G 369 bis. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1686. — *Étroite fontaine*. Amodiation du four banal par Louis du Chassaulx, des Vieilles-Granges.

G 404 bis. (Liasse.) — 8 pièces papier.

1765-1782. — *Pouilley-les-Vignes*. Engagement pris vis-à-vis du chapitre par François Courvoisier, de rembourser une part de rente, 1765 ; — amodiation de vignes et champs à divers, 1773-1782.

G 408 bis. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1764-1765. — *Saint-Hilaire*. Solde des frais d'un procès entre le chapitre et la commune.

G 426 bis. (Liasse.) — 1 pièce parchemin.

1241-1258. — *Trepot*. Vidimus fait par l'official, en 1258, d'une charte de 1241, par laquelle Henri de Ronchaux et sa femme vendirent au chapitre de Saint-Étienne pour 35 l. un meix à Trepot avec les hommes et sujets qu'ils y avaient.

G 431 bis. (Liasse.) — 1 pièce parchemin.

1268. — *Vieilley*. Nomination d'arbitres pour régler leur différend au sujet de la maison forte de Vieilley, faite par Eudes, doyen du chapitre de Besançon, et Étienne de La Chassagne, et Marguerite, sa femme ; le chapitre délègue le sous-chantre de Saint-Jean de Besançon et maître Guillaume de Grancey ; Étienne délègue Simon de Vaugrenans, chevalier, et Pierre de Bonnay, chevalier ; en cas de désaccord des arbitres, on soumettra la décision à Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne.

G 517 bis. (Liasse.) — 2 pièces papier.

1752-1768. — Pièces de comptabilité. Arrérages de rentes, 1752-1768 ; — frais de procès, 1767.

G 519 bis. (Liasse.) — 102 pièces papier (dont 1 cahier de 25 folios et 2 impr.).

1781-1782. — *Pièces justificatives de comptabilité du chapitre*. Gâteaux des rois ; — pâtés de Pâques ; — lettre de M. Ramboz, séchal du chapitre (cachet armorié) ; — réparation du chœur et du clocher de Montigny ; — réparations au chœur de l'église de La Vèze ; — travaux de menuiserie faits par le menuisier Faivre, dans la maison occupée par le chanoine Buretel de Chassey ; — réparations faites à la maison du four Saint-Quentin ; — livre des quittances du bas chœur ; — requête à la Chambre souveraine des eaux et forêts, présentée par le chapitre contre les officiers municipaux de Besançon, l'archevêque et l'abbé de Saint-Paul, au sujet du moulin de Tarragnoz et de son barrage (in-4 impr. de 25 p.), 1781 ; — requête à la Chambre présentée par le même, 1782 (in-4 de 15 p. impr.).

OFFICIALITÉ

G 623 bis. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1710. — *Procès en matière ecclésiastique.* Sentence en matière de dîmes entre Louis-Baptiste de La Borde, curé de Thervay, et Frédéric-Éléonor, marquis de Poitiers, tuteur honoraire de Ferdinand-Joseph, comte de Poitiers.

G 631 bis. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1764. — *Droits curiaux.* Procédure pour le règlement des droits curiaux de Châtillon-le-Duc.

G 707 bis. (Liasse.) — 4 pièces papier.

1790. — *Causes matrimoniales.* Jugement sur requête : entre Claude-Antoine Guyon, d'Autoreille, et Claudine Coquillard, de Charcenne ; — entre Jean-Joseph Sebille, d'Arbois, et M^{lle} Nicolas ; — entre Jean-Baptiste Béliard, arpenteur royal de Mouthier, et M^{lle} Gourmand.



TABLE MÉTHODIQUE

DU TOME PREMIER DE L'INVENTAIRE SOMMAIRE

DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU DOUBS

(SÉRIE G. — CLERGÉ SÉCULIER)

ARCHEVECHE DE BESANÇON (G 1-160)	1,	447
Pouillés		1
Titres généraux.....		7
Comptes de l'archevêché.		10
Comptes du sceau		13
Comptes d'amendes		13
Bâtiments de l'archevêché.....		15
Besançon et banlieue		16
Angirey.		19
Autoreille.....		19
Bucey-lez-Gy.....		19
Cenans		29
Choyé et Velloreille-lez-Choye.....		20
Étalans.		20
Gy		21
Mandeure.....		23
Noroy-l'Archevêque.....		24
Vieilley		25
Cartulaire de l'archevêché		25
Mandements archiépiscopaux de Besançon		32
Mandements épiscopaux de Saint-Claude.....		34
Mandements épiscopaux français.....		34
Statuts synodaux		38
Visites de doyens ruraux.		38
Inventaires d'archives.		41
<i>Chambre archiépiscopale</i> (Annexe A)		49
Registres		49
Collections d'ordres et approbations.....		50
Requêtes		51
Correspondance.		52
Dispenses matrimoniales.....		53
Exorcismes contre les insectes.		54

Extraits de registres de catholicité	55
Paroisses, chapelles et monastères	55
Sentences relatives aux dîmes	61
<i>Chambre du clergé</i> (Annexe B)	???
Titres généraux	???
Déclaration de revenus des cures et chapelles	???
CHAPITRE METROPOLITAIN DE BESANÇON (G 161-535). 64, Titres généraux.....	???
Statuts capitulaires.....	???
Délibérations capitulaires	???
Grande chantrerie	???
Hôpital de Sainte-Brigitte.....	???
Séchalerie ou trésorerie	???
Testaments.....	???
Fondations d'anniversaires et offices	???
Cartulaire des fondations.....	???
Liste des chanoines	???
Réceptions	???
Cathédrales et maisons canoniales	???
Reliques.....	???
Mobilier.....	???
Chapelles	???
Familiarité de Saint-Étienne	???
Familiarité de Saint-Jean	???
Enfants de chœur.....	???
Confrérie de Saint-Antoine et Saint-Éloi	???
Confrérie de Saint-Martin.....	???
Rentiers du chapitre.....	???
Amodiations et baux à ferme.....	???
Titres locaux. Besançon et banlieue.....	???
Alsace	???
Amathay	???
Andelarre et Andelarrot	???
Audeux	???
Authoison	???
Auxon-Dessous et Dessus	???
Avanne	???
Azans et Crissey	240
Berthelange.....	240
Beure	240
Bians-lez-Usiers	241
Bolandoz.....	241
Bonnay	241
Boulot.....	241
Bourogne	242
Bucey-lez-Gy	242
Bussièrès.....	242
Buthiers	242

Cendrey	242
Chalezeule	242
Chambornay-lez-Bellevaux.....	242
Champagney.....	242
Champvans (Audeux).....	243
Chantrans.....	243
Charcenne.....	244
Chaudefontaine.....	244
Chazoy.....	244
Chemaudin	244
Chissey	245
Choye	245
Cottier et Berthelange.....	245
Courtetain	245
Cult.....	245
Cussey-sur-l'Ognon	245
Dampierre-lez-Montbozon	247
Dannemarie	247
Devecey	247
École.....	247
Essert	247
Étalans.....	247
Étuz et Boulot.....	247
Évillers	248
Ferrières.....	248
Flagey-Rigney	248
Fontain.....	248
Fontenelle-Montby.....	248
Franey.....	248
Frânois.....	248
Geneuille	249
Gézier	250
Grozon.....	250
Gy	250
Lavernay.....	252
Liesle	252
Louvatange	252
Lusans.....	252
Mazerolle.....	252
Mercey-le-Grand	252
Mérey-Vieilley	253
Mesmay.....	253
Miserey.....	253
Moncey.....	253
Montigny-lez-Arsures	253
Montrond.....	254
Morre	254

Noroy.....	254
Ornans	254
Ouhans.....	254
Palise	254
Pelousey	254
Pirey	254
Pouilley-les-Vignes	254
Quenoche.....	256
Reugney.....	256
Saint-Hilaire	256
Saint-Vit	256
Salans	257
Saligney	257
Salins	258
Sauvagny-lez-Pin.....	259
Sermange.....	259
Serre-lez-Moulières	259
Serre-les-Sapins.....	259
Seurre	259
Sombacourt.....	259
Souvans	259
Supt.....	260
Tallenay	260
Tarcenay	260
Trepot	261
Vandelincourt	261
Vannoz	261
Vaux-les-Prés	261
Vellefaux	261
Venise	261
Vieilley.	262
Villers-Buzon	262
Villers-Grélot	262
Villers-sous-Montrond	262
Vorges	262
Vy-lez-Filain	262
Comptabilité. Rentes en argent	262
Comptes de séchalerie	264
Compte de fondations.....	275
Pièces justificatives de comptes	275
Inventaires d'archives	278
OFFICIALITE DE BESANÇON (G 535-905)	312, 451
Actes importants.....	312
Sentences civiles	318
Sentences définitives	321
Sentences interlocutoires.....	333
Sentences sur pièces vues.....	336

Sentences d'appel	336
Sentences civiles, criminelles et d'appel (minutes)	337
Enquêtes civiles et criminelles	345
Requêtes	347
Testaments.....	348
Fulmination de bulles et indults	351
Procès en matière ecclésiastique	352
Procès en annulation de vœux religieux.....	354
Procès soutenus ou intentés par des communes	355
Procès en réunion de bénéfices	360
Procès civils.....	362
Causes matrimoniales.....	363
Procès en matière de succession.....	364
Tutelles et curatelles.....	382
Procès criminels	387
Plaintes au criminel	397
Causes d'appel.....	397
Formulaires de l'officialité.....	400
Greffe	400
Frais et dépens	403
Frais de procédures criminelles	404
SEMINAIRE DE BESANÇON (G 906-1139)	405
Titres généraux	405
Règlements	406
Personnel	406
Vieux-Prêtres.....	407
Correspondance des directeurs.....	407
Bâtiments du séminaire	409
Besançon. Maisons et vignes appartenant au séminaire	409
Baux de maisons et appartements	409
Baux d'immeubles ruraux	410
Propriétés. Amancey	412
Chalezeule	412
Chambornay-lez-Pin.....	412
Cussey-sur-l'Ognon	412
Esnans.....	412
Fraisans.....	412
Fresne-Saint-Mamès.....	412
Gendrey	412
Geneuille	412
Gigny.....	412
Grand'Combe	412
Mantry	412
Menotey.....	412
Montbozon.	412
Montfaucon	412
Montlebon.	412

Morre.....	412
Naisey.....	412
Orchamps-lez-Dole	412
Orchamps-Vennes	412
Pirey	412
Rigny-sur-Saône.....	412
Saint-Igny	412
Les Usiers	412
Valay	412
Vallerois-le-Bois	413
Villers-Buzon	413
Villersexel	413
Lods de ventes.....	413
Cens et rentes	413
Testaments.....	415
Succession François-Joseph de Grammont	416
Succession d'Antoine-Pierre II de Grammont	429
Successions diverses	429
Fondations diverses	431
Procès intentés ou soutenus.....	431
Droits d'amortissement	432
Impôts.....	432
Comptabilité.....	432
Comptes et pièces justificatives	433
<i>Chapitre Notre-Dame de Beaupré (réuni au séminaire en 1709)</i>	436
Titres généraux.....	437
Rentier. Reconnaissances	438
Roche.....	439
Chalèze	440
Thise	441
<i>Prieuré Notre-Dame de Bellefontaine (réuni au séminaire en 1718)</i>	441
Titres généraux.....	441
Procès	443
Bâtiments.....	443
Ventes, baux et reconnaissances	443
Auxon-Dessus	444
Beaumotte.....	444
Brussey	444
Chaucenne	444
Chevigney.....	444
Courcuire.....	444
Émagny.....	444
Gézier	444
Moncley.....	445
Montboillon	445
Noironte.....	445
Pelousey	445

Pin-l'Émagny	445
Ruffey	445
Sauvagny	445
<i>Prieuré Notre-Dame de Fay</i> (réuni au séminaire en 1787).....	445

BESANÇON. — IMPRIMERIE DE PAUL JACQUIN.

